THE LIBRARY SMITHSONIAN INSTITUTION

THE LIBRARY SMITHSONIAN INSTITUTION

H

TABLEAU
ENCYCLOPÉDIQUE
ET MÉTHODIQUE
DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE.

AVIS.

L'*Ornithologie*, ou *Explication de toutes les planches des Oiseaux*, étant entièrement terminée, les Souscripteurs peuvent faire relier cette partie de l'Encyclopédie en quatre volumes, en les divisant comme il suit :

1°. Premier volume, de la page 1 à 402.

2°. Second volume, de la page 403 à 902.

3°. Troisième volume, de la page 903 à 1460.

4°. Quatrième volume, composé de 247 planches, en y comprenant 7 planches insérées dans le tome VII du Recueil, sous le titre de : *Manière de connaître les oiseaux par le bec et par les pattes.*

Nous fournissons avec la 93e Livraison le complément de ce Dictionnaire avec les titres, afin de mettre les Souscripteurs à même de le faire relier.

TABLEAU
ENCYCLOPÉDIQUE
ET MÉTHODIQUE
DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE.

ORNITHOLOGIE.

PAR L'ABBÉ BONNATERRE,
ET CONTINUÉE
PAR L. P. VIEILLOT.

SECONDE PARTIE.

LIBRARY F. CONGRESS
SMITHSONIAN
100862
MAY 12 1879

A PARIS,
Chez Mme veuve AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n° 6.

1823.

QL
673
B716
1823
ptie 2
BIRDRB

LIe GENRE (1).

LAVANDIÈRE ou HOCHEQUEUE. *Motacilla*, Linnée, Latham.

Corpus subovatum, aliis viridi flavoque; aliis albo, nigro, cinereo varium.

Caput subrotundum.

Rostrum rectum, tenue, subulatum; mandibula superiori apice nonnihil emarginata, inferiori integra.

Nares ad basim rostri positæ, glabræ, ovatæ.

Lingua sagittata, apice lacerata.

Collum mediocre.

Alæ caudâ breviores, remigibus mediis apice cordatim emarginatis, remige una secundaria prælongiore, integra.

Femora extrà abdomen posita; tibiæ totæ plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; digitus medius exteriori basi conjuncti; hallux quemadmodum anteriores, imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens; unguis posterior aliis curvatus, aliis rectus.

Cauda elongata.

Motacillæ peregrinæ, hieme sæpè gregariæ; insectis, vermiculis aquaticis terrestribusque victitant; bis aut ter in anno nidum sæpiùs propè aquas in terrâ, herbis, lapidibus construunt ex gramine sicco, radicibus, muscis, plumis pilisque equinis; et ibi feminæ pariunt ova quatuor ad sex, albida, maculata; pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cum è nido discedunt, ad volandum vix inepti sunt. Habitant per totum orbem, in pratis, locis aquaticis, rariùs in arboribus.

Corps un peu ovale, varié, chez les uns, de vert et de jaune; chez les autres, de noir, de blanc et de cendré.

Tête presque ronde.

Bec droit, grêle, subulé; mandibule supérieure, échancrée à sa pointe; l'inférieure, entière.

Narines situées à la base du bec, glabres, ovales.

Langue en forme de flèche, lacérée à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes, plus courtes que la queue; rémiges intermédiaires, échancrées en cœur à leur extrémité; une secondaire, très-prolongée, entière.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; le doigt du milieu, réuni avec l'extérieur à sa base; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir, et portant à terre sur toute sa longueur; l'ongle postérieur, courbé chez les uns, droit chez les autres.

Queue alongée.

Les *Hochequeues* sont voyageurs, se réunissent souvent en troupes, se nourrissent d'insectes, de vermisseaux aquatiques et terrestres, nichent deux ou trois fois pendant l'année, le plus souvent près des eaux, à terre, dans l'herbe et les pierres; construisent leur nid d'herbes sèches, de racines, de mousse, de plumes et de crins, dans lequel les femelles pondent quatre à six œufs blanchâtres et tachetés; les petits naissent aveugles, sont appâtés dans leur berceau, et le quittent à peine en état de voler. On trouve des *Hochequeues* dans les prairies, les lieux aquatiques, et rarement sur les arbres des cinq parties du Monde.

LE HOCHEQUEUE LAVANDIÈRE. 1. *M. Alba. M. Pectore nigro; rectricibus duabus lateralibus dimidiato obliquè albis; rostro pedibusque nigris.*

La poitrine, noire; les deux rectrices latérales, marquées obliquement de blanc sur leur moitié; le bec et les pieds, noirs. (*Pl.* 123, *n.* 1, mal-à-propos sous le nom de *Bergeronnette de printemps.*)

Le nom de *Lavandière*, imposé à cette espèce, est tiré du battement de sa queue, qui semble imiter celui que les laveuses, avec lesquelles elle se plaît, font en battant leur linge. Elle court légèrement, à petits pas très-pressés, sur la grève; ses longues pattes lui permettent d'entrer dans l'eau de quelques lignes, mais le plus souvent elle se pose sur les pierres et autres petites élévations qui sont aux environs de l'eau. C'est lorsque le mâle vole et se joue dans l'air, qu'il fait entendre un petit cri vif et redoublé, d'un timbre net et clair, *guit guit, guit guit guit.* Il a aussi un petit ramage doux et léger, qui, à

(1) Nous prévenons le lecteur que les genres qui ne sont pas dans l'*Ornithologie* de l'abbé Bonnaterre, sont indiqués par trois étoiles; que les oiseaux d'Europe sont sans indication; que les exotiques en ont une, & que ceux que nous n'avons vus ni en nature ni figurés de manière à pouvoir les déterminer, en ont deux. De plus, nous le prévenons que le format de l'*Histoire naturelle* de Buffon, cité dans cette suite, est l'édition in-4°. des *Oiseaux.*

l'automne, n'est presque qu'un murmure. Lorsqu'elle vole, le mouvement de sa queue est horizontal; et à terre, il se fait perpendiculairement du haut en bas. Elle place son nid sur le sol, sous quelques racines, ou sous le gazon, dans les terres en repos, plus souvent aux bords des eaux, sous une rive creuse, dans les piles de bois élevées le long des rivières, et quelquefois dans les tas de pierres; des herbes sèches, des petites racines, de la mousse, composent son extérieur, et des plumes, des crins en abondance, forment la couche sur laquelle la femelle dépose quatre à six œufs d'un blanc-bleuâtre, tacheté de brun. On trouve des *Lavandières* dans toute l'Europe. On assure qu'on les voit encore en Sibérie, au Kamtschatka, en Islande, aux îles Feroé, en Afrique et dans l'Inde. La plupart nous quittent aux approches de l'hiver, pour passer cette mauvaise saison dans les contrées méridionales; mais ce sont les premiers oiseaux printaniers, qui reparoissent avec les beaux jours.

Ce *Hochequeue* a sur le front un bandeau blanc, qui enveloppe l'œil et tombe sur les côtés du cou; une calotte noire sur le dessus de la tête, et qui s'étend jusque sur la nuque; un large plastron de cette couleur sur la poitrine, et qui remonte sur la gorge; le dos, le croupion et une partie des couvertures supérieures des ailes, d'un gris ardoisé; les plus grandes et les pennes secondaires, d'un gris-noirâtre et bordées d'une teinte plus claire; les primaires, noires; le ventre et les parties postérieures, blancs; les deux pennes les plus extérieures de la queue, presque totalement de cette couleur; les autres, noires et bordées de gris; enfin l'iris, couleur de noisette.

La femelle ne diffère du mâle, qu'en ce que le noir de la tête est moins profond, et qu'elle est un peu moins grosse.

Le jeune, qui a été donné pour une espèce distincte, sous la dénomination de *Bergeronnette grise* (*Motacilla cinerea*), planche enlum. de Buffon, n. 674, fig. 1, est un individu sous sa première livrée. Il a alors le bec brun; la tête, le dessus du cou et du corps, d'un gris-cendré; les parties inférieures, blanches, avec une tache brune sur la poitrine, qui ne devient très-apparente que deux mois après sa naissance.

On remarque plusieurs variétés accidentelles: l'une (*pl enl. de Buffon, n. 632, fig.* 2) n'a sur la poitrine qu'un demi-cercle noir; la gorge, blanche, et le dos, gris-brun. Une autre variété, beaucoup plus rare, a tout son plumage d'un beau blanc; d'autres ont une nuance jaunâtre sur les parties supérieures.

La *Bergeronnette à collier de l'île de Luçon*, figurée dans le voyage de Sonnerat, page 61, pl. 27, est rapprochée de l'espèce précédente, par les auteurs, quoique son plumage présente quelques différences. Le dessus de la tête, les joues et la gorge sont blancs; l'occiput, le cou en entier, et le haut de la poitrine, noits; le dos est d'un gris-cendré; le dessous du corps, blanc; les premieres pennes de l'aile ont un bord blanchâtre à l'extérieur, sur un fond noir; ses grandes couvertures sont grises, les autres blanches, ce qui forme sur l'aile une bande transversale; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue, de cette couleur; toutes les autres, noires. *Brisson, Ornithologie, tom.* 3. *p.* 461. *n.* 38. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux,* 5. *p.* 251. *pl. enl.* 632. *fig.* 1 & 2. *L'Europe, l'Afrique et l'Asie.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

Le Hochequeue lugubre. 2. *M. Lugubris. M. Dorso, pectore rectriceque utrinquè secundâ interiùs nigris; rostro pedibusque concoloribus.*

Le dos, la poitrine, l'intérieur de la deuxième rectrice de chaque côté, le bec et les pieds, noirs.

Ce *Hochequeue* a dans son plumage, ses proportions et dimensions, de grands rapports avec la *Lavandière;* mais il en diffère, en ce que le dessus du corps est noir, lorsqu'il est sous son plumage parfait, et que cette couleur s'étend différemment sur les deux pennes les plus extérieures de chaque côté de la queue: en effet, la plus éloignée du centre est, à la base, bordée de noir à l'intérieur, jusqu'à la tige; ensuite seulement à l'extrémité des barbes, et cette teinte finit imperceptiblement à un pouce de la pointe; la suivante est totalement noire en dedans et sur la tige, savoir, depuis sa base jusqu'aux deux tiers de sa longueur, où cette couleur se divise en deux parties, à un pouce de sa pointe, et forme une profonde échancrure, dont un côté s'étend le long de la tige, et l'autre, qui est plus alongé, seulement sur le bord interne des barbes; tandis que, chez la *Lavandière*, la première penne de la queue a en dedans une frange noire plus étroite, qui, à son origine, s'étend jusqu'à la tige, et ne forme ensuite qu'un filet très étroit; la penne suivante a une frange noire en dedans, mais sans échancrure; de plus,

sa tige est blanche. Du reste, ces deux oiseaux se ressemblent.

Le *Hochequeue lugubre* passe régulièrement aux mois de février et de mars, dans les environs d'Abbeville, et n'y reste point; on a fait la même remarque aux environs de Rouen; il a aussi un cri particulier, qui se fait distinguer aisément de la *Lavandière*, qui reste tout l'été dans ces contrées. On ne ne sait où l'autre niche et passe cette saison. Nater en fait mention, et lui a donné le nom latin que nous lui avons conservé. M. Baillon, d'Abbeville, possède un individu de cette espèce dans sa collection.

L. 7. E.. P.. R. 12.

Le Hochequeue dit Bergeronnette jaune. 3. *M. Boarula. M. Suprà cinerea; subtùs flava; loris et gutture nigris; rectrice primâ totâ, secundâ latere interiori albâ; rostro pedibusque fuscis.*

Les parties supérieures, grises; les inférieures, jaunes; le lorum et la gorge, noirs; la première rectrice, blanche en entier; la seconde, de cette couleur sur son côté intérieur; le bec et les pieds, bruns. (*Pl.* 122, *n.* 5, *mâle en livrée d'hiver.*)

On trouve le nid de cette *Bergeronnette* dans des tas de pierres, dans le gravier, ou dans un trou en terre; sa ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc sale, très-couverts de taches, surtout vers le gros bout, de deux nuances de couleur de chair, l'une sombre et l'autre claire.

On ne la voit dans nos contrées que pendant l'hiver, époque où l'on rencontre seulement quelques individus vivant isolément au bord des eaux stagnantes, des ruisseaux et des rivières qui coulent lentement; elle se rapproche des habitations, et vient chercher sa nourriture jusqu'au sein des villes.

Le mâle a, pendant l'été, la tête et le manteau gris; cette couleur est glacée d'olivâtre sur le dos, et elle est remplacée par du vert-jaunâtre sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; la gorge et le devant du cou sont noirs; la poitrine et les parties postérieures, d'un jaune éclatant; les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes, noirâtres; les secondaires, bordées d'un jaune pâle, et blanches à leur base; les six pennes intermédiaires de la queue, bordées en dehors de vert-olive sur un fond noirâtre; les six autres, blanches, savoir, les deux plus extérieures de chaque côté, presqu'en entier; les quatre autres en dedans et vers le bout; toutes les pennes, plus ou moins noirâtres en dehors.

La femelle, à laquelle le mâle ressemble pendant l'hiver, a la gorge et le devant du cou d'un gris-blanc; les sourcils, blancs; la couleur jaune des parties inférieures, pâle; le manteau, d'un gris-olivâtre. Les jeunes n'en diffèrent, qu'en ce que le jaune de la poitrine incline au blanc, et qu'il est plus terne sur le bas-ventre et sur les couvertures inférieures de la queue. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 471. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 26. *pl. enl. n.* 28. *fig.* 1. (*Le mâle en habit d'hiver.*) *L'Europe.*

L. 7 $\frac{1}{4}$. E. 8 $\frac{3}{4}$. P.. R. 12.

Les ornithologistes présentent comme une variété la *Bergeronnette de Java*, que Brisson a décrite comme une espèce distincte. (*Motacilla Javensis.*) Elle est un peu moins grosse que la précédente, et n'a que sept pouces de longueur: la tête et toutes les parties supérieures sont d'un cendré-brun tirant sur l'olivâtre; les couvertures du dessus de la queue, d'un jaune d'olive; la gorge et le devant du cou, d'un gris sale; la poitrine, de la même couleur, mais mélangée d'une légère teinte jaunâtre; le ventre et les parties postérieures, jaunes; les grandes couvertures de l'aile et ses pennes primaires, brunes; les moyennes, blanches, depuis leur origine jusqu'à la moitié de leur longueur; les six pennes caudales intermédiaires, noirâtres; les autres, de cette couleur et blanches, à l'exception de la plus extérieure de chaque côté, dont la tige seule est noirâtre, jusqu'aux deux tiers de sa longueur.

Enfin, nous rapprochons de cette *Bergeronnette*, comme une variété accidentelle, le *Muscicapa alba* de Latham, figuré sur la pl. 74 de la fasc. 3 du Mus. Carls de Sparreman; en effet, il a tous les caractères génériques des *Hochequeues*, la queue longue, et le bec de la même forme; il est totalement blanc, avec une teinte de soufre sur la tête.

Le Hochequeue dit Bergeronnette de printemps. 4. *M. Flava. M. Suprà cinerea; pectore abdomineque flavis; rectricibus duabus lateralibus dimidiato obliquè albis; rostro pedibusque nigris.*

Les parties supérieures, cendées; la poitrine et l'abdomen, jaunes; les deux rectrices latérales, marquées de blanc sur leur moitié et obliquement; le bec et les pieds, noirs. (*Pl.* 122, *n.* 4, mal-à-propos dite *Lavandière.*)

Cette *Bergeronnette* nous quitte à l'époque où la précédente arrive dans nos contrées septen-

trionales ; cependant il reste quelquefois des individus, quand l'hiver est doux. C'est, parmi nos oiseaux voyageurs, l'un de ceux qui nous annoncent des premiers la belle saison, en venant vivifier les prairies, sa demeure habituelle. En automne, ces oiseaux se réunissent en bandes nombreuses, et fréquentent alors les terrains élevés et les terres labourées, où ils viennent chercher leur pâture, qu'ils trouvent plus facilement à la suite des troupeaux, avec lesquels ils se plaisent. Ils placent leur nid dans les prairies, quelquefois au bord de l'eau, sous une racine d'arbre, le composent d'herbes sèches et de mousse en dehors, de plumes et de crins en dedans ; la ponte est de six à huit œufs d'un blanc sale, nuancé de vert-olive, d'un brun clair et de couleur de chair.

La tête du mâle est cendrée et mêlée d'olivâtre sur le sommet ; un trait jaune se fait remarquer au-dessus de l'œil ; le dessus du cou et du corps, les petites couvertures des ailes sont d'un vert-olive ; cette couleur est plus claire sur le croupion, et passe au gris sur la nuque ; les moyennes couvertures sont brunes et terminées de jaune ; les pennes, bordées à l'extérieur de blanchâtre, sur un fond rembruni ; tout le dessous du corps est d'un beau jaune, avec quelques mouchetures noires et en forme de croissant, sur la gorge ; les huit pennes intermédiaires de la queue sont noirâtres et bordées d'olivâtre en dehors ; les quatre autres, blanches, avec leur côté externe noir, si ce n'est vers le bout ; l'ongle postérieur est presque droit, subulé et plus long que le doigt.

La femelle a le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un olivâtre sombre ; les sourcils et la gorge, blanchâtres ; le devant du cou et la poitrine, d'un blanc un peu lavé de jaune ; les parties postérieures, les ailes et la queue, comme le mâle.

Chez le jeune, sous sa première livrée, la tête et les parties supérieures paroissent mélangées de gris et de jaunâtre ; une bande brune se présente au-dessus du sourcil, qui est jaunâtre chez les mâles, et blanchâtre chez les femelles ; un trait brun longitudinal est sur les côtés de la gorge, et des mouchetures de la même couleur sont semées sur le fond jaunâtre de la poitrine ; le reste du dessus du corps est d'un blanc légèrement nuancé de jaunâtre, chez le mâle seul ; les plumes des jambes ont des taches brunes. C'est un individu jeune de cette espèce que tous les auteurs ont décrit pour une *Fauvette tachetée. Brisson, Ornithologie, tom. 3. p. 468. n. 40. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 265. pl. enl. n. 674. fig. 1. L'Europe.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E. 9 $\frac{3}{4}$. P.. R. 12.

* Le Hochequeue vert. 5. *M. Viridis. M. Virescens ; capite, alis caudâque cinereis ; alarum caudæque margine et abdomine albis.*

Le plumage, verdâtre ; les ailes et la queue, cendrées et bordées de blanc ; l'abdomen, de cette couleur. (*Pl.* 123. *n.* 3. Sous le nom de *Bergeronnette verte.*)

Cet oiseau de Ceylan, qu'a fait connaître Brown, a la tête cendrée ; le cou, le dos et la poitrine, d'un vert pâle ; les ailes et la queue, pareilles à la tête, et bordées de blanc ; le ventre, de cette couleur. *Brown, Illust. p. 86. tab. 33. Latham, general Synopsis, vol. 2. part. 2. p. 403. n. 12. Sonnini, édit. de Buffon, tom. 51. p. 373. Les Grandes-Indes.*

* Le Hochequeue dit Bergeronnette du Cap de Bonne-Espérance. 6. *M. Capensis. M. Fusca ; subtùs albida ; fasciâ pectorali fuscâ ; superciliis albis ; rectricibus lateralibus obliquè albis ; rostro pedibusque atris.*

Le plumage, brun en dessus ; une bande sur la poitrine, de cette teinte ; le dessous du corps, blanc, de même que les sourcils et les rectrices latérales, sur lesquelles cette couleur se présente d'une manière oblique. (*Pl.* 123. *n.* 2.)

Cette espèce, que l'on trouve au Cap de Bonne-Espérance, a la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les scapulaires, les couvertures supérieures de la queue, et les petites du dessus de l'aile, bruns ; la gorge et toutes les parties postérieures d'un blanc sale ; les sourcils, de cette teinte ; une bande transversale noirâtre sur la poitrine, dont les côtés sont mêlés de gris-brun ; les pennes alaires, bordées à l'extérieur de gris sur un fond brun ; toutes les moyennes, blanches à leur origine, jusque vers la moitié de leur longueur ; les huit pennes intermédiaires de la queue, noires ; les deux plus extérieures de chaque côté, pareilles aux précédentes à leur origine, mais blanches dans le reste ; ces deux couleurs les coupent obliquement. Est-ce un individu sous son plumage parfait ? *Brisson, Ornithologie, tom. 3. p. 476. n. 43. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 273. pl. enl. n. 28. fig. 2. L'Afrique.*

L. 7. E. 9. P.. R. 12.

** Le Hochequeue bleu. 7. *M. Cærulescens. M. Pallidè cærulea ; subtùs flavescens ; alulâ albâ ;*

remigibus, rectricibus, rostro pedibusque nigris.

Les parties supérieures, d'un bleu pâle; les inférieures, jaunâtres; l'aile bâtarde, blanche; les rémiges, les rectrices, le bec et les pieds, noirs.

Cette espèce, que l'on trouve à la Nouvelle-Galles, a la taille et les habitudes de la *Lavandière;* le plumage supérieur d'un bleu pâle; l'inférieur, d'un jaune terne; les pennes alaires et caudales, noires; l'aile bâtarde, petite et d'un blanc-rougeâtre; la queue, d'une longueur remarquable. *Latham, general Synopsis, 2e Suppl. p. 232. n. 5. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 590. L'Australasie.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Hochequeue a gorge noire. 8. *M. Gularis. M. Suprà ferruginea; subtùs alba; gulâ, alis caudâque nigris.*

Le plumage supérieur, ferrugineux; l'inférieur, blanc; la gorge, les ailes et la queue, noires.

On trouve cette espèce dans l'Amérique australe; elle est ferrugineuse en dessus, blanche en dessous, noire sur les ailes, la queue et la gorge. *J. F. Mille ou Var. subj. 2 à 30 c. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 591.*

** Le Hochequeue dit Bergeronnette de l'île de Timor. 9. *M. Melanura. M. Cinereo-grisea; subtùs flava; superciliis flavis; remigibus rectricibusque nigris; fasciâ alarum albâ; rostro nigro; pedibus pallidè rubris.*

D'un gris-cendré en dessus, jaune en dessous; les sourcils, de cette couleur; les rémiges et les rectrices, noires; une bande blanche sur les ailes; le bec, noir; les pieds, d'un rouge pâle.

Quoique cette *Bergeronnette* aie dans ses couleurs des rapports avec celle *de printemps*, nous croyons que ce n'est point une variété, comme l'ont pensé Latham et Gmelin. Elle a le bec un peu courbé; les parties supérieures du plumage, d'un gris-cendré; les inférieures jaunes; les sourcils, de cette couleur; les couvertures supérieures de l'aile, terminées de blanc; ce qui donne lieu à une bande transversale; les pennes alaires et caudales, noires. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 275. Les Grandes-Indes.*

** Le Hochequeue Mélanope. 10. *M. Melanopa. M. Cærulescenti-cinerea; subtùs flava; loris et gutture nigris; superciliis et rectricibus utrinquè tribus lateralibus albis, extimâ margine exteriore nigrâ.*

Le dessus du corps d'un cendré-bleuâtre; le dessous, jaune; le lorum et la gorge, noirs; les sourcils et les trois rectrices latérales de chaque côté, blanches; la plus éloignée du centre, bordée de noir à l'extérieur.

Pallas a rencontré ce *Hochequeue* dans la Daourie; il a les habitudes de la *Bergeronnette jaune;* mais il n'est pas aussi grand, et ses pieds sont aussi plus petits. Il a les parties supérieures d'un cendré-bleuâtre, et les inférieures, jaunes; le lorum et la gorge, noirs; les trois pennes les plus extérieures de chaque côté de la queue, blanches. *Pallas, Voyage 3. p. 696. n. 16. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 597. La Daourie.*

** Le Hochequeue dit Bergeronnette de Madras. 11. *M. Maderaspatensis. M. Nigra; ventre albo; fasciâ alarum longitudinali albâ; rectricibus duabus intermediis nigris; lateralibus albis; rostro pedibusque atris.*

Le plumage, noir; le ventre, blanc; une bande blanche et longitudinale sur l'aile; les deux rectrices intermédiaires, noires; les latérales, blanches; le bec et les pieds, noirs.

On le trouve aux environs de Madras. Il a la tête, la gorge, le cou, la poitrine, le dos, le croupion, les scapulaires, les couvertures supérieures de la queue et les pennes de l'aile, noirs; une bande longitudinale, blanche sur celle-ci; le ventre, les jambes, les couvertures du dessous de la queue, blancs; ses deux pennes du milieu, noires; et toutes les autres, blanches.

La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle est cendrée où celui-ci est noir. *Brisson, Ornithologie, tom. 3. p. 478. n. 44. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 275. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Hochequeue a tête noire. 12. *M. Atricapilla. M. Fusco-rubra; subtùs alba; vertice remigibusque nigris; rectricibus fuscis, flavescente dimidiatis; rostro pedibusque flavis.*

D'un rouge-brun en dessus, blanc en dessous; le vertex et les rémiges, noires; les rectrices, à moitié brunes et à moitié jaunâtres; le bec et les pieds, jaunes.

Cette espèce, qu'on rencontre à la Nouvelle-Galles du Sud, mais rarement, porte une livrée

noire sur le sommet de la tête ; d'un rouge-brun sur le dos et sur les ailes ; blanche sur les parties inférieures ; d'un blanc-orangé sur la poitrine ; noire sur les pennes alaires ; d'un rouge-brun sur la queue, depuis son origine jusqu'au milieu, et jaunâtre dans le reste ; les pennes caudales sont longues, et les deux intermédiaires, un peu pointues. *Latham*, 2e *Sup. au general Synopsis*, *p.* 231. *n.* 4. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 599. *L'Australasie.*

L. 7 ¼. E.. P.. R. 12.

** Le Hochequeue Sheltobriuschka. 13. *M. Citreola. M. Cinereo-cærulescens ; capite, collo corporeque subtùs flavis ; nuchâ lunulâ nigricante.*

D'un bleu-cendré en dessus ; tête, cou et dessous du corps, jaunes ; une lunule noirâtre sur la nuque.

Cette espèce, très-commune en Sibérie et vers le pôle arctique, se trouve aussi en Russie ; mais elle y est moins nombreuse. Elle a la tête, le cou et tout le dessous du corps, jaunes ; un croissant noirâtre sur la nuque ; le dos, d'un cendré-bleuâtre ; les ailes, pareilles à celles de la *Bergeronnette jaune* ; les deux pennes extérieures de la queue, blanches et rayées de noir à l'intérieur. *Pallas, Voyage, tom.* 3. *p.* 698. *n.* 14. *Edit. Germ. Sonnini, édit. de Buffon, tom.* 51. *p.* 370. *La Sibérie et le nord de l'Europe.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Hochequeue dit petite Bergeronnette du Cap de Bonne-Espérance. 14. *M. Afra. M. flavicante-fusca ; subtùs flava ; tectricibus caudæ inferioribus albis ; superciliis, alis, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Les parties supérieures du corps, d'un brun-jaunâtre ; le dessous, jaune ; les couvertures inférieures de la queue, blanches ; les sourcils, les ailes, les pennes caudales, le bec et les pieds, noirs.

Selon Sonnerat, qui a apporté cette *Bergeronnette* du Cap de Bonne-Espérance, elle a les doigts très-longs ; l'ongle postérieur, plus grand que les autres ; le bec, large à sa base, s'amincissant dans le milieu et se renflant à son extrémité ; tout le manteau, d'un blanc-jaunâtre ; le ventre, jaune ; les couvertures inférieures de la queue, blanches ; une petite bande noire sur l'œil, et se portant au-delà ; les ailes et la queue, de cette couleur. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 274. *L'Afrique.*

L. 4 p ½. E.. P.. R. 12.

** Le Hochequeue des Tschutschis. 15. *M. Tschutschensis. M. Olivaceo-fusca, subtùs alba ; loris fasciâque duplici alarum albis ; rectrice primâ totâ, secundâ latere interiori albâ ; pedibus nigris.*

D'un brun-olivâtre en dessus ; blanc en dessous ; le lorum et une double bande sur les ailes, de couleur blanche, de même que la première rectrice en entier, et la seconde sur son bord intérieur ; les pieds, noirs.

Pennant a décrit, dans son *Arct. zool.*, tome 2, page 397, ce *Hochequeue*, qui habite dans le pays des peuplades mogoles appelées *Tschutschis*. Le dessus de la tête et du dos sont d'un brun-olive foncé ; une tache blanche se fait remarquer entre la mandibule supérieure et l'œil ; les couvertures et les pennes primaires des ailes sont d'un brun foncé ; les premières, traversées par deux bandes blanches ; la poitrine et le ventre, de cette couleur, avec une teinte de roux-châtain ; les parties postérieures, d'un jaune pâle ; la queue est très-longue, et a tout l'extérieur et la moitié de l'intérieur de ses pennes latérales, blancs ; tout le reste est noirâtre. Le *Hochequeue* que Sockalin a décrit, et qui se trouve en Russie, est peut-être une variété d'âge ou de sexe de l'espèce précédente ; il a le tour du bec et des yeux, les côtés du cou, le ventre, le bord extérieur des pennes alaires et caudales, d'un beau blanc, et le reste du plumage, d'une couleur olivâtre-noirâtre. *Latham, general Synopsis, vol.* 2. *part.* 2. *p.* 403. *n.* 10. *Sonnini, édit. de Buffon, tom.* 51. *p.* 372. *L'Asie septentrionale.*

* Le Hochequeue varié. 16. *M. Variegata. M. Corpore suprà fucescente-griseo ; subtùs albo ; collaribus duobus nigris ; alis albo nigroque variis ; rostro fusco ; pedibus cinereis.*

Le dessus du corps, d'un gris rembruni ; le dessous, blanc, avec deux colliers noirs ; les ailes, variées de blanc et de noir ; le bec, brun ; les pieds, gris.

C'est à M. Levaillant qu'on doit la connoissance de cet oiseau du Cap de Bonne-Espérance. Il porte deux colliers noirs, l'un au bas du cou, et l'autre sur le milieu de la poitrine ; le dessus de la tête et du corps est d'un gris rembruni ; la gorge, blanche, de même que toutes les parties postérieures ; les ailes sont variées de noir et de blanc ; la queue est d'un gris rembruni, carrée à son extrémité et blanche sur les pennes latérales. *Levaillant, Hist. des Oiseaux*

Oiseaux d'Afrique, pl. 179. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 599. *L'Afrique.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Hochequeue verdatre. 17. *M. Inornata. M. Flavo-fucescens; subtùs flava; remigibus, rostro pedibusque nigris; caudâ apice pallidâ.*

Le dessus du corps, d'un jaune rembruni; le dessous, jaune; les rémiges, le bec et les pieds noirs; la queue, pâle à sa pointe.

Cet oiseau, commun au port Jackson, a le vol court, se repose rarement sur les arbres, se tient presque toujours à terre, et a les habitudes des hochequeues. Sa couleur générale est un vert-jaunâtre qui incline au brun, et qui est plus pâle en dessous qu'en dessus; les ailes sont noires, et la queue est d'un cendré pâle à son extrémité. *Latham*, 2e *Suppl. au general Synopsis, p.* 248. *n.* 30. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 600. *La Nouvelle-Hollande.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Hochequeue de la baie d'Hudson. 18. *M. Hudsonica. M. Ferrugineo-fusca; subtùs albida; collo subtùs striis obscuris; rectrice extima alba, margine intùs nigro; tertia disco-alba; rostro pedibusque flavescente-fuscis.*

D'un ferrugineux-brun en dessus; blanchâtre en dessous; le devant du cou avec des raies obscures; la penne la plus éloignée, blanche et noire sur son bord intérieur; la troisième, avec une tache blanche en forme de disque.

Les naturels de la baie d'Hudson ont imposé à cet oiseau le nom de *Puck-i-tow-oshisk.* Les plumes des parties supérieures sont brunes et bordées de ferrugineux; le menton et la gorge, de la dernière teinte, mais pâle et rayée de noirâtre; la poitrine, le ventre et le bas-ventre, d'un blanc sombre; les pennes alaires, noirâtres; les secondaires, bordées de ferrugineux; la queue est longue de trois pouces, et égale à son extrémité; sa penne la plus extérieure, blanche; la plus proche de celle-ci, blanche sur chaque côté et bordée à l'intérieur de brun; la troisième noirâtre, avec une ligne étroite et blanche vers le milieu; les autres, d'un noirâtre uniforme. *Latham*, 2e *Suppl. au general Synopsis, p.* 231. *n.* 3. *Sonnini, édit. de Buffon, tom.* 51. *p.* 369. *L'Amérique boréale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Hochequeue dit Bergeronnette grise des Indes. 19. *M. Indica. M. Suprà griseo-virescens; subtùs flavescens; pectore lunulis duabus confluentibus; rectricibus duabus extimis, femoribus crissoque albis; rostro pedibusque pallidè rufis.*

D'un gris-verdâtre en dessus; jaune en dessous; la poitrine, avec deux lunules noires et confluentes; les deux rectrices les plus extérieures, les cuisses et le bas-ventre, blancs; le bec et les pieds, d'un roux pâle.

Chez cette Bergeronnette, que Sonnerat a rapportée des grandes Indes, l'iris est jaune; la tête, la partie supérieure du cou, le dos et le croupion, sont d'un gris-verdâtre terne; la gorge, la poitrine et le ventre d'un jaune très-clair; deux lunules noires sur la poitrine, se joignant à leur extrémité et unies dans le milieu par une ligne de la même couleur; les petites couvertures des ailes, pareilles au dos; les autres, jaunes; les pennes secondaires de l'aile, en partie brunes et en partie jaunes; les primaires, d'un brun terne et bordées de jaune; les deux rectrices intermédiaires, d'un gris-verdâtre; les autres, d'un brun-noirâtre, à l'exception des deux plus extérieures, qui sont blanches, de même que les cuisses et le bas-ventre. *Sonnerat, Voyage aux Indes, vol.* 2. *p.* 207. *Les Indes orientales.*

L.. E. 6. R. 12.

LIIe Genre.

SYLVIE ou FAUVETTE. *Sylvia.* Latham. *Motacilla.* Linnée.

Corpus subovatum, aliis viridi-olivaceo, flavo, fusco; aliis nigro, albo, cinereo, cæruleo, plus aut minùs pinctum.

Caput subrotundum.

Rostrum tenue, subulatum, rectum aut apice curvatum; mandibula superior rariùs integra, apice emarginata; inferior integra, recta.

Nares ad basin rostri positæ, oblongæ, lineares, lunulatæ, ovatæ.

Lingua cartilaginea, apice lacerata.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevi; remiges, aliarum 1a 2a, *aliarum* 2a 3a, *aliarum* 3a 4a *omnibus longiores.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ totæ plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; digitus medius exteriori basi conjunctus; hallux quemadmodùm anteriores, imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda æqualis, aut furcata, aut cuneata, rectricibus 12.

Sylviæ peregrinæ, insectis, vermiculis, larvis victitant; bis rariùs ter in anno nidum, in dumetis, fruticibus, arundinibus, terrâ, cavis construunt ex gramine sicco; fibris, muscis, plumis, lanis pilisque equinis, ibi feminæ pariunt ova quatuor ad sex; pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cum è nido discedunt, ad volitandum apti sunt. Habitant per totum orbem, in sylvis, locis aquaticis, arboribus, dumetis, herbis, hortis, campis, desertis.

Corps un peu ovale, peint, plus ou moins, de vert, de fauve, de jaune, de brun chez les uns; de noir, de blanc, d'olivâtre, de bleu et de gris chez les autres.

Tête presque ronde.

Bec grêle, subulé, droit ou courbé à sa pointe; mandibule supérieure rarement entière, échancrée à son extrémité; l'inférieure entière, droite.

Narines situées vers la base du bec, oblongues, linéaires, lunulées, ovales.

Langue cartilagineuse, lacérée à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde courte; rémiges 1ere et 2e chez les uns, 2e et 3e chez les autres, 3e et 4e chez plusieurs, les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir, et portant à terre sur toute sa longueur; l'intermédiaire réuni avec l'extérieur à la base; l'ongle postérieur arqué.

Queue égale, ou fourchue, ou cunéiforme, composée de douze rectrices.

Les *Sylvies* sont voyageuses, se nourrissent d'insectes, de vermisseaux, de larves, nichent deux et rarement trois fois, pendant l'année, dans les buissons, sur les arbrisseaux, dans les roseaux, à terre et dans des trous; elles construisent leur nid d'herbes sèches, de fibres de racines, de mousses, de plumes, de laine, de crins de cheval: la ponte est de quatre à six œufs blanchâtres, tachetés, verts, bleuâtres; les petits naissent aveugles, sont appâtés dans leur berceau, et ne le quittent qu'en état de voltiger. On trouve des *Sylvies* dans les bois, les lieux aquatiques, sur les arbres, dans les buissons, les herbes, les jardins, les campagnes, les déserts des cinq parties du Monde.

LE ROSSIGNOL COMMUN. 1. *S. Luscinia. S. Rufocinerea; subtùs cinereo-alba; rectricibus fusco-rufis; armillis cinereis; rostro suprà fusco, subtùs pallidè flavescente; pedibus incarnatis.*

D'un gris-roux en dessus; d'un gris-blanc en dessous; rectrices d'un brun-roux; bas des jambes cendré; bec brun en dessus, d'un jaunâtre pâle en dessous; pieds couleur de chair (*pl.* 113, *fig.* 3).

Mauduyt, *Encyclopédie méthod.*, tom. II de *l'Histoire des Oiseaux*, pag. 415, 416, etc., ayant traité la partie historique du rossignol avec le plus grand soin, nous croyons devoir seulement y ajouter l'expression exacte de son ramage, d'après Bechstein, savant ornithologiste allemand; les personnes qui sont un peu familiarisées avec son chant, jugeront qu'on ne peut en donner une meilleure idée.

Tiouou, tiouou, tiouou, tiouou,
Shpe tiou tokoua,
Tio, tio, tio, tio,
Kououtio, kououtiou, kououtiou, kououtiou:
Tskouo, tskouo, tskouo, tskouo,
Tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii.
Kouorror tiou. Tskoua pipitskouisi.
Tso tso tso tso tso tso tso tso tso tso tso tso tsirrhading!
Tsi si si tosi si si si si si si si,
Tsorre tsorre tsorre tsorrehi;
Tstan tsatn tsatn tsatn tsatn tsatn tsatn tsi.
Dlo dlo dlo dla dlo dlo dlo dlo dlo:
Kouioo trrrrrrrrritzt.
Lu lu lu ly ly ly lí lí lí lí,
Kouio didl li loulyli.
Ha guour guour koui kouio!
Kouio kououi kououi kououi koui koui koui koui, ghi ghi ghi;
Gholl gholl gholl gholl ghia hududoi.
Koui koui horr ha dia dia dillhi!
Hets hets hets hets hets hets hets hets hets hets hets hets hets.
Touarrha hostehoi;
Kouia kouia kouia kouia kouia kouia kouia kouiati;
Koui koui koui io io io io io io io koui
Lu lylile lolo didi io kouia.
Higuai guai guay guai guai guai guai guai kouior tsio tsiopi.

Cet oiseau a le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un brun inclinant au roux; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, d'un gris blanc; les flancs et les jambes, de couleur grise; les

couvertures inférieures de la queue, d'un blanc-roussâtre; ses pennes, d'un brun-roux; celles des ailes, un peu rousses en dehors, d'un cendré brun, bordé de roussâtre en dedans; la queue arrondie, et la première rémige plus courte que la troisième, un des caractères qui le distinguent du suivant, avec lequel on l'a confondu.

Le jeune, avant la mue, est moucheté de roux clair, sur la tête, le dos, les scapulaires et à l'extrémité des couvertures supérieures de l'aile; ondé de cette couleur sur le devant du cou et sur la poitrine; d'un blanc nuancé de gris-brun, sur les flancs, et pareil aux adultes sur les pennes alaires et caudales.

Cette espèce, commune en Europe, construit son nid près de terre, dans les broussailles, au pied d'une haie ou sur les branches basses d'un arbuste touffu; elle le compose, en dehors, d'herbes grossières et de feuilles de chêne sèches; elle en tapisse le dedans de petites racines et de bourre: la ponte est de quatre ou cinq œufs d'un brun-verdâtre, sans aucune tache. *Brisson, Ornithologie, tom. 3. p. 397. n. 13. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 811. pl. enl. n. 615. fig. 1. L'Europe.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

Le grand Rossignol. 2. *S. Philomela. S. Sordidè fusca; undulis pectoralibus fusco-griseis; caudâ rufo-fuscâ; rostro suprà corneo, subtùs albo-flavescente; pedibus albido-cinereis.*

D'un brun sale en dessus; poitrine ondée de gris-brun; queue d'un brun roux; bec couleur de corne en dessus, d'un blanc-jaunâtre en dessous; pieds d'un gris-blanchâtre.

Ce rossignol a été confondu avec le précédent; mais c'est bien une espèce distincte, reconnue pour telle par les ornithologistes allemands, et qui ne se trouve point en France. Il niche dans les buissons aquatiques; sa ponte est composée de quatre ou cinq œufs d'un brun-olive, ondé d'un brun sombre. On le rencontre dans diverses contrées de l'Allemagne, particulièrement dans la Poméranie, où se trouve aussi l'espèce précédente, dont il diffère, non-seulement par des couleurs plus sombres, par les ondes de sa poitrine, par des dimensions et des proportions plus fortes, mais encore par son ramage. Sa voix est tellement forte, qu'on ne l'entend avec plaisir que hors un appartement. Il chante avec plus de lenteur que le précédent; ses airs, ses coups de gosier sont moins variés, ses sons moins flûtés; son timbre a moins d'agrément; point d'accords finaux, phrases sans liaison, ramage coupé et composé de couplets isolés, comme celui de la grive ou de la draine, mais plus variés et plus agréables; enfin, on l'entend de plus loin que le rossignol commun, surtout pendant la nuit.

Toutes les parties supérieures sont d'un brun sale; la gorge est blanchâtre et bordée de brunâtre; la poitrine d'un gris clair, ondé de gris-brun; le ventre, d'un blanc sale; les ailes sont d'un brun foncé; leurs petites couvertures, frangées de roux; les pennes et les plumes du dessus de la queue, larges et d'un brun-roux foncé; celle ci est arrondie, et la première rémige est plus longue que la troisième. *Frisch, pl. 21. fig. 1. B. Bechstein F. Gememnutzige naturgeschichte, 2te. aufl. B. III. S. 507. tab. 35. fig. 1. 2e édit du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 2. p. 254. L'Allemagne.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

La Fauvette grise. 3. *S. Grisea. S. Grisea, subtùs sordidè albida; rostro nigricante; pedibus fuscis.*

Grise en dessus; d'un blanchâtre sale en dessous; bec noirâtre; pieds bruns. (*Pl. 114. fig. 1.*)

Cette espèce ne se trouve point dans nos provinces septentrionales, mais on la rencontre quelquefois en Lorraine, et souvent en Provence et en Piémont. Son genre de vie tient aux localités; car, suivant Nozemann, elle habite en Hollande les lieux humides, et construit son nid dans les roseaux avec des herbes sèches et des feuilles de plantes aquatiques. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs tachetés de brun roux, sur un fond blanc. En Provence, au contraire, elle préfère les lieux arides, près des forêts de pins, au haut desquels le mâle se plaît dans la saison des amours, et d'où il fait entendre une voix forte, sonore, et un chant agréable. Buffon s'est mépris, en attribuant à cette fauvette les habitudes de la *Grisette* et de la *Babillarde*, lorsqu'il dit qu'elle habite dans nos jardins, nos bosquets et les champs semés de légumes, comme féves et pois. Sonnini a encore contribué à la confondre avec d'autres, en ajoutant qu'elle construit son nid à découvert sur des arbrisseaux, et quelquefois même sur les rosiers des jardins: ce nid est celui de la fauvette bretonne.

Cette espèce a toutes les parties supérieures grises; cette couleur tend au noirâtre sur la tête

et derrière l'œil du mâle ; la gorge est d'un blanc pur, qui est un peu sali sur les parties postérieures, et qui prend une nuance roussâtre vers l'anus ; un trait blanchâtre est en avant de l'œil ; les grandes couvertures des ailes sont frangées d'un gris-cendré ; leurs pennes, d'un cendré sombre, noires sur leurs tiges, bordées de gris en dehors et d'un blanc sale en dessous ; le pli de l'aile est d'un blanc pur, qui tire au gris sur les couvertures inférieures ; les pennes caudales sont pareilles en dessus et sur leurs barbes extérieures ; la première rectrice de chaque côté est en grande partie blanche en dehors et en dedans, le long de la tige et des deux côtés seulement à sa pointe ; la deuxième est terminée par une tache échancrée de la même couleur, qui existe encore à l'extrémité de la troisième. La femelle a la tête du même gris que le dos ; la teinte rousse des couvertures alaires plus étendue et le bec pâle. *Brisson, Ornithologie, tom. 3. p. 372. n. 2. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 117. pl. enl. n. 579. fig. 1. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 11. p. 188. L'Europe.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

La Fauvette a tête noire. 4. *S. Atricapilla. S. Testacea ; subtùs cinerea ; pileo obscura ; rostro fusco ; pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps testacé ; le dessous cendré ; le sommet de la tête noirâtre ; le bec brun ; les pieds couleur de plomb. (*Pl.* 114. *fig.* 2.)

Les mâles arrivent dans nos contrées au commencement d'avril, mais les femelles ne s'y montrent que vers le quinze. Si, à cette époque, quelque retour de froid rend les insectes rares, ils se nourrissent des baies de la lauréole, du lierre, du troëne et de l'aubépine, qui restent encore aux branches ; il en est de même pour ceux que des pontes retardées ou d'autres accidens forcent de passer l'hiver dans nos contrées. C'est presque toujours dans les petits buissons d'églantier et d'aubépine, à la hauteur de deux ou trois pieds de terre, que l'on trouve le nid de cette fauvette, qui lui donne une forme petite et peu profonde, et le compose d'herbes sèches, doublées de crin. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs marbrés de rougeâtre sur un fond de la même teinte, mais plus claire. Le mâle de cette espèce a un ramage dont les modulations, quoique peu étendues, sont très-agréables, flexibles, variées, et les sons purs, légers et très-sonores.

Il a le derrière de la tête et le sommet, jusqu'aux yeux, couverts d'une calotte noire ; le reste de cette partie et le tour du cou d'un gris ardoisé ; cette teinte est plus claire sur la gorge et s'étend sur le gris-blanc de la poitrine ; les flancs sont ombrés de noirâtre ; le ventre et les parties postérieures, d'un gris-blanc ; le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, les petites des ailes et le bord extérieur de ses pennes, d'un gris-brun tirant à l'olivâtre. La femelle diffère du mâle en ce que le dessus de sa tête est d'un roux-brun, et que le gris du cou n'est point ardoisé. Les jeunes lui ressemblent jusqu'à leur première mue ; cependant on distingue les mâles de cet âge par la teinte de la tête, qui est d'un roux-noirâtre. *Brisson, Ornithologie, tom. 3. p. 380. n. 6. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. pl. enl. 580. L'Europe.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

La petite Colombaude. Buffon, qui le premier a parlé de cet oiseau de Provence, et qui dit l'avoir vu en nature, l'a présenté comme une variété de la fauvette à tête noire ; mais la description qu'il en donne nous a paru trop succincte pour asseoir notre jugement sur cette assertion. D'autres ornithologistes sont d'opinion que c'est la fauvette proprement dite du Pline français (la fauvette grise de cet ouvrage), ce que nous croyons vraisemblable ; cependant il nous semble qu'avant de prendre une détermination quelconque, l'on doit avant tout s'assurer si la queue de la petite *Colombaude* est de deux couleurs comme celle de cette dernière, ou d'une seule, comme celle de la fauvette à tête noire. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 131, article de la Fauvette à tête noire.*

La Fauvette roussette de Belon ou la Fauvette des bois. *Curruca sylvestris* aut *lusciniola*, Brisson. Nous avions cru, avec Buffon, que cette fauvette étoit une espèce très-voisine de celle d'hiver, si ce n'étoit pas précisément la même ; mais la figure qu'en a publiée Belon, le seul auteur qui l'ait vue en nature, présente des attributs qui ne se trouvent point chez la fauvette d'hiver. En effet, elle a la queue large, arrondie et rayée en travers, ce qui n'existe nullement chez celle-ci, qui l'a moins étendue, un peu fourchue et sans raies transversales. Latham, Gmelin et d'autres ornithologistes donnent la *Roussette* pour le synonyme de la *Motacilla schœnobænus* de Linnée (la fauvette des

joncs, décrite ci-après); mais ce rapprochement ne peut être adopté; celle-ci est plus petite, n'a pas le même genre de vie, porte une queue beaucoup moins large et un plumage qui présente des différences notables. Mais quelle est donc, dira-t-on, cette *Roussette* qui habite les bois, et qui est presque de la taille de la fauvette d'hiver? Quant à nous, nous sommes tentés de croire que c'est la *Fauvette locustelle;* en effet, celle-ci est de la même taille, a le même genre de vie, un plumage varié en dessus des mêmes couleurs; la gorge et les parties postérieures roussâtres ou fauves, avec quelques taches sur la poitrine, avant sa première année; la queue conformée de même, et de deux nuances brunes, dont l'une forme des raies transversales; comme la *Roussette*, elle se tient dans les bois, et vient pendant les chaleurs boire aux mares; mais le reste de la partie historique donnée par Buffon, nous paroît appartenir en très-grande partie à la fauvette d'hiver. *Belon, Hist. nat. des Oiseaux, p.* 338. *fig. page* 339. *Brisson, Ornith. tom.* 5. *p.* 393. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *pag.* 139. *Linnée, édit.* 13. *Motacilla schænobænus, sp.* 4. *L'Europe.*

La Fauvette d'hiver ou Mouchet. 5. *S. Modularis. S. Suprà griseo-fusca; tectricibus alarum apice albidis; pectore cærulescente-cinereo; rostro suprà nigricante, subtùs flavescente; pedibus obscurè incarnatis.*

D'un brun-gris en dessus; couvertures des ailes, blanchâtres à leur pointe; poitrine d'un cendré-bleuâtre; bec, noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous; pieds d'une couleur de chair obscure. (*Pl.* 114. *fig.* 3.)

Cette *Fauvette* semble s'éloigner des autres par son genre de vie et ses habitudes, par moins de gaîté et de vivacité. Son ramage est foible, plaintif et peu varié; c'est ordinairement le matin et le soir qu'elle le fait entendre plus fréquemment; elle se perche alors sur un arbre de moyenne hauteur ou à la cime d'un arbrisseau. Son cri est doux, tremblant, et semble exprimer les syllabes *tit, tit, tit, tit*, répétées à chaque instant. Elle n'émigre point à l'automne; mais elle quitte alors les bois, sa demeure favorite pendant l'été, pour se tenir près des habitations, où elle se cache dans les haies, les buissons et les bosquets qui avoisinent les jardins. Lorsque le froid devient trop rigoureux, elle s'approche des maisons, et surtout des granges et des aires où l'on bat le grain, pour chercher dans la paille les petits insectes et les menues graines qu'elle avale entières: de-là lui est venu, dans divers cantons, le nom de *Gratte-paille.* Elle s'éloigne de ce domicile hivernal aux approches des beaux jours, se tient alors à la lisière des bois, et pénètre au printemps dans les lieux les plus fourrés. Dès les premiers jours de mars, il n'est pas rare de voir le mâle et la femelle s'occuper de la construction de leur nid, qu'ils placent à une moyenne hauteur dans les buissons et les lieux les plus fourrés. Ils le composent d'une grande quantité de mousse, surtout à sa base et sur les côtés, et en garnissent l'intérieur de laine, de bourre et de plumes. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un joli clair, sans aucune tache: les petits naissent très-couverts de duvet.

Les plumes de la tête et du manteau, les pennes et les couvertures supérieures de la queue et des ailes, sont roussâtres et brunes; les grandes couvertures, terminées par une petite tache d'un blanc-roux; les plumes des oreilles, roussâtres, avec un petit trait blanc dans le milieu; la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un cendré ardoisé; les flancs, noirâtres et roux; le ventre et le bas-ventre, blancs dans le milieu; les couvertures inférieures de la queue, blanchâtres et tachetées de brun.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a moins de roux sur la tête et au cou; que les parties inférieures sont d'un cendré pâle, avec des taches plus nombreuses sur les flancs. Le jeune, dans son premier âge, a la nuque et la gorge d'un gris-blanc foiblement tacheté de noirâtre; le devant du cou et la poitrine, roussâtres, avec des taches noirâtres sur la première portion, et brunes sur l'autre; le ventre blanchâtre dans le milieu. *Brisson, Ornithologie, tom.* 3. *p.* 394. *n.* 12. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 151. *pl. enl. n.* 615. *fig.* 1. *L'Europe.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

La Fauvette lusciniole. 6. *S. Polyglotta. S. Olivaceo-grisea; subtùs superciliisque dilutè flava; remige primâ breviore quàm quartâ, interdùm exæquantibus; rostro dilatato, suprà cæruleente, paulò cineraceo, subtùs flavescente; pedibus plumbeis.*

D'un gris-olivâtre en dessus; d'un jaune pâle en dessous et sur les sourcils; la première rémige plus courte que la quatrième, quelquefois de la même longueur; le bec dilaté, d'un bleuâtre un peu cendré en dessus, jaunâtre en dessous; les pieds couleur de plomb.

On rencontre cette espèce dans les taillis, les bosquets, et quelquefois dans les roseaux. Le ramage du mâle a une sorte d'analogie avec celui de l'effarvatte. Bechstein le dit plus suivi, plus continuel que le chant du rossignol ; c'est pourquoi il nomme cet oiseau *bastard nactigall* (rossignol bâtard). Quand il chante, il se perche ordinairement sur une branche sèche et isolée, tend le cou et enfle considérablement la gorge. Ses cris d'amour et de colère semblent exprimer *dague, dague, fidhoi, fidhoi ;* et celui de l'inquiétude peut se rendre par les syllabes *gre, re, re, re, re, re,* prononcées d'un ton aigre. Elle construit son nid dans les buissons élevés, le place à l'angle des branches, et souvent à six ou sept pieds de terre; les matériaux qu'elle emploie sont, pour l'intérieur, l'écorce blanche de bouleau ou des herbes de cette couleur, des coques de chrysalides, et pour l'intérieur, le duvet des plantes et des herbes fines. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs de couleur de chair, avec des taches rares, noires ou d'un rouge sombre.

Cette *Fauvette* a le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un gris-cendré olivâtre, inclinant au vert sur le croupion ; toutes les parties inférieures, d'un jaune pâle, tendant au gris sur les flancs ; les sourcils, les paupières et le pli de l'aile, jaunes ; les grandes couvertures des ailes, d'un gris-brun et bordées de gris-olivâtre ; les pennes des mêmes couleurs, avec une large bordure blanche en dessous ; les dernières secondaires, frangées de blond à l'extérieur ; les pennes de la queue, pareilles en dessus aux primaires des ailes et grises en dessous ; la première, sur chaque côté, d'une nuance plus claire et bordée de blanchâtre ; les couvertures inférieures des ailes, d'un blanc lavé de jaune ; les plumes des jambes de cette teinte et grises. La femelle diffère du mâle par un jaune plus pâle, presque blanc sur la gorge et sur le milieu du ventre ; par une teinte plus terne sur le dessus du corps. Le jeune mâle lui ressemble avant sa première mue, et la jeune femelle, à la même époque, est grise en dessus, blanche en dessous, avec une foible nuance de jaune sur le cou et sur les côtés de la gorge. Cette espèce est connue par les oiseleurs de Paris, sous le nom de *Fauvette de roseaux.* Le bec est aplati jusqu'au-delà du milieu comme celui d'un *gobe-mouche ;* la langue est jaune, coupée carrément à son extrémité et terminée par trois soies roides et courtes ; la bouche, large et couleur de citron ; l'œil grand, d'un brun sombre, entouré d'un cercle jaunâtre très-étroit ; le front un peu aplati. *Bechstein, Tasschenb. Deut. tom.* 3. *p.* 173. *sp.* 10. (*Sylvia hippolaïs.*) 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 200. *L'Europe.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

La Fauvette babillarde. 7. *S. Garrula. S. Suprà cinereo-fusca ; subtùs alba ; vertice, temporibusque maris obscurioribus; rectricibus fuscis, extima margine tenuiore alba ; rostro nigro ; pedibus plumbeis.*

D'un brun-cendré en dessus ; le dessous du corps, blanc ; le vertex et les tempes du mâle, d'une couleur plus sombre ; les rectrices brunes, la plus extérieure blanche sur son bord ; le bec noir ; les pieds couleur de plomb.

Les endroits les plus épais et les plus solitaires des taillis de trois ou quatre ans sont ceux où se plaît cette espèce, dont le mâle, sans sortir de sa retraite favorite, fait entendre un ramage qui a une certaine analogie avec celui de l'effarvatte. Comme il ne met presque point d'intervalle entre les reprises, c'est probablement de ce chant, presque continuel, qu'est venu le nom de *babillarde* que Brisson lui a imposé, et qui lui convient mieux qu'à l'oiseau auquel Buffon l'a appliqué dans le texte de sa *Fauvette babillarde,* qui est, ce qu'on ne peut trop répéter, la grisette de Brisson et de la *pl. enl.* Toutes les deux jettent le même cri *bjie, bjie,* ce qui tend encore à les confondre. La véritable *Babillarde* fait son nid au milieu d'un buisson le plus touffu, le place à trois ou quatre pieds de terre, et lui donne plus de profondeur et d'épaisseur que les autres fauvettes. A des tiges d'herbes grossières, jetées négligemment à la base et sur les contours, succèdent des herbes plus fines, entrelacées d'un peu de laine. Sa ponte est de quatre à six œufs blancs, glacés d'un gris très-clair, pointillés d'olivâtre et de noir sur le milieu, avec des taches de la même couleur, nombreuses et irrégulières vers le gros bout. Les œufs indiqués par Buffon et par Latham ne sont point ceux de cette *Fauvette.*

Le mâle a toutes les parties supérieures d'un joli gris qui incline au brun, et qui est plus sombre sur la tête, en dessous et derrière l'œil ; les parties inférieures sont blanches ; cependant cette couleur n'est pas uniforme sur toutes ; elle est pure sur la gorge et sur le devant du cou, tend un peu au gris sur les côtés de la poitrine et du ventre, et prend un ton roux vers l'anus ; les petites couvertures des ailes sont brunes, de même que les grandes, dont le bord est d'un

gris-roussâtre ; les inférieures sont d'un blanc un peu roux ; les pennes primaires, brunes, frangées de gris-cendré à l'extérieur et de blanc en dessous, du côté interne; les secondaires, bordées de gris-roussâtre en dehors ; les dix pennes intermédiaires de la queue, d'un gris-brun, et d'une nuance plus claire en dehors ; la plus extérieure de chaque côté est blanche sur son bord externe, à sa pointe et en dedans, le long de la tige, ensuite cendrée ; la suivante est terminée par une petite tache blanche, qui se fait encore remarquer à l'extrémité de la troisième et de la quatrième chez les individus peu avancés en âge.

La femelle diffère si peu du mâle, qu'on peut aisément les confondre ; cependant celui-ci a la tête d'un gris plus foncé, qui de plus incline au bleuâtre sur son sommet, lorsqu'il est vieux ; tel est le *Sylvia dumetorum :* enfin, le blanc de la poitrine se rapproche davantage du gris. Les jeunes ont la tête et le dessus du corps d'un gris-cendré uniforme ; les parties inférieures d'un blanc pur, à l'exception des flancs, qui sont d'un gris très-clair.

Nous regardons la *Sylvia sylviella* de Latham, figurée dans cette Ornithologie, *pl.* 115, *fig.* 3, sous le nom de *Fauvette Sylvie*, comme un individu de cette espèce. *Brisson, Ornithologie, tom.* 3. *p.* 384. *n.* 7. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 135. *pl. enl.* 580. *fig.* 3.

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

Le Pégot ou Fauvette des Alpes. 8. *S. Alpina. S. Grisea; gulâ albâ, fusco maculatâ; tectricibus alarum nigricantibus, apice albis; remigibus fuscis; caudâ furcatâ; rectricibus intùs ad apicem maculâ rufescente notatis; rostro suprà nigro, subtùs basi flavescente; pedibus flavescentibus.*

Grise en dessus ; gorge blanche et tachetée de brun ; rémiges brunes ; queue fourchue ; tectrices des ailes noirâtres, blanches à la pointe ; rectrices marquées d'une tache roussâtre à l'intérieur, vers leur bout ; bec noir en dessus, jaunâtre à sa base et en dessous ; pieds jaunâtres. (*Pl.* 116, *fig.* 3, *sous la dénomination très-impropre d'Alouette des Alpes.*)

Le nom que nous avons conservé à cette fauvette, est celui qu'elle porte dans le Haut-Comminge. Il vient de *pée*, qui, en langue vulgaire du pays, signifie un imbécille. Elle habite les Pyrénées et les Alpes, où elle se tient ordinairement sur les pointes les plus élevées et les plus solitaires des montagnes arides. Elle place son nid dans le creux abrité d'un rocher, car elle paroît craindre le vent du nord, lui donne une forme circulaire, et le compose de mousse et de gramen. Sa ponte est de cinq ou six œufs verts. On trouve aussi le *Pégot* sur les hautes montagnes de la Perse. Il est en triple emploi dans la 13e édition du *Systema Naturæ* de Linnée, sous les noms de *Motacilla alpina*, de *Sturnus collaris* et de *Sturnus mauritanus ;* Latham l'a décrit dans son *Index*, sous les deux dernières dénominations ; dans son *Synopsis*, sous celles de *Collared stare, Persian starling* et d'*Alpine warbler :* Bechstein et Meyer en font un genre particulier, sous le nom d'*Accentor.*

Cet oiseau a le dessus de la tête et du cou d'un gris-cendré, qui, sur le dos, est varié de brun ; la gorge tachetée de cette couleur, sur un fond blanc ; la poitrine pareille à la tête ; les parties postérieures, variées de gris plus ou moins blanchâtre et de roux ; les couvertures inférieures de la queue, et les supérieures des ailes, tachetées de noirâtre et de blanc ; les pennes alaires, brunes, avec une bordure extérieure blanchâtre aux primaires et roussâtre aux secondaires ; les couvertures supérieures de la queue, brunes, et frangées de gris-verdâtre et de roussâtre ; ses pennes, terminées par une tache de la dernière teinte sur leur côté intérieur. La femelle diffère du mâle, en ce que ses couleurs sont un peu plus ternes. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 156. *pl. enl. n.* 668. *fig.* 2. *La Daourie, la France et l'Italie.*

L. 6 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

La Fauvette brunette. 9. *S. Fuscescens. S. Fusco grisea; subtùs cinerea; caudâ subtùs nigrâ, cuneatâ; rostro nigro, marginibus basique mandibulæ inferioris corneo; pedibus flavescentibus.*

Le dessus d'un gris-brun ; le dessous cendré ; la queue noire en dessous et cunéiforme ; le bec noir, avec la base et les bords de sa partie inférieure couleur de corne ; les pieds jaunâtres.

Cet oiseau, que l'on trouve dans le Languedoc, et que M. Baillon conserve dans son cabinet, a, dans son ensemble, des rapports avec la *Fauvette pitchou ;* mais il en diffère particulièrement, en ce qu'il n'a aucun vestige de ferrugineux sur son plumage, ni de blanc dans l'aile et à la queue ; de plus, ses proportions et dimensions sont un peu plus fortes, et nous pouvons assurer que c'est une espèce distincte. Il a toutes les parties supérieures d'un brun-gris, tirant un peu, sur la tête, à la couleur d'ardoise ; la gorge

gris-bleuâtre, et le milieu du ventre blanc; la poitrine, les flancs et le bord extérieur des pennes alaires et caudales, gris; la queue, noire en dessous, d'un gris-brun en dessus, de même que les couvertures supérieures et les pennes de l'aile; l'iris, d'un roux-jaunâtre; les orbites, d'une couleur de chair vive; le bec très-fin; les ailes courtes, dépassant de très-peu l'origine de la queue, dont les huit pennes latérales sont étagées, et les quatre du milieu à peu près égales entr'elles. Cet individu est le mâle, et la femelle n'en diffère qu'en ce qu'elle a la gorge blanche. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 17. *L'Europe.*

L. 5 ¼. P.. R. 12.

La Fauvette cendrée ou Grisette. 10. *S. Cinerea. S. Suprà subferrugineo-cinerea; capite cinereo; abdomine albido; hypocondriis rufescentibus; rectrice primâ longitudinaliter dimidiato albâ; secunda apice albâ; rostro fusco; pedibus griseo-fuscis.*

Le dessus du corps un peu ferrugineux; la tête cendrée; l'abdomen blanchâtre; les flancs roussâtres; la moitié de la première rectrice marquée de blanc longitudinalement; la seconde, de cette couleur à sa pointe; le bec brun; les pieds d'un brun-grisâtre.

Buffon ayant confondu cette *Fauvette* et la *Babillarde*, il en est résulté que l'on applique tous les jours le dernier nom à celle de cet article, et celui de *Grisette* à la véritable *Babillarde*, qui est représentée sur la *pl. enl.*, *n.* 380, *fig.* 3; tandis que l'on voit le plumage de la *Grisette* sur la *pl. enl.*, *n.* 579, *fig.* 3. Le mâle chante en s'élevant fréquemment d'un petit vol droit, au-dessus d'une haie, pirouettant à environ vingt pieds de hauteur, et retombant en chantant une petite reprise fort vive, fort gaie, toujours la même, et finissant ordinairement sa chansonnette dans l'intérieur du buisson d'où il étoit parti. Cette espèce est très-commune en France; place son nid à deux ou trois pieds de terre, dans des buissons, et de préférence dans ceux qui sont isolés; quelquefois dans des champs de vesce et de pois. Elle le compose de tiges d'herbe sèche, en dehors, avec quelques flocons de laine sur les côtés, et garnit l'intérieur d'un lit de crin. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc-verdâtre, parsemé de petites taches d'un roussâtre clair et de forme irrégulière.

Le mâle a la tête et le dessus du cou cendrés; une tache noirâtre en avant de l'œil; les tempes et le dessus du corps, d'un gris un peu lavé de ferrugineux; les paupières et la gorge, blanches; la poitrine, nuancée de roussâtre et quelquefois de gris-blanc; le ventre, blanchâtre; les flancs, roussâtres; les grandes couvertures supérieures et les pennes secondaires des ailes, avec une large bordure extérieure de la dernière teinte; la première des primaires, liserée de blanc et de noir; les autres, de roussâtre; toutes d'un brun sombre en dessus, et blanches en dessous; les pennes de la queue, brunes et bordées de gris-roussâtre en dehors, à l'exception de la première de chaque côté, qui est blanche à l'extérieur et d'un gris-blanc, le long de la tige, en dedans, et ensuite d'un gris-brun bordé de blanc jusqu'à la pointe; la seconde est terminée par une tache cunéiforme de cette couleur, et la troisième par un petit trait; l'iris est jaunâtre.

Chez la femelle, le dessus de la tête, du cou et du dos, est d'un gris rembruni; l'espace entre le bec et l'œil, blanchâtre; la poitrine est roussâtre, et les tempes sont fauves. Les jeunes mâles, au printemps qui suit leur première mue, ne diffèrent alors des femelles qu'en ce que la tête et le dessus du cou sont moins rembrunis; que les tempes sont moins fauves et que l'iris est d'un brun-jaunâtre, tandis que chez elle il est brun. Les couleurs de cette espèce varient dans leurs nuances, pendant les deux premières années; des individus ont la tête, le derrière du cou et du corps, d'un gris rembruni, mélangé de fauve; d'autres ont la tête d'un cendré-brun clair, sans aucune apparence de fauve; tous, à cette époque, ont la poitrine roussâtre; mais dans un âge plus avancé, cette teinte est remplacée par du gris-blanc plus prononcé sur les côtés. La *Mésange cendrée* de Brisson et la *Gorge-blanche* de Buffon, sont des individus de cette espèce. *Brisson, Ornithologie, tom.* 3. *p.* 376. *n.* 4. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *in*-4°. *p.* 132. *L'Europe.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

La Fauvette effarvatte. 11. *S. Strepera. S. Suprà olivaceo-grisea; superciliis hypocondriisque rufescentibus; gulâ, abdomine in medio albidis; rostro fusco, subtùs marginibusque albo-flavescente; pedibus cinereo-fuscis.*

Les parties supérieures d'un gris-olivâtre; les sourcils et les flancs, roussâtres; la gorge et le milieu de l'abdomen, blanchâtres; le bec brun en

en dessus ; d'un blanc-jaunâtre en dessous et sur les bords ; les pieds d'un gris rembruni.

Des ornithologistes ont confondu l'*Effarvatte* et la *Fauvette des roseaux* de Buffon, qui ne parle de la première que très-succinctement, à l'article de la *Grive rousserolle*. En effet, la partie historique de sa *Fauvette des roseaux* convient très-bien à l'*Effarvatte*, mais non pas la figure de la *pl. enl.*, *n.* 581, *fig.* 2, qui représente une espèce très-différente. Elle fréquente le bord des rivières, des lacs et des étangs, où elle se tient dans les roseaux, et généralement les lieux où croissent des plantes ; elle en saisit la tige avec ses doigts, et s'élève à leur cime en sautillant. Le chant du mâle, qui se fait entendre pendant le jour, et souvent pendant les nuits calmes, semble exprimer les syllabes *tran*, *tran*, *tran*, répétées douze à quinze fois de suite. Le nid se trouve dans les mêmes endroits ou dans des buissons aquatiques, ordinairement à un pied de l'eau. Il est composé de tiges et de feuilles des plantes de cet élément ; la ponte est de quatre ou cinq œufs verdâtres, avec des taches irrégulières d'un vert-olive, et confluentes vers le gros bout. Dans divers cantons, on donne à cette espèce le nom de *petite rousserolle*, d'après la grande analogie qu'on remarque entre ses couleurs, ses habitudes, son nid et ses œufs, et ceux de cette *Grive*. L'*Effarvatte* a la tête, le dessus du cou et du corps d'un gris tirant à l'olivâtre, principalement sur le croupion ; les sourcils, les paupières, les côtés de la poitrine et du ventre, roussâtres ; la gorge et le milieu de l'abdomen d'un blanc un peu sali ; les bords des couvertures inférieures de la queue, de cette teinte, foiblement lavée de roux ; les petites couvertures des ailes, de la couleur du dos ; les grandes et les pennes, d'un gris rembruni, bordé en dehors de fauve, et de blanc en dedans ; la queue arrondie et pareille en dessus aux pennes alaires, et grise en dessous ; les plumes des jambes, rousses ; le front, alongé et aplati. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses sourcils et ses paupières sont d'un blanc sale ; que ses parties postérieures sont d'un blanc plus pur, et qu'en général ses couleurs sont moins prononcées. Les oiseleurs de Paris appellent cette fauvette *Rossignol de rivière*. *Buffon*, *Hist. nat. des Oiseaux*, *article de la Rousserolle*, 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 182. *L'Europe.*

L. 4 ½ à 5. E.. P.. R. 12.

La Fauvette épervière. 12. *S. Nisoria. S. Griseo-fusca ; subtùs alba ; hypocondriis fuscescenti-cinereo undulatis ; rectricibus decem lateralibus apice albis ; iridibus aureolis ; rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus d'un gris rembruni ; le dessous blanc ; les flancs ondés de gris-brun ; les dix rectrices latérales blanches à la pointe ; l'iris couleur d'or ; le bec et les pieds, bruns.

Cette espèce, qui se trouve en Allemagne, et qui est de passage dans le Piémont, fréquente les taillis des plaines, les haies et les bosquets qui entourent et bordent les prairies. Elle place son nid dans les buissons les plus fourrés, le compose à l'extérieur d'herbes et de petites racines, à l'intérieur de crins et de bourre. La ponte est de quatre œufs d'un gris-blanchâtre, parsemé de taches irrégulières, confluentes, d'un cendré-roussâtre et d'un gris de plomb.

Le cri de cette *Fauvette* ressemble au son que le rossignol fait entendre lorsqu'il prélude, et son chant a de grands rapports avec celui de la *Fauvette cendrée* ou *Grisette*. C'est de toutes les fauvettes la moins agile ; ses mouvemens sont gauches et pesans, mais son vol est très-rapide ; on la voit souvent, dans la saison des amours, s'élever droit en l'air jusqu'à quinze ou vingt pieds, la tête en haut et la queue perpendiculaire ; elle s'arrête alors, descend ensuite lentement, en battant des ailes comme le *Pipi des arbres*, et voltige encore un instant au-dessus du buisson qu'elle vient de quitter.

Cet oiseau a la tête et le dessus du corps d'un gris-brun cendré ; la gorge et les parties postérieures d'un blanc ondulé de gris, rembruni sur les flancs, et lavé de roux sur les côtés de la poitrine ; les petites couvertures des ailes, entourées d'un blanc un peu roussâtre ; les inférieures de la queue, marquées d'un gris-brun ; ses pennes, d'un gris-cendré, et les deux intermédiaires avec des raies transversales, d'une nuance un peu plus foncée et visibles seulement sous un certain aspect ; toutes les latérales terminées par une tache blanche qui prend la forme d'un coin sur les deux premières ; les pennes des ailes sont d'un gris-cendré ; l'iris est d'un jaune ardent.

La femelle diffère du mâle par une couleur plus sombre sur le dos ; blanchâtre en dessous du corps, avec des raies transversales d'une teinte de rouille brunâtre et des bandes d'un gris-brun éteint sur les côtés ; la tache cunéiforme des deux rectrices extérieures est plus petite que chez le mâle, et d'un blanc sale ; les taches des autres sont d'un ferrugineux clair ; les jeunes,

avant leur première mue, sont couverts de taches en forme d'écailles, d'un gris-cendré rembruni sur la gorge, le devant du cou, le haut de la poitrine et sur les flancs. *Bechstein, Naturgesch. deutschlands, B. 3. S.* 547. *n.* 8. 2e *édition du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 184. *L'Europe.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

La Fauvette flavéole. 13. *S. Flaveola. S. Suprà ex olivaceo viridis; subtùs superciliisque flava; remige primâ breviore quàm tertia; rostro utrinquè compresso, suprà cærulescente fusco, subtùs marginibusque flavescente; pedibus fusco-cinereis.*

Le dessus d'un vert-olive; le dessous et les sourcils jaunes; la première rémige plus courte que la troisième; le bec comprimé latéralement, d'un brun-bleuâtre en dessus, jaunâtre en dessous et sur ses bords; les pieds d'un gris-brun. (*Pl.* 115, *fig.* 2, *sous le nom de Fauvette de roseaux.*)

Nous n'avons vu que trois individus de cette espèce, un mâle, une femelle et un jeune, avant sa première mue; elle est rare en France, et on la trouve quelquefois en Lorraine, d'où sont venus les individus dont il vient d'être question. Son plumage a une très-grande analogie avec celui de la *Lusciniole;* mais en comparant les becs de ces oiseaux, l'on saisira facilement les caractères qui les distinguent. En effet, celui de la *Lusciniole* est, comme nous l'avons déjà dit, aplati horizontalement dans une partie de sa longueur, tandis que celui de la *Flavéole* est comprimé latéralement; de plus, celle-ci a la première rectrice un peu plus longue que la quatrième et plus courte que la troisième: il en est autrement chez la *Lusciniole*, la première penne n'est jamais plus longue que la quatrième, et quelquefois un peu plus courte. On nous a assuré que la *Fauvette* de cet article se tient dans les roseaux, au milieu des étangs et des lacs; et nous présumons que c'est elle qui est figurée sur la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 581, *fig.* 2, sous le nom de *Fauvette de roseaux.*

Elle a le dessus de la tête, du cou et du corps d'un vert-olive; les sourcils, le tour de l'œil, le pli et les couvertures inférieures des ailes, la gorge, le devant du cou et les parties postérieures d'un beau jaune; les couvertures supérieures et les pennes des ailes, ainsi que celles de la queue, d'un gris rembruni et bordées d'olivâtre; cette teinte incline au jaune sur le bord externe des pennes secondaires, lesquelles sont, de même que les primaires, blanches en dedans.

La femelle se distingue du mâle par des teintes moins vives. Le jeune, avant sa première mue, ne diffère de l'adulte qu'en ce que la couleur jaune est encore plus pâle que chez la femelle.

On trouve en France trois *Fauvettes* jaunes, qui constituent trois espèces différentes; mais leur plumage ne présentant point des différences assez tranchées, on les confondra toujours, si on ne peut les comparer en nature: telles sont les *Fauvettes lusciniole, flavéole* et *ictérine.* 2e *éditoin du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 185. *L'Europe.*

L. 4 ¼. E.. P.. R. 12.

La Fauvette fluviatile. 14. *S. Fluviatilis. S. Olivaceo-viridis; jugulo albido, maculis longitudinalibus olivaceo-fuscis; rostro fuscescente; pedibus pallidè incarnatis; caudâ cuneatâ.*

Le dessus d'un vert-olive; le devant du cou blanchâtre et tacheté longitudinalement de brun-olivâtre; le bec brunâtre; les pieds d'une couleur de chair pâle; la queue en forme de coin.

Jusqu'à présent l'on n'a point rencontré cette espèce en France; on la trouve en Autriche, sur les bords du Danube, où elle se tient dans les roseaux et dans les broussailles; le chant du mâle semble exprimer les syllabes *zi zi zi zi zi zi zi zi zi zi i i i.* On ne connoît ni son nid ni ses œufs; mais l'on soupçonne qu'elle niche sur les rivages, en terre ou dans un trou entre les racines des saules. Chez le mâle, la tête, le dessus du cou et toutes les parties supérieures sont d'un vert-olive sombre; les sourcils, blanchâtres; la gorge et le devant du cou, de cette même teinte, mais coupés par des taches longitudinales d'un vert-olive rembruni; ces taches descendent jusque sur le haut de la poitrine, qui a son milieu, ainsi que le ventre, d'un blanc sale, nuancé de brun-olivâtre sur les côtés, sur les plumes de l'anus et sur les couvertures inférieures de la queue, dont les pennes sont d'un brun-olivâtre; ces pennes, vues sous un certain aspect, présentent des bandes transversales d'une nuance plus prononcée que la couleur du fond. La femelle ne diffère qu'en ce que les taches de la gorge sont plus pâles et ont moins d'étendue. *Wolf et Meyer, taschenbuch der deutschen Vogelkunde, tom.* 1. *p.* 229. *Nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 186. *L'Autriche.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

La Fauvette des fragons. 15. *S. Ruscicola. S. Cærulescente-cinerea ; capite nigro ; rectrice prima extùs, secunda apice ex toto albis ; caudâ cuneatâ ; rostro nigro, subtùs basi incarnato ; pedibus fuscescente cinereis.*

D'un gris-bleuâtre ; la tête noire ; la première rectrice totalement blanche à l'extérieur, et la seconde à sa pointe ; la queue cunéiforme ; le bec noir, mais couleur de chair à la base de sa partie inférieure ; les pieds d'un gris rembruni.

La dénomination qu'on a imposée à cette *Fauvette*, vient de ce qu'en Provence elle se tient dans les fragons. On la trouve aussi en Sardaigne et aux Canaries. Le mâle a la tête noire jusqu'au dessous des yeux et jusqu'à la nuque ; le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un gris plombé ; le pli de l'aile, la gorge et le milieu du ventre, blancs ; le devant du cou, la poitrine, les flancs et les couvertures inférieures de la queue, d'un gris-bleuâtre un peu plus foncé sur les côtés du ventre ; les pennes des ailes, d'un gris sombre à l'extérieur ; celles de la queue noirâtres. Cette teinte est uniforme sur les quatre intermédiaires, qui sont à peu près égales entr'elles ; la première de chaque côté a son bord extérieur, et les autres ont leur extrémité blanche en dessous ; ses huit pennes sont étagées ; les ailes sont courtes et dépassent peu l'origine de la queue, laquelle a deux pouces et demi de longueur ; l'iris est d'un rouge un peu orangé, et les paupières sont jaunes. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la tête d'un gris-brun un peu cendré, bleuâtre sur les côtés ; les joues brunes, ainsi que toutes les parties supérieures et les côtés des inférieures, qui dans le reste sont blanchâtres. 2e *édition du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 186. *L'Europe méridionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

La Fauvette des joncs. 16. *S. Schœnobænus. S. Testaceo-fusca ; subtùs pallidè testacea ; capite maculato ; remigibus extùs rufo marginatis ; caudâ rotundatâ ; rostro fusco ; pedibus rubescente-fuscis.*

D'un brun-testacé, plus pâle en dessous ; la tête tachetée ; les rémiges bordées de roux à l'extérieur ; le bec brun ; les pieds d'un brun-rougeâtre ; la queue arrondie.

Nous présentons la *Motacilla Schœnobænus* de Linnée, pour être le même oiseau que la *Fauvette* de cet article, non pas d'après la phrase spécifique, prise isolément, telle qu'on la voit dans Latham et Gmelin, car elle ne la caractérise pas d'une manière suffisante, et elle pourroit, en quelque sorte, être appliquée, peut-être avec autant de fondement, à la *Fauvette de marais*, mais d'après la description qu'en fait Retz, qui, selon nous, ne laisse rien à desirer.

On rencontre cette *Fauvette* en France, sur le bord des étangs et dans les marais inondés, où elle se tient dans les joncs, les roseaux et les broussailles. Elle construit son nid près de terre, au centre d'un buisson ou entre les racines des saules, avec des herbes sèches en dehors et en dedans. Les œufs, selon M. Meyer, ont des taches isolées noires et d'un brun jaunâtre sur un fond d'un blanc sale ; Lewin les présente avec des taches d'un verdâtre foncé et quelques grands zigzags sur un fond couleur de bistre. Ils sont, suivant Latham, d'un blanc sale et marbrés de brun. Nozeman les a fait dessiner sur la *pl.* 13 de son ouvrage avec des petites taches brunes sur du blanc-verdâtre ; enfin, l'on nous a assuré qu'ils ressembloient beaucoup aux œufs de la *Fauvette effarvatte :* de quel côté se trouve la vérité ?

La *Fauvette des joncs* a le dessus de la tête et du corps d'un brun-testacé, avec des taches d'un brun sombre sur la première partie et très-peu apparentes sur le dos ; la gorge blanchâtre ; les sourcils, la poitrine et les parties postérieures d'un blanc légèrement teint de jaunâtre ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'une couleur de tan, foncée chez les vieux mâles. Le haut de la poitrine est tacheté de brun chez les adultes, mâles et femelles, et ils ont les sourcils et le dessous du corps d'un blanc un peu sale sur la poitrine, lavé de roussâtre sur les flancs et sur les couvertures inférieures de la queue. Les taches du dos sont prononcées chez les jeunes femelles, et effacées chez les vieilles. Toutes ont le pli de l'aile et ses couvertures inférieures blanchâtres ; les supérieures, les pennes et celles de la queue, brunes et bordées de roussâtre. La queue porte dix à douze bandes transversales d'un brun plus sombre que le fond, apparentes vues obliquement, et invisibles dans toute autre direction. Le plumage de cette espèce est très-sujet à varier ; car, outre les différences indiquées ci-dessus, on voit des individus qui ont les sourcils et toutes les parties inférieures d'un blanc pur ; d'autres ont les sourcils jaunâtres, et le dessous du corps blanc ; tandis que chez d'autres encore, les sourcils sont blancs et les parties inférieures jaunâtres. *Bechstein, Na-*

turgesch. deutschlands, 2te *aufl. B. III. S.* 625. *n.* 19. 2e *édition du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 196. *L'Europe.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

La Fauvette locustelle. 17. *S. Locustella. S. Fusco-viridis, maculis nigricantibus; subtùs flavescens; pectore saturatiore; caudâ cuneatâ; rectricibus mediis apice paulò mucronatis; rostro fusco; pedibus olivaceo-fuscis.*

D'un vert rembruni, tacheté de noirâtre en dessus; d'une teinte jaunâtre en dessous, plus foncée sur la poitrine; la queue cunéiforme; les rectrices du milieu un peu pointues à leur extrémité; le bec brun; les pieds d'un brun-olivâtre.

On ne rencontre pas fréquemment cette *Fauvette* en France; cependant on la trouve aux environs de Paris, dans la Normandie, en Lorraine et en Picardie, mais rarement. Le mâle fait entendre une espèce de ramage pareil au bruit que le grain fait sous la meule; ce ramage est clair, aigu, et semble exprimer au commencement *sr, sr, sr, sr, sr, sr*; en d'autres temps, il gazouille d'une manière très-agréable, et il chante pendant la nuit lorsque le ciel est serein. Le nid est d'une élégante structure, et les œufs sont aussi gros que ceux de la *Fauvette cendrée*, mais plus alongés et d'un bleu pâle ou d'un blanc bleuâtre.

Cette espèce fréquente ordinairement les pâturages, se tient dans l'épaisseur des haies, dans les buissons les plus touffus, les genêts épineux et dans les bruyères. Le mâle arrive le premier au printemps, se perche alors à l'extrémité des branches, et fait entendre la chansonnette dont il a été question ci-dessus.

La *Locustelle* est d'un vert un peu olivâtre, tacheté de brun-noirâtre en dessus; les taches sont petites sur la tête, où elles forment six bandelettes longitudinales, lorsque les plumes sont couchées; ces taches sont plus grandes sur le dos et sur les parties postérieures; une ligne fauve fort étroite passe au-dessus de l'œil; les paupières, la gorge et les parties inférieures sont de cette teinte, qui est claire au milieu du ventre, moins sur la poitrine, foncée sur les côtés, et avec des taches sagittées sur quelques plumes des couvertures inférieures de la queue; les pennes des ailes et leurs couvertures supérieures sont brunes et bordées d'olivâtre sombre; leur pli et leurs couvertures inférieures, roussâtres; les pennes de la queue, larges, d'un brun foncé, avec des raies transversales d'un brun sombre, et qu'on ne distingue bien que lorsqu'on pose la queue obliquement; les deux rectrices intermédiaires sont longues de deux pouces un quart et un peu pointues; les plus extérieures, longues d'un pouce et un peu arrondies à leur extrémité; les autres sont étagées, et d'autant moins arrondies, qu'elles sont plus proches de celles du milieu. Le jeune diffère de l'adulte en ce qu'il a les paupières, la gorge et le dessus du corps d'un blanc un peu chargé de gris sur les côtés, varié de petites taches brunes sur le devant du cou, et en ce que celles des couvertures inférieures de la queue sont plus larges et plus nombreuses. *Brisson, Ornithologie, Supplément, tom. 6. p.* 112. *n.* 82. *pl.* 5. *fig.* 2. (*Fauvette grise tachetée.*) 2e *édition du nouveau Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 198. *L'Europe.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

La Fauvette de marais. 18. *S. Paludicola. S. Suprà nigricante et rufescente varia; subtùs superciliisque flavescente alba; vertice fasciis duabus atris; caudâ rotundatâ; rostro fusco; pedibus pallidè incarnatis.*

Le dessus varié de noirâtre et de roussâtre; le dessous et les sourcils d'un blanc-jaunâtre; deux bandes noires sur le sommet de la tête; la queue arrondie; le bec brun; les pieds d'une couleur de chair pâle.

Le bord des fleuves et des étangs, les marais inondés et remplis de roseaux sont les lieux que cette *Fauvette* habite pendant la belle saison; mais elle les quitte à l'automne et se jette alors dans les champs de pois et de vesces vertes pour y chercher sa nourriture. Elle est tellement grasse dans cette saison, qu'elle ne peut presque pas voler, et devient quelquefois la proie des chiens de chasse. Son nid et ses œufs ne sont pas connus. Les individus que nous avons vus, nous ont été envoyés de la Lorraine et de la Picardie.

Trois bandes longitudinales, dont deux noires et l'autre d'un blanc-jaunâtre, se font remarquer sur le sommet de la tête; les sourcils sont de la dernière teinte, de même que toutes les parties inférieures; mais elle s'éclaircit sur la gorge; le dessus du corps est roussâtre, avec des taches longitudinales sur le milieu de chaque plume, larges sur le dos, étroites, et seulement le long de la tige, sur le croupion et sur les couvertures supérieures de la queue; celles des ailes, ainsi que leurs pennes, sont brunes et bordées de roux foncé. Des individus ont un trait noir sur le milieu des plumes de la poitrine, et

d'autres, sur celles des flancs et sur les couvertures inférieures de la queue, dont les pennes sont pareilles aux ailes, étroites et un peu pointues. La femelle est d'un gris un peu roussâtre sur les parties supérieures, sur les ailes et sur le bord des couvertures caudales, d'une couleur plus claire que celle du mâle en dessous du corps, avec une nuance jaunâtre sur les côtés et sur le haut de la poitrine. *Bechstein, Naturgesch. deutschlands*, 2te *aufl. B.* 4. *S.* 633. *n.* 20. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 202. *L'Europe.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

La Fauvette pipi. 19. *S. Anthoïdes. S. Virescente-fusca; subtùs luteo alba, longitudinaliter fusco maculata; superciliis flavescentibus; caudâ subfurcatâ, nigricante-fuscâ; rostro suprà fusco, subtùs flavescente; pedibus flavo-fuscis.*

D'un brun-verdâtre en dessus; d'un blanc-jaunâtre, tacheté longitudinalement de brun en dessous; la queue un peu fourchue, d'un brun-noirâtre; le bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; les pieds d'un brun-jaune.

Le nord de l'Amérique est le séjour de cette espèce pendant la belle saison, et les îles dites *Grandes-Antilles* sont les lieux où elle passe l'hiver. Elle paroît dans l'état de New-Yorck vers la fin de mars, y reste quelque temps et se transporte ensuite dans des contrées plus boréales. Son plumage présente de tels rapports avec celui des *Pipis* des arbres et des buissons, qu'on les confond souvent au premier aperçu; de plus elle a, comme ceux-ci, l'habitude de chercher sa nourriture à terre, surtout pendant l'automne. Il paroît qu'elle habite aussi dans le nord de l'Europe; car M. Dufresne, naturaliste attaché au Muséum d'histoire naturelle, possède un individu qui a été trouvé en Suède.

Le dessus de la tête, toutes les parties supérieures, les ailes et la queue, sont d'un brun nuancé de vert; on remarque sur les côtés de la tête deux traits d'un blanc-jaunâtre, l'un au-dessus de l'œil, l'autre au-dessous; le *lorum* est noirâtre; la gorge et les parties postérieures sont d'un blanc nuancé de jaunâtre et tacheté de brun noir sur le devant du cou, la poitrine et les flancs; le dessous de la queue est gris. *Vieillot, Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 2. *p.* 26. *pl.* 82. (*Fauvette brune.*) 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 208. *L'Amérique et l'Europe boréales.*

L. 4 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

La Fauvette ictérine. 20. *S. Icterina. S. Olivaceo-cinerea; subtùs superciliisque flava; remige primâ longiore quàm quarta; rostro basi subdilatato, dein tam lato quàm alto; suprà fusco, subtùs flavescente; pedibus flavo-fuscis.*

D'un cendré-olivâtre en dessus, jaune en dessous et sur les sourcils; la première rémige plus longue que la quatrième; le bec dilaté à sa base, ensuite aussi large que haut, brun en dessus, jaunâtre en dessous; les pieds d'un brun-jaune.

Jusqu'à présent nous n'avons vu que deux individus de cette espèce, dont l'un est au Muséum d'histoire naturelle, et l'autre se trouve dans la collection de M. de Riocourt. Elle a un plumage très-ressemblant à celui des *Fauvettes lusciniole* et *flavéole*; mais elle offre d'ailleurs des dissemblances qui nous ont paru spécifiques, comme d'avoir le bec déprimé seulement à sa base; la première rémige sensiblement plus longue que la quatrième et presqu'égale à la troisième; tandis que le bec de la *Lusciniole* est chez tous les individus que nous avons vus, déprimé dans la plus grande partie de sa longueur; que celui de la *Flavéole* est comprimé latéralement dès son origine, et ces deux oiseaux ont leur première rémige plus courte que la quatrième; enfin l'*Ictérine* est plus petite que la première et plus grande que la dernière. Toutes les parties supérieures sont d'un gris-olivâtre; les sourcils, les paupières, la gorge et toutes les parties postérieures, jaunes; les couvertures inférieures des ailes, d'un blanc un peu lavé de jaune; quelques taches brunes vers le dessous du pli de l'aile; les pennes d'un gris-brun, bordées en dehors d'olivâtre, blanches en dessous et sur leur côté interne; les pennes secondaires les plus proches du dos, avec une large frange d'un blanc-jaunâtre à l'extérieur; les pennes caudales pareilles aux pennes alaires en dessus, grises en dessous. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 194. *La Lorraine, l'Europe.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

La Fauvette pitchou. 21. *S. Datfordiensis. S. Saturatè rufo-fusca; subtùs ferruginea; abdomine medio albo; palpebris et iridibus coccineis; rostro pedibusque flavis.*

D'un brun roux foncé en dessus, ferrugineux en dessous; le milieu de l'abdomen blanc; les paupières et l'iris écarlates; le bec et les pieds jaunes.

Le *Pitchou* est d'une extrême mobilité, et se

présente sous diverses attitudes. Quand il pourchasse les insectes et les mouches, sa principale nourriture, il se tient caché dans l'épaisseur d'un buisson, les guette au passage, les saisit au vol et revient de suite à son poste favori. Son cri semble exprimer *cha, cha, cha.* Il ne paroît pas très-sensible au froid, car il passe quelquefois l'hiver en Angleterre, et y reste souvent jusqu'à Noël. On le rencontre non-seulement en Provence, mais aussi dans la Guienne et la Bretagne. Cette espèce construit son nid au haut des genêts épineux, dans la partie la plus fourrée, en compose l'extérieur avec des tiges d'herbes sèches, auxquelles elle joint quelques petits rameaux morts de ces arbrisseaux; l'intérieur est garni de laine et de plumes. Les œufs sont au nombre de quatre ou cinq, d'un blanc un peu verdâtre et couverts de petits points irréguliers, d'un brun-olivâtre et cendrés, très-nombreux et denses au gros bout, sur lequel leur réunion prend la forme d'une zône.

Le mâle a la tête et le dessus du corps d'un cendré foncé; les parties inférieures ferrugineuses, avec des petits traits blancs, presqu'imperceptibles, chez l'individu avancé en âge; le pli de l'aile, le bord de l'aile bâtarde et le milieu du ventre, blancs; les couvertures supérieures des ailes, pareilles au dos; leurs pennes et celles de la queue, noirâtres et frangées de gris-obscur; les deux rectrices les plus extérieures de chaque côté, blanches en dehors et à leur extrémité chez des individus; c'est seulement la première chez d'autres qui est de cette couleur. Les paupières sont orangées et l'iris est d'un rouge-jaunâtre dans les deux sexes; les ailes sont courtes, dépassent à peine l'origine de la queue, qui est longue de deux pouces, et dont les huit pennes latérales sont étagées, et les quatre intermédiaires, égales entr'elles et les plus longues de toutes. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est, en dessus, d'un gris rembruni, plus foncé sur la tête et d'un roux-clair en dessous du corps: des individus ont du roussâtre sur le dessus du corps. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 158. *pl. enl. n.* 655. *fig.* 1. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 209. *L'Europe.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

La Fauvette tachetée. *S. Nævia,* Latham, *index,* n. 29, est une *jeune Bergeronnette de printemps,* donnée mal-à-propos pour une *Fauvette* par tous les auteurs, d'après la description qu'Aldrovande fait de la *bourola* ou *boarina,* nom qui lui vient de ce qu'elle a l'habitude de suivre les bœufs dans les prairies et les pâturages. Quiconque a vu une jeune femelle *Bergeronnette de printemps* sous sa première livrée, ne peut disconvenir que cet oiseau est l'*avicula oblonga* du naturaliste italien, *rostro etiam elongo, ex fusco rubescenti; colore per totum dorsum et caput ex plumbeo cinereo et subluteo mixto; gula et venter totus candicant; pectus verò nigris maculis distinguitur; alæ ex nigro lutescente alboque variæ; cauda longiuscula, nigra, à latere alba; tibiæ et pedes nigricant.* En effet, la taille de cette *Bergeronnette* est oblongue; le dos et la tête présentent un mélange de gris de plomb et de jaunâtre; ces deux couleurs semblent ne former qu'une seule teinte; la gorge et le ventre sont blanchâtres; la poitrine est jaunâtre et tachetée de noir; les ailes, en entier, sont variées de noirâtre, de jaunâtre et de blanchâtre; la première couleur occupe le milieu de chaque plume; la deuxième est sur le bord des pennes secondaires, et la troisième à l'extrémité des petites et des grandes couvertures; la queue est alongée et noire, avec ses deux pennes les plus extérieures blanches de chaque côté. De plus, si l'on a égard au genre de vie et au nid de la *Boarina,* on est convaincu que c'est le même que celui de cette *Bergeronnette* qui se tient toujours de préférence dans les prés et les pâturages, y niche et se plaît à la suite des bestiaux, habitudes totalement étrangères aux *Fauvettes.*

Brisson n'a parlé de cette prétendue *Fauvette* que d'après Aldrovande; cependant il s'écarte de sa description, en disant que les parties supérieures sont variées de brun-roussâtre, de jaunâtre et de cendré. Il s'est mépris en ajoutant que les pennes des ailes sont bordées de blanc; mais si, comme nous, il eût pu comparer au signalement le dessin en couleurs que l'ornithologiste italien a fait de sa *Boarina,* il se seroit aperçu de sa méprise. En effet, le dessin la représente telle qu'Aldrovande l'a décrite, et c'est la fidèle image d'une jeune *Bergeronnette,* avec tous les caractères qui distinguent son espèce, comme d'avoir l'ongle postérieur alongé et droit, si ce n'est à sa pointe, qui est un peu inclinée; la queue longue, égale à son extrémité, et non pas fourchue comme le dit Brisson; les dernières pennes secondaires de l'aile, presqu'aussi longues que les premières: cet attribut, ainsi que celui de l'ongle, ne se rencontre chez aucune *Fauvette.*

Si Buffon eût comparé la description qu'il fait,

d'après Brisson, de sa *Fauvette tachetée*, à l'individu figuré sur la *pl. enl.* 581, *n.* 3, il se seroit aperçu que l'un et l'autre n'ont aucun rapport. Cependant cette figure est l'image d'une *Fauvette tachetée;* mais ce n'est point celle de la *Boarina* des Italiens, ni celle de la *Fauvette tachetée* du texte; c'est la figure de la *Fauvette grise tachetée* du *Supplément à l'Ornithologie* de Brisson, et conséquemment la *Fauvette locustelle.* On se trompe encore tous les jours sur la *Sylvia* ou *Motacilla nævia;* car, dans ce moment, on voit au Muséum d'Histoire naturelle cette dénomination appliquée à la *Fauvette des joncs*, qui est une espèce très-distincte. *Brisson, Suppl. à l'Ornith. tom. 6. p.* 112. *n.* 82.

LA FAUVETTE ROUSSELINE. 22. *S. Fruticeti. S. Fulvo grisea; subtùs rufescente-alba; rectrice primâ basi extùs albâ, dein rufescente; secunda ad apicem maculâ rufâ cuneiformi instructa; tertia apice solo fulva; iridibus fuscis; rostro suprà fusco, subtùs flavescente; pedibus flavescente-plumbeis.*

D'un gris-fauve en dessus; d'un blanc-roussâtre en dessous; la première rectrice blanchâtre à sa base extérieure, ensuite roussâtre; la seconde, avec une tache rousse, cunéiforme à sa base; la troisième, fauve à son extrémité seule; le bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; les pieds d'une couleur de plomb jaunâtre.

Nous ne pouvons nous dispenser d'entrer dans des détails que l'on trouvera peut-être minutieux et fastidieux pour décrire cette *Fauvette*, que l'on persiste à regarder comme une femelle ou une jeune *Fauvette grise*, quoique Bechstein en ait fait avec raison une espèce distincte. Il est vrai qu'elle offre de grands rapports avec la *Grisette;* mais l'ayant examinée avec la plus grande attention, nous avons reconnu que la *Rousseline* se distingue de l'autre (femelle ou jeune), 1°. par la nuance roussâtre répandue sur la plus grande partie de son plumage; 2°. par une taille moins longue; 3°. par les yeux d'un brun foncé; 4°. par la teinte de ses trois premières rectrices; 5°. par la proportion de la première et la quatrième rémige, qui chez elles sont égales, tandis que chez les autres, la première est plus longue que la quatrième. Qu'on ajoute à cela que ses œufs et son ramage diffèrent essentiellement, comme on le verra ci-après. De plus, la *Fauvette cendrée* ou *Grisette* niche dans nos contrées et y est très-commune; la *Rousseline*, au contraire, n'y fait que passer. Pour que celle-ci fût la femelle ou un jeune de l'autre, il faudroit qu'elle eût vêtement pareil, ce qui n'est pas, nous en ayant assuré sur un grand nombre de ces femelles, à quelqu'âge que ce soit. Toutes les *Rousselines* que nous avons vues ne varient entr'elles qu'en ce que leur plumage est plus ou moins roux, ce qui caractérise ici la différence des sexes. Nous les regardons donc comme des individus d'une de ces races constantes, que Buffon appelle espèces très-voisines, qui diffèrent seulement par une taille plus ou moins grande, par des couleurs d'une nuance plus ou moins prononcée, plus ou moins étendue; enfin, par quelques caractères particuliers, mais qui tiennent à la même souche par un grand nombre de ressemblances communes.

Cette *Fauvette* a toutes les parties supérieures d'un léger gris-fauve, un peu plus foncé sur la tête; une ligne étroite d'un blanc-fauve qui part des narines et passe au-dessus de l'œil; les paupières, de la même teinte; la gorge, d'un blanc pur, ainsi que le milieu du ventre; la poitrine et les flancs, d'un roux-blanchâtre; les couvertures supérieures et les pennes des ailes, d'un brun-foncé, avec une large bordure d'un gris-roussâtre à l'extérieur des grandes couvertures et des pennes secondaires, mais étroite sur le côté externe des primaires; les couvertures inférieures, d'un gris-blanchâtre; les pennes caudales, d'un brun clair; les dix intermédiaires bordées de roux en dehors; la première de chaque côté, blanche à l'origine, ensuite roussâtre du côté extérieur, et d'un gris-brun depuis sa base jusqu'au-delà du milieu, d'un roux très-clair le long de la tige, et totalement de cette couleur jusqu'au bout du côté intérieur; la deuxième est d'un blanc-roussâtre, plus foncé à sa pointe, où cette teinte forme une espèce de triangle, et elle se présente comme un trait à l'extrémité de la troisième; les quatre pennes du milieu de la queue sont terminées en pointe, d'égale longueur, et dépassent les autres qui sont un peu étagées; le dessous des doigts et les coins de la bouche sont jaunes. La femelle diffère peu du mâle; sa couleur rousse est moins vive et moins prononcée.

Nous n'avons point vu cette espèce en France pendant l'été; mais Bechstein l'ayant observée en Allemagne dans cette saison, nous dit qu'elle fréquente les endroits montagneux couverts de broussailles et de buissons; qu'elle place son nid dans une touffe de framboisiers ou d'épines noires les plus sombres; que sa ponte est de quatre ou

cinq œufs blancs, jaspés de brun rembruni, avec des points d'un roux foncé. Il ajoute qu'on peut ranger cette *Fauvette* parmi nos oiseaux les meilleurs chanteurs, quoique sa voix ne soit pas aussi flûtée que celle du *graue Grasmücke* (l'espèce suivante). Cependant, à l'aide de quelques coups de gosier très-éclatans, son chant d'amour est varié d'une manière fort agréable. *Bechstein, Naturgesch. deutschlands*, 2te *aufl. B. III. p.* 530. *Buffon, pl. enl. n.* 581. *fig.* 1. *sous le nom de Fauvette rousse.* 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 214. *L'Europe.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

La Fauvette Ædonie ou bretonne. 23. *S. Ædonia. S. Subfuscescente-grisea; subtùs cinereo-alba; tectricibus alarum inferioribus flavescentibus; rostro fusco; pedibus fusco-cinereis.*

D'un gris rembruni en dessus; d'un blanc-cendré en dessous; les couvertures inférieures des ailes jaunâtres; le bec brun; les pieds d'un gris rembruni.

On peut diviser cette espèce en deux races, dont l'une est un peu plus forte que l'autre; mais toutes les deux portent la même livrée. Ces *Fauvettes*, qui arrivent dans nos contrées plus tard que les autres, habitent dans les taillis, les bosquets, les vergers, et souvent dans les jardins au milieu des villes, pourvu qu'il y ait des charmilles et des arbres d'une certaine élévation. C'est pourquoi le nom d'*Hortensis* que lui ont imposé les ornithologistes allemands, lui convient mieux qu'à tout autre, et surtout qu'à la *Fauvette grise*, que Gmelin et Latham appellent ainsi; car il indique une habitude qui lui est totalement étrangère; mais cette épithète pouvant donner lieu à des méprises, puisqu'elle est appliquée à deux espèces différentes, on a cru devoir la remplacer par celle d'*Ædonia*, pour la *Fauvette* de cet article, d'après la beauté de son ramage. Les oiseleurs de Paris l'appellent *Bretonne*. Elle ne fréquente guère les buissons, mais elle se plaît à la cime des arbres de moyenne hauteur et des grands taillis, où le mâle déploie tous les charmes de son gosier. Sa voix a moins d'éclat que celle de la *Fauvette à tête noire*, mais elle est aussi mélodieuse, et ses reprises paroissent plus variées. Son cri est le même que celui de cette *Fauvette*, et il le répète souvent lorsqu'il a de l'inquiétude pour sa progéniture. L'*Ædonie* construit son nid presqu'à découvert dans les charmilles, sur les grands arbrisseaux, et rarement ailleurs. Il est d'une foible consistance, fait à claire-voie, avec des tiges d'herbes à l'extérieur et des crins en dedans; sa coupe est d'une moyenne grandeur et peu profonde. La ponte se compose ordinairement de quatre œufs, marbrés de deux nuances brunes sur un fond d'un blanc sombre et sale. On reconnoît les œufs de la grande race en ce qu'ils sont un peu plus gros, et aux taches qui sont d'une couleur plus pâle; du reste, il n'y a point de différence.

Nous avons reconnu depuis peu que la petite *Fauvette* de Brisson et la *Passerinette* de la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 579, *fig.* 2, n'appartiennent point à cette espèce, comme on le dit dans la 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat.* Des individus n'ont point de vert-olive sur leurs parties supérieures; ce sont ordinairement des femelles ou des mâles chez qui, pendant l'été, cette couleur disparoît presqu'en entier; mais après la mue elle reparoît, et alors la teinte roussâtre est plus étendue et plus prononcée.

Toutes les parties supérieures sont d'un gris un peu rembruni et un peu lavé de vert-olive; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps, d'un gris-blanc, inclinant au brun sur la poitrine, très-clair sur les autres parties, et lavé de roussâtre sur les flancs; une tache blanchâtre est située près du front, entre le bec et l'œil; le pli de l'aile, les paupières, les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur; les pennes des ailes, d'un gris sombre, frangées en dehors d'une nuance plus claire et bordées de blanc en dessous; leurs couvertures inférieures, d'un blanc légèrement teint de jaune; les pennes de la queue pareilles à celles des ailes en dessus, et d'un cendré très-clair en dessous. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus du corps d'un gris moins rembruni, sans nulle apparence de vert-olive, et les flancs très-peu ou point lavés de roussâtre. *Latham, Index.* (*Sylvia hortensis.*) *L'Europe.*

L. 5 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

La Fauvette brune de Belon est rapportée par Buffon à la *Fauvette babillarde* de son texte, mais il est très-douteux que ce rapprochement soit juste; car notre patriarche de l'ornithologie signale la femelle de sa *Fauvette brune*, en disant qu'elle a le dessus de la tête tannée, ayant cela de particulier comme la femelle du *Rossignol de muraille*, à qui le dessus de la tête est noir. Certes la femelle de cette *babillarde* n'a pas le dessus de la tête couleur de tan; n'est-ce pas plutôt la *Fauvette à tête noire femelle*, dont parle

parle Belon ? ce qui paroît très-vraisemblable, attendu qu'elle a le dessus de la tête tanné, et d'autant plus, que le nom de *Plombé* qu'il donne à sa *Fauvette brune*, ne peut convenir à la *Fauvette babillarde*, mais caractérise très-bien la *Fauvette à tête noire* mâle, qui a le cou en entier et le devant de la gorge d'un gris-plombé clair, et le dessus de la tête noir. En outre, si l'on a égard à la partie historique de sa *Fauvette brune* ou *plombée*, on voit qu'elle convient, sous tous les rapports, à la *Fauvette à tête noire* mâle. « Peu s'en fault, dit-il, qu'elle ne chante aussi bien que le rossignol, tellement qu'en notre France on l'enferme en cage et la tient-on au lieu de rossignol..... L'on ne sauroit se trouver en été en quelque lieu ombrageux, le long des eaux, qu'on n'oie ces *Fauvettes* chantant à gorge déployée, si haut qu'on les oit d'un grand demi-quart de lieue ; pourquoi c'est un oiseau jà cogneu en toutes contrées. » On ne peut disconvenir qu'un chant qu'on entend d'aussi loin ne peut être que celui de la *Fauvette à tête noire*, dont le gosier est souvent comparé à celui du *Rossignol*, et que par ce motif l'on garde en cage, ce qu'on ne fait pas pour la *Babillarde*, dont le ramage a peu d'étendue et n'a aucune analogie avec celui du *Rossignol*. *Belon, Histoire nat. des Oiseaux, p.* 349. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5, article de la *Fauvette babillarde.*

La Fauvette aquatique. *S. Aquatica. S. Rufescens, fusco maculata ; abdomine, uropygio maculâque pone oculos albidis; fasciâ alarum albâ.*

Scopoli, que presque tous les auteurs ont copié, a présenté cet oiseau comme une espèce particulière, sous la dénomination de *Sylvia schœnobænus ;* mais on voit par la description qu'il en fait, qu'il s'est mépris, et que cette prétendue espèce n'est autre chose qu'un *Tarier* femelle ou un jeune mâle après sa première mue. Elle a, selon lui, les parties supérieures d'un roux pâle, tacheté de brun ; la gorge et la poitrine inclinant au roux ; le ventre et le croupion blancs ; une tache blanchâtre au coin extérieur de l'œil ; une bande de cette couleur à la base des ailes ; les pennes de la queue pointues : elle niche à terre, et souvent on la voit perchée à la cime des plantes. Quand on a sous les yeux un *Tarier* femelle ou un jeune mâle, l'on s'aperçoit facilement que cette description leur convient parfaitement ; en effet, ils ont toutes les parties supérieures, la gorge et la poitrine des mêmes teintes que cette prétendue *Fauvette aquatique ;* le ventre pareil ; les taches blanches du coin de l'œil, celle de la base de l'aile, les pennes de la queue, pointues. La seule différence qu'on remarque, consiste dans la couleur du croupion, qui, chez les *Tariers*, n'est pas blanche, mais semblable au dos. Mais comme ils ont la queue de cette couleur à sa base, ne seroit-ce pas ce qui a donné lieu à l'attribuer au croupion ? De plus, ce sont bien les *Tariers* qui se tiennent dans les prairies, nichent à terre et se perchent à la cime des plantes ; genre de vie qu'on ne remarque chez aucune *Fauvette. Scopoli, Ann.* 1. *p.* 158. *n.* 235. *Buffon, édition de Sonnini, tom.* 51. *p.* 132. *Latham, general Synopsis, tom.* 2. *part.* 2. *p.* 419. *n.* 8, *et Index, p.* 246. *n.* 11. *Linnée, Systema nat. edit.* 13. *n.* 258. *L'Italie.*

** La Fauvette a tête noire de Sardaigne. 24. *S. Melanocephala. S. Ex virescente cinerea ; subtùs grisea ; vertice nigro ; oculorum fasciâ rubrâ.*

D'un gris-verdoyant ; grise en dessous ; *vertex* noir ; bande oculaire rouge.

Voilà encore un de ces oiseaux dont une description trop succincte jette dans l'incertitude, quand il s'agit de les déterminer.

Cette *Fauvette*, qu'a indiquée Cetti, est donnée par Latham et Gmelin pour une espèce particulière ; Sonnini, au contraire, la présente comme une variété de notre *Fauvette à tête noire ;* cependant elle en diffère par une taille plus petite, par ses parties supérieures qui sont d'un gris verdâtre, par un trait rougeâtre au-dessus des yeux ; de plus, Cetti assure qu'elle chante peu. En voilà certainement assez pour rejeter l'opinion de Sonnini et adopter le sentiment des deux autres naturalistes. Quant à nous, nous sommes tentés de croire qu'elle se rapproche de la *Fauvette des fragons*, qu'on trouve aussi en Sardaigne, et que ces auteurs n'ont pas connue. Il faut néanmoins la voir en nature pour la bien déterminer ; car, à l'exception de l'historien sarde, aucun ornithologiste ne dit l'avoir vue en nature. *Cetti, Uccelli di Sardigna, p.* 215. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 51. *p.* 104. *L'Europe.*

** La Fauvette moschite. *S. Moschita. S. Plumbea ; pileo rufescente.*

De couleur de plomb ; dessus de la tête roussâtre.

Il en est de cet oiseau comme du précédent ; l'on n'est pas d'accord sur la place qu'il doit occuper. Latham et Gmelin en font une espèce

particulière, et Sonnini le présente pour une jeune *Fauvette à tête noire.* Les mêmesmotifs qui nous ont laissé en suspens sur la *Fauvette* dont il est question ci-dessus, s'appliquent aussi à celle-ci. *Cetti, Uccelli di Sardigna, p.* 215. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 51. *p.* 105. *L'Europe.*

La Fauvette rousse. *S. Rufa. S. Griseo-rufa; subtùs superciliisque rufescentibus; rostro griseo-fusco; pedibus fuscis.*

D'un roux-gris; roussâtre en dessous et sur les sourcils; bec d'un gris-brun; pieds bruns.

Nous avouons notre insuffisance pour déterminer cette *Fauvette* d'Europe sans crainte de nous tromper. En effet, son signalement et sa partie historique ne sont pas complets; de plus, les figures qu'on en a publiées sont très-incorrectes : en effet, son image est très-mauvaise dans les oiseaux de Belon, et elle manque d'exactitude sur la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 581, *fig.* 2, si l'on cherche à la faire concorder avec la description; car elle la représente plus grande que dans le texte, et avec des plumes blanchâtres à la queue dont il n'est pas fait mention. Buffon et Brisson citent dans la synonymie le *muscicapa minima*, tab. 24 de Frisch; si ce rapprochement est exact, nous croyons alors que cette *Fauvette* est le *Pouillot collybite;* mais le nid et les œufs que lui donne le Pline français, ne sont pas les siens, mais bien ceux de la *Fauvette ædonie* ou *bretonne;* enfin, la figure 2 de la *pl. enl.* citée ci-dessus, représente très-bien la *Fauvette rousseline. Voyez* ci-dessus, pag. 423. *Brisson, Ornithologie, tom.* 5. *p.* 387. *n.* 8. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 146.

* La Fauvette couronnée d'or. 25. *S. Coronata. S. Nigro maculata; pileo, hypocondriis uropygioque flavis; fasciâ per oculos gulâque nigris; rostro pedibusque nigris.*

Tachetée de noir en dessus; le sommet de la tête, les flancs et le croupion jaunes; une bande à travers l'œil et la gorge noires; le bec et les pieds noirs. (*Pl.* 116. *fig.* 4, *sous le nom de Fauvette de New-Yorck.*)

Il résulte des observations faites avec la plus grande exactitude dans l'Amérique septentrionale, que cette *Fauvette* ne porte pas en toutes saisons ni dans les diverses périodes de son âge, une livrée totalement pareille; ce qui a donné lieu à de doubles emplois spécifiques. En effet, elle est décrite : 1°. sous le nom de *Fauvette ombrée* ou de *Fauvette tachetée de la Louisiane;* 2°. sous celui de *Figuier grasset;* 3°. de *Figuier du Mississipi;* tous sont la *Fauvette couronnée d'or* sous son plumage d'automne; 4°. le *Figuier à ceinture* est cette même *Fauvette* en habit d'été, et l'individu présenté comme la femelle, est un jeune mâle après sa première mue.

Le mâle de cette espèce a, dans la saison des amours, le front gris et marqué de noir; le sommet de la tête d'un jaune d'or, bordé de noir; les sourcils, blancs; les tempes, les joues, et un trait à travers l'œil, noirs; le croupion et deux taches sur les côtés de la poitrine, jaunes; le dessus du cou gris; le dos varié de noir et de gris; les couvertures supérieures des ailes noires, bordées et terminées de blanc; le devant du cou, noir, de même que les pennes alaires et caudales, qui sont bordées de gris à l'extérieur; les trois rectrices de chaque côté de la queue, terminées en dedans par une grande tache blanche; le dessous du corps, de cette couleur, avec des taches noires sur la poitrine et sur les flancs.

La femelle a une bandelette noire sur les côtés de la tête; du gris rembruni varié de noirâtre sur les parties supérieures; les taches noires des flancs plus petites et moins prononcées que celles du mâle; et un jaune moins étendu, moins éclatant sur la tête, le croupion et les côtés de la poitrine.

Chez le jeune, immédiatement après sa première mue, la gorge et le dessous du corps sont d'un gris-blanc, varié de taches brunes sur la poitrine, le ventre et les flancs; le sommet de la tête, les côtés de l'estomac et le croupion, d'un jaune pâle; le dessus du cou et le dos, d'un gris-brun, plus foncé sur le milieu de chaque plume; les couvertures et les pennes des ailes, noirâtres. Enfin, le même, sous son premier plumage, est d'un gris-brun sur toutes les parties supérieures, d'un blanc varié de brun sombre sur les inférieures, et il a la tête et les côtés de la poitrine sans taches jaunes.

Cette espèce paroît dans l'Etat de New-Yorck par troupes assez nombreuses, aux mois de septembre et de mai, mais elle y reste peu de temps; elle niche dans le nord, en revient à l'automne, et ne fait que passer dans les Etats-Unis pour se rendre dans le sud, où elle reste jusqu'au printemps. *Brisson, Ornith. tom.* 6. *Supplément, p.* 110. (*Figuier cendré tacheté de Pensylvanie.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 312. (*Figuier couronné d'or.*) *Vieillot, Hist. des Oiseaux de*

l'Amérique septentrionale, tom. 2. p. 24. pl. 78, le mâle, pl. 79, le jeune. Les Etats-Unis.

L.. S.. E.. P.. R. 12.

* LA FAUVETTE A COU JAUNE. 26. *S. Pensilis. S. Grisea; abdomine superciliisque albis; collo subtùs flavo; alis albo nigroque fasciatis; rectricibus quatuor lateralibus albo maculatis; rostro fusco; pedibus virescente fuscis.*

Le dessus gris; l'abdomen et les sourcils blancs; le cou jaune en dessous; les ailes rayées de noir et de blanc; les quatre rectrices latérales tachetées de blanc; le bec brun; les pieds d'un brun-verdâtre. (*Pl.* 117. *fig.* 1.)

Le nom que l'on a conservé à cette espèce, est celui qu'elle porte à Saint-Domingue, où on la connoît encore sous celui de *Chardonneret*, sans doute d'après quelques rapports dans son chant, qui d'ailleurs a de l'analogie avec le ramage du *Guit-guit sucrier*. Chez le mâle, le sommet de la tête est d'un gris-noir, plus clair sur le dessus du cou et plus foncé sur le dos; les sourcils sont blancs; le lorum est noir; les couvertures des ailes ont des mouchetures noires et blanches, disposées par bandes horizontales; leurs pennes sont tachetées de blanc, et bordées de gris-blanc à l'extérieur; la gorge, le devant du cou et la poitrine, jaunes; les flancs, grivelés de blanc et de gris-noir; le ventre est blanc. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont plus ternes. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 165. *pl. enl. n.* 686. *fig.* 1. *Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 2. *p.* 20. *pl.* 72. *Saint-Domingue, les Etats-Unis.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LA FAUVETTE VERTE DE CEYLAN. 27. *S. Singalensis. S. Suprà viridis, variegata; subtùs flava; collo inferiori aurantio; rostro fusco.*

Verte et variée en dessus; jaune en dessous; devant du cou orangé; bec brun. (*Pl.* 120. *fig.* 4.)

Un vert à reflets couvre les parties supérieures; une couleur jaune, qui prend un ton orangé sur le devant du cou, règne sur les parties inférieures. *Brown, Illust., p.* 36. *tab.* 15. *Buffon, édition de Sonnini, tom.* 52. *p.* 99. (*Figuier vert de Ceylan.*) *Les Grandes-Indes.*

* LA FAUVETTE BLEUE DE MADAGASCAR. 28. *S. Livida. S. Griseo-cærulescens; abdomine albido; remigibus caudâque nigris; rectricibus exterioribus albis; rostro pedibusque plumbeis.*

D'un gris-blanc en dessus; abdomen blanchâtre; ailes et queue noires; rectrices extérieures blanches; bec et pieds couleur de plomb. (*Pl.* 120. *fig.* 2.)

On trouve cette espèce, non-seulement à Madagascar, mais encore dans l'île de France. Le mâle a les parties supérieures d'un gris-bleu; les inférieures d'une nuance plus pâle, qui dégénère jusqu'au blanc sur le bas-ventre; les pennes des ailes noirâtres et bordées de bleu à l'extérieur; la queue longue de près d'un pouce et demi, noire, avec ses deux pennes extérieures blanches. L'individu figuré sur la *pl. enl.*, *n.* 705, *fig.* 1, est donné par Buffon pour la femelle de cette espèce; mais Gmelin et Latham en font une espèce particulière, sous la dénomination de *Sylvia mauriciana*. Il a le bec noirâtre; le dessus du corps d'un gris-bleu; le dessous blanc; les ailes et les pennes de la queue pareilles à celles du mâle; les pieds bleuâtres, et trois pouces trois quarts de longueur totale. *Buffon, Hist. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 282. *pl. enl. n.* 705, *fig.* 3, *le mâle, sous le nom de Figuier de Madagascar, et fig.* 1, *la femelle, sous la dénomination de Figuier de l'île de France.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* LA FAUVETTE A TÊTE CENDRÉE. 29. *S. Maculosa. S. Nigro maculata; suprà viridi-olivacea; subtùs uropigyoque lutea; capite cinereo; fasciâ alarum duplici; rectricibus lateralibus medio intùs albis; rostro pedibusque nigricantibus.*

Tachetée de noir; d'un vert-olive en dessus; jaune en dessous et sur le croupion; double bande sur les ailes; rectrices latérales à moitié blanches à l'intérieur; bec et pieds noirâtres. (*Pl.* 120. *fig.* 3.)

Les aborigènes de la baie d'Hudson ont imposé à cette espèce le nom de *Kimmevan apay kuteschich*, parce que le mâle fait entendre une voix perçante, surtout lorsqu'il pleut et tant que la pluie dure. Cette espèce, qui niche dans cette contrée boréale, se montre dans le centre des Etats-Unis au printemps et à l'automne. Elle construit son nid dans les saussaies, avec des herbes sèches à l'extérieur et des plumes en dedans. La ponte est de six œufs d'un blanc sale, tacheté de gris-brun.

Le mâle a le dessus de la tête d'un gris-cendré, bordé par une bandelette noire, qui, du front, s'étend sur les côtés et se perd à l'occiput; une tache blanche est à l'extérieur de l'œil; les paupières sont de cette couleur; l'iris est noirâtre; le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert-olive

sombre et tachetés de noir ; le croupion est jaune, de même que la gorge et les parties postérieures jusqu'au bas-ventre, avec des taches noires sur le devant du cou, la poitrine et les flancs ; l'abdomen est blanc ; la partie antérieure de l'aile, grise et variée de noir ; les moyennes et grandes couvertures des ailes sont de ces mêmes couleurs à leur base et blanches dans le reste ; leurs pennes, noirâtres et bordées de gris ; les deux pennes intermédiaires de la queue totalement noires ; les autres, blanches sur leur milieu.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que sa tête est cendrée, sans aucun vestige de blanc et de noir. *Edwards, Oiseaux, pl.* 226, *femelle. Vieillot, Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 2. *p.* 33. *pl.* 93, *mâle. L'Amérique septentrionale.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette tigrée. 30. *S. Tigrina. S. Suprà olivaceo-viridis ; subtùs flava ; collo pectoreque nigro maculatis ; pone oculos maculâ rufâ ; fasciâ alarum albâ ; rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus d'un vert-olive ; le dessous jaune ; le devant du cou et la poitrine tachetés de noir ; une tache rousse derrière l'œil ; l'aile traversée par une bande blanche ; le bec et les pieds noirâtres. (*Pl.* 120, *fig.* 4, *sous le nom de Figuier tacheté de jaune.*)

Buffon a décrit cette espèce sous la dénomination de *Figuier tacheté de jaune ;* il auroit mieux valu dire tacheté de noir, car ce sont des taches de cette couleur qui sont répandues sur un fond jaune. Le mâle a la tête et le dessus du corps d'un vert-olive ; les sourcils d'un brun-jaune ; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les couvertures inférieures de la queue, de cette couleur et tachetés de noir ; le ventre et les jambes d'un jaune pâle, uniforme ; les grandes couvertures supérieures des ailes, terminées de blanc, ce qui donne lieu à une bande transversale ; les pennes et celles de la queue d'un vert-olive obscur ; les deux rectrices latérales blanches à l'extérieur sur la moitié de leur longueur.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a des taches brunes sur les parties inférieures ; le bord extérieur des couvertures et des pennes alaires et caudales d'un gris-blanc ; les parties supérieures d'un vert-olive rembruni, et le dessous du corps d'un jaune moins vif. Cette espèce passe au printemps dans la Pensylvanie et les Etats limitrophes. *Edwards, Ois. Glan. pl.* 707. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 293. *Brisson, Ornith.* 3. *p.* 513. *n.* 62. (*la femelle, sous le nom de Figuier brun du Canada.*) *Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 2. *p.* 34. *pl.* 94 (*le mâle*).

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette gris de fer. 31. *S. Cærulea. S. Supernè griseo-cærulea ; subtùs albida ; caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Le dessus d'un gris-bleu ; le dessous blanchâtre ; la queue, le bec et les pieds noirs. (*Pl.* 121, *fig.* 1, *sous le nom de Figuier gris de fer.*)

Cette espèce habite dans les taillis et les bosquets des Etats-Unis, où elle reste pendant tout l'été. Elle construit son nid avec beaucoup d'art, le place à la cime d'un buisson ou d'un arbrisseau, lui donne une forme cylindrique, le compose de mousse à l'extérieur, ensuite de crins, et en garnit l'intérieur d'une sorte de bourre qui entoure les boutons de certains arbres et du duvet des plantes. Sa ponte est de cinq œufs blancs, tachetés de gris.

Le mâle ne se distingue de la femelle que par un trait noir sur le front et au-dessus des yeux ; du reste, l'un et l'autre ont la tête, le cou et tout le corps d'un joli gris-bleuâtre, qui blanchit sur les parties inférieures ; les pennes des ailes, bordées du même gris sur un fond brun ; le gris est presque blanc sur les bords des pennes secondaires les plus proches du dos ; les pennes de la queue sont noires, à l'exception de la première de chaque côté qui est blanche, si ce n'est sur sa tige ; la deuxième porte cette couleur sur la moitié de sa longueur, et la troisième seulement à son extrémité.

Le *Figuier à gorge cendrée* (*Sylvia cana*) est un jeune individu de cette espèce.

Le *Figuier à tête noire de Cayenne, pl. enl.* de Buffon, *n.* 704, *fig.* 1, est donné par Latham pour une variété de la première ; en effet, tout son plumage offre les mêmes couleurs, à l'exception de la tête, des pennes des ailes et des six rectrices intermédiaires de la queue, qui sont noires. Cependant nous croyons que cette *Fauvette*, que l'on trouve à Cayenne et qu'on ne rencontre point dans les Etats-Unis, où l'autre est commune, constitue une espèce distincte. *Edwards, Glan. pl.* 302. *Brisson, Ornithologie, Supplément, tom.* 6. *p.* 107. *n.* 79, *sous le nom de Figuier cendré de Pensylvanie. Buffon, tom.* 5. *p.* 309. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette acutipenne. 32. *S. Oxyura. S. Suprà rufa; subtùs flava; abdomine albo; rostro nigro; pedibus dilutè fuscis; caudâ acutâ.*

Rousse en dessus; jaune en dessous; abdomen blanc; bec noir; pieds d'un brun-clair; queue pointue.

M. le Vaillant, qui le premier a décrit cette espèce, l'a rencontrée dans ses voyages en Afrique. Le mâle est d'un roux vif sur la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les ailes et la queue; d'un jaune citron sur la gorge, sur les parties postérieures jusqu'au bas-ventre, qui est blanc, de même que les couvertures inférieures de la queue. Les deux premières pennes primaires et l'extrémité des sept ou huit suivantes, sont brunâtres; les pennes de la queue sont étagées et terminées en pointe.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a du jaune que sur la gorge, et que la couleur blanche de toutes les parties postérieures est salie de roux sur les flancs. *Le Vaillant, Histoire des Oiseaux d'Afrique, pl.* 133. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 61. *L'Afrique méridionale.*

* La Fauvette habit-uni. 33. *S. Campestris. S. Griseo-fusca, capite virescenti-cinereo; rectricibus fuscis; abdomine albido; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Le dessus gris; la tête d'un gris-verdâtre; les rectrices brunes; l'abdomen blanchâtre; le bec noir; les pieds bruns. (*Pl.* 121. *fig.* 3.)

Montbelliard a placé cet oiseau avec ses demi-fins, parce qu'il a le bec plus fort et plus gros que ne l'ont ordinairement les *Fauvettes.* Ce bec, selon Edwards, qui le premier a fait connoître cette espèce, est assez fort, mais pas autant que celui d'un oiseau qui vit de graines: il est pointu vers le bout et un peu recourbé en en bas. La tête et le cou sont d'un cendré tirant un peu au vert; le dos, les ailes et la queue, bruns; le dessous des pennes est presque cendré; la poitrine, d'un blanc tacheté de brunâtre, de même que le ventre, les cuisses, les couvertures des ailes et de la queue. *Edwards, Oiseaux, pl.* 122. *fig.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 336. *Brisson, Ornithologie, Suppl., p.* 100, *sous le nom de Fauvette de haie de la Jamaïque. L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette tachetée de rougeatre. 34. *S. Æstiva. S. Viridi-olivacea; subtùs flava; collo subtùs pectoreque maculis rubescentibus; rectricibus lateralibus intùs luteis; rostro pedibusque nigricantibus.*

D'un vert-olive en dessus; jaune en dessous; devant du cou et poitrine tachetés de rougeâtre; rectrices latérales jaunes en dedans; bec et pieds noirâtres. (*Pl.* 122, *fig.* 3, *sous le nom de Figuier tacheté.*)

Cet oiseau donne à son nid une jolie forme, le construit sur le triangle des branches d'un petit arbuste, au milieu ou très-près d'un buisson de ronces, le compose de lin ou d'étoupes arrangées circulairement et fortement entrelacées autour d'une petite branche isolée, et en garnit l'intérieur de crins, de duvet et de fougère. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc terne et très-couverts de taches d'un brun pâle près du gros bout. On rencontre cette espèce dans les Etats-Unis, où elle arrive au printemps, y reste pendant toute la belle saison, et d'où elle part à l'automne pour passer l'hiver dans les Grandes-Antilles, et même à Cayenne.

Le mâle a la tête, la gorge et les parties postérieures d'un beau jaune, parsemé de taches rougeâtres sur le bas du cou, la poitrine et les flancs; le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes et le bord extérieur des pennes, d'un vert-olive; celles-ci brunes, de même que les pennes caudales, qui sont bordées de jaune.

Chez la femelle, les taches sont moins nombreuses et d'une nuance moins vive; de plus, sa tête est d'un vert-olive. Les jeunes mâles diffèrent des adultes en ce qu'ils ont le dessus de la tête d'un vert-olive; du blanc-jaunâtre sur les côtés et sur la gorge; du jaune pâle sur la poitrine et sur le ventre; de l'olivâtre à l'extérieur des pennes et des couvertures alaires; du jaune rembruni en dessous des pennes caudales. Ils sont, avant leur première mue, blancs sur la gorge, d'un vert mélangé de gris sur les parties supérieures, et d'un jaune très-pâle sur les inférieures.

Les *Figuiers à gorge blanche* de Buffon (*Sylvia albicollis*), mâle et femelle, sont des individus jeunes avant et après leur première mue. Cette *Fauvette* est encore la *Mésange jaune* de Catesby, *pl.* 63, rapportée mal-à-propos par Gmelin et Latham, comme variété, au *Pouillot* et au *Roitelet jaune* d'Edwards, *pl.* 278, *fig.* 2, ou le *Pouillot nain. Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 492. *n.* 21 (*Figuier du Canada*). *Buffon,*

tom. 5. p. 285 (Figuier tacheté). L'Amérique septentrionale.

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette altiloque. 35. *S. Altiloqua. S. Suprà olivaceo-fusca; subtùs alba, flavescente maculata; superciliis rufescente-albis; rostro pedibusque fuscis.*

D'un brun-olivâtre en dessus; blanche et tachetée de jaunâtre en dessous; sourcils d'un blanc-roussâtre; bec et pieds bruns.

On rencontre cette *Fauvette* à Saint-Domingue. Wilson la classe aussi parmi les oiseaux des Etats-Unis. Elle porte à la Jamaïque le nom de *Wiptomkelly*, mot que son ramage semble exprimer. Chez le mâle, le dessus de la tête, du cou et du corps, le bord externe des couvertures supérieures et des pennes des ailes et de la queue sont d'un brun-olivâtre; les rectrices, d'un brun sombre en dessus et d'un gris ardoisé en dessous; les sourcils d'un blanc-roussâtre; le dessous du corps est blanc et tacheté irrégulièrement de jaune pâle. La femelle diffère peu du mâle; elle a un sourcil moins prononcé et des couleurs plus ternes. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 539 (Gobe-mouche de la Jamaïque). Idem, tom. 3. p. 403 (Merle olive de Saint-Domingue). Vieillot, Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 1. p. 67. pl. 38, sous le nom de Moucherolle altiloque. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 11. p. 163.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette ardoisée. 36. *S. Ardosiacea. S. Suprà virescente-fusca, subtùs ardosiacea; superciliis albidis; alis caudâque fuscis; rostro suprà nigricante, subtùs albido; pedibus cærulescentibus.*

D'un brun-verdâtre en dessus, couleur d'ardoise en dessous; sourcils blanchâtres; ailes et queue brunes; bec noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; pieds bleuâtres.

M. de Azara, qui a fait connoître cette *Fauvette* du Paraguay, l'appelle *Contramaestre pardo verdoso cabeza de pizarra.*

Le dessus de la tête et les côtés sont d'une couleur d'ardoise foncée; un petit trait blanchâtre part des narines et s'étend jusqu'aux côtés de l'occiput; le devant du cou est d'un bleu-clair d'ardoise; les parties inférieures sont d'un bleu plombé, toutes les supérieures d'un brun-verdâtre; les ailes et la queue brunes. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 2. p. 59. n. 157. 2e edit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 11. p. 165. L'Amérique méridionale.*

L. 5 ¼. E. 8. P.. R. 12.

** La Fauvette aurore. 37. *S. Aurorea. S. Nigra; vertice griseo-albo; fronte maculâque alarum albis; corpore subtùs rectricibusque lateralibus fulvis; duabus intermediis nigris.*

Noire; vertex d'un gris-blanc; front et taches des ailes blancs; dessus du corps et rectrices latérales fauves; les deux intermédiaires noires.

On doit la connoissance de cet oiseau à Pallas, qui l'a rencontré dans la Tartarie sibérienne, voisine de la Chine. Il a la tête grisâtre; le front blanchâtre; la gorge, le devant du cou, le dos et les ailes, noirs; une marque triangulaire blanche sur ces dernières; le dessous du corps d'un fauve foncé; les deux pennes intermédiaires de la queue, noires; les autres fauves. *Pallas, Voyag. 3. p. 695. n. 13. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 11. p. 165. La Sibérie.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette awatcha. 38. *S. Awatcha. S. Fusca; subtùs alba; pectore nigro maculato; rectricibus lateralibus basi fulvis.*

Le dessus brun; le dessous blanc; la poitrine tachetée de noir; les rectrices latérales fauves à la base.

Awatcha est le nom sous lequel cette espèce est connue au Kamtchatka; elle porte un plumage brun en dessus, blanc en dessous, varié de taches noires sur la poitrine et de traits longitudinaux sur le ventre. Les premières pennes des ailes ont une bordure blanche à l'extérieur, et les pennes latérales de la queue sont rousses à leur origine. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 422. T. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 11. p. 165. L'Asie septentrionale.*

* La Fauvette barbue. 39. *S. Barbata. S. Suprà nigricans, subtùs sordidè alba; gutture superciliisque albis; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps noirâtre, le dessous d'un blanc sale; la gorge et les sourcils blancs; le bec et les pieds noirs.

Les deux oiseaux dont il va être question, et que l'on a réunis, quoique d'une taille et d'une grosseur très-disparates, se rapprochent des *Gobe mouches* par les soies qui garnissent le bec à sa base, et des *Fauvettes* par la forme des

mandibules. L'un a la taille d'un *Pouillot*, la gorge et les sourcils blancs ; le dessus du cou et du corps noirâtre ; cette teinte est plus claire sur le dos, et plus foncée sur les ailes et sur la queue, dont les deux pennes latérales sont très-longues et blanches en dedans ; toutes les autres sont larges et d'égale longueur ; les ailes ont la même conformation que celles de l'hirondelle ; la poitrine et le dessous du corps sont d'un blanc sale. L'autre ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est moitié plus grand et plus gros, en ce que la couleur noirâtre tire sur le bleu d'ardoise, et que le blanc des parties inférieures est plus pur. Ces deux *Fauvettes* se trouvent à la Nouvelle-Hollande, et sont conservées dans le Muséum d'histoire naturelle. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 167. *L'Australasie.*

** La Fauvette a bec noir. 40. *S. Nigrirostris. S. Fusco-olivacea ; subtùs alba ; pectore rufo, nigro striato ; loris gulâque rufo-flavis ; strigâ maxillari nigricante ; rectricibus extimis toto, sequentis apice albis ; rostro nigro ; pedibus flavescente fuscis.*

D'un brun-olivâtre ; le dessous du corps blanc ; la poitrine rousse et rayée de noir ; les *lorums* et la gorge d'un jaune-roux ; la raie maxillaire noirâtre ; les dernières rectrices en entier, la suivante, à la pointe, blanches ; le bec noir ; les pieds d'un brun-jaunâtre.

Latham, qui le premier a indiqué cet oiseau, ne fait pas mention de son pays natal. Les plumes des parties supérieures sont d'un brun-olive sur les côtés et d'un ton plus foncé sur le milieu ; le lorum est d'un jaune-roux, de même que la gorge ; une strie blanchâtre est sur les joues ; la poitrine est rousse, avec des raies longitudinales noirâtres ; le ventre, blanc et tacheté de noir sur les côtés ; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun-olive sombre et terminées de blanc-rougeâtre ; leurs pennes, du même brun-olive, mais plus foncé, et bordées de jaunâtre ; les pennes de la queue égales et pointues ; les deux plus extérieures, blanches ; et la suivante de chaque côté est de cette couleur à son extrémité ; le reste, brun. *Latham, Index, n.* 46.

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette bicolore. 41. *S. Bicolor. S. Suprà dilutè cærulea, subtùs cinerea ; remigibus rectricibusque intùs nigricantibus ; rostro pedibusque fuscis.*

D'un bleu clair en dessus ; grise en dessous ; rémiges et rectrices noirâtres en dedans ; bec et pieds bruns.

Les deux couleurs principales qu'on remarque sur le plumage de cette espèce, qu'on rencontre à Cayenne et dans les Etats-Unis, sont un bleu clair et un joli gris ; la première domine sur toutes les parties supérieures, et sert de bordure extérieure aux pennes des ailes et de la queue, qui, dans le reste, sont noirâtres ; la seconde règne sur les parties inférieures et prend un ton jaunâtre vers l'anus. *Vieillot, Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 2. *p.* 32. *pl.* 90 *bis.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 167. *L'Amérique.*

L. 4 ¼. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette bimbelé. 42. *S. Palmarum. S. Corpore suprà virescente-fusco, subtùs flavescente-albo, maculis fuscis ; remigibus, rectricibus, rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-verdâtre ; le dessous d'un blanc-jaunâtre, tacheté de noir ; les rémiges, les rectrices, le bec et les pieds bruns.

Bimbelé est le nom que les nègres de Saint-Domingue ont imposé à cette espèce ; mais les créoles l'appellent *Fausse linotte*, d'après son plumage tacheté de brun ; enfin, sa dénomination latine vient de ce qu'elle se tient, dit-on, de préférence sur les palmistes, où elle niche. Le mâle a les sourcils d'un jaune-verdâtre, et une tache brune entre le bec et l'œil ; la tête de cette couleur, qui prend un ton verdâtre sur le dessus du cou, sur le dos et le croupion, se change en vert-olive sur les couvertures supérieures de la queue et sur le bord externe de ses pennes et de celles des ailes, qui, dans le reste, sont brunes ; les trois rectrices les plus extérieures de chaque côté sont marquées de blanc à leur extrémité ; cette couleur se salit sur la gorge, prend un ton jaune sur la poitrine, et est couverte de taches brunes sur ces deux parties ; le ventre et les parties postérieures sont jaunâtres, mais d'une nuance plus vive sur les couvertures inférieures de la queue.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de trait jaune au-dessus de l'œil, que les plumes du dos sont d'un brun pur, et que les pennes des ailes et de la queue ont leur bord extérieur d'un brun clair. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 330 (*la femelle*). *Vieillot,*

Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 2. p. 21. pl. 73 (le mâle).

L. 5. E.. P.. R.. 12.

* La Fauvette blackburnian. 43. *S. Blackburniæ. S. Pileo atro; lineâ verticali et suboculari, loris pectorisque medio flavis; fasciâ alarum, crisso rectricibusque extimis tribus albis; per oculos vittâ, rostro pedibusque nigris.*

Le dessus de la tête noir; une ligne verticale et suboculaire, le *lorum* et le milieu de la poitrine jaunes; bande transversale des ailes, les couvertures inférieures et les trois dernières rectrices blanches; une bandelette à travers l'œil, le bec et les pieds noirs.

On trouve cette espèce dans les provinces du centre des Etats-Unis, où elle arrive au mois d'avril; elle y reste peu de temps, et se transporte dans le nord, pour y passer toute la belle saison.

Trois bandes longitudinales occupent le dessus de la tête de cet oiseau; celle du milieu est jaune, les deux autres sont noires et lui servent de bordure; l'occiput, la nuque, le dos, les plumes scapulaires, le croupion, les pennes des ailes et les six intermédiaires de la queue sont d'un beau noir; cette couleur se montre encore sur les côtés de la tête sous la forme d'une bandelette qui part du bec, passe à travers l'œil, et qui est surmontée d'un trait jaune; les six autres pennes caudales sont blanches et frangées de jaune; le bord extérieur des moyennes et des grandes couvertures des ailes, les plumes de l'anus et les couvertures inférieures de la queue sont d'un beau blanc; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, d'un jaune-orangé qui se ternit sur les bords de l'estomac, et qui est mélangé de taches noires sur les côtés; une raie de cette teinte descend des joues jusqu'à l'insertion de l'aile.

La femelle diffère du mâle en ce que sa couleur jaune n'est point orangée; que les taches et les raies, qui sont d'un beau noir chez celui-ci, sont chez elle d'un noir terne et plus nombreuses. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 412. n. 317. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 51. p. 298. (Traquet-Blackburn.) Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 2. p. 36. pl. 96. L'Amérique boréale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette bleuatre. 44. *S. Cerulescens. S. Cinereo-cærulescens; subtùs alba; gulâ nigrâ; alis fuscis; rectricibus maculâ albâ; remigibus extùs viridi-cærulescentibus; rostro nigro; pedibus fuscescentibus.*

D'un gris-bleuâtre en dessus; le dessous du corps blanc; les ailes brunes; les couvertures tachetées de blanc; les rémiges bleuâtres à l'extérieur; le bec noir; les pieds brunâtres.

Cette espèce habite les grandes îles Antilles pendant l'hiver, passe dans les Etats de New-Yorck et de la Pensylvanie au mois de mai, et de-là se transporte au Canada et peut-être encore plus loin. Partout elle vit solitaire dans les forêts et les taillis; partout elle est peu nombreuse.

Elle a les plumes de la base du bec, le tour des yeux, les joues, la gorge et les côtés de la poitrine d'un brun-noir; le dessus et les côtés de la tête, le dessus du cou et le manteau, d'un cendré-bleu, mélangé d'un peu de brun sur le dos; les plumes des petites et moyennes couvertures de l'œil, noires et entourées de gris-bleu; les pennes brunes et bordées de vert-bleuâtre, avec une tache blanche sur le bord des primaires; la queue, d'un gris-bleuâtre, avec ses trois pennes latérales les plus extérieures de chaque côté blanches en dessous dans une partie de leur longueur; le reste du dessous du corps, de cette couleur. Telle est cette *Fauvette*, sous sa livrée d'été; mais après la mue et pendant l'hiver, ses couleurs sont moins pures et ont moins d'éclat: c'est sous ce vêtement qu'on la voit l'automne à Saint-Domingue. *Edwards, Glan. p. 91. pl. 252. Brisson, Ornith. tom. 3. p. 527. n. 68. (petit Figuier du Canada.) Buffon, Hist. des Ois. tom. 5. p. 304. (Figuier bleu d'Amérique) pl. enl. n. 685. fig. 2. (petit Figuier cendré du Canada.) Linnée, édit. 13. n. 42. canadensis.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette blonde du Sénégal. 45. *S. Subflava. S. Rufo-fusca; subtùs grisea; uropygio pallido; lateribus corporis rufescentibus; caudâ cuneiformi; rostro nigricante.*

D'un brun-roux en dessus; grise en dessous; le croupion pâle; les côtés du corps roussâtres; la queue cunéiforme; le bec noirâtre.

On donne à cette espèce, comme variété sans doute d'âge ou de sexe, la *Fauvette à ventre gris* du Sénégal; ce qui paroît fondé, puisqu'elle ne diffère qu'en ce que la teinte grise est plus claire, et qu'elle se trouve dans la même contrée. *Buffon,*

fon, pl. enl. n. 584. *fig.* 3. (*Figuier blond du Sénégal.*)

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette boréale. 46. *S. Borealis. S. Viridi-olivacea; subtùs flava; fronte, genis gulâque ferrugineis; rectricibus lateralibus apice albis; rostro pallido; pedibus nigricantibus.*

Le dessus d'un vert-olive; le dessous jaune; le front, les joues et la gorge ferrugineux; les rectrices latérales blanches à la pointe; le bec pâle; les pieds noirâtres.

Latham, qui a fait connoître cet oiseau, indique le Kamtchatka pour son pays. Il a le front et les côtés de la tête, d'une couleur de rouille qui est plus pâle sur la gorge; toutes les parties supérieures, d'un vert-olive; le devant du cou et les parties postérieures, d'un jaune tirant à l'olive; la queue arrondie, avec toutes ses pennes latérales terminées de blanc. *Latham, general Synopsis, tom.* 2. *part.* 2. *p.* 448. *n.* 44. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 169.

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R..

** La Fauvette des broussailles. 47. *S. Dumicola. S. Suprà cærulea; subtùs cærulescente-alba; remigibus nigris, albo marginatis; rectricibus octo, mediis atris; rostro nigro; pedibus plumbeo-nigricantibus.*

Le dessus du corps bleu; le dessous d'un blanc-bleuâtre; les rémiges noires et bordées de blanc; les huit rectrices intermédiaires noires; le bec de cette couleur; les pieds d'un noirâtre plombé.

Cette *Fauvette du Paraguay*, que M. de Azara appelle *Contramaestre azuladillo*, se plaît dans les broussailles embarrassées, mais peu feuillées et peu éloignées des rivières et des eaux stagnantes. C'est un oiseau solitaire, qui porte toujours sa queue relevée, et dont la nourriture se compose d'araignées et d'autres insectes auxquels il fait la chasse dans ces mêmes broussailles, qu'il parcourt en tous sens et avec une extrême légèreté, soit seul, soit le mâle avec la femelle.

Son plumage est d'un bleu d'indigo en dessus, et d'un blanc teinté de bleu en dessous; un petit trait d'un gros bleu, presque noir, part de la narine, passe au-dessus de l'œil et de l'oreille du mâle seul; les pennes des ailes sont noirâtres et foiblement bordées de blanc; les huit intermédiaires de la queue, noires; les autres, de cette couleur à leur tige et sur leurs bords, mais blanches dans le reste. Les pennes caudales sont étroites, foibles et terminées en pointe; les six du milieu ont six lignes de plus de longueur que les autres, qui sont étagées.

Selon Sonnini, cet oiseau est le même que la *Fauvette gris de fer*; cependant il en diffère principalement par la couleur bleue d'indigo de ses parties supérieures. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la Plata, tom.* 2. *p.* 60. *n.* 158. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 170. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{2}{3}$. E. 5 $\frac{2}{3}$. P. 19. R. 12.

** La Fauvette brune de Virginie. 48. *S. Juncorum. S. Fusca tota, subtùs dilutior; caudâ subfurcatâ; rostro pedibusque fuscis.*

Totalement brune, mais d'une nuance plus claire en dessous; queue un peu fourchue; le bec et les pieds bruns.

Catesby, qui le premier a décrit cet oiseau, le donne, ainsi que Brisson, pour un *Moineau*; Latham et Gmelin en font une *Fauvette*. Comme c'est un de ces oiseaux jugés d'après les figures publiées par Catesby, on doit le voir en nature pour le déterminer avec justesse, avec d'autant plus de motifs que, depuis l'historien de la Caroline, cette espèce a toujours échappé aux recherches des naturalistes français et américains qui ont fréquenté la Virginie. *Catesby, Oiseaux de la Caroline, pl.* 35. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 101. *n.* 14. (*Moineau de Virginie.*) *L'Amérique septentrionale.*

L. 1 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette brune du Sénégal. 49. *S. Fuscata. S. Fusca; subtùs grisea; lateribus rufescentibus; remigibus rectricibusque obscurioribus; caudâ elongatâ, æquali; rostro nigricante; pedibus flavis.*

Le dessus brun; le dessous gris; les côtés roussâtres; les rémiges et les rectrices d'une teinte noirâtre; la queue alongée, égale; le bec noirâtre; les pieds jaunes. *Buffon, pl. enl. n.* 384. (*Figuier brun du Sénégal.*) *L'Afrique.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette brune verdâtre. 50. *S. Viridicata. S. Suprà virescente-fusca; subtùs flavescente-alba; gutture albido; remigibus rectricibusque fuscis; rostro suprà nigricante, subtùs albido; pedibus plumbeis.*

D'un brun-verdâtre en dessus; d'un blanc-jaunâtre en dessous; rémiges et rectrices brunes;

bec noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; pieds couleur de plomb.

M. de Azara, qui a décrit cet oiseau sous la dénomination de *Contramaestre pardo verdoso corona amarilla*, n'a vu qu'un seul individu, qu'il a acheté des naturels du Paraguay.

Les plumes du dessus de la tête sont d'un jaune vif, mais l'on n'aperçoit cette couleur qu'en les soulevant un peu; elles ont leur extrémité du même brun-verdâtre qui couvre toutes les parties supérieures; les pennes des ailes et de la queue ont une bordure de la même teinte, sur un fond brun; la gorge est blanchâtre; le devant du cou d'un blanc lavé de jaune; le dessous du corps d'un blanc-jaunâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 57. n. 156. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 11. p. 171. L'Amérique méridionale.*

L. 5 ½. E. 8. P. 19. R. 12.

** La Fauvette caffre. 51. *S. Cafra. S. Capite dorsoque olivaceis; gulâ caudâque ferrugineis; superciliis albis.*

La tête et le dos d'une couleur olive; la gorge et la queue ferrugineuses; les sourcils blancs.

Le nom que Latham a imposé à cette *Fauvette*, indique qu'elle se trouve dans le pays des Caffres. Elle a la tête et le dos olivâtres; la gorge, le croupion et les pennes de la queue, ferrugineuses; le *lorum*, noir; les sourcils, blancs; les ailes, brunes; la poitrine et le ventre blanchâtres; les pennes caudales, terminées de brun et d'égale longueur. *Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 2. p. 426. n. 17. 2e édition du nouv. Diction. d'Histoire nat. tom. 11. p. 172. L'Afrique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette aux yeux noirs. 52. *S. Melanops. S. Subtùs, dorso uropygioque rufescens; vertice albido, rufo nigricanteque vario; rectricibus octo intermediis ad apicem imberbis; rostro nigrescente; pedibus plumbeis.*

D'un roux foible en dessous, sur le dos et le croupion; le dessus de la tête varié de blanchâtre, de roux et de noirâtre; les huit rectrices intermédiaires privées de barbes vers leur extrémité; le bec noirâtre; les pieds plombés.

Cola aguda escapulario chorreado, est la dénomination sous laquelle M. de Azara a fait connoître cette espèce, dont les huit pennes du milieu de la queue sont dégarnies de barbes à deux lignes de leur extrémité, et dont toutes sont étagées. Un roux foible couvre toutes les parties inférieures, le derrière de la tête, le dos et le croupion; une bande de la même couleur prend naissance aux narines, passe au-dessus des yeux et des oreilles, et se termine à la nuque; à l'angle antérieur de l'œil, on remarque une tache noirâtre qui couvre la paupière inférieure et l'oreille; les plumes de dessus la tête sont variées de blanc sale, de roux et de noirâtre; celles du dessus du cou et du haut du dos sont longues, pointues et ont leur tige blanche, leurs barbes intérieures noires et les extérieures d'un plombé clair; une partie des petites couvertures des ailes est d'un brun-roussâtre, et noire sur leur milieu; une partie des grandes, d'un rouge carmin à leur origine et à leur bout; les autres sont brunes; la moitié inférieure des pennes de la partie interne de l'aile est d'un brun-noirâtre; l'autre moitié, d'un rouge-carmin qui s'étend sur le milieu des pennes extérieures, dont le reste est brun foncé, de même que les deux premières pennes et la tige de toutes; les plumes internes de chaque côté de la queue, et l'extrémité des autres, sont d'un brun sombre; le reste est noir, aussi bien que l'œil. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 260. n. 232. 2e édit. du nouv. Diction. d'Histoire nat. tom. 11. p. 232. Le Paraguay.*

L. 5 ½. E. 7. P. 19. R. 12.

** La Fauvette aux yeux rouges. 53. *S. Anilis. S. Fuscescens, subtùs albida; crisso flavo; iridibus rubris; rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus brunâtre; le dessous blanchâtre; les iris rouges; le bec et les pieds bruns.

On la trouve à la Nouvelle-Galles du sud, où elle paroît au mois de janvier. Le dessus du corps est d'un brun clair; le dessous d'un blanc terne, à l'exception des couvertures inférieures de la queue qui sont jaunes. *Latham, 2e Suppl. au general Synopsis, p. 247. n. 28. 2e édition du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 11. p. 233. La Nouvelle-Hollande.*

* La Fauvette voilée. 54. *S. Velata. S. Fronte genisque nigris, vertice ardosiaceo; corpore suprà viridi-cærulescente, subtùs flavo; rostro fusco, subtùs flavescente; pedibus luteis.*

Le front et les joues noirs; le *vertex* ardoisé; le dessus du corps d'un bleu-vert; le dessous

jaune; le bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; les pieds jaunes.

Le nid, que cet oiseau construit dans la fourche d'un petit arbuste, est composé, à l'extérieur, de mousse, de lin et de brins de chanvre, et garni en dedans de poils et quelquefois de plumes. Sa ponte est de cinq œufs d'un blanc-grisâtre, tachetés de rouge vers le gros bout. Le chant du mâle est agréable, et semble exprimer les mots *twe twee twitehee*. On trouve cette espèce dans les Etats-Unis, pendant l'été, et sous la zône torride pendant l'hiver, où elle se répand jusqu'à Cayenne. M. de Azara l'a aussi rencontrée au Paraguay.

La face de cette *Fauvette* est à demi voilée par un bandeau noir, qui part des coins du bec, couvre les joues, et qui est attaché sur le front par un liséré noirâtre; le reste de la tête est d'un gris d'ardoise, nuancé de vert sur le dessus du cou, le dos et le croupion, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue; ces pennes ont leur bord externe d'un vert plus clair; la gorge et les parties postérieures sont d'un jaune brillant, qui se rembrunit sur les flancs, et qui se salit sur les couvertures inférieures de la queue.

L'individu qui a été donné pour la femelle dans l'*Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, et dans la 2e *édition du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, est un jeune avant sa première mue. Celle-ci a du noir sur la tête; mais cette couleur ne descend pas si bas que chez le mâle, et elle n'est pas aussi foncée; la gorge et la poitrine sont d'un jaune sombre. *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 2. p. 22. pl. 74. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 11. p. 232. L'Amérique.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

**La Fauvette versicolore. 55. *S. Versicolor. S. Fusco-nebulosa; subtùs albo-cærulescens; rectricibus duabus intermediis fuscis; lateralibus rubris, apice albis; rostro nigro; pedibus pallidè fuscis.*

D'un brun nébuleux en dessus, d'un blanc-bleuâtre en dessous; les deux rectrices intermédiaires brunes; les latérales rouges, blanches à leur pointe; pieds bruns.

Latham, à qui on doit la connoissance de cette *Fauvette*, l'a décrite d'après un individu qui a été apporté de la Nouvelle-Galles du sud. Elle a le dessus du corps brun et nuancé d'un rouge-pourpré; le dessous, d'un blanc-bleuâtre; les deux pennes intermédiaires et la queue, brunes; les autres, rouges et terminées de blanc. *Latham, 2e Supplément au general Synopsis, p. 250. n. 40. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 11. p. 232. La Nouvelle-Hollande.*

*La Fauvette verdatre. 56. *S. Viridicans. S. Fusco-virescens; pileo nigricante-fusco; superciliis albis; alis caudâque nigricantibus; rostro suprà fusco, subtùs corneo; pedibus nigricantibus.*

D'un brun-verdâtre; le dessus de la tête, les ailes et la queue noirâtres; les sourcils blancs; le bec brun en dessus, de couleur de corne en dessous; les pieds noirâtres.

Latham et Gmelin ont présenté cet oiseau de la Louisiane, comme une variété de notre *Fauvette à tête noire*; on ne peut guère en deviner le motif, car il n'a avec celui-ci aucuns rapports dans son plumage, ni dans la forme de son bec, qui le rapproche des *Gobe-Mouches*, ce qu'on peut vérifier sur la planche 1re de l'*Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale.*

Le dessus de la tête est d'un brun-noirâtre; une raie d'un blanc sale part du bec et s'étend au-dessus de l'œil, dont le tour est gris; le dessus du cou et du corps est verdâtre, de même que les flancs, le bord extérieur des couvertures supérieures des ailes, de leurs pennes et de celles de la queue, qui, dans le reste, sont brunes; les parties inférieures sont d'un gris-blanc, et les couvertures inférieures de la queue, jaunâtres. Il n'y a point de différence entre le mâle et la femelle. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 162. L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

*La Fauvette du Sénégal. 57. *S. Flavescens. S. Fusca, subtùs citrina; genis albidis; remigibus nigricante-fuscis; caudâ æquali.*

Brune en dessus; couleur de citron en dessous; joues blanchâtres; rémiges et rectrices d'un brun-noirâtre; queue égale.

Buffon a présenté cette *Fauvette* pour un mâle de l'espèce de son *Figuier tacheté du Sénégal*, mais n'ayant pas la queue étagée comme celui-ci. Latham paroît très-fondé à la donner comme une espèce distincte.

Elle a le haut de la tête, le dessus du corps et la queue, bruns; les ailes d'un brun-noirâtre, frangées sur leurs pennes, et ondées sur leurs couvertures d'un brun-roussâtre; il y a un peu de

blanc sur les joues; le devant du corps est d'un jaune clair. L'individu représenté sur la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 582, *fig.* 3, est probablement le mâle de cette espèce, car ses parties inférieures sont d'une belle couleur rouge-aurore. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 282. *pl. enl. n.* 582. *fig.* 1. (*Figuier du Sénégal.*)

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette a ventre jaune-doré. 58. *S. Flavigastra. S. Cinereo-fusca; corpore subtùs uropygioque flavis; loris, rostro pedibusque nigris.*

D'un gris-brun en dessus, jaune en dessous et sur le croupion; le *lorum*, le bec et les pieds noirs.

Cette jolie espèce de la Nouvelle-Galles du sud a le *lorum* et le tour de l'œil noirs; le dessus de la tête et du cou, le dos, les ailes et la queue, d'un cendré ardoisé, qui prend un ton plus foncé sur les rémiges et les rectrices; toutes les parties inférieures et le croupion, d'un beau jaune-doré. *Latham*, 2e *Suppl. au general Synopsis, p.* 223. *n.* 25. 2e *édit du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 230. *La Nouvelle-Hollande.*

** La Fauvette a ventre et queue jaunes. 59. *S. Ochrura. S. Capite cinereo; cervice et dorso anticè atris; jugulo et pectore splendidè nigris; abdomine flavo; rostro fusco; pedibus nigricantibus.*

La tête cendrée; la nuque et le haut du dos noirs; le devant du cou et la poitrine d'un noir brillant; le bec brun; les pieds noirâtres.

S. G. Gmelin a rencontré cet oiseau dans les montagnes qui bornent le nord de la Perse. Les paupières sont nues; le sommet de la tête et la nuque sont d'un brun-cendré; le cou, le haut du dos, la gorge et la poitrine, d'un noir brillant; le croupion et les couvertures inférieures de la queue, mélangées de cendré et de blanc; le ventre, de la dernière couleur. *S. G. Gmelin, Voyage, tom.* 4. *p.* 178. *Buffon, édition de Sonnini, tom.* 51. *p.* 105. *L'Asie septentrionale.*

** La Fauvette a ventre rouge. 60. *S. Erythrogastra. S. Nigra; subtùs, abdomine, uropygio caudâque castanea; pileo cinerascente; maculâ remigum albâ; armillis, rostro pedibusque nigris.*

Noire en dessus; couleur de marron en dessous, sur l'abdomen, le croupion et la queue; sommet de la tête d'un gris cendré; une tache blanche aux ailes; bracelets, bec et pieds noirs.

Guldenstaed, en parcourant les monts caucasiens, a rencontré cet oiseau sur le gravier du lit des torrens qui descendent de ces montagnes. Il a remarqué qu'elle se nourrit ordinairement des semences de l'hyppophaë (*hyppophaë rhamnoïdes*, Linn.), et qu'elle place son nid sur les branches de cet arbrisseau.

La couleur noire qui domine sur le plumage du mâle, est remplacée par du marron clair sur le croupion, sur la queue, et sur toutes les parties inférieures; par du cendré sur le dessus de la tête, et une tache blanche sur l'œil. La femelle se distingue du mâle par son plumage cendré, et en ce qu'elle a seulement le milieu du ventre d'un roux-rougeâtre, et les deux pennes intermédiaires de la queue totalement brunes. *Guldenst., nov. Comm. Petrop. tom.* 19. *p.* 469. *tab.* 16 et 17. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 51. *p.* 193. (*Rossignol de muraille à ventre rouge.*) *L'Asie septentrionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette a ventre roux. 61. *S. Rufiventris. S. Cinereo-fusca; abdomine rufo; jugulo albo; lunulâ pectoris caruleâ; rostro pedibusque nigricantibus.*

D'un gris-brun; abdomen roux; devant du cou blanc; une lunule bleue sur la poitrine; le bec et les pieds noirâtres.

Le gris-brun qui couvre les parties supérieures de cette *Fauvette* de la Nouvelle-Galles du sud, s'avance sur les côtés du cou et descend sur la poitrine, où il forme une sorte de croissant; cette partie est bleue; le ventre et les parties postérieures sont roux; la gorge et le devant du cou, blancs; les pennes caudales, égales; la langue est bifide à sa pointe et plumeuse sur ses bords. *Latham*, 2e *Suppl. au general Synopsis, p.* 248. *n.* 32. 2e *édition du nouveau Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 231. *La Nouvelle-Hollande.*

* La Fauvette caqueteuse. 62. *S. Babacala. S. Corpore suprà olivaceo fusco; subtùs fuscescente-albo; gutturâ juguloque maculatis; rostro pedibusque dilutè fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-olivâtre; le dessous d'un blanc rembruni; la gorge et le devant du cou tachetés; le bec et les pieds d'un brun clair.

Cette *Fauvette*, que M. Levaillant a rencon

trée dans les contrées qui avoisinent le Cap de Bonne-Espérance, niche dans les roseaux ; sa ponte est de cinq ou six œufs blancs et tachetés de brun.

Le mâle a toutes les parties supérieures d'un brun sombre, mêlé d'olivâtre ; les inférieures d'un blanc rembruni, avec des grivelures sur la gorge et sur le devant du cou. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est en dessus d'un brun foncé, et qu'elle n'a point de grivelures. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 121. *fig.* 1. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 172. *L'Afrique méridionale.*

* La Fauvette capocier. 63. *S. Macroura. S. Flavo-fusca, rufescente maculata, subtùs flavescente-alba ; rostro fusco ; pedibus rufis.*

D'un brun-jaune, tacheté de roussâtre en dessus ; d'un blanc-jaunâtre en dessous ; bec brun ; pieds roux.

Les Hollandais du Cap de Bonne-Espérance ont imposé le nom de *Capoc* aux oiseaux qui, comme celui-ci, font leur nid avec la bourre des plantes qu'ils appellent *capoc*, d'où est venu la dénomination de *capocier*, sous laquelle M. Levaillant a décrit cette *Fauvette*, que Buffon avoit fait connoître sous celle de *petite Fauvette tachetée*.

Le mâle a les plumes de toutes les parties supérieures d'un jaune-brun et bordées de roussâtre ; toutes les inférieures d'un blanc-jaunâtre, tacheté de noirâtre sur la poitrine. La femelle n'en diffère que par son plumage supérieur, qui est d'un brun-roux. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 161. *pl. enl. n.* 130. *fig.* 1. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 129. *L'Afrique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette chinoise. 64. *S. Sinensis. S. Viridis ; subtùs incarnata ; maculâ aurium poneque oculos pallidâ ; rectricibus mucronatis ; rostro nigricante-rubro ; pedibus nigricantibus.*

Le dessus vert ; le dessous incarnat ; une tache pâle sur les oreilles et derrière les yeux ; rectrices pointues ; bec d'un rouge-noirâtre ; pieds noirâtres.

Latham fait de cet oiseau de la Chine une courte description, en nous disant qu'il a le dessus du corps vert ; une ligne pâle qui va de l'œil à la nuque ; une tache pareille derrière l'oreille, et le dessous du corps couleur de chair. *Latham, general Synopsis, tom.* 2. *part.* 2. *n.* 89. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 174. *L'Asie orientale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette chivi. 65. *S. Chivi. S. Corpore suprà obscurè viridis ; subtùs alba ; abdomine flavo ; vertice cærulescente ; rostro suprà nigro, subtùs albido ; pedibus plumbeis.*

Le dessus du corps d'un vert obscur ; le dessous blanc ; l'abdomen jaune ; le *vertex* bleuâtre ; le bec noir en dessus, blanchâtre en dessous ; les pieds plombés.

Le chant de cet oiseau du Paraguay, que M. de Azara appelle *Contramaestre gaviero*, est assez agréable, et si sonore, qu'on l'entend de fort loin durant toute l'année, mais plus rarement en hiver qu'à l'époque des amours. Il est impossible d'exprimer ce ramage, qui a quelque variation ; car tantôt il semble dire *chivi-chivi*, et tantôt *ble-ble-ble*.

Le nid de cette espèce, que M. de Azara décrit, étoit soutenu par deux rameaux pas plus gros qu'un cure-dent ; son ouverture étoit plus étroite que le fond, à cause de la compression des rameaux qui formoient la fourche ; en dehors, il étoit composé de petites feuilles sèches très-déliées, quoique larges et assujetties avec des toiles d'araignées ; il y avoit aussi quelques brins d'écorce très-flexibles de plantes, de sorte que sa surface paroissoit fort lisse ; la couche intérieure se composoit de filamens aussi fins que des cheveux et artistement arrangés ; enfin, l'extérieur des couches étoit garni de matière cotonneuse ; le tout n'excédoit pas trois lignes d'épaisseur ; l'ouverture, comme la profondeur, étoit de dix-huit lignes.

Un arc très-peu apparent, d'un blanc pâle, surmonte un petit trait noirâtre qui va du bec à l'oreille ; au-dessous il y a un autre trait peu sensible et de la même teinte ; le dessus de la tête est d'un bleu clair d'ardoise ; le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures et le bord des pennes alaires et caudales sont d'un vert sombre et mêlé de jaune, ainsi que les côtés de la tête et du cou. Les pennes des ailes et de la queue, les couvertures supérieures de la partie extérieure de l'aile et le milieu des grandes, sont bruns ; les parties inférieures, d'un blanc pur jusqu'au bas-ventre, qui est d'un jaune pur, de même que les côtés du corps. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 34. *n.* 152. 2e *édi-*

tion du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 11. *p.* 174. *Le Paraguay.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette chrypsoptère. *66. S. Chrysoptera. S. Cærulescente-grisea; subtùs alba; pileo maculâque alarum luteis; gulâ fasciâque per oculos nigris; rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus brun; le dessous blanc; sommet de la tête et une tache sur les ailes, jaunes; la gorge et une bande à travers les yeux, noires; le bec et les pieds bruns.

Le *Sylvia flavifrons* de Latham, n. *69*, étant un individu de cette espèce, se trouve en double emploi. Un jaune brillant domine sur le front et sur le dessus de la tête; une bandelette noire est sur chaque côté, et passe à travers l'œil; la gorge et le devant du cou sont noirs; la poitrine et le ventre, blancs; le dessus du cou et du corps, le croupion et les petites couvertures des ailes, d'un gris-bleuâtre clair; les moyennes et les grandes couvertures, d'un jaune éclatant; les pennes primaires, et celles de la queue, d'un cendré foncé; les rectrices latérales, tachetées de blanc à l'extérieur. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 311. (*Figuier aux ailes dorées.*) *Hist. des Ois. de l'Amérique septent. tom.* 2. *p.* 32. *pl.* 97. *Les Etats-Unis.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette a collier. *67. S. Torquata. S. Cinereo-cærulescens; inter scapularibus olivaceo-flava; jugulo pectoreque flavis; abdomine fasciâque alarum albis; rostro suprà fusco, subtùs flavescenti; pedibus fuscis.*

D'un gris-bleuâtre; d'un jaune-olivâtre entre les scapulaires; gorge et poitrine jaunes; abdomen et une bande sur les ailes, blancs; le bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; les pieds bruns.

Cette espèce passe l'hiver dans les grandes îles Antilles, et l'été dans les Etats-Unis. Latham et Gmelin l'ont présentée comme une *Mésange* (*Parus americanus*); mais Brisson et Buffon nous paroissent très-fondés à la donner pour un *Figuier* ou une *Fauvette*, puisqu'elle n'a aucuns caractères des *Mésanges*. Catesby en fait un *Grimpereau* (*Finch creeper*), parce qu'elle a l'habitude de se cramponner contre le tronc d'arbres pour y chercher sa nourriture. Le *Figuier à gorge jaune* de Buffon, quatrième espèce (*Sylvia ludoviciana*, Lath.), appartient à cette espèce. Chez le mâle, la tête, le dessus du cou et le croupion sont d'un gris-bleuâtre; le milieu du dos est vert-olive; le *lorum* noir; deux marques blanches se font remarquer près des yeux, l'une au-dessus, et l'autre au-dessous; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont noires et bordées de gris-bleu à l'extérieur; l'extrémité des couvertures étant blanche, il en résulte deux bandes transversales sur chaque aile; les deux premières pennes caudales ont une tache de cette couleur à leur pointe; la gorge et le devant du cou sont jaunes; les plumes de la poitrine, frangées de jaune sur un fond d'un brun-rouge qui se présente en forme de demi-collier, lequel est cendré chez des individus; alors le rouge paroît par taches sur les côtés; d'autres ont cette partie pareille à la gorge; le bas de la poitrine est d'un jaune clair, auquel succède une couleur blanche sur les parties postérieures.

La femelle porte des couleurs moins vives, et n'a ni rouge ni jaune sur la poitrine. *Catesby, Car.* 1. *pl.* 64. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 522. *n.* 66. (*Figuier cendré de la Caroline.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 301. *pl. enl. n.* 731. *fig.* 1. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ⅙. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette coldor. *68. S. Auraticollis. S. Dilutè fusca; gutture juguloque aureolis; corpore subtùs albo; rostro pedibusque nigris.*

D'un brun clair; gorge et devant du cou couleur d'or; dessous du corps, blanc; bec et pieds, noirs.

C'est encore à M. Levaillant que l'on doit la connoissance de cette *Fauvette* d'Afrique. Le mâle a les parties supérieures, les ailes et la queue, d'un brun clair; les rectrices latérales, le milieu des premières rémiges et le bord des grandes couvertures, jaunes; cette couleur est dorée sur la gorge et le devant du cou; la poitrine et les parties postérieures sont blanches. La femelle porte une livrée dont les teintes ont moins de vivacité que celles du mâle. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 119. *fig.* 1 *et* 2. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 175. *L'Afrique méridionale.*

* La Fauvette citrine. *69. S. Flavicans. S. Corpore suprà flavescente-fusco; subtùs dilutè flavo; gutture albido; rostro fusco; pedibus flavescentibus; caudâ cuneiformi; alis brevibus.*

Le dessus du corps d'un brun-jaunâtre; le dessous, d'un jaune clair; la gorge, blanchâtre; le

bec, brun; les pieds, jaunâtres; la queue, étagée; les ailes, courtes.

Le nid de cette espèce, découverte par M. Levaillant, est posé sur un arbrisseau, à une hauteur médiocre, composé de la bourre des fleurs, ovale, et couvert sur les deux tiers de sa longueur. Sa ponte est de cinq ou six œufs, d'un blanc-roux, tacheté de brun.

Un brun clair, teinté de jaune, domine sur les parties supérieures du mâle, dont les pennes alaires et caudales sont d'une couleur isabelle; la gorge et le devant du cou, blanchâtres, avec quelques taches brunes, dispersées sur le bas du cou. Les parties postérieures sont d'un jaune foible. Chez la femelle, il n'y a point de taches sur le bas du cou; la couleur isabelle tire plus au roussâtre, et le jaune est d'une nuance plus foible. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 127. *fig.* 1 *et* 2. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat tom.* 11. *p.* 175. *L'Afrique méridionale.*

** La Fauvette citrinelle. 70. *S. Citrina. S. Flava, striis nigricantibus; subtùs uropygioque flava; genis collo inferiore pectoreque albis; caudâ breviore, nigrâ, apice flavescente; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Le dessus du corps jaune et rayé de noirâtre; le dessous et le croupion, jaunes; les joues, le devant du cou et la poitrine, blancs; la queue, courte, noire et jaunâtre à son extrémité; le bec, noir; les pieds, noirâtres.

La Nouvelle-Zélande est la patrie de cette espèce, décrite pour la première fois par Latham. Elle a l'iris d'un bleu très-pâle, le plumage jaune en dessus et rayé de noirâtre; les côtés de la tête, au-dessous des yeux, le devant du cou et la poitrine, blancs; les parties postérieures et le croupion, jaunes; la queue noire et terminée de jaune terne; les ongles grands. *Latham, general Synopsis, tom.* 2. *part.* 2. *p.* 464. *n.* 73. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 11. *p.* 175. *L'Australasie.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette a cou bleuatre. 71. *S. Cyanicollis. S. Vertice cærulescente; corpore suprà fusco-virescente; collo anticè dilutè cinereo; pectore albo; rostro suprà nigricante, subtùs albido; pedibus plumbeo nigrescentibus.*

Le *vertex*, bleuâtre; le dessus du corps, d'un brun-verdâtre; le devant du cou, d'un gris de perle; la poitrine, blanche; le bec, noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds, d'un plombé noirâtre.

M. de Azara n'a vu, au Paraguay, que deux oiseaux de cette espèce, et les appelle *Tachuris cabeza y cuello aplomado.*

Un trait blanc entoure la base de la mandibule supérieure; la tête et le dessus du cou sont d'une teinte plombée, tirant sur la couleur de l'ardoise; le dessus du corps et les petites couvertures supérieures de l'aile, d'un brun-verdâtre; les grandes des parties internes, d'un noirâtre foncé et d'un roux vif à leur extrémité; la gorge est presque blanche, et le devant du cou gris de perle; la poitrine et le ventre sont blancs; les côtés du corps, les couvertures inférieures des ailes et la queue, blanchâtres; on remarque du jaune au pli de l'aile, dont les pennes ont leur tige et leurs bords blancs, de même que ceux de la queue en dessous; les coins de la bouche sont orangés. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 76. *n.* 162. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 177. *Le Paraguay.*

L. 4 ⅙. E. 6 ½. P. 19. R. 12.

* La Fauvette a cordon noir. 72. *S. Melanoleucos. S. Capite, collo suprà pectoreque nigris; subtùs guttureque albis; rectricibus duabus intermediis longissimis; rostro pedibusque nigris.*

Tête, dessus du cou et poitrine, noirs; gorge et dessous du corps, blancs; les deux rectrices intermédiaires, très-longues; le bec et les pieds, noirs.

Nous avons classé cet oiseau d'Afrique dans ce genre, parce que M. Levaillant, qui le premier l'a décrit, dit qu'il doit être plutôt avec les *Fauvettes* qu'avec les *Gobe-Mouches.*

Le mâle a la tête, le dessus du cou et la poitrine noirs; la gorge, le ventre et les parties postérieures, blancs; une partie des scapulaires, le dos et les ailes, d'un noir-brun lavé; le reste des scapulaires, les dernières plumes, le pli et l'extérieur des trois premières pennes de l'aile, blancs, de même qu'une partie du front; les pennes latérales de la queue, d'un beau noir, liséré de blanc en dehors; les deux intermédiaires très-longues et blanches. La femelle n'a point de longues plumes à la queue, et sa poitrine est d'un roux lavé. Le mâle, en hiver, et le jeune, lui ressemblent. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 150. *fig.* 1 *et* 2. *sous le nom de Gobe-Mouches à cordon noir.* 2e *édit. du nouv.*

Dict. d'Hist. nat. tom. 11. *p.* 176. *L'Afrique méridionale.*

* La Fauvette a cravate noire. 73. *S. Virens. S. Viridi-olivacea ; subtùs alba ; genis, colli lateribus pectoreque flavis ; collo subtùs nigro ; fasciâ alarum duplici albâ ; rostro nigro ; pedibus fuscis.*

Le dessus, d'un vert-olive ; le dessous, blanc ; les joues, les côtés du cou et la poitrine, jaunes ; le devant du cou, noir ; une double bande transversale blanche, sur les ailes ; le bec noir ; les pieds bruns.

Cette espèce est de passage dans la Pensylvanie, y paroît au printemps et à l'automne, et n'y reste que peu de temps. Le mâle est d'un vert-olive sur le sommet de la tête, le dessus du corps et les petites couvertures supérieures de l'aile ; d'un beau jaune sur les joues et sur les côtés du cou, dont le dessous est noir, de même que la gorge ; la poitrine est jaunâtre ; les parties postérieures sont blanches, avec quelques taches noirâtres sur les flancs ; les grandes et moyennes couvertures supérieures des ailes, d'un brun-foncé et terminées de blanc ; leurs pennes et celles de la queue, d'un cendré foncé ; les trois rectrices de chaque côté, tachetées de blanc sur leur bord interne. La femelle en diffère par des couleurs plus claires, et par la privation de la plaque noire sur la gorge et sur le devant du cou. *Brisson, Ornith. Suppl. tom.* 6. *p.* 104. *n.* 77. (*Figuier à gorge noire.*) *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 298. (*Figuier à cravate noire.*) *Hist. des Ois. de l'Amérique sept. tom.* 2. *p.* 33. *pl.* 92. *Les Etats-Unis.*

L. 4 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette couturière. 74. *S. Sutoria. S. Tota flava.*

Totalement jaune.

Le nom de *Couturière*, qu'on a imposé à cet oiseau de l'Inde, où il est connu sous celui de *Tati*, lui vient de la manière dont il construit son nid. En effet, il est doué d'une industrie remarquable pour mettre ses petits à l'abri de la voracité des serpens et des singes : il choisit une feuille d'arbre vers l'extrémité d'une branche, à laquelle il en adapte une morte qu'il a l'adresse d'attacher à la première, et donne à ce berceau la forme d'une hotte, dont l'intérieur est composé de duvet et de coton. Sa ponte est de trois ou quatre œufs blancs, un peu plus gros qu'une chrysalide de fourmi.

Tout son plumage est d'un jaune clair, et son poids, de quatre-vingt-dix grains. *Pennant, Zoologia indica, pl.* 17. *tab.* 8. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 179. *Les Grandes-Indes.*

L. 3. E. 6. R. 12.

** La Fauvette couronnée de roux. 75. *S. Ruficapilla. S. Vertice rufo ; corpore suprà rufo-virescente ; subtùs albo ; rostro nigricante ; pedibus violaceis.*

Le *vertex*, roux ; le corps, d'un roux-verdâtre en dessus, blanc en dessous ; le bec, noirâtre ; les pieds, violets.

C'est le *Tachuris corona de canela* décrit par M. de Azara, lequel se trouve au Paraguay. Il a les plumes du sommet de la tête d'un roux vif et terminées de brun ; le dessus du cou et du corps, d'un brun très-légèrement teinté de vert ; les ailes et la queue, d'un brun foncé ; les yeux entourés d'un roussâtre clair ; la gorge blanchâtre ; le dessous du cou et du corps, blanc ; les couvertures et le bord inférieur de l'aile, d'un jaune clair, et l'intérieur de la bouche d'un jaune pâle. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 79. *n.* 164. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 11. *p.* 179.

L. 4 $\frac{1}{3}$. E. 5 $\frac{1}{2}$. P. 19. R. 12.

* La Fauvette tachetée du Sénégal. 76. *S. Rufigastra. S. Corpore suprà nigro dilutèque rufo ; subtùs albo ; uropygio rufo ; remigibus rectricibusque fuscis ; caudâ cuneatâ.*

Le corps noir et d'un roux clair en dessus, blanc en dessous ; le croupion roux ; les rémiges et les rectrices, brunes ; la queue, étagée.

Buffon soupçonne que cet oiseau est le mâle dans l'espèce de la *Fauvette du Sénégal* ou de celle *à ventre jaune*, et que ces deux dernières sont des variétés d'âge. Latham donne la première pour une espèce particulière et distincte, parce qu'elle n'a pas, comme celle de cet article, la queue étagée : c'est en quoi il paroît très-fondé.

Cette fauvette a les plumes de la tête et du dessus du dos noires, et bordées de roux clair ; le croupion, d'un roux plus foncé ; le devant du corps, blanc ; les pennes de la queue, brunes et frangées de blanc-roussâtre, de même que les grandes pennes des ailes, dont les autres pennes sont noires et bordées de roux clair. *Buffon, tom.* 5. *p.* 282. *pl. enl. n.* 582. *fig.* 1. (*Figuier du*

du Sénégal.) *Linnée, édit.* 13. *n.* 143. (*Sylvia flavescens.*) *Latham, Index, sp.* 99. (*Sylvia rufigastra.*) *L'Afrique.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette tailor. 77. *S. Striata. S. Nigro striata; suprà cinerea; subtùs alba; fascia alarum duplici alba; rectricibus duabus extimis apice maculâ albâ; rostro suprà nigro, subtùs albido; pedibus dilutè fuscis.*

Le plumage rayé de noir, gris en dessus, blanc en dessous; une double bande de cette couleur sur les ailes; les deux rectrices les plus extérieures avec une tache blanche à leur pointe; le bec noir en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds d'un brun clair.

On rencontre cette espèce dans l'Etat de New-York, mais seulement pendant quelques jours du printemps; de-là elle se transporte plus au nord; elle niche, dit-on, à Terre-Neuve.

Le mâle a le dessus de la tête noir, les joues blanches; le dessus du cou et le dessous du corps, de cette couleur rayée de noir; le dos, gris et tacheté de noir; les ailes et la queue, noirâtres; deux bandes blanches et transversales sur les ailes; leurs pennes secondaires et les latérales de la queue, bordées de cette couleur; les primaires, frangées de gris à l'extérieur. La femelle a le sommet de la tête gris et marqué de noir; les deux bandelettes de l'aile moins apparentes, et le blanc des pennes latérales de la queue moins étendu. *Pennant, Arct. zool. tom.* 2. *p.* 401. *n.* 290. *Vieillot, Hist. des Oiseaux de l'Amérique septent. tom.* 2. *p.* 22. *pl.* 75 *et* 76. *L'Amérique boréale.*

L. 4 $\frac{5}{12}$. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette tcheric. 78. *S. Leucops. S. Virescens, subtùs albida; gulâ anoque flavis; palpebris albis; rostro griseo-fusco; pedibus cinereis.*

Le plumage, verdâtre en dessus; blanchâtre en dessous; la gorge et l'anus, jaunes; les paupières, blanches; le bec, gris-brun; les pieds, cendrés.

Tcheric est le nom de cette fauvette dans son pays natal. Quoique peu craintive, elle ne s'approche pas des lieux habités, et vole en troupes. Elle construit son nid sur les arbustes ou sur les branches basses des arbres, et lui donne la forme de celui de notre *Pinson.* Sa ponte est de quatre ou cinq œufs.

Cet oiseau, que l'on rencontre à l'Ile-de-France et à Madagascar, est remarquable par une petite membrane blanche qui entoure ses yeux; ce qui lui a fait donner, par les habitans de l'Ile-de-France, le nom d'*Œil-Blanc.*

La tête, le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert-olive; la gorge et les couvertures inférieures de la queue, jaunes; le dessous du corps est blanchâtre; les pennes des ailes ont leur bord extérieur d'un vert-olive; celles du milieu de la queue, du même vert-olive que le dessus du corps; les autres ont un bord de cette couleur sur un fond brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a des couleurs plus ternes. Le jeune n'a point les paupières blanches. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 498. *n.* 54. (*petit Figuier de Madagascar.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 279. (*Cheric.*) *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 13. *fig.* 1 *et* 2. *Latham, Index, Sylvia madagascariensis. L'Afrique méridionale.*

L. 3 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette de la terre de Diémen. 79. *S. Canescens. S. Fusco-canescens; subtùs alba; capite nigro; fronte albo striatâ; pectore crissoque fulvis; rostro pedibusque nigris.*

D'un gris-brun en dessus; blanche en dessous; la tête noire; le front rayé de blanc; la poitrine et l'anus, fauves; le bec et les pieds, noirs.

C'est à Latham que l'on doit la première description de cet oiseau, qui a été vu à la terre de Diémen par Anderson. La tête est noire; le front, rayé de blanc; le *lorum* et les joues sont blanchâtres; les pennes du dos, brunes et mélangées de blanc; les ailes, d'un brun pâle et bordées de fauve à l'extérieur; une tache de cette dernière couleur se fait remarquer sur l'aile; la queue est plus courte que le corps, et un peu cunéiforme; ses pennes sont bordées en dehors d'un fauve pâle, depuis leur base jusqu'à leur moitié; les deux plus extérieures de chaque côté ont une tache blanche en dedans, à leur pointe; les parties inférieures du corps sont blanches; la poitrine et l'anus, rayés de blanc longitudinalement. *Latham,* 1er *Supplém. au general Synopsis, p.* 187. *n.* 153. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 52. *p.* 109. *L'Amérique australe.*

L. 6 $\frac{1}{2}$ E.. P.. R..

* La Fauvette a tête jaune. 80. *S. Icterocephala. S. Grisea; subtùs albida; pileo lu-*

teo; fasciâ oculari nigrâ, duabusque alaribus flavis; rostro nigro; pedibus dilutè fuscis.

Grise en dessus; blanchâtre en dessous; le *vertex*, jaune; la bande oculaire, noire; les deux de l'aile, jaunes; le bec, noir; les pieds, d'un brun clair.

Elle arrive au centre des Etats-Unis dans le mois d'avril; au Canada, dans le mois de mai; un peu plus tard, à la baie d'Hudson, et quitte ces diverses contrées à l'automne pour passer l'hiver sous la zône torride.

La belle couleur jaune dont la tête du mâle est parée, a pour bordure un liséré noir qui part du bec et passe au-dessus des yeux; une bandelette de la même couleur s'étend sur les côtés de la gorge; le dessus du cou est gris et varié de noir jusqu'à l'occiput; le dos et le croupion ont, sur un fond jaune, des raies longitudinales noires; les petites couvertures des ailes sont grises et bordées de verdâtre; les moyennes et les grandes, noires et terminées de jaune; les pennes primaires, brunes et grises en dehors; celles de la queue, pareilles en dessus, et les trois plus extérieures de chaque côté, blanches en dedans depuis leur milieu jusqu'à leur pointe; toutes les parties inférieures, de la dernière couleur, à l'exception des côtés de la poitrine et du ventre, sur lesquels on aperçoit une teinte d'un brun-rougeâtre. La femelle diffère du mâle en ce qu'il n'y a point de noir sur ses parties supérieures, ni de brun-rougeâtre sur les inférieures; en outre ses couleurs ont moins d'éclat. Cette espèce est en double emploi dans Latham et Gmelin, ces auteurs l'ayant encore décrite sous le nom de *Sylvia* ou *Motacilla pensylvanica*, et Buffon sous celui de *Figuier à poitrine rouge.*

Le Pline français s'est trompé, en rapportant à cette fauvette, comme une variété d'âge ou de sexe, le *Figuier du Mississipi*: c'est au contraire une jeune *Fauvette couronnée d'or*, immédiatement après sa première mue. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 5. page 308 et p. 299. Vieillot, Hist des Oiseaux de l'Amérique septent. tom. 2. p. 31. pl. 90.* (*le mâle.*) *L'Amérique.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette a tête grise. 81. *S. Incana. S. Lætè grisea; subtùs fasciâque alarum duplici albâ; jugulo aurantio; gulâ pectoreque flavis.*

Le dessus, d'un gris gai; le dessous et la double bande de l'aile, blancs; le devant du cou, orangé; le menton et la poitrine, jaunes.

Selon Pennant, qui a décrit cet oiseau dans la collection de M. Blackburne, il se trouve à New-Yorck, mais seulement au printemps. Il a la tête, les côtés du cou et les couvertures supérieures de la queue, d'un joli gris; les couvertures des ailes, terminées de blanc; les pennes primaires et celles de la queue, bordées de gris; la gorge et le devant du cou, orangés; le menton et la poitrine, d'un beau jaune; le ventre, d'un cendré blanchâtre. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 402. n. 291. 2e édition du nouv. Dict. d'Histoire natur. tom. 11. p. 224. L'Amérique septentrionale.*

* La Fauvette a tête rousse. 82. *S. Rufi-capilla. S. Viridi-olivacea; subtùs flava; collo subtùs pectoreque strigis rufis; capite rufo; rectricibus lateralibus intùs lutescentibus; rostro nigro; pedibus fuscis.*

D'un vert-olivâtre en dessus; jaune en dessous; le devant du cou et la poitrine, rayés de roux; la tête, rousse; les rectrices latérales, jaunâtres; le bec, noir; les pieds, bruns.

Buffon rapproche de cette espèce l'oiseau que Feuillée a décrit, dans les observations physiques, sous le nom de *Chloris crithachorides*, qui, ainsi que cette fauvette, se trouve à la Martinique: en effet, la description du *Chloris* a de grands rapports avec celle que nous allons faire, d'après nature, du mâle et de la femelle. Sans cesse en mouvement, ces oiseaux ne semblent reposer que pour manger. Leur ramage est fort petit, mais mélodieux.

Le mâle a la tête, la gorge et le haut du cou roux; les parties postérieures et le dessous des ailes, d'un beau jaune, avec des taches longitudinales d'un roux vif sur le bas du devant du cou, sur la poitrine et sur les flancs; le dessus du cou et le dos, d'un vert-olive foncé; le croupion, d'un vert-jaune; les pennes et les couvertures supérieures de l'aile, d'un verdâtre foncé, et bordées en dehors de vert-olive, à l'exception des couvertures moyennes, qui sont frangées de jaune; les deux pennes intermédiaires de la queue, pareilles aux rémiges; toutes les autres ont leur bord extérieur verdâtre, et l'intérieur jaune dessus et dessous.

La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a la tête pareille au dos, c'est-à-dire, d'un vert-olive foncé; la gorge jaune, les taches du cou et de la poitrine moins apparentes, la couleur jaune plus pâle, de même que sur les parties postérieures.

Chez l'individu dont parle Feuillée, le bec est noir et pointu, avec tant soit peu de bleu à la racine de la mandibule inférieure; l'œil d'un beau noir luisant; le couronnement, jusqu'au parement, de couleur de feuille morte ou roux-jaune; tout le parement, jaune et moucheté à la façon de nos grives d'Europe, par de petites taches de même couleur que le couronnement; tout le dos verdâtre; le vol, noir, de même que le manteau, dont les plumes ont une bordure verte; les jambes et le dessus des pieds, gris, et le dessous tout-à-fait d'un blanc mêlé d'un peu de jaune; les ongles, noirs et fort pointus. *Brisson, tom. 3. p. 490. n. 50. pl. 22. fig. 4. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 5. p. 306. L'Amérique.*

L. 4 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette a tête rouge. 83. *S. Petechia. S. Olivacea; subtùs flava, rubro guttata; pileo rubro; rostro nigro; pedibus incarnatis.*

Olivâtre en dessus; jaune et mouchetée de rouge en dessous; le sommet de la tête de cette couleur; le bec, noir; les pieds, couleur de chair. La très-grande rareté de cet oiseau dans l'Amérique septentrionale, nous fait soupçonner que c'est une variété de la *Fauvette tachetée de rougeâtre*, avec laquelle elle a la plus grande analogie dans son plumage: c'est d'autant plus vraisemblable, qu'on voit des mâles de cette espèce dont le jaune de la tête est d'un bel orangé, quand ils sont avancés en âge; au reste, il n'en diffère qu'en ce que le sommet de sa tête est rouge. La femelle, indiquée par Edwards, est cette même Fauvette tachetée de rougeâtre. *Edwards, Glanures, p. 99. pl. 256. Brisson, Ornithologie, tom. 3. p. 488. n. 49. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 286. (Figuier à tête rouge de Pensylvanie.) L'Amérique septentrionale.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette a toupet. 84. *S. Subcristata. S. Vertice nigricante; corpore suprà fusco et virescente; subtùs flavo; collo anticè albo-cærulescente; caudâ fuscâ; rectricibus extimis, albis; rostro pedibusque nigris.*

Le *vertex*, noirâtre; le dessus du corps, brun et verdâtre; le dessous, jaune; le devant du cou, d'un blanc-bleuâtre; la queue, brune; les rectrices les plus extérieures, blanches; le bec et les pieds, noirs.

Cette espèce se trouve pendant toute l'année à la rivière de la Plata, où elle fréquente les broussailles, qu'elle parcourt en tout sens avec beaucoup de légèreté. C'est le *Contramaestre capetillo ordinario* de M. de Azara; c'est cet ornithologiste, et non pas Sonnini, comme on le dit, par une faute typographique, dans la 2e édition du *nouveau Dictionn. d'Hist. nat.*, qui le rapproche du roitelet-mésange (*Sylvia elata*); mais il y a trop de dissemblance entre ces deux oiseaux pour les réunir dans une même espèce.

Cette fauvette a quelques plumes du sommet de la tête étroites, pointues, formant une huppe ou toupet de cinq lignes de long, noirâtres à leur extrémité et blanches dans le reste; un petit trait de la dernière couleur, qui part des narines et se termine sous l'oreille; le reste de la tête, d'un brun clair foiblement mélangé de bleuâtre; le dessus du cou et du corps, d'un brun plus ou moins mêlé de verdâtre; les pennes et les grandes couvertures des ailes noirâtres, et celles-ci terminées de blanc; la queue, brune, avec sa première penne de chaque côté blanche; la gorge et le devant du cou, de cette couleur, avec une légère teinte plombée; le reste des parties inférieures, d'un beau jaune; l'iris, brun; la queue, étroite et étagée; le corps, alongé. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 66. n. 660. 2e édit. du nouv. Diction. tom. 11. p. 229.*

L. 4 $\frac{1}{6}$. E. 5 $\frac{1}{2}$. P. 19. R. 12.

* La Fauvette trichas. 85. *S. Trichas. S. Olivacea, corpore subtùs flavo; fasciâ oculari nigrâ; rostro nigro; pedibus flavescentibus.*

De couleur d'olive en dessus; jaune en dessous; bande oculaire, noire; bec, noir; pieds, jaunâtres.

On trouve, dans cette fauvette des Etats-Unis, le pendant de notre *Grisette;* mêmes habitudes, même pétulance, même gaîté, certains rapports dans son ramage et la manière de l'exprimer.

Le mâle s'élève perpendiculairement en chantant, fait une pirouette à vingt ou vingt-quatre pieds d'élévation, et descend sur le buisson d'où il est parti, s'y repose environ une minute, et recommence sa chansonnette, qui semble exprimer le mot *whitititee*, répété trois fois de suite. Cette espèce fait son nid à terre, parmi les feuilles tombées, au centre d'un buisson de ronces très-profond. Il est quelquefois en forme d'arche, avec une petite entrée. Les matériaux qu'elle emploie à sa construction sont des feuilles

et des herbes fines. Sa ponte est composée de cinq œufs blancs, demi transparens, et tachetés de brun-rougeâtre.

Un demi-masque noir, surmonté d'un bord ardoisé clair, lui couvre le front et les tempes, entoure presque l'œil, et descend sur les côtés du cou en forme de bandelette; l'occiput et le manteau sont d'un vert-olive; cette teinte est plus foncée sur les pennes des ailes et de la queue, et plus claire sur leurs barbes extérieures; le dessous des pennes caudales est d'un gris-jaunâtre; le jaune, qui couvre la gorge et la poitrine, se dégrade sur le ventre et est plus clair sur les couvertures inférieures de la queue. Telle est la livrée du mâle pendant l'été; mais, après la mue, il est privé du demi-masque noir et de son bord gris, ou plutôt ce masque et ses bords sont couverts par la teinte verdâtre qui est à l'extrémité des plumes; en outre, le jaune a moins d'éclat.

La femelle a la tête et le dessus du corps d'un brun-verdâtre, qui est foncé sur le sinciput, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, et clair à l'extrémité de ces dernières; la gorge, le haut de la poitrine et les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune pâle; le ventre et le bas-ventre, d'un blanc-jaunâtre; le bec est brun et le tarse d'un brun-jaunâtre. Le jeune, avant sa première mue, diffère de la femelle en ce qu'il a le bas de la poitrine et les parties postérieures roussâtres. Gmelin a fait de cette espèce un *Turdus*, et elle est décrite deux fois sous les noms de *Fauvette à poitrine jaune* et de *Figuier aux joues noires*. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 506. (*Figuier du Maryland.*) *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tome* 5. *p.* 162. *pl. enl.* 709. *fig.* 2. *idem, p.* 292. *L'Amérique septentrionale.*

** La Fauvette tschecantschiki. 86. *S. Tschecantschia. S. Suprà nigricans; subtùs ferruginea; capite atro; nuchâ albicante; torquè et maculâ alarum oblongo-albis; dorso nigro.*

Noirâtre en dessus; ferrugineuse en dessous; tête noire; nuque blanchâtre; collier blanc; une tache oblongue de la même couleur sur chaque aile; dos noir.

Le nom de cet oiseau, de la Sibérie, est l'expression de son cri. Il a la tête noire; la nuque, blanchâtre; le dessus du corps, noirâtre; une sorte de collier blanc, vers la poitrine; une tache de la même couleur et oblongue, sur les ailes; le dessous du corps, ferrugineux. *Lepechin, Voyag.* 2. *p.* 186. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 52. *p.* 103. *L'Asie septentrionale.*

* La Fauvette a croupion jaune. 87. *S. Xanthorhoa. S. Suprà fusco-olivacea; subtùs grisea; uropygio luteo; rostro nigricante; pedibus nigris.*

D'un brun-olivâtre en dessus; grise en dessous; croupion, jaune; bec, noirâtre; pieds, noirs.

Catesby, qui a fait connoître cette fauvette, dit qu'elle se trouve dans la Virginie. Elle a le dessus de la tête et du cou, et le dos d'un brun-olivâtre; le croupion, jaune; les parties inférieures, grises et les ongles noirs. Quoique tous les ornithologistes aient donné cet oiseau pour une *Mésange*, nous persistons à le regarder comme une *Fauvette*. Il ne grimpe pas contre les arbres comme les *Pics*, ainsi qu'on le dit; mais il s'accroche contre le tronc et se suspend à l'extrémité des branches, de même que les *Mésanges*, habitude commune à plusieurs *Figuiers* ou *Fauvettes* des Etats-Unis. Au reste, il suffit de voir sa figure pour assurer que c'est un oiseau du genre dans lequel nous le classons. *Catesby, tom.* 1. *pl.* 58. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 575. *n.* 14. (*Mésange de Virginie.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 453. (*Mésange à croupion jaune.*) *Linnée, édit.* 13. *n.* 9. *Latham, Index, n.* 15. (*Parus virginianus.*) *Les Etats-Unis.*

L. 5. E. P. R. 12.

** La Fauvette a croupion noir. 88. *S. Melanorhoa. S. Vertice nigricante; collo suprà, fusco griseo; dorso nigro alboque; uropygio nigro; superciliis corporeque subtùs flavis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Les plumes du dessus de la tête de cette espèce, qu'on trouve à la Martinique, sont jaunes à leur origine et noirâtres dans le reste; celles du dos, blanches et noires; le dessus du cou est d'un gris-brun; le croupion, totalement noir; les couvertures supérieures des ailes sont de cette couleur et terminées de blanc; leurs pennes, noirâtres; celles de la queue, noires, avec une tache à l'extérieur et vers le bout des trois plumes latérales de chaque côté; ses couvertures inférieures, blanches; les sourcils, la gorge, le devant du cou, jaunes; le bec est jaunâtre à la base de sa partie inférieure. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 180. *L'Amérique méridionale.*

*La Fauvette a croupion rouge. 89. *S. Peregrina. S. Uropygio coccineo; corpore cinereo, subtùs albo; rostro pedibusque nigris.*

Le croupion rouge; le corps cendré en dessus, blanc en dessous; le bec et les pieds noirs.

Latham et Gmelin présentent cet oiseau comme une *Mésange*, et ce dernier fait un double emploi en le décrivant sous les dénominations de *Parus peregrinus* et de *Parus coccineus*. Nous différons d'opinion; car, après avoir examiné la figure publiée par Sparrman, qui le premier l'a fait connoître, nous le regardons comme une *Fauvette*. Le mâle a la tête, le dessus du cou et le dos cendrés; une tache noire entre le bec et l'œil; le devant du cou, la poitrine et le croupion, d'un orangé foncé; le ventre, blanchâtre; le dessus des ailes, noir; le dessous, de couleur de soufre; quelques-unes des pennes primaires, orangées à leur base; les quatre rectrices intermédiaires, noires; les autres, de cette couleur jusqu'au milieu, et le reste orangé. La femelle a le dessus du corps d'un gris pâle; le dessous d'un blanc sombre; le croupion, la base des pennes primaires et une partie des pennes caudales, d'un orangé moins brun que chez le mâle. *Sparrman, Fasc. 2. pl. 48 et 49. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 52. p. 316.* (*Mésange à croupion écarlate.*) *Pays inconnu.*

**La Fauvette de la Daourie. 90. *S. Cyanea. S. Saturatè cyanea; subtùs nivea, à rostro ad alas striga atra.*

D'un bleu profond en dessus; blanche en dessous; une raie noire depuis le bec jusqu'aux ailes.

Pallas nous a fait connoître cette espèce, qu'il a rencontrée à l'extrémité de la Daourie, entre les rivières d'Anot et d'Argun, où elle paroît au printemps, et où elle est rare.

La tête et toutes les parties supérieures sont d'un bleu foncé; toutes les inférieures d'un blanc de neige, de même que les deux pennes latérales de la queue; un trait noir prend naissance au bec et descend jusqu'aux ailes. *Pallas, 2e édit. du nouv. Dict. d'Histoire nat. tom. 11. p. 181. La Daourie.*

L. 5 ¼. E.. P.. R..

**La Fauvette a demi-collier. 91. *S. Semi torquata. S. Vertice olivaceo; subtùs flavo-cinerascens; collo infimo lunula flava; rectricibus quatuor extimis intùs albis; rostro suprà nigricante, subtùs albido.*

Dessus de la tête olivâtre; dessous du corps d'un jaune cendré; une lunule jaune au bas du cou; les quatre rectrices extérieures blanches en dedans; le bec noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous.

Buffon, qui le premier a décrit cet oiseau de la Louisiane, nous dit qu'il n'a que dix pennes caudales. N'y auroit-il pas une méprise? car tous les *Figuiers* et *Fauvettes* en ont douze. Au reste, il a le dessus de la tête d'un olivâtre tirant au jaune; une bande cendrée derrière l'œil; la gorge et toutes les parties postérieures, d'un cendré très-clair, coupé par un demi-collier jaunâtre sur le bas du cou, et nuancé de cette couleur sur le ventre; les premières pennes de l'aile, bordées de bleuâtre; les secondaires, frangées d'olivâtre et terminées de blanc; cette couleur borde à l'intérieur les quatre pennes latérales de la queue, qui est cendrée. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 316.* (*Figuier à demi-collier.*) *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 10.

*La Fauvette discolore. 92. *S. Discolor. S. Corpore suprà olivaceo viridi; subtùs flavo; lunulâ nigrâ subtùs oculos; remigibus nigricantibus; duabus extimis subtùs et intùs albis; rostro nigricante; pedibus fuscis.*

Le dessus du corps d'un vert-olive; le dessous jaune; un croissant noir sous les yeux; les rémiges noirâtres; les deux rectrices les plus extérieures blanches en dessous et en dedans; le bec noirâtre; les pieds bruns.

Cette *Fauvette*, dont on ne connoissoit que la dépouille, lorsqu'elle a été décrite et figurée dans l'*Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, a été observée par Wilson, dans l'Etat de Kentucki, où elle porte le nom de *Barrens*. Elle est très-nombreuse chez la nation des Chactow, se plaît dans les plaines ouvertes et les bois clair-semés. Elle a cela de singulier dans ses habitudes, qu'elle s'alarme difficilement. Elle fait la chasse aux insectes sur les feuilles avec plus de loisir qu'aucun autre de ses congénères, et semble examiner chaque feuille et chaque tige d'herbe avec la plus grande attention, sans s'inquiéter de ce qui se passe autour d'elle, et jetant un cri foible et répété par courts intervalles. Wilson a examiné pendant une demi-heure une de ces *Fauvettes* perchée sur une branche basse, et a pu venir près du pied de l'arbre, sans qu'elle parût en concevoir aucune inquié-

tude et sans discontinuer son cri ordinaire. On la trouve pendant l'hiver dans les Grandes-Antilles, et pendant l'été dans les Etats-Unis.

Son nid est très-joli et d'une construction très-agréable. Il est suspendu à la fourche d'une branche d'un petit arbuste ou d'un buisson; son extérieur est composé de mousse verte, mélangée de morceaux de buchettes pourries et de soies de chenilles; les côtés sont attachés à un rameau avec des fibres très-fines de l'écorce de vigne, et le tout pèse rarement un quart d'once. Les œufs sont blancs, avec quelques taches brunes sur le gros bout.

On remarque au-dessous de chaque œil, une sorte de croissant noir; le dessus de la tête est d'un vert-olive; une raie jaune, sur ses côtés, laquelle s'étend depuis la mandibule supérieure jusqu'au-delà des yeux, qui sont entourés d'une tache noire; une bandelette de la dernière couleur est sur les côtés du cou, et des taches semblables sont sur les côtés du corps; la partie antérieure de l'aile, la gorge et la poitrine sont d'un beau jaune, qui se dégrade sur les parties postérieures; le dessus du cou, le dos et le croupion, d'un vert-olive; les couvertures supérieures de la queue, grises; ses pennes, noirâtres et bordées de gris-jaune en dehors; ses quatre pennes latérales, blanches en dessus et sur leur bord interne; les moyennes couvertures, les grandes et les pennes des ailes, noirâtres. La femelle diffère du mâle en ce qu'au lieu de croissant, elle a des points d'un brun obscur, sur un fond vert-olive; les taches et les côtés de la gorge, bruns. *Vieillot, Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 2. p. 37. pl. 98. 2e édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 11. p. 101. L'Amérique.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

*La Fauvette a double sourcil. 93. *S. Diophrys. S. Corpore suprà saturatè fusco-rufo; subtùs albido; vertice rufo; caudâ longâ, cuneatâ.*

Le corps d'un brun-roux foncé en dessus; blanchâtre en dessous; le *vertex* roux; la queue longue et étagée.

M. Levaillant a trouvé en Afrique cet oiseau, dont les yeux sont placés entre deux traits noirs; le dessus de la tête est d'un roux foncé, qui se rembrunit sur les parties supérieures; les inférieures sont blanches, et cette couleur se salit de roussâtre sur les flancs et au-dessous de la queue. La femelle diffère du mâle en ce que le brun du dessus du corps est terne, et qu'elle n'a point de trait noir sur les côtés de la tête. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 128. fig. 2. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 11. p. 182. L'Afrique méridionale.*

**La Fauvette ferrugineuse. 94. *S. Ferruginea. S. Cinerea; subtùs albida; gulâ colloque ferrugineis.*

Cendré en dessus; blanchâtre en dessous; gorge et cou ferrugineux.

Voilà à quoi se borne ce que l'on sait de cette *Fauvette*, qui se trouve en Russie. *Latham, Index, sp. 64.*

** La Fauvette a gorge brune de Cayenne. 95. *S. Fuscicollis. S. Fusco-virescens; pectore abdomineque fulvo-flavis; alis fuscis, rubescente marginatis.*

D'un brun-verdâtre; poitrine et abdomen d'un jaune-fauve; ailes brunes, bordées de rougeâtre.

Quoiqu'on ait classé cet oiseau parmi les *Fauvettes*, peut-être en fera-t-on un *Gobe-Mouche*, lorsqu'on connoîtra son genre de vie; car il a, comme celui-ci, le bec large et aplati à sa base. La gorge, le dessus de la tête et du corps, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, sont d'un brun-verdâtre; les rémiges, bordées de roussâtre; les rectrices, frangées de verdâtre; la poitrine et le ventre, d'un jaune ombré de fauve. *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 5. p. 163. (Fauvette de Cayenne à gorge brune et à ventre fauve.) L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

**La Fauvette a gorge dorée. 96. *S. Ochroleuca. S. Suprà olivacea; subtùs flavescente alba; gutture aurato-flavo; alis caudâque olivaceo-viridi maculatis; rostro pedibusque nigricantibus.*

Olivâtre en dessus; d'un blanc-jaunâtre en dessous; gorge d'un jaune doré; ailes et queue bordées de vert-olive; bec et pieds noirâtres.

La femelle de cette espèce, qu'on rencontre dans l'Amérique septentrionale, a été donnée dans Latham pour une espèce particulière, et comme un *Gobe-Mouche* (*Muscicapa ochroleuca*). Le mâle a la tête et toutes les parties supérieures d'une couleur olive sale; la gorge et le bord de l'œil, d'un beau jaune doré; la poitrine et les parties postérieures, d'un blanc nuancé de jaunâ-

tre ; les pennes des ailes et de la queue, bordées d'un vert-olive brillant. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 389. n. 276. L'Amérique septentrionale.*

* La Fauvette a gorge grise. 97. *S. Griseicollis. S. Virescente-fusca ; loris albis ; gutture albo griseo ; pectore cinereo ; rectricibus duabus lateralibus intùs apiceque albis ; rostro pedibusque fuscis.*

D'un brun-verdâtre ; *lorum* blanc ; gorge d'un gris-blanc ; poitrine cendrée ; les deux rectrices latérales blanches à l'intérieur et à leur pointe ; bec et pieds bruns.

Saint-Domingue, Porto-Rico, sont les pays qu'habite cette *Fauvette* pendant l'hiver, et la Louisiane, celui où elle passe l'été. Le mâle a la tête, le manteau, le croupion d'un brun-verdâtre ; une tache blanche entre l'œil et le bec ; les paupières, de cette couleur ; les couvertures et les pennes des ailes, brunes et bordées de vert à l'extérieur ; le dessus de la queue, d'un brun-verdâtre ; le dessous, d'un gris ardoisé et bordé de vert ; ses deux premières pennes de chaque côté, blanches vers leur extrémité et sur leur bord interne ; la gorge d'un gris-blanc ; la poitrine, les flancs et les couvertures inférieures de la queue, jaunes ; et enfin le milieu du ventre, blanc.

La femelle, décrite par Buffon sous le nom de *Figuier brun-olive*, et par Latham, sous celui de *Sylvia fusca*, diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus de la tête et du corps d'un brun-olivâtre. *Vieillot, Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 2. p. 29. pl. 87. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 11. p. 187. L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette a gorge jaune. 98. *S. Fulva. S. Fulvo-olivacea ; subtùs rufa ; collo inferiore crissoque flavis ; rostro fusco ; pedibus fusco-flavis.*

D'un fauve-olivâtre en dessus ; rousse en dessous ; le bas du cou et les plumes de l'anus, jaunes ; le bec brun ; les pieds d'un jaune rembruni.

Cette *Fauvette*, qu'on rencontre dans les mêmes contrées que la précédente, a la tête et les parties supérieures d'un olivâtre rembruni ; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine, jaunes ; cette teinte est un peu sombre sur la dernière partie ; le reste des parties inférieures d'un roussâtre qui tire au jaune sur les plumes de l'anus ; les petites du dessus de l'aile sont d'un jaune varié de brun ; les pennes des ailes, brunes ; les primaires, bordées d'un gris clair qui s'éclaircit de manière qu'il devient blanc sur les premières ; les secondaires sont frangées d'olivâtre ; les pennes caudales ont une bordure pareille sur un fond brun. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 410. n. 312. L'Amérique septentrionale.*

* La Fauvette a gorge orangée. 99. *S. Auricollis. S. Olivacea ; subtùs flava ; collo subtùs pectoreque flavo-aurantiis ; abdomine rectricibusque lateralibus intùs albis ; rostro fusco ; pedibus incarnatis.*

Couleur d'olive en dessus ; jaune en dessous ; le devant du cou et la poitrine d'un jaune orangé ; le bas-ventre et l'extérieur des pennes latérales de la queue, blancs ; bec brun ; pieds couleur de chair.

Brisson est le premier qui ait décrit cette *Fauvette*, que l'on trouve pendant l'été au Canada et à la Nouvelle-Ecosse. La tête, le dessus du cou, le haut du dos et les petites couvertures supérieures de l'aile sont de couleur olive. (Buffon dit que ces parties sont cendrées ; c'est probablement une faute typographique, puisqu'il n'en parle que d'après Brisson, qui indique leur couleur comme elle est signalée ci-dessus.) La partie inférieure du dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les grandes des ailes sont cendrées ; cette teinte borde les pennes alaires qui sont brunes, et couvre les inmédiaires de la queue, dont les latérales sont blanches à l'intérieur, noirâtres en dehors et à leur extrémité ; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un jaune orangé ; le ventre est d'un jaune pâle qui, sur les flancs, incline au vert-olive ; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc sale. La femelle a des couleurs moins vives. *Brisson, Ornithologie, tom. 3. p. 508. pl. 26. fig. 1. (Grand Figuier du Canada.) Buffon, Hist. nat. des Ois. tom. 5. p. 310. (Le Figuier à gorge orangée.) L'Amérique septentrionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette grignette. 100. *S. Subcærulea. S. Corpore suprà cæruleo ; gutture cinereo, nigris maculis ; abdomine tectricibusque caudæ inferioribus rufis ; rectricibus lateralibus partim albis.*

Le dessus du corps bleuâtre ; la gorge cendrée et tachetée de noir ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, roux ; ses pennes latérales en partie blanches.

M. Levaillant a fait connoître cet oiseau d'Afrique, qui est d'un gris ardoisé en dessus, sur les couvertures supérieures et sur le bord extérieur des pennes de l'aile ; des petites taches noires se font remarquer sur le fond cendré de la gorge ; deux autres taches sont sur les parties postérieures ; un roux foncé occupe le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, dont les pennes intermédiaires sont noirâtres, et les latérales, en partie blanches. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 126. *fig.* 1. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 188. *L'Afrique méridionale.*

* La Fauvette agile. 101. *S. Agilis. S. Corpore suprà olivaceo-flavo; gutture pallidè cinereo; abdomine flavo; remigibus fuscis, olivaceo-viridi marginatis ; pedibus incarnatis.*

Le dessus du corps, d'un jaune-olive ; la gorge, d'un cendré pâle ; l'abdomen, jaune ; les rémiges, brunes et bordées de vert-olive ; les pieds, couleur de chair.

On trouve cette *Fauvette* dans les Etats Unis, et particulièrement dans celui du Connecticut. Le nom qu'on lui a imposé indique qu'elle est d'une telle agilité, qu'elle ne reste pas un moment en place, voltigeant sans cesse de buisson en buisson, de hallier en hallier.

Toutes les parties supérieures sont d'un beau jaune-olive ; les ailes, d'un brun sombre et bordées de vert-olive ; la gorge est d'un cendré pâle ; le haut de la poitrine, d'un jaune-verdâtre terne ; le ventre et les parties postérieures sont d'un jaune pur ; un cercle étroit et d'un blanc-jaunâtre entoure l'œil, dont l'iris est couleur de noisette ; les pieds sont longs et grêles. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a la gorge d'un fauve rembruni et inclinant au cendré. *Wilson, American Ornithol. vol.* 5. *pl.* 39. *fig.* 4. *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette d'automne. 102. *S. Autumnalis. S. Corpore suprà olivaceo-viridi ; dorso nigricante striato ; jugulo pectoreque luteis; abdomine albo; alis nigrescentibus, viridi-olivaceo marginatis; rectricibus tribus exterioribus ad apicem albis ; rostro suprà fusco; subtùs flavo ; pedibus nigricantibus.*

Le dessus du corps, d'un vert-olive, rayé de noir sur le dos ; le devant du cou et la poitrine, d'un jaune terne ; l'abdomen, blanc ; les ailes, noirâtres, et bordées de vert-olive ; les trois rectrices extérieures, blanches vers leur extrémité ; le bec, noirâtre en dessus, jaune en dessous ; les pieds, noirâtres.

Cette espèce, que l'on rencontre dans la Pensylvanie, y passe régulièrement à l'automne, et cherche sa nourriture sur les saules ; va, comme tous ses congénères, passer l'hiver dans le sud, d'où elle revient dans la même contrée avec les beaux jours ; mais elle y séjourne peu de temps, se tient alors à la cime des arbres et des taillis, et se rend ensuite dans les contrées boréales.

Elle a l'œil entouré d'un cercle jaune ; toutes les parties supérieures, d'un vert-olive, rayé de noirâtre sur le dos ; les pennes de la queue, noires et bordées de blanc terne ; les trois extérieures de chaque côté, marquées de blanc près de leur extrémité ; les ailes, d'un noirâtre foncé, frangées de vert-olive, et traversées par deux bandes blanches ; les trois pennes secondaires les plus proches du corps, blanches sur leur bord extérieur ; la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un jaune terne ; le ventre et les parties postérieures, blancs ; les doigts et les ongles, jaunes. *Wilson, American Ornith. vol* 5. *pl.* 23. *fig.* 4. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette Béryllé. 103. *S. Rara. S. Corpore suprà cæruleo viridi; subtùs flavescente; remigibus fuscescente-nigro; rectricibus tribus exterioribus extùs albis et virescente marginatis ; rostro suprà nigricante, subtùs pedibusque cærulescentibus.*

Le dessus du corps, d'un vert-bleu ; le dessous, jaunâtre ; les rémiges, d'un noir rembruni ; les trois rectrices extérieures, blanches et bordées de vert à l'extérieur ; le bec, noirâtre en dessus, bleu en dessous, de même que les pieds.

On n'a pas remarqué que cet oiseau ait un ramage ; mais il jette de temps à autre un cri foible ; il a toutes les habitudes des *Gobe-Mouches*, et se tient sur les branches de la cime des plus grands arbres.

Un vert-bleu, plus brillant sur le front et le sinciput, occupe toutes les parties supérieures ; et un jaunâtre très-pâle est répandu sur le *lorum*, les sourcils, la gorge et les parties postérieures ; les joues sont légèrement teintes de verdâtre ; les pennes

pennes des ailes, d'un noir brunâtre; la queue est de cette couleur et fourchue, avec ses trois premières pennes de chaque côté, blanches à l'extérieur et bordées de verdâtre; les petites et les moyennes couvertures des ailes ont leur extrémité blanche. *Wilson, Americ. Ornithol. vol. 3. pl. 27. fig. 2. L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ¼. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette des peupliers. 104. *S. Populorum. S. Superciliis obscuro-cæruleis; fasciâ albâ subtùs oculis; vertice, corpore suprà viridi-cæruleis; subtùs albo; remigibus rectricibusque nigris, cyaneo marginatis; rostro suprà nigrescente; subtùs pedibusque cæruleis.*

Les sourcils d'un bleu obscur; bande blanche sous les yeux; le *vertex* et le dessus du corps, d'un bleu vert; le dessous, blanc; les rémiges et les rectrices, noires et bordées de bleu de ciel; le bec, noirâtre en dessus, bleu en dessous; les pieds, de la dernière couleur.

Cette espèce est rare en Pensylvanie, où elle fréquente communément les peupliers qui sont sur les bords des eaux courantes et des marais. Il paroît qu'elle quitte cet Etat vers le milieu de l'été; car Wilson, à qui nous en devons la connoissance, ne l'y a pas rencontrée après le 20 août.

Elle a une ligne d'un bleu sombre au-dessus de l'œil, et une autre blanche au-dessous; le front et le dessus de la tête, d'un beau bleu tirant au vert; l'occiput et le dos de la même teinte, mais matte; des raies noires, sur les côtés de cette dernière partie; les ailes et la queue, de la dernière couleur et bordées de bleu de ciel; les longues couvertures de la queue, noires, avec une large bordure bleue à leur extrémité; ses pennes avec une tache blanche, mais très-peu apparente sur les deux intermédiaires; les trois pennes secondaires de l'aile, les plus proches du corps, bordées de blanc; ses petites couvertures en grande partie de cette couleur; la gorge et les parties postérieures, blanches, avec des raies ou des taches bleues sur les côtés de la poitrine. *Wilson, Americ. Ornith. vol. 2. pl. 17. fig. 5. L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette petit-deuil. 105. *S. Philadelphia. S. Capite obscuro-cærulescente; jugulo pectoreque lunulis nigris albisque; abdomine flavo; dorso, alis caudâque olivaceo-viridibus; rostro nigricante; pedibus incarnatis.*

Le dessus de la tête, d'un bleuâtre obscur; le devant du cou et la poitrine, avec des lunules noires et blanches; l'abdomen, blanc; le dos, les ailes et la queue, d'un vert-olive; le bec, noirâtre; les pieds, couleur de chair.

Les environs de Philadelphie sont les lieux où l'on rencontre le *Petit-Deuil.*

Il a toute la tête d'une couleur d'ardoise terne; le devant du cou et le haut de la poitrine, garnis en travers de lunules alternativement d'un noir profond et d'un blanc pur lustré; le reste des parties inférieures, d'un jaune éclatant; le dos, les ailes et la queue, d'un vert-olivâtre foncé, à l'exception des deux pennes intermédiaires de la queue, qui sont brunâtres. *Wilson, Americ. Ornith. vol. 2. pl. 14. fig. 6. L'Amérique septentrionale.*

* La Fauvette Hemlock. 106. *S. Parus. S. Capite suprà flavo, nigro maculato; corpore suprà nigro, maculis flavo-viridis; pectore flavo; ventre nigricante striato; alis nigris, olivaceo alboque marginatis; rostro nigro; pedibus flavis.*

Le dessus de la tête, jaune et tacheté de noir; le dessus du corps, marqué de vert-jaune sur un fond noir; la poitrine, jaune; le ventre, rayé de noirâtre; les ailes, noires, bordées d'une couleur d'olive et de blanc; le bec, noir; les pieds, jaunes.

Une extrême agilité est un des caractères de ce petit oiseau, qu'on rencontre dans les grands pins des marais de la Pensylvanie. Il grimpe sur les arbres, et se suspend à l'extrémité des branches comme les *Mésanges.* S'il en quitte un, c'est pour voler à une grande distance et en parcourir un autre avec vélocité, depuis les rameaux les plus bas jusqu'à la cime. On ne lui connoît point de ramage; mais il répète de temps en temps un cri foible et très-doux.

Le bec est entier, et garni, à la base, de quelques soies; le dessus de la tête, jaune et marqué de noir; cette dernière couleur, un peu tachetée de vert-jaune, occupe les parties supérieures; les sourcils, les côtés du cou et la poitrine sont d'un beau jaune, qui pâlit et est rayé de noirâtre sur le ventre; les ailes, noires; les pennes primaires, bordées d'une teinte olive; les secondaires, frangées de blanc; les moyennes et les grandes couvertures alaires, de cette couleur vers leur extrémité; ce qui donne lieu à deux larges bandes transversales sur les ailes; les couvertures et les pennes caudales, pareilles aux ailes; les premières, terminées, et les secondes,

bordées d'une teinte olive; la queue est un peu fourchue, et a ses trois pennes extérieures de chaque côté blanches en dedans. La femelle n'est pas connue. *Wilson, Americ. Ornith. vol.* 5. *pl.* 44. *fig.* 3. *L'Amérique septentrionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette jaune aux ailes bleues. 107. *S. Solitaria. S. Vertice aurantio; corpore suprà olivaceo-viridi; subtùs flavo; remigibus fuscis, cærulescente marginatis; rectricibus tribus exterioribus intùs albis; rostro nigro; pedibus cærulescentibus.*

Le *vertex*, orangé; le dessus du corps, d'un vert-olive; le dessous, jaune; les rémiges, brunes et bordées de bleuâtre; les trois rectrices extérieures, blanches en dedans; le bec, noir; les pieds, bleuâtres.

La *Fauvette* de cet article ressemble assez au *Protonotaire;* mais elle a un bec plus fort, moins long, et qui, par sa forme, se rapproche de celui du *Pinson.* Edwards la représente sur la planche 77, figure supérieure, sous le nom de *Pine-Creeper*, et c'est mal-à-propos qu'on l'a citée dans la synonymie de la *Fauvette des sapins*, puisque c'est une espèce différente de celle-ci, et probablement, dit Wilson, le *Pine-Creeper* de Catesby, qui n'est pas le même oiseau que le *Pine-Creeper* d'Edwards.

On la trouve dans les parties méridionales des Etats-Unis. Elle place son nid dans le haut d'une touffe d'herbes longues, et quelquefois à l'abri d'un buisson, lui donne la forme d'un cône ou d'un entonnoir renversé, dont le fond est garni de feuilles sèches de hêtre; ses côtés sont composés d'une écorce sèche, d'herbes grossières et mélangées en dedans d'herbes fines. Ces matériaux ne sont pas placés circulairement, mais verticalement, depuis le haut jusqu'au bas du nid, dont l'ouverture est large et l'entrée très-étroite et obstruée de feuilles; les œufs en occupent le centre, et sont d'un blanc pur, pointillé foiblement de rougeâtre vers le gros bout.

La *Fauvette aux ailes bleues* a le front et le sommet de la tête d'un jaune orangé; l'occiput et le dos, d'un beau vert-olive; toutes les parties inférieures, jaunes, à l'exception des couvertures du dessous de la queue, qui sont blanches; les ailes et la queue, d'un brun foncé, avec une large bordure d'une couleur d'ardoise pâle; le premier et le second rang des couvertures supérieures de l'aile, terminés d'un blanc un peu jaunâtre; les trois pennes extérieures de chaque côté de la queue, blanches en dedans, et ses pennes intermédiaires, ardoisées. *Wilson, Americ. Ornith. vol.* 2. *pl.* 15. *fig.* 4. *L'Amérique septentrionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette du Kentucky. 108. *S. Formosa. S. Vertice nigro; corpore suprà caudâque olivaceo viridibus, subtùs superciliisque flavis; remigibus intùs nigricantibus; rostro nigro; pedibus incarnatis.*

Le *vertex*, noir; le dessus du corps et la queue, d'un vert-olive; le dessous et les sourcils, jaunes; les rémiges, noirâtres à l'intérieur; le bec, noir; les pieds, couleur de chair.

Cette espèce, très-nombreuse dans l'Etat du Kentucky, se trouve aussi à la Louisiane, sur les bords du Mississipi, où elle fréquente les bois humides. Elle place son nid au milieu d'une touffe d'herbes épaisses, quelquefois dans la fourche des branches d'un petit buisson peu élevé, et parfois à terre. Des herbes sèches et des crins sont les matériaux qu'elle emploie pour sa construction. Sa ponte est de cinq ou six œufs blancs et parsemés de taches rougeâtres. Le chant du mâle semble exprimer le mot *twodlé*, répété trois fois de suite.

La tête est un peu huppée, d'un noir profond en dessus et tachetée de cendré clair vers l'occiput; le *lorum* et le dessous de l'œil sont de la première couleur; une tache de cette couleur est sur les joues, et descend sur les côtés de la gorge; toutes les parties supérieures sont d'un vert-olive; les sourcils et toutes les parties inférieures, d'un jaune brillant; les pennes caudales, d'un vert-olive; les barbes intérieures des pennes alaires, noirâtres.

La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle n'a point de noir sous les yeux, et que la plus grande partie du sommet de la tête est mélangée de noirâtre. *Wilson, Americ. Ornith. vol.* 3. *pl.* 25. *fig.* 3. *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette du Cape-May. 109. *S. Maritima. S. Vertice nigro; superciliis mentoque flavis; corpore suprà olivaceo-flavo, nigris maculis; gutture, pectore flavis, nigro maculatis; abdomine albo; rectricibus tribus exterioribus intùs albis; rostro pedibusque nigris.*

Le *vertex*, noir; les sourcils et le menton, jaunes; le dessus du corps, tacheté de noir sur un fond vert-olive; la gorge et la poitrine, jaunes et marquées de noir; l'abdomen, blanc;

les trois rectrices extérieures, blanches à l'intérieur; le bec et les pieds, noirs.

Les buissons maritimes du Cape-May sont ceux où se plaît cette fauvette, qui a le dessus de la tête noir; les sourcils, le menton et les côtés du cou, d'un beau jaune, qui prend une nuance orangée sur les oreilles, de même qu'au-dessus et au-dessous de l'œil, dont chaque côté est noirâtre; l'occiput, le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un jaune-olive, foiblement tacheté de noir; les grandes couvertures du dessus de l'aile, bordées à l'extérieur et terminées de blanc; les pennes, frangées en dehors, d'un jaune-olive foncé sur un fond noirâtre; la gorge et la poitrine, d'un jaune éclatant, avec des taches noires isolées; le ventre et les parties postérieures, d'un blanc-jaunâtre; la queue fourchue et bordée de jaune-olive, avec une tache blanche sur le côté interne des trois pennes les plus extérieures de chaque côté. *Wilson, Americ. Ornithol. vol. 5. pl. 54. fig. 3. L'Amerique septentrionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette des montagnes bleues. 110. *S. Montana. S. Corpore suprà olivaceo-flavo; fronte genisque flavis; subtùs pallidè flavo, nigro striato; alis nigris; rectricibus duabus exterioribus intùs albis; rostro fusco; pedibus purpurascente-fuscis.*

Le dessus du corps, d'un jaune-olive; le front et les joues, pareils; le dessous du corps, d'un jaune-pâle rayé de noir; les ailes, de la dernière couleur; les deux rectrices extérieures, blanches en dedans; le bec, brun; les pieds, d'un brun-pourpré.

On rencontre cette espèce sur le sommet des Montagnes-Bleues de la Pensylvanie, et quelquefois, mais très-rarement, dans les parties cultivées de cette contrée; elle semble ne se plaire que dans les lieux les plus solitaires. Elle se rapproche des *Gobe-Mouches* par la manière dont elle s'élance après les insectes ailés; elle pourchasse aussi avec la plus grande célérité ceux qui se réfugient parmi les feuilles. Son chant n'est qu'un foible cri, répété en trois ou quatre temps.

Le front, les joues, le menton et les côtés du cou sont jaunes; toutes les parties supérieures, d'un beau jaune-olive; la poitrine et le ventre, d'un jaune pâle, rayé de noir et de noirâtre; l'abdomen est d'une teinte semblable, mais uniforme; les ailes sont noires; leurs petites et moyennes couvertures, largement bordées d'un blanc-jaunâtre; les pennes secondaires, frangées de blanchâtre; la queue est noire, un peu arrondie et bordée d'olive pâle, avec les deux pennes extérieures de chaque côté blanches en dedans, depuis leur milieu jusqu'à leur pointe, et de la même couleur à l'extérieur. La femelle n'est point connue. *Wilson, Americ. Ornith. vol. 5. pl. 44. fig. 2. L'Amérique septentrionale.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette nashville. 111. *S. Nashvillei. S. Vertice cinereo spadiceo maculato; corpore subtùs flavo; ventre in medio albo; dorsi plumis olivaceo-flavis, cinereo marginatis; remigibus nigricantibus, olivaceo extùs marginatis; rostro pedibusque cinereis.*

Le *vertex* cendré et tacheté de marron; le dessous du corps, jaune; le ventre, blanc dans le milieu; les plumes du dos, d'un jaune-olive et bordées de cendré; les rémiges, noirâtres et frangées d'olive; le bec et les pieds, cendrés.

Wilson a observé cette espèce près de Nashville, dans l'Etat de Tennessée. Le chant du mâle ressemble beaucoup au bruit que fait une branche sèche quand on la rompt, ou à celui que font des petits cailloux de différentes grosseurs, frappés vivement les uns contre les autres. Il se compose de six ou sept temps, et est assez fort pour être entendu à la distance de treize ou quatorze pas. Son agilité et ses habitudes sont les mêmes que celles du *Gobe-Mouche.*

Un cendré clair, inclinant un peu à la couleur d'olive, occupe le dessus de la tête et du cou, avec quelques taches d'une légère teinte marron sur le sommet de la première partie; les yeux sont entourés d'un cercle jaunâtre; toutes les parties inférieures, jaunes, à l'exception du milieu du ventre, qui est blanc; les plumes du dos, d'un jaune-olive, et légèrement bordées de cendré; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un très-beau jaune, tirant à la couleur d'olive; les pennes des ailes, presque noires et frangées à l'extérieur d'olivâtre; la queue est un peu fourchue et d'une teinte olive foncée; il n'y a aucun vestige de blanc sur celle-ci et sur les ailes; les doigts sont d'un jaune sale. *Wilson, Americ. Ornithol. vol. 3. pl. 27. fig. 3. L'Amérique septentrionale.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette des pins marécageux. 112. *S. Macropos. S. Superciliis palperibusque*

albis; loro nigricante; corpore suprà olivaceo-viridi; subtùs ochraceo; alis nigris; pedibus elongatis.

Les sourcils et les paupières, blancs; le *lorum*, noirâtre; le dessus du corps, d'un vert-olive; le dessous, couleur d'ocre; les ailes, noires; les pieds, alongés.

Elle ne se plaît que dans l'obscurité des pins les plus sombres, et dans les marais de ciguës des régions montagneuses, où les branches, le tronc et la souche des arbres, et même la terre, sont couverts d'une sorte de mousse dont la grande abondance prévient le chasseur d'éviter les trous, les sources et les endroits marécageux où il pourroit tomber.

Son bec est garni de soies à sa base, et sans échancrure; les sourcils et les paupières inférieures sont blancs; un trait noirâtre occupe l'espace qui sépare le bec de l'œil; les oreilles et les côtés du cou sont d'un vert-olive; les parties supérieures, du même vert, mais foncé, et reflétant foiblement en bleuâtre sur la tête et sur les bords de la queue; les ailes, noirâtres, avec une large bordure d'un vert-olive; une tache triangulaire, d'un blanc-jaunâtre se fait remarquer immédiatement au-dessous des premières couvertures alaires; les trois pennes extérieures de chaque côté de la queue en ont une de la même couleur sur leur bord interne; toutes les parties inférieures sont d'un jaune d'ocre pâle, qui prend un ton verdâtre, un peu foncé sur la poitrine; le tarse est long. *Wilson, Americ. Ornithol. vol.* 5. *pl.* 43. *fig.* 4. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette a poitrine rougeatre. 113. *S. Castanea. S. Jugulo pectoreque pallidè spadiceis; fronte, superciliis genisque nigris; vertice rubescente; corpore subtùs flavescente-albo; occipite dorsoque subfulvis, nigro striatis; caudâ fuscescente cinereo marginato; rectricibus tribus exterioribus, maculâ oblongâ, flavescente-albâ; rostro nigro; pedibus cinereis.*

Le devant du cou et la poitrine, d'une couleur marron pâle; le front, les sourcils et les joues, noirs; le *vertex*, rougeâtre; le dessous du corps, d'un blanc-jaunâtre; l'occiput et le dos, un peu fauves et rayés de noir; la queue, brûnâtre; les trois rectrices extérieures, avec une tache oblongue d'un blanc-jaunâtre; le bec, noir; les pieds, cendrés.

Cette *Fauvette* des Etats-Unis présente un grand rapprochement avec celle à tête jaune; cependant Wilson, qui connoît celle-ci, donne l'autre pour une espèce distincte. Elle a la gorge, la poitrine et les côtés, d'une couleur marron pâle ou bai; le devant de la tête, les joues, les sourcils, noirs, de même qu'une strie à travers l'œil; le dessus de la tête, rougeâtre; les parties inférieures, d'un blanc-jaunâtre terne; l'occiput et le dos, rayés de noir sur un fond fauve tirant au gris; les ailes, d'un noir-brunâtre et traversées par deux bandes blanches; la queue, fourchue, de la couleur des ailes et bordée de cendré, avec une large tache oblongue, d'un blanc-jaunâtre, sur les trois pennes extérieures de chaque côté; les ongles, très-aigus, et propres à grimper et à se suspendre aux branches d'arbres, comme les *Mésanges*. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a moins de rougeâtre sur la poitrine, et en ce que la couleur noire du front a moins d'étendue. *Wilson, Americ. Ornith. vol.* 2. *pl.* 14. *fig.* 4. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette du Tenenssée. 114. *S. Tenenssæi. S. Vertice genisque olivaceo-cærulescentibus; superciliis albescente-flavis; jugulo pectoreque flavescentibus; abdomine albo; corpore suprà olivaceo-flavo; remigibus rectricibusque nigrescentibus; rostro nigricante; pedibus purpureo-fuscis.*

Le *vertex* et les joues, d'un bleuâtre olivacé; les sourcils, d'un blanc-jaunâtre; le devant du cou et la poitrine, jaunissant; l'abdomen, blanc; le dessus du corps, d'un jaune-olivâtre; les rémiges et les rectrices, noirâtres; le bec, de cette teinte; les pieds, d'un brun-pourpré.

Cette espèce se trouve dans l'Etat de Tenenssée, sur les bords de la rivière de Cumberland. Le sommet de la tête et les joues sont d'un bleuâtre clair, nuancé d'olive; les sourcils, d'un jaune pâle, presque blanc; la gorge et la poitrine, jaunâtres; les parties postérieures, blanches; le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes, d'un jaune-olivâtre; leurs pennes, largement bordées de cette couleur sur un fond noirâtre; la queue, semblable à celles-ci; l'iris, couleur de noisette. La femelle diffère peu du mâle; seulement ses ailes sont d'une teinte plus obscure, et sa couleur olive est moins belle. *Wilson, Americ. Ornith. vol.* 3. *pl.* 25. *fig.* 2. *L'Amérique septentrionale.*

* La Fauvette grise et blanche. 115. *S. Leucophæa. S. Corpore suprà dilutè cinereo;*

subtùs albo ; per oculos strigâ, remigibus rectricibusque nigricantibus ; rostro suprà nigricante, subtùs flavo ; pedibus fuscis.

Le dessus du corps d'un gris clair ; le dessous blanc ; une raie à travers l'œil, les rémiges et les rectrices noirâtres ; le bec jaune en dessous, noir dans le reste ; les pieds bruns.

Elle habite la Nouvelle-Hollande, et fait partie du Muséum d'histoire naturelle. Elle a le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un joli gris clair ; les sourcils, les joues, la gorge, le devant du cou et toutes les parties postérieures, blancs, de même que le bord des couvertures supérieures des ailes et un tiers des pennes latérales de la queue ; ces couvertures, les pennes caudales et alaires, noirâtres, ainsi qu'un trait qui traverse l'œil. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 189. *L'Australasie.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette grise des Etats-Unis. 116. *S. Gilva. S. Suprà cinerea ; subtùs albida ; lateribus tectricibusque caudæ inferioribus, cinerescentibus ; remigibus, rectricibus, rostro pedibusque fuscis.*

Grise en dessus ; blanchâtre en dessous ; côtés du corps et couvertures inférieures de la queue tirant au gris ; rémiges, rectrices et pieds bruns.

Le mâle a le chant et les habitudes de notre *Fauvette bretonne.* Comme celle-ci, il se tient sur les arbres, où il cherche sa nourriture en chantant. C'est par erreur que, dans l'*Histoire des Oiseaux de l'Amérique*, on l'a comparée à la *Fauvette rousse.* On l'a, dans ce même ouvrage, classée avec les *Moucherolles ;* mais elle paroît mieux placée au rang des *Fauvettes.*

La tête, le dessus du cou et du corps sont d'un gris légèrement nuancé de verdâtre sur le dos ; les pennes des ailes et de la queue, brunes et bordées d'une teinte plus claire ; toutes les parties postérieures d'un blanc sale, qui incline au gris sur les flancs et sur les couvertures inférieures de la queue, dont le dessous est blanchâtre. *Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 2. *pl.* 34, *sous le nom de Moucherolle grise.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 190. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette gris de souris. 117. *S. Marina. S. Capite, collo caudâque nigris ; striâ oculari abdomine et rectricum extimarum margine albis.*

La tête, le cou et la queue, noirs ; une strie oculaire, l'abdomen et le bord des quatre rectrices, blancs.

On ne connoît pas le pays de cette espèce, que Latham a décrite dans la collection de M. Boddam. Elle a la taille du *Moineau ;* la tête et le cou, noirs ; le corps et les ailes, d'un gris de souris ; une strie blanche qui part du bec, passe à travers l'œil et descend sur chaque côté du cou ; le ventre, de cette couleur sur les côtés et noir dans le milieu ; la queue noire, avec ses deux pennes les plus extérieures courtes et frangées de blanc. *Latham, general Synopsis, tom.* 2. *part.* 2. *p.* 463. *sp.* 70. *Sonnini, édit. de Buffon, tom.* 51. *p.* 510. (*Traquet gris de souris.*)

* La Fauvette grise a gorge jaune. 118. *S. Flavicollis. S. Grisea, subtùs alba, ad latera nigro varia ; fronte, fasciâ oculari et rectricibus nigris ; lateralibus interiori latere albidis ; maculâ utrinquè ad basin rostri et gutture flavis ; rostro nigro ; pedibus fuscis.*

Grise en dessus, blanche en dessous ; variée de noir vers les côtés ; le front, une bandelette oculaire, et les rectrices noires ; les rectrices latérales blanchâtres à l'intérieur ; une tache sur chaque côté de la base du bec, et la gorge jaunes ; le bec noir ; les pieds bruns.

Est-ce une espèce distincte de la *Fauvette à poitrine jaune de la Louisiane ?* C'est ce que nous avons peine à croire ; au reste, il nous paroît certain que ce n'est point un *Grimpereau*, quoique Catesby lui en ait donné le nom, ni une *Mésange*, comme le disent Brisson et Buffon.

Elle a la gorge et le devant du cou jaunes ; une petite tache de cette couleur vers la base de la mandibule supérieure ; le reste du dessous du corps, blanc ; toutes les parties supérieures d'un joli gris ; un bandeau noir sur le front, lequel s'étend sur le dessus des yeux, descend sur les côtés du cou et encadre la couleur jaune ; les ailes, d'un gris-brun ; leurs couvertures supérieures, terminées de blanc ; la queue, noire et un peu fourchue ; toutes les pennes latérales blanchâtres à l'intérieur. On dit que la femelle n'a sur son plumage ni noir ni jaune. *Catesby, Yellow throated creeper, car.* 1. *tab.* 62. *Brisson, Ornithologie, tom.* 3. *p.* 563. *n.* 18. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 464. (*Mésange grise à gorge jaune.*) *L'Amérique méridionale.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette grivetine. 119. *S. Leucophrys. S. Corpore suprà cinereo-fusco; subtùs albo-fuscescente; uropygio ferrugineo; fronte superciliisque albis.*

Le dessus du corps d'un gris-brun; le dessous d'un blanc rembruni; le croupion ferrugineux; le front et les sourcils blancs.

Cette espèce, que M. Levaillant a fait connoître, niche dans les buissons. Sa ponte se compose de quatre ou cinq œufs d'un verdâtre très-pâle, et barbouillé de brun.

Un gris-brun occupe les parties supérieures, si ce n'est le croupion et les couvertures du dessus de la queue, qui sont couleur de rouille; la gorge et le devant du cou sont blancs, avec quelques traits noirâtres; le bord du front et les sourcils, de la première couleur; les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun-grisâtre et bordées de blanc; le dessous du du corps est d'un blanc sali de brunâtre; l'œil, grand et d'un brun clair. La femelle diffère du mâle par un brun plus lavé, par un blanc plus roussâtre, et par une teinte moins foncée sur le croupion. *Levaillant, Histoire des Oiseaux d'Afrique, pl.* 118. *fig.* 1 *et* 2. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 191. *L'Afrique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette des herbes. 120. *S. Herbicola. S. Corpore suprà nigricante et fusco-virescente; collo subtùs pectoreque albidis; ventre fusco-rufescente; rectricibus acutis, cuneatis; rostro flavo; pedibus dilutè cinereis.*

Le dessus du corps noirâtre et d'un brun-verdâtre; le dessous du cou et la poitrine blanchâtres; le ventre d'un brun-roux; les rectrices pointues et étagées; le bec jaune; les pieds d'un gris de perle.

M. de Azara a fait connoître cet oiseau sous la dénomination d'*Enciente amarillo*; elle se trouve dans les terrains inondés et dans les campagnes couvertes de grandes herbes et de buissons, dans lesquels elle se cache; cependant elle se montre quelquefois au haut des branches. Elle vit solitairement, se tient seule ou par paires.

Un brun-verdâtre sert de bordure aux plumes de toutes les parties supérieures, et une teinte verdâtre en occupe le milieu; la première teinte est plus apparente aux ailes; les pennes de la queue sont pointues, étagées, fort usées à leur extrémité, garnies de barbes décomposées, noirâtres sur leur milieu et frangées de brun; le pli de l'œil est d'un jaune pur; les côtés de la tête sont bruns; la gorge, le devant du cou et la poitrine, blanchâtres; cette teinte est remplacée par du brun-roux sur le ventre et du gris de perle sur les couvertures inférieures des ailes. *De Azara, Apuntamientos para la Historia de los Paxaros del Paraguay, etc.* 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 192. *Le Paraguay.*

L. 7. E.. P. 18. R. 12.

** La Fauvette a huppe noire. 121. *S. Nigricollis. S. Subcristata; suprà pallidè grisea; subtùs incarnata; pileo, cervice, remigibus et rectricibus nigris; rostro pedibusque flavis.*

Une petite huppe sur la tête; d'un gris pâle en dessus, de couleur de chair en dessous; dessus de la tête et du cou, rémiges et rectrices, noirs; bec et pieds jaunes.

Une petite huppe noire se fait remarquer sur la tête de cette *Fauvette* des Indes orientales; les ailes et la queue sont de cette couleur; les parties supérieures, d'un gris pâle; les inférieures d'un rouge incarnat. *Sonnini, édit. de Buffon, tom.* 52. *p.* 111. (*Figuier incarnat à huppe noire.*) 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 193. *Les Indes orientales.*

** La Fauvette de l'ile de Noel. 122. *S. Testacea. S. Fusco-testacea; subtùs alba; uropygio pallido; rectricibus fasciis obsoletis.*

Le plumage supérieur d'un brun testacé; l'inférieur blanc; le croupion pâle; les rectrices avec des bandes effacées.

Cet oiseau, de la taille de notre *Moineau*, a un chant très-foible, mais très-agréable. Son plumage est d'un brun terreux sur le dos, presque blanc sous le corps et pâle sur le croupion; des bandes irrégulières sont sur la queue. *Sonnini, édit. de Buffon, tom.* 52. *p.* 109. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 194. *Latham, Index, sylvia æquinoctialis.*

* La Fauvette isabelle. 123. *S. Bæticata. S. Corpore suprà fusco-fulvo, subtùs albo-rufescente; rostro flavescente; pedibus dilutè fuscis.*

Le dessus du corps d'un brun-fauve; le dessous d'un blanc-roussâtre.

On doit la connoissance de cette espèce à M. Levaillant, qui l'a observée en Afrique. Elle niche dans les roseaux; sa ponte est de cinq ou six œufs blancs et tachetés de brun. Toutes les par-

ties supérieures sont d'un brun tirant à la couleur isabelle, et les inférieures, d'un blanc un peu roussâtre. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 121. *fig.* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 195. *Le Cap de Bonne-Espérance.*

* La grande Fauvette de la Jamaïque. 124. *S. Calidris. S. Suprà fusco-virescens ; subtùs fulva ; lineâ oculari subocularique nigrâ ; rostro suprà nigricante, subtùs pedibusque incarnatis.*

D'un brun-verdâtre en dessus ; fauve en dessous ; l'œil entre deux lignes noires ; le bec noirâtre en dessus ; de couleur de chair en dessous ; les pieds de la dernière couleur.

Le sommet de la tête, le dessus du cou, le dos, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un-verdâtre obscur, qui tire au jaune sur le croupion et le bord extérieur des pennes alaires ; deux bandes noirâtres, sur un fond orangé sale, se font remarquer sur les côtés de la tête, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de l'œil ; les pennes alaires et caudales sont d'un brun-olivâtre sombre. *Edwards, Hist. des Oiseaux, vol.* 3. *pl.* 121. *fig.* 2. (*American nightingale.*) *Brisson, Ornithologie, Appendix, p.* 101. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 320. (*le grand Figuier de la Jamaïque.*) *L'Amérique.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette jaune. 125. *S. Flava. S. Vertice, corpore suprà viridi-olivaceis ; subtùs fronteque-flavis ; tectricibus alarum minoribus cinereis ; rectricibus lateralibus subtùs intùsque flavis ; rostro fusco ; pedibus rufo-cinereis.*

Le dessus du corps d'un vert-olive ; le dessous et le front jaunes ; les petites couvertures des ailes, cendrées ; les pennes latérales de la queue jaunes en dessus et en dedans ; le bec brun ; les pieds d'un gris-roux.

Buffon s'est mépris en donnant cet oiseau pour une variété de la *Fauvette* ou *Figuier tacheté* ; car on s'est assuré que ce sont deux espèces distinctes. L'une et l'autre arrivent au centre des États-Unis à la même époque, lors de leur retour du sud ; mais le *Figuier* y passe l'été, et l'autre n'y reste que très-peu de temps.

Le front et les côtés de la tête du mâle sont d'un très-beau jaune ; le dessus de la tête, l'occiput, le dessus du cou et du corps, d'un beau vert-olive ; les petites couvertures de l'aile, grises ; les autres et les pennes secondaires, d'un brun clair ; les primaires, d'un brun foncé ; toutes les couvertures et les pennes, bordées en dehors de vert-jaune ; les pennes de la queue, pareilles aux premières des ailes ; mais les latérales sont jaunes en dessous et en dedans ; toutes les parties inférieures, de cette couleur : des individus ont sur les flancs quelques taches effacées. La femelle a le dessus de la tête et du corps d'un brun-verdâtre, et le dessous d'un fauve pâle. *Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 2. *pl.* 89. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 195. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4. E.. P.. R.. 12.

* La Fauvette jaunatre a front jaune. 126. *S. Lutescens. S. Ferrugineo-fusca ; subtùs rufo-alba ; fronte gulâque flavescentibus ; maculâ aurium obscurè rubrâ ; rostro nigro ; pedibus fuscis.*

D'un brun ferrugineux en dessus ; d'un blanc-roux en dessous ; le front et la gorge jaunâtres ; une tache d'un rouge obscur sur l'oreille ; le bec noir ; les pieds bruns.

Le pays de cet oiseau est inconnu. Il a le front, le dessus du corps et le haut de la gorge, d'un brun ferrugineux ; une tache d'un brun-rouge sur les oreilles ; le dessous du corps d'un blanc-roussâtre, plus sombre sur la poitrine. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 195.

** La Fauvette aux joues noires. 127. *S. Crysops. S. Suprà rufo-fusca ; subtùs alba ; genis nigris ; sub oculis striga flava ; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus d'un brun-roux ; le dessous blanc ; les joues noires ; une raie jaune sous les yeux ; le bec et les pieds noirs.

Une tache noire couvre les joues et entoure les yeux de cette *Fauvette* de la Nouvelle-Galles du sud ; une raie irrégulière et d'un beau jaune se fait remarquer au-dessous de l'œil ; les ailes, la queue, la tête et le manteau sont d'un brun-roux ; le dessous du corps d'un blanc sombre ; le menton est d'un gris-bleu ; la langue, ciliée à son extrémité. *Latham,* 2e *Suppl. au general Synopsis, p.* 248. *n.* 31. 2e *édit du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 197. *L'Australasie.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette lancifère. 128. *S. Nitida. S. Plumis verticalibus elongatis fuscis ; superciliis rufis ; dorso viridi-olivaceo, fusco maculato ;*

corpore subtùs albo-flavescente, maculis nigris; rostro pedibusque fuscis.

Les plumes du sommet de la tête alongées et brunes; les sourcils roux; le dos d'un vert-olive, et tacheté de brun; le dessous du corps d'un blanc-jaunâtre, avec des taches noires; le bec et les pieds de cette couleur.

Cet oiseau de la Nouvelle-Galles du sud a les plumes de la tête alongées en forme de huppe, et d'un brun de bistre, mais plus clair à leur extrémité; les sourcils d'un roux éclatant; le dos tacheté de brun sur un fond vert-olive; la gorge, le devant du cou et les parties postérieures d'un blanc foiblement jaunâtre, avec une tache noire faite en forme de fer de lance vers le milieu des plumes et le long de leur tige; la queue de cette couleur. 2.e *édition du nouveau Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 197. *L'Australasie.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette a longs pieds. 129. *S. Longipes. S. Pallidè viridis; subtùs cinerascens; fronte, genis collique lateribus cinereis; suprà oculos lunulâ albâ; caudâ brevissimâ; pedibus longioribus, incarnatis; rostro nigro.*

D'un vert pâle en dessus; le dessous tirant à la couleur de cendre; le front, les joues et les côtés du cou, cendrés; une lunule blanche au-dessus de l'œil; la queue, très-courte; les pieds, longs et couleur de chair; le bec, noir.

Cette espèce, que l'on trouve à la Nouvelle-Zélande, a les pieds longs de plus d'un pouce; l'iris, d'un cendré bleuâtre; le dessus du corps, les ailes et la queue, d'un joli vert-clair; le front, les joues et les côtés du cou, cendrés; une tache noire demi-circulaire au-dessus des yeux; la gorge et les parties inférieures, d'un gris-cendré très-pâle; le bas-ventre et les jambes, jaunâtres. *Sonnini, édition de Buffon, tom.* 5. *p.* 315. (*Traquet à longs pieds.*) 2.e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 11. *p.* 199. *La Nouvelle-Zélande.*

** La Fauvette a longue queue de la Chine. 130. *S. Longicauda. S. Olivaceo-virens; vertice rufescente; remigibus fuscis; caudâ cuneiformi, elongatâ.*

D'un vert-olive; le *vertex*, roussâtre; les rémiges, brunes; la queue, cunéiforme et alongée.

Chant agréable, instinct doux et familier; telles sont les qualités de cette *Fauvette*, qui se plaît sur les arbres qui ombragent la demeure des Chinois; le sommet de sa tête est d'un roux pâle; le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un vert-olive; leurs pennes d'un brun-olive; les rectrices intermédiaires, plus longues que les autres, qui sont étagées et étroites. *Sonnerat, Voyage aux Indes, tom.* 2. *p.* 206. *Sonnini, édition de Buffon, tom.* 525. *p.* 93. (*Figuier à longue queue de la Chine.*) *L'Asie méridionale.*

** La Fauvette a longue queue du Guzurat. 131. *S. Asiatica. S. Fusca; subtùs flavicans; capite colloque nigris; loris gulâque albis; caudâ elongatâ; rostro nigro.*

Le dessus du corps, brun; le dessous, jaunâtre; la tête et le cou, noirs; le *lorum* et la gorge, blancs; la queue, alongée.

Nous devons à Latham la connoissance de cet oiseau, qui a la queue longue de trois pouces trois quarts et étagée; le bec, garni de quelques soies à sa base; la tête et le cou, noirs; le haut de la gorge, blanc; le dessus du corps, brun; le dessous, jaunâtre, parsemé de quelques taches blanches sur la poitrine; les pennes caudales, d'un teint pâle depuis le milieu jusqu'à leur extrémité. L'ornithologiste anglais fait mention d'une variété dont le front est blanc, de même qu'une bandelette qui s'étend au-dessous de l'œil, toutes les parties inférieures et les pennes de la queue dans la partie qui est d'un teint pâle chez le précédent. *Sonnini, édit. de Buffon, tom.* 51. *p.* 115. (*Figuier à longue queue du Guzurat.*) *Les Grandes-Indes.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette de Magellan. 132. *S. Magellanica. S. Fusco-flavescens, nigro undulata; genis collique lateribus cinereis; suprà oculos lunulâ albâ; caudâ brevissimâ; pedibus flavis.*

D'un brun-jaunâtre, ondé de noir; les joues et les côtés du cou, cendrés; une lunule blanche au-dessus des yeux; la queue, très-courte; les pieds, jaunes.

La Terre-de-Feu est la patrie de cette espèce, qui a le bec long d'un demi-pouce, la face alongée, l'iris rougeâtre; le dessus du corps, d'un jaune rembruni, ondé de noir et mélangé de rouge, spécialement sur les côtés, au-dessous de l'aile; le dessous, d'un gris-jaune rayé de noirâtre en travers; la queue, très-courte, cunéiforme, d'un brun-jaunâtre mélangé de rouge, et traversée par des lignes noires; ses plus longues pennes n'ont qu'un pouce. *Sonnini, édit. de*

de Buffon, tom. 51. p. 314. (Traquet brun-cendré du détroit de Magellan.) L'Amérique australe.

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette mitrée. 133. *S. Mitrata. S. Subtùs, capite anticè gulâque luteis; torque, rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps, olivâtre; le dessous, la tête en devant et la gorge, jaunes; le collier, le bec et les pieds, noirs.

Ce n'est que dans les lieux solitaires de l'Amérique septentrionale que l'on trouve cette *Fauvette*, que Latham a mise à la place qui lui convient; car ce n'est ni un *Gobe-Mouche* ni une *Mésange*, comme l'a pensé Buffon, qui fait un double emploi en la décrivant sous ces deux noms.

L'occiput et la nuque du mâle sont noirs; cette couleur remonte en devant jusque sous le bec, forme un plastron arrondi sur le devant de la poitrine, et borde le jaune brillant du sinciput et des côtés de la tête; le reste de la poitrine et les parties postérieures présentent cette couleur, à l'exception des flancs, qui sont d'un vert-olive foncé, de même que tout le dessus du corps; enfin, cette même teinte sert de bordure, mais sous une nuance plus claire, aux couvertures supérieures de l'aile, à ses pennes et à celles de la queue.

La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a le dos et les épaules olivâtres; les pennes alaires frangées de cendré, et toutes les parties inférieures, d'un jaune pâle. *Buffon, Histoire des Oiseaux, tom. 4. p. 538. pl. enl. n. 666. fig. 2. (Gobe-Mouche citrin de la Louisiane; Mésange à collier.) Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 2. pl. 75.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette mordorée. 134. *S. Rubida. S. Corpore suprà rubescente, subtùs rubro; plumis verticis fusco rufescentibus, in medio nigricantibus; rostro suprà nigro, subtùs albido; pedibus nigrescentibus.*

Le dessus du corps, rougeâtre; le dessous, rouge; les plumes du *vertex*, d'un brun-roussâtre; le bec, noir en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds, noirâtres.

M. de Azara appelle cet oiseau *Tachuris pardo amarillo pecho de oro.* Il a les plumes du dessus de la tête d'un brun-roussâtre, avec un peu de noirâtre dans leur milieu; les côtés de la tête, le dessus du cou et du corps, la bordure des pennes de la queue et les petites couvertures supérieures des ailes, mordorés; la queue, les pennes et les grandes couvertures des ailes, brunes, avec du fauve à l'extrémité de ces couvertures; celles du dessous de l'aile, jaunâtres, avec une couleur d'or au bord extérieur de l'aile; les parties inférieures, d'un jaune pur et vif; les pennes de la queue, foibles, pointues et étagées; l'iris, d'un beau rougeâtre dans quelques individus et brun dans d'autres. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 2. p. 82. n. 166. 2e edit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 11. p. 203. Le Paraguay.*

L.. E.. P. 19. R. 12.

* La Fauvette nébuleuse. 135. *S. Nebulosa. S. Alba, alis, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Blanche; ailes, queue, bec et pieds, noirs.

Cette *Fauvette* d'Afrique construit son nid à l'extrémité des branches qui pendent sur l'eau, et y dépose des œufs d'un vert pâle, pointillé de brun.

Tout le plumage du mâle est blanc, à l'exception des ailes et de la queue, qui sont noires; les deux pennes caudales intermédiaires sont beaucoup plus longues que les autres; mais il ne porte cette parure que pendant l'été. La femelle en est privée, et son plumage est d'un brun terreux où le mâle est noir. *Levaillant, Histoire des Oiseaux d'Afrique, pl. 149. fig. 1 et 2. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 11. p. 204. L'Afrique méridionale.*

** La grande Fauvette noiratre. 136. *S. Sylvestris. S. Corpore suprà fusco, viridi mixto; remigibus rectricibusque nigricantibus; ventre albido; rostro suprà nigrescente; subtùs pallidè aurantio; pedibus nigris.*

Le dessus du corps, brun et mélangé de vert; les rémiges et les rectrices, noirâtres; le ventre, blanchâtre; le bec, noirâtre en dessus, d'un orangé pâle en dessous; les pieds, noirs.

Tachuris obscurito mayor est la dénomination sous laquelle M. de Azara a décrit cette espèce, qu'il a rencontrée dans un grand bois du Paraguay, dont elle parcourt avec beaucoup d'agilité et en tous sens les branches des arbres médiocrement élevés. Elle ne diffère de l'espèce suivante, 1° que par sa longueur et les autres dimensions dans la même proportion; 2° par la teinte plus claire des parties supérieures, et plus

foncée sur les inférieures, à l'exception du ventre, qui est blanchâtre; 3° par la couleur du bec.

On pourroit croire, dit ce savant naturaliste espagnol, que cet oiseau, qui ressemble tellement au suivant par les couleurs de son plumage, est de la même espèce; mais outre qu'il y a quelques différences dans les dimensions, il y en a de plus grandes encore dans la nature des terrains que ces deux oiseaux fréquentent : c'est pourquoi, ajoute-t-il, je pense qu'ils forment deux espèces distinctes. (Voyez ci-après.) *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros, etc. tom.* 2. *p.* 85. *n.* 168. *Le Paraguay.*

L. 5 ½. E.. P. 19. R. 12.

** La petite Fauvette noiratre. 137. *S. Nigricans. S. Corpore suprà fusco, viridi mixto; subtùs obscurè fusco; gutture dilutè cinereo; rostro pedibusque nigris.*

Le corps brun, et mélangé de vert en dessus; d'un brun obscur en dessous; la gorge, d'un cendré clair; le bec et les pieds, noirs.

C'est le *Tachuris obscurito minor* de M. de Azara, qui l'a observé au Paraguay et même aux environs de la rivière de la Plata. Il l'a toujours rencontré seul, au bord des eaux stagnantes, sautillant sur les buissons et sur les plantes aquatiques, et souvent à terre, occupé à saisir les insectes avec beaucoup de prestesse et de vivacité. La tête, le dessus du cou et du corps sont d'un brun sombre, mêlé de vert; la queue est presque noire; les pennes des ailes et leurs couvertures sont noirâtres; mais ces dernières ont un liséré brun; le gris-de-perle qui occupe la gorge, est remplacé par un brun sombre sur les parties inférieures. En soulevant les plumes de la tête de quelques individus, on voit qu'elles sont blanches intérieurement : c'est l'attribut des mâles, à ce que croit M. de Azara. *Apuntamientos para la Historia nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 83. *n.* 167. 2e *édition du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 204.

L. 4 ¾. E.. P. 19. R. 12.

* La Fauvette noire de Cayenne. 138. *S. Multicolor. S. Nigra, subtùs alba; colli pectorisque lateribus, caudâ à basi ad medium fasciâque alarum rufis; rostro pedibusque flavescente-fuscis.*

Le corps noir en dessus, blanc en dessous; les côtés du cou et de la poitrine, la queue depuis sa base jusqu'à son milieu, et une bande sur les ailes, de couleur rousse; le bec et les pieds, d'un brun-jaunâtre.

Cet oiseau de Cayenne a la tête, la gorge, le haut et les côtés du cou, les ailes et le dos jusqu'à l'origine de la queue, d'une couleur noire, qui reparoît encore vers l'extrémité des pennes caudales, qui, dans leur première moitié, sont d'un roux-bai; on remarque un trait de cette même couleur vers l'origine des six ou sept premières pennes alaires et sur les côtés du cou et de la poitrine; le devant du corps est d'un gris-blanchâtre. *Buffon, Hist. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 314. *pl. enl.* 391. *fig.* 2. (*Figuier noir et jaune.*) *La Guyane.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette noire de Cambaye. 139. *S. Cambaiensis. S. Fusco-nigricans; subtùs nigra nitida; abdomine imo crissoque rufo-ferrugineis; tectricibus alarum albis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

D'un brun-noirâtre en dessus; d'un noir brillant en dessous; le bas de l'abdomen et la partie postérieure, d'un roux ferrugineux; les couvertures des ailes, blanches; le bec, noir; les pieds, bruns.

Cette espèce, qu'a fait connoître Latham, se trouve dans le royaume de Guzurat. Elle est d'un brun-noirâtre sur les parties supérieures, d'un noir brillant sur les inférieures, d'un roux ferrugineux sur l'abdomen, et blanche sur les couvertures des ailes. *Buffon, édition de Sonnini, tom.* 52. *p.* 113. 2e *édition du nouveau Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 205. *Les Grandes-Indes.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette olivatre des Indes. 140. *S. Olivacea. S. Corpore subtùs albo; capistro flavescente; rostro albido.*

Le corps olivâtre en dessus, blanc en dessous; le capistrum, jaunâtre; le bec, blanchâtre.

Elle a l'habitude de relever sa queue de manière qu'elle forme un angle aigu avec le corps; son bec est, à sa base, entouré de plumes d'un jaune pâle; la tête, le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'une couleur d'olive; la poitrine et le ventre, blancs. *Brown, Illustr. of zool. p.* 35. *tom.* 14. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 51. *p.* 258. (*Bec-Figue olive.*) *Les Grandes-Indes.*

* La Fauvette olive. 141. *S. Æquinoctialis. S. Olivaceo-viridis; subtùs dilutè flava;*

remigibus rectricibusque fuscis; rostro fusco; pedibus nigris.

D'un vert-olive en dessus; jaune en dessous; les rémiges et les rectrices, brunes; le bec, brun; les pieds, noirs.

Cette espèce se trouve à la Guyane, et, seulement pendant l'été, dans l'Amérique septentrionale. Le mâle a un trait jaune sur l'œil; le dessus de la tête et du corps, le bord extérieur des pennes alaires et caudales, d'un vert-olive; toutes les parties inférieures, d'un jaune clair, inclinant au vert sur les côtes. La femelle diffère du mâle, en ce que le vert-olive est rembruni et que le ventre est jaunâtre. *Buffon, Hist. des Oiseaux, tom. 5. p. 115. pl. enl. n. 685. fig. 1. (femelle.) Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 2. pl. 82. (mâle.) L'Amérique.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette olivert. 142. *S. Brachyura. S. Vertice corporeque suprà flavescente-viridibus; subtùs albo; remigibus intùs nigricantibus; rostro cinerascente; pedibus pallidè flavis.*

Le *vertex* et le dessus du corps, d'un vert-jaunâtre; le dessous, blanc; les rémiges, noirâtres à l'intérieur; le bec, grisâtre; les pieds, d'un jaune pâle.

On doit la connoissance de cette *Fauvette* à M. Levaillant, qui l'a vue au Cap de Bonne-Espérance. Elle porte une queue fort courte et des ailes longues; le dessus de la tête, du cou, le manteau, l'extérieur des pennes de l'aile, de la queue, sont d'un beau vert-jaunâtre; les rémiges, noirâtres en dedans; les rectrices, blanchâtres en dessous; la gorge et toutes les parties postérieures, blanches. La femelle est d'un vert-olive en dessus, et d'un blanc-olivâtre en dessous. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 125. fig. 1 et 2. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 11. p. 205. L'Afrique méridionale.*

* La Fauvette orangée. 143. *S. Chrysocephala. S. Rufo-fusca; subtùs alba; capite anteriùs, colloque subtùs fulvis; tectricibus alarum albo nigroque variegatis; caudâ nigrâ; rostro nigro; pedibus flavis.*

Le dessus, d'un brun-roux; le dessous, blanc; la partie antérieure de la tête et le dessous du cou, fauves; les couvertures des ailes, variées de blanc et de noir; le bec, de cette couleur; les pieds, jaunes.

Une belle couleur orangée est sur le sommet et les côtés de la tête, la gorge, le dessus et les côtés du cou; un brun-roussâtre, sur les parties supérieures du corps et sur les pennes des ailes; un mélange de noir et de blanc, sur leurs couvertures; du blanc-jaunâtre, sur la poitrine et le ventre; du noir, sur les pennes de la queue, qui sont bordées de jaunâtre; enfin, on remarque, sur les côtés de la tête, deux bandelettes brunes. *Buffon, Histoire des Oiseaux, tom. 5. p. 313. pl. enl. n. 58. fig. 3. sous la dénomination de Figuier étranger. L'Amérique méridionale.*

** La Fauvette patagone. 144. *S. Patagonica. S. Cinerea, subtùs albo maculata; superciliis albis; alarum maculis fasciâque fuscis; rectricibus extimis albis; rostro nigro, marginibus cinereis; pedibus nigris.*

Cendrée en dessus, et tachetée de blanc en dessous; les sourcils, blancs; une bande et des taches brunes, sur les ailes; les dernières rectrices, blanches.

Si cet oiseau, que l'on trouve à la Terre-de-Feu, est réellement un *Sylvia*, comme le dit Latham, c'est bien le plus grand de tous; cependant il est permis d'en douter d'après son genre de vie, qui consiste à se tenir sur les bords de la mer, et à s'y nourrir de coquillages et de vermisseaux maritimes. Au reste, il a le bec long de seize lignes et un peu courbé vers la pointe; le dessus du corps et le dessous, depuis la poitrine, cendrés; mais cette teinte est plus claire sur les parties inférieures; la gorge, les sourcils et les pennes les plus extérieures de la queue sont blancs; les ailes, d'un brun-cendré, tachetées de brun, et traversées par une bandelette brunâtre; les doigts sont très-longs. *Buffon, édition de Sonnini, tom. 51. p. 249. (Bec-Figue patagon.) 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 11. p. 206. L'Amérique australe.*

L. 8 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R..

** La Fauvette aux paupières blanches. 145. *S. Leucoblephara. S. Corpore suprà obscurè viridi, flavo mixto; subtùs albo; abdomine flavo; loris nigris; rostro nigricante; pedibus pallidè albis.*

Le dessus d'un vert obscur, mélangé de jaune; le dessous blanc; l'abdomen jaune; le *lorum* noir; le bec noirâtre; les pieds d'un blanc pâle.

Le nom de *Contramaestre* (contre-maître), que M. de Azara a imposé à cet oiseau, vient de ce qu'il fait entendre toute l'année un petit sifflement doux et expressif, mais sans autre variation que de hausser ou baisser le ton, d'en

presser plus ou moins les notes, et de les alonger ou de les abréger : les premiers tons de ce sifflement sont communément plus étendus et plus aigus. Ce contre-maître ne voyage point, et on ne le voit que seul ou par paires. Il cherche les insectes sur les feuilles des arbres, et dans celles qui sont tombées.

Les paupières sont bordées de blanc ; l'espace entre le bec et l'œil est noir ; un trait noir part de la narine et se termine à l'occiput, près duquel il prend une teinte plombée. On remarque au-dessous un autre trait parallèle et noir, et un troisième d'un blanc plombé commence à la base du bec et divise en deux parties égales le sommet de la tête ; l'occiput et les côtés de la tête sont couleur d'ardoise ; les parties inférieures, blanches jusqu'au bas-ventre, qui est jaune, de même que les côtés du corps ; les supérieures, les couvertures et le bord des pennes alaires et caudales, d'un vert sombre mêlé de jaune ; les rémiges et les rectrices, brunes. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 40. n. 153. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 11. p. 206. Le Paraguay.*

L. 5 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette dite le pavaneur. 146. *S. Brachyptera. S. Corpore suprà, alis caudâque obscurè fuscis ; subtùs dilutè fusco ; rostro nigro, subtùs flavescente ; caudâ rotundatâ.*

Le dessus du corps, les ailes et la queue d'un brun sombre ; le dessous du corps, de la même teinte, mais plus claire ; le bec noir ; la queue arrondie.

Tel est le mâle de cette espèce ; la femelle en diffère par un brun moins foncé, et en ce qu'elle a quelques lignes brunâtres sur la gorge et sur le devant du cou. Cette *Fauvette* niche dans les marais ; sa ponte est de quatre ou cinq œufs. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 222. fig. 1 et 2. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 11. p. 206. L'Afrique méridionale.*

* La Fauvette Petit-Simon. 147. *S. Borbonica. S. Suprà cinereo-cærulescens ; subtùs cinereo-alba ; remigibus rectricibusque fuscis, cinereo cærulescente extùs marginatis ; rostro fusco ; pedibus griseis.*

D'un gris-bleuâtre en dessus ; d'un gris-blanc en dessous ; les rémiges et les rectrices brunes, et bordées à l'intérieur de gris bleuâtre ; le bec brun et les pieds cendrés.

On rencontre le *Petit-Simon* dans les îles de Bourbon, de France et de Madagascar, où il se tient toujours en troupes, et où il niche sur les arbres isolés, et même dans les vergers. Son nid se compose d'herbes sèches à l'extérieur et de crins à l'intérieur ; sa ponte est de trois œufs bleus.

Il a toutes les parties supérieures d'une couleur d'ardoise claire ; le dessous du corps d'un gris-blanc ; la gorge blanche ; les pennes des ailes et de la queue, brunes et bordées en dehors d'un peu de bleuâtre ; le bec pointu et effilé. L'individu décrit par Brisson et Latham porte une livrée qui présente quelques différences dans ses couleurs. Il a toutes les parties supérieures d'un gris-brun ; toutes les inférieures, d'un gris-blanc sale et jaunâtre ; le bord extérieur des pennes alaires, d'un gris-brun, et l'intérieur d'un gris-blanc sale et jaunâtre ; celles de la queue, brunes et frangées en dehors de gris-brun. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 510. n. 60. Buffon, Hist. des Oiseaux, tom. 5. p. 280. pl. enl. n. 704. fig. 2. sous la dénomination de Figuier de Madagascar. L'Afrique méridionale.*

L. 3 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

** La petite Fauvette verte et brune. 148. *S. Guzurata. S. Virescens ; subtùs alba ; vertice spadiceo ; remigibus caudâque fuscis ; rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus verdissant ; le dessous blanc ; le *vertex* châtain ; les rémiges et la queue brunes ; le bec et les pieds bruns.

Cette *Fauvette*, qu'on trouve dans le royaume de Guzurat, est de la grosseur d'un *Pouillot ;* d'un vert sale sur les parties supérieures ; blanche sur les inférieures ; d'une teinte de marron sur la tête ; brune sur les pennes alaires et caudales, qui ont une bordure verte ; la queue est arrondie. *Buffon, édition de Sonnini, tom. 52. p. 113. (petit Figuier vert-brun de Guzurat.) 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 11. p. 207. Les Grandes-Indes.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette phryganophile. 149. *S. Phryganophila. S. Vertice rubro ; plumis occipitis, colli superioris nigricantibus in medio, fusco marginatis ; dorso uropygioque fusco-rufescentibus ; gutture flavo maculâ nigrâ ; corpore subtùs albo ; rostro nigricante, subtùs albido ; pedibus cæruleo-rubescentibus.*

Le *vertex* rouge ; les plumes de l'occiput et du dessus du cou noirâtres dans le milieu et brunes

sur les bords ; le dos et le croupion d'un brun-roussâtre ; la gorge jaune, avec une tache noire ; le dessous du corps blanc ; le bec noirâtre en dessus ; blanchâtre en dessous ; les pieds d'un bleu-rougeâtre.

Cola aguda tricolor, est la dénomination que M. de Azara a imposée à cet oiseau, peu vif dans ses mouvemens, peu défiant et se tenant dans les broussailles élevées. Il a le front couvert de petites plumes brunes et noirâtres dans le milieu ; celles du dessus de la tête d'un rouge de carmin, coupé par un trait longitudinal noirâtre ; une bande blanche qui part des narines et entoure à peu près l'œil ; les plumes des côtés de la tête, de l'occiput, de la partie supérieure du cou, brunes, avec une légère teinte de noirâtre sur leur milieu ; celles du haut du dos, des grandes couvertures supérieures et de toutes les parties intérieures de l'aile, d'un brun clair, avec un trait noir le long de leur tige ; le reste des couvertures, d'un rouge de carmin ; le reste du dos et le croupion, d'un brun-roussâtre ; la queue, brune et bordée de roux près de l'origine des pennes ; la gorge, d'un jaune pur, avec une tache au-dessous, d'un noir velouté, et une autre blanche sur chaque côté ; toutes trois ne dépassent pas le bas de la gorge ; le devant et les côtés du cou sont roux, et les parties postérieures, blanches ; les pennes caudales, extrêmement étroites, foibles et terminées en pointe ; celles des ailes, foibles et concaves. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 255. *n.* 229. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 11. *p.* 207. *Le Paraguay.*

L. 8 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

*La Fauvette aux pieds dorés. 150. *S. Chrysopas. S. Capite, dorso anticè fusco rufoque maculatis ; uropygio rufo ; pectore ventreque fusco variis ; rostro suprà fusco, subtùs flavo ; pedibus aurato-flavis.*

La tête et le haut du dos tachetés de brun et de roux ; le croupion de la dernière couleur ; la poitrine et le ventre variés de brun ; le bec de cette couleur en dessus ; jaune en dessous ; les pieds d'un jaune doré.

On dit que cet oiseau habite la Guyane. Nous ajouterons à sa description qu'il a les ailes brunes, et les grandes couvertures entourées de blanc ; la queue courte, arrondie et terminée de blanc ; les taches brunes de la poitrine et de la partie inférieure sont irrégulières. 2e *édition du nouv Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 208. *L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

**La Fauvette aux pieds jaunes. 151. *S. Rubricata. S. Cinereo-fusca ; subtùs toto ferrugineo-rubra ; alis caudâque fuscis ; rostro nigro ; pedibus flavis.*

D'un cendré rembruni en dessus ; totalement d'un rouge ferrugineux en dessous ; les ailes et la queue, brunes ; le bec, noirâtre ; les pieds, jaunes.

Cette *Fauvette* de la Nouvelle-Galles du sud est un peu plus grande que le *Rouge-gorge*, et est d'un cendré-brunâtre sur les parties supérieures ; d'un ferrugineux-rouge sur les inférieures ; brune sur les pennes alaires et caudales ; la queue est un peu arrondie à son extremité, et l'iris est couleur de noisette. *Latham*, 2e *Suppl. au general Synopsis, p.* 55. *n.* 8. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 208. *L'Australasie.*

*La Fauvette pinc-pinc. 152. *S. Textrix. S. Corpore suprà fusco, subtùs rufescente-albo, fusco vario ; uropygio abdomineque rufescentibus ; caudâ brevissimâ ; rostro fusco ; pedibus pallidè flavis.*

Le dessus du corps, brun ; le dessous, d'un blanc-roussâtre, varié de brun ; le croupion et l'abdomen, roussâtres ; la queue, très-courte ; le bec, brun ; les pieds, d'un jaune pâle.

Le nid de cet oiseau est fait avec beaucoup d'art, composé de bourre de plantes, et ayant une entrée en forme de gorge. M. Levaillant nous assure que Sonnerat a fait une méprise, en indiquant ce nid pour celui de la *Mésange petit-deuil*. Les parties supérieures sont de deux nuances brunes ; l'une, qui tire au noir, est sur le milieu de chaque plume ; l'autre, qui est d'une nuance plus claire, en occupe les bords. La gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un blanc-roux ; l'abdomen et le croupion, roussâtres ; la queue est noirâtre à l'extérieur, terminée de blanc et étagée. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 131. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist nat. tom.* 11. *p.* 208. *Le Cap de Bonne-Espérance.*

**La Fauvette pivote de la Chine. 153. *S. Albicapilla. S. Viridis, subtùs albida ; gulâ, maculâ verticis subocularique albis.*

Le dessus vert ; le dessous blanchâtre ; la

gorge blanche, ainsi qu'une tache sur le *vertex* et au-dessous des yeux.

Latham, qui le premier a décrit cet oiseau, nous dit dans son *Synopsis*, que le dessus du corps est noir, et dans son *Index*, qu'il est vert. On remarque des taches blanches sur la tête et vers les yeux; toutes les parties inférieures sont blanchâtres. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 52. *p.* 193. (*Pivotte de la Chine à tête blanche.*) *Les Grandes-Indes.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette a poitrine jaune du Paraguay. 154. *S. Pectoralis. S. Corpore suprà rufescente-fusco; subtùs pallidè flavo; plumis capitis albis, apice nigricantibus; rectricibus fuscis, albido marginatis; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps d'un brun-roussâtre; le dessous, d'un jaune pâle; les plumes de la tête, blanches et noirâtres à leur pointe; les rectrices brunes et bordées de blanchâtre; bec et pieds noirs.

Un trait blanchâtre part de la narine, traverse l'œil et se termine au-delà; les plumes de la tête sont noirâtres à leur extrémité et blanches dans le reste; l'occiput, le derrière du cou et le dessus du corps, d'un brun teinté de roux; cette couleur borde les couvertures supérieures de l'aile, sur un fond noir; les pennes sont noirâtres et bordées dans la plus grande partie, de roussâtre; celles de la queue, brunes, avec un liséré blanchâtre; les parties inférieures d'un jaune un peu pâle; le bec est garni à sa base de quelques poils noirs. C'est le *Tachuris pecho amarillo* de M. Azara. *Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 80. *n.* 165. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 210.

L. 4. E.. P. 19. R. 10.

** La Fauvette a poitrine rouge. 155. *S. Rubricollis. S. Cærulea; subtùs alba; jugulo pectoreque coccineo-rubris; rostro pedibusque fuscis.*

Dessus du corps, bleu; le dessous, blanc; le devant du cou et la poitrine d'un rouge écarlate; le bec et les pieds, bruns.

Les parties supérieures de cet oiseau de la Nouvelle-Galles du sud sont bleues; le dessous du corps est blanc; le devant du cou et la poitrine sont rouges. *Latham*, 2e *Supplément au general Synopsis, p.* 55. *n.* 11. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 210. *L'Australasie.*

* La Fauvette protonotaire. 156. *S. Protonotarius. S. Flava; dorso olivaceo; uropygio cinereo; remigibus rectricibusque cinereo et nigricante variis; rostro pedibusque nigris.*

Le plumage jaune; olivâtre sur le dos; cendré sur le croupion; les rémiges et les rectrices variées de cendré et de noirâtre; le bec et les pieds, noirs.

Le *Protonotaire* est très-nombreux près des rivières du Mississipi et de la Nouvelle-Orléans. Il se tient dans les bois marécageux les plus sombres et les plus épais. Le nom qu'on lui a conservé est celui sous lequel il est connu à la Louisiane.

La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un beau jaune; le dos est d'un vert olivâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un cendré ardoisé; les inférieures, blanches; les supérieures et les pennes des ailes, noirâtres à l'intérieur et grises à l'extérieur; les petites couvertures, bordées de vert-jaune; les pennes de la queue pareilles à celles de l'aile, à l'exception des deux plus extérieures de chaque côté, qui sont blanches en dedans jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et terminées de gris. La femelle diffère du mâle en ce que le jaune et le gris ardoisé sont d'une teinte plus pâle. *Buffon, Hist. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 316. *pl.* 704. *fig.* 2. *sous la dénomination de Figuier à ventre et tête jaunes.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** La Fauvette a queue blanche. 157. *S. Leucophæa. S. Fusca; subtùs albo-cærulescens; maculâ remigum caudâque, rectricibus duabus intermediis exceptis, albis; pedibus plumbeis.*

Le dessus, brun; le dessous, d'un blanc-bleuâtre; une tache sur les rémiges et la queue, à l'exception de ses deux pennes du milieu, de couleur blanche; les pieds, plombés.

Latham est le premier qui ait décrit cet oiseau de la Nouvelle-Hollande, dont toutes les parties supérieures sont brunes; les inférieures, d'un blanc-bleuâtre; les pennes des ailes, noires, avec une bandelette transversale blanche sur leur milieu; celles de la queue, de la dernière couleur, à l'exception des deux intermédiaires, qui sont pareilles aux pennes de l'aile. *Latham*, 2e *Suppl. au general Synopsis, p.* 55. *n.* 10. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 211. *L'Australasie.*

** La Fauvette a queue jaune. 158. *S.*

Casta. S. Fusco-ferruginea; subtùs flavescens; pectore cæruleo nebuloso; superciliis obscuris.

Le dessus, d'un ferrugineux rembruni; le dessous, jaunâtre; la poitrine, d'un bleu nébuleux; les sourcils, d'une teinte obscure.

C'est encore à Latham que l'on doit la connoissance de cette *Fauvette* de la Nouvelle-Hollande, qui est d'un brun-ferrugineux sur les parties supérieures; d'un blanc-jaunâtre sur les inférieures, mais nuancé de bleu clair sur la poitrine et d'une couleur de rouille sur les côtés. On remarque au-dessus de l'œil un trait irrégulier d'un brun-noirâtre; la queue est d'un jaune terne, et marquée de brun sur son milieu. *Latham*, 2e *Suppl. au general Synopsis*, *p.* 55. *n.* 10. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 11. *p.* 211. *L'Australasie.*

* La Fauvette de rivage. 159. *S. Littorea. S. Suprà obscurè viridis; subtùs ochroleuca; remigibus rectricibusque nigricantibus.*

D'un vert obscur en dessus; d'un blanc-jaunâtre en dessous; les rémiges et les rectrices, noirâtres.

Cet oiseau, remarquable par l'agrément de son chant, habite sur les bords montagneux de la mer Caspienne. *S. G. Gmelin, Voy.* 3. *p.* 98. *pl.* 19. *fig.* 1. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 52. *p.* 95. (*Figuier de rivage.*)

** La Fauvette rayée. 160. *S. Sagittata. S. Nigro sagittato-striata; corpore suprà fusco; subtùs albo, vertice nigro striis albis; per oculos vittâ ferrugineâ; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Striée de noir disposé en forme de flèches; brun sur le corps; blanc en dessous; le *vertex*, noir et rayé de blanc; une bandelette ferrugineuse à travers l'œil; le bec, noir; les pieds, noirâtres.

Parmi les *Fauvettes* de la Nouvelle-Galles du sud, celle-ci se distingue par l'agrément de son chant. Son plumage présente une certaine analogie avec celui de notre *Fauvette d'hiver*, dont elle a la taille et la grosseur. Toutes les parties supérieures, à l'exception du croupion, qui est teinté d'une couleur de rouille, ont des raies noires en forme de fer de lance, ainsi que les inférieures, sur un fond blanc; ces mêmes raies se trouvent aussi sur la tête; mais là elles sont blanches sur un fond noir; un trait ferrugineux part des narines, et se termine derrière l'œil; les pennes de la queue ont leurs barbes longues et flottantes. *Latham*, 2e *Suppl. au general Synopsis*, *p.* 247. *n.* 29. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 211. *L'Australasie.*

** La Fauvette roussine. 161. *S. Russeola. S. Corpore suprà dilutè rufescente; subtùs sordidè albo; loris nigricantibus; gutture flavo; vertice, alis caudâque rufis; rostro suprà nigro, subtùs cyaneo; pedibus cæruleo-albis.*

Le dessus du corps, d'un roussâtre clair; le dessous, d'un blanc sale; le *lorum*, noirâtre; le *vertex*, les ailes et la queue, roux; le bec, noir en dessus, bleu de ciel en dessous; les pieds, d'un blanc-bleu.

M. de Azara a donné à cet oiseau le nom d'*Anegadizos*, parce qu'il habite dans les lieux inondés du Paraguay, sautillant sur les buissons et sur les plantes aquatiques, où il se tient toujours caché. Il vole peu et bas. Le chant d'amour du mâle consiste en une sorte de fredon monotone, qu'il répète souvent.

Le dessus de la tête, les ailes et la queue sont de couleur de tabac d'Espagne; les parties supérieures du cou et du corps, d'un roussâtre clair; les pennes alaires, noirâtres à leur pointe; une petite tache noirâtre est entre le bec et l'œil; les côtés de la tête et le dessous du cou et du corps sont d'un blanc sale; un jaune pur couvre la gorge, et un roux très-clair, les couvertures inférieures des ailes et de la queue; les barbes des pennes de la queue, à l'exception des trois premières de chaque côté, finissent tout-à-coup comme si on les avoit coupées à deux lignes du bout des pennes. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 262. *n.* 233. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 217.

L. 6. E.. P. 18. R. 12.

* La Fauvette rousse-tête. 162. *S. Fulvicapilla. S. Vertice fulvo; corpore suprà rufescente-griseo; subtùs cinereo; pedibus flavescentibus.*

Le *vertex*, fauve; le dessus du corps, d'un gris-brunâtre; le dessous, cendré; les pieds, jaunâtres.

La ponte de cette espèce d'Afrique, qui fait son nid dans les buissons, se compose de cinq ou six œufs blancs, avec des petites taches vineuses.

Le sommet de la tête est fauve ou de couleur de tan; l'occiput, d'un brun-roux; le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un gris-bru-

nâtre; les parties inférieures, cendrées. La femelle se distingue du mâle, en ce qu'elle n'a pas de roux sur la tête. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 124. *fig.* 1 *et* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 11. *p.* 217. *L'Afrique méridionale.*

* La Fauvette des sapins. 163. *S. Sylvia pinus. S. Suprà olivaceo-viridis; subtùs flava; ventre in medio albo; alis fuscis, paulò cærulescentibus; rectricibus tribus exterioribus apice albis; rostro nigro; pedibus flavescente-fuscis.*

D'un vert-olive en dessus; jaune en dessous; ventre blanc dans le milieu; ailes brunes et un peu bleuâtres; les trois rectrices extérieures blanches vers le bout; le bec, noir; les pieds, d'un brun-jaunâtre. Selon Wilson, l'on s'est mépris jusqu'à présent sur la véritable *Fauvette des sapins:* l'individu figuré dans les oiseaux d'Edwards, sur la planche 77, est la *Fauvette jaune aux ailes bleues,* décrite page 450, et Pennant a réuni deux individus d'espèces différentes, pour les présenter comme le mâle et la femelle.

La véritable *Fauvette des sapins,* mâle, a toutes les parties supérieures d'un beau vert-olive teinté de jaune; la gorge, le devant et les côtés du cou, la poitrine, de la dernière couleur; le milieu du ventre et les parties postérieures, blancs; les pennes alaires et caudales, brunes, avec une légère teinte de bleuâtre; la queue, fourchue et bordée de cendré; les trois pennes les plus extérieures de chaque côté, marquées vers leur pointe d'une large tache blanche. La femelle est d'un vert-olive rembruni sur le dos; d'un blanc sale ou foiblement jaunâtre sur la poitrine.

Cette espèce suspend son nid à la fourche horizontale d'une branche d'arbre, le construit en dehors avec de l'écorce de vigne, des brins de bois vermoulu, des nids de chenilles et de frelons; elle double tous ces matériaux avec des petits rameaux secs du pin et de fines tiges des plantes. Sa ponte est de quatre œufs blancs et tachetés de brun un peu foncé vers le gros bout. On rencontre ces *Fauvettes* par bandes de vingt à trente, au centre des forêts de pins stériles. On les reconnoît facilement à la manière dont elles s'élèvent de terre et descendent sur un tronc d'arbre. On les voit souvent sur les plus hautes branches des pins, où elles se suspendent la tête en bas, comme les *Mésanges.* Le chant du mâle est composé des syllabes *chir-rup,* répétées pendant quatre ou cinq secondes. *Wilson, Americ. Ornith. tom.....,* *pl.* 19. *fig.* 1. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette a long bec de Sibérie. 164. *S. Longirostris. S. Cinerea; subtùs atra; rostro longiore.*

Le dessus, cendré; le dessous, noir; le bec, long.

Nous n'avons rien à ajouter à la description très-succincte que S. G. Gmelin a faite de cette espèce, qu'il a trouvée en Sibérie, où elle fréquente principalement les montagnes qui bordent la mer Caspienne. *Sam. Georg. Gmelin, Voy. en Siberie et en Perse, tom.* 3. *p.* 100. *tab.* 19. *fig.* 2. *Sonnini, édition de Buffon, tom.* 52. *p.* 101. (*Figuier à long bec.*)

** La Fauvette a sourcils jaunes. 165. *S. Superciliosa. S. Virescens; subtùs pallida; superciliis flavis; lineolâ verticis pallidâ.*

Verdâtre en dessus, pâle en dessous; les sourcils, jaunes; une petite ligne pâle sur le *vertex.*

Pennant, qui a fait connoître cet oiseau, dit qu'il habite la Russie. *Latham, general Synopsis, tom.* 2. *part.* 2. *p.* 409. *n.* 61. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 218.

* La Fauvette a sourcils roux. 166. *S. Pyrrhophrys. S. Vertice fusco; superciliis rufis; dorso olivaceo; maculis fuscis; corpore subtùs flavescente-albo; rostro pedibusque fuscis.*

Le *vertex,* brun; les sourcils, roux; le dos, couleur d'olive et tacheté de brun; le dessous du corps, d'un blanc-jaunâtre; le bec et les pieds, bruns.

Les plumes de la tête de cet oiseau, que l'on trouve à la Nouvelle-Galles du sud, sont alongées en forme de huppe, et d'un brun de bistre, plus clair vers leur pointe; le dos est tacheté de brun sur un fond olive; la gorge, le cou, la poitrine et les parties postérieures sont d'un blanc-jaunâtre, avec des taches en forme de fer de lance, le long de la tige et vers le bout de chaque plume. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 219. *L'Australasie.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* La Fauvette striée. 167. *S. Striata. S. Cinereo-virens; dorso nigro striato; subtùs flavescens; gulâ lateribusque pectoris fusco-maculatis; rectricibus extimis tribus apice albis; pedibus flavescentibus; rostro suprà nigricante, subtùs basi flavescente.*

D'un

D'un verdâtre-cendré en dessus, avec des raies noires sur le dos; le dessous, jaunâtre; la gorge et les côtés de la poitrine, tachetés de brun; les trois dernières rectrices, blanches à leur pointe; les pieds, jaunâtres; le bec, noirâtre en dessus, jaunâtre à la base de sa partie inférieure.

La baie d'Hudson est la contrée où l'on rencontre cette espèce, mais seulement pendant l'été. Le mâle a le sommet de la tête noir; le dos, d'un cendré-verdâtre et rayé de noir; les joues, blanches; la gorge, jaune et tachetée de brun; la poitrine et le ventre, blancs; les côtés, variés de noir; deux bandes transversales sur l'aile, dont l'une, d'un blanc pur, et l'autre, d'un blanc-jaunâtre; les pennes alaires et caudales, brunes; les trois extérieures de chaque côté, tachetées de blanc vers le bout. La femelle diffère du mâle par sa tête rayée de noir, sur un fond verdâtre; par sa gorge et sa poitrine, d'un jaune pâle, avec des taches oblongues et brunes; par les raies du dos, qui sont longitudinales et moins nombreuses. Latham a présenté cet oiseau pour un *Gobe-Mouche*, sous le nom de *Muscicapa striata. F. Miller, Various subject. tab.* 15. *A. B. La partie boréale de l'Amérique.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 219.

* * La Fauvette Sunamisique. 168. *S. Sunamisica. S. Ex cinereo rufescens; mento guláque nigris; pectore et abdomine rufescentibus; apice pennarum albo; crisso niveo; rectricibus intermediis fuscis, lateralibus fulvis; rostro pedibusque nigris.*

D'un roux cendré; le menton et la gorge, noirs; la poitrine et l'abdomen, roussâtres; les pennes, blanches à leur pointe; les plumes de l'anus, d'un blanc de neige; les rectrices intermédiaires, brunes; les latérales, fauves; le bec et les pieds, noirs.

On rencontre cette espèce sur les rochers des alpes de la Perse. Un cendré-roux domine sur son plumage; la gorge est noire; la poitrine et le ventre sont d'un roux pâle, et chaque plume est terminée de blanc; cette couleur borde les pennes des ailes et de la queue; une ligne blanche passe au-dessus des yeux, et s'étend jusqu'à l'occiput; le bas-ventre est de cette couleur. *S. G. Gmelin, Voy. tom.* 4. *p.* 181 *et* 182. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 52. *p.* 106. (*Figuier des monts Sanamisiens.*)

La Fauvette sarde. 169. *S. Sardaniæ. S. Nigricans; remigibus primariis albo-grisco marginatis; rectricibus ultimis extùs albis; gulâ nigricante griseâ; corpore subtùs albido fuscoque mixto; rostro suprà nigro, subtùs basi flavescente; pedibus rubescentibus.*

Noirâtre; rémiges primaires bordées de gris-blanc; la dernière rectrice de chaque côté blanche à l'extérieur; gorge d'un gris-noirâtre; dessous du corps mélangé de blanchâtre et de brun; bec, noir en dessus, jaunâtre en dessous à sa base; pieds, rougeâtres.

Cette *Fauvette* se trouve en Sardaigne, et nous a été communiquée par M. Bonelli. Elle a la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les ailes et la queue, d'un gris-ardoisé noirâtre; les rémiges primaires avec un filet gris-blanc à leur extérieur; et les rectrices, avec une nuance plus claire que leur fond; la première de chaque côté a un petit liséré blanc; la queue est arrondie et longuette; la gorge est d'un gris-noirâtre, de même que le devant du cou; les parties postérieures sont mélangées de blanchâtre et de brun.

L. 5. E.. P.. R. 12.

La Fauvette passerinette. 170. *S. Passerina. S. Suprà cinerascens; palpebris, gutture corporeque subtùs albis; colli pectorisque lateribus dilutè rufo adumbratis; hypochondriis remigumque secundarium margine exteriori rufis; rectricibus extimis extùs cinereo-albis, intùs dilutè cinereis; rostro suprà fusco, subtùs flavescente; pedibus fuscis.*

Cendrée en dessus; paupières, gorge et dessous du corps, blancs; côtés de devant du cou et de la poitrine, ombrés de roux; flancs et bord extérieur des pennes secondaires, roux; la dernière retrice de chaque côté, d'un gris-blanc en dehors, d'un cendré clair en dedans; bec, brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds, bruns.

Cette espèce, qu'on rencontre en Provence, y porte le nom qu'on lui a conservé. Elle a, dit Buffon, un refrain monotone, *tip tip*, qu'elle fait entendre à tous momens en sautillant dans les buissons, après de courtes reprises d'une même phrase de chant.

La tête, les joues, le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, ses pennes et celles des ailes, sont d'un gris-cendré, un peu rembruni sur les rémiges et les rectrices; les paupières, la gorge et toutes les parties postérieures, d'un beau blanc, ombré de roux clair sur les côtés du devant du cou et de la poitrine; cette teinte est plus prononcée sur les

flancs et sur le bord extérieur des pennes secondaires de l'aile ; la première penne de chaque côté de la queue est d'un gris-blanc en dehors et d'un cendré clair en dedans ; le bec est très-grêle, long de cinq lignes ; les ongles sont noirs. Cette description est celle de la femelle. Le mâle n'en diffère qu'en ce que ses couleurs sont plus pures, et que le dessus de la tête est d'un gris plus beau.

Nota. Quoique nous citions dans la synonymie Brisson et Buffon, nous prévenons le lecteur que les descriptions qu'ils donnent de cette *Fauvette* ne lui conviennent pas parfaitement, surtout pour la longueur, qu'elles indiquent être de cinq pouces trois lignes. De plus, le nid et les œufs indiqués par Buffon, appartiennent à une autre espèce. *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 374. *n.* 3. (*petite Fauvette.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 123. (*Passerinette.*) *L'Europe.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

La Fauvette bouscarle. 171. *S. Platura. S. Suprà fusca; subtùs obscurè grisea; rostro fusco; pedibus saturatè griseis.*

Brune en dessus ; d'un gris obscur en dessous ; bec, brun ; pieds, d'un gris-foncé. (*Pl.* 115. *fig.* 4.)

Les ornithologistes ne sont pas d'accord sur la place que doit occuper cette *Fauvette*, qu'on rencontre en Provence. Buffon pense que l'espèce avec laquelle elle a le plus de rapport est sa *Grisette*. Latham, dans son *general Synopsis*, la présente comme variété de cette *Grisette*; mais, dans son *Index*, il la rapproche de sa *Sylvia arundinacea*, cependant avec le doute. Gmelin en fait la variété Y de sa *Motacilla sylvia*. M. Meyer la cite dans la synonymie de sa *Sylvia fruticeti* (notre *Fauvette rousseline*) ; mais M. Temminck, qui a vu la *Bouscarle* en nature, et qui a eu la complaisance de nous la communiquer, la donne avec raison pour une espèce particulière, distincte et remarquable par la largeur de ses pennes caudales. La tête, le dessus du cou et du corps, les pennes des ailes et de la queue, sont brunes ; les joues, le tour de l'œil et le milieu du ventre, d'un gris-blanchâtre ; les côtés du dessous du corps, d'un gris-brunâtre ; les pennes des ailes et de la queue, brunes et bordées en dehors d'une teinte plus claire. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 134. *pl. enl.* 655. *fig.* 2. *L'Europe.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

Le Pouillot collybite. 172. *S. Collybita. S. Suprà saturatè olivaceo-virescens; subtùs rufescente-flava; gulâ pectoreque flavo maculatis; remige primâ breviore quàm quintâ; rostro fusco, marginibus flavo; pedibus nigricante fuscis.*

D'un vert-olive sombre en dessus ; d'un jaune-roussâtre en dessous ; la gorge et la poitrine tachetées de jaune ; la première rémige plus courte que la cinquième ; le bec brun, à bords jaunes ; les pieds, d'un brun-noirâtre.

Ce *Pouillot* est le premier de nos oiseaux voyageurs qui se montre au printemps ; il arrive dans nos contrées septentrionales au commencement de mars, et ne les quitte qu'à la fin d'octobre. On le voit très-souvent à la cime des arbres dans les forêts et les bosquets, où le mâle fait entendre un chant, précédé d'un petit gloussement entrecoupé, et composé de sons argentins détachés, semblables au tintement d'écus qui tomberoient l'un sur l'autre ; ce chant, qui a paru exprimer les syllabes *tip-tap, tip-tap, tip-tap*, répétées sept à huit fois de suite, lui a valu, dans divers cantons de la Normandie, la dénomination de *Compteur d'argent*. En tout autre temps que celui des amours, il ne jette que le cri plaintif *tuit, tuit, tuit*. Il place son nid sous des feuilles tombées, soit dans des vieux trous de taupes, soit dans les crevasses que laissent entr'elles les grosses racines qui s'étendent à fleur de terre. La ponte est de quatre ou six œufs blancs, avec des points isolés d'un rouge-verdâtre et pourpré, nombreux et confluens vers le gros bout.

Chez le mâle, toutes les parties supérieures sont d'un vert-olive sombre, plus foncé sur la tête ; les sourcils et les paupières, jaunes ; une tache brunâtre est en avant et à l'arrière de l'œil ; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont lavés de roussâtre, avec des ondes jaunes et oblongues ; le milieu du ventre est d'un blanc sale chez les adultes, d'un jaune-roussâtre chez les vieux ; les flancs sont roussâtres ; les plumes des jambes, d'un gris-verdâtre ; le pli et les couvertures inférieures des ailes, d'un beau jaune ; leurs couvertures supérieures et leurs pennes, d'un gris rembruni, et frangées d'olivâtre à l'extérieur ; ces dernières, largement bordées de blanc en dessous ; les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune clair ; ses pennes pareilles à celles des ailes. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est en dessus d'un vert-olivâtre clair, et en dessous d'un roux-blanchâtre, où celui-ci est d'un roux plus prononcé. Les jeunes mâles lui

ressemblent avant leur première mue. Quelqu'analogie que cette espèce présente dans son plumage avec le *Pouillot Fitis*, la proportion relative de sa première et de sa cinquième rémige suffit pour qu'on ne puisse les confondre. *Wolf et Meyer, Taschenbuch der deutschen Vogelkunde, tom.* 1. *p.* 249. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 235. *L'Europe.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Pouillot d'Espagne. 173. *S. Mediterranea. S. Fusco-virescens; subtùs ferruginea; collo subtùs pectoreque fulvis.*

Le dessus du corps d'un brun-verdâtre; le dessous ferrugineux; le devant du cou et la poitrine, fauves.

A la description de cet oiseau, qui a été pris à bord d'un navire, sur les côtes d'Espagne, nous ajouterons, d'après le voyageur Hasselquitz, qu'il a la mandibule supérieure du bec un peu crochue à son extrémité; les couvertures supérieures des ailes terminées de ferrugineux, et la taille d'un *Pouillot. Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 52. *p.* 160.

Le Pouillot Fitis. 174. *S. Fitis. S. Suprà virescente-cinerea; gulâ pectoreque flavescente-albis; abdomine argenteo; remige primâ longiore quàm quintâ, breviore quàm quartâ; rostro suprà fusco, marginibus, basi subtùs flavescente; pedibus flavescentibus.*

D'un cendré-verdâtre en dessus; la gorge et la poitrine d'un blanc-jaunâtre; l'abdomen d'un blanc d'argent; la première rémige plus longue que la cinquième, plus courte que la quatrième; le bec, brun en dessus, jaunâtre sur les bords et à sa base inférieure; les pieds, jaunâtres.

Le *Fitis* arrive dans nos contrées plus tard que le *Collybite*, avec lequel on le confond souvent. Il construit son nid à terre, au pied d'un buisson, sur le revers d'un fossé, dans une touffe d'herbes; lui donne une forme ovale, et en place l'entrée sur le côté, près du sommet. Il le compose de mousse et d'herbes grossières à l'extérieur; de plumes, de laine et de crins à l'intérieur. Sa ponte est de cinq à sept œufs blancs, parsemés de taches isolées roussâtres ou violettes.

Son cri est pareil à celui du *Collybite;* mais son chant, que la plume ne peut exprimer avec exactitude, est très-différent. Bechstein, qui lui a donné le nom de *Fitis*, d'après son cri qui exprime *fist*, le note en allemand par les syllabes *didu, dihu, dehi, zia, zia.*

Toutes les parties supérieures, et un trait, qui traverse l'œil, sont d'un gris-verdâtre; les sourcils, le pli de l'aile et les couvertures inférieures, jaunes; les joues, la gorge, la poitrine et les couvertures du dessous de la queue, d'un blanc nuancé de jaune; le ventre et le bas ventre, d'un blanc argentin pur; les pennes alaires et caudales, d'un gris-brun, bordé en dehors d'un vert-jaune et de blanc en dessous. Chez ce *Pouillot*, la première rémige est plus longue que la cinquième, tandis que chez le *Collybite* elle est plus courte; différence suffisante pour ne pas confondre ces deux oiseaux, quelque rapport que l'on trouve dans leur plumage. La livrée du *Fitis* n'est pas la même pour tous les individus; les uns ont les sourcils d'un blanc-jaunâtre; d'autres, blancs en avant de l'œil, jaunâtres en dessus et en arrière; d'autres d'un blanc sale; quelques-uns ont la gorge blanche, et quelques taches oblongues et jaunes sur le haut de la poitrine; enfin, il en est dont toutes les parties supérieures sont d'un verdâtre rembruni; les joues et le dessous du corps, blancs, et lavé de jaune sur la poitrine. *Bechstein, Naturgeschichte deutschlands*, 2te. *aufl. S.* 645. *n.* 22. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 237. *L'Europe.*

L. 4 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Pouillot nain. 175. *S. Pumilia. S. Corpore suprà viridi; subtùs flavo-virescente; remigibus rectricibusque nigricantibus; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Vert en dessus; d'un jaune-verdâtre en dessous; rémiges et rectrices, noirâtres; bec, noir; pieds, bruns.

Ce *Pouillot* des Etats-Unis fait son nid à claire voie, assez profond, et composé seulement d'herbes fines tissues avec art; il le place à la bifurcation de trois petites branches, et l'attache de manière qu'il paroît suspendu en l'air. On trouve aussi cette espèce dans les Grandes-Antilles et à Cayenne.

Le mâle, figuré sur la *pl.* 100 de l'*Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, est d'un beau vert sur toutes les parties supérieures, mais plus clair sur la tête; un vert-jaune domine sur le bord extérieur des pennes alaires et caudales, de même que sur toutes les parties inférieures, depuis le bec jusqu'à la queue. La femelle, représentée sur la *pl.* 278, *fig.* 2 des Glanures d'Edwards, a le dessus de la tête et du corps d'un verdâtre rembruni; une bande-

lette brune sur les côtés de la tête ; toutes les parties inférieures et le bord extérieur des pennes de l'aile et de la queue, jaunes. *Buffon, tom. 5. p. 295. sous le nom de Figuier brun et jaune (femelle). L'Amérique septentrionale.*

L. 3 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

Le Pouillot sylvicole. 176. *S. Sylvicola. S. Suprà flavo-viridis; genis, superciliis pectoreque flavescentibus; abdomine crissoque niveis; remige primâ longiore quàm quartâ; secundâ omnibus longiore; rostro suprà fusco; marginibus, basi subtùs flavescente; pedibus flavescente-fuscis.*

D'un vert-jaune en dessus ; les joues, les sourcils et la poitrine, jaunâtres ; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue, d'un blanc de neige ; la première rémige plus longue que la quatrième ; la seconde la plus longue de toutes ; le bec, brun en dessus, jaunâtre en dessous, à sa base et sur ses bords ; les pieds, d'un brun-jaunâtre.

Les mâles de cette espèce arrivent dans nos contrées au mois d'avril, huit à dix jours avant les femelles. Ils se tiennent à la cime des arbres, dans les taillis et les bois, d'où ils font entendre un ramage, toujours accompagné d'un mouvement d'aile précipité. Ce ramage semble exprimer, selon Bechstein, *s, s, s, s, r, r, r, r, fid, fid, fid.* Leur cri, de même que celui de la femelle, surtout quand ils sont inquiets, est sombre et plaintif, et si fort, qu'on a peine à croire qu'il vient d'un si petit oiseau. Cette espèce n'habite que les bois, les taillis, et ne fréquente point les haies et les buissons. Elle construit son nid à terre, lui donne la forme d'un petit four, et le place sous les arbres des forêts qui portent le plus d'ombrage, entre des racines exhaussées ou au pied d'un petit buisson. Son entrée est sur le devant, près du sommet ; des tiges d'herbes sèches et de la mousse sont à son extérieur ; des herbes fines et de longs crins en garnissent l'intérieur. La ponte est de cinq à six œufs blancs, couverts de taches et de points d'un roux foncé, confluens et formant une espèce de couronne vers le gros bout. Un beau vert jaune couvre toutes les parties supérieures du mâle ; les sourcils sont d'un jaune clair, de même que le devant du front, les joues, la gorge et la poitrine ; les parties postérieures d'un blanc de neige ; un trait jaune est au-dessus de l'œil, et un autre brun passe à travers ; les pennes alaires et caudales sont d'un gris sombre, bordées en dehors d'un jaune-verdâtre et de blanc en dessous ; les couvertures supérieures de l'aile du même gris, avec une bordure vert-olive ; les inférieures, jaunes ; le pli de l'aile est de cette couleur, sur laquelle on remarque des taches brunes en dessous ; l'iris, noisette. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu plus petite, et qu'elle a les parties supérieures d'un vert-olive ; le jaune des sourcils et de la gorge plus pâle ; la poitrine blanche et très-foiblement nuancée de jaune. M. Temminck dit qu'il n'a jamais vu cet oiseau en France, ce dont nous sommes très-persuadés, car il n'a pas parcouru nos forêts, nos taillis et nos bosquets, où cette espèce se tient constamment et où elle est assez commune. *Linn. Trans. 2. p. 245. pl. 24. —Id. p. 55. (Woodwren.) Latham, 2e Suppl. au general Synopsis, p. 237. n. 6. 2e édition du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 11. p. 239. L'Europe.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

Le Pouillot a ventre jaune. 177. *S. Flaviventris. S. Suprà olivaceo-viridis; subtùs superciliisque flavis; remigibus primariis ad apicem albido-maculatis; remige primâ breviore quàm quartâ, longiore quàm quintâ; rostro suprà fusco, marginibus, basi subtùs flavo; pedibus fusco-flavescentibus.*

D'un vert-olive en dessus ; jaune en dessous et sur les sourcils ; les rémiges primaires tachetées de blanchâtre à leur pointe ; la première rémige plus courte que la quatrième, plus longue que la cinquième ; le bec brun en dessus, jaune en dessous, à sa base et sur ses bords ; les pieds d'un brun-jaunâtre.

Ce *Pouillot* reste dans nos contrées septentrionales jusqu'à la mi-octobre, et quelquefois plus tard, et il passe l'hiver dans nos provinces méridionales, où nous l'avons vu au mois de novembre. Il habite les bois pendant l'été, et les quitte en septembre, pour fréquenter les jardins et les bosquets. Son cri est alors le même que celui des *Pouillots Collybite et Fitis*, et semble exprimer le mot *tuit*.

Le mâle a toutes les parties supérieures d'un vert-olive un peu cendré ; les sourcils, les paupières, la gorge et toutes les parties postérieures, jaunes ; les couvertures du dessus de l'aile et ses pennes d'un cendré rembruni et bordées de vert-olive à l'extérieur ; les primaires terminées par une petite tache d'un blanc presque jaunâtre, peu apparent sur les quatre premières ; le pli de

l'aile et ses couvertures inférieures d'un beau jaune, avec deux petites taches sur le bord interne de la première partie; les pennes de la queue pareilles à celles des ailes. La femelle diffère du mâle par des sourcils moins apparens; par toutes les parties inférieures d'un blanc lavé de jaune, très-foible sur le ventre et sur les parties postérieures. Le jeune lui ressemble; cependant ses couleurs sont encore plus foibles. Nous rapprochons de ce *Pouillot*, le *Motacilla trochilus acredula de Linnée*, parce qu'on peut lui appliquer le peu qu'il en dit, et qu'il a, comme ce dernier, une tache blanchâtre à l'extrémité des septième, huitième et neuvième rémiges. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 241. *L'Europe.*

L. 4 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

Le Pouillot Bonelli. 178. *S. Bonellii. S. Suprà cinereo-virescens; subtùs alba; remigibus rectricibusque cinereo-fuscis, extrinsecùs olivaceo-viridibus; remige primâ breviore quàm quartâ; rostro pedibusque fusco-cinereis.*

D'un gris verdâtre en dessus; blanc en dessous; les rémiges et les rectrices d'un gris rembruni et bordées de vert-olive en dehors; la première rémige plus courte que la quatrième; le bec et les pieds d'un cendré-brun.

Cette espèce, dont on doit la connoissance à M. Bonelli, professeur d'histoire naturelle à l'Université de Turin, se trouve dans le Piémont. Toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur, depuis le bec jusqu'aux pennes caudales; les sourcils, de cette couleur, mais un peu lavée de jaune vers le bec; le dessus de la tête, du cou et du dos, d'un gris-verdâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un vert-olive; les pennes alaires et caudales, d'un gris rembruni en dessus et d'un gris clair en dessous; le pli et les premières couvertures inférieures de l'aile, jaunes; les autres, blanches. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 91. *Le Piémont.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

Le Troglodyte d'Europe. 179. *S. Troglodytes. S. Grisea, superciliis albis; alis nigro cinereoque undulatis; rostro recto ex atro fusco; pedibus fusco-griseis.*

Grisâtre; sourcils blancs; ailes ondées de noir et de cendré; bec droit, d'un brun-noirâtre; pieds d'un gris-brun. (*Pl.* 122. *fig.* 1.)

Les Anciens ne connoissoient cet oiseau que sous le nom de *Troglodyte*, nom que lui a rendu Buffon, et qui le peint beaucoup mieux que celui de *Roitelet* qu'on lui donne vulgairement, puisqu'il signifie *habitant des antres et des cavernes.* Le vrai *Roitelet* porte une couronne, d'où est venue sa dénomination.

Les *Troglodytes* se plaisent dans les bois pendant l'été; compagnons du solitaire, ils égaient sa retraite par un ramage agréable; leur voix est agréable; leur chant est haut et clair, et paroît composé de notes brèves et rapides, *sidiriti, sidiriti*, et est coupé par reprises de cinq ou six secondes. Outre cela, ils ont un petit cri, *tirit, tirit*, qu'ils font entendre lorsqu'ils sont inquiétés et qu'ils vont à la pipée. Pendant l'hiver, ils s'approchent des villages, et fréquentent même les villes: alors ils se tiennent dans les haies et les jardins, ne cessent de s'agiter, se montrent un instant et disparoissent un instant après, voltigent d'une pile de bois à un tas de fagots, sortent et rentrent à chaque moment, se font voir sur l'avance d'un toit, et se dérobent promptement sous la couverture ou dans un trou de muraille, se cachent sous le chaume, et pénètrent même dans l'intérieur des maisons. Toujours gais, ils portent leur petite queue relevée, et lui donnent, en chantant, un petit mouvement de droite à gauche. Ils se nourrissent de chrysalides, de mouches, d'araignées et de fragmens d'insectes, qu'ils cherchent dans les chantiers, dans les branchages, sous les écorces, sous les toits et jusque dans les puits. Ceux qui habitent les bois, placent leur nid près de terre ou à terre même, soit sur quelque branchage épais, soit sur une vieille souche ou dans les racines, quelquefois aussi sous l'avance de la rive d'un ruisseau. Les *Troglodytes* qui passent l'été dans les villages, construisent ordinairement leur nid dans les couvertures en chaume; l'extérieur est composé d'un amas de mousse, comme jetée au hasard, mais le dedans est proprement garni de plumes. Sa forme est ronde, avec une entrée très-étroite et pratiquée au côté; la ponte est de sept à neuf œufs, presque ronds, d'un blanc terne, et pointillés de rougeâtre au gros bout. Les petits se hâtent de quitter leur berceau, courent sur la mousse, et sautillent dans les buissons avant de pouvoir voler.

Cette espèce est répandue dans toute l'Europe; sédentaire en France, rare en Suède et en Russie, où elle ne paroît que pendant l'été; on la retrouve, dit-on, à Aonalashka; mais est-ce bien la même espèce? Le *Troglodyte d'hiver* des

Etats-Unis a de si grands rapports avec le nôtre, que nous le soupçonnons de la même espèce ; mais celui du Canada, dont parle M. Charlevoix, n'est ni ce dernier ni celui d'Europe. Il en est de même des *Troglodytes* de Buenos-Ayres et de la Louisiane.

Notre *Troglodyte* a le dessus de la tête et du corps d'un brun tirant un peu sur le roux et rayé transversalement de brun pur ; les joues tachetées de blanc-roussâtre ; une tache pareille en dessus de l'œil ; la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un blanc sali de roussâtre ; le ventre et les jambes, d'un brun-roussâtre et rayé transversalement de brun ; les couvertures supérieures de l'aile pareilles au dos, rayées de brun ; une petite tache ronde et blanchâtre à l'extrémité des moyennes ; ses pennes, cendrées en dessous, brunes en dessus, du côté interne, d'un brun-roux en dehors et rayé de petites lignes transversales ; celles de la queue pareilles. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu plus petite, et que les raies sont moins nombreuses ou moins apparentes.

Nota. Les *Troglodytes* diffèrent des *Fauvettes*, *Pouillots*, *Roitelets*, *Motteux*, *Figuiers*, etc., avec lesquels on les a réunis, sous le nom générique de *Sylvia*, en ce qu'ils ont *le bec entier, les ailes courtes et la queue susceptible de rester relevée* ; ce qui a donné lieu d'en faire un genre particulier et distinct dans la 2e édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle. Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 425. *n.* 24. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tome* 5. *p.* 353. *pl. enl. n.* 651. *fig.* 2. *L'Europe.*

L. 3 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

Le Troglodyte arada. 180. *S. Arada. S. Rufo-fusca ; nigricante transversìm striata ; subtùs albida ; sub oculis maculâ nigrâ, albo punctatâ ; genis colloque inferiore fusco-rufis ; rostro recto, nigro ; pedibus flavicantibus.*

D'un roux-brun, rayé transversalement de noirâtre en dessus ; blanchâtre en dessous ; tache noire, pointillée de blanc sous les yeux ; les joues et la partie inférieure du cou, d'un roux-brun ; le bec droit, noir ; les pieds jaunâtres. (*Pl.* 180. *fig.* 3.)

Parmi les petits musiciens de la Guyane, l'*Arada* est mis au premier rang. Son ramage, dit Buffon, d'après les observations de Sonnini, est des plus brillant ; il répète souvent les sept notes de l'octave, par lesquelles il prélude ; il défile ensuite différens airs, modulés sur un grand nombre de tons et d'accens différens, toujours mélodieux, plus graves que ceux du rossignol, et plus ressemblans aux sons d'une flûte douce : on peut même assurer que le chant de l'*Arada* est en quelque façon supérieur à celui du rossignol ; il est plus touchant, plus tendre et plus flûté. Il a de plus une espèce de sifflet, par lequel il imite parfaitement celui d'un homme qui en appelle un autre.

L'*Arada* est solitaire, vit seul dans l'épaisseur des bois éloignés des habitations. L'espèce n'en paroît pas nombreuse, et elle fuit les environs des lieux habités.

L'*Arada*, comme presque tous les oiseaux les meilleurs chanteurs, porte une livrée terne et sombre ; il a le dessus de la tête et du cou d'un brun foncé, légèrement teinté de roux ; le dos, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, rayées transversalement de brun ou de noirâtre ; les côtés du cou, noirs et tachetés de blanc ; le devant de cette partie, la gorge et le haut de la poitrine, roux ; le reste de la poitrine et les parties postérieures d'un blanc sombre.

Buffon rapproche de l'*Arada* un autre individu, qu'il regarde comme une race distincte, ou peut-être même une espèce voisine. Cet oiseau lui ressemble par la longueur et la forme du bec, par celle de la queue, par la longueur des pieds et par quelques plumes blanches mêlées dans les plumes du cou ; il a aussi la grandeur, à très-peu de chose près, et la même forme de corps ; mais il en diffère en ce qu'il a l'extrémité du bec plus crochue, la gorge blanche, avec un demi-collier noir en dessus, et que son plumage est d'une couleur uniforme, et non rayé de lignes brunes comme celui de l'*Arada*. Latham a classé l'*Arada* parmi les grives, sous le nom de *Turdus cantans. Buffon, Histoire natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 480. *pl. enl. n.* 706. *fig.* 1. *La Guyane.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* Le Troglodyte d'hiver. 181. *S. Hyemalis. S. Capite nuchâque fuscis ; corpore suprà fusco, nigro transversìm striato ; superciliis, gutture, collo subtùs pectoreque albidis, rufescente transversìm lineatis ; rostro recto suprà nigrescente, subtùs albido ; pedibus incarnatis.*

La tête et la nuque, brunes ; le corps, en dessus, de cette couleur et rayé transversalement de noir ; les sourcils, la gorge, le dessous du cou et la poitrine, blanchâtres, avec des li-

gnes transversales roussâtres; le bec, droit, noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds, couleur de chair.

Ce *Troglodyte*, que l'on trouve dans les Etats-Unis, la Nouvelle-Ecosse et le Canada, a de si grands rapports avec le nôtre dans son plumage, ses formes, son chant et son genre de vie, que nous le regardons comme une race très-voisine, s'il n'appartient pas à la même espèce. Cet oiseau arrive au centre des Etats-Unis à l'automne, et y reste dans les hivers doux. Il fréquente le revers avancé des fossés, des ravines, les vieilles souches déracinées, les petits buissons et les broussailles des lieux aquatiques. On le voit souvent dans les habitations rurales, où il se cache dans les piles de bois; mais à la fin de l'hiver, il se retire dans le nord.

Il a la tête et le dessus du cou bruns, de même que le manteau et les parties postérieures, sur lesquelles cette couleur est rayée transversalement de noir; ces raies sont, sur le dos, terminées par de petits points d'un blanc sale; on remarque aussi des points pareils vers le bout de quelques couvertures supérieures des ailes, dont l'extrémité est noire; leurs pennes ont des raies transversales alternativement noires et jaunâtres, et sont terminées de noirâtre, à l'exception des trois secondaires les plus proches du corps; les sourcils, la gorge, le devant du cou et la poitrine ont des lignes transversales très-fines et roussâtres, sur un fond blanc terne; les côtés du corps, en dessous des ailes, sont tachetés de brun obscur, de noir et de blanc sale; le ventre et les parties postérieures présentent des ondes transversales fuligineuses, d'un brun foncé et blanches; la queue est très-courte et rayée comme les pennes alaires; les deux pennes extérieures sont un quart de pouce moins longues que les autres; le bec est droit, grêle et long d'un demi-pouce; l'iris est couleur de noisette claire. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a pas de points blancs sur les ailes. *Wilson, American Ornith. pl.* 8. *fig.* 6. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 514.

L. 3 ¼. E.. P.. R. 12.

* Le Troglodyte aedon. 182. *S. Sylvia aedon. S. Suprà fusca, nigro striata; corpore subtùs griseo, lineis transversis, obliteratis; alis caudâque cinereo striatis; rostro subarcuato, fusco; pedibus flavescente-albis.*

Brun en dessus et strié de noir; le dessous du corps gris, avec des lignes transversales oblitérées; les ailes et la queue, rayées de gris; le bec, un peu arqué et brun; les pieds, d'un blanc-jaunâtre.

Ce *Troglodyte*, comme celui d'Europe, se plaît près la demeure de l'homme; il suffit, pour l'y fixer, de lui procurer les commodités qu'exige la position de son nid: alors on peut être certain de l'attirer dans un jardin ou tout autre endroit, et que, si on ne détruit pas sa couvée, il viendra tous les ans y nicher et y passer toute la belle saison. Les Américains le protègent avec raison; car c'est le seul oiseau chanteur qu'on rencontre dans les villes des Etats-Unis. Son ramage est aussi fort, aussi sonore que celui de notre *Pinson* (*Fringilla cælebs*), mais plus moelleux, plus étendu et plus varié; d'où lui est venu le nom de *Rossignol*, sous lequel il est connu dans le nord de l'Amérique. Une calebasse ou une petite loge, que les Américains appellent *little house* (*petite maison*), est le réduit où il construit son nid; à défaut, il le fait dans un tronc d'arbre; enfin, tout ce qui est clos lui convient. Des filamens de racine, de la bourre, de la mousse, des herbes fines et des plumes, sont les matériaux qu'il entasse sans art, ainsi que la plupart des oiseaux qui établissent dans un trou le berceau de leur jeune famille. La ponte est de six à huit œufs blancs ou couleur de chair, avec des taches d'un rouge pourpré. Le bec de cet oiseau est long de sept lignes, et un peu arqué vers le bout; le dessus de la tête, du cou et du corps est d'un brun obscur, rayé transversalement de noir; les plumes du bas du dos sont tachetées de blanc vers le milieu; mais on n'aperçoit les taches qu'en soulevant ces plumes; les couvertures supérieures et les pennes des ailes ont des petites zônes noires et grises; la queue est pareille, alongée et cunéiforme; la gorge et le milieu du ventre sont gris; le reste des parties inférieures est de la même teinte, avec des lignes transversales d'un brun-noirâtre; les couvertures inférieures des ailes sont rousses; celles de la queue, d'un gris-blanc, et rayées irrégulièrement de noir. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont plus ternes; les jeunes lui ressemblent.

Cette espèce est répandue dans toute l'Amérique septentrionale, depuis le Canada jusqu'à la Louisiane. C'est d'elle dont parle le P. Charlevoix, sous le nom de *Roitelet du Canada*, que l'on y appelle *Rossignol*, et dont il est question dans la *Gaspésie* du P. Leclerc, et enfin l'oiseau du médecin de Québec, qui a mandé à Salerne

que notre *Rossignol* se trouvoit au Canada comme en France, dans la saison.

Il nous semble que cette espèce n'habite pas exclusivement dans le nord du nouveau Continent; car le *Troglodyte brun* dont parle Firmin dans sa *Description de Surinam*, où il porte aussi le nom de *Rossignol*, nous paroît avoir de grands rapports avec l'*Aedon*; il en est de même d'un individu qu'on a rapporté du Brésil, et que nous a confié M. Desmarest, un des auteurs du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle* et de l'*Histoire des Mammifères* de cette Encyclopédie; enfin, nous soupçonnons encore que le *Troglodyte* de Buenos-Ayres est, ainsi que le précédent, une race très-voisine du *Troglodyte aedon*. (*Voyez* ci-après TROGLODYTE BASACARAGUAY.) Il n'en est pas de même du *Todo vox* de M. de Azara, que l'on a rapproché mal-à-propos de l'espèce de cet article dans l'*Histoire naturelle des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*: c'est une espèce très-distincte. *Voy.* THRIOTHORE TOUTE-VOIX, *Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrion. tom.* 2. *p.* 52. *pl.* 107. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 506.

L. 4. E.. P.. R. 12.

* LE TROGLODYTE DE SURINAM. 183. *S. Furva. S. Fusca, subtùs pallidior; dorso, alis caudâque nigricante fasciatis; rostro subarcuato, suprà fusco, subtùs pedibusque flavescentibus.*

D'un brun sombre, plus pâle en dessous; dos, ailes et queue fasciés de noirâtre; bec un peu arqué, brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds de cette couleur.

La figure de cet oiseau sur la planche 18 des *Illustr. of zoology* de Brown, et sa description, offrent assez de rapports avec le *Troglodyte aedon* pour le regarder comme une race très-voisine de celui-ci. Il a un chant doux et si agréable, qu'il lui a mérité le nom de *Rossignol*.

Le plumage de ce *Troglodyte* de la Guyane est généralement brun, mais plus pâle sur les parties inférieures, et inclinant au blanc sur le milieu du ventre; des raies fines noirâtres traversent le dos, les ailes et la queue. *Firmin, Desc. de Surinam, vol.* 2. *p.* 201. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 52. *p.* 194. (*Roitelet de Surinam.*) *L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* LE TROGLODYTE BASACARAGUAY. 184. *S. Platensis. S. Suprà nigra; subtùs rufa et albida; remigibus rectricibusque nigrescente fasciatis; rostro subarcuato, suprà nigro, subtùs albido; pedibus rufescentibus albis.*

D'un brun sombre en dessus, roux et blanchâtre en dessous; rémiges et rectrices fasciées de noirâtre; bec un peu arqué, noir en dessus, blanchâtre en dessous; pieds d'un blanc-rougeâtre.

M. de la Condamine a fait mention de cet oiseau. Il l'a vu sur les deux côtés de la rivière de la Plata, et dit qu'il entroit de lui-même dans les vaisseaux pour y chasser les mouches. Mais nous devons à M. de Azara l'histoire complète de cette race, que nous regardons comme très-voisine des *Troglodytes aedon*, de Surinam et du Brésil. Buffon la présente comme une variété de notre *Troglodyte*; mais nous voyons trop de différence entre l'un et l'autre pour adopter son opinion.

Les naturels du Paraguay connoissent très-bien ce *Troglodyte* sous le nom que nous lui avons conservé; mais à Buenos-Ayres on lui donne celui de *Fourio*, à cause de son cri et de son habitude de se glisser, particulièrement en hiver, sous les toits, dans les crevasses des murailles, et d'entrer quelquefois dans les maisons pour y prendre les araignées et autres petits insectes. Il ne fréquente jamais les campagnes ni les forêts: son domicile de choix sont les halliers, les bords des bois, les enclos et les habitations champêtres. Il sautille aussi sur la terre, en tenant presque toujours sa queue relevée et l'étalant un peu. Le mâle chante toute l'année, et dans le temps des amours il l'accompagne d'un battement d'ailes. La femelle lui répond par un seul cri, *chi*, bas et tendre. Quelques individus chantent mieux que d'autres, et, selon M. de Azara, leur voix est plus agréable au Paraguay qu'à la rivière de la Plata; mais elle est toujours relevée, claire et gracieuse. Sa chansonnette paroît composée de huit à dix syllabes, prononcées vivement, que l'oiseau répète par intervalles et souvent pendant long-temps. Son rythme approche de celui du *Rossignol*; mais ses phrases ne sont ni aussi variées ni si expressives. On assure que, dans les campagnes, ce *Troglodyte* niche dans les trous des arbres; mais dans les lieux habités, qu'il place son nid sur les poutres de la charpente des maisons, et plus ordinairement dans les ouvertures qu'elles laissent dans les murailles. Quelques plumes, des brins de paille, et beaucoup de crins à l'intérieur, sont les matériaux sur lesquels la femelle dépose quatre œufs au plus, roux

roux au gros bout et tiquetés dans le reste de la même couleur sur un fond blanc. Les petits ressemblent aux adultes.

La queue et le bord extérieur des pennes alaires ont des raies transversales et noirâtres sur un fond brun; le dessus de la tête, du cou et du corps est d'un brun sombre, auquel se mêle un peu de roussâtre sur le croupion; les côtés du corps sont d'un roux vif; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, d'un roux clair ou blanchâtre; les couvertures inférieures des ailes, rayées de blanc et de roux vif et tachetées de noirâtre; des individus ont ces taches d'un roux vif et pur; les plumes du dessous de la queue, du même roux, mais uniforme; quelques-uns ont les couvertures du dessous de l'aile d'un roussâtre clair. L'individu dont nous avons parlé à l'article du *Troglodyte aedon*, et qui se trouve au Brésil, nous paroît faire partie de cette espèce. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio-de-la-Plata, tom. 2. p. 19. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 510. L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E. 6. P. 19. R. 12.

Le Roitelet huppé. 185. *S. Cristata. S. Virescens; remigibus secundariis exteriore margine flavis, medio albis; vertice luteo; rostro nigro; pedibus flavis.*

Verdâtre; rémiges secondaires jaunes sur leur bord extérieur et blanches dans le milieu; le *vertex*, jaune; le bec, noir; les pieds, jaunes. (*Pl. 122. fig. 2.*)

Les *Roitelets* constituent un genre dans la 2e édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle* : en effet, ils diffèrent des *Fauvettes*, avec lesquelles on les a classés, en ce qu'ils ont le bec nullement déprimé à sa base, et deux petites plumes à barbes décomposées qui se dirigent sur les narines et qui les couvrent.

Celui dont nous nous occupons ici est le plus petit des oiseaux d'Europe, et commun aux deux continens. On remarque, dans son genre de vie, quelqu'analogie avec celui des *Mésanges* : en effet, comme celles-ci, il se suspend à l'extrémité des branches les plus flexibles, où il s'accroche pour fureter dans les feuilles et les fleurs et y chercher les petits insectes dont il se nourrit. Il jette un petit cri aigu, qui ressemble beaucoup à celui de la sauterelle, et le mâle a un ramage assez court et qui n'est pas sans agrément; mais il ne chante que dans le temps des amours. Cette espèce construit son nid avec art, le suspend à l'extrémité des petites branches des pins et d'autres arbres, le compose en dehors de mousse, de laine et de toiles d'araignées, et le garnit en dedans du duvet le plus doux. La ponte est de six à huit œufs, gros comme des pois, d'un brun-jaunâtre, sans aucune tache, selon des ornithologistes; d'une couleur de chair pâle, ondée d'une nuance plus chargée. On trouve aussi son nid suspendu à l'extrémité d'un faisceau de lierre qui s'échappe d'un mur, ou des branches d'un arbre.

Ce *Roitelet* porte une petite couronne aurore, bordée de noir sur chaque côté, et composée de plumes longues, un peu effilées, que l'oiseau redresse à volonté en forme de huppe. Le derrière de la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, sont d'un olivâtre légèrement nuancé de jaunâtre; toutes les parties inférieures, d'un roux clair, tirant à l'olivâtre sur les flancs; le tour du bec est blanchâtre; les pennes primaires des ailes sont brunes et bordées de jaune-olivâtre en dehors; les pennes secondaires, blanches à leur base et ensuite noires, ce qui donne lieu à une petite tache de cette couleur; les couvertures, des mêmes couleurs et terminées de blanc sale; les pennes de la queue, d'un gris-brun bordé de jaune-olivâtre; la huppe de la femelle est d'une couleur de citron, et toutes ces teintes sont plus foibles. Il nous semble qu'il y a deux races dans cette espèce; car celle dont il va être question, et qui se trouve en France et dans les Etats-Unis, porte une livrée qui la distingue de l'autre. Les plumes qui sont au centre de la huppe du mâle, sont, du côté du front, d'un rouge de feu et ensuite d'un bel orangé; celles qui les entourent en devant et sur les côtés sont d'un noir pur; un trait blanc, qui prend un ton roussâtre du côté du front, s'étend, en passant au-dessus des yeux, presque jusque sur les côtés de la nuque; l'œil est entouré d'une tache noire, qui part du bec et est bordée de blanc en dessous; une moustache noire prend naissance aux coins de la bouche et descend sur les côtés du menton; la gorge et le devant du cou sont d'un roux très-clair; les parties postérieures, d'un gris-blanchâtre, plus foncé sur leurs côtés; la nuque, le dessus du cou et du corps, d'un beau vert-olive; le bec et les pieds, noirs. La femelle diffère du mâle, en ce que sa huppe est moins prononcée et est jaune dans le milieu; le vert-olive est moins beau, et le noir de la tête et des moustaches, moins pur, ainsi que la couleur de la gorge et

du devant du cou. Les œufs de cette race sont d'un blanc pur, avec quelques petites taches d'un rouge terne. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 579. n. 17. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 363. pl. enl. 651. fig. 3. L'Europe, l'Amérique septentrionale.*

L. 3 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Roitelet rubis. 186. *S. Calendula. S. Cinereo-virens; lineâ verticali rubini colore; abdomine alisque subtùs flavescentibus; rostro pedibusque nigricantibus.*

D'un vert-cendré; une ligne de la couleur du rubis sur le *vertex;* l'abdomen et les ailes en dessous, jaunâtres; le bec et les pieds, noirâtres.

Des ornithologistes ont donné ce *Roitelet* pour une variété du précédent; mais ce sentiment a été rejeté avec raison par d'autres auteurs. En effet, il en diffère non-seulement par sa livrée, mais aussi par son genre de vie, qui a beaucoup de rapport avec celui des *Pouillots.* L'un et l'autre sont voyageurs; mais ils ne voyagent pas aux mêmes époques. Le *Roitelet à huppe jaune* paroît par petites troupes, dans les contrées tempérées et habitées des Etats-Unis, à la fin de l'automne, et les quitte dès les premiers jours de mars. Le *Rubis* y arrive au mois de septembre, n'y fait que passer, et ne revient du sud, sa retraite hivernale, qu'au mois d'avril. Ni l'un ni l'autre n'y restent pendant l'été; du moins on ne dit pas les y avoir rencontrés. Le dernier donne à son nid une forme agréable, le suspend à la fourche des branches les plus foibles et les plus feuillées d'un arbre élevé: le foin, la bourre et d'autres matériaux dont il est composé, sont attachés aux rameaux de manière que ceux-ci paroissent en faire partie; le tout est recouvert d'un lichen très-large. Sa ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc sale, tacheté et pointillé de deux nuances brunes; les taches et les points sont si nombreux, que ces œufs paroissent grisâtres. Ce *Roitelet* ne seroit-il pas la *Mésange grise couronnée d'écarlate* dont parle Muller dans son *Histoire du Groenland?* Au reste, il est certain que c'est l'oiseau que Lebeau a trouvé à la Louisiane, et qui a le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne cramoisie.

Le mâle a sur le sommet de la tête un petit faisceau de plumes d'un beau rouge, plus longues que les autres, et formant une petite huppe qui se couche sur l'occiput; les côtés de cette aigrette et de la tête et le sinciput sont d'un gris-verdâtre, qui est foncé en dessus du corps et clair en dessous; les petites et les moyennes couvertures de l'aile sont grises; les grandes, noirâtres, bordées de vert-olive et terminées de blanc; ses pennes et celles de la queue, frangées de vert-jaunâtre; l'œil est entre deux petites taches blanches. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de huppe, que ses couleurs sont moins vives, et que le dessous du corps est d'un roux sale. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 584. n. 18. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 373. Edwards, Glanures, pl. 254. fig. 2. L'Amérique septentrionale.*

L. 3 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Rouge-queue de la Guyane. 187. *S. Guyanensis. S. Grisea, subtùs alba; alis caudâque rufis; rostro nigricante; pedibus cinereo-fuscis.*

Gris en dessus, blanc en dessous; ailes et queue rousses; bec noirâtre; pieds d'un gris-brun.

Cette espèce, que l'on trouve à Cayenne, porte un plumage gris sur toutes les parties supérieures; d'un roux vif sur les ailes et la queue; blanchâtre sur la gorge, le devant du cou et les parties postérieures. Les ongles sont noirs. *Buffon, Histoire des Oiseaux, tom. 5. p. 186. pl. enl. 686. fig. 1. L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** Le Rouge-queue de Ceylan. 188. *S. Cinnamomea. S. Cana, subtùs coccinea; gulâ nigrâ; remigibus quatuor primis basi rubris.*

Grisâtre en dessus, d'un rouge écarlate en dessous; gorge noire; les quatre premières rémiges rouges à leur base.

Cet oiseau de Ceylan a de grands rapports avec notre *Rossignol de muraille.* Toutes les parties supérieures sont d'un gris-blanchâtre; la gorge est noire; la poitrine, le ventre, le croupion et les quatre premières rémiges de chaque côté sont rouges; les autres noires, avec une tache oblique rousse sur les côtés; les ailes sont de la première couleur. *Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 2. p. 447. n. 42. (Cinnamon Warbler.) 2e édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 11. p. 266. Les Grandes-Indes.*

Le Rouge-queue Tithys. 189. *S. Tithys. S. remigibus nigricantibus; rectricibus rufis; intermidio pari nigro extrorsùm rufescente; rostro pedibusque nigris.*

Les rémiges noirâtres; les rectrices rousses; la paire intermédiaire noire et roussâtre à l'exté-

rieur; le bec et les pieds noirs. (*Pl.* 114, *fig.* 4, *sous le nom de Mouchet gris.*)

Cette espèce, que l'on trouve en Lorraine, en Bourgogne, en Languedoc, et que l'on ne voit point aux environs de Paris, ni dans les provinces voisines, a été confondu avec le *Rossignol de muraille* par plusieurs ornithologistes. En effet, l'individu qu'on a nommé *Rossignol de muraille de Gibraltar*, qui est un mâle de cette espèce, a été donné par Buffon pour une variété de l'espèce suivante; il en est de même pour celui qu'il a reçu de Dorcy, dans lequel, dit-il, la couleur noire de la gorge s'étend sur la poitrine et ses côtés, qui a une tache blanche dans l'aile, et dont le cendré du corps est plus foncé que chez le *Rossignol de muraille;* de plus, son *Rouge-queue* (*Sylvia erythacus*) est une femelle *Tithys.* Cet oiseau est en triple emploi dans Gmelin et Latham, sous les noms de *Motacilla* ou *Sylvia Gibraltariensis*, *Atrata* et *Tithys.* Le *Motacilla Tithys* de la *Fauna Suecica* est un jeune mâle, ainsi que la variété du *Phænicurus* de Gmelin; enfin, il est décrit dans Buffon, édition de Sonnini, sous la dénomination de *Bec-figue noirâtre.* Le nid du *Rouge-queue* de Buffon n'appartient point au *Tithys;* c'est celui d'un *Pouillot*, lequel est construit au pied d'un buisson, près de terre, de forme sphérique, avec une ouverture du côté du levant, composé de mousse en dehors, de laine et de plumes en dedans, avec cinq à six œufs blancs, variés de gris. Le *Rouge-queue Tithys*, au contraire, place son nid dans les rochers les plus élevés, ou sur les solives de la partie la plus haute des églises et des vieux châteaux, le fait avec art, avec des brins d'herbe et des crins. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un beau blanc. Le ramage du mâle semble exprimer les syllabes *fit*, *fit*, *fit*, *tza*, prononcées sur trois tons différens et avec un certain agrément. Cette espèce est timide et ombrageuse, vole avec beaucoup de légèreté, et jette, lorsqu'elle se pose, un cri qui a paru exprimer *fitqatratrasta.*

Le mâle a le front, le *lorum*, les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine, noirs; le sinciput, les sourcils et le bord extérieur des pennes secondaires de l'aile, blancs; le dessus de la tête et du cou, le dos et les scapulaires, d'un cendré-bleuâtre; le croupion, les couvertures supérieures de la queue et ses dix pennes latérales, d'un roux vif; cette couleur borde les deux intermédiaires, qui sont d'un brun-noirâtre; les couvertures supérieures et les pennes, de cette teinte et cendrées en dehors; le ventre est blanc. Tel est son plumage d'été; mais après la mue, les plumes des joues et de la gorge sont terminées de gris-blanc.

La femelle a la tête, le cou, le dos, les scapulaires, toutes les parties inférieures, à l'exception du ventre, d'un gris-cendré sale; cette teinte est blanchâtre sur le haut de la gorge, tire au roussâtre sur le front et sur la poitrine; les couvertures supérieures et les pennes des ailes sont brunes et bordées de gris clair à l'extérieur; les deux pennes intermédiaires de la queue, brunes; les autres comme chez le mâle. *Edwards, Oiseaux, pl.* 29. *Latham, general Synopsis, vol.* 2. *part.* 2. *p.* 424. *n.* 12. (*Grey redstart.*) 2e *édit. du nouv. Dict. d'Histoire nat. tom.* 11. *p.* 254. *L'Europe.*

L..... E.. P.. R. 12.

Le Rouge-queue ou Rossignol de muraille. 190. *S. Phænicurus. S. Gulâ nigrâ; abdomine caudâque rufis; capite dorsoque canis; fronte albâ; rostro pedibusque nigris.*

La gorge noire; l'abdomen et la queue, roux; la tête et le dos d'un blanc-grisâtre; le front blanc; le bec et les pieds noirs. (*Pl.* 113. *fig.* 4.)

Le *Rossignol de muraille* est un de nos oiseaux printaniers qui se montrent les premiers. Il arrive dans nos contrées septentrionales dès les premiers jours d'avril, époque où on le voit souvent sur les tours, les combles des édifices et à la cime des arbres. C'est toujours dans des endroits élevés que le mâle fait entendre, surtout le matin et le soir, un chant mêlé d'accens tristes. Ce *Rouge-queue* vole légèrement et jette, lorsqu'il se perche, un petit cri, toujours accompagné d'un mouvement de queue de haut en bas et très-vif. La demeure de cette espèce dans nos habitations n'est pas exclusive de toute autre; car on la rencontre aussi dans l'intérieur des forêts les plus sombres, surtout en Lorraine; et on la voit dans les vergers de la Normandie, où le tronc d'un vieux poirier ou pommier lui sert d'asile pendant la nuit, et où la femelle construit son nid: ailleurs elle fait choix d'un trou de muraille ou d'une fente de rocher. Le mâle et la femelle sont occupés à sa construction, mais ils le font sans art: de la mousse, des plumes, de la laine et de la bourre sont les matériaux qu'ils emploient et qu'ils entassent assez négligemment. La ponte est de quatre à cinq œufs, dont le mâle partage l'incubation pendant quel-

ques heures du jour : les petits naissent couverts de duvet.

Le front, le *lorum*, les joues, la gorge et le devant du cou sont noirs; le sinciput et les sourcils, d'un blanc pur; le reste de la tête, le dessus du cou, le dos et les scapulaires, d'un cendré-bleuâtre foncé; le croupion, les couvertures supérieures de la queue, ses dix pennes latérales, la poitrine, le haut du ventre et les jambes, d'un roux vif; le milieu du ventre est blanc; les deux rectrices intermédiaires, les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes, d'un cendré-noirâtre. Telle est la livrée du mâle pendant l'été; mais après la mue, il a les plumes du sinciput terminées de gris-cendré; le *lorum*, le reste de la tête, le dessus du cou, le manteau, de cette teinte; les plumes de la gorge et du devant du cou, noires et frangées de gris-blanchâtre à leur extrémité; ce qui les fait paroître tachetées de ces deux couleurs; la poitrine et les flancs, mélangés de blanc et de roussâtre, mais la teinte rousse est dominante; les pennes secondaires sont bordées et terminées de gris. Tel est le *Rossignol de muraille* cendré de Brisson.

La femelle n'a aucune trace de noir dans son plumage, qui est gris sur la tête, les joues, le dessus du cou, le dos et les scapulaires; d'une nuance plus claire sur la gorge et sur le devant du cou; d'un roux terne sur la poitrine, sur les flancs, et mélangé de blanc sur les parties postérieures. Les jeunes, avant leur première mue, sont mouchetés de roussâtre sur un fond gris sale; le bec et les pieds sont bruns. Ces jeunes oiseaux ressemblent beaucoup alors aux jeunes *Gorge-rouges* du même âge; mais on les distingue facilement à leur queue rousse. *Brisson, Ornithologie, tom.* 2. *p.* 403. *n.* 15. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 170. *pl. enl. n.* 351. *fig.* 1 *et* 2. *L'Europe.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Rouge queue des États-Unis. 191. *S. Russicauda. S. Suprà subtùsque fuscescente-cinerea; rectricibus lateralibus rufis; rostro pedibusque nigris.*

D'un gris-brun en dessus et en dessous; les rectrices latérales rousses; le bec et les pieds noirs.

L'auteur qui a fait connoître cet oiseau des Etats-Unis, soupçonne que c'est une femelle dont le mâle n'est pas connu. Son plumage est généralement d'un gris rembruni, plus clair sur les parties inférieures; les pennes intermédiaires de la queue sont du même gris, et toutes les latérales rousses. *Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 2. *pl.* 71. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Histoire nat. tom.* 11. *p.* 266.

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

*Le Rouge-queue a gorge blanche. 192. *S. Ruficauda. S. Rufo-fusca; subtùs alba; gulâ rufo circumdatâ, fusco maculatâ; tectricibus alarum caudâque rufis.*

Le dessus d'un roux rembruni; le dessous blanc; la gorge entourée de roux et tachetée de brun; les couvertures des ailes et la queue rousses.

Cet oiseau, que l'on a trouvé à Cayenne, a la gorge blanche, entourée de roussâtre, pointillé de brun; la poitrine d'un brun clair; le reste du dessous du corps, blanc; les couvertures inférieures de la queue, roussâtres; toutes les parties supérieures, du sommet de la tête à l'origine de la queue, brunes, avec une teinte de roux sur le dos; les couvertures des ailes, rousses; leurs pennes, bordées extérieurement de roux, et la queue entière de cette couleur. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 163. (*Fauvette de Cayenne à queue rousse.*) 2e *édit. du nouveau Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 266. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Rouge-queue a gorge rousse. 193. *S. Ruficollis. S. Suprà fusco-rufescente; subtùs rectricibus octo lateralibus rufis; rostro suprà nigricante; subtùs cyaneo; pedibus olivaceis.*

Le corps d'un brun-roussâtre en dessus; roux en dessous, de même que les huit rectrices latérales; le bec, noirâtre en dessus, couleur de ciel en dessous; les pieds, olivâtres.

Un seul individu de cette espèce a été vu au Paraguay par M. de Azara, qui l'a nommé *Cola de canela obscura.* Il a toutes les parties supérieures d'un brun-roussâtre; toutes les inférieures rousses; les couvertures du dessous des ailes et de la queue, ainsi que les huit pennes latérales de cette dernière, d'un roux pur; les quatre intermédiaires, d'un brun-noirâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Historia natural de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 273. *n.* 240. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Histoire nat. tom.* 11. *p.* 266. *Le Paraguay.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P. 19. R. 12.

**Le Rouge-queue des Indes. 194. *S.*

Indica. S. Cyanea, subtùs rufa; superciliis gulâque albis; sub oculis ad nucham linea nigra; rostro nigro; pedibus rufo-flavis.

Bleu en dessus; roux en dessous; sourcils et gorge blancs; une ligne noire sous les yeux et se prolongeant jusqu'à la nuque; le bec, noir; les pieds, d'un roux-jaune.

Quoique Sonnerat, qui est le seul qui ait observé cet oiseau dans les Indes, le donne pour un *Rossignol de muraille*, Latham le présente pour un *Grimpereau*; mais comme il n'en déduit pas les motifs, nous nous conformons à la décision du naturaliste français, en le classant dans ce genre. Cette espèce a l'iris d'un jaune-roussâtre; le dessus de la tête, le derrière du cou, le dos, les ailes et la queue, d'un bleu d'indigo clair; deux bandelettes sur les côtés de la tête, l'une noire au-dessus de l'œil; l'autre blanche au-dessous; la gorge de cette dernière couleur; les parties postérieures, rousses. Latham appelle cet oiseau *Certhia parietum. Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom. 2. p. 208. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 51. p. 195.* (*Rossignol de muraille des Indes.*)

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

Le Rouge-gorge. 195. *S. Rubecula. S. Grisea; gulâ pectoreque ferrugineis; rostro nigricante; pedibus fuscis.*

Gris; la gorge et la poitrine ferrugineuses; le bec, noirâtre; les pieds, bruns. (*Pl.* 117. *fig.* 2.)

Cette espèce, dont un certain nombre d'individus sont sédentaires en France, se plaît, pendant la belle saison, dans les bois, les bocages les plus ombragés et les endroits humides. Cette demeure a pour elle tant d'attraits, qu'elle semble la quitter à regret, lorsque les frimats y détruisent sa nourriture; elle la cherche alors près des habitations, où elle se tient dans les haies, les jardins et les vergers, et les égaie par un chant qui n'est pas sans agrément, lorsque tous les autres oiseaux chanteurs gardent le plus profond silence; plus la saison devient rigoureuse, plus les *Rouge-gorges* deviennent familiers; et, lorsque les neiges les privent de toute nourriture au dehors, ou en rendent la recherche trop pénible, ils pénètrent presque dans les maisons pour chercher les miettes de la table, les fibres des viandes et même diverses graines; car à cette époque ils se nourrissent presque de tout. En tout temps ils montrent de l'affection pour l'homme, semblent se plaire à lui faire compagnie, suivent ou précèdent les voyageurs dans les bois, et cela pendant assez long-temps. De tous les oiseaux des forêts, le *Rouge-gorge* est le plus matinal; il fait entendre sa chansonnette dès l'aube du jour; c'est aussi le dernier qu'on voit voltiger après le coucher du soleil. Son cri le plus familier semble exprimer *tirit, tiritit, tirititit.* Il en fait entendre un autre, *uip, uip*, qui paroît être celui d'appel, car il suffit de l'imiter pour mettre en mouvement tous les *Rouge-gorges* de la forêt. Cet ami de la solitude choisit les lieux obscurs pour y placer son nid, qu'il construit plus ou moins près de terre, dans les racines des arbres, dans des touffes de lierre ou dans un buisson très-fourré. Il est composé de mousse, entremêlé de feuilles et de crins, et doublé de bourre et de plumes. Sa ponte est de cinq ou six œufs blanchâtres et tachetés de roussâtre. Peu défiant et naturellement curieux, il donne dans tous les piéges qu'on lui tend; aussi, et surtout en Lorraine, on en détruit considérablement à l'automne, saison dans laquelle ils sont un excellent manger.

Il a le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un gris-brun; le front, le tour des yeux, la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine, d'un rouge-orangé; le bas de la poitrine, blanc dans le milieu et cendré sur les côtés; le ventre, de la première couleur; les flancs, d'un brun-olivâtre terne; les pennes alaires, d'un gris-brun bordé d'olivâtre en dehors; leurs grandes couvertures terminées par une petite tache rousse; les pennes caudales pareilles à celles des ailes. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que la couleur rouge tire plus au jaune et ne descend pas aussi bas sur la poitrine. Le plumage du jeune, avant sa première mue, est généralement brun et moucheté de roussâtre. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 418. n. 21. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 196. pl. enl. 361. fig. 1. L'Europe.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

La Gorge-bleue. 196. *S. Suecica. S. Cinereo-fusca; pectore ferrugineo, fasciâ cæruleâ; rectricibus fuscis, versus basim ferrugineis; rostro nigricante; pedibus fuscis.*

D'un brun-cendré en dessus; poitrine ferrugineuse, avec une bande bleue; rectrices brunes et ferrugineuses vers leur base; bec, noirâtre; pieds, bruns. (*Pl.* 117. *fig.* 3.)

Cette espèce, qu'on voit très-rarement dans nos contrées septentrionales, se tient pendant

l'été à la lisière des bois, recherche les marais, les prés humides, les oseraies et même les roseaux. Elle les quitte après la belle saison, visite avant son départ pour le sud, les jardins et les haies; elle se jette aussi dans les champs semés de gros grains, et préfère les champs de pois, où l'attire un plus grand nombre d'insectes, qui sont le fond de sa nourriture; mais à l'automne, elle mange diverses baies, surtout celles du sureau. Le chant du mâle est très-doux et n'a rien de remarquable; c'est ordinairement en s'élevant en l'air qu'il le fait entendre, et après une pirouette, il revient sur la branche dont il est parti. La *Gorge-bleue* place communément son nid sur les saules, les osiers et les autres arbustes qui bordent les lieux humides; elle le construit d'herbes entrelacées à la base des rameaux et des branches : sa ponte est de cinq ou six œufs d'un bleu-verdâtre.

Le mâle a les plumes du sommet de la tête, d'un brun très-foncé dans le milieu et d'un cendré rembruni sur les bords; celles des joues, mêlées d'un peu de roussâtre; une bandelette d'un blanc sale au-dessus des yeux; le *lorum*, noir; l'occiput, le dessus du corps et les couvertures supérieures de l'aile, d'un brun-cendré, bordé de gris à l'extérieur des grandes couvertures; varié de cendré et de roux sur celles de la queue; la gorge et le devant du cou d'un très-beau bleu, coupé par une grande marque d'un blanc argenté (cette marque n'est pas sur tous les individus); au-dessous de cette tache on remarque une bandelette transversale d'un noir de velours, laquelle s'étend sur le bas de la poitrine, dont quelques plumes sont terminées de blanc; le reste de cette partie est roux; et les parties postérieures sont d'un blanc-roussâtre; les pennes des ailes, d'un cendré brun et bordées de gris en dehors; les deux du milieu de la queue, d'un brun-noirâtre, frangé de gris; les autres, rousses depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et ensuite noirâtres. Les adultes présentent quelques dissemblances dans leur plumage; des individus ont toute la gorge bleue; le roux de la poitrine plus foncé (on soupçonne que ce sont les vieux).

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a un croissant noir qui s'étend sur les côtés du cou, et dont les deux branches se réunissent sur la poitrine, de manière qu'il encadre la couleur blanchâtre qui couvre le devant du cou; en ce que la couleur brune des parties supérieures est plus sombre, et que le ventre est blanchâtre. Le jeune a sa couleur brune tachetée de blanchâtre et la gorge blanche. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 413. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 5. p. 206. pl. enl. n. 610. fig. 1, 2, 3. L'Europe.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Pitpit bleu. 197. *S. Cayana. S. Cærulea; capistro, humeris, alis caudâque nigris; rostro nigricante; pedibus griseis.*

Bleu, avec le capistrum, les épaules, les ailes et la queue, noirs; bec, noirâtre; pieds, gris. (*Pl.* 121, *fig.* 1, *sous la dénomination de Pitpit varié.*)

Cette espèce se trouve à Cayenne, où elle se tient dans les bois et sur les grands arbres, particulièrement à leur cime, et vit en troupes plus ou moins nombreuses. On la rencontre aussi au Paraguay, mais elle y est plus rare qu'à la Guyane.

Ce *Pitpit* a le front, les côtés de la tête, le haut du dos et les ailes, noirs; le reste du plumage, d'un beau bleu; mais son plumage varie tellement dans les deux premières années, qu'il en est résulté des espèces purement nominales; tel est entr'autres le *Pitpit vert* (*Sylvia cyanocephala*,) figuré sur la *pl. enl.* de Buffon, n. 669; il diffère du précédent en ce qu'il n'a point de noir sur le front, ni sur les côtés de la tête; en ce que la gorge est d'un gris-bleuâtre; que les grandes couvertures des ailes et tout le corps sont d'un vert brillant; que les pennes des ailes sont brunes et bordées de vert; celles de la queue, d'un vert obscur. Edwards a publié sur la *pl.* 263 de ses Glanures, la figure d'un autre individu, sous le nom de *Manakin bleu*, dont la gorge est noire; le front et les côtés de la tête, du même bleu que le reste du corps. On soupçonne que c'est un mâle sous son plumage parfait. Ce *Pitpit*, dans son premier âge, n'a sur sa livrée nulle trace de bleu ni de noir. *Brisson, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 339. pl. enl. n. 669. fig. 2. L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Pitpit brun et roux. 198. *S. Pyrrhonotos. S. Vertice nigricante fuscoque; dorso anticè fusco-rufescente; corpore subtùs rufo; ventre albo; rostro suprà nigricante, subtùs albido; pedibus nigris.*

Le *vertex*, noirâtre et brun; le haut du dos, d'un brun-roussâtre; le dessous du corps, roux; le ventre, blanc; le bec, noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds, noirs.

M. de Azara n'a rencontré au Paraguay qu'un seul individu de cette espèce, auquel il a imposé le nom de *Tachuris pardo y canela.* Les plumes du dessus de la tête de cet oiseau sont noirâtres et bordées de brun; les côtés de la tête, occupés par une petite tache rousse qui part des narines; le dessus du cou et le haut du dos, d'un brun lavé de roux; le reste du dos, le croupion, les bords des pennes de la queue, celles des parties internes de l'aile et de ses couvertures supérieures, d'un brun-noirâtre; le ventre est blanc et les autres parties inférieures sont roussâtres. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 78. *n.* 163. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 78. *n.* 163.

L. 4 $\frac{1}{6}$. E.. P. 18. R. 12.

** Le Pitpit a coiffe bleue. 199. *S. Lineata. S. Corpore subtùs maculâque verticis cæruleis; fronte, vittâ superciliari lateribusque colli cæruleo-nitidis; fasciâ pectoris et abdominis albâ; rostro pedibusque nigris.*

Le dessous du corps et une tache sur le *vertex*, bleus; le front, les sourcils et les côtés du cou, d'un blanc brillant; une bande blanche sur la poitrine et sur l'abdomen; le bec et les pieds, noirs.

Cet oiseau de Cayenne a une sorte de coiffe d'un bleu brillant qui prend au front, passe sur les yeux et s'étend jusqu'au milieu du dos; une tache bleue longitudinale sur le sommet de la tête; une raie blanche de la même forme qui part du milieu de la poitrine, et s'étend, en s'élargissant, jusqu'au-dessous de la queue; le reste des parties inférieures, bleu. *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom.* 5. *p.* 342. *L'Amérique méridionale.*

** Le Pitpit a front blanc. 200. *S. Albifrons. S. Fronte albo, nigricante punctato; capitis lateribus fuscis, nigrescentibus cæruleisque; uropygio dilutè rubescente; corpore subtùs rufescente; rostro nigro; pedibus olivaceis.*

Le front blanc et pointillé de noirâtre; les côtés de la tête, bruns, noirâtres et bleus; le croupion, d'un rougeâtre clair; le corps, en dessous, roussâtre; le bec, noir; les pieds, olivâtres.

M. de Azara, qui appelle cet oiseau *Vientre de canela*, n'a vu que ce seul individu dans un buisson voisin d'un étang. L'œil est presqu'entouré d'un petit trait blanchâtre, qui va de la narine à l'occiput; le front est blanc et pointillé presqu'insensiblement de noirâtre; les côtés de la tête sont nuancés de brun, de noirâtre et de bleu; les plumes du dessus du cou et du haut du dos ont leur milieu noirâtre et leurs bords d'un brun-verdâtre; le reste du dos et le croupion sont d'un mordoré clair; les petites couvertures supérieures des ailes d'une teinte plombée; les grandes, les pennes et celles de la queue, noirâtres et bordées de brun clair; toutes les parties inférieures, d'un roussâtre clair; les couvertures inférieures de l'aile, blanchâtres. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paraxos del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 263. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 276. *Le Paraguay.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P. 18. R. 12.

**Le Demi-fin noir et roux. 201. *S. Bonariensis. S. Nigra; subtùs ferruginea; gulâ, loris, abdomine medio rectricibusque extimis apice albis.*

Le dessus, noir; le dessous, ferrugineux; le menton, le *lorum*, le milieu de l'abdomen et l'extrémité des deux pennes les plus extérieures, blancs.

Ce *Demi-fin*, que Commerson a vu à Buenos-Ayres, est noir sur toutes les parties supérieures; d'une couleur de rouille sur la gorge, le devant du cou et sur les flancs; blanc entre le front et les yeux, à la naissance de la gorge, au milieu du ventre, à la base des ailes et à l'extrémité des pennes extérieures de la queue. Les narines sont très-près de la base du bec, et à demi recouvertes par les petites plumes; l'iris est marron; la langue, triangulaire et non divisée par le bout; enfin, l'ongle postérieur le plus fort de tous. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 328. *L'Amérique méridionale.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P. 16. R. 12.

** Le Pitpit pitiayumi. 202. *S. Pitiayumi. S. Corpore suprà saturatè cæruleo; subtùs albo; gutture aurato; rectricibus duabus exterioribus intùs albo maculatis; rostro suprà nigro, subtùs flavo; pedibus fuscis.*

Le corps, d'un bleu foncé en dessus, blanc en dessous; la gorge dorée; les deux rectrices extérieures, tachetées de blanc à l'intérieur; le bec, noir en dessus, jaune en dessous; les pieds, bruns.

Pitiayumi (*petite poitrine jaune*) est le nom sous lequel on connoît au Paraguay cette espèce,

que M. de Azara a décrite sous la dénomination de *Pico de punzon celeste pecho de oro.* Cet oiseau n'est pas fort rare; on le trouve seul ou par paires.

Le noir qui est à la base de la mandibule supérieure, s'étend jusqu'au-dessus de l'œil; un bleu de ciel un peu foncé occupe le dessus de la tête, du cou et du corps; une grande tache d'un vert-jaunâtre se fait remarquer sur le haut du dos, et une autre tache blanche sur les barbes extérieures des grandes couvertures supérieures de l'aile; leur côté interne est noirâtre, de même que la queue, les ailes et les couvertures de leur partie externe; mais elles sont bordées du même bleu de ciel qui colore les autres; la gorge est d'une riche couleur d'or; le devant du cou, la poitrine, le ventre, les jambes et les ailes en dessous sont blancs; une tache de la même couleur est sur le côté intérieur des deux premières pennes de chaque côté de la queue. Les jeunes de cette espèce se distinguent des vieux, en ce qu'ils ont la gorge du même bleu que le cou. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 421. *n.* 109. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 276. *Le Paraguay.*

L. 4. E.. P. 18. R. 12.

** Le Pitpit roux et blanc. 203. *S. Pyrrholeuca. S. Corpore suprà fusco-rufescente, subtùs sordidè albo; capite fusco; rectricibus octo lateralibus rubris; rostro suprà nigro, subtùs cyaneo; pedibus nigricantibus.*

Le dessus du corps, d'un brun-roussâtre; le dessous, d'un blanc sale; la tête, brune; les huit rectrices latérales, rouges; le bec, noir en dessus, bleu de ciel en dessous; les pieds, noirâtres.

M. de Azara appelle cet oiseau du Paraguay, *Acanelado y Blanquizco.* Il a la tête entière et le dessus du cou, bruns; le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun-roussâtre; les pennes, d'un brun-noirâtre, avec une large tache rouge de carmin qui occupe le tiers de la largeur des pennes vers leur origine, et ne s'étend pas sur les quatre premières; les huit pennes latérales de la queue, du même rouge; les quatre intermédiaires, d'un brun foncé; la gorge, jaune; le devant du cou et le dessous du corps, d'un blanc sale; les flancs et les couvertures inférieures de la queue, d'un brun-roussâtre; ses pennes, régulièrement étagées; les deux du milieu dépassent les extérieures de vingt-une lignes. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 259. *n.* 231. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 277. *Le Paraguay.*

L. 6 ½. E.. P. 18. R. 12.

** Le Pitpit a ventre rouge. 204. *S. Rubrigastra. S. Corpore suprà obscurè viridi; subtùs flavo; abdomine, vertice, in medio, ignicoloribus; strigâ suboculari flavâ; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps, d'un vert obscur; le dessous, jaune; l'abdomen et le milieu du *vertex*, d'un rouge de feu; raie jaune sous l'œil; le bec et les pieds, noirs.

Cet oiseau ayant une couronne sur la tête et un vêtement très-agréable, M. de Azara lui a donné le nom de *Rey* (*roi*). On le trouve au Paraguay, où il fréquente les lieux aquatiques. Il a le menton blanc; la gorge, la poitrine et le ventre, d'un beau jaune pur; une bande noire, qui s'étend depuis l'origine de l'aile jusque sur les côtés de la poitrine; le bas-ventre, d'un rouge de feu; les couvertures supérieures de l'aile, variées de noir et de blanc; les côtés et le derrière de la tête, d'un bleu foncé ou noir; un trait d'un jaune vif, qui passe sous l'œil et se termine à l'occiput; le dessus de la tête, noir, quelquefois pointillé de roussâtre, avec une petite couronne d'un rouge de feu le plus vif sur son milieu; le dessus du cou et du corps, d'un vert obscur; les ailes noires, quelquefois brunes, à l'exception des grandes couvertures des parties internes, qui sont blanches et terminées de jaune foible. Quelques individus ont aussi du blanc à la pointe et à la naissance des pennes de ces mêmes parties, et, dans ce cas, cette couleur s'étend en ligne oblique, de sorte que les seizième et dix-septième pennes sont presqu'entièrement blanches, et que la huitième a seulement ses barbes externes de cette couleur. La queue est noire, avec sa penne la plus extérieure de chaque côté de couleur blanche, de même que l'extrémité de la troisième, les bords et la pointe de la seconde; l'œil est noir; la bouche, orangée; les pennes de la queue sont foibles et étagées. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 72. *n.* 161. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 11. *p.* 277. *L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P. 18. R. 12.

* Le Pitpit vermivore. 205. *S. Vermivora. S. Viridi-olivacea; subtùs albida; capite, collo subtùs*

subtùs pectoreque aurantiis; fasciâ per oculos arcuque suprà nigris; superciliis albis; rostro fusco, subtùs, pedibusque incarnatis.

Le dessus, d'un vert-olive; le dessous, blanchâtre; la tête, le dessous du cou et la poitrine, orangés; une bandelette à travers l'œil et un arc au-dessus, noirs; les sourcils, blancs; le bec, brun en dessus, de couleur de chair en dessous, de même que les pieds.

On rencontre ce *Pitpit* dans la Pensylvanie, mais seulement pendant l'été. Il a une ligne jaunâtre à travers l'œil, surmontée d'un croissant noir; une bande de la même couleur qui passe à travers l'œil; le reste de la tête, la gorge et la poitrine, d'un jaune-orangé, qui se dégrade sur le ventre et passe au blanchâtre sur les plumes de l'anus et les couvertures inférieures de la queue; toutes ses pennes sont cendrées en dessous et d'un vert-olive en dessus, de même que celles des ailes et le dessus du corps; les couvertures inférieures de l'aile, d'un vert-jaunâtre. *Edwards, Glan. pl.* 305. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 102. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 325. (*Demi-fin mangeur de vers.*) *L'Amérique septentrionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

M. de Azara rapporte à cette espèce son *Contramaestre coronado*, et le décrit ainsi : le sommet de la tête est partagé en longueur par une bandelette noire; quatre lignes parallèles sont sur les côtés de la tête; la première est presque noire; la seconde, qui forme le sourcil, blanchâtre; la troisième, qui traverse l'œil, noirâtre, de même que la quatrième; une plaque d'un brun clair couvre l'oreille; un jaune pur s'étend sur toutes les parties inférieures; les supérieures sont olivâtres; les pennes alaires et caudales, brunes et bordées d'olivâtre; le tarse est de cette couleur; le bec, noirâtre en dessus et d'un brun clair en dessous. La femelle porte des couleurs moins vives et moins pures.

Ces oiseaux, défians et très-inquiets, vivent dans les forêts et les grands halliers : on les voit souvent sautillant de branche en branche, les pieds en haut, la tête en bas, pour saisir les insectes qui se cachent dans les feuilles. Leur ramage est peu varié, mais agréable, et il semble exprimer les syllabes *chi, chi, chi, chi, chica*, en appuyant sur la dernière. *De Azara, Apuntamientos para la Historia nat. de los Paxaros del Paraguay, tom.* 2. *p.* 44. *n.* 154.

* Le Cap-nègre. 206. *S. Atricapilla. S. Corpore suprà, olivaceo-viridi, subtùs flavo; capite nigro; rostro nigricante; pedibus fuscis.*

Le dessus du corps, d'un vert-olive; le dessous, jaune; la tête, noire; le bec et les pieds, noirâtres.

Cette espèce, de l'île de Ceylan, s'éloigne un peu des *Fauvettes* par une force et une courbure plus prononcées dans le bec. Le mâle a la tête noire; le dessus du corps, les ailes et la queue, d'un vert-olivâtre, presque jaune sur le croupion; les pennes latérales les plus extérieures de la queue, terminées de blanc; toutes les parties inférieures, jaunes.

L'oiseau soupçonné être la femelle est d'un brun de tan sur la tête, isabelle sur le dessus du corps, sur les ailes et la queue; cette couleur est nuancée de jaune, et plus décidée sur les couvertures supérieures des ailes et sur le bord des grandes pennes; la queue est tachetée de blanc à son extrémité et d'un jaune pâle en dessous. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 140. *fig.* 1 *et* 2. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 1. *p.* 76, *sous la dénomination d'Ægithine quadricolor. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Quadricolor. 207. *S. Zeylonica. S. Suprà viridi; subtùs flava; vertice, collo suprà nigris; remigibus rectricibusque flavo marginatis; rostro nigro, marginibus flavescentibus; pedibus fuscis.*

Vert en dessus; jaune en dessous; le *vertex* et le dessus du cou, noirs; les rémiges et les rectrices, bordées de jaune; le bec, noir, à bords jaunâtres; les pieds, bruns.

Chez le mâle, le dessus de la tête et du cou sont noirs; le dos et les scapulaires, d'un vert de pré; les pennes des ailes et de la queue, noires et bordées de jaune; les moyennes de l'aile et ses grandes couvertures, terminées de blanc; toutes les parties postérieures, d'un jaune jonquille.

La femelle, décrite par Buffon sous la dénomination de *Figuier vert et jaune*, a la tête et le dessus du corps d'un vert-olivâtre; les parties inférieures, d'un jaune pâle. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 141. *fig.* 1 *et* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 1. *p.* 176. (*Ægithine quadricolor.*) *L'île de Ceylan.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

Le Motteux cendré ou vitrec. 208. *S.*

Ænanthe. S. Dorso cano; fronte, lineâ supra oculos, uropygio, basique caudæ albis; per oculos fasciâ nigrâ; rostro pedibusque nigris.

Le dos, grisâtre; le front, une ligne au-dessus de l'œil, le croupion et la base de la queue, blancs; une bandelette noire à travers l'œil; le bec et les pieds, noirs.

Les *Motteux*, *Traquets* et *Tariers* forment un genre particulier dans les ouvrages allemands de MM. Beckstein et Meyer, sous le nom de *Saxicola*, et, dans la deuxième édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, sous celui d'*Ænanthe*.

Des trois espèces de *Motteux* qui habitent la France, celle-ci est la seule qui pénètre dans nos contrées septentrionales. Elle y arrive au mois d'avril et les quitte au mois d'octobre. On la rencontre dans les terres cultivées et nouvellement labourées, où elle se pose sur les mottes, d'où lui est venu le nom de *Motteux*, comme celui de *Cul-blanc* de la couleur de ses parties inférieures, qu'elle découvre en volant, et qui la fait aisément distinguer des autres oiseaux. Elle cherche dans les sillons des terres labourées les insectes et les vermisseaux dont elle fait sa principale nourriture. Tels sont les endroits qu'elle fréquente dans les premiers jours de son arrivée et après les couvées; mais pendant l'été elle se tient dans les terres en friche, les jachères, préférant celles qui sont sur les collines, les lieux pierreux, les montagnes et les endroits arides. On la voit toujours à terre, où elle court après les insectes. Si on la fait lever, elle prononce en volant, d'une voix forte, les syllabes *far-far*, *far-far*, qu'elle répète précipitamment. Le mâle jette un autre cri sourd, *titreil*, *titreil*, d'où l'on a tiré le nom de *Vitrec*, qu'il ne prononce que lorsqu'il est inquiété, surtout à l'époque des couvées. Ce *Motteux* cache son nid sous une motte de gazon, dans les pierres amoncelées, dans les friches, et celles des petits murs à sec dans les pays de montagnes. Il le compose de mousse et d'herbes fines à l'extérieur, de plumes et de laine à l'intérieur. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un bleu pâle ondé et d'une forme alongée.

Le mâle a le dessus de la tête et du cou, le dos et les scapulaires, d'un gris cendré, largement nuancé de fauve chez des individus; une bandelette noire sur les côtés de la tête, laquelle part de l'angle du bec, passe sur l'œil et s'élargit sur les oreilles; les sourcils, le menton, le ventre, les couvertures de la queue, blancs; les pennes caudales, noires et blanches; la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un blanc lavé de roux; les couvertures supérieures et les pennes de l'aile, noires; les secondaires les plus proches du dos, bordées de gris-fauve; et les intermédiaires, terminées de blanc; le pli de l'aile, varié de noir et de blanc en dessous; ses couvertures inférieures, blanches; le bas des jambes, noir. Après la mue, la couleur blanche prend une nuance rousse, qui disparoît pendant l'été.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; fauve sur les parties supérieures, d'un blanc sale sur les sourcils, avec une bandelette rousse à travers l'œil; d'un roux clair sur les parties inférieures; brune sur les couvertures et les pennes des ailes, qui sont bordées de roux à l'extérieur et à leur pointe; blanche sur les couvertures supérieures de la queue et noirâtre sur les pennes, dont la pointe est rousse et l'origine blanche.

Le jeune mâle, après sa première mue, a les parties supérieures d'un gris mêlé de roussâtre; le bord du front, les sourcils, la gorge et la poitrine, d'un blanc-roussâtre; une bande noirâtre à travers l'œil; les couvertures supérieures et les pennes de l'aile, d'un brun-noir et bordées en dehors d'un gris-fauve.

Chez le jeune, sous sa première livrée, la tête et le dessous du corps sont mouchetés de roussâtre et de gris rembruni; les petites couvertures des ailes, noirâtres et terminées par une tache blanchâtre; les grandes couvertures et les pennes secondaires, largement bordées de roux; toutes les pennes, d'un brun sombre et roussâtre à leur pointe; la gorge, le devant du cou et la poitrine, de la dernière teinte et pointillés de noirâtre; la queue, rousse à son extrémité.

Le *Cul-blanc* ou *Vitrec* de Brisson est un jeune mâle; son *Cul-blanc gris*, une femelle après sa mue; et son *Cul-blanc cendré*, un mâle au printemps. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 452 et 454. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 237, 244 et 245. pl. en'. fig. 1 et 2. L'Europe.*

L. 5 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

** Le Motteux a gorge blanche de la Nouvelle-Hollande. 209. *S. Gutturalis. S. Corpore suprà subrufo-fusco; superciliis, gutture ventreque albis; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps, d'un brun un peu roux; les sourcils, la gorge et le ventre, blancs; le bec et les pieds, noirs.

Cet oiseau, que l'on voit dans la collection du Muséum d'Histoire naturelle, est d'un brun

un peu roussâtre sur toutes les parties supérieures; blanc sur les sourcils, la gorge, le ventre et l'origine de la queue; d'un roux clair sur la poitrine, noir sur les pennes de la queue et des ailes. Je soupçonne que ce *Motteux* est une femelle d'une espèce dont le mâle n'est pas connu. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 421. *L'Australasie.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Motteux fourmillier. 210. *S. Formicivora. S. Suprà fusca, gutture, jugulo pectoreque rufescentibus; tectricibus minoribus albo maculatis; rostro pedibusque nigris.*

Brun en dessus; gorge, devant du cou et poitrine, roussâtres; petites couvertures des ailes tachetées de blanc; bec et pieds, noirs.

M. Levaillant, à qui nous sommes redevables de la connoissance de ce *Motteux*, lui a imposé le nom de *Fourmillier*, parce qu'il se tient plus particulièrement dans les plaines de l'Afrique, où les fourmis élèvent de petites monticules sur le haut desquelles il aime à se percher, et dont les larves lui servent de nourriture. Il place son nid dans un trou en terre ou sous une roche; sa ponte est de quatre ou cinq œufs blancs.

Le mâle est totalement brun sur les parties supérieures, les ailes et la queue; d'une nuance brune, plus foible sur le ventre et au-dessous de la queue; roussâtre sur la gorge et sur le bord des plumes du devant du cou et de la poitrine. La femelle et le jeune n'ont point la tache blanche de l'aile qui distingue le mâle, et sont d'un brun plus foncé. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 186 *et* 187. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 421. *La Cafrerie.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Motteux a chaperon noir. 211. *S. Pileata. S. Rufo-fusca; capite pectoreque nigris; fronte, gulâ, superciliis, uropygio rectricibusque lateralibus à basi ad medium albis; rostro pedibusque nigris.*

D'un brun-roux; la tête et la poitrine, noires; le front, la gorge, les sourcils, le croupion et les rectrices latérales, depuis leur base jusqu'au milieu, blancs; le bec et les pieds, noirs.

Cette espèce se trouve à la Chine et au Cap de Bonne-Espérance, où elle porte le nom de *Schaap wagter*. La couleur noire, qui couvre le dessus de la tête, descend en forme de croissant sur ses côtés; les sourcils, le front, le haut de la gorge, le ventre, le croupion, les pennes latérales de la queue, depuis leur origine jusqu'à leur milieu, sont blancs; le reste de ces pennes et les deux intermédiaires, noires; le dos et les ailes, d'un brun-roussâtre. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 51. *p.* 338. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 421. *Les Grandes-Indes et l'Afrique.*

** Le grand Motteux du Cap de Bonne-Espérance. 212. *S. Hottentota. S. Fulvo-fusca; subtùs gulâque albidâ; vertice pectoreque nebulosis; abdomine superiori uropygioque fulvis; rectricibus lateralibus basi albis.*

Le dessus, d'un brun-fauve; le dessous et la gorge, blanchâtres; le *vertex* et la poitrine, nébuleux; le haut de l'abdomen et le croupion, fauves; les rectrices latérales blanches à leur base.

Le dessus de la tête de cet oiseau d'Afrique est légèrement varié de brun plus ou moins foncé; le dessus du cou et du corps, d'un brun-fauve jusqu'au croupion, sur lequel on remarque une bande transversale de fauve clair; la poitrine est semblable à la tête, mais ses deux nuances brunes sont brouillées et peu distinctes; la gorge est d'un blanc sale, ombré de brun; le haut du ventre et les flancs sont fauves; cette couleur est remplacée par du blanc sale sur l'abdomen et du fauve clair sur les couvertures inférieures de la queue; les supérieures sont blanches, de même que ses pennes, jusqu'à la moitié de leur longueur; le reste est noir et terminé de blanc sale, à l'exception des deux intermédiaires, qui sont entièrement noires et terminées de fauve; les pennes des ailes sont brunes et bordées de fauve clair, ainsi que leurs couvertures supérieures. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 248. *L'Afrique.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* Le Motteux imitateur. 213. *S. Imitatrix. S. Vertice, alis caudâque nigris; corpore subtùs albo; rostro pedibusque atris.*

Le sommet de la tête, les ailes, la queue, le bec et les pieds, noirs; le dessous du corps, blanc.

Le nom que M. Levaillant impose à ce *Motteux* du Cap de Bonne-Espérance, lui convient sous tous les rapports, puisqu'il a, dit-il, le talent d'imiter le chant du coq, le caquetage de la poule, le cri des oies, le bêlement du mouton, l'aboiement du chien, de même que le chant de tous les oiseaux qui se trouvent dans son canton;

enfin, son ramage naturel lui a valu la dénomination de *Nat-gual*, qui, en hollandais, signifie rossignol. Cette espèce niche à terre et sous des pierres; sa ponte est de cinq œufs entièrement d'un bleu de turquoise.

Chez le mâle, le front, les sourcils, la gorge, le devant du cou, le dessous du corps et les couvertures supérieures de la queue sont blancs; le sommet de la tête, les ailes et la queue, noirs; les pennes caudales, frangées de blanc, et les pennes alaires, bordées de brun-roussâtre; cette teinte est celle du croupion; une bande noire part des coins de la bouche, passe sous les yeux, descend sur les côtés du cou et va se joindre à un plastron de la même couleur, qui se fait remarquer sur la poitrine.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et a des couleurs moins vives; le blanc est moins pur; le noir de la poitrine tend au brun sur le bord des plumes. Le jeune se distingue en ce qu'il n'a point de plastron noir; de plus, il est brun et roussâtre sur les parties supérieures, et d'un blanc pâle sur les inférieures. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 181 *et* 182. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 422. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

Le Motteux noir. 214. *S. Leucura. S. Nigra; uropygio, femoribus caudâque à basi ferè ad apicem albis; rostro nigro; pedibus flavicantibus.*

Noir; le croupion, les cuisses et une grande partie de la queue, blancs; le bec, noir; les pieds, jaunâtres. (*Pl.* 176. *fig.* 3, *sous la dénomination de Merle à queue blanche.*)

On rencontre ce *Motteux* dans nos contrées méridionales, le bas Languedoc et la Provence: on le trouve aussi et plus communément en Espagne. Latham a publié une figure de cet oiseau qui manque d'exactitude, quant à la forme du bec, qui n'est pas celui d'un merle, mais bien d'un *Motteux;* ce qui nous a déterminés à le placer dans cette division, avec d'autant plus de motifs, qu'il en a les mœurs et les habitudes; en effet, il ne se plaît que dans les lieux arides et pierreux.

Le mâle, sous son habit de noce, est totalement d'un noir mat, à l'exception du croupion et d'une grande partie des pennes caudales, qui sont d'un beau blanc; cette couleur s'étend sur les deux pennes intermédiaires sur un tiers de leur longueur, et sur toutes les autres, qui ont seulement un liséré noir à leur extrémité; le bec et les pieds sont de cette teinte sur tous les individus que j'ai vus en nature; mais selon Latham, le bec est couleur de plomb et les pieds sont jaunes. Le même, après la mue, et jusqu'au printemps, est d'un noir nuancé de roussâtre, principalement sur le corps et le bord des rémiges, qui en tout temps sont d'un gris sombre en dessous: telles sont aussi les couleurs de la femelle. Le jeune, le nid et les œufs sont inconnus. Latham a classé cet oiseau parmi les merles, sous le nom de *Turdus leucurus.* 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 199. *L'Europe méridionale.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

*Le Motteux bleu et roux, ou le Rouge-gorge bleu. 215. *S. Sialis. S. Suprà cærulea, subtùs rufo-rubra; abdomine albo; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Bleu en dessus; d'un rouge-roux en dessous; abdomen, blanc; bec, noir; pieds, bruns.

Cette espèce, des États-Unis, présente, dans la forme de ses ailes, son genre de vie et son vol, de grands rapprochemens avec nos *Motteux;* comme ceux-ci, elle montre de l'antipathie pour les forêts, les taillis épais, et généralement tout bois quelconque; on la voit quelquefois sur leurs lisières, mais elle ne pénètre jamais dans l'intérieur. Elle se plaît dans les lieux découverts; aussi la rencontre-t-on presque toujours sur les clôtures des champs et des vergers; rarement la voit-on à la cime des grands arbres. Elle saisit avec une grande adresse l'insecte qui voltige à sa portée, plonge avec une grande vélocité sur celui qui se pose sur l'herbe, et poursuit de même celui qui court à terre dans les sentiers battus et dans les terres labourées; et c'est presque toujours dans ces endroits qu'elle cherche sa nourriture. Elle niche dans un trou d'arbre, souvent d'un pommier; construit son nid assez négligemment de divers matériaux, mousse, herbes, plumes et laine; quelquefois elle se contente de réparer l'ancien: sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un bleu terne.

Un beau bleu, lustré chez les vieux mâles, mat chez les adultes, règne sur la tête, le dessus du cou et du corps, de même que sur les ailes et la queue, dont les pennes sont noirâtres à l'intérieur; un roux vif est répandu sur la gorge, le devant du cou, la poitrine et sur le milieu du ventre; les parties postérieures sont blanches; le *lorum* est d'un gris-bleu.

La femelle a toutes les parties supérieures d'un

gris-brun, mélangé de bleu terne ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le bord extérieur des pennes secondaires et des couvertures supérieures de l'aile, d'une teinte ferrugineuse ; les pennes primaires, bleues en dehors ; les petites couvertures, d'un gris-bleu ; le ventre, blanc dans le milieu, et le bec, brun.

Le jeune, avant sa première mue, porte une petite tache d'un blanc terne en avant de l'œil ; le dessus de la tête, du cou, du corps et des ailes est brun et moucheté de blanc ; les plumes de la gorge, du devant du cou, de la poitrine et des flancs, ont leurs bords d'un gris-blanc et leur extrémité brune ; le milieu du ventre et les parties postérieures sont d'un blanc sale ; les pennes primaires, brunes en dedans et à leur pointe ; la première est frangée de blanc en dehors, de même que les pennes secondaires et les deux plus extérieures de la queue ; toutes les autres le sont de bleu. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 423. *Buffon, Hist. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 212. *pl. enl. n.* 390. *fig.* 1 et 2, *sous le nom de Rouge-gorge bleu de la Caroline. L'Amérique septentrionale.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

Le Motteux Reynauby ou a gorge blanche. 216. *S. Albicollis. S. Vertice dorsoque rufescente-albis; gulâ albâ; per oculos fasciâ, alis, rostro pedibusque nigris.*

Le *vertex*, d'un blanc-roussâtre ; la gorge, blanche ; une bande à travers l'œil ; les ailes, le bec et les pieds, noirs.

Brisson en a fait une espèce distincte ; mais depuis, Latham et Gmelin l'ont donné pour la femelle ou une variété du *Motteux stapazino.* Nous nous sommes conformés au sentiment de l'ornithologiste français, parce que nous nous sommes assurés, sur plusieurs individus mâles et femelles de ces deux espèces, qu'il étoit très-fondé, et que c'est à tort que des auteurs modernes présentent le mâle *Reynauby* pour la femelle *Stapazino.*

Le nom que nous avons conservé à ce *Motteux*, est celui qu'on lui applique dans le bas Languedoc. Il se tient pendant l'été sur les montagnes pelées et sur les rochers de nos provinces méridionales ; il habite aussi l'Italie et l'Espagne, mais il ne passe que l'été en Europe. Le mâle est, pendant cette saison, d'un beau blanc, légèrement teint de roux sur la poitrine et les flancs ; d'une nuance rousse plus prononcée sur la nuque et sur le dos, avec quelques taches noires peu distinctes vers le croupion ; une bandelette de cette couleur traverse et enveloppe l'œil ; les couvertures supérieures et inférieures des ailes sont noires, de même que leurs pennes, dont les intermédiaires et les secondaires ont leur extrémité d'un brun-noirâtre ; les deux pennes du milieu de la queue sont blanches à leur base et noires dans le reste ; toutes les latérales de la première couleur sur les deux tiers de leur longueur et noires sur l'autre. Le même, immédiatement après sa mue, est d'un roux plus ou moins clair sur les parties du corps, qui sont blanches pendant la belle saison. La femelle n'a point de bande noire à travers l'œil, et est en dessus d'un cendré-roussâtre ; blanche, sur les sourcils, sur la gorge, le milieu du ventre et sur les couvertures inférieures de la queue ; brune sur les ailes, qui ont leurs couvertures supérieures et leurs pennes secondaires bordées de roux, et leurs couvertures inférieures d'un blanc sale. Cette espèce présente de grands rapports avec le *Motteux vitrec;* mais elle a la première rémige plus courte que la quatrième, tandis que chez l'autre elle est plus longue. *Edwards, Oiseaux, pl.* 31. (*Redor russet-coloured Wheat-ear.*) *Brisson, Ornithologie, tom.* 3. *p.* 457. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 245. (*Cul-blanc roussâtre.*) *L'Europe méridionale.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

Le Motteux Stapazino ou a gorge noire. 217. *S. Stapazina. S. Suprà rufescente-alba; gulâ alisque nigris; rectricibus lateralibus extùs albis; rostro pedibusque nigris.*

D'un blanc roussâtre en dessus ; gorge et ailes noires ; rectrices latérales, blanches à l'extérieur ; le bec et les pieds, noirs. (*Pl.* 118. *fig.* 3, *sous le nom de Traquet noir et blanc.*)

Cette espèce ne se trouve point dans nos contrées septentrionales, mais bien dans nos provinces méridionales, surtout en Provence, et on la rencontre communément en Italie et en Espagne ; partout elle fréquente de préférence, surtout pendant l'été, les rochers et les montagnes arides. Le nom sous lequel nous la décrivons, est celui qu'elle porte en Italie.

Le mâle, dont Brisson et Buffon ont parlé, sous la dénomination de *Cul-blanc roux*, a les côtés de la tête, jusqu'au-dessus de l'œil, la gorge, les couvertures supérieures et inférieures de l'aile, d'un beau noir ; le dessus de la tête, du cou et du corps, le devant du cou et les parties postérieures, d'un blanc un peu lavé de roux clair sur la poitrine et sur la nuque ; mais depuis

la mue jusqu'au mois de mai, la couleur rousse s'étend aussi sur la tête, le cou, le dos et sur le dessous du corps; les pennes intermédiaires de la queue sont noires, avec du blanc à leur base; ces deux couleurs règnent aussi sur les latérales, savoir, la dernière sur les deux tiers de leur longueur, et la première sur le reste.

La véritable femelle, et non pas celle indiquée par les auteurs, qui est le *Motteux Reynaüby* mâle, a la gorge, les côtés de la tête en dessous et en avant de l'œil, d'un noir terne, tacheté de blanc; le front et les sourcils de la dernière couleur; le dessus de la tête, d'un gris-roussâtre; le dessus du cou et le haut du dos, roux; le bas du dos, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, mélangées de noirâtre et de roussâtre; le croupion, les couvertures de la queue et le milieu du ventre, blancs; le devant du cou, la poitrine et les flancs, roussâtres; les pennes alaires, brunes; les pennes de la queue comme celles du mâle. Il ne peut rester aucun doute sur cette femelle, puisqu'elle couvoit lorsqu'on l'a tuée. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 459. *n.* 37. *Buffon, Hist. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 245. *Edwards, Oiseaux, pl.* 31. (*le mâle.*)

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

*Le Motteux Pleschanka. 218. *S. Leucomela. S. Nigra; pileo, nuchâ, uropygio, abdomine rectricibusque, maximâ parte, albis; rostro pedibusque sordidis.*

Le plumage noir, avec le sommet de la tête, la nuque, le croupion, l'abdomen et la plus grande partie des rectrices, blancs; le bec et les pieds, d'une couleur livide. (*Pl.* 118. *fig.* 2, *sous la dénomination de Traquet leucomèle.*)

Pallas et Lepechin ont observé ce *Motteux* sur les bords du Volga, où il habite les endroits escarpés et caverneux. Il fait son nid sur les hauteurs, dans des trous horizontaux et profonds, et le compose de tiges d'herbes. C'est un oiseau hardi, qui s'approche des villages, etc. Il se tient sur les pierres et sur les troncs d'arbres: son ramage a beaucoup de rapports avec celui de l'*Hirondelle.*

Il a le bec et l'iris noirâtres; le front, le sommet de la tête, la nuque, le bas de la poitrine, le ventre et le croupion, blancs; les pennes latérales de la queue, de cette couleur, avec une large bande noire à leur extrémité; les deux intermédiaires et le reste du plumage, de cette teinte.

La femelle est d'un gris-brun sur les parties supérieures; d'une nuance plus pâle sur la tête et le cou; cendrée sur les parties inférieures, et pareille au mâle sur le reste du plumage. Latham donne cet oiseau pour un *Gobe-mouche, sous la dénomination de Muscicapa leucomela. Petr., com. n.* 14. *pl.* 503. *tab.* 14. *fig.* 2. *et p.* 584. *fig.* 22. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 423. *L'Asie septentrionale.*

L. 6. E.. P.. R.. 12.

*Le Motteux du Sénégal. 219. *S. Leucorhoa. S. Rufo-fusca; subtùs albo-flavescens; pectore rubescente; uropygio basique caudæ albis; rostro pedibusque nigris.*

D'un brun-roux en dessus; d'un blanc-jaunâtre en dessous; la poitrine rougeâtre; le croupion et la base de la queue, blancs; le bec et les pieds, noirs. (*Pl.* 119. *fig.* 2.)

Le mâle est blanc sur le front, les sourcils et le menton; noir entre le bec et les yeux; d'un brun roussâtre sur les oreilles; de cette teinte sur une bandelette qui est bordée de blanc en dessous, laquelle part du bec, traverse l'œil et se termine au-delà, où elle s'élargit; d'un roux sombre sur le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les bords et l'extrémité de toutes les couvertures supérieures de l'aile, de même que sur les pennes secondaires; noir sur le milieu de ces pennes et sur les primaires; rouge sur la gorge et sur toutes les parties postérieures; cette teinte est plus foncée sur la poitrine, plus claire sur le ventre et sur les couvertures inférieures de la queue, dont les supérieures sont, ainsi que ses pennes, sur les deux tiers de leur longueur, d'un blanc de neige; ces dernières ont l'autre tiers noir. La femelle a le dessus du corps brun, de même que les couvertures supérieures et les pennes des ailes, qui sont bordées de roux; le dessous du corps d'un blanc-jaune, inclinant au rougeâtre sur la poitrine; le croupion, la base des pennes caudales et toutes leurs couvertures, noires. Un seul individu de cette espèce a été trouvé en Picardie, et fait partie de la nombreuse collection de M. Baillon. *Buffon, Hist. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 249. *pl. enl. n.* 583. *fig.* 2. *L'Afrique.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

**Le Motteux verdatre. 220. *S. Aurantia. S. Nigricans, viridi nebulosa; subtùs fulvescens; gulâ, tectricibus alarum majoribus et caudæ, rectricibus lateralibus apice albis.*

Noirâtre et ondé de vert en dessus; d'une

couleur tirant au fauve en dessous ; la gorge, les grandes couvertures des ailes et de la queue, la pointe de ses pennes latérales, blanches.

Deux teintes, l'une noire, l'autre verdâtre, règnent sur la tête et sur les autres parties supérieures de cet oiseau du Cap de Bonne-Espérance. Mais elle est plus foncée sur les petites et moyennes couvertures des ailes, dont les grandes sont blanches, de même que celles du dessus et du dessous de la queue ; la gorge est d'un blanc sale ; le derrière du cou varié de cette teinte et de noir ; la poitrine est d'un orangé qui s'affoiblit sur les parties postérieures ; les pennes de la queue sont d'un brun-noirâtre, avec du blanc à la pointe des latérales. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 248. *L'Afrique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Motteux terat-boulan. 221. *S. Orientalis. S. Nigra ; subtùs alba; uropygio cinereo ; fasciâ per oculos nigrâ; rectricibus nigris; tribus extimis apice albis ; rostro nigro ; pedibus nigricantibus.*

Noir en dessus ; blanc en dessous ; le croupion, cendré ; une bande à travers les yeux, et les rectrices, noires ; les trois extérieures, blanches à leur pointe ; bec, noir ; pieds, noirâtres.

Terat-boulan est le nom que cet oiseau porte dans l'Inde. Sa grosseur ne surpasse guère celle de l'*Alouette ;* sa queue est étagée, mais d'une manière particulière ; les six pennes intermédiaires sont d'égale longueur, et les trois latérales de chaque côté sont décroissantes ; le dessus de la tête, du cou, du corps et de la queue est noir ; le croupion, cendré ; les trois pennes caudales les plus extérieures sont terminées de blanc ; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps, de cette couleur ; un petit trait noir part de la base du bec, se perd au-dessous de l'œil et reparoît en arrière ; les grandes pennes de l'aile sont noirâtres et bordées de blanc du côté intérieur jusqu'à la moitié de leur longueur ; les autres pennes et les grandes couvertures ont un bord pareil, mais du côté interne. Cet oiseau est donné par Latham pour une *Grive*, sous le nom de *Turdus orientalis. Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 248. *n.* 19. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 397. *pl. enl. n.* 273. *fig.* 2. (*Merle des Indes.*) *L'Asie orientale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tarier d'Europe. 222. *S. Rubetra. S. Nigricans; superciliis albis; maculâ alarum albâ; gulâ pectoreque flavescentibus ; rostro pedibusque nigris.*

Noirâtre ; sourcils blancs ; tache sur l'aile de cette couleur ; la gorge et la poitrine jaunissant ; le bec et les pieds, noirs.

Ce *Tarier* ayant, dans ses couleurs et sa taille, des rapports avec le *Traquet*, il en est résulté que des personnes les ont confondus ; mais celui qui les a suivis dans la nature vivante, les distingue très-bien d'après leur genre de vie. Il ne s'élève guère à la cime des arbres, si ce n'est à son arrivée au printemps, lorsqu'il cherche une compagne, et à l'automne, quand il s'élance après les insectes ailés. Il se tient pendant les couvées le plus souvent à terre, se pose sur les taupinières, et ne s'élève guère qu'au haut des plantes et des petits buissons. C'est dans cette position que le mâle fait entendre un ramage assez agréable et sonore ; mais sa phrase est courte. Cette espèce habite de préférence les prés bas ; et si elle fréquente les hauteurs, c'est pour s'y réfugier dans les prairies artificielles. On la rencontre quelquefois, surtout après la récolte des foins, sur les terres en friche voisines des bois, dans lesquels elle ne pénètre jamais. Elle fait son nid à terre, au pied d'une touffe d'herbes vertes, dans une ornière ou à l'abri d'une taupinière. Du foin et du poil de vaches sont les matériaux qu'elle emploie pour le construire. Le foin est à l'extérieur, et le poil forme la couche sur laquelle la femelle dépose quatre ou cinq œufs d'un vert-bleuâtre, avec quelques taches peu apparentes sur le gros bout. Cet oiseau est très-recherché après les couvées, parce qu'alors il ne le cède point à l'*Ortolan* pour la délicatesse de sa graisse ; aussi lui en a-t-on donné le nom dans certains cantons. Comme tous nos oiseaux printaniers, il ne séjourne chez nous que pendant la belle saison.

Le mâle a les plumes du dessus de la tête, du cou et du corps, noirâtres sur le milieu et roussâtres sur les bords ; les couvertures supérieures de la queue, rousses, avec des taches noires à leur extrémité ; une plaque noire se fait remarquer sous l'œil et sur les tempes ; le bas des joues, les sourcils et le menton sont blancs, ainsi qu'une grande tache sur l'aile, qui a ses couvertures supérieures noires, ses pennes primaires bordées en dehors de gris, blanches à leur origine et brunes dans le reste ; les secondaires sont, à l'extérieur, frangées de roussâtre ; les pennes de

la queue sont moitié blanches et moitié noirâtres; le milieu de la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs, d'un roux clair; les parties postérieures, d'un blanc légèrement lavé de roussâtre.

Chez la femelle, le blanc de l'aile est peu apparent; elle n'a point de plaque noire ni de blanc sur les côtés de la tête; les sourcils, la gorge et toutes les parties postérieures sont roussâtres, mais d'un ton plus foncé sur la poitrine. Les jeunes mâles lui ressemblent assez après leur première mue, et ont, dans leur premier âge, le dessus de la tête et du corps tacheté de blanchâtre, de roux et de noirâtre. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 432. *n.* 26. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 224. *pl. enl. n.* 678. *fig.* 2. *L'Europe.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tarier a croupion roux. 223. *S. Pyrrhonota. S. Suprà cinereo-fusca, subtùs rufescens; rostro pedibusque fuscis.*

D'un gris-brun en dessus; roussâtre en dessous; bec et pieds bruns.

Cet oiseau de la Nouvelle-Hollande fait partie de la collection du Muséum d'Histoire naturelle. La tête, le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un gris rembruni; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, roux; la gorge est d'un gris-blanc, parsemé de petites taches effacées; toutes les parties postérieures sont roussâtres. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 428. *L'Australasie.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Tarier noir. 224. *S. Maura. S. Nigra, griseo marginata; subtùs alba; gulâ ferrugineâ; maculâ alarum, uropygio basique caudæ albis.*

Noir et bordé de gris en dessus; blanc en dessous; gorge ferrugineuse; une tache sur les ailes, le croupion et l'origine de la queue, blancs.

Les bosquets et les bouleaux qui bordent l'Irtis et le Tobol, sont les lieux où se plaît cette espèce, qui place son nid sous le tronc noueux d'un vieil arbre creusé par des rats qu'on rapporte au genre des *Hanesters*, que l'on trouve dans le même pays.

Chez le mâle, les plumes de la tête et du cou sont noires et d'une teinte plus claire sur les bords; celles du dos et de la base des ailes, frangées de gris; les côtés du cou et toutes les parties inférieures, blanches; la poitrine est ferrugineuse; les ailes sont brunes, et leurs couvertures portent une large tache oblique d'un blanc-jaunâtre; les pennes de la queue sont blanches dans une moitié et noires dans l'autre; le croupion est blanc; la femelle et les jeunes ont la tête grise et nuancée de brun; le dos varié de noirâtre et de jaunâtre. *Pallas, Voy.* 2. *p.* 708. *n.* 17. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 51. *p.* 299.

L. 4. E.. P.. R. 12.

Le Traquet. 225. *S. Rubicola. S. Grisea; subtùs rufescens, jugulo fascia alba; loris nigris; uropygio maculâque alarum albis; rostro pedibusque nigris.*

Grisâtre en dessus; roussâtre en dessous; une bande blanche sur le cou; le *lorum*, noir; le croupion et une tache sur l'aile, blancs; le bec et les pieds, noirs. (*Pl.* 117. *fig.* 4.)

Le mouvement continuel des ailes et de la queue de cette espèce a été comparé à celui du traquet d'un moulin; ce qui a donné lieu de lui en imposer le nom. On la reconnoît aisément, parmi les petits oiseaux, à son agilité et à sa vivacité, voltigeant sans cesse de buisson en buisson, ne se perchant qu'à l'extrémité des branches ou au sommet des échalas, paroissant et disparoissant à tous momens, s'élevant en l'air par petits élans et retombant en pirouettant sur elle-même, ne cessant, même posée, d'agiter et de remuer ses ailes et sa queue. Elle ne se plaît que sur les terrains secs et arides, dans les landes et les bruyères. Elle est encore facile à reconnoître par son cri *ouistrata*, qu'elle répète sans cesse, surtout lorsqu'elle est inquiétée. Elle nous quitte à l'automne, ordinairement en septembre; mais si l'hiver est tardif, elle reste plus long-temps, car on l'a vue au mois de décembre. Ou elle construit son nid au pied d'un buisson, sous les racines, ou sous le couvert d'une pierre, et assez avant en terre: elle le cache si bien, qu'il est très-difficile à trouver; de plus, les détours que fait ce *Traquet*, soit pour y parvenir, soit pour en sortir, en rendent presque toujours la recherche infructueuse. La ponte se compose de cinq ou six œufs d'un blanc-verdâtre, avec quelques taches d'un rouge-jaune.

Le mâle a la tête, la gorge et le devant du cou, noirs; les parties supérieures, variées de cette couleur et de roux sombre; une tache blanche sur les côtés du cou, qui confine au noir de la gorge et au rouge-bai de la poitrine; une bande sur l'aile et les couvertures supérieures de la queue, blanches; celles-ci terminées de roux et de noirâtre; les pennes alaires, de cette dernière

nière teinte, avec une marque blanche à leur base; leurs couvertures, blanches et noires; les pennes caudales, de cette dernière couleur, avec du blanc sur leur côté interne; le milieu du ventre et les parties postérieures, d'un blanc-roussâtre. Tel est le mâle pendant l'été; mais, après la mue, les plumes noires de la tête, du cou et de la gorge, sont bordées de roussâtre, et les parties inférieures, de cette couleur.

Chez la femelle, la tête, les joues, la gorge et le dessus du corps sont d'un roussâtre rembruni; les parties inférieures, roussâtres; les ailes, la queue, le bec et les pieds, bruns. Elle a, comme le mâle, du blanc dans l'aile. Le jeune, dans son premier âge, a toutes les parties supérieures couvertes de taches longitudinales et roussâtres sur un fond rembruni; la marque des ailes, d'un roux clair; leurs pennes et celles de la queue, bordées de roux; les parties inférieures, roussâtres, avec des taches sombres sur le devant du cou et sur le haut de la poitrine. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 428. n. 25. Buffon, Histoire nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 215. pl. enl. 678. fig. 1. L'Europe et l'Afrique.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

Le Traquet commandeur. 226. *S. Nigra. S. Vertice albo; corpore, rostro pedibusque nigris.*

Le dessus de la tête, blanc; le corps, le bec et les pieds, noirs.

Cet oiseau d'Afrique a les mêmes habitudes que le *Motteux fourmilier*. Il se plaît dans les plaines abondantes en fourmilières, et aime à se tenir sur les monticules. Il habite la côte ouest de l'Afrique, et n'y passe que la belle saison.

A l'exception d'une calotte blanche sur la tête et des couvertures du haut de l'aile, sur lesquelles cette couleur prend une nuance rosée, tout le reste du plumage est d'un beau noir. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 189. 2e édit. du nouveau Diction. d'Hist. natur. tom. 21. p. 431. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

Le Traquet a cul roux. 227. *S. Rufiventris. S. Corpore suprà nigro; subtùs uropygioque rufis; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps, le bec et les pieds, noirs; le dessous et le croupion, roux.

M. Levaillant est le premier qui ait décrit ce *Traquet*, qu'il a rencontré dans la Cafrerie. Il est roux sur le croupion, sur les couvertures supérieures de la queue, ses dix pennes latérales, et sur les parties inférieures depuis le bas de la poitrine; d'un noir-brun sur les pennes caudales intermédiaires; d'un noir-mat sur la tête, le cou, le manteau et les couvertures supérieures des ailes, dont les pennes sont d'un noir qui se rembrunit de plus en plus jusqu'à leur extrémité; l'iris est roux. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 189. fig. 2. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 21. p. 431. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Traquet familier. 228. *S. Sperata. S. Fusco-viridis; subtùs uropygioque rufo-grisea; rectricibus duabus intermediis nigricantibus; lateralibus fusco-fulvo obliquè dimidiatis.*

D'un brun-vert en dessus; d'un gris-roux en dessous et sur le croupion; les deux rectrices intermédiaires, noirâtres; les latérales, d'un fauve-brun sur leur moitié.

Cette espèce, que l'on trouve au Cap de Bonne-Espérance, niche sous une pierre ou dans un trou en terre. Ses œufs sont d'un gris-verdâtre taché de brun. Le mâle est d'un vert très rembruni, sur la tête, le dessus du cou et du corps; d'un gris teinté de roux, sur les parties inférieures; brun, sur les couvertures et les pennes de l'aile; d'une nuance plus claire, sur leurs bords; noirâtre sur les deux pennes intermédiaires de la queue; fauve, sur les latérales, qui ont une tache oblique brune. L'individu donné pour la femelle, est, selon M. Levaillant, celle de son *Motteux imitateur*, et le mâle, son *Traquet familier*, qui ne diffère du précédent qu'en ce qu'il n'a point ou presque pas de vert sur le corps. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. . . . . (Traquet du Cap de Bonne-Esperance.) Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 183.*

L.. E.. P.. R. 12.

Le grand Traquet. 229. *S. Magna. S. Fusca, subtùs rufescens; gulâ albescente; remigibus rectricibusque rufo et fusco dimidiatis; duabus exterioribus extùs albis.*

Brun en dessus; roussâtre en dessous; gorge blanchâtre; rémiges et rectrices à moitié rousses et brunes; les deux extérieures blanches en dehors.

On a décrit cet oiseau d'après Commerson, qui n'indique pas le pays où il l'a trouvé. La tête est variée de deux bruns, dont l'un est plus foncé que l'autre; il en est de même pour le dessus du corps; cette teinte brune est mêlée de blanchâtre sur la gorge; les ailes sont rousses à l'in-

térieur; cette couleur couvre la moitié des pennes de la queue, mais les latérales sont blanches à l'extérieur; le dessous du corps est roussâtre, et le bec, long de douze lignes. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 232. *Pays inconnu.*

L. 7 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le grand Traquet des Philippines. 230. *S. Philippensis. S. Nigro-violacea; subtùs capiteque rufo-albis; pectore cærulescente; rectrice extimâ extùs rufescente albâ; rostro pedibusque flavescentibus.*

D'un violet-noir en dessus; d'un blanc-roux en dessous et sur la tête; la poitrine bleuâtre; la penne la plus extérieure de la queue, d'un blanc roussâtre.

Ce *Traquet* a la tête, la gorge, la poitrine et le ventre, d'un blanc lavé de roussâtre, sur lequel on voit quelques taches jaunâtres; un large collier d'un rouge de tuile, sous lequel on remarque une bande d'un noir-bleuâtre, qui, de la poitrine se porte sur le dos, et y est coupée par deux taches blanches; le reste du dessus du corps est d'un noir à reflets violets; ce noir couvre encore la queue et les ailes; celles ci ont deux petites bandes blanches, l'une au bord extérieur, vers l'épaule, et l'autre à l'extrémité des grandes couvertures. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 446. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 230. *pl. enl. n.* 185. *fig.* 2. *L'Afrique.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Traquet de l'île de Luçon. 231. *S. Caprata. S. Nigra; uropygio, crisso, maculâque tectricum alæ albis; rostro pedibusque nigricantibus.*

Noir; le croupion, les couvertures inférieures de la queue, et une tache sur les couvertures supérieures des ailes, blancs; le bec et les pieds, noirâtres. (*Pl.* 118. *fig.* 1.)

Maria capra est le nom que cet oiseau porte dans son pays natal. Tout son plumage est d'un brun-noirâtre, à l'exception des couvertures de la queue, dessus et dessous, et des grandes de l'aile, qui sont blanches. La femelle est brune en dessus; d'un brun-roussâtre en dessous; d'un roux clair sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue.

Latham décrit un *Traquet*, d'après des peintures chinoises, qui a la tête et tout le dessus du corps, d'un noir-bleu; le dessous, d'un blanc-rougeâtre; les grandes couvertures des ailes, terminées de blanc; le bec et les pieds, rouges. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 442. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 229. *pl. enl.* 235. *fig.* 1 *et* 2. *Les Grandes-Indes.*

L. 3 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Traquet a lunettes. 232. *S. Perspicillata. S. Nigra; maculâ alarum albâ; orbitis nudis, carunculatis, albis; rostro pallidè flavo, apice nigro; pedibus nigris.*

Noir; tache de l'aile blanche; orbites nus, caronculés et jaunes; le bec, d'un jaune pâle, noir à sa pointe; les pieds, de la dernière couleur.

Pico de Plata est le nom sous lequel cet oiseau est connu à la rivière de la Plata, parce que, si on le regarde à quelque distance, son bec paroît blanc comme de l'argent. On le trouve dans toutes les contrées du Paraguay, où il est sédentaire, sans être commun. Il se tient dans les campagnes voisines des eaux, n'entre point dans les bois, et ne se perche que sur les joncs et les plantes aquatiques. Hors le temps des amours, le mâle vit solitaire; car M. de Azara ne l'a vu avec les femelles qu'à cette époque; mais il a rencontré quelquefois jusqu'à six femelles réunies.

Un cercle de peau jaunâtre, nue et plissée, entoure les yeux de cette espèce, et semble les garnir de lunettes, d'où est venue sa dénomination. Cette sorte de paupière, plus étendue que ne l'ont ordinairement les oiseaux, est divisée en deux portions, qui sont frangées par les bords, et se rejoignent quand le *Traquet* ferme les yeux; de plus, il a dans l'œil une membrane clignotante qui part de l'angle intérieur, ce qui l'a fait appeler *Clignot.*

Le plumage du mâle est totalement noir, à l'exception d'une partie de l'aile, dans laquelle un beau blanc se fait remarquer sur les cinq premières pennes, si ce n'est à leur extrémité où elles sont noirâtres; sur les cinq suivantes, le noir s'étend davantage, et le blanc ne se montre plus que comme un point vers le bout de la onzième. Quelques individus ont aussi du blanc aux couvertures inférieures de la queue, qui est longue de douze pouces et composée de douze pennes, et non pas de huit, comme on l'a dit jusqu'à présent; l'iris est jaune; la prunelle, bleuâtre; le bec, d'une couleur de paille brillante, noirâtre à sa pointe.

La femelle a la gorge blanche; la partie antérieure du cou, avec des taches longitudinales noirâtres, d'un rougeâtre clair et d'un blanc sale;

toutes les parties inférieures, roussâtres; un trait blanc presqu'imperceptible, au-dessous de l'œil; les côtés de la tête, variés de brun et de blanchâtre; le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un brun-noirâtre, varié de brun plus clair; les couvertures des ailes, de cette teinte et terminées, savoir, les petites d'un brun foncé, les grandes de roussâtre; les pennes sont rougeâtres; celles de la queue pareilles et noires à leur extrémité; mais la plus extérieure de chaque côté a du blanc en dehors. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 234. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros, etc. tom.* 2. *p.* 250. *n.* 228.

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Traquet montagnard. 233. *S. Monticola. S. Nigra; ventre, caudæ tectricibus, rectricumque lateralum margine, albis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; ventre, couvertures de la queue et le bord de ses pennes, blancs; bec et pieds, noirs.

M. Levaillant a trouvé cette espèce sur les monts hérissés de rochers du pays des Namaquois, où elle niche dans des cavernes profondes. Elle est très-méfiante: aussi l'approche-t-on fort difficilement.

Le mâle et la femelle portent la même livrée. Ils sont totalement noirs, à l'exception du ventre, des épaules, de toutes les couvertures de la queue et du bord de ses pennes latérales, qui sont blancs. Tel est leur plumage après leur seconde mue.

Le jeune, dans son premier âge, est d'un joli gris, qui tire plus au bleu en dessus qu'en dessous du corps; les pennes des ailes sont noirâtres et bordées de gris; les pennes intermédiaires de la queue, noires; les autres en partie blanches; le croupion est de cette couleur; l'épaule, d'un gris-blanchâtre; le bec et les pieds sont bruns. Il ne quitte ce vêtement qu'au bout de deux ans. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 185. *fig.* 1. (*le jeune.*) *fig.* 2. (*le même, dans son moyen âge.*) 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 434.

* Le Traquet de montagne. 234. *S. Montanella. S. Testacea, fusco maculata; subtùs superciliisque flavescentibus; maculâ aurium nigrâ.*

Le plumage testacé, et tacheté de brun en dessus; jaunâtre en dessous et sur les sourcils; tache noire sur les oreilles.

Pallas a rencontré ce *Traquet* dans la Daourie, où il passe l'été, et d'où il part à l'automne. Il a le dessus de la tête d'un noir-brun; une strie jaunâtre au-dessus des yeux; l'origine de la gorge, de la même couleur (mais chez des individus, cette dernière partie et les sourcils sont blancs); les plumes des oreilles, noires et grises; le dos, testacé et tacheté de brun; le dessous du corps, d'un jaune d'ocre pâle; les ailes, brunes; les pennes primaires, bordées de gris; les secondaires, de blanc; la queue, d'un cendré pâle. *Pallas, Voyage, tom.* 3. *p.* 695. *n.* 12. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 51. *p.* 296. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 434. *La Sibérie.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* Le Traquet noir et blanc. 235. *S. Melanoleuca. S. Capite corporeque suprà, nigris; subtùs albo; rostro pedibusque atris.*

Tête, dessus du corps, bec et pieds, noirs; parties inférieures, blanches.

Cet oiseau, de l'île de Timor, est au Muséum d'histoire naturelle, où il a été déposé par le naturaliste Maugé. Il a la tête, le dessus du corps, les pennes caudales et alaires, noirs; une grande tache blanche sur les couvertures supérieures de l'aile; la queue, à son origine, et toutes les parties inférieures du corps, de cette couleur. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 433.

L. 5 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Traquet patre. 236. *S. Rubicola*, var.

M. Levaillant, qui a fait connoître cet oiseau d'Afrique, nous dit qu'il peut être considéré comme une variété de climat de notre *Traquet*; en effet, il présente des différences, dans son ensemble et ses couleurs, avec celui-ci. On le trouve au Cap de Bonne-Espérance, où il fréquente les parcs des bestiaux des lieux habités; les colons l'appellent, d'après cette habitude, *Shaap wagterje* (petit pâtre du petit jardin des moutons). Il niche dans un trou en terre ou dans un creux de rocher; sa ponte est de cinq œufs tachetés de brun-fauve.

La tête et la gorge du mâle sont d'un brun presque noir; une longue tache blanche est sur les côtés du cou; elle se rétrécit vers la nuque; une autre de la même couleur occupe le milieu de l'aile; les couvertures de la queue et le ventre

sont blancs ; la poitrine est d'un roux foncé, et le manteau, d'un brun-noir.

La femelle porte du brun clair où le mâle est noirâtre, et n'a du blanc qu'à la queue, aux ailes et au ventre. Le jeune est presqu'entièrement brun, avec du blanc sur le milieu de l'aile et à la première penne de la queue. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 180. *fig.* 1 *et* 2. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 435.

** Le petit Traquet des Indes. 237. *S. Coromandelica. S. Nigra, flavescente maculata; subtùs nigro fasciata; uropygio et abdomine rufescentibus; remigibus caudâque nigris; rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus, noir et tacheté de jaunâtre ; le dessous, rayé de noir ; le croupion et l'abdomen, roussâtres ; les rémiges et la queue, noires ; le bec et les pieds, noirâtres.

C'est à Sonnerat que l'on doit la connoissance de cette espèce, qu'il a trouvée sur la côte de Coromandel. Il a l'iris d'un jaune roux ; la tête, le cou, la poitrine et les petites couvertures des ailes, noirs, avec une tache jaunâtre sur chaque plume ; les autres couvertures alaires ont leur bord jaune et une tache blanche sur leur milieu ; les pennes des ailes et de la queue sont noires ; le croupion est d'un rouge pâle, de même que le ventre, qui a de plus des bandes noires transversales et irrégulières. *Sonnerat, Voyage aux Indes, tom.* 2. *p.* 207. *Buffon, édition de Sonnini, tom.* 51. *p.* 294. *Les Grandes-Indes.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Traquet des Philippines. 238. *S. Fulicata. S. Nigro-violacea; crisso castaneo; maculâ tectricum albâ; rostro pedibusque fuscis.*

D'un violet-noir ; couvertures inférieures de la queue d'une couleur châtain ; tache des ailes blanche ; le bec et les pieds, bruns.

Cet oiseau est de la grosseur du *Traquet* de l'île de Luçon, et il porte une queue longue. Toutes les parties supérieures et inférieures sont noires et reflètent en violet ; les couvertures du dessous de la queue sont d'une couleur marron ; une bande blanche est sur l'aile. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 441. *n.* 31. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 230. *pl. enl. n.* 185. *fig.* 1. *Les Grandes-Indes.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Traquet a plastron noir. 239. *S. Pectoralis. S. Corpore suprà juguloque nigris; abdomine albo; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps et le devant du cou, noirs ; l'abdomen, blanc ; le bec et les pieds, noirs.

Ce *Traquet*, de l'île de Timor, fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Les parties supérieures, la gorge, le devant du cou, le haut de la poitrine, les pennes des ailes et la moitié des pennes caudales sont d'un beau noir ; l'autre moitié des pennes de la queue, le reste de la poitrine, les parties postérieures, les scapulaires, le bord extérieur des moyennes couvertures et le bord antérieur des ailes, d'un blanc pur. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 436. *Les Grandes-Indes.*

** Le Traquet a queue bleue. 240. *S. Cyanura. S. Cinereo flavescens; subtùs superciliisque flavo-albis; alis caudâque fuscis; uropygio rectricumque marginibus cæruleis.*

D'un jaunâtre cendré en dessus ; d'un blanc-jaunâtre en dessous et sur les sourcils ; ailes et queue brunes ; croupion et bords des rectrices, bleus.

Cette espèce se plaît sur les bords du Jénisca et dans les pays montueux et sauvages de la Sibérie méridionale. Elle a les parties supérieures d'un gris-jaunâtre, nuancé de vert ; le croupion, bleuâtre ; le dessous des yeux, la gorge et les parties postérieures, d'un blanc-jaunâtre ; les côtés de la poitrine, près des ailes, orangés ; les pennes caudales, un peu pointues, brunes, avec un large bord bleu ; ce qui fait paroître la queue entièrement de cette couleur, lorsqu'elle n'est point étalée ; les pennes alaires sont brunes, bordées de verdâtre en dehors et de jaune en dedans. *Pallas, Voyage, tom.* 2. *p.* 709. *n.* 18. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 51. *p.* 302. *La Sibérie.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Traquet a queue striée. 241. *S. Ptygmatura. S. Nigra; ventre caudâque rufis; maculâ alarum albâ; rostro pedibusque nigris.*

Noir ; ventre et queue, roux ; tache blanche sur l'aile ; bec et pieds, noirs.

M. Levaillant a rencontré ce *Traquet* dans le pays des Cafres ; on le trouve aussi au Bengale. Son cri semble exprimer les syllabes *tac, tac, trac, tac, tac, trac*, et sa ponte est de quatre œufs grisâtres, qu'il dépose dans un nid fait au pied d'un buisson.

La queue de cet oiseau est striée en largeur

d'une manière sensible à la vue et au toucher; lorsqu'on passe les doigts sur la tige des deux pennes intermédiaires, on sent les stries qui se relèvent et se baissent. Son plumage est assez généralement noir luisant, avec des épaulettes blanches, tachetées de noir vers le bout; une tache rousse sur le ventre, et la queue de cette couleur. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 181. *fig.* 1. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 436. *L'Afrique méridionale et les Grandes-Indes.*

* Le Traquet du Sénégal. 242. *S. Fervida. S. Fusca, rufo marginata; subtùs flavescenti-alba; pectore rufescente, maculis alarum duabus albis; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus, brun et bordé de roux; le dessous, d'un blanc-jaunâtre; la poitrine, roussâtre; deux taches blanches sur les ailes; le bec et les pieds, noirs.

Il a la taille du *Tarier* d'Europe; la tête, le dessus du corps et des ailes d'un brun foncé, marqué de noir; deux taches blanches sur l'aile, dont les pennes sont noirâtres; les primaires bordées de blanc et les moyennes de roux; le blanc-jaunâtre des parties inférieures incline au rouge-fauve sur la poitrine; les pennes de la queue sont noirâtres et bordées d'une nuance plus claire.

Latham donne pour une espèce distincte du précédent, le *Tarier* du Sénégal, décrit par Brisson; d'autres réunissent ces deux oiseaux; peut-être l'un est-il la femelle, et l'autre le mâle: au reste, ce *Tarier* a 5 pouces $\frac{1}{4}$ de longueur; le bec et le plumage, bruns, avec les pennes alaires rousses, et celles de la queue noirâtres. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 441. *n.* 29. *Buffon, Hist. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 228. *pl. enl. n.* 583. *fig.* 1. *L'Afrique.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Traquet tractrac. 243. *S. Cinerea. S. Capite, corpore suprà cinereis; jugulo pectoreque albidis; caudâ nigrâ, apice albâ; rostro pedibusque nigris.*

La tête et le dessus du corps, cendrés; le devant du cou et la poitrine, blanchâtres; la queue noire et terminée de blanc; le bec et les pieds, noirs.

C'est d'après son cri, que M. Levaillant a appelé cet oiseau *Tractrac*, qu'il a trouvé dans le pays d'Anténiquoi. Il place son nid au pied d'un buisson, et y dépose quatre œufs pointillés de brunâtre sur un fond grisâtre.

La tête et le manteau sont d'un gris-cendré, plus clair sur le bas du dos, et blanchissant sur les couvertures supérieures de la queue; le devant du cou et la poitrine, d'un gris-blanchâtre; le reste des parties inférieures, blanc; la queue, de cette couleur à son extrémité et noire dans le reste; ses deux pennes les plus extérieures, totalement blanches, et les autres seulement sur leurs bords; les pennes de l'aile, d'un noir-brun; les primaires frangées de brun clair, et les autres de blanc. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 184. *fig.* 1. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 437. *L'Afrique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Traquet coureur. 244. *S. Cursoria. S. Vertice rectricibusque lateralibus albis; corpore, rostro pedibusque nigris.*

Le *vertex* et les pennes latérales de la queue, blancs; le corps, le bec et les pieds, noirs.

Cette espèce, dit M. Levaillant, ne fréquente que les plaines arides et brûlées du Cap de Bonne-Espérance. La tête est couverte d'une calotte blanche qui s'étend depuis l'œil jusqu'à l'occiput; toutes les pennes latérales de la queue sont de cette couleur; ses pennes intermédiaires, ses couvertures inférieures et le reste du plumage, noirs. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que sa teinte générale est d'un noir rembruni: la queue de ces oiseaux est étagée, et leurs pieds sont alongés. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 190. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 437. *La Cafrerie.*

** Le Traquet de Madagascar ou le Fitert. 245. *S. Sybilla. S. Nigricans; subtùs alba; pectore rufo; rectricibus nigris; maculâ alarum albâ; rostro pedibusque nigris.*

Noirâtre; blanc en dessous; poitrine rousse; rectrices noires; tache blanche sur l'aile; bec et pieds, noirs.

Fitert est le nom sous lequel ce *Traquet* est connu à Madagascar, dont Brisson a donné une description très-exacte. Cet auteur dit qu'il chante très-bien; ce qui sembleroit, selon Buffon, l'éloigner de la famille de nos *Traquets*, auxquels on ne connoît qu'un cri désagréable, auxquels cependant il appartient par plusieurs caractères qu'on ne peut méconnoître quand on voit son plumage. C'est donc à tort qu'on en a

fait une *Fauvette* dans la deuxième édition du nouveau Dictionnaire. Il est un peu plus gros et un peu plus long que le *Traquet* d'Europe ; la tête, la gorge, tout le dessus du corps, les ailes et la queue, sont noirs, avec quelques ondes roussâtres sur le dos et aux épaules, et du blanc aux grandes couvertures alaires, ce qui fait une tache sur les ailes ; le devant du cou, l'estomac et le ventre, sont de cette couleur, qu'on remarque encore vers le bout et à l'intérieur des pennes des ailes, et plus à proportion qu'elles sont plus près du corps ; la poitrine est rousse. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 439. *n.* 28. *pl.* 24. *fig.* 4. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 231. *L'Afrique méridionale.*

L. 5 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

MERION, *Malurus.*

Corpus subovatum, nigro, fusco, ferrugineo, interdùm cæruleo aut rubro varium.

Rostrum tenuissimum, rectum, integrum, subulatum, breve.

Nares minimæ, rotundatæ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Alæ ad volatum idoneæ, breviores, rotundatæ.

Femora extra abdomen posita; tibiæ totæ plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; digiti exteriores ad phalangiam secundam usque coaliti.

Cauda elongata, debilis, gracilis.

Maluri insectis victitant; nidum in arundinibus construunt : ibi fæminæ pariunt ova quatuor aut quinque. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit. Locus in novæ Hollandiæ arundinetis.

Corps presqu'ovale, varié de noir, de brun, de ferrugineux, quelquefois de bleu ou de rouge.

Bec très-grêle, droit, entier, subulé, court.

Narines très-petites, arrondies.

Langue.....

Cou médiocre.

Ailes propres au vol, courtes, arrondies.

Cuisses posées hors l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis jusqu'à la seconde phalange.

Queue alongée, foible, grêle.

Les *Mérions* vivent d'insectes ; ils construisent leur nid dans les roseaux ; les femelles y déposent quatre ou cinq œufs : les petits sont nourris dans leur berceau. On trouve ces oiseaux à la Nouvelle-Hollande, où ils se tiennent dans les lieux plantés de roseaux.

*LE MÉRION SUPERBE. 1. *M. Cyanea. M. Nigro-cyanea ; subtùs alba ; capite nigro-sericeo, tumido ; sincipite, genis lunulâque cervicis cæruleo nitidis ; fasciâ per oculos nigrâ ; rostro nigro ; pedibus fusco-nigricantibus.*

D'un bleu-noir en dessus ; blanc en dessous ; tête d'un noir soyeux et bouffie ; sinciput, joues, lunule cervicale, d'un bleu éclatant ; bande noire à travers l'œil ; bec noir ; pieds, d'un brun-noirâtre. (*Pl.* 121, *fig.* 4, sous le nom de *Figuier superbe.*)

On rencontre ce joli *Mérion* à la terre de Diemen et dans les contrées les plus méridionales de la Nouvelle-Hollande. Il est remarquable par les longues et nombreuses plumes de sa tête, du dessous des yeux et du haut de la gorge, qui, sur la première partie, prennent la forme d'une huppe très-garnie et qui semble s'élever naturellement, et présentent sur les autres des espèces de faisceaux. Cette quantité de plumes fait paroître la tête beaucoup plus grosse qu'elle ne l'est réellement ; celles du front, du dessous de l'œil et des oreilles, sont d'un bleu foncé ; un petit trait noir part du bec et traverse l'œil ; le reste de la tête, jusqu'à la nuque, est d'un beau noir de velours, auquel succède un croissant bleu ; les parties supérieures du cou et du corps sont d'un bleu foncé noir, ainsi que la gorge et le dessus de la queue ; le reste du dessous du corps est d'un beau blanc ; les pennes des ailes ont leurs barbes noirâtres et leur tige de couleur marron ; celles de la queue ont deux pouces trois lignes de longueur et sont étagées ; et les deux plus extérieures très-courtes.

Sur des individus que l'on soupçonne des femelles, les tiges des pennes alaires sont noirâtres ; le dessous du corps est d'un brun sombre ; une raie qui incline au bleu traverse l'occiput et forme, en arrière, un large triangle. D'autres individus, que je soupçonne des jeunes, sont au Muséum d'histoire naturelle ; ils sont, en dessus, d'un gris rembruni, qui, sur la tête de quelques-uns, prend un ton plus clair ; toutes les parties inférieures sont blanchâtres, et les pennes de la queue plus ou moins blanches à leur extrémité ; enfin, la *Sylvia pusilla* de Latham (2e *Suppl. à son Index*), dont White a publié

la figure dans son journal, page 257, ayant la taille et les habitudes du *Sylvia cyanea*, doit être regardée, dit le savant ornithologiste anglais, comme une variété d'âge. Cet oiseau est totalement brun, mais plus pâle sur les parties inférieures; le bec et les pieds sont noirs. *Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 2. p. 501. sp. 137. pl. 53. 2e édit du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 215. L'Australasie.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Mérion binnion. 2. *M. Palustris. M. Fusca; subtùs ferruginea; gulâ cæruleâ; caudâ longâ, cuneatâ; rectricibus pinnatis, disjunctis; rostro nigro-fuscescente; pedibus fuscis.*

Le dessus, brun; le dessous, ferrugineux; gorge, bleue; queue longue, cunéiforme; rectrices à barbes désunies et semblables à des crins; bec d'un noir-brunâtre; pieds, bruns.

Cette espèce se trouve à Botany-Bay, dans la Nouvelle-Hollande, où elle se tient dans les marais couverts de longues herbes et de joncs, auxquels elle attache son nid. Si on la pourchasse, elle s'enfuit, non en volant, mais en courant à terre avec la plus grande vitesse. Les habitans l'appellent *Mérion binnion* ou *Cassowary-bird*, d'après la ressemblance que présentent les barbes des pennes caudales avec les plumes du *Casoar*.

Le plumage du mâle est généralement d'une couleur ferrugineuse, mais les plumes du dessus du corps et des ailes ont, vers leur milieu, une raie d'un noir brunâtre; la gorge et le devant du cou, d'un bleu pâle, de même qu'une bandelette qui part du bec et s'étend au-dessus des yeux; les plumes du croupion, longues et soyeuses; le milieu du ventre, presque blanc; les ailes, courtes et ne dépassant pas, dans leur état de repos, l'origine de la queue, dont les pennes sont longues de quatre pouces, en forme de filets, et à barbes semblables à des crins et aussi distincts que ceux des plumes du *Casoar*.

La femelle ressemble au mâle; mais elle n'a ni bandelette sur la gorge, ni le devant du cou bleu; ces parties sont pareilles au dessus du corps.

M. Levaillant a décrit et fait figurer (*pl.* 130, *fig.* 2, des oiseaux d'Afrique) un individu, sous le nom de *Queue gazée*, qui a de très-grands rapports avec le précédent. Latham a placé cet oiseau parmi les *Gobe-mouches*, sous le nom de *Muscicapa malachara. Linn. Trans.* 14. *p.* 240. *pl.* 21. *Latham*, 2e *Suppl. au general Synopsis*, *p.* 224. *n.* 26. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 214. *La Nouvelle-Hollande.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** Le Mérion noir et rouge. 3. *M. Hirundinaceus. M. Corpore suprà nigro; jugulo pectoreque coccineis; abdomine albo, strigâ longitudinali nigrâ; crisso fulvo; rostro nigricante; pedibus pallidis.*

Le dessus du corps, noir; le devant du cou et la poitrine, rouges; l'abdomen blanc, avec une grande raie longitudinale noire sur le milieu; couvertures inférieures de la queue, fauves; bec, noirâtre; pieds, pâles.

Tout le plumage supérieur de cet oiseau, que l'on rencontre à la Nouvelle-Galles du sud, est noir; le menton et les parties postérieures sont rouges jusqu'au ventre, qui est d'un blanc, coupé dans le milieu par une grande raie longitudinale; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un fauve-orangé. *Nat. Misc.* 4. *pl.* 114.

Latham rapporte ce *Mérion*, comme variété, à son *Sylvia lateralis*, lequel est de la taille du *Roitelet*, et dont la plus grande partie de la tête et des ailes, le bas du dos et les pennes de la queue, excepté les deux du milieu, sont d'un gris-bleu; le dessous du corps est blanchâtre, avec les côtés ferrugineux: on remarque entre le bec et l'œil une strie étroite noire. *Latham*, 2e *Suppl. au general Synopsis, gen.* 43. *p.* 250. *n.* 38 *et* 39. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 214. *L'Australasie.*

Le Mérion tacheté. 4. *M. Maculatus. M. Suprà fuscus; subtùs albidus, nigro maculatus; caudâ cinereâ; apice nigricante albo-rufecenteque; rostro pedibusque fuscis.*

Brun en dessus; blanc et tacheté de noir en dessous; la queue grise, terminée de noirâtre et de blanc tirant au roux; le bec et les pieds, bruns.

La Nouvelle-Hollande est la patrie de cet oiseau, qu'on voit au Muséum d'histoire naturelle. Le dessus de la tête, du cou, du corps et les ailes sont de couleur brune; le front, la gorge et toutes les parties postérieures, blanchâtres et tachetés de noir; les pennes de la queue, grises et marquées de noirâtre vers leur extrémité, qui est d'un blanc-roussâtre; les pennes primaires, bordées en dehors d'un blanc sale. Nous soupçonnons que cet individu est un jeune ou une femelle d'une espèce inconnue. 2e *édition du*

nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 20. *p.* 215. *La Nouvelle-Hollande.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

Toutes les espèces dont il va être question nous paroissant, d'après leur description, se rapprocher davantage des *Mérions* que de tout autre, nous les mettons à leur suite; cependant il faut les voir en nature pour indiquer la place qui leur convient dans une méthode ornithologique.

** Le Tachuris a tête couleur de plomb. 1. (*Tachuris cabesa de plombo : de Azara.*) *Corpore suprà obscurè olivaceo; subtùs albo flavoque; vertice plumbeo; jugulo rufescenti albo; rostro pedibusque nigrescentibus.*

Le dessus du corps d'une couleur d'olive obscure; le dessous, blanc et jaune; le sommet de la tête, couleur de plomb; le devant du cou d'un blanc-roussâtre; le bec et les pieds, noirâtres.

Les lieux fourrés et embarrassés sont ceux que cette espèce et les suivantes recherchent de préférence. Le bec de celle-ci est long, foible, droit jusqu'aux deux tiers de sa longueur, légèrement courbé dans le reste, un peu rabattu à son bout, qui n'est point pointu, mais qui forme une sorte de petite cuillère à peine apparente et propre à détacher les insectes collés aux feuilles. Elle ne voyage point; son cri de rappel ressemble au son que l'on forme en agitant les lèvres.

Elle a le dessus de la tête d'une teinte de plomb foncé; ses côtés, la gorge et le devant du cou, d'un blanc-roussâtre; le derrière de la tête et du cou, le dessus du corps, les petites couvertures supérieures et le bord des pennes alaires, d'un olive sombre; les grandes couvertures noirâtres et bordées de roussâtre; la derniere teinte est celle de la queue et du reste des ailes; la poitrine et les parties postérieures sont d'un blanc mêlé de jaune; les pennes caudales étroites et pointues. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 8. *n.* 169. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 355. *Le Paraguay.*

L. 4. E.. P. 18. R. 12.

* Le Tachuris a tête brune. 2. (*Tachuris semejante al anterior : de Azara.*) *Plumis verticis albis, apice fuscis; corpore suprà rubescente; subtùs aurato-flavo; rostro pedibusque nigricantibus.*

Les plumes du *vertex* blanches et terminées de brun; le dessus du corps rougeâtre; le dessous d'un jaune d'or; le bec et les pieds, noirâtres.

Ce *Tachuris* a les formes et les dimensions un peu plus foibles que le précédent. Les plumes du sommet de la tête, d'un brun foncé à leur extrémité et blanches dans le reste; cette derniere couleur prend un ton plus roussâtre et forme une bandelette qui commence aux narines et se termine sur les côtés de l'occiput; on remarque en dessus un trait noirâtre qui part des coins du bec et passe par les oreilles; toutes les parties inférieures sont d'un blanc doré; les supérieures, mordorées, à l'exception des grandes couvertures de l'aile, qui sont noirâtres et bordées de mordoré, et de ses pennes qui sont brunes, avec un liséré blanchâtre et peu apparent. *De Azara, Apuntamientos de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 87. *n.* 170. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 31. *p.* 354. *L'Amérique méridionale.*

* Le Tachuris a ventre jaune. 3. (*Tachuris ventre amarillo; de Azara.*) *Corpore suprà fusco-rubido; subtùs flavo; vertice fusco-rufescente; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps d'un brun-rouge; le dessous jaune; le *vertex* d'un brun-roussâtre; le bec et les pieds, noirs.

Un brun mêlé de roussâtre couvre le dessus de la tête de cet oiseau du Paraguay; le reste, le derrière du cou et le dessus du corps sont mordorés; les pennes alaires et caudales, d'une teinte moins foncée; les parties inférieures, d'un jaune pur; les petites couvertures supérieures de l'aile, bordées de mordoré, et les grandes des parties internes, blanchâtres à leur extrémité; la queue est composée de pennes foibles, pointues et étagées. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 89. *n.* 171. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 42. *p.* 355.

L.. E.. P. 19. R. 12.

** Le Tachuris brun a ventre gris de perle. 4. (*Tachuris pardo vientre de perla : de Azara.*) *Vertice fusco-cærulescente; corpore suprà viridi-olivaceo; subtùs dilutè cinereo; rostro rubido-nigricante; pedibus plumbeo nigris.*

Le sommet de la tête, d'un brun-bleuâtre; le dessus du corps, d'un vert-olive; le dessous, d'un

d'un gris clair ; le bec, d'un noir-rougeâtre ; les pieds, d'un rouge plombé.

Cette espèce fait choix des grands halliers, de l'extrémité d'un jonc ou d'un rameau sec qui s'élèvent de quelques pieds au-dessus du sol, pour construire son nid ; elle l'arrange de manière qu'un buisson lui serve de voile et de tente, et l'endroit le plus fourré d'abri. Ce nid présente la forme d'un cône, dont l'axe a six pouces, et le diamètre extérieur, à sa base, neuf et demi ; sous cette base est un hémisphère parfait qui forme corps avec le cône, et dans la concavité duquel sont déposés les œufs. Le cône est solide et rempli de divers matériaux ; au bas d'un des côtés est une ouverture en rond de quinze lignes de diamètre, et recouverte dans quelques nids par une sorte d'avant-toit. Le dehors de ce nid est composé de petits morceaux d'écorce mince, attachés avec des fils de *caraguata* ou d'autres filamens ; un duvet mollet et cotonneux forme la couche sur laquelle la femelle dépose deux ou trois œufs pointus à un bout, et blancs avec quelques taches fauves.

Un brun mêlé de bleuâtre couvre les plumes décomposées de la tête, le dessus et les côtés du cou ; les parties supérieures du corps et les petites couvertures des ailes sont d'un vert-olive foncé ; les grandes, les pennes et celles de la queue, de cette couleur sur les bords et noirâtres sur le reste ; les parties inférieures, d'un gris de perle foible, avec un peu de jaune au bord et aux couvertures du dessous de l'aile ; l'iris est d'un orangé vif et brillant ; la queue, composée de pennes fort étroites, foibles et étagées. *De Azara, Apuntamientos para la Historia nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 90. n. 172. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 23. p. 354.*

L. 4 $\frac{1}{3}$. E.. P. 19. R. 12.

** Le Collier noir. 5. (*Pardo collar negro : de Azara.*) *Superciliis albis ; capitis lateribus nigris ; gutture cinereo-albido ; corpore suprà nigricante-fusco ; subtùs rufo ; rostro suprà nigro, subtùs cæruleo ; pedibus nigricantibus.*

Les sourcils blancs ; les côtés de la tête noirs ; la gorge d'un gris-blanchâtre ; le dessus du corps d'un brun-roussâtre ; le dessous, roux ; le bec, noir en dessus, bleu en dessous ; les pieds, noirâtres.

Cet oiseau du Paraguay a un trait blanc qui part de la narine et s'étend au dessus de l'œil et de l'oreille ; les côtés de la tête, au-dessous de ce trait, d'un noir velouté ; la gorge, d'un gris-blanchâtre ; une bandelette noire qui forme un demi-collier ; le devant du cou, le dessous du corps et les couvertures inférieures de l'aile, roux ; le reste du plumage, d'un brun-noirâtre ; la penne extérieure de chaque côté de la queue plus courte de seize lignes que les deux du milieu ; les autres en tuyaux d'orgues inégalement disposées. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 264. n. 235. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 28. p. 474. L'Amérique méridionale.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P. 18. R. 12.

** Le Chicli. (*Chicli : de Azara.*) *Fronte fuscâ ; vertice, caudâ, tectricibus alarum superioribus rubris ; corpore suprà fusco-rufescente ; pectore ventreque albidis ; rostro nigricante, subtùs albido ; pedibus plumbeo-virescentibus.*

Le front brun ; le sommet de la tête, la queue et les couvertures supérieures des ailes, rouges ; le dessus du corps, brun-roussâtre ; la poitrine et le ventre, blanchâtres ; le bec, noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous ; les pieds, d'un verdâtre plombé.

Le savant historien des oiseaux du Paraguay a donné à cet oiseau le nom de *Chicli*, parce qu'il prononce ces deux syllabes clairement, et d'un ton élevé et aigu que l'on entend de fort loin ; il les répète souvent, et de sorte que les intervalles ne durent pas plus que les cris. C'est un oiseau solitaire, qu'on trouve entre les caraguatas ou aloës, et dans les halliers fourrés ; il y est dans un mouvement continuel ; il ne se montre jamais ni à la cime des broussailles, ni dans les bois, ni dans les campagnes. Son vol ne consiste que dans le passage d'un buisson à un autre. Quoiqu'il ne soit pas défiant, on le découvre difficilement dans sa retraite, et lorsqu'on entend son cri, on le juge quelquefois au haut d'un arbre ou d'un buisson, tandis qu'il est au pied d'un arbuste ou d'un aloës. Il a le front brun ; le dessus de la tête, la queue, le pli et les couvertures supérieures de l'aile, d'un rouge carmin, un peu obscur sur les pennes alaires et caudales ; les parties supérieures, d'un brun-roussâtre ; les plumes de la gorge, noires et terminées de blanc ; les côtés de la tête et le devant du cou, d'un blanc rembruni ; la poitrine et le ventre blanchâtres ; les côtés du corps, d'un brun-fauve clair ; les couvertures inférieures des ailes, d'un roux clair ; l'iris, d'un gris-rougeâtre ; les pennes de la queue, pointues, foibles et étagées. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de*

los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 266. n. 236. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 474. L'Amérique méridionale.

L. 6 P. $\frac{1}{4}$. E.. P. 19. R. 12.

** Le Cogogo. 7. (*Cogogo: de Azara.*)

Cet oiseau ne diffère du *Chicli*, décrit ci-avant, que par son cri, ses habitudes et par les pennes de ses ailes, dont la première est assez courte, et les troisième, quatrième et cinquième sont égales; tandis que chez le *Chicli*, la quatrième est la plus longue; du reste, la ressemblance est parfaite entre ces deux oiseaux.

M. de Azara a rencontré au Paraguay un grand nombre d'oiseaux de cette espèce, qui se tient sur les buissons, les bruyères et les piles de bois; on ne la rencontre point dans les forêts, et elle ne se montre point à la cime des buissons, ni dans aucun autre endroit apparent. Aussitôt que les *Cogogos* sont posés, ils commencent à courir dans l'intérieur et la partie la plus basse des grandes plantes ou des buissons, et ils préfèrent ceux qui sont desséchés et qui ont à leur pied plutôt des débris de branches et d'herbes. Leur vol est fort court; cependant ils le prolongent quelquefois pour gagner des buissons éloignés, et il est alors d'une rapidité étonnante, si on le compare à leurs ailes. Le nom de *Cogogo* est l'expression de leur cri grave, et aussi fort que celui d'un grand oiseau, à ce qu'on a assuré à ce naturaliste. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 268. n. 237.*

** Le Chorreadito. 8. (*Chorreadito: de Azara.*) *Corpore suprà fusco; subtùs fronteque fuscis, albo maculatis; caudâ rubrâ; rostro nigricante, subtùs albido; pedibus viridibus.*

Le dessus du corps, brun; le dessous et le front, bruns et tachetés de blanchâtre; la queue, rouge; le bec, noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; les pieds, verts.

Une paire de ces oiseaux a été vue par M. de Azara, dans l'intérieur d'un hallier très-épais du Paraguay. La gorge est blanchâtre; le front, les côtés de la tête, le devant du cou et le dessous du corps sont couverts de plumes brunes, dont le milieu est blanc; ce qui forme sur ces parties des taches longues et blanches; les couvertures inférieures des ailes sont d'un roussâtre clair, de même que le bord inférieur des pennes; un trait roussâtre va de l'angle antérieur de l'œil à l'occiput et renferme la paupière supérieure, ainsi que les cils de l'inférieure; toutes les parties supérieures sont d'un brun un peu foncé, à l'exception de la queue, qui est d'un rouge de carmin. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 270. n. 238. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 28. p. 473. L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{2}{3}$. E.. P. 18. R. 12.

LIIIe. Genre.

MÉSANGE, *Parus*, Linn.

Corpus subovatum, cæruleo, nigro, flavo, cinereo, albo pictum.

Caput subrotundum, nonnunquàm cristatum.

Rostrum subulatum, valediusculum, integrum, breve, conicum, acutum, sæpiùs basi plumis reversis tectum.

Nares orbiculares, parvæ.

Lingua vulgò truncata, setis terminata.

Collum breve.

Alæ ad volatum idoneæ, pennâ spuriâ, brevi; remigibus 2, 3, 4, 5, omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ totæ plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; digitus medius exteriori basi connexus; hallux quemadmodùm anteriores, imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens; unguis posticus arcutus, anticis longior.

Cauda modica, rariùs elongata.

Pari peregrini; hieme gregarii; insectis, gemmis, granis discerptis aut integris victitant. Semel atque iterùm in anno nidum, alii cum arte ramis aut arundinibus suspendunt; alii absque arte in arbore excavato construunt: ibi feminæ pariunt ova quatuor ad sexdecim, vulgò alba. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cum è nido discedunt, ad volitandum apti sunt. Habitant per totum orbem, in sylvis, nemoribus, pomariis, arundinetis.

Corps presqu'ovale, peint de bleu, de noir, de jaune, de cendré, de blanc.

Tête presque ronde, quelquefois huppée.

Bec subulé, un peu robuste, entier, court, conique, pointu, le plus souvent couvert à sa base de plumes dirigées en avant.

Narines orbiculaires, petites.

Langue communément tronquée et terminée par des soies.

Cou court.

Ailes propres au vol, à penne bâtarde et courte,

à rémiges 2e, 3e, 4e, 5e les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles, trois doigts devant, un derrière ; l'intermédiaire réuni avec l'extérieur à sa base ; le pouce posé au niveau des antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations ; l'ongle postérieur arqué, plus long que les antérieurs.

Queue moyenne, rarement longue.

Les *Mésanges* sont voyageuses, se réunissent pendant l'hiver, se nourrissent d'insectes, de bourgeons, de graines déchirées ou entières, nichent une fois ou deux par an ; les unes construisent leur nid avec art, le suspendent aux branches et aux roseaux ; les autres, sans art, dans un trou d'arbre ; la ponte se compose de quatre à seize œufs, ordinairement blancs ; les petits naissent aveugles, sont appâtés dans leur berceau, et le quittent en état de voltiger : on trouve des *Mésanges* dans les forêts, les bosquets, les vergers, les roseaux des cinq parties du monde.

La Mésange huppée. 1. *P. Cristatus. P. Capite cristato ; collari nigro ; ventre albo ; rostro nigricante ; pedibus plumbeis.*

La tête huppée ; un collier noir ; le ventre, blanc ; le bec, noirâtre ; les pieds, plombés. (*Pl.* 124. *fig.* 1.)

Montbelliard indique la Normandie pour la contrée où cette espèce est très-commune ; cependant on l'y voit rarement ; mais elle se trouve ordinairement en Lorraine : on la rencontre aussi en Allemagne et quelquefois en Suède ; et Latham nous dit qu'elle est très-commune dans quelques parties de l'Ecosse, où elle fréquente les forêts de pins. Elle se nourrit d'insectes qu'elle cherche sur les arbres et qu'elle attrape en volant ; elle fuit les lieux habités, et est tellement défiante, qu'elle se prend rarement aux piéges que l'on tend aux autres *Mésanges* ; et si elle s'y prend, elle déteste tellement l'esclavage, qu'elle refuse toute nourriture quelconque, et périt, quelqu'art que l'on mette à adoucir sa captivité. Elle niche dans un arbre creux, dans les fentes d'un vieux mur, dans des amas de pierres, quelquefois dans un trou d'écureuil abandonné. Sa ponte est de huit à dix œufs d'un beau blanc, avec des taches d'un rouge-sanguin, la plupart confondues ensemble.

La huppe noire et blanche de cette *Mésange* est composée de plumes flexibles, et longues de huit à dix lignes ; le front et les joues sont blancs ; cette couleur est entourée sur la dernière partie d'un cercle noir qui part des côtés de la plaque noire de la gorge, et remonte, en se recourbant, vers l'occiput ; une bande de la même teinte et verticale, occupe le derrière de l'œil ; le dessus du corps est d'un gris-roux, ainsi que le bord des moyennes pennes des ailes ; celles-ci sont brunes et en partie frangées de blanc sale ; les rectrices, grises ; les parties inférieures du corps, blanchâtres ; mais les flancs sont d'un roux clair. *Buffon, tom.* 5. *p.* 447. *pl. enl. n.* 502. *fig.* 2. *L'Europe.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

La Mésange a longue queue. 2. *P. Caudatus. P. Vertice albo ; cauda corpore longiore ; rostro pedibusque nigris.*

Le *vertex*, blanc ; la queue, plus longue que le corps ; le bec et les pieds, noirs. (*Pl.* 124. *fig.* 2.)

Parmi toutes nos *Mésanges*, celle-ci est remarquable par la longueur de sa queue, qui tient à elle seule plus de la moitié de sa longueur totale ; par les plumes presque décomposées et ressemblant à un duvet fort long ; par la maniere de les porter, presque toujours hérissées ; ce qui la fait paroître beaucoup plus grosse qu'elle ne l'est réellement, sa grosseur ne surpassant guère celle du *Roitelet.*

L'épaisseur des bois sont les lieux qu'elle préfère pendant l'été ; mais en hiver, elle s'approche des habitations rurales, fréquente les vergers et les jardins ; on la rencontre aussi dans les lieux marécageux, d'où lui est venue la dénomination de *Mésange de roseaux.* Ces petis oiseaux, qui se tiennent en famille depuis leur sortie du nid jusqu'au printemps, sont d'un naturel très-vif et très-remuant, voltigeant sans cesse de buisson en buisson, d'arbre en arbre, parcourant toutes les branches avec une promptitude étonnante, s'accrochant par les pieds à l'extrémité des plus foibles rameaux, se quittant rarement, se rappelant à chaque instant par un petit cri *ti, ti, ti, ti,* accourant promptement à la voix d'un d'entr'eux, ou disparoissant tout d'un coup à un autre cri, *guicheg, guicheg,* que jette le chef de la troupe, lorsqu'il est dans l'inquiétude.

Au printemps, chaque paire s'isole au fond des bois, pour s'occuper de la construction de son nid, qu'elle suspend ou attache solidement

aux branches d'un arbrisseau ; elle lui donne une forme ovale et presque cylindrique, place l'entrée sur le côté et se ménage quelquefois deux issues qui se correspondent. Ce nid a environ huit pouces de hauteur, sur quatre de largeur ; il est composé à l'extérieur de brins d'herbes, de mousse et de lichen ; l'intérieur est rempli de plumes, sur lesquelles la femelle dépose dix à seize œufs gris, avec une zône rougeâtre au gros bout.

Cette espèce est répandue dans toute l'Europe, et se trouve aussi en Sibérie. Bellon donne au mâle un ramage remarquable, quand il dit « qu'elle chante si plaisamment au printemps, » qu'il n'y a guère autre oiseau qui ait la voix » plus hautaine et plus aérée. »

On remarque sur la tête de cette *Mésange* une bande blanche plus ou moins large, et qui, sur des individus, s'étend de manière que le dessus de la tête paroît tout blanc (ceux-ci sont des mâles adultes). Cette bande est bordée de noir sur les côtés ; le dessous du corps est tout blanc chez les uns ; la poitrine ombrée de noirâtre chez les autres ; le ventre teinté de rouge, ainsi que les flancs et les couvertures inférieures de la queue ; le dessus du cou est noir, et il en part une bandelette de même couleur qui parcourt toute la longueur des parties supérieures du corps entre deux autres d'un roux terne ; la partie antérieure de l'aile est noire et blanche ; ses grandes pennes sont noirâtres, de même que les secondaires et les rectrices, qui ont une bordure blanche.

La femelle se distingue par une large bande d'un brun-noir sur la tête ; cette bande s'étend jusqu'à la nuque ; par un trait court, noirâtre et brunâtre sur les joues. Chez le jeune, avant sa première mue, les couleurs de la tête sont mélangées, et le noir du dos est moins pur que chez les adultes. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 570. *n.* 13. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 436. *pl. enl. n.* 502. *fig.* 3. *L'Europe.*

L. 5 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

La grosse Mésange charbonnière. 3. *P. Major. P. Capite nigro ; temporibus albis ; nuchâ luteâ ; rostro nigro ; pedibus plumbeis.*

La tête noire ; les tempes blanches ; la nuque jaune ; le bec noir ; les pieds plombés. (*Pl.* 23. *fig.* 4.)

Vive, pétulante, toujours en mouvement comme ses congénères, cette *Mésange* voltige sans cesse d'arbre en arbre, grimpe sur les troncs, gravit contre les murailles, s'accroche et se suspend à l'extrémité des plus petites branches. Si, d'un côté, elle se rend utile en ce qu'elle purge les bourgeons des petits vers qui s'y trouvent, détruit les œufs des papillons et mange les chenilles, cherche dans la mousse et le lichen les larves, les petits insectes qui s'y cachent ; d'un autre côté elle nuit à une branche précieuse de l'agriculture, en faisant une guerre meurtrière aux abeilles, et dont elle détruit un grand nombre, surtout lorsqu'elle a des petits : de-là lui est venu, dans le Bourbonnois, le nom de *Croque-abeilles.* Cette espèce est répandue dans toute l'Europe, et se retrouve encore en Afrique ; elle a deux cris particuliers, dont l'un ressemble au grincement d'une lime ou d'un verrou, ce qui lui a valu, dans certains pays, le nom de *Serrurier ;* l'autre semble exprimer *stiti, stiti :* en outre, le mâle a un ramage assez remarquable, qu'il fait entendre au printemps et quelquefois dans les beaux jours d'octobre.

La *Grosse charbonnière* construit son nid dans des trous d'arbres, le compose sans art, avec des matières douces et mollettes, et beaucoup de plumes. Sa ponte est de neuf à quatorze œufs tachetés de rougeâtre sur un fond blanc. On doit s'abstenir de la mettre dans une volière avec d'autres petits oiseaux ; car, étant d'un caractère féroce, elle leur perce le crâne pour manger la cervelle.

Le dessus de la tête est d'un noir lustré, qui s'étend jusqu'au milieu du cou ; une grande tache blanche occupe chaque côté de la tête ; du bas de cette espèce de capuchon, par-devant, sort une bande noire et étroite, qui s'étend en longueur sur le milieu de la poitrine et du ventre ; le reste du dessous du corps est d'un jaune tendre ; les parties supérieures sont d'un vert-olive, qui prend une teinte jaune sur la nuque et se change en cendré-bleu sur le croupion et sur les couvertures du dessus de la queue ; les deux premières pennes des ailes sont d'un cendré-brun, les autres bordées de gris-bleu et les secondaires d'un vert-olive, tirant plus ou moins au jaune ; une raie transversale d'un blanc-jaunâtre est sur l'aile ; les pennes de la queue ont leur extérieur d'un cendré-olivâtre et leur intérieur noir ; les latérales sont bordées et terminées de blanc. La femelle est un peu plus petite que le mâle. Les jeunes, avant la mue, se distinguent des adultes en ce que le noir est peu lustré, le jaune plus pâle, et en ce que la bande noire pectorale est plus étroite. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 539.

n. 1. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 392. *pl enl. n.* 3. *fig.* 1. *L'Europe.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

La Mésange bleue. 4. *P. Cæruleus. P. Remigibus cærulescentibus; primoribus margine exteriori albis; vertice cæruleo; rostro nigricante; pedibus plumbeis.*

Les rémiges bleuâtres; les primaires blanches sur le bord extérieur; le front blanc; le *vertex* bleu; le bec noirâtre; les pieds plombés. (*Pl.* 123, *fig.* 5, *sous la dénomination de Mésange azurée.*)

Comme toutes les autres *Mésanges*, celle-ci a son bon et son mauvais côté; elle rend des services à l'agriculture, en ce qu'elle détruit un grand nombre de chenilles et les œufs des insectes, surtout ceux qui attaquent les fruits; mais elle cause du dommage dans les vergers et les jardins, en pinçant les boutons des arbres fruitiers; elle détache même avec adresse le fruit qui commence à se former, pour le porter dans son petit magasin : elle a le même goût pour la chair, et elle ronge si exactement celle des petits oiseaux malades ou pris au piége, que Klein proposa de lui donner leur squelette à préparer. Elle se nourrit aussi de chenevis, qu'elle casse à coups de bec, après l'avoir fixé entre ses pattes, comme le font la plupart de ses congénères et les *Sittelles*, pour ouvrir diverses graines.

Cette espèce, qui habite dans toute l'Europe, se trouve aussi en Afrique et aux Canaries; mais les individus qu'on a apportés de ces îles, présentent dans leur plumage quelques petites dissemblances; leurs couleurs sont les mêmes et distribuées de la même manière; mais le bleu est presque noir, et les autres teintes sont plus foncées. Un trou d'arbre ou de muraille lui sert de retraite pendant la nuit, surtout en hiver; c'est aussi l'endroit dont elle fait choix pour nicher, en le garnissant de plumes et d'autres matériaux mollets. Sa ponte est de dix à vingt-deux œufs, ce qu'on ne doit pas généraliser à toutes ces *Mésanges*, car chez d'autres, elle ne se compose que de huit à dix. Ses œufs sont d'un blanc-rougeâtre, tacheté de rouge et de brun.

Le mâle est bleu sur le dessus de la tête; blanc sur ses côtés. On remarque un petit trait d'un bleu plus foncé que la partie antérieure, lequel part du bec, passe à travers les yeux et s'étend jusqu'à l'occiput. Cette couleur se trouve encore en dessous des joues et se montre en forme de ceintre, qui se perd dans le noir de la gorge; un gris-blanc, mêlé de bleu, couvre le dessus du cou, et un vert-olive clair règne sur le dos, les scapulaires et le croupion; les couvertures supérieures de la queue, les petites de l'aile, le bord extérieur des grandes, des pennes et de celles de la queue sont bleus; le devant du cou, la poitrine et les flancs, jaunes; le milieu du ventre, l'extrémité des grandes couvertures alaires et de la plupart des pennes, blancs, de même que l'extérieur des pennes latérales de la queue. La femelle se distingue en ce que le bleu de la tête a moins d'étendue, et qu'il a, ainsi que le jaune, moins de vivacité. Chez le jeune, la couleur bleue est remplacée par un brun-cendré, le blanc, par du jaunâtre; le vert-olive et le jaune, par des nuances plus ternes. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 544. *n.* 2. *Buffon, Oiseaux, tom.* 5. *p.* 413. *pl. enl. n.* 111. *fig.* 2. *L'Europe.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

La grosse Mésange bleue. 5. *P. Cyanus. P. Corpore suprà pallidè cærulescente; subtùs niveo; uropygio et vertice ex cano albidis; humeris tectricibusque caudæ cæruleis; rostro nigricante-cæruleo; pedibus nigris.*

Le dessus du corps, d'un bleuâtre pâle; le dessous, d'un blanc de neige; le croupion et le *vertex*, d'un gris-blanchâtre; les épaules et les couvertures de la queue, bleues; le bec, d'un bleu-noirâtre; les pieds, noirs. (*Pl.* 124. *fig.* 1. *Mésange de Sabie.*)

Nous devons à Lepechin et à Pallas, une connoissance exacte de cette *Mésange*. Aldrovande, il est vrai, est le premier qui l'ait indiquée, d'après une peinture qu'il soupçonnoit être de fantaisie, ou du moins celle d'un oiseau imaginaire ou très-défiguré. Elle habite l'Europe boréale; on la rencontre aussi dans le nord de la Sibérie et de la Russie, aux environs de Synbirsk, dans le gouvernement de Casan, d'où elle émigre pendant l'hiver, époque à laquelle on la trouve aux environs de Saint-Pétersbourg et en Pologne. Son cri a du rapport avec celui du *Moineau commun*, mais il est moins fort et plus agréable.

La couleur bleue du bec se dégrade sur ses bords; le front, le dessus de la tête, les joues et toutes les parties inférieures du corps sont blancs, avec une tache bleue oblongue et irrégulière sur la poitrine et sur le milieu du ventre; une bandelette de la même couleur prend naissance au bec, passe à travers l'œil, s'étend jusqu'à l'occi-

put et est bordée en dessous d'un trait plus pâle; le *lorum* est noir; les ailes sont variées de blanc et de bleu; cette dernière couleur prend un ton foible sur le dos et le croupion, mais elle est foncée sur les couvertures de la queue, dont les pennes sont bleues et bordées de blanc à l'intérieur; l'extrémité des couvertures supérieures des ailes et des secondaires est blanche, de même que le bord des pennes primaires. La femelle, selon M. Meyer, savant ornithologiste allemand, se distingue du mâle en ce qu'elle n'a point de tache bleue sur le ventre.

La *Mésange* de Sæby (*parus sæbyensis*, Gmelin), dont Sparmann a publié la figure dans son *Mus. carl. pl.* 24, *fasc.* 1, est rapportée avec raison par Latham à l'espèce précédente. *Pallas, nov. Comm. Petrop. vol.* 14. *p.* 588. *tab.* 23. *fig.* 2. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 455. *La Sibérie, le nord de l'Europe.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

La Mésange nonette. 6. *P. Palustris. P. Capite nigro; dorso cinereo; temporibus albis; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

La tête, noire; le dos, cendré; les tempes, blanches; le bec, noir; les pieds, plombés. (*Pl.* 184. *fig.* 2. *Mésange de marais.*)

Le nom que l'on a imposé à cette *Mésange*, vient de l'espèce de voile noir qui lui couvre la tête. Ce voile ne laisse à découvert que la face, qui est blanchâtre; il descend un peu sur la nuque et le haut de la gorge; les joues sont blanches; le dessous du cou, le dos et le croupion, gris; le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures, d'un blanc foiblement teint de roussâtre; les pennes alaires et caudales, d'un cendré-brun en dessus, et seulement cendrées en dessous. La femelle ressemble au mâle; les jeunes, avant leur première mue, ont des teintes moins pures, et le brun domine sur le manteau.

Cette espèce habite non-seulement dans les bois, mais encore sur les arbres qui servent de clôture aux prairies. On la voit souvent dans les vergers, principalement en Normandie, où elle est très-commune: c'est donc à tort que Salerne a avancé qu'elle ne s'y trouvoit pas. Elle construit son nid dans un trou d'arbre, préfère dans cette province les trous des pommiers et des poiriers, ou le creux d'un vieux saule, surtout de ceux qui sont dans les lieux humides et près des rivières. De la mousse, de la laine et beaucoup de plumes sont les matériaux dont elle le compose. Sa ponte est de cinq à sept œufs blancs. Elle se nourrit, comme les précédentes, de chenevis, qu'elle perce à coups de bec, de guêpes, d'abeilles, de chenilles et autres insectes. N'étant nullement défiante, elle se prend dans tous les piéges qu'on lui tend.

Buffon lui donne plusieurs variétés: 1°. la *Gorge-blanche* de Willusby, qui n'est autre que la *Fauvette cendrée* ou *Grisette*; 2°. un individu qui a été trouvé en Savoie, qui, d'après son plumage et sa taille, ne peut appartenir à cette espèce; 3°. la *Mésange kiskis*, décrite ci-après, qu'on doit isoler spécifiquement; enfin, Latham présente encore pour variétés trois oiseaux qui ont été pris sur un navire près des côtes du Japon. Le premier n'a point de tache noire sur le haut de la gorge, et a toutes ses parties inférieures blanches; le second, qu'il regarde comme une variété de sexe de celui-ci, a toute la tête noire, avec une bande blanche transversale sur l'occiput; chez le troisième, le sommet de la tête est noir et la nuque est jaunâtre. *Brisson, Ornithologie, tom.* 3. *p.* 551. *n.* 5. *Buffon, Hist. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 413. *pl. enl.* 111. *fig.* 2. *L'Europe.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

La Mésange dite petite Charbonnière. 7. *P. Ater. P. Capite nigro; dorso cinereo; occipite pectoreque albis; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

La tête, noire; le dos, cendré; l'occiput et la poitrine, blancs; le bec, noir; les pieds, plombés.

On rencontre très-rarement cette espèce aux environs de Paris, si ce n'est à l'automne, époque de son voyage, quand elle va passer l'hiver dans les pays méridionaux. On l'attire facilement aux piéges que l'on tend à toutes nos *Mésanges*; mais on ne réussit guère vis-à-vis de celle-ci qu'en mettant dans le trébuchet un individu de son espèce. Elle se plaît dans les forêts de sapins, ou dans celles qui ont beaucoup d'arbres toujours verts. Du reste, elle a les mêmes habitudes que les autres, et se nourrit des mêmes alimens. Elle niche soit sur la souche d'un vieil arbre élevé, soit dans un trou de taupe, ou d'arbre, ou de muraille. Sa ponte est de six à huit œufs blancs, parsemés de points d'une couleur de musc claire.

Le mâle et la femelle portent la même livrée; ils ont la tête, la gorge et une partie du cou noires; une grande tache blanche, qui, partant des coins de la bouche et passant au-dessous de l'œil, s'étend sur les côtés du cou; des bande-

lettes de cette couleur et transversales, sur l'aile; le dessus du corps, cendré; le dessous, d'un blanc un peu sale; les pennes alaires et caudales, d'un gris rembruni et bordées de cendré. Le jeune, avant sa mue, n'est pas connu.

Buffon rapporte à cette espèce, comme variété, la *Mésange à gorge noire* qui a été rapportée de la Louisiane, et Latham en fait une variété de la *Mésange nonette.* Ces deux naturalistes se sont mépris; car c'est une espèce distincte, décrite ci-après sous le nom de *Mésange kiskis*, à laquelle Brisson a donné le nom de *Mésange à tête noire du Canada.* De plus, l'individu donné pour sa femelle (*pl. enl.* 502. *fig.* 1.) est un jeune de la même espèce. *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *pag.* 551. *n.* 5. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 400. *L'Europe.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

La Mésange moustache. 8. *P. Biarmicus. P. Vertice cano; cauda corpore longiore; mystacibus nigris; rostro aurantio; pedibus nigris.*

Vertex d'un blanc-grisâtre; queue plus longue que le corps; moustaches noires; bec orangé; pieds noirs. (*Pl.* 124. *fig.* 5.)

Les marais où abondent les roseaux, dont la graine sert de nourriture à cette *Mésange*, sont les lieux où elle se trouve le plus communément; aussi est-elle très-nombreuse en Hollande. Latham la regarde comme indigène à la Grande-Bretagne, attendu qu'il s'en trouve pendant toute l'année dans les marais qui sont entre Erith et Londres. On la rencontre, mais très-rarement, aux environs de Rouen, et seulement pendant l'hiver. On la voit aussi, dans la même saison, à Abbeville, où elle a été observée par M. Baillon fils, qui a remarqué qu'alors elle se nourrissoit de petits limaçons aquatiques, qu'elle avale entiers avec leur coquille; qu'elle n'avoit aucune des habitudes des autres *Mésanges*, et qu'elle couroit sur la glace, dans les roseaux, comme la *Lavandière* sur les rivages. Elle n'est pas rare en Provence, où elle se tient près du Rhône, dans les lieux remplis de roseaux. On la trouve aussi en Italie, particulièrement dans le Piémont; enfin, elle étend sa course jusqu'en Danemarck et en Suède, et elle est très-commune aux environs de la mer Caspienne, aux Palus-Méotides; mais elle ne s'avance pas, en Asie, à des latitudes plus élevées, et ne paroît point en Sibérie, selon Pennant. Son nid, suivant Latham, est fait de matériaux mollets et duveteux, et est suspendu entre trois roseaux, que cet oiseau a l'adresse de rapprocher les uns des autres. Dans les figures publiées par Sepp, le nid est, dans les joncs, très-peu élevé de terre, et composé de sommités d'herbes sèches, mélangées de roseaux et de joncs, entremêlées de petites feuilles longuettes. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc-rougeâtre tacheté de brun. Le mâle et la femelle ont un très-grand attachement l'un pour l'autre, et l'affection du mâle pour sa compagne est tel, qu'il la couvre, dit-on, de ses ailes lorsqu'elle repose : toujours est-il certain qu'en captivité il lui prodigue tous les petits soins familiers aux serins.

La physionomie du mâle est caractérisée par une petite touffe de plumes noires, assez longues, qu'il porte sur chaque côté de la tête, en forme de moustaches. La tête est d'un gris de perle; l'iris, jaune; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc argenté, moins pur sur la poitrine, teint de gris chez des individus, de couleur rose chez d'autres, et remplacé par du roussâtre sur les parties postérieures; les couvertures inférieures de la queue sont noires; celles des ailes, d'un blanc-jaunâtre; les petites couvertures du dessus de l'aile, noirâtres; les grandes, bordées de roux, ainsi que ses pennes moyennes; ses primaires, frangées de blanc en dehors; les pennes caudales, rousses, avec du noirâtre à la base et du cendré-roux vers l'extrémité des deux plus extérieures.

Chez la femelle, qui est un peu plus petite que le mâle, et qui n'a point de moustaches, la tête est ferrugineuse; les parties supérieures sont d'un gris rembruni; les flancs et les couvertures inférieures de la queue, d'un gris-roussâtre; ses pennes, de la couleur du dos; le dessus de la tête est quelquefois tacheté de noir. *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *pag.* 567. *n.* 12. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *pag.* 418. *pl. enl. n.* 618. *L'Europe.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

La Mésange remiz. 9. *P. Pendulinus. P. Capite subferrugineo; fasciâ ocularî nigrâ; remigibus rectricibusque nigricantibus, margine utroque ferrugineo; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

La tête un peu ferrugineuse; une bande oculaire noire; les rémiges et les rectrices, noirâtres et à bords ferrugineux; le bec, noir; les pieds, plombés.

On rencontre cette espèce non-seulement en Pologne, où elle est connue sous le nom de *Remiz*, mais aussi en Italie, en Sibérie et dans le

midi de la France, où elle fréquente les lieux aquatiques. Cette *Mésange*, la plus industrieuse de toutes, suspend son nid à l'extrémité d'une branche flexible et pendante au-dessus de l'eau, l'y attache avec du chanvre, du lin ou d'autres matières capables de le soutenir en l'air et de résister aux secousses les plus fortes. Elle lui donne la forme d'une bourse, d'un sac ou d'une cornemuse, et place l'ouverture sur le côté, ordinairement sur celui qui fait face à l'eau; elle le compose avec le duvet des fleurs du saule, du peuplier, du juncago, etc.; entrelace ce duvet avec des brins de racine, et en forme un tissu épais et serré, presqu'aussi solide que le carton; une couche du même duvet, mais plus fin, garnit l'intérieur. La ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un blanc de neige, et de la grosseur de ceux du *Troglodyte*.

Le mâle a le sommet de la tête d'un blanc quelquefois lavé de gris-ferrugineux; un bandeau noir sur le front, lequel enveloppe l'œil et le dépasse; l'occiput et le dessus du cou, d'un gris-blanc; le haut du dos et les scapulaires, bruns chez des individus, d'un gris mêlé de roussâtre chez d'autres; le bas du dos et le croupion, gris; la gorge, blanche; les parties postérieures, d'un blanc un peu rosé; les couvertures supérieures des ailes, d'un brun-rougeâtre et terminées de roussâtre; leurs pennes et celles de la queue, bordées de cette couleur en dehors et noirâtres dans le reste; cependant les deux intermédiaires de la queue sont frangées de blanc; l'iris est jaune. La femelle, *Parus narbonensis* (pl. enl. de Buff. n. 708, fig. 1, sous le nom de *Penduline*), a la tête grise, sans aucune trace de noir; le dessus du corps, d'un gris-roussâtre; et le dessous, d'un blanc-roux. *Brisson, Ornithol. tom. 3. pag. 565. n. 11. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. pag. 423. pl. enl. n. 608. fig. 3. Mâle. pl. enl. n. 708. fig. 1. Femelle.* (*Mesange du Languedoc.*) *L'Europe.*

L. 4. E.. P.. R.. 12.

** La Mésange de Norwège. 10. *P. Stromei. P. Ex flavo viridis, gulâ pectoreque flavis, badio maculatis; abdomine cæruleo, crisso flavicante; rostro nigro, subtùs flavo; pedibus nigris.*

D'un jaune-vert; gorge et poitrine jaunes et tachetées de bai; abdomen bleu; parties postérieures, jaunâtres; bec noir en dessus, jaune en dessous; pieds, noirs.

On doit la connoissance de cette *Mésange* à Pennant. *Linné, Gmelin, édit.* 13. (*Parus ignotus*), *Arct. zool. 2. part.* 427. *B. Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 52. *p.* 315. *Le nord de l'Europe.*

** La Mésange des Alpes sunamisices. 11. *P. Alpinus. P. Niger, subtùs rufescens nigro maculatus, lineâ albâ à basi rostri ad cervicem decurrente, ungue posteriore longissimo.*

Noire en dessus; roussâtre et tachetée de noir en dessous; ligne blanche partant de la base du bec et s'étendant jusqu'au-dessus du cou; ongle postérieur très-long.

S. G. Gmelin et Pallas ont rencontré, sur les hautes montagnes de la Perse, une *Mésange* qui a de l'analogie avec celle *à longue queue*. Les plumes du dessus du corps sont noires et bordées de cendré; celles du dessous, roussâtres et tachetées de noir; une petite ligne blanche part du coin de la bouche, et s'étend jusque sur la nuque; les pennes des ailes sont noires en dessus et cendrées en dessous; leurs couvertures, de même noires et terminées de blanc; la queue, fourchue et pareille aux ailes, avec une tache blanche en forme de coin à l'extrémité de ses pennes latérales. *S. G. Gmelin, Voyag. 4. pag.* 171. *Pallas, N. Nord, Beyt.* 4. *part.* 49. 2e *édit. du nouv. Dictionn. d'Hist. natur. tom.* 20. *part.* 307. *La Perse.*

L. 5. $\frac{2}{3}$ E.. P. 18. R. 12.

** La Mésange amoureuse. 12. *P. Amorosus. P. Ardosiæ colore tinctus; alarum maculâ longitudinali mediâ dimidiato flavâ et rufâ; rostro basi nigro, apice aurantio.*

D'une couleur d'ardoise; tache longitudinale, moitié jaune et moitié rousse, sur le milieu des ailes; bec noir à sa base, orangé à son extrémité.

Un mâle et une femelle de cette espèce étant enfermés dans une même cage, ne cessent de se caresser, et s'y livrent même jusqu'à l'épuisement, ce qui a donné lieu de lui appliquer le nom d'*Amoureuse;* d'autres l'appellent chanoinesse, à cause de sa robe noire et ses petites manchettes. C'est à quoi se borne ce que l'on sait de cette *Mésange* de la Chine, qui se distingue des autres par la longueur de son bec, qui a huit lignes de longueur, et par l'échancrure qu'on remarque à la pointe de sa partie supérieure. Le plumage est en entier d'une couleur d'ardoise presque noire, avec une bande longitudinale rousse et jaune sur les ailes: cette bande est formée par la bordure extérieure de quelques-

unes

unes des pennes moyennes. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 5. pag. 456. Les Grandes-Indes.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Mésange brune a poitrine noire. 13. *P. Fuscus. P. Suprà fuscus; vertice, gutture, collo pectoreque nigris; abdomine rufescente-griseo; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

Brune en dessus; gorge, cou et poitrine, noirs; abdomen, d'un gris-roussâtre; bec noir; pieds plombés.

Cet oiseau d'Afrique, qu'a fait connoître M. Levaillant, a le dessus de la tête, la gorge, le cou en dessus et en dessous et la poitrine, noirs; les plumes du capistrum, blanches; une bandelette de la même couleur prenant naissance à la base du bec, s'élargissant sur les joues, descendant sur les côtés du cou et formant un demi-collier entre cette partie et la tête; le dessus du corps et les plumes des ailes, d'un brun terreux; leurs couvertures supérieures et leurs pennes secondaires, d'un brun-noir, de même que les pennes de la queue, dont les intermédiaires sont terminées et les latérales bordées de blanc; les flancs, l'abdomen et les parties postérieures sont d'un gris-roussâtre. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 134. fig. 1. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. pag. 309. L'Afrique.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* La Mésange a ceinture blanche. 14. *P. Sibericus. P. Corpore suprà griseo-fusco, subtùs albido; abdomine rufo-griseo; collo inferiore medio nigro; hypochondriis rufescentibus; rostro pedibusque nigricantibus.*

Le dessus du corps, d'un gris-brun; le dessous, blanchâtre; l'abdomen, d'un gris-roux; le devant du cou, noir sur le milieu; les flancs, roussâtres; le bec et les pieds, noirâtres.

On rencontre cette *Mésange* dans les chênaies de la Sibérie. Elle a sur la gorge et le devant du cou une plaque noire qui descend sur la poitrine, et qui est accompagnée sur les deux côtés par une bande blanche. Cette bande part des coins de la bouche, passe sous l'œil, s'étend, en s'élargissant jusqu'aux ailes, parcourt les côtés de la poitrine, où elle prend une nuance cendrée et forme une large ceinture. Le reste des parties inférieures est d'un gris-roussâtre; le dessus de la tête et du cou, d'un gris-brun; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont d'un brun-cendré et bordées de gris-roux.

La variété que Latham indique, a été prise à bord d'un navire qui faisoit le tour du Monde. Elle a 5 pouces $\frac{1}{2}$ de longueur; le bec et les pieds, noirs; les parties supérieures, d'un cendré-brunâtre; le front et le dessous du corps, blancs; le milieu de la gorge et la poitrine, noirs; les pennes des ailes, noirâtres et bordées de gris-blanc; la queue, noirâtre et longue de 2 pouces 6 lignes. Elle diffère de la précédente, en ce que sa queue est plus longue; que le noir de la poitrine n'est point bordé de blanc, et que le ventre n'est pas roux.

Gmelin fait mention d'une autre variété, qui se trouve en Sibérie; elle a 5 pouces de longueur; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs; les pennes alaires, bordées de gris-roussâtre; le bec et les pieds, noirs; la queue, cunéiforme, longue d'un pouce 9 lignes et roussâtre sur les bords extérieurs de ses pennes. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 446. pl. enl. n. 708. fig. 3. La Sibérie.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** La Mésange chinoise. 15. *P. Sinensis. P. Ferrugineo-fuscus; capite colloque dilutioribus; remigibus caudâque fuscis, nigro marginatis; rostro nigro; pedibus rubris.*

D'un brun ferrugineux, plus pâle sur la tête et sur le cou; les rémiges et la queue, brunes, bordées de noir; le bec, de cette couleur; les pieds, rouges.

Cette *Mésange* de la Chine a le bec un peu courbé; le plumage, d'un brun ferrugineux, plus pâle sur la tête et le cou; les pennes des ailes et de la queue, brunes et bordées de noir. *Latham, general Synopsis, vol. 2. part. 2. p. 555. n. 21. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 52. p. 324. Les Grandes-Indes.*

L. 3 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Mésange de la côte du Malabar. 16. *P. Malabaricus. P. Griseus; gulâ, alis rectricibusque duabus intermediis nigris; corpore subtùs, uropygio, maculâ alarum basique tectricum lateralium fulvis; rostro pedibusque nigris.*

Grise en dessus; gorge, ailes et les deux rectrices intermédiaires de la queue, noires; dessous du corps, croupion, tache des ailes et la base des rectrices latérales, fauves; le bec et les pieds, noirs. (*Pl. 125. fig. 1.*)

Si la figure de cette *Mésange*, qu'a publiée

Sonnerat, est exacte, on doit la classer dans une section particulière avec la *Mésange de Nankin*, puisque l'une et l'autre n'ont point le bec garni à sa base de plumes dirigées en avant, comme leurs congénères. Chez elle, l'iris est rouge; la tête, le dessus du cou et le dos sont d'un gris foncé; la poitrine, le ventre et le croupion, d'un rouge d'orpiment; la gorge, les couvertures et les pennes des ailes, noires; une tache fauve est sur quelques-unes de ces pennes; quelques secondaires sont rouges et noires; cette dernière couleur domine sur les deux recrices intermédiaires, et les autres depuis leur milieu jusqu'à leur extrémité; celles ci sont, dans le reste, d'un rouge pâle; enfin, leurs couvertures inférieures sont d'un roux clair. La femelle diffère du mâle par des couleurs moins brillantes, et par le jaune-roux qui couvre tout le dessous du corps. *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom. 2. p. 204. pl. 114. fig. 1. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 52. p. 318. L'Asie orientale.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Mésange grise a joues blanches. 17. *P. Cinereus. P. Suprà albido cinereus; vertice, gulâ, collo pectoreque nigris; genis albis; abdomine rosaceo-albo; rostro cinereo-fusco; pedibus plumbeis.*

D'un cendré-blanchâtre en dessus; le *vertex*, la gorge, le devant du cou et la poitrine, noirs; les joues, blanches; l'abdomen, d'un blanc-rosé; le bec, d'un gris-brun; les pieds, couleur de plomb.

Cette espèce, qu'on rencontre à Batavia, a le dessus de la tête, le cou en entier, la gorge et la poitrine, noirs; les joues, blanches; le manteau, les scapulaires et les couvertures supérieures de la queue, gris-blanchâtres; les pennes alaires, noires et bordées de gris; les grandes couvertures de l'aile, frangées de blanc; les trois pennes les plus extérieures de la queue, de cette couleur; les six autres, noires; le ventre et les parties postérieures, d'un blanc-rosé. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 139. fig. 2. L'Asie orientale.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** La Mésange knjaescik. 18. *P. Knjaescik. P. Albus, subtùs maculâ continuâ, lineâ oculari et collari lividis.*

Blanche; tache continuelle, en dessous du corps, ligne oculaire et collier d'une teinte livide.

Latham donne cet oiseau pour une espèce particulière et distincte; M. Virey le rapproche de la *Mésange à ceinture blanche*, décrite ci-dessus; et M. Meyer en fait un synonyme de la *grosse Mésange bleue*. Il est blanc, avec un collier de couleur livide; une bande de la même teinte passe à travers l'œil et se continue en dessous du cou. *Lepéchin, Voyage, tom. 1. p. 181. La Sibérie.*

* La Mésange a ventre roux-brun. 19. *P. Indicus. P. Corpore suprà cinereo, subtùs ferrugineo; gulâ juguloque sordidè albis; artubus ex nigro fuscis; rostro pedibusque fuscis.*

Le dessus du corps, cendré; le dessous, ferrugineux; gorge et devant du cou, d'un blanc sale; membres, d'un brun-noir; bec et pieds, bruns. (*Pl. 186, fig. 6, Mésange de l'Inde.*)

Si cette *Mésange*, qu'a décrite Sparmann, appartient à l'espèce de la *Mésange de Nankin*, que Sonnerat a fait connoître, ce ne peut être qu'un jeune dont le plumage n'est pas parfait. Elle a le front d'une teinte sombre; le dessus de la tête et du corps, cendré; la gorge, d'un blanc terne; les couvertures des ailes, noires et bordées de cendré; les pennes des ailes et de la queue, noirâtres.

La *Mésange de Nankin* est d'un gris-verdâtre sur la tête, le derrière du cou et les petites plumes des ailes, mais lavé de jaune sur le *vertex*. Une bande blanche et longitudinale part de l'angle du bec et se termine au dessus de l'œil; la gorge est d'un beau jaune; le devant du cou et de la poitrine, d'un jaune d'orpin, un peu rembruni; le ventre, jaunâtre; les côtés sont d'un gris terreux; les plus courtes des grandes pennes alaires, grises à leur base, ensuite d'un jaune d'orpin, et noires dans le reste; les plus grandes, de la dernière couleur à l'intérieur, et d'un beau mordoré clair à leur origine; cette teinte, qui s'éclaircit insensiblement, devient tout-à-fait jaune vers leur extrémité; les deux premières pennes de la queue sont d'un gris-verdâtre et terminées par une bande blanche; les autres, noires; le bec est glabre à sa base, moitié brun, moitié blanc et un peu ovale; sa partie supérieure est un peu arquée, plus longue que l'inférieure, sur laquelle elle se recourbe; trois petits poils noirs sont à chaque coin de la bouche; les pieds, d'un gris rembruni. La femelle ne diffère du mâle que par des couleurs moins vives. Des individus n'ont point de jaune sur le *vertex* et ont la gorge d'un blanc sombre. *Son-*

nerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom. 2. p. 205. pl. 114. fig..... (*Mésange de Nankin.*) *Sparmann, Mus. carls. 2. tab. 50. Les Grandes-Indes.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** La Mésange noirâtre. 20. *P. Afer. P. Nigricans; genis, nuchâ abdomineque albis; collo subtùs pectoreque nigris.*

Noirâtre; joues, nuque et abdomen, blancs; le dessous du cou et la poitrine, noirs.

Nous regardons cet oiseau d'Afrique, comme une variété d'âge de la *Mésange grise à joues blanches.* Il a les côtés de la tête et le tour des yeux, blancs; une tache de cette couleur, sur la nuque, et une raie sur les côtés du cou; le dessus de la tête et du corps, noirâtre; la gorge et la queue, noires; les ailes, brunes; le ventre, d'un blanc sale. *Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 2. p. 539. n. 6. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 52. p. 320. Le Cap de Bonne-Espérance.*

** La Mésange noire ou cela. 21. *P. Cela. P. Niger; maculâ alarum basique caudæ flavis; rostro albo.*

Noire; tache sur l'aile et base de la queue, jaunes; bec, blanc.

Lepage-Duprats indique la Guyane pour la patrie de cette *Mésange;* au contraire, on la trouve aux Indes, selon Linnée, ce qui paroît plus vraisemblable, puisqu'elle a, comme le dit Buffon, des rapports avec la *Mésange amoureuse.* Tout son plumage est noir, à l'exception de deux taches jaunes, dont l'une est sur l'aile et l'autre à la base de la queue. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 458. Les Indes.*

* La Mésange grisette. 22. *P. Cinerascens. P. Vertice nigro; gutture nigro, albo circumdato; dorso cærulescente-cinereo; genis corporeque subtùs albis; rostro nigro; pedibus cærulescentibus.*

Le *vertex*, noir; la gorge, de cette couleur, entourée de blanc; le dos, d'un cendré-bleuâtre; les joues et le dessous du corps, blancs; le bec, noir; les pieds, bleuâtres.

Nous devons la connoissance de cette espèce au savant ornithologiste voyageur Levaillant, qui l'a trouvée en Afrique. Le mâle a le dessus de la tête et du cou, noirs; un demi-collier entre celui-ci et le dos; une cravate noire, encadrée de blanc, sur la gorge; le devant du cou, la poitrine, les joues et le dessous du corps, blancs; le dos et les scapulaires, d'un joli gris-bleuâtre; les flancs, d'une nuance plus claire; les pennes des ailes, d'un noir rembruni; leurs grandes et moyennes couvertures, brunâtres et frangées de blanc en dehors; le pli de l'aile et les couvertures inférieures de la queue, d'un gris-bleuâtre; une bordure blanche se fait remarquer sur ses couvertures et sur ses pennes latérales; toutes sont noires.

Chez la femelle, la tête et la gorge sont d'un noir-brunâtre; la teinte d'un gris-bleuâtre est mélangée de roux. Chez le jeune, la gorge offre un mélange de gris et de fauve. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 190. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 20. p. 316. L'Afrique méridionale.*

** La Mésange a grosse tête. 23. *P. Macrocephalus. P. Niger, abdomine albido; pectore aurantio-flavo; fronte maculâque alarum albis; rostro flavescente; pedibus nigris.*

Noire; abdomen blanchâtre; poitrine, d'un jaune-orangé; front et tache sur l'aile, blancs; le bec, jaunâtre; les pieds, noirs. (*Pl. 125. fig. 2.*)

Mirro mirro, est le nom que les naturels de la Nouvelle-Zélande et de la baie de la Reine-Charlotte ont imposé à cette espèce, qui se trouve aussi dans l'île de Norfolk; mais là, elle a la poitrine d'un très-beau rouge, tandis qu'ailleurs cette partie est d'un jaune-orangé. Les plumes de la tête sont longues, effilées et très-touffues, ce qui la fait paroître beaucoup plus grosse qu'elle ne l'est réellement. On remarque sur le front une petite tache blanche et une bande sur l'aile, de la même couleur, qui, de plus, borde presqu'en entier les trois pennes les plus extérieures de chaque côté; leur extrémité, les six autres pennes, la tête, le cou, le dos et les ailes sont noirs; le jaune-orangé de la poitrine se dégrade sur le ventre, est mélangé de noir sur les jambes et borde les couvertures et les pennes de l'aile; le bec est petit, et la queue arrondie. Chez quelques individus, le bec et les quatre rectrices intermédiaires sont noires; les autres, blanches, bordées à l'extérieur et terminées de noir. La femelle a le dessus du corps d'un brun pâle; le dessous jaune, et les pennes de la queue noirâtres. *Latham, Syn. vol. 2. part. 2. p. 557. n. 25. pl. 55. Buffon, édit. de Sonnini, vol. 52. p. 325.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* La Mésange a huppe grise. 24. *P. Bicolor. P. Capite cristato, anticè nigro; corpore*

cinereo; subtùs ex albido-rufescente; rostro nigro; pedibus plumbeis.

La tête huppée et noire en devant; le corps, cendré, d'un roussâtre-blanchâtre en dessous; le bec, noir; les pieds, plombés.

On rencontre cette espèce dans les Etats-Unis, ainsi qu'au Groenland, où elle est connue, dit Latham, sous le nom d'*Avingarsok*. Elle se mêle quelquefois avec les *Mésanges kiskis*; mais elle est d'un naturel plus bruyant et plus défiant. Le mâle a un ramage remarquable par sa variété; tantôt sa voix est aussi foible que celle d'une souris; tantôt c'est un sifflement clair et sonore, dont il fait retentir les bois durant près d'une demi-heure, et qu'il accompagne toujours d'un tremblement d'aile précipité. On trouve le nid de cette *Mésange* dans un trou d'arbre, qu'elle creuse quelquefois elle-même, suivant Wilson. Sa ponte est de six œufs d'un blanc pur, avec des petites taches rouges et peu nombreuses vers le gros bout.

La huppe est composée de plumes longues et pointues, que l'oiseau couche et relève à volonté. Ces plumes sont de même que celles de toutes les parties supérieures, d'un joli gris, inclinant à une couleur claire d'ardoise chez le mâle; une petite tache noire occupe le bord du front; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le dessous du corps sont d'un blanc-roussâtre, plus foncé sur les côtés, et tirant au rougeâtre sur les couvertures inférieures de la queue, dont les pennes sont, ainsi que celles des ailes, bordées d'un gris-roux; l'iris est noisette. *Catesby, Carol. 2. pl. 37. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 451. L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* La Mésange kiskis. 25. *P. Atricapillus. P. Pileo gulâque nigris; corpore cinereo, subtùs albo; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus de la tête et la gorge, noirs; le corps, cendré en dessus, blanc en dessous; le bec et les pieds, noirs.

La dénomination imposée à cette *Mésange* de l'Amérique septentrionale, est une abréviation de celle de *Kiskis Heshis* que les aborigènes lui ont donné d'après son cri. Elle est répandue dans le nord de l'Amérique jusqu'à la baie d'Hudson, et on la rencontre dans l'ouest jusqu'au 62e. degré de latitude. Elle se montre au centre des Etats-Unis dans les mois d'octobre et de novembre, y fréquente les bois, les vergers, cherche sa nourriture sur les branches du sommet des arbres, les parcourt avec une telle vivacité, qu'elle ne fait, pour ainsi dire, que paroître et disparoître, jetant à chaque instant le petit cri indiqué ci-dessus. Les *Kiskis* voyagent en famille, composée de neuf à douze individus, qui, au printemps, reviennent du sud par paires, et retournent dans le nord pour y nicher, ce qu'elles font dans un trou abandonné d'écureuil ou de pic. La ponte est de six œufs blancs, marqués de petites taches rouges.

Brisson et Latham donnent cette *Mésange* pour une espèce particulière; Buffon ne la présente que comme une variété de la *Mésange nonette*. Il est vrai que ces deux oiseaux portent une livrée assez analogue; mais le *Kiskis* diffère de l'autre en ce que ses couleurs sont plus nettes, que le noir de la gorge descend plus bas, que sa queue et sa taille sont plus alongées; on trouve encore des dissemblances plus fréquentes dans son cri et son genre de vie: de plus, les jeunes, dans leur premier âge, ne ressemblent point aux adultes par la couleur de la tête, tandis qu'au contraire, celle de la *Nonette* n'en diffère nullement.

Le mâle et la femelle se ressemblent; ils ont le dessus de la tête, la nuque et la gorge, noirs; les plumes qui couvrent les narines, les côtés de la tête, le cou, la poitrine et le ventre, blancs; le manteau, le croupion, les deux pennes du milieu de la queue, le bord extérieur des rectrices latérales et les rémiges, d'un gris-cendré; l'intérieur des pennes caudales et alaires, blanc. Le jeune diffère des adultes en ce que le dessus de sa tête est d'un brunâtre sale. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 553. n. 6. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 408. (Mésange à tête noire du Canada.) Wilson, American Ornithol. vol. 1. pl. 8. fig. 4. L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* La Mésange noire d'Afrique. 26. *P. Niger. P. Capite corporeque nigris; tectricibus alarum, remigibus rectricibusque lateralibus albo marginatis; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

Tête et corps noirs; couvertures des ailes, rémiges et rectrices latérales, bordées de blanc; bec, noir; pieds, plombés.

Cette *Mésange* du Cap de Bonne-Espérance, qu'a fait connoître Levaillant, porte un plumage totalement noir, avec du blanc sur les couvertures moyennes des ailes, au bord des grandes et des pennes, de même qu'à l'extérieur et à l'extrémité des pennes latérales de la queue. Le plu-

mage de la femelle est d'un noir moins profond que celui du mâle, et glacé de gris-blanchâtre sur la poitrine ; les couvertures inférieures de la queue sont terminées de blanc. Le jeune a les parties supérieures d'un brun-noir ; les inférieures, grisâtres, et les bordures des ailes et de la queue, nuancées de roux. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 137. *fig.* 1 *et* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 325.

* La Mésange petit-deuil. 27. *P. Capensis. P. Ex cinereo dilutè griseus ; remigibus nigris, margine albis ; caudâ suprà nigrâ, subtùs albâ ; rostro pedibusque nigris.*

D'un gris-cendré clair ; les rémiges, noires et bordées de blanc ; la queue, noire en dessus, blanche en dessous ; le bec et les pieds, noirs. (*Pl.* 124. *fig.* 4.)

Sonnerat, qui a observé cet oiseau au Cap de Bonne-Espérance, dit qu'il fait son nid dans les buissons les plus épais ; que le mâle et la femelle y travaillent de concert ; que c'est le mâle qui, en frappant de ses ailes avec force sur les côtés du nid, en rapproche les bords, qui se lient ensemble, et s'arrondissent en forme de boule alongée : l'entrée est sur les flancs, et les œufs sont au centre. Il ajoute qu'il y a un petit logement séparé, où le mâle se tient quand la femelle couve.

Cette industrieuse *Mésange* a la tête, le cou, le dessus et le dessous du corps, d'un gris-cendré clair ; les pennes des ailes, noires et bordées de blanc ; la queue, noire en dessus et blanche en dessous ; l'iris, rouge. *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom.* 2. *p.* 106. *pl.* 115. (*Petite Mésange du Cap de Bonne-Espérance.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 445.

** La Mésange peche-ke-shisch. 28. *P. Hudsonicus. P. Fusco-rubescens ; dorso cinereo ; jugulo atro ; fasciâ suboculari pectoreque albis ; hypochondriis rufis ; rostro pedibusque nigris.*

D'un rougeâtre rembruni ; le dos, cendré ; la gorge, noire ; une bande sous l'œil et la poitrine, blanches ; les flancs, roux ; le bec et les pieds, noirs.

Wilson, ornithologiste américain, très-bon observateur, soupçonne que cette *Mésange* ne constitue point une espèce distincte, et que c'est une jeune *Mésange kiskis* ; cependant, d'après les différences qu'on remarque dans la livrée de ces deux oiseaux, dans la texture de leurs plumes, dans la position de leur nid et dans leurs habitudes, n'est-on pas tenté de croire que Forster est fondé à la distinguer spécifiquement ?

Le nom sous lequel nous la décrivons, est celui que lui donnent les naturels de la baie d'Hudson, où elle est sédentaire, et se tient pendant toute l'année dans les bosquets de genévriers, dont elle mange les baies ; elle a soin d'en faire de petits magasins, ainsi que de diverses autres baies, pour l'hiver. Toute espèce de mouches, surtout les maringouins et les moustiques, sont sa nourriture d'été ; c'est alors que le mâle fait entendre un petit gazouillement : hors cette saison, il ne jette qu'un foible cri, encore rarement. La femelle construit son nid dans les mêmes bosquets, le compose d'herbes et de plumes, et y dépose cinq œufs.

Le vêtement de cette *Mésange* est composé de plumes longues, peu serrées et noires à leur base ; elles sont, sur la tête, d'un brun ferrugineux ; cette teinte est traversée au-dessous des yeux par une ligne blanche ; les plumes de la gorge sont noires et ont une bordure blanche vers la poitrine ; le dos est d'un cendré-verdâtre ; la poitrine et le ventre sont ferrugineux ; les ailes, brunes et bordées de cendré ; le croupion est d'un blanc-roux ; la queue, pareille aux ailes, longue de deux pouces et demi et un peu arrondie à son extrémité. *Forster, Act. Angl.* 62. *p.* 408. *Miller, an Var. Subj. tab.* 21. *A. Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 52. *p.* 322. (*Mésange de la baie d'Hudson.*)

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

** La Mésange toé toé. 29. *P. Novæ Zeelandiæ. P. Cinereo-ruber, subtùs rufo-griseus ; superciliis albis ; rectricibus duabus intermediis nigris ; lateralibus medio maculâ quadratâ albâ ; rostro fusco, apice nigricante ; pedibus atris.*

D'un rouge-cendré ; d'un gris-roux en dessous ; les sourcils blancs ; les deux pennes intermédiaires de la queue, noires ; une tache blanche et carrée sur le milieu des latérales ; le bec, brun, noirâtre à sa pointe ; les pieds, de cette couleur.

Les Indiens qui habitent la Nouvelle-Zélande, aux environs de la baie Dusky, appellent cette *Mésange, Toé toé.* Son bec n'a guère que trois lignes de long ; le front est roux ; le dessus du corps mélangé de rouge, de cendré et de brun ; les sourcils sont blancs ; le dessous des yeux et les côtés de la tête, cendrés ; les pennes des ailes, brunes ; les deux intermédiaires de la queue, noires ; les autres, d'un cendré-rougeâtre,

avec une tache carrée brune vers le milieu de chaque plume ; le dessous du corps est d'un brun-roux et les pieds ont un pouce de longueur. *Latham, Synopsis, vol. 2. part. 2. p. 558. n. 26. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 52. p. 527. Les Terres Australes.*

L. 5. E.. P.. R.. 12.

*** GENRE.

TYRANNEAU, *Tyrannulus. Motacilla*, Linn. *Sylvia*, Lath.

Corpus parvum viridi, flavo cinereoque pictum.

Caput rotundatum, subcristatum.

Rostrum brevissimum, basi aliquis vibrissis instructum, integrum, validiusculum, conico-convexum; mandibula superior apice declivis.

Nares minimæ, rotundatæ, membranâ tectæ.

Lingua cartilaginea, apice bifida.

Collum breve.

Alæ remigibus primâ, secundâ, tertiâ, quartâ reliquis longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli, scilicet digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi connexi; posticus parte internâ tarsi positus, versatilis, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda brevis, rectricibus duodecim.

Tyrannuli habitant in Guayanæ dumetis; insectis gemmisque victitant.

Corps petit, peint de vert, de jaune et de gris.

Tête arrondie, un peu huppée.

Bec très-petit, garni de quelques soies à sa base, entier, un peu robuste ; conico-convexe ; incliné à la pointe de sa partie supérieure.

Narines très-petites, arrondies, couvertes d'une membrane.

Langue cartilagineuse, bifide à sa pointe.

Cou court.

Première, deuxième, troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs unis à leur base ; le postérieur articulé au bas de la partie interne du tarse, versatile, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue courte, à douze rectrices.

Les *Tyranneaux* habitent dans les buissons de la Guyane ; ils se nourrissent d'insectes et de bourgeons.

*LE TYRANNEAU HUPPÉ. 1. *T. Elatus. T. Subcristatus; capite corporeque suprà olivaceo-viridibus; gutture griseo; pectore virescente-cinereo; abdomine flavescente; rostro pedibusque nigris.*

Un peu huppé ; tête et dessus du corps, d'un vert-olive ; gorge, grise ; poitrine, d'un gris-verdâtre ; abdomen, jaunâtre ; bec et pieds, noirs.

Cet oiseau, que Buffon a présenté sous la dénomination de *Roitelet-Mésange*, fait, comme il le dit fort bien, la nuance entre les *Roitelets* et les *Mésanges*. Il se rapproche des premiers par sa petite taille et par une partie de ses couleurs, et il tient aux dernières par son bec court et robuste ; mais il se distingue des uns et des autres par des caractères particuliers et distincts, qui ont décidé à le classer dans un genre particulier. On le trouve à Cayenne, mais rarement, sur les arbrisseaux des savanes noyées, où il cherche sa nourriture, en s'accrochant à l'extrémité des branches, comme font les *Mésanges* et les *Roitelets*.

Le *Tyranneau* porte sur la tête une petite huppe jonquille, mais un peu plus en arrière que celle du *Roitelet huppé*; le reste de la tête, le cou, le dos et les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un vert-olive sombre ; les autres pennes caudales et celles des ailes, noires ; les pennes secondaires ont leur extérieur bordé d'un jaune vif, et leurs couvertures le sont d'un jaune clair ; la gorge est grise ; la poitrine, d'un gris-verdâtre, auquel succède un jaune foible sur le ventre et sur les parties postérieures. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 375, pl. enl. n. 708. fig. 2. L'Amérique méridionale.*

L. 3 $\frac{1}{6}$. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

*** PARDALOTE, *Pardalotus, Pipra*, Lath.

Corpus subrotundatum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum, simplex aut cristatum.

Rostrum brevissimum, validiusculum, marginibus basi dilatatum, integrum, conicum, apice crassum; mandibula superior subarcuata; inferior recta, subtùs convexa.

Nares minimæ, membranâ tectæ.

Lingua....

Collum breve.

Alæ remigibus primâ, secundâ tertiâque omnibus longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda brevis, rectricibus duodecim.

Pardaloti in Australasiâ Brasiliâque habitant. Mores ignoti sunt.

Corps un peu arrondi, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie, simple ou huppée.

Bec très-court, un peu robuste, dilaté sur les bords de sa base; entier, conique, épais à sa pointe; mandibule supérieure un peu arquée; l'inférieure droite, convexe en dessous.

Narines très-petites, couvertes d'une membrane.

Langue.....

Cou court.

Première, deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement couvertes de plumes.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir, et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue courte, à douze rectrices.

On trouve des *Pardalotes* dans l'Australasie et au Brésil. Leurs mœurs ne sont pas connues.

* Le Pardalote huppé. 1. *P. Cristatus. P. Cristâ occipitali, rubrâ; corpore subtùs flavo, suprà olivaceo-viridi; rostro basi et apice nigro, in medio subtùsque corneo; pedibus nigris.*

Huppe rouge sur l'occiput; dessous du corps, jaune; dessus, d'un vert-olive; bec, couleur de corne dans le milieu, noir à sa base et à sa pointe; pieds, de cette couleur.

Cet oiseau, que M. de Lalande fils a rapporté du Brésil, et que l'on conserve au Muséum d'histoire naturelle, porte une huppe rouge près de l'occiput, et posée comme celle du *Roitelet rubis*; la gorge et toutes les parties postérieures sont d'un beau jaune, plus foncé sur le devant du cou et sur la poitrine; la tête, le dessus du cou et du corps, d'un vert-olive, inclinant au jaune; les plumes du milieu de la tête, du front et de l'occiput, ont leur extrémité d'un brun-noir; les petites couvertures des ailes sont à moitié blanches sur leur extérieur; leurs pennes et celles de la queue, brunes et bordées de vert-olive en dehors. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 24. *p.* 528. *L'Amérique méridionale.*

L. 3. E.. P.. R. 12.

* Le Pardalote pointillé. 2. *P. Punctatus. P. Vertice nuchâque nigris, dilutè maculatis; corpore suprà fuscescente-flavo, subtùs flavescente-albo; remigibus rectricibusque nigris, albo maculatis; uropygio rubro; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Vertex et nuque, noirs et tachetés d'une nuance plus pâle; dessus du corps d'un jaune rembruni; dessous, d'un blanc-jaunâtre; rémiges et rectrices noires, tachetées de blanc; croupion rouge; bec noir; pieds bruns.

Latham classe cette espèce et les deux suivantes dans le genre *Manakin*; mais nous croyons qu'elles y sont déplacées. Elle a tout le dessus de la tête et la nuque, noirs et tachetés d'une nuance plus pâle; les plumes du dos et les couvertures supérieures des ailes, d'un jaune-brunâtre sur les bords et d'un brun foncé dans le milieu; le bord de l'aile, ses pennes et celles de la queue, noirs et tachetés de blanc; tout le dessous du corps, d'un blanc-jaunâtre, avec une teinte rouge sur la poitrine; la partie inférieure du dos, d'un jaune terne, et le croupion rouge.

Les cinq individus dont il va être question, nous paroissent être des variétés d'âge et de sexe. Le premier a le dessus de la tête noir et tacheté de blanc; le dessus du cou, d'un gris-bleu; le front et le *lorum*, jaunâtres; chez le second, cette teinte s'étend au-delà de l'œil; le troisième a le bec et les pieds noirs; les plumes de la tête, des ailes et de la queue, de cette couleur et mouchetées de blanc; le dos, tacheté de vert-jaune; les sourcils, blancs; les couvertures supérieures de la queue, rouges; la gorge, d'un jaune-blanchâtre; les côtés du cou, gris; la poitrine, le ventre et les flancs, roussâtres; chez le quatrième, la tête est d'un noir moins beau et moucheté de blanc; les ailes et la queue sont noirâtres et mouchetées de jaune; la gorge est blanche; les parties postérieures sont grises et leurs côtés roussâtres; enfin, le cinquième diffère du dernier en ce qu'il a la gorge et toutes

les parties inférieures jaunâtres. *Latham, general Synopsis. Shaw, nat. Misc. pl.* 111. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 24. *p.* 529. *L'Australasie.*

L. 3. E.. P.. R. 12.

** Le Pardalote rougeatre. 3. *P. Superciliosus. P. Corpore suprà castaneo; subtùs flavescente-albo; oculos suprà maculâ albidâ; remigibus fuscis; rectricibus nigris, lateralibus apice albis; rostro pedibusque fuscis.*

Dessus du corps couleur de marron; dessous, d'un blanc-jaunâtre; tache blanchâtre au-dessus de l'œil; rémiges, brunes; rectrices noires, latérales terminées de blanc; bec et pieds, bruns.

Le plumage de cet oiseau, qu'on a trouvé à la Nouvelle-Hollande, ainsi que le précédent et le suivant, est en dessus d'une couleur marron, et en dessous d'un blanc-jaunâtre; une tache blanchâtre, surmontée d'une ligne noire, se fait remarquer au-dessus de l'œil; les ailes sont brunes; la queue est noire; ses deux pennes intermédiaires ont leurs bords blancs, et toutes les autres, leur extrémité de cette couleur. *Latham, general Synopsis.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 24. *p.* 529. *L'Australasie.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* Le Pardalote a tête rayée. 4. *P. Striatus. P. Vertice nuchâque nigris, albo longitudinaliter striatis; corpore suprà fuscescente-olivaceo, subtùs flavescente; loris flavis; crisso fulvo; rostro fusco.*

Vertex et nuque, noirs et rayés longitudinalement de blanc; dessus du corps d'un olivâtre rembruni; dessous jaunâtre; *lorum* jaune; bec brun.

Latham fait de cet oiseau une espèce distincte de la précédente; ne seroit-ce pas plutôt une variété d'âge? Au reste, il a les plumes du sommet de la tête et de la nuque, noires, avec une strie blanche le long de leur tige; le dessus du cou et le dos, d'un brunâtre tirant à la couleur d'olive près du croupion; une tache d'un jaune foncé entre le bec et l'œil; les couvertures alaires, brunâtres, et quelques-unes terminées de jaunâtre; ce qui forme une tache oblique sur le bord intérieur de l'aile, dont les pennes sont noirâtres; la gorge, le devant du cou et les parties inférieures, jaunâtres; mais cette teinte se dégrade au point de devenir très-pâle sur le bas-ventre; les couvertures inférieures de la queue sont fauves; ses pennes, noires, avec une tache blanche à l'extrémité de la plus extérieure de chaque côté. *Latham, general Synopsis, pl.* 54. (*Striged-headed manakin.*) 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 24. *p.* 530. *L'Australasie.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

FOURNIER, *Furnarius, Merops*, Linnée, Latham.

Corpus subovatum, rufo, fusco, albo, rubro varium.

Caput suprà planissimum, utrinquè angustum.

Rostrum tam crassum quàm latum, lateratim compressum, integrum, validum, arcuatum, acutum.

Nares longitudinales, membranâ tectæ.

Lingua mediocris, angusta, apice attrita.

Collum mediocre.

Alæ debiles, pennâ spuriâ brevi; remigibus 2â, 3â, 4â *reliquis longioribus.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens; omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 10 *aut* 12.

Furnarii in Americâ australi, præcipuè in Paraguaiâ habitant; in arboribus nidificant; ova 3 *aut* 4 *pariunt; insectis victitant.*

Corps un peu ovale, varié de brun, de roux, de blanc et de rouge.

Tête très-aplatie en dessus, étroite sur les côtés.

Bec aussi épais que large, comprimé latéralement; entier, robuste, arqué, pointu.

Narines longitudinales, couvertes d'une membrane.

Langue médiocre, étroite, usée à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes foibles, à penne bâtarde courte; les 2e, 3e et 4e rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts dirigés en avant, un en arrière; les extérieurs unis à leur base; pouce posé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes ses articulations.

Les *Fourniers* habitent l'Amérique australe, particulièrement

particulièrement vers le Paraguay ; ils nichent sur les arbres ; leur ponte est de trois ou quatre œufs : les insectes sont leur nourriture habituelle.

* Le Fournier proprement dit. 1. *F. Rufus ; merops rufus*, Linn.

Cet oiseau est décrit dans cette *Ornithologie*, pag. 281, d'après la planche enluminée de Buffon, n. 739 ; mais comme la description qu'en fait de Azara nous a paru plus correcte, nous allons la transcrire ici, et de plus, la partie historique qui présente des détails intéressans. Les *Fourniers* n'ayant, si ce n'est dans la forme arquée du bec, aucun des caractères des *Guêpiers*, on a cru devoir les isoler génériquement sous la dénomination latine de *Furnarius*. Celui de cet article porte, à la rivière de la Plata, le nom de *Hornero* (Fournier), et au Tucuman celui de *Casero* (Ménagère), deux noms qui, comme celui de *Furnarius*, font allusion à la forme extérieure de son nid, qui ressemble à celle d'un four. Il le place dans un endroit apparent, sur une grosse branche dégarnie de feuilles, sur les fenêtres des maisons, sur les croix, les palissades ou sur les poteaux de plusieurs pieds de haut. Ce nid hémisphérique a la forme d'un four à cuire du pain ; il est construit en terre, et quelquefois deux jours suffisent à sa construction. Le mâle et la femelle y travaillent de concert, et ils apportent chacun une boulette d'argile, grosse comme une petite noix, qu'ils arrangent et vont chercher alternativement. Ce nid a, en dehors, six pouces et demi de diamètre et un pouce d'épaisseur. L'ouverture, qui est pratiquée sur le côté, est du double plus haute que large ; l'intérieur est partagé en deux parties, par une cloison qui commence au bord de l'entrée et va se terminer circulairement à la paroi intérieure, en laissant une ouverture pour pénétrer dans une chambre où sont déposés, sur une couche d'herbes, quatre œufs un peu pointus à un bout, piquetés de roux sur un fond blanc, et dont le diamètre est de dix et neuf lignes. Les *Fourniers* ne se donnent pas la peine de faire, chaque année, de nouveaux nids, et les pluies ne les détruisent qu'au bout d'un certain temps.

Ces oiseaux ne sont ni voyageurs, ni inquiets, ni farouches ; ils s'approchent des habitations champêtres, comme s'ils se plaisoient dans la société des hommes. Ils se tiennent dans les buissons, se montrent dans les lieux découverts, ne pénètrent point dans les grands bois et ne se montrent point sur les terrains élevés ; on les rencontre toujours par paires, et ils ne vont jamais en familles ni en troupes. Leur vol ne se prolonge pas beaucoup, parce que leurs ailes, assez courtes, ne sont pas très-fortes. M. de Azara a nourri chez lui un *Fournier* adulte pendant plus d'un mois ; il étoit libre, et quoique, faute d'autre nourriture, il mangeât du maïs pilé, il préféroit toujours de la viande crue. Si le morceau étoit trop gros pour être avalé, il le pressoit contre terre avec son pied et le tiroit avec son bec. Lorsqu'il vouloit marcher, il s'appuyoit vivement sur un pied et levoit l'autre en même temps avec promptitude ; et après l'avoir tenu un peu en l'air, il le posoit en avant et loin, pour lever l'autre. Après avoir répété plusieurs fois ce manège, il se mettoit à courir avec rapidité ; il s'arrêtoit ensuite tout-à-coup, et il reprenoit sa marche lente et grave. Il s'avançoit ainsi alternativement, à pas majestueux et précipités, d'un air libre et dégagé, la tête haute et le cou élevé. Quand cet oiseau chante, il avance le corps, alonge le cou et bat des ailes ; son ramage, qui est commun aux deux sexes, et qu'ils font entendre pendant toute l'année, est d'un ton élevé, et consiste dans la répétition fréquente de la syllabe *chi*, d'abord par intervalle, ensuite prononcée assez vivement pour ne plus former qu'un fredon ou une cadence qui s'entend à un demi-mille.

Le mâle et la femelle se ressemblent, et les jeunes sont semblables aux adultes. Ils ont les côtés et le dessus de la tête, la partie supérieure du cou, du corps et les ailes, d'un roux-brun, plus foncé sur la tête ; les sourcils, de la même teinte, mais plus claire ; la partie extérieure de l'aile, tirant sur le châtain ; une bande de roux foible, à travers l'aile, et située au-dessous de ses couvertures ; la queue, d'un roux assez vif ; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, d'un beau blanc ; les côtés du corps, d'un roux-brun ; le tarse, noirâtre ; le bec, brun en dessus et à la pointe, blanchâtre dans le reste ; les pennes de la queue fortes, étagées et coupées carrément. *De Azara, Apuntamientos para la Historia nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 221. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 12. p. 116. L'Amérique australe.*

L. 7. E. 10 ½. P. 19. R. 12.

** Le Fournier annumbi. 2. *F. Annumbi. F. Corpore suprà dilutè fusco ; subtùs fusco et*

albido ; rectricibus lateralibus nigricantibus, apice albis ; fronte rubrâ ; rostro rubescenti-fusco ; pedibus olivaceis.

Le dessus du corps, d'un brun clair ; le dessous, brun et blanchâtre ; les rectrices latérales, noirâtres et blanches à la pointe ; le front, rouge ; le bec, d'un brun-rougeâtre ; les pieds, olivâtres.

Les Guaranis, peuplade du Paraguay, appellent cet oiseau *Annumbi* ou *Guira Annumbi*, dénominations qui sont les mêmes, parce que *guira* veut dire *oiseau*. Il n'est point rare, sans être fort commun. Son vol est court, bas et horizontal ; il se tient dans les halliers épais, fréquente aussi les campagnes découvertes et niche dans les endroits les moins cachés ; un arbre dépouillé de ses feuilles ou un opuntia isolé dans les campagnes, sont les lieux qu'il choisit pour établir son nid. On voit souvent, sur le même arbre, jusqu'à six de ces nids, quelquefois appuyés l'un contre l'autre ; on en trouve aussi sur les poteaux des clôtures, sur les treillages et les berceaux des maisons de campagne, et sur les bois qui entourent les cours, près de la porte la moins fréquentée. Leur nid ne semble pas être leur ouvrage, tant il est grand ; il a deux pieds de hauteur et un pied et demi de diamètre. Ces oiseaux le construisent avec des rameaux épineux, et d'une grosseur qui paroît au-dessus des forces de pareils ouvriers. Une couverture assez grande est au haut de ce nid, et au fond une couche de feuilles et de bourre, sur laquelle la femelle dépose quatre œufs blancs, un peu plus pointus à un bout qu'à l'autre, et dont les diamètres sont de 11 et 8 lignes.

Le mâle et la femelle ne se quittent jamais, et lorsque l'un couve, l'autre se tient à portée. Si l'un des deux enlève une paille pour la construction du nid, ou donne à manger aux petits, l'autre l'accompagne, quoiqu'il n'ait rien à porter. Le cri de cet *Annumbi* ressemble beaucoup à celui d'un oiseau que l'on appelle *Triguero* en Arragon.

Le mâle et la femelle se ressemblent ; ils ont le front rouge, et cette couleur s'affoiblit en avançant sur la tête, au point de ne plus être qu'un brun clair sur la nuque ; chaque plume de la tête est noirâtre sur son milieu, à l'exception de celles du front ; le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures, les premières et les dernières pennes des ailes sont d'un brun clair, de même que les deux rectrices intermédiaires ; les plumes du haut du dos ont des taches noirâtres ; les grandes couvertures sont un peu lavées de rouge, et le reste des pennes alaires est d'un rouge plus foible que celui du front ; les pennes latérales de la queue ont, sur un fond noirâtre, une bordure brune et une tache blanche à leur extrémité ; les côtés de la tête sont presque blancs, avec un trait brun qui naît derrière l'œil ; une ligne variée de noir et de blanc entoure la gorge, qui est de la derniere couleur, et aboutit aux coins du bec ; le devant du cou et le dessous du corps présentent un mélange de brun et de blanchâtre ; le dessous des ailes est argenté et légèrement nuancé de rouge ; l'iris est roussâtre ; la queue, composée de pennes terminées en pointe et étagées. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 226. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 12. p. 117. L'Amérique australe.*

L. 7 ½. E. 10. P. 19. R. 10.

** Le Fournier rouge. 3. *F. Ruber. F. Capite, alis caudâque rubris ; corpore suprà, tectricibus caudæ inferioribus fusco-rufis ; subtùs albido ; rostro suprà nigricante ; pedibus argentato-cæruleis.*

Tête, ailes et queue, rouges ; dessus du corps et couvertures inférieures de la queue, d'un roux-brun ; dessous, blanchâtre ; bec, noirâtre en dessus ; pieds, d'un bleu argenté.

Cette espèce s'éloigne des précédentes par un genre de vie qui la rapproche des *Bataras* ; mais elle tient aux *Fourniers* par sa tête aplatie en dessus, comprimée et rétrécie sur les côtés, par son bec un peu courbé dans toute sa longueur, pointu, fort, très-comprimé par les côtés, et par sa langue étroite et usée à la pointe. M. de Azara, qui a fait connoître cet oiseau, et qui l'appelle *Annumbi roxo*, l'a placé à la suite de ses *Bataras*, dont il habite les mêmes lieux. Il s'en rapproche par la forme de ses ailes et de sa queue, par son vol court, par son habitude d'être seule ou par paires, de ne point se montrer dans les campagnes, et enfin par son cri, quoique plus aigu, particulièrement dans la femelle. Il se donne aussi peu de mouvement ; il n'est ni inquiet ni farouche ; le mâle et la femelle se tiennent communément plus rapprochés l'un de l'autre, ce que l'on ne remarque point chez les *Bataras*, mais bien chez les *Fourniers*. L'*Annumbi rouge* place son nid sur quelques petites branches épineuses, flexibles et de la grosseur du doigt ; le poids des matières qui

y sont employées le fait baisser et le tend vertical vers sa pointe. Il est composé d'un ramas de petits rameaux épineux, étendus sur la branche qui sert de support. Ils sont assez grands et assez gros, pour que leur emploi paroisse au-dessus des forces d'un aussi foible ouvrier. Le tout est toujours balancé par les vents, et on l'aperçoit de fort loin, non-seulement parce qu'il est extraordinairement grand, mais aussi parce que l'oiseau l'établit de préférence sur les chemins et sur les sentiers, de sorte qu'un homme à cheval le touche presqu'avec sa tête. Il y a, dans son contour, des entrées ou des trous, et dans chacun quelques débris de végétaux qui, en apparence, servent de lit pour les œufs et les petits; mais ceux-ci sont dans un endroit plus caché, et il faut chercher long-temps pour trouver, à travers des rameaux, le vrai nid où reposent les fruits des amours de ces *Annumbis*. Quelques-uns croient que ces oiseaux pratiquent à leur nid plusieurs ouvertures, et des apparences de nid pour tromper les curieux et mettre à l'abri leur progéniture. Mais M. de Azara, à qui l'on doit ces détails intéressans, ne doute pas que ces oiseaux ne travaillent un nid si volumineux pour que leurs petits s'y promènent. En effet, dit-il, dès qu'ils ont leurs premières plumes, ils ne cessent de sautiller en avant, en arrière, de côté, ainsi qu'il l'a observé dans un assez grand nombre d'individus qu'il nourrissoit chez lui avec de la viande crue. Or, cet exercice exige un nid spacieux, avec différentes ouvertures simulées, dans lesquelles les petits puissent se cacher, lorsque leurs père et mère les avertissent du danger.

La ponte est de quatre œufs, un peu plus pointus à un bout qu'à l'autre, et dont les diamètres sont de dix lignes un tiers et de huit lignes.

Le mâle partage avec sa femelle le travail de l'incubation; et lorsque l'un des deux couve, l'autre reste à l'entrée du nid.

Les plumes de la tête et du haut du cou sont rudes, parce que leur tige dépasse les barbes; le cou paroît fort gros, à cause de ses plumes nombreuses et peu couchées; les pennes des ailes sont foibles et concaves; celles de la queue, très-fournies de barbes, coupées carrément à leur extrémité et étagées; la tête, les ailes et la queue sont d'une belle couleur de carmin; les pennes alaires ont du noirâtre à leur extrémité; les côtés de la tête et du cou, le dessus du cou et du corps, et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun-roux; le devant du cou et le dessous du corps, blanchâtres; l'iris est d'un beau jaune. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, etc. tom. 2. p. 217. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 12. p. 118. L'Amérique australe.*

L. 8. E. 9. P. 19. R. 12.

LIVe. Genre.

HIRONDELLE, *Hirundo*, Linn.

Corpus subovatum, rufo, albo, nigro nitente repercussoque pictum.

Caput subrotundum, rarissimè cristatum.

Rostrum parvum, basi depressum, glabrum, ferè triangulare, ad apicem compressum angustumque; mandibula superior ad apicem utrinquè emarginata, incurvata; inferior brevior, apice recta. Rictus amplus.

Nares basales, aut paulisper lunulatæ aut rotundatæ, posticè membranâ clausæ, anticè foramine rotundato.

Lingua brevis, lata, apice fissa.

Collum brevissimum.

Alæ elongatæ, remige primâ reliquis longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ totæ plumosæ; tarsi breves, aliis nudi, aliis plumosi.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores, imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda plerumquè forficata, nonnullis æqualis, rectricibus 12 aut 10, scapis in aciculam terminatis.

Hirundines habitant per omnem terrarum orbem; aliæ in domibus infra tectum, aliæ in rupibus, autumno evanescentes in regionibus frigidioribus, vere reduces. Insectis præcipuè alatis vividis glutitis victitant. Semel atque iterùm in anno nidum struunt; aliæ cum arte in caminis, rupibus, parietibus, aliæ in collibus arenosis abruptis, aut in arbore excavato: ova quatuor aut quinque, vulgò alba pariunt. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cum è nido discedunt, ad volandum apti sunt.

Corps un peu ovale, peint de roux, de blanc, d'un noir brillant et à reflets.

Tête un peu arrondie, très-rarement huppée.

Bec déprimé, glabre et presque triangulaire à sa base, comprimé et étroit à sa pointe; mandibule supérieure échancrée latéralement et courbée à son extrémité; l'inférieure plus courte et droite: bouche ample.

Narines silicées à la base du bec, ou un peu lunulées ou arrondies, closes en devant par une membrane et à ouverture ronde par-devant.

Langue courte, large et fendue à sa pointe.

Cou très-court.

Ailes longues, la première rémige la plus alongée de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées; tarses courts, nus ou emplumés.

Pieds tétradactyles, trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; le pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue le plus souvent fourchue, égale chez quelques-uns, et à rectrices terminées en pointe aiguë.

Les *Hirondelles* se trouvent en tout pays; les unes habitent dessous les toits des maisons, les autres dans les rochers; toutes quittent à l'automne les régions froides et y reviennent au printemps. Elles se nourrissent d'insectes, principalement de ceux qui sont ailés, et les avalent vivans. Elles nichent une ou deux fois dans l'année; les unes font leur nid avec art dans les cheminées, contre les rochers et les murs; les autres dans les trous des collines sablonneuses et escarpées, ou dans un arbre creux. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs, ordinairement blancs. La mère appâte ses petits dans le nid, et ceux-ci ne le quittent qu'en état de voler.

A. 12 Rectrices.

L'Hirondelle grise des rochers. 1. *H. Montana. H. Corpore suprà cinereo, subtùs rufescente; rectricibus, duabus intermediis exceptis, latere inferiore maculâ ovatâ albâ notatis; rostro digitisque nigris; caudâ subfurcatâ.*

Le corps cendré en dessus, roussâtre en dessous; toutes les pennes latérales de la queue, avec une tache blanche et ovale, sur leur bord intérieur; le bec et les doigts noirs; queue un peu fourchue.

On rencontre cette *Hirondelle* dans les Alpes, dont elle ne descend dans les plaines que pour chercher sa nourriture, ce qu'elle fait de compagnie avec l'*Hirondelle de fenêtre;* mais on la reconnoît facilement à son vol beaucoup plus lent. Elle arrive en Savoie vers le milieu d'avril, et le plus grand nombre disparoît dès le 15 d'août: les individus qu'on voit à la fin de septembre et au mois d'octobre, sont des traîneurs retardés par leur dernière couvée.

Toutes les plumes du dessus de la tête et du corps, les pennes, les couvertures des ailes et de la queue sont bordées de roux sur un fond gris rembruni, moins foncé sur les deux rectrices intermédiaires; les latérales ont une tache blanche et ovale sur leur bord intérieur; cette tache ne se voit que lorsque la queue est étalée; le dessous du corps est roux; cette teinte prend un ton gris sur les flancs; un duvet gris, varié de brun, recouvre les pieds.

L'*Hirondelle de rocher* (*Hirundo rupestris*) qu'a décrite Scopoli, et que l'on a isolée spécifiquement, nous paroît faire partie de l'espèce précédente, comme variété d'âge ou de sexe, attendu qu'elle se trouve dans les mêmes endroits, et ne diffère qu'en ce que le dessus du corps est d'un gris de souris, et que le dessous est blanchâtre. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 641. Scopoli, Ann. 1. p. 167. n. 253.* (*Hirundo rupestris.*) *L'Europe.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

L'Hirondelle de rivage. 2. *H. Riparia. H. Cinerea, gulâ abdomineque albis; pedibus nudis, posticè plumosis rostroque nigricantibus; caudâ furcatâ.*

Cendrée; la gorge et l'abdomen, blancs; les pieds nus, emplumés par-derrière, noirâtres, de même que le bec; queue fourchue. (*Pl.* 134. *fig.* 3.)

On confond quelquefois cette *Hirondelle* avec la précédente, parce que leur plumage présente de grands rapports, mais ce sont deux espèces distinctes. Celle de rivage arrive en France un peu plus tard que les autres et en part plus tôt; mais l'on assure qu'elle est sédentaire à Malte. Elle construit son nid dans les terrains sablonneux, et préfère ceux qui sont coupés à pic, à quelque distance de l'eau. Ces *Hirondelles* creusent elles mêmes les trous avec leurs ongles plutôt longs que courts, et parfaitement appropriés à ce genre d'ouvrage. L'endroit où est placé le nid est souvent à une profondeur de deux pieds, et le boyau qui y conduit est ou tortueux ou en droite ligne; elles s'y introduisent en volant, sans s'accrocher sur les bords. Ce nid est composé de paille, d'herbes entassées sans ordre, avec des plumes au centre. La ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc uniforme. On a remarqué que si on les inquiète, elles ne reviennent pas aux mêmes endroits, l'année suivante. Leur vol

est très-rapide; la race qui habite l'Amérique septentrionale, ne diffère de celle d'Europe qu'en ce que ses pieds sont lisses et un peu plus longs.

Toutes les parties supérieures sont d'un gris de souris, de même qu'une espèce de collier sur le bas du cou; les pennes alaires et caudales, brunes; le reste du plumage est d'un blanc terne, plus pur sur la gorge et sur l'abdomen; le duvet qui couvre le tarse par-derrière est brun. Le mâle, selon Schwenckfeld, est d'un gris plus sombre que la femelle et a le menton d'une teinte jaunâtre; mais ces différences ne les caractérisent pas tous, car on en voit un grand nombre chez lesquels elles n'existent pas. *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 506. n. 12. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 632. pl. enl. n. 643. fig. 2. L'Europe.*

L. 4 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE. 3. *H. Rustica. H. Corpore suprà nigro-cærulescente; subtùs albido; fronte gulâque castaneis; rectricibus lateralibus maculâ albâ notatis; rostro nigro; pedibus nigricantibus; caudâ furcatâ.*

Le corps d'un noir-bleuâtre en dessus; blanchâtre en dessous; le front et le haut de la gorge, couleur de marron; les rectrices latérales marquées d'une tache blanche; le bec noir; les pieds noirâtres; queue fourchue. (*Pl. 133. fig. 3. Hirondelle domestique.*)

Les cheminées des habitations rurales dans lesquelles on ne fait pas de feu pendant toute la belle saison, sont celles que cette *Hirondelle* préfère pour y nicher; ce qu'elle fait aussi dans les cheminées des villes, lorsqu'elles sont dans le même état, mais plus rarement; c'est de toutes nos *Hirondelles*, celle qui se montre, au printemps, le plus tôt dans nos climats, et celle qui les quitte le plus tard. Elle est si attachée à sa cheminée, qu'elle y revient tous les ans, et construit, peu après son arrivée, un nouveau nid qu'elle place au-dessus de l'ancien ou à côté, si le local le permet. Elle lui donne la forme d'un demi-cylindre creux, plus ou moins grand; compose l'extérieur de terre gâchée, mélangée de paille et de crins qui sont doublés d'herbes sèches et de plumes. La ponte est de cinq œufs blancs. Le chant du mâle, qu'il fait entendre longtemps après le coucher et avant le lever du soleil, est un gazouillement assez monotone, que les Grecs exprimoient par les mots *psithyrisein*, *titybrisein*, et les Latins par ces autres mots, *drinsare*, *zinzilarare*, *fritinaire*, *minurisare*. Elle a, outre ce gazouillement, différens cris, celui d'assemblée, celui du plaisir, ceux d'effroi et de colère, et enfin celui par lequel elle avertit ses petits des dangers qui les menacent.

Elle a le front, la gorge et les sourcils d'une teinte aurore, tirant à la couleur de marron; le reste de la tête et le dessus du corps et du cou, d'un noir-bleuâtre lustré; cette couleur n'est qu'à l'extrémité des plumes, qui sont blanches dans le milieu et cendrées à leur base; les pennes des ailes sont noires, à reflets bleuâtres et d'un brun-verdâtre; celles de la queue, noirâtres et à reflets verts; toutes les latérales, marquées d'une tache blanche vers le bout; la plus extérieure de chaque côté est plus longue d'un pouce que les intermédiaires; la queue très-fourchue; le bec, jaune en dedans et sur les coins de la bouche. Le mâle se distingue de la femelle par plus de vivacité dans la couleur aurore et par une légère teinte de rougeâtre sur les parties inférieures du corps. Les jeunes ont des couleurs moins brillantes, et les deux premières pennes de leur queue dépassent de très-peu les suivantes. *Brisson, Ornithol. tom. 2. pag. 486. n. 1. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 591. pl. enl. n. 543. fig. 1. L'Europe.*

L. 6 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

L'HIRONDELLE A CROUPION BLANC ou DE FENÊTRE. 4. *H. Urbica. H. Corpore suprà nigro-cærulescente, subtùs albo; rostro nigro; pedibus ad ungues usque lanugine albâ tectis; caudâ furcatâ.*

Le dessus du corps d'un noir-bleuâtre; le dessous et le croupion, blancs; le bec noir; les pieds couverts d'un duvet blanc jusqu'aux ongles; la queue fourchue. (*Pl. 133. fig. 4. Hirondelle Cul-blanc.*)

Nous venons de dire qu'une de nos *Hirondelles* établit son domicile dans les cheminées; celle-ci, au contraire, préfère les rochers, les cavernes, les encoignures des fenêtres, des grandes portes, les entablemens et les saillies des corniches pour y construire son nid avec de la terre, surtout celle qui a été rendue par les vers, et que l'on voit çà et là dans les lieux nouvellement labourés; elle emploie aussi une sorte de boue qu'elle ramasse avec son bec et ses pieds dans les chemins et sur les bords des eaux stagnantes, surtout celles fréquentées par les bestiaux. Elle gâche ces matériaux et les pose avec son bec seul; le milieu du nid est fortifié avec des brins de paille et doublé en dedans d'une très-grande quantité de plumes.

La forme de ce berceau présente le quart d'un demi-sphéroïde creux, alongé par ses pôles d'environ quatre pouces et demi de rayon, adhérant par ses faces latérales au jambage et au châssis de la croisée, et par son équateur à la plate-bande supérieure; son entrée est près de cette plate-bande, située verticalement, demi-circulaire et fort étroite : tel étoit le nid observé par Montbelliard. Les mêmes nids servent plusieurs années de suite, soit au même couple, soit à d'autres. La ponte est de quatre à cinq œufs blancs. Les *Hirondelles* de cheminée vivent par couples isolés pendant toute la belle saison; celles des fenêtres, au contraire, se tiennent toujours en société, et présentent des attributs qui leur sont communs avec les *Martinets*, par leurs pieds pattus, par leur doigt postérieur qu'elles peuvent tourner en avant. Comme eux, elles s'accrochent aux murailles et aux rochers, se posent rarement à terre, hors l'époque où elles s'occupent de la construction de leur nid; rampent plutôt qu'elles ne marchent, volent par les grandes pluies, et se réunissent alors en plus grand nombre que de coutume. Elles se rapprochent des *Hirondelles* de cheminée par leur gazouillement, par leur familiarité, et en donnant à leur nid la même construction.

La tête, le cou et le dos de l'*Hirondelle* de fenêtre sont d'un noir lustré, à reflets bleuâtres; les pennes des ailes, brunes, avec des reflets verdâtres sur leur bord extérieur; mais les trois pennes secondaires, les plus proches du corps, ont leur extrémité blanche; cette couleur est celle du croupion, de la gorge, de tout le dessous du corps, et du duvet des pieds et des doigts; la bouche est d'un rouge pâle.

Le noir de la femelle est moins prononcé, et le blanc moins pur. Le jeune est d'un brun-noirâtre sur toutes les parties supérieures, les ailes et la queue, avec quelques foibles reflets sur le dos; gris sur la gorge et sur le devant du cou; blanc sur la poitrine, les parties postérieures, le croupion et à l'extrémité de quelques pennes secondaires, où cette couleur prend la forme d'un croissant. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 482. n. 2. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 614. pl. enl. n. 542. fig. 2. L'Europe.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE SALANGANE. 5. *H. Esculenta. H. Corpore suprà nigricante, subtùs albido; rectricibus omnibus apice albis; rostro nigro; pedibus fuscis; caudâ furcatâ.*

Le dessus du corps, noirâtre; le dessous, blanchâtre; toutes les rectrices, blanches à leur pointe; le bec noir; les pieds bruns; la queue fourchue.

Les habitans des Philippines ont imposé le nom de *Salangane* à cette petite *Hirondelle* de rivage, célèbre par les nids singuliers qu'elle sait construire. Ces nids ont été comparés à ceux que les Anciens appeloient *nids d'Alcyons*; mais on est certain présentement que les productions maritimes qu'ils appellent ainsi, sont des polypiers ou des loges de polypes qu'on désigne sous le nom d'*alcyonium*.

Les nids des *Salanganes* sont très-recherchés par les Chinois et divers autres peuples de l'Asie, et regardés comme un assaisonnement très-délicat dans les mets. On n'est pas d'accord sur leur nature, sur leur forme et sur les endroits où ils se trouvent. Suivant des voyageurs, la matière dont ils sont composés, est une écume de mer ou du frai de poisson, qui est fortement aromatique, et qui, selon d'autres, n'a aucun goût. Il en est qui prétendent que c'est un suc recueilli par ces *Hirondelles*, sur l'arbre appelé *calambouc*; d'autres, que c'est une humeur visqueuse qu'elles rendent par le bec au temps des amours; plusieurs attestent que ces nids sont composés de débris d'*holochuries* ou *poissons-plantes*; enfin, Kœmpfer dit que ce n'est autre chose qu'une préparation faite avec la chair des polypes. La forme des nids que nous avons vus est celle d'une vulve de coquille avec ses stries ou rugosités; ils étoient attachés en forme de bénitiers aux parois d'une caverne assez profonde, creusée dans les rochers qui bordent la mer. Poivre, observateur très-éclairé, et cité par Montbelliard, nous assure, d'après des informations prises chez les Malais, les Cochinchinois et les Indiens sauvages des îles Philippines, que ces nids sont faits avec du frai de poisson, dont sont couvertes, aux mois de mars et d'avril, les mers qui s'étendent depuis Java jusqu'au nord de la Cochinchine, et depuis la pointe de Sumatra à l'ouest, jusqu'à la Nouvelle-Guinée à l'est. Les *Salanganes* le ramassent, soit en rasant la surface de la mer, soit en se posant sur les rochers où ce frai vient se déposer et se coaguler. Comme, à l'époque de la construction du nid, on a vu des fils de cette matière visqueuse pendant au bec de ces oiseaux, on a cru qu'ils le tiroient de leur estomac au temps de leurs amours. Il ne doit plus rester de doute, puisque Poivre, ayant ramassé de ce frai, et l'ayant fait

sécher, l'a trouvé semblable à la matière de leur nid, qui présente, par sa forme, la moitié d'un ellipsoïde creux, alongé et coupé à angles droits par le milieu de son grand axe. Son extérieur est composé de lames très-minces, à peu près concentriques et couchées en recouvrement les unes sur les autres; l'intérieur présente plusieurs couches de réseaux irréguliers à mailles fort inégales, superposées les unes sur les autres, formées par une multitude de fils de la même matière que les lames extérieures qui se croisent en tous sens. On dit que ces oiseaux emploient plus de deux mois à sa construction : la ponte est de deux œufs blancs. Il paroît, d'après l'opinion de Georges Stonnton (*Amb. to China* 1, *p.* 290), qu'il y a plus d'une espèce d'*Hirondelle* qui fait de ces nids.

La *Salangane* a toute la partie supérieure de son plumage noirâtre; l'inférieure blanchâtre, de même que l'extrémité de la queue; l'iris, jaune : tel est l'individu décrit par Brisson et par Buffon. Nous voyons dans le 2e supplément au *general Synopsis* de Latham, la figure d'une *Salangane*, avec son nid, bien différente de la précédente. Elle a près de quatre pouces et demi de long; toutes les parties supérieures, noires et à reflets brillans; toutes les inférieures cendrées; les ailes et la queue, noirâtres; les pieds couverts d'un duvet blanc. Ne seroit-ce pas l'espèce dont parle Stonnton? *Brisson, Ornith. tom.* 21. *p.* 510. *n.* 14. *pl.* 46. *fig.* 2. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 682. *Les Grandes-Indes.*

L. 3 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** L'Hirondelle de Sibérie. 6. *H. Dauarica. H. Suprà cærulea, subtùs alba; temporibus uropygioque ferrugineis; rectrice extimâ longissimâ, maculâ albâ intùs notatâ; pedibus fuscis.*

Bleue en dessus, blanche en dessous; tempes et croupion, ferrugineux; la dernière penne de chaque côté de la queue très-longue et marquée d'une tache blanche à l'intérieur; pieds bruns.

Le célèbre naturaliste Pallas a vu cette *Hirondelle* en Sibérie, sur les monts Altaïs. Elle niche dans les cavernes, et quelquefois dans les bâtimens abandonnés; donne à son nid, qui est fort grand, une forme hémisphérique, le construit de boue détrempée et sans aucun mélange d'autres matières : l'entrée de ce nid est un canal cylindrique, long de plusieurs pouces.

Un gris-bleu à reflets cuivrés colore les parties antérieures du corps; une teinte ferrugineuse couvre le bas du dos, le croupion et les tempes; elle se prolonge sur les côtés de la tête, et finit par former un bandeau qui s'étend sur la nuque; le dessous du corps est d'un blanc sale, rayé de noir; les couvertures inférieures de la queue sont d'un gris-cendré et terminées de noir; ses pennes, d'un noir luisant; et les deux plus longues ont une tache blanche oblongue sur leur bord interne; les primaires des ailes sont noirâtres, avec une grande barre brune vers leur extrémité. La taille de cette *Hirondelle* est un peu plus grande que celle de notre *Hirondelle* de cheminée; son bec est plus large et ses pieds sont plus longs. *Pallas, Voyage* 2. *p.* 705. *n.* 19. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 55. *pag.* 197. *La Sibérie.*

** L'Hirondelle tapére. 7. *H. Tapera. H. Corpore suprà fusco, subtùs griseo fusco; abdomine albo; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Le dessus du corps, brun; le dessous, d'un gris-brun; l'abdomen, blanc; le bec, noir; les pieds, bruns.

Les savanes et les plaines sont les lieux que cette espèce fréquente plus volontiers au Brésil, à la Guyane et à la Jamaïque; mais elle ne reste que pendant six mois dans cette île.

Son plumage est brun en dessus; cette couleur prend une nuance grise sur la gorge, le devant du cou et la poitrine; un ton noirâtre sur les ailes et sur la queue, dont les couvertures inférieures sont blanches, ainsi que le ventre et les parties postérieures. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *pag.* 502. *n.* 10. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *pag.* 678. *L'Amérique méridionale.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* L'Hirondrlle tachetée de Cayenne. 8. *H. Maculata. H. Corpore suprà, alis caudâque fuscis, subtùs albo, maculis fuscis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Le dessus du corps, brun; le dessous, blanc, tacheté de brun; le bec, noir; les pieds, bruns. (*Pl.* 135. *fig.* 2.)

Montbelliard présente cet oiseau comme une variété de l'*Hirondelle à ventre blanc*, mais elle est plus grande; ce qui, joint à la différence des couleurs, fait soupçonner qu'elle ne peut appartenir à la même espèce. Au reste, on le trouve à Cayenne, dans les mêmes endroits.

Il a le dessus du corps, les pennes alaires et caudales, d'un brun uniforme sans reflets; le dessous, blanc et parsemé de taches brunes, ovales, plus serrées sur le devant du cou et sur

la poitrine. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. pag. 682. pl. enl. n. 546. fig. 1. La Guyane.*

** L'HIRONDELLE AMBRÉE. 9. *H. Ambrosiaca. H. Suprà grisea-fusca, subtùs dilutior; caudâ maximè forficatâ; rostro nigricante; pedibus fuscis.*

D'un gris-brun en dessus, plus clair en dessous; queue très-fourchue; bec noirâtre; pieds bruns.

Séba, qui le premier a décrit cette *Hirondelle* du Sénégal, dit qu'elle gagne la côte lorsque la mer est agitée, et qu'elle exhale une odeur d'ambre gris si forte, qu'un seul individu suffit pour parfumer toute une chambre. Sans doute que sa peau ne conserve pas cette odeur; c'est ce qu'on doit penser, puisque Brisson dit qu'il ne s'en est pas aperçu sur celle qu'il a eu occasion d'examiner.

Tout son plumage est d'un gris-brun, plus foncé sur la tête et plus clair en dessous du corps; la queue est longue de deux pouces dix lignes; les ailes en repos la dépassent de quatre lignes: l'oiseau est à peine de la grosseur du *Roitelet. Brisson, Ornith. tom. 2. p. 508. n. 13. Buffon, Histoire nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 612. Le Sénégal.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE D'ANTIGUE A GORGE COULEUR DE ROUILLE. 10. *H. Panayana. H. Suprà nigro-sericea, subtùs alba; fronte gulâque ferrugineo-flavis; gulâ lunulâ nigrâ maculatâ; rostro pedibusque nigris; caudâ furcatâ.*

D'un noir soyeux en dessus, blanche en dessous; front et menton, d'un jaune-ferrugineux; lunule noire sur la gorge; bec et pieds, noirs; queue fourchue. (*Pl. 134. n. 1.*)

Cette espèce, que l'on trouve à l'île de Panay, a le front d'un jaune-rouillé; la gorge, de la même couleur, avec un collier noir fort étroit sur sa partie inférieure; la tête, le dessus du cou et le dos, d'un noir velouté; les petites couvertures des ailes, d'un noir-violet changeant; les grandes, les pennes et celles de la queue, d'un noir de charbon; le devant du cou, la poitrine et le ventre, blancs. *Sonnerat, Voyage à la Nouvelle-Guinée, pag. 118. pl. 76. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 607. Les Grandes-Indes.*

* L'HIRONDELLE BICOLORE. 11. *H. Bicolor. H. Suprà nigra, cæruleo viridique nitens, subtùs nivea; uropygio rostroque nigris; pedibus fuscis; caudâ furcatâ.*

D'un noir à reflets bleus et verts en dessus; d'un blanc de neige en dessous; croupion et bec, noirs; pieds, bruns; queue, fourchue. (*Pl. 135. fig. 1, la femelle, sous le nom d'Hirondelle du Canada.*)

Pennant et Latham ont donné cet oiseau pour une variété de notre *Hirondelle de fenêtre*, sous le nom d'*Hirondelle à croupion noir*: il est vrai qu'elle la représente dans le nord de l'Amérique, par ses habitudes et la manière de placer et de construire son nid; mais elle est plus grande, et elle a de plus le croupion noir, les pieds nus et plus longs. On la trouve, pendant l'été, dans les Etats-Unis, au Canada, ainsi qu'à la baie d'Hudson, où elle est connue sous la dénomination de *Schasywine peschew*. Elle construit son nid sous les entablemens et les saillies des corniches, dans les villes, et sous une avance de rochers dans les autres endroits. Elle lui donne la même forme, seulement plus grande, que notre *Hirondelle de fenêtre*, et le construit des mêmes matériaux. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs.

Toutes les parties supérieures du mâle sont d'un beau noir lustré, à reflets d'un bleu éclatant et d'un vert-doré; les ailes et la queue, d'un noir mat; le reste du plumage est d'un blanc de neige. La femelle ne diffère du mâle que par un noir moins brillant. Le jeune, qui est noirâtre en dessus, a les plumes du croupion, des ailes et de la queue, terminées de blanc sale. *Vieillot, Hist. des Oiseaux de l'Amérique septent. tom. 1. pl. 31. 2e édit. du nouv. Dict. d'Histoire natur. tom. 14. pag. 508. L'Amérique septentrionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* LA PETITE HIRONDELLE BRUNE A VENTRE TACHETÉ. 12. *H. Virescens. H. Vertice, alis caudâque nigricante-fuscis; corpore suprà virescente, subtùs griseo, maculis fuscis; rectricibus æqualibus.*

Le dessus de la tête, les ailes et la queue, d'un brun-noirâtre; le dessus du corps, verdâtre; le dessous, gris et tacheté de brun; les rectrices, d'égale longueur.

Nous nous sommes déterminés à présenter cette *Hirondelle* comme une espèce particulière et distincte de la *grande Hirondelle brune à ventre tacheté*, quoique Montbelliard l'ait donnée comme une variété de celle-ci. En effet, la petite

tite a beaucoup moins de longueur, puisqu'elle n'a que quatre pouces cinq lignes, tandis que l'autre en a huit; de plus, elle est moins grosse et porte des couleurs autrement nuancées. Ces deux *Hirondelles* se trouvent dans les îles de Bourbon et de France. La petite a le dessus de la tête, les ailes et la queue d'un brun-noirâtre; les trois dernières pennes des ailes, terminées de blanc sale et bordées de brun-verdâtre; toutes les parties supérieures, de cette dernière teinte; toutes les inférieures ont des taches longitudinales brunes sur un fond gris. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 694. pl. enl. n. 544. fig. 2. Les Indes.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* La petite Hirondelle noire. 13. *H. Nigra. H. Toto nigra; alis longissimis; caudâ forficatâ.*

Entièrement noire; les ailes, très-longues; la queue, fourchue.

Le vol de cette *Hirondelle* a du rapport avec celui de la *Chauve-souris*, et, comme notre *Hirondelle de rivage*, elle niche à terre dans un trou. Elle se plaît dans les lieux secs et arides, et aime à se percher sur les arbres morts. On la voit à la Guyane, dans les Grandes-Antilles, et, pendant l'été seulement, à la Louisiane. Tout son plumage est d'un noir à foibles reflets, et sa queue est déparée par les ailes en repos de quatorze lignes et même plus. L'individu représenté sur les *pl. enl. de* Buffon, *n.* 725, *fig.* 1, porte un petit bandeau blanc et fort étroit. On en signale un second qui a été apporté de la Louisiane, et que nous regardons comme un jeune oiseau d'après sa livrée, d'un gris-noirâtre sans aucuns reflets. *Brisson, Ornith. tom. 2. pag. 514. n. 16. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 668. L'Amérique.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La petite Hirondelle noire a croupion gris. 14. *H. Francia. H. Corpore suprà nigricanti; subtùs uropygioque albidis.*

Le dessus du corps, noirâtre; le dessous et le croupion, blanchâtres.

Le voisinage des eaux douces est le lieu où se plaît cette espèce de l'Ile-de-France. Elle est peu nombreuse, et se trouve à la ville et à la campagne.

A l'exception du croupion et de toutes les parties inférieures, qui sont blanchâtres ou grises, le reste du plumage est d'un noirâtre uniforme. Sonnerat a fait connoître un individu qui semble faire la nuance entre cette *Hirondelle* et la petite *Hirondelle brune à ventre tacheté*: il a le dessous du corps tacheté comme celle-ci, les dimensions et le dessus du corps de l'autre; mais ses ailes sont plus longues. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. pag. 696. pl. enl. 544. fig. 2. sous le nom d'Hirondelle de Bourbon. Les Grandes-Indes.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** La petite Hirondelle noire a ventre cendré. 15. *H. Cinerea. H. Suprà nigro-nitens, subtùs cinerea; rectricibus griseo-flavicantibus marginatis; orbitis fuscis.*

D'un noir brillant en dessus, cendrée en dessous; rectrices bordées de gris jaunâtre; orbites bruns.

On rencontre cette espèce non-seulement au Pérou, mais encore à l'île d'Otaïti, selon Latham. Le bec est très-court; l'œil noir et entouré d'un cercle brun; la tête, le dessus du corps, les couvertures des ailes et de la queue, sont d'un noir brillant; toutes les parties inférieures cendrées; les ailes et la queue, d'une teinte plus foncée et bordées de gris-jaunâtre. *Brisson, Ornith. tom. 2. pag. 498. n. 6. (Hirondelle du Pérou.) Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag. 673. Le Pérou et Otaïti.*

** L'Hirondelle bleue et blanche. 16. *H. Cyanoleuca. H. Suprà cærulea, subtùs alba, tectricibus caudæ inferioribus nigris.*

Bleue en dessus, blanche en dessous; couvertures inférieures de la queue, noires.

M. de Azara, qui appelle cette *Hirondelle Gofondina timonetis nigris*, l'a observée au Paraguay, et a remarqué que, vers le milieu du jour, elle entroit dans des trous creusés à l'ouverture des terriers des vescaques. Ayant vu plusieurs paires qui se conduisoient ainsi, ce savant a présumé qu'elles y nichoient.

Un bleu-turquin domine sur le dessus et les côtés de la tête, sur le dessus du cou et du corps, sur les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue; la gorge et toutes les parties postérieures sont blanches, à l'exception des couvertures inférieures de la queue, qui sont noires; un demi-collier brun est sur le devant du cou; le dessous des rémiges et des rectrices présente cette même couleur. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 508.*

n. 303. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 14. *pag.* 509. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE BLEUE DE LA LOUISIANE. 17. *H. Versicolor. H. Nigra purpureo, cæruleo violaceo nitens; remigibus majoribus intùs, rostro pedibusque nigris; caudâ furcatâ.*

Noire, à reflets pourpres, bleus et violets; l'intérieur des grandes rémiges, le bec et les pieds, noirs; la queue, fourchue.

C'est avec toute raison que les habitans des Etats-Unis protègent cette *Hirondelle;* car, outre qu'elle diminue le nombre des mouches et des maringouins dont on est très-incommodé dans cette contrée, elle rend un grand service aux volailles, en les avertissant par ses cris de l'approche de l'oiseau de proie : aussitôt qu'un se montre près des habitations rurales, toutes les *Hirondelles* du même canton se mettent à sa poursuite, et ne le quittent que lorsqu'elles sont venues à bout de l'éloigner. Elles nichent dans des trous pratiqués exprès autour des maisons rurales et sous les corniches dans les villes, comme font nos *Hirondelles de fenêtre.* Elles habitent l'Amérique septentrionale pendant l'été, et se retirent aux approches de l'hiver.

Il en est de cette *Hirondelle* comme de toutes celles qui voyagent; on ne sait ce qu'elles deviennent pendant toute la mauvaise saison, puisque, jusqu'à présent, on n'en a pas encore trouvé dans les contrées où l'on soupçonne qu'elles se retirent alors. Adanson, il est vrai, dit avoir vu au Sénégal notre *Hirondelle de cheminée* à l'époque où cette *Hirondelle* quitte l'Europe : mais cet individu appartient-il réellement à cette espèce? Il est permis d'en douter, puisque nous ne l'avons pas retrouvé dans aucun des nombreux envois faits dernièrement de cette contrée, et dont tous les oiseaux qui en faisoient partie ont été tués ou pris pendant notre mauvaise saison. De savans naturalistes ont prétendu qu'il y avoit, parmi les *Hirondelles* voyageuses, des espèces qui, pendant l'hiver, se tenoient engourdies dans des trous, comme font certains mammifères. Cette assertion, contredite par d'autres savans, trouve encore un nouvel appui dans le fait que nous allons citer. Ce fait est rapporté par Chatelux (*Voyage dans l'Amérique septentrionale, tom.* 2. *pag.* 329 *et* 330.) comme une observation qui mérite toute la confiance possible. « M. Flammius, grand-juge en Virginie, homme digne de foi, a assuré à M. Jefferson, qu'un jour d'hiver, tandis qu'il étoit occupé à faire abattre des arbres dans un terrain qu'il vouloit ensemencer, il fut fort surpris de voir tomber, avec un vieux chêne fendu, une grande quantité de *Martins* (*Hirondelles bleues*), qui s'étoient réfugiés et engourdis dans les crevasses de cet arbre, comme font les chauves-souris dans les antres et les souterrains. » Il est malheureux que cet Américain n'ait pas cherché à s'assurer si, comme les chauves-souris, ces oiseaux pouvoient, par le moyen de la chaleur, respirer, remuer, et enfin s'envoler, de même que l'*Hirondelle* trouvée par le célèbre naturaliste Pallas, étendue à terre dans les champs et paroissant morte de froid. Toujours paroît-il certain que des *Hirondelles* peuvent supporter le froid, dans un état d'engourdissement, jusqu'à un certain degré, puisque Spallanzani s'en est assuré par des expériences répétées.

Le plumage du mâle paroît tout noir au premier aspect; mais, bien loin d'être uniforme, il varie selon la position de l'œil qui l'observe et les mouvemens de l'oiseau : c'est un jeu de reflets bleus, violets et pourpres; les pennes des ailes et de la queue sont d'un noir mat.

La femelle a la tête, le cou, la gorge, le dos et le croupion bruns et tachetés de gris; les petites couvertures des ailes et le *vertex* reflètent en bleuâtre; le ventre est gris-blanc; la poitrine tachetée de brun; les ailes, la queue, le bec et les pieds sont noirâtres. Le jeune lui ressemble, et a été donné mal-à-propos comme une espèce distincte, sous le nom d'*Hirondelle de la baie d'Hudson* (*Hirundo Subis*). Il est figuré dans les oiseaux d'Edwards, sur la *pl.* 120. L'individu dont Catesby a publié l'image est un mâle adulte, dont on a fait mal-à-propos une espèce particulière : c'est le *Martinet couleur de pourpre* (*Hirundo purpurea*) des auteurs. *Catesby, Car.* 1. 2d. 51. *Latham, Index, Hirundo purpurea, Hir. violacea. Brisson, Ornith. tom.* 2. *pag.* 515. *n.* 17. (*Martinet de la Caroline.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 674. *pl. enl. n.* 722. *L'Amérique septentrionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE BRUNE ET BLANCHE A CEINTURE BRUNE. 18. *H. Torquata. H. Suprà fusca, subtùs alba; fasciâ pectoris fuscâ; loro albo; caudâ æquali; rostro pedibusque fuscis.*

Brune en dessus; blanche en dessous, avec une bande brune sur la poitrine; *lorum* blanc; queue égale; bec et pieds bruns.

Si cette *Hirondelle* du Cap de Bonne-Espérance est, comme le soupçonne M. Levaillant, de l'espèce de celle qu'il a décrite et fait représenter sur la *pl.* 246, *fig.* 1, de son *Histoire des Oiseaux d'Afrique*, sous le nom d'*Hirondelle fauve*, elle niche sur les rebords des toits et donne à son nid la forme d'une coupe. Sa ponte se compose de cinq ou six œufs fauves ou pointillés de brun.

L'*Hirondelle brune et blanche* a toutes les parties supérieures brunes, de même qu'une bande transversale sur la poitrine; le *lorum* et le dessous du corps, blancs. L'*Hirondelle fauve* est d'un fauve-roussâtre sur son plumage supérieur; d'un fauve-clair sur la gorge et le devant du cou, grise sur les parties inférieures, tachetée de blanc sur le côté intérieur des pennes caudales qui se trouvent entre les deux intermédiaires et les deux premières. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pag.* 680. *pl. enl. n.* 723. *fig.* 1. *sous la dénomination d'Hirondelle brune à collier du Cap de Bonne-Espérance. L'Afrique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE BRUNETTE OU DES MARAIS. 19. *H. Paludicola. H. Cinereo-fusca, subtùs dilutior; remigibus rectricibusque fusco-nigris; rostro pedibusque fuscis; caudâ brevi.*

D'un brun-cendré, plus clair en dessous; rémiges et rectrices d'un brun-noir; bec et pieds bruns; queue courte.

M. Levaillant, qui, le premier, a décrit cette *Hirondelle*, l'a trouvée au Cap de Bonne-Espérance. Une couleur brune domine sur toute sa livrée; elle tend au cendré en dessus, est claire en dessous, et tire au noir sur les couvertures supérieures et les pennes des ailes, dont les bords sont roussâtres; la queue est pareille aux ailes. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 245. *fig.* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *pag.* 511. *L'Afrique méridionale.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE DE CAYENNE. 20. *H. Chalybea. H. Suprà chalybeo-nitens, subtùs alba; alis caudâque nigris; rostro pedibusque fuscis; caudâ furcatâ.*

D'une couleur d'acier brillant en dessus, blanche en dessous; ailes et queue noires; bec et pieds bruns; queue fourchue.

Les abatis sont les lieux où se plaît cette espèce, et les troncs des arbres à demi brûlés, où elle aime à se percher. C'est la plus commune de toutes celles qu'on rencontre à Cayenne, où elle est sédentaire. Elle fait sa ponte dans un trou d'arbre, sans y construire de nid. Elle a le dessus de la tête et du corps d'un noirâtre lustré de violet; les ailes et la queue, bordées d'une nuance plus claire; les parties inférieures, d'un roussâtre veiné de brun, mais plus clair sur le bas-ventre et sur les couvertures inférieures de la queue. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *pag.* 495. *n.* 4. *tab.* 46. *fig.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Ois. tom.* 6. *pag.* 675. *pl. enl. n.* 545. *fig.* 2. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE A CEINTURE BLANCHE. 21. *H. Fasciata. H. Nigra, fasciâ abdominis transversâ, crurumque maculâ externâ albis; rostro pedibusque nigris; caudâ furcatâ.*

Noire, avec une bande blanche et transversale sur l'abdomen, et une tache de la même couleur à l'extérieur des cuisses; bec et pieds noirs; queue fourchue.

On la trouve à Cayenne. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *pag.* 611. *pl. enl. n.* 724. *fig.* 2. *sous le nom d'Hirondelle de Cayenne à bande blanche sur le ventre. L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** L'HIRONDELLE A CROUPION BLANC DU PARAGUAY. 22. *H. Leucorhoa. H. Suprà cærulea, violaceo-nitens; superciliis corpore subtùs uropygioque albis; remigibus rectricibusque nigris.*

D'un bleu à reflets violets en dessus; sourcils, dessous du corps et croupion, blancs; ailes et queue noires.

M. de Azara, qui appelle cette *Hirondelle Gosondina rabadilla blanca*, nous apprend qu'elle n'est point farouche, qu'elle se plaît dans les campagnes et n'entre pas ordinairement dans les villes. On la voit souvent, ajoute-t-il, accompagner les voyageurs, en se mettant sous le vent pour saisir les mouches et les papillons qu'ils font lever. Elle niche, au Paraguay, dans les trous des poteaux et des palmiers; mais à la rivière de la Plata, où il n'y a point d'arbres, elle fait sa ponte dans des trous en terre. Beaucoup de feuilles et beaucoup de crins sont les seuls matériaux qu'elle emploie à la construction de son nid, dont l'entrée est si étroite qu'il est impossible d'en retirer les petits. Cette espèce est sédentaire et assez commune au Paraguay; mais on ne la voit que pendant l'été à Rio de la Plata.

La tête, le dessus du cou et le dos, sont d'un bleu-turquin, changeant en violet; les pennes de la queue et des ailes, noires, de même que leurs couvertures supérieures; les sourcils, le croupion, et toutes les parties inférieures, sont d'un beau blanc. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *pag.* 519. *L'Amérique australe.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E. 10 $\frac{3}{4}$. P.. R. 12.

** L'HIRONDELLE A CROUPION ROUX DU PARAGUAY. 23. *H. Pyrrhonota. H. Vertice cæruleo; fronte rufescente-fuscâ; genis guttureque vinaceo rubris; dorsi plumis cæruleis, albido fusco marginatis; uropygio rufo; abdomine nigro; caudâ furcatâ.*

Le *vertex* bleu; le front, d'un brun-roussâtre; les joues et la gorge, d'un rouge vineux; les plumes du dos, bleues et bordées de brun-blanchâtre; le croupion, roux; l'abdomen, noir; la queue, fourchue.

On a présenté cette *Hirondelle* comme une variété de celle *à croupion roux* et *à queue carrée;* mais, comme l'observe Sonnini dans la traduction de l'*Histoire des Oiseaux du Paraguay*, etc. de M. de Azara, cette dernière ayant les pennes caudales égales, tandis que la première a la queue fourchue, n'est-ce pas un caractère suffisant pour ne pas les confondre? Aussi il ne balance pas à les diviser spécifiquement, quelque rapport qu'il y ait d'ailleurs entr'elles. M. de Azara, qui a trouvé au Paraguay l'espèce de cet article, l'a décrite sous la dénomination de *Goloudrina rabadilla acanelada.*

La teinte d'un brun-roussâtre, qui couvre le front, s'étend au-dessus de l'œil; une tache au-devant du cou est, de même que le *vertex*, d'un bleu-turquin, auquel succède un rouge vineux sur les côtés de la tête et sur la gorge; l'occiput et les couvertures inférieures des ailes présentent un mélange de roussâtre et d'un brun clair; les plumes du dessus du cou et du dos ont une bordure d'un brun-blanchâtre sur un fond bleu-turquin; le bas du dos et le croupion sont d'un roux vif; les couvertures supérieures de la queue, brunes et lisérées de blanchâtre; ses pennes et celles des ailes, d'un brun-noirâtre; les plumes de la poitrine et du ventre, d'un blanc sale et bordées de blanc pur; le bas-ventre est noir. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 2. *pag.* 511. *n.* 305. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *pag.* 519. *L'Amérique méridionale.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E. 10 $\frac{3}{4}$. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE A FRONT ROUX D'AFRIQUE. 24. *H. Rufifrons. H. Suprà nigro-cærulea, ventre albo; fronte rufâ; rostro pedibusque nigris.*

D'un bleu-noir en dessus; ventre blanc; front roux; bec et pieds noirs.

Un bleu-noir glacé domine sur le plumage de cette *Hirondelle* du Cap de Bonne-Espérance, à l'exception du front, qui est couvert par un bandeau roux, et du dessous du corps, depuis la poitrine, qui est blanc. *Levaillant, Histoire des Oiseaux d'Afrique, pl.* 245. *fig.* 2. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 14. *pag.* 521. *L'Afrique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* LA GRANDE HIRONDELLE BRUNE A VENTRE TACHETÉ. 25. *H. Borbonica. H. Corpore suprà nigricante-fusco; subtùs griseo, maculis longitudinalibus fuscis vario; caudâ æquali; rostro pedibusque nigris.*

Le dessus du corps, d'un brun-noirâtre; le dessous, gris, varié de taches longitudinales brunes; la queue, égale; le bec et les pieds, noirs.

Les habitans de l'Ile-de-France appellent cet oiseau *Hirondelle des blés*, parce qu'elle fréquente les lieux ensemencés de froment. Elle se plaît aussi dans les clairières des bois, préfère les endroits élevés, et se pose fréquemment sur les arbres et sur les pierres. Son nid, qu'elle construit dans les cavernes et les trous de rochers, est composé de paille et de quelques plumes. Sa ponte n'est que de deux œufs pointillés de brun sur un fond gris. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *pag.* 694. *pl. enl. n.* 544. *fig.* 2. *sous la dénomination d'Hirondelle de l'île de Bourbon. L'Afrique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* LA GRANDE HIRONDELLE A VENTRE ROUX DU SENÉGAL. 26. *H. Senegalensis. H. Suprà nigro-nitens, subtùs uropygioque rufis; rostro pedibusque atris; caudâ furcatâ.*

D'un noir brillant en dessus, rousse en dessous et sur le croupion; bec et pieds noirs; queue fourchue.

Cette espèce, qui n'est guère plus grosse que notre *Hirondelle de cheminée*, a le dessus de la tête et du cou, le dos, les couvertures supérieures des ailes, d'un noir brillant, à reflets de

couleur d'acier poli; les pennes alaires et caudales, d'un noir mat; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'une teinte rousse, qui s'étend sur toutes les parties inférieures; mais elle est plus foible, et blanchit même sur la gorge et sur les couvertures subalaires; la première penne latérale de chaque côté de la queue a deux pouces deux lignes de plus de longueur que les deux intermédiaires, ce qui rend la queue très fourchue. *Brisson, Ornith. tom. 2. pag. 496. n. 5. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux; tom. 6. pag. 610. pl. enl. n. 510. L'Afrique.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE A GORGE ROUSSE. 27. *H. Ruficollis. H. Corpore suprà pectoreque fusco-griseis; gulâ rufâ; abdomine flavescenti-albo; rostro pedibusque nigris; caudâ æquali.*

Dessus du corps et poitrine, d'un gris-brun; gorge rousse; abdomen d'un blanc-jaunâtre; bec et pieds noirs; queue égale.

L'individu dont nous publions la description est dans les galeries du Jardin du Roi, où il a été déposé par M. de Lalande fils, qui l'a trouvé au Brésil. Il est d'un gris-brun sur les parties supérieures, sur la poitrine et sur les flancs; gris sur le devant du cou, roux sur le haut de la gorge, et d'un blanc-jaunâtre sur le milieu du ventre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Histoire nat. tom. 14. pag. 523. L'Amérique méridionale.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE A GORGE RAYÉE. 28. *H. Nigricans. H. Suprà nigricante-fusca, subtùs pallidè alba; gutture juguloque fusco-striatis; rostro pedibusque nigris; caudâ subfurcatâ.*

D'un brun-noirâtre en dessus; d'un blanc pâle en dessous; gorge et devant du cou, rayés de brun; bec et pieds noirs; queue peu fourchue.

Cette *Hirondelle*, qui fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle, a été apportée de la Nouvelle-Hollande. Elle a le front roux; les parties supérieures, d'un brun-noirâtre; les inférieures, d'un blanc terne, rayé de brun sur la gorge et sur le devant du cou; les raies occupent le milieu de la plume et sont longitudinales. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 14. p. 523. L'Australasie.*

L. 5. E.. P.. R.. 12.

* L'HIRONDELLE HUPPÉE. 29. *H. Cristata. H. Cristata; suprà dilutè grisea; corpore subtùs cinereo-albo; rostro pedibusque plumbeis; caudâ furcatâ.*

Huppée; d'un gris clair en dessus; d'un gris-blanc en dessous; bec et pieds plombés; queue fourchue.

Cette espèce est très-remarquable par sa huppe, étant la seule de cette famille qui ait la tête parée de cet ornement. Cette huppe est composée de cinq ou six plumes étroites, recourbées en devant, comme celles de notre *Mésange huppée*; elle porte une queue pareille à celle de notre *Hirondelle de cheminée*, mais des ailes plus longues; toutes les parties supérieures sont d'un gris clair argenté, plus foncé sur les ailes et la queue; la gorge et le devant du cou sont de ce même gris, et les parties postérieures, d'un blanc teinté de gris. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 247. fig. 1. 2e édit. du nouveau Diction. d'Hist. natur. tom. 14. p. 253.*

* L'HIRONDELLE DE JAVA. 30. *H. Javanica. H. Corpore suprà nigricante, cæruleo-nitente; subtùs cinerascente; fronte, gulâ juguloque ferrugineis; rectricibus lateralibus apice albâ maculatis; rostro pedibusque nigris; caudâ æquali.*

Le corps, d'un noirâtre à reflets bleus en dessus; cendré en dessous; le front, la gorge et le devant du cou, ferrugineux; les rectrices latérales tachetées de blanc à leur pointe; le bec et les pieds noirs; la queue égale.

On doit à Sparmann la description de cet oiseau, qui se trouve dans l'Inde. Un noir bleuâtre et brillant occupe le dessus du corps: une teinte ferrugineuse est sur la gorge et le devant du cou; et un cendré clair sur la poitrine, le ventre, le croupion et le dessus des ailes, dont les pennes sont noires, de même que celles de la queue; mais cette couleur est interrompue par une tache blanche sur chaque côté des latérales. *Sparmann, Mus. carls. fas. 4. pl. 100. Latham, 2e Suppl. du general Synopsis, p. 259. n. 5. Nouvelle édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 523. Les Grandes-Indes.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE NOIRE D'AFRIQUE. 31. *H. Nigra. H. Corpore atro; uropygii lateribus albis; rostro pedibusque nigris.*

Le corps, le bec et les pieds noirs; les côtés du croupion, blancs.

M. Levaillant, qui le premier a décrit cet oiseau, le présente comme un *Martinet*; cependant, ayant sur la figure qui le représente, trois

doigts devant et un derrière, et ce savant ornithologiste ne faisant point mention dans sa description de la position des doigts, on s'est cru fondé à le classer avec les *Hirondelles*. A l'exception des côtés du croupion et du côté interne des pennes alaires, qui sont de couleur blanche, tout le plumage est noir. Cette espèce niche dans les rochers et les trous de murailles; sa ponte est de quatre œufs blancs. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 244. *fig.* 1. *sous le nom de Martinet à croupion blanc.* 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 523. *L'Afrique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R..

** L'HIRONDELLE NOIRE ET BLANCHE A CEINTURE GRISE. 32. *H. Peruviana. H. Suprà nigra; subtùs alba; fasciâ pectoris cinereâ; capite colloque griseis; tectricibus alarum superioribus, remigibus rectricibusque dilutè griseis, flavescente-griseis marginatis; caudâ furcatâ.*

Noire en dessus; blanche en dessous; bande pectorale cendrée; tête et cou gris; couvertures supérieures des ailes, rémiges et rectrices, d'un gris clair, et bordées d'un gris-jaunâtre; queue fourchue.

C'est d'après Feuillée qu'on a donné la description de cette *Hirondelle* du Pérou. Ce que nous avons dit de son plumage, est tout ce que l'on sait, et nous paroît suffisant pour l'indiquer aux naturalistes qui auront occasion de l'observer dans son pays natal. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 498. *n.* 7. (*Grande Hirondelle du Pérou.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 670. (*Martinet noir et blanc à ceinture grise.*)

** L'HIRONDELLE D'OTAÏTI. 33. *H. Tahitica. H. Suprà fusco-nigra, cærulescente nitens, subtùs fulvo-purpurea; abdomine et crisso fuliginosis; rectricibus, rostro pedibusque nigris; caudâ subfurcatâ.*

D'un noir rembruni à reflets bleuâtres en dessus; d'un pourpre fauve en dessous; abdomen et couvertures inférieures de la queue fuligineux; rectrices, bec et pieds, noirs; queue un peu fourchue.

On a vu cette espèce sur les montagnes d'Otaïti. Elle a l'iris brun; le dessus du corps d'un brun-noir qui jette des reflets bleuâtres et brillans; la gorge et la poitrine, d'un fauve pourpré chez des individus et sans mélange de pourpre chez d'autres; le reste du corps, d'une couleur de suie, mais plus claire sur le bas-ventre; la queue est noire. *Latham, Syn. vol.* 2. *part.* 2. *p.* 563. *n.* 2. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 55. *p.* 45. *L'Australasie.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** L'HIRONDELLE D'OUNALASKA. 34. *H. Aoonalaskensis. H. Suprà nigricans, subtùs cinerea; uropygio albido; caudâ furcatâ; rostro pedibusque nigricantibus.*

Noirâtre en dessus; cendrée en dessous; croupion blanchâtre; queue fourchue; bec et pieds noirâtres.

Latham, à qui nous devons la description de cette *Hirondelle*, dit qu'elle se trouve dans une île du grand Océan boréal. Elle a le bec très-court; toutes les parties supérieures d'un noir terne sans reflets, à l'exception du croupion, qui est blanchâtre; les côtés de la tête et tout le dessous du corps sont d'un cendré sombre; les pennes de la queue ont leur extrémité arrondie. *Latham, Synopsis, vol.* 2. *part.* 2. *p.* 571. *n.* 15. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 55. *p.* 103. *Les îles de la mer Pacifique.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE A PLASTRON BLANC. 35. *H. Albicollis. H. Nigra; collo suprà pectoreque albis; rostro pedibusque atris; rectricibus intermediis acutis, longioribus.*

Noire; le dessus du cou et la poitrine, blancs; le bec et les pieds, noirs; les deux pennes intermédiaires pointues et plus longues que les autres.

Cette espèce, la plus grosse de cette famille, a été rapportée du Brésil par M. de Lalande fils, et fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Une grande tache blanche, en forme de demi-collier, se fait remarquer sur le dessus du cou, de même qu'un plastron de la même couleur sur le devant de cette partie; le reste du plumage est noir. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le collier et le plastron sont moins apparens. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 524. *L'Amérique méridionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** L'HIRONDELLE A CROUPION ROUX ET QUEUE CARRÉE. 36. *H. Americana. H. Suprà fusco-nigricans, viridi nitens; subtùs albida; uropygio crissoque rufis; caudâ æquali.*

D'un brun-noirâtre à reflets verts en dessus; blanchâtre en dessous; croupion et couvertures

inférieures de la queue, roux; rectrices égales.

Si cette *Hirondelle*, que Commerson a vue sur les bords de Rio de la Plata, n'avoit pas la queue carrée, on ne pourroit guère la présenter que comme une race très-voisine, ou plutôt comme une variété d'âge ou de sexe de l'*Hirondelle à croupion roux* du Paraguay, tant leur plumage présente de rapports. Celle de cet article est d'un brun noirâtre à reflets d'un vert-brun et d'un bleu foncé sur les parties supérieures, à l'exception du croupion, dont les plumes sont rousses et bordées de blanchâtre; les pennes des ailes et de la queue ont des reflets verdâtres; les premières de l'aile sont blanchâtres à l'intérieur, et les secondaires de cette couleur extérieurement; les parties inférieures, d'un blanc sale, et les couvertures du dessous de la queue, roussâtres. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 698. L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* L'Hirondelle fauve. 37. *H. Fulva. H. Fronte uropygioque rubescente fuscis; dorso nigro, cæruleo-nitens; remigibus rectricibusque fuscis, extùs cinereo-albo marginatis; corpore subtùs fulvo; rostro pedibusque nigris; caudâ subfurcatâ.*

Le front et le croupion d'un brun-rougeâtre; le dos d'un noir à reflets bleus; les rémiges et les rectrices brunes et bordées de gris-blanc en dehors; le dessous du corps, fauve; le bec et les pieds, noirs; la queue un peu fourchue.

Cette espèce n'est que de passage dans les Grandes-Antilles, où elle a été vue par des naturalistes au printemps, particulièrement à Saint-Domingue et à Porto-Ricco, et on sait qu'elle passe l'été dans les parties boréales de l'Amérique, car elle a été rencontrée dans la Nouvelle-Ecosse au mois de septembre.

Le front et le croupion sont d'un brun-rougeâtre; le reste de la tête et le dos, d'un noir changeant en bleu; le dessus du cou et les flancs, roux; les pennes des ailes et de la queue, d'un brun foncé et bordées de gris-blanc en dehors; le milieu du ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un blanc sale: la poitrine est d'un gris-brun. Des individus ont tout le dessous du corps d'un gris blanc. *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 1. p. 62. pl. 30. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 521. L'Amérique boréale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** L'Hirondelle domestique du Paraguay. 38. *H. Domestica. H. Suprà cæruleo-nitens; gutture juguloque albidis, fusco mixtis; pectore ventreque albis; rostro nigro; pedibus posticè rubescente fuscis, anticè nigro-violaceis; caudâ furcatâ.*

D'un bleu brillant en dessus; gorge et devant du cou d'un blanchâtre mélangé de brun; poitrine et ventre, blancs; bec, noir; pieds, d'un brun-rougeâtre par-derrière, d'un noir-violet par-devant; queue fourchue.

Le nom de *Mbiyuri* que les Guaranis, peuplade du Paraguay, ont donné à cet oiseau, exprime son cri, qui consiste à répéter plusieurs fois les syllabes dont ce mot est composé. Il habite le Paraguay et Rio de la Plata; niche sur les cabanes et les maisons des champs; mais dans les villes et les bourgs, il donne la préférence aux églises et aux grands édifices. Il construit son nid sur les poutres et les murailles, et toujours de manière à ce qu'il soit peu apparent; on le trouve quelquefois sous les tuiles. Il est, dit-on, composé de terre en dehors et d'un peu de paille en dedans. La ponte est de trois ou quatre œufs. Cette *Hirondelle* se pose fréquemment sur les croix des girouettes, sur le faîte des toits et les barrières des enclos; elle couche pendant l'été dans l'intérieur des orangers et des arbres touffus; mais pour peu que le froid se fasse sentir, elle passe la nuit dans des trous ou sous les tuiles. On sait qu'elle reste en hiver sous le 20e. degré de latitude australe, et qu'elle ne s'absente du Paraguay que pendant deux à quatre mois: son absence dépend du plus ou moins de longueur de la mauvaise saison.

Il n'y a point de différence entre le mâle, la femelle et le jeune. Ils ont les pennes latérales de la queue plus longues de neuf lignes que les intermédiaires, quelquefois de six seulement; la partie antérieure du tarse, un peu duveteuse; le dessus du cou et du corps, d'un bleu-turquin, brillant et à reflets, mais qui paroît noir, vu à quelque distance; les grandes couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, presque noires; les côtés de la tête, noirâtres; le *lorum*, d'un noir velouté; le dessous des ailes, d'un brun foncé, avec du blanc sur le bord extérieur de quelques pennes, et une tache de la même couleur à l'extrémité des autres; la gorge, le devant du cou et les côtés du corps, d'un blanchâtre mêlé de brun; la poitrine et le ventre, blancs; l'iris et les bords de la paupière, noirs.

Les *Hirondelles* rapportées de l'Amérique aus-

trale par Commerson, qui ont la gorge d'un gris-brun et le dessous du corps blanc, ne se rapprocheroient-elles pas plutôt de cette espèce que de l'*Hirondelle à ventre blanc*, comme l'a pensé l'auteur de l'*Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale?* mais nous ne croyons pas qu'elles puissent appartenir à l'espèce de l'*Hirondelle de Cayenne* (*Hirundo chalybea*), qui a des dimensions et des proportions plus petites, et dont le bec est plus long de quatre lignes. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 502. n. 300. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 14. p. 520. L'Amérique méridionale.*

L. 7 $\frac{3}{4}$. E. 15. P. 18. R. 12.

* L'HIRONDELLE ROUSSELINE. 39. *H. Capensis. H. Corpore suprà nigro-cærulescente, subtùs dilutè rufo; pileo nigro; rectricibus lateralibus albo maculatis; rostro nigro; pedibus flavescente-fuscis; caudâ furcatâ.*

Le corps d'un noir-bleuâtre en dessus; d'un roux clair en dessous; le dessus de la tête noir; les rectrices latérales tachetées de blanc; le bec noir; les pieds d'un brun-jaunâtre; la queue fourchue. (*Pl. 134. fig. 2. Femelle.*)

Le nid de cette *Hirondelle* du Cap de Bonne-Espérance est attaché aux poutres dans les maisons, et présente une forme arrondie, avec une espèce de cylindre creux qui lui sert d'entrée; il est construit de terre à l'extérieur et garni de plumes en dedans. La ponte se compose de quatre ou cinq œufs pointillés de brun.

Buffon n'a décrit et fait figurer que la femelle, sous le nom d'*Hirondelle à capuchon roux*. Elle a le dessus de la tête jusqu'aux yeux et la nuque, d'un roux foncé, mélangé de noir; le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes, d'un noir-bleu; leurs pennes, brunes et bordées d'une nuance plus claire; la queue, noirâtre, avec une tache blanche à l'intérieur de toutes ses pennes latérales; la gorge, variée de blanchâtre et de brun; le reste des parties inférieures, parsemé de petites taches longitudinales et noirâtres sur un fond jaune pâle; les pieds, d'un brun-noir.

Le mâle, que M. Levaillant a fait connoître sous la dénomination d'*Hirondelle rousseline*, diffère de la femelle en ce que le dessus de sa tête est noir; que sa gorge et toutes ses parties postérieures sont d'un roux clair; que ses pieds sont d'un brun-jaunâtre. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 608. pl. enl. n. 723. fig. 2. sous le nom d'Hirondelle à tête rousse du Cap de Bonne-Espérance* (*femelle*). *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 24. fig. 1* (*mâle*). *L'Afrique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE A COLLIER BLANC. 40. *H. Cayanensis. H. Violaceo-nigricans; capite nigro; gutture, torque lorisque albis; rostro nigro; pedibus ad ungues usque plumosis; caudâ furcatâ.*

D'un noirâtre-violet; tête noire; gorge, collier et *lorum*, blancs; bec noir; pieds emplumés jusqu'aux ongles; queue fourchue.

Les *Hirondelles* sont au premier rang parmi les oiseaux qui cherchent à mettre leur progéniture à l'abri de leurs ennemis, en donnant à leur nid une solidité et une forme remarquables. Celui de cette espèce, que Buffon a décrit d'après nature, est très-grand et construit sous le toit hospitalier de l'homme, avec de la ouate de l'apocyn. Il a la forme d'un cône tronqué, dont l'une des bases a cinq pouces de diamètre, et l'autre trois pouces; sa longueur est de neuf pouces. Sa grande base est composée d'une sorte de carton fait de la même matière; sa cavité est partagée obliquement, depuis environ moitié de sa longueur, par une cloison qui s'étend sur l'endroit du nid où sont les œufs, c'est-à-dire, assez près de sa base, où l'on voit un petit amas d'apocyn bien mollet, qui forme une espèce de soupape, et paroît destiné à garantir les petits de l'air extérieur.

Toutes les parties supérieures, sur lesquelles on remarque un collier d'un blanc pur, sont d'un noir velouté à reflets violets; ce même blanc couvre toute la gorge et le devant du cou, forme deux petites bandes divergentes, dont l'une s'étend au-dessus de l'œil, et l'autre passe au-dessous à quelque distance; on l'aperçoit encore sur les côtés du ventre et sur le bord des grandes couvertures supérieures de l'aile, qui, dans le reste, sont brunes; les pennes de la queue sont noires; celles des ailes ont de plus leur bord extérieur roussâtre. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 671. pl. enl. n. 725.* (*Martinet à collier blanc.*) *La Guyane.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** L'HIRONDELLE BLEUE ET ROUSSE. 41. *H. Cyanopyrrha. H. Capite corporeque suprà cyaneis; fronte, corpore subtùs, gutture juguloque rufis; remigibus rectricibusque intùs fuscis, extùs cæruleis; caudâ furcatâ.*

La

La tête et le dessus du corps, d'un bleu d'azur; le dessous du corps, le front, la gorge et le devant du cou, roux; les rémiges et les rectrices, brunes en dedans, blanches en dehors; queue fourchue.

Sonnini, à qui l'on doit la connoissance de cette espèce, l'a vue dans la Guyane française, et M. de Azara l'a observée au Paraguay. Elle a le front, les joues, la gorge et le devant du cou, roux; la tête, le dessus du cou et du corps, couverts de plumes d'un gris-jaunâtre depuis leur origine jusqu'à la moitié de leur longueur, et d'un bleu nuancé d'azur et de violet dans le reste; un demi-collier étroit, du même bleu, entre le cou et la poitrine; les petites couvertures des ailes, de la même couleur; les grandes, d'un vert à reflets métalliques et bordées de bleu d'azur sur le côté extérieur; les pennes, brunes en dedans, et d'un vert-cuivré en dehors, de même que celles de la queue, dont la plus extérieure de chaque côté est très-pointue; le dessous des pennes caudales est gris, avec une large bordure en forme de croissant; le dessous du corps, roussâtre; la première penne de la queue, longue de trois pouces et demi, dépassant la seconde de seize lignes, et les ailes en repos, de sept. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 55. *p.* 212. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** L'HIRONDELLE BRUNE DU PARAGUAY. 42. *H. Fusca. H. Suprà fusca, gutture abdomineque albis; maculâ pectorali fuscâ albâque; remigibus rectricibusque fuscis; rostro pedibusque nigris.*

Brune en dessus; gorge et abdomen blancs; tache brune et blanche sur le milieu de la poitrine; rémiges et rectrices brunes; bec et pieds noirs.

On voit rarement ces *Hirondelles* dans les villes et les villages; elles se tiennent seules ou par paires; mais aux approches de l'hiver, époque de leur départ, elles forment des bandes, quelquefois de cent individus. On soupçonne qu'elles nichent dans des trous, attendu qu'on en a vu une disputer un nid de *Fournier* à des petits perroquets nains, et même au propriétaire lui-même. M. de Azara l'appelle *Golondrina parda;* les côtés de la tête, toutes les parties supérieures, les jambes, les pennes alaires, leurs couvertures inférieures et la queue sont bruns; la gorge et une petite partie du devant du cou, blanches, avec un demi collier brun; une tache marbrée de bleu et de blanc est sur le milieu de la poitrine (cette tache manque à la femelle); l'extrémité des couvertures inférieures est blanche; le dessous du corps, brun sur les côtés; le reste des parties inférieures, blanc. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 305. *n.* 301. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 14. *p.* 510. *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E. 15. P. 18. R. 12.

** L'HIRONDELLE BRUNE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE. 43. *H. Pacifica. H. Obscura; gulâ et uropygio albidis; rectricibus apice acutis.*

D'une couleur sombre; gorge et croupion blanchâtres; rectrices aiguës à la pointe.

Latham trouve de grands rapports entre cette *Hirondelle* et l'*Acutipenne* de la Nouvelle-Galles, décrite ci-après. Son plumage est généralement d'un brun-noirâtre, à l'exception de la gorge et du croupion, qui sont d'un blanc-bleuâtre; les pennes de la queue diminuent graduellement de largeur jusqu'à leur extrémité; mais elles sont dépourvues de piquans, ce qui les distingue de l'*Acutipenne* dont il vient d'être question. *Latham,* 2e *Suppl. au general Synopsis, p.* 259. *n.* 4. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 511.

* L'HIRONDELLE ROUSSE. 44. *H. Rufa. H. Corpore suprà nitente-nigro, subtùs rufo; fronte fuscâ; rostro pedibusque nigris; caudâ furcatâ.*

Le corps d'un noir lustré en dessus; roux en dessous; front brun; bec et pieds noirs; queue fourchue.

Les habitans des Etats-Unis ont imposé à cette *Hirondelle* le nom de *Barn-swallow* (*Hirondelle de grenier*). Elle suspend son nid aux poutres d'un grenier, ou au toit d'une maison, place l'entrée près du fond, sur le côté, lui donne quelquefois un pied de longueur et même plus; le compose de mousse, d'herbes et de petites branches mortes, liées ensemble avec une sorte de gomme, et en garnit l'intérieur de plumes.

Le mâle a le front brun; une tache noirâtre entre le bec et l'œil; le dessus de la tête, du cou et du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un noir à reflets bleus; la gorge et le devant du cou, roux; un demi-collier noir, entre la dernière partie et la poitrine; les parties postérieures, d'un blanc-roussâtre; les pennes alaires et caudales, d'un noir mat; toutes les latérales de la queue, blanches vers leur extrémité, sur le bord interne; la première de chaque

côté, presqu'aussi longue et de la même forme que celle de notre *Hirondelle de cheminée*. La femelle diffère du mâle par une taille moins forte, par son front blanchâtre, et par une teinte moins vive. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 607. pl. enl. n. 724. fig. 1.* (*Hirondelle à ventre roux de Cayenne.*) *L'Amérique.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE ROUSSE ET NOIRATRE. 45. *H. Rutila. H. Nigricans; fronte, genis, gutture colloque rubro-rufis; rostro pedibusque nigris; caudâ æquali.*

Noirâtre; front, joues, gorge et cou, d'un roux tirant au rouge; bec et pieds noirs; queue égale.

Le pays de cette espèce, qui est au Muséum d'histoire naturelle, nous est inconnu. Le front, les joues, la gorge, le cou en entier et le haut de la poitrine sont d'un roux ardent, tirant au rouge; le sommet de la tête est brun et un peu mélangé de gris clair; le reste du plumage, noirâtre; les ailes sont très-longues; les deux pennes intermédiaires de la queue, terminées en pointe, et les autres arrondies à leur extrémité. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 528.

** L'HIRONDELLE A TÊTE ROUGE. 46. *H. Erythrocephala. H. Suprà nigricans, subtùs alba; capite rubro; alis caudâque fuscis; rostro nigrescente; caudâ subfurcatâ.*

Noirâtre en dessus; blanche en dessous; tête rouge; ailes et queue, brunes; bec noirâtre; queue un peu fourchue.

Cette *Hirondelle* des Grandes-Indes est de la taille d'un petit oiseau-mouche, et a la tête rouge; les plumes du dos, noirâtres et bordées de blanc; le dessus du corps, de cette couleur; les couvertures de la queue, d'un brun pâle; ses pennes et celles des ailes, noirâtres. *Latham, Syn. tom.* 2. *part.* 2. *p.* 571. *n.* 14. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 533. *Les Grandes-Indes.*

** L'HIRONDELLE A TÊTE ROUSSE. 47. *H. Indica. H. Suprà fusca, subtùs albida; pileo rufo; rostro fusco; pedibus nigricantibus; caudâ furcatâ.*

Brune en dessus; blanchâtre en dessous; dessus de la tête roux; bec brun; pieds noirâtres; queue fourchue. (*Pl.* 134. *fig.* 4.)

Un roux-brunâtre couvre le dessus de la tête de cette *Hirondelle* de l'Inde; le dessus du cou et du corps, les ailes et la queue sont bruns; le dessous du corps est d'un blanc sombre; les pennes alaires dépassent peu la queue. *Latham, Syn. tom.* 2. *part.* 2. *p.* 571. *n.* 16. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 55. *p.* 101. *Les Grandes-Indes.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE VÉLOCIFÈRE. 48. *H. Velox. H. Corpore suprà, cæruleo-nigro; subtùs albo; rostro pedibusque nigris; caudâ furcatâ.*

Le dessus du corps, d'un noir-bleu; le dessous, blanc; le bec et les pieds, noirs; la queue, fourchue.

M. Levaillant, qui a fait connoître cette espèce, l'appelle *Martinet vélocifère*, et l'a trouvée dans les forêts de l'Afrique, où elle passe la nuit dans des trous d'arbre. Elle a la tête, les ailes et la queue, d'un noir à reflets violets; le croupion blanc, et le reste du plumage, d'un noir pur. Nous n'avons pas donné cet oiseau pour un *Martinet*, attendu que sa figure le représente avec un doigt en arrière, tandis que celui-ci a le pouce dirigé en avant. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 244. *fig.* 2. 2e *édition du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 533. *L'Afrique méridionale.*

* L'HIRONDELLE A VENTRE BLANC. 49. *H. Albiventris. H. Nigra, cæruleo-nitens; abdomine albo; rectricibus nigricantibus; rostro nigro; pedibus fuscis; caudâ furcatâ.*

Noire, à reflets bleus; abdomen blanc; rectrices noirâtres; bec noir; pieds bruns; queue fourchue.

Les auteurs français ont imposé le nom de *Martinet* à cet oiseau, mais c'est une *Hirondelle*, qui habite dans l'île Saint-Domingue. La tête, le cou en entier, le dessus du corps, la gorge, les ailes et la queue sont d'un noir changeant en bleu; le dessous des ailes et de la queue, gris; le reste du plumage est d'un beau blanc.

La femelle diffère du mâle par un noir terne, à reflets moins apparens sur les parties supérieures; par la teinte d'un brun-roux qui couvre la gorge, le front et les flancs; les ailes sont noirâtres et bordées de gris-blanc; la queue est pareille au dos, et le dessous du corps, blanc. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 493. *n.* 3. (*Hirondelle de Saint-Domingue.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 669. (*Grand Martinet noir à*

ventre blanc.) *pl enl. n.* 545. *fig.* 1. (*Hirondelle d'Amérique.*) *L'Amérique septentrionale.*

L. 7 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* L'HIRONDELLE A VENTRE BLANC DE CAYENNE. 50. *H. Leucoptera. H. Suprà cinerea, cæruleo et viridi-nitens, subtùs uropygioque albis; rostro nigro; pedibus pallidis; caudâ furcatâ.*

D'un cendré à reflets bleus et verts en dessus; dessous du corps, croupion et ailes, blancs; bec noir; pieds pâles; queue fourchue. (*Pl.* 135. *fig.* 2. *Hirondelle à ventre tacheté de Cayenne, variété.*)

On rencontre cette *Hirondelle* à la Guyane, où elle voltige dans les savanes noyées, et se perche sur les branches les plus hautes des arbres dénués de verdure.

Elle est d'un blanc-argenté sur le dessous du corps; le croupion et le bord des grandes couvertures des ailes, d'une teinte cendrée, à reflets verts et bleus, plus ou moins apparens, sur le reste du plumage; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, avec des reflets plus foncés. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p.* 691. *pl. enl. n.* 546. *fig.* 2. *La Guyane.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** L'HIRONDELLE A VENTRE JAUNATRE. 51. *H. Flavigastra. H. Corpore suprà nigricante fusco; gutture juguloque rufis; pectore ventreque flavicante-albis.*

Le dessus du corps, d'un brun-noirâtre; la gorge et le devant du cou, roux; la poitrine et le ventre, d'un blanc-jaunâtre.

C'est d'après M. de Azara que nous donnons la description de cette *Hirondelle* du Paraguay, où elle est fort rare. La gorge est d'un roux pâle; le devant du cou, les côtés du corps et les couvertures inférieures des ailes sont d'un brun clair; la poitrine et le ventre, d'un blanc lavé de jaune; le bas-ventre est d'un blanc pur; les côtés et le dessus de la tête, le derrière du cou, le dos, les couvertures supérieures des ailes et le croupion sont bruns; les pennes des ailes et de la queue, d'un brun-noirâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 512. *n.* 306. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 534.

L. 5 $\frac{1}{4}$. E. 10 $\frac{3}{4}$. P.. R. 12.

B. 10 RECTRICES AIGUES.

* L'HIRONDELLE ACUTIPENNE DE CAYENNE. 52. *H. Pelasgia, var. H. Suprà cærulescente-fusca; uropygio griseo; gutture juguloque rufescente-cinereis; corpore subtùs fusco-griseo; pedibus incarnatis.*

D'un brun bleuâtre en dessus; croupion gris; gorge et devant du cou, d'un cendré-roussâtre; dessous du corps, d'un gris-brun; pieds, couleur de chair.

On donne cet oiseau pour une variété de l'*Hirondelle brune acutipenne* de la Louisiane; est-on fondé? car il en diffère par une taille plus grande et par des couleurs plus brillantes. Au reste, il a les parties supérieures, d'un brun foncé et tirant au bleu; le croupion, gris; la gorge et le devant du cou, d'un gris teinté de roussâtre; le dessous du corps, grisâtre et nuancé de brun. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 6. *pag.* 701. *pl. enl. n.* 726. *fig.* 1. *La Guyane.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 10.

*** L'HIRONDELLE ACUTIPENNE DE LA NOUVELLE-GALLES. 53. *H. Caudacuta. H. Suprà obscura, viridi-nitens; fronte gulâque albidis; rectricibus apice subulatis.*

Brune, à reflets verts en dessus; front et menton, blanchâtres; rectrices subulées à leur pointe.

Cette *Hirondelle* de l'Australasie porte un plumage noirâtre, mélangé de blanc sur les couvertures des ailes, et varié de reflets verts sur leurs pennes et celles de la queue; le front est blanc, et des pointes aiguës sont à l'extrémité des pennes caudales. Parmi les insectes dont elle se nourrit, elle donne la préférence à une grande sauterelle, très-commune à la Nouvelle-Galles dans le mois de février, époque où l'on y voit cette espèce. *Latham*, 2e *Suppl. au general Synopsis, p.* 259. *n.* 3. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 535. *L'Australasie.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R..

** L'HIRONDELLE BIBOUIPI. 54. *H. Oxyura. H. Nigricans; gulâ albâ; tectricibus caudæ inferioribus nigricantibus, fusco-rufescente mixtis; rostro nigro; pedibus violaceis.*

Noirâtre; le haut de la gorge, blanc; les couvertures inférieures de la queue, d'un noirâtre mélangé de brun-rougeâtre; le bec noir; les pieds violets.

Quelques-uns, dit M. de Azara, appellent cette espèce *Mbiyuimbopi* (*Hirondelle chauve-souris*), parce qu'elle a quelque ressemblance

avec ce mammifère par ses couleurs, par son vol incertain et plus rapide qu'en toute autre espèce. Ce naturaliste espagnol l'a nommée *Vencejilla*, parce qu'il trouve qu'elle se rapproche du *Martinet* d'Europe; en effet, elle ne peut, comme celui-ci, se tenir à terre; mais ses ongles crochus, très-forts et très-aigus, lui donnent la facilité de grimper. Elle est très-commune dans les bois du Paraguay; elle y vole toujours au-dessus des plus grands arbres; et si, dans les campagnes, elle s'approche quelquefois jusqu'à trente ou quarante pieds au-dessus de la terre, elle remonte bientôt à son élévation accoutumée. Cette *Hirondelle* est sédentaire et très-farouche, passe la nuit dans des trous d'arbre, y arrive au coucher du soleil par petites troupes qui, avant d'y pénétrer, volent trois ou quatre fois autour à une grande distance de l'arbre. Le cri qu'elle jette en volant est semblable au bruit répété d'une très-petite castagnette.

Il n'y a point de différence entre le mâle, la femelle et le jeune; ils sont d'une teinte noirâtre, plus foncée sur la tête, et mêlée d'un rouge-brun sur les couvertures inférieures de la queue; le menton est blanc et l'œil noir. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 512. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 473. L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E. 11 $\frac{1}{3}$. P.. R..

* L'HIRONDELLE BRUNE ACUTIPENNE DE LA LOUISIANE. 55. *H. Pelasgia. H. Corpore suprà nigricante-fusco, subtùs fusco-griseo; gutture albido; rectricibus æqualibus, apice nudis et subulatis.*

Le dessus du corps, d'un brun-noirâtre; le dessous, d'un gris-brun; la gorge, blanchâtre; les rectrices égales, nues et subulées à leur pointe.

Cette *Hirondelle* est une de celles qui montrent le plus d'industrie dans la construction de son nid. Elle le place ordinairement au haut des cheminées, ou dans les crevasses des rochers, si elle n'a pas d'autre choix. Elle établit d'abord une sorte de plate-forme composée de branches sèches et de broussailles, liées ensemble avec la gomme ou le styrax du liquidambar (*liquidambar styraciflua*, Linn.). Les matériaux sont en si grande abondance, qu'ils obstruent quelquefois l'ouverture de la cheminée. On prétend que l'oiseau se soutient dans son travail, en appliquant les pointes de sa queue contre le mur. C'est sur cet échafaudage qu'il place le berceau de ses petits, qui n'est composé que de buchettes collées ensemble avec la gomme indiquée ci-dessus, et disposées à peu près comme les osiers du petit panier qu'on donne aux pigeons pour couver. Ce nid a la forme d'un tiers de cercle, est beaucoup plus petit que celui de l'*Hirondelle de fenêtre*, et est attaché par les deux extrémités aux parois de la cheminée. La ponte est de cinq œufs blancs, alongés, très-gros à proportion de l'oiseau, tachetés et rayés de noir et de gris-brun vers le gros bout.

Toutes les parties supérieures sont d'un brun-noirâtre, mais cette teinte est plus foncée sur les pennes de l'aile et de la queue; toutes les inférieures sont d'un gris-brun. Des individus ont le devant du cou et de la gorge, d'un blanc sale, tacheté de brun; d'autres ont ces parties blanchâtres et sans taches.

Cette espèce arrive dans les Etats-Unis au mois d'avril, et disparoît à l'automne; ainsi que la précédente, elle vole toujours à une très-grande élévation. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 501. n. 9. (Hirondelle de la Caroline.) Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 699. pl. enl. n. 726. fig. 2. (Hirondelle à queue pointue de la Louisiane.) L'Amérique septentrionale.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 10.

* L'HIRONDELLE NOIRE ACUTIPENNE DE LA MARTINIQUE. 56. *H. Acuta. H. Suprà nigra, subtùs fusca; gulâ griseâ; rectricibus apice nudis et subulatis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Noire en dessus; brune en dessous; gorge grise; rectrices à tige nue et subulée à leur pointe; bec noir; pieds bruns.

De toutes les espèces dont se compose la famille des *Hirondelles*, celle-ci est la plus petite; elle n'est pas plus grosse que le *Roitelet*, et a le dessus du corps noir; la gorge, d'un brun-gris, et toutes les parties postérieures, d'un brun obscur: les ailes, en état de repos, dépassent la queue. L'individu figuré sur la planche enluminée de Buffon, a le dessous du corps d'un brun-rougeâtre. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 702. pl. enl. n. 544. fig. 1. La zône torride.*

L. 3 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 10.

*** GENRE.

MARTINET, *Cypselus.*

Corpus subovatum, nigro, albo pictum.
Caput subrotundum.

Rostrum breve, fississimum, basi depressum, trigonum, apice lateraliter compressum, angustum; mandibula superior ad apicem emarginata et incurvata; inferior brevior, apice paulisper recurvata. Rictus amplissimus.

Nares basales, latæ, posticè membranâ plumilis frontalibus obsitâ clausæ, ad medium pertusæ.

Lingua brevis, lata, cartilaginea, apice bifida.

Collum brevissimum.

Alæ elongatæ, remigibus duabus primariis longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ totæ plumosæ.

Tarsi brevissimi, hirsuti.

Pedes tetradactyli; digiti quatuor ad imum fissi; posterior parte internâ tarsi positus, versatilis; ungues breves, arcti, arcuatissimi, acuminati, valdè retractiles.

Cauda forficata, rectricibus 10.

Cypseli habitant in Europâ, Africâ, Asiâ, in altis turribus, templis, rupibus, interdiù latentes, manè præsertim et vespere circumvolantes; autumno evanescentes in regionibus frigidioribus, vere reduces. Muscis aliisque insectis alatis glutitis vividis victitant; in turrium, rupium, arborum cavis nidificant; ova quatuor aut quinque vulgò alba pariunt. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cùm è nido discedunt, ad volandum apti sunt.

Corps un peu ovale, peint de noir et de blanc.

Tête arrondie.

Bec court, très-fendu, déprimé et trigone à sa base, comprimé latéralement et étroit à sa pointe; mandibule supérieure échancrée et courbée à son extrémité; l'inférieure, plus courte et un peu recourbée en haut à son bout; bouche très-ample.

Narines situées à la base du bec, larges, closes en arrière par une membrane couverte des petites plumes du front, ouvertes vers le milieu.

Langue courte, large, cartilagineuse et bifide à sa pointe.

Cou très-court.

Ailes alongées; les deux premières rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement couvertes de plumes.

Tarses très-courts, emplumés.

Pieds tétradactyles; quatre doigts totalement séparés; le postérieur posé sur le côté externe du tarse et versatile; ongles courts, étroits, très-arqués, acuminés, fort rétractiles.

Queue fourchue, à dix rectrices.

Les *Martinets* habitent l'Europe, l'Afrique et l'Asie; se tiennent dans les tours, les temples et les rochers élevés, s'y cachent pendant le jour, et volent autour, surtout le matin et le soir; quittent les pays froids à l'automne, y reviennent au printemps. Ils se nourrissent de mouches et d'autres insectes ailés; ils nichent dans les trous des tours, des rochers et des arbres. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs, ordinairement blancs; les petits sont appâtés par la mère dans leur nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

Le Martinet noir. 1. *C. Apus. C. Nigricans; gulâ albâ; rostro nigro; pedibus nigricantibus; caudâ furcatâ.*

Noirâtre; menton blanc; bec noir; pieds noirâtres; queue fourchue (*Pl.* 134. *fig.* 4.)

De tous nos oiseaux printanniers, le *Martinet* arrive le dernier; c'est ordinairement vers la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai. Il paroît certain qu'il revient constamment au même gîte, et il semble que les pères et mères le transmettent à leurs petits. Il construit son nid dans un trou des grands édifices, le compose à l'intérieur de brins de fil de chanvre, de petits paquets de lin ou d'étoupes, de paille ou de plumes; il en revêt l'intérieur de son gluten, qui est semblable à un vernis dur, élastique, de couleur cendrée et demi-transparent. Cette substance consiste en une humeur visqueuse qui enduit constamment la gorge et le bec de cet oiseau, et lui sert comme de glu pour attraper et retenir les insectes. Cette humeur pénètre le nid de toutes parts, lui donne de la consistance et même de l'élasticité; on peut le comprimer entre les mains, le rapetisser sans le rompre: quand la compression cesse, il reprend sa forme. Les *Martinets* ne pouvant, d'après leur conformation, ramasser à terre les matériaux propres à leur nid, ils les pillent dans les nids de *Moineaux* et d'*Hirondelles*, ou saisissent dans les airs ceux qui y sont portés par le vent. Ils ne font qu'une ponte, composée de deux à quatre œufs blancs, pointus, d'une forme très-alongée, et dont la coque est très-fragile. Ces oiseaux quittent nos contrées dès la fin de juillet ou au commencement d'août; leur vol est rapide et leur vue très-perçante, puisque, dans une expérience de Spallanzani, il est démontré qu'ils aperçoivent distinctement un objet de cinq lignes de diamètre à la distance de trois ou quatre pieds.

Le mâle et la femelle se ressemblent; ils ont

la gorge d'un blanc cendré ; le reste du plumage noirâtre, avec des reflets verts ; la teinte du dos et des couvertures inférieures de la queue est plus foncée ; le tarse est recouvert de petites plumes, noirâtres sur le devant et sur son côté intérieur. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 512. *n.* 15. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 643. *pl. enl. n.* 542. *fig.* 2. (*Grand Martinet.*) *L'Europe.*

L. 8. E.. P.. R. 10.

Le grand Martinet a ventre blanc. 2. *C. Melba. C. Fuscus ; gulâ abdomineque albis ; rostro nigro ; pedibus incarnatis.*

Brun ; gorge et abdomen blancs ; bec noir ; pieds couleur de chair.

Les montagnes de la Savoie, de la Suisse, du Tyrol et du Russel, sont les lieux où se trouve cette espèce ; on la voit encore à Constantinople, où elle se tient sur les vieux édifices élevés, dans les îles de Pannaria, d'Ischia, de Lipari et de Malte ; mais on ne la rencontre point dans l'intérieur de la France. Comme les *Martinets* noirs, ceux-ci volent en troupes plus ou moins nombreuses, et circulent sans cesse autour des pointes des rochers qui s'élèvent au-dessus des précipices, où ils nichent. Ils ont une habitude qui leur est particulière ; au milieu de leur circuit, ils s'arrêtent et s'accrochent par les ongles aux blocs de pierre, aux rochers situés dans le voisinage de leurs nids ; à ceux-ci d'autres viennent s'attacher, et à ces derniers, d'autres encore, formant une chaîne oscillante et animée ; un instant après, ils se séparent, volent et recommencent leurs cris accoutumés. Leur nid a plus de capacité que celui du *Martinet noir* ; il est composé à l'intérieur d'un léger tissu de plumes délicates, sous lequel on trouve des fétus de paille, des brins de bois entrelacés en cercles concentriques, étroitement liés entr'eux et fortifiés par un grand nombre de feuilles d'arbres qui en occupent tous les vides. Ils font deux pontes en Italie ; la première est de trois ou quatre œufs, et la seconde ordinairement de deux. (Spallanzani, *Voyage dans les Deux-Siciles*, traduct. franç., tom. 6.) Ces *Martinets* ne se tiennent pas seulement dans les montagnes, mais encore dans des villes ; car M. Jules de Lamotte, d'Abbeville, qui a observé ces oiseaux en Suisse, en a vu à Fribourg, où ils nichent sous les abavents des clochers de la capitale. Ils attachent leurs nids le long d'une solive, le composent des matériaux indiqués ci-dessus, et leur donnent la forme de celui de l'*Hirondelle salangane.* La ponte est de quatre ou cinq œufs blancs, alongés. Quand ils entrent dans leur gîte, ils le font d'emblée, comme les *Chauves-souris*, et lorsqu'il fait totalement nuit. Le mâle et la femelle s'y tiennent blotis l'un contre l'autre, et sont alors si peu farouches, qu'il faut les toucher pour les faire partir.

Le dessus de la tête et toutes les parties supérieures sont d'un gris-brun, plus foncé sur les ailes et sur la queue, avec des reflets rougeâtres et verdâtres ; un collier brun est sur le cou ; la gorge, la poitrine et le ventre sont blancs ; les flancs, variés de cette couleur et de noirâtre. Les teintes du mâle sont plus rembrunies sur le dessus du corps. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 504. *n.* 12. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 660. *L'Europe.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 10.

* Le Martinet a gorge blanche. 3. *C. Gutturalis. C. Corpore suprà fusco ; gutture albo ; jugulo pectoreque fuscis ; tectricibus caudæ inferioribus albo marginatis ; rostro nigricante ; pedibus digitisque plumosis.*

Le dessus du corps brun ; la gorge blanche ; le devant du cou et la poitrine, blancs ; les couvertures inférieures de la queue, bordées de blanc ; les pieds et les doigts emplumés.

Ce *Martinet* que M. Levaillant a trouvé au Cap de Bonne-Espérance, a dans sa livrée de grand rapports avec le précédent ; mais il est plus grand et un peu plus gros. La gorge et les petites plumes du bord de l'aile sont d'un beau blanc ; cette couleur est sale sur le ventre ; le plastron brun qui couvre le devant du cou et la poitrine, s'étend jusque sur les flancs ; les couvertures inférieures de la queue ont un liséré blanc ; les plumes des tarses et des doigts sont d'un brun clair. Cette espèce niche dans les rochers, et sa ponte est de quatre œufs blancs. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 243. *fig.* 1. 2e *édition du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 19. *p.* 422. *L'Afrique méridionale.*

** Le grand Martinet de la Chine. 4. *C. Sinensis. C. Corpore suprà fusco ; subtùs rufescente-griseo ; vertice rufescente ; supercilliis fuscis ; gulâ palpebrisque albis ; rostro pedibusque cærulescente-griseis.*

Le corps, brun en dessus ; d'un gris-roux en dessous ; le *vertex* roussâtre ; les sourcils bruns ; le menton et les paupières blanches ; le bec et les pieds, d'un gris-bleuâtre.

Sonnerat, qui a décrit cet oiseau, nous dit qu'il a le sommet de la tête d'un roux clair; le dessus du cou, le dos, les pennes des ailes et de la queue, bruns; une bande longitudinale de cette couleur, laquelle part de l'angle supérieur du bec, se prolonge au-delà de l'œil et se fond sur la teinte du cou; les yeux, entourés de petites plumes blanches; la gorge, de cette couleur; tout le dessous du corps, d'un roussâtre très-clair; l'iris, d'un gris-bleuâtre. *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, p.* 199. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 55. *p.* 210. *Les Grandes-Indes.*

L. 11 ½. E.. P.. R..

LVe. Genre.

ENGOULEVENT, *Caprimulgus*, Linn.

Corpus subovatum, nigro, rufo, fusco, cinereo, albo pictum.

Caput latum, suprà planum; oculi magni; aures amplissimæ.

Rostrum parvum, depressum, basi vibrissis instructum; mandibula superior apice compressa, emarginata et curvata, inferior ad apicem recurvata. Rictus amplissimus et fississimus.

Nares latæ, membranâ plumis frontalibus tectæ, clausæ, foramine antico sæpiùs emarginato aut tubuloso patentes.

Lingua cartilaginea, integra, acuta.

Collum brevissimum.

Alæ elongatæ, remige secundâ aut tertiâ reliquis longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ totæ plumosæ.

Tarsi breves, partim plumosi.

Pedes tetradactyli, breves, debiles; digiti tres anteriores basi membranulâ connexi; posticus unus, versatilis; unguis medius plerumquè pectinatus.

Cauda in variis varia, rectricibus vulgò 10.

Caprimulgi habitant per omnem orbem; interdiù vix conspicui, nisi turbato aut nubilo cœlo; diluculo, crepusculo et nocte victum quærunt, qui solis insectis constat, præcipuè phalænis; ova duo pariunt quæ vulgò in nudâ terrâ sine nido committunt.

Corps un peu ovale, peint de noir, de roux, de brun, de gris et de blanc.

Tête large, aplatie en dessus; yeux grands; oreilles très-amples.

Bec petit, déprimé, garni de soies à sa base; mandibule supérieure comprimée, échancrée et courbée à sa pointe; l'inférieure recourbée en haut vers le bout; bouche très-ample et très-fendue.

Narines larges, closes par une membrane cachée sous les petites plumes du front, à ouverture antérieure souvent bordée ou tubulée.

Langue cartilagineuse, entière, pointue.

Cou très-court.

Ailes alongées; la deuxième ou troisième rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, unis à leur base par une petite membrane; un derrière, versatile: l'ongle intermédiaire pectiné chez la plupart.

Queue de diverse forme, ordinairement composée de dix rectrices.

On trouve des *Engoulevens* dans toutes les parties du Monde; on les voit rarement dans le jour, à moins que le ciel ne soit orageux ou nébuleux. Ils cherchent leur nourriture au point du jour, pendant le crépuscule et la nuit. Elle ne consiste qu'en insectes, principalement de phalènes; la ponte est composée de deux œufs, que la femelle dépose ordinairement sur la terre nue, sans aucune apparence de nid.

L'Engoulevent d'Europe. 1. *C. Europæus. C. Suprà niger, cinereo, fusco, ferrugineo et albo varius; subtùs albo-rufescens, fasciis fuscis; rostro nigricante; pedibus plumosis, fuscis; ungue intermedio serrato.*

Noir et varié de cendré, de brun, de ferrugineux et de blanc en dessus; d'un blanc-roussâtre, rayé transversalement de brun en dessous; bec noirâtre; pieds emplumés, bruns; ongle intermédiaire dentelé. (*Pl.* 98. *n.* 3.)

Indépendamment du nom d'*Engoulevent* que Montbelliard a consacré à cette espèce, et généralisé à tous les oiseaux de cette famille, le peuple lui en a imposé plusieurs autres que des savans ont adoptés; tels que ceux de *Tette-chèvre*, de *Crapaud-volant*, d'*Hirondelle à queue carrée*, de *Corbeau de nuit.*

Notre *Engoulevent* est solitaire; il fréquente les montagnes et les plaines, se cache presque toujours sous un buisson ou dans de jeunes taillis, et semble préféter les terrains pierreux ou couverts de bruyères. Il a une manière de se percher qui lui est particulière; pour cela, il se pose longitudinalement sur une branche, qu'il semble chocher ou cocher, comme le coq fait la poule: de-là lui vient la dénomination de *Chau-*

che-branche qu'on lui donne en divers endroits. C'est ordinairement dans cette position qu'il jette un cri qui a quelque ressemblance avec celui du crapaud; ce cri consiste en un son plaintif, répété trois ou quatre fois de suite. On ne le voit que pendant les crépuscules, et si c'est avant, le temps est sombre et nébuleux; il ne lui faut qu'une lumière affoiblie, car si on le fait lever dans la nuit, son vol est bas et incertain; au contraire, il est, après le coucher et avant le lever du soleil, vif, soutenu dans l'irrégularité qu'exige sa proie, ailée comme lui, et qu'il ne peut saisir qu'à force d'allées et venues. Tous les insectes lui conviennent, guêpes, bourdons, hannetons, stercoraires, et principalement les insectes de nuit. L'on a observé qu'il n'a pas besoin de fermer le bec pour les arrêter, l'intérieur de sa bouche étant enduit d'une espèce de glu qui paroît filer de sa partie supérieure, et qui suffit pour les y retenir. Un petit trou au pied d'un arbre ou d'un rocher, et même la terre battue et à nu, sont les endroits où la femelle dépose deux ou trois œufs, plus gros que ceux du *Merle*, oblongs, légèrement ombrés, et marbrés de points noirâtres sur un fond blanc.

C'est un oiseau voyageur, qui arrive dans nos contrées au printemps et qui en part à l'automne. On le rencontre depuis les parties les plus septentrionales de l'Europe jusqu'en Afrique.

Le dessus de la tête et du corps est varié de petites lignes grises, noirâtres, transversales et en zigzags, avec des taches longitudinales et noires; une bande blanche s'étend sur chaque côté de la tête jusqu'à l'occiput; les joues, la gorge et la poitrine ont de petites lignes transversales roussâtres et noirâtres, avec quelques taches d'un blanc-roussâtre; cette teinte est, sur le ventre et les couvertures inférieures de la queue, variée de raies d'un brun foncé; les pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre et tachetées de roussâtre; les trois premières ont une tache ovale blanche du côté intérieur; la queue a ses pennes intermédiaires grises, variées de zigzags et de bandes transversales noirâtres, et ses deux plus extérieures de chaque côté terminées de blanc. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est privée des marques blanches de l'aile et de la queue, et en ce que ses couleurs sont plus ternes. *Brisson, Ornithol. tom. 2. pag. 470. n. 1. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 512. pl. enl. n. 193.* (*Crapaud-volant.*) *L'Europe, l'Asie, l'Afrique.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 10.

*L'ENGOULEVENT ACUTIPENNE DE LA GUYANE. 2. *C. Acutus. C. Nigricante fasciatus; suprà griseus; subtùs rufus; capite colloque rufo-fuscis; rectricibus apice subulatis; rostro pedibusque nigris.*

Rayé transversalement de noirâtre; gris en dessus; roux en dessous; tête et cou d'un brun-roux; rectrices subulées à leur pointe; bec et pieds noirs.

Cette espèce de Cayenne a le sommet de la tête et le dessus du cou rayés transversalement de roux-brun et de noir; le dos et le dessous du corps avec des raies noires, le premier sur un fond gris, le second sur un fond roux; la queue, d'un roux pâle, rayée transversalement de brun et terminée par une tache noire, précédée d'un peu de blanc. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pl. enl. n. 732. L'Amérique méridionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 10.

*L'ENGOULEVENT A AILES JAUNES. 3. *C. Icteropterus. C. Nigro griseo, ferrugineo alboque varius; subtùs albo-rufescens, fusco fasciatus; alis nigricante flavescenteque transversim striatis; rostro pedibusque nigris.*

Varié de noir, de brun, de ferrugineux et de blanc; d'un blanc-roussâtre en dessus, avec des bandelettes brunes et transversales; ailes rayées transversalement de noirâtre et de jaunâtre; bec et pieds noirs.

On trouve à la Chine cet *Engoulevent*, qui ressemble beaucoup à celui d'Europe, mais il est plus grand et il porte des couleurs plus foncées; en outre, il en diffère par les pennes de ses ailes, qui sont noirâtres, marquées de taches jaunâtres, avec un point noirâtre à leur centre, et disposées de manière que le milieu de l'aile paroît rayé en travers alternativement de sept bandes jaunâtres et de sept autres noirâtres. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 10. p. 232. La Chine.*

L. 12. E.. P.. R. 10.

**L'ENGOULEVENT A COU BLANC. 4. *C. Albicollis. C. Corpore suprà rufescente-fusco, nigricante dilutè vario; subtùs rufo, nigricante transversim lineato; gutture albo; remigibus primariis albo fasciatis; pedibus olivaceis, ungue intermedio dentato.*

Le dessus du corps, d'un brun-roussâtre, légèrement varié de noirâtre; le dessous roux, rayé transversalement de noirâtre; la gorge, blanche; les premières pennes de l'aile avec une bande

bande blanche ; les pieds olivâtres ; l'ongle intermédiaire dentelé.

Le mâle a été décrit par M. de Azara, sous le nom d'*Ibijau*, parce qu'il exprime ce mot dans son cri. Cette espèce reste au Pataguay pendant toute l'année, et de préférence sur les chemins, s'y pose souvent, et se retire pendant l'hiver dans les bois et les lieux abrités.

Le dessus et le derrière de la tête sont bruns, avec quelques plumes noires dans le milieu et bordées de roux sur le sommet ; le dessus du cou, le dos et le croupion, d'un brun-roussâtre, avec des raies noirâtres peu apparentes ; les plumes du haut du dos, variées de roux foible, de noir, et de petits points de cette couleur et roux ; les couvertures supérieures de l'aile, du même roux à leur extrémité, rayées de noirâtre à l'extérieur, et pointillées de cette teinte et de roux sur le reste ; ses pennes sont noirâtres ; les intérieures ont des bandes roussâtres et les exrérieures une seule bande blanche, large de huit lignes ; la queue a sa première plume presque noire ; la seconde, blanche, avec un peu de noirâtre à l'extérieur et dans sa pointe ; la troisième, entièrement blanche, et les autres pointillées de roux et de noirâtre ; les côtés de la tête sont roux ; la gorge est blanche ; le devant du cou et le dessous du corps sont d'un roux léger, rayé transversalement de noirâtre. On remarque quelques plumes noires derrière l'oreille. La femelle est un peu plus petite que le mâle. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 538. n. 310. Latham, general Synopsis, vol. 2. part. 2. pl. 596. n. 2.* (*Femelle.*) *L'Amérique méridionale.*

L. 12 $\frac{1}{6}$. E. 19 $\frac{1}{2}$. P. 21. R. 10.

* L'ENGOULEVENT A CRÊTE. 5. *C. Novæ-Hollandiæ. C. suprà fusco, nigro alboque nebulosus, subtùs albidus; collo pectoreque fasciis obscuris; cristâ frontali erectè setaceâ; rostro nigro; pedibus pallidè flavis; caudâ rotundatâ; ungue intermedio integro.*

Ondé de brun et de blanc en dessus ; blanchâtre en dessous ; cou et poitrine avec des raies transversales obscures ; huppe du front droite et sétacée ; bec noir ; pieds jaunes ; queue arrondie ; l'ongle intermédiaire entier.

La dénomination de cet *Engoulevent* de la Nouvelle-Hollande vient de ce qu'il porte à la base du bec dix à douze soies roides et élevées, un peu barbues sur chaque côté, et qui se tiennent exactement droites comme une crête. Il a les parties supérieures du corps d'un brun-foncé, rayé de blanchâtre ; les pennes des ailes, du même brun ; et les quatre ou cinq premières, tachées d'un blanc sombre à l'intérieur ; la queue, marquée de douze petites bandes d'un blanc-brunâtre et tachetée de blanchâtre ; le dessous du corps, moins brun que le dessus ; le devant du cou et la poitrine, rayés transversalement d'une teinte obscure ; les coins de la bouche, jaunes et garnis de soies ; le doigt postérieur, long et foible. *Phill. bot. Bay, pl. p. 270. white's Journ. pl. p. 241. Latham, Systema ornith. genre 47. sp. 18. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 54. p. 360. L'Australasie.*

L. 9 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R..

* L'ENGOULEVENT CRIARD. 6. *C. Clamator. C. Suprà fulvo-griseus nigricante varius, subtùs albidus, fasciis nigricantibus; gulâ lunulâ albâ; rostro nigrescente; pedibus plumosis, fuscis; ungue intermedio serrato; caudâ rotundatâ.*

D'un gris-fauve, varié de noir en dessus, blanchâtre et rayé transversalement de noirâtre en dessous ; une lunule blanche sur le haut de la gorge ; bec noirâtre ; pieds emplumés ; ongle intermédiaire pectiné ; queue arrondie.

Le cri de cet oiseau, différemment entendu, a donné lieu aux noms de *Whip-poor-vill*, *Whiperiwhip* et *Ouiprouil*, qu'on lui a imposés. Les naturels de la baie d'Hudson l'appellent *Payk* ou *Péech*. Dans d'autres contrées de l'Amérique septentrionale, on le nomme *Muchaouise*, d'après sa nourriture. Enfin, les Américains, guidés par le même motif, le désignent, ainsi que tous les *Engoulevens*, par la dénomination de *Morchetto hawk* (Faucon des moucherons). Cette espèce arrive dans les Etats-Unis au mois d'avril ; se tient de préférence dans les lieux montagneux ; fréquente le soir les habitations rurales, où plusieurs individus se réunissent et font un vacarme occasionné par la répétition continuelle de leurs cris, et qui dure une partie de la nuit. Après avoir crié pendant quelque temps dans un endroit, ils se transportent dans un autre, où ils répètent ce même bruit quatre et cinq fois de suite. Ils se taisent quand la nuit est très-obscure, et ils recommencent au point du jour jusqu'au lever du soleil. La femelle dépose à terre, dans un sentier battu, deux œufs d'un brun-verdâtre, parsemés de raies et de zigzags noirs.

Cet *Engoulevent* a le front et les joues d'un fauve-grisâtre, qui est mélangé de noir et de blanc sur le reste de la tête, et qui domine sur

les parties supérieures du corps et des ailes; mais cette teinte est plus foncée sur le cou et sur le dos, où elle est variée de grandes taches noires; les cinq premières pennes des ailes ont des taches pareilles, de même que les pennes de la queue, dont les plus extérieures sont blanches dans plus d'un tiers de leur longueur. La gorge présente des raies blanches et noires; les plumes du devant du cou et de la poitrine sont de la dernière couleur et bordées de roux; les parties postérieures mélangées de blanc sale, de gris et de noirâtre; les plumes des tarses, brunes et rousses. Des individus ont le haut de la gorge couvert d'une plaque blanche, en forme de croissant renversé. La femelle est plus petite que le mâle, et porte des couleurs plus ternes. Celle indiquée par Latham est une espèce distincte, décrite sous le nom d'*Engoulevent popetué. Brisson, tom. 2. p. 477. n. 3. (Crapaud-volant de Virginie.) Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 534. Latham, Index, Caprimulgus virginianus. L'Amérique septentrionale.*

L. 9. E.. P.. R. 10.

** L'ENGOULEVENT NACUNDA. 7. *C. Nacunda. C. Suprà rufo nigroque punctatus; gulâ lunulâ albâ; corpore subtùs albo; pectore fusco lineato; pedibus olivaceis; ungue intermedio serrato.*

Pointillé de roux et de noir en dessus; lunule blanche sur le menton; le corps blanc en dessous; la poitrine, avec des lignes brunes; les pieds, olivâtres; l'ongle intermédiaire, dentelé.

Les Guaranis (peuplade du Paraguay), appellent *nacunda* toute personne qui a la bouche grande; c'est pourquoi ils appliquent la même dénomination à cet oiseau. Il habite les campagnes, et paroît se plaire de préférence dans les lieux humides. On ne le voit jamais dans les bois ni sur les arbres. Il fait la chasse aux insectes, a une plus grande lumière que les autres *Engoulevens*; il a le vol plus élevé, et il se tient ordinairement par paire, quelquefois en famille et en bandes de plus de cent. Sa ponte est de deux œufs, déposés à terre sans aucune apparence de nid.

Les quatre premières pennes de l'aile sont d'un noirâtre foncé, sur quatre pouces de longueur vers leur extrémité; la cinquième, sur un pouce; et la sixième, seulement avec une petite tache. Ces six pennes ont, de même que la septième, une bande blanche transversale; toutes les autres, les couvertures supérieures, la tête, la partie postérieure du cou, le dos et le croupion, sont piquetés de roux et de noir; une bande étroite et blanche, en forme de fer à cheval, va d'un angle à l'autre de la bouche, sous la mandibule inférieure; des lignes blanchâtres, et d'autres brunes, sont sur les grandes couvertures de l'aile; les moyennes sont blanches; toutes les parties inférieures, de cette couleur, avec quelques petites taches rousses sur le devant du cou et quelques lignes brunes sur la poitrine; la queue est de cette dernière teinte, avec des bandes transversales d'une nuance plus foncée. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 544. n. 312. 2e édition du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom. 10. p. 240. L'Amérique méridionale.*

L. 10 ½. E. 27 ½. P. 23. R. 12.

* LE PETIT ENGOULEVENT TACHETÉ DE CAYENNE. 8. *C. Semi-torquatus. C. Nigricans, rufo griseoque maculatus; collo inferiore lunulâ albâ; rostro nigro; pedibus albis; ungue intermedio serrato.*

Noirâtre et tacheté de roux et de gris; lunule blanche sur la partie inférieure du cou; bec noir; pieds blancs; ongle intermédiaire pectiné. (*Pl. 8. n. 4.*)

Montbelliard donne cet *Engoulevent* pour une variété de l'*Ibijau*: mais nous croyons qu'on est fondé à le regarder comme une espèce distincte, dont le plumage est généralement noirâtre et tacheté de roux et de gris en dessus; brun en dessous, avec un collier blanc sur la partie antérieure du cou. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 540. pl. enl. n. 734. sous le nom de petit Crapaud-volant tacheté de Cayenne. La Guyane.*

L. 8. E.. P.. R..

** L'ENGOULEVENT URUTAU. 9. *C. Cornutus. C. Corpore suprà rufo, fusco nigroque vario, subtùs rufescente-fusco nigroque; abdomine albido-fusco; gutture rufescente; pedibus rubescente-albis; ungue intermedio integro.*

Le dessus du corps, varié de roux, de brun et de noir; le dessous, d'un brun-roussâtre et noir; l'abdomen, d'un brun-blanchâtre; la gorge, roussâtre; les pieds, d'un blanc-rougeâtre; l'ongle intermédiaire, sans dentelures.

Urutau est le nom que les naturels du Paraguay ont imposé à cet *Engoulevent*, que l'on ne rencontre que dans les grands bois, où il se perche toujours sur des arbres élevés et secs. Il s'ac-

croche, comme le *Pic*, à l'extrémité d'une branche cassée, le corps vertical et appuyé sur la queue, de sorte que la moitié de son corps dépasse le tronc ou la branche. Comme il reste long-temps dans cette position, et que son plumage présente à peu près la couleur de l'écorce, on le découvre difficilement. Le chasseur qui y parvient et qui veut le prendre, lui passe au cou un lacet attaché au bout d'une gaule. Cette espèce ne se pose point à terre, et ne peut s'envoler quand elle y est. Elle est solitaire, et ne reste au Paraguay que pendant la belle saison. Son cri est bruyant, long et mélancolique; elle le fait entendre par intervalles, pendant toute la nuit. La femelle répond au cri du mâle. Leur cri d'inquiétude semble exprimer la syllabe *gua*, prononcée d'une voix forte et désagréable. Il paroît certain que cet *Engoulevent* ne fait pas de nid, et que la femelle pond deux œufs bruns et tachetés dans un creux d'arbre, de sorte qu'étant accrochés dans une position verticale sur l'ouverture du creux, elle peut les toucher ou les couver avec sa poitrine.

Les tarses de l'*Urutau* sont sans écailles; des petites plumes courtes et droites se font remarquer au-dessus de l'œil, et forment des espèces de petites cornes, lorsque les plumes de la tête sont couchées; la gorge est roussâtre; les plumes du devant de la tête, de la poitrine et des côtés du corps, sont d'un brun-roux; quelques-unes ont leur extrémité noire, et toutes ont leur tige de cette couleur; le ventre est d'un brun-blanchâtre; le dessous des ailes, d'un brun foncé, tacheté de blanc; leurs pennes et celles de la queue sont rayées de brun-blanchâtre sur un fond brun; la tête est en dessus d'un brun-noirâtre; les plumes de ses côtés, celles du derrière du cou et du haut du dos, ont leurs barbes d'un brun mêlé de roux et leur tige noire; des lignes rousses, peu apparentes, sont en travers sur le dos; une grande bande, d'un brun foncé, s'étend depuis l'angle saillant de l'aile jusqu'aux dernières pennes; les couvertures supérieures, que cette bande ne traverse pas, sont noirâtres; l'iris est d'un jaune pur. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 527. *n.* 308. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 245. *L'Amérique méridionale.*

L. 14. E. 31 $\frac{1}{4}$. P. 21. R. 10.

** L'ENGOULEVENT MÉGACÉPHALE. 10. *C. Megacephalus. C. Nigricante-fuscus, maculis striisque pallidis; pectore ferrugineo; remigibus rectricibusque albo maculatis; rostro fusco; pedibus flavescentibus.*

D'un brun noirâtre, tacheté et strié de teintes pâles; la poitrine, ferrugineuse; les rémiges et les rectrices, marquées de blanc; le bec, brun; les pieds, jaunâtres.

Ce très-grand *Engoulevent*, que l'on trouve à la Nouvelle-Galles méridionale, a le bec beaucoup plus fort que celui de tous ses congénères; le fond du plumage, d'un brun-noirâtre, bigarré et strié de jaunâtre et de blanchâtre; les plumes de la poitrine sont d'un ferrugineux sale; celles du ventre, d'un cendré pâle; les pennes des ailes et de la queue ont des bandes transversales et des taches alternativement blanches et noires; la tête et le cou sont très-remarquables par leur grosseur, ce qu'on doit attribuer à la grande abondance des plumes qui les couvrent; des plumes plus longues que les autres naissent à la base du bec, et s'élèvent en forme de crête; l'iris est orangé. *Latham*, 2e *suppl. du general Synopsis, p.* 263. *n.* 5. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 239. *L'Australasie.*

L. 28. E.. P.. R..

** L'ENGOULEVENT JASPÉ. 11. *C. Variegatus. C. Suprà albo, fusco nigricanteque varius; subtùs albo nigricanteque transversim striatus; gutture albo; ungue intermedio serrato.*

Varié de blanc, de brun et de noirâtre en dessus; la gorge, blanche; le dessous du corps, blanc et rayé transversalement de noirâtre; l'ongle intermédiaire, pectiné.

M. de Azara, qui a fait connoître cette espèce du Paraguay sous le nom d'*Ibijau jaspeado*, nous assure qu'elle a les mêmes habitudes que l'*Engoulevent nacunda*. Elle a le dessus de la tête noir, tacheté de roux et d'un peu de blanc; les côtés de cette partie, variés de blanc et de brun; les plumes du dessus du cou et du haut du dos, noirâtres et bordées de blanc sale; les scapulaires, noires, variées de blanc et de roux; le bas du dos et le croupion, bruns et piquetés de blanchâtre; les trois premières pennes de l'aile, brunes; les autres, noirâtres, avec quelques lignes blanchâtres et interrompues; une grande tache blanche sur les cinq premières; les couvertures supérieures des ailes, noirâtres et rayées de blanchâtre; les petites, d'une nuance plus foncée et terminées de blanc; les moyennes, variées de blanc et de noir; les trois pennes latérales de chaque côté de la queue, brunes, rayées de blan-

châtre et terminées de blanc; les autres, rayées de noirâtre et piquetées de brun; la gorge, blanche; le devant du cou, noirâtre et tacheté de blanc-roussâtre; toutes les parties inférieures, traversées par des raies blanches et noirâtres. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 546. n. 313. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom. 11. p. 238. L'Amérique méridionale.*

L. 8 ¼. E. 20 ½. P. 22. R. 10.

** L'ENGOULEVENT A QUEUE ÉTAGÉE. 12. *C. Sphenurus. C. Capite scapulariisque nigris et fuscis, alis nigro, rufo alboque variis; gutture rufescente-albo; corpore subtùs dorsoque nigricante albidoque striatis; ungue medio dentato.*

La tête et les scapulaires, noires et brunes; les ailes, variées de noir, de roux et de brun; le dessous du corps et le dos, rayés de noirâtre et de blanchâtre; l'ongle du milieu, dentelé.

Nous devons encore à M. de Azara la première description de cet *Engoulevent*, qu'il appelle *Ibijau anonimo*. On le trouve au Paraguay. Les plumes de la tête et les scapulaires sont d'un noir velouté dans le milieu et brunes dans le reste; celles du derrière du cou, noires sur leur tige, et couvertes d'une multitude de points blancs et roussâtres; les ailes, variées de roux, de noir et de blanc; la queue présente les mêmes couleurs que la tête, avec des bandes d'un brun foncé; la gorge est d'un blanc-roussâtre, varié de quelques points noirs; les parties postérieures et le dos ont des raies noirâtres et d'un blanc sale; le dessous de l'aile a des raies d'un brun foncé et d'un roux clair. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 660. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 10. pag. 243. L'Amérique méridionale.*

L. 7 ¾. E. 15 ½. P. 21. R. 10.

** L'ENGOULEVENT A LUNETTES OU HALEUR. 13. *C. Americanus. C. Toto corpore griseo et xeramphelino variegato; naribus cylindraceis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Varié de gris et de couleur de feuille morte sur tout le corps; narines cylindriques; bec noir; pieds bruns.

Les narines de cet oiseau étant saillantes, on a cru y voir quelque rapport avec une paire de lunettes: on le trouve à la Guyane et à la Jamaïque. Son plumage est varié de gris, de noir et de couleur de feuille morte; ces teintes sont plus claires sur les ailes et sur la queue. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 480. n. 4. (Crapaud-volant de la Jamaïque.) Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 543. L'Amérique.*

L. 7. E.. P.. R..

* L'ENGOULEVENT MANURE. 14. *C. Manurus. C. Griseus-argentatus, nigro maculatus; tectricibus alarum minoribus albo maculosis; rostro nigro; pedibus fuscis; rectricibus inæqualibus.*

La queue de cet *Engoulevent*, que M. de Lalande fils a rapporté du Brésil, et que l'on voit au Muséum d'histoire naturelle, présente une forme très-extraordinaire. La première penne de chaque côté est très-longue, et dépasse les deux intermédiaires d'environ cinq pouces; les troisième et quatrième sont très-courtes, et la cinquième, qui a plus de longueur que celles-ci, plus courte que celles du milieu. Tout le plumage de cet oiseau est d'un gris-argenté, tacheté de noir çà et là; les petites couvertures des ailes ont des mouchetures blanches; les deux pennes les plus longues de la queue sont noires d'un côté et blanches de l'autre, dans la partie qui excède les deux intermédiaires, dont la couleur est un cendré clair. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Histoire nat. tom. 10. pag. 239. L'Amérique méridionale.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* L'ENGOULEVENT A QUEUE FOURCHUE. 15. *C. Forficatus. C. Corpore nigro, fusco, rufo alboque vario; caudâ forficatâ; rostro nigro; pedibus flavis.*

Le corps varié de brun, de roux et de blanc; la queue fourchue; le bec noir; les pieds jaunes.

M. Levaillant a rencontré cette grande espèce dans les contrées intérieures du Cap de Bonne-Espérance, et a pris le mâle et la femelle dans un trou d'arbre, sur les bords de la rivière des Lions, dans le pays des grands Namaquois: leur cri lui a paru exprimer les syllabes *gher, r, r, r.*

Cet *Engoulevent*, remarquable par sa grande longueur et sa queue très-fourchue, n'a pas le corps plus gros ni plus long que la *grande Chevêche*; cependant il a en totalité vingt-six pouces.

Son plumage ne diffère guère de celui de notre *Engoulevent*; c'est un mélange de brun, de noir, de roux et de blanc. La mandibule supérieure a, vers son milieu, une espèce d'échancrure, dans

laquelle s'emboîte la partie opposée, de manière que lorsque le bec est fermé, il paroît complet. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 47 et 48. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 241.

L. 26. E.. P.. R..

** L'ENGOULEVENT POO-BOOK. 16. *C. Gracilis. C. Suprà cinereo, fusco alboque varius; subtùs albidus, striis maculisque ferrugineo-flavis; caudâ elongatâ; rostro fusco; pedibus flavis.*

Varié de cendré, de brun et de blanc en dessus; blanchâtre, rayé et tacheté de jaune-ferrugineux en dessous; bec brun; pieds jaunes.

Le nom sous lequel est décrit cet oiseau, est celui qu'il porte à la Nouvelle-Galles du sud. Il a, dit Latham, une grande taille, le corps svelte; les parties supérieures variées de brun-cendré et de blanc; toutes les inférieures blanchâtres, tachetées et rayées d'un jaune-ferrugineux; la queue alongée; le bec robuste et l'iris jaune. *Latham*, 2e *Suppl. du general Synopsis, p.* 263. *n.* 6. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 241. *La Nouvelle-Hollande.*

* L'ENGOULEVENT MONT-VOYAU DE LA GUYANE. 17. *C. Guyanensis. C. Fulvus, maculis difformibus striisque rufis notatus; sub gulâ lunulâ albâ; ungue intermedio pectinato.*

Fauve, avec des taches irrégulières et des raies rousses; ongle intermédiaire pectiné.

Les trois syllabes dont se compose le nom de cet oiseau, expriment son cri, qu'il fait souvent entendre le soir, lorsqu'il est caché dans les buissons.

Tout son plumage présente assez généralement une couleur fauve, mélangée régulièrement de raies rousses; ces raies sont longitudinales sur la tête et sur le dessus du cou; obliques sur le dos et variées de taches irrégulières sur le reste du corps, où le fauve prend une nuance grise; le dessous du corps et les pennes des ailes ont des raies transversales; une bande blanche part de l'angle de la bouche, se prolonge en arrière et s'étend sous la gorge; les pennes des ailes sont noires, et les cinq ou six premières ont une tache blanche; la queue a trois pouces de longueur, et excède les ailes d'un pouce.

Latham indique un autre *Engoulevent* du même pays, lequel a beaucoup de rapport avec le précédent. Il est plus long d'un pouce; la bande blanche qui descend de la tête sur la gorge, entoure celle-ci en forme de collier; et six pennes de la queue sont de couleur de crême vers leur extrémité. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 549. *pl. enl. n.* 733. *sous le nom de Tette-Chèvre roux de la Guyane.*

L. 9. E.. P.. R..

* L'ENGOULEVENT ROUX DE CAYENNE. 18. *C. Rufus. C. Rufus, nigro varius; tectricibus alarum corporeque subtùs fasciis nigricantibus; remigibus rufo nigroque notatis; rectricibus nigro fasciatis; rostro fuscescenti; pedibus incarnatis; ungue intermedio serrato; caudâ apice rotundatâ.*

Roux, varié de noir; les couvertures des ailes et le corps en dessous rayés de noirâtre; les rémiges marquées de noir et de roux; les rectrices avec des bandelettes noires; le bec brunâtre; les pieds couleur de chair; l'ongle intermédiaire dentelé; la queue arrondie à son extrémité.

Cet oiseau, que l'on trouve à la Guyane, a un plumage généralement roux, coupé par des bandes noires longitudinales, obliques et irrégulières sur la tête et le dessus du corps, par une raie transversale fine et régulière sur la gorge, par d'autres plus larges sur les parties postérieures, sur les couvertures supérieures des ailes et les pennes de la queue. Quelques taches blanches sont semées çà et là sur le corps; les pennes alaires ont des taches carrées, alternativement rousses et noires. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 550. *pl. enl. n.* 735. *sous la denomination de Crapaud-volant ou de Tette-Chèvre de Cayenne.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 10.

On trouve dans l'Amérique deux autres *Engoulevens*, qui présentent dans leur livrée de grands rapprochemens avec le précédent; tels sont, 1°. l'*Engoulevent roux des Etats-Unis*, qui porte dans la Georgie et les Florides le nom de *Chreek-Will's-Widow*; ce nom est tiré de son cri le plus familier, et prononcé d'un ton aigu. Comme on le voit rarement, et qu'il ne sort de sa retraite qu'à l'entrée de la nuit, on le confond avec l'*Engoulevent criard*, en lui donnant la dénomination de *Wip-poor-will.* Toute sa livrée est variée de petites lignes transversales; le bec, brun; le dessus de la tête et du corps, les scapulaires et les pennes secondaires des ailes, les plus proches du dos, sont d'un gris foncé, tacheté de noir longitudinalement; un roux-ferrugineux sombre, varié de bandes lyrées et de taches brunes, règne sur les couvertures supérieures de l'aile, dont les premières pennes

ont à l'extérieur des marques carrées alternativement rousses et noires, et disposées avec autant de régularité que les cases d'un échiquier; les quatre pennes du milieu de la queue sont d'un gris-roux; les autres, d'une nuance plus claire, et toutes ont des raies et des taches noirâtres; les plumes de la gorge sont noires, roussâtres et d'un blanc sale: le dessous du corps est pareil aux pennes intermédiaires de la queue, qui est arrondie à son extrémité; le bec et les pieds sont bruns. Cet *Engoulevent* est figuré *tom.* 1, *pl.* 25 *de l'Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale.*

2°. L'*Engoulevent roux du Paraguay*, que M. de Azara a décrit sous le nom d'*Ibijau roxo.* Il a un pouce trois lignes de plus de longueur que les deux précédens; tout le plumage roux, avec des lignes transversales, étroites et noirâtres sous le corps; une rangée de plumes noires dans leur milieu sur la tête; une tache d'un noir velouté sur chaque plume du haut du dos; des points noirâtres en forme de bandelettes sur la queue, et un peu de blanc à son extrémité; des bandes rousses sur le fond noirâtre des pennes des ailes. Ces trois *Engoulevens* se tiennent constamment dans l'intérieur des bois. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 2. *p.* 542.

** L'ENGOULEVENT IBIJAU ou NOITIBO. 19. *C. Brasilianus. C. Nigricans, flavescente varius, punctulis albis; subtùs albo nigroque varius; areâ oculorum flavescente-albâ; rostro nigricante; pedibus albis; ungue intermedio denticulato.*

Noirâtre et varié de jaunâtre pointillé de blanc; varié de bleu et de noir en dessous; yeux entourés d'un blanc-jaunâtre; bec noirâtre; pieds blancs; ongle intermédiaire dentelé.

C'est à Marcgrave que l'on doit la description de cet *Engoulevent* du Brésil. Il a tout le dessus du corps noirâtre, et varié de petites taches blanches et jaunes; le dessous blanc, et varié de noir comme chez l'*Epervier.* Cet oiseau peut étendre à volonté une queue fort jolie, longue de deux pouces et ne dépassant pas les ailes en repos. *Marcgrave, Hist. br. p.* 195. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 483. *n.* 6. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 539.

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R..

* L'ENGOULEVENT POPETUÉ. 20. *C. Popetue. C. Suprà nigricans, albo rufescenteque maculatus; corpore subtùs nigro alboque transversim striato; remigibus primariis nigris, maculâ albâ notatis; rostro nigro; pedibus fuscis; caudâ subforficatâ.*

Noirâtre en dessus, et tacheté de blanc et de roussâtre; le dessus du corps rayé transversalement de noir et de blanc; les pennes primaires noires, avec une tache blanche; le bec noir; les pieds bruns; la queue un peu fourchue.

Le nom sous lequel cet *Engoulevent* est décrit, exprime le cri qu'il jette lorsqu'il se perche. Son espèce est répandue dans l'Amérique septentrionale jusqu'au Canada, et peut-être encore plus au nord. On assure qu'elle n'habitoit autrefois que dans les montagnes; mais présentement on voit cet *Engoulevent* en grand nombre dans les plaines et même très près des villes, surtout vers la fin du jour. Il s'élève dans les airs à une très-grande hauteur, et vole avec autant de vivacité et de vitesse que le *Martinet.* Il quitte sa retraite ordinairement une heure avant le coucher du soleil, et plutôt lorsque le ciel est brumeux ou orageux. Si l'orage doit durer une partie de la nuit, il le devance avant qu'il ait totalement obscurci le soleil; ce qui lui a fait donner le nom de *Rain bird* (oiseau de pluie), par les habitans des Etats-Unis: il n'habite le nord de l'Amérique que pendant la belle saison.

Il a le dessus de la tête et le menton d'un brun-noirâtre, tacheté de blanc et de roussâtre; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes secondaires et les intermédiaires de la queue, des mêmes couleurs, mais plus claires, avec des taches plus grandes; les premières pennes des ailes, totalement noires, à l'exception des troisième, quatrième et cinquième, qui ont vers leur milieu une grande bande blanche, qui semble être transparente quand l'oiseau vole à une certaine hauteur. La poitrine et les parties postérieures sont rayées transversalement des mêmes teintes; les pennes latérales de la queue, noires et rayées de blanc-roussâtre. L'*Engoulevent* de la Caroline, figuré dans Catesby, appartient à la même espèce; mais sa description manque d'exactitude, ayant été faite d'après une image assez imparfaite. *Vieillot, Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 1. *pl.* 24. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Histoire natur. tom.* 10. *p.* 242. *Les Etats-Unis.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 10.

** L'ENGOULEVENT A QUEUE EN CISEAUX. 21. *C. Furcifer. C. Nigricans, nigro maculatus; pectore albido-rufescente nigricanteque striato;*

ventre dilutè rufo; rectricibus nigrescentibus, rufo alboque transversim striatis; pedibus plumosis; caudâ furcatâ; ungue medio dentato.

Noirâtre et tacheté de noir; poitrine rayée de blanc-roussâtre et de noirâtre; ventre d'un roux clair; rectrices noirâtres, et rayées en travers de roux et de blanc; pieds emplumés; queue fourchue; l'ongle intermédiaire dentelé.

M. de Azara, qui a décrit cet *Engoulevent* sous le nom d'*Ibijau cola du Texera*, ne l'a vu qu'au milieu de l'hiver, et jamais au printemps ni en été. Il se tient alors toujours dans les îles de la rivière du Paraguay, et il vole sans cesse au-dessus des eaux et de leurs rives; quand il change de direction, il étale sa queue comme une paire de ciseaux. Cette queue a sa penne extérieure plus longue de vingt-quatre lignes que la deuxième; celle-ci en a cinq de plus que la troisième, qui en a deux de plus que la quatrième, qui surpasse les deux du milieu de près d'un pouce. Le dessus de la tête et du corps, le cou en entier sont noirâtres et tachetés de noir; un trait roux va d'un œil à l'autre, en passant par l'occiput; les deux pennes intermédiaires de la queue ont des barres noirâtres, sur un fond varié de cette même teinte et de brun; les autres ont des bandes transversales d'un roux mêlé de blanc jusqu'à leur moitié, et sont blanchâtres, avec des points noirâtres sur l'autre moitié; les couvertures supérieures des ailes, noirâtres et variées de roux clair et de blanc-roussâtre; leurs pennes ont des bandes interrompues d'un roux-blanchâtre sur un fond noirâtre; les côtés de la tête sont marbrés de blanchâtre et de noirâtre; le ventre est roux et le tarse presqu'entièrement emplumé par-devant. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 536. n. 309. L'Amérique méridionale.*

L. 11 $\frac{1}{2}$. E. 19 $\frac{3}{4}$. P. 22. R. 10.

* L'ENGOULEVENT ÉNICURE ou A QUEUE SINGULIÈRE. 22. *C. Enicurus. C. Vertice albido, punctis lineisque nigricantibus vario; gutture lunulâ albâ; corpore suprà fusco; subtùs rufo, nigricanteque transversim striato; pedibus anticè plumosis; ungue intermedio pectinato; caudâ inæquali.*

Le *vertex* blanchâtre, varié de points et de lignes longitudinales noirâtres; le dessus du corps brun; le dessous roux et rayé transversalement de noirâtre; les pieds emplumés sur le devant; l'ongle intermédiaire pectiné; queue inégale.

De Azara, qui appelle cet oiseau *Ibijau cola extrana*, n'a vu au Paraguay qu'un seul individu remarquable par sa queue singulière. La troisième de ses pennes dépasse la première de quatre lignes, et de dix les quatrième et cinquième; de sorte que la queue a une forte échancrure en carré. Une bande noirâtre et tachetée de noir pur, prend naissance à la base du bec et se termine à l'occiput; le dessus de la tête est blanchâtre, avec une multitude de piquetures et quelques lignes longitudinales noirâtres; un trait roussâtre et varié de noirâtre passe derrière l'oreille et descend sur le haut de la gorge, où se voit un croissant blanc; le dessus du cou et du corps est d'un brun foncé; quelques taches noires sont sur les scapulaires; les pennes courtes de la queue et leurs couvertures supérieures ressemblent au dos, et ont quelques raies transversales brunes; les longues pennes caudales sont rayées de noir et de blanc; les couvertures supérieures des ailes ont une grande tache fauve à leur extrémité, et une autre noire le long de la tige; le reste est blanchâtre et piqueté de brun; les premières pennes primaires sont noirâtres, avec des barres rousses; le dessous du corps est d'un roux clair, rayé transversalement de noirâtre. On trouve aussi au Brésil cette espèce, dont un individu fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 558. n. 315. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 10. p..... L'Amérique méridionale.*

L. 7 $\frac{2}{3}$. E. 15 $\frac{3}{4}$. P. 20. R. 10.

* L'ENGOULEVENT DE SIERRA LÉONA. 23. *C. Macrodipterus. C. Griseo varius; alis rufo fuscòque maculatis; pennâ utrinquè humerali denudatâ longissimâ; rostro pedibusque nigricantibus; caudâ æquali.*

Varié de gris; ailes tachetées de roux et de brun; une penne nue et très-longue sur chaque épaule; bec et pieds noirâtres; queue égale.

Le plumage de cet oiseau présente de l'analogie avec celui de l'*Engoulevent* d'Europe; mais ce qui le distingue de tous ses congénères, et même de tous les oiseaux connus, c'est d'avoir, vers le milieu des couvertures supérieures et sur chaque côté, une plume longue de près de vingt pouces, sans barbe, sur quatorze pouces trois quarts, avec quelques poils isolés sur un seul

côté, et garnie ensuite, dans le reste de sa longueur, de grandes barbes de la couleur la plus foncée du plumage, avec cinq bandes transversales, noirâtres; ces barbes sont très-larges du côté intérieur de la tige et étroites sur le côté extérieur. Le plumage supérieur est brun et tacheté de roussâtre sur les ailes et sur ses pennes; jaspé de roux et de blanc sur la tête, la gorge et le haut du cou, en devant; les parties postérieures sont rayées en travers de brun; la queue est marbrée et pointillée de roux sur ses pennes latérales, et de gris sur les deux intermédiaires, avec des bandes transversales, irrégulières et noirâtres. *Afzelius, Descr. Sierra Leona, tabula in ditto. Paw, Nat. Misch.* 8. *pl.* 65. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 10. *pag.* 245. *L'Afrique.*

L. 8. E.. P.. R. 10.

*L'ENGOULEVENT VARIÉ ou A QUEUE BLANCHE. 24. *C. Leucurus. C. Rufo griseoque varius, nigro undulato-lineatus; gulâ fasciâque alarum albis; temporibus rufis striis quinque nigris; rectricibus lateralibus albo marginatis; rostro nigro; pedibus flavescente-fuscis; caudâ æquali.*

Varié de roux et de gris, avec des ondes noires; la gorge et une bande sur les ailes, blanches; les tempes, avec cinq raies noires; les rectrices latérales bordées de blanc; le bec, noir; les pieds, d'un brun-jaunâtre; la queue égale.

On trouve cet *Engoulevent* à Cayenne et au Paraguay. Il a différens cris, et lorsqu'il les jette, il les accompagne toujours par un mouvement de trépidation dans les ailes. Le cri qu'il fait entendre, quand il est à terre, a du rapport avec celui du crapaud; un autre n'est pas fort différent de l'aboiement d'un chien. Selon M. de Azara, il en a un sonore et qui s'exprime par les syllabes *chuy gui gui gui.* Cet oiseau est si peu farouche, qu'on l'approche de fort près; et lorsqu'il part, il s'éloigne peu. On le rencontre ordinairement dans les plantages, les chemins, et généralement dans les lieux découverts.

Le dessus de la tête et du cou est finement rayé de noir sur un fond gris; cinq bandes parallèles se font remarquer sur chaque côté de la tête; le dos est roux et rayé transversalement; la gorge et le devant du cou sont blancs; la poitrine et le ventre ont des raies irrégulières et des taches blanches; le bas-ventre et les jambes sont blanchâtres et tachetés de noir; les petites et les moyennes couvertures de l'aile, variées de roux et de noir; le roux domine sur les premières et le noir sur les secondes; les grandes ont leur extrémité blanche, ce qui donne lieu à une bande transversale de cette couleur sur les ailes, dont les pennes sont noires; les cinq premières portent des marques blanches vers les deux tiers de leur longueur; les deux pennes intermédiaires de la queue et ses couvertures supérieures sont d'un gris brouillé de noir et traversées par des raies noirâtres; les autres, noires et bordées de blanc. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 545. *pl. enl. n.* 760, *sous la dénomination de Crapaud-volant de Cayenne. Latham, Index, n.* 12. *Caprimulgus cayanus, Gm. édit.* 13. *n.* 13. *cayennensis. L'Amérique méridionale.*

L. 7 ½. E. 17 ½. P. 21. R. 10.

**L'ENGOULEVENT GRIS. 25. *C. Griseus. C. Griseus; alis nigricantibus, griseo fasciatis; rectricibus fasciis nigris; rostro suprà fusco; subtùs flavicante.*

Cet *Engoulevent* de Cayenne porte un plumage généralement gris, avec des ailes noires rayées transversalement de gris clair; une queue rayée de brun sur un fond gris-brunâtre et un peu plus longue que les ailes pliées. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 548. *L'Amérique méridionale.*

L. 13. E.. P.. R..

**L'ENGOULEVENT GUIRA-QUEREA. 26. *C. Torquatus. C. Cinereo-fuscus, maculis obscurè flavis et albicantibus varius; torque aureo; rectricibus binis intermediis longioribus; ungue medio dentato; pedibus atris.*

D'un brun-cendré, varié de taches d'un jaune obscur et blanchâtre; un collier de couleur d'or; les deux rectrices intermédiaires longues; l'ongle du milieu dentelé; les pieds noirs.

On trouve au Brésil un petit *Engoulevent* de la taille d'une *Alouette*, dont la livrée est d'un cendré-brun, varié de jaunâtre et de blanchâtre autour du cou, avec un collier couleur d'or et teinté de brun; les deux pennes intermédiaires sont plus longues que les autres. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *L'Amérique méridionale.*

**L'ENGOULEVENT DE LA JAMAÏQUE. 27. *C. Jamaïcensis. C. Ferrugineus, nigro striatus; alis albo variegatis; remigibus fuscis, maculis albis; rectricibus fasciis nigris; rostro nigro; pedibus plumosis flavisque; ungue medio integro.*

Ferrugineux et rayé de noir; ailes variées de blanc;

blanc; rémiges brunes et tachetées de blanc; rectrices rayées en travers de noir; bec noir; pieds emplumés et jaunes; ongle intermédiaire entier. (*Pl.* 98. *n.* 2. *sous le nom de Tette-chèvre de la Jamaïque.*)

La tête, le cou et le corps ont des raies ferrugineuses et noires; les pennes de l'aile sont d'un brun-noir, avec huit ou neuf taches blanches sur leur bord extérieur; la queue est cendrée et traversée par sept ou huit bandes d'un brun-noir. *Sloane, Jamaïca, lib. 6. part. 2. cap 1. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 536. La Jamaïque.*

L. 16. E. 30. P.. R. 8.

* L'ENGOULEVENT A BANDES NOIRES. 28. *C. Vittatus. C. Albidus; dorso cæruleo nebuloso; vertice fasciâque nuchæ nigris; remigibus rectricibusque ferrugineo-fuscis; rostro nigro; pedibus incarnatis; caudâ subforficatâ.*

Blanchâtre; dos d'un bleu nébuleux; *vertex* et nuque noirs; rémiges et rectrices d'un brun-ferrugineux; bec noir; pieds couleur de chair; queue un peu fourchue.

Latham, qui a publié la figure de cet *Engoulevent*, nous dit qu'il se trouve à la Nouvelle-Galles du sud, et qu'il est très-nombreux à la Nouvelle-Hollande, surtout au mois de juin. Les habitans anglais de cette contrée l'appellent *Musquito-hawk* (*Faucon des mousquites.*)

Il a le dessus de la tête et la nuque noirs; un croissant de cette couleur derrière l'œil; une bande noire qui traverse le haut du cou, et qui descend sur chaque côté jusque vers le milieu, où elle se divise en deux parties; le reste de la tête, d'une couleur de chair pâle, de même que le dessus du cou et le dessous du corps, qui ont de plus des nuances ferrugineuses; des taches et des lignes vermiculées, au-dessous des yeux, sur les côtés du cou et sur le dessus des ailes, dont les couvertures sont d'un bleu obscur, pointillé de noir; les pennes noirâtres, tachetées et bordées d'une couleur de rouille; celles de la queue, d'un brun foncé, avec des taches ferrugineuses sur les deux côtés des latérales. *Latham*, 2e *Suppl. au general Synopsis*, *p.* 262. *n.* 3. *pl.* 136. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 142. *La Nouvelle-Hollande.*

L. 9 ou 10. E.. P.. R..

** L'ENGOULEVENT BIR-RÉAGEL. 29. *C. Strigoïdes. C. Ferrugineo fuscus; suprà striis maculisque obscuris, subtùs lineis fuscis; fasciis tectricum alarum tribus pallidis; superciliis albis; rostro nigro; pedibus flavis; caudâ subfurcatâ.*

D'un brun-ferrugineux, avec des raies et des taches obscures en dessus, et des lignes brunes en dessous; trois bandelettes transversales et pâles sur les rectrices des ailes; sourcils blancs; bec noir; pieds jaunes; queue un peu fourchue.

Cet *Engoulevent* se trouve en juin à la Nouvelle-Galles du sud, où il porte le nom sous lequel il est décrit. Sa livrée est généralement d'un brun ferrugineux, mélangé sur la tête de raies, et sur le dos de taches sombres; on remarque sur les couvertures de l'aile trois bandes obliques d'une couleur plus pâle; ses pennes sont brunes et ont des taches sur leur bord extérieur. *Latham*, 2e *Suppl. au general Synopsis*, *p.* 262. *n.* 4. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 10. *p.* 232. *La Nouvelle-Hollande.*

L. 10. E.. P.. R..

** L'ENGOULEVENT CENDRÉ ET RAYÉ DE NOIR. 30. *C. Cinerascens. C. Cinerascens, nigro transversim lineatus; genis, pectore alisque ferrugineo maculatis; rectricibus cinerascentibus, nigro fasciatis; extimâ ferrugineo nigroque variâ.*

D'une couleur de cendre, rayée transversalement de noir; joues, poitrine et ailes tachetées de ferrugineux; rectrices cendrées, rayées en travers de noir; la plus extérieure de chaque côté variée de ferrugineux et de noir.

Dans l'*Index* de Latham, cet *Engoulevent* est décrit sous le nom de *Caprimulgus indicus.* On le trouve dans l'Inde; il a le sommet de la tête et le dos cendrés, avec des petites lignes transversales et noirâtres; les joues, la poitrine, les couvertures supérieures et les pennes secondaires de l'aile marquées des mêmes lignes et de larges taches de couleur de rouille; les pennes primaires, noirâtres; les intermédiaires de la queue d'un cendré clair, avec quelques bandes transversales noires, et les extérieures variées en outre d'une couleur de rouille ferrugineuse. *Latham*, 1er *Suppl. au general Synopsis*, *p.* 196. *n.* 17. *Index*, *Caprimulgus indicus*, *n.* 17. *Buffon*, *édit. de Sonnini*, *tom.* 54. *p.* 359. *Les Indes.*

L.. E.. P.. R..

** L'ENGOULEVENT A COLLIER. 31. *C. Pectoralis. C. Cinerascens, nigro ferrugineoque nebulosus; pectore fasciis cinereis; strigâ verticali nigricante; maxillari maculâque gulæ pallidâ; ungue medio dentato; rostro nigrescente.*

D'un cendré ondulé de noir et de ferrugi-

neux ; poitrine rayée en travers de cendré ; un trait noirâtre sur le *vertex* ; l'angle des mâchoires et une tache sur la gorge, d'une couleur pâle ; l'ongle intermédiaire dentelé ; le bec noirâtre.

Cette espèce se trouve à Bombay, selon Latham, qui l'appelle dans son *Index*, *Caprimulgus asiaticus*. M. Levaillant l'a observée en Afrique, sur les bords du Gamtoos, dans le pays d'Anteniquoi. Elle a les habitudes de l'*Engoulevent* d'Europe ; et comme chez celui-ci, sa ponte n'est composée que de deux œufs extrêmement blancs, que la femelle dépose sur la terre nue.

Son plumage présente un mélange agréable de cendré, de noir et de ferrugineux ; le dessus de la tête est d'un cendré pâle, avec un trait noirâtre dans le milieu, et un autre sur chaque côté de la partie inférieure du bec ; on remarque une tache blanchâtre sur la gorge, et des barres nombreuses et cendrées sur la poitrine. Les pennes des ailes sont noirâtres, et le côté interne des quatre premières porte une tache blanche ; la queue est pareille aux ailes, avec des bandes rousses en dessous, et l'extrémité de ses pennes latérales blanche. La femelle diffère du mâle en ce que le blanc de la gorge et des pennes de la queue tire au roux. Lorsque le mâle est dans toute sa parure, le blanc de la gorge est bordé d'un jaune-orangé. *Levaillant*, *Hist nat. des Oiseaux*, *tom.* 1. *p.* 186. *pl.* 49. *Latham*, 1er *Suppl. au general Synopsis*, *p.* 195. *n.* 16. *Buffon*, *édit. de Sonnini*, *tom.* 54. *p.* 357. (*Engoulevent de Bombay.*) *L'Afrique méridionale et les Indes.*

L. 8. E.. P.. R..

* L'ENGOULEVENT dit GRAND IBIJAU. 32. *C. Grandis. C. Fuscus, maculis minutis striisque albis, nigris fulvisque varius ; ungue intermedio non serrato ; pedibus plumosis ; caudâ rotundatâ.*

Brun et varié de petites taches et de raies blanches, noires et fauves ; l'ongle intermédiaire sans dentelures ; les pieds emplumés ; la queue arrondie.

Cet oiseau diffère des précédens en ce que la partie supérieure du bec est munie sur chaque bord et vers son origine, d'une dent obtuse très-prononcée dans l'âge avancé ; que la partie inférieure est plus large que l'autre et à bords renversés en dehors ; que les doigts latéraux sont égaux ; que le postérieur est épaté et robuste, et qu'enfin les deuxième, troisième et quatrième rémiges sont les plus longues de toutes ; attributs qui ont donné lieu d'en faire un genre particulier et distinct dans la 2e édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, sous la dénomination d'*Ibijau*. (*Nyctibius.*)

Cette espèce, que l'on trouve à Cayenne, vit solitairement, se tient dans les arbres creux, et préfère ceux qui sont à portée des eaux. Elle a le bec long de trois pouces, pris des coins de la bouche ; la queue dépassée par les ailes en repos de quelques lignes ; le plumage brun et tacheté de noir, de fauve et de blanc, principalement sur le dos, les ailes et la queue ; la poitrine, d'un brun plus foncé que les taches ; la tête, le cou et le dessous du corps, rayés transversalement des mêmes couleurs : des individus ont une livrée plus rembrunie. *Brisson*, *Ornithol. tom.* 2. *p.* 485. *n.* 7. (*Grand Tette-chèvre tacheté du Brésil.*) *Buffon*, *Hist. nat. des Oiseaux*, *tom.* 6. *p.* 541. *pl. enl. n.* 325, *sous le nom de grand Crapaud volant de Cayenne. L'Amérique méridionale.*

L. 12. E.. P.. R. 10.

L'ENGOULEVENT A COLLIER ROUX. 33. *C. Rufitorquis. C. Corpore suprà griseo nigricanteque fasciato et nigro rufoque longitudinaliter striato, subtùs flavescente, nigroque transversim radiato ; gutture albo ; torque rufescente ; remigibus tribus primoribus intùs albo maculatis ; rectricibus duabus exterioribus apice albis ; ungue intermedio dentato.*

Dessus du corps rayé en travers de gris et de noirâtre, et longitudinalement de noir et de roux ; dessous traversé par des raies jaunâtres et noires ; gorge blanche ; collier roussâtre ; les trois premières rémiges tachetées de blanc à l'intérieur ; les deux rectrices les plus extérieures blanches à leur pointe ; l'ongle intermédiaire dentelé.

Cet *Engoulevent* a été tué il y a peu de temps, aux environs de Marseille, et fait partie de la nombreuse et riche collection de M. Baillon, à qui nous en devons la connoissance. C'est probablement un oiseau égaré, car il est le seul qu'on ait vu jusqu'à ce jour ; il diffère assez de notre *Engoulevent* commun pour l'isoler et le présenter comme le type d'une espèce inédite. Il est non-seulement plus long et plus gros que celui-ci, mais il est aussi proportionnellement plus alongé ; les moustaches qui partent de la mandibule supérieure sont du double plus longues et beaucoup plus roides que celles de l'espèce européenne ; les tarses ne sont couverts que de quelques plumes à leur jonction avec les jambes ; son plumage présente aussi des différences. Les plumes du dessus de la tête sont variées de

petites lignes transversales en forme de zigzags, gris et noirâtres, et ont vers le milieu de la tête de grandes taches longitudinales noires et bordées de roux : ces taches descendent jusque sur la nuque. Le menton, le *lorum* et les côtés de la tête sont d'un roussâtre clair, varié de noirâtre ; une ligne d'un blanc sale prend naissance à la base de la mandibule inférieure, passe sous les yeux et s'étend jusqu'aux oreilles ; la gorge est d'un blanc pur très-brillant ; au-dessous de cette couleur, on aperçoit un collier roussâtre, qui entoure le cou en entier ; le dessus du corps est varié de petites lignes transversales grises et noirâtres, avec des taches longitudinales noires et bordées de roux, principalement sur les grandes couvertures des ailes, dont les petites sont pareilles au dessus du corps, et parsemées de quelques taches presque carrées et d'un jaunâtre tirant au blanchâtre ; le reste du devant du cou, la poitrine et le ventre sont jaunâtres et rayés transversalement de noirâtre ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaunâtre moins foncé, et presque dépourvus de lignes noirâtres ; les trois premières rémiges sont d'un brun-noirâtre, avec quelques taches roussâtres à leur base et à leur extérieur ; elles ont du côté interne, vers les deux tiers de leur longueur, une grande tache ronde et blanche ; les autres rémiges sont aussi d'un brun-noirâtre, et de plus rayées transversalement de roussâtre en dehors et en dedans ; les deux pennes intermédiaires de la queue sont légèrement barrées de noirâtre, et variées de zigzags sur un fond gris ; les autres pennes présentent une teinte plus sombre et ont des taches roussâtres, surtout en dehors ; enfin, les deux pennes les plus extérieures de chaque côté ont à leur extrémité une tache blanche.

L. 12 ½. E.. P.. R. 10.

*** GENRE.

PODARGE, *Podargus*, Cuvier.

Corpus subovatum, cinereo, nigro alboque varium.

Caput latum, suprà explanatum. Oculi magni. Aures amplæ.

Rostrum validum, basi longis vibrissis instructum, lateratim depressum, arcuatum; mandibula superior, dorso elevato apice adunca; inferior brevior, ad apicem paulò curvata.

Nares vibrissis tectæ.

Rictus fississimus.

Lingua.....

Collum breve.

Alæ elongatæ, rectrice primâ, primoribus breviore et hapeformi curvatâ; remigibus 3, 4 omnibus longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ totæ plumosæ.

Tarsi breves.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores ad imum fissi; posticus unus, paulùm validus.

Cauda subæqualis.

Podargi vitæ genus ignotum est. Habitat in Novâ Hollandiâ.

Corps presqu'ovale, varié de cendré, de noir et de blanc.

Tête large, aplatie en dessus. Yeux grands. Oreilles amples.

Bec robuste, garni de longues soies à sa base, déprimé latéralement, arqué ; mandibule supérieure, à dos élevé et crochue à sa pointe ; l'inférieure plus courte, un peu courbée en en bas à son extrémité.

Narines cachées sous les soies.

Bouche très-fendue.

Langue.....

Cou court.

Ailes alongées ; première rémige la plus courte des primaires et courbée en forme de sabre ; les troisième et quatrième les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Tarses courts.

Pieds tétradactyles ; trois doigts totalement séparés ; un derrière un peu robuste.

Queue presqu'égale.

On ne connoît point le genre de vie du *Podarge*. Il se trouve à la Nouvelle-Hollande.

* LE PODARGE GRIS. 1. *P. Cinereus. P. Cinereus, nigro alboque varius; rostro pedibusque nigris; ungue medio integro.*

Cette espèce, dont un individu est au Muséum d'histoire naturelle, se trouve à la Nouvelle-Hollande. Tout son plumage présente un mélange de taches longitudinales et rondes, sur un fond gris pointillé ; parmi ces taches, les unes sont noires et les autres blanches ; elles sont irrégulières et rares sur les ailes ; les ongles sont noirs. *Cuvier, Règne anim. pl.* 4. *fig.* 1. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 151. *pl.* G 37. *fig.* 3. *L'Australasie.*

LVIe. Genre.

COLIBRI et OISEAU-MOUCHE, *Trochilus*, Linn.

Corpus oblongum, nitidissimis, repercussis coloribus pictum.

Caput subrotundum, interdùm cristatum.

Rostrum aut arcuatum aut rectum, capite longius, integrum, interdùm denticulatum, basi plumulis tectum, suprà depressum, ad apicem plus aut minùs tubulatum, acutum.

Nares lineares, suprà membranâ tectæ, apertæ, ad basim rostri sitæ.

Lingua longissima, tubulosa, basi integra, à medio ad apicem filis duobus fissa.

Collum mediocre.

Alæ longissimæ, remige primâ reliquis longiore; secundariis brevissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes breves, graciles, retrorsùm plumosi, digito medio breviores, ad ambulandum inepti, tetradactyli; tres scilicet anteriores, ad imum sejuncti. Hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens.

Cauda rotundata, æqualis, cuneata, in multis longissima; rectricibus 10.

Trochili in solâ Americâ habitant, volando velocissimi, suspensi in aere victum capiunt, nectar è floribus sugentes, insecta quoque deglutientes. Nidum hemisphæricum ex xelino eleganter struunt et ab arborum ramis inter folia latentem suspendunt. Ova 2 *alba, pisi magnitudine pariunt, quibus mas et femina alternatim incubant. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit, ipsi è nido discedunt ad volandum tantùm apti sunt.*

Corps oblong, peint de couleurs très-brillantes et à reflets.

Tête un peu arrondie, quelquefois huppée.

Bec ou arqué ou droit, plus long que la tête, entier, quelquefois dentelé, couvert de petites plumes à sa base, déprimé en dessus, plus ou moins tubulé à son extrémité; pointu.

Narines linéaires, couvertes d'une membrane en dessus, ouvertes, situées à la base du bec.

Langue très-longue, tubulée, entière à la base, fendue en deux filets, du milieu à la pointe.

Cou médiocre.

Ailes très-longues; la première rémige la plus longue de toutes; secondaires très-courtes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds courts, grêles, couverts de plumes en arrière, plus courts que le doigt du milieu, nullement propres à la marche, tétradactyles, savoir, trois antérieurs séparés dès leur base, un derrière, posé en bas du tarse sur le même plan que les postérieurs, cerclant le juchoir.

Queue arrondie, égale, cunéiforme, très-longue chez plusieurs, composée de dix rectrices.

Ces oiseaux n'habitent que dans l'Amérique, ont le vol très-rapide, prennent leur nourriture en volant, se nourrissent du suc mielleux des fleurs et d'insectes; construisent un nid hémisphéroïde, artistement fait avec du coton, et le cachent entre les branches et les feuilles des arbres; la ponte est de deux œufs blancs, de la grosseur d'un pois, que le mâle et la femelle couvent alternativement. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

A. COLIBRIS. *Bec arqué.*

* Le Colibri tacheté. 1. *T. Nævius. T. Suprà obscurè viridis; gulâ juguloque rufis; pectore ventreque albidis, nigricante maculatis; rostro suprà nigro, subtùs flavescente; pedibus fuscis; caudâ rotundatâ.*

Nous devons la découverte de cette espèce à M. Delalande fils, qui l'a trouvée au Brésil, principalement sur la montagne *Careovado*. Elle a le bec long de quinze lignes et finement dentelé sur ses bords; la gorge et le devant du cou, d'un roux vif, qui, sous une nuance plus claire, prend la forme d'un trait derrière l'œil, couvre une grande partie de la première penne de chaque côté de la queue, et s'étend sur les autres, d'autant moins qu'elles s'approchent des deux du milieu, de manière que la quatrième de chaque côté n'en est marquée qu'à son extrémité; toutes sont, dans le reste, du même vert sombre qui couvre en entier les deux intermédiaires; le dessus de la tête, du cou et du corps, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert terne, à reflets peu prononcés; les pennes des ailes, d'un violet rembruni; la poitrine et le haut du ventre, tachetés de noirâtre sur un fond blanchâtre; les parties postérieures, roussâtres, avec quelques taches noirâtres sur le milieu des plumes qui recouvrent la queue en dessous. *Dumont, Dict. des Sciences natur.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 17. *p.* 432. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 10.

** Le Colibri acutipenne. 2. *T. Caudacutus. T. Viridis; gutture albo, nigris punctis; pectore cæruleo; rectricibus acutissimis; rostro nigro.*

Le nom de *Pico flores cola de tixera* que M. de Azara a imposé à ce *Colibri* du Paraguay, vient de la forme des pennes de la queue, qui sont très pointues; les latérales sont fort étroites, les deux du milieu ont neuf lignes de moins que la plus extérieure de chaque côté, et les autres sont également étagées; les plumes de la gorge et du haut du cou sont d'un très-beau blanc, et chacune porte un petit point noir; le reste du devant du cou et la poitrine sont d'un bleu d'émail à reflets éclatans; les couvertures inférieures et les pennes de la queue, bleues sous un aspect, d'un vert de mer sous un autre; le dessus de la tête, brun; ses côtés et toutes les parties supérieures du corps d'un vert doré; le ventre et le bas-ventre, blancs; les pennes alaires d'un noir-bleuâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 498. n. 299. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 347. L'Amérique australe.*

L. 5 ½. E.. P. 16. R. 10.

* Le Colibri arlequin. 3. *T. Multicolor. T. Fuscus; abdomine rubro; vertice, gulâ, pectore dorsique medio viridibus; vittâ per oculos cæruleâ.*

Brun; abdomen rouge; *vertex*, gorge, poitrine et milieu du dos, verts; bandelette bleue à travers l'œil. (*Pl.* 130. *fig.* 1.)

Ce petit oiseau, que Latham a décrit pour la première fois, et dont le pays n'est pas connu, porte une livrée qui semble être formée de pièces de rapport comme un habit d'arlequin, ce qui lui a valu le nom que cet auteur lui a imposé.

La tête, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le milieu du dos et les couvertures supérieures des ailes sont verts; une large bande bleue se fait remarquer entre l'angle postérieur de l'œil et la nuque; du noir se trouve entre cette bande et le haut du dos; du rouge de carmin au ventre; du brun sur le dos, le croupion, les ailes et les pennes latérales de la queue; enfin, du violet tendre sur les autres. *Latham, Synops. vol. 1. part. 2. p. 759. n. 19. Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 90. n. 3. pl. 69. Pays inconnu.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

** Le Colibri Azara. 4. *T. Azara. T. Aurato-viridis; vertice rubescente; collo anticè, pectoreque dilutè fuscis; rectricibus duabus infimis apice albis; rostro nigro.*

D'un vert-doré; *vertex* rougeâtre; devant du cou et poitrine d'un brun clair; les deux rectrices les plus extérieures blanches à leur pointe; le bec noir.

On doit la connoissance de cet oiseau du Paraguay à M. de Azara, qui l'appelle *Pico flores blanco de baxo.* La tête est mordorée en dessus, et brune sur les côtés; le manteau d'un vert-bleuâtre à reflets d'un vert-doré; le devant du cou et la poitrine sont d'un brun clair; une bandelette blanche et longitudinale se trouve sur la dernière partie; les côtés des parties inférieures ont des reflets dorés; la queue est pareille au dos, et les deux pennes latérales sont terminées de blanc. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 491. n. 297. 2e édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 347. L'Amérique australe.*

L. 4 ½. E. 5 ½. P.. 16. R. 10.

* Le Colibri brin-blanc. 5. *T. Superciliosus. T. Viridis nitens; rectricibus intermediis longissimis; abdomine subincarnato; superciliis albis; rostro pedibusque nigricantibus.*

D'un brun brillant; rectrices intermédiaires très-longues; abdomen un peu incarnat; sourcils blancs; bec et pieds noirâtres. (*Pl.* 134. *fig.* 2.)

Ce *Colibri* se distingue par un bec long de vingt lignes, et par les deux pennes intermédiaires de sa queue, qui, comme deux longs brins, dépassent toutes les autres de plus d'un pouce. On le trouve à la Guyane, au Brésil et à l'île de la Trinité; mais dans cette dernière contrée, il diffère en ce que les deux bandes des côtés de la tête sont, ainsi que le milieu de la gorge, d'une teinte jaunâtre, tandis que chez les autres, ces bandes, dont l'une est en dessus et l'autre en dessous de l'œil, sont blanches; tout le plumage supérieur est d'un vert-olive doré, et l'inférieur, gris; les ailes sont d'un brun violet; les deux rectrices intermédiaires, verdâtres dans le milieu, et blanches dans le reste; toutes les autres, étagées, d'un brun-vert, et terminées par du blanc-jaunâtre. La femelle ressemble au mâle, et les jeunes ont les plumes de la tête et du corps bordées de gris à leur extrémité. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 686. n. 13.* (*Colibri de*

Cayenne à longue queue.) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 49. pl. enl. n. 600. fig. 3. Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 37. pl. 17, mâle; 18, femelle. L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 10.

** Le Colibri brin-bleu. 6. *T. Cyanurus. T. Viridis, subtùs cinereus; fronte, gutture rectricibusque duabus longioribus cæruleis; rostro flavicante; pedibus flavis.*

Vert en dessus; cendré en dessous; front, gorge et les deux rectrices intermédiaires, qui sont plus longues que les autres, de couleur bleue; bec jaunâtre; pieds jaunes.

Il est très-douteux que cet oiseau, décrit et figuré par Séba, appartienne à ce genre; ne seroit-ce pas plutôt un *Soui-mauga?* Au reste, il a le front, le tour des yeux, la gorge et le devant du cou, bleus; une partie de la tête, le dessus du cou, le dos, la queue, verts; le croupion, les ailes, la poitrine et les parties postérieures, d'un gris-cendré; les deux pennes intermédiaires de la queue d'un beau bleu, longues de deux pouces quatre lignes de plus que les latérales. *Séba, Mus. 1. p. 84. tab. 51. fig. 7. Brisson, Ornith. tom. 3. p. 688. n. 14.* (*Colibri à longue queue du Mexique.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 51. La Nouvelle-Espagne.*

L. 8 ½. E.. P.. R..

** Le petit Colibri varié. 7. *T. Exilis. T. Virescente-fuscus, coccineo nitens; remigibus caudâque nigris; cristâ basi viridi, apice aureâ.*

D'un brun-verdâtre, à reflets rouges; rémiges et queue noires; huppe verte à la base, couleur d'or à la pointe.

C'est d'après le voyageur Bancrof que l'on a parlé de ce *Colibri*, qui, dit-il, se trouve à la Guyane, et qui est bien le plus petit de tous, puisqu'il ne lui donne qu'un pouce et demi de longueur, et un poids au-dessous de cinquante grains. Il porte une petite huppe, verte à sa base, et d'un or très-éclatant à son sommet; tout le corps est d'un brun-verdâtre à reflets d'un rouge brillant; les ailes et la queue sont d'un beau noir. C'est encore un de ces oiseaux seulement décrits par les voyageurs, qu'il faut voir en nature pour les bien déterminer. *Bancrof, Guj. p. 166. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 53. p. 318. L'Amérique méridionale.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 10.

* Le Colibri a ventre noir. 8. *T. Atrigaster. T. Viridis nitens; pectore ventreque nigris dilutè purpureis; abdomine albo; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert brillant; poitrine et ventre d'un noir légèrement pourpré; abdomen blanc; bec et pieds noirs.

On trouve dans le plumage de cet oiseau des rapports avec celui du *Colibri vert et noir;* mais il diffère particulièrement en ce qu'il n'a point la plaque bleue qui décore la poitrine de celui-ci. Comme tous les deux se trouvent au Mexique, le premier ne seroit-il pas la femelle? Cependant, Buffon dit que la femelle du *Colibri vert et noir* ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point une petite tache blanche au ventre; différence qui ne nous paroît pas suffisante, puisque cette tache manque à un grand nombre de peaux desséchées de la plupart des *Colibris*, quoiqu'elle existe réellement lorsqu'ils sont vivans. Au reste, celui de cet article a la tête, le dessus du corps et le haut de la gorge d'un vert brillant à reflets métalliques; le reste de la gorge et les parties postérieures, d'un noir légèrement pourpré; le bas-ventre, blanc; les ailes et la queue, d'un violet-noirâtre. *Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 119. pl. 65. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 356. L'Amérique méridionale.*

L. 3 ¾. E.. P.. R. 10.

* Le Colibri a ventre piqueté. 9. *T. Punctatus. T. Viridi-aureus; subtùs griseo fuscus; pectore ventreque albo maculatis; rostro pedibusque nigricantibus.*

Les couleurs ternes qui dominent sur cet oiseau, nous font croire que c'est une femelle, ou plutôt un jeune oiseau. Mais à quelle espèce appartient-il? c'est ce que nous ignorons. Nous lui trouvons, il est vrai, des rapports avec le *Colibri zitzil*, mais il est d'une taille très-inférieure, et son plumage est beaucoup moins piqueté de blanc. Au reste, il a le dessus de la tête et du corps, les couvertures supérieures des ailes et les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un vert peu doré; les pennes alaires, d'un brun-noirâtre, changeant en violet; toutes les rectrices latérales noires, bordées et terminées de blanc; les parties inférieures, d'un gris-brun, plus foncé sur la poitrine que sur la gorge, dont les plumes sont bordées de brun, tandis qu'elles sont frangées de blanc sur les autres parties. *Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 21. pl. 8. 2e édition du*

nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 7. p. 357. L'Amérique méridionale.

L. 4. E.. P.. R.. 10.

* Le Colibri vert. 10. *T. Viridis. T. Viridi-aureus; alis nigricantibus; caudâ cæruleâ; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert-doré; ailes noirâtres; queue bleue; bec et pieds noirs.

A l'exception des ailes, qui sont noirâtres, et de la queue, qui est bleue, le reste du plumage est entièrement d'un vert brillant; cependant les huit pennes latérales de la queue ont leur extrémité frangée de blanc; les plumes qui entourent le bec sont d'un vert obscur. On trouve ce *Colibri* à Porto-Ricco, d'où l'a rapporté le naturaliste Maugé: on le voit aussi à Saint-Domingue. *Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 34. pl. 15. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. pag. 357. L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

* Le Colibri a ventre roussatre. 11. *T. Rufigaster. T. Olivaceo viridis; subtùs rufescens; rectricibus violaceo-nigris; intermediis longioribus, apice albis; rostro nigro, subtùs basi albo; pedibus plumosis.*

D'un vert-olive en dessus; roussâtre en dessous; rectrices d'un noir-violet; les deux intermédiaires plus longues que les autres et blanches à leur pointe; le bec noir, blanc en dessous, à sa base; pieds emplumés.

Audebert s'est trompé en donnant cet oiseau pour un jeune de l'espèce du *Colibri brin blanc*; et ce n'est point le *Trochilus brasiliensis* de Latham, comme on le dit dans la 2e édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle.* C'est une espèce particulière que l'on trouve non-seulement à Cayenne, mais encore au Brésil et à l'île de la Trinité. Toutes les parties supérieures sont d'un vert-olive doré; les inférieures roussâtres ou d'un jaune gris; un trait noir est au coin de l'œil, et l'on en remarque au-dessus un autre qui est blanc; la queue est d'un noir-violet à reflets vert-dorés, et terminés de blanc; ses pennes sont étagées et pointues, et les deux intermédiaires, plus longues que les autres d'un demi-pouce environ; les doigts sont bruns. *Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 39. pl. 19. sous le nom de Brin-blanc, jeune âge. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 357.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

* Le Colibri vert et noir. 12. *T. Holosericeus. T. Viridi-aureus; rectricibus æqualibus violaceo-nigris; fasciâ pectorali cæruleâ; abdomine albo; rostro pedibusque nigris.*

Vert-doré; rectrices égales et d'un noir-violet; bande pectorale bleue; abdomen blanc; bec et pieds noirs.

On trouve ce *Colibri* au Mexique, à la Guyane, à Saint-Domingue, à Porto-Ricco et au Brésil. Il a le dessus de la tête et du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes d'un vert-doré; les couvertures de la queue et le croupion d'un vert-bleu et brillant; le haut de la poitrine, coupé en travers par une bandelette bleue, changeant en violet et en vert; les autres parties inférieures, d'un noir luisant; mais les plumes du ventre paroissent nuancées d'un vert-bronzé obscur et mélangées de rouge cuivreux; les plumes de l'anus sont blanches, ainsi que les flancs; les couvertures inférieures de la queue, d'un beau bleu; les ailes, de cette couleur; et les pennes caudales, d'un noir-violet. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 676. n. 7. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 53. Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 13. pl. 6. L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

* Le Colibri hausse-col vert. 13. *T. Pectoralis. T. Viridis; collo inferiore viridi nitente; pectore nigro; aliis abdomine albo, aliis nigro viridi; caudâ violaceâ; rostro pedibusque nigris.*

Vert en dessus; d'un vert brillant sur le bas du cou; poitrine noire; abdomen blanc chez les uns, d'un vert-noir chez les autres; queue violette; bec et pieds noirs. (*Pl. 129. fig. 6. jeune.*)

Les différences que présente le plumage du mâle, depuis son premier âge jusqu'à l'âge parfait, ont donné lieu à des espèces purement nominales: telles sont, 1°. le *Colibri à queue violette* (*Trochilus nitidus*, Lath., *Col. albus*, Gm. *pl. 11 des Oiseaux dorés*); 2°. le *Colibri à cravatte verte* (*Trochilus gularis*, Lath., *pl. 10 des Oiseaux dorés*); ces deux oiseaux sont des jeunes mâles dans leur première mue; la femelle que Buffon donne à ce dernier est un individu d'une autre espèce, (voyez *Colibri à pieds vêtus*); 3°. *le Colibri vert perlé* (*Trochilus dominicus*) et le *Colibri à plastron blanc* (*Trochilus margaritaceus*), sont des jeunes dans leur premier âge.

L'oiseau parfait a le dessus du corps d'un vert obscur peu doré; la queue violette; les ailes d'un

noir-violet ; la gorge et les côtés du cou, d'un vert foncé très-brillant ; une grande tache d'un noir velouté sur la poitrine ; les côtés du corps et le ventre ; d'un vert-noir, un peu doré ; le bas-ventre, blanc dans quelques individus. La femelle ressemble au mâle ; celle indiquée par Buffon est un jeune dans sa première mue. On trouve cette espèce dans presque toute l'Amérique méridionale. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 58. Gmelin, Syst. naturæ, n. 30. (Trochilus gramineus.) Latham, Index, n. 18. (Trochilus pectoralis.) Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 23. pl. 9 et pl. 70. variété, sous le nom de Plastron violet. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Colibri violet. 14. *T. Violaceus. T. Violaceus, alis caudâque viridi aureis ; rostro pedibusque nigris.*

Plumage violet ; ailes et queue d'un vert doré ; bec et pieds noirs. (*Pl. 129. fig. 4.*)

Nous croyons qu'on s'est mépris en indiquant cet oiseau de Cayenne pour une espèce particulière ; nous le regardons comme faisant partie de celle du *Colibri grenat ;* et si sa description présente quelques différences dans les couleurs, on doit les attribuer à sa position lorsqu'on le décrit, car elles ne proviennent que de l'incidence de la lumière. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 683. n. 11. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 57. pl. enl. n. 600. fig. 2. L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 10.

* Le Colibri zit-zil. 15. *T. Punctulatus. T. Viridi aureus ; gutture et tectricibus alarum albo maculatis ; remigibus violaceo-fuscis ; caudâ viridi-fuscâ, apice albâ ; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert-doré ; gorge et couvertures des ailes tachetées de blanc ; rémiges d'un brun-violet ; rectrices d'un brun-vert, et blanches à leur extrémité ; bec et pieds noirs.

Les Mexicains appellent cet oiseau *Hoitzitzil*, ou *Hoitzitzillotototl*, dont Buffon a fait, par contraction, celui de *Zitzil*. Tout le plumage de ce *Colibri* est d'un vert changeant en couleur de cuivre de rosette, et parsemé de petites taches blanches sur la gorge, le devant du cou et les couvertures des ailes, d'où lui est venue la dénomination de *Colibri piqueté*, que des auteurs lui ont imposée. Les pennes des ailes sont d'un brun-violet ; celles de la queue, d'un brun changeant en vert et terminées de blanc. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 669. n. 9. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 50. L'Amérique méridionale.*

L. 5 ½. 6. E.. P.. R..

* Le Colibri brun. 16. *T. Fuscus. T. Suprà, collo pectoreque fuscis ; gutture in medio nigro ; abdomine rectricumque parte albis ; rostro nigro ; pedibus hirsutis.*

Brun en dessus, sur le devant du cou et la poitrine ; gorge noire dans le milieu ; abdomen et partie des rectrices, blancs ; bec noir ; pieds emplumés.

Cette espèce, dont deux individus sont au Muséum d'histoire naturelle, se trouve au Brésil. Toutes les parties supérieures, le devant du cou et la poitrine, sont d'un brun à reflets foibles et verts sur le dessus du corps ; le milieu de la gorge est noir ; cette couleur a pour bordure une bandelette brune, qui prend naissance à la base de la mandibule inférieure ; les flancs, le ventre, l'abdomen et une grande partie des pennes caudales sont blancs, et les couvertures inférieures de la queue, brunes. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 348. L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P. 16. R. 10.

** Le Colibri a casque pourpré. 17. *T. Galeritus. T. Viridi-aureus ; remigibus rectricibusque fuscis ; cristâ purpureâ.*

D'un vert-doré ; rémiges et rectrices, brunes ; huppe pourprée.

Ce *Colibri* du Chili porte une huppe pourpre ; du vert-doré, sur les parties supérieures ; une couleur aurore, sur les inférieures ; du brun, sur les ailes et la queue. *Molina, Hist. natur. du Chil. p. 219. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 53. p. 317. L'Amérique méridionale.*

* Le Colibri a ventre cendré. 18. *T. Cinereus. T. Viridi-nitens ; subtùs cinereus ; rectricibus lateralibus nigris ; extimis tribus chalybeis, apice albis ; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert brillant, cendré en dessous ; rectrices latérales noires ; les trois plus extérieures de chaque côté couleur d'acier et terminées de blanc ; bec et pieds noirs.

On trouve ce *Colibri* dans l'Amérique méridionale. Il a toutes les parties supérieures d'un vert brillant, à reflets dorés ; la gorge, la poitrine et le ventre, d'un gris-cendré très-pur ; une petite tache blanche à l'angle postérieur du bec ;

les

les ailes, noirâtres et à reflets violets; les deux pennes intermédiaires de la queue, totalement d'un vert foncé; les deux suivantes, vertes dans leur première moitié, d'un noir-bleuâtre ensuite, et terminées de blanc; les autres, d'une teinte d'acier noire, et blanches à leur extrémité. *Latham, general Synopsis, vol.* 1. *part.* 2. *p.* 759. *n.* 19. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 53. *p.* 302. *Audebert, Oiseaux dorés, tom.* 1. *p.* 18. *pl.* 5.

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 10.

* Le Colibri a collier rouge. 19. *T. Leucurus. T. Viridi-aureus, rectricibus æqualibus albis; collari rubro; rostro pedibusque nigris.*

Vert-doré; rectrices égales, blanches; collier rouge; bec et pieds noirs. (*Pl.* 129. *fig.* 5.)

Edwards, qui le premier a décrit cet oiseau, dit qu'il se trouve à Surinam. Les parties supérieures, la gorge, la poitrine et les petites couvertures des ailes, sont d'un vert-brunâtre, à reflets cuivrés et dorés; un demi-collier rouge se fait remarquer au bas du cou; le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc-gris; les ailes, d'un pourpre foncé; les pennes intermédiaires de la queue, d'un vert-doré; les autres blanches, et un peu nuancées de brun à leur extrémité. Il paroît que cet oiseau est très-rare, car nous n'avons vu jusqu'à présent qu'un seul individu. *Edwards, Oiseaux, pl.* 256. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 674. *n.* 5. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 59. *pl. enl. n.* 600. *fig.* 4. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 10.

* Le Colibri a cravatte noire. 20. *T. Nigricollis. T. Aurato-viridis; collo anteriore pectoreque nigris; remigibus rectricibusque violaceis; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert-doré; devant du cou et poitrine noirs; rémiges et rectrices violettes; bec et pieds noirs.

Ce *Colibri* du Brésil porte un plumage qui présente des rapports avec celui du *Colibri à plastron noir;* mais il en diffère par un bec plus court et plus gros à sa base, et il n'a point, comme ce dernier, les côtés du cou et de la poitrine, d'un beau bleu; ce qui a paru suffisant pour l'isoler.

La gorge, le devant du cou et le milieu de la poitrine sont d'un beau noir; les côtés de ces parties, le ventre, les couvertures inférieures de la queue, la tête, le dessus du cou, du corps et des ailes, d'un vert-doré; les pennes alaires et caudales, violettes. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 349. *L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

* Le Colibri a cravatte verte, *T. Gularis,* Lath., est un jeune de l'espèce du *Colibri hausse-col vert,* tué à l'époque où il commençoit à prendre son plumage parfait. *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. (*Trochilus maculatus.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 56. *pl. enl. n.* 671. *fig.* 1. *sous le nom de Colibri à gorge verte de Cayenne. Audebert, Oiseaux dorés, tom.* 1. *p.* 25. *pl.* 10. *L'Amérique.*

L.. E.. P.. R. 10.

** Le Colibri a tête, demi-collier et queue pourprés. 21. *T. Torquatus. T. Viridis, vertice purpureo; collo inferiore annulo cæruleo; caudâ bifurcâ, purpureâ.*

Vert; *vertex* pourpre; anneau bleu sur le bas du devant du cou; queue fourchue et pourpre.

On ne connoît pas le pays de cet oiseau, que Pennant a décrit dans ses Genres. Il a le dessus de la tête pourpre; la gorge et le dos, verts; un demi-collier d'un beau bleu, sur le bas du cou; les ailes, d'un pourpre foncé; la queue, de la même teinte et fourchue. *Pennant, Gen. of birds, p.* 63. *pl.* 8. *fig.* 2. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 53. *p.* 310. *Pays inconnu.*

** Le Colibri a tête noirâtre. 22. *T. Atricapillus. T. Aurato-viridis; capite nigricante; rectricibus lateralibus rubescente-violaceis; apice albis.*

Vert-doré; tête noirâtre; rectrices latérales d'un violet-rougeâtre, blanches à la pointe.

M. de Azara appelle ce *Colibri* du Paraguay *Pica flores del faxa nigra alo largo.* Les plumes de la tête sont noirâtres, mais largement bordées de roux chez les jeunes; celles des parties supérieures du cou et du corps, d'un vert-doré, et frangées de roux chez les mêmes; un point blanchâtre derrière l'œil de quelques individus; une bande d'un noir velouté, bordée de blanc, sur chaque côté, depuis le dessous du bec jusqu'à la queue; les deux pennes intermédiaires de celle-ci, vertes; les autres, d'un très-beau violet-rougeâtre, avec une tache bleue vers leur pointe, qui est blanche. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 490. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 354. *L'Amérique australe.*

L. 4 $\frac{1}{3}$. E. 6. P. 16. R. 10.

* Le Colibri a tête noire. 23. *T. Polytmus. T. Aureo-viridis; pileo nigro; rectricibus extimis longissimis; rostro flavo, apice nigro; pedibus atris.*

D'un vert-doré; dessus de la tête noir; les deux rectrices les plus extérieures, très-longues; le bec, jaune et noir à sa pointe; les pieds, de la dernière couleur. Ce *Colibri*, dont on doit la connoissance à Edwards, se trouve à la Jamaïque, et y est très-rare.

Les plumes qui recouvrent la tête sont longues et d'un noir à reflets bleuâtres; le pli de l'aile est blanc; un vert éclatant, à reflets dorés, domine sur le dessus du corps; le même vert reflète en bleu sur la gorge, la poitrine et le ventre; un violet tirant au brun, et à reflets bleuâtres, règne sur les ailes et sur la queue, qui est étagée et fourchue en même temps; la première penne de chaque côté outrepasse la plus longue des autres de près de deux pouces.

L'individu que Latham soupçonne être la femelle, a le bec noir en dessus et blanc en dessous dans la moitié de sa longueur; le sommet de la tête, noirâtre; le dessus du corps, pareil à celui du mâle; le dessous, blanc, mais marbré de vert sur les côtés du cou; les pennes caudales, de cette dernière teinte, d'égale longueur et à moitié blanches, à l'exception des intermédiaires. *Edwards, Oiseaux, vol. 1. pl. 34. Buffon, tom. 6. p. 39. (Oiseau mouche à longue queue noire.) Oiseaux dorés, tom. 1. p. 121. pl. 67. L'Amérique.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 10.

** Le Colibri a tête orangée. 24. *T. Aurantius. T. Fuscus; capite aurantio; gulâ et pectore flavis; alis purpureis; caudâ ferrugineâ.*

Tête orangée; gorge et poitrine jaunes; ailes pourpres; queue ferrugineuse.

Pennant a présenté cet oiseau comme un *Colibri*, et n'en indique pas le pays. Ses couleurs ne conviennent guère à un oiseau de ce genre. Ne seroit-ce pas plutôt un jeune ou une femelle *Soui-manga?* Au reste, il a la tête orangée, la gorge et la poitrine, jaunes; le dos et le ventre, d'un brun foncé; les ailes, pourpres, et la queue d'un ferrugineux clair. *Pennant, Gen. of birds, p. 63. tab. 8. fig. 5. Buffon, édition de Sonnini, tom. 53. p. 311. Pays inconnu.*

* Le Colibri topaze. 25. *T. Pella. T. Purpureo-ruber; vertice nigro; gulâ auratâ; uropygio viridi; rectricibus intermediis longissimis, rostro nigro; pedibus plumosis, albis.*

Rouge-pourpré; dessus de la tête noir; gorge dorée; croupion vert; les deux pennes intermédiaires de la queue, très-longues; bec noir; pieds emplumés, blancs. (*Pl. 128. fig. 5.*)

La Guyane, et particulièrement l'intérieur du pays, sont les lieux où se plaît cette belle espèce. Elle se tient de préférence sur les bords des fleuves, ou elle se perche sur les branches peu élevées des arbres qui bordent les rivières, surtout sur celles qui sont desséchées et qui flottent sur l'eau, dont ils rasent la surface à la manière des *Hirondelles*. Le mâle porte les deux longs brins de sa queue non en ligne droite, mais croisés, d'où est venu le nom de *Colibri à queue fourchue*, que lui donnent les colons.

Il a une plaque de couleur de topaze, très-éclatante, sur la gorge et le devant du cou; cette plaque, vue de côté, paroît d'un beau vert-doré, et, vue en dessous, elle est d'un vert pur; un noir velouté teint le dessus de la tête, entoure les yeux et encadre la plaque; les côtés du cou et le haut du dos sont d'un rouge-pourpré foncé, très-brillant; cette couleur jette des reflets dorés sur le ventre et sur le dos, dont le bas est d'un roux-aurore, de même que le croupion; les ailes sont brunes et à reflets violets; les pennes latérales de la queue, rousses; les intermédiaires, d'un noir-violet, très-longues et étroites. Tel est le mâle, dont on connoît deux variétés accidentelles: l'une a plusieurs plumes blanches éparses sur le dessus et le dessous du corps; l'autre a la gorge d'un vert très-brillant, sans aucun indice de la couleur topaze, et généralement tout son plumage est à reflets dorés. On attribue ce changement dans les couleurs à l'âge avancé.

La femelle a la gorge marquée d'une tache d'or rouge; tout le plumage, d'un vert-brun cuivreux; la queue, arrondie, dorée sur les quatre pennes intermédiaires, et rousse sur les autres. *Brisson, Ornith. 3. p. 690. n. 15. (Colibri à longue queue de Cayenne.) Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. p. 46. (Colibri de Cayenne, dit la Topaze.) Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 15. pl. 2. (mâle); pl. 3. (femelle.) La Guyane.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 10.

** Le Colibri a face orangée. 26. *T. Fulvifrons. T. Saturatè caruleus; abdomine nigro; facie, margine alarum caudâque subtùs aurantio-fulvis; rostro nigro, apice albido; pedibus nigris.*

D'un bleu sombre; abdomen noir; face,

bord des ailes et dessous de la queue, d'un fauve-orangé; bec noir, blanchâtre à la pointe; pieds noirs.

Quoique Latham ait présenté comme un *Colibri* cet oiseau, dont le pays lui est inconnu, on peut soupçonner que c'est plutôt une femelle ou un jeune *Soui-manga* en mue; au reste, il a les plumes de l'occiput un peu alongées; le plumage généralement noirâtre, avec quelques reflets bleus, si ce n'est sur le ventre; une tache orangée entre le bec et l'œil; le menton, de cette couleur, ainsi que les bords extérieurs des ailes sur toute leur longueur; la queue, bleue en dessus, et d'une couleur orangée en dessous. *Latham*, 2e *Suppl. du Synopsis*, *p.* 172. *n.* 5. 2e *édit. du nouveau Diction. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 349. *Pays inconnu.*

L. 3. E.. P.. R..

** Le Colibri a front jaune. 27. *T. Flavifrons. T. Viridis; sincipite flavo; remigibus rectricibusque nigris.*

Sinciput jaune; rémiges et rectrices noires.

Il en est de cet oiseau, que Pennant a décrit dans ses Genres, comme du précédent. Il est très-douteux que ce soit un *Colibri.* Cet auteur dit qu'il vit dans les contrées australes de l'Amérique, et qu'il a le front jaune; les couvertures des ailes et le corps, verts; les pennes des ailes et de la queue, noires. *Pennant*, *Gen. of birds*, *p.* 62. *tab.* 8. *fig.* 1. *Buffon*, *édit. de Sonnini*, *tom.* 53. *p.* 309. *L'Amérique australe.*

** Le Colibri quadricolor. 28. *T. Quadricolor. T. Aurato-viridis; capite nigricante; collo anticè pectoreque cæruleis, ferè nigris; caudâ violaceâ, apice nigrâ.*

D'un vert-doré; tête noirâtre; devant du cou et poitrine, d'un bleu presque noir; queue violette, terminée de noir.

M. de Azara appelle cet oiseau du Paraguay, *Pica flores turqui de baso.* Les couleurs qui règnent sur le plumage de ce *Colibri*, sont un bleu-turquin presque noir, brillant et bordé de chaque côté d'un bleu d'émail, sur une partie des côtés de la tête, le devant du cou et les côtés de la poitrine; un vert-doré sur le dessus du cou et du corps; du noirâtre sur la tête; du violet sur la queue, qui est terminée de noir. *De Azara*, *Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay*, *etc. tom.* 2. *p.* 491. *n.* 296. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 353. *L'Amérique australe.*

L. 4 $\frac{2}{5}$. E. 6. P. 16. R. 10.

* Le Colibri grenat. 29. *T. Auritus. T. Nigro-cæruleus; gulâ juguloque granatinis; caudâ nigro-viridi; rostro pedibusque nigris.*

Bleu-noir; gorge et devant du cou couleur de grenat; queue d'un vert-noir; bec et pieds noirs. (*Pl.* 130. *fig.* 2.)

On rencontre fréquemment cette espèce à la Martinique et à la Guadeloupe; mais elle est rare à Cayenne. Le mâle a la tête, le dessus du cou, le dos et le ventre, d'un beau noir-bleu velouté; les couvertures supérieures et inférieures de la queue, d'un vert-doré très-brillant; la gorge, le devant du cou jusqu'à la poitrine, d'un beau pourpre ou couleur de grenat; les pennes des ailes, d'un vert-doré, et celles de la queue, d'un vert-noir. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les reflets ont moins d'éclat et sont moins variés; de plus, elle a le ventre, le haut de la poitrine et les ailes d'une teinte brune.

Nous rapprochons de cette espèce, comme variétés d'âge, 1°. le *Colibri à gorge carmin*, de Buffon, pl. 266 des *Oiseaux d'Edwards* (*Trochilus gularis*, Lath.); 2°. le *Colibri à gorge grenat* (*Trochilus granitus*, Lath.); 3°. le *Colibri violet* (*Trochilus violaceus*, Lath.), pl. enl. de Buffon, n. 600. f. 2.; 4°. l'*Oiseau-Mouche*, Bancroft (*Trochilus Bancrofti*, Lath.); et enfin, le *Colibri bleu* (*Trochilus cyaneus*, Lath.). *Buffon*, *Hist. nat. des Oiseaux*, *tom.* 6. *p.* 48. (*grenat*), *et p.* 56. (*Col. à gorge carmin.*) *Audebert*, *Ois. dorés*, *tom.* 1. *p.* 17. *pl.* 4. *L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

* Le Colibri hausse-col doré. 30. *T. Aurulentus. T. Viridis; gulâ juguloque aureo-viridibus; pectore, rostro pedibusque nigris.*

Vert; gorge, devant du cou, d'un vert-doré; poitrine, bec et pieds, noirs.

Quoique ce *Colibri*, que l'on trouve à Porto-Rico, ait, dans son vêtement, des rapports avec le *Hausse-col vert*, on le distingue facilement par une taille plus petite, un bec plus court, et des teintes un peu différentes. Il a le dessus de la tête et du cou, le dos et le croupion, d'un vert obscur doré; les couvertures supérieures de la queue, vertes; ses pennes intermédiaires, d'un brun-verdâtre; les latérales, violettes et terminées de bleu; la gorge, d'un beau vert-doré; un reflet léger et bleu, sur les côtés du cou; la poitrine, noire; le ventre, d'un noir-brunâtre; et les côtés du corps, mélangés de vert et de doré. *Audebert*, *Oiseaux dorés*, *tom.* 1.

p. 29. pl. 12. (mâle); pl. 13. (femelle.) 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 350. L'Amérique méridionale.

L. 4 ¼. E.. P.. R. 10.

* Le Colibri hausse col a queue fourchue. 31. *T. Elegans. T. Viridis; pectore nigro; caudâ furcatâ; rostro nigro, subtùs albido; pedibus plumosis.*

Vert; poitrine noire; queue fourchue; bec noir, blanchâtre en dessous; pieds emplumés.

On trouve cette espèce à Saint-Domingue, où elle se perche souvent à la cime des grands arbres, sur la lisière des forêts.

Toutes les parties supérieures, la gorge, le cou et les côtés du corps, sont d'un vert-doré pâle; mais cette teinte est beaucoup plus brillante sur les trois dernières parties; une tache d'un noir de velours couvre la poitrine, et s'étend jusque sous le ventre; la queue est d'un noir-violet; les plumes des jambes et des pieds sont blanches, et les doigts noirs. Le jeune a la gorge et le cou d'un gris-blanc sale, qui se rembrunit sur la poitrine et sur le ventre de certains individus; le dessus du corps, vert-doré; les pennes alaires et caudales, d'un brun foncé. *Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 32. pl. 14. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 351. Saint-Domingue.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 10.

** Le Colibri huppé. 32. *T. Paradiseus. T. Ruber; alis cæruleis; capite cristato; rectricibus intermediis longissimis; rostro pedibusque nigris.*

Rouge; ailes bleues; tête huppée; rectrices intermédiaires très-longues; bec et pieds noirs.

Une huppe, composée de plumes étroites et longues, décore la tête de cet oiseau du Mexique, et retombe sur le cou; son plumage est généralement d'un beau rouge, à l'exception des couvertures et des pennes alaires, qui sont bleues; les plumes du milieu de la queue outrepassent de beaucoup les autres. Comme c'est d'après Séba qu'on a décrit cet oiseau, on peut bien demander si c'est bien un *Colibri. Séba, Mus. p. 97. tab. 61. fig. 4. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 54. La Nouvelle-Espagne.*

L. 8 ½. E.. P.. R..

** Le Colibri a huppe dorée. 33. *T. Cristatellus. T. Viridis; cristâ viridi-nitente aureâ; remigibus caudâque nigris.*

Vert; huppe d'un vert-doré brillant; rémiges et queue noires.

Ce très-petit *Colibri* est remarquable par une huppe épaisse qui part du sommet de la tête. Cette huppe est d'un beau vert, à reflets dorés, ainsi que le reste du plumage, excepté les ailes et la queue, qui sont noires. La femelle est d'un brun-verdâtre en dessus et blanchâtre en dessous, avec quelques taches noirâtres sur la poitrine. *Latham, 2e Suppl. du general Synopsis, p. 171. n. 4. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 352.*

L. 2 ½. E.. P.. R..

* Le Colibri a pieds vêtus. 34. *T. Hirsutus. T. Viridis; vertice fusco; corpore subtùs rufo; rectricibus tribus lateralibus ferrugineis, dein nigris, apice albis; rostro nigro, subtùs flavo-albo; pedibus plumosis.*

Vert; *vertex* brun; dessous du corps roux; les trois rectrices latérales ferrugineuses, ensuite noirâtres et terminées de blanc; bec noir et d'un blanc-jaune en dessous; pieds emplumés.

Cet oiseau de Cayenne a été donné mal-à-propos pour une variété du *Colibri à ventre roussâtre.* On doit le regarder comme une espèce très-distincte, qui en diffère essentiellement par un bec plus long et plus gros, par une taille plus forte, et par sa queue, qui est autrement conformée. Il a le dessus de la tête brun; le dessus du cou, le dos, les couvertures supérieures des ailes et les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un vert-doré un peu terne; le dessous du corps, d'un roux-jaune; les trois premières pennes de chaque côté de la queue, ferrugineuses, ensuite noires et terminées de blanc; les pieds, couverts de plumes rousses; les doigts et les ongles, blancs.

Le jeune est brun, avec quelques reflets cuivreux sur la tête, le cou et les pennes des ailes; cette couleur est plus foncée sur les oreilles, d'un ton vert brillant sur le corps, et tend au violet sur les pennes; une teinte rousse, plus ou moins claire, règne sur les parties inférieures et les plumes des pieds; les pennes de la queue sont vertes en dessus, rousses en dessous, depuis leur origine jusqu'au milieu, ensuite d'un noir-violet et terminées de blanc. *Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 40. pl. 20. (adulte); pl. 68. (jeune). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 352. L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 10.

* Le petit Colibri. 35. *T. Thaumantias. T. Viridis nitens; rectricibus æqualibus, albo fimbriatis, extimâ exteriùs albâ.*

Vert brillant; rectrices égales, lisérées de blanc; la plus extérieure de chaque côté blanche en dehors. (*Pl.* 129. *fig.* 1.)

On trouve cette espèce au Brésil. Tout son plumage est d'un vert-doré, à l'exception des ailes, qui sont violettes ou brunes; il y a une petite tache blanche au bas-ventre, et un petit bord de cette couleur aux plumes de la queue; elle s'étend davantage sur les deux pennes les plus extérieures, dont elle couvre la moitié. Mauduyt lui rapporte un individu qu'il a reçu de Cayenne. Cet individu diffère du précédent en ce que le vert-doré du dessus du corps n'a pas autant d'éclat, et que les parties inférieures sont d'un roussâtre terne. Est-ce bien un oiseau de la même espèce? *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 667. *n.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 64. *pl. enl. n.* 600. *fig.* 1. *L'Amérique méridionale.*

L. 2 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 10.

* Le Colibri a plastron noir. 36. *T. Mango. T. Viridis nitens; subtùs ater; colli lateribus cæruleis; caudâ purpureâ aut violaceo-rufâ; rostro pedibusque nigris.*

Vert brillant; noir en dessous; côtés du cou bleus; queue pourprée ou d'un roux-violet.

On trouve cette espèce aux Grandes-Antilles et au Mexique. Elle a la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, d'un très-beau noir velouté; toutes les parties supérieures, d'un vert-doré; une bande longitudinale bleue, qui s'étend sur les côtés du cou et remonte jusqu'aux coins du bec; les ailes, d'un noir-violet; la queue, d'un roux-pourpré. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 679. *n.* 8. (*Colibri de la Jamaïque.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 59. *Audebert, Oiseaux dorés, tom.* 1. *p.* 20. *pl.* 7. *et pl.* 70. (*variété sous le nom de Plastron violet.*) *L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

* Le Colibri lazulite. 36 *bis. T. Lazulus. T. Suprà aurato-viridis; subtùs cæruleus; tectricibus caudæ inferioribus albis; rostro pedibusque nigris.*

Vert-doré en dessus; bleu en dessous; couvertures inférieures de la queue, blanches; bec et pieds, noirs.

M. le baron Laugier conserve, dans sa collection, cette espèce, que l'on trouve dans l'Amérique méridionale. La tête, le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, sont d'un vert-doré à reflets; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le milieu du ventre, d'un bleu éclatant; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs; les pennes alaires et caudales, violettes; la queue est égale à son extrémité.

L'Amérique méridionale.

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 10.

OISEAUX-MOUCHES. *Bec droit.*

* L'Oiseau-Mouche a queue fourchue du Brésil. 37. *T. Glaucopis. T. Viridi-aureus; fronte cæruleâ; remigibus violaceo-fuscis; caudâ chalybeâ, subfurcatâ; pedibus pennatis; rostro dentato, nigro.*

Vert-doré; front bleu; rémiges d'un brun-violet; queue couleur d'acier et un peu fourchue; pieds emplumés; bec dentelé, noir.

Ce bel oiseau du Brésil a la tête d'un bleu-violet; le dessus et le dessous du corps, les couvertures supérieures et inférieures de la queue, les petites couvertures des ailes, d'un vert-doré éclatant; les plumes des jambes et des pieds, brunes; une tache blanche vers l'anus; les grandes couvertures des ailes, d'un noir-verdâtre; les pennes, d'un bleu-violet chez les uns, d'une couleur d'acier poli chez les autres. Quand le mâle n'est pas encore sous son plumage parfait, il a le ventre et les parties postérieures d'une teinte grise.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et a toutes les parties supérieures d'un vert peu doré; toutes les inférieures, grises; les ailes et la queue, d'un violet terne; la première rectrice de chaque côté, terminée de blanc. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 724. *n.* 16. *pl.* 36. *fig.* 3. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 370. *et tom.* 23. *p.* 428. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a queue blanche et verte. 38. *T. Viridis. T. Aureo-viridis; gutture, jugulo pectoreque flavo-viridibus; superciliis albis; caudâ albâ viridique; rostro suprà apiceque nigro, subtùs albido; pedibus flavescentibus; caudâ rotundatâ.*

D'un vert-doré; gorge, devant du cou et poitrine d'un vert-jaune; sourcils blancs; queue

blanche et verte ; bec noir en dessus et à la pointe, blanchâtre en dessous ; pieds jaunâtres ; queue arrondie.

La Guyane et l'île de la Trinité sont les contrées où se trouve cet *Oiseau-Mouche*, dont le bec est tant soit peu courbé ; le dessus de la tête, d'un brun-verdâtre ; les yeux, surmontés d'une ligne blanche ; les parties supérieures du cou et du corps, d'un vert-doré très-éclatant ; la gorge et la poitrine, d'un vert-jaune à reflets très-brillans ; le ventre, d'un vert-doré sur sa partie antérieure, et d'un gris brillant sur sa partie inférieure ; les couvertures du dessous de la queue, blanches, et dorées à leur extrémité ; les pennes alaires, d'un brun-roux ; la queue, mélangée de vert et de blanc, à l'exception de ses deux pennes intermédiaires, qui sont entièrement vertes. *Audebert, Hist. nat. des Oiseaux dorés, tom. 1. p. 83. pl. 42. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 7. p. 354, mal-à-propos sous le nom de Colibri. L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 10.

**L'Oiseau-Mouche azuré. 39. *T. Cyanus. T. Aureo-viridis ; capite, gulâ, collo pectoreque violaceo-cæruleis ; caudâ nigro-cæruleâ ; rostro albido, apice nigro ; pedibus fuscis ; caudâ æquali.*

Tête, gorge, devant du cou et poitrine d'un bleu-violet ; queue d'un bleu-noir ; bec blanchâtre, noir à sa pointe ; pieds bruns ; queue égale.

C'est encore au zèle de M. Delalande fils, qu'on doit la connoissance de cette espèce du Brésil, dont deux individus sont, l'un dans la collection du Muséum d'histoire naturelle, et l'autre dans celle de M. le baron Laugier. Cet *Oiseau-Mouche* a la tête, la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine, d'un bleu-violet, éclatant sous un aspect et sombre sous un autre ; la queue, d'un bleu-noir ; les pennes alaires, d'un violet rembruni ; le reste du plumage, d'un vert peu doré, avec deux petites marques blanches sur les côtés de l'anus : la femelle n'est pas connue. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 23. p. 426. L'Amérique méridionale.*

L. 3. E.. P.. R. 10.

*L'Oiseau-Mouche a gorge blanche. 40. *T. Albicollis. T. Viridis nitens ; gulâ, collo, ventre in medio niveis ; pectore hypochondriisque aureo-viridibus ; rostro nigro, subtùs flavescente ; pedibus nigris.*

D'un vert brillant ; gorge, devant du cou et milieu du ventre, blancs ; poitrine et flancs d'un vert-doré ; bec noir, jaunâtre en dessous ; pieds noirs.

On le trouve au Brésil, et il fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. La gorge, le haut du devant du cou, le milieu du ventre, les plumes de l'anus et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc de neige ; cette couleur borde encore les plumes du menton, couvre à peu près la moitié des deux pennes les plus extérieures de la queue, et termine les deux suivantes ; le reste de ces pennes et la quatrième de chaque côté sont d'un bleu-noir ; les deux intermédiaires, les couvertures supérieures des ailes, le dessus et les côtés de la tête, le dessus du cou et du corps, la poitrine et les flancs sont d'un vert-doré à reflets éclatans ; les pennes alaires, d'un violet sombre ; les plumes des jambes et des tarses, vertes et blanches. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 23. p. 426. L'Amérique méridionale.*

L. 3 ¼. E.. P.. R. 10.

*L'Oiseau-Mouche Delalande. 41. *T. Delalandi. T. Cristatus ; suprà viridis nitens, subtùs cæruleus ; maculâ albâ pone oculos ; rostro nigro ; pedibus fuscis.*

D'un vert brillant en dessus, bleu en dessous ; tache blanche derrière les yeux ; bec noir ; pieds bruns.

C'est avec raison qu'on a consacré cet *Oiseau-Mouche* du Brésil au naturaliste que nous avons eu depuis l'occasion de citer dans cet ouvrage, puisque c'est à son zèle pour les progrès de la science ornithologique que l'on en doit la connoissance, zèle qui le porte à visiter présentement les contrées du Cap de Bonne-Espérance, pour y découvrir les oiseaux qui ont échappé aux recherches du célèbre voyageur et savant ornithologiste Levaillant.

Le mâle de cette belle et rare espèce porte une huppe dont les deux dernières plumes ont au moins six lignes de plus que les plus longues des autres, qui toutes s'élèvent par étages ; ces deux plumes sont d'un bleu éclatant, et toutes les autres vertes et à reflets très-brillans ; cette couleur règne aussi sur le reste de la tête, le dessus du cou, le dos, les scapulaires, le croupion, les couvertures supérieures des ailes, celles de la queue et sur ses deux pennes intermédiaires ; toutes les autres pennes sont d'un vert-bouteille ; les plus extérieures de chaque côté ont une tache blanche à leur extrémité ; la gorge, la poitrine

et le ventre sont d'un beau bleu; une marque blanche est derrière l'œil.

La femelle a aussi cette tache blanche; mais elle diffère en ce qu'elle n'a point de huppe, qu'elle est un peu plus petite, que toutes ses parties inférieures sont grises, excepté les côtés de la poitrine qui présentent le même verr-doré qui couvre toutes les parties supérieures. 2e *édit. du nouveau Diction. d'Hist. natur. tom.* 23. *p.* 427. *pl. enl. n.* 5. *L'Amérique méridionale.*

L. 3 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche magnifique. 42. *T. Magnificus. T. Cristatus, infra aures utrinquè pennis elongatis, albis, apice maculâ aureo-viridi; cristâ aurantiâ; rostro rufo-fusco; pedibus nigris.*

Huppé; des plumes alongées au-dessous des oreilles, blanches, avec une tache d'un vert-doré à leur extrémité; huppe orangée; bec d'un brun-roux; pieds noirs.

On remarque beaucoup de rapports entre cet oiseau et le *Huppe-col;* cependant nous soupçonnons que c'est une espèce particulière, qui ne s'est point trouvée jusqu'à présent à la Guyane, que celui-ci habite: on le rencontre au Brésil, mais rarement. L'attribut qui distingue particulièrement le mâle, consiste dans la largeur et la couleur blanche des plumes qui partent des côtés du cou; ces plumes sont inégales, assez longues et terminées par une petite bandelette d'un vert-doré éclatant; la huppe qui décore la tête est d'un orangé foncé; le reste de la tête, le manteau, la gorge et le devant du cou sont d'un riche vert-doré, à reflets éclatans; une petite marque blanche se fait remarquer sur le haut de la poitrine, qui est, de même que le ventre, de la couleur du dos, mais d'un ton moins brillant; les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert à reflets dorés et bordées de jaune-orangé; les pennes, d'un violet-noirâtre; les couvertures inférieures de la queue, vertes et terminées de roux; le dessus de ses pennes, d'un vert-doré foncé; le dessous brun, avec une bordure jaune-orangée.

La femelle présente autant de rapports avec celle du *Huppe col*, que les deux mâles de ces deux races en ont entr'eux. Elle a un demi-pouce de moins de longueur que le mâle; le bec et les pieds, noirâtres; le front et la gorge, roux; le devant du cou et la poitrine, d'un gris-blanc; les parties postérieures, d'un gris un peu mélangé de vert brillant; toutes les pennes latérales de la queue, terminées de roux, et d'un vert-doré dans le reste; cette couleur couvre en entier les deux intermédiaires, le reste de la tête, le dessus du cou et du corps, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, dont les pennes sont d'un vert rembruni.

M. Delalande a trouvé ces oiseaux au Brésil, vers Soumidorio, à quelques milles de la rivière Paraiba, mais ne les a point vus aux environs de Rio-Janeiro. 2e *édition du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 367. *et tom.* 23. *p.* 428. *pl. G* 36. *fig.* 3. *L'Amérique méridionale.*

L. 2 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a oreilles blanches. 43. *T. Leucotis. T. Viridis nitens; maculâ auriculari albâ; genis nigris; abdomine albido; remigibus rectricibusque lateralibus fuscescente-violaceis; rostro, basi subtùsque rubescente; pedibus fuscis; caudâ æquali.*

D'un vert brillant; tache auriculaire blanche; joues noires; abdomen blanchâtre; rémiges et rectrices latérales d'un violet-brunâtre; bec noir, rougeâtre à la base et en dessous; pieds bruns; queue égale.

On le trouve au Brésil, et il fait partie de la riche collection de M. le baron Laugier. Le dessus de la tête et la nuque sont d'un vert-doré un peu sombre; une bandelette blanche se fait remarquer sur les oreilles; les joues sont noires; le milieu du ventre, les plumes de l'anus et les couvertures inférieures de la queue, blanchâtres; le menton est bleu; la gorge, le cou, la poitrine, les flancs, toutes les parties supérieures du corps et des ailes, les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un vert-doré, qui jette des reflets éclatans sur le devant du cou; les pennes alaires et les latérales de la queue, d'un violet rembruni. Cet *Oiseau-Mouche* présente de l'analogie avec celui *à tempes blanches*, décrit ci-après. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 22. *p.* 428. *L'Amérique méridionale.*

L. 3. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a longue queue, or, vert et bleu. 44. *T. Forficatus. T. Viridis; rectricibus lateralibus longissimis; pileo caudâque cæruleis; rostro pedibusque nigris.*

Vert; rectrices latérales très-longues; dessus de la tête et queue bleus; bec et pieds noirs. (*Pl.* 130. *fig.* 3.)

Edwards, qui a fait connoître ce bel oiseau, dit qu'on le trouve à la Jamaïque. La tête est

d'un riche bleu; le reste du plumage, d'un vert-doré à reflets éclatans, à l'exception du ventre et des couvertures de la queue qui sont blancs; les pennes caudales sont d'un bleu changeant en or et en vert; les deux plus extérieures ont quatre pouces et demi de long; les suivantes deux pouces deux lignes de moins; les autres diminuent graduellement de longueur, jusqu'aux deux intermédiaires qui n'ont que dix lignes d'étendue. *Edwards, Oiseaux, pl. 33. Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 728. n. 18. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 38. La Jamaïque.*

L. 7. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a queue singulière. 45. *T. Enicurus. T. Viridis nitens; pectore albo; rectricibus intermediis duabus, brevioribus aureo-viridibus; lateralibus quatuor longioribus, angustis tenuibus, nigris; rostro pedibusque concoloribus; caudâ rectricibus sex.*

D'un vert brillant; poitrine blanche; les deux rectrices intermédiaires les plus courtes de toutes et d'un vert-doré; les quatre latérales plus longues, étroites, grêles et noires; bec et pieds de cette couleur; queue composée de six pennes.

Cet oiseau est l'unique dont la queue ne soit que de six pennes; les deux du milieu sont courtes et les quatre autres longues, étroites, grêles et arrondies à leur pointe; celles-ci sont noires, et les deux autres du même vert-doré qui domine sur toutes les parties supérieures, sur une partie des flancs et sur le menton; un plastron blanc règne d'une manière agréable sur les côtés du cou et sur le haut de la poitrine; le milieu du ventre est de cette couleur; la gorge d'un lilas à reflets bleus très-éclatans; les pennes des ailes sont très-étroites et d'un violet rembruni: on le trouve au Brésil, où il est rare. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 23. p. 429. L'Amérique méridionale.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 6.

* L'Oiseau-Mouche a tête grise. 46. *T. Tephrocephalus. T. Aureo-viridis; vertice griseo; abdomine albo; rostro suprà nigricante, subtùs flavescente; pedibus fuscis; caudâ subfurcatâ.*

D'un vert-doré; *vertex* gris; abdomen blanc; bec noirâtre en dessus; jaunâtre en dessous; pieds bruns; queue un peu fourchue. M. Delalande fils a trouvé cet oiseau au Brésil, et l'a déposé dans la collection du Muséum d'histoire naturelle. Le dessus de la tête est gris; toutes les parties supérieures sont d'un vert-doré; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs, du même vert, à reflets brillans sous un aspect, et gris sous un autre; le milieu du ventre et les parties postérieures, blancs; les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un vert-doré; les autres d'un vert-bouteille; les pennes alaires sont de cette dernière teinte. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 23. p. 430. L'Amérique méridionale.*

L. 3 ¾. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche versicolor. 47. *T. Versicolor. T. Viridis nitens; gulâ, collo anteriore pectoreque albido-griseis, dilutè cæruleis, aureo-viridibusque; ventre crissoque cinerascente-albis; rostro suprà fusco, subtùs albido; pedibus fuscis; caudâ subfurcatâ.*

D'un vert-brillant; gorge, devant du cou et poitrine d'un gris-blanc, d'un bleu clair et d'un vert-doré; ventre et parties postérieures d'un blanc-cendré; bec brun en dessus; blanchâtre en dessous; pieds bruns; queue un peu fourchue.

Cet *Oiseau-Mouche* a cela de particulier, que, sous un seul aspect, la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine paroissent en même temps d'un gris-blanchâtre sur un côté, d'un bleu clair sur l'autre, et d'un vert-doré dans le milieu; ces mêmes parties se présentent sous d'autres aspects avec une seule de ces trois couleurs, c'est-à-dire, qu'elles sont entièrement grises, ou bleues ou vertes. Le reste du dessous du corps est d'un blanc presque grisâtre, mais un peu doré sur les flancs; la tête, le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures des ailes, celles de la queue et ses pennes sont d'un vert brillant; les pennes alaires, d'un violet rembruni: on le trouve au Brésil, et un individu est déposé au Muséum d'histoire naturelle. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 23. p. 430. L'Amérique méridionale.*

L. 3. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche vert et gris. 48. *T. Cirrochloris. T. Obscuro viridis; subtùs cinereus; rostro nigro; pedibus fuscis; caudâ æquali.*

D'un vert obscur, cendré en dessous; bec noir; pieds bruns; queue égale.

M. Delalande a rapporté du Brésil cet oiseau, qui a toutes les parties supérieures d'un vert sombre à reflets très-foibles; la gorge, le devant du cou et les parties postérieures, d'un gris qui tire au cendré, et qui est un peu mélangé

langé de vert-doré ; les flancs, d'un vert sombre ; deux taches blanches sont sur les côtés de l'anus ; les pennes alaires et caudales, d'un violet-verdâtre sombre. 2e *édit. du nouveau Diction. d'Hist. natur. tom.* 23. *p.* 430. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 ¼. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche superbe. 49. *T. Superbus. T. Suprà viridis nitens ; gulâ juguloque medio aurato-viridibus ; fronte genisque nigris ; pectore et ventre cæruleis ; abdomine albo ; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert brillant en dessus ; gorge et milieu du devant du cou d'un vert-doré ; front et joues noirs ; poitrine et ventre bleus ; abdomen blanc ; bec et pieds noirs.

Le Brésil est la patrie de cet oiseau, qui porte sur la gorge et le milieu de la partie antérieure du cou une tache triangulaire d'un vert-doré à reflets. Cette tache se présente sous la forme d'une huppe renversée, c'est-à-dire, que les deux plumes qui terminent cette espèce de huppe sont sur le devant du cou, tandis que sa base part du bec et couvre le milieu de la gorge ; toutes les plumes dont elle est composée sont rangées en forme d'écailles, et les plus longues semblent se détacher du cou et susceptibles de se relever ; le front est d'un noir velouté, changeant en vert-doré : ce beau noir règne aussi sur le *lorum*, le dessous de l'œil et les joues, mais sur les deux dernières parties il reflète en bleu ; le reste de la gorge et du devant du cou sont d'un bleu éclatant ; deux taches d'un blanc-roux occupent les côtés du cou et couvrent en entier sa partie postérieure ; la poitrine et le ventre sont d'un blanc-bleu ; les flancs, d'un vert-doré brillant ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un blanc pur ; les pennes des ailes violettes ; celles de la queue d'un vert-doré ; toutes les parties supérieures de cette couleur, mais plus foncée.

L'Amérique méridionale.

L. 3. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche améthyste. 50. *T. Amethystinus. T. Viridi-aureus ; subtùs cinerescente et fusco varius ; gutture amethystino ; caudâ furcatâ.*

D'un vert-doré en dessus ; varié de gris-blanc et de brun en dessous ; gorge de couleur d'améthyste ; queue fourchue.

Nous trouvons une si grande analogie entre cet *Oiseau-Mouche* et le *Rubis*, que nous ne croyons pas qu'on puisse en faire deux espèces distinctes ; mais comme il y a dans leur taille et leur plumage quelques foibles différences, nous les regardons comme deux races très-voisines, dont l'une est fixée à la Guyane et l'autre dans l'Amérique septentrionale.

Cet oiseau a la gorge et le devant du cou d'une couleur d'améthyste brillante, mais changeante en brun-pourpré, si l'on place l'individu au-dessous de l'œil ; les parties postérieures marbrées de gris-blanc et de brun ; le dessus du corps d'un vert-doré. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 16. *pl. enl. n.* 672. *fig.* 1. *sous le nom d'Oiseau-Mouche à queue fourchue. L'Amérique méridionale.*

L. 3. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a bec blanc. 51. *T. Albirostris. T. Capite fusco, rubro repercusso ; corpore subtùs viridi aureo ; abdomine albo ; rectricibus rufis ; rostro albo ; pedibus flavescentibus ; alis caudâ longioribus.*

Tête brune, à reflets rouges ; dessous du corps d'un vert-doré ; abdomen blanc ; rectrices rousses ; bec blanc ; pieds jaunâtres ; ailes plus longues que la queue.

Les couleurs de cet oiseau n'étant pas pures, on pourroit soupçonner que ce n'est pas une espèce particulière ; mais, tant qu'on ne connoîtra que la dépouille, on est forcé de l'isoler. On le trouve à Cayenne. La tête est brune sous un aspect, et jette sous un autre des reflets couleur de carmin-doré ; le dos est de la première couleur, avec quelques taches dorées ; les pennes des ailes sont d'un brun sale ; celles de la queue roussâtres ; les plumes du cou, de la gorge et de la poitrine, d'un vert-doré, et bordées de blanc à leur extrémité, ce qui les fait paroître d'un gris brillant ; le ventre semble brun dans un jour, et piqueté d'or dans un autre ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blancs ; les ailes en repos dépassent la queue de près de quatre lignes. *Audebert, Hist. des Oiseaux dorés, tom.* 1. *p.* 88. *pl.* 45. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 13. *p.* 225. *La Guyane.*

L. 3 ¼. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a bec en scie. 52. *T. Serrirostris. T. Viridi-aureus ; gutturis lateribus cæruleis ; pectore fusco, violaceo repercusso ; abdomine albo ; rectricibus viridibus ; remigibus obscurè violaceis ; rostro nigro, dentato ; pedibus nigricantibus, semi-hirsutis.*

D'un vert-doré ; côtés de la gorge bleus ; poitrine brune à reflets violets ; abdomen blanc ; rectrices vertes ; rémiges d'un violet obscur ; bec noir, dentelé ; pieds noirâtres, à demi velus.

Lorsqu'on a décrit cet oiseau dans la 2e édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, on ignoroit sans doute que les dentelures du bec n'étoient pas pour celui-ci un caractère particulier ; car il en est encore chez lesquels on les retrouve : tels sont entr'autres le *Colibri tacheté*, décrit ci-dessus, pag. 548, et l'*Oiseau-Mouche à queue fourchue du Brésil*, pag. 557; mais les dentelures sont si fines et si petites, qu'on ne peut les voir qu'à l'aide du microscope. Au reste, l'oiseau de cet article se trouve au Brésil, où il est assez rare.

Toutes les parties supérieures sont d'un beau vert-doré à reflets ; les côtés de la gorge d'un bleu-violet ; les plumes du milieu et du devant du cou, violettes et terminées de vert-doré ; la poitrine et le haut du ventre bruns et à reflets violets ; le reste du ventre, blanc ; les couvertures et les pennes de la queue, vertes ; les pennes alaires, d'un violet sombre. Des individus ont tout le dessus du corps d'un vert-doré ; chez d'autres, on trouve un plumage plus terne que celui des précédens ; le ventre et les parties postérieures, d'un blanc sale, mélangé d'une teinte sombre. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 359. *L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

** L'Oiseau-Mouche a gorge cendrée. 53. *T. Cinerei collis. T. Corpore suprà, ventreque aureo-viridibus ; gutture pectoreque obscurè cinereis ; remigibus violaceis ; caudâ cuneatâ ; rostro nigro, basi rubescente.*

Dessus du corps et ventre d'un vert-doré ; gorge et poitrine d'un cendré obscur ; rémiges violettes ; queue en forme de coin ; bec noir, rougeâtre à sa base.

Pica flores ceniciento obscuro de baxo est la dénomination que M. de Azara a imposée à cet *Oiseau-Mouche* du Paraguay. Il a les parties supérieures et le ventre d'un vert-doré ; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les couvertures inférieures de la queue, d'un cendré obscur ; les pennes des ailes violettes ; celles de la queue, étagées, avec une tache blanche à l'extrémité des deux pennes latérales ; une tache bleue sur les deux intermédiaires, et toutes les autres de cette couleur. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 489. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 359. (*sous le nom d'Oiseau-Mouche cendré.*)

L. 3 ½. E. 4 ½. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a collier, dit la Jacobine. 54. *T. Mellivorus. T. Rectricibus duabus intermediis nigris ; lateralibus albis ; capite cæruleo ; dorso viridi ; abdomine albo ; rostro nigro ; pedibus hirsutis.*

Les deux rectrices intermédiaires noires ; les latérales blanches ; la tête bleue ; le dos vert ; l'abdomen blanc ; le bec noir ; les pieds emplumés. (*Pl.* 131. *n.* 1.)

Les riches couleurs qui parent le plumage de cet oiseau de Cayenne et du Brésil, sont un beau bleu sur la tête, lequel précède une nuance de vert-doré, qui domine aussi sur le cou, les flancs et la poitrine ; un blanc de neige domine sur le ventre et les pennes latérales de la queue, et forme un collier situé entre le cou et le dos un vert-doré éclatant règne sur la derniere partie, les couvertures des ailes, celles du dessus de la queue, qui sont presqu'aussi longues que ses pennes, dont l'extrémité est noire ; les deux intermédiaires sont de cette couleur. Une variété d'âge est figurée sur la planche 24 des *Oiseaux dorés.* Elle a le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion et les petites couvertures des ailes, variés de vert et de bleu ; la gorge mêlée de gris, de bleu et de blanc ; les grandes couvertures et les pennes des ailes, d'un brun-violet ; les pennes de la queue, d'un vert-doré, bordées de blanc et de bleu à leur extrémité.

Une autre variété, figurée sur la planche 22 du même ouvrage, et appelée *Oiseau-Mouche à gorge tachetée*, et donnée comme un jeune, a les plumes de la tête et du manteau d'un vert-brun, plus foncées sur le dos et bordées de gris-blanc ; celles de la gorge, vertes, avec une bordure pareille ; la poitrine et le ventre, blancs et mouchetés de brun-vert brillant ; les couvertures inférieures de la queue, d'un gris-blanc ; les petites supérieures de l'aile, vertes ; ses pennes, d'un brun-violet ; celles de la queue, d'un vert-sombre ; les latérales, bordées et terminées de blanc.

Ces oiseaux se présentent encore à diverses époques de leur âge sous des nuances différentes. Tel est celui décrit par Buffon, et de plus, la variété de Latham, qui a le plumage supérieur d'un vert à reflets cuivreux ; la gorge et le devant du cou, d'un vert-doré, et chaque plume fran-

gée de gris ; les parties postérieures, blanches ; le bas-ventre paroît couvert de duvet au lieu de plumes ; les pennes des ailes sont d'un bleu foncé, et celles de la queue d'un noir-verdâtre. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 713. n. 11. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 34. pl. 640. fig. 2. Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. pl. 22, 23, 24. L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 10.

** L'OISEAU-MOUCHE A CROUPION, AILES ET QUEUE POURPRÉS. 55. *T. Obscurus. T. Cyaneus; pileo nigricante; gulâ, jugulo dorsique medio viridibus; rostro pedibusque nigris.*

Bleu ; dessus de la tête noirâtre ; gorge, devant du cou et milieu du dos, verts ; bec et pieds noirs.

Latham, à qui l'on doit la description de cet oiseau, n'indique pas le pays qu'il habite. Le dessus de la tête, jusqu'aux yeux, est d'une couleur noirâtre ; la gorge, d'un vert brillant ; le milieu du dos, vert ; le haut de cette partie, d'un bleu foncé, de même que le dessus du cou ; le bas du dos, le croupion, la queue et les jambes sont d'un pourpre sombre ; le ventre et les couvertures des ailes, d'un bleu pourpré. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 361.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

** L'OISEAU-MOUCHE ÉCLATANT. 56. *T. Splendidus. T. Viridis nitens; gutture, collo anteriore caudâque cæruleis; puncto albo, posteà oculos; rostro incarnato, apice nigro; caudâ furcatâ.*

D'un vert brillant ; gorge, devant du cou et queue, bleus ; un point blanc derrière l'œil ; bec couleur de chair, noir à sa pointe ; queue fourchue.

M. de Azara appelle *Pica flores masbello* cet oiseau du Paraguay, dont toutes les parties supérieures sont d'un vert-doré éclatant ; la gorge, le devant du cou et la queue, d'un bleu foncé uniforme ; un point blanc est derrière l'œil ; le ventre, blanc, et le reste du plumage, pareil au dos, mais sous une nuance moins brillante. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 487. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 361. L'Amérique australe.*

L. 3 $\frac{1}{2}$. E. 4 $\frac{1}{2}$. P. 16. R. 10.

* L'OISEAU-MOUCHE ÉMÉRAUDE-AMÉTHYSTE. 57. *T. Ourissia. T. Viridi-auratus; rectricibus subæqualibus fusco-aureis; remigibus nigris; abdomine albo; caudâ furcatâ.*

Ventre doré ; rectrices presqu'égales, d'un brun-doré ; rémiges noires ; abdomen blanc ; queue fourchue.

Un vert d'émeraude éclatant et doré règne sur la gorge et sur le devant du cou de cet *Oiseau-Mouche* de la Guyane ; un beau bleu d'améthyste domine sur la poitrine et sur le haut du dos, dont la partie inférieure est d'un brun à reflets vert-dorés ; le ventre est blanc ; l'aile, noirâtre ; la queue, d'un noir luisant et un peu plus longue que les ailes. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 6. pag. 27. pl. enl. n. 227. fig. 3. sous le nom d'Oiseau-Mouche à poitrine bleue de Surinam. Edwards, Oiseaux, tom. 1. pl. 35. fig. 2. L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

* L'OISEAU-MOUCHE A GORGE BLEUE. 58. *T. Cæruleus. T. Suprà fusco-viridis; gulâ saphirinâ; corpore subtùs aurato-viridi; rectricibus cæruleis, viridi mixtis; rostro suprà nigro, subtùs flavescente-fusco; pedibus nigris.*

D'un vert-brun en dessus ; gorge couleur de saphir ; dessous du corps d'un vert-doré ; rectrices bleues et mélangées de vert ; bec noir en dessus ; d'un brun-jaunâtre en dessous ; pieds noirs.

Buffon a donné pour variété ou espèce très-voisine de l'*Oiseau-Mouche saphir-émeraude*, un individu qui nous paroît avoir beaucoup de rapport avec celui de cet article. Tous les deux habitent dans la Guyane française. Le haut de la gorge est d'un bleu d'azur, quand on voit l'oiseau de face ; la gorge paroît brune, si on la regarde de côté, et d'un brun-pourpré, si elle est placée plus bas que l'œil ; le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un beau vert glacé, à reflets bleus sur les côtés du cou ; un vert-brun, à reflets rougeâtres et cuivrés, couvre le sommet de la tête, le dessus du cou et du corps, les couvertures des ailes et de la queue ; les pennes alaires sont d'un violet-noirâtre, et celles de la queue, d'un bleu d'indigo, mélangé de vert. *Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 52. pl. 40. sous la dénomination d'Oiseau-Mouche à gosier bleu. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 53. p. 829. L'Amérique méridionale.*

L. 3 $\frac{1}{2}$. E.. P. 16. R. 10.

* L'OISEAU-MOUCHE A GORGE ET POITRINE VERTES. 59. *T. Maculatus. T. Suprà virescenti-*

fuscus; gutture pectoreque viridibus nitentibus; ventre albo; rectricibus lateralibus apice rufescentibus; rostro basi flavescente-fusco; apice nigro, subtùs flavescente-albo.

D'un brun-verdâtre en dessus; gorge et poitrine d'un vert brillant; ventre blanc; rectrices latérales roussâtres à leur pointe; bec d'un brun-jaunâtre à sa base, noir à sa pointe; d'un blanc-jaunâtre en dessous.

Nous croyons que cet *Oiseau-Mouche* est une variété d'âge de celui nommé *Tout-vert.* Au reste, il a le dessus de la tête d'un brun peu doré; la gorge et la poitrine d'un beau vert-doré; le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures de la queue d'un brun-verdâtre, plus pâle sur les dernières; un trait blanc sur le milieu de la poitrine, lequel s'élargit sur le ventre, occupe entièrement sa partie postérieure et couvre les jambes; les couvertures inférieures de la queue sont d'un gris-doré; les pennes intermédiaires, d'un vert-bronzé; les latérales terminées par une bordure roussâtre: on trouve communément cet oiseau à Cayenne. *Audebert, Oiseaux dorés, tom.* 1. *p.* 37. *pl.* 40. *sous le nom d'Oiseau-Mouche à gosier bleu. Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 53. *p.* 239. *L'Amérique méridionale.*

L. 3 $\frac{2}{3}$. E.. P. 16. R. 10.

** L'Oiseau-Mouche a gorge rousse. 60. *T. Ruficollis. T. Aurato-viridis; gutture rufo; caudâ aurato-rubrâ; rostro incarnato, apice nigro.*

D'un vert-doré; gorge rousse; queue d'un rouge doré; bec couleur de chair, noir à sa pointe.

Cette espèce du Paraguay est décrite par M. de Azara, sous la dénomination de *Pica flores del pecho canela.* Toutes les parties supérieures, le devant du cou, la poitrine et les côtés du corps sont d'un vert-doré, mais mélangé de brun sur les dernières parties; la gorge est d'un roux un peu rembruni; la queue, couleur de topaze; ses couvertures inférieures dorées; sa penne la plus extérieure de chaque côté et les deux intermédiaires sont les plus courtes de toutes. On présume qu'un individu du même pays, que M. de Azara appelle *Cola de topacio*, est un jeune ou une femelle de cette espèce. Il a la mandibule supérieure et la moitié de l'inférieure noires; le reste rouge; les pennes de la queue d'une couleur d'or bruni, sans mélange de vert; les trois latérales, de chaque côté, tachetées de jaune à leur extrémité; les côtés de la tête, d'un brun clair; la gorge et la poitrine, couleur de canelle. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 2. *p.* 484. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 362. *L'Amér. australe.*

L. 3 $\frac{3}{4}$. E. 5. P. 16. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a gorge et ventre blancs. 61. *T. Leucogaster. T. Viridi-auratus; subtùs gulâque albis; rostro suprà nigro, subtùs albido.*

Vert-doré; blanc en dessous et sur la gorge; bec, noir en dessus, blanchâtre en dessous.

Nous croyons que cet oiseau ne constitue point une espèce particulière et distincte, mais que c'est un jeune de celle de l'*Oiseau-Mouche tout-vert*, lequel a le bec noir en dessus et blanchâtre en dessous; le dessus de la tête brun-vert, à reflets dorés, de même que les côtés du cou, de la gorge et de la poitrine, qui sont blancs dans le milieu; le ventre et les parties postérieures, de cette dernière couleur; les pennes des ailes d'un vert-brun, qui se change en noir-violet vers leur extrémité; celles de la queue, pareilles, à l'exception des deux du milieu, qui sont d'un vert-doré éclatant; les pieds bruns. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 707. *n.* 8. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 25. *pl.* 672. *fig.* 3. (*Oiseau-Mouche à cravatte dorée.*) *Audebert, Oiseaux dorés, tom.* 1. *p.* 86. *pl.* 43. *L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a gorge verte. 62. *T. Mellisugus. T. Viridi-aureus; rectricibus æqualibus, chalybeo-cæruleis; remigibus atro-cærulescentibus; rostro nigro; pedibus pennatis.*

Vert-doré; rectrices égales, d'un brun d'acier poli; rémiges d'un noir-bleuâtre; bec noir; pieds emplumés. (*Pl.* 129. *fig.* 3.)

Cayenne, Porto-Ricco et Saint-Domingue sont les contrées qu'habite cette espèce, dont le plumage supérieur est d'un vert-doré, changeant en brun, selon l'incidence de la lumière; la gorge, les côtés et le devant du cou sont d'un vert-doré à reflets bleus et violets; la poitrine, le ventre et les petites couvertures inférieures de l'aile, d'un vert-jaune doré; le bas-ventre est blanc; les ailes sont d'un noir-bleuâtre et violet; les couvertures inférieures de la queue, d'un vert brillant, à reflets bleus; ses pennes, d'une couleur d'acier poli, à reflets d'un bleu-violet; les pieds couverts de plumes brunes jusqu'aux doigts, qui sont noirs.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs jettent des reflets moins éclatans. Le jeune a la tête et le dessus du corps mélangés de brun-noir et de vert-doré ; la gorge et la poitrine, pareilles ; le ventre, d'un brun foncé ; le bas-ventre blanc ; les ailes et la queue semblables à celles des adultes. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 704. n. 6.* (*Oiseau-Mouche de Cayenne.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 19. pl. 276. fig. 3.* (*Le vert-doré.*)

L. 3. E.. P.. R. 10.

** Le plus grand Oiseau-Mouche. *63. T. Maximus. T. Viridi-aureus ; gulâ niveâ ; crisso ferrugineo ; vertice, remigibus caudâque cærulescentibus.*

Vert-doré ; gorge blanche ; couvertures inférieures de la queue ferrugineuses ; *vertex*, rémiges et queue bleuâtres.

Cet individu ne seroit-il pas plutôt un *Jacamar* qu'un *Oiseau-Mouche?* c'est ce que nous soupçonnons. Au reste, on ne connoît point son pays, et il a, dit-on, le bec moitié plus long que la tête ; un plumage éclatant ; le dessus de la tête, les pennes alaires et caudales, bleuâtres ; l'occiput, le dos, la poitrine, le croupion et les couvertures des ailes, d'un verdâtre-doré ; la gorge, d'un blanc de neige ; le bas-ventre, d'une couleur de rouille ; la queue, pointue. *Museum Leverian., n. 76. pl. 2. n. 2. Latham, Index, Suppl. p. 39. n. 3. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 364. Pays inconnu.*

* L'Oiseau-Mouche huppe-col. *64. T. Ornatus. T. Viridi-aureus ; subtùs rufo-aureus ; cristâ rufâ ; abdomine infimo vittâque transversâ uropygii albis ; infra aures utrinquè pennis quatuordecim, plus aut minùs elongatis, rufis, apice maculâ viridi ; rostro basi rufo, apice nigro ; pedibus nigricante-griseis.*

Vert-doré ; d'un roux-doré en dessous ; huppe rousse ; treize ou quatorze plumes plus ou moins alongées, rousses, terminées par une tache verte et situées derrière les oreilles ; bas de l'abdomen et bandelette transversale sur le croupion, blancs ; bec roux à la base, noir dans le reste ; pieds d'un gris-noirâtre. (*Pl. 131. fig. 4.*)

La Guyane est la seule contrée où l'on ait, jusqu'à présent, rencontré ce bel *Oiseau-Mouche*, qui a une jolie huppe sur la tête ; d'assez longues plumes sur les côtés du cou, lesquelles se dirigent en arrière, lorsque l'oiseau les relève. Ces plumes sont au nombre de quatorze, et d'une longueur inégale ; les plus longues ont onze lignes, et les plus courtes ne dépassent point les autres plumes du cou ; mais toutes se distinguent de celles-ci par leur forme et leurs reflets ; le front est d'un vert brillant ; la huppe, d'un roux très-vif ; l'occiput et le dos sont d'un vert-doré ; les plumes du croupion et des couvertures de la queue, brunes à l'extérieur et rousses à l'intérieur ; les pennes, d'un roux obscur et bordées de brun ; la gorge et la poitrine, d'un vert éclatant, et brunes sous un autre aspect ; le ventre est d'un vert-brun très-brillant ; le bas-ventre, d'un gris sale ; les ailes sont d'un brun-violet ; les longues plumes du cou, rousses, un peu fauves vers leur extrémité et terminées par une paillette d'un vert-doré ; une bande transversale d'un blanc-jaunâtre se fait remarquer sur le bas du dos.

La femelle se distingue du mâle en ce qu'elle n'a point de huppe ni de longues plumes sur les côtés du cou ; de plus, en ce que la bande transversale du dos est roussâtre ; le dessus de la tête, du cou et du dos, d'un vert-bronzé ; le croupion, d'un rouge-doré ; le dessous du corps, roux et tacheté de vert ; les pennes de la queue sont rousses à leur base, et d'un vert-noir à leur pointe. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 18. pl. 640. fig. 3. Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 94. pl. 49. L'Amérique méridionale.*

L. 2 ½. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche huppé. *65. T. Cristatus. T. Viridis ; cristâ auratâ ; abdomine fusco-cinereo ; rostro nigro ; pedibus hirsutis.*

Vert ; huppe dorée ; abdomen d'un gris-brun ; bec noir ; pieds emplumés. (*Pl. 131. fig. 3.*)

Cette jolie espèce se trouve rarement à Cayenne, mais elle est très-commune à la Martinique et à la Guadeloupe ; jusqu'à présent on ne l'a pas rencontrée dans les grandes îles Antilles. Elle se plaît près des habitations, fréquente les jardins, même dans les villes, et souvent y niche. Une petite branche de citronnier, d'oranger, de jasmin, et même un brin de paille, saillant d'une couverture, sont les matériaux auxquels elle attache son nid. Elle porte un tel attachement à ses petits, qu'on a vu le père et la mère suivre celui qui les enlève, les soigner et les nourrir dans un appartement, et y passer la nuit avec eux.

Le mâle porte sur sa tête une huppe d'un vert-doré, changeant en bleu et en brun selon l'in-

cidence de la lumière; il a le dessus du corps brun, à reflets verts et dorés; cette même teinte brune, mais un peu veloutée, est répandue sur toutes les parties inférieures, avec quelques jets d'un vert-doré; les ailes et la queue sont d'un brun-violet, et les deux pennes caudales intermédiaires, pareilles au dos; le bec est couvert de petites plumes vertes et brillantes presque jusqu'à la moitié de sa longueur; celles des pieds sont brunes, et s'étendent jusqu'aux doigts; la gorge est d'un cendré rembruni.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et n'a point de huppe. Les plumes de la tête et celles du bec sont brunes; cette couleur, mais un peu dorée, domine sur le dessus du corps, prend un ton violet sur les ailes et la queue, dont les latérales sont blanches à leur extrémité; la gorge et toutes les parties postérieures sont d'un blanc sale. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 714. n. 12. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 22. pl. 227. n. 1. Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 91. pl. 47 et 48. Mâle et femelle. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-mouche a huppe bleue. *66. T. Pileatus. T. Pallidè fuscus; remigibus rectricibusque saturatioribus; cristâ cæruleâ, splendidissimâ.*

D'un brun pâle; rémiges et rectrices, d'une couleur plus foncée; huppe bleue, très-brillante.

Latham, qui le premier a décrit cet oiseau, le donne pour une espèce distincte de la précédente : cependant l'une et l'autre présentent une très-grande analogie dans leur plumage; mais celle de cet article porte une huppe d'un bleu éclatant, tandis que chez l'autre elle est d'un beau vert-doré qui se change en bleuâtre sous un seul jour; du reste, elle est un peu plus petite, et tout son plumage est d'un brun pâle, plus foncé sur les ailes et sur la queue. *Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 112. pl. 63. Buffon, édition de Sonnini, tom. 53. p. 220. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a larges tuyaux. *67. T. Latipennis. T. Viridis, subtùs griseus; remigibus 3 seu 4 primoribus scapo maximè dilatato, incurvo; rectricibus lateralibus fusco-nitentibus, apice albis; rostro nigro.*

Vert; grisâtre en dessous; troisième et quatrième rémiges primaires à tige très-dilatée et courbée; rectrices latérales d'un brun brillant et blanches à la pointe; bec noir. (*Pl. 130. fig. 4.*)

Cet *Oiseau-Mouche* de Cayenne se distingue de tous ses congénères par les trois ou quatre premières pennes de ses ailes, qui ont leur tuyau dilaté et courbé en forme de sabre vers leur milieu; le dessus de la tête, du cou et du corps sont d'un vert peu doré; la gorge et toutes les parties postérieures, d'une teinte grise; les pennes intermédiaires de la queue, d'un vert-foncé; toutes les autres, noires et terminées de blanc; les pennes des ailes, noirâtres. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 35. pl. enl. 672. fig. 2. Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. pl. 21. L'Amérique méridionale.*

L.. 4 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a long bec. *68. T. Longirostris. T. Aurato-viridis; capite cæruleo; gutture miniato; ventre albo-cinereo; rostro pedibusque nigricantibus.*

D'un vert-doré; tête bleue; gorge rouge; ventre d'un gris-blanc; bec et pieds noirâtres.

On sait présentement que cette belle espèce se trouve dans l'île de la Trinité. Le dessus de la tête, jusqu'aux yeux, est d'un riche bleu; deux bandelettes se font remarquer sur ses côtés; l'une, noire, prend naissance à la base de la mandibule supérieure, et s'étend sur les joues; l'autre, blanche, part de la base du bec et parcourt la même étendue; le devant du cou et les côtés de la poitrine sont verts et à reflets dorés; la gorge présente une belle couleur de carmin; le reste du dessous du corps est d'un gris-blanc; les pennes des ailes, les barbes intérieures des pennes latérales de la queue, et le milieu des intermédiaires, sont gris, et toutes les pennes, bordées en dehors de vert-doré; deux taches blanches sont à l'extrémité des deux plus extérieures de chaque côté, et une seule sur les plus proches. Tel est le plumage, lorsqu'il est parfait; mais, dans un âge moins avancé, le bleu de la tête est remplacé par du vert-doré. Le bec a quinze lignes de longueur. *Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 107. pl. 59. 2e édition du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 7. p. 366. L'Amérique méridionale.*

L. 3 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a longue queue couleur d'acier bruni. *69. T. Macrourus. T. Viridi-aureus; capite colloque violaceis; abdomine*

maculâ albâ; caudâ chalybeâ, bifurcâ; rostro pedibusque nigris.

Vert d'or; tête et cou violets; tache blanche sur l'abdomen; queue couleur d'acier bruni, fourchue; bec et pieds noirs.

Latham et Gmelin ont placé cet oiseau parmi les *Colibris;* mais les auteurs français le regardent comme un *Oiseau-Mouche.* Sa queue fait plus de la moitié de sa longueur totale; la tête, la gorge et le cou sont d'un beau bleu-violet; le dessous du corps, la poitrine et les parties postérieures, d'un vert-doré éclatant; les grandes couvertures et les pennes des ailes, d'un brun tirant au violet; les couvertures inférieures et les pennes de la queue, d'un bleu d'acier poli; les deux plus extérieures, plus longues de deux pouces que les intermédiaires, et les autres vont toujours en décroissant, ce qui rend la queue très-fourchue. On dit que cette espèce se trouve à la Guyane, où elle est fort rare; mais elle est assez commune au Brésil. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 726. n. 7.* (*Oiseau-Mouche à queue fourchue de Cayenne.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 36. L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R.. 10.

** L'Oiseau-Mouche marbré. 70. *T. Marmoratus. T. Suprà viridis rufusque; subtùs niger, cæruleus albidusque; vertice in medio albo.*

Vert et roux en dessus; noir, bleu et blanchâtre en dessous; *vertex* blanc dans le milieu.

M. de Azara, qui appelle cet oiseau *Picaflores pintado,* l'a trouvé au Paraguay. Il a les plumes de la gorge et toutes les parties postérieures noirâtres, bleues et bordées de blanchâtre; les plumes du cou et du corps, les couvertures supérieures et inférieures des ailes, les plumes du bas du cou en dessus, du dos, du croupion et de la queue, vertes et bordées de roux; un trait d'un blanc-roussâtre descend sur les côtés du corps et s'étend jusqu'à la queue; le dessus de la tête est d'un roux-noirâtre, avec une tache ronde et blanche sur le milieu; le reste, presque de la même teinte que le dos; la nuque, marbrée de blanc et de brun-roussâtre; un point blanc est derrière l'œil. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 496. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 7. p. 367. L'Amérique australe.*

L. 4 ½. E. 7 ½. P. 16. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche Maugé. 71. *T. Maugeus. T. Aurato-viridis; abdomine albo; remigibus rectricibusque nigris; rostro suprà nigro, subtùs flavescente; pedibus nigris; caudâ furcatâ.*

D'un vert-doré; abdomen blanc; rémiges et rectrices noires; bec de cette couleur en dessus, jaunâtre en dessous; pieds noirs; queue fourchue.

Le naturaliste Maugé, auquel on a consacré cette espèce, l'a trouvée à Porto-Ricco. Le mâle a toutes les parties supérieures d'un beau vert-doré; toutes les inférieures de la même couleur, à reflets bleus et violets; le bas-ventre blanc; les pennes des ailes et de la queue, d'un noir velouté, changeant en bleu-violet.

Chez la femelle, qui est un peu plus petite que le mâle, le dessus de la tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un vert-cuivré peu doré; le haut de la gorge, la poitrine et le ventre d'un blanc sale, pur sur la première partie et parsemé de quelques taches vertes sur les autres; les pennes alaires, brunes; les deux intermédiaires de la queue, vertes; les deux plus extérieures, de cette couleur à leur base, ensuite grises, bleues et terminées de gris-blanc; toutes les autres, bleues à leur pointe; les pieds, bruns; le bec est noirâtre. *Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 77. pl. 37. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 53. p. 237. L'Amérique méridionale.*

L. 3 ½. E.. P. 16. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a oreilles. 72. *T. Auritus. T. Viridi-aureus; subtùs albus; fasciâ infrà oculari nigrâ; fasciculis* (*in mare*) *utrinquè infra aures duobus pennarum violacearum; rostro nigro; pedibus hirsutis; caudâ cuneiformi.*

D'un vert-doré; blanc en dessus; bande noire sous l'œil; deux faisceaux de plumes violettes de chaque côté, au-dessous des oreilles; bec noir; pieds emplumés; queue en forme de coin.

On a tiré le nom de ce bel *Oiseau-Mouche* que l'on trouve dans la Guyane et au Brésil, des deux pinceaux de plumes qui s'étendent en arrière des oreilles, et qui sont au moins deux fois plus longues que celles qui les avoisinent. Un de ces faisceaux est d'un vert d'émeraude, et l'autre d'un violet d'améthyste; une tache d'un noir velouté passe sous l'œil et s'étend au-delà; la tête, le dessus du cou et du corps sont d'un vert-doré éclatant; cette même couleur est encore plus brillante sur les couvertures supérieures de la queue; la gorge, toutes les parties postérieures et les trois pennes les plus extérieures de

la queue sont d'un blanc de neige; les quatre intermédiaires, d'un bleu-noir; les pennes alaires noirâtres.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a les joues et le *lorum* couverts d'une tache noire qui descend sur les côtés de la gorge; celle-ci et toutes les parties postérieures, d'un beau blanc, parsemé de taches peu prononcées et de couleur noirâtre; le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un vert-doré brillant; les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un bleu-noir, et le reste du plumage semblable à celui du mâle. Latham fait mention d'une variété qui ne diffère qu'en ce que le trait qui passe sous les yeux du mâle est pourpré et terminé de bleu *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 722. *n.* 15. *tab.* 37. (*Grand Oiseau-Mouche de Cayenne.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 32. *Audebert, Oiseaux dorés, tom.* 1. *pl.* 25 *et* 26. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 10.

* Le plus petit Oiseau-Mouche. 73. *T. Minimus. T. Corpore suprà viridi-nitente; subtùs albido; rectricibus lateralibus albo terminatis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Dessus du corps d'un vert brillant; dessous blanchâtre; rectrices latérales terminées de blanc; bec noir; pieds bruns. (*Pl.* 131. *n.* 6.)

De tous les oiseaux connus, celui-ci est le plus petit; il n'a que seize à dix-sept lignes de longueur, et son poids n'est que de vingt grains. Le mâle est d'un vert brillant sur toutes les parties supérieures; d'un gris-blanc en dessous; d'un brun-violet sur les ailes; d'un noir-bleuâtre sur les pennes intermédiaires de la queue, dont les latérales sont grises dans une partie de leur longueur et terminées de blanc. La taille de la femelle est encore inférieure à celle du mâle; elle en diffère en ce qu'elle a le dessus du corps d'un brun-vert, avec quelques reflets brillans sur les couvertures supérieures de l'aile, et en ce que le dessous du corps est d'un gris sale: on trouve cette espèce aux Antilles et à la Guyane. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 695. *n.* 1. *tab.* 36. *fig.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 11. *pl. enl. n.* 276. *fig.* 1. *Audebert, Oiseaux dorés, tom.* 1, *pl.* 64. *L'Amérique méridionale.*

L. 1 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche pourpré. 74. *T. Ruber. T. Corpore suprà obscurè fusco, flavescente mixto; subtùs dilutè testaceo, submaculato; rostro suprà nigro, subtùs incarnato; pedibus nigris.*

Corps d'un brun sombre, mêlé de jaunâtre en dessus; d'un testacé clair un peu tacheté en dessous; dessus du bec noir; dessous couleur de chair; pieds noirs.

Edwards, qui le premier a décrit cet oiseau, dit qu'il se trouve à Surinam. Il a le dessus de la tête et du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un brun sombre, mélangé de jaunâtre; les côtés de la tête et le dessous du corps d'un rouge-bai clair, avec quelques reflets violets ou pourprés, et quelques taches noirâtres sur la poitrine; un trait brun au-dessous de l'œil; les pennes des ailes violettes, de même que celles de la queue, à l'exception des deux intermédiaires. *Edwards, Oiseaux, tom.* 1. *pl.* 32. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 701. *n.* 4. (*Oiseau-Mouche de Surinam.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 24. *L'Amérique méridionale.*

L. 3. E.. P.. R. 10.

** L'Oiseau-Mouche a queue azurée. 75. *T. Cyanurus. T. Fronte nigricante-fusco auratoque; auribus nigricantibus; corpore subtùs fusco albidoque marmorato; caudâ cæruleâ cuneatâque; rostro incarnato nigroque.*

Front d'un brun-noirâtre et doré; oreilles noirâtres, dessous du corps marbré de brun et de blanchâtre; queue bleue et en forme de coin; bec couleur de chair et noir.

M. de Azara donne à cet *Oiseau-Mouche* du Paraguay, le nom de *Pica flores cola azul con seno.* Un vert-doré un peu terne occupe le dessus de la tête, du cou et du corps, les couvertures supérieures et inférieures des ailes et le devant du cou; un brun-noirâtre, mélangé d'or sous un aspect, règne sur le front; l'oreille est noirâtre; la gorge et les parties postérieures sont marbrées de brun et de blanchâtre; la queue est bleue et composée de pennes très-fournies de barbes. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 2. *p.* 486. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 7. *p.* 369. *L'Amérique australe.*

L. 3 $\frac{1}{3}$. E. 4 $\frac{1}{2}$. P. 14. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche rubis-émeraude. 76. *T. Rubineus. T. Viridi-aureus; gulâ rubro-aureâ; alis caudâque rufis; rostro pedibusque nigris.*

Vert-doré; gorge d'un rouge-doré; ailes et queue rousses; bec et pieds noirs.

On trouve à Cayenne et au Brésil cette espèce, dont le mâle a la gorge d'un rubis éclatant, ou couleur de cuivre de rosette, suivant les aspects,

pects ; la tête, le cou, le devant et le dessus du corps, d'un vert d'émeraude, à reflets dorés ; les grandes couvertures des ailes, rousses et bordées d'un brun-violet, ainsi que leurs pennes et celles de la queue.

La femelle est un peu plus petite que le mâle ; elle porte une tache blanche derrière l'œil, et un trait de la même couleur en dessous, lequel part du bec ; les ailes sont pareilles à celles du mâle, mais sous une nuance plus claire ; la gorge et toutes les parties postérieures sont d'un roux vif qui blanchit sur le menton ; les plumes de l'anus, blanches ; toutes les parties supérieures et les quatre pennes intermédiaires de la queue, d'un vert-doré ; les autres, rousses ; la plus extérieure de chaque côté d'un roux très-clair à son extrémité ; les deux suivantes, terminées de même et bordées de noirâtre.

Le jeune, dans son premier âge, planche 28 des *Oiseaux dorés*, sous le nom d'*Oiseau-Mouche brun-gris*, a le dessus du corps brun ; le dessous gris, mais plus foncé sur le ventre ; les pennes intermédiaires de la queue, d'un brun-vert ; les autres, rousses à leur base, ensuite noires et terminées de blanc.

Un individu mâle de la même espèce est figuré sur la planche 27 des *Oiseaux dorés*, sous la dénomination d'*Oiseau-Mouche à queue rousse* ou de *Grand-rubis*. Il nous paroît moins avancé en âge que le mâle précédent ; il a toutes les parties supérieures grises, à l'exception du bas du dos, qui est d'un noir très-peu doré ; les couvertures supérieures des ailes, d'un brun-rouge doré ; les grandes pennes, brunes ; les plus courtes, rousses, avec une bordure plus foncée ; le haut de la gorge d'une teinte obscure ; le reste de cette partie, d'un rouge de feu très-vif ; le devant du cou et la poitrine, d'un vert changeant en gros bleu sur le ventre ; les pennes de la queue rousses et bordées de blanc. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 720. n. 14. pl. 37. fig. 4. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 81. pl. enl. n. 276. fig. 4. L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a raquettes. 77. *T. Platurus. T. Viridi-aureus ; gulâ smaragdinâ ; alis rectricibusque fuscis ; extimis setaceis, elongatis, apice expansis.*

Vert-doré ; gorge couleur d'émeraude ; ailes et rectrices brunes ; la rectrice la plus extérieure de chaque côté sétacée, alongée et en forme de raquette à sa pointe.

Cette espèce de la Guyane, où elle est très-rare, se distingue par la première penne de chaque côté de la queue, laquelle présente la forme d'une raquette ; ces deux plumes sont dénuées de barbes dans la partie qui excède les autres et se termine par une sorte d'éventail rond. La grosseur de l'oiseau est celle du *Huppe-col*, et sa longueur de trois pouces deux lignes, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pennes intermédiaires de la queue, et de quatre pouces jusqu'au bout des deux plus extérieures, qui sont les plus longues ; mais ce ne sont pas les deux du milieu, comme le disent des auteurs. Les plumes qui couvrent la base du demi-bec supérieur sont noires ; la gorge et la poitrine, d'un riche vert d'émeraude ; le ventre est d'un brun-noir, auquel succède du blanc sur les parties postérieures ; un vert-doré bronzé occupe le dessus de la tête, du cou, du corps et les petites couvertures des ailes, dont les pennes sont d'un brun-violet ; celles de la queue, d'un brun-verdâtre ; les huit pennes intermédiaires se terminent en pointe, et la tige de toutes est grosse et jaunâtre. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 23. Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. pl. 52. L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche rubis. 78. *T. Colubris. T. Viridi-aureus ; rectricibus nigris ; lateralibus tribus ferrugineis, apice albis ; gulâ flammeâ ; rostro obscurè luteo, apice fusco ; pedibus fuscis.*

Vert-doré ; rectrices noires ; les trois latérales de chaque côté ferrugineuses et blanches à l'extrémité ; gorge couleur de feu ; bec d'un jaune sombre, brun à sa pointe ; pieds bruns.

On rencontre cet oiseau dans l'Amérique septentrionale, jusqu'au Canada, où il arrive dans le mois de mai ; il en émigre au mois de septembre, et va passer l'hiver au Mexique et aux grandes îles Antilles. On remarque beaucoup de rapports entre son plumage et celui de l'*Oiseau-Mouche améthyste ;* cependant nous les regardons comme deux races d'une même espèce, dont l'une s'est fixée dans la Guyane et l'autre dans le nord de l'Amérique. Le *Rubis* mâle a le dessus de la tête et du corps d'un vert-doré, plus brillant vers le croupion ; la poitrine et le ventre d'un gris-blanc et d'un gris-noirâtre ; les pennes des ailes brunes, avec une tige très-forte et saillante ; la queue, noire et fourchue ; ses pennes intermédiaires, d'un vert-doré ; la gorge, d'un rouge éclatant.

La femelle est d'un vert-brun gris sur le front; d'un vert-doré sur la tête, le dessus du cou, le dos et le croupion; verte, sur les couvertures supérieures et les pennes intermédiaires de la queue, dont toutes les latérales sont de cette couleur à leur base, noires au milieu et blanches à leur extrémité; les pennes des ailes sont noirâtres; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps, d'un gris-blanc; le bec et les pieds noirs.

Le jeune, avant sa première mue, a toutes les parties supérieures d'un brun un peu doré; toutes les inférieures d'un gris-blanc; les pennes de la queue à peu près égales entr'elles, comme chez la femelle. Le jeune mâle a des petits points rouges sur la gorge, et la jeune femelle n'en diffère qu'en ce qu'elle n'en a point: c'est le *Tomineo* de Gmelin. *Catesby, Carol.* 1. *p.* 65. *tab.* 38. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 13. *Audebert, Oiseaux dorés, tom.* 1. *pl.* 31, 32, 33. *L'Amérique septentrionale.*

L. 3 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche rubis-topaze. 79. *T. Moschitus. T. Viridi-aureus; rectricibus æqualibus ferrugineis; extimis apice fuscis; remigibus nigris; rostro pedibusque nigricantibus.*

Vert-doré; rectrices égales, ferrugineuses; la première de chaque côté, brune à sa pointe; rémiges noires; bec et pieds noirâtres. (*Pl.* 131. *fig.* 2.)

On doit rapprocher de cette espèce, 1°. comme vieux mâle, l'*Escarboucle* (*Trochilus carbunculus*, Latham, planche 5 *des Oiseaux dorés*); 2°. comme une jeune femelle, l'*Oiseau-Mouche à ventre gris de Cayenne* (*Trochilus pegasus*, Latham); 3°. comme des jeunes mâles, les *Oiseaux-Mouches à calotte brune* (*Trochilus hypophæus*, Latham); et les deux variétés décrites par cet auteur: celui *à cou moucheté* (*Trochilus maculatus*, Latham); celui *à gosier doré, pl.* 46 des *Oiseaux dorés*, et l'*Oiseau-Mouche à plaque dorée sur la gorge.*

Le mâle de cette espèce, qu'on trouve communément à Cayenne et au Brésil, a les plumes qui couvrent presque la moitié du bec, celles de la tête et de l'occiput, vues en face, d'une couleur rubis éclatant; vues de côté, d'un pourpre sombre; les plumes de la gorge et du devant du cou, vues de face, ont le brillant de la topaze, et vues de côté, elles sont d'un vert sombre; le bas de la poitrine et le ventre, noirs; le bas-ventre a deux petites marques blanches sur les côtés; le dessous du cou et du corps, les couvertures des ailes et de la queue sont noirs, avec quelques reflets verts; les pennes alaires, d'un brun changeant en violet; les couvertures inférieures de la queue, rousses; ses pennes, d'un brun-roux pourpré et terminées de brun-noir.

La femelle, planche 55 des *Oiseaux dorés*, est d'un vert-cuivré en dessus de la tête et du corps; d'un vert-doré sur les petites couvertures des ailes et celles de la queue; d'un violet sombre sur les pennes alaires; d'un vert-doré sur les rectrices intermédiaires; rousse sur toutes les latérales, qui de plus sont tachetées de noir, changeant en violet bronzé vers leur extrémité. La femelle indiquée par Buffon et par Mauduyt, est un jeune mâle à l'époque de sa première mue, et l'*Oiseau-Mouche à ventre gris de Cayenne* est une jeune femelle, comme nous l'avons dit ci-dessus.

Le jeune, dans son premier âge, planche 56 des *Oiseaux dorés*, a la gorge tachetée de brun; le dessous du corps d'un gris sale; le dessus d'un vert-cuivré sombre, et les pennes de la queue, terminées par du noir et du blanc. Il a, dans un âge plus avancé, et à l'époque de la mue, le dessus du corps brun; cette teinte est plus claire sur la tête, avec quelques taches rouges; la gorge et la poitrine blanches, avec un trait longitudinal de couleur de topaze sur leur milieu: tel est l'individu planche 30 des *Oiseaux dorés. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 19. *pl. enl. n.* 227. *fig.* 2. *Audebert, Oiseaux dorés, pl..... mâle, n.* 55, *femelle, n.* 46, 56, *jeunes. L'Amérique méridionale.*

* L'Oiseau-Mouche saphir. 80. *T. Saphirinus. T. Viridi-aureus; jugulo pectoreque saphirinis; alis tectricibusque caudæ superioribus fuscis; inferioribus rectricibusque lateralibus rufis; rostro albo, apice nigro; pedibus fuscis.*

Vert-doré; devant du cou et poitrine couleur de saphir; ailes et tectrices supérieures de la queue, brunes; les inférieures et les rectrices latérales, rousses; bec blanc, noir à sa pointe; pieds bruns.

Le mâle, sous son plumage parfait, est d'un bleu éclatant sur le menton, la gorge, le dessus de la tête, le devant du cou et la poitrine, avec des reflets du plus beau violet; d'une couleur de cuivre de rosette, à reflets d'or, sur l'occiput, le dessus du cou et du corps; d'un beau noir, reflétant en vert, sur le bas de la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue; les flancs sont pareils au dos, et la queue est d'un bleu-noir.

Cet oiseau, dans un âge moins avancé, et le plus souvent tel qu'il est dans les collections, a le dessus de la tête et du corps d'un vert-doré; le haut de la gorge roux; le reste de cette partie, le devant du cou et la poitrine, d'un bleu de saphir, à reflets violets; le ventre, pareil au dos; deux petites taches blanches près de l'anus; les petites et les grandes couvertures des ailes d'un brun-doré; leurs pennes brunes; les couvertures inférieures de la queue d'un roux foncé; ses pennes intermédiaires, d'un brun-doré; les autres, rousses en dessus et d'un violet rembruni en dessous.

Chez le jeune, toutes les parties supérieures sont d'un vert-cuivré sombre; les inférieures, d'un gris mélangé de noir; quelques plumes blanches sont sur la gorge; le menton est d'un roux pâle; les pennes des ailes et de la queue sont brunes; les latérales de cette dernière partie, bordées de gris; le bec est brun en dessus, d'un blanc-jaunâtre en dessous; les pieds sont noirâtres.

Le même, avant sa première mue, a la tête et les autres parties supérieures d'un brun-vert; le dessous du corps d'un blanc sale; les couvertures de la queue, d'un gris foncé; les pennes vertes depuis leur origine jusqu'à leur moitié, ensuite d'un brun-violet, terminé de gris: on trouve cette espèce à la Guyane. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 26. Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 73. pl. 35. p. 105. pl. 57. p. 106. pl. 58. L'Amérique méridionale.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 10.

*L'Oiseau-Mouche saphir-émeraude. 81. *T. Bicolor. T. Smaragdino-aureus; capite gulâque cyaneis; rostro suprà nigro, subtùs partim flavescente albo; pedibus atris; caudâ subfurcatâ.*

D'une couleur d'émeraude dorée; tête et gorge, bleues; bec noir en dessus, en partie d'un blanc-jaunâtre en dessous; pieds noirs; queue un peu fourchue.

On rencontre à la Guadeloupe et à la Martinique cette espèce, dont la tête et la gorge sont d'un bleu de saphir éclatant; cette couleur se fond avec le vert d'émeraude glacé et à reflets dorés, qui règne sur la poitrine, le ventre, le dessus du cou et le dos; un bleu-violet domine sur les plumes scapulaires, les couvertures des ailes, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, dont les inférieures sont d'un violet-noir doré, et ses pennes d'un bleu-violet, ou changeant en noir-velouté, selon leur exposition; les pennes des ailes sont noires. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 26. Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 75. pl. 36. La zône torride.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

*L'Oiseau Mouche sasin. 82. *T. Collaris. T. Rufo-testaceus; subtùs rubescenti albus; vertice viridi aureo; gulâ flammeo-rubrâ; colli pennis lateralibus elongatis mobilibus; rostro pedibusque nigricantibus.*

D'un roux testacé en dessus, d'un blanc-roussâtre en dessous; *vertex* d'un vert-doré; gorge d'un rouge de feu; plumes des côtés du cou alongées, mobiles; bec et pieds noirâtres. (*Pl. 133. fig. 5, mâle et femelle, sous le nom d'Oiseau-Mouche couleur de fraise.*)

Sasinneer-Sasin est le nom que cette espèce porte à la baie de Nootka, où elle passe l'été. Le mâle a la tête d'un vert-doré brillant, inclinant à la couleur d'olive; le dessus du corps, d'une teinte de canelle pâle; les couvertures des ailes d'un verdâtre brillant; la gorge et le haut de la poitrine d'une couleur de rubis, à reflets d'un vert-olive éclatant; les plumes alongées du cou à peu près pareilles à celles du *Huppe-col*, mais un peu moins longues; les ailes, d'un brun-pourpré; le reste de la poitrine, rougeâtre; les parties postérieures, rousses; les pennes de la queue, couleur de canelle, assez larges et pointues. La femelle ou le jeune n'a point de plumes longues sur les côtés du cou; sa gorge est seulement tachetée de roux, et les pennes latérales de la queue sont terminées de blanc. *Latham, general Synopsis of birds, vol. 1. part. 2. p. 785. n. 56. pl. 35. Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. p. 110. pl. 61, 62. L'Amérique septentrionale.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 10.

**L'Oiseau-Mouche aux tempes blanches. 83. *T. Leucocrotaphus. T. Aurato-viridis; capitis lateribus, albo nigricanteque striatis; corpore subtùs albido; rostro rubro nigroque.*

D'un vert-doré; côtés de la tête rayés de blanc et de noirâtre; dessous du corps blanchâtre; bec rouge et noir.

Cette espèce, très-commune au Paraguay, a été décrite pour la première fois par M. de Azara, sous la dénomination de *Pica flores sienes blancas.* Son nid est composé à l'extérieur de petites feuilles sèches et de brins d'écorces minces, liés avec des filamens qui paroissent de

la laine, et garnis de coton en dedans ; il l'attache communément par la pointe, au-dessus de l'extrémité d'un petit rameau vertical ou à demi détaché de ceux dont on couvre les cabanes champêtres, ou tenant à quelque arbre.

Deux bandelettes sont sur les côtés de la tête, l'une blanchâtre qui s'étend depuis l'angle postérieur de l'œil jusqu'au côté de l'occiput, et l'autre noirâtre au-dessous ; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont blanchâtres ; le ventre est blanc, et le reste du corps, vert-doré. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 478. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 7. p. 374. L'Amérique australe.*

** L'Oiseau-Mouche a tête bleue. 84. *T. Cyanocephalus. T. Viridi-aureus; capite, remigibus rectricibusque cæruleis; abdomine rubro; rostro albido.*

Vert-doré ; tête, rémiges et rectrices bleues ; abdomen rouge ; bec blanchâtre.

Molina, qui a fait connoître cet oiseau du Chili, dit qu'il n'est pas plus gros qu'une noix, et qu'il a la queue trois fois plus longue que le corps ; que sa tête est d'un bleu-doré ; son dos, d'un vert éclatant ; que ses ailes et sa queue sont d'un beau bleu avec des lignes pourprées, et que le ventre est orangé. *Molina, Hist. nat. du Chil. pag. 218. Buffon, édition de Sonnini, tom. 53. pag. 218. L'Amérique méridionale.*

* L'Oiseau-Mouche tout vert. 85. *T. Viridissimus. T. Viridi-aureus; abdomine albo, viridi maculato; caudâ subæquali; rostro suprà fusco, subtùs flavescente.*

Vert-doré ; abdomen blanc et racheté de vert ; queue presqu'égale ; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous.

Le plumage de cet *Oiseau-Mouche* étant plusieurs années à parvenir à sa perfection, il en est résulté plusieurs espèces purement nominales : tels sont les *Oiseaux-Mouches*, 1°. à gorge et poitrine vertes (*Trochilus maculatus*, Oiseaux dorés, pl. 44) ; 2°. à gorge et ventre blancs (*Trochilus leucogaster*, Oiseaux dorés, pl. 43) ; 3°. l'*Oiseau-Mouche* de Cayenne. Tous sont des jeunes en mue, plus ou moins avancés en âge. On trouve cette espèce à la Guyane, où elle est assez commune.

L'oiseau parfait est d'un vert glacé, à reflets d'or sur la gorge et sur la poitrine ; sombre sur la tête ; brillant sur le cou et le dos ; très-éclatant sur le croupion, les couvertures supérieures des ailes, celles de la queue et sur ses pennes ; les pennes alaires sont d'un violet rembruni ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un blanc tacheté de vert ; la queue est arrondie. C'est bien l'*Oiseau-Mouche* tout vert d'Edwards, mais non pas l'*Orvert*, comme l'a pensé Buffon, lequel n'a que deux pouces de long, et a la queue un peu fourchue. *Edwards, Glean. pl. 360. fig. 1. Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. pag. 84. pl. 42. L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

** L'Oiseau-Mouche vert et cramoisi. 86. *T. Guyanensis. T. Viridis; cristâ, capite et pectore rubris; remigibus rectricibusque ex viridi, rubro purpureoque variis; rostro nigro.*

Vert ; huppe de la tête et poitrine rouges ; rémiges et rectrices variées de vert, de rouge et de pourpre ; bec noir.

C'est d'après les recherches de Bancroff que l'on a décrit cet *Oiseau-Mouche*, qui a le sommet de la tête paré d'une petite huppe rouge ; les plumes de la poitrine, de cette couleur ; celles du dessus du cou et du dos, d'un vert-doré ; les couvertures supérieures des ailes, pareilles ; leurs pennes et celles de la queue, mélangées de vert, de rouge et de pourpre sombre. Ce voyageur dit qu'il est très-commun à la Guyane ; cependant on ne l'a pas encore vu dans les nombreuses collections qu'on apporte de cette contrée, du moins tel qu'il le dépeint. *Bancroff, Guyan. pag. 168. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 53. pag. 242. L'Amérique méridionale.*

L. 2. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche violet a queue fourchue. 87. *T. Furcatus. T. Viridi-aureus; rectricibus extimis longioribus; dorso superiore, pectore et rectricibus alarum minoribus, splendidè violaceis; alis, caudâ rostroque nigris; pedibus nigricantibus; caudâ furcatâ.*

Vert-doré ; les premières rectrices de chaque côté les plus longues ; haut du dos, poitrine et petites rectrices des ailes, d'un violet brillant ; ailes, queue et bec noirs ; pieds noirâtres ; queue fourchue.

On le trouve fréquemment à Cayenne, et, selon Brisson, à la Jamaïque ; le dessus de la tête et du cou est d'un vert-doré, changeant en brun selon l'incidence de la lumière ; le haut du dos, la poitrine et le ventre sont d'un bleu-violet éclatant ; les plumes scapulaires, d'un vert bril-

lant changeant en violet; les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un vert-doré; les flancs, noirs et mélangés de violet; les côtés du bas-ventre, blancs; les couvertures inférieures de la queue, variées de blanc et de noir; ses pennes, d'un noir-bleu; la plus extérieure de chaque côté est longue d'un pouce six lignes; les autres vont en décroissant jusqu'aux deux intermédiaires, qui sont les plus courtes de toutes; ce qui rend la queue fourchue. Latham et Gmelin font erreur, en classant cet oiseau parmi les *Trochilus à bec arqué;* car il est droit. *Brisson, Ornith. tom. 3. pag. 732. n. 20. pl. 37. fig. 6. (Oiseau-Mouche de la Jamaïque violet, à queue fourchue.) Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. pl. 37. Audebert, Oiseaux dorés, tom. 1. pl. 34. L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche duc. 88. *T. Dilophus. T. Aurato-viridis; capite auriculato; vertice cæruleo; gulâ colloque antico obscurè rubris; pectore albo; caudâ longâ et cuneatâ; rostro fusco; pedibus nigris.*

Vert-doré; tête ornée de deux aigrettes; *vertex* bleu; gorge et devant du cou d'un rouge sombre; poitrine blanche; queue longue et étagée; bec brun; pieds noirs.

Le nom que l'on a imposé à cet oiseau vient ce qu'il porte deux aigrettes sur la tête, comme les oiseaux nocturnes connus sous le nom de *Ducs*. Ces aigrettes ne partent point du *vertex*, mais de chaque côté de la tête, au-dessus des yeux, et sont composées de plumes longues, assez nombreuses, étagées et d'une belle couleur lumachelle, à reflets brillans; le dessus de la tête est d'un beau bleu; la gorge et le devant du cou sont d'un rouge sombre, qui descend en pointe sur le milieu de la poitrine; les côtés du cou, le dos, le croupion, le bas de la poitrine et les petites couvertures supérieures de l'aile, sont d'un vert-doré brillant; le reste de la poitrine est d'un blanc de neige qui remonte sur les côtés du cou; les rémiges sont d'un violet très-pâle; la queue est longue de deux pouces trois quarts; ses plumes latérales, blanches, et largement bordées en dehors de vert-doré; ce même vert, mais sous une nuance sombre, couvre entièrement les deux intermédiaires; ces deux pennes ont un pouce de plus de longueur que les deux les plus proches d'elles, et toutes sont étagées. On trouve cette espèce au Brésil. *Pl. coloriée 18. fig. 3. faisant suite aux pl. enl. de Buffon, sous le nom d'Oiseau-Mouche à double huppe. Le Brésil.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a queue rousse. 89. *T. Ruficaudus. T. Aurato-viridis; gutture violaceo; caudâ rufâ; rostro pedibusque nigris.*

Vert-doré; gorge violette; queue rousse; bec et pieds noirs.

Au premier aperçu, ce très-petit *Oiseau-Mouche* présente des rapports assez grands avec l'*Améthyste;* mais on s'aperçoit bientôt qu'il en diffère par sa gorge, d'une autre couleur; par sa queue, d'une autre teinte, et qui de plus est égale à son extrémité, tandis que chez l'autre elle est fourchue. M. le baron Laugier les conserve l'un et l'autre dans sa collection.

L'*Oiseau-Mouche* de cet article a la gorge d'un violet-lilas, qui est bordé de blanc en dessous; un trait transversal de cette couleur se fait remarquer immédiatement au-dessus, sur les côtés de la tête; cette partie, le cou, le dos, le croupion, la poitrine et les parties postérieures, sont d'un beau vert-doré; les ailes, d'un violet obscur; les pennes de la queue, rousses et d'égale longueur. *L'Amérique méridionale.*

L. 2 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche quadricolor. 90. *T. Quadricolor. T. Aurato-viridis; vertice cæruleo; gulâ, collo et corpore subtùs albis; alis violaceis; rostro suprà nigricante, subtùs albido, apice marginato; pedibus hirsutis.*

Vert-doré; *vertex* bleu; gorge, devant du cou et dessous du corps, blancs; ailes violettes; bec noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous, échancré; pieds emplumés.

Cet oiseau, que M. le baron Laugier possède dans sa collection, se trouve à l'île de la Trinité. Un beau bleu domine sur le dessus de la tête; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le milieu des parties postérieures sont d'un beau blanc. On remarque quelques points verts sur les côtés de la gorge et du devant du cou; un beau vert-doré brille sur les flancs, sur le dessus du cou et du corps, de même que sur les petites couvertures supérieures des ailes, dont les pennes sont violettes; celles de la queue ont à leur extérieur une bordure de cette couleur; celle-ci est un peu fourchue, et les pieds sont couverts d'un duvet blanc. *L'Amérique méridionale.*

L. 3 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche chalybée. 91. *T. Chalybeus. T. Vertice corporeque suprà chalybeis; lateribus colli utrinquè pennis elongatis viridibus, albo apice punctatis; gulâ virescente; corpore subtùs griseo et nigro mixto; rostro pedibusque nigris.*

Vertex et dessus du corps d'un vert-bronzé; plumes longues, vertes et pointillées de blanc à leur extrémité sur les côtés du cou; gorge verdâtre; dessous du corps d'un gris mélangé de noir; bec et pieds de cette couleur.

Le Brésil est la patrie de cet oiseau, qui, comme le *Huppe-col* et le *Magnifique*, porte sur les côtés du cou de longues plumes en forme d'éventail; ces plumes sont vertes et toutes terminées par un petit point blanc; le front et les joues sont d'un vert brillant; la tête, le dessus du cou et du corps, d'un vert-bronzé; les côtés et le bas du devant du cou, bleus et tachetés de noir; la gorge, le devant du cou, verdâtres; une ligne noire part de la base du bec et se perd à l'occiput; toutes les parties inférieures sont grises et mélangées de noir; une bande blanche passe sur l'anus et sur le croupion; les ailes sont violâtres; la queue est mordorée et un peu étagée. *L'Amérique méridionale.*

L. 3 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche Langsdoff. 92. *T. Langsdoffi. T. Capite corporeque suprà viridi-æneis; pectore anteriori auroreo, posticè nigro; abdomine uropygiique fasciâ albis; rectricibus acutis; 1ª. 2ª. 3ª. longissimis, violaceo-cæruleis; reliquis brevissimis, fusco-griseis; rostro pedibusque atris.*

Tête et dessus du corps d'un vert-bronzé; poitrine couleur d'aurore sur sa partie antérieure, ensuite noire; abdomen et bande sur le croupion, blancs; rectrices pointues; les première, seconde et troisième, très-longues et d'un bleu-violet; les autres, très-courtes et d'un gris-brun; bec et pieds noirs.

M. Langsdoff étant le premier qui ait fait connoître ce très-bel *Oiseau-Mouche* du Brésil, remarquable par la forme régulière de sa queue, nous nous sommes empressés de le lui consacrer en lui appliquant son nom. Toutes les rectrices finissent en pointe et sont très-étagées; la plus extérieure de chaque côté a deux pouces et demi de longueur; la deuxième, deux pouces; la troisième, un pouce; la quatrième, quatre lignes, et les deux intermédiaires n'en ont que deux; les trois premières sont d'un bleu-violet et les autres d'un gris brun; la gorge est d'un très-beau vert sous un aspect et noire sous un autre; on remarque sur la poitrine une espèce de collier aurore, au-dessous duquel cette partie est noire; cette couleur se prolonge jusqu'au milieu du ventre, qui dans le reste est blanc, de même que les parties postérieures; la tête, le dessus du cou et toutes les parties supérieures sont d'un vert-bronzé; une bande blanche se fait remarquer sur le croupion. *L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche minulle. 93. *T. Minullus. T. Viridis; gulâ, collo anteriore pectoreque albis; ventre griseo; caudâ furcatâ; rostro pedibusque nigris.*

Vert; gorge, devant du cou et poitrine, blancs; ventre gris; queue fourchue; bec et pieds noirs.

On trouve ce petit *Oiseau-Mouche* au Brésil, et il fait partie de la riche collection de M. le baron Laugier. La tête, le dessus du cou et du corps sont d'un vert à reflets cuivreux; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine, blancs; le ventre et les parties postérieures, grises; les ailes, très-longues et d'un violet éteint; la queue, verte. *Le Brésil.*

L. 2 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 10.

* L'Oiseau-Mouche a huppe noire. 94. *T. Melanolophus. T. Cristâ, capite violaceo-nigris, corpore suprà obscurè viridi; subtùs aureo-viridi; gulâ ignicolore; caudâ æquabili; rostro albido; pedibus nigris.*

Huppe et tête d'un noir-violacé; dessus du corps d'un vert obscur; dessous d'un vert-doré; gorge couleur de feu; queue égale; bec blanchâtre; pieds noirs.

Cet *Oiseau-Mouche* de l'Amérique méridionale porte une huppe qui part du sommet de la tête et est d'un noir-violacé; le dessus de cette partie et l'occiput présentent la même couleur; le dessus du cou et du corps sont d'un vert-cuivreux obscur; le haut de la gorge est d'un rouge de feu; le reste de cette partie, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre sont d'un beau vert-doré; le bas-ventre et les parties postérieures noires; les ailes, pareilles à la tête; la queue est égale à son extrémité. *L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 10.

LVIIe. Genre.

HUPPE, *Upupa*, Linn.

Corpus sublongum, nigro, albo, cinereo varium.

Caput subrotundum, cristatum.

Rostrum capite longius, modicè arcuatum, basi trigonum, suprà convexum, lateratìm compressiusculum, subgracile, integrum, apice subobtusum; mandibula superior inferiore longior.

Nares parvæ, ovatæ, patulæ, basi rostri sitæ.

Lingua brevissima, triquetra, integra, obtusa.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevi, remigibus 3ª. 4ª. omnibus longioribus; primâ breviore quàm quintâ.

Femora extra abdomen posita; tibiæ parte inferiori plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi. Hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda mediocris, rectricibus 10.

Upupæ in Europâ Africâque habitant solitariæ, migratoriæ, insectis, vermibus, vermiculis victantes; in cavis arborum vel murorum ova 5, 6 parientes. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt ad volandum tantùm idonei sunt.

Corps un peu long, varié de noir, de blanc et de cendré.

Tête un peu arrondie, huppée.

Narines petites, ovales, ouvertes, situées à la base du bec.

Langue très-courte, triquètre, entière, obtuse.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde courte, 3ᵉ. et 4ᵉ. rémiges les plus longues de toutes; la première plus courte que la cinquième.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au niveau des antérieurs sur le bas du tarse, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue médiocre, composée de dix rectrices.

Les *Huppes* habitent l'Europe et l'Afrique, sont solitaires, émigrent, se nourrissent d'insectes, de vers, de vermisseaux; nichent dans un trou d'arbre ou de muraille. Leur ponte est composée de cinq ou six œufs; les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

La Huppe ou Puput. 1. *Upupa epops. U. Nigricante et rufo-albo variegata; pectore rufescente; abdomine albo; cristâ rufâ, apice nigrâ; caudâ nigrâ, albo fasciatâ; rostro pedibusque nigris.*

Variée de noirâtre et de blanc-roux; poitrine roussâtre; abdomen blanc; huppe rousse, noire à son extrémité; queue noire, traversée par des bandes blanches; bec et pieds noirs. (*Pl.* 132. *n.* 1.)

Cette espèce arrive en Europe au printemps, se répand jusque dans les contrées les plus septentrionales, et quitte cette partie du monde à l'automne, pour aller passer l'hiver en Afrique. Elle est sédentaire en Egypte et pour ainsi dire domestique; car elle vit dans les villes les plus peuplées, et niche sur les terrasses des maisons. En France elle est solitaire, et rarement l'on y voit plusieurs *Huppes* ensemble; cet oiseau se plaît à terre, dans les endroits humides, où il trouve une nourriture plus abondante; quand il se perche, c'est toujours à une moyenne hauteur. C'est aussi à une petite élévation qu'il fait choix du trou où il doit construire son nid; tantôt il prend celui d'une muraille, tantôt celui d'un vieux arbre, d'un vieux saule, et quelquefois il le fait à terre, dans les racines. On prétend qu'il l'enduit de terre glaise et des matières les plus infectes, ce qui donne aux jeunes une exhalaison dégoûtante, et ce qui leur a fait donner dans quelques cantons le nom de *Puput*. Cependant on a vu des nids qui n'étoient composés que de feuilles sèches et de mousse, et qui n'avoient point d'odeur fétide. La ponte est de quatre à sept œufs d'un gris-cendré, d'une forme alongée et un peu plus gros que ceux du *Merle* commun. Dans l'état de liberté, sa nourriture consiste en insectes terrestres, vers, baies et substances végétales; en captivité, on la nourrit avec de la viande crue hachée en tranches longuettes. La *Huppe* devient très-grasse à l'automne, et sa chair est très-recherchée dans les îles de l'Archipel et dans divers cantons de la France.

La huppe qui couronne la tête est composée de deux rangs de plumes égaux et parallèles entr'eux; celles du milieu sont les plus longues; les premières et les dernières, les plus courtes; lorsque l'oiseau les relève, ce qui arrive souvent, surtout dans les momens de surprise, de colère et d'amour, les deux rangs laissent entr'eux un intervalle, mais ils se réunissent aux deux extrémités. Cette huppe étant attachée, et sur un plan horizontal avec le bec et un peu arquée, a fait donner à cette espèce le nom d'*Oiseau à deux becs*. Chaque plume de ce faisceau est terminée par une tache noire, et la plupart en ont une blan-

che au-dessous de celle-ci ; toutes sont rousses ; celles du cou, de la poitrine et le ventre, d'un noisette clair qui prend un ton grisâtre sur le haut du dos, dont le reste a, de même que les couvertures supérieures des ailes, des bandelettes transversales noires et blanches ; des bandes pareilles et longitudinales sont sur les pennes secondaires, dont l'extérieur est blanc et l'intérieur noir ; les primaires sont de la dernière teinte et tachetées de blanc transversalement ; cette dernière couleur occupe encore le croupion, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, dont les pennes sont noires et traversées dans leur milieu par une bande blanche, qui présente un croissant lorsqu'elles sont étalées ; les flancs ont plusieurs raies longitudinales noires et blanches : la femelle ressemble au mâle.

Le jeune, avant sa premiere mue, a les coins de la bouche blancs ; l'extérieur du bec noirâtre ; l'intérieur, violet ; la bouche et la langue rouges ; l'œil, brun ; la tête, le cou et la gorge, d'un roux clair ; les vingt-six ou vingt-huit plumes de la huppe, de la dernière couleur ; toutes ont une tache noire à leur extrémité, au-dessous de laquelle il y en a une blanche sur les dix qui précèdent les quatre dernières, qui sont d'un roux uniforme. Le haut du dos est gris ; le croupion blanc ; les couvertures supérieures de la queue sont noires ; le reste du dos est alternativement noir et d'un blanc-roussâtre ; les scapulaires et les couvertures supérieures de l'aile sont blanches, noires et rousses ; ces trois couleurs donnent lieu à des bandelettes transversales et alternatives ; les pennes alaires sont noires ; la penne bâtarde a une tache ronde et blanche en dedans, vers le bout ; les six rémiges suivantes sont blanches dessus et dessous, à un pouce environ de leur extrémité ; les septième, huitième et neuvième ont seulement une petite marque de cette couleur vers leur pointe et à l'intérieur ; la dixième a trois taches blanches à l'intérieur ; sur toutes les autres rémiges, ces taches sont transversales, et leur extrémité est rousse ; les deux secondaires les plus proches du dos sont bordées et terminées de roux, avec une bande oblique de la même teinte et blanche à sa base ; les parties inférieures, depuis la poitrine, blanches ; leurs côtés, tachetés de noir longitudinalement ; la queue est de la dernière couleur, et traversée par une large bande blanche qui s'étend à l'extérieur de la première penne, presque jusqu'à son extrémité ; le bec est très-foiblement incliné. Cette description a été prise sur des individus vivans. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 455. *n.* 1. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 439. *pl. enl. n.* 51. *L'Europe et l'Afrique* (1).

* La Huppe noire et blanche. 2. *U. Capensis. U. Cristata, suprà fusca, subtùs alba ; alarum maculâ albâ ; rostro pedibusque flavicantibus.*

Huppée ; brune en dessus, blanche en dessous ; tache de cette couleur sur l'aile ; bec et pieds jaunâtres. (*Pl.* 132. *fig.* 2.)

Cet oiseau ayant le bec garni à sa base de plumes dirigées en avant, la langue aussi longue que le bec ou à peu près, et douze pennes à la queue, tandis que la *Huppe* précédente a le bec nu à son origine, la langue très-courte et dix rectrices, on l'a distrait de ce genre dans la 2e édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle* pour le placer dans celui du *Coracias*, où il est décrit sous le nom de *Coracias tivouch.* Ce nom est celui sous lequel il est connu à l'île de Madagascar ; il se trouve aussi à l'île de Bourbon et au Cap de Bonne-Espérance, où il fréquente les forêts et s'y nourrit d'insectes, de graines et de baies, particulièrement de celles du *Pseudobuxus.*

Il a les paupières jaunes ; l'iris, d'un brun-bleuâtre ; une belle huppe blanche, composée, dans le milieu, de plumes longues, flexibles et à barbes désunies ; ces plumes se recourbent en avant quand l'oiseau les redresse ; le dessous du corps

(1) La *Huppe d'Afrique*, figurée dans les *Oiseaux dorés*, planche 2 de l'*Histoire des Promerops*, se trouve depuis Congo jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Elle a le même genre de vie, le même cri et vit des mêmes alimens que la nôtre ; mais elle en diffère par une taille un peu plus petite, par des couleurs plus vives, et leur disposition sur les ailes ; par la bande transversale de la queue, qui est plus rapprochée du croupion, et enfin, par une aigrette moins haute et qui n'a aucun vestige de blanc sur les plumes qui la composent. Elle a neuf pouces de longueur ; le bec grisâtre à sa base et noir dans le reste ; l'aigrette d'un beau roux foncé et frangée de noir ; le reste de la tête, le cou et le haut du dos, les petites couvertures des ailes et le dessous du corps du même roux, mais plus clair sur le ventre et sur les jambes ; les couvertures de la queue de la même teinte, et terminées de blanc ; le croupion de cette couleur ; les huit premières pennes de l'aile entièrement noires ; les sept suivantes en partie de cette teinte, et blanches depuis leur origine jusque vers leur milieu. Cette couleur prend, vers les trois quarts de leur longueur, la forme d'une bande étroite, terminée par du roussâtre. Les trois plus proches du corps sont d'un brun foncé et bordées de roux ; celles de la queue ont une large bande blanche et transversale, sur un fond noir. Nous regardons cette *Huppe* comme une race constante et fixée en Afrique.

corps est de la même couleur, ainsi que le cou, dont le dessus est d'une teinte grisâtre; le dos, le croupion, les ailes, la queue et les plumes des jambes sont d'un gris rembruni; les pennes primaires ont une tache blanche vers leur milieu; les ongles sont bruns. Montbelliard s'est mépris en lui donnant vingt pouces de longueur. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 6. p. 463. pl. enl. n. 697. (Huppe du Cap de Bonne-Espérance.) L'Afrique méridionale.*

L. 9 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

PROMEROPS, *Falcinellus, Upupa*, Linnée, Latham.

Corpus oblongum, splendidis, repercussis coloribus pictum.

Caput subrotundum.

Rostrum longum, usque ad oculos fissum, lateratìm compressum, plus aut minus arcuatum, acuminatum; mandibula superior carinata, utrinquè striata, inferiori longior.

Nares oblongæ, apertæ, basi rostri sitæ.

Lingua brevis, acuta.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ, modicâ; remigibus 3ª., 4ª., 5ª. omnibus longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ parte superiori plumosâ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux validus, tam longus quàm laterales, quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda longa, cuneata, rectricibus 12.

Falcinelli in Africâ Asiâque meridionali habitant; in cavis aut ramis arborum nidificant; ova 5, 6 pariunt; ex insectis, vermibus, vermiculis victant. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit, hi è nido discedunt ad volandum tantùm apti sunt.

Corps oblong, peint de couleurs brillantes et à reflets.

Tête un peu arrondie.

Bec long, fendu jusqu'aux yeux, comprimé latéralement, plus ou moins arqué, acuminé; mandibule supérieure carénée, striée sur les côtés, plus longue que l'inférieure.

Narines oblongues, ouvertes, situées à la base du bec.

Langue courte, pointue.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde, moyenne; les 3ᵉ., 4ᵉ. et 5ᵉ. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes emplumées sur leur partie inférieure.

Pieds tétradactyles, trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; le pouce, fort, aussi long que les latéraux, posé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue longue, à douze rectrices étagées.

Les *Promérops* se trouvent en Afrique et dans l'Asie méridionale, nichent sur les arbres ou dans un trou d'arbre; leur ponte est de cinq ou six œufs; ils se nourrissent d'insectes, de vers et de vermisseaux. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* LE PROMÉROPS AZURÉ. 1. *F. Cyaneus. F. Suprà cyaneus nitens, subtùs cæruleus; remigibus rectricibusque albo-cinereis; rostro atro; pedibus obscurè plumbeis.*

D'un bleu éclatant en dessus; bleu en dessous; rémiges et rectrices d'un cendré-blanc; bec noir; pieds d'une couleur de plomb obscure.

M. Levaillant est le premier qui ait décrit cette espèce, qu'il a trouvée en Afrique. Le mâle est d'un beau bleu azuré, brillant et changeant en bleu-vert sur la tête, le dessus du cou et du corps, sur le bord extérieur des pennes alaires et sur le dessus de la queue; d'une couleur de turquoise sur la gorge, le devant du cou et la poitrine; cette couleur se dégrade sur les parties postérieures; un bleu tendre domine sur les couvertures inférieures de l'aile et blanchit sur leurs bords; le reste des pennes alaires et caudales est d'un gris-argenté. La femelle ne diffère du mâle que par une taille plus petite et des couleurs moins vives. *Levaillant, Oiseaux de paradis, Promérops, etc. pl. 7. 2ᵉ édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 28. pag. 163. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE PROMÉROPS A BEC ROUGE ou MOQUEUR. 2. *F. Erythrorhyncos. F. Capite, gutture dorsoque chalybeis; pectore viridi nitente; remigibus rectricibusque albo maculatis; rostro pedibusque rubris.*

Tête, gorge et dos d'un vert d'acier poli; poitrine d'un vert brillant; six taches blanches sur les pennes des ailes et de la queue; bec et pieds rouges. (*Pl. 133. fig. 2.*)

Le nom de *Moqueur*, que M. Levaillant a donné à cette espèce, vient de ce que ces *Promérops*, curieux et peu farouches, suivent d'arbre en arbre un homme, un chien et un animal quelconque, et répètent à l'unisson leur cri guttural, *gra-ga-ga-ga ga-ga-ga*, dès qu'ils l'aperçoivent. Ils nichent dans un tronc d'arbre, et y déposent six ou sept œufs d'un bleu verdissant sur le bois vermoulu et réduit en poussière. Le mâle partage avec sa femelle le travail de l'incubation. On rencontre ces oiseaux dans l'Inde et au Cap de Bonne-Espérance.

La tête, la gorge et le dos du mâle sont d'une riche couleur d'acier poli, qui reflète en bleu sur la première partie et en violet sur la seconde; la poitrine et le haut du ventre présentent un vert brillant; les parties postérieures sont d'un gris-noir changeant; quelques petites lignes rouges se font remarquer sur le pli de l'aile, dont les couvertures supérieures sont d'un vert-doré, et les pennes, de même que celles de la queue, de la couleur de la tête; les six premières rémiges ont, à l'extérieur, une tache blanche ovale; les rectrices, à l'exception des intermédiaires, en ont une pareille sur chaque côté de leur tige; les ongles sont noirs.

La femelle est plus petite que le mâle, et porte un bec moins long. Le jeune est d'un vert sombre, tirant au noir, avec la gorge roussâtre et le bec d'un noir-brun. *Latham, Index, Upupa erythrorhyncos. Levaillant, Oiseaux de paradis, Promérops, etc. pl.* 1, 2 *et* 3. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 28. *p.* 163. *L'Afrique méridionale.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* Le Promérops bleu. 3. *F. Cæruleus. F. Corpore cæruleo; rostro nigro; pedibus plumbeis; caudâ cuneiformi.*

Corps bleu; bec noir; pieds plombés; queue cuné forme.

Latham, qui le premier a fait connoître cet oiseau, dit qu'on le trouve dans l'Inde. Il est à peu près de la taille du *Promérops à bec rouge*, et a généralement le plumage bleu, d'une nuance moins vive sur les parties inférieures que sur les supérieures; l'iris est rouge. C'est à quoi se borne ce que l'on sait de ce *Promérops. Latham, Index, Upupa indica. Vieillot, Hist. nat. des Promérops, tom.* 1. *pl.* 2. *des Promérops. L'Inde.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* Le Promérops brun a ventre rayé. 4. *F. Fuscus. F. Corpore suprà fusco, subtùs albo nigroque fasciato; capite et collo atris; rectricibus duabus intermediis longissimis; rostro pedibusque nigris.*

Le corps brun en dessus, rayé en travers de blanc et de noir en dessous; la tête et le cou, noirs; les deux rectrices intermédiaires, très-longues; les pieds, noirs. (Pl. 132. sous le nom de *Promérops de la Nouvelle Guinée.*)

Sonnerat, à qui on doit la découverte de ce *Promérops*, le présente pour une espèce particulière; mais son opinion a été rejetée par des ornithologistes modernes, qui le donnent pour une femelle ou un jeune du *Promérops à paremens.* Comme l'on ne connoît ni les habitudes, ni les amours, ni le genre de vie de cet oiseau, et que, sans ces connoissances, ce que l'on peut en dire n'a pour base que des conjectures, nous croyons devoir le présenter ainsi que l'a fait Sonnerat, qui l'a trouvé à la Nouvelle-Guinée. On le rencontre aussi dans les forêts de l'île Vaygion, l'une des Moluques, où Labillardière l'a vu.

Le mâle a la gorge, le cou et la tête d'un beau noir, à reflets d'acier poli; le dessus du corps, brun, avec une nuance de vert foncé sur le dessus du cou, le dos et les ailes; la queue est brune, à l'exception de sa dernière penne latérale, qui est noire sur son côté intérieur; la poitrine et le dessous du corps sont rayés transversalement de noir et de blanc; l'iris est noir.

La femelle, selon Sonnerat, a la tête, la gorge et le cou d'un brun sans reflets; du reste, elle ressemble au mâle.

L'individu figuré dans les *Oiseaux dorés* diffère des précédens, en ce que ses parties antérieures sont d'un rouge-brun, que le dessus du corps est verdâtre et que les pieds sont bruns. Peut-être est-ce une variété d'âge. *Latham, Index, Upupa papuensis. Sonnerat, Voyage à la Nouvelle-Guinée, p.* 164. *pl.* 100. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 471. *pl. enl. n.* 638. (*Promérops de la Nouvelle-Guinée.*)

L. 22. E.. P.. R. 12.

* Le Promérops a paremens frisés. 5. *F. Superbus. F. Atro violaceus; vertice, cervice abdomineque superiore viridi-nitentibus; pennis scapulariis tectricibusque lateralibus falciformibus; caudâ longissimâ; rostro pedibusque nigris.*

D'un noir-violet; *vertex*, nuque et haut de l'abdomen, d'un vert-brillant; plumes scapu-

laires et tectrices latérales en forme de faux; queue très-longue; bec et pieds noirs. (*Pl.* 133. *fig.* 1.)

C'est encore à Sonnerat que l'on doit la connoissance de ce *Promérops*, l'un des plus beaux oiseaux de la Nouvelle-Guinée, et qui est très-remarquable par deux bouquets de plumes parées des couleurs les plus brillantes. Ces deux faisceaux naissent des épaules, et sont composés des plumes scapulaires et des couvertures supérieures des ailes; un noir velouté couvre en entier les huit plumes supérieures du premier bouquet; les autres sont frangées, vers leur extrémité, d'un vert éclatant, à reflets violets; les plumes du second ont plus de longueur que celles-ci, réunissent les mêmes couleurs et l'éclat du plus beau vert-doré; elles ont de plus une raie d'un bleu changeant en violet aux bords de leur tige, et qui la suit dans toute sa longueur; les premières plumes ont des barbes très-courtes d'un côté, très-longues de l'autre, et se terminent en demi-cercle; parmi celles du second faisceau, les unes diminuent graduellement de largeur jusqu'à leur extrémité; les autres sont égales partout, ont leur bout arrondi d'un côté et terminé en pointe de l'autre; la plupart se présentent avec des barbes effilées et flottantes; une autre touffe de plumes longues occupe le bas du dos; elles sont décomposées, d'un beau noir, et s'étendent à une certaine distance sur les pennes de la queue; les plumes de la tête et de la gorge sont disposées en forme d'écailles, et de couleur d'acier trempé qui se change en violet; le menton est noir; la poitrine et le ventre sont verts et mélangés de violet; les ailes et la queue, d'un noir pur et changeant en violet ou en bleu; les pennes caudales ont leur dessous d'un marron foncé; les six intermédiaires portent deux pieds trois pouces de longueur, et la plus courte des latérales n'a que deux pouces et demi, ce qui rend la queue très-étagée. *Latham, Index, Upupa superba. Sonnerat, Voyage à la Nouvelle-Guinée, p.* 166. *pl.* 101. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 472. *pl. enl. n.* 639. (*grand Promérops de la Nouvelle Guinée.*) *Les Grandes-Indes.*

L. 48. E.. P.. R. 12.

* Le Promérops promérfil. 6. *F. Magnificus. F. Corpore suprà nigro; gutture colloque anteriori cæruleis nitentibus; ventre violaceo; rostro, apice pedibusque nigris.*

Dessus du corps noir; gorge et devant du cou d'un bleu éclatant; ventre violet; pointe du bec et pieds noirs.

La Nouvelle-Guinée, cette contrée où se trouvent les plus beaux oiseaux de l'Univers, et remarquables par la singularité de leur plumage, est la patrie de ce *Promérops*, l'un des plus riches de cette famille. Les plumes de la gorge et du devant du cou se présentent en forme d'écailles, et composent un plastron d'un bleu éclatant, à reflets argentés; ce plastron descend sur le haut de la poitrine, où il est terminé par un collier vert-bronzé; le dessus de la tête et du cou est d'un noir velouté, à reflets pourpres, de même que les côtés de la dernière partie, le dos et les ailes, dont les couvertures supérieures offrent un croissant pourpré; leurs pennes sont larges et comme coupées carrément; celles de la queue, égales entr'elles et d'un vert moelleux et pourpré; les intermédiaires sont entièrement de cette couleur, et les autres seulement en dehors, à l'exception de la plus extérieure de chaque côté, qui est d'un noir velouté; le ventre est d'un bleu-violet, à reflets; cette couleur couvre aussi les plumes des côtés, qui sont alongées et à barbes décomposées; une partie de ces plumes, que l'oiseau peut étaler à volonté, a presque sept pouces et demi de longueur; celles du capistrum s'avancent un peu sur les narines. *Levaillant, Oiseaux de paradis, Promérops, etc. pl.* . . . . 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 28. *p.* 167. *pl. G.* 30. *n.* 3. *Les Grandes-Indes.*

L. 12 $\frac{1}{6}$. E.. P.. R. 12.

* Le Promérops promérar. 7. *F. Caudacutus. F. Niger nitens; corpore subtùs fuscescente-atro; rectricibus virescente-nigris, acutissimis; rostro basi nigro, apice fusco; pedibus fuscis.*

Noir lustré; dessous du corps, noir rembruni; rectrices d'un noir verdâtre et très-pointues; bec noir à sa base, brun à sa pointe; pieds de la dernière couleur.

M. Levaillant a découvert dans l'Afrique méridionale ce *Promérops*, dont la tête, le cou, le manteau, les couvertures supérieures des ailes et le croupion sont d'un noir lustré de vert sombre; les premières pennes de l'aile, noires; les suivantes, variées de blanc et de fauve dans leur milieu et à leur extrémité; la poitrine et les parties postérieures, d'un noir brunissant; les pennes de la queue, d'un noir verdoyant et très-pointues.

La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a les parties supérieures d'un noir rembruni; la

gorge et le devant du cou, d'un roussâtre uniforme; la poitrine, le ventre et les parties postérieures, fauves et finement rayées de brun-noirâtre; les pennes alaires, brunes, et celles de la queue, d'un noir rembruni. Cette femelle est figurée sur la planche 7 des *Oiseaux de paradis* et des *Promérops* de Levaillant; mais c'est par erreur qu'on les appelle *Promérops multifils*. *Levaillant, Oiseaux de paradis, Promérops, etc. pl.* 8. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 28. *p.* 168. *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Promérops gris a ventre tacheté. 8. *F. Griseus. F. Fuscus, subtùs albus; pectore rufescente; uropygio viridi-olivaceo; crisso luteo; rectricibus sex intermediis longissimis; rostro pedibusque nigris.*

Brun; blanc en dessous; poitrine roussâtre; croupion d'un vert-olive; plumes de l'anus jaunes; les six rectrices intermédiaires, très-longues; bec et pieds noirs.

Les colons du Cap de Bonne-Espérance ont imposé à cet oiseau divers noms; les uns l'appellent *Pyl staert* (Queue à flèche); d'autres le nomment *Suyker voogel nus lang steert* (Sucrier à longue queue); et d'autres lui donnent le nom de *Koning der suyker voogel* (Roi des sucriers). M. Levaillant l'a décrit sous le nom de *Sucrier de protéa*, parce qu'il paroît affectionner de préférence à toute autre cette plante, dont les fleurs contiennent en abondance cette liqueur sucrée dont se nourrit cet oiseau. Ce savant naturaliste le regarde comme un *Sucrier* ou *Soui-manga*, et assure qu'il est déplacé dans le genre *Promérops*, où l'ont classé tous les ornithologistes, vu qu'il n'a point la langue conformée de même, mais bien comme celle des *Soui-manga*; de plus, il a le bec pareil à celui de ces derniers, puisque les deux mandibules sont évidées dans tout leur intérieur, tandis qu'elles sont pleines chez les *Promérops* dans toute la partie qui n'est pas occupée par la langue. On s'est rangé de son sentiment dans la deuxième édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, où il est décrit sous la dénomination de *Soui-manga du protéa*.

Il construit son nid dans les plus gros buissons du Protéa, lui donne une forme sphérique, le revêt à l'extérieur de mousse et de lichen, et à l'intérieur de poils et de bourre. La ponte est de quatre ou cinq œufs olivâtres.

Le mâle a le sommet de la tête d'un gris-roux; l'occiput, le dos et les pennes primaires des ailes, d'un gris-brun; le croupion, vert-olive; la gorge, blanche, avec une raie longitudinale sur les côtés et de la couleur du dos; la poitrine, roussâtre; le ventre, tacheté en longueur de brun et de blanc; les couvertures inférieures de la queue, jaunes; ses pennes, pareilles aux ailes; les six intermédiaires, longues de dix à douze pouces.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus petite, et que sa queue est moitié moins longue. *Latham, Index, Upupa Promerops. Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 461. *n.* 1. *pl.* 43. *fig.* 2. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 6. *p.* 469. *pl. enl. n.* 637. (*Promérops du Cap de Bonne-Espérance.*) *L'Afrique méridionale.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* Le Promérops sénégalais. 9. *F. Senegalensis. F. Nigro nitens; alis spuriis, remigibus rectricibusque tribus lateralibus albo maculatis; rostro pedibusque nigris.*

D'un noir lustré; ailes bâtardes; rémiges et les trois rectrices latérales de chaque côté, tachetées de blanc; bec et pieds noirs.

Cet oiseau, que M. le comte de Riocourt a reçu du Sénégal, et qu'il conserve dans sa précieuse collection, présente de grands rapports avec le *Promérops namaquois* décrit ci-après; mais il en diffère par une taille beaucoup plus grande; il a le dessus de la tête et le devant du cou d'un beau noir, à reflets bleus; l'aile bâtarde, blanche; une seule tache de la même couleur, à l'intérieur des deux premières pennes de l'aile; deux taches pareilles sur les autres pennes primaires, l'une à leur extérieur, et l'autre sur leur milieu; il en est de même sur les trois premières rectrices de chaque côté de la queue. Il y a, dans la même collection, un autre individu venant aussi du Sénégal, qui diffère du précédent en ce qu'il est plus petit de quatre pouces et qu'il a les pieds rouges. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 168. *L'Afrique.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

* Le Promérops siffleur. 10. *F. Sibilator. F. Occipite, corpore suprà, rectricibus duabus intermediis, dilutè fuscis et olivaceis; fronte corporeque subtùs albis; rostro fuscescente; pedibus flavis.*

Occiput, dessus du corps, les deux rectrices intermédiaires, d'un brun-clair et olivâtres; front,

dessous du corps, blancs; bec brunâtre; pieds jaunes.

M. Levaillant a trouvé cet oiseau dans l'Afrique méridionale. Le front, les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures sont d'un beau blanc, avec des mouchetures d'un brun-fauve sur les flancs; un collier blanc est sur le dessus du cou; l'occiput, toutes les parties supérieures et les pennes intermédiaires de la queue sont d'un brun clair nuancé d'olivâtre; les latérales, blanches et rayées transversalement de brun-noir. *Levaillant, Oiseaux de paradis, Promérops, etc. pl.* 10. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 169. *L'Afrique.*

* Le Promérops a douze filets. 11. *F. Resplendescens. F. Niger, purpureo et violaceo nitens; uropygio ventreque albis; pennis hypochondriorum longissimis, duodecim apice setaceis; rostro pedibusque nigris.*

Noir glacé de pourpre et de violet; croupion et ventre blancs; plumes des flancs très-longues; douze de ces plumes sétacées à leur pointe; bec et pieds noirs.

Ce superbe *Promérops*, dont on a fait un *Oiseau de paradis* dans l'*Histoire des Oiseaux dorés*, mais qui, d'après la forme de son bec, doit être classé dans ce genre, a la tête, le cou, le haut du dos et de la poitrine, d'un noir velouté, à reflets pourpres et violets; les plumes de la dernière partie sont terminées par des lunules larges et d'un or éclatant, suivant l'incidence de la lumière; le reste du dos et de la poitrine, le croupion, le ventre et les jambes sont d'un beau blanc.

Plusieurs plumes des flancs, situées vers l'origine des plumes subalaires, et plus longues que celles qui les avoisinent, offrent un vert brillant, à reflets bleus; celles-ci ont à peu près la forme de celles des *Oiseaux de paradis émeraudes*, mais elles paroissent plus larges; leurs barbes sont effilées, flottantes, et d'un blanc nuancé de jaune tendre; les douze filets sont à l'extrémité de celles qui sont les plus proches du corps; ces filets présentent la force et la grosseur d'un crin de cheval, sont longs d'environ dix pouces, à peu près nus, et contournés en divers sens; un beau noir pourpré colore les ailes et la queue; les pennes primaires sont conformées comme celles des autres oiseaux; mais elles manquent à l'individu qui est au Muséum d'histoire naturelle, ce qui a induit en erreur M. Cuvier, quand il dit que les pennes des ailes sont courtes, et beaucoup moins nombreuses qu'aux oiseaux ordinaires; les pennes dont il parle sont les intermédiaires et les secondaires. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 29. *Suppl. pl.* 13 *des Oiseaux de paradis, sous le nom de Manucode à douze filets.* 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 165. *Les Indes orientales.*

L. 9 ½. P.. R. 12.

* Le Promérops namaquois. 12. *F. Cyanomelas. F. Niger, cæruleo nitens; subtùs dilutior; remigibus rectricibusque lateralibus albo maculatis; rostro pedibusque nigris.*

D'un noir à reflets bleus, plus clair en dessous; rémiges et rectrices latérales tachetées de blanc; bec et pieds noirs.

C'est encore M. Levaillant qui a fait connoître ce *Promérops* de l'Afrique méridionale, où il se trouve, dans le pays des Namaquois; on le voit aussi au Sénégal. Le mâle de cette espèce est d'un beau noir, glacé de bleu sur toutes les parties supérieures et sur les dernières pennes des ailes; d'un noir lavé sur les inférieures; cette couleur brunit sous certains aspects; les deux pennes latérales de la queue ont chacune une tache blanche vers leur bout; les premières rémiges sont noires, avec une marque blanche et oblongue vers leur milieu; on en remarque une autre de la même couleur, mais plus petite, vers l'origine des pennes intermédiaires de l'aile.

La femelle porte une taille plus petite que celle du mâle, et en diffère par un bec moins arqué, par la gorge, le devant du cou, la poitrine et le dessous du corps, qui sont d'un brun de bistre, plus clair sur les parties antérieures que vers l'anus, où cette couleur se charge d'une nuance noirâtre; les taches blanches de la queue sont moins grandes, et les premières pennes des ailes, brunâtres. Le jeune a le bec et les pieds bruns; toutes les parties supérieures, d'un noir qui se rembrunit sous un certain jour.

Le *Promérops* dont il est fait mention dans le *Voyage de la Peyrouse autour du monde*, a une désignation si incomplète, qu'on ne peut la déterminer. En outre, on a rangé dans ce genre plusieurs autres oiseaux de l'Amérique, où, jusqu'à présent, on n'a point trouvé de vrais *Promérops*: tels sont, 1°. le *Promérops orangé* (*Upupa aurantia*, Lath.); on soupçonne que c'est un *Troupiale*, dont Séba a fait un *Oiseau de paradis*; 2°. le *Promérops jaune* de Brisson ou le *Cochitotolt* de Fernandez, que Montbelliard regarde comme la femelle du précédent; 3°. le *Promé-*

rops promérupe, Upupa paradisea, Lath. Cet oiseau, décrit d'après Séba, qui le donne pour un *Oiseau de paradis*, parce qu'il porte une longue queue, n'est, selon M. Levaillant, qu'un *Gobemouche de Ceylan. Levaillant, Oiseaux de paradis, Promérops, etc. pl. 5 et 6. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 28. p. 165. L'Afrique méridionale.*

L. 10 $\frac{2}{6}$. E.. P.. R. 12.

LVIIIe. Genre.

GRIMPEREAU, *Certhia*, Linn.

Corpus oblongum, variis coloribus insignitum.

Caput subrotundum.

Rostrum mediocre, integrum, subtrigonum, lateratim compressum, gracile, arcuatum, acutum.

Nares basi rostri sitæ, suprà membranâ semitectæ, patulæ.

Lingua cartilaginea, acuta.

Collum mediocre.

Alæ breves, pennâ spuriâ brevissimâ, remigibus 3a., 4a. omnibus longioribus; prima brevior quàm septima.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; tres scilicet digiti anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux digito interno longior, quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens.

Cauda rectricibus 12, rigidis, subarcuatis, acutis.

Certhiæ in Europâ Americâque habitant, arboribus reptant, ex rimis corticis, muscisque adhærentibus insecta, eorumque ova et larvas exquirens, quibus victitant: in arboris antro nidificant et 5-8 ova pariunt. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit, hi è nido discedunt ad volandum tantùm idonei sunt.

Corps oblong, marqué de couleurs variées.

Tête un peu arrondie.

Bec médiocre, entier, presque trigone, comprimé latéralement, grêle, arqué, pointu.

Narines situées à la base du bec, ouvertes et à demi couvertes en dessus d'une membrane.

Langue cartilagineuse, pointue.

Cou médiocre.

Ailes courtes, à penne bâtarde très-courte; 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes; la première plus courte que la septième.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; le pouce plus long que le doigt interne, articulé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir.

Queue à 12 rectrices, un peu arquées, pointues et roides.

Les *Grimpereaux* habitent l'Europe et l'Amérique, grimpent sur les arbres et se nourrissent des insectes qui se cachent dans les fentes de l'écorce et sous la mousse qui y est attachée, de même que de leurs œufs et de leurs larves; ils nichent dans un trou d'arbre, et leur ponte est de cinq à huit œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

Le Grimpereau proprement dit. 1. *C. Familiaris. C. Grisea, subtùs alba; remigibus fuscis, decem maculâ albâ; rostro suprà fusco, subtùs albido; pedibus griseis; rectricibus acuminatis.*

Gris; blanc en dessous; rémiges brunes, avec dix taches blanches; bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; pieds gris; rectrices acuminées. (*Pl.* 123. *fig.* 3.)

On rencontre cette espèce dans toute l'Europe et dans l'Amérique septentrionale, où elle se tient de préférence dans les bois et les vergers. Elle ne cesse de grimper le long des arbres, et de voltiger de l'un à l'autre pour chercher les insectes et les larves dont elle se nourrit. On la voit fort souvent à la suite des *Sittelles* et des *Mésanges*, surtout pendant l'hiver; elle semble les suivre à la piste, pour saisir la proie qui leur échappe. Un trou d'arbre est l'endroit dont elle fait choix pour passer la nuit et construire son nid, qu'elle compose d'herbes fines et de la mousse, liées ensemble avec des toiles d'araignées. Sa ponte est de cinq à huit œufs d'un blanc-cendré, parsemés de points et de traits d'une teinte foncée.

Les plumes de la tête, du cou et du dos sont bordées de brun sur un côté, de noirâtre sur l'autre, et d'un blanc sale dans le milieu; le dessous du corps est blanc, nuancé, chez des individus, d'un roux foible; le tour des yeux et les sourcils sont de cette dernière teinte; les couvertures des ailes, pareilles au dos; leurs pennes, brunes; les trois premières, grises à l'extérieur; les suivantes, tachetées de blanc, et les autres, avec une tache noirâtre entre deux blanches; quelques-unes de ces taches se présentent longitudinalement, et d'autres transversalement; la

queue est brune et étagée. Le mâle et la femelle se ressemblent ; le jeune n'en diffère que par des nuances plus ternes. *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 603. *n.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 481. *pl. enl. n.* 681. *fig.* 1. *L'Europe et l'Amérique septentrionale.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Grimpereau cinnamon. 2. *C. Cinnamomea. C. Cinnamomea, subtùs alba; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Couleur de canelle ; blanc en dessous ; bec noir ; pieds noirâtres.

Tout ce que l'on sait sur cet oiseau, c'est qu'il se trouve à Cayenne, où il est rare. Il a la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les pennes des ailes et de la queue d'une couleur de canelle ; toutes les parties inférieures, blanches ; les pennes de la queue n'ont point de barbes à deux lignes environ de leur extrémité et sont très-aiguës. *Latham, general Synopsis, tom.* 1. *part.* 2. *p.* 740. *n.* 46. *Oiseaux dorés, tom.* 2. *pl.* 62 *des Grimpereaux. L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** Le Grimpereau couleur de tabac. 3. *C. Tabacina. C. Rectricibus duabus intermediis longissimis; corpore suprà, capite colloque tabacinis; corpore subtùs viridi; rectricibus viridi-nigricantibus; rostro nigricante; pedibus nigris.*

Les deux rectrices intermédiaires très-longues ; le dessus du corps, la tête et le cou couleur de tabac ; le dessous du corps vert ; rectrices d'un vert-noir ; bec noirâtre ; pieds noirs.

Latham, qui a fait connoître cet oiseau, ignore quel est son pays. Il a le bec long de quinze lignes et peu courbé ; la tête, le dessus du cou et du corps, d'une couleur de tabac ou de canelle foncée ; le dessous vert ; les couvertures inférieures des ailes, jaunes ; les deux pennes du milieu de la queue sont longues de deux pouces et demi, et ont moitié plus de longueur que les autres ; toutes sont d'un vert-noirâtre. *Latham, gen. Synopsis,* 1er *Suppl. p.* 129. *n.* 50. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 53. *p.* 103. *Pays inconnu.*

L. 8. E.. P.. R..

* Le Grimpereau de la terre de Feu. 4. *C. Spinicauda. C. Spadicea, subtùs alba, vertice flavo maculato; facie superciliisque flavis; tectricibus alarum rufis, fusco variis; majoribus remigibusque fuscis; rectricibus mucronatis; rostro pedibusque fuscis.*

Rouge-brun en dessus ; blanc en dessous ; *vertex* tacheté de jaune ; face et sourcils jaunes ; tectrices des ailes rousses, variées de brun ; les plus grandes et les rémiges, brunes ; rectrices pointues ; bec et pieds bruns. (*Pl.* 115.)

Latham a présenté cet oiseau comme une *Sylvia* (*Fauvette*). Sonnini a adopté son opinion ; mais, après avoir examiné la figure publiée par l'ornithologiste anglais, nous pensons qu'il appartient au genre *Grimpereau.* Cependant il faut connoître ses mœurs et ses habitudes, pour certifier de quel côté est la vérité.

Il a les parties supérieures d'un brun-rougeâtre obscur, mélangé de jaune sur la tête ; une tache de la dernière couleur, entre le bec et l'œil, laquelle s'étend au-dessus des yeux et se termine à l'occiput, où elle prend une nuance rousse ; les premières et moyennes couvertures supérieures de l'aile sont rousses et variées de brun ; les épaules et le dessous du corps, blancs ; les grandes couvertures et les pennes des ailes, brunes ; la queue est en forme de coin ; ses pennes n'ont point de barbes dans un tiers de leur longueur ; les quatre intermédiaires sont ferrugineuses ; les autres, d'un brun-rougeâtre et terminées de blanc. *Latham, Synopsis, tom.* 2. *part.* 2. *p.* 463. *n.* 71. *pl.* 52. (*Thorn-tailled Warbler.*) *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 51. *p.* 512. (*Tarier à queue piquante.*) *L'Amérique australe.*

L. 6. E.. P.. R. 10.

** Le Grimpereau vert. 5. *C. Viridis. C. Suprà virens; subtùs pallidè luteo viridique varia; remigum fuscarum margine exteriore viridi; pedibus nigris.*

Vert en dessus ; varié en dessous de jaune pâle et de vert ; rémiges brunes, à bord extérieur vert ; pieds noirs.

On doit à Scopoli la description de ce *Grimpereau*, qui se trouve dans la Carniole. Ses habitudes sont les mêmes que celles du *Grimpereau proprement dit.* Il est remarquable par une bandelette d'un joli bleu, située sur chaque côté du cou ; une tache brune est sur la gorge ; les parties supérieures sont verdâtres, et les inférieures d'un jaune pâle mêlé de vert ; cette couleur borde à l'extérieur les pennes des ailes, dont le fond est brun ; la queue est d'un brun-verdâtre. *Scopoli, An.* 1. *p.* 52. *n.* 60. *Buffon, édit. de Sonnini, tom..... p.* 96. *La Carniole.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

SOUI-MANGA, *Cyinnyris*, Cuvier. *Certhia*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, splendidissimis repercussisque coloribus pictum.

Caput subrotundum.

Rostrum arcuatum, interdùm rectum, vel breve, vel longum, subtrigonum, acutum, sæpiùs marginibus denticulatis.

Nares basi rostri sitæ, membranâ fornicatâ supernè semi-clausæ.

Lingua longissima, basi integra, à medio ad apicem filamentis duobus fissa.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevissimâ; remigibus 1. *et* 5^a^. *ferè æqualibus;* 2^a^. *et* 3^a^. *omnibus longioribus.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ parte inferiori plumosâ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores basi tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12, *rotundata, æqualibus, cuneata, in multis longissima.*

Cyinnyres in Africâ Asiâque meridionali habitant. Victu moribusque trochilis affines; volando velocissimi, suspensi in aere victum capiunt, nectare è floribus sugentes, insecta quoque degludientes. Nidum in arboris ramis aut antro nidificant; ova 4-5 *pariunt. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit, hi è nido discedunt ad volandum tantùm apti sunt.*

Corps oblong, peint des couleurs les plus brillantes et à reflets.

Tête un peu arrondie.

Bec arqué, quelquefois droit, ou court ou long, un peu trigone, pointu, souvent dentelé sur les bords.

Narines situées à la base du bec, demi-closes en dessus par une membrane voûtée.

Langue très-longue, entière à sa base, divisée en deux filets depuis le milieu jusqu'à la pointe.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde, très-courte; la 1ere. et la 5e. rémiges presqu'égales, les 2e. et 3e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes couvertes de plumes dans leur partie inférieure.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les intérieurs réunis à leur base; pouce posé sur le bas du tarse, au niveau des antérieurs, cerclant le juchoir, et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à douze rectrices, arrondie, égale, cunéiforme, très-longue chez plusieurs.

Les *Soui-mangas* habitent l'Afrique et l'Asie méridionale; ils se rapprochent des *Colibris* par leurs mœurs et leur nourriture; leur vol est très-vif et ils prennent leurs alimens en volant, se nourrissent du suc mielleux des fleurs et d'insectes. Ils construisent leur nid sur les branches ou dans un trou d'arbre; leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* LE SOUI-MANGA CARMELITE. 1. *C. Fuliginosus. C. Corpore fuliginoso; loro nigro; fronte guttureque violaceis; rostro pedibusque nigris.*

Corps fuligineux; *lorum* noir; front et gorge violets; bec et pieds noirs.

On doit la connoissance de cet oiseau au naturaliste Perrein, qui l'a trouvé à Malimbe, dans le royaume de Congo et Cacongo. A l'exception du front, de la gorge et des petites couvertures supérieures des ailes, qui sont d'un violet éclatant, le reste du plumage est d'une couleur fuligineuse veloutée, qui se change en brun sur les pennes des ailes et de la queue, et qui est plus claire sur le dessus du cou et le dos; un faisceau de plumes, d'un jaune-citron, se fait remarquer sur les côtés de la poitrine.

La femelle diffère du mâle par des couleurs plus sombres, et n'a point de plaque violette sur le front et la gorge. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 42. *pl.* 20. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 31. *p.* 497. *L'Afrique occidentale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* LE SOUI-MANGA A CEINTURE BLEUE. 2. *C. Pectoralis. C. Auro-viridis; uropygio et torque cæruleis; pectore et ventre rubris; abdomine cærulescente-cinereo; rostro pedibusque nigris.*

Vert-doré; croupion et ceinture bleus; poitrine et ventre rouges; abdomen d'un gris-bleuâtre; bec et pieds noirs.

Cette espèce, qui habite dans diverses contrées de l'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'à Malimbe, a dans ses couleurs des rapports avec le *Soui-manga à collier bleu*; mais elle en diffère par plus de grosseur et plus de longueur. Le dessus de la tête, du cou et du corps, la gorge et les moyennes

moyennes couvertures des ailes sont d'un vert-doré, à reflets éclatans; le croupion est d'un bleu brillant; une bande de cette couleur sépare le devant du cou de la poitrine, qui est rouge, ainsi que le ventre (dans quelques individus, cette teinte prend une nuance souci); le bas-ventre et les jambes sont d'un gris-jaunâtre; les ailes et la queue, d'un brun clair; deux touffes de plumes, d'une couleur de citron, sont sur les côtés de la poitrine. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 28. pl. 10. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 31. p. 497. L'Afrique.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga a ceinture orangée. 3. *C. Virescens. C. Capite dorsoque cæruleo-virescentibus; gutture et uropygio auro-viridibus; pectore cæruleo aurantioque; rostro pedibusque nigris.*

Tête et dos d'un bleu-verdâtre; gorge et croupion d'un vert-doré; poitrine bleue et orangée; bec et pieds noirs.

On ne connoît point le pays où se trouve ce *Soui-manga*, dont la tête et le dos sont verdâtres, à reflets bleus; la gorge, les petites couvertures supérieures des ailes, le croupion et les barbes extérieures des pennes de la queue, d'un vert-doré; le haut de la poitrine porte une bande transversale bleue, à laquelle succède une bandelette orangée; la partie inférieure et le ventre sont d'un noir-verdâtre; les ailes, brunes; la queue est noirâtre, et deux taches jaunes sont sur les côtés du corps, au-dessous de l'aile. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 56. pl. 34. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 31. p. 497. L'Afrique.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Soui-manga cendré. 4. *C. Cinereus. C. Viridi-nitens; capite, collo, dorso supremo pectoreque fusco-cinereis; strigâ lateribus gulæ abdomineque flavescentibus; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert brillant; tête, cou, haut du dos et poitrine, d'un cendré-brun; raie sur les côtés de la gorge et abdomen, jaunâtres; bec et pieds noirs.

Nous présumons que cet oiseau est un jeune mâle de l'espèce du *Soui manga malachite.* Au reste, Latham le donne comme une espèce particulière que l'on trouve au Cap de Bonne-Espérance. Il a la tête, le cou, le haut du dos et la poitrine, d'un cendré-brunâtre; un trait jaunâtre sur chaque joue; le bas du dos, le croupion et les couvertures des ailes, d'un vert brillant; les pennes alaires, brunes; le ventre, d'un jaune pâle, mêlé de vert-doré sur le milieu et sur la poitrine; le bas-ventre, blanc; la queue, noire; ses deux pennes intermédiaires, plus longues de deux pouces un quart que les autres. *Latham, Index, n. 25, Certhia cinerea. 2e édit. du nouveau Diction. d'Hist. nat. tom. 31. p. 498. L'Afrique méridionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga a collier bleu. 5. *C. Chalybeus. C. Viridi-nitens; pectore rubro; fasciâ anticâ chalybeâ; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert brillant; poitrine rouge; bandelette antérieure d'une couleur d'acier; bec et pieds noirs. (*Pl. 126. n. 6.*)

Cette espèce est répandue en Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Le mâle est d'un vert-doré, à reflets sur le dessus de la tête et du cou, sur les plumes scapulaires, le croupion, les petites couvertures des ailes et la gorge; il porte une tache jaune sur chaque côté de la poitrine; celle-ci est rouge; un demi-collier d'un bleu changeant est vers le bas du devant du cou; l'aile est brune et la queue noirâtre; ses pennes latérales sont d'une nuance plus claire et bordées de blanc sale en dehors.

On n'est pas d'accord sur le plumage qui distingue la femelle. Elle a, suivant Brisson, les couleurs du dessous du corps pareilles à celles du dessus et mouchetées de jaune sur les flancs; d'autres lui donnent une ceinture rouge plus étendue. Montbelliard croit la reconnoître dans un *Soui-manga* observé par Querhoent au Cap de Bonne-Espérance, lequel porte un plumage gris-brun varié de vert et de bleu sur la gorge; une ceinture couleur de feu sur la poitrine; un gris-blanc est sur le reste du dessous du corps; la tête et tout le dessus du corps sont d'un gris-brun varié de vert sur le dos et de bleu sur la naissance de la queue; les ailes sont d'un brun clair, doublées de jaune-doré; les pennes de la queue, noirâtres; le bec et les pieds, noirs: mais cette livrée paroît plutôt appartenir à un jeune oiseau. Le même auteur soupçonne encore que ce pourroit être le *Grimpereau des Philippines*, décrit par Brisson, tome 3, page 613. Enfin, d'autres naturalistes croient la reconnoître dans le *Grimpereau du Cap de Bonne-Espérance* (*Certhia Capensis*). *Latham, Index* (*Certhia chalybea*). *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 643. n. 201* (*Grimpereau à collier du Cap de Bonne-Espé-*

rance.) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 502. *pl. enl.* 246. *fig.* 3. (*Grimpereau du Cap de Bonne-Espérance.*) *L'Afrique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga cossu. 6. *C. Pulchellus. C. Rectricibus duabus intermediis longissimis; corpore viridi-nitente; pectore rubro; rostro pedibusque nigris.*

Les deux rectrices intermédiaires très-longues; corps d'un vert brillant; poitrine rouge; bec et pieds noirs. (*Pl.* 127. *n.* 5.)

Il habite le Sénégal, où l'espèce est très-nombreuse. Un vert-doré éclatant et à reflets règne sur toutes les parties inférieures, à l'exception du milieu de la poitrine, qui est d'un beau rouge; le même vert se retrouve sur toutes les parties supérieures et borde les deux pennes intermédiaires de la queue, lesquelles outrepassent toutes les latérales de deux pouces huit lignes; celles-ci et les pennes des ailes sont noirâtres.

L'individu présenté dans Buffon pour la femelle, est un jeune mâle. La véritable femelle a la tête et tout le plumage supérieur d'un gris-brun olivacé; la poitrine, d'un brun-olivâtre; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs; les ailes, d'un brun sombre et bordées de gris-olivâtre; les pieds, brunâtres. *Latham, Index* (*Certhia pulchella*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 645. *n.* 21. (*Grimpereau à longue queue du Sénégal.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 519. *pl. enlum.* 670. *fig.* 1. (*Soui-manga à longue queue du Sénégal.*) *Levaillant, Histoire des Oiseaux d'Afrique, pl.* 293. (*Sucrier cossu.*) *L'Afrique.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga a cravate bleue. 7. *C. Jugularis. C. Griseus; subtùs flavus; vittâ longitudinali cæruleo-violaceâ; rostro pedibusque nigricantibus.*

Gris; jaune en dessous; bandelette longitudinale d'un bleu-violet; bec et pieds noirâtres.

Montbelliard est porté à croire que ce *Soui-manga* est une variété de celui à *cravate violette* décrit ci-après. Brisson et Linnée en font une espèce distincte, et Latham le donne pour une femelle. Quant à nous, nous le regardons, d'après ses couleurs, comme un jeune mâle, à l'époque de sa première mue. Il a le dessus du corps gris, le dessous jaune, une bande longitudinale d'un bleu-violet éclatant, qui part du bec et se termine sur la poitrine; les petites couvertures des ailes, de la même couleur; leurs pennes, brunes; la queue, bleue. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 616. *n.* 6. (*Petit Grimpereau des Philippines.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 509. *pl. enl.* 576. *fig.* 3. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 53. *pl.* 31. *Les Grandes-Indes.*

L. 3 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga a cravate violette. 8. *C. Currucaria. C. Olivaceus; subtùs grisescens; rectricibus æqualibus; jugulo vittâ longitudinali violaceâ; rostro pedibusque nigris.*

Olivâtre; grisâtre en dessous; rectrices égales; bande longitudinale et violette sur le devant du cou; bec et pieds noirs.

Cet oiseau, qui habite les îles Philippines, est présenté par Montbelliard pour une variété d'âge du *Soui-manga olive à gorge pourpre*, décrit ci-après. Nous n'adoptons pas son opinion, puisque celui-ci, sous son plumage parfait, n'a point les deux petits faisceaux de plumes jaunes sur les côtés de la poitrine, et est moins long de six à huit lignes; mais nous le rapprochons du *Grimpereau gris des Philippines* de Brisson, quoiqu'il en diffère par la couleur d'un gris-blanc des côtés de la gorge et de la poitrine, tandis que, dans l'individu de cet article, cette couleur prend une nuance jaunâtre; mais cette foible différence est due à l'âge, et un indice certain que l'un et l'autre ont été tués à l'époque de leur première mue, et qu'alors cette mue est plus avancée chez lui que chez l'autre.

Le *Soui-manga à cravate violette* a le pli de l'aile d'un violet bronzé; une bande violette à reflets, qui s'étend longitudinalement depuis le bec jusque sur le haut du ventre; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un gris presque blanc; le dessus du corps, d'un joli gris-brun, parsemé de taches violettes sur le croupion; les pennes des ailes, brunes; celles de la queue, noirâtres; deux petits pinceaux de couleur aurore sur les côtés de la poitrine. *Latham, Index* (*Certhia currucaria*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 615. *n.* 5. (*Grimpereau gris des Philippines.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 508. *pl. enl.* 576. *fig.* 1. *L'Asie orientale.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga cuivré. 9. *C. Politus. C. Nigricans; pectore, capite corporeque suprà virescentibus parùmque purpureo-metallicis; maculâ subaxillari flavâ; rostro pedibusque nigris.*

Noirâtre; poitrine, tête et dessus du corps,

verdâtres et un peu d'un pourpre métallique; tache jaune sous les aisselles; bec et pieds noirs.

Sparmann, qui a décrit cet oiseau dans ses *Fascicules*, n'indique pas le pays qu'il habite. Toutes les parties antérieures du corps sont d'un vert-pourpre changeant en or; la gorge et le devant du cou, noirs, ensuite d'un pourpre violet, bordé en bas par un ruban roux, qui s'étend sur le haut de la poitrine, dont toutes les parties postérieures sont d'un brun sombre; deux petites touffes jaunes sont sur les côtés, sous les aisselles; la queue est noire. *Sparmann, Fasc. 3. pl. 59. Latham, Index (Certhia polita). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 31. p. 502.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga éblouissant. 10. *C. Splendidus. C. Aureo-viridis; capite colloque splendidè violaceis; alis, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Vert-doré; tête et cou d'un violet éclatant; ailes, queue, bec et pieds noirs.

M. Levaillant a fait connoître cette espèce du Cap de Bonne-Espérance sous le nom de *Sucrier éblouissant.* La tête et le cou sont d'un violet éclatant, à reflets bleus et pourpres; la poitrine et les flancs, pareils, et parsemés de taches d'un rouge-ponceau, mélangé d'or, de jaune et de vert; le ventre est de la couleur de la tête; le haut du dos, le manteau, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert brillant, mêlé d'or; celles-ci s'étendent presque jusqu'à l'extrémité des pennes caudales, qui sont, ainsi que les pennes alaires, d'un noir velouté.

La femelle est d'un brun-terreux en dessus, d'un brun-olivâtre sur les ailes et sur la queue, grisâtre sur les parties inférieures, et d'un noir-brun sur le bec et les pieds. Sa ponte consiste en quatre ou cinq œufs blancs. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 295, sous le nom de Sucrier éblouissant. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 31. p. 300. L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga éclatant. 11. *C. Splendens. C. Violaceus; pectore rubro; ventre violaceo-cæruleo; abdomine, rostro pedibusque nigris.*

Violet; poitrine rouge; ventre d'un bleu-violet; abdomen, bec et pieds noirs.

Ce superbe *Soui-manga*, que l'on trouve en Afrique, dans le royaume de Congo et de Cacongo, est du plus beau violet et à reflets vert-dorés sur la tête, la gorge, le cou en entier, le dos et le croupion; d'un rouge vif sur la poitrine, mélangé de violet sur sa partie inférieure, et coupé sur ses côtés par une petite touffe de plumes jaunes; d'un bleu tirant sur le violet, sur le haut du ventre, et noir sur sa partie inférieure; d'un vert brillant sur les couvertures de la queue, le bord extérieur de ses pennes et de celles des ailes. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 19. pl. 2. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 31. p. 501. L'Afrique occidentale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga sucrion. 12. *C. Pusillus. C. Capite viridi-cæruleo; corpore suprà purpureo-spadiceo; uropygio splendidè violaceo; pectore rubescente-aurantio; rostro pedibusque nigrescentibus.*

Tête d'un bleu-vert; dessus du corps d'un bai-pourpré; croupion d'un violet brillant; poitrine d'un orangé-rougeâtre; bec et pieds noirâtres.

M. Levaillant a décrit cet oiseau, qu'il a trouvé dans l'Afrique méridionale, sous le nom de *Sucrion.* C'est un des plus petits de ce genre, car il n'est que de la taille du *Troglodyte :* la tête et le devant du cou reflètent en bleu-pourpre vert; le dessus du cou, le manteau, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont d'un marron-pourpré; les pennes intermédiaires de la queue et le bord extérieur des latérales, d'un vert-bronzé; ses couvertures supérieures et le croupion, d'un violet éclatant; la poitrine et les parties postérieures, d'un orangé-rougeâtre; l'iris, d'un marron vif.

La femelle est plus petite que le mâle, et en diffère par toutes ses parties supérieures, qui sont d'un vert-olivâtre; toutes les inférieures, d'un jaune très-pâle, mais plus foncé sur la poitrine et sur les flancs. Le mâle, en hiver, porte cette livrée; mais la couleur jaune du devant du cou est plus foncée que chez la femelle. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 298. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom. 31. p. 513. L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga a tête bleue. 13. *C. Cyanocephalus. C. Capite guttureque violaceo-cæruleis; pectore ventreque griseis; corpore suprà olivaceo-viridi; rostro pedibusque nigris.*

Tête et gorge d'un bleu-violet; poitrine et ventre gris; dessus du corps d'un vert-olivâtre; bec et pieds noirs.

On le trouve à Malimbe, dans le royaume de Congo et de Cacongo. Il a la tête, la gorge et le cou, d'un bleu à reflets violets et métalliques; la poitrine et le ventre, d'un gris foncé; deux petits faisceaux d'un jaune-paille, sous les aisselles; toutes les parties supérieures du corps, d'un vert-olive, de même que le bord extérieur des pennes alaires et caudales, dont le fond est d'un brun clair; la queue est un peu arrondie. Nous soupçonnons que cet oiseau n'est pas sous son plumage parfait. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 25. pl. 7. p. 23. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 31. p. 513. L'Afrique occidentale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga tricolor. 14. *C. Tricolor. C. Corpore suprà rubescente-flavo; subtùs nigro; remigibus rectricibusque fuscis; rostro pedibusque nigris.*

Dessus du corps d'un jaune-rougeâtre; dessous noir; rémiges et rectrices brunes; bec et pieds noirs.

Le plumage de ce *Soui-manga*, que l'on rencontre dans les mêmes contrées que le précédent, présente trois couleurs décidées: la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'une couleur de cuivre rougeâtre, à reflets violets et verdâtres; les couvertures inférieures de la queue, la poitrine et le ventre, d'un beau noir; les pennes des ailes et de la queue, d'un brun foncé. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 45. pl. 23. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 31. pag. 513. L'Afrique occidentale.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga vert et brun. 15. *C. Nitens. C. Viridis; pectore violaceo-cæruleo; ventre, alis caudâque fuscis; rostro pedibusque nigris.*

Vert; poitrine d'un bleu-violet; ventre, ailes et queue, bruns; bec et pieds noirs.

On doit la connoissance de ce *Soui-manga*, ainsi que de tous ceux que l'on trouve dans le royaume de Congo et de Cacongo, au naturaliste Perrein. Celui-ci a la tête, le cou, la gorge, le dos et les plumes scapulaires, d'un joli vert, à reflets métalliques; la poitrine, d'un bleu-violet, nuancé de rouge terne; les ailes, la queue et le ventre, bruns. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 46. pl. 24. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom. 31. p. 514. L'Afrique.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga vert a gorge rouge. 16. *C. Viridis. C. Virescens; subtùs flavo varius; lateribus colli vittâ cæruleâ; gulâ rubro maculatâ; rostro pedibusque nigris.*

Verdoyant; varié de jaune en dessous; bandelette bleue sur les côtés du cou; tache rouge sur la gorge; bec et pieds noirs. (*Pl. 128. n. 4.*)

Selon Sonnerat, qui a observé cet oiseau dans son pays natal, son chant égale celui de notre *Rossignol*, et il a, sur celui-ci, l'avantage de charmer en même temps l'œil et l'oreille. Un vert clair chatoyant décore la tête, le cou, le haut du dos et les petites couvertures supérieures des ailes; un bleu de ciel colore le croupion; un beau mordoré règne sur les ailes et sur la queue; une belle tache rouge est sur la gorge. M. Levaillant assure qu'on s'est trompé en donnant à ce *Soui-manga* la gorge rouge, et que c'est la poitrine qui est de cette couleur. Il assure encore que c'est le même oiseau que le *Soui-manga à collier.* Latham a fait un double emploi en le décrivant une seconde fois dans le Supplément de son *general Synopsis*, sous le nom de *Blues rumped creeper. Latham, Index* (*Certhia viridis et afra*). *Edwards, Oiseaux, pl. 347. Sonnerat, Voyage aux Indes, tom. 2. pl. 116. fig. 2. Les Grandes-Indes.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Soui-manga vert et pourpre. 17. *C. Coccinigaster. C. Viridi-aureus; pectore purpureo amethystino, coccineo vario; abdomine nigro; fasciculo subaxillari flavo; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert-doré; poitrine variée de pourpre, de couleur d'améthyste et de rouge; abdomen noir; faisceau jaune sous les aisselles; bec et pieds noirs.

La tête, le devant du cou et la poitrine de cet oiseau d'Afrique sont d'un pourpre-améthyste très-brillant, bordé, sur la poitrine, par un ruban d'un rouge-vermillon; l'abdomen est noir; les parties postérieures sont d'un bleu-pourpré brillant; le dessus du cou, les petites couvertures de l'aile, le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un vert-doré éclatant; les pennes alaires et caudales, d'un noir-verdâtre; les deux ou trois pennes extérieures de chaque côté de la queue, frangées de vert-doré en dehors; un petit bouquet de plumes jaunes occupe chaque côté de la poitrine au-dessous des ailes. *Latham, Index, Suppl. p. 55. n. 15.* (*Certhia coccinigastra.*) *2e édit. du nouv. Diction.*

d'Hist. natur. tome 31, *page* 515. *L'Afrique.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 10.

* Le Soui-manga vert a ventre blanc. 18. *C. Leucogaster. C. Aureo-viridis; pectore chalybeo; ventre albo; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Vert-doré; poitrine couleur d'acier; ventre blanc; bec noir; pieds bruns.

Ce *Soui-manga*, que le naturaliste Maugé a trouvé dans l'île de Timor, fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Un beau vert-doré occupe la tête, la gorge et toutes les parties supérieures; la poitrine est d'un bleu d'acier poli, auquel succède un blanc pur sur le ventre et les parties postérieures; les ailes et la queue sont noires, et celle-ci est un peu fourchue. 2e *édition du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 31. *p.* 515. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga violet a poitrine rouge. 19. *C. Discolor. C. Nigro-violaceus; vertice gulâque viridi-aureis; pectore coccineo; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

D'un violet-noir; *vertex* et gorge d'un vert d'or; poitrine rouge; bec noir; pieds noirâtres.

Le mâle de cette espèce, qui est assez commune au Sénégal, est d'un vert-doré éclatant sur la tête et le haut de la gorge; un trait de cette couleur naît à la base de la mandibule inférieure, s'étend sous l'œil et se perd sur les côtés du cou; de jolis reflets bleus, violets et rouges, parent la gorge et la poitrine; sous un aspect, le rouge domine; sous un autre, toutes ces teintes paroissent brunes. Le ventre présente une couleur vineuse rembrunie et veloutée; on la voit aussi sur le dessus du cou et du corps; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont d'une couleur de canelle claire.

Le jeune mâle, prenant son plumage parfait, est figuré dans les *Oiseaux dorés*, sur la planche 9 des *Soui-mangas*, sous le nom de *Soui-manga rayé*. Il a le dessus du corps, les ailes et la queue d'un brun clair; la gorge, la poitrine et le ventre, de la même couleur, mélangée de blanc-jaunâtre; ces deux teintes forment des raies transversales; le bec et les pieds sont noirâtres. Le mâle adulte, en habit d'hiver, est d'un brun-grisâtre sur toutes les parties supérieures, sur les ailes et la queue; d'un gris-blanc, grivelé de bleu, sur le devant du cou et sur la poitrine; cette couleur est uniforme sur les parties postérieures. La femelle n'en diffère qu'en ce que son plumage tire au roussâtre. *Latham, Index* (*Certhia senegalensis*). *Brisson, tom.* 3. *p.* 660. *n.* 29. (*Grimpereau violet du Sénégal.*) *Buffon, tom.* 5. *p.* 500. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 25. *pl.* 8 *et* 9. *L'Afrique occidentale.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga figuier. 20. *C. Platurus. C. Aurato-viridis; pectore ventreque flavis; remigibus nigricante-fuscis; rectricibus duabus intermediis longissimis; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert-doré; poitrine et ventre jaunes; rémiges d'un brun-noirâtre; les deux rectrices intermédiaires très-longues; le bec et les pieds noirs.

Ce *Soui-manga* habite dans la même contrée que le précédent, et n'y est pas moins commun. Le mâle a la tête, le cou, la gorge, le dos et le bord extérieur des couvertures des ailes d'un vert-bronzé, à reflets d'or, changeant en violet sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue, dont les pennes sont, de même que celles des ailes, d'un brun-noirâtre; les deux intermédiaires de la queue sont très longues, étroites, d'une couleur d'or à reflets violets, terminées en forme de palette, et dépassent les autres de deux pouces; la poitrine et les parties postérieures sont d'un jaune-jonquille; le bec est court, grêle et presque droit.

La femelle diffère du mâle par du gris-roux lavé d'olivâtre, et légèrement doré sur les parties supérieures; du brun-olivâtre sur les ailes et la queue, et en ce que les deux pennes du milieu de la queue ne sont pas plus longues que les autres. Le mâle, en mue, lui ressemble. *Levaillant, Histoire des Oiseaux d'Afrique, pl.* 293. *fig.* 2. (*Sucrier figuier.*) 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 31. *p.* 501. *L'Afrique occidentale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga a front bleu. 21. *C. Frontalis. C. Obscurus; vertice dorsoque fuscescentibus; gulâ uropygioque cæruleis; rostro pedibusque nigris.*

Noirâtre en dessus; *vertex* et dos brunâtres; gorge et croupion bleus; bec et pieds noirs.

C'est d'après Latham que nous décrivons cet oiseau, qui se trouve en Afrique, et dont le plumage, généralement sombre, est noirâtre sur les parties inférieures; brun sur la tête et le dos; noir sur les pennes des ailes et de la queue;

d'un beau bleu sur le croupion, la face et les plumes du tour du bec; une ligne longitudinale de la même couleur est sur la gorge, et une tache grise sous l'œil. Nous présumons que ce n'est point une espèce particulière, mais que c'est un individu de celle du *Soui-manga carmelite*, décrit ci-dessus, pag. 584. *Latham, Index, Supplément* (*Certhia frontalis*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 31. *p.* 501. *L'Afrique.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga a front doré. 22. *C. Auratifrons. C. Niger; capite aurato-viridi; gutture uropygioque violaceis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; tête d'un vert-doré; gorge et croupion violets; bec et pieds noirs.

On rencontre dans les contrées voisines du Cap de Bonne-Espérance cette espèce, qui niche dans les buissons et les trous d'arbres, et dont la ponte est de cinq œufs grisâtres, ponctués de vert-olive.

Le mâle a la tête vert-dorée; la gorge et le croupion d'un violet chatoyant; une tache d'un bleu d'acier poli vers le pli de l'aile; le reste du plumage d'un noir velouté.

Le même, en habit d'hiver, ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il conserve sa calotte verte, et que sa gorge ne change point de couleur. Cette femelle est, selon Levaillant, qui en a publié la figure, n. 2 de la planch. 294 de ses *Oiseaux d'Afrique*, d'un gris-brun olivâtre sur la tête, le dessus du cou et du corps; noire, sur la gorge et sur le devant du cou; d'un gris-olivâtre tacheté de noir, sur les autres parties; d'un brun-noir vers le bec et sur les pieds.

Les jeunes ont la tête, le cou, les petites couvertures des ailes et celles de la queue, d'un brun clair; les grandes couvertures et les pennes alaires, d'un brun plus foncé, et mélangé de noir sur le sinciput; d'un gris-blanc tacheté de brun sur les parties inférieures du corps. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 21. *pl.* 5. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 31. *p.* 502. *L'Amérique méridionale.*

L. 5 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga gamtochin. 23. *C. Collaris. C. Flavescente-viridis; collare cærulescente; corpore subtùs flavo; rostro pedibusque nigrescentibus.*

D'un vert-jaunâtre; collier bleu; dessous du corps jaune; bec et pieds noirâtres.

Le nom de *Gamtochin*, imposé à cet oiseau par M. Levaillant, vient de ce qu'il l'a trouvé dans les environs de Gamtoos en Afrique. Il a la tête, le cou en entier, le manteau, le croupion, les couvertures des ailes et le dessus de la queue d'un vert-jaunâtre très-doré; un collier bleu se fait remarquer sur la poitrine, dont les parties postérieures sont d'un jaune-soufré vif; un vert-doré borde les pennes des ailes à l'extérieur.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de collier bleu, et que sa couleur jaune est moins vive. Le jeune lui ressemble, mais son plumage est plus terne. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 299. *fig.* 1 *et* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 31. *p.* 502.

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga angala dian. 24. *C. Lotenia. C. Viridi-cæruleus; fasciâ pectorali cæruleâ; loris, rostro pedibusque nigris.*

D'un bleu-vert; bande pectorale bleue; *lorums*, bec et pieds noirs.

Le nom sous lequel on a décrit cette espèce, est celui que lui donnent les Madégasses. On la trouve communément dans cette île, ainsi qu'à Ceylan et au Sénégal. Elle construit son nid sur les arbres, et le place horizontalement sur leurs branches; sa forme est hémisphérique et concave, à peu près comme celle des nids du *Pinson* et du *Serin*, et il est composé presqu'entièrement du duvet des plantes. Sa ponte est de cinq ou six œufs. La femelle est souvent chassée de son nid par une sorte d'araignée aussi grosse qu'elle, qui suce le sang de ses petits.

Le mâle porte un plumage vert-doré sur la tête, la gorge, le dos, le croupion, avec des reflets bleus et sombres; le haut de la poitrine est bleu; cette couleur prend un ton violet sur le bas, et est suivie d'un bleu-noir sur les parties postérieures; les petites couvertures des ailes et celles du dessus de la queue sont d'un violet brillant, changeant en vert-doré; le *lorum* est noir. Les couleurs de la femelle sont moins éclatantes; elle a la tête brune, avec des taches de vert-doré; le dessous du corps, d'un blanc sale et tacheté de noir; les ailes et la queue d'un brun-verdâtre. Le jeune lui ressemble à peu près. *Latham, Index* (*Certhia lotenia*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 510. *pl. enl.* 575. *fig.* 2, 3, *sous le nom de Grimpereau vert de Madagascar.*

Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 19. pl. 3 et 4. L'Afrique méridionale.

L. 5. E.. P.. R. 12.

*Le Soui-manga proprement dit. 25. *C. Madagascariensis. C. Olivaceo-viridis; pectore fusco, cæruleo castaneoque fasciato; abdomine flavescente; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert-olivâtre brillant; poitrine rayée transversalement de brun, de marron et de blanc; abdomen jaunâtre; bec et pieds noirs.

Commerson, qui est le premier qui ait parlé de cet oiseau, nous dit que *Soui-manga* est le nom qu'il porte à Madagascar, son pays natal, nom que Montbelliard a généralisé à tous les individus de cette famille, et qui leur convient d'autant plus, que c'est mal-à-propos que des auteurs en ont fait des *Grimpereaux*, oiseaux avec lesquels ils n'ont de rapport que dans la courbure du bec, mais qui du reste n'ont avec eux nulle analogie, non-seulement par leur extérieur, mais encore par leur genre de vie.

Cet oiseau est d'un vert brillant, changeant en vert-bleu doré sur la tête, la gorge et les plumes scapulaires; d'un olivâtre obscur sur les parties supérieures. On remarque sur chaque côté de la poitrine, au-dessous des aisselles, une petite tache jaune, et deux colliers sur l'estomac, dont l'un est marron et l'autre violet; le reste de la poitrine est brun, de même que les grandes couvertures et les pennes de l'aile; un jaune clair colore le ventre; la queue est noire, à l'exception des premières pennes latérales, qui sont en partie d'un gris-brun.

La femelle diffère du mâle par sa taille un peu inférieure, par le dessus de son corps qui est d'un brun-verdâtre, et le dessous jaunâtre et varié d'olivâtre. Le jeune, ou du moins l'individu soupçonné tel, et que l'on a figuré dans les *Oiseaux dorés*, sur la planche 19 des *Soui-mangas*, est généralement gris; cette teinte est plus claire sur les parties inférieures que sur les supérieures et sur les pennes de la queue; le bec et les pieds sont bruns. *Latham, Index* (*Certhia madagascariensis*). *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 638. n. 18.* (*Grimpereau violet de Madagascar.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 494. Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 39. pl. 18. L'Afrique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

*Le Soui-manga a gorge grise. 26. *C. Cinereicollis. C. Fuscescente-viridis; gutture colloque anteriori cinereis; corpore subtùs flavo; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert rembruni; gorge et devant du cou gris; dessous du corps jaune; bec et pieds noirs.

Le pays de cet oiseau ne nous est pas connu; il fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. La couleur grise qui occupe la gorge et le devant du cou, prend un ton bleuâtre et s'étend encore sur les côtés de la tête et du cou; un trait noir part du coin de la bouche, borde le bas des joues et les côtés du menton; toutes les parties supérieures, les ailes et la queue sont d'un vert rembruni; la poitrine, les parties postérieures, jaunes; les couvertures inférieures de la queue, blanches; ses pennes, terminées de cette couleur, et grises en dessous; le bec est très-long. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 31. p. 502.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Soui-manga de l'île de Luçon. 27. *C. Manillensis. C. Corpore suprà viridi, cæruleo violaceoque nitente; subtùs olivaceo-griseo; sub alis, maculis duabus flavis.*

Le dessus du corps, vert, à reflets bleus et violets; le dessous, d'un gris-olivâtre; deux taches jaunes sous les ailes.

Montbelliard et Latham présentent cet oiseau pour une variété du *Soui-manga* proprement dit, décrit ci-dessus. Gmelin a pensé différemment, et nous avons adopté son opinion, attendu que l'on remarque des différences assez grandes dans ses couleurs et leur distribution pour le regarder comme étant d'une autre espèce. Sa taille est inférieure à celle de celui-ci; ses tarses sont plus longs, et il a plusieurs colliers, que semblent multiplier les reflets verts, bleus, violets, et diverses autres nuances des plumes de la gorge, du cou et de la poitrine; cependant on en distingue quatre plus constans: le premier est d'un violet-noirâtre; le suivant, marron; puis un brun, et enfin un jaune; deux taches de cette couleur sont au-dessous des ailes; le ventre est d'un gris-olivâtre; le dessus du corps, d'un vert foncé, à reflets bleus et violets; les pennes et les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun-verdâtre. *Latham, Index* (*Certhia manillensis*). *Buffon, tom. 5. p. 495. variété.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 31. p. 503. Les Grandes-Indes.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

** Le Soui-manga a long bec. 28. *C. Lon-*

girostris. C. Olivaceo-nigricans; vertice nuchâque pallidè viridibus; jugulo pectoreque albis; abdomine flavescente; pedibus cærulescentibus.

D'un noir-olivâtre; *vertex* et nuque d'un vert pâle; gorge et poitrine blanches; abdomen jaunâtre; pieds bleuâtres.

Quoique Latham ait fait de cet oiseau du Bengale une espèce particulière, nous croyons que c'est un jeune ou une femelle. Il a le bec long de plus d'un pouce; le dessus de la tête et du cou, d'un vert clair; le dos, les ailes et la queue, noirâtres et bordés d'un vert-olive; le devant du cou et la poitrine, blancs; le ventre et le bas-ventre, jaunes. *Latham, Index* (*Certhia longirostra*). 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 31. *p.* 504. *Les Grandes-Indes.*

L. 5. E. P. R. 12.

** Le Soui-manga de Macassar. 29. *C. Macassariensis. C. Viridi-auratus; subtùs nigricante-fuscus; rostro albido; pedibus nigris.*

D'un vert-doré en dessus; d'un brun-noirâtre en dessous; bec blanchâtre; pieds noirs.

Brisson a classé cet oiseau avec les *Colibris;* mais comme l'on est certain, aujourd'hui, qu'il n'y a ni *Colibris* ni *Oiseaux-Mouches* dans l'ancien Continent, Latham est fondé à le placer parmi les *Grimpereaux* (nos *Soui-mangas*). Cependant son existence paroît douteuse, attendu que c'est d'après Séba qu'on le décrit. Il a la grosseur du *Roitelet*, le bec blanchâtre, la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un brun foncé; le reste du plumage, d'un vert-doré. *Séba, tom.* 1. *p.* 100. *pl.* 63. *n.* 3. *Latham, Index* (*Certhia macassariensis*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 675. *n.* 6. (*Colibri de l'Inde.*)

L. 4 ½. E. P. R. 12.

* Le Soui-manga de Malaca. 30. *C. Lepidus. C. Violaceo-nitens, subtùs flavus; sincipite viridi; lateribus colli strigâ longitudinali virescente, alterâque violaceâ; gulâ rubro-fuscâ; rostro nigro; pedibus fuscis.*

D'un violet brillant en dessus, jaune en dessous; sinciput vert; deux raies longitudinales sur les côtés du cou, l'une verdâtre et l'autre violette; gorge d'un brun-rouge; bec noir; pieds bruns. (*Pl.* 126. *n.* 5.)

Sonnerat, qui a trouvé cet oiseau à Malaca, le dit un peu moins gros qu'un *Serin*, et qu'il a le front d'un vert foncé chatoyant; une bande longitudinale, d'un verdâtre terreux, qui part de l'angle supérieur du bec, passe au dessous des yeux et descend sur les côtés du cou, où elle finit en s'arrondissant; une raie d'un beau violet prend naissance à l'angle des deux mandibules, et se prolonge jusqu'à l'aile; la gorge est d'un rouge-brun; les petites couvertures des ailes sont violettes et à reflets métalliques; les moyennes, mordorées; les grandes, d'un brun-terreux; le dos, le croupion et la queue, d'un beau violet changeant; le dessous du corps, jaune et l'iris rouge. *Lath., Index* (*Certhia lepida*). *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom.* 2. *p.* 209. *pl.* 116. *fig.* 1. (*Grimpereau de Malaca.*) *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 53. *p.* 121. (*Le beau Grimpereau de Malaca.*)

* Le Soui-manga malachite. 31. *C. Famosus. C. Corpore viridi-nitente; axillis luteis; loris nigris; rectricibus duabus intermediis longissimis; rostro pedibusque nigris.*

Corps d'un vert brillant; aisselles jaunes; *lorums* noirs; les deux rectrices intermédiaires très-longues; bec et pieds noirs.

Malachite est le nom que M. Levaillant a imposé à ce *Soui-manga* du Cap de Bonne-Espérance, d'après la couleur de son plumage, qui en effet est du même vert que la pierre que l'on appelle ainsi. Les Hottentots le nomment *Tawa* (Fiel), par rapport à sa couleur verte; enfin, c'est le *Groene suyker woogel* (Sucrier vert) des habitans du Cap de Bonne-Espérance. Le mâle a un gazouillement fort agréable, et pousse à tous momens un coup de sifflet qu'on entend de très-loin. Le nid de cette espèce est composé de brins très-flexibles, revêtu en dehors de mousse et farci de bourre en dedans. La ponte se compose de quatre ou cinq œufs verdâtres.

Le mâle porte un trait noir velouté entre le bec et l'œil; deux petits faisceaux de plumes jaunes sur les côtés de la poitrine; le reste du plumage, d'un vert brillant, qui se change foiblement en bleu vers le bas-ventre; toutes les plumes sont grises à leur base, ensuite noires, et terminées par une frange verte, qui paroît seule, lorsque les plumes sont bien rangées et couchées les unes sur les autres; les pennes des ailes et de la queue sont d'un noir-violet; les secondaires, bordées de violet à l'extérieur; les deux pennes intermédiaires de la queue le sont des deux côtés, et dépassent de deux pouces huit lignes toutes les latérales, qui sont d'égale longueur entr'elles.

La femelle, figurée sur la planche 38 des *Oiseaux*

seaux dorés, a toutes les parties supérieures d'un gris-cendré jaunâtre, et toutes les inférieures d'un jaune sale, plus clair sur le ventre et le bas-ventre; une petite tache jaunâtre, près des yeux; une ligne jaune, qui part des coins de la bouche et descend sur les côtés du cou et de la gorge; le bec et les pieds, noirâtres.

L'individu indiqué par Montbelliard pour la femelle est un mâle en mue. *Latham, Index* (*Certhia famosa*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 521. *pl.* 83. *fig.* 1. (*Grimpereau à longue queue du Cap de Bonne-Espérance.*) *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 59. *pl.* 37 *et* 38. *L'Afrique méridionale.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga marron-pourpré a poitrine rouge. 32. *C. Sperata. C. Purpurea, subtùs coccinea; capite, gulâ uropygioque violaceis; rostro suprà nigro, subtùs flavo; pedibus fuscis.*

Pourpré; écarlate en dessous; tête, gorge et croupion violets; bec noir en dessus, jaune en dessous; pieds bruns. (*Pl.* 127. *fig.* 1.)

Cet oiseau des Philippines a, selon Séba, le chant du *Rossignol;* la tête, la gorge et le devant du cou sont variés de fauve et de noir lustré, changeant en bleu-violet; le dessus du cou et la partie antérieure du corps, d'un marron-pourpré; le reste du corps en dessus est d'un violet changeant en vert-doré, de même que les petites couvertures des ailes; les moyennes sont brunes et terminées de marron-pourpré; la poitrine et le haut du ventre, d'un rouge vif; les parties postérieures, d'un jaune-olivâtre; les pennes et les grandes couvertures des ailes, brunes et bordées de roux; les pennes de la queue, noirâtres, à reflets d'acier poli, et frangées de violet changeant en vert-doré. Tel est le mâle, dont on rapproche l'individu figuré dans les *Oiseaux dorés*, planche 16, sous le nom de *Soui-manga à ceinture marron.* Il n'en diffère principalement qu'en ce que la poitrine est d'une belle couleur marron; le ventre, d'un jaune pur dans le milieu et d'un blanc-argenté sur les côtés, au-dessous de l'aile. On regarde encore comme une variété d'âge le *Soui-manga à gorge violette et poitrine rouge*, planche 30 de l'ouvrage cité ci-dessus. Il a cinq lignes de moins de longueur; la tête, verte; le dos et les petites couvertures des ailes, mordorés; la gorge, d'un violet lustré; la poitrine, rouge; le croupion, les couvertures supérieures et les pennes de la queue, d'une couleur d'acier poli, tirant sur le verdâtre; ses couvertures inférieures, d'un vert terne; le ventre, jaune; les ailes, le bec et les pieds, noirs.

La femelle, figurée planche 17 des *Oiseaux dorés*, est d'un brun légèrement nuancé de vert sur toutes les parties supérieures, les ailes et la queue; d'un jaune-olivâtre sur les inférieures; d'un brun-noirâtre sur le bec et les pieds. Le jeune, avant sa première mue, a les parties supérieures de la tête et du corps, brunes; la gorge et la poitrine, blanches; le ventre et le bas-ventre, d'un jaune clair. Cet oiseau porte un plumage assez analogue à celui du *petit Grimpereau brun et blanc* d'Edwards. *Latham, Index* (*Certhia sperata*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 655. *n.* 27. (*Grimpereau pourpré des Philippines.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 497. *pl.* 246. *fig.* 1 *et* 2. (*Grimpereau des Philippines.*) *Les Grandes-Indes.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga mignon. 33. *C. Elegans. C. Viridis; collo anteriore flavo; pectoris medio pallidè rubro; ventre sordidè flavo; rostro recto, nigricante; pedibus concoloribus.*

Vert; devant du cou, jaune; milieu de la poitrine d'un rouge pâle; ventre d'un jaune sale; bec droit, noirâtre; pieds de la même couleur.

Cet oiseau d'Afrique se distingue de presque tous ses congénères, en ce que son bec est court et droit. Il a le dessus de la tête, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et la gorge, d'un vert-cuivré; les pennes alaires et caudales, d'un brun clair et bordées de vert sale; le devant du cou, jaune; deux petits faisceaux de cette couleur sur les côtés de la poitrine, qui est d'un rouge pâle; le ventre, d'un jaune sale, qui s'éclaircit sur les couvertures inférieures de la queue. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 110. *pl.* 65, *sous la dénomination de Soui-manga à bec droit.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 31. *p.* 506.

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga mordoré. 34. *C. Rubescens. C. Fronte aurato viridi; capistro loroque nigris; corpore suprà aurato-rubro; pectore ventreque nigris; rostro pedibusque concoloribus.*

Front vert-doré; *capistrum* et *lorum* noirs; dessus du corps d'un rouge-doré; poitrine, ventre, bec et pieds noirs.

Le naturaliste Perrein, que nous avons déjà eu occasion de citer plusieurs fois, a découvert

cette espèce en Afrique, dans le royaume de Congo et de Cacongo. Elle est d'un vert-doré sur le front; cette couleur se change en bleu éclatant vers le sommet de la tête; le *capistrum* et le *lorum* sont d'un beau noir, ainsi que les ailes et la queue, sur lesquelles il jette des reflets mordorés; cette teinte, mais plus riche et veloutée, règne sur toutes les parties supérieures; la gorge et le devant du cou sont d'un vert-doré très-brillant, bordé de bleu vers le bas de la dernière partie; la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un noir de velours. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 31. *p.* 506. *L'Afrique occidentale.*

L. 4, ½. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga namaquois. 35. *C. Fuscus. C. Corpore suprà fusco, subtùs albo; gutture violaceo; rostro pedibusque cinereo-fuscis.*

Dessus du corps brun, dessous blanc; gorge violette; bec et pieds d'un gris-brun.

M. Levaillant a rencontré cette espèce en Afrique, dans le pays des Namaquois. Le mâle a la tête, le dessus du cou et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun à reflets peu éclatans; la gorge, d'un violet changeant en bleuâtre, selon l'incidence de la lumière; les ailes et la queue, d'un brun-noir; le ventre et les parties postérieures, blancs.

Le même, sous son habit d'hiver, ressemble à la femelle, qui est d'un gris-brun sur le dessus de la tête, toutes les parties supérieures, le devant du cou, les ailes et la queue; d'un blanc sale sur le reste du plumage. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 296, *sous la dénomination de Sucrier namaquois ou à caleçons blancs.* 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 31. *p.* 506. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga noir a poitrine rouge. 36. *C. Erythrothorax. C. Capite aurato-viridi; collo suprà, tectricibusque superioribus alarum nigris; gutture dorsoque splendidè violaceis; pectore fuscescenti-rubro; rostro pedibusque nigris.*

Tête d'un vert-doré; dessus du cou et couvertures supérieures des ailes, noirs; gorge et dos d'un violet brillant; poitrine d'un rouge rembruni; bec et pieds noirs.

Ce *Soui-manga*, qu'on voit dans la collection du Muséum d'histoire naturelle, a été apporté d'Angola par le naturaliste Perrein. Le front et le dessus de la tête sont d'un riche vert-doré, entouré, près de l'occiput, d'une bandelette qui prend un ton jaunâtre; le dessus du cou, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, d'un noir de velours à reflets violets; la gorge, le devant du cou, le dos et le croupion, d'un violet éclatant; la poitrine et le ventre, d'un rouge rembruni; le bas-ventre, gris; les ailes et la queue, d'un brun-noirâtre, bordé de violet sur les pennes caudales. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 31. *p.* 507. *L'Afrique occidentale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga olive a gorge pourprée. 37. *C. Zeylonicus. C. Pileo viridi; dorso ferrugineo; abdomine flavo; gulâ uropygioque azureis; rostro nigro; pedibus cinereis.*

Dessus de la tête vert; dos ferrugineux; abdomen jaune; gorge et croupion azurés; bec noir; pieds cendrés. (*Pl.* 127. *n.* 3.)

On le trouve aux Philippines. La gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un violet foncé très-éclatant; les parties postérieures, jaunes; les supérieures, d'une couleur d'olive obscure; les grandes couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brunes et bordées d'olivâtre. *Latham, Index* (*Certhia zeylonica*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 623. *n.* 12. (*Grimpereau olive des Philippines.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 506. *pl.* 576. *fig.* 4. (*Soui-manga à gorge pourpre.*) *Les Grandes-Indes.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga olive de Madagascar. 38. *C. Olivaceus. C. Olivaceus, subtùs griseus; orbitis albicantibus; rectricibus extimis apice albis; rostro nigricante; pedibus fuscis.*

Olivâtre; gris en dessous; orbites blanchâtres; les deux rectrices les plus extérieures, blanches à leur pointe; bec noirâtre; pieds bruns.

Montbelliard rapporte cet oiseau au précédent, comme variété imparfaite ou dégénérée. Latham n'a pas adopté cette manière de voir, et le présente comme une espèce particulière, qui s'en distingue par son bec plus court et sa queue plus longue. Tout le dessus du corps de ce *Soui-manga* est d'un vert-olive obscur, mais plus sombre sur le sommet de la tête qu'ailleurs; cette teinte borde à l'extérieur le fond brun des pennes alaires et caudales; le tour des yeux est blanchâtre; la gorge, d'un gris-brun, de même que tout le dessous du corps. Un plumage ainsi coloré indique une femelle ou un jeune oiseau. *Latham, Index* (*Certhia olivacea*). *Brisson, Ornith.*

tom. 3. p. 625. n. 11. (Grimpereau olive de Madagascar.) Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 507. pl. 375. fig. 1. Les Grandes-Indes.

L. 4. E.. P.. R. 12.

** LE SOUI-MANGA OMNICOLOR. 39. *C. Omnicolor. C. Viridi-auratus, variis coloribus nitens.*

D'un vert-doré, nuancé de différentes couleurs.

Séba, d'après lequel on a décrit cet oiseau, dit qu'il se trouve à l'île de Ceylan. Tout son plumage est d'un vert nuancé de toutes sortes de couleurs éclatantes, parmi lesquelles celle de l'or paroît dominer. *Latham, Index (Certhia omnicolor). Séba, Mus. 1. pl. 69. fig. 5. Buffon, tom. 5. p..... (Soui-manga de toutes couleurs.) Les Grandes-Indes.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** LE SOUI-MANGA ORANGÉ. 40. *C. Aurantius. C. Viridis, subtùs cæruleus; lateralibus colli vittâ longitudinali flavescente; remigibus rectricibusque nigricantibus; rostro pedibusque concoloribus.*

Vert en dessus, bleu en dessous; bandelette longitudinale et jaunâtre sur les côtés du cou; rémiges et rectrices extérieures noirâtres; bec et pieds de la même couleur.

Cet oiseau se trouve en Afrique, comme le dit Smeatman, qui le fait connoître. Tout son plumage supérieur est vert; la gorge, orangée; le dessous du corps, jaunâtre; les pennes des ailes et de la queue sont noires. *Latham, Index (Certhia aurantia). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 31. p. 508. L'Afrique.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

** LE SOUI-MANGA DU PAYS DES MARATTES. 41. *C. Mahrattensis. C. Violaceo-purpureus; remigibus rectricibusque exterioribus nigris; fasciculo subaxillari flavo.*

D'un pourpré-violet; rémiges et rectrices extérieures noires; tache jaune sous les aisselles.

C'est à Latham que l'on doit la connoissance de cet oiseau, qui a des rapports avec le *Soui-manga azuré;* mais il en diffère en ce qu'une teinte pourprée couvre tout son corps, que les pennes des ailes et de la queue sont bordées de violet, et qu'il a sur chaque côté de la poitrine une petite touffe de plumes jaunes. *Latham, Index, Suppl. p. 34. (Certhia mharattensis.) 2e éd. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 31. pag. 508. Les Grandes-Indes.*

* LE SOUI-MANGA PERREIN. 42. *C. Perreini. C. Aurato-viridis, subtùs niger; rostro pedibusque concoloribus.*

Vert-doré en dessus, noir en dessous; bec et pieds de cette couleur.

On a consacré cet oiseau à l'estimable naturaliste qui l'a trouvé à Malimbe, dans le royaume de Congo et de Cacongo. Un riche vert-doré, à reflets, couvre toutes les parties supérieures, les ailes et la queue; et un beau noir de velours règne sur le reste du plumage. *2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 31. p. 508. L'Afrique occidentale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LE PETIT SOUI-MANGA A LONGUE QUEUE DE CONGO. 43. *C. Caudatus. C. Suprà gutture-que aurato-viridis; pectore sanguineo-rubro; abdomine griseo-virescente; rectricibus duabus intermediis longissimis; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert-doré en dessus et sur la gorge; poitrine d'un rouge de sang; abdomen d'un gris-verdâtre; bec et pieds noirs.

On trouve ce *Soui-manga* dans les mêmes contrées que le précédent. Il a la tête, le cou, le dos, la gorge, les petites couvertures de l'aile, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les bords de ses deux pennes intermédiaires, d'un vert-doré, à reflets violets; la poitrine, d'un rouge sanguin; deux petits faisceaux de plumes jaunes sur ses côtés; le ventre et les parties postérieures, d'un gris-verdâtre; les deux pennes du milieu de la queue, plus longues de deux pouces deux lignes que les autres. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 62. pl. 40. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 31. p. 508.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* LE SOUI-MANGA A PLASTRON ROUGE. 44. *C. Smaragdinus. C. Suprà aurato-viridis; pectore rubro; uropygio purpureo-cæruleo; abdomine olivaceo griseo; rostro pedibusque nigris.*

Vert-doré en dessus; poitrine rouge; croupion d'un bleu-pourpré; abdomen d'un gris-olivâtre; bec et pieds noirs.

M. Levaillant a observé cette espèce dans la partie méridionale de l'Afrique. Le mâle est d'un vert d'émeraude sur la tête, le cou, le manteau et les couvertures supérieures des ailes; bleu d'acier poli sur son collier; d'un vert-doré sur le devant du cou; rouge sur la poitrine; d'un bleu-pourpre sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; d'un gris-olivâtre sur le

ventre et les parties postérieures; d'un noir glacé de bleu sur les pennes de la queue; et d'un noir-brun, bordé d'olivâtre, sur les ailes.

La femelle porte une taille inférieure à celle du mâle, et a les parties supérieures d'un gris-brun cendré; la poitrine et les flancs, d'un gris-olivâtre; les parties postérieures, du même gris, mais tendant au blanc; le bec et les pieds, d'un brun-noirâtre.

Le mâle, en habit d'hiver, n'en diffère que par la tache jaune qui est sous chaque aisselle. Cette espèce niche dans un trou d'arbre, et sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc-bleuâtre piqueté de fauve. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 300. *fig.* 1 *et* 2, *sous le nom de Sucrier à plastron rouge.* 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 31. *p.* 509. *L'Afrique méridionale.*

* Le Soui-manga a plumes soyeuses. 45. *C. Bombycinus. C. Capite guttureque viridibus; dorso uropygioque aurato-viridibus; fasciâ pectorali rubrâ; abdomine nigricante; tectricibus caudæ tam longis quàm rectricibus; rostro pedibusque nigris.*

Tête et gorge vertes; dos et croupion d'un vert-doré; bande transversale rouge sur la poitrine; tectrices de la queue aussi longues que les rectrices; bec et pieds noirs.

Latham présente cet-oiseau pour une variété de son *Certhia afra;* mais nous croyons que c'est une espèce particulière, dont la tête, la gorge et la poitrine sont d'un vert à reflets cuivrés ou pourprés, selon la réfraction de la lumière; le dos et le croupion, d'un vert-doré; les grandes couvertures, les pennes des ailes et de la queue, d'un brun nuancé de verdâtre; les rectrices, bordées de vert; une bande d'un rouge de vermillon traverse la poitrine; le ventre et le bas-ventre sont noirâtres; les barbes des couvertures supérieures de la queue sont longues, soyeuses, et s'étendent jusqu'à l'extrémité de ses pennes. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 119. *pl.* 82. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 31. *p.* 509. *L'Afrique.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga pourpré. 46. *C. Purpuratus. C. Fronte nigrescente; capite viridi; pectore violaceo et rubro; abdomine remigibusque nigris; rostro pedibusque concoloribus.*

Front noirâtre, tête verte; poitrine violette et rouge; abdomen, rémiges, bec et pieds noirs.

Brisson n'auroit pas dû rapporter cet oiseau à son *Soui-manga à collier,* attendu que l'un et l'autre n'ont de commun que les deux bandes transversales du haut de la poitrine, et que le dernier n'a aucune nuance de pourpre dans son plumage, et porte un bec beaucoup plus court, moins gros et moins arqué.

Le front du *Soui-manga pourpré* est d'un brun qui incline au noir; le reste de la tête, d'un vert changeant en violet-pourpré, plus sombre sur la gorge; deux ceintures sont sur le haut de la poitrine, l'une d'un violet brillant ou d'un vert-doré, suivant l'incidence de la lumière; l'autre, rouge; deux petites touffes de plumes jaunes, sur les côtés de cette partie; les couvertures supérieures des ailes, bleues; leurs pennes et le ventre, noirs; la queue est d'un noir-bleuâtre; le bec, très-fort, très-arqué, et de la même grosseur jusqu'à plus d'un tiers de sa longueur.

La femelle ou le jeune est d'un gris-brun olivâtre sur toutes les parties supérieures, un peu plus foncé sur la queue, dont les deux pennes latérales sont terminées de blanc-grisâtre; toutes les parties inférieures, d'un blanc-jaunâtre. *Latham, Index* (*Certhia purpurata*). *Edwards, Oiseaux, pl.* 165. *fig. supérieure. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.*..... *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 29. *pl.* 11. *L'Afrique.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga a queue noire. 47. *C. Melanurus. C. Capite dorsoque violaceis; pectore abdomineque virescentibus; alis fuscis; caudâ nigrâ, subfurcatâ; rostro pedibusque concoloribus; unguibus flavis.*

Tête et dos violets; poitrine et abdomen verdâtres; ailes brunes; queue noire et un peu fourchue; bec et pieds de cette couleur; ongles jaunes.

Sparmann, qui a fait connoître cet oiseau, dit qu'il habite le Cap de Bonne-Espérance. La tête et le dos sont violets; la poitrine et le ventre, verdâtres; les couvertures supérieures des ailes, brunes et bordées d'olivâtre; la queue est noire, assez longue et fourchue. *Sparmann, Fasc.* 1. *pl.* 5. *Latham, Index* (*Certhia melanura*). *Gmel. Syst. nat. édit.* 13. *p.* 473. *n.* 4. (*Certhia capensis, var.*) *L'Afrique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga quinticolor. 48. *C. Ve-*

nustus. C. Viridi-aureus; gulâ purpureo-atrâ; abdomine pallidè flavo; fasciculâ axillari flavâ; rostro pedibusque nigricantibus.

D'un vert-doré; gorge d'un noir-pourpré; abdomen d'un jaune pâle; bandelette jaune sous les aisselles; bec et pieds noirâtres.

On le trouve en Afrique. Il a le sinciput, le haut de la gorge et la poitrine violets; le devant du cou et le croupion, bleus; le reste de la tête, le dessus du cou, le dos et la queue, verts; les ailes, brunes; le ventre, roux. *Latham, Index, Suppl.* (*Certhia venusta.*) *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 116. pl. 79. L'Afrique.*

L. 3 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga rouge-doré. 49. *C. Nibarus. C. Aurato-ruber; tectricibus alarum minoribus splendidè violaceis; remigibus rectricibusque fuscis; rostro pedibusque nigris.*

D'un rouge-doré; petites tectrices des ailes d'un violet brillant; rémiges et rectrices brunes; bec et pieds noirs.

Le pays natal de cet oiseau est inconnu. Un rouge-doré couvre tout son plumage, à l'exception des petites couvertures supérieures de l'aile, qui sont d'un violet brillant; de ses pennes et de celles de la queue, dont le brun est la couleur dominante. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 49. pl. 27. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 31. p. 512.*

L. 3 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga sola. 50. *C. Sola. C. Aurato-viridis; gutture saturatè cæruleo; collo anticè, corpore subtùs flavis; rostro nigro; pedibus fuscis; caudâ rotundatâ.*

Vert-doré; gorge d'un bleu foncé; devant du cou et dessous du corps, jaunes; bec noir; pieds bruns; queue arrondie.

M. Leschenault a trouvé ce *Soui-manga* à Pondichéry, et le naturaliste Macé l'a rencontré au Bengale. Il a la tête et le dessus du cou d'un vert-doré à reflets; la gorge, d'un bleu foncé, brillant et changeant; le devant du cou et les parties postérieures, d'un jaune-jonquille; les pennes des ailes, vertes, de même que celles de la queue, dont la plus extérieure de chaque côté est blanche à son extrémité. La planche 29 des *Soui-mangas* de l'*Histoire des Oiseaux dorés* représente, sous la dénomination de *Soui-manga à gorge bleue*, un individu dont le plumage a beaucoup d'analogie avec celui du *Sola*. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 31. pag. 518. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga sougnimbindou. 51. *C. Superbus. C. Capite cyaneo; corpore suprà aurato-viridi; gutture violaceo-purpureo, cærulescente viridique; pectore rubro; rostro pedibusque nigris.*

Tête bleu d'azur; dessus du corps d'un vert-doré; gorge d'un violet-pourpré, bleue et verte; poitrine rouge; bec et pieds noirs.

Le nom imposé à ce *Soui-manga* est celui que les nègres de Malimbe donnent, comme générique, à tous ceux de cette division, et qu'on a appliqué à cette espèce, qui se trouve dans le royaume de Congo et de Cacongo, d'où il a été apporté par le naturaliste Perrein. C'est un des plus beaux de cette famille, et ses couleurs présentent une harmonie et une richesse qui ne laissent rien à desirer. Le violet-pourpré, l'azur et le vert-cuivré décorent sa gorge, et sont séparés du rouge velouté de la poitrine par une étroite ceinture d'un vert-doré éclatant; le sommet de la tête est d'un bleu d'azur; l'occiput, le dessus du cou, du corps et les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert-doré éclatant; le ventre et ses côtés, d'un rouge foncé; les pennes des ailes et de la queue, noirâtres. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. pl. 34. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom. 31. pag. 512. L'Afrique occidentale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** Le Soui-manga aux ailes dorées. 52. *C. Chrysopterus. C. Nigricante aureoque varius; tectricibus alarum flavis; remigibus, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Varié de noirâtre et d'or; tectrices des ailes jaunes; rémiges, queue, bec et pieds noirs.

Latham a décrit ce *Soui manga* du Bengale d'après un dessin, et dit qu'il a la langue conformée comme celle des *Oiseaux-Mouches* (conformation qu'on remarque dans la langue de tous les vrais *Soui-mangas*), et qu'elle est capable d'être dardée dans les fleurs. La taille de cet oiseau est petite; sa tête et son cou sont variés de noirâtre et d'or; les couvertures des ailes, d'un beau jaune-doré; les pennes alaires et caudales, noires. *Latham, Index* (*Certhia chrysoptera*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 31. p. 493. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Soui-manga d'Amboine. 53. *C. Amboinensis. C. Cinereus-griseus, subtùs viridis; capite colloque flavis, viridi marginatis; pectore rubro; alis nigris; rostro flavescente.*

D'un gris-cendré; vert en dessous; tête et cou jaunes et verts; poitrine rouge; ailes noires; bec jaunâtre.

Brisson a décrit cet oiseau d'après Séba, et le donne pour un *Colibri;* mais comme l'on est certain aujourd'hui que les *Colibris* n'habitent que l'Amérique, ce ne peut être qu'un *Soui-manga*, qui a la tête, la gorge et le cou jaunes et verts; le dessus du corps, d'un cendré-gris; la poitrine, d'un beau rouge; les parties postérieures, vertes; les couvertures supérieures des ailes, noires et bordées de jaune; leurs pennes, frangées à l'extérieur de vert clair : toutes ces couleurs sont fort brillantes. *Latham, Index* (*Certhia amboinensis*). *Séba, tom. 2. p. 62. pl. 2. fig. 2. Brisson, Ornith. tom. 3. p. 685. n. 12.* (*Colibri d'Amboine.*) *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga a capuchon violet. 54. *C. Violaceus. C. Capite guttureque violaceis; corpore subtùs aurantio, suprà viridi; rostro pedibusque nigris.*

Tête et gorge violets; dessous du corps orangé, dessus vert; bec et pieds noirs.

Cette espèce, que M. Levaillant appelle *Sucrier orangé*, construit son nid dans les buissons, avec de la mousse et des lichens en dehors, et avec de la bourre des plantes en dedans; sa ponte est de cinq œufs d'un blanc-bleuâtre, piqueté de brun : on la trouve au Cap de Bonne-Espérance.

Le mâle, dont le chant est précipité, des plus vifs et des plus agréables, a la tête, le cou et la gorge d'un violet sombre; le dessus du corps, d'un vert-olive; les pennes des ailes et de la queue, brunes et bordées à l'extérieur de ce même vert; le devant du cou, d'un vert à reflets bleus; la poitrine et les parties postérieures, orangées; les deux pennes intermédiaires de la queue, plus longues que les autres de neuf lignes. La femelle, figurée dans l'*Histoire des Oiseaux d'Afrique, pl. 292, n. 2*, est généralement d'un vert-olive, tirant plus au jaune sur les parties supérieures que sur les inférieures; les deux pennes intermédiaires de la queue ne sont pas plus longues que les autres. Le mâle, en habit d'hiver, lui ressemble. Le jeune est d'un gris-olivâtre en dessus, d'une couleur olive-jaunâtre en dessous. *Latham, Index* (*Certhia violacea*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 517. pl. enl. n. 670. fig. 2.* (*Petit Grimpereau à longue queue du Cap de Bonne-Espérance.*) *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga aurore. 55. *C. Subflavus. C. Capite rubro; fronte aurato-viridi; gutture juguloque cæruleis; corpore subtùs flavo; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Tête rouge; front vert-doré; gorge et devant du cou bleus; dessous du corps jaune; bec noir; pieds bruns.

Cet oiseau, qu'on voit au Muséam d'histoire naturelle, a été apporté des Grandes-Indes. Il a le front vert-doré; la gorge et le devant du cou, d'un bleu d'acier poli; les parties postérieures d'une belle couleur aurore très-vive; la tête et le dessus du cou, d'un rouge très-clair; les ailes et la queue, vertes. 2e *édition du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 31. p. 494. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Soui-manga azuré. 56. *C. Cyaneus. C. Saturatè cæruleus; alis fuscis; rostro pedibusque atris.*

Bleu foncé; ailes brunes; bec et pieds noirs.

Les Anglais qui habitent dans les Indes, donnent à cet oiseau le nom de *Sugar eater* (*mangeur de sucre*). A l'exception des ailes, qui sont d'un brun-noirâtre, tout son plumage est d'un bleu foncé. *Latham, Index* (*Certhia asiatica*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 31. p. 494. Les Grandes-Indes.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

** Le Soui-manga a bec en faucille. 57. *C. Falcatus. C. Corpore suprà viridi, subtùs caudâque violaceis; tectricibus alarum majoribus, remigibus abdomineque pallidè fuscis; rostro pedibusque fuscis.*

Dessus du corps vert; dessous et queue violets; grandes tectrices des ailes, rémiges et abdomen d'un brun pâle; bec et pieds bruns.

Cette espèce, qu'on trouve dans l'Inde, est remarquable par son bec arqué comme une faucille. Un beau vert à reflets violets règne sur le dessus de la tête, du cou et du corps; un beau violet occupe la gorge, la poitrine et la queue; un brun pâle couvre le ventre, les parties postérieures, les grandes couvertures et les pennes des

ailes. *Latham, Index* (*Certhia falcata*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 31. *p.* 494. *Les Grandes-Indes.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** Le Soui-manga a bec rouge. 58. *C. Erythrorhynchos. C. Olivaceus; corpore subtùs albo; alis caudâque nigris; rostro rubro, apice nigro; pedibus fuscis.*

Olivâtre; dessous du corps blanc; ailes et queue noires; bec rouge, à pointe noire; pieds bruns.

Latham est le premier qui ait décrit ce *Soui-manga* des Indes, dont le dessus de la tête et une partie du cou sont de couleur olive; la poitrine et le ventre, blancs; les ailes et la queue d'une teinte sombre. Ce plumage indique un jeune oiseau. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 31. *p.* 495. *Les Grandes-Indes.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** Le Soui-manga bleu des Indes. 59. *C. Indicus. C. Caruleo-nitens; collo inferiore albescente.*

D'un bleu brillant; devant du cou blanchissant; bec et pieds noirs.

L'existence de cette espèce, décrite dans Séba, paroît douteuse. Au reste, elle est d'un beau blanc sur la gorge et sur le devant du cou; d'un bleu foncé sur le reste du plumage. *Latham, Index* (*Certhia indica*). *Séba, Mus.* 2. *pl.* 9. *n.* 2. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 682. *n.* 10, *sous le nom de Colibri bleu des Indes.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Soui-manga a bouquets. 60. *C. Cirrhatus. C. Olivaceus; abdomine caudâque nigris; lateribus pectoris cirrhis, flavis; rostro pedibusque nigris.*

Olivâtre; abdomen et queue, noirs; côtés de la poitrine jaunes et frisés; bec et pieds noirs.

C'est d'après un dessin que Latham a fait connoître cet oiseau du Bengale, qui a deux petits bouquets de plumes jaunes sur les côtés de la poitrine; les plumes de la tête, du cou et du dos, d'un olive foncé et bordées de noirâtre; les pennes primaires, brunes; le ventre et la queue, noirs. Les couleurs ternes de ce *Soui-manga* indiquent qu'il n'est pas encore paré de celles qui distinguent l'oiseau parfait. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 31. *p.* 495. *Les Grandes-Indes.*

L. 3 ¾. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga bronzé. 61. *C. Æneus. C. Corpore suprà æneo, subtùs nigro; rostro pedibusque concoloribus.*

Dessus du corps bronzé, dessous noir; bec et pieds de la même couleur.

M. Levaillant a rencontré cet oiseau en Afrique, et l'a décrit sous le nom de *Sucrier bronzé*. La tête, le cou, le manteau, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'une couleur de bronze, chatoyante et changeante en bleu et en vert; les ailes et la queue, d'un noir bronzé; le dessus du corps noir.

La femelle est d'un vert-olive sur le cou et sur le dessus du corps; d'un brun-noir olivacé sur le ventre, et d'un brun uniforme sur le bec et les pieds. Le mâle, en habit d'hiver, lui ressemble, et n'en diffère que par la force et la couleur noire de son bec. Cette espèce niche dans un trou d'arbre, et sa ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc-rosé, ponctué de roussâtre. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 293. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 31. *p.* 495. *L'Afrique australe.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga cardinalin. 62. *C. Cardinalinus. C. Aurato-viridis, corpore subtùs rubro; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert-doré; dessous du corps rouge; bec et pieds noirs.

On soupçonne que cet oiseau est de la même espèce que le petit *Soui manga à longue queue* de Congo, décrit ci-dessus, pag. 595; mais son plumage est plus parfait, en ce qu'il a, non-seulement la poitrine, mais encore toutes les parties postérieures, d'un rouge de carmin; la tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et des ailes sont d'un vert à reflets dorés, de même que les deux plus longues plumes caudales; les pennes des ailes et de la queue, noirâtres et bordées de vert-doré.

La femelle est plus petite que le mâle, n'a point de longues plumes à la queue, et le dessous du corps est jaune. Le jeune a du brun-olivâtre au lieu de vert-doré, et le dessous du corps pareil à celui de la femelle, à laquelle le mâle ressemble pendant l'hiver.

Cette espèce vit principalement du suc des fleurs de l'aloës dichotome et de celui d'une espèce de lis rouge qui croît en abondance entre les rochers du pays des Namaquois. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 291. *fig.* 1 *et* 2.

2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 31. p. 496. L'Afrique méridionale.

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga a gorge rousse. 63. C. *Ruficollis. C. Violaceus; auribus olivaceo-viridibus; gulâ rufo-griseâ; pectore flavo; scapularibus rufis; rostro cinereo fusco; pedibus rufis.*

Violet; oreilles d'un vert-olive; gorge d'un gris-roux; poitrine jaune; scapulaires rousses; bec gris-brun; pieds roux.

Cette espèce, que l'on trouve dans les Grandes-Indes, a la tête et toutes les parties supérieures d'un violet changeant en bleu; les oreilles, d'un vert-olive foncé; les côtés du cou, d'un vert tendre; une longue bande violette, qui part du bec et descend jusqu'au haut de l'aile, en passant sur les côtés du cou; la gorge, d'un gris-roux; la poitrine et le haut du ventre, jaunes; les parties postérieures, d'un gris-verdâtre; les petites couvertures supérieures des ailes, violettes; les pennes scapulaires, rousses; les ailes, d'un brun-roux; les pennes intermédiaires de la queue, violettes et bordées de vert; toutes les autres, brunes. Ne seroit-il pas de l'espèce du *Soui-manga* de Malaca? *Les Grandes-Indes.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga a front violet. 64. C. *Violaceofrons. C. Fronte, gulâ colloque anteriori violaceis; vertice collique lateribus viridibus; corpore suprà olivaceo-viridi; collari viridi; pectore ventreque aurantio-flavis; rostro pedibusque nigris.*

Front, gorge et devant du cou violets; *vertex* et côtés du cou verts; dessus du corps vert-olive; collier vert; poitrine et ventre d'un jaune-orangé; bec et pieds noirs.

Le front, la gorge et le devant du cou de ce *Soui-manga* d'Afrique sont violets; le dessus de la tête, les côtés du cou et un collier situé entre le cou et la poitrine, d'un beau vert; cette dernière partie et le ventre, d'un jaune-orangé, qui se perd sur les côtés, en se changeant en jaune clair; les couvertures inférieures de la queue, orangées; les moyennes et grandes tectrices des ailes, d'un vert-olive sale; leurs pennes et celles de la queue, brunes. *L'Afrique.*

L. 3 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga noirâtre. 65. C. *Nigrescens. C. Suprà griseo-nigricans; gulâ colloque anteriori violaceis; pectore nigrescente; tectricibus caudæ inferioribus cæruleis; rostro pedibusque nigris.*

Gris-noirâtre en dessus; gorge et devant du cou violets; poitrine noirâtre; couvertures inférieures de la queue, bleues; bec et pieds noirs.

Nous ne connoissons pas le pays de ce *Soui-manga*, qui a toutes les parties supérieures d'un gris-noirâtre, qui devient plus foncé sur le dessus du corps; la gorge et le devant du cou, d'un beau violet à reflets bleus; une tache jaune sous les aisselles; la poitrine, noirâtre; cette couleur s'éclaircit sur les parties postérieures, et prend une nuance bleue sur les couvertures inférieures de la queue, qui est grise en dessous et d'un noir rembruni en dessus, de même que les ailes.

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Soui-manga a ventre noir. 66. C. *Nigrogaster. C. Violaceus; genis, gulâ colloque anteriori purpureo-violaceis; pectore, ventre, rostro pedibusque nigris.*

Violet; joues, gorge et devant du cou d'un violet-pourpré; poitrine, ventre, bec et pieds noirs.

Le pays de cet oiseau nous est inconnu. La tête, le dessus du cou et du corps sont d'un beau violet; les joues, la gorge et le devant du cou, d'un violet pourpré; la poitrine, les parties postérieures, les ailes et la queue, noires.

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

HÉORO-TAIRE, *Melitreptus, Certhia*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, diversis coloribus; nigrâ, rubrâ, cinereâ, fuscâ, flavâ varium.

Caput subrotundum.

Rostrum basi rotundatum, integrum, aut capite brevius aut longius, arcuatum, acuminatum.

Nares ovatæ, membranâ semi-tectæ.

Lingua vel filis duobus fissa vel apice ciliata.

Collum mediocre.

Alæ aliis remigibus tribus primis, aliis quartâ et quintâ, omnibus longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Melitrepti in Australasiâ et Polynesiâ habitant; ex insectis melleque victitant. Pullis cæcigenis

mater

mater escam in os ingerit, è nido discedunt tantùm ad volandum idonei sunt.

Corps oblong, varié de diverses couleurs, noire, rouge, cendrée, brune et jaune.

Tête presque ronde.

Bec arrondi à sa base, entier, ou plus court ou plus long que la tête, arqué, acuminé.

Narines ovales, à demi couvertes d'une membrane.

Langue, ou divisée en deux filets, ou ciliée à sa pointe.

Cou médiocre.

Les trois premières rémiges chez les uns, la quatrième et la cinquième chez les autres, les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé sur le bas du tarse, au niveau des antérieurs, cerclant le juchoir, et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à douze rectrices.

Les *Héoro-taires* habitent dans l'Australasie et la Polynésie. Ils se nourrissent d'insectes et de miel. Les petits naissent aveugles, sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

Nota. M. Cuvier reproche à un des auteurs de l'*Histoire des Oiseaux dorés*, d'avoir singulièrement mêlé les espèces de son genre *Philedon* avec les *Grimpereaux*; mais avant la publication de son *Règne animal*, où ce genre se trouve pour la première fois, un de ces auteurs en avoit donné les motifs dans l'introduction de l'analyse de son *Ornithologie élémentaire*, et en avoit signalé l'emploi en disant: « J'ai placé dans divers genres la plupart des *Héoro-taires*, que j'ai classés avec les *Grimpereaux* dans l'*Histoire des Oiseaux dorés*. Quoiqu'alors j'en sentisse le besoin, je ne pouvois m'éloigner du plan fixé pour un ouvrage dont je n'étois que le continuateur. » Au surplus, le même auteur a dit dans l'Histoire de ces mêmes oiseaux, tome 2, page 85, que les *Héoro-taires* devoient faire une nouvelle tribu distincte des *véritables Grimpereaux*, parce qu'ils n'en avoient pas les habitudes, et que leur langue étoit autrement conformée que la leur, mais qu'ils s'en rapprochoient par la forme de leur bec. Cette citation n'est sans doute pas venue à la connoissance de M. Cuvier; mais ce savant ne devoit pas ignorer que le classement de presque tous les *Héoro-taires* dans le genre *Grimpereau*, n'étoit pas l'ouvrage de l'auteur critiqué, mais celui de Latham, de Gmelin, de Shaw et de Brown. C'est donc à ces naturalistes qu'il falloit en faire le reproche. Extrait de la 2e édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, tome 14, page 321.

A. *Bec épais à la base, robuste, très-alongé et très-arqué.*

* L'HÉORO-TAIRE PROPREMENT DIT. 1. *M. Vestiarius. M. Corpore coccineo; alis caudâque nigris; tectricibus alarum maculâ albâ; rostro albido; pedibus albicantibus.*

Corps rouge; ailes et queue noires; tache blanche sur les tectrices des ailes; bec et pieds blanchâtres. (*Pl.* 125, *fig.* 4, *sous le nom de Grimpereau, variété.*)

Les plumes rouges de ce bel oiseau le font rechercher des habitans des îles Sandwich, qui les entremêlent avec d'autres pour s'en faire une parure. On le trouve à l'île d'*Atooi*, où il porte le nom d'*Héoro-taire*, et celui d'*Eece-eve* dans les îles des Amis. Son plumage est généralement d'un beau rouge, avec une tache blanche sur les couvertures supérieures des ailes les plus proches du corps, et un noir foncé sur leurs pennes et sur celles de la queue. Les jeunes sont d'une couleur de buffle, mêlée de noirâtre. *Latham, Index, n.* 5 (*Certhia vestiaria*). *Gmelin, Syst. nat. p.* 470. *n.* 27 (*Certhia coccinea*). *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 85. *pl.* 52. *La Polynésie.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* L'HÉORO-TAIRE AKAIEAROA. 2. *M. Obscurus. M. Fusco-virens; rostro longissimo fusco; mandibulâ inferiore breviore; loris fuscis; pedibus concoloribus.*

D'un verdâtre-brun; bec très-long, brun; mandibule inférieure plus courte que la supérieure; *lorum* brun; pieds de cette couleur.

Akaiearoa est le nom qu'on donne à cette espèce à Owhyhée, une des îles Sandwich, dans la mer Pacifique. Il est généralement d'un vert-olive, plus pâle et inclinant au jaune sur les parties inférieures; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres et bordées d'olivâtre. Les plumes de cet oiseau servent pour la parure des insulaires de la mer du Sud, qui les entremêlent à celles de divers autres oiseaux du même pays, surtout aux plumes jaunes et rouges des *Guépiers*. *Latham, Index, n.* 4 (*Certhia obscura*). *Vieillot,*

Oiseaux dorés, tom. 2. p. 87. pl. 53. La Polynésie.

L. 5 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

*L'HÉORO-TAIRE HOHO. 3. *M. Pacificus. M. Corpore atro; humeris, uropygio, crisso femoribusque flavis; rostro longissimo fusco; pedibus fusco-nigricantibus.*

Corps noir; épaules, croupion, couvertures inférieures de la queue et cuisses jaunes; bec très-long, brun; pieds d'un brun-noirâtre.

Le nom que l'on a conservé à cette espèce, est celui qu'elle porte à l'île d'Owhyhée, dans la mer du Sud. La tête et le dessus du corps sont noirs; le croupion, le ventre et les couvertures de la queue, d'un beau jaune; les parties inférieures, d'un brun-noirâtre; les plumes qui naissent à la base du bec inférieur, sont effilées et se recourbent en avant; les pieds sont grands; les doigts, gros, couverts d'écailles raboteuses et larges; les ongles très-crochus, forts et noirs. *Latham, Index, n. 3 (Certhia pacifica). Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 97. pl. 63. La Polynésie.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

B. *Bec grêle, plus ou moins arqué, quelquefois plus long que la tête.*

**L'HÉORO-TAIRE A AILES JAUNES. 4. *M. Pyrrhopterus. M. Cinereus, subtùs albus; maculâ aurium fulvâ, subtùs nigrâ; remigibus medio rectricibusque exterioribus flavis; rostro nigro.*

Cendré; blanc en dessous; tache des oreilles fauve et noire en dessous; milieu des rémiges et rectrices extérieures jaunes; bec noir.

Tout ce que l'on sait sur cet *Héoro-taire* se borne à ce qu'il ne se nourrit guère que de mouches, qu'il est d'une extrême mobilité et qu'il habite dans la Nouvelle-Galles méridionale. Une tache jaune est sur les oreilles, et au-dessous d'elle, un faisceau de plumes noires; le dessus de la tête, le cou et le dos sont d'un gris ardoisé, qui prend un ton jaune sur le croupion; un blanc sale occupe les parties inférieures et est varié sur la poitrine de lignes étroites et sombres; les pennes primaires sont jaunes depuis leur base jusqu'aux deux tiers de leur longueur; celles de la queue, jaunâtres, à l'exception des deux intermédiaires, qui sont noirâtres.

La femelle a le dessus du corps d'un gris-cendré; le dessous d'un blanc-jaunâtre, avec des taches ferrugineuses sur le ventre; les pennes primaires, de couleur de rouille. *Latham, Index, Suppl. p. 38. n. 13 (Certhia pyrrhoptera). 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 14. p. 223. L'Australasie.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

**L'HÉORO-TAIRE ARDOISÉ. 5. *M. Canescens. M. Griseo-cinereus, subtùs rufo-albus; pectore roseo-purpurascente; remigibus rectricibusque obscuris; rostro pedibusque fuscis.*

D'un gris-cendré; d'un blanc-roux en dessous; poitrine d'un rose pourpré; rémiges et rectrices noirâtres; bec et pieds bruns.

Cet oiseau, qui se trouve dans la même contrée que le précédent, a les parties supérieures de couleur d'ardoise; les inférieures, blanches, avec une nuance rose sur la poitrine; quelques taches blanches sur les couvertures des ailes; leurs pennes et celles de la queue, noirâtres. *Latham, Index, Suppl. p. 36. n. 12 (Certhia canescens). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 14. p. 323. L'Australasie.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

**L'HÉORO-TAIRE A BEC TRÈS-GRÊLE. 6. *M. Tenuirostris. M. Dorso cinereo; abdomine rufo; lunulâ gulæ, remigibus, rectricibus rostroque nigris.*

Dos cendré; abdomen roux; lunule sur la gorge, rémiges, rectrices et bec noirs.

On le trouve à la Nouvelle-Galles méridionale. Le bec est médiocrement courbé, et la langue plus longue que le bec; le dessus de la tête, noir; cette couleur la couvre jusqu'au dessous des yeux, et forme une large bande qui descend jusque sur les côtés de la poitrine; un gris terne est répandu sur le dos, les couvertures supérieures de l'aile et sur le croupion; les pennes des ailes et de la queue sont noires; le menton et le ventre, d'un roux très-pâle; un croissant noir est dessous la gorge, qui est blanche, ainsi que le devant du cou. *Latham, 2e Suppl. au general Synopsis, p. 145. n. 22. pl. 129. Ibidem, Index, Suppl. p. 36. n. 5 (Certhia tenuirostris). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 14. p. 323. L'Australasie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

*L'HÉORO-TAIRE BLEU. 7. *M. Cærulescens. M. Fuscus, subtùs incarnatus; gulâ juguloque griseo-cæruleis; remigibus rectricibusque cæruleo-nigris; rostro obscuro.*

Brun; incarnat en dessous; gorge et devant du

cou d'un gris-bleu ; rémiges et rectrices d'un noir-bleu ; pieds bruns.

On rencontre à la Nouvelle-Galles méridionale cet *Héoro-taire*, dont la tête est d'un gris-jaunâtre ; le dessus du corps, d'un brun pâle ; le devant du cou, d'un joli bleu, mélangé de gris ; le dessous du corps, d'un blanc nuancé de couleur de chair ; les pennes alaires sont noirâtres et bordées de gris-jaunâtre ; celles de la queue, pareilles en dessus, et d'un gris-bleu en dessous ; la langue est divisée en deux parties, depuis son milieu jusqu'à son extrémité, et chaque division est terminée en pinceau. *Latham, Index, Suppl. p.* 38. *n.* 15 (*Certhia carulescens*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 304. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *pl.* 83. *L'Australasie.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** L'HÉORO-TAIRE BRUN. 8. *M. Fuscus. M. Fuscus; colli lateribus albido variis; jugulo pectoreque albo fasciatis; rostro fusco, medio fulvo maculato; pedibus nigris.*

Brun ; varié de blanchâtre sur les côtés du cou ; devant de cette partie et poitrine rayés transversalement de blanc ; bec brun, tacheté de fauve sur le milieu ; pieds noirs.

Latham, qui a fait connoître cet oiseau, dit qu'il se trouve dans une île de la mer Pacifique. Le dessus de la tête et du corps est brun ; les côtés de la tête et le cou sont rayés de blanc ; des bandelettes brunes et blanches se font remarquer sur le dessous du corps. *Latham, Index, n.* 41 (*Certhia fusca*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 14. *p.* 304.

L. 6. E.. P.. R. 12.

** L'HÉORO-TAIRE A COIFFE NOIRE. 9. *M. Atricapillus. M. Fusco-viridis, subtùs albidus; vertice, genis rostroque nigris; pedibus fuscis.*

D'un vert rembruni ; blanchâtre en dessous ; *vertex*, joues et bec noirs ; pieds bruns.

Cet oiseau de la Nouvelle-Hollande a la tête, jusqu'au dessous des yeux, noire ; le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures des ailes et de la queue, d'un vert terne ; les pennes alaires, brunes et bordées d'une nuance plus pâle ; les côtés et le devant du cou, la poitrine et le ventre, d'un blanc sale. Ne seroit-ce pas la femelle de l'*Héoro-taire Cap-noir*, décrit ci-après ? *Latham, Index, Suppl. p.* 37 (*Certhia atricapilla*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 324. *L'Australasie.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

* L'HÉORO-TAIRE A COLLIER BLANC. 10. *M. Collaris. M. Loris, genis, auribus collareque albis; uropygio virescente-fusco; gutture et dorso fuliginosis; rostro pedibusque nigris.*

Lorum, joues, oreilles et collier blancs ; croupion d'un brun-verdâtre ; gorge et dos fuligineux ; bec et pieds noirs.

On a apporté cet oiseau des Terres australes, mais on ignore de quelle partie. La couleur blanche qui couvre les *lorums*, les joues, les oreilles et les couvertures inférieures des ailes, forme un demi-collier sur le devant du cou ; la gorge et le dos sont d'une teinte carmelite, rembrunie sur la dernière partie, et remplacée par du brun-verdâtre sur le croupion ; la tête, les ailes et la queue sont noires ; la poitrine, le ventre et les parties postérieures, d'un brun-jaunâtre ; les deux pennes latérales de la queue, blanches depuis leur milieu jusqu'à leur extrémité. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 90. *pl.* 56. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 324. *Les Terres australes.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** L'HÉORO-TAIRE A CROUPION ROUGE. 11. *M. Erythropygius. M. Fuscus, subtùs albidus; uropygio rubro; rostro pedibusque nigris.*

Brun ; blanchâtre en dessous ; croupion rouge ; bec et pieds noirs.

Cet oiseau se trouve à la Nouvelle-Galles du sud, et y est rare. Son plumage est d'un brun pâle sur les parties supérieures, rouge sur le croupion ; d'un blanc sombre sur les parties inférieures ; noirâtre sur les pennes extérieures des ailes et sur celles de la queue, qui ont leur extrémité presque blanche ; enfin, on remarque sur chaque côté des joues, trois ou quatre raies rouges. *Latham, Index, Suppl. p.* 38. *n.* 17 (*Certhia erythropygia*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 325. *L'Australasie.*

* L'HÉORO-TAIRE A GORGE BLANCHE. 12. *M. Albicollis. M. Capite nuchâque nigris; corpore subtùs albo; collo supernè remigibusque viridibus; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Tête et nuque noires ; dessous du corps blanc ; dessus du cou et rémiges, verts ; bec noir ; pieds bruns.

On conserve dans la collection du Muséum

d'histoire naturelle cet oiseau, qu'on a rapporté de la Nouvelle-Hollande. Il a le bec court; la tête et la nuque noires; cette couleur descend, en forme de bandelettes, sur les côtés de la gorge et du cou, et s'étend jusqu'aux ailes, dont elle couvre la partie antérieure; le dessus du cou et les ailes sont verts, et celles-ci bordées en dehors de vert-jaune; la gorge et les parties postérieures, blanches; les pennes de la queue, grises en dessous. Ne seroit-ce pas la femelle de l'*Héoro-taire à tête blanche et noire*, décrit ci-après? 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 325. *L'Australasie.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

*L'HÉORO-TAIRE A GORGE JAUNE. 13. *M. Flavicollis. M. Corpore suprà viridi, subtùs griseo; gulâ auribusque flavis; rostro pedibus nigris.*

Dessus du corps vert; dessous gris; gorge et oreilles jaunes; bec et pieds noirs.

Cet oiseau se trouve dans la même collection que le précédent, et a été apporté des Terres australes. Le menton et le milieu de la gorge sont jaunes; toutes les parties supérieures, vertes; les inférieures, grises; une tache brune, terminée de jaune, est sur les oreilles; le pli de l'aile présente cette même couleur. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 325. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

*L'HÉORO-TAIRE JAUNATRE. 14. *M. Flavicans. M. Corpore suprà virescente-flavo; subtùs flavo virescenteque maculato; vittâ suboculari albâ; mento griseo; rostro nigro; pedibus cinereis.*

D'un jaune-verdâtre en dessus; jaune et tacheté de verdâtre en dessous; bandelette blanche sous les yeux; menton gris; bec noir; pieds cendrés.

On voit cet oiseau dans la collection indiquée pour les deux précédens, et on le trouve à la Nouvelle-Hollande. Il a toutes les parties supérieures d'un jaune verdissant; les inférieures tachetées de verdâtre sur un fond jaune; les oreilles de cette couleur; un trait blanc sur les côtés de la tête, lequel part de l'angle du bec, passe sous les yeux et se termine à l'occiput; les pennes des ailes et de la queue ont leur bord intérieur d'un jaune vert; le menton est gris. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 325. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R.. 12.

*L'HÉORO-TAIRE KUYAMETA. 15. *M. Cardinalis. M. Coccineus; alis, caudâ, vittâ oculari rostroque nigris; pedibus plumbeis.*

Rouge; ailes, queue, bande oculaire et bec noirs; pieds plombés. (*Pl.* 128, *fig.* 3, *sous le nom de Grimpereau cardinal.*)

Cet *Heoro-taire*, que l'on trouve à la Nouvelle-Hollande, de même qu'à l'île de Tanna, où il est commun, y porte le nom sous lequel nous le décrivons, et y vit, dit-on, des mêmes alimens que les *Oiseaux-Mouches*. A l'exception des ailes et de la queue, qui sont d'un noir foncé, et un trait de cette couleur qui part des coins de la bouche et entoure l'œil, le reste du plumage est d'un bel écarlate. L'individu décrit par Latham, sous le nom de *Certhia cardinalis*, diffère du précédent en ce qu'il a le ventre, les côtés du dos et le croupion, noirs: c'est probablement une différence de sexe ou d'âge. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 92. *pl.* 58. *L'Australasie.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

**L'HÉORO-TAIRE MELANOPS OU MELLIVORE. 16. *M. Melanops. M. Fuscus, subtùs albus; fasciâ per oculos ad latera pectoris utrinquè nigrâ; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Brun; blanc en dessous; bande noire à travers les yeux, et descendant sur chaque côté de la poitrine; bec noir; pieds bruns.

Le ramage de cet oiseau, que l'on rencontre à la Nouvelle-Galles du sud, est un sifflement aigu, et sa nourriture se compose de miel et d'insectes. Le dessus de la tête est roux; deux bandes, dont l'une blanche et l'autre noire, en couvrent les côtés; la première borde le front, passe au-dessus de l'œil et se perd vers l'occiput; la seconde, qui est plus large, entoure les yeux, s'avance sur les oreilles et les dépasse un peu; elle est ensuite interrompue par une marque blanche, et reparoît sur la gorge en forme de demi-croissant; celle-ci est blanche, de même que la poitrine et les parties postérieures; cette couleur est remplacée par du roux sur le devant du cou, ainsi que sur le dessus du corps; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, et bordées de jaune en dehors. *Latham, Index, Suppl. p.* 36. *n.* 4 (*Certhia melanops*). *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 26, *sous le nom d'Héoro-taire mellivore.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* L'HÉORO-TAIRE MOUCHETÉ. 17. *M. Guttatus. M. Capite nigro; lunulâ nigrâ in medio dorsi; uropygio corporeque subtùs albo-cinereis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Tête noire; lunule de cette couleur sur le milieu du dos; croupion et dessous du corps d'un gris-blanc; bec noir; pieds bruns.

La Nouvelle-Hollande est aussi la patrie de cet *Héoro-taire*, dont la tête est garnie de plumes noires, et assez longues pour s'élever en forme de huppe, à la volonté de l'oiseau. Une sorte de croissant noir est sur le milieu du dos et bordé de blanc; le reste du dos, le croupion, tout le dessous du corps, les couvertures et le bord extérieur des ailes sont d'un gris-blanc moucheté de noirâtre sur quelques-unes de ses parties; le dessus du cou est d'une couleur marron clair; la queue, noire et arrondie. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 93. pl. 59. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 326. L'Australasie.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* L'HÉORO-TAIRE NEGHOBARRA. 18. *M. Sannio. M. Viridi olivaceus, subtùs flavescens; genis maculâ albâ; caudâ furcatâ; rostro fusco; pedibus obscurè cæruleis.*

Vert-olive; jaunâtre en dessous; tache blanche sur les joues; queue fourchue; bec brun; pieds d'un bleu obscur.

Le nom conservé à cet oiseau est celui que lui donnent les insulaires qui habitent la Nouvelle-Zélande, dans les environs du canal de la Reine Charlotte, où l'espèce est très-nombreuse. Les navigateurs anglais lui ont imposé la dénomination de *Moqueur*, parce que, disent-ils, son chant est tellement varié, que l'on se croit environné de cent espèces différentes.

Son plumage est généralement vert-olive, mais il prend une nuance jaune sur les parties inférieures; les ailes et la queue sont brunes, et bordées en dehors de vert-olive; une tache de cette couleur est foiblement marquée sur les joues. Le vert-olive de la tête incline au violet; mais ce ton violet n'est que momentané, car il est dû à la poussière pourprée des étamines de certaines fleurs, qui teint les plumes du sinciput et le bec, lorsque l'oiseau les plonge dans la corolle pour y chercher sa nourriture. Cette couleur pourpre s'attache tellement aux plumes, qu'elle y reste adhérente, dans des individus transportés en Europe; l'iris est noir et la queue fourchue. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 98. pl. 64. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 327.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* L'HÉORO-TAIRE NOIR. 19. *M. Ater. M. Nigricante fuscus; mento nigro; corpore subtùs nigrescente; vittâ albâ super colli latera; rostro plumbeo; pedibus fuscis.*

D'un brun-noirâtre; menton noir; dessous du corps noirâtre; bande blanche sur les côtés du cou; bec plombé; pieds bruns.

Le dessus de la tête et du corps de cet *Héoro-taire* est d'un brun-noirâtre; le menton, noir; une bande blanche et longitudinale, étroite à son origine et large à son extrémité, s'étend sur les côtés du cou; la gorge, la poitrine et le ventre sont noirâtres, de même que les ailes et la queue, qui ont leur bord extérieur jaune. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. pl. 71. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 14. p. 327. L'Australasie.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

L'HÉORO-TAIRE CAP-NOIR. 20. *M. Cucullatus. M. Capite nigro; collo anticè flavo; dorso tectricibusque alarum cærulescente-cinereis; remigibus rectricibusque nigris; rostro concolore; pedibus fuscis.*

Tête noire; devant du cou jaune; dos et couvertures des ailes d'un gris-bleuâtre; rémiges et rectrices noires; bec de cette couleur; pieds bruns.

On le trouve à la Nouvelle-Hollande. Il a la tête couverte d'un capuchon noir, qui descend en forme de bandelette sur les côtés du cou, dont le devant est, ainsi que le menton, d'un jaune clair; la gorge est traversée par une bande d'un brun-roussâtre; la poitrine et les parties postérieures sont d'une couleur souci; le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes, d'un gris-bleuâtre; les pennes alaires et caudales, noires. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 94. pl. 60. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 324. L'Australasie.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* L'HÉORO-TAIRE NOIR ET BLANC. 21. *M. Melanoleucus. M. Ater; hypochondriis griseis; remigibus rectricibusque nigricantibus, flavo marginatis; rostro nigro.*

Noir; flancs gris; rémiges et rectrices noirâtres et bordées de jaune; bec noir.

Cet oiseau, qui habite dans la Nouvelle-Hollande, a, dans ses couleurs, des rapports avec l'*Héoro-taire noir*; cependant on soupçonne que c'est une espèce particulière.

Il a le front d'un brun-noirâtre; une tache blanche au-dessus des yeux; la tête, le dessus du cou, le milieu de la poitrine et du ventre, noirs, de même qu'une bande demi-circulaire, bordée de blanc sur les côtés de la gorge; les flancs, gris; les pennes des ailes et de la queue, noirâtres, et bordées à l'extérieur de jaune et de gris; les pennes latérales de la queue, terminées de blanc. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 89. pl. 55. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 328. L'Australasie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** L'HÉORO-TAIRE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE. 22. *M. Novæ Hollandiæ. M. Niger, subtùs albo striata; superciliis maculâque aurium albis; remigibus rectricibusque flavo marginatis; rostro obscuro; pedibus pallidis.*

Noir; rayé de blanc en dessous; sourcils et taches des oreilles, blancs; rémiges et rectrices bordées de jaune; bec obscur; pieds pâles.

La tête et le haut de la gorge de cet oiseau sont noirs et variés de blanc; le devant du cou et du corps est de la dernière couleur et tacheté de gris et de brun; le dos et le croupion sont bruns et jaunâtres; les pennes des ailes et de la queue, d'un brun foncé et bordées de jaune à l'extérieur; les sourcils et les oreilles, blancs. *Latham, Index, n. 49 (Certhiæ Novæ Hollandiæ). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 328. L'Australasie.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* L'HÉORO-TAIRE ROUGE TACHETÉ. 23. *M. Dibaphus. M. Coccineo-ruber; abdomine albo; maculis dorsi, pectoris, per oculos, alis caudâque nigris; rostro pedibusque concoloribus.*

D'un rouge écarlate; abdomen blanc; taches du dos, de la poitrine, du tour des yeux, ailes, queue, bec et pieds noirs.

Cette espèce de la Nouvelle-Galles du sud est d'un rouge écarlate en dessus, avec des taches noires sur la poitrine, le dos et le croupion; le *lorum* et le tour de l'œil sont de cette couleur, de même que les ailes et la queue; le ventre et les parties postérieures, blancs; la queue est courte, et la langue ciliée à son extrémité. *Latham, Index, Suppl. p. 37. n. 11 (Certhia dibapha). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 328. L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* L'HÉORO-TAIRE SANGUIN. 24. *M. Sanguinolentus. M. Coccineo-sanguineus, dorso maculis deformibus nigris; subtùs cinereus; gulâ juguloque albis; rostro pedibusque nigris.*

D'un rouge de sang, avec des taches noires et irrégulières sur le dos; cendré en dessous; gorge et devant du cou blancs; bec et pieds noirs.

On le trouve dans la même contrée que le précédent. Il a la tête et le dessus du corps d'un beau rouge, marqué çà et là de taches noires et de forme irrégulière, excepté sur la tête; la gorge, blanche; la poitrine et le ventre, d'un brun sale; les pennes des ailes et de la queue, noires; les premières, bordées de blanc à l'extérieur; la langue est ciliée à son extrémité. *Latham, Index, Suppl. p. 37. n. 10 (Certhia sanguinolenta). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 2. p. 328. L'Australasie.*

L. 5 ½ E.. P.. R. 12.

* L'HÉORO-TAIRE A TÊTE BLANCHE ET NOIRE. 25. *M. Albicapillus. M. Capite nigro alboque; corpore suprà olivaceo-viridi; subtùs albo; rostro nigro; pedibus flavis.*

Tête noire et blanche; dessus du corps d'un vert-olive; dessous blanc; bec noir; pieds jaunes.

La tête de cet *Héoro-taire* de la Nouvelle-Hollande est noire jusqu'au bas des joues; cette couleur descend un peu sur les côtés de la gorge, et est traversée par une bandelette blanche, qui prend naissance derrière l'œil et passe entre le *vertex* et l'occiput; le dessus du cou et le manteau sont d'un vert-olive brillant; cette couleur borde à l'extérieur les pennes de la queue et les pennes secondaires des ailes, dont les premières portent une frange blanche; toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur. *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. p. 329. L'Australasie.*

L. 5 ¾ E.. P.. R. 12.

* L'HÉORO-TAIRE A TÊTE GRISE. 26. *M. Gilvicapillus. M. Cinereus, maculâ suboculari flavâ; corpore subtùs saturatè griseo et cærulescente; rostro pedibusque fuscis.*

Gris; tache jaune sous l'œil; dessous du corps d'un gris foncé et bleuâtre; bec et pieds bruns.

Cet oiseau a été apporté de la Nouvelle-Hollande, et fait, ainsi que le précédent, partie de

la collection du Muséum d'histoire naturelle. Il a non-seulement la tête grise, mais encore le dessus du cou et le manteau; une petite tache jaune, au-dessous de l'œil; le bord extérieur des pennes alaires, de cette couleur; le dessous du corps, mélangé de gris foncé et de bleuâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 329. *L'Australasie.*

L.. É.. P.. R. 12.

** L'HÉORO-TAIRE VÉLOCE. 27. *M. Agilis. M. Fuscus; subtùs albus; vertice, nuchâ colloque suprà nigris; rostro pedibusque concoloribus.*

Brun; blanc en dessous; *vertex*, nuque, dessus du cou, bec et pieds noirs.

Les mouches et le miel sont la nourriture de cet oiseau de la Nouvelle-Hollande, qui surpasse ses congénères par son agilité et la vivacité de son vol; le dessus de la tête et du cou sont noirs; le manteau, le croupion, les pennes des ailes et de la queue, bruns; les parties inférieures, blanches; la langue, ciliée. *Latham, Index, Suppl. p.* 38. *n.* 14 (*Certhia agilis*). 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 329. *L'Australasie.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

* L'HÉORO-TAIRE VERDATRE. 28. *M. Virescens. M. Capite corporeque suprà virescentibus; subtùs albo, viridi maculato; genis partìm flavis, rostro pedibusque fuscis.*

Tête et dessus du corps, verdâtres; dessous blanc et tacheté de vert; joues en partie jaunes; bec et pieds bruns.

La couleur verdâtre qui domine sur toutes les parties supérieures, forme des taches sur le fond blanc des inférieures; une tache oblongue et jaune est au bas des joues; la gorge, d'un blanc pur; les ailes sont bordées en dehors d'un jaune-vert. Cet oiseau est au Muséum d'histoire naturelle. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 14. *p.* 329. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

** L'HÉORO-TAIRE VERT-BRUN. 29. *M. Pipilans. M. Fusco-virescens, subtùs flavicans; femoribus albo fuscoque fasciatis; remigibus rectricibusque fuscis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

D'un vert rembruni; jaunâtre en dessous; cuisses rayées transversalement de blanc et de brun; rémiges et rectrices brunes; bec noir; pieds bruns.

Le chant de cet oiseau de la Nouvelle-Hollande est comparé à un babil continuel, d'où lui est venu le nom latin que Latham lui a imposé. Il a l'iris bleu; le dessus du corps, d'un vert-brun; le dessous, d'un jaune pâle; les ailes et la queue, brunes; les jambes, de la même teinte, mélangée de blanc. *Latham, Index, Suppl. p.* 36. *n.* 7 (*Certhia pipilans*). 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 330. *L'Australasie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* L'HÉORO-TAIRE VERT-OLIVE. 30. *M. Virens. M. Olivaceo-viridis; loris nigricantibus; remigibus caudâque flavo marginatis; rostro pedibusque nigrescentibus.*

D'un vert-olive; *lorums* noirâtres; rémiges et queue bordées de jaune; bec et pieds noirâtres.

Le mâle de cette espèce, qui se trouve dans le même pays que les précédens, a un trait noir entre le bec et l'œil; le plumage généralement d'un vert-olive, plus pur sous le corps, tirant au brun sur les ailes et la queue, dont le bord extérieur est jaune.

Chez la femelle, le bec et les pieds sont bruns; la tête, la gorge, le cou et le corps, d'un gris-verdâtre, qui prend un ton plus foncé sur les ailes et sur la queue. *Latham, Index, n.* 31 (*Certhia virens*). *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 101. *pl.* 67 *et* 68. *L'Australasie.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

DICÉE, *Dicæum*, Cuvier. *Certhia*, Linn. Lath.

Corpus suboblongum, cinereo, rubro, nigro pictum.

Caput subrotundum.

Rostrum acutum, arcuatum, basi depressum, integrum.

Nares rotundatæ, membranâ semi-tectæ.

Lingua cartilaginea, integra.

Collum mediocre.

Alæ remigibus primis omnibus longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12, *apice obtusis.*

Dicæa in Asiâ orientali habitant, insectis victant. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cùm è nido discedunt, tantùm ad volandum idonei sunt.

Corps un peu oblong, peint de cendré, de rouge, de noir.

Tête presque ronde.

Bec pointu, arqué, déprimé à sa base, entier.

Narines arrondies, demi-couvertes d'une membrane.

Langue cartilagineuse, entière.

Cou médiocre.

Ailes à premières rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir, et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à douze rectrices obtuses à leur pointe. Les *Dicées* habitent l'Asie orientale, et vivent d'insectes. Les petits naissent aveugles, sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Dicée siffleur. 1. *D. Cantillans. D. Corpore suprà cærulescente-griseo; dorsi supremis maculâ, corporeque subtùs flavis; rostro pedibusque nigris.*

Dessus du corps d'un gris-bleuâtre; dessous jaune, ainsi qu'une tache sur le haut du dos; bec et pieds noirs. (*Pl.* 126, *fig.* 3, *sous le nom de Grimpereau siffleur.*)

Sonnerat, qui a fait connoître cet oiseau, l'a trouvé à la Chine. La tête, le cou, le dos, les ailes et les cuisses sont d'un gris-bleuâtre; cette couleur est plus claire sur la gorge et le devant du cou; elle est interrompue sur le dos par une tache triangulaire d'un jaune-orangé; la poitrine et le ventre sont de cette dernière teinte; les couvertures de la queue, d'un jaune clair; l'iris est jaune. *Latham, Index* (*Certhia cantillans*). *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom.* 2. *p.* 209. *pl.* 117. *fig.* 2. (*Grimpereau siffleur de la Chine.*) 2e *édition du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 9. *p.* 409. *Les Grandes-Indes.*

L. 3 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Dicée scarlatte. 2. *D. Atripes. D. Rubrum; alis caudâque nigris; crisso albo; rostro pedibusque nigris.*

Rouge; ailes et queue noires; couvertures inférieures de la queue, blanches; bec et pieds noirs.

On trouve cet oiseau dans une des îles de la mer du Sud. Il porte un plumage rouge, à l'exception des ailes et de la queue, qui sont noires, et des couvertures inférieures de la queue, qui sont blanches; le bec et les pieds, noirs. *Latham, Index* (*Certhia rubra*). *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 88. *pl.* 54 (*sous le nom d'Héorotaire scarlatte*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 9. *p.* 408.

L. 3 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Dicée rouge. 3. *D. Rubescens. D. Capite, gutture corporeque suprà rubescentibus; pectoris parte inferiori, griseâ; tectricibus caudæ inferioribus albis; rostro pedibusque nigris.*

Tête, gorge et dessus du corps rougeâtres; partie inférieure de la poitrine, grise; tectrices inférieures de la queue, blanches; bec et pieds noirs.

Cet oiseau des Grandes-Indes a beaucoup de rapports avec le *Dicée à dos rouge*, décrit ci-après, dans sa taille et son bec sans dentelures; mais sa couleur rouge présente une nuance différente, et s'étend sur d'autres parties du corps; elle couvre la tête, le cou, le dos, la gorge et le haut de la poitrine, qui dans le reste est grise; les couvertures inférieures de la queue sont blanches, et les petites supérieures de l'aile, d'une belle teinte bleue. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 58. *pl.* 36 (*sous le nom de Soui-manga rouge et gris*). 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 9. *p.* 408. *Les Grandes-Indes.*

L. 3 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Dicée gris de la Chine. 4. *D. Flavipes. D. Cinerescens, subtùs rufescens; caudâ cuneiformi; rectricibus duabus intermediis fuscis, lateralibus griseis, omnibus ad apicem fasciâ nigrâ; rostro pedibusque flavis.*

D'un gris-cendré; roussâtre en dessous; queue cunéiforme; les deux rectrices intermédiaires, brunes; les latérales, grises; une bandelette noire vers la pointe de toutes; bec et pieds jaunes. (*Pl.* 125, *fig.* 5, *sous le nom de Grimpereau de la Chine.*)

Sonnerat, qui a décrit cet oiseau dans son *Voyage à la Chine*, dit qu'il a le dessus de la tête et du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes, d'un gris-cendré; la gorge, la poitrine et le ventre, d'un roux très-clair; les pennes des ailes, d'un brun terreux; les deux pennes du milieu de la queue, brunes et terminées par une bande transversale noire; les latérales, grises, avec une bande noire longitudinale et demi-circulaire

culaire à leur extrémité; l'iris est rouge. *Latham, Index* (*Certhia grisea*). *Sonnerat, Voyage à la Chine, tom. 2. p. 11. pl. 117. fig. 3.* (*Grimpereau gris de la Chine.*) 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 9. p. 408. La Chine.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Dicée a dos vert. 5. *D. Chloronothos. D. Corpore suprà, gutture pectoreque griseis; dorso olivaceo-viridi; remigibus rectricibusque fuscis, flavescente marginatis; rostro fusco, basi luteo; pedibus flavescentibus.*

Dessus du corps, gorge et poitrine, gris; dos d'un vert-olivâtre; rémiges et rectrices brunes et bordées de jaunâtre; bec de cette couleur à sa base et brun dans le reste; pieds jaunâtres.

Nous trouvons de si grands rapports entre cet oiseau et le *Grimpereau de l'île de Bourbon* (*Certhia borbonica*), que nous le croyons de la même espèce. La teinte grise qui règne sur la tête, le cou, le manteau, la gorge et la poitrine, s'y présente sous des nuances différentes; elle est verdâtre sur la première partie, ardoisée sur la seconde, presque blanche sur la troisième, et rousse sur les deux dernières; le dos est d'un vert olivâtre, qui prend un ton jaunâtre sur le croupion et sur les petites couvertures des ailes; ses pennes et celles de la queue sont brunes et bordées à l'extérieur de jaunâtre. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 50. pl. 28, sous le nom de Soui-manga gris.* 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom. 9. p. 408. Les Grandes-Indes.*

L. 3 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Dicée a dos rouge. 6. *D. Erythronothos. D. Corpore suprà coccineo, subtùs rufo-albo; lateribus colli fasciâ nigrâ; tectricibus alarum atroviridibus; remigibus caudâque nigris.*

Corps rouge en dessus; d'un blanc-roux en dessous; bandelette noire sur les côtés du cou; tectrices des ailes d'un vert-noir; rémiges et queue noires. (*Pl. 126, fig. 2, sous le nom de Grimpereau à dos rouge.*)

On trouve cette espèce à la Chine et dans d'autres contrées de l'Asie orientale. Le mâle a le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un rouge de cinnabre; les pennes des ailes et de la queue, d'un noir-vineux; les joues et les côtés du cou, d'un noir-bleuâtre; la gorge et le dessous du corps, d'un blanc nuancé de gris sur la poitrine et sur les flancs. La femelle est d'un brun foncé, avec les ailes et la queue d'un noir rembruni.

On présente comme variétés d'âge, 1°. le *petit Grimpereau noir et blanc* décrit par Edwards, lequel a quatre bandes noires et transversales sur le manteau; 2°. le *Grimpereau à dos rouge de la Chine*, figuré dans le *Voyage de Sonnerat*, qui diffère en ce qu'il est d'un blanc-roussâtre sous le corps; 3°. le *Figuier rouge* des *Oiseaux d'Afrique*, de Levaillant. *Latham, Index* (*Certhia erythronothos*). *Sonnerat, Voyage à la Chine, tom. 2. pl. 117.* (*Grimpereau à dos rouge de la Chine.*) *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 57. pl. 35, sous le nom de Soui manga à dos rouge. Les Grandes-Indes.*

L. 3 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

Le Dicée crombec. 7. *D. Rufescens. D. Suprà cinereo-fuscus, subtùs rufescens; rostro fusco; pedibus rufescentibus.*

D'un brun-cendré en dessus; roussâtre en dessous; bec brun; pieds roussâtres.

Nous devons la connoissance de cet oiseau à M. Levaillant. On lui trouve de l'analogie avec le *Dicée gris*, mais il a le bec plus long. La tête, toutes les parties supérieures du corps, les ailes et la queue sont d'un brun-gris un peu cendré; les inférieures, d'un roux clair un peu plus foncé sur le ventre et sous la queue. La figure 2 de la planche citée ci-après représente une variété accidentelle dont les ailes et la queue sont en partie blanches. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl. 135. fig. 1 et 2.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 9. p. 407. L'Afrique.*

*** Genre.

GUIT-GUIT, *Cœreba. Certhia*, Linnée, Latham.

Corpus suboblongum, cyaneo, viridi, nigro, flavo pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum basi subcranum, longum aut mediocre, trigonum, arcuatum, acutum.

Nares parvæ, membranâ tectæ.

Lingua apice ciliata aut filis duobus apice fissa.

Collum mediocre.

Alæ remigibus primâ et secundâ reliquis longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Cœrebæ in Americâ meridionali habitant; aliæ ex insectis, aliæ è melligine victitant; nidum in arboribus, arbustis cum arte construunt; ova 3-5 pariunt. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, è nido discedunt ad volandum tantùm idonei sunt.

Corps un peu oblong, peint de bleu, de vert, de noir et de jaune.

Tête arrondie.

Bec un peu épais à sa base, long ou médiocre, trigone, arqué, pointu.

Narines petites, couvertes d'une membrane.

Langue ciliée ou divisée en deux filets à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes à première et deuxième rémiges les plus longues.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes emplumées sur leur partie inférieure.

Pieds tétradactyles, trois doigts devant, un derrière; les extérieurs joints à leur base; pouce posé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à douze rectrices.

Les *Guit-guits* se trouvent dans l'Amérique méridionale; ils se nourrissent d'insectes, et quelques-uns du suc mielleux des plantes. Ils nichent sur les arbres et les arbustes, et construisent leur nid avec art. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Guit-guit proprement dit. 1. *C. Cyanea. C. Cyanea; fasciâ oculari, humeris, alis caudâque nigris; rostro concolore; pedibus aurantiis.*

Bleu; bande oculaire, épaules, queue et bec noirs; pieds orangés.

Le Brésil, la Guyane et le Mexique sont les contrées où se plaît cette belle espèce, dont le dessus de la tête est d'une couleur d'aigue-marine; ses côtés, le dessous du corps, les moyennes couvertures des ailes, les supérieures de la queue, le bas du dos et le croupion sont d'un bleu d'outre-mer; le bord intérieur et le dessous des pennes alaires, d'un beau jaune; les plumes de la poitrine, brunes à leur base, vertes dans leur milieu et bleues à leur extrémité; le reste du plumage est noir: les pieds sont, chez les uns, orangés, chez d'autres, jaunes ou noirs.

Les jeunes ayant des couleurs différentes dans leurs premières années, et lorsqu'ils commencent à prendre le plumage des adultes, il en est résulté qu'on en a fait des variétés ou des espèces purement nominales: tels sont, 1°. le *Guit-guit vert tacheté* (*Certhia cayanea*); 2°. le *Guit-guit à bracelets* (*Certhia armiliata*). Ces deux oiseaux sont des jeunes en mue, de même que l'individu donné par Montbelliard pour la femelle du premier. *Latham, Index* (*Certhia cyanea*). *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 628. *n.* 13. (*Grimpereau du Brésil.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 529. *pl.* 83. *fig.* 2. (*Guit-guit noir et bleu.*)

L. 4 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 10.

* Le Guit-guit noir et bleu. 2. *C. Cærulea. C. Cærulea; fasciâ oculari, gulâ, remigibus rectricibusque nigris; rostro nigro; pedibus flavis.*

Bleu; bande à travers l'œil, gorge, rémiges et rectrices noires; bec de cette couleur; pieds jaunes.

Ce *Guit-guit*, que l'on voit assez communément à la Guyane, donne à son nid la forme d'une cornue, le suspend par sa base à l'extrémité d'une branche foible et mobile, de manière que l'ouverture est tournée du côté de la terre; c'est par cette ouverture que l'oiseau entre dans le col de la cornue, et parvient au vrai nid, qui est au centre. L'extérieur est composé de grosses pailles et de brins d'herbes molles; l'intérieur est matelassé de matériaux plus doux.

Montbelliard s'est trompé en présentant le *Guit-guit* de cet article pour une variété de son *Guit-guit noir et bleu*, car c'est une espèce particulière, dont le mâle a la gorge, les pennes des ailes et de la queue d'un beau noir; le reste du plumage est bleu. Les plumes de la poitrine sont aussi de trois couleurs, comme celles de l'espèce précédente.

La femelle, ou du moins l'individu qu'on soupçonne telle, a le bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; un trait blanc au-dessous de l'œil; le dessus du corps et la queue, roussâtres; les pieds bruns, et trois pouces dix lignes de longueur totale.

Le jeune a dans son plumage des rapports avec le précédent. Le dessus de la tête et du corps, le bord extérieur des pennes alaires et caudales sont d'un brun-verdâtre; la gorge, la poitrine et le ventre, mélangés de vert, de jaune et de blanchâtre; ces couleurs présentent des lignes longitudinales: longueur totale, trois pouces trois quarts. A l'époque de la mue, les jeunes mâles se font remarquer par des taches bleues et noires, qui sont dispersées sur le plu-

mage décrit ci-dessus. *L'Yellowcheeked creeper* de Latham (*Grimpereau à joues jaunes*) est un jeune mâle, qui commence à se parer des couleurs de l'adulte; enfin les *Guit-guits vert-bleus* de Surinam et de Cayenne, dont il est fait mention ci-après, appartiennent à cette espèce. *Latham, Index* (*Certhia cærulea*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 531 (*variété du Guit-guit noir et bleu*). *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *p.* 74. *pl.* 44, 45, 46. *L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

** Le Guit-guit noir et violet. 3. *C. Brasiliana. C. Nigra; vertice viridi-aureo; jugulo, rectricibus alarum minoribus uropygioque violaceis; rostro nigricante; pedibus fusco-griseis.*

Noir; *vertex* d'un vert-doré; devant du cou, petites couvertures des ailes et croupion violets; bec noirâtre; pieds d'un gris-brun.

On dit que cet oiseau habite dans le Brésil, où il est sans doute fort rare; car on ne le voit dans aucune collection. Au reste, il a le dessus de la tête d'un très-beau vert-doré; les côtés, le dessus du cou, le dos et les scapulaires, d'un beau noir velouté; le bas du dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, et les petites du dessus des ailes, d'un violet éclatant; la poitrine, d'un beau marron-pourpré; le ventre et les ailes, noires, de même que la queue, dont les pennes sont bordées de violet. On peut soupçonner que cet oiseau est un *Soui-manga*, et qu'il ne se trouve point au Brésil, mais bien en Afrique. *Latham, Index* (*Certhia brasiliana*). *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 661. *n.* 30. (*Grimpereau violet du Brésil.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 541. (*Guit-guit noir et violet.*)

L. 5 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Guit-guit sucrier. 4. *C. Flaveola. C. Nigra, subtùs uropygioque lutea; superciliis exalbidis; rectricibus lateralibus apice albis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; jaune en dessous et sur le croupion; sourcils blanchâtres; rectrices latérales blanches à leur pointe; bec et pieds noirs.

Le nom imposé à ce *Guit-guit* vient de ce qu'il se nourrit du suc de la canne à sucre, qu'il pompe en enfonçant sa langue dans les gerçures de la tige. On le connoît à Cayenne sous la dénomination de *Sicouri*. Il attache son nid à l'extrémité des lianes, choisit celles qui pendent sur le milieu d'un ruisseau, lui donne la forme d'un œuf d'autruche, le divise à l'intérieur en deux pièces, séparées par une cloison; l'entrée est en dessous, sur la partie du nid qui fait face à l'eau.

Cette espèce est répandue dans toutes les îles Antilles; mais elle paroît composée de plusieurs races sorties de la même souche, car son plumage ne présente pas partout les mêmes nuances. Les individus qui habitent les îles Saint-Domingue et Porto-Ricco ont la tête, le dessus du cou et le dos d'un brun-noirâtre; le croupion, d'un jaune-verdâtre; un bandeau blanc sur le front, qui de-là passe au-dessus des yeux et se perd à l'origine du cou; les ailes, bordées de jaune vers leur pli; la gorge et le dessous du cou, gris; la poitrine, le ventre et les parties postérieures, jaunes; les ailes et la queue noirâtres; le milieu des pennes primaires et l'extrémité des deux plus extérieures de la queue, blancs.

La femelle diffère du mâle en ce que le dessus de la tête et du corps est d'un cendré-brun, et le jaune du dessous du corps plus pâle.

La race qu'on voit à Cayenne est plus petite que la précédente; celle de la Martinique a les sourcils jaunes; la gorge noirâtre; le croupion jaunâtre. Le *Sucrier* mâle de la Jamaïque, décrit et figuré planche 122 dans les *Oiseaux* d'Edwards, est noir sur le dessus de la tête et du cou, le dos et la gorge; la femelle a cette dernière partie d'un blanc-jaunâtre; *ibidem*, planche 321. Celui de l'île Saint-Barthelemi, figuré dans le fascic. 3, planche 5 de Sparmann, a le dessus du corps d'un brun-plombé; les sourcils, la gorge et le bout de la queue d'un beau jaune; enfin, le *Sucrier* de Latham est pareil à celui de Saint-Domingue; mais la figure qu'en a publiée Catesby, manque d'exactitude, ce qui a induit en erreur les auteurs qui l'ont décrit d'après cette figure. *Latham, Index* (*Certhia flaveola*). (*Grimpereau de la Jamaïque.*) *Brisson, Ornithol. tom.* 6. *Append. p.* 117. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *pl.* 542. (*Sucrier.*)

L. 3 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Guit-guit a tête grise. 5. *C. Griseocapilla. C. Vertice cinereo; fronte genisque nigris; corpore suprà olivaceo-viridi; subtùs flavo; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Vertex gris; front et joues, noirs; dessus du corps d'un vert-olive; dessous jaune; bec noir; pieds bruns.

Cet oiseau, que l'on trouve à Cayenne, est

gris sur le dessus de la tête, noir sur le bord du front, autour de l'œil et sur les joues; d'un beau vert-olive sur le dessus du cou, le dos, le croupion, la queue et sur le bord des pennes alaires, dont l'extrémité est brune; d'un jaune vif sur toutes les parties supérieures; la queue est un peu arrondie à son extrémité. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 80. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 14. p. 47. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Guit-guit varié. 6. *C. Variegata. C. Cærulea, nigro, flavo alboque varia, subtùs fulvo-flavescens; vertice rubro-nitente; nuchâ cæruleâ.*

Bleu et varié de noir, de jaune et de blanc; d'un fauve jaunissant en dessous; *vertex* d'un rouge brillant; nuque bleue.

C'est d'après Séba qu'on a décrit cet oiseau, qu'il dit se trouver dans l'Amérique, sans indiquer dans quelle partie. Il a le sommet de la tête d'un rouge vif; l'occiput bleu; les joues bleues et blanches; la gorge, la poitrine et tout le dessous du cou nuancé de deux teintes jaunes; le dessus du corps, varié de bleu, de blanc, de noirâtre et de jaune, de même que les ailes, la queue et leurs couvertures supérieures: c'est un *Guit guit* très douteux. *Latham, Index* (*Certhia variegata*). *Séba, tom. 2. p. 5. pl. 3. fig. 3. Brisson, Ornith. tom. 3. p. 665. n. 32.* (*Grimpereau d'Amérique varié.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 5. p. 540.* (*Guit-guit varié.*)

L. 5. E.. P.. R..

* Le Guit-guit vert-bleu de Surinam. *C. Surinamensis. C. Viridis; genis, gulâ abdomineque flavis; pectore lateribusque viridi flavescentibus, cæruleo notatis.*

Vert; joues, gorge et abdomen jaunes; poitrine et côtés d'un jaune-vert, marqué de bleu.

Cet oiseau, que Gmelin appelle *Certhia ochrochlora*, est un individu jeune de l'espèce du *Guit-guit noir et bleu*, décrit ci dessus, n. 2. *Latham, Index* (*Certhia Surinamensis*).

* Le Guit-guit vert-bleu de Cayenne. *C. Cyanogastra. C. Viridis, subtùs cærulea; lateribus colli vittâ longitudinali flavescente; remigibus rectricibusque nigris; rostro concolore; pedibus flavis.*

Vert; bleu en dessous; bandelette longitudinale jaunâtre sur les côtés du cou; rémiges et rectrices noires; bec de cette même couleur; pieds jaunes.

Ce n'est point une espèce particulière, mais c'est un individu dans son jeune âge et en mue, de la même espèce que le précédent. *Latham, Index* (*Certhia cyanogastra*). *Gmelin, Syst. nat. édit 13* (*Certhia flavipes*).

* Le Guit-guit vert a tête noire. 7. *C. Atricapilla. C. Capite nigro; collo, mento guttureque viridibus; uropygio, pectore ventreque cæruleo viridibus; rostro suprà nigro, subtùs albido; pedibus plumbeis.*

Tête noire; cou, menton et gorge verts; croupion, poitrine et ventre d'un vert-bleu; bec noir en dessus, blanchâtre en dessous; pieds couleur de plomb foncée.

Ce *Guit-guit*, assez commun à Cayenne, a été donné par les ornithologistes pour une variété de l'individu figuré dans Séba, tome 2, planche 3, figure 4 (*Certhia spiza*, Latham); mais nous croyons que tous les deux appartiennent à la même espèce, et que ce dernier ne présente de différence que celles qu'on remarque dans la figure citée ci-dessus.

Le mâle est d'un vert-pomme brillant sur le cou, le haut du dos, le menton et la gorge (cette partie est noire dans l'individu de Séba); un vert-bleu teint le reste du dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les bords des pennes de la queue et des ailes; un cendré brun colore les couvertures inférieures et les pennes des ailes, de même que celles de la queue.

La femelle porte un plumage généralement vert, plus tendre sur les parties supérieures, et inclinant au jaune sur la gorge; les pennes primaires des ailes ont leur bord extérieur vert, et les deux intermédiaires de la queue sont pareilles au dos.

Le jeune mâle, à l'époque de sa première mue, a quelques taches noires sous les yeux; une bandelette de la même couleur sur le front; plusieurs taches de vert-pomme sur diverses parties du corps. Il est, avant sa première mue, d'un vert jaune sur la gorge, la poitrine et le ventre; d'un vert tendre sur la tête, le cou, le dos, le croupion et les pennes intermédiaires de la queue; le bord des latérales et des pennes alaires est de cette même couleur; le bec est couleur de corne, et les pieds sont bruns. *Latham, Index* (*Certhia spiza*, var.). *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. p. 77. pl. 47, 48, 49. 2e édit.*

du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. *p.* 50. *L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Guit-guit a gorge bleue. 8. *C. Gularis. C. Suprà cinereo olivacea; subtùs lutea; gulâ, jugulo pectoreque parte superiore sericeo-cæruleis; rostro nigro.*

D'un cendré-olivâtre en dessus; jaune en dessous; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un bleu de soie; bec noir.

Cette espèce se trouve à la Martinique, selon Sparmann, qui le premier l'a fait connoître. Elle a la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine, bleus; le ventre jaune; une ligne de cette couleur au-dessus des yeux, laquelle s'étend sur les côtés du cou; les couvertures du dessous de l'aile, d'un jaune pâle; les ailes, fuligineuses; la queue, noire; ses pennes latérales, blanches à leur extrémité et sur les côtés; le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes d'un brun-cendré. Nous soupçonnons que c'est un jeune oiseau en mue de l'espèce du *Guit guit noir et bleu. Latham, Index* (*Certhia gularis*). *Sparmann, Mus. Carls. fasc.* 4. *pl.* 79. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 11. *p.* 45. *L'Amérique méridionale.*

L. 3 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

POLOCHION, *Philemon. Merops, Certhia, Gracula*, Latham, Gmelin.

Corpus oblongum, diversis coloribus, præcipuè fusco, cinereo, albo viridique pictum.

Caput subrotundum.

Rostrum mediocre aut longum, basi glabrum, arcuatum, lateratìm compressiusculum, acuminatum; mandibula superior ad apicem emarginata.

Nares ovatæ, membranâ posticè tectæ.

Lingua cartilaginea, apice ciliata.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevi, remige primâ omnibus longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ parte inferiori plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda sæpè cuneata, rectricibus 12.

Philemones in Asiâ meridionali et Australasiâ habitant, in arboribus nidificant, insectis melleque victitant. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cùm è nido discedunt, tantùm ad volandum idonei sunt.

Corps oblong, peint de diverses couleurs, principalement de brun, de cendré, de blanc et de vert.

Tête un peu arrondie.

Bec médiocre ou long, glabre à sa base, arqué, un peu comprimé par les côtés, acuminé; mandibule supérieure échancrée vers le bout.

Narines ovales, couvertes en arrière d'une membrane.

Langue cartilagineuse, ciliée à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde courte, à première rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes emplumées sur leur partie inférieure.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs unis à leur base; pouce articulé sur le tarse, sur le même plan que les doigts antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue souvent cunéiforme, à 12 rectrices.

Les *Polichions* habitent l'Asie méridionale et l'Australasie, nichent sur les arbres et se nourrissent d'insectes et de miel. Les petits naissent aveugles, sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Polochion proprement dit. 1. *P. Cinereus.* Cet oiseau est décrit dans cette Ornithologie, page 280, n. 23. On l'a rangé parmi les *Guépiers*, d'après Latham; mais on a reconnu depuis que ce n'étoit point un *Guépier*, puisqu'il n'en avoit point les caractères; c'est pourquoi on en a fait le type d'un nouveau genre, dans lequel on a classé presque tous les prétendus *Guépiers* de l'Australasie, parmi lesquels se trouvent les deux suivans.

* Le Polochion kogo. 2. *P. Cincinnatus*, décrit page 280, n. 22 de cette Ornithologie, sous le nom de *Poe.*

* Le Polochion moho. 3. *P. Fasciculatus*, *idem*, page 278, n. 17, sous le nom de *Guépier noir.*

** Le Polochion aux ailes orangées. 4. *P. Chrysopterus. P. Fuscus; maculâ alarum aurantiâ; remigibus rectricibusque exterioribus apice albis; rostro pedibusque nigris; caudâ cuneatâ.*

Une tache orangée sur les ailes ; rémiges et rectrices extérieures blanches à leur pointe ; bec et pieds noirs ; queue cunéiforme.

Goo gwar-ruch est le nom que cette espèce porte à la Nouvelle-Galles du sud, ainsi que celui d'une autre espèce, décrite ci-après, sous la dénomination de *Polochion go-ruck*, qui se trouve dans la même contrée. Celui de cet article vit de mouches, d'insectes, et suce le miel de différentes plantes de la famille de celles que les Anglais appellent *banksia*.

Tout son vêtement est généralement brun, mais d'une nuance plus pâle sur la tige des plumes, et plus foncé sur les pennes des ailes, dont les quatre ou cinq premières ont dans leur milieu une tache orangée ; toutes les pennes de la queue, qui est étagée, sont terminées de blanc. *Latham, Index, Suppl. p. 33. n. 3 (Merops chrysopterus). 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 27. p. 422. La Nouvelle-Hollande.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

** Le Polochion a capuchon. 5. *P. Cucullatus. P. Fusco-plumbeus ; subtùs fusco lineatus ; cucullo verticali per oculos ducto, nigro ; rostro pedibusque flavescentibus ; caudâ rotundatâ.*

D'une couleur de plomb rembrunie ; dessous du corps rayé ; un capuchon vertical noir et passant par les yeux ; bec et pieds jaunâtres.

Selon Latham, qui a fait connoître cet oiseau, on le trouve à la Nouvelle-Hollande. Il a sur le sommet de la tête une bande noire transversale, laquelle s'étend sur les yeux et descend sur les côtés de la gorge ; le front est blanchâtre, et le reste de la tête, rayé en travers d'un gris-blanc sur un fond sombre ; le ventre est d'un blanc sale et couvert de petites raies d'une teinte obscure ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur ; le dessus du corps est d'un brun tirant à la couleur de plomb ; l'aile, brunâtre, avec sa sixième ou septième penne d'un jaune-verdâtre à l'extérieur et à son extrémité ; la queue, de couleur de plomb verdâtre et terminée de blanc sale ; la langue est d'un tiers plus longue que le bec et frangée sur ses bords. *Latham, Index, Suppl. p. 33. n. 4 (Merops cucullatus). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 423. La Nouvelle-Hollande.*

L. 9-10. E.. P.. R. 12.

** Le Polochion Darwang. 6. *P. Auricornis. P. Olivaceus ; vertice, corpore subtùs maculâque aurium flavis ; per oculos strigâ albâ ; rostro pedibusque nigris.*

Olivâtre ; *vertex*, dessous du corps et tache sur l'oreille, jaunes ; une raie blanche par les yeux ; bec et pieds noirs.

Le nom qu'on a conservé à cet oiseau est celui que les habitans de la Nouvelle-Hollande lui ont donné. Il se nourrit principalement du miel qu'il suce dans les fleurs par le moyen de sa langue, ciliée à son extrémité. Il place son nid à l'extrémité des branches les plus flexibles des arbres de moyenne hauteur et des arbrisseaux, afin de mettre sa progéniture à l'abri de la voracité de divers petits quadrupèdes qui en sont très-friands. Ce *Polochion* présente des rapports dans ses couleurs avec celui *à oreilles jaunes* ; mais Latham paroît fondé à les regarder l'un et l'autre comme des espèces distinctes.

Le dessus du corps est d'un vert-olive ; le dessous et le sommet de la tête sont jaunes ; une large tache noire part de l'angle du bec, entoure les yeux et s'étend jusqu'aux oreilles, où s'élève une touffe de plumes jaunes, plus longues que les autres ; les pennes extérieures de la queue sont de la dernière couleur. *Latham, Index, Suppl. p. 48. n. 1 (Muscicapa auricornis). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 423. La Nouvelle-Hollande.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Polochion dee Weed-gang. 7. *P. Ornatus. P. Cæruleo viridique varius ; nuchâ, gulâ remigibusque basi fulvis ; rectricibus duabus elongatis ; rostro pedibusque nigris.*

Varié de bleu et de vert ; nuque, gorge, bandes et rémiges fauves ; deux rectrices alongées ; bec et pieds noirs.

Latham a donné la figure de ce *Polochion* sur la planche 128 du 2e *Suppl. à son general Synopsis, p.* 165. Il porte à la Nouvelle-Galles du sud, le nom qu'on lui a conservé. Les plumes du sommet de la tête et de la nuque sont d'un orangé sale sur leurs bords et plus foncé sur leur milieu ; une bande noire, bordée de bleu en dessous, part des coins de la bouche, traverse l'œil, et descend sur les joues ; la gorge et la poitrine sont jaunes, et l'on remarque sur le milieu de la première partie une grande tache noire et triangulaire ; l'autre et les parties postérieures sont d'un blanc-bleuâtre ; la couleur verte, qui couvre le dessus du cou, est mélangée d'orangé-brunâtre sur le haut du dos, qui ensuite ressemble au croupion et aux couvertures supé-

rieures de la queue, qui sont bleus; les couvertures des ailes, fauves et mélangées de vert sur leur milieu; les pennes primaires, vertes en dehors et noires en dedans; les secondaires, bordées de jaune; les deux pennes intermédiaires de la queue, bleues, très-longues et garnies de très-petites barbes dans la partie qui excède les autres, qui sont d'un rouge-brun.

L'individu qu'on présente pour la femelle, a le front et le milieu de la tête bleus; la nuque et le menton, d'un orangé sale; le dos, d'un vert-brunâtre; le croupion, bleu; les pennes de la queue, à l'exception des deux intermédiaires, noires: du reste, il ressemble au précédent. *Latham, Index, Suppl. p.* 35. *n.* 11 (*Merops ornatus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 423. *La Nouvelle-Hollande.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Polochion a face jaune. 8. *P. Icterops. P. Nigra; fasciâ alarum corporeque subtùs albis; regione oculorum flavâ, rugosâ; pedibus flavis.*

Noir; dessous du corps et bande sur les ailes, blancs; région des yeux jaune et ridée; pieds jaunes.

Cet oiseau, que l'on rencontre à la Nouvelle-Hollande, a la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue, noirs; les couvertures supérieures des ailes, terminées de blanc; ce qui donne lieu à une bande transversale; le dessous du corps, de cette couleur; les yeux entourés d'une peau nue, jaune et ridée; les pieds très-écaillés. *Latham, Index, n.* 13 (*Gracula icterops*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 424. *La Nouvelle-Hollande.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Polochion a front blanc. 9. *P. Albifrons. P. Rufus, subtùs albidus; capite suprà nigro; fronte niveâ; remigibus rectricibusque maculatis; rostro pedibusque fuscis.*

Roux en dessus; blanchâtre en dessous; tête noire en dessus; front d'un blanc de neige; rémiges et rectrices tachetées; bec et pieds bruns.

On a trouvé cette espèce au port Jackson, dans la Nouvelle-Hollande. La langue est plus longue que le bec; le dos et les ailes sont d'un beau roux; le front et toutes les parties inférieures du cou, blancs; cependant les plumes du dessous du corps ont dans leur milieu et le long de leur tige une bande noire, ainsi que les plumes rousses du dos; on remarque cinq bandes d'un bleuâtre foncé sur les flancs, dans la partie qui recouvre les ailes en repos; les côtés et le sommet de la tête, le *lorum* et la nuque sont noirs; les pennes des ailes et de la queue, d'un bleu pâle et marquées de blanc sur leur bord extérieur; la queue est presque carrée à son extrémité, et outrepasse les ailes en repos de près de moitié de sa longueur; les pieds sont d'un brun-jaune.

La femelle a le dos et les ailes bruns; le dessous du corps, d'un blanc-jaunâtre sale, avec des lignes noires; la tête, brune, sur la partie qui est noire chez le mâle; la queue, plus courte que celle du mâle, tachetée de jaune sale et rayée transversalement de brun. *Latham, Index, Supplément, p.* 35. *n.* 12 (*Merops albifrons*). 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 424. *La Nouvelle-Hollande.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Polochion go-ruck. 10. *P. Chrysopterus. P. Fuscus; maculâ alarum fulvâ; remigibus rectricibusque exterioribus apice albis; rostro pedibusque nigris.*

Brun; une tache fauve sur les ailes; rémiges et rectrices extérieures blanches à leur pointe; bec et pieds noirs.

On donne à cet oiseau de la Nouvelle-Galles du sud, beaucoup de vivacité et un grand courage: en effet, on l'a vu souvent aux prises avec des *Perroquets à ventre bleu* (*Psittacus nematopus*), et leur disputer le miel, dont il fait sa principale nourriture, et toujours avec avantage; souvent deux, dit-on, suffisent pour mettre en fuite des troupes nombreuses. Les habitans de la Nouvelle-Hollande l'appellent *Goo gwar-ruck*, dont on a fait, par abréviation, le nom sous lequel il est décrit. Celui qu'il porte dans son pays natal a aussi été appliqué au *Polochion aux oreilles orangées*: peut-être celui-ci n'est-il qu'une variété d'âge.

Le *Go-ruck* a le *lorum* et le tour des yeux nus et rougeâtres; la tête, le dessus et le dessous du corps, les petites et les grandes couvertures des ailes et les pennes de la queue, d'un vert foncé rembruni; la plupart des plumes de ces diverses parties ont leurs bords et leur extrémité blancs, avec une raie étroite et longitudinale de la même couleur sur leur milieu; les pennes primaires sont brunes et bordées à l'extérieur de ferrugineux.

Le *Guépier aux ailes dorées*, décrit par Philips, premier gouverneur de Botany-Bay, paroît ap-

partenir à la même espèce; cependant il diffère du précédent en ce que son plumage est brun, que chaque plume est bordée d'une nuance plus pâle, et que le bord des pennes primaires de l'aile est d'un orangé-doré. *Latham, Index, Suppl. p. 33. n. 5. Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. pl. 88. La Nouvelle-Hollande.*

L. 12 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Polochion graculé. 11. *P. Cyanotis. P. Viridis; subtùs albus; vertice nigro, posticè albo; regionibus oculorum et aurium cæruleis; rostro nigro; pedibus virescentibus.*

Vert; blanc en dessous; *vertex* noir, blanc par-derrière; régions des yeux et des oreilles bleues; bec noir; pieds verdâtres.

On trouve ce *Polochion* à la Nouvelle-Hollande, où il est très-rare. Il fait la chasse aux abeilles et à toute autre espèce d'insectes. Le chant du mâle, qu'il fait entendre continuellement, est composé de sons très-aigus et désagréables. La marche de ces oiseaux est pareille à celle de notre *Pie;* ses pas sont des sauts.

Une peau nue et jaune couvre les côtés de la tête, depuis le bec jusque derrière l'œil; un croissant blanc se fait remarquer sur le *vertex;* sa partie concave est tournée vers le bec; les plumes du sommet de la tête sont courtes, peu serrées et d'une couleur de plomb foncée; une bande étroite de la même teinte, et longue d'environ un demi-pouce, occupe le haut de la gorge; les parties postérieures sont blanches; le dos, le croupion et le bord des pennes de l'aile et de la queue, d'un vert-jaunâtre.

Un individu de la même espèce diffère du précédent en ce que la gorge, le devant du cou et la poitrine sont de couleur de plomb; que la peau nue des côtés de la tête est bleue, et que les pieds sont d'un bleu-noir. Ces différences caractérisent probablement les sexes. *Latham, Index, Suppl. p. 29. n. 4 (Gracula cyanotis). Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. pl. 87. La Nouvelle-Hollande.*

L. 11 à 13. E.. P.. R. 12.

* Le Polochion gris. 12. *P. Chrysotis. P. Cinereo-fuscus; subtùs albus; maculâ pone aures ovatâ, aureâ, alterâque superiùs nigrâ; rostro medio nigro, marginibus griseis; pedibus fuscis.*

D'un brun-cendré; blanc en dessous; tache ovale, dorée derrière les oreilles; une autre au-dessus, noire; bec noir dans le milieu, gris sur ses bords; pieds bruns.

L'individu figuré dans les *Oiseaux dorés*, sous le nom d'*Héoro-taire gris*, est une femelle, dont le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont d'un gris-foncé; les dernières ont leur bord extérieur jaune; un demi-croissant de cette couleur se trouve vers les oreilles, et au-dessous on remarque un point noir; toutes les parties inférieures, depuis le bec jusqu'à la queue, sont d'un joli gris-blanc.

Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il a un trait blanc-jaunâtre derrière l'œil; une bandelette jaune, partant de l'angle du bec, passant au-dessous de l'œil, et bordée de blanc près des oreilles; une autre bandelette noire se trouve au-dessous de celle-ci.

Le jeune porte aussi un demi-croissant, mais il est terne; les ailes et la queue sont bordées d'un vert-olive, et les pennes caudales ont leur extrémité blanche; enfin, il n'a pas de point noir sur chaque côté de la tête; ses pieds sont bruns. *Latham, Index, Suppl. p. 38. n. 16 (Certhia crysotis). Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. pl. 84. (Héoro-taire gris). La Nouvelle-Hollande.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

** Le Polochion jaseur. 13. *P. Garrulus. P. Fuscus; subtùs albus; fasciâ verticis nigrâ; maculâ pone oculos remigibusque magnâ ex parte flavis; rostro pedibusque luteis.*

Brun; blanc en dessous; bande noire sur le *vertex;* taches derrière les oreilles et rémiges en grande partie jaunes; bec et pieds de cette couleur.

Le nom imposé à cet oiseau de la Nouvelle-Galles du sud, vient de ce qu'il est extrêmement babillard, et, comme notre *Geai*, il jette l'alarme parmi la gent volatile, quand quelque chose lui porte ombrage.

Il a le front noirâtre; le dessus du corps, d'un brun clair; le devant du cou et les parties postérieures, d'un blanc un peu mélangé de brun foncé, principalement sur la gorge et la poitrine; les jambes, rayées de noir et de blanc; une bande noire sur le sommet de la tête, laquelle passe derrière l'œil et s'étend sur les oreilles; une tache jaune entoure les yeux; les ailes sont noires, mais la plus grande partie de leurs pennes primaires est jaune et terminée de noirâtre; la queue est de cette dernière teinte et bordée de blanc. *Latham, Index, Suppl. p. 34. n. 9 (Merops garrulus).*

garrulus). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 427. *La Nouvelle-Hollande.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Polochion aux joues bleues. 14. *P. Cyanops. P. Fuscus; subtùs albus; capite suprà gulâque nigris; maculâ oculari cyaneâ; rostro nigro; pedibus cæruleis.*

Brun; blanc en dessous; dessus de la tête et gorge, noirs; tache oculaire bleue; bec noir; pieds bleus.

On le trouve à la Nouvelle-Hollande. Le dessus du corps, les ailes et la queue sont bruns; la tête, depuis les yeux, la nuque, la gorge, le devant du cou, noirs; les côtés du cou, depuis les coins de la bouche, et le dessous du corps, blancs; une tache bleue est autour des yeux et descend sur les joues; la queue est égale à son extrémité. *Latham, Index, Suppl. p.* 24. *n.* 8 (*Merops cyanops*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 427. *La Nouvelle-Hollande.*

L. 14 ¾. E.. P.. R. 12.

* Le Polochion marbré. 15. *P. Marmoreus. P. Orbitis nudis nigrisque; corpore suprà nigro, flavo maculato; subtùs albo-griseo; rectricibus lateralibus flavo marginatis; rostro fusco; pedibus flavis.*

Orbites nus et noirs; dessus du corps de cette couleur et tacheté de jaune; le dessous, d'un gris-blanc; rectrices latérales bordées de jaune; bec brun; pieds jaunes.

On doit la connoissance de cet oiseau de l'Australasie aux naturalistes français qui ont accompagné le capitaine Bodin dans son voyage autour du Monde. Il fait présentement partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Ses yeux sont entourés d'une peau noire, probablement d'une autre couleur chez l'oiseau vivant; son plumage est généralement noir, parsemé de lunules jaunes sur le haut du dos, sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue, dont les pennes latérales ont une bordure jaune à l'extérieur; les petites couvertures des ailes, les grandes sur leur moitié, leurs pennes dans une partie de leur longueur, sont de cette couleur; les pennes alaires, noires; leurs couvertures inférieures, le ventre et les jambes, d'un gris-blanc. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 428. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Polochion moucheté. 16. *P. Nævius. P. Corpore suprà saturatè griseo; subtùs dilutè cinereo, nigro marginato; vertice genisque nigris; pedibus incarnatis.*

Dessus du corps d'un gris foncé; dessous d'un cendré clair, bordé de noir; *vertex* et joues, noirs; pieds couleur de chair.

On voit ce *Polochion* au Muséum d'histoire naturelle, où il a été apporté de la Nouvelle-Hollande. Il a le dessus de la tête, ses côtés et les joues, noirs; les plumes de l'occiput, du cou, de la gorge, de la poitrine et du ventre, d'un gris clair, et bordées d'une ligne noire; le dessus du corps, d'un gris foncé tirant au brun sur les ailes; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs; le dessus des pennes caudales, brun; le dessous, blanchâtre, depuis leur milieu jusqu'à leur extrémité. Ce plumage indique un jeune oiseau. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 428. *L'Australasie.*

** Le Polochion noir et jaune. 17. *P. Phygius. P. Niger, flavo varius; maculâ per oculos rectricibusque exterioribus flavis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Noir varié de jaune; tache oculaire et rectrices extérieures, jaunes; bec noir; pieds bruns.

Il se trouve dans les mêmes contrées que le précédent. Son plumage est généralement noir; mais les plumes de la poitrine, du dos et du ventre sont bordées d'un jaune-doré; il en est de même pour les couvertures supérieures des ailes, dont les pennes sont en outre terminées par une tache oblique et noire. Chez des individus, on remarque un trait verdâtre qui part du bec et entoure les yeux. Ce trait est très-large dans son milieu, et descend jusqu'au bas des joues; les plumes qui le composent sont plus courtes que les autres et ont une espèce de roideur; la queue est cunéiforme; ses deux pennes intermédiaires sont noires et terminées de jaune; toutes les autres présentent cette couleur, de même que les couvertures inférieures. *Latham, Index, Suppl. p.* 34. *n.* 7 (*Merops phrygius*). 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 428. *La Nouvelle-Hollande.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* Le Polochion olivatre. 18. *P. Olivaceus. P. Capite corporeque suprà olivaceis; maculis duabus flavis in lateribus capitis; corpore subtùs olivaceo-flavo; remigibus rectricibusque fuscis; rostro concolore; pedibus griseis.*

Tête et dessus du corps olivâtres; deux taches jaunes et longitudinales sur les côtés de la tête; dessous du corps d'un jaune-olivâtre; rémiges et rectrices brunes; bec de cette couleur; pieds gris.

On a figuré cet oiseau, dans les *Oiseaux dorés*, sous le nom de *Promérops olivâtre;* mais, mieux examiné, on s'est convaincu qu'il seroit mieux placé parmi les *Polochions*. On le trouve dans l'Australasie. Il a deux taches jaunes, étendues en longueur sur les côtés de la tête, dont la couleur est olivâtre, ainsi que toutes les parties supérieures du corps; cette même teinte se nuance de jaune, couvre les inférieures, et prend un ton blanc sur le bas-ventre; les ailes et la queue sont brunes, et bordées en dehors de jaune-olivâtre; les pennes caudales sont d'égale longueur. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 1. pl. 5 des Promérops. 2e édit. du nouveau Diction. d'Hist. natur. tom. 27. p. 429. L'Australasie.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Polochion aux oreilles jaunes. 19. *P. Erythrotis. P. Vertice viridi-flavo; strigâ nigrâ circum oculos; plumis pone aures flavis; corpore suprà virescente-griseo, subtùs flavo, cinereo mixto; rostro nigro.*

Vertex d'un vert-jaune; bandelette noire autour des yeux; plumes du derrière des oreilles jaunes; dessus du corps d'un gris-verdâtre; dessous jaune et mélangé de cendré; bec noir.

On a rencontré cette espèce à Botany-Bay, dans la Nouvelle-Hollande. Elle a le dessus de la tête d'un vert-jaune; une bandelette noire sur ses côtés, qui part de l'angle du bec, entoure l'œil, couvre le méat auditif, à laquelle succède une touffe de plumes jaunes, longues, et susceptibles de s'épanouir et de se relever, lorsque l'oiseau est agité de quelque passion. Ces plumes naissent à la base des oreilles, et s'étendent en arrière, sur les côtés du cou; le jaune, qui couvre la gorge, prend un ton verdâtre et est mélangé de gris sur la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue; le dessus du cou et du corps est d'un gris-verdâtre, de même que les couvertures supérieures des ailes et de la queue, dont les bords extérieurs sont vert-olives; les pennes caudales sont, à l'exception des deux intermédiaires, terminées de blanc, et toutes grises en dessous; la langue est divisée en deux depuis sa moitié, et chaque division est ciliée à son extrémité; la queue est arrondie.

La femelle ou le jeune a les parties supérieures grises, une tache brune et jaune, sur les oreilles, et toutes les parties inférieures, variées de gris et de blanchâtre. *Vieillot, Oiseaux dorés, tom. 2. pl. 85, sous le nom d'Héoro-taire à oreilles jaunes. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 429. L'Australasie.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Polochion aux oreilles noires. 20. *P. Auritus. P. Corpore suprà rufo, subtùs albido; strigâ pone oculos, remigibus rectricibusque nigris; rostro pedibusque fuscis.*

Dessus du corps roux; dessous blanchâtre; raie derrière les yeux, rémiges et rectrices noires; bec et pieds bruns.

Cette espèce habite les mêmes contrées que le précédent; elle porte derrière l'œil une large bande noire, qui se termine en pointe; les pennes des ailes et de la queue sont de cette couleur; le dessus du corps est d'un brun-roux; le dessous, d'un blanc sale, tacheté de noir sur le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue, et sur les plumes des jambes. *Latham, Index, Suppl. p. 34. n. 6 (Merops auritus). 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 27. pag. 430. La Nouvelle-Hollande.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Polochion pie. 21. *P. Picatus. P. Corpore superiore fasciâque pectorali nigris; subtùs fasciâque duplici alarum albis; rostro flavo; pedibus griseis.*

Dessus du corps et bande pectorale, noirs; dessous, et une double bandelette blanche, sur les ailes; bec jaune; pieds gris.

Le plumage de cet oiseau de la Nouvelle-Galles du sud ne présente que deux couleurs, le noir et le blanc; la première occupe la plus grande partie de la tête, le cou, et descend sur la poitrine, où elle forme une bande transversale; elle couvre encore le dos, le bord des couvertures de l'aile, ses pennes, et jette des reflets bleus sous divers aspects; elle traverse aussi les pennes de la queue vers leur extrémité; le reste du dessous du corps et les pennes caudales, la nuque et le haut du cou sont blancs. *Latham, Index, Suppl. p. 29. n 4 (Gracula picata). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 430. La Nouvelle-Hollande.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Polochion rayé. 22. *P. Sagittatus. P. Corpore striato, suprà olivaceo, subtùs albo;*

genis cinerescentibus; rostro carneo; pedibus cæruleis.

Le corps rayé, olivâtre en dessus, blanc en dessous; joues cendrées; bec couleur de chair; pieds bleus.

Cette espèce, qui habite dans les mêmes régions que le précédent, a les parties supérieures d'un vert-olive, varié de lignes fines et noires sur le dos, et tendant au cendré sur les joues; les parties inférieures, blanches et rayées de noir; les petites couvertures des ailes, de la dernière teinte et bordées de gris pâle; les autres couvertures et une partie des pennes, d'un gris presque blanc; les primaires, noires; les pennes de la queue, cendrées et assez longues. *Latham, Index, Suppl. p.* 24. *n.* 1 (*Coracias sagittata*). 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 430. *La Nouvelle-Galles du sud.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

** Le Polochion a tête noire. 23. *P. Melanocephalus. P. Suprà griseo-cærulescens, subtùs albus; capite nigro; fronte fasciâque tectricum alarum albis; rostro pedibusque flavis.*

D'un gris-bleuâtre en dessus; blanc en dessous; tête noire; front et une bande sur les tectrices des ailes, blancs; bec et pieds jaunes.

Selon Latham, qui le premier a décrit cet oiseau de la Nouvelle Galles du sud, il a le front blanc et le reste de la tête, noir; le cou et le dessous du corps, blancs; mais cette couleur prend un ton bleuâtre sur quelques-unes de ces parties; le dos et toutes les couvertures des ailes, d'un gris-bleu, avec une raie transversale blanche vers l'extrémité des dernières; les pennes alaires, noirâtres et bordées d'une couleur de rouille pâle; la queue, d'un cendré-bleuâtre; les pieds assez longs; les ongles, noirâtres et forts. *Latham, Index, Suppl. p.* 28. *n.* 3 (*Gracula melanocephala*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 430. *La Nouvelle-Hollande.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* Le Polochion verdin. 24. *P. Nigricollis. P. Viridis; maculis ad basin rostri utrinquè cæruleis; facie, mento et gulâ nigris; hac arcu flavo cinctâ; rostro pedibusque nigris.*

Vert; taches bleues sur chaque côté de la base du bec; face, menton et gorge noirs; celle-ci entourée d'un arc jaune; bec et pieds noirs.

Cette espèce se trouve dans diverses parties de l'Inde, particulièrement dans la Cochinchine et au Malabar, d'où Sonnerat a rapporté un petit *Merle*, qui n'est autre que le *Verdin*, dont on a fait mal-à-propos une espèce distincte.

Le vert brillant du plumage de cet oiseau prend une nuance olive sur la tête, un ton plus clair sur la poitrine et sur le ventre, tire un peu sur le bleu vers la queue, borde en dehors les pennes des ailes, qui sont brunes dans le reste, et couvre celles de la queue, dont le dessous est gris. Le *lorum* est noir; cette couleur prend un ton velouté sur la gorge, s'étend sur les côtés et borde la bandelette lilas qui part de la base du bec en forme de moustache; la partie antérieure de l'aile porte une sorte d'épaulette d'un bleu de ciel.

La femelle diffère du mâle par le moins d'éclat de sa couleur verte, par la privation des moustaches lilas, de la tache noire qui est entre le bec et l'œil; par sa gorge d'une teinte de vert-de-gris, et par des épaulettes moins grandes et d'un bleu pâle. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 409. *pl. enl. n.* 643. *fig.* 3. *Gmelin, Systema naturæ, édit.* 13. *p.* 125. *n.* 84. *Latham, Index, n.* 113 (*Turdus cochinchinensis*). *L'Asie orientale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Polochion vert. 25. *P. Viridis. P. Lateribus capitis glabris; strigâ occipitali albâ; corpore suprà olivaceo-viridi; subtùs saturatè griseo; rostro pedibusque fuscis.*

Côtés de la tête glabres; bandelette blanche sur l'occiput; dessus du corps d'un vert-olive; dessous d'un gris foncé; bec et pieds bruns.

Cet oiseau, que l'on trouve à la Nouvelle-Hollande, et qui est au Muséum d'histoire naturelle, a la tête dénuée de plumes sur ses côtés, et noire; le cou, de la même couleur; l'occiput traversé par une bandelette blanche; le dos, le croupion, les ailes et la queue, d'un vert-olive; la gorge, d'un gris foncé; une bande blanche sur les côtés du cou, laquelle part de la mandibule inférieure et se termine sur les côtés de la poitrine, qui est pareille à la gorge, de même que toutes les parties postérieures. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 431. *L'Australasie.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** Le Polochion wergan. 26. *P. Monachus. P. Suprà fuscus, subtùs albus; capite nigro; vertice elevato; rostro nigro; pedibus cæruleis.*

Brun en dessus; blanc en dessous; tête noire; *vertex* haut; bec noir; pieds bleus.

Les Anglais du port Jackson, dans la Nouvelle-Hollande, trouvant des rapports entre cet oiseau et un moine, à cause de sa tête duvetée, lui ont donné le nom de *Friar*; mais les natifs l'appellent *Wergan*.

Il a la tête et une partie du cou couvertes d'une espèce de duvet noir; une touffe de plumes alongées et conformées comme des poils, sur la nuque et sur le derrière du cou, dont le dessus est, ainsi que le dos, brun, mais d'une nuance plus claire sur la première partie; le dessous du corps est blanc, et marqué de stries sagittales noirâtres sur la gorge; les pennes des ailes et de la queue sont d'un brun foncé. *Latham, Index; Suppl. p.* 34. *n.* 50 (*Merops monachus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 431. *La Nouvelle-Hollande.*

L.. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

PICCHION, *Petrodroma. Certhia*, Linnée, Latham.

Corpus oblongum, cinereo, fusco, roseo rubroque varium.

Caput subrotundum.

Rostrum basi depressiusculum et triangulare, plus aut minùs arcuatum, gracile, subrotundatum, integrum, acutum.

Nares suprà membranâ ad basin rostri sitâ semi-clausæ.

Lingua basi dilatissima, acutissima, lateribus uncinata.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevi, remigibus 2a., 3a., 4a. *omnibus longioribus.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ parte inferiori plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi, posticus digito interno longior, quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Unguis pollici tenuis, gracilis, paulùm curvatus, tam longus quàm digitus posticus.

Cauda rectricibus 12, *latis, debilibus, apiceque obtusis.*

Petrodromæ in Europâ, Australasiâ, Polynesiâ habitant. Species sola cujus mores notati sunt, in muris, rupibus ascendit, in rupibus fissis, aliquandò in craniis nidificat; ova 4 *aut* 5 *parit. Solitaria est; ex regionibus septentrionalibus in autumno discedit. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cùm è nido discedunt, tantùm ad volandum idonei sunt.*

Corps oblong, varié de cendré, de brun, de rose et de rouge.

Tête un peu arrondie.

Bec un peu déprimé et triangulaire à sa base, plus ou moins arqué, grêle, un peu arrondi, entier, pointu.

Narines à demi closes en dessus par une membrane située à la base du bec.

Langue très-dilatée à son origine, très-pointue, et garnie sur les côtés de petits crochets.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde courte; à rémiges 2e., 3e. et 4e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes emplumées sur leur partie inférieure.

Pieds tétradactyles; trois doigts en devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; le postérieur plus long que le doigt interne, posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Ongle du pouce grêle, peu courbé, aussi long que le doigt interne.

Queue à douze rectrices, larges, foibles et obtuses à leur pointe.

Les *Picchions* habitent l'Europe, l'Australasie et la Polynésie. La seule espèce dont on connoît les mœurs, grimpe contre les murailles et les rochers, niche dans leurs fentes et quelquefois dans des crânes. Sa ponte se compose de quatre ou cinq œufs. Elle est solitaire; elle quitte à l'automne les contrées septentrionales. Les petits naissent aveugles, sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

LE PICCHION DE MURAILLE. 1. *P. Muraria. P. Cinerea; maculâ alarum roseâ; rostro longissimo nigro; pedibus concoloribus.*

Cendré; tache des ailes rose; bec très-long, noir; pieds de cette couleur.

On trouve cette espèce dans diverses contrées de l'Europe; mais, selon Latham et Edwards, on ne la rencontre point en Angleterre. Il paroît qu'elle ne se montre pas en Suède, puisque Linnée ne l'a pas rangée dans les oiseaux de cette contrée. On la voit encore sur le mont Caucase, et on l'a reçue de la Chine. C'est sur les rochers coupés à pic et les murailles des vieux châteaux qu'elle se trouve; on assure qu'elle ne grimpe point sur les arbres, et qu'elle choisit, pour nicher, les fentes et les crevasses des rochers soli-

taires. Ce *Picchion* voyage seul, et se retire à l'automne dans le Midi pour passer l'hiver. Son naturel est gai et sa voix agréable : on l'appelle *Echelette* dans quelques cantons de la France.

Chez le mâle, un joli gris-cendré couvre la tête et les parties supérieures du cou et du corps ; cette couleur se présente sous une nuance très-foncée sur la poitrine et sur le ventre ; un beau noir pur règne sur la gorge et sur le devant du cou, mais il n'a ces parties ainsi colorées que dans la saison des amours ; en tout autre temps, elles sont du même gris que le dessus du corps ; les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un rouge vif à l'extérieur et noirâtres à l'intérieur ; leurs pennes ont l'extrémité d'un blanc sale, et les bords intérieurs, depuis leur origine jusqu'à leur moitié, d'un beau rouge-rosé, qui s'affoiblit graduellement à mesure qu'elles s'approchent du corps ; les primaires sont marquées de blanc en dedans ; savoir, les trois premières ont deux taches de cette couleur ; la quatrième n'en a qu'une blanche et une fauve, et l'on n'en voit sur les autres qu'une de la dernière teinte, encore manque-t-elle chez des individus ; les grandes couvertures alaires sont noirâtres, de même que les pennes de la queue, dont les huit du milieu sont terminées de gris et les autres de blanc.

La femelle diffère du mâle en ce que sa gorge et le devant du cou sont toujours d'un gris-blanc ; que sa poitrine et les parties postérieures sont d'une teinte plus sombre. *Latham, Index* (*Certhia muraria*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 605. *n.* 2. (*Grimpereau de muraille.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 487. *pl. enl.* 372. *fig.* 1 *et* 2. *L'Europe.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Picchion Baillon ? 2. *P. Bailloni. P. Virescente-fusca ; remigibus primoribus, intùs rufo maculatis ; rectricibus sordidè cærulescente-griseis ; rostro mediocre, fusco ; pedibus nigricante-fuscis.*

D'un brun-verdâtre ; premières rémiges tachetées de roux à l'intérieur ; rectrices d'un gris-bleuâtre sale ; bec médiocre, brun ; pieds d'un brun-noirâtre.

On doit la connoissance de cet oiseau de la Nouvelle-Hollande à M. Baillon, naturaliste très-distingué et très-bon observateur ; ce qui a donné lieu de le lui consacrer.

Ce *Picchion* a le dessus de la tête, du cou, du corps et des ailes d'un brun-verdâtre, inclinant au gris sur le croupion ; les pennes primaires de l'aile, brunes, avec une tache rousse vers le milieu de leur côté interne ; les secondaires, rousses à leur base, ensuite noires et terminées de gris ; les pennes de la queue, d'un gris-bleuâtre sale ; les intermédiaires en entier, et toutes les autres, pareilles à leur pointe, noires sur le reste, avec une tache blanchâtre sur leurs barbes intérieures ; la gorge, le devant du cou et toutes les parties postérieures sont blanc-bleuâtres ; la poitrine est tachetée de blanc sur ses côtés ; la queue, un peu arrondie. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 107. *pl. m.* 33. *n.* 3. *L'Australasie.*

L. 5 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Picchion brun. 3. *P. Fusca. P. Fusca ; colli lateribus albido variis ; jugulo pectoreque albo fasciatis ; rostro medio aurantio, pallidè maculato ; pedibus nigris.*

Brun ; côtés du cou variés de blanchâtre ; devant du cou et poitrine rayés en travers de blanc ; bec marqué d'un orangé pâle sur le milieu ; pieds noirs.

On a trouvé cet oiseau dans une des îles de la mer du Sud. Il a le dessus de la tête d'un brun clair, de même que les bords extérieurs des couvertures et des pennes de l'aile ; cette teinte est plus foncée sur les autres parties supérieures, sur le reste des pennes alaires et sur celles de la queue. On remarque plusieurs lignes sur les côtés de la tête : l'une, qui part du dessus de l'œil et le dépasse un peu, est composée de points ; une autre est sur le *lorum* ; la troisième naît à la base de la mandibule inférieure, forme d'abord, avec la précédente, un angle aigu, dont la pointe est tournée vers les coins de la bouche et s'étend jusqu'à l'occiput ; plusieurs autres sont transversales sur les côtés du cou ; toutes sont blanches et ondées ; la queue est arrondie à son extrémité. *Latham, Index, n.* 41 (*Certhia fusca*). *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *pl.* 65. (*Héorotaire brun.*) 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 107. *La Polynésie.*

* Le Picchion cramoisi. 4. *P. Sanguinea. P. Saturatè coccinea ; abdomine albo ; remigibus secundariis castaneo marginatis ; primoribus rectricibusque nigris ; rostro nigricante ; pedibus flavis.*

D'un roux foncé ; abdomen blanc ; rémiges secondaires bordées d'une couleur marron ; primaires et rectrices noires ; bec noirâtre ; pieds jaunes.

Tanna, une des îles de la mer Pacifique, est le pays qu'habite cet oiseau, dont la tête, le

dessus du cou et du corps, la gorge et la poitrine sont d'un rouge-cramoisi ; les pennes secondaires des ailes, frangées d'une couleur de marron ; le ventre et les parties postérieures, blanches ; les pennes primaires et les rectrices, noires. Cette espèce se rapproche des véritables *Grimpereaux* en ce que les pennes de la queue paroissent un peu pointues. *Latham, Index, n.* 30 (*Certhia sanguinea*). *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *pl.* 66. (*Héoro-taire cramoisi.*) 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 108. *La Polynésie.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

SYNALLAXE, *Synallaxis.*

Corpus oblongum, rufo, albo, griseo, fusco varium.

Caput rotundatum.

Rostrum gracile, integrum, acutum ; mandibula superior subarcuata, inferior recta.

Nares oblongæ, basi membranâ plumulisque tectæ.

Lingua . . . . .

Collum mediocre.

Alæ breves, rotundatæ, remige primâ brevi, quartâ omnibus longiore.

Femora extra abdomen posita ; tibiæ parte inferiori plumosæ.

Pedes tetradactyli ; digiti tres anteriores, posticus unus ; exteriores basi connexi ; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 12 *gradatis.*

Synallaxes in Americâ meridionali habitant.

Corps oblong, varié de roux, de blanc, de gris et de brun.

Tête arrondie.

Bec grêle, entier, pointu ; mandibule supérieure un peu arquée, l'inférieure droite.

Narines oblongues, couvertes à leur base d'une membrane et de petites plumes.

Langue . . . . .

Cou médiocre.

Ailes courtes, arrondies ; la première rémige courte, la quatrième la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes emplumées sur leur partie inférieure.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur base ; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir, et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à douze rectrices étagées.

Les *Synallaxes* se trouvent dans l'Amérique méridionale.

* LA SYNALLAXE A QUEUE ROUSSE. 1. *S. Ruficauda. S. Fuscescente-rufa ; alis caudâque rufis ; mento flavo ; corpore subtùs albo ; rostro nigro ; pedibus fuscis.*

D'un roux rembruni ; ailes et queue rousses ; menton jaune ; dessous du corps blanc ; bec noir ; pieds bruns.

M. de Lalande fils a rapporté cet oiseau du Brésil, et l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle. Il a la tête, le dessus du cou et du corps d'un roux légèrement nuancé de brun ; les ailes et la queue, rousses ; le menton, jaune ; la gorge, la poitrine et le ventre, blancs ; les flancs et les couvertures inférieures de la queue, gris. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 310. *Le Brésil.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* LA SYNALLAXE A TÊTE ROUSSE. 2. *S. Ruficapilla. S. Vertice rufo ; loris genisque griseis ; dorso fusco viridi-olivaceo ; gutture cinereo alboque mixto ; abdomine albido ; rostro nigro ; pedibus fuscis.*

Vertex roux ; *lorum* et joues, gris ; dos d'un vert-olive rembruni ; gorge cendrée et mélangée de blanc ; abdomen blanchâtre ; bec noir ; pieds bruns.

Cet oiseau, qu'on trouve au Brésil, a été apporté par le naturaliste cité ci-dessus, et il est dans la même collection. Il a le dessus de la tête roux ; un trait jaunâtre, sur les côtés, qui part de l'œil ; le *lorum* et les joues, d'un cendré foncé ; les pennes alaires et caudales, rousses à l'extérieur ; la queue, longue ; la gorge, d'un gris mélangé de blanc ; la poitrine, grise ; les flancs, pareils au dos ; l'abdomen, blanchâtre. Les différences qu'on remarque entre ces deux *Synallaxes* ne caractérisent-elles pas les sexes ? 2e *édition du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 810.

L. 5. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

PICUCULE ou PIC-GRIMPEREAU, *Dendrocopus. Oriolus, Gracula*, Latham, Gmelin.

Corpus paulùm elongatum, fusco, albo griseo, præcipuè rufo, pictum.

Caput oblongum.

Rostrum mediocre aut longum, lateratìm compressum, rectum aut arcuatum, acutum.

Nares rotundatæ, apertæ, basi rostri sitæ.

Lingua angusta, gracilis, ad apicem cornea, acutissima.

Collum mediocre.

Alæ paulùm concavæ, pennâ spuriâ brevi, remigibus 3ª., 4ª. omnibus longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ parte inferiore plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi connexi, æquales; posticus omnibus brevior, quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 12 subarcuatis, acutissimis, rigidis, paulùm concavis.

Dendrocopi habitant in Americâ meridionali; solitarii victu moribusque certhiis affides.

Corps un peu alongé, peint de brun, de blanc, de gris, et principalement de roux.

Tête oblongue.

Bec médiocre ou long, comprimé latéralement, droit ou arqué, pointu.

Narines arrondies, ouvertes, situées à la base du bec.

Langue étroite, grêle, cornée à sa pointe, très-aiguë.

Cou médiocre.

Ailes un peu concaves, à penne bâtarde courte; 3ᵉ. et 4ᵉ. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes emplumées sur leur partie inférieure.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base, égaux; le postérieur le plus court de tous, posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à douze rectrices un peu arquées, très-pointues, roides et un peu concaves.

Les *Picucules* habitent l'Amérique méridionale, sont solitaires; leur nourriture et leurs mœurs sont semblables à celles des *Grimpereaux*.

A. *Bec arqué.*

* Le Picucule proprement dit. 1. *D. Scandens. D. Striatus; suprà rufus, subtùs varius; capite et collo rufo et fusco variis; caudâ alisque rufis; rostro pedibusque fuscis.*

Rayé; roux en dessus, varié en dessous; tête et gorge variées de roux et de brun; queue et ailes rousses; bec et pieds bruns.

Latham a fait de cet oiseau un *Oriolus*, et Gmelin un *Gracula*; mais il se trouve déplacé dans l'un et l'autre genre. Il a de très-grands rapports, ainsi que tous ses congénères, avec les *Grimpereaux*, dont tous ne diffèrent guère qu'en ce qu'ils ont les deux doigts extérieurs de la même longueur, et en ce que le pouce est le plus court de tous; tandis que chez les vrais *Grimpereaux*, le doigt externe est plus court que l'intermédiaire, et le pouce plus long que le doigt interne.

C'est à Cayenne que l'on rencontre cette espèce, dont les plumes de la tête et du cou sont brunes sur les bords et d'un roux clair dans le milieu; celles de la gorge, de la poitrine et du ventre, d'un blanc sale bordé de brun-noir et de brun clair; le dos, le croupion, les ailes et la queue, d'un roux rembruni, rayé de noir. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont moins foncées et que les taches sont oblongues, tandis qu'elles sont longitudinales et transversales chez le mâle. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 82. pl. enlum. n. 621. La Guyane.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

**Le Picucule a ailes et queue rouges. 2. *D. Rubricaudatus. D. Corpore suprà fusco dilutè aurato; subtùs fusco, albido auratoque mixto; tectricibus alarum caudâque rubris; rostro suprà nigro, subtùs albo; pedibus pallidè viridibus.*

Dessus du corps d'un brun légèrement doré; dessous mélangé de brun, de blanchâtre et de doré; tectrices des ailes et queue rouges; bec noir en dessus, blanc en dessous; pieds d'un vert pâle.

M. de Azara, qui a fait connoître cet oiseau sous le nom de *Trepadore remos y cola roxos*, n'est pas sûr qu'il appartienne à la famille des *Pics-Grimpereaux*; cependant, comme il en possède les caractères, il l'a placé à leur suite. En effet, il a les ailes concaves et foibles, les pennes de la queue assez fortes, étagées, très-pointues, quoique non usées à leur extrémité, et un peu concaves. On le trouve au Paraguay.

Une bandelette blanchâtre part des narines et passe au-dessus de l'œil; toutes les parties supérieures sont d'un brun légèrement doré; la queue et les petites couvertures supérieures des parties internes de l'aile, d'un rouge de carmin; les

grandes couvertures des mêmes parties, bordées seulement de cette couleur, sur un fond brun-noirâtre; les pennes alaires, brunes et frangées d'une foible teinte mordorée; les côtés de la tête, avec des petites taches longues, brunes, et d'un blanc pur; toutes les parties inférieures, mélangées de brun, de blanchâtre et de doré. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 286. n. 247. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 115. L'Amérique méridionale.*

L. 3. E. 6 ½. P. 18. R. 12.

** Le Picucule a bec étroit. 3. *D. Angustirostris. D. Suprà rufus; superciliis albis; capite, colli lateribus albidis nigricantibusque; gutture albo; corpore subtùs albido; rostro suprà rubescente-fusco, subtùs albo; pedibus plumbeis.*

Roux en dessus; sourcils blancs; tête et côtés du cou blanchâtres et noirâtres; gorge blanche; dessous du corps blanchâtre; bec supérieur d'un brun-rougeâtre, l'inférieur blanc; pieds plombés.

C'est le *Trepadore commun* de M. de Azara, qui l'a rencontré au Paraguay, où il est très-commun et nullement farouche. Sa ponte se compose de trois ou quatre œufs, qu'il dépose dans un trou d'arbre. Les douze pennes de sa queue sont en tuyaux d'orgue, et les quatre intermédiaires manquent de barbes vers leur bout; son bec est si comprimé, qu'il n'a pas plus d'une demi-ligne de large, quoiqu'il en ait deux un quart de hauteur. Il est arqué dans toute sa longueur et long de quinze lignes.

Toutes les parties supérieures du cou et du corps sont d'une couleur de tabac d'Espagne; les couvertures extérieures du dessus de l'aile et l'extrémité des pennes, brunes; les sourcils, blancs; sous eux, se trouve une bandelette noirâtre, qui prend naissance aux narines, couvre et dépasse l'oreille; les plumes de la tête et des côtés du cou sont blanchâtres sur leur milieu et noirâtres sur leurs bords; la gorge est blanche; les plumes du devant du cou et des parties postérieures sont d'un blanc sale, et foiblement bordées de brun clair; les ailes, de couleur de tabac d'Espagne et blanchâtres sur leur pli.

Le *Trepadore pico carto*, que M. de Azara décrit isolément, est rapporté au précédent par Sonnini, dans sa traduction de l'*Histoire des Oiseaux du Paraguay*. Il en diffère par une taille plus petite de neuf lignes, par son bec plus court de cinq lignes, par sa bouche blanchâtre, tandis qu'elle est jaune chez l'autre; par sa langue moins étroite et plus pointue; par sa queue moins forte et plus concave; enfin, par des teintes plus claires. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 279. n. 242. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 116. L'Amérique méridionale.*

L. 8 ¼. E. 11 ¼. P. 19. R. 12.

* Le Picucule brun. 4. *D. Fuscus. D. Corpore suprà fusco, subtùs albido, fusco maculato; capite, collo suprà rufescente-albo variis; rostro suprà fusco, subtùs albido; pedibus fuscis.*

Corps brun en dessus, blanchâtre et tacheté de brun en dessous; tête et dessus du cou variés de blanc-roussâtre; bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; pieds bruns.

Cet oiseau a été rapporté du Brésil par M. de Lalande fils, qui l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle. Le dessus de la tête et du cou est moucheté de blanc-roussâtre; le dessus du corps, les ailes et la queue sont bruns; les parties inférieures, d'un blanc terne, tacheté de brun; les plumes de la gorge, d'un blanc terne uniforme; celles des sourcils et des côtés de la tête, du même blanc et finement bordées de brun; les pennes de la queue, étagées, à tige forte, nue et très-aiguë à son extrémité. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 116. L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Picucule enfumé. 5. *D. Fuliginosus. D. Fuliginosus et maculatus; capitis lateribus albo striatis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Fuligineux et tacheté; côtés de la tête rayés de blanc; bec noir; pieds bruns.

M. Levaillant a fait connoître cet oiseau de Cayenne, dont le plumage est totalement d'une couleur de suie, avec des taches d'une nuance plus claire; deux traits blancs sont sur les côtés de la tête. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux de paradis; Promérops, etc. pl. 28. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 117. La Guyane.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Picucule flambé. 6. *D. Pardalotus. D. Rufus, rufescente-albo maculatus; pedibus nigricantibus.*

Roux et tacheté de blanc-roussâtre; pieds noirâtres.

Nous devons encore au même auteur la connoissance de ce *Picucule*, qu'on rencontre dans le

le même pays que le précédent. Tout son plumage est roux, avec des taches en forme de flamme, d'un blanc-roussâtre. Ces taches sont plus petites qu'ailleurs sur les côtés de la tête et de la gorge, sur le cou et sur le dos. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux de paradis, Promérops, etc. pl.* 30. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 117. *La Guyane.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Picucule à gorge blanche. 7. *D. Albicollis. D. Corpore suprà nigro, rufescente-albo maculato; subtùs albo nigroque fasciato; alis caudâque rubescente-fuscis; rostro pedibusque fuscis.*

Dessus du corps noir et tacheté de blanc-roussâtre; dessous traversé par des raies noires et blanches; ailes et queue d'un brun-rougeâtre; bec et pieds bruns.

Ce *Picucule*, que l'on trouve au Brésil, a le dessus de la tête noir et tacheté de blanc-roussâtre; les parties supérieures, avec des taches blanchâtres et longitudinales sur le dessus, sur les côtés du cou et sur la poitrine; des raies transversales blanches, noires et étroites, sont sur le milieu du ventre et des parties postérieures; les ailes et la queue, d'un brun-rougeâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 117. *L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Picucule maculé. 8. *D. Maculatus. D. Rufescens, fuscoque maculatus; gutture juguloque albis; rostro suprà fusco, subtùs albido; pedibus nigris.*

Roussâtre et maculé de brun; gorge et devant du cou blancs; bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; pieds noirs.

C'est un des plus petits de cette famille; car il n'est guère plus grand que notre *Pinson.* On le trouve au Brésil, et il fait, ainsi que les précédens, partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Son plumage est roussâtre, et maculé de brun sur la tête, le dessus du cou, la poitrine, et sur toutes les parties postérieures; la gorge et le devant du cou sont blancs. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 117. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Picucule nasican. 9. *D. Longirostris. D. Rufus; vittâ albâ super capitis collique latera; rostro longissimo, albido fuscoque; pedibus fuscescentibus.*

Roux; bande blanche sur les côtés de la tête et du cou; bec très-long, blanchâtre et brun; pieds brunâtres.

Ce *Picucule* du Brésil a été décrit pour la première fois par M. Levaillant, qui l'appelle *Grimpart nasican.* Il a le dessus de la tête, du cou et du corps, les ailes et la queue, roux; une bande blanche interrompue au-dessus des yeux, laquelle part du bec et se prolonge en descendant sur les côtés du cou; une autre des mêmes forme et couleur, se trouve au-dessous, et ne prend naissance que sur les côtés de la gorge. On remarque quelques plumes blanches parmi celles qui couvrent cette partie, les côtés, le devant du cou et la poitrine; ces dernières sont roussâtres à leur extrémité. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux de paradis, Promérops, etc. pl.* 24, *sous la dénomination de Grimpart nasican.* 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 217. *L'Amérique méridionale.*

** Le grand Picucule du Paraguay. 10. *D. Major. D. Rufus, subtùs flavo mixtus; ventre nigricante fasciato; rostro longissimo, dilutè cæruleo; pedibus viridibus aut cæruleis.*

Roux; mélangé de jaunâtre en dessous; ventre rayé transversalement de noirâtre; bec très-long, d'un bleu clair; pieds verts ou bleus.

Trepadore grande est le nom sous lequel M. de Azara a fait connoître ce *Picucule du Paraguay*, qui présente, par la longueur de son bec, des rapports avec le précédent. Son plumage offre des différences, qui peut-être ne sont qu'une distinction des sexes; mais ce n'est point, comme l'a pensé Sonnini, une variété du *Picucule proprement dit.* Celui de cet article préfère grimper sur les arbres de la lisière des grands bois et contre les arbrisseaux élevés et peu branchus; il a le bec beaucoup plus épais que large, étroit à sa base supérieure, et long de vingt-quatre lignes; la langue étroite, très-déliée, et semblable à celle du *Toucan* vers son extrémité; l'œil, un peu saillant; l'iris, couleur de feu; tout le plumage, d'une couleur de tabac d'Espagne très-rouge, moins vive, et mêlée d'un peu de jaune sur les parties inférieures; chaque plume de devant du cou et du haut de la poitrine a une ligne longue et noirâtre; quelques traits noirâtres sont, en travers, sur le ventre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 2. *p.* 277. *n.* 241. 2e *édit. du*

nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 26. pag. 118. *L'Amérique australe.*

L. 12 ½. E. 18. P. 19. R. 12.

* Le Picucule a bec en faucille. 11. *D. Falcularius. D. Rufus ; capite, gutture juguloque albo-rufescente striatis; rostro pedibusque nigris.*

Roux ; tête, gorge et devant du cou rayés d'un blanc-roussâtre ; bec et pieds noirs.

Tout le plumage de cet oiseau du Brésil est roux ; cette couleur blanchit sur le menton, et est tachetée longitudinalement d'un blanc-roussâtre sur la tête, la gorge et le cou en entier.

L. 7. E.. P.. R. 12.

** Le Picucule rouge et brun. 12. *D. Pyrrhophius. D. Superciliis albis ; fronte nigro maculatâ ; corpore suprà fusco-rufescente, subtùs fusco-albido ; rostro suprà fusco, subtùs albido ; pedibus viridi-plumbeis.*

Sourcils blancs ; front tacheté de noir ; dessus du corps d'un brun-roussâtre ; dessous, d'un blanchâtre rembruni ; bec brun en dessus, blanchâtre en dessous ; pieds d'un vert-plombé.

C'est le *Trepadore acanaledo y pardo* de M. de Azara, qui l'a trouvé au Paraguay. Les sourcils sont blancs ; le dessus de la tête est d'un brun mêlé de roux et tacheté de noir sur le front ; le dessus du cou et du corps, d'un brun légèrement teinté de roux ; les couvertures supérieures des ailes sont couleur de tabac d'Espagne, à l'exception des plus extérieures, qui sont noirâtres ; le côté supérieur des pennes est d'un brun-roussâtre ; les pennes caudales sont pareilles aux couvertures des ailes, excepté les deux intermédiaires, qui n'ont de cette couleur que vers leur extrémité, le reste étant d'un brun-noirâtre ; les côtés de la tête, la gorge et le devant du cou sont presque blancs ; les oreilles, couvertes par une tache noirâtre ; le dessous du corps est d'un brun très-foible et presque blanchâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 2. *p.* 283. *n.* 255. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 118. *L'Amérique méridionale.*

L. 5 ½. E. 7. P. 19. R. 12.

** Le Picucule a tête grise. 13. *D. Griseicapillus. D. Rufus ; capite, collo corporeque subtùs pallidè cinereis; rostro suprà nigrescente, subtùs cyaneo ; pedibus plumbeis.*

Roux ; tête, cou et dessous du corps, d'un gris pâle ; bec noirâtre en dessus, bleu de ciel en dessous ; pieds plombés.

M. de Azara a décrit cet oiseau du Paraguay sous le nom de *Trepadore pallido et roxa.* Un gris pâle est répandu sur toute la tête, sur le cou et le dessus du corps ; le reste du plumage est couleur de tabac d'Espagne ; il y a cependant une grande tache noirâtre sur le grand côté des deux premières pennes de l'aile et la dernière moitié de la troisième, un peu moins sur les quatrième et cinquième, et cette tache n'a plus que six lignes de large sur les autres pennes. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 2. *p.* 282. *n.* 244. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 119. *L'Amérique australe.*

L. 6 ½. E. 8 ½. P. 20. R. 12.

B. *Bec droit.*

* Le Picucule-talapiot de Cayenne. 14. *D. Rectirostris. D. Rufus; capite, collo et pectore albo maculatis ; rostro flavicante-griseo ; pedibus nigricantibus.*

Roux ; tête, cou et poitrine, tachetés de blanc ; bec d'un gris-jaunâtre ; pieds noirâtres. (*Pl.* 169. *fig.* 2.)

Gmelin et Latham ont présenté cet oiseau pour un *Oriolus ;* mais il n'a aucun rapport avec les *Troupiales*, ni à l'extérieur, ni dans son genre de vie : la place qui lui convient est dans le genre des *Picucules*, puisqu'il en a toutes les habitudes et tous les caractères génériques, à l'exception de son bec, qui est droit, tandis que les autres *Picucules* l'ont plus ou moins arqué ; ce qui a donné lieu de le mettre dans une section particulière.

Ce *Talapiot*, qui se trouve à Cayenne, a la tête, le cou et la poitrine tachetés de roux et de blanc ; le dessus du corps, roux ; le ventre, d'un brun-roussâtre ; les ailes et la queue, du même brun, mais plus foncé. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 7. *pag.* 82. *pl. enl. n.* 605. *La Guyane.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Picucule-talapiot roux. 15. *D. Rufus. D. Corpore, alis, caudâ guttureque rufis ; vertice obscuro griseo ; rostro nigro ; pedibus fuscis.*

Corps, ailes, queue et gorge, roux ; *vertex* d'un gris sombre ; bec noir ; pieds bruns.

Le Muséum d'histoire naturelle possède cet

oiseau, qui a été apporté du Brésil, et dont le front, les sourcils, le dessus du corps, les ailes, la queue, la gorge et les parties postérieures sont d'une teinte rousse, plus vive sur les sourcils, la gorge, les joues et les ailes, rembrunie sur le manteau et remplacée par un gris sombre sur le dessus de la tête. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 119. L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

THRYOTHORE, *Thryothorus. Motacilla*, Linnée. *Sylvia*, Latham.

Corpus suboblongum, rufo, fusco, nigro, fasciisque varium.

Caput subrotundum.

Rostrum elongatum, basi crassum, cylindricum, arcuatum, gracile, acutum, lateratim compressum; mandibulæ æquales.

Nares oblongæ, membranâ proeminente partim tectæ.

Lingua cartilaginea, tenuis, acuta.

Collum mediocre.

Alæ breves, rotundatæ, concavæ, pennâ spuriâ elongatâ, tenui; remigibus 3a., 4a., 5a. omnibus longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ parte inferiori plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi connexi, posticus gracilis, digito interno longiori, quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Unguis posticus omnibus longior.

Cauda erecta, fasciata, rotunda, rectricibus 12.

Thryothori in Americæ dumetis, herbis arundinibusque habitant, insectis victitant; in dumetis aquaticis nidificant; ova 5, 6 pariunt. Multi egregiè cantant. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cùm è nido discedunt, tantùm ad volandum idonei sunt.

Corps un peu oblong, varié de roux, de brun, de noir et de lignes transversales.

Tête un peu arrondie.

Bec alongé, épais à sa base, cylindrique, arqué, grêle, pointu, comprimé latéralement; mandibules égales.

Narines oblongues, en partie couvertes d'une membrane proéminente.

Langue cartilagineuse, grêle, pointue.

Cou médiocre.

Ailes courtes, arrondies, concaves, à penne bâtarde alongée, grêle; les troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes emplumées sur leur partie inférieure.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; le pouce grêle, plus long que le doigt interne, posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

L'ongle postérieur le plus long de tous.

Queue relevée, rayée en travers, arrondie, à douze rectrices.

Les *Thryothores* habitent dans les halliers, les herbes et les roseaux de l'Amérique; se nourrissent d'insectes; nichent dans les buissons aquatiques. Leur ponte est de cinq ou six œufs. Plusieurs ont un très-beau chant. Les petits naissent aveugles, sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* LE THRYOTHORE-CORAYA. 1. *T. Coraya. T. Suprà rufo-fuscus, subtùs dilutior; ventre, capitis collique lateribus nigris; caudâ griseâ, lineis nigricantibus variâ; pedibus flavicantibus.*

D'un brun-roux en dessus, plus clair en dessous; côtés de la tête et du cou rayés de noirâtre; queue grise, variée de lignes noirâtres; pieds jaunâtres.

Cette espèce se trouve dans les grandes forêts de l'intérieur de la Guyane. Elle a la tête noire; le dessus du corps, brun-roux; la gorge et le devant du cou, blancs; cette couleur prend un ton cendré sur la poitrine, et devient légèrement roussâtre sur les plumes du ventre et des jambes; la queue est rayée transversalement de noirâtre. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 484. pl. enl. n. 701. fig. 1. L'Amérique méridionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* LE THRYOTHORE A GORGE RAYÉE. 2. *T. Rutilus. T. Suprà virescente-fuscus; palpebris superciliisque albis; gulâ colloque anteriore albo nigroque fasciatis; corpore subtùs rufo; rostro pedibusque fuscis; caudâ elongatâ.*

D'un brun-verdâtre en dessus; paupières et sourcils blancs; gorge et haut du cou, en devant, rayés de noir et de blanc; dessous du corps roux; bec et pieds bruns; queue alongée.

L'étiquette que porte cet oiseau au Muséum d'histoire naturelle, indique qu'il se trouve dans

l'Amérique septentrionale : ne seroit-ce pas plutôt dans la partie méridionale de ce continent? Au reste, il a le dessus de la tête, du cou, du corps et des ailes, d'un brun-verdâtre; les paupières, blanches, de même qu'une bandelette qui s'étend depuis le bec jusqu'à la nuque, en passant au-dessus de l'œil, au-dessous duquel il y en a une autre de couleur verdâtre, laquelle prend naissance à l'angle postérieur de cette partie, et s'étend aussi loin que la première; les joues sont tachetées de blanc et de verdâtre; la gorge et le haut du cou, en devant, ont des raies transversales, alternativement blanches et noires; ces mêmes raies, mais beaucoup plus larges, sont sur la queue; un roux vif colore le reste du cou et les parties postérieures, mais il blanchit sur le milieu du ventre; la queue est alongée et arrondie à son extrémité. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 56. *L'Amérique méridionale.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Thryothore a oreilles noires. 3. *T. Melanos. T. Vertice nigricante; auribus genisque nigris, albo maculatis; corpore suprà rufescente, subtùs griseo; caudâ nigro dilutèque fusco fasciatâ; rostro pedibusque fuscis.*

Vertex noirâtre; oreilles et joues noires et tachetées de blanc; dessus du corps roussâtre, dessous gris; queue rayée en travers de noir et de brun clair; bec et pieds bruns.

On trouve cette espèce au Brésil, d'où l'a rapportée M. de Lalande fils. Sa tête est noirâtre; les plumes des oreilles et des joues ont des taches blanches sur un fond noir; le dessus du cou, du corps et des ailes est roussâtre; la queue porte des raies transversales noires et d'un roux clair; la gorge est blanche et bordée de noir sur les côtés; les parties postérieures sont grises, avec du roux sur les flancs. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 56. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R.. 12.

* Le Thryothore des rivages. 4. *T. Littoralis. T. Rufo-fuscus; superciliis, genis corporeque subtùs flavescens; remigibus rectricibusque fasciatis; rostro suprà cærulescente nigro, subtùs cyaneo; pedibus incarnatis.*

D'un brun-roux; sourcils, joues et dessous du corps, jaunâtres; rémiges et rectrices traversées par des lignes; bec d'un noir-bleuâtre en dessus, bleu clair en dessous; pieds couleur de chair.

Cette espèce se trouve constamment, au mois de mai, sur les bords de la Delaware; cependant elle se montre rarement en Pensylvanie, et moins dans l'Etat de New-Yorck : au contraire, on la rencontre fréquemment sur les bords de la rivière James et dans la Louisiane. Elle se plaît dans l'obscurité des cyprès qui bordent les marais, dans les cavernes profondes, les piles de bois tombés par vétusté, près des rivières et des petites rigoles. De même que notre *Troglodyte*, ce *Thryothore* se cache dans les trous et les crevasses de la terre, est sans cesse en mouvement, et paroît et disparoît à chaque instant. Son cri, qu'il jette continuellement, est haut, fort, pareil à un éclat de rire, et semble exprimer le mot *chirr-rup*, prononcé en alongeant la première syllabe et appuyant fortement de sus. Son ramage est beaucoup plus doux et plus musical, et Wilson l'exprime par ces mots anglais : *sweet william, sweet william.*

Buffon a décrit cet oiseau sous le nom de *Troglodyte de la Louisiane.* Latham l'a d'abord donné pour une variété de notre *Troglodyte*, et ensuite, dans le deuxième supplément de son *general Synopsis* et dans l'*Index*, comme une espèce particulière, sous les dénominations de *Louisiane warbler* et de *Sylvia ludoviciana.*

Il a dans son plumage de l'analogie avec le *Thryothore des roseaux;* mais c'est une espèce distincte, qui en diffère par son ramage et ses habitudes. Il a toutes les parties supérieures d'un brun-rougeâtre; les ailes et la queue, pareilles, avec des raies transversales noires; une bandelette d'un blanc-jaunâtre part des narines, s'étend au-dessus de l'œil, et descend sur les côtés du cou presque jusqu'au dos; une autre d'un brun-rougeâtre se trouve au-dessous, part de l'angle postérieur de l'œil, et s'étend jusqu'aux épaules; la gorge est d'un blanc-jaunâtre; le devant du cou et les parties postérieures sont d'une couleur de rouille claire; les couvertures inférieures de la queue, blanches; et celles du dessus de l'aile ont un liséré de cette couleur à leur extrémité.

Nota. L'individu figuré dans l'*Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, sous le nom de *Troglodyte des roseaux*, est de cette espèce; mais sa partie historique appartient au suivant. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom..... p..... pl. enl. n.* 730. *fig.....* (*Troglodyte de la Louisiane.*) *Wilson, Americ. Ornith. pl.* 12. *fig.* 6. (*Great carolina wren.*) *L'Amérique septentrionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Thryothore des roseaux. 5. *T. Arundinaceus. T. Vertice, collo suprà, dorsi medio nigris, superciliis albis; corpore subtùs albo; rostro pedibusque fuscis.*

Noir sur le *vertex*, le dessus du cou et le milieu du dos; sourcils blancs; dessous du corps de cette couleur; bec et pieds bruns.

Cet oiseau des Etats-Unis habite les endroits marécageux, se tient dans les roseaux, et semble préférer ceux dont le pied est baigné d'eau. Il en parcourt sans cesse les tiges de la même manière que notre *Fauvette effarvatte*, avec laquelle il a encore des rapports par son ramage et son babil continuel. On ne le voit point, pendant l'été, sur les arbres, dans les broussailles et les buissons qui sont sur les bords ou dans le centre de sa demeure habituelle; et s'il s'y trouve, c'est fort rarement, surtout pendant cette saison. Son chant, si on peut appeler ainsi une réunion de divers cris répétés vingt fois de suite, sans interruption et presque sur le même ton, est enroué, glapissant, et aussi désagréable que le croassement des grenouilles, ses compagnes habituelles, et aussi incommode par sa longue durée. « Si vous entendez, dit Wilson, un foible craquement, à peu près semblable au bruit que produisent les bulles d'air qui s'ouvrent un passage à travers un terrain marécageux, lorsqu'on marche dessus, vous aurez à peu près une idée de ce ramage. » Plusieurs couples de cette espèce se trouvent ordinairement dans le même arrondissement, et les mâles semblent prendre plaisir, comme les grenouilles, à crier plus fort les uns que les autres. Ils se font entendre, tant que durent les couvées, depuis le lever de l'aurore jusqu'à midi, recommencent quelque temps avant le coucher du soleil, et continuent une ou deux heures après. Si la nature a donné à cet oiseau un chant désagréable, elle l'a doué d'une industrie rare pour mettre sa progéniture à l'abri de toutes les intempéries de l'air. Il lie son nid à plusieurs tiges de roseaux, et toujours au-dessus des plus hautes eaux. Les liens sont d'une telle solidité, que le vent le plus violent ne peut les détacher. Sa forme est celle d'un melon alongé. Des tiges d'herbes, de petites racines, des feuilles sèches sont à l'extérieur; tous ces matériaux sont entremêlés de vase, et présentent une sorte de boussiage que l'eau ne peut pénétrer. L'intérieur de ce berceau est garni de plumes, de bourre et d'autres matières mollettes. L'entrée est sur le côté, vers le milieu, et surmontée d'un petit toit, qui, en s'avançant au-delà, empêche la pluie d'y pénétrer. La ponte est de cinq à six œufs, très-petits, et d'une couleur d'étain foncée.

Ce *Thryothore* a le dessus de la tête et du cou et le milieu du dos, noirs; le reste des parties supérieures, d'un brun foncé; le dessus du cou et le dos, rayés de blanc; cette couleur forme des taches sur le milieu des plumes du dos, qui ne sont visibles que lorsque celles-ci se sont soulevées; la queue est courte, arrondie et rayée transversalement de noir; une large bandelette blanche passe au-dessus de l'œil et descend sur les côtés de la nuque; ceux du cou présentent des ondes d'une couleur d'argile claire; toutes les parties inférieures sont d'un blanc d'argent pur, mais cette teinte est mêlée de brun sur les couvertures inférieures de la queue; l'ongle postérieur est alongé, demi-circulaire et très-aigu; le bec, grêle; la langue, étroite, très-conique, pointue et cornée à son extrémité; l'œil est couleur de noisette.

Cette espèce est très-commune dans les marais qui avoisinent la ville de New-Yorck, y arrive au mois de mai, et les quitte aux approches de l'automne. *Wilson, American Ornithology, pl.* 12. *fig.* 4 (*Mars wren*). 2e *édit. du nouveau Diction. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 58. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Thryothore toute-voix. 6. *T. Polyglottus. T. Gulâ, jugulo, pectore remigumque margine albis; abdomine rufescente; corpore suprà rufescente-fusco, fasciis nigris; rostro suprà atro, subtùs albido; pedibus olivaceis.*

Gorge, devant du cou, poitrine et bord des rémiges, blancs; abdomen roussâtre; dessus du corps brun-roussâtre, à bandes transversales noires; bec de cette couleur en dessus, blanchâtre en dessous; pieds olivâtres.

Todo vox (Toute-voix) est le nom que M. de Azara a imposé à cet oiseau du Paraguay, parce que son chant est très-varié. Il se tient constamment dans les plaines couvertes d'herbes hautes, sous lesquelles il se cache, et dont il ne sort que quand on est prêt à marcher dessus; alors il vole à une centaine de pas, et si l'on court sur lui, on est étonné de reconnoître qu'il est déjà loin. Pour l'ordinaire, on ne parvient à le faire partir que trois fois, au bout desquelles il est impossible de le forcer à prendre son essor. C'est un oiseau farouche et inquiet; on le voit, matin et soir, monter par petits sauts sur les rameaux les plus minces des plantes, en tenant la

queue relevée ; mais il n'entre jamais dans les bois, ni dans les halliers, ni dans les habitations.

M. de Azara a vu un grand nombre de ces oiseaux au Paraguay, jusqu'à la rivière de la Plata. Dans la saison des amours, le mâle se montre assez long-temps sur les plantes ; son chant est si varié et si gracieux, qu'il ne le cède, selon ce naturaliste, qu'à celui du *Rossignol ;* ses modulations sont nombreuses, douces, agréables et pleines d'expression.

La gorge, la partie antérieure du cou, la poitrine, les couvertures inférieures et les bords des pennes de l'aile sont blanches ; le ventre est d'un roussâtre clair ; un trait presque blanc surmonte l'œil, derrière lequel est un trait parallèle et brun ; un mélange de blanc et de roussâtre couvre le reste des côtés de la tête ; le derrière du cou est noir et rayé de blanc en longueur ; d'autres lignes noirâtres traversent le fond blanc-roussâtre du dos et du croupion ; ces lignes sont plus nombreuses et plus apparentes sur les couvertures supérieures de la queue ; l'extérieur de ses pennes, le côté supérieur et l'extrémité des pennes alaires ont des raies transversales d'un brun-roussâtre et noirâtre ; il en est de même pour les grandes couvertures des ailes, et un brun clair colore les autres ; le reste des ailes est brun, et celui de la queue, noirâtre. Ce n'est point, comme le dit Sonnini dans la traduction de l'ouvrage de de Azara, le *Troglodyte de la Louisiane*, qui est décrit ci-dessus sous le nom de *Thryothore des rivages. De Azara, Apuntamientos para la Historia de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 29. n. 151. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 34. p. 59. L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* Le Thryothore a long bec. 7. *T. Longirostris. T. Suprà fuscescente-rufus; subtùs rufus; superciliis albis; remigibus et rectricibus nigro rufoque fasciatis; rostro suprà nigricante, subtùs flavescente ; pedibus nigricantibus.*

D'un roux-brun en dessus, roux en dessous ; sourcils blancs ; rémiges et rectrices rayées en travers de noir et de roux ; bec noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous ; pieds noirâtres.

Cet oiseau du Brésil a, dans son plumage, des rapports avec les précédens ; mais il en diffère essentiellement par son bec robuste, long de quinze lignes depuis les coins de la bouche, et un peu arqué depuis son milieu jusqu'à sa pointe. Il a le dessus de la tête d'un brun sombre ; les sourcils, blancs ; une tache brune, qui part du coin de l'œil et s'étend jusqu'aux oreilles ; les joues, d'un blanc sale, tacheté de brun ; toutes les parties supérieures, d'un roux rembruni ; les pennes des ailes et de la queue, rayées en travers de roux et de noir ; la gorge, blanche, et toutes les parties postérieures, grises, avec du roux sur les flancs. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 56. L'Amérique méridionale.*

L. 5 $\frac{5}{6}$. E.. P.. R. 12.

LIXe. Genre.

ÉTOURNEAU, *Sturnus*, Linn.

Corpus oblongum, nigro, olivaceo, albo, violaceo pictum.

Caput subrotundum.

Rostrum rectum, porrectum, integrum, lateratìm depressiusculum, apice obtusum et planiusculum ; mandibula superior inferiore longior.

Nares longitudinaliter apertæ, membranâ fornicatâ suprà tectæ.

Lingua cartilaginea, plana, apice fissa.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ minimâ gracileque ; remige primâ omnibus longiori.

Femora extra abdomen posita ; tibiæ parte inferiori plumosæ.

Pedes tetradactyli ; digiti tres anteriores, unus posticus ; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens ; digiti posterior et externus æquales, exteriores basi connexi.

Unguis posticus omnibus longior.

Cauda rectricibus 12.

Sturni in Europâ, Africâ Asiâque habitant ; insectis, vermibus, baccis limacibusque victitant ; in arboris et rupis cavis nidificant ; ova 5 pariunt. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cùm è nido discedunt, tantùm ad volandum idonei sunt.

Corps oblong, peint d'olivâtre, de blanc, de violet et de noir.

Tête un peu arrondie.

Bec droit, tendu, entier, un peu déprimé latéralement, obtus et un peu aplati à sa pointe ; mandibule supérieure plus longue que l'inférieure.

Narines ouvertes longitudinalement, couvertes en dessus d'une membrane gonflée.

Langue cartilagineuse, aplatie, fendue à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde très-petite et grêle ; la première rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen ; jambes couvertes de plumes sur leur partie inférieure.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; le postérieur et le doigt externe égaux ; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les doigts antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

L'ongle postérieur le plus long de tous.

Queue à 12 rectrices.

Les *Étourneaux* habitent l'Europe, l'Aftique et l'Asie. Ils vivent de baies, de limaçons, d'insectes et de vers ; nichent dans des trous d'arbre et de rocher ; leur ponte est de cinq œufs. Les petits naissent aveugles, sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

L'ÉTOURNEAU PROPREMENT DIT. 1. *S. Vulgaris. S. Corpore nigro-nitente, punctis albis ; rostro flavescente ; pedibus incarnatis.*

Corps d'un noir brillant, ponctué de blanc ; bec jaunâtre ; pieds couleur de chair. (*Pl.* 164. *n.* 4.)

Le chant de cet oiseau, très-commun en France, est un gazouillement presque continuel, qu'il ne fait entendre qu'au printemps ; il a en outre un cri qui n'est guère qu'un sifflement long et très-aigu. Les *Étourneaux* se tiennent pendant une grande partie de l'année en troupes nombreuses ; mais dès les premiers jours du printemps ils s'isolent par paires : les mâles se disputent les femelles avec acharnement, et elles appartiennent aux vainqueurs. Ils nichent dans un trou d'arbre, dans une crevasse de rocher, dans les colombiers, même sous la couverture des maisons et des églises. Ils font ordinairement deux couvées par an ; mais la seconde n'a guère lieu que lorsqu'on leur a enlevé la première : leur ponte est de quatre œufs d'un bleu-verdâtre. Le mâle soulage sa femelle dans l'incubation, en couvant lui-même quatre ou cinq heures pendant le jour. Il s'apprivoise facilement, et a beaucoup d'aptitude à apprendre ce qu'on lui enseigne. Sa voix devient alors claire, sonore, et son sifflet très-agréable ; il prononce facilement des mots, et quelquefois un phrase de suite ; son gosier souple se prête à toutes les inflexions et à tous les accens.

Le plumage de cet *Étourneau* est d'un beau noir lustré, à reflets verts, pourpres et violets sur diverses parties, et chaque plume est terminée par une tache blanche ou roussâtre sur les parties supérieures et sur les couvertures des ailes et de la queue ; le bord extérieur des pennes alaires et caudales est roussâtre sur un fond d'un brun-noirâtre à l'intérieur ; les plumes de la tête et du cou sont longues et étroites, et des taches blanchâtres occupent l'extrémité de celles des joues, de la gorge et des parties postérieures. Tel est le mâle après la mue, pendant l'hiver et dans les premiers jours du printemps ; mais ensuite son bec devient d'un beau jaune-orangé ; les mouchetures rousses et blanches disparoissent en grande partie, et quelquefois totalement ; alors le plumage est d'un beau noir-violet, avec des reflets plus prononcés et plus vifs.

La femelle à moins de reflets, des mouchetures plus larges ou plus longues, et plus nombreuses : son bec est brun. Les jeunes, avant leur première mue, sont d'un brun-noirâtre sans taches et sans reflets. Comme, à cette époque, les sexes ne présentent aucune différence dans leurs couleurs, on ne peut distinguer les mâles qu'en ce qu'ils ont une tache noirâtre peu apparente sous la langue, tache qui ne se trouve point sous celle de la femelle. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 439. *n.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 176. *pl. enl. n.* 75. *L'Europe.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

** L'ÉTOURNEAU DE LA DAOURIE. 2. *S. Daouricus. S. Corpore suprà atro-violaceo, subtùs cinerascente-albo ; rostro nigro ; pedibus cærulescente-nigris.*

Dessus du corps violet-noir ; dessous blanc-cendré ; bec noir ; pieds d'un noir-bleuâtre.

Le savant naturaliste Pallas a rencontré cette espèce dans la Daourie méridionale, et ne l'a pas vue dans les autres contrées de la Sibérie. Elle se tient ordinairement dans les saussaies, où elle se nourrit d'insectes et de quelques autres végétaux. Elle construit son nid dans des trous de rocher, et quelquefois sous les toits, dans les villages ; sa ponte est de trois œufs d'un vert foncé.

Cet *Étourneau* a l'iris brun ; une raie blanche sur les côtés de la tête, dont le sommet est, de même que le dessus du corps, d'un noir-violet ; toutes les parties inférieures sont d'un blanc-cendré ; les couvertures des ailes, noires et à reflets verts ; celles de la queue, violettes ; les pennes alaires, noires, bordées et terminées de blanc ; la queue est un peu fourchue et d'un noir-verdâtre.

La femelle a la tête et le dos bruns ; les ailes

et la queue, d'un noir mat; le reste du plumage d'un blanc-cendré sale. Il faut voir ces oiseaux en nature, pour s'assurer s'ils font réellement partie du genre *Étourneau;* d'autant plus que leur bec est incliné, suivant Pallas, qui les appelle *Gracula sturnina. Pallas, Act. Stockl.* 1778. 3. *p.* 198. *Sonnini, édit. de Buffon, tom.* 43. *p.* 82. *L'Asie boréale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** L'ÉTOURNEAU OLIVATRE. 3. *S. Olivaceus. S. Olivaceus; faciâ oculari cærulescente; rostro pedibusque rufescentibus.*

Olivâtre; bande oculaire bleuâtre; bec et pieds roussâtres.

La description qu'Osbeck fait de cet oiseau de la Chine, nous a paru trop succincte pour assurer que c'est un vrai *Étourneau.* Le bec est d'un rouge-blanchâtre; les yeux sont placés dans une longue raie d'un bleu pâle; tout le plumage se présente sous un brun-olivâtre clair, plus foible et tirant au jaune sur le ventre; la queue est longue. *Osb., Voyage* 2. *p.* 328. *Sonnini, édit. de Buffon, tom.* 45. *p.* 85. *Les Indes orientales.*

* L'ÉTOURNEAU PIE. 4. *S. Contra. S. Nigricans, capitis lateribus subtùsque albus; rostro flavicante; pedibus flavis.*

Noirâtre; côtés de la tête et dessous blancs; bec jaunâtre; pieds jaunes. (*Pl.* 165. *fig.* 1.)

On a donné cet *Étourneau* pour un oiseau du Cap de Bonne-Espérance; mais on est certain aujourd'hui qu'il ne s'y trouve pas, mais bien au Bengale, où il est connu sous le nom de *Contra.* Plusieurs auteurs l'ont décrit deux fois; Brisson, sous les dénominations d'*Étourneau du Cap de Bonne-Espérance* et du *Troupiale du Bengale;* Gmelin, sous celles du *Sturnus capensis* et du *Sturnus contra.* Il a le bec jaunâtre à sa base et rougeâtre vers le bout; une grande tache ronde et d'un blanc-roux, entre les narines et les yeux; le dos, le croupion, les scapulaires, les grandes couvertures, les pennes des ailes et de la queue, noirâtres; le reste du plumage, blanc. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 191. *pl. enl.* 280, *sous le nom d'Étourneau du Cap de Bonne-Espérance. Les Grandes-Indes.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** L'ÉTOURNEAU A PLUMES SOYEUSES. 5. *S. Sericeus. S. Pallidè griseus; caudâ alisque nigris; alarum fasciâ transversâ albâ; capite ochroleuco; rostro pedibusque aurantiis.*

D'un gris pâle; queue et ailes noires; bande blanche et transversale sur les ailes; tête jaunâtre; bec et pieds orangés.

Brown a publié la figure de cet oiseau de la Chine dans ses *Illustrations,* et nous dit que ses plumes ont à peu près l'éclat de la soie; sa tête est d'un blanc-jaunâtre, plus foncé sur le sommet; le haut du cou, de la même teinte; le dessus du corps, d'un beau cendré; les pennes des ailes et de la queue sont blanches à leur origine et noires dans le reste, à l'exception des secondaires, qui sont totalement blanches; le dessous du corps est plus pâle que le dessus.

La femelle est brune où le mâle est noir, ainsi que sur le sommet de la tête; le front est mélangé d'un blanc sale, qui colore aussi les côtés et le croupion. La figure de cet oiseau ne nous a pas paru assez exacte pour assurer que c'est un vrai *Étourneau. Brown, Illust. pl.* 21. *Sonnini, édit. de Buffon, tom.* 45. *p.* 88. *Les Indes orientales.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

** L'ÉTOURNEAU VERT. 6. *S. Viridis. S. Viridis, subtùs cærulescens; fasciculis pennarum albarum nigrarumque ad frontem et mentum; pedibus cinereo-cæruleis.*

Vert; bleuâtre en dessous; faisceaux de plumes blanches et noires vers le front et le menton; pieds d'un gris-bleuâtre.

C'est encore au même voyageur que l'on doit la description de cet oiseau, qu'on a rangé parmi les *Étourneaux,* peut-être un peu légèrement. Au reste, il se trouve à la Chine, et porte sur le front et au-dessous de la base du bec une petite touffe de plumes noires et blanches; plusieurs taches de la dernière couleur sont parsemées sur son plumage; l'une est sur le *vertex,* au-dessus de l'œil; deux autres sont sur les plumes scapulaires; les parties supérieures du corps, les ailes et la queue sont vertes; le bord extérieur des premières pennes alaires et leur rige, blancs; le devant du cou, la poitrine et le ventre, d'un bleu pâle. *Osbeck, Voyage* 2. *p.* 327. *Sonnini, édit. de Buffon, tom.* 45. *p.* 86. *Les Indes orientales.*

L.. E.. P.. R..

L'ÉTOURNEAU UNICOLOR. 7. *S. Unicolor. S. Niger nitens; rostro basi nigricante, apice flavo; pedibus flavescente-fuscis.*

D'un

D'un noir lustré ; bec noirâtre à sa base, jaune à sa pointe ; pieds d'un brun-jaunâtre.

Nous devons la connoissance de cette espèce à M. de la Marmora, qui l'a trouvée en Sardaigne, où elle est sédentaire. Elle se tient dans les rochers, où elle niche, et s'approche des habitations rurales, où elle se perche sur les toits des maisons. Le mâle est d'un noir lustré à reflets légers, pourprés, peu éclatans et assez mats sur les parties inférieures. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les reflets ont moins d'éclat. Le jeune ressemble à celui de notre *Étourneau*, mais sa couleur brune est plus foncée. On remarque, après sa première mue, de très-petites taches blanchâtres à l'extrémité des plumes, taches qui disparoissent au printemps. *De la Marmora*, Mémoire présenté à l'Académie de Turin, le 28 août 1819. *Temminck, Manuel d'Ornithologie*, 2e *édition*, *p.* 133. *La Sardaigne.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

STOURNELLE, *Sturnella. Sturnus*, Linnée, Latham.

Corpus oblongum, flavo, nigro, rubro, griseo varium.

Caput subrotundum.

Rostrum rectum, integrum, suprà convexum, apice dilatatum obtusumque; mandibula superior basi in plumis frontalibus rotundè protensa.

Nares rotundæ, membranâ proeminente tectæ.

Lingua cartilaginea, plana, apice furcata.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 2a., 3a., 4a. *omnibus longioribus; secundariis binis longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi connexi; pollex lateralibus longior, validior, quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Sturnellæ in Americæ pratis habitant; arbori rarè insidunt, in herbis nidificant; ova 5 *aut* 7 *pariunt; insectis, granis victitant. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cùm è nido discedunt, tantùm ad volandum idonei sunt.*

Corps oblong, varié de jaune, de noir, de gris et de rouge.

Tête un peu arrondie.

Bec droit, entier, convexe en dessus, dilaté et obtus à sa pointe ; base de la mandibule supérieure formant un angle arrondi dans les plumes du front.

Narines rondes, couvertes d'une membrane saillante.

Langue cartilagineuse, plate, fourchue à sa pointe.

Cou médiocre.

Rémiges deuxième, troisième et quatrième les plus longues de toutes ; deux secondaires très-alongées.

Cuisses posées hors l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur base ; pouce plus long et plus fort que les latéraux, posé au bas du tarse, sur le même plan que les doigts antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à douze rectrices.

Les *Stournelles* habitent dans les prairies de l'Amérique, se perchent rarement, et nichent à terre, dans les herbes. Leur ponte est de cinq à sept œufs. Leur nourriture se compose d'insectes et de graines. Les petits naissent aveugles, sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Stournelle a collier ou a fer a cheval. 1. *S. Collaris. S. Griseo fuscoque maculatus; lineâ capitis superciliisque albis; gulâ nigrâ; rostro albido, apice fusco; pedibus griseis.*

Tacheté de gris et de brun ; ligne de la tête et sourcils blancs ; gorge noire ; bec blanchâtre, brun à sa pointe ; pieds gris.

On rencontre cette espèce dans l'Amérique septentrionale, au Mexique et à Cayenne ; mais elle est beaucoup plus nombreuse dans les Etats-Unis que partout ailleurs. Elle fréquente les prairies et y passe toute sa vie, d'où lui est venu le nom de *Meadow lark* (Alouette de prés), que lui ont imposé les Américains, et celui de *Large lark*, que lui donne Catesby. Elle ne se perche sur les arbres que lorsqu'elle est pourchassée, y reste peu de temps, et n'y passe jamais la nuit. Elle est sédentaire dans la Pensylvanie et les contrées voisines ; néanmoins beaucoup d'individus en émigrent aux approches des frimats. Ce *Stournelle* court avec vitesse, a le vol vif, plane et file comme notre *Perdrix*, s'il est poursuivi, et va, aussitôt qu'il est posé à terre, se blottir au pied d'un buisson ou dans une haute touffe d'herbe, et toujours du côté opposé à l'objet qui l'effraie. Le mâle est très-attaché à sa femelle,

et tous les deux ont beaucoup d'affection pour leurs petits. Son chant n'est pas sans agrément; mais il ne le fait entendre que dans la saison des amours. Il jette, ainsi que sa femelle, une espèce de sifflement aigu, quand on lui porte ombrage. Ils construisent leur nid à terre, au milieu des broussailles ou des plantes touffues, et le composent d'herbes sèches. Une seule ponte annuelle est le résultat de leurs amours; elle est de cinq à sept œufs blancs, parsemés de taches et de quelques grandes mouchetures, principalement sur le gros bout. Leur nourriture consiste en vers, insectes et en diverses semences, principalement de la graine de l'*ornithogale à fleurs jaunes*. Les individus qu'on a apportés de la Guyane sont un peu plus petits que ceux de l'Amérique septentrionale, et leurs couleurs jettent plus d'éclat.

Cette espèce est en double emploi dans Brisson et Buffon, sous les noms d'*Etourneau de la Louisiane* et de *Merle à collier d'Amérique*. Gmelin a fait la même erreur, en la donnant pour un *Sturnus* et une *Alauda*.

Le plumage de ce *Stournelle* a pu contribuer à induire en erreur les ornithologistes français cités ci-dessus, attendu qu'il n'est pas tout-à-fait le même à l'automne qu'au printemps : en effet, l'individu que Buffon appelle *Etourneau de la Louisiane* ou *Stourne*, est sous ses couleurs hivernales; et son *Merle à collier*, sous son habit de noces.

Trois bandelettes longitudinales partent de la mandibule supérieure, et parcourent le sommet de la tête; celle du milieu est rousse, et s'élargit sur l'occiput; les deux autres sont d'un brun-noirâtre; on remarque une tache d'un jaune foncé sur chaque côté, près du bec, et un trait noir à l'arrière de cette partie; les joues et les tempes sont grises; les plumes du dessus du cou et du corps, variées de brun, de gris, de noir et de roux; la première couleur occupe les bords, les trois autres sont sur le milieu, et les trois dernières dominent seules sur le croupion; les petites et les moyennes couvertures des ailes ont une bordure grise; cette teinte prend un ton ardoisé sur la partie antérieure de l'aile, dont les grandes couvertures sont rousses et tachetées de noir, et dont les pennes sont brunes en dedans, grises dans leur milieu et rousses en dehors; les quatre rectrices les plus extérieures sont blanches, avec une petite tache noire vers leur extrémité; la suivante de chaque côté est rayée de brun à l'extérieur, et les autres ont des taches noirâtres sur un fond terne; toutes sont pointues et étagées; la gorge est blanche à son origine, et ensuite du même jaune que les parties postérieures; une marque noire forme un collier sur le bas du cou, et se termine en pointe sur la poitrine; les flancs sont parsemés de taches noires; les couvertures inférieures de la queue, rousses; la plaque noire ou le fer à cheval est à l'automne et pendant l'hiver varié de gris, et le jaune des parties inférieures est mélangé de grisâtre.

Les couleurs de la femelle sont moins pures que celles du mâle, et son collier a moins d'étendue. Les jeunes sont bruns sur les parties où les adultes sont noirs; le jaune de la gorge et du dessous du corps est peu apparent, et la plaque noire est foiblement indiquée. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 449. *n.* 4. *pl.* 42. *fig.* 1 (*Etourneau de la Louisiane*). *Ibid. p.* 242. *n.* 15 (*Merle à collier d'Amérique*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 291. *pl. enl. n.* 256 (*Etourneau de la Louisiane* ou *le Stourne*). *Ibid. p.* 371 (*Fer-à-cheval* ou *Merle à collier d'Amérique*). *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *p.* 801. *n.* 11 (*Alauda magna*). *Ibid. pag.* 802. *n.* 3 (*Sturnus ludovicianus*). *L'Amérique.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Stournelle loyca. 2. *S. Loyca. S. Fusco alboque maculatus, gulâ et pectore coccineis.*

Tacheté de brun et de blanc; gorge et poitrine rouges.

Molina, qui a donné une description très-succincte de cet oiseau, dit qu'il porte au Chili le nom de *Loyca*; qu'il construit son nid sans beaucoup de soin, dans le premier trou qu'il trouve en terre, et que la femelle n'y dépose jamais que trois œufs gris et tachetés de brun. Il ajoute qu'on voit souvent le mâle et la femelle s'élever et s'abaisser perpendiculairement en l'air dans les campagnes, en faisant entendre leur ramage, dont les naturels du Chili tirent des augures. D'après le peu que cet auteur dit de cet oiseau, on est tenté de croire que c'est une race très-voisine du *Stournelle des Terres magellaniques* : cependant il ne fait pas mention de la raie blanche, attribut remarquable chez celui-ci. Au reste, le mâle est gris et tacheté de blanc où l'autre est brun; il n'a du rouge que sur la gorge et le haut de la poitrine. La femelle est d'un gris plus clair que le mâle, et le rouge de sa poitrine est moins vif. *Molina, Hist. nat. du Chil. p.* 225.

Sonnini, édit. de Buffon, tom. 45. p. 100. L'Amérique méridionale.

L.. E.. P.. R..

* Le Stournelle des Terres magellaniques ou Blanche-raie. 3. *S. Militaris. S. Fuscus; subtùs ruber; pedibus fuscis.*

Brun; rouge en dessous; pieds bruns.

On rencontre cette espèce aux îles Malouines, sur les côtes du détroit de Magellan; elle s'avance dans l'Amérique jusqu'à Monte-Video, et peut-être au-delà. M. de Azara, qui l'a observée entre le 35e et le 36e degré de latitude australe, dit qu'elle forme des bandes plus ou moins nombreuses, qui cherchent leur nourriture à terre, s'abattent sur les champs ensemencés de blé, dont elles mangent le grain.

Montbelliard a imposé à cet oiseau le nom de *Blanche-raie*, à cause de la longue raie blanche qui, sur chaque côté de la tête, prend naissance à la jonction des deux mandibules, passe au-dessous de l'œil, et puis reparoît au-delà pour descendre le long du cou; cette raie est bordée en dessus et en dessous des couleurs rembrunies qui dominent sur la partie supérieure du corps, les couvertures et les pennes alaires, dont le bord est fauve; la queue est noire et fourchue; la partie antérieure de l'aile, le *lorum*, le tour de l'œil, la gorge et les parties postérieures sont d'un rouge cramoisi; les côtés du corps ont des mouchetures noires. La femelle est d'un gris pâle, et a la poitrine d'un rouge pâle.

Le plumage de ce *Stournelle* varie dans les premières années. Lorsqu'il est parvenu à sa perfection, les couvertures supérieures des ailes, à l'exception des petites et leurs pennes, sont d'un noir profond; toutes les parties inférieures, d'un beau cramoisi sans mouchetures noires; les pieds sont couleur de plomb. Des individus n'ont point le trait rouge des joues, ni de rouge cramoisi sur la gorge et sur le devant du cou; cette couleur y est remplacée par du brun clair, avec des taches longues et noirâtres à la partie antérieure du cou; les couvertures alaires sont noirâtres; ces individus ont le reste du plumage d'une teinte moins sombre. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 196. pl. enl. n. 113.*

L. 8 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Stournelle rouge. 4. *S. Rubra. S. Capite, collo dorsoque rubris; alis, caudâ, ventre, rostro pedibusque nigris.*

Tête, cou, dos et cuisses rouges; ailes, queue, ventre, bec et pieds noirs.

Sonnerat a rencontré cette espèce à Antigues, et M. de Azara l'a trouvée au Paraguay, d'où elle s'étend jusqu'à la rivière de la Plata, d'où l'a reçue M. Baillon, et où les Français l'appellent *Cardinal des prairies*. En effet, suivant M. de Azara, elle est plus aquatique que tous les autres *Troupiales* avec lesquels on l'a classée. Elle se nourrit d'insectes, d'œufs de poissons, de limaçons, etc.

L'individu décrit par ce savant naturaliste espagnol, a la tête entière et presque tout le devant du vol, d'un rouge enflammé et si brillant, que l'on croiroit que ces parties sont couvertes de petites pièces de verre au lieu de plumes, et elles sont aussi roides au toucher qu'elles le paroissent peu; les jambes sont d'un orangé vif, et le reste de l'oiseau d'un noir profond, de même que le bec, les pieds, la bouche, l'iris et le bord des paupières.

Celui de Sonnerat ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a l'iris couleur de feu et les jambes rouges. *Sonnerat, Voyage à la Nouvelle-Guinée, pl. 68. De Azara, Apuntamientos para la Historia nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 1. p. 316 (Tordo negro cabeza roxa). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 34. p. 353 (Troupiale rouge). Les Indes et l'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{1}{4}$. E. 12. P. 18. R. 12.

LXe. Genre.

GRIVE, *Turdus*, Linnée, Latham.

Corpus subovatum, variis coloribus pictum.

Caput subrotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum basi glabrum aut plumosum, tam latum quàm altum, deindè lateraliter compressum, plus aut minùs validum, suprà convexum; mandibula superior ad apicem emarginata curvataque, inferior recta et integra.

Nares ovatæ, membranâ partìm tectæ, basi rostri sitæ.

Lingua cartilaginea, apice fissa.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevi, aliis, remigibus primâ, secundâ, aliis, secundâ et tertiâ, pluribus tertiâ, quartâ et quintâ omnibus longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quem-

admodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens et omnibus articulis humi incumbens.

Cauda æqualis, aut cuneata, aut emarginata, rectricibus duodecim.

Turdi per omnem orbem habitant; in arboribus, dumis, stipitibus, rupibus, arundinibus, terrâ nidificant; ova 4, 5 edunt; ex insectis, baccis vermibusque victitant; mas feminam incubantem alens et ipse incubans. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cùm è nido discedunt, ad volandum idonei sunt.

Corps un peu ovale, peint de diverses couleurs.

Tête un peu arrondie, quelquefois huppée.

Bec glabre ou emplumé, et aussi large que haut à sa base, ensuite comprimé latéralement, plus ou moins robuste, convexe en dessus; mandibule supérieure échancrée et courbée à sa pointe; l'inférieure droite et entière.

Narines ovales, en partie couvertes d'une membrane, situées à la base du bec.

Langue cartilagineuse, fendue à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde et courte, les première et seconde rémiges chez les uns, les deuxième et troisième chez les autres, les troisième et quatrième chez plusieurs, les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs unis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue égale ou en forme de coin, ou échancrée, à douze rectrices.

Les *Merles* et les *Grives* se trouvent en tout pays, nichent sur les arbres, dans les buissons, sur des souches, dans les rochers, les roseaux et à terre; leur ponte est de quatre ou cinq œufs; ils se nourrissent d'insectes, de baies et de vers. Le mâle nourrit sa femelle quand elle couve, et partage l'incubation. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

GRIVES.

La Grive proprement dite. 1. *T. Musicus. T. Dorso fusco; collo anteriore albo maculatis; remigibus basi interiore ferrugineis; rostro pedibusque flavescentibus.*

Dos brun; taches blanches sur le devant du cou; rémiges ferrugineuses à leur base intérieure; bec et pieds jaunâtres. (*Pl.* 174. *n.* 2.)

Le vulgaire confond souvent cette *Grive* avec la *Mauvis*, et leur donne le même nom; c'est ainsi qu'aux environs de Rouen on les appelle l'une et l'autre *Mauviard*, à Paris et en Bourgogne *Mauviettes*. La première est l'espèce la plus connue dans les pays vignobles, et celle dont la chair est la plus délicate; elle les fréquente pendant les vendanges et en très-grand nombre, et disparoît après. Elle reparoît dans nos contrées septentrionales aux mois de mars et d'avril, se retire dans les bois, que le mâle vivifie par un chant fort et assez agréable. Il se tient à cette époque à la cime des grands arbres, sur une grosse branche près du tronc, et y reste des heures entières à chanter. On l'entend ordinairement depuis le mois de mars jusqu'au mois d'août. En tout autre temps, le mâle et la femelle ne jettent plus qu'un petit cri qui semble exprimer les syllabes *zipp, zipp*. C'est surtout lorsqu'ils s'envolent qu'ils le font entendre, cri que l'on peut imiter, afin de les attirer dans les piéges et à portée du fusil, en plaçant le bout du doigt dans la bouche, le pressant fortement des lèvres et le retirant avec vitesse.

Cette espèce se nourrit d'insectes, de limaces, de baies et de raisins. Elle place son nid dans les buissons et quelquefois sur une branche d'arbre, près du tronc, à dix ou douze pieds de hauteur; elle le compose, à l'extérieur, de mousse et d'herbes grossières, et garnit l'intérieur de brins de paille liés ensemble avec de l'argile et de la poudre de bois pourri. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un bleu pâle, glacé de vert, avec quelques taches rougeâtres et noires. Le mâle soulage sa femelle dans le travail de l'incubation pendant quelques heures du jour. Deux couvées par an sont le résultat de leurs amours.

Le plumage de cette *Grive* est d'un gris-brun sur la tête, le corps, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes; quelques taches roussâtres sont à l'extrémité des moyennes couvertures alaires; les inférieures sont de la dernière teinte; la queue est d'un gris-roux en dessus et cendrée en dessous; un blanc-roussâtre colore les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine, sur lesquels on remarque des taches noirâtres, plus petites et moins nombreuses sur le fond blanc du ventre; les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc sale, varié de gris et de roux. On remar-

que peu de différences entre le mâle et la femelle ; cependant on dit qu'elle n'a point la raie d'un blanc-roussâtre qui s'étend au-dessus des yeux du mâle. Le jeune, avant sa première mue, a des mouchetures roussâtres sur le dessus du corps et des raches brunes sur les parties inférieures. *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 203. n. 2.* (*Petite Grive.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 280. pl. enl. n. 406.* (*Grive.*) *L'Europe.*

L. 8 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

La Grive draine. 2. *T. Viscivorus. T. Dorso fusco; collo anteriori fusco maculato; rostro basi et angulis flavo; pedibus flavescentibus.*

Dos brun ; devant du cou tacheté de blanc ; bec jaune à sa base et sur ses angles ; pieds jaunâtres. (*Pl. 174. n. 2.*)

La *Draine* est un des premiers de nos oiseaux chanteurs qui annonce le retour du printemps ; car dans les beaux jours du mois de février, on voit le mâle à la cime des grands arbres, faisant entendre un ramage fort et varié. Dans cette espèce, comme dans plusieurs autres de nos contrées septentrionales, des individus, et c'est le plus grand nombre, en émigrent aux approches des frimats, pour se transporter dans nos contrées méridionales, tandis que d'autres restent sédentaires ; mais il paroît, d'après des observations réitérées, que ceux qui habitent les hautes montagnes en descendent pendant l'hiver, pour se tenir dans les plaines. Tous habitent, pendant la saison des amours, les forêts et les vergers ; construisent leur nid dans les premiers jours de mars sur les grands arbres, mais le plus souvent sur ceux de moyenne hauteur ; ils le placent ordinairement à la bifurcation des maîtresses branches ; en composent l'intérieur de mousse, de feuilles et d'herbes grossières, liées ensemble avec de la terre gâchée ; l'intérieur est garni d'herbes fines, de crin et de laine : c'est sur cette couche que la femelle dépose quatre œufs, rarement plus, d'un blanc sombre, tacheté de brun, dont le mâle partage l'incubation pendant plusieurs heures du jour. Cette espèce fait ordinairement deux couvées ; se nourrit de chenilles, de vers, de limaces, de baies, de fruits, et, pendant l'hiver, de graines de genièvre, de houx, de nerprun, de pommes pourries, et surtout de gui ; ce qui lui a fait donner, dans divers cantons, le nom de *Mangeuse* ou de *Grive de gui*, dénomination sous laquelle elle est plus connue que sous celle de *Draine* qu'elle porte en Bourgogne, d'après son cri, *tré tré tré tré*, que ces *Grives* répètent toujours, lorsqu'elles sont inquiétées, soit pour se rallier, soit pour s'avertir les unes des autres du plus petit danger qui les menace.

Les individus qui se fixent dans les vergers, sont des sentinelles vigilantes pour la volaille, qu'elles avertissent de l'approche de l'oiseau de proie.

Le dessus de la tête, du cou et du corps est d'un gris-brun, un peu mêlé de roux sur le croupion ; la gorge, d'un blanc tirant un peu sur le jaunâtre, et varié de quelques petites taches brunes et longitudinales ; les côtés de la tête, le devant du cou et le dessous du corps sont d'un blanc-jaunâtre, moucheté de noir ; les pennes des ailes et de la queue, brunes, et d'un brun plus clair sur leur bord extérieur ; les trois premières pennes de chaque côté de la queue, blanches à leur extrémité. La femelle ne diffère du mâle que par des couleurs moins vives. Le jeune, avant sa première mue, a des mouchetures jaunâtres sur les parties supérieures. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 202. n. 1.* (*Grande Grive.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 295. pl. enl. 489. L'Europe.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

La Grive litorne. 3. *T. Pilaris. T. Capite uropygioque canis; rectricibus nigris; extimarum margine interiore apice albicante; rostro flavo; pedibus fuscis.*

Tête et croupion d'un gris-blanc ; rectrices noires, les extérieures blanchâtres en dedans à leur pointe ; bec jaune ; pieds bruns. (*Pl. 178. n. 1.*)

Nous ne voyons cette espèce en France que pendant l'hiver. Elle y arrive au mois de novembre, et y reste jusqu'aux mois de mars et d'avril ; alors elle nous quitte pour se transporter plus au nord, où elle niche. On la rencontre dans nos contrées par bandes ordinairement très-nombreuses, qui se plaisent dans les lieux où croît le genièvre, et préfèrent, surtout à la fin de l'hiver, les prairies humides ; elles ne fréquentent guère les bois que pour y passer la nuit. Ces grives vivent chez nous en société, et y restent pendant toute la mauvaise saison ; mais quelque temps avant leur départ, on les rencontre par paires. Elles se nourrissent de limaces, de vers, après lesquels on les voit courir, surtout après la pluie, dans les terrains humides ou nouvellement labourés. A défaut de ces nourritures, elles s'ali-

mentent de gui, de diverses baies, et surtout du fruit de l'alisier, qu'elles mangent avec avidité, et dont elles sont tellement friandes, qu'on les voit quelquefois dans les endroits où croît cette plante, au nombre de deux ou trois mille.

On dit que les *Litornes*, dont nous ne connoissons pas le chant, mais seulement divers cris qu'elles font entendre en volant, les unes pour se rallier, les autres pour s'avertir du danger qui les menace : on dit donc qu'elles nichent en Pologne, dans la Basse-Autriche et en Suède, sur les grands arbres, et que leur ponte est de quatre à six œufs d'un vert de mer pointillé de roux-brun.

Leur plumage est, pendant l'hiver, d'un cendré varié de quelques taches noirâtres sur la tête, le dessus du cou, le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue; d'un brun roussâtre sur le haut du dos et sur les couvertures des ailes; roussâtre, avec une tache noirâtre vers le milieu de la plume, sur le devant du cou et sur la poitrine; blanc sur la gorge, le ventre et les parties postérieures, avec des taches d'un cendré-brun sur les couvertures inférieures de la queue; les pennes des ailes sont brunes en dessus et cendrées en dessous; les primaires, bordées de roussâtre en dehors et les intermédiaires de brun-roussâtre; les deux pennes du milieu de la queue d'un gris-brun en dessus et d'un gris-cendré en dessous; les latérales pareilles aux pennes alaires et bordées de gris-brun. Les individus que nous avons vus au mois d'avril nous ont présenté les différences qui caractérisent les sexes; alors, chez les mâles, le gris de la tête et du dessus du cou prend une nuance bleuâtre assez brillante; le bec est d'un beau jaune, et d'un noir décidé à sa pointe. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 214. *n.* 5. (*Litorne* ou *Tourdelle.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 301. *pl. enl. n.* 490. *L'Europe.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

La Grive mauvis. 4. *T. Eliacus. T. Dorso fusco; alis subtùs ferrugineis; superciliis albicantibus; rostro nigricante; pedibus cinereis.*

Dos brun; ailes ferrugineuses en dessous; sourcils blanchâtres; bec noirâtre; pieds cendrés. (*Pl.* 174. *n.* 3.)

Ainsi que la précédente, nous ne voyons cette espèce qu'à l'automne et pendant l'hiver; elle n'arrive ordinairement qu'après les *Grives* proprement dites, qui viennent du Nord pour s'hiverner dans nos contrées. On voit alors les *Mauvis* en grandes troupes, qui disparoissent ordinairement avant Noël; cependant il en reste quelques-uns pendant toute la mauvaise saison. Les voyageuses reparoissent vers le mois de mars, mais on n'en rencontre plus à la fin d'avril. Le cri du *Mauvis* exprime les syllabes *tau, tau, kau, kau*, et c'est en répétant toujours ce même cri, qu'il conduit fort loin le renard, son ennemi naturel. Nous ne connoissons point le chant du mâle, mais il fait entendre dans nos climats un gazouillement assez analogue à celui de nos *Linottes*, que l'on nous assure se changer en un ramage fort agréable dans la saison des amours. Il niche dans les bois qui sont aux environs de Dantzick, fait deux couvées pendant les mois d'avril, de mai et de juin. Chaque ponte est composée de cinq ou six œufs, d'un blanc-verdâtre, tacheté de noirâtre.

On confond souvent le *Mauvis* avec la *Grive* proprement dite, mais on le reconnoît à son plumage un peu plus lustré, plus poli; à son bec plus noir, à un plus petit nombre de mouchetures sur la poitrine, et surtout à la couleur orangée du dessous des ailes; ce qui lui a fait donner, dans plusieurs langues, le nom de *Grive à ailes rouges.*

Cette espèce a le dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris-brun sur chaque côté de la tête; une bande jaunâtre, qui part des narines et s'étend jusqu'à l'occiput; la gorge et le devant du cou de cette teinte, variée de taches noirâtres; la poitrine, le ventre et les parties postérieures blanchâtres et tachetées de gris-brun, excepté sur le milieu du ventre; les couvertures supérieures des ailes, de la couleur du dos; les moyennes, un peu roussâtres à leur extrémité, et les grandes les plus proches du corps, bordées à l'extérieur de cette même teinte; les pennes alaires et caudales d'un gris-brun en dessus, et cendrées en dessous; les couvertures inférieures des ailes, d'un roux orangé. On reconnoît la femelle par la bande des côtés de la tête, qui est moins vive et quelquefois blanche. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 208. *n.* 3. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 309. *pl. enl. n.* 51. *L'Europe.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

La Grive rousserolle. 5. *T. Arundinaceus. T. Fusco-ferrugineus; subtùs albido testaceus; remigibus fasciis apice rufescentibus; rostro suprà fusco, subtùs albido; pedibus griseis.*

Brun-ferrugineux; d'un testacé-blanchâtre en dessous; bande roussâtre à l'extrémité des ré-

miges ; bec brun en dessus, blanchâtre en dessous ; pieds gris. (*Pl.* 175. *n.* 2.)

Cette espèce quitte nos contrées à l'automne et y revient au printemps ; elle se plaît dans les lieux marécageux, sur le bord des étangs et des rivières, où elle se tient dans les roseaux et les joncs ou rouches, d'où lui est venu le nom de *Roucherolle*. Elle grimpe le long des roseaux et des saules peu élevés, et vit des insectes qu'elle y trouve. Le mâle chante la nuit comme le jour dans la saison des amours. Son chant et l'habitude de se tenir dans les lieux humides, lui ont fait donner le nom de *Rossignol de rivière ;* il l'accompagne ordinairement d'une action très-vive et d'un trémoussement de tout son corps ; les syllabes qu'il semble prononcer sont, selon Belon, *toro, tret, fuys, huy, tret :* on appelle encore cette *Grive Tirearache*, d'après son cri, et dans divers cantons *Cracra*. L'on fait mention de deux *Rousserolles*, l'une qui est celle de cet article, et l'autre, plus petite, que nous avons décrite sous la dénomination de *Fauvette effarvatte*. En effet, ce sont deux espèces très-distinctes, quoiqu'elles aient de l'analogie dans leurs habitudes et dans leur plumage. La *Rousserolle* fait, selon des auteurs, son nid à terre sur les rives en pente, et selon Belon, elle niche entre les cannes et rouches, avec des petites pailles de roseaux ; sa ponte est de cinq œufs d'un blanc-jaunâtre, tacheté de brun.

Toutes les parties supérieures de cette *Grive* sont d'un brun-roux ; le reste du corps est d'un blanc sale ; les pennes des ailes et de la queue sont brunes et bordées de brun-roux. La femelle ressemble au mâle. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 219. *n.* 6. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *L'Europe.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** La Grive bassette de Barbarie. 6. *T. Barbaricus. T. Viridis ; pectore albo, nigricante maculato ; uropygio caudæque apice flavis.*

Verte ; poitrine blanche, tachetée de noirâtre ; croupion et extrémité de la queue jaunes.

Le nom de *Bassette*, imposé à cette *Grive* par Montbelliard, vient de ce qu'elle a les pieds plus courts que les autres. Mais cet oiseau n'est point une *Grive*, ni une espèce particulière, puisqu'il est reconnu aujourd'hui que c'est une femelle *Loriot*, ou un mâle dans sa première année. Suivant Shaw, on ne la voit en Barbarie qu'à l'époque de la maturité des figues : on la décrit ainsi. La tête, le dessus du cou et du corps, à l'exception du croupion, qui est d'un beau jaune, sont d'un vert clair brillant ; les couvertures de la queue et des ailes sont terminées de jaune ; leurs pennes, d'une teinte plus pâle ; la poitrine est blanche et tachetée de noirâtre. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 313. *L'Afrique.*

L. 10 à 11. E.. P.. R. 12.

* La Grive brune. 7. *T. Fuscatus. T. Suprà fuscus ; subtùs cinereus, fusco maculatus ; rectricibus lateralibus apice albis ; rostro saturatè flavo ; pedibus fuscis.*

Brune en dessus ; grise et tachetée de brun en dessous ; rectrices latérales blanches à leur pointe ; bec d'un jaune foncé ; pieds bruns.

Cette *Grive*, que l'on rencontre à Saint-Domingue et à Porto-Rico, a la tête, le dessus du cou et du corps, les ailes et les deux pennes intermédiaires de la queue d'une couleur brune, plus foncée sur le milieu de la plume que sur les bords ; la gorge, la poitrine et le ventre, gris et tachetés de brun ; les parties postérieures, d'un gris clair ; les pennes latérales de la queue, d'un cendré-bleuâtre et terminées de blanc. *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 2. *pl.* 57 *bis.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 226. *L'Amérique septentrionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* La Grive brune et rousse. 8. *T. Rufiventris. T. Suprà fuscus ; gulâ juguloque sordidè albis, fusco maculatis ; ventre abdomineque rufis ; rostro rubescente ; pedibus fuscis.*

Brune en dessus ; gorge et devant du cou d'un blanc sale et tacheté de brun ; ventre et abdomen roux ; bec rougeâtre ; pieds bruns.

On rencontre cette espèce au Brésil. Toutes les parties supérieures sont brunes ; la gorge est d'un blanc sale, tacheté de brun, de même que le devant du cou et le haut de la poitrine, dont le bas est, ainsi que les parties postérieures, d'un roux très-vif. Cette *Grive* est dans notre collection. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 126. *Le Brésil.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

** La Grive chochi. 9. *T. Chochi. T. Suprà nigricante-fuscus ; gulâ juguloque albis, nigrescente maculatis ; pectore ventreque rufis ; palpebris flavis ; pedibus fuscis, cæruleo mixtis.*

D'un brun-noirâtre en dessus ; gorge et devant du cou blancs et tachetés de noirâtre ; poitrine

et ventre roux ; paupières jaunes ; pieds bruns et mélangés de bleu.

M. de Azara, qui a fait connoître cette *Grive* du Paraguay sous la dénomination de *Zorzale obscuro y roxo*, nous apprend que son ramage est varié, fréquent et agréable, et qu'avant que d'entonner ses longs hymnes d'amour, elle prélude ordinairement par ces mots : *chochi-chochi-toropi*, répétés quatre ou six fois. Son cri ordinaire exprime la syllabe *pot* ; mais vers le coucher du soleil, au temps de la ponte, elle fait entendre un miaulement mélancolique semblable à celui du chat.

Le naturaliste espagnol a cru reconnoître, dans cet oiseau, la *Litorne du Canada* de Buffon (notre *Grive erratique*) ; mais nous pouvons assurer qu'il s'est mépris, quoiqu'il y ait des rapports dans leur plumage ; mais cette *Litorne* ne fait point entendre un miaulement semblable à celui du chat, et son chant n'est point précédé des mots dont il a été question ci-dessus. Sonnini s'est trompé dans la traduction française de l'ouvrage de M. de Azara, en présentant cette *Grive* pour le même oiseau que le *Catbird* de Catesby ou la *Moucherolle de Virginie* de Buffon ; mais elle ne s'en rapproche que par son miaulement, car, du reste, elle ne lui ressemble pas.

La *Grive-chochi* place son nid parmi les petits arbrisseaux, le compose de petits rameaux très-flexibles, et tapisse l'intérieur de brins de racines ; du reste, il est enduit d'une couche extrêmement épaisse de bouse de vache mêlée avec du sable.

Les côtés de la tête et toutes les parties supérieures sont d'un brun-noirâtre ; la gorge, le haut de la partie antérieure du cou, ont de longues taches noirâtres sur un fond blanc ; le reste du devant du cou est d'un brun clair ; la poitrine, le ventre, les côtés du corps et les couvertures inférieures des ailes sont roux ; les pennes alaires, bordées de la même couleur en dessous ; l'iris est couleur de noisette, et le bord des paupières si renflé et d'un jaune si vif, qu'on le distingue à quelque distance. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 336. n. 79. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 20. pag. 226. L'Amérique méridionale.*

L. 9 $\frac{1}{2}$. E. 14 $\frac{1}{2}$. P. 19. R. 12.

* La Grive a collier blanc. 10. *T. Albicollis. T. Suprà fuscus ; gulâ nigro maculatâ, collari albo ; pectore cinereo ; ventris medio crissoque albis ; rostro suprà fusco, subtùs flavescente ; pedibus fuscis.*

Brune en dessus ; gorge tachetée de noir ; collier blanc ; poitrine grise ; milieu du ventre et couvertures inférieures de la queue, blancs ; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous ; pieds bruns.

M. de Lalande fils a rapporté du Brésil cette *Grive*, qui a toutes les parties supérieures d'un brun qui tend au roux sur le manteau et prend une nuance bleuâtre sur le dessus du cou, sur les couvertures supérieures des ailes et sur la queue ; la gorge est tachetée de noir ; le devant du cou porte un large collier d'un blanc pur ; la poitrine est d'un gris lavé ; le milieu du ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blancs ; les côtés de la poitrine et les flancs, roux. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 20. p. 226. L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** La Grive dauma. 11. *T. Dauma. T. Suprà obscurus ; subtùs albus ; tectricibus alarum minoribus nigris, albo variegatis ; remigibus primoribus nigris ; secundariis apice cinereis, rostro nigricante ; pedibus flavescentibus.*

Obscure en dessus et blanche en dessous, avec des lunules noires ; petites tectrices des ailes de cette couleur et variées de blanc ; pennes primaires noires ; secondaires, terminées de cendré ; bec noirâtre ; pieds jaunâtres.

Cette *Grive* porte dans l'Inde, sa patrie, le nom de *Cowal*, mot que semble exprimer son cri. Elle est très-friande de fruits, et les dévore avec une avidité remarquable. C'est à Latham que l'on en doit la connoissance. Elle a les joues blanches ; le sommet de la tête, le dessus du cou et le dos, noirâtres, avec des lunules noires ; les petites couvertures des ailes, de cette couleur, bigarrée de blanc ; les premières pennes des ailes, noires ; les secondaires, d'un brun rouillé et terminées de cendré ; le devant du cou, la poitrine et le ventre, blancs et variés de croissans noirs ; la queue est noirâtre. *Buffon, édit. de Sonnini, tom. 46. p. 249. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* La Grive erratique. 12. *T. Migratorius. T. Griseus ; abdomine rufo ; palpebris albis ; rectrice extimâ apice interiore albâ ; rostro flavo ; pedibus nigris.*

Grise ; abdomen roux ; paupières blanches ; la dernière

dernière rectrice blanche à sa pointe du côté intérieur; bec jaune; pieds noirs.

On rencontre fréquemment cette espèce dans les Etats-Unis, où la plupart des individus restent pendant l'hiver. Son ramage a autant d'étendue que celui de la *Grive draine;* mais il est plus varié, plus mélodieux; et son gosier est plus flexible. Son cri est pareil à celui de notre *Merle*, et elle l'accompagne aussi d'un claquement de bec, d'un mouvement de queue de haut en bas, et d'un léger trémoussement d'ailes. Elle place ordinairement son nid sur les arbres de moyenne hauteur, le compose de petites racines et d'herbes sèches, liées ensemble avec une sorte de limon. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un bleu-noir, varié de quelques taches effacées. Le nom d'*Erratique*, qu'on lui a imposé, vient de ce qu'elle erre l'automne et en hiver sans établir de stations fixes; elle disparoît pendant quinze à vingt jours, plus ou moins, repatoît dans les endroits qu'elle a quittés, y reste quelque temps, et disparoît encore pour s'y montrer de nouveau.

Trois taches blanches sont sur les côtés de la tête, qui, dans le reste, est d'un gris-ardoisé; la queue est noire et bordée de gris en dehors; la gorge, blanchâtre et tachetée de noir; le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un roux très-vif, auquel succède un beau blanc sur l'abdomen.

Le jeune, figuré sur la planche 61 de l'*Histoire naturelle des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, ouvrage dans lequel le vieux est représenté sur la planche 60, diffère de celui-ci en ce qu'il a des mouchetures au-dessus du corps et sur les couvertures des ailes, et en ce que les parties inférieures sont d'un gris-roux. La femelle ressemble au mâle, seulement ses couleurs ont moins d'éclat. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 225. n. 9* (*Grive du Canada*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 307* (*Litorne du Canada*). *Ibid. pl. enl. n. 556. fig. 1* (*Grive du Canada*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 8 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** La Grive fuligineuse. 13. *T. Fuliginosus. T. Fusco-obscurus; collo anteriore pallidè griseo; pectore maculis obscuris notato; pedibus flavis; rostro pallido.*

D'un brun obscur; devant du cou d'un gris pâle; poitrine marquée de taches obscures; pieds jaunes; bec pâle.

La Nouvelle-Hollande est la patrie de cette *Grive*, que Latham a fait connoître. Toutes les parties supérieures sont d'un brun-verdâtre obscur; les ailes et la queue présentent aussi cette couleur, qui, sur la gorge et le devant du cou, est remplacée par du gris pâle; la poitrine a de larges taches noirâtres, et les rectrices sont d'égale longueur. *Latham, Index, Suppl. p. 43. n. 14. 2e édit. du nouveau Diction. d'Hist. nat. tom. 20. p. 231. L'Australasie.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* La Grive grivelette. 14. *T. Aurocapillus. T. Olivaceus; subtùs albus; vertice aureo; superciliis nigris; pectore nigro maculato; rostro fusco, basi incarnato; pedibus flavicante-fuscis.*

Olivâtre; blanche en dessous; *vertex* doré; sourcils noirs; poitrine tachetée de noir; bec brun et incarnat à sa base; pieds d'un brun-jaunâtre.

On n'est pas d'accord sur la place que cet oiseau doit occuper dans un arrangement méthodique. Brisson en fait un *Figuier;* Gmelin, un *Motacilla;* Buffon et Latham le présentent comme nous l'avons fait: en effet, il se rapproche plus des *Grives* que des *Figuiers* ou *Fauvettes*, par les grivelures du devant du corps, et surtout son genre de vie; cependant il a une habitude étrangère aux *Grives*, c'est de construire son nid à terre, sur le penchant d'une monticule exposée au midi, et de lui donner la forme d'un petit four. Sa ponte est ordinairement de cinq œufs blancs, mouchetés de brun. Cette *Grive* arrive, dans le mois d'avril, en Pensylvanie et dans les provinces voisines, y passe l'été et quitte ces contrées à l'automne, pour aller s'hiverner sous un climat plus chaud. On la trouve alors dans les Grandes-Antilles, et particulièrement à Saint-Domingue. C'est un oiseau solitaire, peu défiant et silencieux; du moins on ne l'a pas entendu chanter. Son cri semble exprimer le mot *peche;* elle le répète trois fois de suite, et très-vivement. Elle a un mouvement de queue semblable à celui de notre *Lavandière.*

Le dessus de la tête est d'un jaune-orangé, bordé par un trait noir qui part du bec, passe au-dessus des yeux et se perd à l'occiput; une raie de la même couleur naît à la base de la mandibule inférieure et descend sur les côtés de la gorge et du cou; les côtés de la tête sont d'un gris-verdâtre; le dessus du corps, les ailes et la queue, d'un brun-olive; la gorge et toutes les parties postérieures, blanches, avec des taches noires sur la poitrine et sur le ventre. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a des couleurs moins

vives, principalement sur le sommet de la tête, qui est plutôt jaune pâle qu'orangé. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 504 (Figuier à tête d'or de la Pensylvanie). Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 317. pl. enl. n. 398. fig. 2. L'Amérique septentrionale.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Grive griveron. 15. *T. Olivaceus. T. Fusco-olivaceus; subtùs fulvus; remigibus rectricibusque lateralibus intùs fuscis; rostro pedibusque flavis.*

D'un brun-olivâtre en dessus; fauve en dessous; rémiges et rectrices latérales brunes en dedans; bec et pieds jaunes.

M. Levaillant, qui a observé cette *Grive* en Afrique, nous dit qu'elle a la taille, la forme, le chant et les habitudes de notre *Grive proprement dite*, et qu'elle se nourrit des mêmes alimens. Elle fait son nid en novembre, et pond trois ou quatre œufs presque ronds, d'un blanc-verdâtre, tacheté de brun-rougeâtre. On la trouve au Cap de Bonne-Espérance.

Le mâle a toutes les parties supérieures, les ailes et la queue, d'un brun légèrement nué d'olivâtre; le devant du cou et la poitrine, d'un ton plus foible, nué d'orangé; la gorge, blanchâtre, et grivelée longitudinalement de brun; les parties postérieures, d'un fauve-orangé. La femelle est plus petite que le mâle, et en diffère encore par des couleurs plus foibles. Le jeune a le dessus du corps d'un brun-roussâtre; les couvertures des ailes et une partie des grandes pennes, bordées de roux; la gorge, blanche et tachetée de brun-noir, de même que la poitrine et les flancs; le bec, brun en dessus, d'un jaune pâle en dessous; les pieds, jaunâtres. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 294. n. 43. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 381 (Merle olive du Cap de Bonne-Espérance). L'Afrique méridionale.*

L. 8 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Grive grivette. 16. *T. Minor. T. Spadiceus; subtùs albidus; pectore flavicante, maculis atris vario; rostro fuscescente; pedibus cinereis.*

D'un rouge-brun; blanchâtre en dessous; poitrine jaunâtre et variée de taches noires; bec brunâtre; pieds gris.

On rencontre cette espèce dans les Etats-Unis; elle y arrive au printemps, et en part en novembre. Il paroît que tous les individus ne s'éloignent pas autant que les autres *Grives*; car on en voit pendant l'hiver dans la Caroline du sud. Elle se plaît et vit solitaire dans les bois, près des ruisseaux, et n'a pas de ramage. C'est un excellent gibier quand elle est grasse; ce qui lui arrive plus souvent dans les premiers jours du printemps qu'à l'automne. Cette espèce pose son nid sur une grosse branche, et le construit avec une grande propreté, sans y faire entrer de la terre. Elle en compose l'extérieur d'une quantité de racines et d'herbes grossières, mélangées de crins; l'intérieur est tapissé d'herbes d'une couleur verte, très-fines, très-sèches, et contournées avec beaucoup d'art. La ponte est de quatre œufs d'un bleu-grisâtre pâle, et tachetés d'olive, surtout au gros bout.

La tête, le dessus du cou et du corps, les pennes des ailes et de la queue sont d'un brun plus ou moins rougeâtre; les rémiges et les rectrices, bordées d'une nuance plus claire; la poitrine est d'un blanc un peu roussâtre, et de même que les côtés de la gorge, marquée de brun; le ventre a ses côtés de cette dernière couleur; son milieu, blanc, ainsi que les couvertures inférieures de la queue. On voit des individus dont les teintes sont plus ou moins foncées, et dont le blanc est plus ou moins vif. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 212. n. 4 (Mauvis de la Caroline). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 289. L'Amérique septentrionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* La Grive a gros bec. 17. *T. Densirostris. T. Vertice corporeque suprà fuscis; alis brevibus; remigibus secundariis apice albis; rectricibus fuscis, apice albis; gulâ pectoreque albo fuscoque variis; rostro longo; pedibus validis.*

Vertex et dessus du corps, bruns; ailes courtes; rémiges secondaires blanches à leur pointe; rectrices brunes et terminées de blanc; gorge et poitrine variées de ces deux couleurs; bec long; pieds robustes.

On trouve à la Martinique cette *Grive* qui se distingue des autres par la grosseur de son bec, qui est long de quinze lignes, et dont les tarses sont très-robustes. Les plumes du dessus de la tête sont de deux teintes brunes, dont la plus foncée occupe leur milieu et l'autre les bords; les ailes sont courtes et brunes; les pennes secondaires, blanches à leur extrémité; les couvertures supérieures de la queue, terminées et bordées de blanc; les pennes, de cette couleur à leur pointe et brunes dans le reste; la gorge est variée de blanc et de brun, de même que la poitrine,

sur laquelle la dernière teinte est dominante ; le ventre est blanc sur le milieu et pareil à la gorge sur les côtés. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 233. *La Martinique.*

L. 10 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** La Grive de la Guyane. 18. *T. Guyanensis. T. Suprà virescente-fuscus, subtùs ochroleucus, striis longitudinalibus atris; rostro pedibusque fuscis.*

D'un brun-verdâtre en dessus ; couleur d'ocre en dessous, avec des raies longitudinales noires ; bec et pieds bruns.

Selon Sonnini, qui a observé cette *Grive* à la Guyane, elle se tient dans les grands bois et se nourrit de différens fruits. Elle a un cri ou sifflement pareil à celui de notre *Grive proprement dite*, place son nid sur les arbrisseaux peu élevés, et le construit avec de la mousse. Ses œufs sont elliptiques, d'un blanc sale, avec une tache d'un rouge sanguin qui couvre la sommité du gros bout, et en outre picotés de la même couleur jusqu'à la moitié de leur longueur ; ils sont ordinairement au nombre de trois.

Toutes les parties supérieures sont d'un brun-verdâtre ; les inférieures du corps, roussâtres ; la gorge est grise et parsemée de taches brunes et oblongues ; le devant du cou, blanc ; les ailes et la queue sont brunes. Le mâle, la femelle et le jeune ne présentent entr'eux aucune différence, si ce n'est que les teintes sont plus ou moins fortes. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *pag.* 289. *pl. enl. n.* 398. *fig.* 1. *L'Amérique meridionale.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* La Grive hoamy. 19. *T. Sinensis. T. Rufescens; capite fusco striato; superciliis albis; rectricibus fuscis, strigis obscurioribus; rostro flavicante; pedibus flavis.*

Roussâtre ; tête rayée de brun ; sourcils blancs ; rectrices brunes, avec des raies plus obscures ; bec jaunâtre ; pieds jaunes.

Le nom sous lequel on a décrit cet oiseau est celui que les Chinois lui ont imposé. L'on ne connoît que son plumage, qui est brun-roux en dessus, roux-jaune en dessous et cendré sur le milieu du ventre ; un trait d'une teinte plus décidée passe au-dessus de l'œil, et s'étend un peu au-delà ; la queue présente, sur ses pennes brunes, six bandes étroites, transversales et noires. Tel est le mâle. La femelle en diffère en ce que le dessus et le dessous du corps sont d'un brun-roux ; la tête et le cou, rayés longitudinalement de brun ; les sourcils, blancs. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 221. *n.* 7. *pl.* 23. *fig.* 1 (*Grive de la Chine*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 316. *L'Asie méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* La Grive hochequeue. 20. *T. Motacilla. T. Suprà olivaceo-fuscus, subtùs albus; ventre rufescente, fusco maculato; rostro fusco; pedibus fuscescente albis.*

D'un brun-olivâtre en dessus, blanche en dessous ; ventre roussâtre et tacheté de brun ; bec de cette couleur ; pieds d'un blanc rembruni.

On la trouve dans le nord de la Pensylvanie, où elle arrive au printemps, et qu'elle quitte à l'automne. On la rencontre aussi dans le Kentuky et à la Louisiane, sur les bords du Mississipi. On la voit ordinairement sur les plantes et les arbres aquatiques. Le mâle a un ramage vif, mélodieux et continuel, qu'on entend à un demi-mille de distance. Son cri semble exprimer *chip*, quand il est inquiété. Cette espèce remue continuellement la queue de haut en bas, d'où est venu le nom qu'on lui a imposé. Son nid et ses œufs ne sont pas connus.

Elle a une bande blanche et longitudinale sur les côtés de la tête, laquelle enveloppe l'œil et se termine sur l'occiput ; toutes les parties supérieures sont d'un brun-olivâtre ; la gorge, le devant du cou et la poitrine, blancs ; les flancs et le ventre, roussâtres ; toutes ces parties ont des mouchetures brunes. *Vieillot, Hist. natur. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 2. *pl.* 65. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 234. *Les Etats-Unis.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R.. 12.

** La Grive de la Jamaïque. 21. *T. Jamaïcensis. T. Suprà cinereus; capite fusco; remigibus rectricibusque atris; mento gulâque albis, fusco striatis; pectore cinereo; jugulo et abdomine albis; rostro pedibusque fuscis.*

Cendrée en dessus ; tête brune ; rémiges et rectrices noires ; menton et gorge blancs et rayés de brun ; poitrine cendrée ; devant du cou et abdomen blancs ; bec et pieds bruns.

Latham trouve que cet oiseau a une grande analogie avec la *Grive de la Guyane :* quant à nous, nous soupçonnons que c'est une jeune *Grive tilly*, espèce qu'on rencontre à la Jamaïque ainsi qu'à Saint-Domingue.

Il a la gorge et le devant du cou blancs et

striés de brun ; la poitrine, cendrée ; les parties postérieures, blanches ; la tête, brune ; le dessus du corps, d'un cendré foncé ; les pennes des ailes et de la queue, noirâtres. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 234. *L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* La Grive-litorne de Cayenne. 22. *T. Cayanensis. T. Cinereus ; subtùs rufo-griseus ; crisso griseo ; tectricibus alarum majoribus remigibusque nigris ; rostro pedibusque fuscis.*

Cendrée ; grise-rousse en dessous ; couvertures inférieures de la queue, grises ; grandes tectrices des ailes et rémiges, noires ; bec et pieds bruns.

Pihauhau et *Pinia vouin* sont les noms que les habitans de Cayenne ont imposés à cet oiseau, d'après ses cris ; outre lesquels elle en jette encore un autre fort ressemblant à celui de notre *Grive proprement dite*, et elle prononce *piauhau* d'un ton lent et plaintif. Elle se plaît près des habitations, se nourrit de diverses baies, et construit son nid en février. Mauduyt a cru reconnoître dans cet oiseau un jeune *Cotinga ;* mais Sonnini, auquel nous sommes redevables des détails qui concernent cette espèce, et une description plus exacte de son plumage que n'est celle de Montbelliard, de même que la figure qui la représente sur la planche enluminée n. 515 ; Sonnini, disons-nous, assure que ce n'est point une variété d'âge ni de sexe, et que c'est une espèce distincte qu'il a vue dans son pays natal.

Elle diffère des autres *Grives* en ce qu'elle a les bords de la mandibule inférieure échancrés vers le bout. La tête et le dessus du cou sont bruns ; la gorge et le devant du cou, gris, avec des taches oblongues brunes ; les grandes couvertures et les rémiges, bordées de roux sur un fond noirâtre ; les couvertures inférieures de la queue, grises ; les ongles, noirs, et l'iris, gris. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 306 (*Litorne de Cayenne*). *Pl. enl. n.* 515 (*Grive de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** La Grive a lunules. 23. *T. Lunulatus. T. Lunulis nigris notatus ; suprà fuscus ; subtùs albidus ; rostro nigro ; pedibus pallidis.*

Marquée de lunules noires ; brune en dessus ; blanchâtre en dessous ; bec noir ; pieds pâles.

La Nouvelle-Galles du sud est la patrie de cette *Grive*, que Latham a fait connoître, et dont le dessus du corps, les ailes et la queue sont bruns ; le dessous du corps est blanc et varié de lunules noires ; la queue, courte ; le bec, un peu courbé à sa pointe ; la langue courte et ciliée à son extrémité. *Latham, Index, Suppl. p.* 43. *n.* 13. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 236. *L'Australasie.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

** La Grive noiratre et blanche. 24. *T. Leucomelas. T. Suprà aurato-fuscus, subtùs albus, fusco maculatus ; capitis lateribus, lineis albis variis ; vertice nigricante ; pedibus plumbeis.*

D'un brun-doré en dessus ; blanche en dessous et tachetée de brun ; côtés de la tête variés de lignes blanches ; *vertex* noirâtre ; pieds plombés.

Selon M. de Azara, qui a décrit cette espèce du Paraguay sous le nom de *Zerzala obscuro y blanco*, elle construit son nid dans des brouissailles épaisses, avec des brins de bois et des lianes flexibles, et le garnit en dedans de pailles sèches. Sa ponte est de trois œufs blancs. Ses habitudes sont les mêmes que celles de la *Grive chochi ;* mais elle est plus rare.

La gorge et le dessous du cou ont de longues taches brunes sur un fond blanc ; la poitrine est d'un brun clair sur ses côtés et presque blanche sur son milieu, de même que les parties postérieures, avec des petites taches obliques sur les couvertures inférieures de la queue ; celles du dessous de l'aile et les bords de ses pennes ont une teinte mélangée de rouge et de roussâtre ; les côtés de la tête sont bruns et variés de quelques lignes blanches ; le reste est noirâtre ; toutes les autres parties supérieures sont d'un brun-doré.

Des individus que l'on soupçonne être des femelles, ont un pouce de moins de longueur totale ; les couvertures de la queue, sans taches ; toutes les parties supérieures, brunes, sans mélange de teinte dorée ; le bec, noirâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 341. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.*..... *L'Amérique méridionale.*

L. 9. E. 13 $\frac{3}{4}$. P. 19. R. 12.

** La petite Grive des Philippines. 25. *T. Philippensis. T. Suprà olivaceus ; collo et pectore rufis, albo maculatis ; abdomine crissoque ochroleucis.*

Olivâtre en dessus; cou et poitrine roux et tachetés de blanc; abdomen et couvertures inférieures de la queue, couleur d'ocre.

Cette *Grive* a le devant du cou tacheté de blanc sur un fond roux; le dessus du corps, d'un brun teinté d'olivâtre; le dessous, d'un blanc tirant au jaune; une taille un peu inférieure à celle du *Mauvis. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 316. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** La Grive du port Jackson. 26. *T. Harmonicus. T. Pallidè fuscus, subtùs albidus; remigibus rectricibusque obscuris; rostro pedibusque corneis.*

D'un brun pâle; blanchâtre en dessous; rémiges et rectrices obscures; bec et pieds couleur de corne.

Le chant de cette espèce est si harmonieux, que, pour la distinguer des autres *Grives* de la Nouvelle-Hollande, on lui a donné le nom de *Grive du port Jackson.*

La tête et le dessus du corps sont d'un brun clair; le dessous est blanchâtre, et chaque plume marquée dans son milieu d'une ligne brune; les ailes et la queue sont noirâtres. *Latham, Index, Suppl. p. 42. n. 7. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 239. L'Australasie.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* La Grive a queue courte. 27. *T. Brevicaudus. T. Suprà fuscescente-rufescens, subtùs albus, fusco maculatus; pectore flavescente; tectricibus caudæ inferioribus rufis; alis brevissimis; rostro suprà fusco, subtùs flavescente; pedibus flavis.*

D'un roussâtre rembruni en dessus; blanche et tachetée de brun en dessous; poitrine jaunâtre; couvertures inférieures de la queue, rousses; ailes très-courtes; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds jaunes.

Cet oiseau a été apporté du Brésil par M. de Lalande fils, et fait partie du Muséum d'histoire naturelle, où il se trouve placé parmi les *Fourmiliers*, d'après sa courte queue. Il a le dessus de la tête, du cou, du corps, des ailes et de la queue, d'un roussâtre rembruni, avec une lunule brune sur chaque plume, mais peu apparente; les pennes primaires, d'un brun plus sombre; deux bandes longitudinales, roussâtres et brunes, sur les joues et les côtés de la gorge, qui, dans le reste, est blanche et grivelée de brun, ainsi que les parties postérieures; la poitrine est d'un blanc-jaunâtre; les couvertures inférieures de la queue sont rousses, et ses pennes terminées de blanc-roussâtre; celles des ailes s'étendent à peine jusqu'à l'origine de la queue, et les pieds sont longs d'un pouce et demi. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 239. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* La Grive rousse ou le Moqueur français. 28. *T. Rufus. T. Rufus, subtùs exalbidus, fusco maculatus; remigibus unicoloribus; caudâ rufâ, rotundatâ; rostro pedibusque fuscis.*

Rousse; blanchâtre et tachetée de brun en dessous; rémiges d'une seule couleur; queue rousse et arrondie; bec et pieds bruns. (*Pl. 181. n. 2.*)

Le chant de cet oiseau est sonore, agréable et varié, mais moins que celui du *Moqueur proprement dit.* On le trouve pendant toute l'année dans la Caroline du sud; mais il ne passe que la belle saison dans la Pensylvanie et les contrées voisines. Il place son nid dans les buissons, et sa ponte est de cinq œufs blancs ou bleuâtres, parsemés de taches ferrugineuses.

Cette espèce, peu méfiante et solitaire, a le dessus de la tête et du corps d'un brun-roux; les pennes des ailes, de cette couleur à l'intérieur, mais plus rousse en dehors; la queue, longue de quatre pouces, et d'un gris-roux; la gorge, blanche; la poitrine, grise; les flancs, d'un gris-roux, qui devient plus foncé sur les couvertures inférieures de la queue; les plumes des côtés du cou, la poitrine et les flancs, grivelés de brun; et enfin, l'iris jaune.

La femelle a sur les ailes deux raies blanches, mais plus étroites que chez le mâle, et les taches de sa poitrine sont plus petites. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 223. n. 8* (*Grive de la Caroline*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 323. pl. enl. n. 645. L'Amérique septentrionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* La Grive tannée. 29. *T. Mustelinus. T. Mustelinus, subtùs albus, nigro maculatus; genis fuscis, albo maculatis; uropygio, remigibus primoribus, acuminatisque rectricibus fuscis; rostro fusco, basi subtùs flavescente; pedibus incarnatis.*

Couleur de belette; blanche en dessous et tachetée de noir; croupion, pennes primaires des ailes et rectrices, brunes; celles-ci, acuminées; bec brun, et jaunâtre à la base de sa partie inférieure; pieds incarnats.

On rencontre cette *Grive* dans les Etats-Unis, où elle se tient dans les bois, qu'elle égaie par un ramage sonore et très-agréable. Elle quitte les contrées septentrionales à l'automne, et n'y revient qu'au printemps. Elle est connue dans les Etats-Unis sous les noms de *Wood robin* et de *Ground robin*. Elle construit son nid sur un laurier ou un buisson de bois d'aune, et en compose le fond avec une grande quantité de feuilles de hêtre sèches, et couvertes en dedans d'une couche de terre grasse sur laquelle il y a un lit d'herbes fines. La ponte est de cinq ou six œufs, d'un bleu clair uniforme.

Le dessus de la tête et du cou, les scapulaires et le haut du dos sont d'un brun qui approche de la couleur du tan; cette nuance est plus prononcée vers la nuque, et borde légèrement l'extérieur des petites et des moyennes couvertures alaires, qui, dans le reste, sont d'un brun clair, ainsi que les pennes secondaires et le dehors des primaires, dont le côté intérieur est d'une nuance plus sombre; le croupion et le dessus de la queue sont d'un gris rembruni; les plumes des oreilles, d'un brun foncé sur les bords et d'un gris clair dans le milieu; un trait composé de points noirâtres part de la mandibule inférieure et descend sur les côtés de la gorge; tout le dessous du corps est blanc et varié de taches brunes et noires. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 337. n. 198. Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 2. pl. 62. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 20. p. 241. L'Amérique septentrionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

** La Grive a tête bleue. 30. *T. Cyanocephalus. T. Vertice, rostro pedibusque cæruleis; dorso, alis caudâque fuscis; corpore subtùs flavescente-albo, lateribus nigro transversim lineatis.*

Vertex, bec et pieds bleus; dos, ailes et queue, bruns; dessous du corps, d'un blanc-jaunâtre, rayé transversalement de noir.

Cet oiseau de la Nouvelle-Galles méridionale a le sommet de la tête, jusqu'aux yeux, d'un bleu foncé; le dos, les ailes et la queue, bruns; les pennes, plus foncées et terminées de blanc; toutes les parties inférieures, d'un blanc-jaunâtre, avec des petites lignes transversales sur les côtés; toutes les pennes de la queue ont sur leur bord extérieur une tache blanche triangulaire. *Latham, Index, Suppl. p. 40. n. 17. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 20. pag. 242. L'Australasie.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** La Grive a tête tachetée. 31. *T. Punctatus. T. Fuscus, nigro punctatus; subtùs cæruleo-albus; superciliis albis; sub oculis maculâ rufâ; rostro nigro; pedibus flavis.*

Latham est le premier qui ait décrit cette *Grive* de la Nouvelle-Hollande, dont les parties supérieures sont tachetées de noir sur un fond brun; la poitrine est bleuâtre; les sourcils et le menton sont blancs; on remarque sous l'œil une tache rousse; l'abdomen est d'un blanc-roussâtre; les côtés du corps, sous les ailes et le bas-ventre, ont des taches noires. Le plumage de cette espèce n'est pas tout-à-fait le même pour tous les individus; car on en décrit un qui a le dessus de la tête, du cou et du corps, gris, avec une petite tache noire sur le milieu des plumes du sommet de la tête; les sourcils, blancs; les yeux au milieu d'une tache noire, qui part de la mandibule inférieure et descend en forme de bandelette sur le cou, dont chaque côté porte une grande tache blanche; la poitrine, d'un gris-bleuâtre, terminé par une bande noire; les flancs et l'adomen, blancs et marqués de noir; le pli et les petites couvertures des ailes, de la dernière couleur et tachetés de blanc; les pennes de la queue blanches à leur extrémité. *Latham, Index, Suppl. p. 44. n. 23. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 242. L'Australasie.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* La Grive tilly. 32. *T. Ardosiaceus. T. Cærulescens, genis nigris; caudâ cuneatâ; rostro pedibusque rubris.*

Bleuâtre; joues noires; queue cunéiforme; bec et pieds rouges.

Cette espèce se trouve à Saint-Domingue, et porte un plumage gris-ardoisé sur toutes les parties supérieures, de même que sur la poitrine; une bandelette noire est sur les côtés de la tête, laquelle s'étend depuis le bec jusque sur une partie des joues; les pennes des ailes sont noires en dedans; celles de la queue, de cette teinte en dessus, noires en dessous et terminées de blanc; la gorge est blanche et tachetée longitudinalement de noir; le ventre et les parties postérieures sont gris; l'orbite est rouge.

La femelle ne diffère du mâle que par des couleurs plus ternes.

Le *Turdus plumbeus* que Catesby a trouvé à l'île de Bahama, diffère du précédent en ce qu'il a le bec et la gorge noirs. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 288. *n.* 40. (*Merle cendré d'Amérique.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 314. *pl. enl. n.* 560. *fig.* 1. (*Tyllis ou Grive cendrée d'Amérique.*) *L'Amérique septentrionale.*

L. 9 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Grive tsutju-crawan. 33. *T. Ochrocephalus. T. Remigibus majoribus caudâque viridibus; vertice genisque flavescentibus; loris nigris; abdomine pectoreque cinereis, hoc maculis sagittatis vario; rostro nigro; pedibus viridibus.*

Les grandes rémiges et la queue vertes; *vertex* et joues jaunâtres; *lorums* noirs; abdomen et poitrine cendrés; celle-ci variée de taches en forme de flèches; bec noir; pieds verts.

Le nom sous lequel nous décrivons cet oiseau, est celui que lui ont donné les habitans des îles de Java et de Ceylan. Il a le haut de la tête et les joues d'un jaune pâle; une ligne noire part du bec et borde cette couleur en-dessous; le dos et les couvertures des ailes sont d'un cendré foncé, varié de lunules blanches et brunes; le dessous du corps est pareil au dos, avec des lignes blanches en forme de flèches sur la poitrine et en forme de croissant sur le ventre; les ailes et la queue sont d'un vert-brun. *Brown, Illustr. p.* 50. *pl.* 22. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 243. *Les Grandes-Indes.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** La Grive a ventre jaune. 34. *T. Melinus. T. Suprà fusco-virescens, subtùs albus; abdomine flavo; superciliis albis; capite et cervice nigris; rostro pedibusque rubris; linguâ setaceâ.*

D'un verdâtre rembruni en dessus; blanche en dessous; abdomen jaune; sourcils blancs; tête et dessus du cou noirs; bec et pieds rouges; langue sétacée.

Suivant Latham, qui a fait connoître cette *Grive*, elle se trouve à la Nouvelle-Galles du sud, où elle paroît au printemps, y niche, et quitte cette contrée à l'automne. Cet oiseau, ayant la langue terminée en pinceau, seroit peut-être mieux placé dans le genre *Polochion*; mais pour le décider, il faut le voir en nature. Il a la tête, le dessus du cou et les côtés de la poitrine d'un noir sombre; une bande transversale de cette couleur, entre le cou et le dos; cette dernière partie et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun-verdâtre; la poitrine et le ventre, d'un jaune-olive; quelques taches noires, sagittales, sur les côtés du corps; la gorge et le devant du cou, blancs; les pennes alaires, d'un brun olivâtre; les secondaires, frangées de noir; la queue, d'une couleur d'olive en dessus, plus pâle en dessous. *Latham, Index, Suppl. p.* 44. *n.* 22. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 243. *L'Australasie.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* La Grive silencieuse. 35. *T. Silens. T. Suprà fuscus, subtùs albus; pectoris lateribus albo-cinereis; mento albo; gulâ juguloque flavescentibus, fusco maculatis; rostro suprà apiceque nigro, subtùs incarnato; pedibus longis, pallidè fuscis.*

D'un brun tanné en dessus; blanche en dessous; côtés de la poitrine d'un gris-blanc; menton blanc; gorge et devant du cou tachetés de brun; bec noir à sa pointe, incarnat en dessous; pieds longs et d'un brun pâle.

Le nom imposé à cette *Grive* indique qu'elle n'a point de ramage. Elle arrive dans le sud de la Pensylvanie régulièrement au mois de mai, où elle ne fait entendre qu'un cri aigu. Le mâle et la femelle portent la même livrée; ils ont toutes les parties supérieures d'un brun tanné uniforme; le dessous du corps, blanc; les côtés de la poitrine, jusque sous les ailes, légèrement nuancés de cendré; le menton, blanc; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine, d'une couleur de crême, avec des taches brunes et pointues; le *lorum*, d'un cendré pâle, ou blanc-bleuâtre; les joues, d'une teinte sombre; les pennes de la queue, presqu'égales et à tige brune; celles des ailes, brunes; les coins de la bouche, jaunes; l'œil grand, noir et entouré de blanc.

Les noms anglais et latins que Wilson a imposés à cette *Grive*, ayant déjà été donnés par Pennant à une autre espèce de la même contrée, qui a de grands rapports avec celle-ci, nous avons dû lui en donner de nouveaux. *Wilson, American Ornithology, pl.* 43. *fig.* 2, *sous les noms de Tanny thrush* et de *Turdus mustelinus. L'Amérique septentrionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* La Grive a tête noire. 36. *T. Melanocephalus. T. Suprà olivaceo-viridis; subtùs flavus, viridi transversim striatus; capite, gulâ,*

rostro pedibusque nigris; alis caudâque nigricantibus.

D'un vert-olive en dessus; jaune en dessous, et rayée de vert en travers; tête, gorge et pieds noirs; ailes et queue noirâtres.

On doit la connoissance de cet oiseau à M. de Lalande fils, qui l'a rapporté du Brésil. Il est d'un vert-olive en dessus du corps; jaune en dessous, avec quelques raies transversales vertes; noir sur la tête, la gorge, le bec et les pieds. *L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

MERLES.

LE MERLE PROPREMENT DIT. 37. *T. Merula. T. Ater; rostro palpebrisque flavis; pedibus nigris.*

Noir; bec et paupières jaunes; pieds noirs. (*Pl.* 176. *n.* 1.)

Le mâle de cette espèce, assez nombreuse en Europe, a un chant éclatant, trop fort pour les appartemens, mais agréable dans les bois ou en pleine campagne. Dès les premiers beaux jours du mois de février il le fait entendre, et le continue bien avant dans la belle saison; c'est de nos oiseaux un de ceux qui chante le plus long-temps; c'est aussi un de ceux qui entre des premiers en amour; car il n'est pas rare de voir, dans nos provinces septentrionales, des jeunes au commencement de mai. Ce *Merle* aime la solitude, vit seul ou seulement en société avec sa femelle; il est plus défiant et plus fin que les *Grives*, passe pour avoir la vue plus perçante, ce qui lui fait découvrir le chasseur de fort loin; il se tient et niche plus volontiers près des habitations, et construit son nid dans les buissons fourrés, à une moyenne hauteur, ou sur un vieux tronc d'arbre étêté et couvert de lierre. Il le compose de mousse, de petites racines, d'herbes sèches, liées ensemble avec de la terre, et matelasse l'intérieur de matériaux plus mollets. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un vert-bleuâtre, avec des taches couleur de rouille, fréquentes et peu distinctes. Il fait deux ou trois couvées par an; le mâle partage l'incubation pendant quelques heures du jour. Ces oiseaux, naturellement défians, abandonnent souvent leurs œufs, quand on y touche, et même leurs petits, s'ils sont nouvellement éclos. Le père et la mère les nourrissent de vers de terre, de chenilles, de larves et de toutes espèces d'insectes. Dès que les jeunes peuvent se passer des soins de leurs parens, ils suivent leur impulsion naturelle, chacun s'isole, et joint à sa première nourriture toutes sortes de baies et de fruits.

Le plumage du mâle est totalement d'un noir parfait à l'âge de deux ans; mais pendant la première année, sa robe est moins pure, et on y voit des plumes brunes; ses ailes sont d'un brun-noirâtre, et son bec n'est pas entièrement d'un beau jaune. La femelle est d'un brun foncé sur les parties supérieures, les ailes et la queue, et d'un brun plus clair, mélangé de roux et de gris sur les parties inférieures. Le jeune porte, jusqu'à sa première mue, un plumage brun sale, varié de taches presque rondes, rousses, blanchâtres, et un plus grand nombre au-dessous du corps.

Il existe, assure-t-on, une autre race, dont le plumage est analogue à celui de la femelle du précédent. Cette race, dit-on, est assez commune dans des cantons, moins dans d'autres, et connue sous le nom de *Merle brun* et de *Merle gris*. On distingue ce *Merle* par plus de grandeur que l'autre; par son bec constamment brun; par le peu de facilité qu'il montre à apprendre à parler et à siffler, lorsqu'on le tient en cage; mais les jeunes des deux races se ressemblent parfaitement. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 277. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 330. *pl. enl. n.* 555. *L'Europe.*

L. 10 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

* LE MERLE BLEU. 38. *T. Cyanus. T. Pennis margine cinereo-cæruleis; ore palpebrisque luteis; rostro nigricante; pedibus fuscis.*

Bord des plumes d'un bleu-cendré; bouche et paupières jaunes; bec noirâtre; pieds bruns.

On trouve cette espèce dans les Pyrénées, en Italie, aux environs de Gibraltar, en Corse et dans les îles de l'Archipel. Elle se tient sur les montagnes, descend rarement dans la plaine, et niche dans des rochers inaccessibles ou dans des vieilles tours abandonnées. La ponte est ordinairement de quatre ou cinq œufs tachetés de noirâtre sur un fond verdâtre. Le chant du mâle a du rapport avec celui du *Rossignol*, mais il est beaucoup plus fort; on le tient, ainsi que celui-ci, dans une cage couverte d'un linge, et on le nourrit avec une pâte composée de farine, de pois sans coque, de miel et de beurre. On la fait cuire au four et elle se garde très-long-temps. Il suffit d'en râper chaque jour pour leur provision, et si on y mêle un peu de viande crue et hachée, ils s'en accommodent fort bien.

Le

Le mâle a le corps totalement couvert de plumes d'un cendré-bleu, lorsqu'il est avancé en âge ; plus jeune, elles ont une ligne transversale brune vers leur extrémité, qui est blanchâtre ; les pennes des ailes sont brunes et bordées d'un cendré-bleu ; la queue noirâtre, avec une bordure du même bleu.

La femelle est le *Merle solitaire* (*Turdus solitarius*) des auteurs, et donné comme une espèce particulière. Nous devons cette remarque à M. Bonelli, directeur du Muséum et professeur d'histoire naturelle à Turin.

Cette femelle porte généralement un plumage brun, varié de petites taches blanchâtres et entremêlé d'un peu de bleu pâle sur les côtés de la tête, la gorge, le cou et la poitrine ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun pur, ainsi que les pennes alaires et caudales.

Le jeune est totalement brun et varié de petites taches d'un jaunâtre sale : il a été donné pour la femelle du *Merle solitaire. Brisson, Ornith. tom. 2. p. 282. n. 37. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 355. pl. enl. n. 250. L'Europe méridionale.*

L. 8 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

Le Merle a plastron blanc. 39. *T. Torquatus. T. Nigricans; torque albo; rostro flavescente; pedibus fuscis.*

Noirâtre ; collier blanc ; bec jaunâtre ; pieds bruns. (*Pl. 176. n. 2.*)

Ce *Merle* n'est que de passage dans nos contrées septentrionales ; il s'y montre au printemps et à l'automne, et n'a pas toujours dans ses voyages une marche régulière. Il suit ordinairement les chaînes de montagnes, et recherche surtout les haies où le lierre abonde, et dont les baies sont pour lui un aliment recherché. Il paroît que ces *Merles* ne voyagent que par familles, car on n'en voit guère ensemble plus de huit à douze ; ils ne s'écartent point des haies, et préfèrent celles qui sont sur le sommet des montagnes et à la lisière des bois. Au printemps et à l'automne, le passage ne dure guère que quinze à vingt jours ; et pendant tout ce temps, ils sont chargés d'une graisse excessive, et leur chair est alors un mets délicat. Moins méfians que le *Merle noir*, on les approche plus facilement ; mais on dit qu'ils donnent plus difficilement dans les piéges.

Leur cri semble exprimer *cr, cr, cr*, et le ramage du mâle est moins fort que celui du *Merle* commun, et varié de sons doux et mélodieux. Cette espèce est commune sur les hautes montagnes de la Suède, de l'Ecosse, de l'Angleterre, de l'Auvergne, de la Savoie, de la Suisse et de la Grèce ; elle habite également la chaîne des montagnes des Vosges, où elle niche sur les sapins. Elle place aussi son nid à une petite distance de la terre, soit sur une roche couverte de bruyères et de grandes broussailles, soit au pied d'un buisson très-fourré. Des branches, des racines de bruyères et de la mousse entassées sans ordre, mais en grande quantité, forment la base du nid, dont le contour est, à l'extérieur, composé d'herbes grossières, et l'intérieur enduit d'argile mélangée de feuilles sèches et de filamens de racines ; des herbes douces et fines forment la couche sur laquelle la femelle dépose quatre œufs, très-remarquables par des larges taches rougeâtres sur un même fond que ceux du *Merle noir.*

Le *Merle à plastron* a les joues noires ; le dessus et les côtés de la tête noirâtres, et chaque plume terminée de brun ; le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, la gorge et le devant du cou, noirs, avec une bordure grise sur chaque plume, et d'un gris-blanc sur les couvertures ; un large plastron, d'un blanc plus ou moins pur, au haut de la poitrine ; les plumes du dessous du corps, noirâtres et bordées de blanc ; les pennes des ailes, brunes, avec une bordure blanche ; les pennes de la queue, noires ; les deux plus extérieures avec un filet gris en dehors. La femelle diffère du mâle en ce que son plastron est roussâtre et moins large que celui du mâle, et en ce que la teinte dominante de son plumage est brun et tacheté de roux. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 235. n. 12.* (*Merle à collier.*) *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 340. pl. enl. n. 516. L'Europe.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

Le Merle de roche. 40. *T. Saxatilis. T. Capite colloque cærulescente-cinereis; parte superiore dorsi nigricante, rufo, cærulescente-cinereo mixtâ; pectore abdomineque aurantiis, maculis parvis, albis fuscisque; rostro nigricante; pedibus concoloribus.*

Tête et cou d'un gris-bleuâtre ; haut du dos noirâtre, mêlé de roux et de gris-bleu ; poitrine et abdomen orangés et tachetés de brun et de blanc ; bec et pieds noirâtres.

Cet habitant des rochers et des montagnes se tient dans les endroits les plus sauvages. Sans cesse sur ses gardes, il ne craint point de se

mettre à découvert ; aussi le voit-on posé sur les grosses pierres écartées de leur retraite ; mais on ne l'approche pas moins difficilement, et rarement à la portée du fusil, si on ne le surprend ; dès qu'on s'avance un peu trop, il part, va se poser sur une autre pierre, et choisit toujours celle où il peut dominer sur tout ce qui l'entoure.

Le mâle, doué d'une voix douce, variée et approchant de celle de la *Fauvette à tête noire*, est recherché pour la cage ; son gosier est si flexible, qu'il s'approprie promptement le chant des autres oiseaux et les airs de notre musique. C'est un peu avant l'aurore et au coucher du soleil qu'il déploie toutes les beautés de son ramage, qui, pendant le jour, n'est plus qu'un gazouillement ; mais si, dans le milieu de la nuit, on approche une lumière de sa cage, il se met aussitôt à chanter.

L'extrême défiance de ce *Merle* lui fait rechercher les lieux les plus inaccessibles pour mettre en sûreté sa nouvelle famille ; aussi choisit-il un trou de rocher pour y placer son nid, et l'attache-t-il au plafond d'une caverne. Ce n'est pas sans courir beaucoup de risques et éprouver de grandes difficultés qu'on peut parvenir à sa couvée. Là, un nouveau danger attend le ravisseur ; car cet oiseau, aussi courageux que défiant, la défend avec opiniâtreté, et tâche surtout de l'aveugler, en portant ses coups de bec directement aux yeux. Sa ponte est composée de quatre ou cinq œufs d'un bleu-verdâtre.

Ce *Merle* se trouve sur les monts Ourals, sur les Alpes, dans les montagnes du Tyrol, du Bugey, de la Suisse, de l'Autriche, etc. ; étant voyageur, il n'y paroît qu'au mois de mai et les quitte à l'automne pour se retirer en Italie, en Espagne et dans les îles de l'Archipel. Il a été confondu par des auteurs avec le *Corvus infaustus* (notre *Geai boréal*), mais c'est une espèce distincte, et qui n'a avec celui-ci aucuns rapports dans son plumage et ses mœurs. Un beau bleu uniforme colore la tête, le cou, la gorge, les petites couvertures des ailes, et borde l'extérieur des pennes, qui, dans le reste, sont noires ; la poitrine et les parties postérieures sont orangées ; la queue a ses deux pennes intermédiaires noirâtres ; les autres rousses : tel est le mâle sous son habit de noces. Il a, après la mue et en hiver, un plumage pareil à celui de sa femelle ; pendant la belle saison de sa première année, il a la tête, la gorge et le cou d'un cendré très-foncé, avec des petites taches roussâtres ; le dos, le croupion, les scapulaires, les petites couvertures des ailes, la poitrine, le ventre, les jambes, variés de noirâtre, de brun et de roussâtre ; les couvertures de la queue, rousses ; les supérieures, grandes et moyennes des ailes, noirâtres et bordées de roussâtre ; les pennes pareilles. Le jeune mâle, avant sa première mue, a son plumage varié de brun, de blanc, de roux et de gris ; les plumes de la tête, du cou, en arrière, du dos, tachetées de noir et pointillées de blanc ; celles des couvertures des ailes et leurs pennes bordées de blanc sur un fond brun ; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les autres parties postérieures d'un blanc un peu sale, bordé de brun ; cette couleur forme un demi-cercle à l'extrémité de chaque plume ; le bec et les pieds sont bruns.

La femelle a le dessus de la tête, le derrière du cou, les ailes et les deux pennes intermédiaires de la queue, brunes ; les plumes du corps roussâtres et bordées de brun. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 238. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 351. *pl. enl.* 562. *Linnée, édit.* 13 (*Lanius infaustus, n.* 25). *Ibidem, n.* 114 (*Turdus saxatilis*). *L'Europe.*

L. 7 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

Le Merle rose. 41. *T. Roseus. T. Subincarnatus ; capite, alis caudâque nigris ; occipite cristato ; rostro incarnato, basi nigricante ; pedibus rubescentibus.*

Un peu incarnat ; tête, ailes et queue noires ; occiput huppé ; bec couleur de chair ; pieds rougeâtres. (*Pl.* 176. *n.* 4.)

Ce *Merle* joint à un beau plumage des qualités bien plus précieuses ; car il est un grand destructeur de sauterelles, dont il dévore chaque jour un nombre incroyable dans diverses contrées de l'Orient ; aussi étoit-il regardé par les Anciens, qui l'appeloient *Seleucide*, comme une faveur des dieux, lorsque les sauterelles, fléau plus redoutable pour les productions de la terre que la grêle et les tempêtes, dévastoient leurs campagnes. Encore présentement, les Arabes, les habitans du Mogol et d'Alep invoquent, par des pratiques superstitieuses, le *Samarmar* (nom qu'ils donnent à ce *Merle*), de venir au secours des récoltes attaquées par des myriades de sauterelles ; enfin les Turcs, aux yeux desquels c'est un oiseau sacré, ne veulent pas qu'on le tue en leur présence.

Ce *Merle*, comme nos *Étourneaux*, avec lesquels il a des rapports dans ses habitudes et son naturel, se plaît avec les troupeaux, se pose

même sur d'autres animaux, pour chercher dans leur poil les insectes qui s'y cachent, et qui se logent même dans leur peau. De même que les *Étourneaux*, il vole en troupes et fait son nid dans des trous de rocher. Outre les sauterelles, il se nourrit de divers autres insectes, surtout de ceux qui vivent dans le fumier, et, à leur défaut, il mange des baies et des fruits tendres. On ne connoît pas son ramage, mais selon Forskaël, il a un cri qui s'entend de fort loin, et qui semble exprimer *tr, tr, tr.*

On rencontre cette espèce dans les parties les plus froides et les plus chaudes de notre continent. Forskaël l'a rencontrée sur le sol brûlant de l'Arabie, dans les campagnes d'Alep, aux mois de juillet et d'août; M. Levaillant l'a vue en Afrique, à la hauteur du 24e. degré sud; Pallas l'a trouvée dans les contrées de la Sibérie, sur les bords montueux de l'Irtich, où elle niche; des troupes assez nombreuses ont parcouru le Piémont et la Provence en l'an 1817; elle vit aussi sur les montagnes de la Laponie; elle est commune sur les bords de la mer Caspienne, près d'Astracan, tout le long du Volga, et passe, chaque année, en grandes troupes dans la partie méridionale de la Russie; enfin, on voit quelquefois de ces *Merles* dans nos provinces septentrionales et en Angleterre, mais ce sont des individus égarés.

Le mâle a la tête parée d'une huppe, qui se jette en arrière comme celle du *Jaseur;* cette huppe, la tête, le cou, les pennes des ailes et de la queue sont noirs, et à reflets verts et pourprés; cette couleur se termine sur le milieu du haut de la poitrine, qui est, de même que le ventre, le dos, le croupion et les petites couvertures des ailes, de deux teintes roses, l'une claire, l'autre plus foncée; on remarque quelques taches noires sur le dos, et que la plupart des plumes scapulaires et du croupion sont un peu salies de brun clair à leur pointe; les couvertures de la queue, les plumes qui sont proches du poignet de l'aile, celles des jambes et des flancs, sont d'un noir à reflets verdâtres et terminées d'un rose fané; celles du dessous de l'aile sont noires et bordées de blanc. La femelle est un peu plus petite que le mâle, porte une huppe moins haute et moins fournie, et a le cou, les pennes des ailes et de la queue d'un noir terne, et la teinte rose beaucoup moins vive. Le jeune, qui ne prend qu'à sa seconde année les belles couleurs des adultes, est gris et blanc en dessous, et chez lui la couleur rose est remplacée par du brun clair. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 250. n. 20. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 348. pl. enl. 251. L'Europe.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

** Le Merle d'Amérique. 42. *T. Americanus. T. Corpore suprà nigro nitente; subtùs nigro pallido; rostro pedibusque flavis.*

Dessus du corps d'un noir brillant; dessous d'un noir pâle; bec et pieds jaunes.

Brisson, qui a décrit ce *Merle*, ne nous indique point la partie de l'Amérique qu'il habite. Il est, en dessus, d'un noir brillant et à reflets violets, et en dessous, sans reflets et sans éclat; les pennes des ailes et de la queue sont noires, et les pennes primaires ont leur extrémité roussâtre. Nous soupçonnons que cet oiseau est plutôt un *Troupiale* qu'un *Merle. Brisson, Ornith. tom. 2. p. 308. n. 51. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 391.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Merle a aigrettes. 43. *T. Arcuatus. T. Suprà spadiceus; superciliis, loris, mento, crisso, genis arcuque gutturis albis; caudâ rotundatâ, versus apicem nigrâ, apice albâ; rostro pedibusque plumbeis.*

Châtain en dessus; sourcils, *lorums*, menton, couvertures inférieures de la queue, joues, l'arc de la gorge, blancs; queue arrondie, noire vers son extrémité et blanche à sa pointe; bec et pieds plombés.

Ce *Merle* de la Chine a le dessus du corps d'un brun-rougeâtre; les sourcils, le haut de la gorge, les couvertures inférieures de la queue, blancs; le devant du cou et la poitrine, rougeâtres; cette teinte blanchit sur le ventre; les joues et un croissant sur le derrière du cou sont noirs; une petite touffe de plumes molles et blanches se fait remarquer derrière chaque œil; la queue est arrondie, noire vers son extrémité et terminée de blanc. *Latham, Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 73. n. 34. Crescent thrush. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 20. p. 249. La Chine.*

** Le Merle aux ailes courtes. 44. *T. Brachypterus. T. Corpore cinereo-fusco; alis abbreviatis; caudâ cuneiformi, longâ; rostro pedibusque nigricantibus.*

Corps d'un brun-cendré; ailes courtes; queue cunéiforme, longue; bec et pieds noirâtres.

La Nouvelle-Galles du sud est la patrie de ce

Merle, qui a les ailes si courtes, qu'il ne peut peut faire de longs vols; aussi le voit-on presque toujours à terre, et ne voltiger qu'à de petites distances. Son plumage est généralement brun; cette couleur incline au cendré sur les parties supérieures et sur la poitrine; la queue est cunéiforme et assez longue; les ailes en repos atteignent à peine le croupion; quelques poils noirs garnissent la base des mandibules en avant de l'œil; l'iris est bleu. *Latham, Index, Suppl. p.* 43. *n.* 21. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 249. *L'Australasie.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** Le Merle banawill-will. 45. *T. Muscicola. T. Capite, collo superiore dorsoque nigris; corpore subtùs albo; alis caudâque fuscis; rostro pedibusque fuscis.*

Tête, dessus du cou et dos noirs; dessous du corps blanc; ailes et queue brunes; bec et pieds de cette couleur.

Le nom imposé à cette espèce est celui qu'elle porte à la Nouvelle-Galles du sud. Les mouches et les insectes sont ses alimens de préférence. Son plumage est brun sur les ailes et sur la queue; noir-bleuâtre sur le dessus du cou et sur le dos; blanc sur toutes les parties inférieures. *Latham, Index, Suppl. p.* 43. *n.* 16. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 250. *L'Australasie.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** Le Merle baniahbou. 46. *T. Canorus. T. Suprà griseus, subtùs ferrugineus; lineâ albâ pone oculos; caudâ rotundatâ; rostro pedibusque flavis.*

Gris en dessus; ferrugineux en dessous; ligne blanche derrière l'œil; queue arrondie; bec et pieds jaunes.

Sonnerat, qui a observé ce *Merle* à la Chine, dit que c'est le seul oiseau de ce vaste empire qui ait un chant remarquable; on le trouve aussi au Bengale, où il est connu sous le nom de *Wamen;* et on l'appelle *Boûbi* à Canton. Il se nourrit de riz, de vermisseaux, d'insectes, et même de viande, lorsqu'il est en cage.

La couleur brune qui est répandue sur le plumage de cet oiseau, est plus foncée sur les parties supérieures que sur les inférieures, où elle tire au gris, de même que sur le bord extérieur des pennes et des couvertures supérieures des ailes; un trait blanc surmonte les yeux et s'étend un peu au-delà; la queue est longue de trois pouces à peu près, et dépasse les ailes en repos d'environ la moitié de sa longueur.

La femelle est toute grise, à l'exception des trois pennes alaires et des trois plus extérieures de la queue, qui sont blanches en grande partie. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 260. *n.* 25. (*Merle du Bengale.*) *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *L'Asie orientale.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Merle a bec jaune d'Afrique. 47. *T. Africanus. T. Nigricans; pectore pennis nigris, rufo marginatis tecto; rostro flavo; pedibus cinereis.*

Noirâtre; plumes de la poitrine noires et bordées de roux; bec jaune; pieds cendrés.

Cet oiseau d'Afrique porte un plumage noirâtre, nué de brun-roux sur le devant du cou, la poitrine et le ventre; de blanc au bas-ventre et aux couvertures inférieures de la queue. *Linn., édit.* 13. *p.* 808. *n.* 14. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 250. *L'Afrique.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** Le Merle a bec bleu. 48. *T. Tenebrosus. T. Dorso, alis gulâque nigris; corpore subtùs albido; vertice fusco; rostro cærulescenti; pedibus nigris.*

Dos, ailes et gorge, noirs; dessous du corps blanchâtre; *vertex* brun; bec bleuâtre; pieds noirs.

On voit fréquemment cette espèce au port Jackson, dans la Nouvelle-Galles du sud. Elle a le haut de la gorge, le dos et les ailes, noirs; les pennes alaires, bordées de blanc; toutes les parties inférieures de cette couleur, avec du brun sur les côtés, près des ailes; la tête, en dessus, de cette même teinte. *Latham, Index, Suppl. p.* 42. *n.* 12. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 250. *L'Australasie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Merle bleu de la Chine. 49. *T. Violaceus. T. Violaceo-cinereus; capite, collo, pectore tectricibusque alarum ad apicem chalybeo fasciatis; rostro pedibusque nigris.*

D'un bleu-cendré; tête, cou, poitrine et la pointe des tectrices de l'aile, rayés transversalement d'une couleur d'acier; bec et pieds noirs.

Sonnerat, qui a vu ce *Merle* à la Chine, le décrit avec un plumage assez généralement d'un bleu-violet changeant; mais les plumes de

la tête, du cou, de la poitrine et des petites couvertures des ailes sont terminées par une bande d'un bleu-violet chatoyant et à reflets métalliques; deux des petites pennes alaires ont leur extrémité blanche; les plumes des jambes portent cette même couleur d'un côté et un bleu foncé de l'autre; l'iris est rouge. *Sonnerat, Voyag. aux Indes et à la Chine, tom. 2. p. 188. pl. 108. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 252. Les Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Merle brillant de Congo. 50. *T. Splendidus. T. Virescente-cæruleus, nitens; loris cæruleis; gutture pectoreque purpureo-violaceis; remigibus extùs cæruleis, intùs fuscis; caudâ nigrâ, margine apiceque cæruleâ; rostro pedibusque nigris.*

D'un bleu-verdâtre brillant; *lorums* bleus; gorge et poitrine d'un violet-pourpré; rémiges bleues à l'extérieur, brunes en dedans; queue noire, bleue sur les bords et à la pointe; bec et pieds noirs.

Quoiqu'on ait donné ce bel oiseau pour une espèce particulière, il a de tels rapports avec le *Merle éclatant*, qu'on peut soupçonner que ce n'est qu'une race très-voisine. Le naturaliste Perrein l'a trouvé à Malimbe, dans le royaume de Congo et de Cacongo, où elle se tient sur les palmiers, et se cache si bien dans le feuillage, qu'il est difficile de l'apercevoir. Son vol n'est pas rapide; mais ses ailes frappent l'air avec tant de force, qu'il en résulte un bruit qui s'entend à plus de deux cents pas, et elle jette en même temps un cri pareil à celui de notre *Corneille*.

La tête, le cou, le dos et toutes les couvertures de la queue sont d'un bleu-verdâtre, à reflets métalliques; le front porte un bandeau velouté, composé de petites plumes noires et serrées; d'autres, aussi courtes, couvrent les joues, et sont d'un bleu à reflets violets, avec une bordure d'or; la gorge, la poitrine et les scapulaires sont d'un violet-pourpré, à reflets cuivrés, et sur le ventre, à reflets dorés; les petites et moyennes couvertures des ailes ont des taches d'un noir velouté, et une bordure bleue vers leur extrémité, sur un fond vert éclatant; les pennes primaires des ailes sont brunes à l'intérieur, bleues à l'extérieur et vers le bout; cette couleur occupe sur les secondaires le tiers de leur longueur; elles sont ensuite d'un noir velouté et d'un bleu-violet pourpré; la queue est d'un noir velouté, bordée et terminée de bleu en dessus, brune en dessous, et arrondie à son extrémité; l'iris est blanc. *Buffon, édit. de Sonnini, tom. 46. p. 209. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 252. L'Afrique.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* Le Merle brunet. 51. *T. Capensis. T. Fuscus; abdomine subflavescente; crisso luteo; rostro pedibusque nigris.*

Brun; abdomen un peu jaunâtre; couvertures inférieures de la queue, jaunes; bec et pieds noirs.

Les habitans du Cap de Bonne-Espérance donnent à ce *Merle* le nom de *Gul-gat*, qui veut dire *Cul-jaune*. Cet oiseau, fort babillard, a les parties supérieures, les ailes et la queue, brunes; la poitrine, de cette même teinte, mais plus claire, et prenant un ton jaunâtre sur le ventre et sur les cuisses; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un beau jaune. La femelle ne diffère du mâle que par des teintes plus foibles. Le jeune est varié de blanc, avec les couvertures inférieures de la queue, jaunes. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 259. n. 25 (Merle brun du Cap de Bonne-Espérance). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 390. pl. enlum. n. 317 (Merle à cul jaune du Cap).*

L. 7 ¼. E.. P.. R. 12.

* Le Merle brunoir. 52. *T. Nigricans. T. Capite gulâque nigris; palpebris aurantiis; corpore suprà fusco; abdomine fusco-flavescente; rostro pedibusque nigris.*

Tête et gorge noires; paupières orangées; dessus du corps brun; abdomen d'un brun-jaunâtre; bec et pieds noirs.

Nous devons à M. Levaillant la connoissance de cette espèce, qu'il a rencontrée dans la partie australe de l'Afrique, vers le tropique du Capricorne. Les *Brunoirs* sont en grand nombre sur les bords de la grande rivière et dans le pays des Namaquois. Ce sont des oiseaux remuans et babillards, qui se réunissent vers le soir en troupes dans le même buisson, d'où ils se jettent en pirouettant sur les insectes qui volent dans les environs. Ils nichent dans les broussailles les plus touffues, et leur ponte est de cinq œufs.

La tête et la gorge sont noires; les paupières, orangées; l'iris est d'un brun foncé, et le reste du plumage, pareil à celui du *Brunet*. La femelle diffère du mâle par une taille plus petite et un plumage moins coloré. Montbelliard donne ce *Merle* pour une variété du *Brunet*; mais M. Le-

vaillant le regarde comme une race constante, qui ne se mêle pas avec l'autre, et qu'on ne trouve pas dans la même contrée. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 106. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *pag.* 253. *L'Afrique méridionale.*

L. 7 ¼. E.. P.. R. 12.

** Le Merle brun d'Abyssinie. 53. *T. Abyssinicus. T. Suprà fuscus, subtùs fulvus; gulâ fuscescente; pedibus nigris.*

Brun en dessus, fauve en dessous; gorge brûnâtre; pieds noirs.

Le voyageur Bruce est le premier qui ait parlé de ce *Merle*, qu'il a vu dans l'Abyssinie. Il se nourrit, dit-il, en partie de fleurs d'une espèce d'olivier d'Ethiopie, qui, selon les Anciens, ne porte jamais de fruit; il est aussi très-friand de raisin.

Tout le dessus du corps, les couvertures des ailes, leurs pennes, celles de la queue et la gorge sont d'une teinte brune, mais plus claire sur cette dernière partie, et plus foncée sur les pennes alaires et caudales, excepté sur leur bord extérieur; le reste du plumage est d'un jaune fauve. *Latham, Synopsis, tom.* 2. *part.* 1. *pag.* 78. *n.* 103 (*Abyssinian thrush*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 253. *L'Afrique.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* Le Merle brun de la Jamaïque. 54. *T. Leucogenus. T. Suprà fusco-nigricans, subtùs pallidior; mento ventreque albidis; rostro flavo; pedibus aurantiis.*

D'un brun-noirâtre en dessus, plus pâle en dessous; menton et ventre blanchâtres; bec jaune; pieds orangés.

Les parties supérieures de ce *Merle* sont d'un brun-noirâtre; les inférieures, d'une nuance plus pâle; le haut de la gorge et le ventre, blanchâtres. Quelques individus ont une tache blanche sur les pennes secondaires.

Latham donne à cette espèce trois variétés: la première, qui se trouve dans la Nouvelle-Calédonie, et qui n'en diffère qu'en ce que la gorge est de la couleur du dos; la deuxième, dont parle Firmin, et qui se trouve à Surinam. Le mâle est tout noir, et la femelle, noirâtre; tous les deux ont le bec et les pieds orangés. La troisième est le *Merle d'Amérique*, décrit précédemment. *Latham, Index.* 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 254. *L'Amérique septentrionale.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

** Le Merle brun-olivatre. 55. *T. Fuscus. T. Olivaceo-fuscus; pectore et abdomine exalbidis, fusco maculatis; remigibus primoribus pedibusque atris.*

D'un brun-olivâtre; poitrine et abdomen blanchâtres et tachetés de brun; rémiges primaires et pieds noirs.

Cet oiseau, donné pour une espèce distincte, nous paroît être un individu de celle de la *Grive grivette*. Voyez ce mot, pag. 642. *Pennant, Arct. zool. tom.* 2. *p.* 337. *n.* 199. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 254. *L'Amérique septentrionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** Le Merle brun a poitrine noire. 56. *T. Obscurus. T. Fuscus; pectore nigricante; superciliis, mento crissoque albis.*

Brun; poitrine noirâtre; sourcils, menton et couvertures inférieures de la queue, blancs.

Latham, qui a décrit ce *Merle*, dit qu'il se trouve dans les bois qui sont aux environs du lac Baikal, et que son cri ressemble à celui du *Faucon cresserelle*. Tout son plumage est assez généralement brun; cette couleur prend un ton noirâtre sur la poitrine, et est remplacée par du blanc sur les sourcils, le haut de la gorge et sur les couvertures inférieures de la queue. *Latham, Synopsis, tom.* 2. *part.* 1. *p.* 31. *n.* 24. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 254. *L'Asie septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Merle brun du Sénégal. 57. *T. Senegalensis. T. Griseo-fuscus; abdomine exalbido; remigibus, caudâ, rostro pedibusque fuscis.*

D'un brun-gris; abdomen blanchâtre; rémiges, queue, bec et pieds bruns.

Toutes les parties supérieures de cet oiseau sont d'un gris-brun; les inférieures, d'un blanc sale; les ailes et la queue, brunes. Un individu qui a été envoyé du Sénégal, et que nous avons sous les yeux, présente quelques différences qui nous paroissent provenir du sexe ou de l'âge. Il a la tête, le dessus du cou et tout le dessus du corps, d'un gris un peu rembruni; cette couleur tire au noirâtre sur la queue, est foncée sur le front, les *lorums*, les sourcils et le menton; la gorge, le devant du cou, le haut de la poitrine et les côtés du dessous du corps sont gris; les parties postérieures, blanches; les deux pennes du milieu de la queue ont quatre lignes de plus que les autres, qui sont égales entr'elles; le bec

est un peu arqué, noir, de même que les pieds.

Nous rapprochons encore de cette espèce le *Merle jaboteur* des Oiseaux d'Afrique de Levaillant, figuré sur la planche 112, qui en diffère en ce qu'il est plus petit, que sa queue est moins longue. Le nom que cet ornithologiste lui a donné, vient de ce qu'il ne cesse de jaser au pied des buissons, où il se tient ordinairement. Son nid est composé de mousse et de petits filamens; la ponte est de quatre ou cinq œufs d'un brun clair. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *pag.* 261. *n.* 26 (*Merle du Sénégal*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 385. *pl. enlum.* 563. *fig.* 3. *L'Afrique.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* Le Merle a calotte blanche. 58. *T. Albicapillus. T. Rufus; vertice albo; collo suprà, alis rectricibusque intermediis nigricantibus; rostro pedibusque nigris.*

Roux; *vertex* blanc; dessus du cou, ailes et rectrices intermédiaires noirâtres; bec et pieds noirs.

Cet oiseau, que M. le baron Laugier conserve dans sa nombreuse et riche collection, se trouve au Sénégal. Les plumes du dessus de la tête n'ont du blanc qu'à leur extrémité et sont noirâtres dans le reste, ce qui la fait paroître pointillée de cette dernière couleur, qui couvre entièrement ses côtés, le dessus et les côtés du cou, les ailes et les pennes intermédiaires de la queue; le reste du plumage est roux; toutes les rectrices latérales sont noires. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 254. *L'Afrique occidentale.*

L. 10 p. $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Merle choucador. 59. *T. Ornatus. T. Totus niger, in viridi aureo cæruleo purpureoque nitens; rectricibus brevibus ferè æqualibus; rostro pedibusque nigris.*

Totalement d'un noir changeant et vert-doré, bleu et pourpre; rémiges courtes, presqu'égales; bec et pieds noirs.

Le pays de ce *Merle*, que M. Levaillant a fait connoître, n'est pas connu. Tout son plumage est d'un noir velouté, à reflets vert-dorés, bleus et pourpres; il a de très-grands rapports avec le *Merle éclatant;* mais on remarque qu'il en diffère essentiellement par une taille plus petite, un bec moins épais, des pieds moins gros et moins alongés, et surtout en ce que les pennes de la queue sont courtes et presque de grandeur égale entr'elles, et que de plus il n'a pas, comme le *Merle éclatant*, une barre blanche aux ailes. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 86. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 45. *p.* 92 (*Choucador*).

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Merle a courte queue de la Martinique. 60. *T. Brachyurus. T. Suprà fuscus; subtùs albus; genis rostroque nigris; alis caudâque brevissimis.*

Brun en dessus; blanc en dessous; joues et bec noirs; ailes et queue très-courtes.

Nous n'avons vu qu'un seul individu de cette espèce, qui se trouve à la Martinique, et qui présente des rapports avec le *Merle d'eau.* Le dessus de la tête et du corps, les flancs, les ailes, les pennes de la queue et ses couvertures inférieures sont d'un brun terne; les joues, noires; la gorge et les parties postérieures, blanches; les ailes et la queue, très-courtes. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 255. *La Martinique.*

L. 8 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

** Le Merle cureu. 61. *T. Curæus. T. Ater nitens; caudâ cuneatâ; rostro substriato nigro; pedibus concoloribus.*

D'un noir brillant; queue cunéiforme; bec un peu strié, noir; pieds de cette couleur.

Les mœurs et les habitudes de cet oiseau du Chili, qu'a fait connoître Molina, présentent des singularités assez remarquables. Il vit en société, ainsi que les *Etourneaux*, et se plaît pendant le jour dans les prairies. Lorsque ces *Merles* retournent le soir à leur gîte, on les entend chanter en l'air, et ils forment alors une espèce de cercle. Ils montrent beaucoup d'adresse dans la construction de leur nid, et les matériaux qu'ils emploient consistent en petits joncs, qu'ils entrelacent et cimentent avec de l'argile. Ils apportent cette terre avec leur bec et leurs doigts, et l'étendent avec leur queue, qui leur sert de truelle. L'extérieur de ce nid est composé de crins et de bourre. La ponte est de trois œufs blancs tirant sur le bleu.

Tout le plumage de ces oiseaux est d'un noir brillant; leur chair et leurs os présentent la même couleur; la queue est étagée, le bec un peu anguleux et recourbé vers le bout; les narines sont recouvertes par une membrane mince. *Cureu* est le nom que ce *Merle* porte dans son pays natal, où il est recherché pour sa voix mélodieuse et d'une grande étendue, et surtout pour la propriété qu'il a d'imiter le chant des autres oiseaux

et d'apprendre très-bien à parler. Il est vermivore, granivore et même carnivore; car on le voit souvent poursuivre des oiseaux plus petits que lui et leur dévorer la cervelle. *Molina, Hist. nat. du Chili, p. 229. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 20. pag. 256. L'Amerique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Merle a calotte noire. *62. T. Nigricapillus. T. Vertice nigro; corpore suprà olivaceo fusco; subtùs cærulescente-cinereo.*

Vertex noir; dessus du corps brun-olivâtre; dessous, gris-bleuâtre.

M. Levaillant a découvert cette espèce dans le midi de l'Afrique, où elle se tient de préférence dans les taillis des bords de l'eau. Le mâle a un chant agréable; mais il ne le fait entendre que lorsqu'il est caché dans les buissons.

Le sommet de la tête et le derrière du cou sont noirs; les parties supérieures, brun-olivâtres; les ailes et la queue, brunes et noirâtres à l'intérieur; tout le dessous du corps est d'un gris-cendré bleuâtre, qui se dégrade sur le ventre et les parties postérieures. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et n'en diffère qu'en ce qu'elle est brune où celui-ci est noir. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl. 108. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 20. pag. 256. L'Afrique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Merle de la Chine. *63. T. Perspicillatus. T. Capite colloque cinereis; fronte et liturâ sub oculis utrinquè nigris; corpore suprà virescente-fusco, subtùs ochroleuco; rostro nigricante; pedibus flavis.*

Tête et cou cendrés; front et raie sous chaque côté des yeux, noirs; dessus du corps d'un brun-verdâtre; dessous, couleur d'ocre; bec noirâtre; pieds jaunes.

La partie historique de ce *Merle* n'est pas connue. Le noir qui couvre le front, passe au-dessus des yeux et les entoure, présente assez bien une paire de lunettes posée sur la base du bec, et prenant sur les côtés une forme à peu près ovale; cette couleur tranche sur la teinte grise de la tête et du cou; elle se change en brun sur la poitrine, qui est, ainsi que le ventre, d'un blanc sale un peu jaune; les couvertures du dessous de la queue sont rousses; tout le dessus du corps, les pennes des ailes et les deux intermédiaires de la queue sont d'un brun-verdâtre, rembruni sur les rectrices latérales; la queue est étagée, et les ailes en repos ne dépassent pas son origine. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. pag. 368. pl. enlum. n. 604. Les Indes orientales.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Merle des colombiers. *64. T. Columbinus. T. Viridis, coloris diversi modo reflectens; rostro pedibusque nigris.*

Vert changeant en diverses couleurs; bec et pieds noirs.

Comme cet oiseau niche dans les colombiers, on lui a appliqué aux Philippines, son pays natal, le nom d'*Etourneau des colombiers*. Tout son plumage est d'un vert changeant, qui, au moindre mouvement de l'oiseau, présente diverses nuances.

Montbelliard rapproche de cette espèce des individus que Sonnerat a rapportés du Cap de Bonne-Espérance, et qui n'en différoient qu'en ce qu'ils avoient le croupion blanc, tant dessus que dessous. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 381. Les Grandes-Indes.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** Le Merle a cou noir. *65. T. Nigricollis. T. Fuscus, capite, mento et nuchâ albis; fasciâ oculari et pectore flavescentibus; collo, dorso inferiori remigibusque nigris; caudâ cuneiformi, plumbeâ; rostro pedibusque atris.*

Brun; tête, menton et nuque, blancs; bande oculaire et poitrine jaunâtres; cou, bas du dos et rémiges, noirs; queue cunéiforme; bec et pieds noirs.

Latham, qui a décrit cet oiseau d'après un dessin, soupçonne qu'il se trouve à la Chine. Il a l'iris brun; la tête, le haut de la gorge et la nuque, blancs; un trait jaunâtre, qui part du bec et ne dépasse pas les yeux; le cou, noir; les scapulaires et le haut du dos, brun-ferrugineux; sa partie inférieure, d'un noir sombre, lavé de ferrugineux sur le croupion; le dessous du corps, brun, à l'exception de la poitrine et des plumes des jambes, qui sont jaunâtres; les pennes des ailes, noires; les secondaires, blanches à leur extrémité; la queue, cunéiforme et d'une couleur de plomb très-foncée et très-sombre. *Latham, Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 60. n. 68 (Black-necked thrush). 2e édit. du nouv. Dict. d'Histoire natur. tom. 20. pag. 257. Les Indes orientales.*

L. 8 $\frac{1}{12}$. E.. P.. R. 12.

* Le

* LE MERLE CUL-D'OR. *66. T. Aurigaster. T. Vertice, genis gulâque nigris; corpore suprà fusco-griseo; subtùs albo; tectricibus caudæ inferioribus auratis.*

Vertex, joues et gorge, noirs; dessus du corps, d'un gris-brun; dessous, blanc; couvertures inférieures de la queue, dorées.

Le nom que M. Levaillant a imposé à cet oiseau de la Cafrerie, vient de la couleur d'or ou de souci qui est sur les couvertures inférieures de la queue. Le dessus de la tête, les joues et la gorge sont noirs; le derrière du cou, le manteau et les scapulaires, d'un gris-brun uniforme; les ailes, d'un brun plus sombre; la queue est noirâtre; le devant du cou, les parties inférieures et les couvertures supérieures de la queue sont blanches. *Levaillant, Oiseaux dorés, pl.* 107. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 258. *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE MERLE DE LA DAOURIE. *67. T. Rufi-collis. T. Suprà fuscus, subtùs nveus; collo rectricibusque rufis, intermediis duabus cinereis; caudâ æquali.*

Brun en dessus; d'un blanc de neige en dessous; cou et rectrices rousses; les deux intermédiaires, cendrées; queue égale.

Pallas a découvert, dans ses voyages, ce *Merle*, qui est très-sauvage, qui ne se tient que dans l'épaisseur des forêts, et arrive au mois de mars sur les monts solitaires de la Daourie. Son plumage est brun sur les parties supérieures du corps; cendré sur les deux pennes intermédiaires de la queue; roux sur les autres et sur le cou; blanc sur la poitrine et le ventre. La queue est coupée carrément à son extrémité. *Pallas, Voyage* 3. *p.* 694. *n.* 9. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 258. *L'Asie septentrionale.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

** LE MERLE DILBOURG. *68. T. Melanophrys. T. Flavo-fuscus; maculâ pone oculos; rostro pedibusque rubris.*

D'un brun-jaune; tache derrière l'œil; bec et pieds rouges.

Le nom que l'on a conservé à cet oiseau est celui sous lequel il est connu à la Nouvelle-Galles du sud, sa patrie. Il a le sommet de la tête singulièrement aplati, et les plumes du front élevées beaucoup au-dessus de la mandibule supérieure, s'avançant entre les narines et les yeux, où elles présentent la forme d'une espèce de crête jaune dont le devant est bordé de noir. Une tache ronde et rouge se fait remarquer derrière chaque œil; le reste du plumage est généralement d'un brun-noirâtre, plus pâle en dessous du corps et plus foncé sur les ailes et la queue. *Latham, Index, Suppl. pag.* 42. *n.* 15. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *pag.* 258. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE MERLE DOMINICAIN DE LA CHINE. *69. T. Leucocephalus. T. Griseus; remigibus nigris; tectricibus alarum, caudâ viridi æneis violaceo-nitentibus; rostro nigricante, rubro flavoque tincto; pedibus flavis.*

Gris; rémiges noires; couvertures des ailes et queue d'un vert d'airain, à reflets violets; bec noirâtre, nuancé de rouge et de jaune; pieds de la dernière couleur.

Sonnerat, qui a fait connoître cet oiseau, dit qu'on l'appelle *petite Gélinotte.* Il a les plumes de la tête et de la nuque longues, étroites et blanches; celles du cou, en arrière, conformées de même et d'un gris-cendré foncé; cette teinte s'éclaircit sur le dos, la poitrine et le ventre; un vert-cuivré, à reflets violets, couvre les couvertures des ailes et leurs moyennes pennes; la première penne est noire, avec deux taches blanches; les autres sont de la première couleur, et celles de la queue, pareilles aux pennes secondaires; les couvertures inférieures, blanches. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est grise. *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom.* 2. *p.* 191. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 258. *Les Indes orientales.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE MERLE DOMINICAIN DES PHILIPPINES. *70. T. Dominicanus. T. Suprà fuscus, hinc indè violaceo aut chalybeo tinctus; subtùs fuscescente-albus; caudâ basi chalybeâ, apicem versus virescenti; rostro pedibusque fuscescentibus.*

Brun en dessus, teint çà et là de violet ou de couleur d'acier; d'un blanc rembruni en dessous; queue couleur d'acier à sa base et verdâtre vers sa pointe; bec et pieds brunâtres.

Le dessus du corps de cet oiseau est brun, tacheté çà et là et irrégulièrement d'un violet changeant; la queue est de cette teinte à son origine et verdâtre dans le reste; la tête et tout le dessous du corps sont d'un brun très-clair; les ailes en repos s'étendent presque jusqu'au bout de la queue.

Montbelliard pense que les taches répandues sur le corps indiquent que c'est un jeune oiseau en mue dont l'espèce n'est pas connue. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. pag. 396. pl. enl. 627. f. 2. Les Grandes-Indes.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** LE MERLE DOUTEUX. 71. *T. Dubius. T. Suprà nigro-cærulescens, subtùs albus; remigibus rectricibusque fuscis; rostro cærulescente; pedibus fuscis.*

D'un noir-bleuâtre en dessus; blanc en dessous; rémiges et rectrices brunes; bec bleuâtre; pieds bruns.

Ce *Merle* de la Nouvelle-Hollande est d'un naturel triste et morne; le bec est long d'un pouce, la langue terminée en pinceau; toutes les parties supérieures sont d'un noir-bleuâtre; les inférieures, blanches; les pennes des ailes et de la queue, brunes; cette dernière est assez longue. La manière dont la langue est terminée, fait soupçonner que c'est plutôt un *Polochion* qu'un *Merle*; mais il faut le voir en nature pour le bien déterminer. *Latham, Index, Suppl. p. 40. n. 4. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 259. L'Australasie.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* LE MERLE ÉCAILLÉ. 72. *T. Squameus. T. Capite, collo pectoreque nigris; ventris abdominisque pennis sordidè albis, nigro terminatis; pennis tectricum alarum dorsique nigris, flavo marginatis; rostro pedibusque fusco-nigricantibus; caudâ subcuneatâ.*

Tête, cou et poitrine noirs; plumes du ventre et de l'abdomen d'un blanc sale et terminées de noir; plumes des rectrices alaires et du dos noires et bordées de jaune; bec et pieds d'un brun-noirâtre; queue un peu étagée.

M. Levaillant a reçu ce *Merle* de Batavia, et l'a décrit dans ses *Oiseaux d'Afrique*. Le bec a sa partie supérieure plus recourbée qu'elle ne l'est chez les *Merles*; la tête, le cou et la poitrine sont d'un noir mat; chaque plume de la poitrine porte une tache en forme de V; les plumes du ventre et des parties inférieures sont d'un blanc sale, nué de jaune et terminées par un feston noir; celles du manteau et des couvertures alaires, noires et bordées de jaune; les pennes intermédiaires de la queue totalement noires et les autres frangées de jaune, de même que l'extérieur des pennes des ailes; la queue est un peu étagée, et les ailes en repos s'étendent jusqu'à moitié de sa longueur. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl. 116. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 259. L'Afrique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LE MERLE ÉCLATANT. 73. *T. Splendidus. T. Vertice nitente-viridi; gutture, pectore ventreque cupreo-viridibus; tectricibus alarum minoribus cæruleis; fasciâ remigum albâ; rostro pedibusque nigris.*

Sommet de la tête d'un vert brillant; gorge, poitrine et ventre d'un vert-cuivré; petites rectrices des ailes, bleues; bande transversale blanche sur les pennes alaires; bec et pieds noirs.

Cet oiseau, que l'on croit se trouver en Afrique, porte un plumage où brillent les couleurs les plus vives et les reflets les plus éclatans. Un beau vert d'émeraude domine sur la tête et le dessus du cou, et est terminé sur le bas de cette derniere partie par un pourpre doré, qui s'étend un peu sur les scapulaires, qui sont d'un vert-cuivré, de même que la gorge, la poitrine et le ventre; un beau bleu d'acier poli règne sur les petites couvertures des ailes et les supérieures de la queue; un vert pointillé d'or sur les grandes couvertures des ailes; un vert pourpré à reflets violets domine sur la queue, et une bande blanche coupe le vert changeant des pennes; la queue est très-étagée et dépasse les ailes presqu'entièrement. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl. 85. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 260. L'Afrique.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* LE MERLE ESPION. 74. *T. Explorator. T. Cærulescente-cinereus; tectricibus alarum remigibusque nigricante-fuscis, albo marginatis; pectore fulvo-rufo; uropygio rufo; rostro pedibusque nigris.*

D'un gris-bleuâtre; rectrices des ailes et rémiges d'un brun-noirâtre et bordées de blanc; poitrine d'un roux-fauve; croupion roux; bec et pieds noirs.

On doit à M. Levaillant la connoissance de ce *Merle*, qui est le plus méfiant et le plus malin de tous. Il pousse au plus haut degré l'intelligence et la finesse de l'instinct, et joint à ses ruses une grande justesse dans ses mouvemens; aussi exerce-t-il la patience du chasseur, qui a beaucoup de peine à le surprendre, même en se cachant; et lorsqu'il est assez près pour le tirer, il faut attendre que l'oiseau prenne son vol, parce

qu'il est assez adroit pour se plonger à terre au moment que la pierre frappe le bassinet. Cet espion ne met pas moins de ruse à cacher son nid; il le place dans les ouvertures les plus profondes des rochers : sa ponte est de quatre ou cinq œufs. Le père et la mère défendent leur progéniture avec le plus grand courage ; et pour ne pas déceler l'endroit où elle est cachée, ils ont la précaution de ne pas y entrer pendant tout le temps qu'ils aperçoivent quelqu'un aux environs. Cette espèce se trouve dans les rochers des montagnes du Cap de Bonne-Espérance.

La tête, tout le devant du cou jusque sur la poitrine, les scapulaires et le manteau sont d'un gris-bleuâtre ; les pennes des ailes d'un brun-noir et bordées de blanc ; la poitrine est d'un roux foncé, qui s'éclaircit sur les parties inférieures ; le croupion, les couvertures supérieures de la queue et ses pennes latérales sont roux ; les intermédiaires, d'un noir-brun. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est plus petite et porte des teintes plus foibles. Le jeune a le dessus du corps gris-brun et le dessous gris-roussâtre. *Levaillant, Hist nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 103. (*L'Espionneur.*) 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 260. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Merle fluteur. 75. *T. Tibicen. T. Corpore suprà fusco-nigro maculato, subtùs dilutè fulvo ; rostro pedibusque fuscescentibus ; caudâ cuneatâ, acutâ.*

Dessus du corps tacheté d'un noir rembruni ; dessous d'un fauve clair ; bec et pieds brunâtres ; queue cunéiforme, pointue.

M. Levaillant, qui a observé et décrit le premier ce *Merle* du Cap de Bonne-Espérance, nous dit qu'il a les mêmes habitudes que notre *Grive rousserolle ;* que comme elle il se tient près des eaux, et que le mâle a une voix grave et flûtée.

Toutes les parties supérieures du corps, les barbes extérieures des pennes alaires et toute la queue sont d'un brun plus ou moins noir ; cette couleur forme des taches longues et étroites sur la tête ; de plus grandes se voient sur le derrière du cou, proche les scapulaires, sur celles-ci, les couvertures des ailes, le croupion et sur les côtés des cuisses ; un fauve clair est sur tout le dessous du corps, mais plus blanchâtre sur le devant du cou et sur la poitrine ; des taches noires se font remarquer sur la gorge ; les ailes sont brunâtres à l'extérieur ; les pennes de la queue longues, étagées, pointues, usées à leur bout et sur les côtés ; les barbes étant clair-semées à leur extrémité, laissent entr'elles la place d'une penne. La femelle est un peu plus petite que le mâle, porte une queue moins longue et des couleurs moins prononcées ; enfin elle n'a point de taches sur la gorge. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 112. *fig.* 2. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 261. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Merle frivole. 76. *T. Frivolus. T. Suprà fuscus, subtùs rufo-albidus ; fronte cinereo alboque variâ ; rostro nigro ; pedibus plumbeis.*

On trouve cette espèce à la Nouvelle-Hollande, dans les environs du port Jackson. Elle a le dessus du corps et des ailes brun ; la gorge, le devant du cou et les parties postérieures, blancs ; les côtés du cou et de la poitrine, roux ; les côtés du corps, sous les ailes, inclinant au jaune ; le front et la moitié du dessus de la tête, mélangés de blanc et de cendré ; le reste de la tête, brun ; les pennes des ailes, d'une teinte plus pâle, et celles de la queue d'un ton plus foncé. *Latham, Index, Suppl. p.* 43. *n.* 11. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 261. *L'Australasie.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** Le Merle gha-toitoi. 77. *T. Albifrons. T. Atro-plumbeus ; subtùs lutescens ; frontis maculâ albâ ; pedibus fuscis.*

D'un noir plombé ; jaunâtre en dessous ; tache blanche sur le front ; pieds bruns.

La baie d'Hudson, dans la Nouvelle-Hollande, et les côtés du détroit de la Reine-Charlotte, dans la Nouvelle-Zélande, sont les endroits que fréquente ce *Merle*, dont le front est blanc ; les parties supérieures du corps sont noirâtres ; les inférieures, jaunâtres.

Latham rapproche de cette espèce, comme variétés, deux individus des mêmes contrées ; l'un a le bec et le dessus du corps noirs ; deux taches blanches sur chaque côté de la tête, près des narines ; la poitrine et les parties postérieures, de la même couleur ; les pennes de la queue, noires en dessus, cendrées en dessous et pointues à leur extrémité ; l'autre ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a le milieu du ventre noir : sa longueur est de cinq pouces et demi. *Latham, Synopsis, tom.* 2. *part.* 1. *p.* 71. *n.* 91.

2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 262. *L'Australasie.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Merle golo-beou. 78. *T. Crassirostris. T. Suprà ex rufo, subtùs ex atro fuscus; remigibus et rectricibus duabus intermediis obscurioribus; caudâ æquali, acuminatâ; rostro nigricante; pedibus atris.*

D'un brun-roux en dessus, d'un brun-noir en dessous; rémiges et les deux rectrices intermédiaires plus obscures; queue égale et acuminée; bec noirâtre; pieds noirs. (*Pl.* 175. *n.* 1, *sous le nom de Merle à gros bec.*)

Le nom qu'on a conservé à cette espèce, est celui que lui ont imposé les naturels de la baie Dusky, dans la Nouvelle-Hollande; on le trouve aussi sur les côtes du canal de la Reine-Charlotte, dans la Nouvelle-Zélande.

Elle a le dessus du corps d'un roux-brun; les côtés de la tête et toutes les parties inférieures du corps d'un brun sombre, varié de taches roussâtres; cette couleur incline au cendré sur le cou, et passe au blanc sur le ventre et les parties postérieures; le brun est plus foncé sur les deux pennes intermédiaires de la queue que sur les latérales; toutes sont d'égale longueur et pointues; l'iris est gris de perle.

La femelle est totalement d'un brun-rougeâtre, plus clair sur les parties inférieures, et porte deux bandes transversales rousses sur les ailes. *Latham, Synopsis, tom.* 2. *part.* 1. *p.* 34. *n.* 30. *pl.* 37. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 262. *L'Australasie.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Merle janfrédéric. 79. *T. Phœnicurus. T. Suprà olivaceus; superciliis albis; fasciâ oculari nigrâ; remigibus et intermediis duabus rectricibus spadiceis, lateralibus, gutture et pectore rufis; rostro pedibusque cinereis.*

Olivâtre en dessus; sourcils blancs; bande oculaire noire; rémiges et les deux rectrices intermédiaires d'un brun-rougeâtre; rectrices latérales rousses; bec et pieds cendrés.

Le mâle de cette espèce ayant un chant qui semble exprimer *jan frédéric*, on lui en a donné le nom. Le cri de la femelle est assez semblable à celui de notre *Rouge gorge*, et semble exprimer *tic tic*. Ce *Merle* se plaît dans les jardins du Cap de Bonne-Espérance, et ne paroît pas craindre l'homme. On le trouve ordinairement sur les arbrisseaux et dans les buissons, où il place son nid à une petite élévation de terre. Il le compose de mousse, de filamens et de racines. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un roux clair, semé de petites taches rougeâtres, très-nombreuses au gros bout.

Le mâle a le front et les sourcils blancs; les yeux, au milieu d'une tache noire; la gorge, la poitrine, le croupion et les pennes latérales de la queue, d'un roux vif; le dessous du corps d'un gris-brun olivâtre; cette couleur est plus foncée sur le haut des ailes et sur les deux pennes intermédiaires de la queue, qui est étagée et pointue.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; sa poitrine et sa queue sont d'un roux moins vif. Le jeune n'a du roux que sur la gorge; les plumes de la poitrine seulement bordées de cette couleur; la tête et le derrière du cou, roussâtres. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 111. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 267. *L'Afrique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Merle gris-bleu. 80. *T. Dilutus. T. Pallidè fuscus, subtùs cæruleo-albus; capite, collo uropygioque griseo-cærulescentibus; rostro pedibusque cæruleis.*

D'un brun pâle; d'un blanc-bleuâtre en dessous; tête, cou et croupion d'un gris-bleu; bec et pieds bleus.

Ce *Merle* de la Nouvelle-Hollande a la tête, le cou et le croupion gris-bleus; le dos et les ailes, bruns; le dessous du corps blanc et ombré de bleu; la queue brun-noirâtre. *Latham, Index, Suppl. p.* 40. *n.* 5. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 263. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Merle gris de Gingi. 81. *T. Griseus. T. Vertice et cervice albidis; pectore, abdomine et crisso ex pallidissimo rubro griseis; rostro ochroleuco; pedibus flavicantibus.*

Vertex et dessus du cou blanchâtres; poitrine, abdomen et couvertures inférieures de la queue d'un gris-rouge très-pâle; bec couleur d'ocre; pieds jaunâtres.

Comme cet oiseau cherche les insectes presque dans les excrémens, les Français qui habitent la côte de Coromandel l'ont appelé *Fouille-merde*. Il a le dessus de la tête et du cou blanchâtre; la gorge, le devant du cou, le dos, les ailes et la queue, d'un gris-foncé; la poitrine, le ventre, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue d'un gris-rougeâtre. *Sonnerat,*

Voyage aux Indes et à la Chine, tom. 2. p. 193. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 20. p. 263. Les Grandes-Indes.

L.. E.. P.. R.. 12.

* Le Merle gris de la Martinique. 82. *T. Cinereus. T. Capite, alis caudâque fuscescente-cinereis; gulâ cinereâ; remigibus lateralibus apice albis; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

Tête, ailes et queue d'un gris rembruni; gorge cendrée; rémiges latérales blanches à leur pointe; bec noir; pieds plombés.

Le gris-brun qui couvre la tête, les ailes et la queue, tire au cendré sur la gorge, et se change en gris sale sur les parties postérieures, dont chaque plume est entourée, vers le bout, d'un cercle gris-brun; toutes les pennes latérales de la queue sont blanches à leur extrémité, sur leur côté interne; ses couvertures inférieures, blanches et noirâtres. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 20. p. 264. La Martinique.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

** Le Merle gris a tête noire. 83. *T. Varius. T. Capite nigro; fronte genisque griseis; occipite fusco radiato; corpore subtùs cinereo, lunulis fuscis; abdomine cano; rostro flavo; pedibus flavescentibus.*

Tête noire; front et joues, gris; occiput rayé de brun; dessous du corps cendré et à lunules brunes; abdomen grisâtre; bec jaune; pieds jaunâtres.

Le derrière de l'œil de ce *Merle* est dénué de plumes; le dessus de la tête, noir, de même que les oreilles; le front, les *lorums* et les joues sont gris; l'occiput et le dessus du corps, de cette couleur, rayée de brun; les dessus du corps, les pennes des ailes et de la queue, de la dernière teinte; celle-ci a son extrémité d'un blanc sale; le haut de la gorge est noir dans son milieu, et d'un gris clair sur les côtés; tout le dessous du corps, de ce même gris, avec des petites raies brunes, espacées, faites en double croissant, plus apparentes sur la poitrine que sur le haut du ventre; un gris-blanc couvre l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 264. La Nouvelle-Hollande.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Merle huppé du Cap de Bonne-Espérance. 84. *T. Cafer. T. Subcristatus; nigricans; uropygio ventreque albis; crisso rubro; rostro nigricante.*

Un peu huppé; noirâtre; croupion et ventre blancs; couvertures inférieures de la queue rouges; bec noirâtre. (*Pl.* 179. *n.* 1.)

Les plumes longues et étroites de la tête forment une huppe, quand l'oiseau les relève; elles sont noires et à reflets violets; cette couleur couvre aussi le reste de la tête et la gorge, et des reflets pareils se montrent sur le fond brun du devant du cou et de la poitrine; le dessus du cou et du corps, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et l'origine de celles de la queue sont bruns; le contour des plumes du ventre, le bord de celles du dos, du croupion et le bout des couvertures alaires sont d'un gris-blanc; le bas-ventre et les couvertures supérieures de la queue, blancs; les inférieures, rouges; les pennes caudales, d'un noirâtre tirant sur le violet et terminées de blanc. *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 257. n. 23. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 393. pl. enl. 563. fig. 1. L'Afrique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Merle huppé de Surate. 85. *T. Suratensis. T. Capite subcristato, collo, caudâ, remigibus majoribus, corpore supra succineis; subtùs sordidè griseo; tectricibus alarum remigibusque secundariis viridibus; rostro rufescente; pedibus nigris.*

Tête un peu huppée; cou, queue, grandes rémiges, dessus du corps couleur d'ambre jaune; dessous d'un gris sale; tectrices des ailes et rémiges secondaires vertes; bec roussâtre; pieds noirs.

On doit la connoissance de ce *Merle* à Sonnerat, qui l'a décrit à Surate. Il porte une huppe composée de plumes longues, étroites, recourbées sur le dessus du cou et d'un noir lustré; cette teinte est moins brillante sur la tête et le cou; une couleur de terre d'ombre occupe le dos et le croupion; un gris terreux est sur la poitrine et les parties postérieures; les petites pennes des ailes et la moins longue des grandes sont d'un vert foncé chatoyant; les deuxième et troisième des pennes primaires, d'un gris terreux; les autres et celles de la queue, noires; l'iris est rouge. *Sonnerat, Voyage à la Chine et aux Indes, tom. 2. p. 194. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 46. p. 237. Les Grandes-Indes.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

** Le Merle des îles des Amis. 86. *T. Pacificus. T. Suprà cinereus, subtùs fuscescente-albus; loris atris; caudâ nigrâ, apice albâ; rostro pedibusque atris.*

Cendré en dessus; d'un blanc rembruni en dessous; *lorums* noirs; queue de cette couleur et blanchâtre à sa pointe; bec et pieds noirs.

Latham, qui le premier a décrit cet oiseau, le signale avec les côtés de la tête et le dessous du corps d'un blanc nué de brun, mais plus foncé sur les côtés du cou et de la poitrine, avec les *lorums* noirs; les parties supérieures cendrées; la queue noire et terminée de blanc. *Latham, Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 38. n. 39 (Pacific thrush). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 265. La Polynésie.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

** Le Merle de l'île de Bourbon. 87. *T. Borbonicus. T. Cinereo-olivaceus; vertice nigro; abdomine crissoque olivaceo-flavis; caudâ fuscâ, fasciis duabus obsoletis versus apicem; rostro pedibusque flavicantibus.*

D'un olivâtre-cendré; *vertex* noir; abdomen et couvertures inférieures de la queue d'un jaune-olivâtre; queue brune, avec deux bandes transversales effacées vers sa pointe; bec et pieds jaunâtres.

Une calotte noire recouvre le dessus de la tête de ce *Merle*; un cendré-olivâtre est en dessus du corps, sur les petites couvertures des ailes, le cou et la poitrine; un olivâtre tirant au jaune, reint le reste du desosus du corps, à l'exception du milieu du ventre, qui est blanchâtre; un brun mélangé de roux occupe les grandes couvertures des ailes, dont les pennes sont rousses en dehors et brunes en dedans; celles de la queue ont vers leur extrémité deux bandes transversales de deux nuances brunes différentes entr'elles, et du brun qui couvre le fond de ces pennes. *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 293. n. 42. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 395. l'Afrique méridionale.*

L. 7 ¾. E.. P.. R. 12.

** Le Merle des îles Sandwich. 88. *T. Sandwichensis. T. Suprà et abdomine fuscescens; subtùs et fronte cinereo-albus; rostro pedibusque atris.*

Brunâtre en dessus et sur l'abdomen; d'un gris-blanc en dessous et sur le front; bec et pieds noirs.

Cet oiseau a été apporté des îles Sandwich par des navigateurs anglais. Il a le devant de la tête et du cou cendré; le ventre et les parties postérieures, d'un brun pâle, ainsi que le dessus du corps. *Latham, Synopsis, vol. 2. part. 1. p. 39. n. 40 (Sandwich thrush). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 20. p. 266. La Polynésie.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

* Le Merle importun. 89. *T. Importunus. T. Olivaceo-viridis; remigibus rectricibusque flavescente marginatis; rostro pedibusque corneis.*

D'un vert-olive; rémiges et rectrices latérales bordées de jaunâtre; bec et pieds couleur de corne.

M. Levaillant a donné à ce *Merle* le nom d'*Importun*, parce qu'il vient toujours se percher sur l'arbre le plus voisin de l'homme, dès qu'il l'aperçoit, et le suit d'arbre en arbre, en répétant sans cesse son cri *pit pit*. On le trouve communément le long de la côte orientale de l'Afrique et dans les forêts d'Anteniquoi.

Tout son plumage est d'un vert d'olive sombre, moins foncé sur les parties supérieures que sur les inférieures; les pennes des ailes et les latérales de la queue sont bordées de jaunâtre. La femelle est un peu moins grande que le mâle. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl. 106. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 20. p. 266. L'Afrique orientale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Merle jaune de la Chine. 90. *T. Flavus. T. Flavus; orbitis albis; fasciâ à mandibulâ superiore pone oculum productâ, nigrâ; rostro pedibusque rubris.*

Jaune; orbites blanches; bandelette noire, partant de la mandibule supérieure et s'étendant jusque derrière l'œil; bec et pieds rouges.

Ce *Merle*, que Sonnerat a trouvé à la Chine, porte un plumage jaune, plus foncé sur le dos que sur le ventre; les plumes ont leur tige blanche; celles qui entourent l'œil sont de cette même couleur; un trait noir part de la base du demi-bec supérieur, passe sur l'œil et se termine en pointe un peu au-delà; l'iris est rouge. Ne seroit-ce pas plutôt un *Loriot* qu'un *Merle? Sonnerat, 2e Voyage, p. 193. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 20. p. 267. Les Indes orientales.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Merle jaune huppé. 91. *T. Melanicterus. T. Cristatus; flavus; remigibus rectricibusque nigris; caudâ cuneatâ.*

Huppé; jaune; rémiges et rectrices noires; queue étagée.

Ce *Merle* des îles de la mer du Sud a été décrit par M. Levaillant, dans son *Ornithologie d'Afrique*. Il a le cou, le dos et les couvertures inférieures de la queue, jaunes, de même que le dessous du corps dans toute la longueur du *sternum*; les ailes, la queue et une cravate, noires; les pennes caudales, étagées et aussi longues que le corps. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 117. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 268. *Les îles de la mer du Sud.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* Le Merle jaunoir. 92. *T. Morio. T. Ater nitens; remigibus primoribus rufis, apice nigris, rostro nigro; pedibus fuscis.*

D'un noir brillant; rémiges primaires rousses et noires à la pointe; bec noir; pieds bruns.

Les oiseaux de cette espèce sont très-communs au Cap de Bonne-Espérance, où ils volent en troupes nombreuses et font de grands dégâts dans les vergers, surtout dans les vignes; ils se nourrissent aussi de baies et d'insectes, qu'ils cherchent à la suite des bestiaux, comme font les *Etourneaux*. Une fente de rocher leur sert de retraite pendant la nuit; c'est là aussi qu'ils nichent en société, en plaçant leurs nids les uns à côté des autres. Ils font deux pontes par an, et chacune est composée de quatre œufs. Les colons du Cap de Bonne-Espérance les appellent *Berg-spreuw* (Etournau de montagne), ou *Rooye olerk spreuw* (Etourneau à ailes rousses). Leurs cris semblent exprimer *pillio pillio* et *kouek kouek*.

Les onze premières pennes des ailes sont rousses; le reste du plumage est d'un noir changeant en vert sur le dessus de la queue et des ailes, luisant sur le dos, mat sur le ventre et le dessous de la queue. La femelle diffète du mâle par une taille plus petite, par le grisâtre des plumes de la tête, du cou et du haut de la poitrine. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *pag.* 309. *n.* 52 (*Merle du Cap de Bonne-Espérance*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *pag.* 366. *pl. enl.* 199. *L'Afrique méridionale.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

** Le Merle aux joues bleues. 93. *T. Cyaneus. T. Suprà viridis, subtùs niveus; maculâ oculari cæruleâ; caudâ rotundatâ; rostro pedibusque cæruleo-nigricantibus.*

Vert en dessus, blanc de neige en dessous; tache oculaire bleue; queue arrondie; bec et pieds d'un noirâtre bleu.

La Nouvelle-Hollande est la patrie de ce *Merle*, remarquable par la singularité de son chant, et qui se rapproche des *Pies-grièches*, en ce qu'il pourchasse les petits oiseaux.

Toutes les parties supérieures sont d'un vert pâle, et les inférieures, d'un blanc de neige; l'œil se trouve au milieu d'une grande tache bleue et ovale; les pennes des ailes et de la queue sont d'une couleur de rouille. *Latham, Index, Suppl. p.* 42. *n.* 11. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 268. *L'Australasie.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

** Le Merle aux joues noires. 94. *T. Maxillaris. T. Suprà fuscus, subtùs cæruleo-albus; vertice fasciâque maxillari albis; rostro fusco; pedibus flavis.*

Brun en dessus; d'un blanc-bleu en dessous; *vertex* et bande maxillaire, blancs; bec brun; pieds jaunes.

Ainsi que de presque tous les oiseaux de la Nouvelle-Hollande, on ne connoît de celui-ci que le plumage, et on sait seulement qu'il se trouve au port Jackson. Il a le sommet de la tête et une bande à travers les joues, d'un noir profond; le dessus du cou, d'un bleu terne; les plumes scapulaires, d'un verdâtre bronzé, mélangé de noir et de vert; le dos, les ailes et la queue, bruns; le dessous du corps, d'un blanc-bleuâtre; la queue, carrée et terminée de blanc. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 269. *L'Australasie.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** Le Merle du Kamtschatka. 95. *T. Kamtschatkensis. T. Suprà fuscescens, subtùs fuscescente-albus; superciliis pallidis; mento gulâque caryophylli colore; rostro pedibusque nigris.*

Brunâtre en dessus; d'un blanc rembruni en dessous; sourcils pâles; menton et gorge d'une couleur de girofle; bec et pieds noirs.

Pennant, qui a fait connoître ce *Merle*, dit qu'il habite l'extrémité de l'Asie septentrionale, et qu'il a le dessus de la tête et du corps d'un brun pâle; le trait noir qui couvre les *lorums*, entoure l'œil et le dépasse un peu; la gorge est d'une belle couleur d'œillet; le dessous du corps, d'un blanc nué de brun; la queue, noire et un peu cunéiforme. *Pennant, Arct. zool. tom.* 2.

p. 343. E. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 20. p. 269. L'Asie septentrionale.

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Merle Leschenault. 96. *T. Leschenaulti. T. Vertice, corpore subtùs, uropygio rectricibusque duabus extimis albis; corpore suprà nigro; caudâ forficatâ, longissimâ; rostro nigro; pedibus carneis.*

Dessus de la tête, dessous du corps, croupion, les deux rectrices les plus extérieures, blancs; dessus du corps, noir; queue fourchue et très-longue; bec noir; pieds couleur de chair.

Le nom imposé à cet oiseau est celui du savant naturaliste français qui l'a trouvé dans l'île de Java, et qui l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle.

Le dessus de la tête, le ventre, les parties postérieures, le bas du dos, le croupion, une partie des couvertures supérieures des ailes, les deux pennes les plus extérieures de chaque côté de la queue et l'extrémité de toutes les autres sont d'un beau blanc; le reste du plumage est noir, et la taille svelte. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 20. pag. 269. Les Grandes-Indes.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Merle a long bec. 97. *T. Longirostris. T. Ex olivaceo pallidè fuscus, subtùs pallidè sulphureus; uropygio et superciliis flavicantibus; caudâ rotundatâ, flavâ; rectricibus intermediis fuscis; rostro pedibusque fusco-incarnatis.*

D'un brun-olivâtre pâle; croupion et sourcils jaunâtres; queue arrondie, jaune; rectrices intermédiaires, brunes; bec et pieds d'un incarnat-brun.

L'île d'Eimo, dans la mer Pacifique, est la patrie de ce *Merle*, décrit pour la première fois dans le *Synopsis* de Latham. Son bec est long d'un pouce et demi; les plumes de la tête sont courtes et pointues; le dessus du corps est d'un brun-olivâtre, qui incline au jaune sur le croupion; les sourcils sont jaunâtres; les couvertures et les pennes des ailes ont une bordure extérieure de la même teinte; tout le dessous du corps est d'une teinte pâle de soufre; la queue, arrondie; les deux pennes intermédiaires sont brunes, et les autres, d'un jaune sombre; les doigts, longs; l'ongle postérieur est fort grand. Latham fait mention d'un autre *Merle* trouvé dans l'île d'Yorck, des mêmes parages, qu'il soupçonne être un jeune. Tout le plumage est mélangé de brun et de fauve. *Latham, Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 67. n. 84 (Longbilled thrush). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 269. Les îles d'Eimo et Yorck.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** Le Merle a longue queue. 98. *T. Macrourus. T. Purpurescente nitente niger; subtùs ferrugineo-fulvus; uropygio et rectricibus tribus utrinquè dimidiato-albis; rostro nigro; pedibus flavescentibus.*

D'un noir-pourpré brillant; d'un fauve-ferrugineux en dessous; croupion et trois rectrices de chaque côté, à moitié blancs; bec noir; pieds jaunâtres. (*Pl. 179. n. 3.*)

Sonnerat a publié la description de cet oiseau, qu'il a vu à Gingi; et Latham, qui en a donné la figure dans son *Synopsis*, dit qu'il se trouve aussi à Polocondore.

Un noir-pourpré brillant occupe la tête, le cou, le dos et les couvertures des ailes; il est remplacé par du blanc sur le croupion, par un orangé-ferrugineux sur le dessous du corps, et du noir sombre sur les pennes alaires. La queue est étagée et a six pouces et demi de longueur totale; ses quatre pennes intermédiaires sont totalement noires; les plus proches de celles-ci, moitié de cette teinte et moitié blanches, et le reste totalement de la dernière couleur. *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom. 2. p. 196 (Gobe-mouche à longue queue de Gingi). Latham, Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 72. n. 93. pl. 39. 2e edit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 20. p. 270. Les Grandes-Indes.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* Le Merle Lesueur. 99. *T. Suerii. T. Fronte, genis, gutture ventreque albis; jugulo, pectore uropygioque griseo transversìm lineatis; vertice corporeque suprà cinereis; rostro pedibusque nigris.*

Front, joues, gorge et ventre, blancs; devant du cou, poitrine et croupion, rayés transversalement de gris; *vertex* et dessus du corps, cendrés; bec et pieds noirs.

Le savant naturaliste auquel on a consacré cet oiseau, l'a rapporté de la Nouvelle-Hollande, et l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle. Le front, les joues, la gorge, le ventre, une partie des couvertures supérieures des ailes, le bord extérieur des grandes et de ses pennes, de même que celui des rectrices latérales, sont d'un beau blanc; toutes les couvertures et les pennes, noires dans le reste; le devant du cou, la poitrine, le croupion

croupion et les couvertures supérieures de la queue portent des raies transversales grises sur un fond blanc; le dessus de la tête et du corps est gris-cendré. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 270. *L'Australasie.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** LE MERLE LEUCOPHRYS. 100. *T. Leucophrys. T. Niger; superciliis, abdomine maculâque alarum albis; femoribus albo maculatis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; sourcils, abdomen et tache sur l'aile, blancs; cuisses tachetées de blanc; bec et pieds noirs.

Cette espèce, que l'on trouve à la Nouvelle-Hollande, a la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue, noirs; les sourcils, blancs; une grande tache de la même couleur sur les couvertures supérieures des ailes et sur leurs pennes secondaires; le dessous du corps, depuis la poitrine, blanc; les jambes, noires et mélangées de blanc. *Latham, Index, Suppl. p.* 64. *n.* 27. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *pag.* 270. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE MERLE MACÉ. 101. *T. Macei. T. Corpore suprà, alis caudâque cærulescentibus; tectricibus alarum albo maculatis; corpore subtùs albo; capite, gulâ, jugulo pectoreque rufis; rostro fusco; pedibus carneis.*

Dessus du corps, ailes et queue, bleuâtres; tectrices des ailes, tachetées de blanc; dessous du corps, de cette couleur; tête, gorge, devant du cou et poitrine, roux; bec brun; pieds couleur de chair.

Le nom imposé à ce *Merle* est celui du naturaliste voyageur qui l'a trouvé au Bengale, et l'a donné au Muséum d'histoire naturelle. Le manteau, les ailes et la queue sont bleuâtres; on remarque deux ou trois grandes taches blanches sur les couvertures supérieures de l'aile; cette couleur couvre le ventre et les parties postérieures; une teinte rousse est répandue sur la tête, la gorge, le devant du cou et la poitrine. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 270. *Les Grandes-Indes.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** LE MERLE MELANOPS. 102. *T. Melanops. T. Suprà ferrugineo-fuscus; subtùs verticeque flavus; per oculos maculâ longitudinali, nigrâ; intùs ad imum maculâ parvâ flavâ; rostro pedibusque fuscescentibus.*

D'un brun-ferrugineux en dessus; jaune en dessous et sur le sommet de la tête; yeux entourés d'une tache longitudinale noire et terminés par une petite tache jaune; bec et pieds brunâtres.

La Nouvelle-Galles du sud est la contrée qu'habite ce *Merle*, dont la langue est terminée en pinceau, et le bec fort incliné et pointu à son extrémité. Le dessus de la tête et tout le dessous du cou sont jaunes; le front est nuancé de brun; cette couleur prend une teinte de rouille sur la nuque, les ailes et la queue; les rémiges et les rectrices ont leur bord extérieur jaune; une raie noire et assez large part des coins de la bouche, entoure l'œil et descend sur chaque côté de la gorge, où elle se rétrécit et est terminée par une tache jaune; les ailes en repos ne dépassent pas l'origine de la queue, qui est assez longue. *Latham, Index, Suppl. p.* 40. *n.* 3. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 270. *L'Australasie.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* LE MERLE DE MINDANAO. 103. *T. Mindanaensis. T. Suprà chalybeus, subtùs albus; fasciâ alarum longitudinali albâ; caudâ subcuneatâ; rostro plumbeo; pedibus fuscis.*

Couleur d'acier en dessus; blanc en dessous; bande longitudinale blanche sur les ailes; bec couleur de plomb; pieds bruns.

M. Cuvier (*Règne animal*) rapproche cet oiseau du *Dialbird* ou *Pie-grièche cadran*: en effet, leur plumage présente de grands rapports. La tête, le cou, le manteau, la gorge, le haut de la poitrine et la queue sont d'une couleur d'acier poli; le reste des parties inférieures est blanc; une bande de cette couleur est près du bord extérieur de l'aile. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 387. *pl. enl. n.* 627. *fig.* 1. *Les Grandes-Indes.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** LE MERLE MOLOXITA. 104. *T. Monacha. T. Suprà flavus, fusco tinctus, subtùs flavescens; capite nigro; nigredine in pectus usque productâ et acuto fine terminatâ; rostro rubescente.*

D'un jaune teint de brun en dessus; jaunâtre en dessous; tête d'un noir qui se prolonge presque sur la poitrine et s'y termine en pointe; bec rougeâtre.

On trouve cette espèce dans l'Abyssinie, où

elle habite les bois. Elle vit de baies et de fruits, et se tient presque toujours sur les arbres qui sont sur le bord des précipices.

Le grand capuchon noir qui couvre la tête et la gorge, et se termine en pointe sur la poitrine, a fait donner à cet oiseau le nom de *Religieuse*. Le dessus du corps est d'un jaune rembruni; les couvertures des ailes et les pennes de la queue ont leur bordure jaune sur un fond brun; les pennes alaires sont noirâtres et bordées de gris-blanc; tout le dessous du corps et les jambes, d'un jaune clair. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 405. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Merle noir a ailes blanches. 105. *T. Leucopterus. T. Niger; tectricibus alarum apice albis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; couvertures des ailes blanches à leur pointe; bec et pieds noirs.

M. de Lalande a rapporté cette espèce du Brésil. Elle a les ailes courtes et blanches sur leur pli; leurs petites et moyennes couvertures, terminées par cette couleur; ce qui donne lieu à deux bandes étroites et transversales; les plumes du haut du dos sont blanches à leur origine et noires à leur extrémité; cette dernière teinte couvre le reste du plumage. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 272. L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Merle noir et blanc de la Nouvelle-Galles. 106. *T. Volitans. T. Suprà niger, subtùs albus; alis fuscis; capite, collo rostroque nigris; caudâ elongatâ; pedibus fuscescente-flavis.*

Noir en dessus, blanc en dessous; ailes brunes; tête, cou et bec noirs; queue alongée; pieds d'un jaune rembruni.

On trouve cette espèce à la Nouvelle-Hollande. Elle a le plumage supérieur et la queue, noirs; l'inférieur, blanc; la queue, longue et égale à son extrémité; les ailes, dans leur état de repos, s'étendent jusqu'à son milieu; les pieds sont minces et la taille est svelte. *Latham, Index, Suppl. p. 41. n. 10. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 272. L'Australasie.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Merle noir et jaune. 107. *T. Asiaticus. T. Suprà niger; subtùs flavus; fasciâ alarum albâ; rostro pedibusque nigris.*

Noir en dessus, jaune en dessous; bande transversale blanche sur les ailes; bec et pieds noirs.

Ce *Merle* s'est trouvé dans une collection apportée de la Chine; ce qui a fait soupçonner qu'il se trouvoit dans cet empire. La tête jusqu'au-dessous des yeux, et toutes les parties supérieures du corps sont noires, de même que les ailes, dont les pennes primaires ont leur bord jaune, et les secondaires, blanc; cette couleur termine encore les grandes couvertures, et forme une bande transversale sur l'aile, lorsqu'elle est en repos; tout le dessous du corps est jaune, et la queue, d'un noirâtre tendant au vert-olivâtre sombre. *Latham, Index, Suppl. p. 44. n. 24. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 20. p. 273. Les Indes orientales.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Merle noir et pourpré. 108. *T. Speciosus. T. Ater; abdomine, dorso postico, tectricibus alarum intermediis, maculis tribus remigum, rectricibusque lateralibus coccineis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; abdomen, bas du dos, tectrices intermédiaires des ailes, trois taches sur les rémiges et rectrices latérales, écarlates; bec et pieds noirs.

Latham, qui a décrit cet oiseau d'après un dessin, dit qu'il se trouve dans l'Inde. La tête, tout le dessus du corps, les ailes et les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un noir velouté; le reste du plumage est d'une riche écarlate foncée; la seconde et la troisième pennes des ailes ont, vers leur extrémité, trois taches de cette couleur. *Latham, Index. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 273. Les Grandes-Indes.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** Le Merle noir-pourpré a tête cendrée. 109. *T. Poliocephalus. T. Obscurus; capite colloque canis; rostro pedibusque flavis.*

Obscur; tête et cou gris; bec et pieds jaunes.

Ce *Merle*, que l'on trouve à l'île de Norfolk, a la tête et le cou cendrés; le reste du plumage, d'un noir-pourpré. La tête et le cou de la femelle sont d'une nuance plus foncée, et le reste de son vêtement est d'une couleur plus pâle. *Latham, Index, Suppl. p. 44. n. 25. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 20. p. 273. La Polynésie.*

L. 7. E.. P.. R.. 12.

** Le Merle noir a sourcils blancs. 110. *T. Sibiricus. T. Niger; ore flavo; superciliis tractuque sub alis albis.*

Noir; bouche jaune; sourcils et trait sous les ailes, blancs.

Le nord de la Sibérie possède ce *Merle*, où il se nourrit des baies de la bruyère à fruits noirs (*Empetrum nigrum*). Son chant est agréable; tout son plumage est noir, à l'exception des sourcils et du dessous de l'aile, qui sont blancs; l'intérieur de sa bouche est jaune. *Latham, Synopsis, tom. 2. part. 1. pag. 31. n. 26 (Pale thrush). 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 20. pag. 273. L'Asie septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Merle de la Nouvelle-Zélande. 111. *T. Australis. T. Corpore fusco-nigricante; pectore abdomineque albis; rostro pedibusque nigris.*

Corps d'un brun-noirâtre; poitrine et abdomen blancs; bec et pieds noirs.

Sparmann a donné la figure de ce *Merle* dans la *Fasc. 3. pl. 59.* A l'exception de la poitrine et du ventre, qui sont blancs, et dont les plumes ont leur origine noire, le plumage est généralement d'un brun-noirâtre. *Latham, Index, n. 43. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 46. p. 278. Les Terres australes.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** Le Merle olivatre de la Barbarie. 112. *T. Tripolitanus. T. Suprà olivaceo-flavus, subtùs exalbidus; remigibus nigris; caudâ æquali, nigricante, apice flavâ; rostro rubescente-fusco; pedibus plumbeis.*

D'un jaune-olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous; rémiges noires; queue égale, noirâtre et jaune à sa pointe; bec brun-rougeâtre; pieds couleur de plomb.

Tout le dessus du corps de cet oiseau est d'un jaune-olivâtre; le dessous, d'un blanc sale; les grandes couvertures et les pennes des ailes sont noires; les rectrices, noirâtres et terminées de jaune; les pieds, courts; les ailes ployées s'étendent jusqu'à la moitié de la queue. Ne seroit-ce pas une femelle *Loriot? Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 404. L'Afrique orientale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Merle olive des Indes. 113. *T. Indicus. T. Viridi-olivaceus; remigibus intùs fuscis, extùs flavicantibus; rostro pedibusque nigricantibus.*

D'un vert-olive; rémiges brunes en dedans, jaunâtres en dehors; bec et pieds noirâtres.

Toutes les parties supérieures sont d'un vert-olive foncé; les inférieures, d'une nuance plus claire et tirant au jaune; les pennes des ailes, bordées de vert-olive à l'intérieur, brunes à l'extérieur, et en partie frangées de jaunâtre; la queue est par ille aux ailes.

Latham indique une variété qui ne diffère du précédent qu'en ce que sa taille est un peu inférieure et que le haut de sa gorge est noir. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 298. n. 45. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 384. Les Indes.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* Le Merle olive de Saint-Domingue. 114. *T. Hispaniolensis. T. Suprà olivaceus, subtùs olivaceo et griseo varius; rectricibus fuscis, margine interiori albidis, exteriori olivaceis, intermediis totis olivaceis; rostro pedibusque griseo-fuscis.*

Olivâtre en dessus; varié de cette couleur et de gris en dessous; rectrices brunes, blanchâtres sur leur bord intérieur, olivâtres à l'extérieur; les intermédiaires totalement de cette teinte; bec et pieds d'un brun-gris.

La teinte olive qui domine sur le plumage de cet oiseau est mélangée de gris sur les parties inférieures; elle sert de bordure extérieure aux grandes couvertures et aux pennes des ailes, qui sont brunes, ainsi que la queue, avec une frange blanchâtre du côté interne.

Le *Merle olive de Cayenne*, des planches enluminées de Buffon, n. 558, est donné pour un individu de la même espèce. Il a le dessus du corps vert-brun; le dessous, d'un gris plus clair que chez le précédent, et les pieds plus noirâtres. Cet oiseau, selon Mauduit, est un *Gobe-mouche*, et non pas un *Merle. Brisson, Ornith. tom. 2. p. 296. n. 44. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 403. pl. enl. n. 273. fig. 1. L'Amerique.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** Le Merle d'Onalaschka. 115. *T. Aonalaschkæ. T. Fuscus, atro maculatus; pectore flavo, nigro maculato; tectricibus alarum, remigibus primoribus rectricibusque atris, margine testaceis.*

Brun et tacheté de noir; poitrine jaune, marquée de noir; tectrices des ailes, rémiges primaires et rectrices, noires et bordées d'une couleur de terre cuite.

Le dessus de la tête de cet oiseau et le dos sont bruns et tachetés d'une teinte plus foncée;

les ailes et la queue, noirâtres et bordées d'une couleur de brique; la poitrine est jaune et tachetée de noir. *Pennant, Arct. zool. tom.* 2. *p.* 338. *n.* 202 (*Unalaska thrush*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 274. *L'Asie septentrionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Merle oranbleu. 116. *T. Chrysogaster. T. Viridis, suprà cærulescente, subtùs aurantius; rostro pedibusque fuscis.*

D'un vert-bleuâtre en dessus, orangé en dessous; bec et pieds bruns.

Tout le dessous du corps de ce *Merle* est orangé, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue; la tête et les parties supérieures du cou et du corps sont de même que la queue, d'un bleu-verdâtre, laquelle est plus foncée sur les bords de chaque plume; les pennes alaires sont noires, et plusieurs des moyennes sont bordées de gris-blanc. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 2. *pag.* 377. *pl. enl. n.* 221 (*Merle du Cap de Bonne-Espérance*). *L'Afrique.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** Le Merle a oreilles blanches. 117. *T. Leucotis. T. Suprà viridis, subtùs flavus; vertice canescente; jugulo pectoreque nigris; maculâ aurium albâ; rostro pedibusque nigris.*

Vert en dessus, jaune en dessous; *vertex* gris-blanc; devant du cou et poitrine noirs; tache blanche sur les oreilles; bec et pieds noirs.

Latham, qui le premier a décrit cet oiseau de la Nouvelle-Galles méridionale, soupçonne, peut-être avec raison, que c'est une variété de sexe dans l'espèce du *Merle melanops*, attendu qu'on les voit très-souvent ensemble. Au reste, il a une large tache blanche en arrière des yeux, et qui s'étend sur les oreilles; un gris-blanc enveloppe la tête jusqu'au-dessus des yeux et couvre la nuque; la gorge, le devant du cou, le dos, les ailes et la queue sont d'un beau vert; le ventre et les parties postérieures, jaunes. *Latham, Index, Suppl. p.* 44. *n.* 26. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 274. *L'Australasie.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Merle ourovang. 118. *T. Ourovang. T. Cinereus; vertice in colorem virescente-nigro; reliquo capitis, collo, pectore et corpore suprà in olivaceo vergente; abdomine crissoque flavicantibus; pedibus fuscis; rostro flavo.*

Cendré; *vertex* d'un noir-verdâtre; reste de la tête, cou, poitrine et dessus du corps inclinant à l'olivâtre; abdomen et couvertures inférieures de la queue, jaunâtres; pieds bruns; bec jaune.

Ce *Merle*, que l'on trouve à Madagascar, porte un plumage cendré; cette couleur est foncée et prend un ton noir-verdâtre sur la tête, donr les plumes sont longues et étroites; elle est moins foncée et sans aucun mélange sur les pennes des ailes, celles de la queue er sur les grandes couvertures alaires; elle tend au vert-olive sur le dessus du corps, les petites couvertures des ailes, le cou, la gorge er la poitrine; enfin, elle est plus claire sur le ventre, et prend une légère nuance jaune sur le bas-ventre. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 291. *n.* 41 (*Merle cendré de Madagascar*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 380. *pl. enl. n.* 557. *fig.* 2. *L'Afrique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

** Le Merle pale. 119. *T. Pallidus. T. Suprà flavicante-cinereus, subtùs albidus; rectricibus cinereo-fuscis; lateralibus apice albis.*

D'un gris-jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous; rectrices d'un brun-cendré; latérales blanches à leur pointe.

Cet oiseau, qu'on ne rencontre qu'au-delà du lac Baikal, est d'un cendré-jaunâtre sur les parties supérieures, et blanchâtre sur les inférieures; les pennes de la queue sont d'un brun-cendré, et les latérales ont leur extrémité blanche. *Latham, Synopsis, tom.* 2. *part.* 1. *p.* 32. *n.* 27. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *pag.* 275. *L'Asie septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Merle-calandria a trois queues. 120. *T. Triurus. T. Genis nigricantibus; superciliis albidis; corpore subtùs albo; vertice dorsoque cærulescente-fusco; uropygio aurato; remigibus mediis, rectricibusque quatuor lateralibus albis; pedibus nigricantibus.*

Joues noirâtres; sourcils blanchâtres; dessous du corps blanc; *vertex* et dos d'un brun-bleuâtre; croupion doré; rémiges intermédiaires et quatre rectrices latérales blanches; pieds noirâtres.

M. de Azara, qui a fait connoître cet oiseau, l'appelle *Tres collas*, parce qu'il paroît avoir trois queues quand il vole; cette apparence provient des diverses couleurs des pennes caudales. On le rencontre au Paraguay, presque toujours seul; son chant est sans agrément.

Il a les joues noirâtres ; les sourcils blanchâtres ; les côtés de la tête et toutes les parties inférieures, blancs ; le dessus de la tête, du cou et le haut du dos, d'un brun-plombé ; le reste des parties supérieures, jusqu'à la queue, doré ; les six premières pennes des ailes, noirâtres ; les six qui suivent et les couvertures supérieures d'un très-beau blanc ; les trois dernières, brunes ; les quatre pennes extérieures de chaque côté de la queue, très-blanches, et les autres, noirâtres. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 237. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 20. p. 276. L'Amérique méridionale.*

L. 8 E. 11 ½. P. 19. R. 12.

* Le Merle Péron. 121. *T. Peronii. T. Suprà rufus ; loris, palpebris, gutture corporeque subtùs albis ; genis nigro fasciatis ; remigibus nigris ; rostro spadiceo ; pedibus carneis.*

Roux en dessus ; *lorums*, paupières, gorge et dessous du corps blancs ; joues traversées de noir ; rémiges de cette couleur ; bec rouge-brun ; pieds couleur de chair.

Le nom imposé à ce *Merle* est celui du savant naturaliste français qui l'a trouvé à la Nouvelle-Hollande, et qui l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle. Les *lorums*, les paupières, la gorge, le haut du cou, le milieu du bas de la poitrine, les parties postérieures, les petites couvertures des ailes, l'extrémité d'une partie des autres et le bout des pennes latérales de la queue sont blancs ; une bandelette noire traverse les joues, et une petite tache de la même couleur est sur les oreilles ; les couvertures de la partie antérieure des ailes sont aussi noires ; le reste du plumage est d'un beau roux. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 20. p. 276. L'Australasie.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** Le Merle persique. 122. *T. Persicus. T. Niger ; maculâ suboculari albâ ; alis fuscis ; ventre crissoque cinereis ; rostro aurantio ; pedibus sordidè flavis.*

Noir ; tache noire sous l'œil ; ailes brunes ; ventre et couvertures inférieures de la queue, cendrés ; bec orangé ; pieds d'un jaune sale.

Latham, qui a décrit cet oiseau d'après un dessin, dit qu'il se trouve en Perse, où il est rangé parmi les oiseaux chanteurs. Il a le bec à sa base plus fort et un peu plus courbé que celui de notre *Merle ;* une tache blanche sous l'œil ; les ailes, brunes ; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, cendrés ; le reste du plumage est noir ; la queue carrée à son extrémité, et les ongles sont d'un jaune terne. *Latham, Index. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 276. La Perse.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* Le petit Merle a gorge blanche. 123. *T. Minutus. T. Suprà fusco-ferrugineus ; subtùs ferrugineo-cinereus ; gulâ albidâ ; alis et caudâ nigro ferrugineoque notatis ; rostro pedibusque fuscis.*

D'un brun-ferrugineux en dessus, d'un gris-ferrugineux en dessous ; gorge blanchâtre ; ailes et queue marquées de noir et de ferrugineux ; bec et pieds bruns.

Sparmann, qui a publié la figure de cet oiseau, n'indique pas le pays qu'il habite ; c'est bien le plus petit de tous les *Merles* et *Grives*, si réellement c'en est un. Son plumage est en dessus du corps d'un brun-jaunâtre, et en dessous d'un cendré-ferrugineux ; deux ou trois des pennes primaires sont d'un gris-noirâtre ; les autres, noires, avec une tache ferrugineuse sur leur milieu ; quelques-unes des secondaires ont leur extrémité de cette couleur, qui couvre les autres en entier, de même que les pennes caudales, à l'exception des quatre intermédiaires, qui sont noires. *Sparmann, Mus. Carls. 3. pl. 68. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 277.*

L. 3 ¾. E.. P.. R. 12.

* Le petit Merle de l'île Panay. 124. *T. Cantor. T. Virescente niger, cæruleo et violaceo nitens ; remigibus rectricibusque nigris.*

D'un noir-verdâtre, à reflets bleus et violets ; rémiges et rectrices noires. (*Pl. 179. fig. 2.*)

Cet oiseau, qu'a décrit Sonnerat, est connu par les Indiens, sous le nom de *Musicien*. Il joint à une voix mélodieuse, un plumage éclatant, un naturel doux et social ; aussi ne voit-il point dans l'homme un ennemi qu'il doit fuir, et a-t-il fixé son domicile dans les pigeonniers. La tête et le cou sont couverts de plumes longues, étroites, d'un vert-noir à reflets bleus et violets ; ces mêmes couleurs parent le dos, les couvertures des ailes, leurs pennes, celles de la queue et le ventre : sa grosseur est celle d'une *Fauvette. Sonnerat, Voyage à la Nouvelle-Guinée, p. 115. pl. 73. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 277. Les Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Merle a pieds jaunes. 125. *T. Flavipes. T. Cærulescens; capite, gutture, jugulo, alis caudâque nigris; rostro pedibusque flavis.*

Bleuâtre; tête, gorge, devant du cou, ailes et queue, noirs; bec et pieds jaunes.

M. de Lalande, naturaliste attaché au Muséum d'histoire naturelle, a trouvé au Brésil ce *Merle*, qui a la tête, la gorge, le devant du cou, le haut de la poitrine, les ailes et la queue, noirs; le reste du plumage d'un bleu-ardoisé. 2e *édit. du nouveau Diction. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 277. *Le Brésil.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* Le Merle padobé. 126. *T. Erythropterus. T. Niger; alis rufis; tectricibus caudæ inferioribus rectricibusque, præter intermedias, apice albis; caudâ cuneiformi; rostro fusco; pedibus rufis.*

Noir; ailes rousses; tectrices inférieures de la queue et rectrices, à l'exception des intermédiaires, blanches à leur pointe; queue cunéiforme; bec brun; pieds roux.

Podobé est le nom que ce *Merle* porte au Sénégal. Son plumage est noir, à l'exception des ailes qui sont rousses, de leurs couvertures supérieures et de la queue qui sont blanches. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 368. *pl. enl. n.* 356. *L'Afrique occidentale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** Le Merle du port Jackson. 127. *T. Badius. T. Suprà badius, subtùs albidus; vertice cærulescente; pectore nebuloso; remigibus rectricibusque plumbeis; rostro flavo; pedibus fuscis; caudâ elongatâ.*

Bai en dessus, blanchâtre en dessous; *vertex* bleuâtre; poitrine nébuleuse; rémiges et rectrices couleur de plomb; bec jaune; pieds bruns; queue alongée.

On rencontre souvent ce *Merle* dans les bois voisins du port Jackson. La tête est d'un gris-ardoisé; le cou et le dos sont d'un beau brun de chocolat; les ailes et la queue, d'une couleur de plomb et bordées d'une teinte plus pâle; toutes les parties inférieures, d'un blanc sombre, à l'exception du milieu du cou, en devant, jusqu'à la poitrine qui incline au brun. *Latham, Index, Suppl. p.* 41. *n.* 8. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 280. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Merle a queue rousse. 128. *T. Ruficaudus. T. Suprà olivaceus, subtùs purpurascente-albus; remigibus rectricibusque atris; lateralibus plurimam partem rufis; rostro pedibusque nigris.*

Olivâtre en dessus; d'un blanc-pourpré en dessous; rémiges et rectrices noires; latérales rousses en grande partie; bec et pieds noirs.

Ce *Merle*, que l'on trouve au Cap de Bonne-Espérance, a le bec crochu à sa pointe; le dessus du corps d'un brun-olivâtre; le dessous, d'un blanc-pourpré pâle; les pennes des ailes, noirâtres; celles de la queue, excepté les deux intermédiaires, rousses dans les deux tiers de leur longueur; ses couvertures supérieures sont pareilles. *Latham, Synopsis, tom.* 2. *p.* 30. *n.* 22 (*Rufous-Tailled thrush*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 280. *L'Afrique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Merle réclameur. 129. *T. Reclamator. T. Suprà fusco, cinereo-cæruleo olivaceoque mixtus; subtùs aurantio-fulvus; rostro corneo; pedibus flavis.*

Mélangé de brun, de gris-bleu et d'olivâtre en dessus; d'un fauve-orangé en dessous; bec couleur de corne; pieds jaunes.

Le nom de *Réclameur*, imposé à cet oiseau par M. Levaillant, vient de ce qu'il crie ou réclame sans cesse. Son cri semble exprimer très-distinctement les mots hollandais *piet, myn, arow*, qui signifient *Pierre, ma femme.* Son sifflement est léger et semblable à celui de la *Grive rousserolle*; sa voix est agréable et sonore, et il se fait entendre le matin, le soir et même pendant la nuit; mais il ne chante que dans la saison des amours. On le trouve au midi de l'Afrique, dans les forêts d'Anteniquoi, et dans le pays des Cafrés.

Un mélange de brun, de gris-bleuâtre et d'olivâtre se fait remarquer sur son plumage supérieur; les pennes des ailes sont noires et bordées de gris-bleuâtre; les quatre pennes intermédiaires de la queue, noirâtres; les autres, bordées entièrement de cette couleur sur un fond couleur d'ocre; le dessous du corps est, depuis la gorge jusqu'à la queue, d'un fauve-orangé.

La femelle est plus petite que le mâle, et n'en diffère que par des teintes moins prononcées. Le jeune a les couvertures des ailes, les scapulaires et les plumes du dos d'un roux-orangé. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 104. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 280. *L'Afrique méridionale.*

L. 5 ½. E., P., R. 12.

* Le Merle rocar. 130. *T. Rupestris. T. Capite colloque cærulescente-cinereis; dorsi parte superiore nigricante, rufo et cærulescente-cinereo mixtâ; uropygio corporeque subtùs rufis; rostro pedibusque nigris.*

Tête et cou d'un gris-bleuâtre; haut du dos mélangé de noirâtre, de roux et de gris-bleu; croupion et dessus du corps roux; bec et pieds noirs.

M. Levaillant a vu cette espèce sur toutes les montagnes de roche qui avoisinent la ville du Cap de Bonne-Espérance, et dans l'intérieur des terres australes de l'Afrique.

Le mâle présente dans ses couleurs de grands rapports avec le *Merle de roche*, et n'en diffère guère qu'en ce qu'il a le croupion et tout le dessous du corps, depuis la poitrine jusqu'à la queue, d'un roux vif; l'iris est d'un brun-roussâtre; les ailes, dans leur état de repos, n'atteignent pas la moitié de la longueur de la queue; toutes les plumes des ailes ont une bordure d'une teinte plus claire que le fond, et celles du manteau et des scapulaires sont plus foncées sur leur tige.

La femelle est plus petite que le mâle, et en diffère en ce que sa tête est d'un brun clair; en général, ses couleurs sont moins vives; le roux est très-foible sous le corps et le brun en dessus; les plumes brunes ont une bordure rousse, et sur les plumes rousses la bordure est brune. Le jeune mâle ressemble à sa femelle. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 101. 2e *édit. du nouveau Diction. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 281. *L'Afrique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* Le Merle roux a collier noir. 131. *T. Atricollis. T. Cærulescens; tectricibus alarum rufo maculatis marginatisque; remigibus nigris; gutture juguloque ochroleucis; corpore subtùs flavescente-rufo; collari nigrescente; rostro suprà fusco-nigro; subtùs flavicante; pedibus rufescentibus.*

Bleuâtre; tectrices des ailes tachetées et bordées de roux; rémiges noires; gorge et devant du cou couleur d'ocre; dessous du corps d'un roux-jaunâtre; collier noirâtre; bec d'un brun-noir en dessus, jaunâtre en dessous; pieds roussâtres.

On n'est pas certain du pays qu'habite cet oiseau; car c'est d'après un oui-dire que M. Levaillant, qui le premier l'a décrit, indique les îles de la mer du Sud.

Le dessus de la tête et du cou, les scapulaires, les couvertures supérieures et les pennes de la queue sont d'un gris-bleu ardoisé, avec des taches et des bordures d'un roux vif sur les petites et grandes couvertures des ailes, dont les pennes ont une même bordure sur un fond noir; une marque oblongue et noirâtre est sur les oreilles, et un collier noirâtre sur la poitrine; la gorge et le devant du cou sont d'une couleur d'ocre très-foncée; le dessous du corps est d'un roux-jaunâtre, dont la teinte s'affoiblit sur le bas-ventre et dont les plumes ont une bordure de gris-brun. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 113. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *pag.* 286. *Les îles de la mer du Sud.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Merle des savanes. 132. *T. Pratensis. T. Suprà niger, subtùs ferrugineo-flavescens; uropygio ferrugineo; caudâ subcuneatâ; rectricibus extimis totis, cæteris apice albis; rostro nigro; pedibus flavescentibus.*

Noir en dessus; d'un jaunâtre-ferrugineux en dessous; croupion ferrugineux; queue un peu cunéiforme; les premières rectrices de chaque côté, en entier, et les autres blanches à leur pointe; bec noir; pieds jaunâtres.

Cette espèce est décrite trois ou quatre fois dans Latham, Gmelin et divers auteurs français, sous le nom de *Merle du Brésil* (*Turdus brasiliensis*), de *Merle à casque noir* (*Turdus atricapillus*) et de *Mainate à long bec* (*Gracula longirostris*); c'est encore le même oiseau que de Azara appelle *Batara agallas peladas*. Il n'habite point le Cap de Bonne-Espérance, comme l'ont dit Brisson, Buffon, etc.; il se trouve dans l'Amérique, à Cayenne, au Brésil et au Paraguay.

Nous devons à Sonnini des détails intéressans sur le genre de vie et les mœurs de ce *Merle*, si mal connu. « C'est, dit-il, un habitant de ces vastes savanes noyées, de ces grands espaces, mélange singulier de terre et d'eau, qui forment en différens endroits le sol incertain de la Guyane française; quoiqu'il y soit assez commun, on ne l'y voit pas en troupes; il se tient isolé ou quelquefois par couples; son vol est court et peu élevé: il fait entendre un sifflement grave, qu'il sait varier sur plusieurs tons. » Cet oiseau a un attribut qui lui est particulier et qu'on ne voit sur aucun autre; c'est une place nue de chaque côté du cou, qui commence à l'os de la mâchoire inférieure, et se prolonge d'environ dix lignes jusque vers le bas du cou; cette place nue fait la

séparation entre les plumes noires dont le dessus du cou est couvert et le jaune du dessous, et elle est teinte de cette dernière couleur, de même que tout le dessous du corps; on remarque quelques petits traits noirs sur les flancs; la tête et la moitié supérieure du cou sont noires; cette teinte s'éclaircit en s'avançant sur le dos, où elle est brune; et, continuant toujours à s'affoiblir, elle devient roux-jaunâtre sur le croupion; les couvertures supérieures sont noirâtres, et celles qui sont près du corps ont une bordure roussâtre; ses pennes sont noires, et elles ont chacune sur leur côté inférieur, vers leur naissance, une tache blanche, qui augmente successivement à mesure que les pennes approchent du corps, à l'exception des trois dernières qui n'en ont pas; la queue est noire et terminée de blanc; les couvertures du dessous des ailes, les plus extérieures, sont noires et blanches, et les autres, rayées de jaune et de noir. *Brisson, Appendix, p. 47. n. 66 (Merle à tête noire du Cap de Bonne-Espérance). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 388. pl. enl. n. 392 (Merle à casque noir). Buffon, édit. de Sonnini, tom. 46. p. 266. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 20. p. 286. L'Amérique méridionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* Le Merle saui-jala. 133. *T. Saui-jala. T. Splendidè niger; marginibus pennarum citrinis; gutture, remigibus, rectricibus, rostro pedibusque nigris.*

D'un noir brillant; bord des plumes d'un jaune-citron; gorge, rémiges, rectrices, bec et pieds noirs.

Le nom de ce *Merle* est celui qu'il porte à Madagascar. Il est généralement noir, mais cette couleur est veloutée, disposée sur la gorge en forme de collier, et bordée de citron sur chaque plume de la tête et du corps; la queue est courte et ne dépasse les ailes en repos que d'un tiers de sa longueur. *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 247. n. 18 (Merle doré de Madagascar). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 398. pl. enl. n. 539. fig. 2. L'Afrique méridionale.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

** Le Merle schan-hu. 134. *T. Shan-hu. T. Mento, gulâ et arcu oculorum nigris; liturâ ad aures magnâ, albâ; reliquo capitis, jugulo, pectore et abdomine griseis; dorso et alis virescente-fuscis; rostro atro; pedibus fuscis.*

Menton, gorge et arc oculaire noirs; grande raie auriculaire blanche; reste de la tête, devant du cou, poitrine et abdomen gris; dos et ailes d'un brun-verdâtre; bec noir; pieds bruns.

Shan-hu est la dénomination de cet oiseau de la Chine, où il se tient dans les forêts. Il a la tête, le bas du cou, en devant, la poitrine et le ventre, gris; le dos et les ailes, d'un brun mêlé de vert; le tour des yeux, le menton et la gorge, noirs; une tache blanche sur chaque oreille. *Latham, Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 37. n. 35. 2e édit du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 20. p. 287. L'Asie orientale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Merle solitaire de Manille. 135. *T. Manillensis. T. Cinereo-cæruleus; uropygio cæruleo; remigibus rectricibusque nigricantibus, margine rufis; gutture et pectore flavo maculatis; abdomine aurantio, cæruleo et albo undulato; rostro fusco; pedibus nigricantibus.*

D'un bleu-cendré; croupion bleu; rémiges et rectrices noirâtres et bordées de roux; gorge et poitrine tachetées de jaune; abdomen ondé d'orangé, de bleu et de blanc; bec brun; pieds noirâtres.

Le plumage de ce *Merle* est d'un bleu d'ardoise pur sur la tête, le dessus du cou et le dos; plus prononcé sur le croupion, moucheté de jaune sur le devant du cou, la gorge et la poitrine; plus foncé sur les couvertures des ailes, avec des taches pareilles, mais moins nombreuses, et quelques-unes blanches; le ventre et les parties postérieures sont orangés et marqués de bleu et de blanc; les pennes alaires et caudales, noirâtres; celles de la queue, bordées de roux.

La femelle diffère du mâle en ce que les couleurs bleue et orangée sont remplacées par deux ou trois nuances de brun, distribuées par mouchetures assez régulières sur la tête, le dos et tout le dessous du corps, qui est plus pâle que le dessus. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 270. n. 31. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 363. pl. enl. n. 564. fig. 2, femelle, et 636, mâle. Les Grandes-Indes.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* Le Merle solitaire des Philippines. 136. *T. Eremita. T. Orbitis albidis; vertice olivaceo; occipitis superioribus pennis fuscis, prope apicem albidis, atro fasciatis; inferioribus rufo-albis, margine fuscis; uropygio cinereo; rostro pedibusque fuscis.*

Orbites blanchâtres; *vertex* olivâtre; les plumes du haut de l'occiput, brunes, blanchâtres et rayées

rayées en travers de noirâtre vers la pointe ; les plumes inférieures, d'un blanc-roux et bordées de brun ; croupion cendré ; bec et pieds bruns.

Montbelliard regarde cet oiseau comme une variété d'âge du précédent, et non pas comme une espèce particulière, avec d'autant plus de motifs qu'on les trouve l'un et l'autre dans les mêmes contrées, et que ses couleurs participent de celles de la femelle du *Merle de Manille*. Au reste, il a le dessus de la tête d'un jaune-olivâtre, un peu de blanc autour des yeux ; l'occiput, le dessus du cou et le dos, bruns ; chaque plume de ces diverses parties, bordée vers son extrémité de noirâtre, et terminée de blanc ; celles des côtés de la tête et de tout le dessus du corps, rousses et bordées de brun ; les petites couvertures des ailes et le croupion, cendrés ; les pennes alaires et caudales, brunes et bordées de gris. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 272. n. 32. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 364. pl. enl. n. 339. Les Grandes-Indes.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Merle spreo. 137. *T. Bicolor. T. Fuscus, viridi tinctus; abdomine crissoque albis; rostro pedibusque fuscis.*

D'un brun teint de vert ; abdomen et parties postérieures, blancs ; bec et pieds bruns.

Sonnerat est le premier qui ait décrit cet oiseau sous le nom de *Merle brun du Cap de Bonne-Espérance ;* et celui de *Spreo* est la dénomination que lui a appliquée M. Levaillant, qui l'a observé dans son pays natal. Ces *Merles*, dit-il, sont appelés *Wit-gat sprew* (*Etourneau à cul blanc*) par les habitans de cette partie de l'Afrique. On les voit fréquemment le soir et le matin avec les bestiaux et les moutons, qu'ils débarrassent des insectes qui s'attachent à leur peau ou à leur poil. Ils volent en troupes nombreuses, et font de grands ravages dans les vignes à l'époque de la maturité du raisin, car ils en sont très-friands ; alors leur chair est un mets délicat.

Les *Spreos* ont un ramage à peu près pareil à celui de notre *Etourneau*, s'approchent des lieux habités, et souvent ils construisent leur nid dans des trous de muraille, sous les toits, et presque dans les granges. S'ils sont loin des habitations, ils se contentent d'une ouverture dans la terre ou d'un trou d'arbre ; quelquefois ils s'emparent des nids de *Pics* ou d'*Hirondelles*. Leur ponte est de cinq ou six œufs verdâtres et tachetés de brun.

Presque tout le plumage de cette espèce est brun, avec des reflets d'un vert sombre ; le ventre et le croupion sont blancs. Le jeune, dit M. Levaillant, a des reflets plus brillans que les adultes ; ce qui fait exception à la règle générale, chez qui les jeunes ont toujours un plumage plus terne que leurs père et mère. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 378* (*Merle brun du Cap de Bonne-Espérance*).

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Merle tacheté. 138. *T. Nevius. T. Capite fasciâque pectorali nigris; striâ ab oculis ad occiput ferrugineâ; corpore suprà cinereo, subtùs ferrugineo ; rostro suprà nigro, subtùs flavescente; pedibus flavis.*

Tête et bande transversale sur la poitrine, noires ; raie ferrugineuse depuis l'œil jusqu'à l'occiput ; dessus du corps cendré, dessous ferrugineux ; bec noir en dessus, jaunâtre en dessous ; pieds jaunes.

Pennant est le premier qui ait décrit ce *Merle*, que l'on trouve sur les côtes occidentales de l'Amérique septentrionale. Le trait ferrugineux qui passe au-dessus de l'œil s'étend jusqu'à l'occiput ; la tête est noirâtre ; le dessus du corps, d'un cendré sombre, plus clair sur les couvertures des ailes ; la couleur des petites est uniforme ; les autres ont, à leur extrémité, deux taches triangulaires, ferrugineuses sur leurs barbes extérieures, et on n'en voit qu'une sur les pennes secondaires ; la queue est pareille au dos ; une bande noire traverse la poitrine ; le dessous du corps est d'un orangé tirant à la couleur de rouille.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la poitrine d'un rouge terne ; son plumage, en dessus et en dessous, gris-cendré noirâtre, mais plus clair sur les parties inférieures, et presque blanc sur le ventre et sur les couvertures inférieures de la queue ; enfin, elle est privée de la bande transversale qui passe sur la poitrine du mâle. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 337. n. 197. pl. 15. Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 2. pl. 66. L'Amérique septentrionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** Le Merle tacheté de Fermin. 139. *T. Striatus. T. Ex flavo et griseo varius; striâ dorsi longitudinali flavâ.*

Varié de jaune et de gris ; strie longitudinale jaune sur le dos.

On trouve dans la *Description de Surinam*, par Fermin, celle de deux *Merles* dont Latham

a fait deux espèces, sous les noms de *Turdus striatus* et *Turdus variegatus*. Comme ils ont la même taille, les mêmes habitudes, et qu'ils ne présentent que les différences qui caractérisent ordinairement les sexes ou les âges, Sonnini a présumé qu'ils étoient de la même espèce; c'est pourquoi il les a réunis dans son édition de l'*Histoire naturelle* de Buffon, sous le nom des *deux Merles de Fermin*.

L'un (*Turdus striatus*) a tout son plumage varié de jaune et de gris, avec une raie jaunâtre qui s'étend le long du dos; l'autre (*Turdus variegatus*) est brun en dessus, blanc en dessous, et a le corps tacheté de noir et de blanchâtre. *Fermin, Surin.* 2. *p.* 187 (*Grive première*); *ibid.* (*Grive seconde*). *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R..

* Le Merle Tanaombé. 140. *T. Madagascariensis. T. Fuscus; abdomine crissoque albis; rectricibus duabus intermediis totis, reliquis margine exteriori viridi-aureis; extimis margine exteriori albis; rostro pedibusque nigris.*

Brun; abdomen et parties postérieures, blancs; les deux rectrices intermédiaires en entier, les autres sur leur bord extérieur, d'un vert-doré; les plus éloignées, blanches à l'extérieur; bec et pieds noirs.

Tanaombé est le nom sous lequel ce *Merle* est connu à Madagascar. Il a la tête, le cou et tout le dessus du corps, d'une couleur rembrunie, qui prend une nuance verdâtre sur les couvertures des ailes et de la queue, donr les pennes sont d'un vert-doré et bordées de blanc; celles des ailes sont d'un violet changeant en vert à l'extrémité des primaires, et en couleur d'acier poli sur les secondaires, de même que sur leurs grandes couvertures; les moyennes ont une marque oblongue, d'un beau jaune-doré; la poitrine est d'un brun-roux, et le reste du dessous du corps est blanc. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 274. *n.* 33 (*Merle de Madagascar*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 386. *pl. enl. n.* 557. *fig.* 1. *L'Afrique méridionale.*

L. 7 $\frac{1}{3}$ E.. P.. R. 12.

* Le Merle tricolor a longue queue. 141. *T. Tricolor. T. Capite, collo, dorso rectricibusque intermediis cærulescente nigris; pectore rufo; uropygio rectricibusque lateralibus albis; rostro nigricante-fusco; pedibus flavescente-rufis.*

Tête, cou, dos et rectrices intermédiaires, d'un noir-bleuâtre; poitrine rousse; croupion et rectrices latérales, blanches; bec d'un brun-noirâtre; pieds d'un roux-jaunâtre.

M. Levaillant, qui le premier a décrit cet oiseau, soupçonne qu'il se trouve dans les îles de la mer du Sud. Ne seroit-ce pas un individu de l'espèce du *Merle à longue queue*, décrit p. 664, mais sous un plumage moins parfait? Il a la queue plus longue que le corps et fort étagée; la tête, le cou, le dos et les pennes caudales intermédiaires, noir-bleuâtres; les autres pennes de la queue et le croupion, blancs; la poitrine et le ventre, d'un roux foncé. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 114. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 291. *Les îles de la mer du Sud.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Merle turbulent. 142. *T. Inquietus. T. Corpore suprà nigro, subtùs albo; rostro pedibusque nigris.*

Dessus du corps noir, dessous blanc; bec et pieds noirs.

Ce *Merle* étant d'une extrême mobilité, on lui a imposé le nom de *Turbulent*: aussi les Anglais de la Nouvelle-Hollande l'appellent *Restless*. Toutes les parties supérieures sont noires, et les inférieures, blanches; la queue est un peu arrondie à son extrémité. *Latham, Index, Suppl. p.* 40. *n.* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 291. *L'Australasie.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** Le Merle d'Uliétéa. 143. *T. Ulietensis. T. Rufo-fuscus; remigibus margine atris; caudâ atrâ, rotundatâ; rostro rubescente-margaritaceo; pedibus nigris.*

D'un brun-roux; rémiges noires sur leurs bords; queue noire, arrondie; bec d'un rongeâtre de perle; pieds noirs.

Son plumage est généralement d'un brun-roux; les pennes sont bordées de noirâtre; la queue est d'une teinte sombre et arrondie à son extrémité. *Latham, Synopsis, tom.* 2. *part.* 1. *p.* 35. *n.* 31. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 291. *La Polynésie.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** Le Merle de Van-Diémen. 144. *T. Novæ Hollandiæ. T. Cærulescenti-plumbeus; facie, gulâ juguloque nigris; remigibus nigricantibus; rectricibus lateralibus apice albis.*

D'un bleu de plomb; gorge et devant du cou,

noirs; rémiges noirâtres; pennes latérales de la queue, terminées de blanc.

A l'exception du devant de la tête, de la gorge, des ailes et de la queue, qui sont noirs, le reste du plumage est d'une couleur de plomb, inclinant au bleu; cependant on remarque encore que toutes les pennes latérales de la queue ont leur extrémité blanche. *Latham, Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 37. n. 35* (*New Holland thrush*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 292. *L'Australasie.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Merle verdatre de la Chine. 145. *T. Virescens. T. Virescens; superciliis, maculâ infraoculari, abdomine crissoque albis; gulâ griseâ, albo maculatâ; pectore rufescente; rostro nigro, subtùs flavicante, apice fusco; pedibus flavicantibus.*

Verdâtre; sourcils, tache au-dessous de l'œil, abdomen et parties postérieures, blancs; gorge grise, tachetée de blanc; poitrine roussâtre; bec noir, jaunâtre en dessous, brun à sa pointe; pieds jaunâtres.

Georgi, qui a vu cet oiseau en cage, présume qu'il se trouve à la Chine, et se borne à dire qu'il chante bien, et qu'il aime à se baigner comme notre *Etourneau.* Il est vert-grisâtre sur la tête, le cou et le dessus du corps; blanc sur les sourcils, le ventre et les couvertures inférieures de la queue; gris et tacheté de blanc sur la gorge; d'un roux pâle sur la poitrine et sur les flancs, mélangé de cendré et de blanc sur les plumes des jambes; enfin, brun sur les pennes des ailes et de la queue. *Georgi, Voyag. p.* 505. *Latham, Synopsis, tom.* 2. *part.* 1. *p.* 65. *n.* 79 (*Green thrush*). 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *p.* 192. *L'Asie orientale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Merle vert d'Angola. 146. *T. Nitens. T. Cæruleus, viridi-purpureo, violaceo nitens; rostro pedibusque nigris.*

D'un bleu à reflets verts, pourprés et violets; bec et pieds noirs.

Cette espèce est très-commune au Sénégal et dans diverses autres contrées de l'Afrique. Elle a, sous son plumage parfait, la tête, la gorge, le haut du cou et toutes les parties inférieures, d'un beau bleu d'acier poli, à reflets verts et d'un pourpre-violet, selon la direction de la lumière; le manteau, les scapulaires, les ailes, d'un vert-jaunâtre lustré; le croupion, les couvertures supérieures de la queue, d'un bleu ou violet-pourpré; les pennes, du plus beau pourpre-violet; les plus petites couvertures des ailes, d'un bleu d'acier poli, changeant en violet; les grandes, avec des taches d'un noir velouté à leur extrémité; l'iris, d'un jaune-orangé. Ce *Merle* est représenté dans les *Oiseaux d'Afrique* de M. Levaillant, planche 90, sous le nom de *Couïgniop*, et présente de grands rapports avec le *Merle brillant de Congo*, décrit pag. 653. Peut-être appartiennent-ils l'un et l'autre à la même race.

L'individu décrit et figuré dans Buffon nous paroît être un oiseau moins avancé en âge. Il a le dessus de la tête, du cou, du corps, des ailes et de la queue, d'un vert-olivâtre, tacheté de cette teinte, mais rembrunie sur les ailes et mélangée de bleu et de vert sur le dos et sur le devant du cou; le croupion et le haut de la gorge, bleus; les parties postérieures et les oreilles, violettes; les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune-olivâtre. Enfin, l'individu décrit par Brisson est d'un très-beau vert de canard, avec des taches d'un violet d'acier très-éclatant sur quelques-unes des couvertures des ailes. Chez tous, la queue est carrée à son extrémité. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 311. *n.* 53. *pl.* 30. *fig.* 2. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 372. *pl. enl. n.* 561. *L'Afrique.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* Le Merle vert-doré. 147. *T. Æneus. T. Viridi-nitens, subtùs æneus; capite nigricante, aureo nitente; uropygio et rectricibus intermediis purpurascentibus; caudâ cuneiformi; rostro pedibusque nigris.*

D'un vert brillant; d'une couleur d'airain en dessous; tête noirâtre, à reflets d'or; croupion et rectrices intermédiaires pourprés; queue cunéiforme; bec et pieds noirs.

On rencontre cette espèce non-seulement au Sénégal, mais encore dans le pays des grands Namaquois, vers les terres du Cap de Bonne-Espérance. Ces *Merles* se réunissent en troupes nombreuses pendant les mois de juillet et d'août, se tiennent sur les arbres et les buissons des campagnes, et jamais dans les bois. Ils se nourrissent de fruits, d'insectes et de vers, qu'ils cherchent à terre et dans les plaines basses, en sautant et relevant leur queue à la manière des *Pies.*

La queue de cet oiseau est très-longue, et prend onze pouces sur les dix-huit de la longueur totale; le dessus et les côtés de la tête sont d'un

noirâtre doré ; le reste du plumage est d'un vert de canard, changeant en violet sur le croupion, à reflets dorés sur le ventre et sur les deux plumes intermédiaires de la queue, qui sont beaucoup plus longues que les latérales ; toutes vont en diminuant par paires. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 313. *n.* 54. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 369. *pl. enl. n.* 220 (*Merle vert à longue queue du Sénégal*). *L'Afrique occidentale.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* Le Merle vert de l'île de France. 148. *T. Mauritianus. T. Virescente-cæruleus; capitis collique pennis angustis, longioribus; rostro cinereo; pedibus plumbeis.*

D'un bleu-verdoyant ; plumes de la tête et du cou étroites et alongées ; bec cendré ; pieds plombés.

Selon M. Cuvier, ce *Merle* seroit le même que celui de l'île Panay ; mais nous pensons que ce seroit alors un oiseau moins avancé en âge, ayant des couleurs plus ternes. Les plumes de la tête et du cou sont longues et étroites, et tout le plumage est d'un vert-bleuâtre rembruni. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 388. *pl. enl. n.* 648. *fig.* 2.

L. 7. E.. P.. R. 12.

** Le Merle vert et jaune. 149. *T. Gutturalis. T. Suprà viridis, subtùs luteus; capite nigro; gulâ albâ; rostro pedibusque nigris.*

Vert en dessus, jaune en dessous ; tête noire ; gorge blanche ; bec et pieds noirs.

Ce *Merle* se trouve au port Jackson pendant les mois d'hiver. Il présente dans sa taille et ses formes quelque chose qui le rapproche du *Gonolek à plastron noir;* cette couleur couvre sa tête et descend jusque sur la poitrine ; le menton est blanc, et la nuque incline au jaune ; le dos et les ailes sont verts ; la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, jaunes. *Latham, Index, Suppl. p.* 42. *n.* 6. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 293. *L'Australasie.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Merle violet du royaume de Juida. 150. *T. Auratus. T. Violaceus; dorso alisque viridi-aureis; alarum ad marginem internam fasciâ caudâque cum rectricibus superioribus cæruleis; rostro fusco; pedibus spadiceis.*

Violet ; dos et ailes d'un vert-doré ; bande transversale sur le côté interne des ailes ; queue et ses couvertures supérieures, bleues ; bec brun ; pieds couleur de terre cuite. (*Pl.* 177. *fig.* 2.)

M. Levaillant pense que cet oiseau est le même que le *Merle vert d'Angola.* Ce savant ornithologiste, qui l'appelle *Nabirop*, d'après les Hottentots, l'a fait figurer dans ses *Oiseaux d'Afrique*, pl. 84, et nous apprend qu'on le trouve aussi dans la partie méridionale de l'Afrique, à l'exception du Cap de Bonne-Espérance ; mais il n'est que de passage dans ces contrées, qu'il quitte pendant la saison des pluies. Il se nourrit de toutes sortes de baies, de vermisseaux, et on le voit souvent sur le dos des bœufs et des grands quadrupèdes, pour manger les larves qui se trouvent dans leur peau. Il ne cesse de gazouiller, lorsqu'il est perché, et son cri semble exprimer les syllabes *pio-io, pio-io*, répétées à plusieurs reprises. Il niche dans des trous d'arbre ou en terre. Sa ponte est de cinq ou six œufs d'un beau vert-bleuâtre.

Les teintes violettes, vertes et bleues qui dominent sur le plumage du *Merle vert d'Angola*, se voient aussi sur celui-ci ; un violet pur colore la tête, le cou et tout le dessous du corps ; un bleu éclatant règne sur les couvertures supérieures et sur les pennes de la queue ; le vert teint les ailes, qui ont une bande bleue sur leur côté intérieur. Il paroît, comme nous l'avons déjà dit, appartenir à l'espèce du *Merle vert d'Angola;* cependant on remarque qu'il a les ailes plus longues. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 373. *pl. enl.* 540. *L'Afrique occidentale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Merle violet a ventre blanc de Juida. 151. *T. Leucogaster. T. Violaceus; ventre albo; remigibus nigricantibus; rostro nigricante; pedibus cinereis.*

Violet ; ventre blanc ; rémiges et bec noirâtres ; pieds cendrés.

On le trouve sur la côte occidentale de l'Afrique. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 373. *pl. enl. n.* 648. *L'Afrique occidentale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** Le Merle prasin. 152. *T. Prasinus. T. Cinereo-cæruleus; subtùs flavescens; maculâ aurium ovatâ, nigrâ; rostro concolore; caudâ elongatâ.*

Gris-bleuâtre ; dessous jaunâtre ; tache ovale, noire sur les oreilles ; bec de cette couleur ; queue alongée.

On trouve ce *Merle* à la Nouvelle-Galles du sud. Toutes les parties supérieures sont d'un bleu pâle, ardoisé et tacheté de noir sur les couver-

tures des ailes; le côté interne des pennes est de cette dernière couleur; les parties inférieures sont pareilles aux supérieures, à l'exception du ventre, qui est d'un jaune d'ocre; la grande marque ovale des oreilles et la queue sont noires. *Latham, Index, Suppl. n.* 145. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 20. *p.* 272, *mal-à propos sous le nom de Merle blanc et noir de la Nouvelle-Galles.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Merle Naumann. 153. *T. Naumanni. T. Suprà rufo-cinereus; vertice fusco; pectore abdomineque rufo maculatis; pennis albo marginatis; ventre albo; caudâ subtùs rufâ; rostro pedibusque fuscis.*

D'un cendré-roux en dessus; *vertex* brun; poitrine et abdomen tachetés de roux; leurs plumes bordées de blanc; ventre de cette couleur; queue rousse en dessous; bec et pieds bruns.

Le jeune de cette espèce, qu'on trouve en Silésie, en Autriche et en Hongrie, a été décrit par Naumann, sous le nom de *Turdus dubius*, et le vieux, par M. Temminck, sous la dénomination que nous lui avons conservée.

Le mâle a le sommet de la tête et les plumes des oreilles d'un brun foncé; toutes les autres parties supérieures, d'un cendré-roux, plus foncé sur les côtés du cou, du croupion, des pennes latérales de la queue, et sur le bord des scapulaires; cette couleur se montre en forme de grandes taches sur le milieu de toutes les plumes de la poitrine, des flancs et de l'abdomen, qui sont largement bordées de blanc; cette couleur occupe le milieu du ventre et les cuisses; les pennes alaires et celles du milieu de la queue sont d'un brun foncé; celle-ci est rousse en dessous. La femelle ne diffère du mâle que par des teintes plus claires. Le jeune porte de larges sourcils; toutes les parties inférieures ont, sur un fond blanc, un grand nombre de taches triangulaires, d'un brun-noirâtre; quelques plumes de la poitrine et des flancs sont d'un roux vif dans le milieu, et toutes ont un large bord blanc; le milieu du ventre et l'abdomen sont de cette couleur. *Naumann, Vog. nocht. pl.* 4. *fig.* 8. *Temminck, Manuel d'Ornith.* 2e *édit. pag.* 170. *L'Allemagne.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** Le Merle à gorge noire. 154. *T. Atrogularis. T. Olivaceo-cinereus; facie, genis, collo anteriori et pectore anticè nigris; ventris medio albido; hypochondriis rufescentibus fusco maculatis; rostro nigricante-fusco; pedibus fuscis.*

Cendré-olivâtre; face, joues, devant du cou et haut de la poitrine, noirs; ventre blanchâtre dans le milieu; flancs roussâtres et tachetés de brun; bec d'un brun-noirâtre; pieds bruns.

Cette espèce, dont M. Bechstein a fait connoître le jeune, et M. Temminck le vieux mâle, se trouve en Hongrie et en Russie, rarement en Autriche et en Silésie.

Le mâle a la face, les joues, le devant du cou et le haut de la poitrine, d'un noir profond, nuancé de cendré à l'extrémité de la dernière partie, qui dans le bas est, de même que le milieu du ventre, d'un blanchâtre qui se change en roussâtre sur les flancs, qui sont tachetés de brun foncé; les couvertures de la queue ont leur extrémité blanche sur un fond roussâtre; toutes les parties supérieures sont d'un cendré-olivâtre, plus foncé sur la tête; les couvertures du dessus des ailes portent un liseré fin et d'un cendré jaunâtre; l'iris est brun. La femelle n'est pas connue. Chez le jeune, toutes les parties supérieures sont d'un cendré-olivâtre, ainsi que les joues; la gorge et le devant du cou, blanchâtres, avec un rang de taches longitudinales sur les côtés; ces taches se réunissent sur la poitrine en forme de plaque noire ou brune; le reste des parties inférieures est blanchâtre, avec du cendré et des taches angulaires brunes sur les flancs. *Bechstein, Tasschent. deut. p.* 147. *Id. Naturg. deut. tom.* 3. *p.* 396. *pl.* 5. *fig.* 1 *et* 2 (*jeunes*). *Temminck, Manuel d'Ornith. p.* 169 (*vieux mâle*). *Le nord de l'Europe.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

MOQUEURS.

* Le Moqueur proprement dit. 155. *T. Orpheus. T. Obscurè cinereus, subtùs pallidè cinereus; remigibus primoribus exteriore albis; rostro nigricante; pedibus cinereis.*

D'un cendré sombre; de la même couleur, mais pâle, en dessous; rémiges primaires à moitié blanches; bec noirâtre; pieds gris. (*Pl.* 175. *n.* 3.)

On rencontre cet oiseau dans l'Amérique septentrionale et dans les grandes îles Antilles, entr'autres à Saint-Domingue, où il est fort commun. Il fréquente les savanes, se plaît près des habitations, et semble aimer la société de l'homme, dont la vue seule suffit pour l'exciter à

chanter. Il remue la queue de bas en haut, et la porte souvent relevée. Hardi et courageux, il est toujours en guerre avec les *Tyrans pipiris*, et force les petits oiseaux de proie de s'éloigner des endroits qu'il a adoptés, surtout dans le temps des couvées. Il place son nid sur des arbres de moyenne hauteur ou dans les grands buissons, en garnit la base en dehors de branches épineuneuses, et lui donne la forme de celui de la *Grive draine*. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs blancs et parsemés de points roux, plus grands vers le gros bout que partout ailleurs.

Le nom que l'on a donné à cet oiseau, vient du talent qu'il a de contrefaire le cri et une partie du chant des autres; mais il ne ridiculise point ces voix étrangères, comme paroîtroit l'indiquer sa dénomination; au contraire, s'il les imite, c'est pour les embellir. Ses cris, ses demi-phrases dont il enrichit son ramage, déjà très-varié, lui ont fait donner par les Aborigènes un nom plus convenable et plus justement appliqué, celui de *Cincontlatolli*, qui veut dire *quatre cents langues*. Non-seulement il chante avec goût, sans paroître se répéter, mais il chante avec action, avec âme; il semble que les diverses positions où il se trouve, que les diverses passions qui l'affectent, aient leurs tons particuliers.

Cet oiseau a l'iris jaune; les sourcils blancs; toutes les parties supérieures d'un gris-brun, tirant au noirâtre sur les ailes, dont les pennes primaires et secondaires sont blanches vers leur milieu et à leur extrémité; quelques-unes des couvertures supérieures présentent cette même couleur, de même que le pli de l'aile; le croupion est gris-bleu; le dessous du corps, gris-blanc; la queue, brune, avec une grande tache blanche vers le bout de ses pennes latérales. Des individus ont les pieds de la teinte indiquée ci-dessus; d'autres les ont noirs.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune au lieu de gris, et que ses parties inférieures sont d'un blanc sale.

Sur les individus qu'on voit à Saint-Domingue, le dessus du corps approche plus du cendré, et la couleur du dessous est plus pure.

Le *Grand Moqueur* a le plumage plus rembruni en dessus et d'un blanc plus gris en dessous. On lui donne plus de grosseur et de longueur; cependant nous croyons, de même que Soane et Montbelliard, qu'il appartient à la même espèce que le *Moqueur proprement dit*.

Enfin, nous regardons comme une race particulière, le *Moqueur varié* ou le *Tzoupan* de Fernandez, s'il porte le plumage qu'on indique. Il a le dessus du corps d'un gris-brun varié de noir et de blanchâtre; le dessous blanc, tacheté de noir et de cendré; du reste, il a la grosseur, la forme et le chant des précédens. *Gmelin, Syst. nat. n.* 10 (*Turdus polyglottus*). *Idem. n.* 10 (*Turdus orpheus*). *Idem. n.* 21. (*Turdus dominicus*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 266. *n.* 29. *Ibid. p.* 262. *n.* 17. *Ibid. p.* 284. *n.* 38 (*Merle de Saint-Domingue*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 325. *pl. enl. n.* 518. *fig.* 1 (*Grand Moqueur*). *Idem.* (*Moqueur*). *p.* 325. *L'Amérique septentrionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

Le Moqueur cendré. 156. *T. Gilvus. T. Suprà cinereus, subtùs albus; remigibus nigricante-fuscis; rectricibus apice albis; rostro pedibusque nigris.*

Cendré en dessus; blanc en dessous; rémiges d'un brun-noirâtre; rectrices blanches à leur pointe; bec et pieds noirs.

On trouve ce *Moqueur* à la Guyane. Le dessus de la tête, du cou et du corps est d'un joli cendré; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun tirant au noirâtre, mais plus foncé sur les primaires que sur les secondaires, qui toutes ont leur bord cendré, de même que les couverures; la queue est pareille aux ailes, et les pennes sont terminées par une marque blanche d'environ un pouce de largeur sur les quatre premières, moins grandes sur les suivantes et très-étroites sur les deux intermédiaires; les plumes du sommet de la tête ont une petite ligne foncée le long de leur tige; celles des oreilles sont d'un gris-cendré foncé; les sourcils et toutes les parties inférieures sont blancs; cette couleur prend une nuance grise sur la poitrine et sur les flancs. *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 2. *pl.* 68 *bis.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *pag.* 296. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

Le Moqueur theuca. 157. *T. Theuca. T. Suprà fusco alboque varius; remigibus rectricibusque apice albis.*

Tacheté de blanc et de brun en dessus; rémiges et rectrices blanches à leur pointe.

Cet oiseau, que Molina a observé au Chili, est doué, selon ce voyageur, d'un organe éclatant, mélodieux et imitatif, d'un naturel extrêmement vif et d'une grande mobilité, lorsqu'il

déploie tous les charmes et l'étendue de sa voix ; ce qui a donné lieu de le regarder comme le représentant du *Moqueur proprement dit* dans l'Amérique méridionale ; aussi l'historien du Chili l'a donné pour une variété de celui-ci ; mais, comme le dit Sonnini, l'éloignement des lieux où se trouvent ces deux oiseaux, les différences assez remarquables dans leur plumage, quelques disparités dans leurs habitudes et des dissemblances dans la forme du nid, ne permettent pas de les réunir : ils doivent, au contraire, faire deux races distinctes.

Le *Theuca* a l'extérieur du *Moqueur proprement dit*, et la grosseur de notre *Grive ;* la partie supérieure du corps, parsemée de taches brunes et blanches, et l'iris, brun. Il garnit son nid d'épines en dehors, et lui donne la forme d'un cylindre, long d'un pied, fermé partout, excepté sur le côté, où l'oiseau se ménage une petite ouverture pour entrer et sortir. Cet oiseau a un goût particulier pour le suif, goût que l'on n'a pas observé dans le *Moqueur.*

M. de Azara a décrit un *Moqueur*, qu'il appelle *Calandria*, et Sonnini, dans la traduction des *Oiseaux du Paraguay*, etc., le donne pour le même que le précédent ; mais comme la description du *Theuca* est très-imparfaite, et que sa partie historique n'est pas complète, nous croyons devoir traduire ici ce que M. de Azara dit du *Calandria.*

C'est sous ce nom que cet oiseau est connu au Paraguay et à la rivière de la Plata, que les Espagnols de ces contrées lui ont donné, sans doute à cause du proverbe *chanter comme une Calandre*, ce qui équivaut à chanter fort agréablement.

Cette espèce est assez commune ; l'on voit souvent le mâle et la femelle entrer dans les galeries et les maisons des habitations champêtres, lorsqu'il n'y a personne, pour manger la viande et le fromage qu'on y fait sécher. Au temps de la ponte, ils écartent tous les oiseaux de leur nid, qu'ils ne cherchent pas à cacher, et qu'ils placent ordinairement sur un *opuntia* ou sur un buisson. Ce nid est composé à l'extérieur d'une couche épaisse d'herbes ordinaires et sèches, et à l'intérieur de filamens et de racines ; la ponte est de deux ou trois œufs, piquetés de brun sur un fond d'un blanc-verdâtre mêlé de bleu.

Le *Calandria* est un oiseau silencieux, qui ne chante que dans la saison des amours. Alors le mâle se perche au haut des palmiers, des arbres et des pieux des palissades, d'où il s'élève presque verticalement d'environ six palmes ; il commence ensuite à chanter, puis il se laisse tomber doucement, les ailes ouvertes, et il continue sa chanson à la même place d'où il est parti. Il répète ce jeu pendant long-temps, en mettant quelques intervalles entres ses sauts ; de sorte que jamais il ne s'élève sans chanter, et qu'il descend toujours à peu près sur la même ligne et en soutenant son corps sur un plan horizontal. Quand il continue son chant à la place où il tombe, il ne fait aucun mouvement ni du corps ni des ailes, et il se tait lorsqu'il passe d'un lieu à un autre. Tout ce qu'on vient de lire convient parfaitement au *Moqueur proprement dit* ou le *Merle de Saint-Domingue ;* mais la description du plumage du *Calandria* présente quelques différences, ce qui fait présumer que ce sont deux races très-voisines, susceptibles de s'appareiller et de produire des individus féconds.

Le *Calandria* a dix pouces de longueur totale ; toutes ses parties inférieures blanchâtres, avec un peu de roux sur les côtés de la poitrine ; un trait noirâtre sur les côtés de la tête, qui sont blancs ; le dessus de la tête et du cou, bruns ; le dos et le croupion, d'un brun-roussâtre ; les couvertures supérieures et les pennes de l'aile, noirâtres ; les grandes couvertures des ailes, blanches à leur extrémité ; un liseré blanc occupe la moitié de la longueur des pennes extérieures ; ce liseré est d'un brun-roussâtre sur les intérieures ; la queue est brune, avec une grande tache blanche à la pointe de ses quatre premières pennes, et une tache aussi grande, d'un brun clair, à l'extrémité de la cinquième ; le bec et les pieds sont noirs ; l'iris est couleur d'olive. Les jeunes ont des points noirâtres sur les plumes du cou, et quelques taches pareilles sur une partie des couvertures alaires. *Molina, Hist. nat. du Chil. p.* 222. *n.* 5 (*Le Chili*). *Latham, Index, n.* 46. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 20. *pag.* 297, *mal-à-propos sous le nom de Merle Thema.*

L.. E.. P.. R.. 12.

*** Genre.

FOURMILLIER, *Myrmothera. Turdus*, Linnée, Latham.

Corpus subovatum, variis coloribus pictum.

Caput subrotundum.

Rostrum basi altius quàm latum, rectum, subvalidum, suprà connexum ; mandibula superior ad apicem emarginata curvataque ; inferiore apice emarginata et recurvata.

Nares angustæ, membranâ tectæ.

Lingua brevis, apice ciliata.

Collum mediocre.

Alæ breves, remigibus 4ª., 5ª. reliquis longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ parte inferiori plumosæ, aut glabræ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; intermedius exteriori ad medium, interiori basi connexus; posticus internè longior, quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda brevissima, rectricibus 12.

Myrmotheræ in sylvis Americæ meridionalis habitant; formices præcipuè victitant; in dumis nidificant; ova 4, 5 pariunt. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cùm è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.

Corps un peu ovale, peint de diverses couleurs.

Tête un peu arrondie.

Bec plus haut que large à sa base, droit, un peu robuste, convexe en dessus; mandibule supérieure échancrée et courbée vers le bout; l'inférieure entaillée et retroussée à sa pointe.

Narines étroites, couvertes d'une membrane.

Langue courte et ciliée à son extrémité.

Cou médiocre.

Ailes courtes; la 4ᵉ. et la 5ᵉ. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; bas des jambes totalement emplumé ou glabre.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; l'intermédiaire soudé avec l'extérieur jusqu'au milieu, et avec l'intérieur à la base; pouce plus long que le doigt intérieur, posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes ses articulations.

Queue très-courte, composée de douze pennes.

Les *Fourmilliers* habitent dans les forêts de l'Amérique méridionale, nichent dans les buissons et vivent principalement de fourmis; leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, qu'ils ne quittent qu'en état de voler.

A. *Bas des jambes emplumé.*

* Le Fourmillier ardoisé. 1. *M. Cærulescens. M. Cærulescens; alis caudâque nigris et albo maculatis; rostro fusco; pedibus griseis.*

Bleuâtre; ailes et queue noires et tachetées de blanc; bec brun; pieds gris.

Cette espèce, qui n'est décrite que dans la deuxième édition du *nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, se trouve à la Guyane. A l'exception des ailes et de la queue, qui sont tachetées de blanc sur un fond noir, tout son plumage est généralement d'un gris-ardoisé. 2ᵉ *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 110. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Fourmillier bambla. 2. *M. Bambla. M. Maculata; suprà rufo-fusco; subtùs cinerea; alis nigris; fasciâ transversâ albâ; rostro nigro; pedibus nigricante-fuscis.*

Tacheté; d'un brun-roux en dessus, cendré en dessous; ailes noires, avec une bande blanche transversale; bec noir; pieds d'un brun-noirâtre.

Le nom de *Bambla*, que Buffon a imposé à ce *Fourmillier* de la Guyane, désigne par une double syncope l'attribut le plus saillant de son plumage, qui consiste dans une bande blanche qui traverse chaque aile, dont le reste est d'une couleur sombre; le dessus du corps, les petites couvertures des ailes et leurs pennes sont noires; les parties inférieures et la queue, d'un gris-blanchâtre. Le bec de cet oiseau est plus long à proportion que celui des autres *Fourmilliers*: il est rare à Cayenne, et on ne le voit que dans l'intérieur des terres. *Latham, Index* (*Turdus Bambla*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 479. *pl. enl. n.* 703. *fig.* 2. *L'Amérique méridionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Fourmillier grand-beffroi. 3. *M. Tinniens. M. Suprà fusca, subtùs alba; pectore atro-maculato; caudâ æquali; rostro suprà nigro, subtùs albo; pedibus pallidè plumbeis.*

Brun en dessus, blanc en dessous; poitrine tachetée de noir; queue égale; bec noir en dessus, blanc en dessous; pieds d'une couleur de plomb pâle.

Les sons graves, mais éclatans et précipités, qui paroissent ceux d'une cloche sur laquelle on frappe rapidement, ont donné lieu à la dénomination de ce *Fourmillier*, qu'on rencontre dans les forêts et les montagnes de la Guyane. Sonnini, à qui on en doit la connoissance, a été, dit-il, fort long-temps avant de connoître quel animal produisoit un bruit aussi singulier, qu'il ne

ne manquoit pas d'entendre soir et matin autour de lui, mais ne se doutoit guère que ce tocsin vivant fût un petit oiseau qu'il rencontroit souvent dans des vastes solitudes.

Le dessus du corps est d'un brun très-pâle, et et le dessous blanc; les plumes de la poitrine sont bordées de gris-blanchâtre. Chez le jeune, la gorge est d'un blanc pur; la poitrine, mouchetée de noir sur un fond blanc; les flancs sont roux; le devant du cou, le ventre et les parties postérieures, brunes, avec des lignes rousses, étroites et longitudinales; les côtés de la tête, rayés en longueur de noirâtre et de gris; les ailes tachetées de roux. *Latham, Index* (*Turdus tinnicus*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 470. *pl. enl. n.* 706. *fig.* 3. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Fourmillier petit-beffroi. 4. *M. Lineata. M. Olivaceo-fusca; mento, gulâ et pectore albis; hoc fusco maculato; colli lateribus albo lineatis; rostro pedibusque fuscis.*

D'un brun-olivâtre; menton, gorge et poitrine, blancs; celle-ci tachetée de brun; côtés du cou rayés de blanc; bec et pieds bruns.

Ce *Fourmillier* est conformé comme le précédent, et ses couleurs ne présentent que de légères différences, mais il est plus petit. Sonnini, qui l'a observé dans l'intérieur des terres de la Guyane, n'a pu s'assurer s'il produit les mêmes sons.

Le corps est d'une couleur olivâtre; le devant du cou et la poitrine ont des taches d'un gris-roussâtre; la gorge est blanche, et le ventre, roussâtre. *Latham, Index* (*Turdus lineatus*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 472 (*Petit-Beffroi*). *pl. enl. n.* 823. *fig.* 1 (*Fourmillier grivelé de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Fourmillier a calotte brune. 5. *M. Fuscicapilla. M. Suprà, remigibus rectricibusque saturnè cærulescentibus; vertice fusco; genis rufis; gulâ nigrâ; abdomine albo; rostro pedibusque fuscis.*

D'un bleuâtre foncé en dessus, sur les rémiges et sur les rectrices; *vertex* brun; joues rousses; gorge noire; abdomen blanc; bec et pieds bruns.

Le *Fourmillier tetema* présente de grands rapports avec celui-ci, qui peut-être n'en est qu'une variété de sexe ou d'âge. Il a le dessus de la tête brun; les joues et les côtés du cou, roux; le manteau, les ailes et la queue, d'une couleur d'ardoise foncée; la gorge noire; les parties inférieures d'un noir-bleuâtre, mélangé de blanc sur le ventre, dont le bas est totalement de la dernière couleur. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 112. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Fourmillier carillonneur. 6. *M. Campanella. M. Vertice temporibusque albis, nigro maculatis; superciliis nigris; mento albo; pectore incarnato, nigro maculato; dorso, alis caudâque fuscis; uropygio, abdomine et crisso rufo-aurantiis; rostro suprà nigro, subtùs albo; pedibus atris.*

Vertex et tempes blancs et tachetés de noir; sourcils de cette couleur; menton blanc; poitrine incarnate et marquée de noir; dos, ailes et queue, bruns; croupion, abdomen et parties postérieures d'un orangé roux; bec noir en dessus, blanc en dessous; pieds noirs.

Sonnini, à qui l'on doit la partie historique de la plupart des *Fourmilliers*, nous apprend que celui-ci, qu'il a rencontré dans les hautes et antiques forêts de la Guyane, se réunit à ses semblables pour composer des petites troupes qui, sautillant sur les branches des arbrisseaux, forment entr'eux le catillon de trois cloches différentes. Leur voix est très-forte, si on la compare à leur petite taille, et ils continuent leur singulier carillon pendant des heures entières sans interruption.

Ce *Carillonneur* a la tête, la gorge, le cou et la poitrine, blancs et tachetés de noir; le dos, gris-brun; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, brun-roux; les ailes et la queue, brunes; un trait noir sur chaque côté de la tête, et qui passe au-dessus de l'œil; un liseré roussâtre, sur le bord extérieur de toutes les pennes.

Le jeune, ou l'individu donné pour tel, est d'un gris-cendré sur la tête, le dessus du cou, du corps, les ailes et la queue; d'un blanc sale sur les joues; roux sur la gorge, le devant du cou et la poitrine, et d'un blanc un peu roussâtre sur les parties inférieures. *Latham, Index* (*Turdus campanella*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 478. *pl. enl. n.* 700. *fig.* 2.

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Fourmillier colma. 7. *M. Colma. M. rufo-fusca, subtùs cinerea; mento gulâque nigris,*

albo maculatis ; pectore griseo-fusco ; rostro nigricante ; pedibus spadiceis.

D'un brun-roux ; cendré en dessous ; menton et gorge noirs, tachetés de blanc ; poitrine d'un brun-gris ; bec noirâtre ; pieds couleur de terre cuite.

Cet oiseau ayant la gorge blanche, piquetée de blanc, Buffon lui a donné le nom de *Colma*, par contraction de *collum maculatum*. On le trouve dans les grandes forêts de la Guyane.

Une tache blanche est entre le bec et l'œil, et une espèce de demi-collier roux, sur la nuque ; le reste du plumage est d'un brun mêlé de gris sur le devant du cou et sur la poitrine, et mêlé de cendré sur le ventre. *Latham, Index* (*Turdus colma*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 475. *pl. enl. n.* 703. *fig.* 1. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Fourmillier a flancs blancs. 8. *M. Axillaris. M. Suprà cinereo-cærulescens ; jugulo, pectore, remigibus primoribus rectricibusque lateralibus nigris ; his tectricibusque alarum modicis apice albis ; axillis albis ; rostro nigricante ; pedibus carneis.*

D'un gris-bleuâtre en dessus ; devant du cou, poitrine, rémiges primaires et rectrices latérales, noires ; celles-ci et les rectrices moyennes des ailes, terminées de blanc ; plumes des aisselles de cette couleur ; bec noirâtre ; pieds couleur de chair.

De tous les *Fourmilliers*, celui-ci est un des plus petits, et de la grosseur de notre *Troglodyte*. Il a été apporté de la Guyane ; son plumage est généralement gris-bleuâtre en dessus, noir sur le devant du cou, la poitrine, les grandes pennes des ailes et les latérales de la queue, qui sont terminées par une tache blanche, ainsi que les moyennes couvertures alaires et l'aile bâtarde ; les plumes des flancs sont d'un blanc pur, effilées et très-touffues. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 113. *La Guyane.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Fourmillier longipède. 9. *M. Longipes. M. Suprà rufescente-cinereus ; fronte, superciliis, gulâ ventreque albis ; pectore, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

D'un gris-roussâtre en dessus ; front, sourcils, gorge et ventre, blancs ; poitrine, queue, bec et pieds noirs.

Ce *Fourmillier*, qui habite la même contrée que les précédens, a des pieds très-longs et la queue fort courte ; le front, les sourcils, la gorge, le ventre et les parties postérieures, blancs ; la poitrine et la queue, noires ; le dessus du corps, des ailes, de la tête et du cou, gris-roussâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 113. *La Guyane.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

Le Fourmillier noir et blanc. 10. *M. Melanoleucos. M. Pennis corporis superioris nigris alboque marginatis ; fasciâ alarum albâ ; corpore subtùs albo, maculato ; rostro suprà nigro, subtùs albo ; pedibus nigricantibus.*

Plumes des parties supérieures noires et bordées de blanc ; bande transversale blanche sur l'aile ; dessous du corps de cette couleur et tacheté ; bec noir en dessus, blanc en dessous ; pieds noirâtres.

Les plumes des parties supérieures de ce *Fourmillier* de Cayenne sont noires et bordées de blanc ; une bande étroite de cette couleur se fait remarquer sur l'aile ; les parties inférieures sont blanches, et chaque plume porte une tache longitudinale. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 113. *La Guyane.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Fourmillier palikour. 11. *M. Formicivora. M. Suprà rufo-fusca, subtùs cinerea ; mento, gulâ pectoreque nigris ; fasciâ ex albo nigroque variâ circumscriptis ; rostro nigro.*

D'un brun-roux en dessus, cendré en dessous ; menton, gorge et poitrine noirs, entourés d'une bande variée de blanc et de noir ; bec noir. (*Pl.* 180. *fig.* 4.)

Sonnini a remarqué que cet oiseau, qui a les mêmes habitudes que les autres *Fourmilliers*, et qui habite les mêmes contrées, se cramponne aux arbrisseaux, et s'y soutient en étendant les plumes de sa queue ; qu'il fait entendre un fredonnement, coupé par un petit cri bref et un peu aigre, qu'il prend plus de soins pour faire son nid que les autres *Fourmilliers*, et enfin que ses œufs sont bruns.

Il porte sur la gorge une plaque noire en forme de cravate, qui s'étend sur le devant du cou et sur le haut de la poitrine ; elle s'attache derrière le cou par une espèce de ruban noir et blanc ; le dessus du corps est brun-roux ; le dessous, blanchâtre ; la queue, rousse ; des taches jaunes sont sur les ailes ; l'iris est rougeâtre et l'œil entouré d'une peau de couleur bleu céleste : le jeune a

la gorge rousse. *Latham, Index* (*Turdus formicivorus*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 473. *pl. enl. n.* 700. *fig.* 1. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Fourmillier rayé. 12. *M. Vittata. M. Capite nigro alboque striato ; corpore suprà fusco ; tectricibus alarum minoribus albo maculatis ; corpore subtùs albo, lateraliter nigricante radiatis ; rostro fusco ; pedibus griseis.*

Tête rayée de noir et de blanc ; dessus du corps brun ; petites couvertures des ailes tachetées de blanc ; dessous du corps de cette couleur et rayé de noir sur les côtés ; bec brun ; pieds gris.

La Guyane est le pays natal de ce *Fourmillier*, qui a la tête rayée en longueur de noir et de blanc ; le dessus du corps, les ailes et la queue brunes ; les petites couvertures des ailes, moucherées de blanc ; le dessous du corps, de cette couleur ; les côtés de la gorge, du cou et de la poitrine, rayés de noirâtre ; les flancs roux. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 114. *La Guyane.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

** Le Fourmillier roux. 13. *M. Rufa. M. Rufa, subtùs diluta ; capistro nigro ; rostro suprà fusco, subtùs cinereo.*

Roux, plus clair en dessous ; *capistrum* noir ; bec brun en dessus ; couleur de corne en dessous.

Le plumage de ce *Fourmillier* de la Guyane est généralement roux, mais d'une nuance foncée sur les ailes, la queue et les flancs ; claire, sur les parties inférieures ; les plumes du *capistrum* sont noires. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 114. *La Guyane.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Fourmillier a sourcils blancs. 14. *M. Leucophrys. M. Pallidè grisea ; superciliis ventrisque lateribus albis ; ventris medio, gulâ, alis caudâque nigris ; rectricibus apice albis.*

Sourcils et côtés du ventre blancs ; milieu du ventre, gorge, ailes et queue, noirs ; rectrices terminées de blanc.

La gorge, les côtés du cou, le milieu du ventre, les ailes et leurs petites couvertures sont noirs, de même que la queue, qui est terminée de blanc ; les sourcils et les côtés du ventre sont de cette couleur ; le reste des parties supérieures est d'un gris terne. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 114. *La Guyane.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Fourmillier a tête noire. 15. *M. Atricapilla. M. Cærulescente-cinerea ; capite gulâque nigris ; remigibus apice albis ; rostro nigro.*

D'un gris-bleuâtre ; tête et gorge noires ; rémiges blanches à leur pointe ; bec noir.

La tête, la gorge et les petites couvertures des ailes sont noires ; celles-ci, terminées par un petit croissant blanc ; tout le reste du plumage est gris-bleuâtre : on le trouve à Cayenne. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 115. *La Guyane.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

Le Fourmillier tetema. 16. *M. Tetema. M. Atro-fusca ; occipite et cervice rufis ; rostro nigricante ; pedibus spadiceis.*

D'un brun-noir ; occiput et dessus du cou roux ; bec noirâtre ; pieds couleur de terre cuite.

On trouve des rapports entre cet oiseau et le *Fourmillier colma*, non-seulement dans sa taille et sa forme, mais encore par la disposition des couleurs, qui est à peu près la même sur le dessus du corps ; mais il en diffère en ce qu'il a la gorge, la poitrine et le ventre, d'un brun-noirâtre ; au lieu que chez le *Colma*, le commencement du cou et la gorge sont blancs et variés de petites taches brunes ; il a aussi la poitrine et le ventre d'un gris-cendré, ce qui pourroit faire présumer que ces différences sont dues à l'âge ou au sexe ; aussi Buffon est porté à regarder le *Tetema* comme le mâle, et le *Colma*, comme la femelle d'une même espèce.

On éprouve de grandes difficultés pour déterminer les espèces chez les *Fourmilliers*, quand on n'a pour guide que leur dépouille ; tout leur plumage est variable ; leur taille même varie aussi chez les individus couverts des mêmes couleurs. En effet, nous avons un *Bambla* pas plus grand ni plus gros que notre *Troglodyte. Latham, Index* (*Turdus colma, var.*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 475. *pl. enlum. n.* 821. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Fourmillier marqueté. 17. *M. Tessellata. M. Vertice colloque suprà fuscescente-griseis ; corpore superiori obscurè fulvo ; maculâ albâ in medio dorsi ; gulâ albidâ ; corpore subtùs rufo ;*

rostro suprà fusco, subtùs flavescente; pedibus incarnatis.

Vertex et dessus du cou d'un gris-brunâtre; dessus du corps d'un fauve obscur; tache blanche au milieu du dos; gorge blanchâtre; dessus du corps roux; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; pieds incarnats.

On trouve cette espèce à Cayenne, et l'individu que nous décrivons est dans la nombreuse et riche collection de M. Baillon. Il a le dessus de la tête et du cou d'un gris rembruni; le dessus du corps d'un fauve sombre; une petite marque blanche sur le milieu du dos; quelques plumes noires au-dessous de cette marque; les couvertures supérieures des ailes et les pennes secondaires les plus proches du corps, noires et terminées par une tache d'un jaune fauve; les couvertures supérieures de la queue, de cette couleur, et ses pennes terminées par la même teinte; du reste elles sont noires; la gorge blanchâtre, et les parties postérieures, rousses; les plumes du bas de la jambe, brunes.

L'Amérique méridionale.

L. 3 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

B. *Bas des jambes dénué de plumes.*

* Le roi des Fourmilliers. 18. *Turdus grallarius*, Latham. *Turdus rex*, Gmelin. *T. Rufofuscus, subtùs dilutior; occipite plumbeo; fronte ex albo fuscoque variâ; rostro fusco; pedibus rubescentibus; tibiarum parte inferiori glabrâ.*

D'un brun-roux, plus clair en dessous; occiput plombé; front varié de blanc et de brun; bec brun; pieds noirâtres; partie inférieure des jambes, nue. (*Pl.* 180. *fig.* 4.)

Comme cet oiseau est le plus grand et le plus rare des *Fourmilliers*, et qu'on le voit presque toujours seul au milieu des autres, on lui a appliqué la dénomination de *roi*. On ne le rencontre jamais en troupes, et rarement par paires; il se tient presque toujours à terre; il est beaucoup moins vif que les autres, qui l'entourent en sautillant; fréquente les mêmes lieux de la Guyane, et se nourrit des mêmes insectes, et surtout de fourmis.

Buffon a remarqué qu'il ne seroit guère possible de reconnoître cet oiseau à la seule inspection pour un *Fourmillier*, car il a le bec d'une grosseur et d'une forme différente de celle du bec des autres *Fourmilliers*; on doit ajouter qu'il en diffère encore par la hauteur de ses tarses, et par ses jambes à demi nues; dissemblances qui ont donné lieu d'en faire un genre particulier, sous le nom de *Grallarie*, dans la deuxième édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, tom.* 13. *p.* 400.

Une teinte mêlée de roux et de brun couvre les parties supérieures, et prend des nuances blanches et noirâtres sur le dessus du cou, le dos et les ailes; deux petites bandes blanches descendent des coins du bec; une tache de la même couleur est sur la poitrine, qui est roussâtre, de même que la gorge et le devant du cou; le ventre est d'un blanc légèrement teinté de roux. Les dimensions en grandeur et les teintes des couleurs sont sujettes à varier chez des individus; car il y en a de plus ou de moins coloriés, comme aussi de moins grands, quoiqu'adultes; et nous avons présenté ici le terme moyen. La femelle est plus grosse que le mâle. On trouve cette espèce à Cayenne. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 468. *pl. enl. n.* 702. *L'Amérique méridionale.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

BRÈVE, *Pitta. Corvus*, Linnée, Latham.

Corpus subovatum, cyaneo, nigro, flavescente, albo varium.

Caput subrotundum.

Rostrum basi crassum, validum, rectum, suprà convexum, lateratim compressum, acutum; mandibula superior apice emarginata, subcurvata; inferior recta, integra.

Nares oblongæ, basi plumulis instructæ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Alæ elongatæ, remigibus 1^{a}., 2^{a}., 3^{a}. *gradatis, reliquis longioribus.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi, internus sejunctus; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda brevissima, rectricibus 12.

Pittæ in sylvis Africæ orientalisque Asiæ habitant; insectis victitant; mores, nidum et ova ignoti sunt.

Corps presqu'ovale.

Tête arrondie.

Bec épais à la base, robuste, droit, convexe en dessus, comprimé sur les côtés, pointu; man-

dibule supérieure échancrée et un peu courbée vers le bout ; l'inférieure droite, entière.

Narines oblongues, garnies de petites plumes à leur origine.

Langue . . . . .

Cou médiocre.

Ailes alongées ; les 1re., 2e. et 3e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; l'intermédiaire uni à la base avec l'extérieur, totalement séparé de l'interne ; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue très-courte, composée de douze rectrices.

Les *Brèves* habitent dans les forêts de l'Afrique et de l'Asie orientale. Leurs mœurs, leur nid et leurs œufs ne sont pas connus.

* LA BRÈVE AZURINE. 1. *P. Cyanura. P. Spadicea, subtùs cæruleis et flavis striis transversis, alternis varia ; vertice ad nucham usque remigibus et fasciâ oculari nigris, alterâ aurantiâ ; fasciâ pectorali et caudâ cæruleis ; rostro pedibusque fuscis.*

Varié en dessous de raies transversales, alternativement bleues et jaunes ; *vertex* jusqu'à la nuque, rémiges et bandelette oculaire, noirs ; une autre orangée ; bande pectorale et queue bleues ; bec et pieds bruns.

Buffon a indiqué Cayenne pour le pays natal de cet oiseau, mais c'est une erreur. Sa patrie est dans les Indes orientales. Son nom *Azurin* vient d'une grande plaque bleue d'azur qui couvre la poitrine du mâle. Des raies transversales de la même couleur sont sur le ventre, qui est jaune, de même que toutes les autres parties inférieures ; des bandes d'un jaune-orangé et d'autres d'un beau noir velouté, occupent en entier le dessus de la tête et les côtés du cou ; le dessus du corps est d'un brun-rougeâtre ; les ailes ont, sur un fond noir, une bande blanche dentelée profondément ; la queue est bleue.

La femelle diffère du mâle par des sourcils roux, tandis que celui-ci les porte d'une belle couleur jaune ; la queue est brune ; un collier noir très-étroit est sur le devant du cou ; les parties inférieures sont rayées en travers de noir et de rouge ; le sommet de la tête et le dessus du corps, bruns. *Latham, Index* (*Turdus cyanurus*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 410. *tom.* 4. *p.* 470 (*Azurin*). *pl. enl. n.* 335 (*Merle de la Guyane*). *Les Grandes-Indes.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LA BRÈVE D'ANGOLE. 2. *P. Angolensis. P. Capite nigro, sordidèque flavescente-viridi striato ; gulâ pallidè rufâ ; collari flavo ; dorso viridi ; tectricibus alarum minoribus uropygioque cyaneis ; rostro nigro ; pedibus albido-griseis.*

Tête rayée de noir et de vert-jaunâtre sale ; gorge d'un roux pâle ; collier jaune ; dos vert ; petites rectrices des ailes et croupion d'un bleu de ciel ; bec noir ; pieds d'un gris-blanchâtre.

Cette *Brève* porte sur la tête trois bandes, dont deux noires ; l'une est sur le sommet et descend sur le milieu du dessus du cou ; l'autre part des coins de la bouche, passe au-dessus de l'œil, couvre les joues et se termine derrière le cou ; la troisième, de la même longueur que la première, est d'un vert-jaunâtre sale ; la gorge d'un rose pâle et bordée de jaune clair, et, sur sa partie inférieure, d'un jaune foncé qui prend la forme d'un collier ; les parties postérieures, jusqu'au ventre, sont d'un vert-jaunâtre ; les deux pennes des ailes sont totalement vertes et ont une tache bleue à leur extrémité. Dans le reste du plumage, cette *Brève* ressemble à celle du Malabar.

On la trouve dans le royaume d'Angole, où elle est rare et ne se tient que dans l'intérieur des terres. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 4. *p.* 356. *L'Afrique.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

* LA BRÈVE DU BENGALE. 3. *P. Bengalensis. P. Suprà viridis, subtùs lineisque capitis fulvescentibus ; alis maculâ albâ ; rostro fusco ; pedibus aurantiis.*

Dessus vert ; dessous et lignes de la tête fauves ; tache de l'aile, blanche ; bec brun ; pieds orangés. (*Brève du Bengale, pl.* 140. *fig.* 1, *pl.* 137. *fig.* 1, *sous le nom de Brève de Malacca.*)

Toutes les *Brèves* dont il va être question ont été présentées par Latham, Gmelin et d'autres auteurs, comme des variétés les unes des autres ; mais on ne peut pas assurer que cette réunion soit fondée ; on ne peut même dire si les dissemblances qu'on remarque dans leur vêtement, sont des caractères sexuels ou les effets d'un âge plus ou moins avancé ; on ne pourra justifier ce fait que lorsqu'on les aura étudiées dans leur pays natal et que l'on connoîtra leur partie historique.

La première, la *Brève du Bengale*, a le bec gris-brun, les coins de la bouche et les sourcils, orangés; l'iris blanchâtre; la tête et le cou, noirs; le dessous du corps, jaune; le dessus et les grandes couvertures des ailes, d'un beau vert; les petites couvertures, d'un bleu-vert éclatant; les pennes, d'un vert brillant, à reflets d'un vert foncé, avec une tache blanche sur le milieu des six premières; la queue noire et terminée de vert.

La *Brève de Ceylan*, dont Edwards a publié la figure sur la pl. n. 324, a le bec d'une couleur de chair brunâtre; une bande noire, sur le milieu de la tête, qui s'étend sur le derrière du cou; une autre au-dessous de l'œil, qui descend sur les côtés de la gorge, et une troisième, blanche, entre le deux autres; celle-ci est bordée de rougeâtre dans la partie qui avoisine la noire; le menton est blanc; la poitrine et le ventre sont jaunâtres; les parties postérieures d'une couleur rose; le dos, les grandes couvertures et quelques pennes secondaires des ailes, d'un beau vert foncé; les petites couvertures alaires et les supérieures de la queue, d'un bleu éclatant; six des pennes primaires sont noires, avec une tache blanche sur leur milieu; la queue est noirâtre et terminée de vert; le tarse, d'un jaune-rougeâtre.

Chez la *Brève de la Chine*, le dessus de la tête est brun et ses côtés portent une bande noire qui passe par les yeux et s'étend jusqu'à la nuque; au-dessous est un collier blanc; cette couleur couvre aussi le dessous du corps, et une tache rouge-carmin est au milieu du ventre; le dessus du corps est vert; les ailes sont noires; la queue en partie de cette teinte et en partie verte.

La *Brève de la côte de Malabar* a la tête et le dessus du cou noirs; une large bande roussâtre sur les côtés; la gorge, blanche; la poitrine, d'un rouge clair; les parties postérieures, rouges; le dos, d'un vert terne; les petites couvertures des ailes et le croupion, d'un bleu de ciel éclatant; l'iris, rouge; le bec, noirâtre et les pieds jaunes.

La *Brève de Madagascar*, figurée sur la pl. enl. de Buffon, n. 257, a le sommet de la tête d'un brun-noirâtre; l'occiput et les joues, jaunes; un demi-collier noir sur la nuque; deux bandes de la même couleur, au-dessous des yeux; les ailes, noires et tachées de blanc; l'extrémité de la queue d'un vert d'aigue-marine; la gorge jaune, mêlée de blanc, et tirant au brun sur les parties inférieures.

La *Brève de Malacca*, pl. enl. de Buffon, n. 110, a la tête et la moitié du dessus du cou, noires; une large bande verdâtre, bordée de bleu de ciel sur les côtés de la tête; la gorge, blanche; le bas du cou et du dos, verts; la poitrine et le ventre, d'un roux clair; le croupion et les petites pennes des ailes, d'un bleu de ciel brillant; les grandes, les unes vertes à l'extérieur, les autres entièrement noires et terminées de gris, avec une bande transversale blanche; la queue, noire et d'un vert foncé bleuâtre; ses couvertures inférieures et l'iris, d'un rouge de carmin; les pieds, jaunâtres, et le bec roussâtre.

La *Brève des Philippines*, pl. enl. de Buffon, n. 89, est une *Brève de Ceylan*, à laquelle on avoit mis la tête de notre *Merle*; il n'y a malheureusement dans les collections, même publiques, et chez des marchands d'histoire naturelle, que trop de ces oiseaux factices, qui induisent en erreur ceux qui ne les voient qu'à une certaine distance sous des verres et des glaces, et avec lesquels on trompe les acheteurs qui ignorent cette supercherie, pour ne pas dire plus. *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 15. *Latham, Index, n.* 43 (*Corvus brachyurus*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 316. *n.* 56 (*Merle vert des Moluques*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 314 (*Brève du Bengale*), *pl. enl. n.* 258 (*Merle du Bengale*). *L'Afrique méridionale et les Grandes-Indes.*

L. 6-7. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

AGUASSIÈRE, *Hydrobata. Turdus*, Linnée, Latham.

Corpus subovatum, nigro alboque varium.

Caput subrotundum.

Rostrum basi plumosum rotundatumque, gracile, rectum, suprà carenatum, ad apicem subcompressum, marginibus denticulatum; mandibula superior apice subincurvum.

Nares oblongæ, concavæ, membranâ tectæ.

Lingua cartilaginea, apice furcata.

Collum mediocre.

Alæ breves, rotundatæ, pennâ spuriâ, brevissimâ; remige 2ª. reliquis longiore.

Femora extra abdomen posita; suffrago nuda (genu vulgò).

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda brevis, rectricibus 12.

Hydrobatæ habitant in Europâ, Sibiriâ Persiâque boreali ad aquas, hieme ad cataractas fontesque non congelandos, ubi descendunt per rapidas voragines, oniscos aquaticos aliaque insecta vorant : in terrâ ad ripas nidum struunt; ova 5 *pariunt. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cùm è nido discedunt, ad volandum apti sunt.*

Corps presqu'ovale, varié de noir et de blanc.

Tête arrondie.

Bec emplumé et arrondi à sa base, grêle, droit, caréné en dessus, un peu comprimé vers le bout, à bords dentelés; mandibule supérieure inclinée à son extrémité.

Narines oblongues, concaves, couvertes d'une membrane.

Langue cartilagineuse, fourchue à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes courtes, arrondies, à penne bâtarde; la deuxième rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jointure de la jambe et du tarse nue (vulgairement genou).

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière, les extérieurs réunis à leur base; le pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue courte, à douze rectrices.

Les *Aguassières* habitent dans l'Europe, la Sibérie et la Perse boréale, près des eaux, et, pendant l'hiver, dans les cataractes et les fontaines non gelées, où ils descendent dans les tournans d'eau rapides, avec beaucoup d'adresse, et se nourrissent de cloportes aquatiques et d'autres insectes d'eau. Ils construisent leur nid à terre, sur les rivages, et pondent cinq œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

L'AGUASSIÈRE A GORGE BLANCHE. 1. *H Albicollis. H. Niger; pectore albo; rostro pedibusque nigris.*

Noire; poitrine blanche; bec et pieds noirs.

Les eaux vives et courantes, dont la chute est rapide et le lit entrecoupé de pierres, de morceaux de roche, ou couvertes de gravier, sont les lieux où se tient cette espèce. Elle diffère de tous les oiseaux nageurs, plongeurs et aquatiques, en ce qu'elle entre toute entière dans l'eau, s'y promène comme les autres oiseaux sur la terre, y marche d'un pas compté, soit en suivant la pente du lit, soit en le traversant d'un bord à l'autre; et dès que cet élément est au-dessus des ses genoux, elle déploie ses ailes, les laisse pendre et les agite alors comme si elle trembloit, se submerge jusqu'au cou et ensuite par-dessus la tête, qu'elle porte sur le même plan que si elle étoit en l'air, descend au fond, va et revient sur ses pas, le parcourt en tous sens, tout en gobant les chevrettes d'eau douce et autres insectes aquatiques dont elle fait sa principale nourriture.

L'eau est pour cet oiseau un élément aussi naturel que l'air; il n'hésite ni se détourne pour y entrer, et tant qu'on peut l'apercevoir, il paroît comme revêtu d'une couche d'air qui le rend brillant et semblable aux ditiques et aux hydrophyles, qui sont toujours dans l'eau au milieu d'une bulle d'air. On doit ces observations à Hébert, l'un des correspondans de Buffon.

Les plumes de cet oiseau sont conformées comme celles du *Canard*, c'est-à-dire, qu'elles sont enduites d'une espèce de graisse qui empêche l'eau de les imprégner; c'est pourquoi Sonnini dit que si l'on plonge un individu de cette espèce dans un vase rempli d'eau, il en sort parfaitement sec, et que l'on voit les gouttes d'eau rouler en globules sur ses plumes et tomber sans les mouiller. L'*Aguassière* se pose sur les pierres entre lesquelles serpentent les ruisseaux, vole fort vîte en droite ligne et en rasant la surface de l'eau, comme le *Martin-Pêcheur*. Naturellement silencieux, c'est à ce seul instant qu'il se fait entendre; il jette alors un petit cri, surtout au printemps. D'un caractère solitaire, ce n'est que dans la saison des amours qu'on voit le mâle avec sa femelle, et dans tout autre temps on les trouve l'un et l'autre toujours seuls. Il cache son nid avec beaucoup de soin et le place souvent près des routes et des usines construites sur les ruisseaux, le compose de mousse et lui donne la forme d'un petit four. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc laiteux, longs d'un pouce, ayant six lignes de diamètre au gros bout et se terminant en pointe très-sensible.

Cette espèce se trouve dans les Pyrénées, où elle est connue sous le nom d'*Aguassiere*; dans les Alpes, en Angleterre, en Suède, en Hollande, dans le Jutland, aux îles Féroé, en Russie, en Sibérie et même au Kamtschatka. Du côté du midi on la voit en Espagne, en Italie, en Sardaigne, etc., partout aux sources des rivières et des ruisseaux qui tombent des rochers; mais elle fuit les eaux troubles et d'un fond de vase.

Le mâle a la tête, le dessus du cou, jusqu'aux

épaules, d'un cendré-noir; le dos, le croupion, les ailes et la queue, d'un cendré-ardoisé; le devant du cou et la poitrine, blancs; le ventre, roux; l'iris, couleur de noisette; les paupières blanches.

Chez la femelle, le dessus de la tête et le devant du cou sont d'un cendré-brun; la poitrine a moins de blanc; les parties postérieures sont roussâtres. Le jeune a toutes les parties supérieures d'un brun un peu fauve, et est d'un blanc sale où les vieux sont d'un blanc pur.

Nous rapprochons de l'*Aguassière* le *Merle penrith* (*Turdus gularis de Latham*), quoiqu'il soit, dit cet auteur, d'une taille supérieure à celle de l'*Aguassière* et présente dans son plumage quelques différences; peut-être n'est-ce qu'une variété accidentelle. Il a la tête, les ailes, le dessus du corps et la queue, noirâtres; le menton et la gorge blancs; une bande noirâtre, au bas de cette partie; la poitrine, le ventre et les cuisses, blancs avec des stries courtes, pointues, plus nombreuses sur le bas-ventre et sur les jambes; les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune de rouille, traversé par des raies noires; les tarses d'une couleur de rouille jaunâtre. On a trouvé cet oiseau en Angleterre, dans la province de Cumberland, aux environs de Penrith, dont on lui a donné le nom. *Latham, Index* (*Turdus cinclus*). *Gmelin, Syst. nat.* (*Sturnus cinclus*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 252. *n.* 19. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 8. *p.* 134. *pl. enl. n.* 540 (*Merle d'eau*). *L'Europe, l'Asie septentrionale et la Perse.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* * * GENRE.

MARTIN, *Acridotheres. Gracula, Turdus*, Linnée, Latham.

Corpus subovatum, nigro, albo, fusco aut variis coloribus insignitum.

Caput subrotundum, lateribus partim glabrum.

Rostrum porrectum, suprà convexum, lateraliter compressum; mandibula superior, apice subdepressa, subcurva, integra aut emarginata; inferior brevior, recta.

Nares oblongæ, membranâ tectæ.

Lingua cartilaginea, apice furcata.

Collum mediocre.

Remiges 2ª., 3ª., 4ª. *reliquis longiores.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Acridotheres in Africæ Asiæque orientalis arboribus, campis, pratis pascuisque habitant. Insectis, baccis, vermibus, seminibus, præcipuè locustellis victitant. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit, et cùm è nido discedunt, ad volandum apti sunt.

Corps un peu ovale, noir, blanc, brun et de diverses couleurs.

Tête presque ronde, en partie nue sur les côtés.

Bec très-droit, convexe en dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure à pointe un peu déprimée, inclinée, entière ou échancrée; l'inférieure plus courte et droite.

Narines oblongues, couvertes d'une membrane.

Langue cartilagineuse, fourchue à son extrémité.

Cou médiocre.

Rémiges 2ᵉ., 3ᵉ. et 4ᵉ. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les antérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue composée de douze pennes.

Les *Martins* se trouvent sur les arbres dans les campagnes, les prairies et les pâturages de l'Afrique et de l'Asie orientale. Ils se nourrissent de baies, de semences, d'insectes, et surtout de locustelles. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* LE MARTIN PROPREMENT DIT. 1. *A Tristis. A. Castaneo-fuscus; capite colloque fuscis; areâ nudâ pone oculos triangulari; maculâ remigum rectricibus lateralibus albis; rostro pedibusque flavis.*

D'un brun de châtaigne; tête et cou bruns; place nue et triangulaire derrière l'œil; tache sur l'aile, et parties des rectrices latérales, blanches; bec et pieds jaunes.

On rencontre souvent cette espèce dans l'Inde, où elle est recherchée, parce que le jeune se familiarise promptement et apprend facilement à parler.

parler. Il est doué du talent de l'imitation, au point qu'il contrefait de lui-même les divers airs de tous les animaux qu'il entend. Il les prononce avec un certain accent, et égaie son babil de gentillesses qui démentent autant l'épithète *tristis*, par laquelle on le désigne, que son plumage et sa forme l'éloignent des *Oiseaux de paradis*, avec lesquels des auteurs l'ont allié.

L'histoire des *Martins* est liée avec celle de l'homme; tantôt les lois les ont proscrits, tantôt elles en ont fait, pour ainsi dire, des êtres sacrés. Ces oiseaux, d'un appétit très-glouton, font une guerre cruelle à toute espèce d'insectes, qu'ils vont même chercher jusque sur le dos des bestiaux; à leur défaut ils vivent de fruits et mangent même des petits quadrupèdes, tels que souris et rats; mais les sauterelles n'ont pas d'ennemis plus redoutables, ce qui doit rendre ces oiseaux très-précieux pour les pays sujets à être ravagés par ces insectes.

L'espèce dont il est question dans cet article, construit son nid grossièrement et l'attache dans les aisselles des feuilles du palmier-latanier ou sur d'autres arbres; quelquefois même elle le fait dans les greniers, lorsqu'elle peut s'y introduire. Sa ponte est ordinairement de quatre œufs par chaque couvée.

Ce *Martin* a le haut de la tête couvert de plumes longues, étroites et noires; une peau nue derrière l'œil, rougeâtre et triangulaire; la gorge, le cou et le haut de la poitrine, d'un noir-grisâtre; le bas de cette partie, le dos, le croupion, les couvertures des ailes et de la queue, d'un brun-marron; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs; les pennes moyennes des ailes, brunes; les grandes, noirâtres depuis leur extrémité jusqu'au milieu de leur longueur, et de-là, blanches jusqu'à leur origine; la queue, brune, et toutes ses pennes latérales terminées de blanc. La femelle ressemble au mâle. *Latham, Index* (*Gracula tristis*). *Gmelin, Syst. nat.* (*Paradisea tristis*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 278. *n.* 35 (*Merle des Philippines*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 423. *pl. enl. n.* 219. *Les Grandes-Indes.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Martin a ailes noires. 2. *A. Melanopterus. A. Albus; cute laterali capitis nudâ, flavescente; remigibus rectricibusque nigris; caudâ apice albâ.*

Blanc; peau des côtés de la tête, nue et jaunâtre; remiges et rectrices noires; queue blanche à sa pointe.

Comme ce *Martin* a beaucoup de rapports avec le précédent, n'en seroit-ce pas une variété accidentelle? Au reste, il en diffère par la couleur blanche de son plumage, par la teinte jaunâtre de la peau nue des côtés de la tête, et par le noir des pennes, des ailes et de la queue, qui est terminée de blanc.

Latham indique comme variété un individu dont la peau nue s'étend depuis les coins du bec, jusque beaucoup au-delà des yeux. Tout le reste de la tête est recouvert de plumes d'un noir-verdâtre; le devant du cou, la poitrine et la gorge sont cendrés; le reste du plumage est pareil à celui du *Martin proprement dit. Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 46. *p.* 336. *Les Grandes-Indes.*

* Le Martin brame. 3. *A. Pagodarum. A. Niger; dorso uropygioque griseis; crisso albo; capite cristato; rostro nigro, apice flavo; pedibus flavis.*

Noir; dos et croupion gris; couvertures de la queue blanches; tête huppée; bec noir et jaune à sa pointe; pieds de la dernière couleur.

Le nom que cet oiseau porte au Malabar et au Coromandel est *povie* ou *powe*; mais comme il a l'habitude de se tenir presque toujours sur les tours des pagodes, les Européens lui ont donné celui de *Brame*. On le nourrit en cage, à cause de son chant.

Les plumes, qui recouvrent la tête en dessus, sont longues, étroites, pointues, noires, à reflets violets, et prennent la forme d'une huppe lorsque l'oiseau les redresse; celles de la gorge, du cou, de la poitrine et du ventre sont aussi longues, déliées, terminées en pointe, et d'un jaune-roussâtre ou noires, avec un trait blanc et oblong sur chacune; les jambes, les couvertures inférieures de la queue et une partie de ses pennes, blanches; les parties supérieures, grises; les pennes des ailes et l'autre partie de la queue, noires en dessus et brunes en dessous; l'iris est bleu et les ongles sont noirs.

Latham décrit plusieurs *Martins brames*, dont le plumage est autrement varié; leur huppe est plus longue; une peau nue entoure les yeux; le dos et les ailes sont d'un gris-bleu; le cou, en entier, et le dos d'un roux-brunâtre; d'autres ont le cou et la poitrine d'un roux plein; le dos, les ailes et la queue, d'un gris clair. *Latham, Index* (*Turdus pagodarum*). *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom.* 2. *p.* 189. *Buffon,*

édit. de Sonnini, tom. 46. p. 337. Les Grandes-Indes.

L.. E.. P.. R.. 12.

* Le Martin de Gingi. 4. *A. Ginginianus. A. Cristâ longâ, angustâ nigrâque; cute nudâ flavâque in capitis lateribus; dorso ventreque cinereis; tectricibus alarum virescentibus; remigibus partim rufis, partim nigris; rostro pedibusque ochroceis.*

Huppe longue, étroite et noire; peau nue et jaune sur les côtés de la tête; dos et ventre gris; tectrices des ailes, verdâtres; rémiges en partie rousses, en partie noires; bec et pieds couleur d'ocre.

Une huppe, composée de plumes longues, étroites et noires, est sur la tête de ce *Martin*; la peau, qui s'étend depuis l'angle de la mandibule supérieure jusqu'auprès de l'œil, est jaune; le dos et le ventre sont gris; les couvertures des ailes, verdâtres; leurs pennes, rousses et noires; la queue est brune et terminée de roux; l'iris, rouge. *Latham, Index* (*Turdus ginginianus*). *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom. 2. p. 194. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 46. p. 342. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Martin goulin. 5. *A. Calvus. A. Suprà subcinereus; subtùs fusco-griseus; capite utrinquè nudo; pectore, remigibus rectricibusque fusco-nigricantibus; rostro pedibusque fuscis.*

Un peu cendré en dessus; d'un gris-brun en dessous; tête nue sur chaque côté; poitrine, rémiges et rectrices, d'un brun-noirâtre; bec et pieds bruns.

Goulin ou *Golin* est le nom de ce *Martin* aux Philippines. C'est un oiseau chanteur, très-babillard et qui se familiarise facilement; aussi les habitans de ces îles en élèvent-ils dans leurs maisons. Il niche dans des trous d'arbres et mange les fruits du cotonnier. Ou son plumage et sa taille sont sujets à varier, ou cette variation est l'effet de l'âge plus ou moins avancé? car tous ne se ressemblent pas. Des deux individus décrits par Montbelliard, le plus grand a à peu près la grosseur de notre *Merle*; le dessous du corps, brun et varié de taches blanches; la peau nue des côtés de la tête, couleur de chair; le bec et les pieds noirs. L'autre, qui est plus petit, est jaune sur les parties chauves de la tête et sur les pieds. Tous les deux ont le dessus du corps d'un gris clair argenté, mais rembruni sur les ailes et sur la queue; une ligne de plumes noirâtres, sur le sommet de la tête, qui dans le reste est nue. Le *Goulin* décrit par Georges Camel (*Trans. Philos.*), a le bec, les ailes, les pieds et la queue, noirs; le reste du corps comme argenté. Celui rapporté par Sonnerat, porte environ un pied de longueur et a le dessous du corps noir; le dos et les flancs, d'un gris foncé, mais plus clair sur le croupion; la peau nue de la tête, couleur de chair ou jaune, et d'un rouge décidé quand l'oiseau est en colère. *Latham, Index* (*Gracula calva*). *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 280. n. 36* (*Merle chauve*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 420* (*Goulin*). *Ibidem, pl. enl. n. 200* (*Merle chauve des Philippines*). *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Martin gris de fer. 6. *A. Griseus. A. Vertice nigro; cute nudâ aurantiâque in capitis lateribus; corpore suprà gulâque griseis; vittâ pectorali fulvâ; remigibus nigris; primoribus basi albis; rostro rubro; pedibus flavis.*

Vertex noir; peau nue et orangée, sur les côtés de la tête; dessus du corps et gorge, gris; bande pectorale fauve; rémiges noires; les primaires blanches à leur base; bec rouge; pieds fauves.

Cette espèce est de passage dans le midi de l'Afrique, et voyage en troupes nombreuses, comme font les *Étourneaux*. Le dessus de la tête est noir, mais ses plumes, quoique pointues et effilées, ne forment point de huppe; les joues présentent la même couleur; la peau nue des côtés de la tête est orangée; la gorge, le cou et le dessus du corps sont d'un gris de fer, légèrement nuancé de fauve sur le haut du cou, et d'une nuance plus foncée sur la nuque; une bande longitudinale, d'un fauve clair, se fait remarquer sur la poitrine, dont les côtés sont pareils au dos; cette même couleur règne sur les couvertures des ailes et de la queue; les rémiges sont noires et les dix premières ont du blanc à leur origine; le bord extérieur des moyennes couvertures est à reflets brillans, verts et pourpres; les supérieures de la queue et ses pennes sont de la couleur des ailes; les quatre grandes rectrices latérales de chaque côté, portent à leur extrémité une tache d'un fauve clair; l'iris est d'un brun-rouge foncé. *Daudin, Ornithol.* (*Gracula grisea*). *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl. 95. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 46. p. 343. Les Grandes-Indes.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* LE MARTIN HUPPÉ DE LA CHINE. 7. *A Cristatellus. A. Niger; remigibus primoribus basi rectricibusque apice albis; rostro pedibusque flavis.*

Noir; rémiges primaires blanches à leur base; rectrices de cette couleur à leur pointe; bec et pieds jaunes.

Les Chinois se plaisent à élever cet oiseau en cage, et le nourrissent avec du riz et des insectes. Il apprend très-bien à siffler des airs et à articuler des paroles. On le transporte quelquefois en Europe, mais difficilement.

La tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les scapulaires, la poitrine, le ventre, les couvertures supérieures et inférieures des ailes et de la queue sont d'un noirâtre tirant un peu sur le bleu sombre; on remarque sur le front un petit paquet de plumes plus longues que les autres, dont l'oiseau forme une huppe à sa volonté; les grandes plumes des ailes sont blanches, depuis leur origine jusque vers leur milieu, et d'un noirâtre-bleu dans le reste, ainsi que les rémiges moyennes et les pennes de la queue, dont toutes les latérales ont leur pointe blanche; l'iris est orangé. *Latham, Index* (*Gracula cristatella*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 253. *n.* 21. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 367. *pl. enl.* 507 (*Merle huppé de la Chine*). *Les Grandes-Indes.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* LE MARTIN VIEILLARD. 8. *A. Malabaricus. A. Suprà cinereo-griseus; subtùs rufo-fuscus; remigibus rostroque nigris; pedibus flavis.*

D'un gris-cendré en dessus; d'un brun-roux en dessous; rémiges et bec noirs; pieds jaunes.

On trouve ce *Martin* à la côte de Malabar, où il porte le même nom que le *Martin brame.* Il a les plumes de la tête et du cou, longues, déliées, d'un gris-cendré et marquées dans leur milieu d'une ligne blanche; la couleur et la forme de ces plumes représentant assez bien la chevelure de l'homme d'un vieil âge, a fait donner à cet oiseau le nom de *Vieillard.* Le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et la queue, sont d'un gris-cendré; les pennes alaires, noires, et les parties inférieures, d'un brun-roux. *Latham, Index* (*Turdus malabaricus*). *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom.* 2. *p.* 195. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 46. *p.* 240. *Les Grandes-Indes.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* LE MARTIN PORTE-LAMBEAUX. 9. *A. Gallinaceus. A. Cinereus; ad basim mandibulæ inferioris paleâ duplici; cristâ verticis membranaceâ bifidâ, erectâ, fulvâ; caudâ remigibusque nigris; rostro pedibusque flavis.*

Cendré; mandibule inférieure garnie à sa base d'une caroncule double; huppe du *vertex*, membraneuse, bifide, élevée et fauve; queue et rémiges noires; bec et pieds jaunes.

M. Levaillant, qui a vu cette espèce en Afrique, en a donné une description plus exacte que tout autre auteur. Il l'a trouvée sur les bords du Gantoos, jusque dans le pays des Cafres. Ces *Martins* sont des oiseaux voyageurs, qui arrivent dans les terres australes de l'Afrique au temps des chaleurs, et en repartent vers la saison des pluies. Ils se rassemblent en troupes nombreuses et bruyantes. Leur naturel est farouche et défiant; aussi les approche-t-on difficilement. Parmi ces bandes de *Porte-lambeaux*, il n'est pas rare d'en voir presqu'entièrement blancs, ou variés de blanc et de gris; ce sont, selon toute apparence, des jeunes de l'année.

Le devant de la tête du mâle, sous son plumage parfait, est entouré d'une sorte de capuchon charnu et noir, qui semble déchiré en lambeaux, dont l'un, qui est d'une forme ovoïde, et le plus petit de tous, s'élève sur le front; derrière lui est une autre pièce plus grande, également élevée, et dont le haut est partagé en deux, dans son milieu, en forme de cœur; deux autres lambeaux, larges et terminés en pointe, couvrent les côtés de la tête et pendent sous la gorge de la longueur d'un pouce; le reste de la tête est dégarni de plumes, à l'exception de la partie de derrière, qui est roussâtre. Le plumage est généralement d'un gris-roussâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous; cette couleur se change en noir à reflets métalliques sur les ailes et la queue.

La femelle est moins grosse que le mâle; les pièces de sa coiffe sont noirâtres et beaucoup plus petites; les pennes de ses ailes et de sa queue sont beaucoup moins brillantes. Le jeune a la tête entièrement garnie de plumes, et l'on n'y voit aucun vestige des caroncules, ni des appendices charnus. Ses parties supérieures sont d'un gris-brun, et les inférieures blanchâtres; le bec est d'un brun mêlé de jaune, et les pieds sont bruns. *Latham, Index* (*Sturnus gallinaceus*). *Gmelin, Syst. nat.* (*Gracula carunculata*). *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 93. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 9. *p.* 441, *sous le nom de Dilaphe porte-lambeaux. L'Afrique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Martin noir. 10. *A. Ater. A. Totus niger; caudâ apice albâ.*

Totalement noir; queue blanche à sa pointe.

Cet oiseau se trouve à Pondichéry, et fait partie de la collection du Muséum d'hisoire naturelle.

Les Grandes-Indes.

L. 8. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

MANORINE, *Manorina.*

Corpus subovatum, nigro, viridi, flavescente pictum.

Caput subrotundum.

Rostrum breve, subgracile, lateribus, plumulis recumbentibus basi instructum, acutum, suprà angulosum, integrum, lateratìm compressum; mandibula superior à medio ad apicem subarcuata; inferior brevior, recta.

Nares longitudinales, basi plumulis tectæ.

Orbitæ nudæ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ elongatâ; remige 3ª. reliquis longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux crassissimus, lateralibus longior, quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Ungues adunci, angusti, acuminati; posterior reliquis validior longiorque.

Manorinæ in Novâ Hollandiâ habitant. Mores ignoti sunt.

Corps un peu ovale, peint de noir, de vert et de jaunâtre.

Tête un peu arrondie.

Bec court, un peu grêle, garni sur les côtés de sa base de petites plumes dirigées en avant, pointu, anguleux en dessus; entier, comprimé latéralement; mandibule supérieure arquée du milieu à sa pointe; l'inférieure plus courte, droite.

Narines longitudinales, larges et couvertes de petites plumes à leur base.

Orbites nues.

Langue.....

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde alongée et à 3ᵉ. rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce très-épais, plus long que les autres doigts, attaché au tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir, portant à terre sur toutes les articulations.

Queue composée de douze pennes.

Ongles crochus, étroits, acuminés; le postérieur plus fort et plus long que les autres.

Les *Manorines* se trouvent à la Nouvelle-Hollande. Leurs mœurs ne sont pas connues.

* La Manorine verte. 1. *M. Viridis. M. Olivaceo-viridis; loris flavis; vittâ nigricante in gulæ lateribus; rostro pedibusque flavis.*

D'un vert-olivâtre; *lorums* jaunes; bandelette noirâtre sur les côtés de la gorge; bec et pieds jaunes.

On conserve la dépouille de cet oiseau de la Nouvelle-Hollande au Muséum d'histoire naturelle et dans les collections de plusieurs de nos amis. Les plumes des côtés du bec, et qui s'avancent sur les narines, sont d'une couleur noire; les *lorums* jaunes et comme veloutés; deux moustaches noirâtres partent de la mandibule inférieure et s'étendent sur les côtés de la gorge; le reste du plumage est généralement d'un vert-olive, tirant un peu au jaune sur les parties inférieures, et foncé sur les couvertures supérieures et sur le bord interne des pennes de l'aile. La queue est un peu arrondie à son extrémité; les ailes en repos n'en dépassent pas la moitié.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point les plumes des *lorums* jaunes, ni de moustaches noires, et que son plumage est d'un vert plus terne et assez uniforme. 2ᵉ *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 19. *pag.* 236. *L'Australasie.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

GRALLINE, *Grallina.*

Corpus subovatum, albo nigroque varium.

Caput subrotundum.

Rostrum gracile, rectum, elongatum, teretiusculum, suprà convexum; mandibula superior versus apicem utrinquè emarginata, incurvata; inferior integra.

Nares rotundæ, glabræ.

Lingua.....

Collum elongatum.

Alæ elongatæ, rotundatæ, pennâ spuriâ brevi; remiges 2ª., 3ª. omnibus longiores.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes elongati, tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda mediocris.

Grallinæ in Australasiâ habitant. Mores ignoti sunt.

Corps un peu ovale, varié de blanc et de noir.

Tête un peu arrondie.

Bec grêle, droit, alongé, un peu cylindrique, convexe en dessus; mandibule supérieure échancrée sur chaque côté, vers le bout.

Narines arrondies, nues.

Langue.....

Cou alongé.

Ailes alongées, arrondies, à penne bâtarde courte; les 2ᵉ. et 3ᵉ. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds alongés, tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au niveau des antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue médiocre.

Les *Grallines* se trouvent dans l'Australasie. Leurs mœurs sont inconnues.

* La Gralline noire et blanche. 1. *G. Melanoleuca. G. Nigra; superciliis, colli lateribus, pectore, corpore subtùs, dorso inferiori uropygioque albis; rostro albido, apice nigro; pedibus atris.*

Noire; sourcils, côtés du cou, poitrine, dessous du corps, bas du dos et croupion, blancs; bec blanchâtre, noir à sa pointe; pieds de cette couleur.

Le mâle de cette espèce, que l'on trouve à la Nouvelle-Hollande, porte un plumage noir, avec du blanc sur les sourcils et les côtés du cou, la poitrine, les parties postérieures, le bas du dos, le croupion, et la plus grande partie des pennes caudales; cette couleur forme une bande longitudinale sur chaque aile, laquelle part de sa partie antérieure, et s'étend presque jusqu'à l'extrémité de ses pennes intermédiaires. La femelle en diffère en ce qu'elle a la gorge et le front blancs. 2ᵉ *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 41. *pl.* E. 32. *L'Australasie.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

LXIᵉ. Genre.

LORIOT, *Oriolus*, Linnée, Latham.

Corpus oblongum, nigro, flavo, virescente varium.

Caput rotundatum.

Rostrum rectum, basi depressiusculum, conico-convexum, validiusculum, prope apicem compressum; mandibula superior ad apicem emarginata, declivis; inferior brevior, apice incisa, acuminata, recurvata.

Nares ovatæ, patulæ, nudæ.

Lingua cartilaginea, apice bifida, fimbriata.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ; remiges 2ª., 3ª. reliquis longiores.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Orioli in Europæ, Africæ, Asiæ orientalis, Australiæque sylvis, nemoribus habitant; nidum ramis suspendunt; ova 4, 5 pariunt; insectis, baccis fructibusque victitant. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.

Corps oblong, varié de noir, de jaune et de verdâtre.

Tête arrondie.

Bec droit, un peu déprimé à sa base, conico-convexe, un peu robuste, comprimé près de sa pointe; mandibule supérieure échancrée et inclinée vers son extrémité; l'inférieure plus courte, entaillée, acuminée et retroussée à sa pointe.

Narines ovales, amples, nues.

Langue cartilagineuse, bifide et frangée à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde; 2ᵉ. et 3ᵉ. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur origine ; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Les *Loriots* habitent dans les forêts et les bosquets de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Australasie, et suspendent leur nid aux branches ; leur ponte est composée de quatre ou cinq œufs ; ils se nourrissent d'insectes, de baies et de fruits. La mère appâte les petits dans leur nid ; ceux-ci naissent aveugles et ne le quittent qu'en état de voler.

LE LORIOT PROPREMENT DIT. 1. *O. Galbulus. O. Luteus ; loris remigibusque nigris ; rectricibus exterioribus posticè flavis ; rostro rubescente ; pedibus plumbeis.*

Jaune ; *lorums* et rémiges, noirs ; rectrices extérieures jaunes en arrière ; bec rougeâtre ; pieds plombés. (*Pl.* 168. *fig.* 4.)

Cette espèce, la seule de ce genre que nous possédons en Europe, y arrive au printemps et en émigre à l'automne, pour passer en Afrique, où elle reste pendant toute la mauvaise saison. Dès leur arrivée, le mâle et la femelle s'apparient et placent leur nid à l'extrémité des branches d'arbres élevés. Ils le construisent avec beaucoup d'industrie, l'assujettissent à la bifurcation de deux rameaux, et l'enlacent autour avec de longs brins de paille, du chanvre ou de la laine, dont les uns, allant droit d'une branche à l'autre, forment le bord du nid par-devant, et les autres, pénétrant dans le tissu, ou passant par-dessous et venant se ranger sur le rameau opposé, donnent la solidité à l'ouvrage. De la mousse, du lichen et d'autres matières à peu près semblables occupent le milieu, entre l'extérieur et l'intérieur, qui est garni de laine, de toiles d'araignées, du nid soyeux des chenilles et de plumes, le tout réuni et tissu de la manière la plus intime. La ponte se compose de quatre ou cinq œufs d'un blanc sale, semés de petites taches brunes-noirâtres et plus nombreuses vers le gros bout ; l'incubation dure à peu près vingt-un jours. La femelle a un très-grand attachement pour ses petits et montre beaucoup de courage pour les défendre, même contre l'homme. On a vu le père et la mère s'élancer courageusement contre ceux qui leur enlevoient leur jeune famille ; et ce qui est encore plus rare, c'est de voir la mère prise sur le nid, continuer de couver en captivité et mourir sur ses œufs. Les jeunes sont long-temps à se suffire à eux-mêmes et suivent leurs parens, en ne cessant de répéter les syllabes *yo, yo, yo.* La famille continue toujours à être réunie et voyage sans qu'aucun individu s'isole des autres.

Le chant de ce *Loriot* est assez connu et a donné lieu aux différens noms qu'il porte dans diverses contrées de la France, d'après la manière dont on a voulu l'exprimer ou qu'on a cru l'entendre. Les uns croient qu'il dit *yo, yo, yo,* syllabes qui précèdent presque toujours une sorte de miaulement assez semblable à celui du chat ; d'autres pensent qu'il prononce *oriot, loriot* ou *compère-loriot ;* enfin, d'autres lui font dire *lonisot bonne merise,* et plusieurs ont cru entendre : *c'est le compère-loriot qui mange les cerises.* A son arrivée, cette espèce vit d'insectes, de scarabés, de vermisseaux et surtout de chenilles ; c'est aussi avec ces divers alimens qu'elle nourrit ses petits ; elle fait alors une grande consommation de ces dernières, et leur en apporte autant que son bec peut en contenir ; elle est aussi très-avide de baies, de figues, de cerises, de merises, dont elle n'entame que la partie la plus mûre.

On n'élève pas facilement les jeunes *Loriots ;* cependant on peut en venir à bout et même les conserver pendant quelque temps, si on leur donne en abondance les fruits indiqués ci-dessus ; on les nourrit aussi avec la pâte dont on se sert pour le *Rossignol,* mais il leur faut toujours des fruits. On en a conservé pendant deux ans, mais ils périssent presque toujours par la goutte qui les attaque aux pieds.

Le plumage du mâle est d'un beau jaune sur le corps, la tête et le cou ; cette couleur forme des taches à l'extrémité des pennes alaires, sur le milieu des primaires, sur quelques-unes de leurs couvertures et dans près de la moitié des pennes caudales, à l'exception des deux intermédiaires, qui sont noires, de même que les autres sur leur autre moitié, les ailes et les *lorums.* Ce vêtement caractérise le mâle après sa deuxième année ; il est, dans sa première année, assez semblable à sa femelle. Il a alors toutes les parties supérieures d'un vert-jaunâtre ; les inférieures, vert-olives et rachetées de noirâtre ; le *lorum,* les ailes et la queue, d'un noir-verdâtre. La femelle en diffère en ce que le vert-jaunâtre tire un peu à l'olivâtre, et que ses parties inférieures sont d'un blanc-verdâtre, avec des taches d'un brun-noirâtre. Le jeune, dans son premier âge, a le sommet de la tête et le dessus

du cou gris-jaunâtres; la gorge et les parties postérieures d'un blanc sale, très-tachetées de brun; les rémiges bordées de blanc en dehors; les rectrices latérales terminées par une tache jaune un peu arrondie. Ce n'est qu'à l'âge de trois ou quatre ans que le mâle porte la belle livrée qui le fait regarder comme l'un de nos plus beaux oiseaux. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 320. n. 58. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 254. pl. enl. n. 26. L'Europe.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* Le Loriot coulavan. 2. *O. Chinensis. O. Luteus; remigibus nigris, apice luteis; fasciâ occipitis nigrâ; rostro flavo; pedibus nigris.*

Jaune; rémiges noires, jaunes à la pointe; bande transversale noire sur l'occiput; bec jaune; pieds noirs.

Sonnerat a vu ce *Loriot* dans diverses parties de l'Inde; mais on le trouve particulièrement à la Cochinchine. Il est un peu plus gros que celui d'Europe et porte un bec plus fort à proportion, et il a, ainsi que le nôtre, un plumage jaune; la tache noire qui est sur sa tête, présente la forme d'un fer à cheval, dont la partie convexe borde l'occiput et dont les branches passent par-dessus les yeux et aboutissent à chaque coin de l'ouverture du bec; les pennes des ailes et de la queue sont noires, mais les deux rectrices intermédiaires ont leur extrémité jaune, et sur les autres cette couleur s'étend d'autant plus loin vers leur origine, qu'elles s'éloignent plus de celles ci, de manière qu'elle couvre la plus extérieure de chaque côté, dans presque la moitié de sa longueur.

La femelle diffère du mâle en ce que sa couleur jaune est mélangée d'olivâtre et que le noir est moins foncé, etc. *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 326. n. 59. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 362. pl. enl. n. 570. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Loriot grivelé. 3. *O. Maculatus. O. Dilutè flavus; gulâ pectoreque maculatis; rostro fusco; remigibus rectricibusque nigricante fuscis, his apice flavis.*

D'un jaune clair; gorge et poitrine tachetées; bec brun; rémiges et rectrices d'un brun-noirâtre, celles-ci jaunes à la pointe.

On rencontre cet oiseau dans l'île de Java; il a les ailes et la queue d'un brun-noirâtre; les pennes alaires frangées en dehors d'un jaune foible; celles de la queue terminées de cette couleur; le reste du plumage d'un jaune de paille clair, avec des petites taches longitudinales sur les plumes de la gorge et de la poitrine. Ne seroit-ce pas un jeune ou la femelle d'une espèce encore inconnue? 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 18. p. 154. Les Grandes-Indes.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Loriot loriodor. 4. *O. Auratus. O. Aureo-flavus; oculis nigro circumdatis; tectricibus alarum majoribus flavo extùs marginatis; remigibus rufis; rectricibus lateralibus flavis; pedibus rubescente-flavis.*

D'un jaune-doré; tour des yeux noir; grandes tectrices des ailes, bordées de jaune; rémiges rousses; rectrices latérales jaunes; pieds d'un jaune-rougeâtre.

M. Levaillant nous a fait connoître cette espèce, qu'il a trouvée en Afrique. Le mâle est généralement d'un beau jaune d'or, avec une tache noire autour de l'œil, qui s'étend d'un côté vers le bec et de l'autre vers les tempes; les grandes couvertures des ailes ont une frange noire à leur extérieur; leurs pennes, une bordure jaune sur un fond roux; les deux intermédiaires de la queue sont de cette couleur et terminées de jaune; les autres jaunes par gradation, et les yeux d'un beau rouge foncé. La femelle diffère du mâle en ce que sa couleur jaune est pâle, et la noire, sale. Le jeune est d'un vert-olive qui se rembrunit sur les ailes et sur la queue. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 269. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 18. p. 194. L'Afrique.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Loriot orangé. 5. *O. Aureus. O. Flavo-fulvus; capistro, gulâ, remigibus rectricibusque nigris; rostro fusco.*

D'un fauve-jaune; *capistrum*, gorge, rémiges et rectrices, noirs; bec brun.

On a rangé cette espèce parmi les *Oiseaux de paradis*, et Buffon en fait un *Rollier*; cependant nous le croyons mieux placé parmi les *Loriots*. On le trouve aux Grandes-Indes.

Une petite huppe d'une belle couleur aurore, plus foncée sur les plumes du capistrum, orne sa tête; la même teinte domine sur le cou et sur la poitrine; le ventre est d'un jaune-doré; les plumes du dessus du cou ont plus de longueur que les autres et sont soyeuses, étroites et flottantes; celles de la tête, vers le front, et du haut de la gorge, ont l'éclat du velours; les premières pennes de l'aile, depuis leur origine jusqu'aux deux

tiers de leur longueur, et les secondaires presqu'en entier, sont jaunes à l'extérieur; l'autre tiers des primaires, la partie interne et l'extrémité des moyennes, le pli de l'aile, ses plus petites couvertures, les plumes des bords de la mandibule inférieure et la gorge sont d'un beau noir, de même que les pennes de la queue, qui ont une petite tache jaune vers le bout.

Un individu de la même espèce, figuré sur la pl. 10 des *Oiseaux dorés*, diffère du précédent en ce que les pennes des ailes sont d'un vert foncé à l'extérieur, et celles de la queue, de cette couleur depuis leur milieu jusqu'à leur pointe, et jaunes dans le reste. La femelle, que M. Levaillant a indiquée dans les *Oiseaux de paradis*, porte un plumage généralement olivâtre; des grivelures de cette teinte sur la gorge, qui est d'un noir-brun; le bec et les pieds sont de cette couleur. *Latham, Index* (*Paradisea aurea*). *Brisson, Ornith. append. p.* 37. *n.* 31 (*Troupiale des Indes*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 149. (*Rollier de paradis*).

L. 8. E.. P.. R. 12.

* * Le Loriot a tête rayée. 6. *O. Radiatus. O. fulvus; capite, gulâ juguloque nigris, albo punctatis; alarum tectricibus remigibusque nigris, margine albis; pedibus flavis; rostro aurantio.*

Fauve; tête, gorge et devant du cou, noirs et pointillés de blanc; tectrices des ailes et rémiges noires et bordées de blanc; pieds jaunes; bec orangé.

C'est d'après Aldrovande que l'on a décrit cet oiseau, auquel il donne le nom de *Merula bicolor*. On ignore quel pays il habite. Il a moins de grosseur que notre *Merle*, et il est modelé sur des proportions plus légères; son bec, ses pieds, sa queue ont moins de longueur, mais ses doigts sont plus longs; les plumes de la tête, de la gorge et du devant du cou ont leur extrémité blanchâtre sur un fond noirâtre; les pennes des ailes sont de cette teinte et bordées de blanc; tout le corps et la queue d'un bel orangé, plus foncé sur le dessus que sur le dessous. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 332. *n.* 62 (*Loriot à tête rayée*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 265.

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Loriot a tête noire de la Chine. 7. *O. Melanocephalus. O. Luteus; capite, remigibus apicibusque rectricum intermediarum nigris; pedibus atris; rostro rubro.*

Jaune; tête, rémiges et pointes des rectrices intermédiaires, noires; pieds de cette couleur; bec rouge.

On trouve cette espèce non-seulement à la Chine, mais encore au Bengale et dans diverses autres contrées de l'Inde. Montbelliard et Latham la présentent comme une variété de notre *Loriot*, qui cependant se trouve aussi à la Chine. C'est pourquoi ce motif et la couleur de la tête et de la gorge nous décident à en faire une espèce distincte.

Il a les deux parties qui viennent d'être indiquées, d'un beau noir, qui borde à l'extérieur les grandes couvertures des ailes, les plus éloignées du corps depuis leur origine jusque vers la moitié de leur longueur; cette même couleur couvre la plus grande partie des pennes alaires et la moitié des deux intermédiaires de la queue, et forme des taches vers le bout et à l'extérieur de la paire latérale la plus proche de celle-ci; le reste du plumage est d'un beau jaune.

La femelle a le front et les *lorums* d'un jaune vif; la gorge, le devant du cou, d'un jaunâtre clair et mouchetés de brun; le dessous du corps, d'un jaune plus foncé; les parties supérieures, d'un jaune-olivâtre; les ailes et la queue variées de brun et de jaune.

M. Levaillant a publié dans ses *Oiseaux d'Afrique*, la figure d'un *Loriot* qu'il appelle *Coudougan*, lequel nous paroît ne pas être une espèce distincte du précédent. Il a la tête noire et une cravate de cette couleur sur la gorge et le devant du cou; les côtés du cou et toutes les parties inférieures, d'un jaune-jonquille; le manteau, d'un jaune-olivâtre, de même que les quatre pennes intermédiaires de la queue, dont les latérales sont noires et jaunes; les pennes des ailes, noires; les secondaires bordées d'un blanc-jaunâtre; leurs couvertures terminées de blanc; le bec d'un rouge-brun; les pieds, couleur de plomb et la queue arrondie. La femelle, qui porte un capuchon d'un noir lavé, mêlé d'une teinte d'olive, est d'une couleur olivâtre et a les plumes du cou frangées de jaune et la poitrine marquée de noir. La ponte de ce *Loriot* se compose de quatre œufs blancs, tachetés de brun. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 329. *n.* 61 (*Loriot du Bengale*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 262. *pl. enl. n.* 79 (*Loriot de la Chine*). *Les Grandes-Indes.*

L. 8 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Loriot varié. 8. *O. Variegatus. O. Virescens, nigro alboque variegatus; hypochondriis flavis;*

flavis; ventre abdomineque albis, nigro maculatis; remigibus primoribus rectricibusque nigricantibus, cinereo-cærulescente extùs marginatis; rostro rubescente; pedibus nigris.

Verdâtre et varié de noir et de blanc; flancs jaunes; ventre et abdomen blancs et tachetés de noir; rémiges primaires et rectrices, noirâtres et bordées de gris-bleuâtre à l'extérieur; bec rougeâtre; pieds noirs.

Un individu de cette espèce de la Nouvelle-Hollande est dans la collection du Muséum d'histoire naturelle; les *lorums* sont noirs; la tête, la gorge, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes, le cou en entier et la poitrine, présentent un mélange de blanc et de noir sur un fond verdâtre; les flancs sont jaunes; le ventre et les parties postérieures, blancs et tachetés de noir; les grandes pennes des ailes, noirâtres et bordées de gris-noirâtre; quelques-unes des couvertures des ailes, terminées de blanc; les pennes secondaires bordées de vert à l'extérieur; la queue, noirâtre, frangée de gris-bleuâtre en dehors, avec une grande tache blanche sur le bord intérieur et sur le bout des huit pennes latérales; les quatre intermédiaires, grises dans le milieu et sans taches. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 18. *p.* 196. *L'Australasie.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Loriot vert. 9. *O. Viridis. O. Suprà viridi-olivaceus; subtùs albidus; gulâ abdomineque fusco maculatis; caudâ apice albâ; rostro corneo; pedibus nigris.*

D'un vert d'olive en dessus; blanchâtre en dessous; gorge et abdomen tachetés de brun; queue blanche à son extrémité; bec couleur de corne; pieds noirs.

Cette espèce, dont M. Baillon conserve un individu dans sa collection, se trouve à la Nouvelle-Hollande. Son plumage est assez généralement d'un vert terne pâle; le menton, bigarré de noirâtre et de brun; le dessous du corps, depuis la poitrine, blanchâtre, avec quelques raies noirâtres; les ailes et la queue de cette teinte; les premières, bordées, et la dernière terminée de blanc. On rapproche de cet oiseau, comme variétés d'âge ou de sexe, plusieurs individus qui sont, à ce que nous croyons, au Muséum d'histoire naturelle.

Le premier est verdâtre, avec une tache brune longitudinale sur chaque plume des parties supérieures du corps; cendré sur la gorge; gris et tacheté de noir sur le devant du cou et sur la poitrine; presque blanc sur les parties postérieures; d'un cendré rembruni sur les pennes alaires et caudales, qui sont, savoir, les premières, bordées à l'extérieur d'une couleur plus claire, et les autres, tachetées de blanc en dehors.

Le second a la tête, le dessus du cou et du corps, verdâtres; les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou, gris; les parties postérieures, d'un verdâtre terne et sale, inclinant au blanc sur les couvertures inférieures de la queue; les ailes, brunes et bordées de vert en dehors; les huit pennes latérales de la queue, terminées de blanc; le bec rougeâtre.

Le troisième diffère des précédens en ce que le dessus de la tête et du cou est tacheté de noirâtre; que la gorge est blanche, avec ses côtés noirâtres; que les joues sont d'un verdâtre très-sombre et que toutes les parties inférieures sont grises, avec une ligne étroite et noirâtre sur le milieu de quelques plumes. *Latham, Index, Suppl. p.* 28. *n.* 2 (*Gracula viridis*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 18. *p.* 197. *L'Australasie.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

TISSERIN, *Ploceus. Loxia, Oriolus*, Linnée, Latham.

Corpus subovatum, nigro, flavo, viridi varium.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum validum, conico-longum, suprà convexum, lateratìm compressiusculum, integrum, acutum; mandibula superior apice incurvata; inferior marginibus retrorsùm deflexis.

Nares oblongæ, membranâ tectæ.

Lingua cartilaginea, apice fimbriata.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ; remex 1a. *omnibus longior.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Plocei in Africæ sylvis, nemoribus habitant; nidum ramis suspendunt; ova 4, 5 *pariunt; baccis, fructibus, insectis victitant. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.*

Corps presqu'ovale, varié de noir, de jaune et de vert.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec robuste, longi-cône, convexe en dessus, un peu comprimé latéralement, entier, pointu; mandibule supérieure courbée à sa pointe; l'inférieure à bords fléchis en dedans.

Narines oblongues, couvertes d'une membrane.

Langue cartilagineuse, frangée à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde; 2e. rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs unis à leur base; pouce articulé au tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à douze rectrices.

Les *Tisserins* se trouvent dans les bosquets et les forêts de l'Afrique, et suspendent leur nid aux branches. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs; ils se nourrissent de baies, de fruits et d'insectes. La mère appâte les petits dans le nid; ceux-ci naissent aveugles, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Tisserin baglafecht. 1. *P. Baglafecht. P. Corpore suprà flavo fuscoque; capitis lateribus nigris, tectricibus alarum majoribus, remigibus rectricibusque fusco-virescentibus, flavo marginatis; rostro fusco; pedibus flavescentibus.*

Dessus du corps jaune et brun; côtés de la tête noirs; grandes couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, d'un verdâtre rembruni; bec brun; pieds jaunâtres.

L'Abyssinie est la patrie de ce *Tisserin*, qui montre une grande industrie dans la construction de son nid, pour mettre sa progéniture à couvert de l'humidité et de la voracité de ses ennemis. Il le roule en spirale, à peu près comme un nautile, le suspend à l'extrémité d'une petite branche pendante sur l'eau, et place l'entrée dans la partie inférieure; et toujours l'ouverture est du côté de l'est, c'est-à-dire, du côté opposé à la pluie.

Latham donne cet oiseau pour une variété du *Tisserin Toucnam-courvi*, mais Buffon en fait une espèce particulière et distincte. Il est vrai que leur plumage et leurs habitudes présentent de grands rapports; mais le *Baglafecht* diffère du *Toucnam-courvi* par des couleurs autrement nuancées et distribuées. La tache noire qui est des deux côtés de la tête, s'élève presqu'au dessus des yeux; les teintes jaune et brune du dessus du corps sont peu marquées; les grandes couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, d'un brun-verdâtre et bordées de jaune; l'iris est jaunâtre, et les ailes, dans leur état de repos, atteignent à peu près le milieu de la queue. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *Latham, Index, n.* 32 (*Loxia philippina, var.*). *L'Abyssinie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Tisserin bicolor. 2. *P. Bicolor. P. Capite nuchâque nigricantibus; corpore suprà olivaceo-fusco; subtùs flavo; rostro suprà nigricante-fusco, subtùs marginibusque flavo; pedibus griseis.*

Tête et nuque noirâtres; dessus du corps d'un brun-olivâtre; dessous jaune; bec d'un brun-noirâtre en dessus, jaune en dessous et sur les bords; pieds gris.

Ce *Tisserin*, que l'on trouve au Sénégal et dans d'autres contrées de l'Afrique, a la tête, la nuque et le croupion noirâtres; le dessus du cou, le dos, les couvertures des ailes et le bord extérieur de leurs pennes, d'un brun-olivâtre; les rémiges et les rectrices brunes; les plumes de la gorge et le devant du cou terminés de cette couleur sur un fond jaune, qui est celle de toutes les parties postérieures. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 127. *L'Afrique occidentale.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tisserin cap-jaune. 3. *P. Flavocapillus. P. Gutture, jugulo, occipite, corpore suprà, alis caudâque nigris; vertice, gutturis collique lateribus, corpore subtùs aurantio-flavis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Gorge, devant du cou, occiput, dessous du corps, ailes et queue, noirs; *vertex*, côtés de la gorge et du cou, dessous du corps, d'un jaune-orangé; bec noir; pieds bruns.

On doit la connoissance de cette espèce au naturaliste Perrein, qui l'a rencontrée en Afrique, dans le royaume de Congo et de Cacongo. La gorge, le devant du cou, l'occiput, le dessus du corps, les ailes et la queue sont noirs; le sommet de la tête, les côtés de la gorge et du cou, le dessous du corps, les couvertures inférieures de la queue, le bord extérieur des pennes alaires et caudales, d'un jaune-orangé. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 127. *L'Afrique.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tisserin cap-more. 4. *P. Textor. P. Flavus; capite fusco-aureo; remigibus rectricibusque nigris, aurantio marginatis; rostro corneo; pedibus rufescentibus.*

Jaune; tête d'un brun-doré; rémiges et rectrices noires, bordées d'orangé; bec couleur de corne; pieds rougeâtres. (*Pl.* 167. *fig.* 4, *sous le nom de Troupiale mâle du Sénégal.*)

On rencontre cette espèce au Sénégal, à Malimbe, dans le royaume de Congo et de Cacongo, et dans diverses autres contrées de l'Afrique. Son chant est singulier et fort gai. Les individus mâles qu'on a vus vivans à Paris, annonçoient des dispositions à nicher, quoiqu'ils n'y fussent pas excités par la présence de leurs femelles. Ils ont construit des nids avec des brins d'herbe ou de joncs, qu'ils entrelaçoient dans le grillage de leur cage. Il est probable qu'avec quelques soins et une chaleur convenable, l'on pourroit les faire multiplier en France.

Leur plumage varie d'une saison à l'autre, c'est-à-dire, qu'ils portent deux livrées différentes dans la même année. Le mâle, pendant le temps des amours, a sur la tête une espèce de capuchon d'un brun-mordoré, qui, dans l'autre saison, est remplacé par du jaune; cette dernière teinte, plus ou moins orangée, règne sur le dos et les parties inférieures du corps, et sert de bordure extérieure aux couvertures des ailes, à leurs pennes et à celles de la queue, qui, dans le reste, sont noirâtres. On soupçonne que le jeune est deux ans avant de porter ce vêtement; pendant ce temps, un jaune foible est sa couleur dominante, laquelle prend un ton olivâtre sur la tête, derrière le cou et sur le dos. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, pl. enl. n.* 375 *et* 376. *Latham, Index, n.* 22 (*Oriolus textor*). *L'Afrique occidentale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tisserin nelicourvi. 5. *P. Pensilis. P. Viridis; subtùs griseus; crisso rufo; capite colloque inferiore flavis; remigibus, rectricibus, rostro pedibusque nigris.*

Vert; gris en dessous; couvertures inférieures de la queue rousses; tête et devant du cou jaunes; rémiges, rectrices, bec et pieds noirs. (*Pl.* 149. *fig.* 1.)

Sonnerat, qui a observé ce *Tisserin* à Madagascar, nous donne des détails intéressans sur la manière dont il construit son nid, manière qui a beaucoup d'analogie avec celle qu'emploie le *Baglafecht* et le *Toucnam-courvi*, ce qui les a fait regarder par des auteurs comme des individus d'une même espèce. Il compose son nid de paille et de joncs entrelacés avec adresse, et le suspend à une branche flexible au bord des ruisseaux. Il pratique au haut une poche, dans laquelle sont les œufs, et y adapte un tuyau alongé, tourné en en bas, et au bout duquel est l'entrée. A la suivante, il y attache un nouveau nid, et ainsi de suite; de sorte qu'on voit quelquefois cinq ou six cents de ces nids suspendus à un seul arbre. La ponte n'est composée que de trois œufs.

Le *Nelicourvi* a la tête et le devant du cou jaunes; une raie verdâtre, qui part du bec et s'étend sur les côtés de la tête au-delà de l'œil; le dessus du cou et du corps d'un vert terne; le ventre, d'un gris foncé; les pennes des ailes et de la queue, noires; les premières, bordées en dehors de verdâtre; l'iris jaune. *Sonnerat, Voyag. aux Indes et à la Chine, tom.* 2. *p.* 200. *pl.* 112. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 47. *p.* 70. *Latham, Index, n.* 3 E (*Loxia pensilis*). *Les Grandes-Indes.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Tisserin a collier. 6. *P. Collaris. P. Flavus; capite, gutture, collo, alis anticè, rectricibus intermediis nigris; maculâ pectoris rufâ; scapulariis, tectricibus alarum superioribus remigibusque nigro et flavo variis; rostro nigro; pedibus rubescente-fuscis.*

Jaune; tête, gorge, cou, haut de l'aile, rectrices intermédiaires, noirs; tache rousse sur la poitrine; scapulaires, couvertures supérieures et pennes des ailes, variées de noir et de jaune; bec noir; pieds d'un brun-rougeâtre.

Cet oiseau, que l'on trouve au Sénégal, à Malimbe et dans d'autres contrées de l'Afrique, a la tête, la gorge, le cou en entier, le haut de l'aile et les deux pennes intermédiaires de la queue, noirs; cette couleur descend jusque sur le milieu de la poitrine, où elle est terminée par une grande tache rousse, en forme de collier; les pennes des ailes, leurs couvertures supérieures et les scapulaires sont variées de noir et de jaune; le reste du plumage est de la dernière teinte; les pennes des ailes et les latérales de la queue ont leur bord extérieur un peu verdâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 34. *pag.* 129. *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Tisserin a gorge noire. 7. *P. Nigricollis. P. Gutture nuchâque nigris; corpore suprà*

virescente-fusco; subtùs capiteque flavis; rostro nigro; pedibus rubescente-fuscis.

Gorge et nuque noires; dessus du corps d'un brun-verdâtre; dessous et tête jaunes; bec noir; pieds d'un brun-rougeâtre.

Nous devons encore à Perrein la connoissance de cet oiseau, ainsi que de ceux dont il va être question ci-après; il les a trouvés à Malimbe, dans le royaume de Congo et Cacongo. Celui-ci a le milieu de la gorge et une large tache de couleur noire sur la nuque; le dos, le croupion, les ailes et la queue, d'un brun-verdâtre, plus foncé sur les couvertures alaires, et d'une nuance plus claire à l'extérieur des rémiges et des rectrices; un beau jaune règne sur la tête, les côtés de la gorge, le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures. *Vieillot, Oiseaux chanteurs, pl.* 45 (*Malimbe à gorge noire*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 129. *L'Afrique.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tisserin huppé ou le Malimbe. 8. *P. Cristatus. P. Niger; cristâ, genis, gutture juguloque rubris; rostro pedibusque nigris.*

Noir; huppe, joues, gorge et devant du cou rouges; bec et pieds noirs.

C'est vers les mois d'octobre et de novembre que Perrein a vu cette espèce à Malimbe, dans le royaume de Congo et de Cacongo. Elle se tient ordinairement sur des arbres portant des figues qui ressemblent parfaitement à celles d'Europe, mais elle ne reste sur ces sortes de figuiers que pendant le temps qu'ils sont chargés de fruits, et disparoît du pays immédiatement après jusqu'à l'année suivante. Elle y construit son nid sur des branches formant un triangle, pratique l'ouverture sur le côté, en compose l'extérieur d'herbes fines arrangées avec art, et en garnit l'intérieur de coton. La ponte est de trois à cinq œufs grisâtres, dont le mâle et la femelle se partagent l'incubation.

Chez le mâle, la base des mandibules et les yeux sont entourés de plumes noires; celles de la tête sont longues, déliées, soyeuses, et forment une belle huppe; cette couleur s'étend sur les joues, la gorge et le haut de la poitrine; un noir lustré la remplace sur tout le reste du plumage.

La femelle n'a point de huppe et porte un bec plus gros que celui du mâle; elle a le dessus de la tête et la nuque rouges; la mandibule supérieure bordée par une raie étroite et noire; cette couleur règne sur les côtés de la tête jusqu'au-dessous des oreilles, sur la gorge, le devant du cou et tout le reste du plumage; mais elle est moins foncée et moins lustrée que chez le mâle. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 47. *p.* 111 (*le Malimbe*). *Vieillot, Oiseaux chanteurs, pl.* 42. 43. *L'Afrique.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

* Le Tisserin noir. 9. *P. Nigerrimus. P. Totus niger.*

Totalement noir.

C'est encore à Perrein que nous devons la connoissance de ce *Tisserin*, qui se trouve à Malimbe, et que l'on conserve au Muséum d'histoire naturelle. Le plumage, le bec et les pieds sont d'un noir profond. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 130. *L'Afrique.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tisserin jonquille. 10. *P. Jonquillaceus. P. Vertice lineâque oculari virescente-nigris; corpore suprà olivaceo, subtùs jonquillaceo; superciliis flavis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Vertex et ligne oculaire d'un noir-verdâtre; dessus du corps olivâtre; dessous jonquille; sourcils jaunes; bec noir; pieds bruns.

On trouve cette espèce à Angola, sur la côte d'Afrique. Elle a le haut de la tête d'un noir-verdâtre, de même qu'un trait qui part de la mandibule supérieure, passe à travers l'œil et s'étend jusqu'à l'occiput; la nuque est d'une teinte d'olive foncée, et qui s'éclaircit sur les autres parties supérieures, sur les ailes et sur la queue; les sourcils sont jaunes, de même que toutes les parties inférieures. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 130. *L'Afrique.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tisserin orangé. 11. *P. Aurantius. P. Loris nigris; capite, gutture corporeque subtùs aurantio-flavis; suprà olivaceo; tectricibus alarum intermediis flavis; majoribus remigibusque viridi nigris, extùs flavis; rostro nigricante; pedibus flavescente-fuscis.*

Lorums noirs; tête, gorge et dessous du corps d'un jaune-orangé; dessous couleur d'olive; tectrices intermédiaires de l'aile, jaunes; grandes et rémiges d'un vert noir et jaune à l'extérieur; bec noirâtre; pieds d'un brun-jaunâtre.

Cette espèce, qu'on rencontre en Afrique, dans le royaume de Congo et de Cacongo, porte un trait noir sur les côtés de la tête, lequel part de la mandibule supérieure et s'arrête au-

dessus de l'œil; un jaune-orangé occupe le reste de la tête, la gorge et toutes les parties postérieures; cette couleur est plus foncée sur le devant du cou et sur la poitrine, un peu plus claire sur le ventre et verdoyante sur le reste du dessous du corps; le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les petites des ailes sont d'une couleur olive; les moyennes, jaunes; les grandes et les pennes, de cette teinte en dehors et d'un vert-noir en dedans; la queue est en dessus pareille aux ailes, et en dessous d'un jaune-verdâtre tirant au gris, mais plus clair sur les bords. *Vieillot, Oiseaux chanteurs, pl.* 44. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 130. *L'Afrique.*

L. 5. E.. P.. R.. 12.

* Le Tisserin a tête noire. 12. *P. Melanocephalus. P. Corpore flavo; vertice, genis, gulâ pectoreque nigris; alis caudâque fuscis; rostro nigro; pedibus rubescente griseis.*

Corps jaune; *vertex*, joues, gorge et poitrine, noirs; ailes et queue brunes; bec noir; pieds d'un gris-rougeâtre.

Ainsi que le *Baglafecht*, cet oiseau des Philippines montre une grande industrie dans la construction de son nid, et beaucoup de prévoyance pour mettre sa progéniture à l'abri du danger et de la pluie. La forme de ce nid est pyramidale; l'ouverture est sur l'une des faces de la pyramide, ordinairement tournée à l'est. La cavité de cette pyramide est séparée en deux par une cloison, ce qui forme, pour ainsi dire, deux cloisons; la première, où est l'entrée du nid, est une espèce de vestibule où l'oiseau s'introduit d'abord, ensuite il grimpe le long de la cloison intermédiaire, puis il redescend jusqu'au fond de la seconde chambre, où sont les œufs.

Ce *Tisserin*, que l'on trouve en Abyssinie et au Sénégal, porte une livrée qui présente de grands rapports avec celle des *Tisserins voilés*. Il est de la même taille, et porte un plumage noir sur la tête, la gorge et la poitrine; d'un jaune clair sur les parties postérieures et sur les supérieures du corps; noirâtre sur les plumes scapulaires; brun et bordé de gris sur les couvertures des ailes, et frangé de jaune sur les pennes des ailes et de la queue. *Latham, Index, n.* 23 (*Loxia abyssinica*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 470. *L'Abyssinie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Tisserin toucnam-courvi. 13. *P. Philippinus. P. Fuscus, subtùs albido flavicans; vertice pectoreque luteis; gulâ fuscâ; pedibus flavis.*

Brun; d'un jaunâtre-blanchâtre en dessous; *vertex* et poitrine jaunes; gorge brune; pieds jaunes. (*Pl.* 186. *fig.* 2, *sous le nom de Gros-bec des Philippines.*)

Le nom sous lequel on a décrit cet oiseau, est celui qu'il porte dans les îles Philippines. Il construit son nid d'une manière différente que les autres, mais ne marque pas moins d'industrie dans sa structure. Il le suspend à l'extrémité des branches par sa partie supérieure, le compose de petites fibres, de feuilles entrelacées les unes dans les autres, et lui donne la forme d'un sac renflé et arrondi dans le milieu, dont l'ouverture est placée à un des côtés; à cette ouverture est adapté un long canal, composé des mêmes fibres de feuilles, tourné vers le bas, dont l'entrée est en dessous, placée de manière qu'elle ne paroît point du tout.

Le dessus de la tête du mâle, le derrière du cou et le haut du dos sont jaunes; cette couleur est variée de brun sur la dernière partie, ainsi que sur les scapulaires; les plumes du croupion et de la partie inférieure du dos sont brunes et bordées de blanchâtre; les joues et la gorge, du même brun; le devant du cou et la poitrine, jaunes; les parties postérieures, d'un blanc sale; les pennes des ailes et de la queue, brunes et frangées de roussâtre clair.

Le plumage de la femelle est brun et roussâtre en dessus; chaque plume a une bordure de cette couleur, qui couvre sans mélange la gorge et toutes les parties postérieures. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, pl. enl. n.* 135. *fig.* 2 (*Gros-bec des Philippines*). *Latham, Index, n.* 32 (*Loxia philippina*). *Les Grandes-Indes.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tisserin voilé. 14. *P. Velatus. P. Fronte, capitis lateribus, gutture juguloque nigris; vertice, collo superiore, pectore partibusque posterioribus flavis; dorso olivaceo-flavo; rostro nigro; pedibus griseis.*

Front, côtés de la tête, gorge et devant du cou, noirs; *vertex*, dessus du cou, poitrine et parties postérieures, jaunes; dos d'un jaune-olivâtre; bec noir; pieds gris.

On rencontre cette espèce en Afrique, depuis le Sénégal jusque dans le pays des Namaquois. Le front, les côtés de la tête jusqu'au-dessous de l'œil, la gorge, le devant du cou sont noirs; cette couleur finit en pointe sur la poitrine, qui est

dans le reste d'un beau jaune-orangé ; un jaune pur succède à cette teinte sur toutes les parties postérieures, et se fait encore remarquer sur le reste de la tête, le dessus du cou, ses côtés et ceux de la gorge ; le dos, le croupion et le bord extérieur des grandes couvertures de l'aile, de ses pennes et de celles de la queue sont d'un jaune-olivâtre ; le reste des pennes alaires et caudales, d'un roux rembruni. Tel est le mâle dans son habit de noces. La femelle est un peu plus petite et n'a point de noir dans son plumage ; elle ressemble assez à celle qui est décrite ci-après.

Nous rapprochons de cette espèce, comme individus d'une race très-voisine, deux *Tisserins* du Sénégal, dont l'un a été décrit dans la 2e édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, tom. 26, pag. 465, sous le nom de *Pinson jonquille*. Il n'étoit pas encore totalement revêtu de son beau plumage, sous lequel il a le front, les côtés de la tête et la gorge, noirs ; le reste de la tête, la nuque, tout le dessous du corps, d'un jaune-jonquille ; le devant du cou et la poitrine, d'un bel orangé ; le dessus du cou et du corps, d'un jaune-verdâtre ; le bord extérieur des grandes couvertures des ailes, de leurs pennes et de celles de la queue, jaunes ; les rémiges et les rectrices, rousses dans le reste ; le bec noir, et les pieds gris ; longueur, cinq pouces et demi : tel est le mâle pendant la saison des amours. En tout autre temps, il ressemble à sa femelle, qui est plus petite, et dont le plumage est gris sur toutes les parties supérieures ; cette couleur est sombre sur la tête, plus claire sur les autres parties, et tachetée de brun clair sur le manteau ; les couvertures supérieures et les pennes des ailes sont brunes et bordées de jaune ; la queue est d'un roux-jaune ; les sourcils et la gorge sont blancs et un peu lavés de jaune ; toutes les parties postérieures, d'un gris-blanc ; le bec est brun en dessus, plus clair en dessous ; le tarse, gris : longueur, quatre pouces et demi.

Nous avons vu à Paris ces deux oiseaux vivans, et un troisième qui ne diffère du précédent que par une taille un peu plus longue, et en ce que le noir s'étend jusqu'à la nuque et couvre le devant du cou.

Quand le mâle est sous son plumage d'hiver, il a la tête, le dessus du cou, le dos et le croupion, d'un vert-jaune ; les couvertures supérieures des ailes largement bordées de cette couleur ; la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un beau jaune ; les parties postérieures, d'un blanc pur ; les pennes de la queue, rousses à l'extérieur et un peu rembrunies à l'intérieur ; le bec, d'un blanc un peu couleur de chair ; les pieds, de la dernière teinte et très-robustes. Le même commence à prendre son habit de noces aux mois de juin ou de juillet ; d'abord, la couleur blanche se change en jaune ; ensuite le noir de la tête commence à paroître, d'abord sur ses côtés, ensuite sur le menton et le front ; le jaune de la gorge, du devant du cou et de la poitrine, devient d'une belle couleur orangée et très-foncée.

Le jeune, dans son premier âge, est d'un gris terne sur le milieu des plumes des parties supérieures et des couvertures des ailes, dont les bords sont d'une nuance plus claire ; les pennes alaires sont brunes et frangées en dehors de jaunâtre ; celles de la queue, rousses ; le menton est jaunâtre ; toutes les parties postérieures sont blanchâtres ; le bec est brun ; les pieds sont gris.

Peu d'oiseaux ne sont aussi vifs, aussi pétulans ni aussi gais que ce *Tisserin ;* toujours en mouvement, il ne cesse de chanter depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Nous ne pouvons mieux comparer son ramage qu'au bruit que fait le métier d'un fabricant de bas. Le mâle, que nous possédons vivant, est sans cesse occupé à couvrir les barreaux de sa cage avec des herbes qu'il entrelace dans les fils de fer, et les assujettit de manière qu'il est très-difficile de les retirer. Le millet en grappe est un des alimens qu'il préfère. Cet oiseau a été apporté du Sénégal, ainsi qu'un autre individu qui n'en diffère guère qu'en ce qu'il n'est pas plus gros ni plus long que le *Chardonneret. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 132.

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* * * Genre.

ICTÉRIE, *Icteria. Muscicapa*, Linnée, Latham.

Corpus subovatum, viridi-olivaceo flavoque pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum validiusculum, suprà convexum, conico-longum, integrum, subarcuatum, acutum ; mandibulæ marginibus introrsùm deflexis.

Nares rotundatæ, membranâ semi-tectæ.

Lingua cartilaginea, apice bifida ; rictus ciliatus.

Collum mediocre.

Remiges 2a., 3a., 4a. *reliquis longiores.*

Femora extra abdomen posita ; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli ; digiti tres anteriores, pos-

ticus unus ; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Icteriæ in dumis Americæ septentrionalis habitant, in dumetis nidificant; ova 4, 5 *pariunt; insectis victitant. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.*

Corps presqu'ovale, peint de vert-olive et de jaune.

Tête arrondie.

Bec un peu robuste, convexe en dessus, longicône, un peu arqué, entier, pointu; mandibules à bord fléchis en dedans.

Narines rondes, à demi couvertes d'une membrane.

Langue cartilagineuse, bifide à sa pointe; bouche ciliée.

Cou médiocre.

Rémiges 2e., 3e. et 4e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Ictéries* habitent dans les buissons de l'Amérique septentrionale et y nichent. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs. La mère appâte les petits dans le nid; ceux-ci naissent aveugles et ne quittent leur berceau qu'en état de voler.

L'ICTÉRIE DUMICOLE. 1. *I. Dumicola. I. Griseo-viridis; gulâ flavâ; jugulo pectoreque aurantiis; ventre abdomineque albis; oculis albo circumscriptis, subtùs lineâ nigrâ; rostro pedibusque nigris.*

D'un gris-vert; gorge jaune; devant du cou et poitrine, orangés; ventre et abdomen blancs; yeux entourés de cette teinte, avec un trait noir dessous; bec et pieds de cette couleur.

Lorsqu'au retour du Sud, où cette espèce va passer l'hiver, chaque paire va établir sa résidence dans des buissons fourrés de noisetiers, de vignes, d'épines, ou dans un taillis épais; elle devient très-jalouse de sa possession et semble s'irriter contre tout ce qui en approche. Aussitôt que le mâle aperçoit quelque chose, il en prend ombrage; ce qu'il manifeste par une variété de monosyllabes si bizarres, qu'il est difficile de les décrire, mais qu'on peut imiter facilement, au point de tromper l'oiseau lui-même et s'en faire suivre pendant un quart de mille; alors il répond par des cris constans, jetés rapidement, et qui expriment sa colère et ses inquiétudes; cependant, si on examine son extérieur, il semble insensible à tout ce qui se passe autour de lui. Sa voix s'échappe de place en place dans les broussailles; d'abord les sons ont de la ressemblance avec le sifflement que font les ailes d'un canard ou d'une sarcelle en volant. Les sons sont élevés et rapides en commençant, ensuite plus bas et plus lents, et finissent par être détachés. D'autres cris qui leur succèdent, imitent en quelque sorte les aboiemens d'un petit chien, et sont suivis de sons variés, sourds et partant du gosier, répétés chacun huit ou dix fois de suite, qui ont plus de rapport à ceux produits par le gosier d'un quadrupède que par celui d'un oiseau; enfin, tout ce babillage se termine par des cris assez semblables au miaulement d'un chat, mais beaucoup plus enroués. Tous ces sons sont rendus avec une grande véhémence et de tant de façons différentes, qu'il semble être à une grande distance et en même temps très-près de celui qui l'écoute; de sorte qu'avec ces manœuvres de ventriloque, on est très-embarrassé de déterminer l'endroit d'où vient sa voix. Si le temps est doux et serein, et s'il fait clair de lune, il babille de cette étrange manière, presque sans interruption, pendant toute la nuit, comme s'il disputoit avec ses propres échos, mais probablement dans l'intention d'attirer les femelles, car lorsque la saison est plus avancée, on l'entend rarement pendant la nuit.

Quand la femelle couve, les cris du mâle ont plus de force et sont plus continuels, lorsqu'il s'aperçoit qu'on l'a vu; alors il cherche moins à se cacher, et quelquefois il s'élève dans les airs presque perpendiculairement à la hauteur de trente ou quarante pieds, avec ses jambes pendantes, descendant de même qu'il remonte, par élans répétés, comme s'il étoit ému de colère. On peut attribuer le bruit qu'il fait, et tous ses mouvemens, à son extrême affection pour sa femelle et ses petits; car, en tout autre temps qu'à l'époque des amours, on l'entend rarement. Cette espèce, que l'on rencontre dans les Etats-Unis, pendant l'été, les quitte à l'automne, vit d'insectes, de baies, et surtout du fruit de la mo-

relle de la Caroline (*Solanum carolinense*), pour lequel elle a un goût de préférence.

Les auteurs donnent à cet oiseau sept pouces un quart, et d'autres, sept pouces trois quarts de longueur totale; mais il y a erreur dans ces mesures, car il n'a réellement que six pouces un quart. Chez le mâle, la tête, le dessus du cou et toutes les parties supérieures sont d'un gris-vert; les pennes des ailes, bordées de cette couleur en dehors et brunes dans le reste; l'œil est entouré de blanc; un trait noir est au-dessous; une raie blanche part de la mandibule inférieure et descend sur les côtés de la gorge, qui est d'un jaune vif, changeant et orangé sur le devant du cou et sur la poitrine; les parties postérieures sont blanches, et les pennes caudales, grises en dessous. Le plumage de la femelle est plus terne que celui du mâle, et, en outre, elle n'a point de marque noire sur les côtés de la tête, ni les yeux entourés de blanc. Les jeunes sont d'un gris-verdâtre sale en dessus, et d'un jaune très-pâle en dessous; du reste ils ressemblent à la femelle. *Catesby, Carol. tom. 2. p. 50* (*Yellow breasted-chat*). *Latham, Index* (*Muscicapa viridis*). *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 315. n. 55. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 396* (*Merle vert de la Caroline*). *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amerique septentrionale, tom. 1. pl. 55. L'Amérique septentrionale.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E., P., R. 12.

*** GENRE.

CAROUGE, *Pendulinus. Oriolus*, Linnée, Latham.

Corpus subovatum, nigro, viridi, flavo varium.

Caput rotundatum.

Rostrum subgracile, rotundatum, longi-conicum, subincurvum, integrum, marginibus introrsùm deflexis; sæpiùs apice acutum; mandibula superior in plumis frontalibus acutè protensa.

Nares plus minùsve dilatatæ, membranâ tectæ.

Lingua cartilaginea, apice bifida.

Collum mediocre.

Remiges 2ª., 3ª. omnibus longiores.

Femora extra abdomnen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Pendulini in Americæ sylvis, nemoribus, dumis habitant; nidum ramis suspendunt, ova 4, 5 pariunt; insectis, baccis, seminibus victitant. Mas feminam incubantem alens et ipse incubans. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.

Corps un peu ovale, varié de noir, de vert et de jaune.

Tête arrondie.

Bec un peu grêle, arrondi, longi-cône, un peu courbé, entier, à bords rentrans en dedans, plus souvent à pointe aiguë; mandibule supérieure formant un angle aigu dans les plumes du front.

Narines plus ou moins dilatées, couvertes d'une membrane.

Langue cartilagineuse, bifide à sa pointe.

Cou médiocre.

Rémiges 2ᵉ. et 3ᵉ. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé sur le tarse, au niveau des antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à douze rectrices.

Les *Carouges* habitent dans les forêts, les bosquets et les buissons de l'Amérique; suspendent leur nid aux branches, pondent quatre ou cinq œufs, se nourrissent d'insectes, de baies et de semences. Le mâle nourrit la femelle quand elle couve et partage l'incubation. La mère appâte les petits dans le nid; ceux-ci naissent aveugles, et ne le quittent qu'en état de voler.

* LE CAROUGE BONANA. 1. *P. Bonanus. P. Fulvus; capite pectoreque castaneis; dorso, remigibus rectricibusque nigris; rostro atro; pedibus griseis.*

Fauve; tête et poitrine, couleur de marron; dos, rémiges et rectrices, noirs; bec de cette couleur; pieds gris.

Le nid de ce *Carouge*, qu'on trouve à la Martinique, est tout-à-fait singulier; il est composé de petites fibres de feuilles entrelacées les unes dans les autres, et présente la forme de la tranche d'un globe creux coupé en quatre parties égales. Ce nid est fixé sous une feuille de bananier, de manière que celle-ci lui sert d'abri et en fait elle-même partie. Le mâle a la tête, le cou et la poitrine d'un brun-rougeâtre; le dos, les grandes couvertures, les rémiges et les pennes de la queue, d'un beau noir; les petites couvertures des

des ailes, celles du dessus de la queue et le croupion, orangés. La femelle n'en diffère que par des couleurs plus ternes. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 115. *n.* 22. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 243. *pl. enl. n.* 535. *fig.* 1 (*Carouge*). *Latham, Index, n.* 23 (*Oriolus bonana*). *L'Amérique septentrionale.*

* Le Carouge chrysocéphale. 2. *P. Chrysocephalus. P. Niger; pileo, tectricibus alarum caudæque luteis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; dessus de la tête, tectrices des ailes et de la queue, jaunes; bec et pieds noirs.

Cet oiseau, que l'on rencontre dans les grandes îles Antilles, a été rapporté par Buffon à son *Carouge petit cul jaune;* mais c'est une méprise, celui de cet article étant une espèce particulière et distincte. Le mâle est d'un beau noir sur le front, les joues, la gorge, le cou, la poitrine et le ventre; d'un jaune éclatant sur la tête, la nuque, les plumes de l'anus, les couvertures inférieures de la queue et le bas des jambes; d'un noir terne sur les rémiges et les rectrices. La femelle en diffère en ce que la teinte jaune ne s'étend pas sur la nuque, qu'elle est mélangée de noir, et en ce que les couvertures inférieures de la queue et une partie des plumes de l'anus sont de la dernière couleur. *Latham, Index, n.* 30 (*Oriolus chrysocephalus*). *Brisson, Ornithol. append. p.* 38. *pl.* 2 (*Carouge à tête jaune d'Amérique*). *L'Amérique.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Carouge a coiffe jaune. 3. *P. Icterocephalus. P. Niger; capite colloque luteis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; tête et cou jaunes; bec et pieds noirs.

On ne connoît que l'extérieur de ce *Carouge de Cayenne*, dont tout le plumage est d'un noir presque mat, à l'exception de la tête et de la gorge, qui sont jaunes. *Latham, Index* (*Oriolus icterocephalus*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 124 *n.* 27 (*Carouge à tête jaune de Cayenne*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 217, 250 (*Coiffés jaunes*). *pl. enl. n.* 343 (*Carouge de Cayenne*). *L'Amérique.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* Le Carouge esclave. 4. *P. Flavigaster. P. Niger; corpore postico, tectricibus alarum luteo maculatis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; bas du corps, tectrices des ailes, tachetés de jaune; bec et pieds noirs. (*Pl.* 168. *fig.* 2, *jeune, sous le nom de Troupiale siffleur.*)

La dénomination donnée à cette espèce, est celle sous laquelle elle est connue à Saint-Domingue, et lui a été imposée parce qu'elle accorde une préférence constante au palmiste, en s'y tenant nuit et jour; et les créoles y ont ajouté l'épithète *doré*, pour la distinguer d'un autre oiseau qui, comme celui-ci, niche sur les mêmes arbres. Sonnini a rapproché de ce *Carouge*, comme un individu de la même espèce, le *Guirahuro* de M. de Azara, mais c'est une méprise; car celui-ci est une espèce très-distincte (voyez *Troupiale Guirahuro*). Montbelliard en fait une autre, en réunissant sous le nom de *Petit cul-jaune* cette espèce et plusieurs autres, d'ailleurs très-distinctes, et en présentant pour mâle et femelle le *Carouge du Mexique* et le *Carouge de Saint-Domingue*, qui est notre *Carouge esclave.*

Tout le plumage du mâle est d'un beau noir, à l'exception des petites couvertures des ailes, de la partie inférieure du dos, du croupion et du bas-ventre, qui sont jaunes. La femelle porte des couleurs moins brillantes. Le jeune est d'un vert-olive rembruni, plus clair sur la poitrine, et tirant au jaune sur les parties postérieures et les petites couvertures des ailes, dont les pennes sont brunes et bordées de gris-roux en dehors, ainsi que leurs grandes couvertures; les pennes de la queue sont d'un gris-vert en dessus; quelques plumes noires se font remarquer sur le dos et sur le devant du corps. C'est un jeune de cette espèce qui est figuré sur la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 236. *fig.* 2, et qu'on a mal-à-propos donné pour une espèce particulière. Le véritable *Carouge siffleur* est celui que nous décrivons sous le nom de *Carouge vert. Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 121. *n.* 25 (*Carouge de Saint-Domingue*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 247. *pl. enl. n.* 5. *fig.* 2. *Latham, Index* (*Oriolus dominicensis*). *L'Amérique.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Carouge solitaire. 5. *P. Solitaris. P. Suprà niger, subtùs fuscus; fasciâ alarum albâ; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Noir en dessus, brun en dessous; bandelette blanche sur les ailes; bec noir; pieds noirâtres.

Ce *Carouge* mal connu, dont on a fait plusieurs doubles emplois, et qu'on a présenté tantôt pour le mâle, tantôt pour la femelle d'une autre espèce, ou pour une espèce particulière, ainsi que nous le prouverons ci-après; ce *Carouge*, disons-nous, se trouve dans les Etats-

Unis pendant l'été, et aux grandes îles Antilles pendant l'hiver. Le chant du mâle est sonore et mélodieux; mais sa phrase est courte et peu variée. Il habite les taillis et les vergers des champs; on trouve son nid suspendu à l'extrémité des branches les plus flexibles; ce nid ne présente dans sa composition que de la filasse de chanvre, ou des herbes analogues : du moins tel est celui que nous avons vu. Qu'on se représente une écuelle un peu profonde, d'une grandeur proportionnée à l'oiseau, et attachée par les deux oreilles à deux rameaux, on aura une idée juste de la forme et de la position de ce nid, qui, quoique le jouet des vents, est d'une texture assez solide pour résister à leur impétuosité. La ponte est de quatre ou cinq œufs blancs, avec des zigzags noirs vers le bout. Tels sont ces œufs lorsqu'ils sont vides; mais dans tout autre état, ils sont d'un bleuâtre pâle, avec des taches brunes, et d'autres d'un pourpre foncé.

Le mâle, âgé de deux ans, a une tache noire entre le bec et l'œil; le milieu de la gorge et le devant du cou de la même couleur, laquelle se termine en pointe sur le haut de la poitrine; la tête, le dessus du cou et le haut du dos sont d'un bleu-verdâtre, mais plus foncé sur la dernière partie, dont le bas est d'un vert-olive, ainsi que le croupion et les couvertures supérieures de la queue; cette couleur est remplacée par un beau jaune sur les côtés de la gorge et du cou, sur la poitrine et les parties postérieures; les pennes des ailes sont noirâtres; leurs couvertures supérieures, terminées de gris-blanc; les pennes de la queue, rayées d'un brun-vert, plus clair sur les latérales que sur celles du milieu.

Ce mâle est le *Baltimore bâtard* de Catesby, auquel il a donné pour femelle le même, âgé de trois ans. Gmelin a fait de ce dernier le mâle de son *Oriolus spurius*, et présenté le premier pour sa femelle. Buffon fait mention de celui-ci à l'article de son *Carouge de la Louisiane*, qui en est la femelle; il l'a encore décrit sous le nom de *Merle à gorge noire de Saint-Domingue*; alors il commence à prendre la livrée de l'*Oiseau parfait*, qui porte, lorsqu'il est âgé de trois ans, un plumage d'un beau noir lustré sur la tête, le cou, le haut du dos, les couvertures supérieures des ailes, les pennes de la queue, et qui se termine en pointe sur la poitrine, dont les côtés et les parties postérieures sont d'un brun brillant, qui occupe aussi le croupion et la partie antérieure de l'aile, dont les pennes et celles de la queue ont leur extérieur bordé de blanc. Ce mâle est décrit dans la deuxième édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, sous le nom de *Baltimore solitaire*; et les jeunes qu'on y indique, sont des individus moins avancés en âge.

La femelle, donnée pour une espèce particulière, sous le nom de *Carouge de la Louisiane*, n'a point de noir dans son plumage; sa gorge est jaune; les couvertures des ailes sont bordées de blanc sale; la queue est moins longue et moins étagée que celle du mâle, et l'oiseau est plus petit. Elle est décrite dans Gmelin et Latham, sous la dénomination d'*Oriolus capensis*, et figurée sur la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 607, *fig.* 2, sous celle de *Carouge du Cap de Bonne-Espérance*; mais c'est une erreur de Brisson, et que Montbelliard a indiquée. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 111. *n.* 20 (*Baltimore bâtard*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 233. *pl. enl. n.* 506. *fig.* 2 (*Baltimore bâtard*). *Wilson, American Ornithology, pl.* 4. *fig.* 1, 2, 3. *L'Amérique septrionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** Le Carouge jamac ou du Brésil. 6. *P. Jamacii. P. Flavus; capite, jugulo, humeri maculâ, alis, caudâ rostroque nigris; pedibus fuscis.*

Jaune; tête, devant du cou, tache sur l'épaule, ailes, queue et bec, noirs; pieds bruns.

N'ayant point vu cet oiseau du Brésil, ni en nature ni figuré, nous ne pouvons assurer si c'est plutôt un *Carouge* qu'un *Troupiale.* Il a la tête et la partie inférieure du cou, noires; le dessus du cou, le dos, le croupion, le ventre et toutes les couvertures de la queue, d'un beau jaune; une bande transversale noire sur le dos, laquelle s'étend d'une aile à l'autre; les petites couvertures des ailes, les grandes les plus extérieures et les plus proches du corps, de cette même couleur; les autres, blanches; les pennes alaires et caudales pareilles aux petites couvertures. *Latham, Index* (*Oriolus jamacii*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 120. *n.* 24 (*Carouge du Brésil*). *L'Amérique méridionale.*

L. 9 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Carouge a long bec. 7. *P. Longirostris. P. Flavus; capite, jugulo, dorso, remigibus rectricibusque nigris; maculâ alarum albâ; rostro nigro.*

Jaune; tête, devant du cou, dos, rémiges et rectrices, noirs; tache blanche sur les ailes; bec noir. (*Pl.* 167. *n.* 1, *sous le nom de Troupiale.*)

On rencontre quelquefois cette espèce dans la

Caroline méridionale, mais elle est plus commune à la Jamaïque, et surtout au Brésil, dont les naturels l'appellent *Guira tangrima*. Ces *Carouges* se réunissent en nombre et nichent sur un même arbre. Leurs nids sont cylindriques, suspendus à l'extrémité des hautes branches, et flottent librement dans les airs. Ils se nourrissent de baies, d'insectes, et préfèrent surtout les fruits d'un arbre qu'on nomme *banana*, ce qui lui en fait souvent donner le nom par divers auteurs.

La tête, la gorge, le devant du cou et le dos sont d'un brun-noir; les plumes de la gorge et du devant du cou longues et étroites; les côtés du cou, le croupion, la poitrine, le ventre, toutes les couvertures de la queue, d'un jaune-orangé; les grandes couvertures supérieures des ailes, les plus éloignées du corps, noires; les plus proches, blanches; les moyennes, noires à l'extérieur, et blanches en dedans; les petites, pareilles au ventre; le dessus du cou, les pennes alaires et caudales, noirs; celles-ci bordées de blanc en dehors; l'iris est d'un jaune clair. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 86. n. 1. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 203. pl. enl. n. 532* (*Troupiale*). *Latham, Index* (*Oriolus icterus*). *L'Amérique.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Carouge a nid pendant. 8. *P. Nidipendulus. P. Capistro et torque nigris; vertice, collo, dorso caudâque rubicundo-fuscis; pectore abdomineque fusco flavis; rostro albo.*

Capistrum et collier noirs; *vertex*, cou, dos et queue d'un brun rubicond; poitrine et abdomen d'un jaune rembruni; bec blanc.

Le nid de cet oiseau de la Jamaïque est fait en forme d'un petit sac, suspendu à l'extrémité des rameaux par un fil que cet oiseau file lui-même avec une espèce de mousse, nommée *barbe de vieillard.*

Le plumage de ce *Carouge* est d'un brun-rougeâtre sur la tête, le cou, le dos et la queue, plus foncé sur les ailes, varié de lignes blanches et noires sur le milieu de la partie inférieure du cou, dont les côtés sont d'une couleur de feuille-morte, ainsi que la poitrine et le ventre. Latham lui donne pour variété un individu dont le dos est presque jaune, ainsi que la poitrine et le ventre, sur lesquels cette couleur est brillante; le bec est noir. *Sloane, Jam. p. 299. n. 16 et 17.* (*Nightingale, American hanguest.*) *Latham, Index* (*Oriolus nidipendulus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5. pag. 37. L'Amérique.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Carouge noir. 9. *P. Ater. P. Niger nitens; capite et cervice nigricante-purpurascentibus; rostro pedibusque nigris.*

D'un noir brillant; tête et dessus du cou d'un noirâtre-pourpré; bec et pieds noirs.

Ce *Troupiale* n'est que de passage dans les Etats-Unis; on l'y voit à l'automne et au printemps, et il en part, après un court séjour, pour se rendre à la baie d'Hudson, où il reste pendant toute la belle saison. Le chant du mâle est mélodieux et sonore; mais son cri est aigu. La femelle construit son nid sur les arbres moyens, et sa ponte est de cinq œufs d'un blanc sale, tacheté de noir.

Peu d'oiseaux ont donné lieu à autant d'espèces purement nominales que ce *Carouge*, et qu'on doit attribuer aux différences que son plumage présente pendant le courant de l'année. En effet, il est décrit dans Brisson et dans Buffon, sous le nom de *Merle du Canada;* dans l'*Index* de Latham, sous celui de *Turdus noveboracensis*, d'*Oriolus ferrugineus* et de *Turdus labradoricus.* La description de ce dernier est la seule qui convienne à cet oiseau, sous sa livrée d'été; tous les autres sont sous celles qu'il porte dans son premier âge, à l'automne et au printemps; mais ce n'est point un *Turdus;* il se rapproche des *Troupiales* du nord de l'Amérique par ses habitudes. Il voyage, et se tient en troupes nombreuses depuis le temps des couvées jusqu'au temps de l'appariement. Son bec diffère de celui des autres *Carouges* en ce qu'il est moins aigu.

Le mâle, en habit d'été, est d'un noir à reflets bleus, violets, pourpres et verts, moins apparens sur le ventre et les parties postérieures que sur les autres; une bande d'un noir mat s'étend en longueur sur les côtés de la tête; l'iris est d'un gris-blanc. La femelle, à la même époque, est d'un noir moins pur, avec des reflets moins éclatans. Le jeune a toutes ses plumes noirâtres, bordées de fauve et de roussâtre; la bande des côtés de la tête moins pure que celle des vieux. Plus l'oiseau est jeune, plus la bordure rousse s'étend sur chaque plume; et c'est quelquefois au point que le fond n'est presque pas apparent. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 260. n. 146* (*Rusty oriole*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5. p. 320. L'Amérique septentrionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

*Le Carouge a ventre roux. 10. *P. Rufigaster. P. Niger; ventre crissoque rufis; rostro pedibusque atris.*

Noir; pieds et bec de cette couleur; ventre et parties postérieures, roux.

Le Muséum d'histoire naturelle possède ce *Carouge de l'Amérique méridionale*, que nous croyons être une espèce nouvellement découverte, qui a le ventre et les parties postérieures d'un roux ardent, et le reste de son plumage d'un beau noir. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 5. p. 321. L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

*Le Carouge vert. 11. *P. Viridis. P. Suprà olivaceo-viridis; gulâ flavâ, cum lunulâ nigrâ; ventre crissoque flavo-viridibus; caudâ subtùs flavescente, cuneiformi; rostro pedibusque nigricantibus.*

D'un vert-olivâtre en dessus; gorge jaune, avec une lunule noire; ventre et parties postérieures d'un vert-jaune; queue jaunâtre en dessous et cunéiforme; bec et pieds noirâtres.

Les habitans de Saint-Domingue donnent à cet oiseau le nom de *Siffleur*, d'après le son perçant de sa voix. On auroit dû lui conserver cette dénomination vulgaire; mais il auroit pu en résulter de la confusion, puisque Montbelliard l'a appliquée à un autre oiseau de la même île, qui ne constitue point une espèce distincte, puisque c'est le *Carouge esclave* dans son jeune âge, lequel n'étoit pas connu pour tel du collaborateur de Buffon, ni de Brisson, qui l'a décrit sous le nom de *Baltimore vert.*

Le *Carouge vert* a toutes les parties supérieures d'un vert-olivâtre, mais d'une nuance plus foncée sur la tête; les pennes des ailes et de la queue présentent la même teinte, si ce n'est sur leurs bords extérieurs, où elle est seulement plus claire; le pli de l'aile est jaune; un croissant noir distingue le mâle; ce croissant, dont les deux branches partent des angles du bec, et dont la concavité est tournée vers la poitrine, sert de bordure au jaune qui occupe la gorge, et qui se rembrunit sur le devant du cou et sur l'estomac; un vert jaune est répandu sur le ventre et sur les parties postérieures; les pennes de la queue sont jaunâtres en dessous et étagées. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 5. p. 321. L'Amérique septentrionale.*

L. 7 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

BALTIMORE, *Yphanthes. Oriolus*, Linnée; Latham.

Corpus oblongum, nigro flavoque varium.

Caput rotundatum.

Rostrum rectum, polyedrum, integrum, tenuiusculum, acuminatum; mandibula superior basi in pennis frontalibus acutè protensa.

Nares patulæ, membranâ tectæ.

Lingua cartilaginea, apice fimbriata.

Collum mediocre.

Remex 1a. *reliquis longior.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Yphantes in Americæ septentrionalis nemoribus habitant; insectis, seminibus, baccis fructibusque victitant; nidum ramis suspendunt; ova 4-5 pariunt. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.

Corps oblong, varié de jaune et de noir.

Tête arrondie.

Bec droit, polyèdre, entier, un peu grêle, acuminé; mandibule supérieure formant un angle aigu dans les plumes du front.

Narines amples, couvertes d'une membrane.

Langue cartilagineuse, frangée à sa pointe.

Cou médiocre.

Rémige 1re. la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à douze rectrices.

Les *Baltimores* habitent dans les bosquets de l'Amérique septentrionale, se nourrissent d'insectes, de baies, de fruits et de semences, et suspendent leur nid aux branches; leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid par la mère, et ne le quittent qu'en état de voler.

Le Baltimore proprement dit. 1. *Y. Baltimore. Y. Suprà niger; subtùs fasciâque alarum*

flavus ; rostro plumbeo ; pedibus nigricantibus.

Noir en dessus, jaune en dessous et sur une bande des ailes; bec couleur de plomb ; pieds noirâtres. (*Pl.* 167. *fig.* 1.)

Les Français qui habitent les Etats-Unis, appellent cet oiseau *Loriot*, d'après la position de son nid et la couleur jaune de son plumage ; les Américains le désignent par le nom de *Fire-bird* (*oiseau de feu*), d'après ses couleurs brillantes ; d'autres, par celui de *Fierybird hange-nest* (*oiseau de fer à nid pendant*), pour le distinguer du *Tangura du Canada*, qu'ils nomment *Fire-bird.*

On rencontre cette espèce dans l'Amérique septentrionale, depuis les Carolines jusqu'au Canada, où elle reste pendant toute la belle saison. Elle fréquente les bosquets et les vergers, et place son nid sur les grands arbres, l'attache et le suspend aux branches, de la même manière que notre *Loriot.* Ce nid est profond et en forme de bourse ; il est composé de filamens tirés de certaines plantes coriaces, de laine et de crin ; l'ouverture est au sommet, et on y voit aussi un petit trou rond sur le côté, à peu près vers le milieu. On assure que c'est par ce trou, qu'on ne voit point avant et pendant l'incubation, que les petits reçoivent leur nourriture et jettent leurs excrémens pendant tout le temps qu'ils ne peuvent s'élever jusqu'au sommet. La ponte est composée de quatre ou cinq œufs blancs, tachetés de rouge.

Telle est la forme de ce nid, dont Pennant a publié la figure dans son *Arctic Zoology*, et que nous avons vu suspendu à une branche de pommier. Cependant Wilson, dans son *American Ornithology*, prétend que le nid du *Baltimore* n'est pas tel que nous venons de l'indiquer. Il n'a point, dit-il, le petit trou latéral ; mais a-t-il examiné ce nid après la naissance des petits ? car il est presqu'impossible de le voir avant, puisque ce n'est alors qu'une espèce de claire-voie, seulement moins garnie de matériaux que le restant du nid. Comme ensuite Wilson avoue que tous les nids des *Baltimores* ne sont pas tous construits de même, nous croyons qu'il n'en a pas trouvé avec ce petit trou. Un de ceux que cet excellent observateur a vu, est en forme d'un cylindre, de cinq pouces de diamètre, de sept pouces de profondeur et arrondi à sa base. L'ouverture du sommet est rétrécie par un couvert horizontal, de deux pouces de diamètre ; ce berceau étoit suspendu à l'extrémité d'une branche horizontale d'un pommier et dirigé du côté du sud-est. Les œufs ne sont pas pareils chez tous les *Baltimores ;* ceux indiqués par Wilson sont d'une légère couleur de chair, marqués vers le gros bout de petits points pourpres, et vers l'autre, couverts de lignes longitudinales de la grosseur d'un crin, entremêlés, et dans des directions variées.

Les coups de sifflet du mâle sont clairs, mélodieux et répétés à court intervalle ; mais quand il cherche sa nourriture sur les arbres, il fait entendre une sorte de ramage plaintif et très-intéressant ; enfin, quand on approche de son nid, il en a un autre très-vif et différent de son cri ordinaire ; mais, dans quelque cas que ce soit, son gosier est toujours mélodieux, ce qui semble être naturel à cette espèce.

Le mâle a la tête, le cou, le haut du dos, noirs ; le bas du dos, le croupion, les petites couvertures des ailes, la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune-orangé ; les grandes couvertures des ailes, frangées de jaune à l'extérieur ; les pennes, bordées de blanc ; toutes sont noires, ainsi que les deux rectrices intermédiaires ; celles qui les suivent immédiatement, sont de la même couleur presque jusqu'à leur extrémité, qui est jaune des deux côtés ; toutes les autres ont d'autant plus de jaune, qu'elles s'éloignent davantage des deux du milieu.

La femelle diffère du mâle en ce que la tête, le cou, les épaules et le dos sont variés de vert-olive et de brun ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, jaunes ; les petites couvertures des ailes, noires, avec leurs bords extérieurs d'un vert-olive foncé ; les grandes et les pennes, frangées de blanc ; la gorge, d'un gris-verdâtre. Les jeunes ressemblent à la femelle qui est décrite dans la deuxième édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, d'après un individu qui a été pris sur son nid. Cette remarque est nécessaire, attendu que celle décrite par Buffon est un oiseau d'une autre espèce. Ce n'est pas non plus, comme le dit Sonnini dans son édition de Buffon, l'individu figuré *pl. enl. n.* 506, *fig.* 2, sous le nom de *Baltimore bâtard.* Cette image représente un jeune mâle en mue, ou un vieux sous sa livrée d'hiver ; il change de plumage deux fois par an ; son plumage est, après la mue jusqu'au printemps, mélangé de jaune sur les parties du corps, qui sont totalement noires pendant l'été ; alors la belle couleur orangée est disparue et remplacée par la nuance vert-olive qui distingue la femelle. Celle qu'in-

dique Brisson, est un oiseau d'une autre espèce.

Le *Baltimore bâtard* mâle de Catesby, est le *Carouge solitaire*, sous sa deuxième livrée; celui de Brisson, de Buffon et de Latham, un mâle en mue de l'espèce du *Baltimore proprement dit*; le *Baltimore bâtard* mâle de Pennant et de Gmelin, est ce *Carouge* sous son plumage parfait, ainsi que la femelle du *Baltimore proprement dit* de Buffon, celle du *Baltimore bâtard* de Brisson, et enfin le *Carouge solitaire*, décrit page 705. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 109. n. 19. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 231. pl. enl. n. 506. fig. 1. Latham, Index, n. 20* (*Oriolus baltimore*).

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

TROUPIALE, *Agelaius. Oriolus*, Linnée, Latham.

Corpus oblongum, nigro, flavo, viridi varium.

Caput rotundatum.

Rostrum basi crassum, suprà convexum, integrum, validum, conico-longum, rectum, acutum; mandibula superior basi in pennis frontalibus acutè protensa.

Nares dilatatæ, membranâ obtectæ.

Lingua cartilaginea, apice bifida.

Collum mediocre.

Remiges 2ª., 3ª., 4ª. omnibus longiores.

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi conjuncti; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Agelaii in Americæ arboribus, campis, pratis, arundinibus habitant; nidum ramis aut arundinibus suspendunt; ova 4-5 pariunt; insectis, baccis, granis victitant. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.

Corps oblong, varié de noir, de jaune et de vert.

Tête arrondie.

Bec épais à sa base, convexe en dessus, entier, robuste, longi-cône, droit, pointu; mandibule supérieure formant un angle aigu dans les plumes du front.

Narines dilatées, couvertes d'une membrane.

Langue cartilagineuse, bifide à la pointe.

Cou médiocre.

Rémiges 2ᵉ., 3ᵉ. et 4ᵉ. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les antérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à douze rectrices.

Les *Troupiales* se trouvent en Amérique, sur les arbres, dans les campagnes, les prairies et les roseaux; suspendent leur nid aux branches et aux roseaux. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Ils se nourrissent d'insectes, de baies, de graines. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

** LE TROUPIALE ACUTIPENNE. 1. *A. Caudacutus. A. Corpore cinereo, nigro alboque vario; rectricibus angustis acuminatis; rostro pedibusque subfuscis.*

Corps varié de cendré, de noir et de blanc; rectrices étroites et acuminées; bec et pieds rembrunis.

Wilson ne fait aucune mention de cet oiseau dans son *American Ornithology*, et des naturalistes français ne l'ont jamais rencontré dans les Etats-Unis, où les auteurs anglais disent qu'il se trouve. On le distingue facilement parmi tous ses congénères, si réellement c'est un *Troupiale*, ce dont nous doutons fort, par sa queue, dont toutes les pennes sont terminées en pointe aiguë, comme celles de l'*Ortolan de riz*, dont ce n'est peut-être qu'une variété. Il a le dessus de la tête mélangé de cendré et de brun; les joues de la dernière couleur, bordée d'un jaune sombre, qui entoure l'œil et se prolonge jusqu'aux narines; le devant du cou, la poitrine et les côtés du dessous du corps sont du même jaune, mais plus clair et tacheté de brun; la gorge et le milieu du ventre sont blancs; le dos est varié de cendré, de noir et de blanc; les couvertures supérieures des ailes ont leur bord ferrugineux sur un fond noirâtre; leurs pennes sont frangées de même sur un fond brun-noir; celles de la queue ont de plus des lignes transversales peu apparentes. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 261.*

n. 151. *Latham, Synopsis, pl.* 17. *Index, n.* 43 (*Oriolus caudacutus*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 534. *L'Amérique septentrionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Troupiale bicolor. 2. *A. Bicolor. A. Rubescente-fuscus; pectore partibusque inferioribus flavis; rostro pedibusque rubescentibus.*

D'un brun-rougeâtre; poitrine et parties inférieures jaunes; bec et pieds rougeâtres.

La tête de cette espèce, que l'on trouve dans l'Amérique méridionale, est, de même que la gorge, le cou en entier, le dos, les ailes et la queue, d'un brun un peu rougeâtre; le dessus et le dessous du pli de l'aile, et le reste du plumage sont jaunes; les pennes alaires, grises en dessous. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 355. *L'Amérique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* * Le Troupiale des bois, noir et couronné. 3. *A. Coronatus. A. Cæruleo-niger; vertice ignicolore; tectricibus alarum inferioribus, superioribusque partim albis; rostro suprà apiceque nigro, subtùs cærulescente.*

D'un noir-bleu; *vertex* ignicolor; tectrices inférieures et partie des supérieures de l'aile, blanches; bec noir en dessus et à la pointe, blanc en dessous.

M. de Azara, qui a décrit cette espèce sous le nom de *Tordo de bosque coronado y nigro*, lui donne un bec presque droit et comprimé sur les côtés; la langue assez grosse, triangulaire et pointue; les narines circulaires, et la queue cunéiforme; une belle couleur de feu sur la tête; un très-beau blanc sur les couvertures inférieures et une partie des supérieures de l'aile; un noir à reflets bleus sur le reste du plumage. Ce savant naturaliste regarde comme un jeune en mue qui quittoit son premier plumage pour prendre celui des adultes, un individu qui a des taches longues et rousses sur la calotte rouge de la tête, dont le reste est noir, de même que la gorge et le cou en entier; les ailes et les couvertures sont mélangées de noirâtre, de roux, de noir et de roussâtre; les côtés du corps et la queue, plus ou moins noirs, plus ou moins roux. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 318. *n.* 77. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 535. *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E. 3. P. 18. R. 12.

* * Le Troupiale brun-rougeatre. 4. *A. Badius. A. Corpore suprà, tectricibus alarum minoribus fuscis; modicis majoribusque nigricantibus, rubescente fimbriatis; loris nigris; capite, collo corporeque subtùs cærulescente-fuscis; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Dessus du corps et petites couvertures des ailes, bruns; moyennes et grandes, noirâtres et bordées de rougeâtre; *lorums* noirs; tête, cou et dessous du corps, d'un brun-bleuâtre; bec noir; pieds noirâtres.

Au premier coup d'œil, M. de Azara, qui a fait connoître cet oiseau et qui le décrit sous le nom de *Tordo pardo-roxiso*, avoit cru que c'étoit un jeune de l'espèce du *Chopi*, dont il sera question ci-après; mais ayant eu plusieurs de ces *Troupiales* au mois d'août, qui correspond, au Paraguay, avec notre mois de février, quant à la saison, il en est résulté que ce ne pouvoit être un jeune *Chopi*, car alors le plumage du *Troupiale* brun-rougeâtre eût été noir.

Il a une petite tache noirâtre entre les narines et les yeux; tout le reste de la tête, le cou, le dessous du corps et les couvertures inférieures des ailes sont bruns et à reflets bleuâtres; le corps en dessus et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un brun foncé; la queue est noirâtre, de même que les pennes intérieures, les moyennes et grandes couvertures des ailes, qui ont des bordures très-apparentes de rougeâtre; les autres pennes ont leur tige et leur extrémité noirâtres, et le reste rougeâtre; l'iris est roux. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 290. *n.* 63. 2e *édit. du nouveau Diction. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 535. *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P. 18. R. 12.

* Le Troupiale a calotte noire. 5. *A. Melanicterus. A. Vertice, corpore suprà, remigibus rectricibusque nigris; corpore subtùs luteo; rostro pedibusque flavicantibus.*

Vertex, dessus du corps, rémiges et rectrices, noirs; dessous du corps jaune; bec et pieds jaunâtres.

Le plumage de cet oiseau présente du noir sur le dessus de la tête, le manteau, la queue et les ailes; du blanc sur le bord des couvertures et à l'extrémité des pennes; l'œil est entouré d'une peau nue, et un trait également dénué de plumes s'étend depuis l'angle de la bouche et sur chaque côté, sur une longueur d'environ un pouce.

L'individu que Brisson a décrit, et que l'on

a rapporté au précédent, en diffère en ce qu'il a le dessus de la tête, le dos et le croupion, brun-noirâtres, de même que les pennes des ailes et de la queue, qui sont bordées de gris-jaunâtre; le reste du plumage est jaune. Ne seroit-ce pas un jeune ou une femelle? *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 105. *n.* 17 (*Troupiale brun de la Nouvelle-Espagne*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 322. *pl. enl. n.* 533. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Troupiale a calotte rousse. 6. *A. Ruficapillus. A. Niger; vertice guttureque rufis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; *vertex* et gorge roux; bec et pieds noirs.

Tordo corona de canela est la dénomination sous laquelle M. de Azara a fait connoître cet oiseau du Paraguay. Il en a conservé un vivant qui a vécu fort gaîment en cage, où il mangeoit du maïs concassé.

Tout son plumage est d'un noir profond, à l'exception de la tête, de la gorge et la moitié de la partie antérieure du cou, qui sont d'une belle couleur de tabac d'Espagne. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat de los paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 315. *n.* 72. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 536. *L'Amérique méridionale.*

L. 7 $\frac{3}{4}$. E. 10 $\frac{1}{2}$. P.. R. 12.

** Le Troupiale de Carthagène. 7. *A. Carthaginensis. A. Fusco rufoque varius; corpore subtùs uropygioque flavis; capite nigro; superciliis gulâque albis; rostro nigro.*

Varié de brun et de roux; dessous du corps et croupion, jaunes; tête noire; sourcils et gorge, blancs.

Ce *Troupiale* criard et d'un naturel inquiet, a été décrit par Scopoli dans la ménagerie de l'empereur d'Autriche, où il a été apporté de Carthagène d'Amérique. Il a la tête noire; la poitrine, le ventre et le croupion, jaunes; les ailes et la queue, rousses et tachetées de noir; une strie blanche sur les côtés de la tête, qui part du bec et s'étend jusqu'à la nuque; le dos, varié de roux et de brun. *Latham, Index, suppl. p.* 28. *n.* 1 (*Oriolus carthaginensis*). 2e *édit du nouveau Diction. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 536. *L'Amérique méridionale.*

L. 9 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Troupiale chatain. 8. *A. Castaneus.* Cet oiseau, dont Daudin a fait une espèce particulière, et qu'on a aussi isolé spécifiquement sous le nom de *Baltimore solitaire*, dans la seconde édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, est le mâle, âgé de trois ans, de l'espèce du *Carouge solitaire* ou *à gorge noire*. L'individu que Buffon appelle *Merle à gorge noire de Saint-Domingue*, et figuré sur la *pl. enl. n.* 559, est le même oiseau, mais à l'époque où il commence à prendre les couleurs qui le distinguent dans sa vieillesse. *Voyez pag.* 705, Carouge solitaire.

** Le Troupiale chopi. 9. *A. Chopi. A. Niger; pennis capitis collique angustis, acutis, elongatis, scabris; rostro pedibusque nigris.*

Noir; plumes de la tête et du cou étroites, pointues, alongées et rudes; bec et pieds noirs.

Le nom que l'on a conservé à cet oiseau est celui que les naturels du Paraguay lui ont imposé; mais les Espagnols le connoissent sous la dénomination générique de *Tordo*. C'est un des *Troupiales* les plus communs au Paraguay et à Buenos-Ayres.

Le port du *Chopi*, dit M. de Azara, est droit et a une sorte de noblesse; il est vif, peu farouche, et néanmoins plein de finesse et de ruse; car, quand il pénètre dans les cours, les salles et les galeries des habitations, il sait éviter les piéges et y tombe rarement. Son vol est rapide, mais souvent interrompu. Plein de courage et d'audace, il attaque quelqu'oiseau que ce soit, le poursuit avec acharnement, se crampone sur son dos et le frappe à grands coups de bec. Si un *Chimango* ou un *Caracara*, ainsi attaqué, se pose pour se délivrer de son ennemi, celui-ci se place à neuf ou dix pieds de distance et fait quelques mouvemens d'un air distrait, comme pour donner à entendre que ce sont des signes de paix; mais si le *Caracara*, se fiant à ces apparences, détourne la tête pour regarder d'un autre côté, le malin *Chopi* recommence tout-à-coup ses insultes et ses attaques, et parvient ainsi à éloigner et à chasser au loin tout ce qui l'incommode. Il reconnoît à une grande distance ses ennemis, à leur physionomie et même à leur nombre; il avertit du danger, par un sifflement, toute la gent volatile, qui, à ce signal, s'échappe et se cache, tandis que le courageux *Chopi* ne fuit ni ne craint; il se prépare au combat, pour chanter bientôt sa victoire, et ce chant de triomphe commence par l'expression du nom même de l'oiseau, et continue par un sifflement gracieux et varié.

Cet oiseau chante aussi en cage, et dans l'état de

de liberté il cherche à charmer par son chant les ennuis de sa compagne, pendant la durée de l'incubation. C'est un des premiers oiseaux qui ramage au lever de l'aurore, et on l'entend accompagner de sa voix le son des cloches et tout autre bruit. On le voit souvent sur les girouettes et les toits, qu'il ne quitte que pour aller visiter les campagnes et les habitations.

Cette espèce place son nid dans le trou des fossés, des murailles, des rochers et des arbres, ou sous les toits des maisons, et quelquefois sur les branches épaisses, hautes et déliées des orangers ou des autres arbres touffus. Ce nid est, dans tous les cas, construit de buchettes et de petites pailles à l'extérieur, de plumes douces, de filamens et d'autres matières semblables à l'intérieur, mais mal arrangés et en petite quantité. La ponte est de quatre œufs blancs. Les petits naissent nus et d'une grosseur différente par gradation, et on a cru remarquer que les plus grands sont des mâles. Le père et la mère, qui travaillent de concert à la construction du nid, apportent aussi, tour à tour et très-fréquemment, la pâture à leurs petits; et quoiqu'ils recherchent les grains de maïs, et qu'ils l'arrachent même à sa naissance, dans les terrains cultivés, qu'ils mangent aussi du pain, de la viande, des insectes qu'ils saisissent au vol, et quelquefois des fruits, ils ne donnent à leurs petits que des sauterelles et d'autres insectes. Ils en arrangent sept ou huit dans leur bec, et les distribuent également à leur famille naissante.

Ce *Troupiale* a le tarse écailleux et rude; les plumes de la tête et du cou, étroites, pointues, un peu longues, rudes, formant, par leurs bords relevés, une espèce de petite concavité ou de gouttière; mais elles sont tellement appliquées les unes sur les autres, que la tête reste plate en dessus et très-rétrécie sur ses côtés. Tout le plumage est d'un noir profond, sans aucun reflet; l'iris est d'un brun clair.

Le jeune, sous sa première livrée, a tout le corps mélangé de brun, de roux et de bleuâtre; les couvertures supérieures et les pennes intérieures des ailes, rougeâtres; les autres pennes et la queue, bordées de cette couleur sur un fond noirâtre. Les femelles ont plus de noir, et les mâles plus de rougeâtre sur les couvertures de l'aile.

A deux mois il leur tombe quelques plumes, qui sont remplacées par d'autres plus noires; et cela continue jusqu'à ce qu'arrivant à leur sixième ou septième mois, leur plumage devienne et reste entièrement noir, avec des reflets verts et violets, mais conservant sous l'aile une tache de couleur de tabac d'Espagne, qui s'étend plus ou moins sur les couvertures inférieures. Dans cet état ils ont un pouce moins de longueur que les adultes, et ils n'ont qu'un cri de rappel, lorsqu'ils se rassemblent en troupes séparées des vieux.

A un an ils sont rusés, mais sans prévoyance, et ils ne savent pas éviter les piéges qu'on leur tend; ils vivent alors en société, et leur chant commence à prendre de la régularité; leur bec est moins luisant et en même temps plus long, et leur face est plus rétrécie que pendant leur première année. Ce n'est qu'à deux ans accomplis, que ces jeunes oiseaux prennent leur plumage parfait, tel qu'il a été décrit ci-dessus. A cette époque, leur bec s'alonge, leur face se rétrécit; la tête et le cou se couvrent de plumes longues, étroites, serrées les unes sur les autres et pliées en gouttière; les reflets se perdent, les modifications varient le chant, l'instinct acquiert plus de finesse, et c'est alors que ces oiseaux s'introduisent dans les lieux habités. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 1. p. 282. n. 62. 2e édit. du nouv Dict. d'Hist. nat. tom. 34. p. 537. L'Amérique méridionale.*

L. 9 ½. E. 5 ½. P.. R. 12.

* Le Troupiale chrysoptère. 10. *A. Chrysopterus. A. Niger; maculâ alarum luteâ; rostro pedibusque atris.*

Noir; tache blanche sur les ailes; bec et pieds noirs.

On rencontre cette espèce aux îles Saint-Thomas, Porto-Rico et Saint-Domingue, de même qu'à Cayenne et au Paraguay, où elle se tient en grandes troupes. Son ramage est assez agréable, et tout son plumage est noir, à l'exception des couvertures supérieures et inférieures des ailes, qui sont, ainsi que l'iris, d'un beau jaune: tel est le mâle. La femelle en diffère en ce qu'elle a le dessus et les côtés de la tête noirâtres; les sourcils, d'une teinte plus claire; le dos d'un brun foncé; les plumes des autres parties supérieures et des inférieures, noires et bordées de roussâtre. Le jeune mâle lui ressemble pendant sa première année. *Latham, Index (Oriolus cayanensis). Brisson, Ornith. tom. 2. p. 123. n. 26 (Carouge de Cayenne). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 248. pl. enl. n. 535. fig. 2 (Carouge de l'île de Saint-Thomas).*

L. 6 ½. E. 10. P. 18. R. 12.

* Le Troupiale commandeur. 11. *A. Phæniceus. A. Niger; alarum tectricibus rubris et fulvis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; tectrices des ailes rouges et fauves; bec et pieds noirs. (*Pl.* 166. *fig.* 4.)

On rencontre cette espèce dans l'Amérique septentrionale, depuis le Mexique jusqu'à la Nouvelle-Ecosse, et même au-delà; mais on ne la trouve point aux îles Antilles. Elle passe l'hiver dans le sud des Etats-Unis, et elle revient vers les premiers jours de mars dans les provinces du nord. On a remarqué que les mâles y arrivoient seuls et les premiers en bandes plus ou moins nombreuses; tandis que les femelles, de même en troupes, s'y montroient un peu plus tard que ceux-ci. D'après cette séparation des deux sexes, à leur retour du sud, on a cru pendant long-temps qu'ils constituoient deux espèces distinctes, d'autant plus que les femelles portent une livrée très-différente de celle des mâles, et qu'elles ont une taille plus petite; mais présentement on reconnoît cette méprise, dans laquelle sont tombés Brisson et tous les auteurs qui ont fait de la femelle une espèce particulière, sous le nom de *Carouge tacheté* (*Oriolus melanoleucus*); mais ce n'est pas le *Troupiale tacheté* que Gmelin et Latham lui ont rapporté; car celui-ci n'est autre que le *Troupiale de la Guyane* dans son premier âge.

Tous les *Commandeurs* qui habitent pendant la belle saison dans le nord des Etats-Unis, mâles, femelles et jeunes, émigrent ensemble de ces contrées, sont à la Louisiane en bandes si nombreuses, qu'à l'arrière-saison et pendant l'hiver, on peut en prendre jusqu'à trois cents d'un seul coup de filet, et qu'un habitant de cette contrée, cité par Mauduyt, a rassemblé pendant un seul hiver quarante mille de ces *plaques rouges*, dont la partie antérieure des ailes des mâles seuls est décorée. D'après ce fait, on doit juger de leur extrême quantité dans la Louisiane: ces *plaques* étoient autrefois très-recherchées des femmes, pour en faire des garnitures de robes.

Ces *Troupiales*, à leur retour du Sud, fréquentent les marais isolés des états de New-Yorck et du New-Jersey, où ils se nourrissent alors des graines de la zizanie aquatique. A mesure qu'ils se transportent dans des régions plus boréales, les bandes deviennent moins nombreuses, parce que chacun retourne au lieu de sa naissance et va se fixer au milieu des plantes aquatiques, dont le pied baigne continuellement dans l'eau. Ces oiseaux fréquentent pendant le jour les champs et les prairies, et se retirent le soir dans les marais et les roseaux, pour y passer la nuit. Quoiqu'appariés, ils se tiennent toujours à peu de distance les uns des autres; la recherche de leur nourriture, l'amour même, ne jettent point la discorde parmi eux: d'un naturel très social, ils vivent ensemble d'un commun accord.

Le mâle possède des qualités sociales dignes de remarque: telles sont l'intelligence, la docilité, l'aptitude à imiter des voix étrangères, soit qu'on le tienne en cage, soit qu'on le laisse courir dans la maison. Des Américains le distinguent du *Quiscale versicolor*, par le nom de *Swamp blackbird* (*Oiseau noir des marais*); d'autres l'appellent *Maize thief* (*voleur de maïs*); dénomination qu'ils donnent aussi à ce *Quiscale*, et qui convient très-bien à l'un et à l'autre; car, réunis ou isolés, ils font de grands dégâts dans les champs de maïs, en déterrant les grains de cette plante lorsqu'elle commence à germer, et en la recherchant avec soin lorsqu'ils sont près de leur maturité, parce qu'à ces deux époques, cette substance est moins dure et d'une macération plus facile; ce qui avoit donné lieu autrefois de mettre leur tête à prix; mais depuis on les a laissés tranquilles, parce qu'on a reconnu qu'ils contre-balançoient au moins, par leur utilité, les pertes qu'ils pouvoient occasionner, en détruisant les insectes et les vers, qui, par leur multiplicité, étoient devenus un fléau beaucoup plus à craindre pour l'agriculture que ces oiseaux. Néanmoins, c'est un malheur d'avoir un champ de blé de Turquie aux environs de la retraite habituelle de ces *Troupiales*, car ils le dévastent en peu de temps, pour peu qu'ils soient en nombre. Rien ne peut leur faire abandonner celui qu'ils veulent ravager, rien ne les épouvante; si le bruit de l'arme à feu, ou la mort de leur semblable, dont on en tue souvent douze et plus d'un seul coup de fusil, d'après leur manière de voler et de se percher, les en éloignent, ce n'est que pour un moment, et ils y reviennent aussitôt avec la même ardeur; seulement ils se tiennent plus sur leurs gardes, et semblent avoir alors des sentinelles qui avertissent la troupe du danger. A leur premier cri d'alarme, qui paroît exprimer le mot *kouik*, et qu'ils ne jettent que lorsqu'ils sont inquiétés, toute la bande s'enfuit, s'élève à une certaine hauteur, et décrit plusieurs cercles dans les environs, comme pour s'assurer de la réalité du péril; et si elle le juge immi-

nent, elle s'éloigne à une grande distance, et revient à sa pâture ordinaire, aussitôt qu'elle croit y être en sûreté.

Ces oiseaux ont le vol vif, droit et élevé; ils se tiennent très-serrés lorsqu'ils volent et se perchent très-près les uns des autres, dans les roseaux, leur demeure habituelle, ou à la cime des arbres, et tous se posent sur le même, s'ils y trouvent assez de place. Leurs cris sont aigus; leur ramage est sonore et n'a rien de désagréable.

Leur nid, qu'ils placent souvent dans un endroit impénétrable, est comme suspendu entre des roseaux, dont ils entrelacent les feuilles pour en faire une espèce de comble. Les matériaux qu'ils emploient pour la construction, sont des herbes grossières, liées ensemble avec de la terre, qui donnent à son contour et à sa base beaucoup de solidité et d'épaisseur. Cette sorte de batifodage est garni en dedans de filamens, de racines et d'herbes fines et mollettes. Ce nid est placé à une hauteur si bien mesurée, qu'il se trouve toujours au-dessus des crues d'eau ordinaires.

Lorsque les roseaux ne présentent pas à ces oiseaux les commodités qu'ils recherchent, ils nichent sur les arbrisseaux, et toujours sur ceux qui sont dans les lieux marécageux. Ils font ordinairement deux pontes par an, et chacune est de cinq ou six œufs d'un gris-blanc, parsemé de taches sombres, et carrés à l'axe.

La plaque rouge du mâle a valu à cette espèce, de la part des Espagnols du Mexique, le nom de *Commendador*, d'après quelques rapports entr'elle et la marque d'un ordre de chevalerie. Les Mexicains l'appellent *Acolchichi*, et les Français de l'Amérique septentrionale, lui trouvant plusieurs traits de conformité dans son plumage et ses habitudes avec notre *Étourneau*, lui en ont imposé le nom; cependant ce n'est point un oiseau du genre de ce dernier, quoiqu'au Muséum d'histoire naturelle on l'y ait placé, car il porte un bec très-différent de celui de l'*Étourneau*.

Le haut de la plaque qui est sur la partie antérieure du mâle, présente un rouge de cerise, et le bas, un jaune-chamois pâle; tout le reste du plumage est d'un noir pur, qui jette quelques reflets bleus et verdâtres; l'iris est jaune. Le bec diffère de celui des autres *Troupiales* en ce qu'il est ciselé, avec un petit enfoncement à la base de sa partie supérieure. Tel est le mâle dans l'âge avancé; mais dans ses premières années, une partie des plumes du corps, les couvertures supérieures et les pennes des ailes sont plus ou moins bordées de blanc; les épaulettes d'un roux-orangé et terminées par une teinte de feuille-morte. Le jeune mâle a, jusqu'à sa première mue, presque toutes les plumes bordées de roux et de blanc sur un fond noir; celles de la plaque sont de cette dernière couleur dans le milieu, et d'un orangé foncé sur les bords.

La femelle a six pouces trois quarts de longueur totale; le bec noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous; les sourcils, de la dernière teinte; toutes les parties supérieures, d'un brun foncé, varié de taches longitudinales blanches sur la tête, d'un blanc qui tend au jaune sur le corps, et plus sombre sur la poitrine et sur le ventre; la couleur blanche prend un ton roux à la base du bec et sur le devant du cou; les couvertures supérieures de l'aile, ses pennes et celles de la queue sont brunes et bordées en dehors d'une teinte pâle; quelques plumes du haut de l'aile sont rouges, mais d'une nuance moins vive que la plaque du mâle. Les jeunes femelles ne diffèrent des femelles adultes qu'en ce que leurs couleurs sont plus claires et qu'elles ne portent aucun indice des épaulettes. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 97. n. 12* (*Troupiale à ailes rouges*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 214. pl. enl. n. 402. Latham, Index, n. 14* (*Oriolus phaniceus*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* Le Troupiale doré. 12. *A. Xanthornus. A. Luteus; gulâ, remigibus, rectricibus, rostro pedibusque nigris.*

Jaune; gorge, rectrices, rémiges, bec et pieds noirs. (*Pl. 168. fig. 4, sous le nom de Petit cul-jaune*).

On trouve cette espèce à Cayenne, et quelquefois dans les grandes îles Antilles. Le mâle a, dit Montbelliard, un jargon à peu près semblable à celui de notre *Loriot*, et pénétrant comme celui de notre *Pie*. Il suspend son nid en forme de bourse à l'extrémité des branches, surtout de celles qui sont longues, dépourvues de rameaux et qui sont penchées sur une rivière. Dans chaque nid il y a de petites séparations, où sont autant de nichées. Ce *Troupiale*, rusé et difficile à surprendre, a la tête, le cou et tout le corps d'un jaune-doré; la gorge, les pennes des ailes et de la queue, noires; quelques-unes des grandes couvertures alaires terminées de blanc. *Latham, Index, n. 26* (*Oriolus xanthornus*). *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 118. n. 23* (*Carouge du Mexi-*

que). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 247 (*Petit cul-jaune de Cayenne*). *pl. enlum. n.* 5. *fig.* 1 (*Carouge du Mexique*). *L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Troupiale dragon. 13. *A. Virescens. A. Nigricante-virescens; capite nigricante; jugulo fusco; corpore subtùs flavo; rostro fusco; pedibus nigris.*

D'un noirâtre-verdâtre; tête noirâtre; devant du cou brun; dessous du corps jaune; bec brun; pieds noirs.

M. de Azara a rencontré cette espèce sur les frontières du Brésil, ne l'a jamais vue au Paraguay, et l'a trouvée en assez grande quantité à Buenos-Ayres. Elle a la tête noirâtre; le devant du cou, brun; et quelques individus ont du jaune au haut de la gorge; la poitrine, le haut du ventre et les couvertures des ailes, à l'exception des grandes, sont jaunes; le reste du plumage est d'un brun-noirâtre, lavé de verdâtre sur le croupion. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 296. *n.* 65. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 543. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E. 15. P. 18. R. 12.

** Le Troupiale a épaulettes rousses. 14. *A. Pyrrhopterus. A. Capite, corpore, rostro pedibusque nigris; maculâ alarum rufâ.*

Tête, corps, bec et pieds noirs; tache rousse sur les ailes.

Quelques guaranis du Paraguay nomment cet oiseau *Guirahumi* (petit oiseau noir); mais M. de Azara, n'admettant point cette dénomination équivoque et peu connue, l'appelle *Tordo negro cobijas de canella.*

Ce *Troupiale* est un oiseau vigoureux; il marche quelquefois sur la terre; il vole avec force et il est défiant. Son œil est petit, sa tête rétrécie en devant, et les plumes qui la couvrent sont serrées l'une contre l'autre. Quoique ses couleurs le rapprochent des *Troupiales*, et qu'il n'en est pas éloigné par les formes et par son habitude à se percher à la cime des arbres, et de sautiller de l'un à l'autre, M. de Azara pense qu'il doit en être séparé, à cause de sa queue, plus longue et fortement étagée, de son vol, de ses jambes, de ses pieds et de ses doigts plus courts, de son corps plus délié, de la quatrième penne de l'aile, plus longue que les autres, de son bec plus effilé, aminci et sans enfoncement à sa base; enfin, à cause de la couleur rousse de l'iris. Cette espèce ne s'éloigne point de la lisière des bois et des halliers; elle ne fréquente jamais les lieux aquatiques ni les bois; elle ne mange point de graines et ne vit que d'insectes.

Pour construire son nid, ce *Troupiale* entrelace et arrange des brins de paille déliés, fortifiés avec des feuilles à la pointe des branches longues d'un palmier; les liens qui attachent ces matériaux et le poids du nid font plier un peu les feuilles; de sorte que ce berceau en est abrité de tous côtés, et qu'il est couvert en dessus par la branche elle-même. Il n'est point garni en dedans, et quoique tissu en forme de bourse suspendue, il est si court, que son fond ne dépasse pas les feuilles. La ponte est de trois œufs; et dès que les petits se revêtent de plumes, ils ressemblent à leurs père et mère, qui ont pour eux une telle affection, que, pris et mis dans une même cage avec leurs petits, ils continuent à les nourrir de sauterelles et d'autres insectes qu'on leur fournit, mais ils ne veulent jamais toucher aux graines.

Cette espèce a le bec fort et très-pointu, les ouvertures des narines placées très-près des plumes de la tête et recouvertes par une petite membrane à leur partie supérieure; la langue, étroite, longue, dure et comme usée à sa pointe; le tarse robuste; tout le plumage d'un noir profond, à l'exception d'une tache d'un roux vif ou de couleur de tabac d'Espagne, large de six lignes, qui est au milieu des couvertures supérieures de l'aile.

Sonnini, dans la traduction de l'ouvrage de M. de Azara, dit qu'on ne peut se refuser à reconnoître l'identité de ce *Troupiale* avec l'*Acolchichi* de Fernandez. Il faut, pour adopter son opinion, une description plus complète de l'*Acolchichi*; et comme Fernandez assure que cet oiseau-ci est granivore, et que le *Troupiale* de cet article ne touche point aux graines, c'est une objection assez forte pour douter de l'identité de ces deux oiseaux. Sonnini, pour renforcer son opinion, ajoute que l'*Acolchichi* n'est pas le même oiseau que le *Troupiale commandeur des Etats-Unis*, quoique Gueneau de Montbelliard et tous les autres ornithologistes l'aient jugé différemment. Cependant, l'espèce du *Commandeur* est, pendant l'hiver, si nombreuse dans la partie septentrionale du Mexique, qu'il seroit étonnant qu'elle eût échappé aux recherches de Fernandez; si ce n'est pas son *Acolchichi*, auquel les Espagnols du Mexique ont donné le nom

de *Commandador. De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 318. *n.* 74. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 543. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{1}{3}$. E. 10 $\frac{2}{3}$. P. 18. R. 12.

* Le Troupiale a front chatain. 15. *A. Frontalis. A. Niger; fronte, gulâ juguloque antico badiis; rostro pedibusque atris.*

Noir; front, gorge et haut du devant du cou châtains; bec et pieds noirs.

Cet oiseau, que l'on voit à Cayenne, est d'un châtain rembruni sur le front, la gorge et le haut du cou en devant; noir sur le reste du plumage. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 545. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** Le Troupiale guirahuro. 16. *A. Guirahuro. A. Occipite, dorso superiore, tectricibus alarum majoribus remigibusque flavescente-fuscis; capite juguloque nigricantibus; gulâ, pectore, corpore subtùs flavis; rostro pedibusque nigris.*

Occiput, haut du dos, grandes couvertures et pennes des ailes d'un brun-jaunâtre; tête et devant du cou noirâtres; gorge, poitrine et dessous du corps jaunes; bec et pieds noirs.

Guirahuro est un mot guarani, qui veut dire *oiseau noir et fâcheux*, et que les naturels du Paraguay ont appliqué à cet oiseau; d'autres l'appellent *Guirahu bannado*, parce qu'il vit dans les lieux humides, et quelques-uns le nomment *Dragon*, à cause de sa couleur. M. de Azara a adopté la première dénomination, quoique, selon lui, cette classification ne lui convienne pas. Ce *Troupiale* est assez commun au Paraguay, dans le voisinage des eaux stagnantes; on le trouve aussi à la rivière de la Plata. Il se rassemble en petites troupes, et il se perche sur les arbres et sur les plantes aquatiques; il se pose aussi à terre pour chercher sa nourriture. Alors un individu de chaque bande fait sentinelle; au premier signal qu'il donne du danger, la troupe entière s'envole et fait entendre un cri général et fort, mais dur et très-désagréable.

On trouve son nid dans les joncs, et M. de Azara en a vu un attaché par deux petits rameaux qui faisoient la fourche et naissoient d'un autre moins gros que le doigt; de sorte que le nid paroissoit comme suspendu à cette fourche; il étoit petit, profond, composé de pailles menues, sans aucune garniture intérieure, et élevé de trois palmes au-dessus de la terre, au milieu de roseaux épais. La ponte est de trois œufs blancs et tachés de roux: les petits naissent nus.

La tête et le devant du cou de cette espèce sont noirâtres; le derrière de la tête, le haut du dos, les pennes et les grandes couvertures des ailes sont d'un brun foncé et lavé foiblement de jaune; la même teinte s'étend sur les couvertures du dessus de la queue, qui ont en outre une bordure jaune; le reste du plumage est d'un jaune pur. On ne remarque aucune différence entre le mâle et la femelle. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 291. *n.* 64. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 34. *pag.* 545. *L'Amérique méridionale.*

L. 9 $\frac{1}{4}$. E. 14. P. 18. R. 12.

** Le Troupiale japacani. 17. *A. Japacani. A. Suprà nigro et dilutè fusco, subtùs albo et flavo varius, lineis transversis nigris; capite caudâque nigricantibus; rostro nigro; pedibus obscuris.*

Varié de noir et d'un brun clair en dessus, de blanc et de jaune en dessous, avec des lignes transversales noires; tête et queue noirâtres; bec noir; pieds obscurs.

Cet oiseau, que l'on trouve, dit-on, au Brésil, a le bec long et un peu courbé; l'iris couleur d'or; la tête noirâtre; la partie postérieure du cou, le dos, les ailes et le croupion, mélangés de brun clair et de noir; les pennes de la queue, noirâtres en dessus et tachetées de blanc en dessous; la poitrine, le ventre, variés de jaune et de blanc, avec des lignes transversales noirâtres. *Latham, Index* (*Oriolus brasilianus*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 208. *Le Brésil.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* Le Troupiale jaune. 18. *A. Flavus. A. Aureus; dorso postico, alis caudâque nigris; rostro pedibusque nigricantibus.*

Doré; bas du dos, ailes et queue, noirs; bec et pieds noirs. (*Pl.* 167. *fig.* 2.)

Sonnerat a découvert dans l'île de Panay ce *Troupiale*, dont l'iris est rouge; la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre et le dessus du haut de l'aile sont d'un jaune d'orpiment; le dessus du cou, les ailes et la queue, d'un noir de velours.

Sonnini rapproche comme un individu de la même espèce, l'oiseau décrit par de Azara sous la dénomination de *Tordo cabeza amarilla*, et qui se

trouve vers la rivière de la Plata. Il a les joues, le dessus du cou et du corps, la queue, ses couvertures, les grandes et les pennes des ailes, noirs; tout le reste du plumage et les côtés du cou d'un beau jaune pur, mais orangé sur le front et le devant du cou; le dessous des ailes et de la queue noirâtre; l'iris, d'un brun-roussâtre, et 7 pouces et demi de longueur totale. Malgré de si grands rapports dans le plumage de ces deux oiseaux, nous avons peine à croire qu'ils appartiennent à la même espèce. Au reste, la femelle ressemble au mâle. Les individus de l'Amérique se tiennent en bandes nombreuses, et se réunissent souvent avec des troupes formées d'autres espèces, et font entendre tous à la fois un ramage qui n'est pas désagréable. *Sonnerat, Voyage, p.* 113. *pl.* 69. *Latham, Index, n.* 19 (*Oriolus flavus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 34. *p.* 546. *Les Grandes-Indes et l'Amérique australe.*

L. 7 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Troupiale noir de Saint-Domingue. 19. *A. Niger. A. Totus niger, viridi violaceo nitens.*

Totalement noir, à reflets verts et violets.

Cette espèce, que l'on rencontre à Saint-Domingue, y vit isolée et cherche sa nourriture au pied des haies. Des colons assurent que souvent ce *Troupiale* ne se donne pas la peine de construire un nid, et qu'il s'empare de celui du *Carouge esclave*, après avoir détruit sa couvée et l'avoir chassé du palmiste où il avoit établi son domicile habituel. Selon d'autres colons, il en construit un lui-même et emploie un petit nombre de matériaux, arrangés sans ordre, et qu'enfin sa ponte est de quatre œufs blancs.

La couleur de cet oiseau lui a valu, à Saint-Domingue, le nom de notre *Merle*; mais cette couleur n'a pas l'uniformité de celle de cet oiseau d'Europe. En effet, elle jette des reflets verdâtres et violets sur la tête, le dos, le cou, les ailes et la queue. La femelle est d'un noirâtre à reflets verdâtres et peu apparens sur diverses parties. Le jeune a tout le corps d'un gris-roussâtre, avec du noirâtre sur les couvertures des ailes; les pennes des ailes et de la queue d'un brun-noir, et bordées de roux à l'extérieur. *Latham, Index* (*Oriolus niger*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 103. *n.* 21. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 320. *pl. enlum. n.* 534. *L'Amérique septentrionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Troupiale a long bec. 20. *A. Longirostris. A. Capite, gulâ, jugulo pectoreque medio nigris; torque, corpore suprà subtùsque flavis; maculâ alarum albâ; rostro pedibusque nigris.*

Tête, gorge, devant du cou et milieu de la poitrine, noirs; collier, dessus et dessous du corps, jaunes; tache blanche sur les ailes; bec et pieds noirs.

Le *Carouge à long bec* et ce *Troupiale* se ressemblent tellement, qu'il est très-difficile de les distinguer, si on ne peut les comparer l'un à l'autre et en nature. La différence la plus marquée qui existe entr'eux consiste dans la forme du bec, qui, chez le *Carouge*, est un peu grêle et un peu arqué, tandis que chez le *Troupiale* il est robuste et très-droit; en outre, la couleur jaune des parties inférieures du premier est moins vive, et le blanc du dessus de l'aile est plus étendu sur les pennes secondaires; enfin, il a le dessus du cou noir, tandis qu'il est jaune chez l'autre.

Le *Troupiale à long bec* se trouve au Brésil et peut-être à la Guyane; il a la tête entière, la gorge, les côtés et le devant du cou, de même que le milieu de la poitrine, d'un beau noir foncé; les plumes de cette couleur sont, sur la dernière partie, terminées en pointe; un large collier jaune couvre le dessus du cou et descend sur ses côtés; le bas du dos, le croupion et le reste des parties inférieures sont de cette même couleur; la bande longitudinale blanche qui est sur les ailes, part de leur pli et s'étend jusqu'à l'extrémité de plusieurs pennes secondaires; le reste des ailes, le haut du dos et la queue sont noirs. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 34. *p.* 547. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Troupiale olive de Cayenne. 21. *A. Olivaceus. A. Capite, gulâ, jugulo et pectore fuscis; alis, rostro pedibusque nigris.*

Tête, gorge, devant du cou et poitrine, bruns; ailes, bec et pieds noirs.

La tête, la gorge, le devant du cou et la poitrine de ce *Troupiale de Cayenne* sont d'un brun-mordoré, plus foncé sur la gorge et tirant à l'orangé sur la poitrine, où le mordoré se fond avec la couleur olivâtre du dessous du corps; cette dernière teinte, mais plus sombre, est celle de la partie postérieure du dessus du cou, du dos, de la queue et des couvertures des ailes les plus voisines du corps; les grandes couvertures sont variées de brun et bordées de blanc, de même que les rémiges. *Latham, Index* (*Oriolus olivaceus*).

Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 225. pl. enl. n. 600. fig. 2. L'Amérique méridionale.

L. 6-7. E.. P.. R. 12.

** Le Troupiale oryzivore. 22. *A. Oryzivorus. A. Niger; capite, collo pectoreque purpureo nitentibus; rostro pedibusque nigris.*

Noir; tête, cou et poitrine à reflets pourprés; bec et pieds noirs.

Latham, qui a vu ce *Troupiale* dans une collection qui venoit de Cayenne, nous dit qu'il portoit sur son étiquette la dénomination d'*Oiseau de riz de la grosse espèce*, d'où lui est venu le nom qu'on lui a imposé. Sonnini le rapporte au *Troupiale noir de Saint-Domingue*; mais on a cru ne pas devoir adopter son sentiment; car, outre qu'il est plus petit, il a un bec différent et des habitudes très-opposées à celles de ce dernier. Les créoles de Cayenne, dit Latham, donnent au *Troupiale* de cet article, le nom d'*Oiseau de riz*, parce qu'il se jette sur les terrains ensemencés, et particulièrement sur les rizières. Il est de passage dans la Guyane française, y arrive vers la fin des pluies, c'est-à-dire, au mois de juin, et l'on ne sait d'où il vient, ni où il retourne au commencement de la saison pluvieuse, après avoir passé dans la colonie de Guyane les mois de juillet, d'août et de septembre. On voit presque toujours ces *Troupiales* voler en grandes troupes; ils ne quittent guère le bord des eaux, et se tiennent pour l'ordinaire dans les palétuviers.

Le bec est long de 18 lignes, robuste, aigu, un peu incliné à sa pointe, aplati en dessus vers sa base, qui s'arrondit sur le devant du front comme celui des *Cassiques*, avec lesquels il seroit mieux placé, d'après cette conformité du bec. Tout le plumage est noir, avec des reflets pourpres sur la tête, le cou et la poitrine; les pennes des ailes, dans leur état de repos, ne dépassent pas l'origine de la queue. *Latham, Index (Oriolus oryzivorus). 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 34. p. 549. L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Troupiale d'Ounalaschka. 23. *A. Aoonalaschkensis. A. Fuscus; maculâ suboculari mentoque albis; jugulo et pectore ferrugineo fuscis; rostro pedibusque fuscis.*

Brun; tache sous l'œil et menton blancs; devant du cou et poitrine d'un brun-ferrugineux; bec et pieds bruns.

Le plumage de ce *Troupiale* est brun en dessus, mais cette couleur est plus foncée sur le milieu de la plume; une tache blanche est entre le bec et l'œil; les bords extérieurs des couvertures et des pennes secondaires de l'aile sont ferrugineux; les rémiges primaires et les pennes de la queue, brunes; le haut de la gorge d'un blanc sale, et on remarque sur ses côtés une tache sombre et divergente; le reste de cette partie, le devant du cou et la poitrine sont d'un brun-ferrugineux; le ventre et ses côtés d'une teinte sombre. *Latham, Index, n. 42 (Oriolus aoonalaschkensis). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 34. p. 551. Ounalaschka.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Troupiale aux pieds bleus. 24. *A. Cyanopus. A. Totus niger; caudâ cuneatâ; pedibus cæruleis.*

Totalement noir; queue étagée; pieds bleus.

M. de Azara n'a vu cette espèce qu'au Paraguay, jusqu'au 27e. degré de latitude australe, et l'a décrite sous la dénomination de *Tordo negro y vario*. Elle a les mêmes habitudes que la *Stournelle blanche-raie*, c'est-à-dire, qu'elle se tient en grandes troupes dans les marais et dans les campagnes qui les avoisinent, qu'elle se pose sur les joncs et sur les autres plantes.

Tout le plumage de ce *Troupiale* est d'un noir profond; mais on le distinguera toujours de tous ceux qui sont de cette couleur, à ses pieds bleus.

M. de Azara regarde comme les femelles, ou comme des jeunes de l'espèce, les individus qui ont les côtés de la tête noirâtre; une petite tache jaune peu apparente au-dessus de l'œil; les plumes de la tête, de la nuque, du croupion et de presque toutes les couvertures supérieures des ailes, noirâtres dans leur milieu et bordées de jaune pâle; celles du haut du dos, de même que les grandes rectrices de l'aile, noires et bordées de rougeâtre; le dos, presque brun; les pennes des ailes, noirâtres; celles de la queue, noires; le haut de la gorge comme marbré de noir et de jaune; le bas de la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, d'un jaune sale; les plumes des côtés du corps, de la même teinte sur les bords, et noires dans le milieu; celles des jambes, brunes; les couvertures inférieures de la queue, rayées de jaune; celles du dessous de l'aile, d'un brun lavé de jaune. Quelques-uns ont du brun sur les tiges des plumes, et un peu plus sous le cou et sous le corps. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros*

del Paraguay, etc. tom. 1. p. 315. n. 71. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 34. p. 552. L'Amérique méridionale.

L. 7 ½. E. 10 ½. P. 18. R. 12.

** Le Troupiale a queue fourchue. 25. *A. Furcatus. A. Niger; dorso, uropygio, remigibus rectricibusque in cæruleum vergentibus; tectricibus caudæ inferioribus albis; caudâ furcatâ; rostro flavo; pedibus nigris.*

Noir; dos, croupion, rémiges et rectrices à reflets bleus; tectrices inférieures de la queue blanches; queue fourchue; bec jaune; pieds noirs.

C'est d'après Brisson qu'on a décrit ce *Troupiale* du Mexique, qui se distingue des autres par sa queue fourchue; mais est-ce bien un oiseau de ce genre? Au reste, son plumage est noir et incline au bleu sur le dos, le croupion, les ailes et la queue; les couvertures inférieures de la dernière partie sont blanches. *Latham, Index* (*Oriolus furcatus*). *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 105. n. 5. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Troupiale rouge et noir. 26. *A. Militaris. A. Niger; gulâ, jugulo, pectore abdomineque sanguineis; rostro suprà nigro, subtùs cyaneo; pedibus nigricantibus.*

Noir; gorge, devant du cou, poitrine et abdomen couleur de sang; bec noir en dessus, bleu de ciel en dessous; pieds noirâtres.

Cet oiseau a été décrit deux fois dans l'*Index* de Latham; d'abord comme un *Tangura*, et ensuite comme un *Troupiale*. Cette dernière dénomination lui convient beaucoup mieux que l'autre, puisque son bec le place naturellement dans son genre. On le trouve à Cayenne. Il a toutes les parties supérieures d'un noir foncé; la gorge, toutes les parties postérieures et le pli de l'aile d'un roux vif; les pennes des ailes et de la queue noires et comme moirées transversalement d'une couleur de plomb; mais l'on n'aperçoit ces raies que lorsqu'on pose l'oiseau sous un certain jour. Des individus ont un peu de noir sur le menton; une bordure blanchâtre est aux quatre premières pennes de l'aile, et un trait étroit et blanc sur les côtés de la tête, lequel prend naissance au-dessus de l'œil et se termine sur les côtés de l'occiput.

Cet oiseau a encore été décrit sous le nom de *Troupiale de la Guyane* (*Oriolus guyanensis*), et figuré sur la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 536; mais alors il est sous les couleurs du jeune après sa première mue, c'est-à-dire, noirâtre où le vieux est noir, et chaque plume de cette couleur est bordée de gris; le rouge des parties inférieures est varié de traits blanchâtres sur les bords de chaque plume; l'intérieur des pennes de l'aile et l'extrémité des pennes caudales sont grisâtres; enfin il n'y a aucun vestige de rouge lorsqu'il est sous sa première livrée.

Ces oiseaux ne sont point, comme le dit Montbelliard, de simples variétés du *Troupiale commandeur*, dont ils diffèrent par la taille, la couleur rouge, et par la forme du bec. Sonnini, qui les a observés dans leur pays natal, nous apprend qu'ils ont un ramage agréable et imitateur; qu'ils suspendent leur nid, long et cylindrique, aux branches des arbres. Les créoles de Cayenne les appellent *Saintongeois*, par une plaisante allusion à la veste rouge dont les navigateurs protestans de la Rochelle étoient toujours revêtus.

On trouve aussi cette espèce au Paraguay, où elle se tient dans les marais et dans les campagnes; elle se pose sur les joncs et sur les autres plantes. Quoiqu'elle ne soit pas farouche, elle se cache communément dans les joncs et les broussailles, plutôt pour y chercher sa pâture, que par crainte ou défiance. *Latham, Index, n. 38.* (*Tanagra militaris*). *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 51. n. 30* (*Cardinal brun*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, pl. enl. n. 236* (*Troupiale de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 6-7. E.. P.. R. 12.

* Le Troupiale tacheté de Cayenne. 27. *A. Melancholicus. A. Griseus, nigro punctatus; fasciâ oculorum atrâ; rostro pedibusque incarnatis.*

Gris et pointillé de noir; bande oculaire noire; bec et pieds couleur de chair. (*Pl. 168. fig. 1.*)

Nous ne connoissons les individus de cette espèce que d'après la planche enluminée de Buffon, et nous leur trouvons de si grands rapports avec les jeunes *Troupiales noirs et rouges*, que nous soupçonnons qu'ils en font partie, d'autant plus qu'ils se trouvent dans la même contrée. Au reste, le mâle porte un plumage brun et noirâtre, varié d'un jaune plus ou moins orangé sur les ailes, la queue et la partie inférieure du corps, et d'un jaune plus ou moins rembruni sur le dos et sur toutes les parties supérieures; la première teinte occupe le milieu des plumes, et la seconde leur sert de bordure; la gorge est sans taches et de couleur brune; un trait de cette teinte passe immédiatement sur l'œil, se prolonge

longe en avant entre deux autres traits parallèles et noirs, dont l'un accompagne le trait brun par-dessus, et l'autre embrasse l'œil par-dessous; l'iris est d'un orangé vif. L'individu donné pour la femelle, a du roux au lieu de noirâtre, du blanc sale au lieu d'orangé. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 126. n. 29* (*Carouge tacheté*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. pl. enl. n. 448. fig. 1 et 2. Latham, Index 33* (*Oriolus melancholicus*). *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** Le Troupiale tocolin. 28. *A. Griseus. A. Griseus, nigro et flavo varius; dorso, femoribus et abdomine cinereis.*

Gris, varié de noir et de jaune; dos, cuisses et abdomen cendrés.

Les Mexicains appellent cet oiseau *Ococolin*, et Fernandez, qui l'a décrit, lui donne la grosseur de l'*Étourneau;* le dos, le ventre, les jambes d'une couleur cendrée; tout le reste du plumage varié de noir et de jaune. On le trouve dans les forêts de la Nouvelle-Espagne; il n'a point de chant, et sa chair passe pour un très-bon manger. *Latham, Index* (*Oriolus griseus*). *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 96. n. 11* (*Troupiale cendré de la Nouvelle-Espagne*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 213. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Troupiale vert et jaune. 29. *A. Hudsonicus. A. Capite, gulâ, tectricibus alarum nonnullis inferioribus, remigibus primoribus, femoribus pectorisque striis albis; rostro pedibusque nigricantibus.*

Tête, gorge, quelques tectrices inférieures des ailes, rémiges primaires, cuisses et raies de la poitrine blanches; bec et pieds noirâtres.

C'est d'après Pennant qu'on signale cet oiseau, qui, dit-il, se trouve à la baie d'Hudson. Il a un plumage vert, avec les sourcils, les joues et la gorge jaunes, et quelques-unes des couvertures alaires terminées de blanc. *Pennant, Arct. zool. tom. 2. p. 260. n. 148* (*Hudsonian white-headed oriole*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 34. p. 555. L'Amérique septentrionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

CASSIQUE, *Cassicus. Oriolus*, Linnée, Latham.

Corpus oblongum, nigro, flavo, viridi pictum.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum capite longius, rectum, integrum, conico-longum, suprà convexum, validum, acutum; mandibula superior basi gibbosa, in plumis frontalibus rotundè protensa.

Nares rotundæ, pervia, basi rostri sitæ.

Lingua cartilaginea, apice bifida.

Collum mediocre.

Remiges 3a., 4a. omnium longissimæ.

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Cassici in Americæ meridionalis sylvis, nemoribus habitant; insectis, vermibus, baccis, granis in integrum gluditis victitant; nidum arboribus suspendunt; ova 4-5 pariunt. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.

Corps oblong, peint de noir, de jaune et de vert.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec plus long que la tête, droit, entier, longicône, convexe en dessus, robuste, pointu; mandibule supérieure gibbeuse à la base et formant un angle arrondi dans les pennes du front.

Narines rondes, ouvertes, situées à la base du bec.

Langue cartilagineuse, bifide à la pointe.

Cou médiocre.

Troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Cassiques* habitent dans les forêts et les bosquets de l'Amérique méridionale, se nourrissent d'insectes, de semences, de baies et de graines avalées entières; ils suspendent leur nid aux arbres. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Cassique huppé. 1. *C. Cristatus. C. Aterri-*

mus; vertice pennis aliquot elongatis subcristato; rostro sordidè flavo; pedibus nigris.

Très-noir; quelques plumes du *vertex* alongées en forme de huppe; bec d'un jaune sale; pieds noirs. (*Pl. 166. fig. 2.*)

Cul-jaune des palétuviers est le nom que porte cette espèce à Cayenne, parce qu'elle mange les fruits que les créoles appellent *cul-jaune;* mais elle vit aussi d'insectes. Sa chair exhale une odeur de *castoreum*, quelles que soient les substances dont elle se nourrit. On la trouve aussi au Brésil, ainsi qu'au Paraguay, où on lui donne généralement le nom d'*Yapu* (*Pie jaune*). Ses excrémens sont jaunes et teignent le linge sur lequel ils tombent. Ils aiment beaucoup aussi les fruits de la liane, que l'on nomme à Cayenne *maritambour.* Lorsque ce *Cassique* est perché, il tient le corps alongé, la tête basse, les ailes ouvertes et vivement agitées. Son cri est très-extraordinaire et assez agréablement varié. Il niche en commun, avec les individus de son espèce, sur les arbres qui sont à la lisière des bois; suspend son nid à l'extrémité des branches horizontales et très-loin du tronc. Le mâle et la femelle s'occupent de sa construction, et entrelacent des brins d'écorce du caraguata, de petits joncs, et de beaucoup de filamens noirs et semblables à des crins de cheval; ils lui donnent la forme d'une bourse ou d'une poche, longue de trente-six pouces, et large de dix à sa partie inférieure qui est hémisphérique. L'entrée est vers le haut, et le fond est garni d'une couche épaisse de grandes feuilles sèches de l'arbre même.

On remarque dans cette espèce des individus plus grands les uns que les autres, ce qui fait soupçonner qu'elle est composée de deux races qui ne diffèrent que par la taille. Quelques plumes plus longues que les autres se font remarquer sur le sommet de la tête, et l'oiseau les redresse à volonté. Un beau noir lustré couvre toutes les parties antérieures du corps, tant dessus que dessous, y compris les ailes, et une teinte marron foncée est répandue sur la partie postérieure du corps; les deux pennes du milieu de la queue sont noires, et toutes les latérales jaunes; l'iris est d'un bleu céleste plus ou moins foncé. La femelle diffère du mâle en ce que ses teintes sont moins décidées. Ce n'est donc point le *Cassique vert*, comme l'ont dit des auteurs; ce qu'on vient encore de répéter dans un ouvrage très-nouveau, et qu'on a fait sans doute sans consulter les travaux des naturalistes qui ont observé ces deux *Cassiques* dans leur pays natal. C'est ainsi que les erreurs se multiplient par la faute des compilateurs. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 261. pl. enl. n. 344. Latham, Index, n. 3* (*Oriolus cristatus*). *L'Amérique méridionale.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* Le Cassique jupuba. 2. *C. Hæmorrhous. C. Niger; uropygio coccineo; rostro sulphureo; pedibus nigris.*

Noir; croupion rouge; bec couleur de soufre; pieds noirs.

Cette espèce construit son nid dans les arbres dont les branches s'avancent sur l'eau, soit des rivières, soit des criques, le compose de brins d'herbes desséchées, et lui donne la forme d'une cucurbite étroite. Le fond, où sont déposés les œufs, est beaucoup plus épais que le reste; l'ouverture est un peu plus basse que la partie du haut, et le conduit est oblique; de sorte que la pluie ne peut pénétrer dans le nid, de quelque côté qu'elle vienne. C'est par la partie supérieure que le nid est suspendu à l'extrémité des petites branches: il a de longueur totale environ dix-huit pouces, et un pied de cavité intérieure. On a vu quelquefois quatre cents de ces nids sur un seul arbre, de ceux que les Brasiliens appellent *Uti.* La ponte est ordinairement de deux œufs, et ce *Cassique* en fait trois dans l'année. Cette espèce, qu'on trouve dans diverses parties de l'Amérique méridionale, est connue à Cayenne sous le nom de *Cul-jaune à dos rouge*, pour le distinguer des autres *Cassiques*, qu'on appelle communément *Culs-jaunes:* le nom de *Jupuba* est un de ceux que Marcgrave donne à l'*Yapou*, et qu'on a appliqué au *Cassique* de cet article, dont tout le plumage est noir, à l'exception de la partie inférieure du dos, du croupion et des couvertures supérieures de la queue, qui sont d'un roux très-vif. La femelle porte des couleurs plus ternes que celles du mâle. *Latham, Index, n. 2* (*Oriolus hæmorrhous*). *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 98. n. 13. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 238. pl. enl. n. 480. L'Amérique méridionale.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

** Le Cassique noir a bec blanc. 3. *C. Albirostris. C. Niger; uropygio, maculis duabus tectricum alarum flavis; rostro albo; pedibus nigris.*

Noir; croupion et deux taches sur les couvertures des ailes, jaunes; bec blanc; pieds noirs.

Yapu negro y amarillo, est la dénomination

employée par M. de Azara pour cette espèce, dont il a vu un mâle et une femelle sauter sur les arbrisseaux des halliers, descendre tour à tour et voltiger bas. Le nid qu'il croit appartenir à ce *Cassique*, est composé de ces filamens de plantes qui ressemblent aux crins noirs du cheval.

A l'exception d'une tache jaune sur le croupion, et deux autres de la même couleur et larges de cinq lignes sur les petites couvertures des ailes, le reste du plumage est noir.

Sonnini, dans la traduction de l'ouvrage de M. de Azara, dit que cet oiseau est bien certainement le *Carouge de Cayenne* (*Oriolus cayanensis*); mais nous ne pouvons adopter son sentiment, attendu que ce *Carouge* n'a ni le croupion jaune ni le bec blanc; mais celui-ci est bien, comme il le dit ailleurs, le même oiseau que le *Tordo negro cobisos amarillos* de M. de Azara (notre *Troupiale chrysoptère*). *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 169. *n.* 59. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 5. *p.* 364. *L'Amérique méridionale.*

L. 8. E. 11 ½. P. 18. R. 12.

* Le Cassique a mantelet. 4. *C. Ater. C. Niger, viridi violaceoque nitens; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Noir, à reflets verts et violets; bec noir; pieds bruns.

L'Amérique méridionale est la patrie de cet oiseau; on le trouve à Cayenne, au Brésil et au Paraguay, où il est connu sous le nom de *Guirahuguaza* (oiseau noir). Il se réunit en troupes et se mêle même avec d'autres espèces. Son chant, ou plutôt son sifflement est assez agréable. Il cause des dommages aux cultivateurs, en arrachant, pour se nourrir, le maïs quand il sort de terre. Un individu de cette espèce est au Muséum d'histoire naturelle.

Tout son plumage est d'un noir à reflets verts et violets, si ce n'est sur la tête, les ailes et la queue. Son caractère distinctif de tous ces oiseaux noirs, *Troupiales, Carouges, Quiscales* et *Cassiques*, consiste dans une espèce de mantelet que forment les plumes longues du cou. La femelle ne diffère du mâle que par des couleurs plus ternes. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 5. *p.* 363. *L'Amérique méridionale.*

L. 14 à 15. E.. P.. R. 12.

** Le Cassique pupui. 5. *C. Solitarius. C. Totus ater; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

Totalement noir; bec de cette couleur; pieds plombés.

Le cri de cet oiseau peut s'exprimer par *gaua*; mais quand il veut donner à ce cri de l'agrément, de la variété et de la singularité, il prononce quelquefois *pupui*, dont on a tiré le nom qu'on lui a imposé; M. de Azara l'appelle *Yapu negro*. C'est, dit-il, un oiseau solitaire et rare, qu'on ne trouve que dans les halliers épais et fourrés, qu'il parcourt avec aisance, descendant parfois à terre, aux pieds des arbustes, à la cime desquels il ne se montre jamais, non plus que dans les cantons découverts. Son nid, qu'il place sur des branches peu élevées, présente la forme d'une poche faite avec des joncs et d'autres matières flexibles, étroites, assez longues, au fond desquelles sont entassées de grandes feuilles. Les œufs sont presque parfaitement sphériques, blancs et comme marbrés de brun foncé.

Les deux mandibules ne s'ajustent bien l'une contre l'autre qu'à leur extrémité: tout le plumage est noir et l'iris roux. Cet oiseau ne peut être, comme le dit Sonnini, le *petit Troupiale noir* de Buffon (*Oriolus minor*), qui est beaucoup plus petit, et que M. de Azara appelle *Tordo commun. De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 1. *p.* 268. *n.* 58. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 5. *p.* 364. *L'Amérique méridionale.*

L. 10 ½. E. 14. P. 18. R. 12.

* Le Cassique vert. 6. *C. Viridis. C. Cristâ olivaceâ; vertice, corpore tectricibusque alarum viridibus; occipite badio; remigibus nigris; tectricibus partim nigris, partim flavis; rostro rubro; pedibus nigris.*

Huppe olivâtre; *vertex*, corps et tectrices des ailes, verts; rémiges noires; tectrices en partie de cette couleur et en partie jaunes; occiput bai; bec rouge; pieds noirs.

Le nom que les habitans de Cayenne donnent à cette espèce, est celui de *Gros cul-jaune*. Quoiqu'elle fréquente les cantons humides, elle ne se tient pas, comme le *Cassique huppé*, au bord des eaux, mais sur les arbres fort élevés; elle en diffère encore en ce que sa chair n'a point l'odeur de *castoreum* qu'ont tous les *Cassiques huppés*, et elle est bonne à manger. Cependant, malgré ces différences, et celles très-prononcées et très-distinctes de son plumage et de sa taille, on ne

persiste pas moins à le présenter encore aujourd'hui comme une femelle de ces derniers, et cela sans avoir sorti de son cabinet; tandis que les naturalistes qui ont suivi ces deux *Cassiques* dans leurs habitudes et leurs mœurs, assurent que ce sont deux espèces distinctes, telles que l'ont dit avec raison Montbelliard et Mauduyt. C'est bien, selon Sonnini, une espèce séparée qu'il a observée sur les lieux mêmes qu'habitent ces *Cassiques*, dont les individus qui la composent, vivent ensemble et ne se mêlent point avec les autres espèces; ils ont la même manière de construire leurs nids que les *Cassiques jaunes*, que les *Cassiques rouges*; mais ils ne se tiennent pas comme ceux-ci au bord des eaux. Les colons de Cayenne leur donnent un nom particulier, parce qu'ils savent bien que ce sont des oiseaux d'espèces différentes, et ils les nomment *Gros culs-jaunes*.

La grosseur de ce *Cassique* est à peu près celle de la *Corbine*; cependant il en est de plus petits. Le devant de la tête porte deux plumes longues de deux à trois pouces et olivâtres; le bec est fort épais à sa base, et forme sur le front une protubérance qui se prolonge jusqu'au tiers du sommet de la tête; toute la partie antérieure, tant dessus que dessous, y compris les couvertures des ailes, est verte; la partie postérieure, marron; les pennes des ailes sont noires; celles de la queue en partie de cette couleur et en partie jaunes. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. pl. enl. n. 338. Latham, Index* (*Oriolus cristatus*, var.). *L'Amérique méridionale.*

L. 14. E. 18 à 19. P.. R. 12.

* Le CASSIQUE YAPOU. 7. *C. Icteronothus. C. Niger; dorso postico, maculâ tectricum alarum basique rectricum luteis; rostro flavescente; pedibus nigris.*

Noir; bas du dos, tache sur les tectrices des ailes et base des rectrices, jaunes; bec jaunâtre; pieds noirs. (*Pl. 166. fig. 1, sous le nom de Cassique jaune.*)

Dans l'état sauvage, les *Yapous* ou *Cassiques jaunes* se tiennent en troupes, et lorsqu'ils sont perchés sur quelqu'arbre, ils paroissent, par la variété de leur sifflement et les différentes expressions de leur propre ramage et des sons étrangers qu'ils imitent, se moquer des personnes qui les écoutent. Le nom brasilien *Yapou*, et celui de *Galibi yacou*, sont également l'expression de leur cri naturel; ils prononcent la première syllabe d'un ton un peu aigu, et après un petit repos, ils donnent aux deux autres un ton grave et rauque, *y-a-pou, y-a-cou:* la seconde syllabe seule est brève; les deux autres sont longues.

Les nègres, et d'après eux quelques créoles de Cayenne, les appellent *Jeans quanakous*, dénomination qui a aussi quelques rapports à leur cri; les naturels de la Guyane française les nomment *Sakoke* en langue guaripone; mais ils ne sont guère connus parmi les colons de Cayenne que par la dénomination de *Culs-jaunes*. Sonnini, à qui nous devons ces détails, en ajoute encore d'autres non moins intéressans: ces derniers ont rapport aux qualités sociales de ce *Cassique*. C'est, dit-il, un oiseau très-facile et en même temps très-agréable à élever. Son naturel, qui le porte à vivre en compagnie de ses semblables, lui donne des dispositions à s'accommoder aussi de la société de l'homme, et à oublier près de lui, par l'habitude d'une aimable familiarité, les douceurs d'une vie libre et plus analogue à ses goûts. Sa voix est mâle, claire et sonore, et son aptitude à imiter le ramage et même les cris de divers animaux, le rend susceptible d'apprendre aisément des airs de serinette et de répéter différens sons. Il contrefait fort bien le ris d'un homme, l'aboiement d'un chien, etc., et semble prendre plaisir à imiter tout ce qu'il entend; et cette flexibilité du gosier et de la langue peut faire présumer, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il articuleroit des paroles aussi bien que notre *Étourneau*. Peu difficile sur le choix de sa nourriture, il mange à peu près tout ce qu'on lui présente.

Cette espèce suspend son nid à l'extrémité des branches les plus élevées, et presque toujours dans les lieux découverts et près des eaux; une cucurbite étroite, surmontée de son alambic, présente la forme de ces nids, composés simplement d'herbes desséchées, et l'on voit souvent plusieurs centaines de ces nids suspendus au même arbre.

Le plumage est d'un noir velouté, avec du jaune sur le bas du dos, le croupion, le bas-ventre et les couvertures de la queue, ses pennes alaires jusque vers leur extrémité, et la partie des grandes couvertures des ailes qui en occupe le milieu, lorsqu'elles sont déployées. La femelle diffère du mâle par des couleurs moins brillantes. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 100. n. 14* (*Cassique jaune*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 235. pl. enl. n. 184* (*Cassique jaune du Brésil*).

Latham, Index, n. 1 (*Oriolus persicus*). *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

LXIIe. Genre.

PIE-GRIÈCHE, *Lanius.* Linnée, Latham.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum validum, basi nudum, convexum, lateratùm compressum; mandibula superior adunca, versus apicem utrinquè dentata; inferior brevior, apice recurvata, acuminata.

Nares rotundæ, parvæ, propè plumas capistri sitæ.

Lingua brevis, triangularis, apice lacera. Rictus ciliatus.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevissimâ; remex 2^a. vel 3^a. omnium longissima.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Lanii per omnem orbem, in sylvis, arboribus dumisque habitant; insectis aviculisque victitant. Mas feminam incubantem alens, ipse incubans. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.

Corps oblong, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec robuste, nu à la base, convexe, comprimé latéralement; mandibule supérieure dentée et crochue vers le bout; l'inférieure plus courte, retroussée et aiguë à sa pointe.

Narines arrondies, ouvertes, situées près des plumes du *capistrum.*

Langue courte, triangulaire, lacérée à sa pointe. Bouche ciliée.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde très-courte; 2e. ou 3e. rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs unis à leur base; pouce posé sur le tarse, au niveau des antérieurs, portant à terre sur toutes ses articulations.

Queue à douze rectrices.

Les *Pies-grièches* habitent dans tous les pays, fréquentent les forêts, les arbres et les buissons; se nourrissent d'insectes et de petits oiseaux. Le mâle nourrit sa femelle quand elle couve et partage l'incubation. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

*La Pie-grièche écorcheur. 1. *L. Collurio.* *L. Dorso griseo; rectricibus duabus intermediis unicoloribus; vittâ per oculos nigrâ; rostro pedibusque nigris.*

Dos gris; les deux rectrices intermédiaires d'une seule couleur; bande oculaire noire; bec et pieds noirs. (*Pl.* 170. *fig.* 1.)

Le nord et le midi de l'Europe possèdent cette espèce, ainsi que le Sénégal, la partie méridionale de l'Afrique et même Pondichéry; mais là, son plumage a éprouvé quelqu'altération. Elle n'entre point dans les grands bois, mais elle en fréquente la lisière, suit les grandes haies et se plaît sur les grands buissons. Son vol est court et peu élevé; elle a la faculté de contrefaire, jusqu'à un certain point, le cri des petits oiseaux, et même une partie de leur ramage. Par cet artifice, elle les attire près d'elle, surtout les jeunes, dont elle fait sa pâture; mais pour les tromper plus facilement, elle se cache dans l'épaisseur d'un buisson; ceux-ci, trompés par cette imitation, se glissent à travers le feuillage, et au lieu d'y trouver un oiseau de leur espèce, ils tombent au pouvoir de leur ennemi.

Cette *Pie-grièche* place son nid dans les buissons et les haies, à la partie la plus touffue et la plus élevée de terre, le compose en dehors d'herbes, de fibres de racines, et en dedans de plumes, de bourre et de laine. Sa ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, avec des taches et des points cendrés couleur de rouille. Quand ces oiseaux voyagent, ils ne se réunissent point en troupes, et chaque famille le fait isolément. Ils arrivent chez nous au printemps et nous quittent à l'automne.

Le mâle a le dessus de la tête et du cou d'un gris plus ou moins bleuâtre; le bas du dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les jambes, cendrés; le haut du dos, les scapulaires et les couvertures des ailes d'un roux vif; une large bande noire sur chaque côté de la tête, laquelle naît aux narines, passe à travers les yeux et s'étend vers l'occiput; la gorge, le devant du cou, blancs; la poitrine, le ventre et ses côtés, d'un roux rosé; les pennes des ailes noirâtres, les secondaires, bordées de roux en dehors;

les pennes de la queue, noires; les deux intermédiaires, entièrement de cette couleur; les deux suivantes, blanches sur leur bord extérieur, depuis leur origine jusqu'au milieu; toutes les autres, de cette couleur dans les trois quarts de leur longueur et à leur pointe.

Chez la femelle, le *capistrum* et un trait au-dessus de l'œil sont d'un blanc sale; la tête et le dessus du cou, d'un gris un peu roussâtre; le haut du dos est roux; le bas de cette partie et le croupion sont gris; les ailes, brunes; la queue est de la même couleur, et du reste pareille à celle du mâle; les parties inférieures sont d'un blanc sale, avec des lunules brunes sur les côtés du cou, sur la poitrine et les flancs. Elle a, dans sa première année, des lunules d'un brun-noirâtre sur le dos et le croupion, lesquelles disparoissent à mesure qu'elle avance en âge: on remarque des lunules pareilles sur les scapulaires et sur les couvertures supérieures de la queue, qui disparoissent en même temps que les autres.

Le jeune mâle diffère peu de la femelle; il est sur la tête, le dessus du cou et du corps, d'un brun-roussâtre, avec des taches d'une teinte sombre; d'un blanc-roux, ondé de brun, sur les côtés du cou, la poitrine et les flancs.

L'*Écorcheur varié* de Brisson (*Lanius collurio varius*, var., de Gmelin) n'est point la femelle de cette espèce, mais une jeune *Pie-grièche rousse*; et l'individu figuré sur la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 31, *fig.* 1, sous le nom de *Pie-grièche rousse*, est un *Écorcheur* femelle. Les descriptions de Gmelin et de Latham manquent d'exactitude en ce que le dos n'est gris que sur sa partie inférieure, et qu'il n'y a que les deux pennes du milieu de la queue qui soient d'une teinte uniforme; enfin le bec n'est point couleur de plomb, mais noir. Le signalement du mâle, que fait Sonnini, est exact; mais il se trompe dans celui de la femelle, puisqu'il appartient au jeune mâle. Enfin, Frisch a présenté la femelle de l'*Écorcheur* pour celle de la *Pie-grièche rousse* (*pl.* 61, *fig.* inférieure). Il paroît que ce naturaliste ne connoissoit pas le mâle, car il n'en parle pas. *Brisson*, *Ornith. tom.* 2. *p.* 152. *n.* 4. *Buffon*, *Hist. nat. des Oiseaux*, *tom.* 1. *p.* 304. *pl. enl. n.* 31. *fig.* 2. *L'Europe et l'Afrique.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

La Pie-grièche grise. 2. *L. Excubitor. L. Dorso cano; alis nigris, maculâ albâ; rectricibus lateralibus albis; rostro pedibusque nigris.*

Dos grisâtre; ailes noires, avec une tache blanche; rectrices latérales de cette couleur; bec et pieds noirs. (*Pl.* 171. *fig.* 3.)

Cette *Pie-grièche*, répandue dans toute l'Europe, très-commune en France, où elle reste toute l'année, se tient dans les bois pendant l'été, fréquente les plaines et s'approche des habitations pendant l'hiver. Elle place son nid tantôt dans des embranchemens et fourches des arbres d'une futaie solitaire, tantôt dans les haies touffues et épineuses, en compose l'extérieur de foin, de petites racines fibreuses et de mousse entrelacés ensemble, et y fait entrer, en les tordant, les petits rameaux des branches voisines pour former sa base et son assiette; elle en garnit l'intérieur de plumes, de duvet et de laine, répandus avec profusion. La ponte est de quatre à six œufs d'un gris-blanc, tachetés de vert-olive pâle et de cendré. Les petits naissent nus et ne sont jamais couverts de duvet.

Ces oiseaux se tiennent en famille pendant l'automne et l'hiver; cette division en famille, fait qu'on reconnoît de loin ces *Pies-grièches*; on les reconnoît encore à leur cri aigu *troui, troui*, qui s'entend de fort loin, et qu'elles répètent sans cesse lorsqu'elles sont perchées au sommet des arbres; et enfin à leur vol, qui se fait de haut en bas et de bas en haut, par élancemens successifs et par ondulations. On les voit presque toujours perchées à l'extrémité des branches les plus hautes et les plus isolées des arbres et des buissons, position que semble exiger leur manière de chasser; car, volant avec difficulté, elles ne rencontrent plus d'obstacles pour s'élever dans les airs et se mettre au-dessus de leur proie, de manière à fondre sur elle et à la forcer à s'abattre sur la terre, où elle est à l'instant saisie et dévorée. C'est de cette manière qu'elles parviennent à attraper les petits oiseaux; elles se nourrissent aussi de souris, de mulots et d'autres petits quadrupèdes, ainsi que d'insectes.

Le haut de la tête, le dessus du cou et du corps sont d'un gris-cendré clair; les scapulaires en grande partie, blanches; la large bande noire des côtés de la tête part de l'angle du bec, passe au-dessous des yeux et se termine sur les côtés de la gorge, qui est blanche, de même que le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures; un cendré clair couvre les petites couvertures des ailes; les grandes sont noires; leurs pennes de cette couleur, mais les primaires ont du blanc à leur origine, et les secondaires, à leur extrémité; les pennes intermédiaires de la queue sont de cette couleur à leur base et ensuite noires;

les trois plus proches de chaque côté ont plus de blanc vers leur extrémité, et ce blanc s'étend d'autant plus, que la penne est plus éloignée du centre; la deuxième est entièrement blanche en dehors et marquée de noir dans son milieu, et la plus extérieure de chaque côté totalement blanche.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère par un gris plus clair sur le dos, par quelques lignes demi-circulaires d'un brun pâle sur la poitrine, qui néanmoins disparoissent dans l'âge avancé, et qui sont très-prononcées chez les jeunes avant leur première mue. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 141. n. 1. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. p. 296. pl. enlum. n. 445. L'Europe.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

La Pie-grièche grise a front noir. 3. *L. Minor. L. Cinereus; gulâ albâ; pectore et abdomine roseis; fronte, lineâ oculari, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Cendré; gorge blanche; poitrine et abdomen rosés; front, bande oculaire, queue, bec et pieds, noirs.

On voit cette espèce en Espagne, en Italie et quelquefois aux environs de Paris, où elle niche. On la distingue facilement de la précédente à son vol rapide, droit et soutenu, à un cri différent et à son habitude de se poser souvent à terre, soit sur une pierre, soit sur une petite monticule; de se réfugier, lorsqu'elle est inquiétée, sur la lisière des bois, ou de ne se tenir que dans le milieu d'une plaine; à sa manière de s'y reposer, restant, pour ainsi dire, immobile à la place où elle s'arrête, jetant autour d'elle un œil inquiet, s'enfuyant au loin dès qu'on l'approche, et à une telle distance, qu'on la perd de vue.

Cette *Pie-grièche* niche sur les arbres; sa ponte est de cinq ou six œufs oblongs, d'un blanc-verdâtre, et entourés vers leur milieu de points brun-olivâtres et gris-cendrés.

Une bande noire qui est sur les côtés de la tête, s'étend sur le front; le reste de la tête, le dessus du cou, le dos, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré-bleuâtre, qui est plus pâle sur le croupion; le bord de l'aile est blanc; ses grandes pennes sont noires, avec une tache blanche vers leur origine; cette couleur couvre la gorge et prend une foible nuance rosée sur les parties postérieures; les quatre pennes du milieu de la queue sont noires; les huit autres pareilles, avec du blanc vers leur extrémité, qui s'étend sur leur longueur, d'autant plus qu'elles s'éloignent du centre; toutes, à l'exception de la plus extérieure de chaque côté, sont égales entr'elles.

La femelle diffère du mâle en ce que le noir du front est moins étendu, moins pur; celui des ailes et de la queue plus terne, et l'on n'aperçoit qu'une nuance rose sur le dessous du corps. Le jeune, avant sa première mue, a les plumes des parties supérieures grises et terminées de brun; le *lorum* et les oreilles, noirâtres; toutes les parties inférieures blanches, avec des petites raies transversales sur les flancs, et les ailes noirâtres. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. p. 298. pl. enl. n. 32 (Pie-grièche d'Italie). L'Europe.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

La Pie-grièche rousse. 4. *L. Rutilus. L. Suprà tribus coloribus, subtùs rufescente albus; fasciâ oculari nigrâ; scapularibus totis, rectricibus à basi ad medium, lateribus apice albis; rostro pedibusque nigris.*

De trois couleurs en dessus; d'un blanc-roussâtre en dessous; bande oculaire noire; scapulaires blanches; rectrices blanches depuis leur base jusqu'au milieu; les latérales de cette couleur à la pointe; bec et pieds noirs. (*Pl. 182, fig. 1, sous le nom de Pie-grièche de Poméranie.*)

Comme l'*Écorcheur*, cette *Pie-grièche* a la faculté de contrefaire les petits oiseaux, pour les faire tomber dans ses serres. Elle est répandue dans l'Europe, quitte à l'automne les contrées septentrionales, et y revient au printemps pour passer toute la belle saison. On trouve son nid dans les buissons et les haies fourrés, situés dans les plaines, ou sur les bords d'un taillis, et rarement dans les bois. Elle le construit avec les mêmes matériaux que les précédentes, lui donne un peu moins d'étendue, et la femelle y dépose cinq ou six œufs arrondis, d'un blanc-roussâtre, avec des taches et des points brun-roux et d'un cendré pâle vers le gros bout. On la trouve encore en Egypte et en Afrique, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; mais là, des individus y sont sédentaires pendant toute l'année, et le climat n'a apporté aucun changement dans leurs couleurs, leur taille et leurs habitudes.

La *Pie-grièche rousse* et l'*Écorcheur* ont été tellement confondus par des auteurs, qu'il est difficile de s'y reconnoître. 1°. Gmelin a d'abord donné la première pour une variété de la seconde, et en a fait ensuite une espèce distincte, sous le nom de *Lanius pomeranus*, d'après Sparmann,

qui a fait figurer le mâle dans la première *Fascic. du Mus. Carls.* 2°. Brisson s'est mépris, en donnant un jeune *Écorcheur* pour la femelle de la *Pie-grièche rousse*, et en isolant le jeune de celle-ci, sous le nom d'*Écorcheur varié.* 3°. L'individu présenté sur la *pl.* 31 de Frisch, et sur la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 31, *fig.* 1, comme la femelle de la *Pie-grièche rousse*, est celle de l'*Écorcheur.* 4°. Le *Variegated shrik* du *Synopsis* de Latham, n'est point une espèce particulière, mais c'est une jeune *Pie-grièche rousse;* enfin, Sonnini a donné une description exacte de celle-ci; mais il s'est trompé, lorsqu'il dit, dans une note, que la femelle est facile à distinguer en ce qu'elle ne porte point sur la tête et sur tout le dessus du corps cette couleur rousse, qui est l'attribut du mâle seul; mais il auroit dû dire que le roux est moins vif, car cette couleur existe dans les deux sexes. Il cite pour son garant M. Levaillant, qui a commis la même erreur dans son *Ornithologie d'Afrique.* Nous citerons à l'appui de cette opinion, M. Meyer, et tous les naturalistes qui, comme nous, ont suivi les *Pies-grièches rousses* et l'*Écorcheur* dans l'état de nature.

Le mâle a le *capistrum*, les scapulaires, les couvertures de la queue, la base des premières pennes alaires, la gorge et toutes les parties inférieures d'un beau blanc; le front, une bande à travers l'œil, qui descend sur les côtés de la gorge, le dos et les ailes; d'un noir foncé et pur; le reste de la tête et la nuque, d'un roux vif; les quatre pennes intermédiaires de la queue, pareilles aux ailes; les latérales, blanches à leur origine et à leur extrémité, si ce n'est la plus extérieure de chaque côté, qui est presqu'entièrement de cette couleur.

La femelle se distingue du mâle par son *capistrum*, ses plumes scapulaires, son croupion, sa gorge et les parties postérieures, qui sont d'un blanc un peu lavé de roux; de plus, elle a le noir du front quelquefois mêlé de roussâtre; le reste de la tête et la nuque, d'une nuance rousse pâle; le dos, les plumes des oreilles, les ailes et la partie noire de la queue, d'une nuance terne; le bec et les pieds d'un brun sombre. Des individus du même sexe ont des lunules brunes et étroites sur la poitrine et sur le ventre; ce sont des jeunes femelles ou de jeunes mâles après leur première mue.

Chez le jeune sous sa première livrée, la tête, le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures de la queue sont rayés transversalement de blanc et de brun; les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes ont leur extrémité noire et blanche sur un fond roussâtre; les pennes alaires sont brunes, blanchâtres à leur origine et rousses à l'extérieur; les pennes caudales, d'un roux rembruni, plus sombre vers leur bout, qui est d'un blanc un peu lavé de roux; toutes les parties inférieures, d'un blanc marqué de roussâtre sur la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, avec des lunules noirâtres sur l'estomac et sur les côtés du corps; le bec et les pieds sont bruns. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 199. *n.* 3. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 103. *pl. enl. n.* 9. *fig.* 2. *L'Europe et l'Afrique.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

La Pie-grièche boréale. 5. *L. Borealis. L. Vertice, corpore suprà pallidè cinereis; capitis lateribus nigro fasciatis; corpore subtùs albido, dilutè fusco, transversim lineato; rostro dilutè cæruleo; pedibus nigris.*

Vertex et dessus du corps d'un cendré pâle; bande noire sur les côtés de la tête; dessous du corps blanchâtre, avec des raies fines, transversales et d'un brun clair; bec d'un bleu léger; pieds noirs.

Des auteurs présentent cet oiseau comme une variété de la *Pie-grièche grise;* mais nous les croyons dans l'erreur, et que c'est une espèce particulière et distincte qui habite les contrées boréales de l'Europe et de l'Amérique septentrionale. On la trouve, pendant l'hiver, dans les Etats-Unis, qu'elle parcourt jusqu'à la Louisiane, et qu'elle quitte au printemps, pour se rendre à la baie d'Hudson, où elle niche; cependant, quelques individus restent pendant l'été dans la Pensylvanie, et se retirent dans l'épaisseur des forêts, y construisent leur nid dans la fourche d'un petit arbre, le composent d'herbes sèches et de mousse blanchâtre, avec beaucoup de plumes à l'intérieur; la ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc sale ou cendré pâle, tachetés vers le gros bout et rayés de roux. Les *Pies-grièches boréales* qui se trouvent en Europe, ne s'avancent pas autant vers le Sud que celles de l'Amérique; cependant il en est qui pénètrent jusque dans la Provence; car M. Baillon possède un individu qui a été tué dans cette province, et qui a été apporté à Paris par M. Dupont, naturaliste.

Le mâle a le dessus de la tête, du cou et le dos d'un cendré pâle; les côtés de la tête presque blancs et traversés par une bande noire plus

plus prononcée que chez la femelle ; cette bande part des narines, passe à travers l'œil et se prolonge sur les côtés de la gorge ; toutes les parties inférieures sont presque blanches chez les vieux, plus sombres chez les adultes, et traversées par des petites lignes d'un brun clair ; les ailes sont noires, terminées de blanc, avec une tache de cette couleur sur leurs pennes primaires, auprès de leurs couvertures ; les scapulaires, blanches vers le bout de leurs longues barbes ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un cendré clair ; les pennes latérales plus ou moins blanches.

La femelle a la tête, le cou et la gorge d'un gris de souris, coupé sur les parties inférieures par des lignes transversales brunes ; les scapulaires, grises ; les couvertures supérieures des ailes, bordées de roux du côté du dos et noires dans le reste.

Un caractère qui ne permet pas de réunir cette *Pie-grièche* à notre *Pie-grièche grise*, consiste en ce qu'elle a la première rémige un peu plus courte que la cinquième ; les deuxième et troisième égales et les plus longues de toutes ; tandis que chez la seconde, les première et cinquième sont égales, et que la seconde est plus longue que la troisième. *Wilson, Americ. Ornith. pl.* 5. *fig.* 1 (*Mâle*). *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 1. *p.* 80. *pl.* 50 (*Femelle*). *L'Europe et l'Amérique boréale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche acutipenne. 6. *L. Acuticaudatus. L. Niger ; remigibus septem primoribus, uropygio caudâque dilutè griseis ; rectricibus angustis, acutissimis, gradatis ; rostro pedibusque nigris.*

Noir ; les sept premières rémiges, le croupion et la queue d'un gris clair ; rectrices étroites, très-aiguës, étagées ; bec et pieds noirs.

M. le comte de Riocourt possède dans sa belle et intéressante collection, le seul individu que nous connoissions, et l'a reçu du Sénégal. Il présente des rapports avec la *Pie à culotte de peau*, que M. Levaillant a décrite dans ses *Oiseaux d'Afrique ;* mais il en diffère essentiellement en ce qu'il a dix pennes à la queue, et que ce savant ornithologiste nous affirme que cette *Pie* n'en a que huit, d'après un examen qui ne laisse aucun doute sur la réalité de ce nombre. De plus, ces deux oiseaux ne se trouvent pas dans la même partie du monde, si sa *Pie* habite, comme il le soupçonne, l'Australasie ou la Polynésie, tandis que l'autre se trouve sur la côte occidentale de l'Afrique. Enfin, quand on compare leur plumage, on y trouve aussi des différences, et de bien plus prononcées dans la conformation de la queue, qui, chez cette *Pie-grièche*, a toutes ses pennes étroites, très-aiguës et garnies de barbes courtes et très-distinctes ; les deux du milieu ont dix pouces de longueur et dépassent les deux suivantes de deux pouces ; celles-ci excèdent de dix-huit lignes les autres, qui sont étagées à peu près dans la même proportion.

Cet oiseau a le port de la *Pie*, le bec à peu près conformé de même, mais se rapprochant de celui des *Pies-grièches* en ce qu'il a les angles garnis de soies et qu'il est échancré vers le bout de sa partie supérieure. La tête, le cou, le manteau, les ailes, à l'exception de leurs sept premières rémiges, la gorge, la poitrine et les parties postérieures sont d'un noir profond, inclinant au violet foncé ; le croupion, la queue et les sept premières pennes alaires d'un gris clair tirant sur le jaunâtre. Cet oiseau semble remplir l'intervalle qui sépare les *Pies* et les *Pies-grièches*, puisqu'il possède des caractères qui le lient aux deux genres. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 134. *L'Afrique occidentale.*

L. 21. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche d'Antigue. 7. *L. Antiguanus. L. Corpore suprà flavicante-rufo, subtùs albo ; capite, alis, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Dessus du corps d'un roux-jaunâtre ; dessous blanc ; tête, ailes, queue, bec et pieds noirs. (*Pl.* 172. *fig.* 2.)

Sonnerat, à qui on doit la connoissance de cet oiseau des Indes orientales, est tenté de croire que la longueur excessive de la mandibule supérieure est un défaut de conformation, que de nouvelles observations confirmeront ou détruiront. La tête, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et les deux intermédiaires de la queue sont noires ; toutes les autres rectrices présentent cette couleur en dessus, sont rougeâtres en dessous et terminées par un brun-roussâtre ; le dessous du corps est blanc ; cette couleur est terne sur le ventre. *Sonnerat, Voyage, p.* 114. *pl.* 70. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 135. *Les Grandes-Indes.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche ardoisée. 8. *L. Ardosiaceus. L. Suprà cinereo-cærulescens, subtùs albus ; scapulariis albo-griseis ; remigibus nigris, primoribus*

ad medium, secundariis apice albis; rostro pedibusque nigris.

D'un gris-bleuâtre en dessus; blanche en dessous; scapulaires d'un gris-blanc; rémiges noires, blanches vers le milieu; secondaires de cette couleur à la pointe; bec et pieds noirs.

On rencontre cette espèce dans les Etats-Unis à la même époque que la *Pie-Grièche boréale*; mais elles font toujours bande à part. Elle a aussi des rapports avec notre *Pie-grièche grise*, mais elle en diffère par la couleur du dessus du corps, qui est plus foncée; par son bec plus robuste et armé d'une dent plus prononcée. Les Américains l'appellent *Butcher bird* (oiseau boucher). Elle fait son nid dans les buissons élevés et les grands arbrisseaux, et le compose des mêmes matériaux que les autres; sa ponte est de cinq ou six œufs blancs, tachetés de brun.

Une bande noire est sur les côtés de la tête, dont le reste, le dessus du cou et du corps sont d'un gris-ardoisé clair; la gorge et les parties postérieures, blanches; les plumes scapulaires, d'un gris-blanc; les pennes des ailes, noires; les primaires, vers leur milieu, les secondaires, à leur extrémité, sont marquées de blanc; la première penne caudale est de cette couleur, et noire sur la tige et à son origine; la seconde sur ses bords, et depuis leur milieu jusqu'à sa pointe; la troisième, dans un tiers de sa longueur; la quatrième, dans un sixième, et la cinquième, seulement à son extrémité; les deux intermédiaires sont totalement noires. *Vieillot, Hist. natur. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 1. *p.* 81. *pl.* 51 (*Femelle*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 135. *Les Etats-Unis.*

L. 7 ¾. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche blanche de l'île Panay. 9. *L. Albus. L. Albus; caudâ, plurimâ alarum parte, rostro pedibusque nigris.*

Blanche; queue, la plus grande partie de l'aile, bec et pieds noirs. (*Pl.* 173. *fig.* 3.)

A l'exception de la queue et de la plus grande partie des ailes, qui sont noires, le reste du plumage est d'un beau blanc. C'est à Sonnerat que l'on doit la connoissance de cet oiseau. *Sonnerat, Voyage à la Nouvelle-Guinée, p.* 115. *pl.* 72. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 135. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche blanchot. 10. *L. Olivaceus. L. Vertice colloque superiori griseo-cærulescentibus; corpore suprà olivaceo-viridi, subtùs ochroleuco; tectricibus alarum minoribus caudâque apice flavis; remigibus obscurè flavo marginatis; rostro pedibusque plumbeis.*

Vertex et dessus du cou d'un gris-bleuâtre; dessus du corps d'un vert d'olive; dessous d'un jaune d'ocre; petites couvertures des ailes et queue, jaunes à la pointe; rémiges bordées d'un jaune obscur; bec et pieds couleur de plomb.

Selon M. Levaillant, qui le premier a décrit cet oiseau, le dessus de la tête et du cou sont d'un gris ardoisé qui blanchit vers le front, et qui est mêlé d'olivâtre en approchant du dos; cette partie, le manteau, le croupion et le dessus de la queue sont d'un vert-jaune, tirant à la couleur d'olive; les petites couvertures des ailes, pareilles et terminées par une tache d'un jaune de soufre, ainsi que les pennes de la queue; celles des ailes, noirâtres et finement bordées d'un jaune sombre; toutes les parties inférieures sont d'un jaune d'ocre. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 185. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 135. *L'Afrique.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche bleue d'Afrique. 11. *L. Bicolor. L. Suprà cæruleus, subtùs albus; capistro nigro; rostro cæruleo; pedibus nigris.*

Bleue en dessus, blanche en dessous; *capistrum* noir; bec bleu; pieds noirs.

L'île de Madagascar et l'intérieur des terres du Cap de Bonne-Espérance sont les lieux où se tient cette espèce, dont le mâle est d'un blanc de neige sur tout le dessous du corps; d'un bleu d'outre-mer le plus brillant sur le dessus et la tête; d'un noir velouté autour des yeux et à la naissance de la gorge; bleuâtre sur le bord des jambes; noirâtre sur le côté intérieur et à l'extrémité des pennes alaires et caudales.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; son blanc est moins éclatant, et le bleu prend une teinte verdâtre sur le croupion; elle n'a point de noir autour des yeux et à la gorge; le dessous du cou seul est blanc, et le reste des parties inférieures d'un gris-cendré. Le jeune a le dessus du corps d'un vert sombre, et tout le dessous d'un gris-blanchâtre. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 197. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *pl. enl. n.* 32. *fig.* 2. *n.* 298. *fig.* 1. *L'Afrique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche boubou. 12. *L. Æthiopicus. L. Suprà niger, subtùs albus; fasciâ alarum transversâ albâ; rectricibus apice quadratis; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Noire en dessus, blanche en dessous; bande transversale sur l'aile de cette couleur; rectrices carrées à leur pointe; bec noir; pieds noirâtres.

On a classé cet oiseau parmi les *Merles*, comme on le voit dans la synonymie; mais M. Levaillant en fait une *Pie-grièche* qui, comme le *Merle*, vit de fruits, de baies et d'insectes, mais aussi de petits oiseaux, comme la plupart des *Pies-grièches*. Cette espèce a été observée par Bruce dans l'Abyssinie, et par Levaillant dans la partie méridionale de l'Afrique, où elle est très-commune, et connue des colons du Cap de Bonne-Espérance, sous la dénomination de *Swarre* ou *Bonte-canary byter*, c'est-à-dire, mordeur de Canaris, noir ou tacheté. Le nom de *Boubou* qu'on a aussi imposé à cet oiseau, est tiré du cri du mâle, qui ne cesse de le faire entendre, et auquel la femelle répond sur le-champ par un autre qui semble exprimer *cou-i*. Elle fait son nid dans les broussailles épineuses et les plus fourrées; sa ponte est de quatre ou cinq œufs.

Le mâle a toutes les parties supérieures noires, avec une bande transversale blanche sur les ailes; toutes les inférieures, blanches chez le *Merle noir et blanc*; mais le ventre et le dessous de la queue sont roux chez le *Boubou*.

La femelle en diffère en ce qu'elle est brunâtre où celui-ci est noir; le dessous de son corps est fauve; la gorge et la poitrine sont blanches: elle est aussi plus petite. L'un et l'autre se ressemblent dans leur premier âge par les couleurs de leur livrée, sur laquelle on ne voit pas de blanc, et dont les couvertures supérieures des ailes ont une bordure d'un roux-noirâtre. *Latham, Index, n.* 110 (*Turdus æthiopicus*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 406. *pl. n.* 298. *fig.* 1 (*Merle noir et blanc d'Abyssinie*). *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 68. *L'Afrique.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche brubru. 13. *L. Brubru. L. Corpore suprà nigro, subtùs superciliisque albis; lateribus ferrugineis; rostro pedibusque nigris.*

Corps noir en dessus, blanc en dessous; sourcils de cette couleur; côtés du corps ferrugineux; bec et pieds noirs.

M. Levaillant, qui a observé cette *Pie-grièche* en Afrique, a tiré son nom de son cri. Elle compose son nid de mousse et de racines, doublées en dedans de plumes et de laine; sa ponte est de cinq œufs blancs, tachetés de brun.

Son plumage est noir en dessus, avec des nuances blanches sur le croupion et sur le dos; de cette couleur en dessous, ainsi qu'une ligne qui passe au-dessus de chaque œil, et une grande tache sur le milieu de l'aile; les pennes de la queue sont noires et blanches; les côtés du corps, ferrugineux. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 71. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 138. *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** La Pie-grièche brun-marron. 14. *L. Castaneus. L. Corpore suprà castaneo, subtùs albo; rectricibus intermediis apice, extimis totis ferrugineis; rostro pedibusque nigris.*

Dessus du corps couleur de châtaigne; dessous blanc; l'extrémité des rectrices intermédiaires et la totalité des plus éloignées, ferrugineuses; bec et pieds noirs.

Latham, qui le premier a décrit cet oiseau, n'indique pas le pays qu'il habite, et le signale avec le front et les sourcils d'un brun-noir; le sommet de la tête, la nuque et le dessus du cou, cendrés; le dessus du corps, brun-marron; les ailes, noires; leurs pennes secondaires, frangées de ferrugineux; la gorge, d'un blanc-sombre; le dessous du corps, d'un blanc pur; la queue étagée; le bout de ses deux pennes intermédiaires et les plus extérieures de chaque côté, ferrugineuses et les autres noires. *Latham, Synopsis, tom.* 1. *part.* 1. *p.* 159. *n.* 3 (*Chesnut-backed shrike*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 138.

L. 10. E.. P.. R.. 12.

** La Pie-grièche brune. 15. *L. Torquatus. L. Suprà fuscus, subtùs albo nebulosus; loris ferrugineis; rostro cærulescente; pedibus nigricantibus.*

Brune en dessus, d'un blanc nébuleux en dessous; *lorums* ferrugineux; bec bleuâtre; pieds noirâtres.

Cette espèce de la Nouvelle-Hollande a le bec grand; la tête, jusqu'au-dessous des yeux, le dessus du cou, le dos et les ailes, bruns; le dessous du corps de cette couleur, nuancée de blanc; la queue longue. *Latham, Index, Suppl. p.* 18.

n. 4. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 138. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

** La Pie-grièche brune de l'Amérique septentrionale. 16. *L. Septentrionalis. L. Corpore suprà fusco; gulâ et pectore cinereis; abdomine crissoque fuscescentibus; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

Brune en dessus; gorge et poitrine cendrées; abdomen et parties postérieures brunâtres; bec noir; pieds plombés.

Selon Latham, cette *Pie-grièche* se trouve dans les parties les plus boréales de l'Amérique septentrionale, et porte une livrée brune en dessus; cendrée sur le haut de la gorge et sur la poitrine; d'un gris-brun sur le ventre et les parties postérieures; de cette même teinte sur les quatre pennes intermédiaires de la queue, dont les autres sont blanches du côté interne et à leur extrémité. *Latham, Synopsis, tom.* 1. *part.* 1. *p.* 165. *n.* 11 (*Northon shrike*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 139. *L'Amérique septentrionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche cadran. 17. *L. Saularis. L. Nigro-cærulescens; abdomine, maculâ alarum rectricibusque lateralibus albis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

D'un bleu-noir; abdomen, tache sur l'aile et rectrices latérales, blancs; bec noir; pieds bruns.

Les Anglais qui habitent le Bengale, appellent *Dialbird* (horloge ou cadran) cet oiseau, dont Latham a fait un *Mainate*, sous les noms latins de *Gracula saularis*; d'autres auteurs en font un *Merle*, mais il n'appartient point à ce genre. Il a les coins de la bouche et l'iris jaunes; la tête, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, les scapulaires, la gorge et la poitrine, noirs; le ventre et les parties postérieures, blanches; les pennes caudales, de cette couleur en dessous et noires en dessus. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses teintes sont moins foncées. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 184. *et Suppl. p.* 41. *n.* 19 (*Pie-grièche noire du Bengale*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 299. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 109. *Les Grandes-Indes.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche calicalic. 18. *L. Madagascariensis. L. Suprà cinereus, subtùs albidus; loris nigris; rectricibus rufescentibus; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

Cendrée en dessus, blanchâtre en dessous; *lorums* noirs; rectrices roussâtres; bec noir; pieds plombés. (*Pl.* 170. *fig.* 4.)

Calicalic est le nom que porte le mâle de cette espèce à Madagascar, et *Bruia* est la dénomination de la femelle. Le premier est cendré sur le dessus de la tête et du corps, à l'exception du croupion qui est roux; il porte une tache noire entre le bec et l'œil, au-dessus de laquelle se trouve une ligne blanche qui s'étend en forme de sourcils; les joues sont blanchâtres; la gorge et le devant du cou, noirs; le dessous du corps et les couvertures inférieures de la queue, blancs; cette couleur est nuancée de roux sur la poitrine et sur le bas-ventre; les petites couvertures supérieures de l'aile présentent la dernière teinte, et ses pennes sont brunes; les deux intermédiaires de la queue ont du roux à leur origine et sont d'un gris-brun dans le reste; l'extrémité des autres est de cette dernière teinte. La femelle diffère du mâle par des couleurs plus ternes, et en ce que sa gorge et tout le dessous de son corps sont d'un blanc mêlé de roussâtre, et que les petites couvertures des ailes sont cendrées. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 264 (*Petite Pie-grièche de Madagascar*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 315 (*Calicalic et Bruia*). *pl. enl. n.* 299. *fig.* 1 *et* 2 (*Petite Pie-grièche de Madagascar*).

L. 5. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche couronnée. 19. *L. Coronatus. L. Vertice nigro; superciliis rufescente-albis; fasciâ oculari nigrâ; corpore suprà rufo, subtùs sordidè griseo; caudâ apice albâ; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Vertex noir; sourcils d'un blanc-roussâtre; bande oculaire noire; dessus du corps roux, dessous d'un gris sale; queue blanche à la pointe; bec noir; pieds bruns.

Le pays de cet oiseau, qui est au Muséum d'histoire naturelle, et qu'on a décrit pour la première fois dans la deuxième édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, n'est pas connu. Il a le sommet de la tête noir; les sourcils, blanc-roussâtres; une bande noire à travers les yeux; le dessus du cou, du corps et des ailes, roux; les premières pennes de l'aile et celles de la queue, de cette couleur; ces dernières, terminées par une large tache blanche; le dessous

du corps, d'un gris sale qui blanchit sur la gorge et sur l'abdomen. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 140. *Pays inconnu.*

L.. E.. P.. R. 12.

** La Pie-grièche a courte queue. 20. *L. Brachyurus. L. Capite suprà ferrugineo-griseo; superciliis albidis; fasciâ nigrâ per oculos ad aures ductâ; corpore suprà griseo-cinereo, subtùs lutescente-albido.*

Dessus de la tête d'un gris ferrugineux; sourcils blanchâtres; bande noire à travers les yeux et s'étendant jusqu'aux oreilles; dessus du corps d'un gris-cendré, dessous d'un blanchâtre jaunissant.

On doit à Pallas la connoissance de cette espèce, qu'on trouve dans la Daourie et en Hongrie, et qui se distingue de toutes les autres en ce qu'elle n'a que dix pennes à la queue, qui est courte, d'un gris-brun et terminée de blanc, à l'exception des deux intermédiaires, qui sont d'une couleur uniforme; le sommet de la tête est d'un gris-ferrugineux; les sourcils sont blanchâtres; le dessus du corps, gris-cendré; le dessous, blanc-jaunâtre; le blanc est pur sur la gorge et le bas-ventre; les ailes sont noirâtres. *Pallas, Voyage* 3. *p.* 693. *n.* 5. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 140. *La Daourie.*

L.. E.. P.. R. 10.

** La Pie-grièche a croupion rouge. 21. *L. Dubius. L. Cinereus; uropygio tectricibusque alarum apice coccineo striatis; rostro pedibusque luteis.*

Cendrée; croupion et extrémité des tectrices des ailes, rayés de rouge; bec et pieds jaunes.

Les plumes du croupion et des couvertures supérieures des ailes sont rouges à leur extrémité; au premier coup d'œil, elles paroissent terminées comme plusieurs pennes alaires du *Jaseur;* mais en les examinant avec attention, l'on s'aperçoit que toutes les barbes sont entièrement divisées; le reste du plumage est généralement cendré-noirâtre, et la queue, cunéiforme. *Latham, Index, Suppl. p.* 18. *n.* 5. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 140. *Demeure inconnue.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche cubla. 22. *L. Cubla. L. Suprà niger, subtùs, fasciâ tectricum alarum uropygioque albis; caudâ apice albâ; rostro nigro.*

Noire en dessus, blanche en dessous, sur les couvertures des ailes et le croupion; queue blanche à la pointe; bec noir.

Le mâle de cette espèce, décrite pour la première fois par M. Levaillant, jette un cri qui semble exprimer les mots *châ, châ,* et qu'il répète sans cesse, quand on lui porte ombrage, en hérissant les plumes et en ouvrant un peu les ailes. Cette *Pie-grièche* est très-commune sur la côte occidentale de l'Afrique, et un peu farouche; elle vit en famille jusqu'à la saison des amours; et alors chacun s'isole par paires. Ses alimens consistent en chenilles, larves, chrysalides et insectes parfaits.

Le mâle a la tête, le dessus du cou, le manteau d'un beau noir; le bas du dos, couvert de longues plumes soyeuses, très-déliées et d'un blanc pur; tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, d'un blanc foiblement mêlé de grisâtre sur les flancs; les scapulaires en partie mélangées de noir, de blanc et de grisâtre; les couvertures des ailes, noires et en partie bordées de blanc; les pennes, pareilles; celles de la queue, noires et terminées de blanc; une ligne de la même couleur, sur les barbes extérieures des pennes latérales; les yeux, jaunes, et les ongles, noirâtres.

Chez la femelle, la couleur blanche est remplacée par du grisâtre sale, et la teinte noire est plus lavée. Les jeunes sont d'un gris-roussâtre où les adultes ont du blanc, et d'un brun-roux où ceux-ci sont noirs. *Levaillant, Hist nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 73. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 140. *L'Afrique.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche fiscal. 23. *L. Collaris. L. Suprà niger, subtùs albus; remigibus primoribus basi albis; rostro pedibusque nigris.*

Noire en dessus, blanche en dessous; rémiges primaires de cette couleur à leur base; bec et pieds noirs.

Le nom de *Fiscal* que porte cette *Pie-grièche* au Cap de Bonne-Espérance, est celui du juge chargé de la police. Elle a les mêmes habitudes que celle d'Europe et est à peu près de la même grosseur, mais d'une forme plus alongée.

La tête, le derrière du cou, le manteau et l'iris sont d'un brun-noir; les plumes scapulaires, blanches; le croupion est grisâtre; tout le des-

sous du corps, d'un beau blanc, tirant au gris sur la poitrine ; les pennes des ailes sont noires ; les intermédiaires ont plus ou moins de marques blanches, et les dernières, le bord de la même couleur ; les quatre rectrices du milieu sont noires ; les autres, blanches ; le blanc s'étend davantage sur chaque penne, à mesure qu'elles s'approchent de la plus éloignée, dont le côté extérieur porte cette même couleur.

Le mâle se distingue par un peu plus de grandeur, et par la pureté de ses teintes noires et blanches. Le jeune n'a du blanc que sur les bords des plumes scapulaires et sur le ventre ; du reste, son plumage est gris-brun, avec des lignes fines d'un brun foncé. *Brisson, Ornith. tom. 2. p.* 182. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, pl. enl. n.* 477. *fig.* 1 (*Pie-grièche du Cap de Bonne-Espérance*). *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 61 (*le Fiscal*). *L'Afrique méridionale.*

L. 11 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La grande Pie-grièche. 24. *L. Cissoïdes. L. Cinereus ; superciliis remigumque primorum margine rufescentibus ; rostro citrinello ; pedibus fuscescentibus ; caudâ elongatâ, cuneiformi, acutâ.*

Sourcils et bord des rémiges roussâtres ; bec couleur de citron ; pieds brunâtres ; queue alongée, cunéiforme, pointue.

C'est d'après M. Levaillant que nous décrivons cette *Pie-grièche.* Elle est de la grosseur de notre *Merle*, mais elle paroît plus alongée, à cause de sa queue aussi longue que le corps, étagée et terminée en pointe. A l'exception d'un trait roussâtre qui passe au-dessus de l'œil, et de quelques taches de la même couleur, qui sont sur le bord extérieur des grandes pennes alaires et vers l'extrémité de la queue, tout son plumage est d'un cendré uniforme. M. Levaillant n'indique pas le pays de cet oiseau, mais nous croyons qu'il se trouve en Afrique et au Sénégal, d'où a été apporté l'individu dont il va être question, et que nous rapprochons de cette espèce, soit comme un jeune, soit comme une femelle. Il a, comme le précédent, le bec jaune ; une grande tache brune au-dessus de l'œil, laquelle s'étend d'un côté sur les *lorums*, et de l'autre sur les oreilles ; la tête est en dessus un peu roussâtre, de même que la nuque et le croupion ; le dos et les scapulaires sont grisâtres ; la gorge et les parties postérieures, d'une nuance plus claire ; toutes les plumes du dessus du corps ont sur leur milieu des raies longitudinales brunes ; celles du dessous portent à leur extrémité des lunules, si ce n'est sur les couvertures inférieures de la queue, qui est très-longue et régulièrement étagée ; les plumes qui recouvrent l'aile en dessus, ont leur tige brune, et des raies irrégulières et transversales sur un fond roussâtre ; les pennes alaires et caudales sont brunes et bordées de roux à l'extérieur ; les pieds et les ongles, bruns. Cet individu est dans la collection de M. Baillon. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.....* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 143. *L'Afrique.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche huppée de la Chine. 25. *L. Jocosus. L. Corpore griseo ; palpebrâ inferiore purpureâ ; ano sanguineo ; pedibus fuscis ; rostro nigro.*

Corps gris ; paupière inférieure pourpre ; anus couleur de sang ; pieds bruns ; bec noir.

Dans quelques provinces de la Chine, l'on connoît cet oiseau sous le nom de *Kowkalkon :* on le trouve aussi sur la côte de Malabar, au Bengale et au Coromandel, où il porte le nom de *Boulboul.*

Sa huppe est brune ; le dessus de la tête, noir ; ses côtés, la gorge et le devant du cou sont blancs ; une raie noire part des coins de la bouche et s'étend en arrière ; une petite tache d'un roux très-vif se trouve au-dessous de chaque œil ; la poitrine, le ventre, les flancs sont d'un blanc sale ; les couvertures inférieures de la queue, rouges ; le dessus du corps et les pennes des ailes, bruns ; celles de la queue, étagées et d'un brun-noirâtre ; à l'exception des quatre intermédiaires, toutes les autres ont leur extrémité blanche.

Sonnerat a décrit un individu de cette espèce, qui diffère du précédent par une taille plus petite, une huppe plus alongée et pointue à son extrémité, et par le peu d'apparence de la raie noire qui part des mandibules. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 255. *pl.* 21. *fig.* 2. *Buffon, pl. enl. n.* 508 (*Petit Merle huppé de la Chine*). *Les Grandes-Indes.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** La Pie-grièche huppée de la Nouvelle-Hollande. 26. *L. Erectus. L. Suprà virescens, subtùs flavicans ; capite tumido colloque nigris ; rostro flavo ; pedibus nigricantibus.*

Verdâtre en dessus, jaunâtre en dessous ; tête bouffie, noire, ainsi que le cou ; bec jaune ; pieds noirâtres.

Latham n'étant guidé que par un mauvais dessin, donne de cette *Pie-grièche* une description imparfaite. Elle a le derrière du cou noir; le dessus du corps, d'un vert pâle; le dessous, d'un blanc qui tend au jaune sur la poitrine et le ventre, et la queue, noire. *Latham, Index, Suppl. p.* 18. *n.* 7. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 148. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche de l'île de Luçon. 27. *L. Lucionensis. L. Maculâ aurium nigrâ; rectricibus rufescentibus, apice fusco fasciatis; rostro fusco; pedibus rufo-fuscis.*

Tache sur les oreilles, noire; rectrices roussâtres, rayées de brun à leur pointe; bec brun; pieds d'un brun-roux.

Nous soupçonnons que cet oiseau est dans son jeune âge; peut-être appartient-il à l'espèce de la *Pie-grièche rousse de l'île Panay?* Il a le dessus du corps gris-brun; le dessous, blanc-roussâtre, avec des petites lignes transversales d'un brun-clair sur le devant du cou, les côtés de la poitrine et du ventre; une bande longitudinale brune, sur les oreilles; les pennes alaires pareilles au dos et bordées de roux; celles de la queue, rousses, et toutes terminées de blanc-roussâtre, à l'exception des deux intermédiaires. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 169. *pl.* 18. *fig.* 1. *Les Grandes-Indes.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

** La Pie-grièche naine. 28. *L. Fuscus. L. Corpore suprà fusco, subtùs albo; areâ inter rostrum oculosque, apice remigum secundariarum margineque primariarum flavicantibus; rostro corneo; pedibus nigris.*

Dessus du corps brun, dessous blanc; un arc entre le bec et les yeux; pointe des rémiges secondaires et bord des primaires, jaunâtres; bec couleur de corne; pieds noirs.

Latham n'a pas indiqué la patrie de cette petite *Pie-grièche*, mais nous croyons qu'elle se trouve au Sénégal. Elle est brune en dessus, blanche en dessous; jaunâtre entre le bec et l'œil; les bords des pennes primaires de l'aile, et l'extrémité de ses secondaires sont de cette couleur. *Latham, Synopsis, tom.* 1. *part.* 1. *p.* 191. *n.* 47 (*Brown shrike*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 148. *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** La Pie-grièche noiratre et blanche. 29. *L. Obscurus. L. Corpore suprà obscurè atro, subtùs superciliisque albis; rostro corneo; pedibus fuscis.*

Dessus du corps d'un noir sombre; dessous et sourcils blancs; bec couleur de corne; pieds bruns.

Selon Latham, d'après qui nous faisons mention de cette *Pie-grièche*, elle se trouve en Amérique, et a le dessus du corps noirâtre; le dessous et les sourcils, blancs; les ailes et la queue presque noires. *Latham, Synopsis, tom.* 1. *part.* 1. *p.* 191. *n.* 46. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 149. *L'Amérique.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** La Pie-grièche noire. 30. *L. Pacificus. L. Niger; capite colloque in virescentem colorem vergentibus; abdomine et caudâ magis obscuris; rostro pedibusque nigris.*

Noire; tête et cou changeant en vert; abdomen et queue d'une nuance plus sombre; bec et pieds obscurs.

On a trouvé cette espèce dans une des îles de la mer Pacifique. Les plumes de sa tête et de son cou sont très-étroites; sa queue est longue de trois pouces; le doigt du milieu, très-alongé; le plumage, noir, à reflets verts sur la tête et le cou, et se dégradant sur le ventre, les ailes et la queue. *Latham, Synopsis, tom.* 1. *part.* 1. *p.* 164. *n.* 10. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 149. *L'Australasie.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

** La Pie-grièche de Nootka. 31. *L. Nootka. L. Niger; superciliis, gulâ, collari, tectricibusque alarum majoribus albis; remigibus secundariis et rectricibus extimis apice albis; rostro pedibusque nigris.*

Noire; sourcils, gorge, collier et grandes rectrices des ailes, blancs; rémiges secondaires et la première rectrice de chaque côté, blanches à leur pointe; bec et pieds noirs.

On trouve cette espèce à la baie de Nootka, sur la côte occidentale de l'Amérique septentrionale. Elle a le sommet de la tête, le dessus du cou et le dos noirs; deux lignes, dont une de cette couleur, et l'autre blanche sur les côtés de la tête, depuis la racine du bec jusqu'au commencement du cou; la dernière passe au-dessus de l'œil et l'autre au-dessous; la gorge est blanche, et le cou, entouré d'un collier blanc; cette couleur couvre les grandes couvertures de l'aile, borde et termine les pennes secondaires et les

quatre les plus extérieures de la queue, qui est noire, de même que les petites couvertures et les pennes de l'aile, dont la bordure est d'un brun-jaunâtre; les plumes du croupion sont cendrées et bordées de gris. *Pennant, Arct. zool. tom.* 2. *p.* 239. *n.* 130 (*Natka shrike*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 149. *L'Amérique septentrionale.*

L. 6 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche pendeur. 32. *L. Pendens. L. Niger; corpore suprà cinereo; abdomine vittâque supra infraque oculos albis.*

Noire; dessus du corps cendré; abdomen et une bandelette au-dessus et au-dessous des yeux, blancs.

Levaillant a imposé à cet oiseau le nom de *Pendeur*, parce qu'il accroche le superflu de sa nourriture à une branche, pour la retrouver quand il en a besoin; cette dénomination conviendroit également à nos *Pies-grièches*, surtout à l'*Écorcheur*, qui a la même habitude.

Le *Pendeur*, qu'on dit habiter dans l'Inde, a le dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris-bleuâtre, plus clair sur le croupion et sur les couvertures supérieures de la queue; la gorge, le devant du cou, noirs; cette couleur se termine en pointe sur la poitrine; le reste du dessous du corps, blanc; deux bandes blanches, dont l'une passe au-dessus et l'autre au dessous de chaque œil, partent des coins de la bouche, s'étendent sur les côtés du cou et se joignent par en bas; les pennes des ailes sont noires; les primaires, bordées de gris-blanchâtre, et les dernières secondaires terminées de blanc; les quatre pennes intermédiaires de la queue, entièrement noires et d'égale longueur; les autres, étagées, en partie blanchâtres à l'extérieur et noirâtres à l'intérieur. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 66. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 149. *L'Afrique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** La Pie-grièche a queue rouge. 33. *L. Phœnicurus. L. Corpore suprà griseo-rufo, subtùs lutescente albo; fasciâ per oculos nigricante; caudâ uropygioque intensè rufis.*

Dessus du corps d'un gris-roux, dessous d'un blanc-jaunâtre; bande noirâtre à travers les yeux; queue et croupion d'un roux profond.

Pallas n'a rencontré qu'une seule fois cette *Pie-grièche* dans les campagnes couvertes de roches qui avoisinent l'Onon. Son port et sa taille sont analogues à ceux de notre *Pie-grièche rousse*. Le dessus du corps est d'un gris-roux; le dessous, d'un blanc-jaunâtre; une bande noire est sur les côtés de la tête; la queue et le croupion sont d'un roux vif. *Pallas, Voyage* 3. *p.* 693. *n.* 6. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 550. *L'Asie septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche quadricolore. 34. *L. Quadricolor. L. Fronte capitis lateribus gutturéque nigris; corpore subtùs albo; suprà occipitéque nigris; pectoris ventréque lateribus rufescentibus.*

Front, côtés de la tête et gorge, noirs; dessous du corps blanc; dessus et occiput noirs; côtés de la poitrine et du ventre, roussâtres.

Cette *Pie-grièche*, décrite pour la première fois dans la 2e *édition du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, a été apportée des Terres australes par M. de Labillardière, et fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Elle a un plumage de quatre couleurs, savoir, noire, blanche, grise et rousse. La première occupe le front, une partie du sinciput, les côtés de la tête, d'où elle descend sur la gorge, les pennes des ailes et de la queue; la seconde domine sur toutes les parties inférieures, le pli et le dessous de l'aile, forme une tache sur le milieu des pennes primaires, termine toutes les latérales de la queue et borde en dessus les plus extérieures de chaque côté; la troisième est répandue sur l'occiput, le dessus du cou, du corps et des couvertures supérieures de l'aile; enfin, la quatrième teint légèrement les côtés du ventre et de la poitrine. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 150. *L'Australasie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** La Pie-grièche robuste. 35. *L. Robustus. L. Cinereo cæruleus; capite albo; remigibus, fasciâ caudæ rostroque nigris.*

D'un gris-bleu; tête blanche; rémiges, bande sur la queue et bec, noirs.

Latham, qui le premier a publié la description de cette espèce, dit qu'elle se trouve à la Nouvelle-Hollande, et qu'elle porte un plumage analogue à celui de notre *Pie-grièche;* mais la tête, le cou en entier et les pennes des ailes sont noires; la queue est pareille au corps, qui est d'un gris-bleu; ses pennes sont terminées par une large bande noire, frangée de blanc. *Latham, Index, Suppl. p.* 18. *n.* 6. 2e *édit. du nouv.*

nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 26. p. 150. L'Australasie.

L. 20. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche rouge a plastron blanc. 36. *L. Mystaceus. L. Suprà fuscus; collo, pectore caudâque rubris; fasciâ pectoris strigâque sub oculis albis; rostro pedibusque nigris.*

Brune en dessus; rouge sur le cou, la poitrine et sur la queue; bande sur la poitrine et raie sous les yeux, blanches; bec et pieds noirs.

M. Levaillant, qui a fait connoître cet oiseau dans son *Histoire des Oiseaux d'Afrique*, dit qu'elle appartient aux îles de la mer du Sud. Elle a le bec alongé, garni d'un crochet très-apparent de chaque côté; la queue très-étagée; la tête et le derrière du cou, le manteau et les scapulaires, d'un noir mat; la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un rouge éclatant; un large demi-collier blanc, sur le haut de la dernière partie; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune clair; un trait rouge sur le bord des pennes intermédiaires de l'aile; celles de la queue, d'un rouge vif en dessus, plus foibles en dessous et blanches à leur tige. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl. 65. 2e edit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 151. L'Afrique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche rousse du Bengale. 37. *L. Cristatus. L. Capite cristato; corpore suprà rufescente, subtùs fulvo fuscoque undulato; rostro corneo; pedibus nigris.*

Tête huppée; dessus du corps roussâtre, dessous ondé de fauve et de brun; bec couleur de corne; pieds noirs.

Edwards a publié la figure de cette *Pie grièche*, dont la tête est un peu huppée; le dessus du corps, roux; le dessous, d'un orangé sale, rayé transversalement de noir; un croissant de cette couleur est derrière chaque œil; les pennes des ailes sont brunes et bordées d'une teinte pâle; celles de la queue, rousses en dessus et grises en dessous. *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 173. Edwards, Oiseaux, pl. 54. Les Indes.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche rousse de l'île Panay. 38. *L. Panayensis. L. Capite, gulâ, jugulo, pectore abdomineque rufis; cervice, alis caudâque fuscis; rostro pedibusque nigris.*

Tête, gorge, devant du cou, poitrine et abdomen, roux; dessus du cou, ailes et queue, bruns; bec et pieds noirs. (*Pl. 172. fig. 4.*)

On doit à Sonnerat la connoissance de cette espèce, dont l'iris est couleur de feu; la tête, le devant du cou et le ventre sont rouges; le dessus du cou, les ailes et la queue, bruns. *Sonnerat, Voyage, p. 114. pl. 70. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 26. p. 153. Les Indes.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** La Pie grièche shach. 39. *L. Shach. L. Lutescens; fronte alisque nigris.*

Jaunâtre; front et ailes noirs.

C'est d'après le voyageur Osbek qu'on a décrit cette *Pie-grièche* de la Chine, où elle porte le nom d'*Aschach*. Son plumage est gris sur la tête et sur le dessus du cou, dont le derrière est d'un blanc-jaunâtre; cette teinte est fort pâle sur le dos et sur le ventre; les pennes des ailes sont noires; les grandes, blanches à leur base, et les autres à leur pointe. *Osbek, Voyage, p. 227. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 26. p. 153. Les Grandes-Indes.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

La Pie-grièche silencieuse. 40. *L. Silens. L. Suprà niger, subtùs albus; rostro corneo; pedibus dilutè fuscis.*

Noire en dessus, blanche en dessous; bec couleur de plomb; pieds d'un brun clair.

M. Levaillant a rencontré cette espèce dans l'intérieur des terres australes de l'Afrique. Elle place son nid sur les arbres, et le construit avec beaucoup d'art. Sa ponte est ordinairement de trois ou quatre œufs d'un vert pâle, comme barbouillé de roussâtre.

Ses parties supérieures sont noires; les inférieures blanches; une bande de cette couleur est sur les ailes, et une bordure pareille sur le côté intérieur des pennes extérieures de la queue. La femelle, à laquelle les jeunes ressemblent dans leur premier âge, porte une taille plus petite que celle du mâle, et ses couleurs sont moins pures et moins prononcées. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 74.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche sourcil roux. 41. *L. Superciliaris. L. Viridis; superciliis fronteque rufis; capite cinereo.*

Verte; sourcils et front roux; tête cendrée.

Nous ne connoissons que l'extérieur de cet oiseau, qu'a décrit M. Levaillant dans ses *Oi-*

seaux d'Afrique. Il porte un plumage généralement vert, plus ou moins foncé, à l'exception du front et des sourcils, qui sont roux, et deux bandes qui parcourent les côtés de la tête et descendent en arrière jusqu'à la naissance du cou; le reste de la tête d'un gris-cendré. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 76. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 26. p. 153.*

L. 5 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

** La Pie-grièche taboane. 42. *L. Tabuensis. L. Corpore suprà olivaceo; gulâ et pectore cinereis; abdomine flavicante-fusco; caudâ, rostro pedibusque fuscis.*

Dessus du corps olivâtre; gorge et poitrine cendrées; abdomen d'un brun jaunâtre; queue, bec et pieds bruns.

Tonga-Taboo, une des îles des Amis, dans la mer du Sud, est la patrie de cette *Pie-grièche*, qui a le dessus de la tête d'un brun-verdâtre, lequel prend un ton olivâtre sur les côtés et sur le dessus du corps; la gorge et la poitrine, cendrées; le ventre, brun-jaunâtre; le bas-ventre, noirâtre; les pennes primaires, noires; les secondaires, d'un brun sombre et frangées de blanc obscur; la queue, brune. *Latham, Synopsis, tom. 1. part. 1. p. 164. n. 9 (Tabuan shrik). 2e édit. du nouveau Diction. d'Hist. nat. tom. 26. p. 153. La Polynésie.*

L. 8 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche a tête noire. 43. *L. Melanocephalus. L. Capite gulâque nigris; corpore suprà olivaceo, subtùs pallidiore; caudâ fasciâ latâ, nigrâ, apice flavâ; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Tête et gorge noires; dessus du corps olivâtre, dessous plus pâle; bande large et noire sur la queue, dont la pointe est jaune; bec noir; pieds noirâtres. (*Pl. 172. fig. 1.*)

Cette espèce, qu'on rencontre dans les îles Sandwich, a la tête et la gorge d'un noir brillant; le corps d'un vert-olive, plus pâle en dessous, rembruni sur le croupion et sur les pennes des ailes, qui sont bordées de vert; la queue est arrondie, et terminée par une bande noire, frangée d'une couleur jaune, qui s'étend d'autant plus, que ses pennes s'éloignent du centre. *Latham, Synopsis, tom. 1. part. 1. p. 165. n. 12. pl. 6. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 154. La Polynésie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* La Pie-grièche tcha-chert-bé. 44. *L. Leucocephalus. L. Albus; corpore suprà virescente-nigro; caudâ suprà virescente atrâ, subtùs nigrâ; rostro pedibusque plumbeis.*

Blanche; dessus du corps d'un noir-verdâtre; queue pareille en dessus, noire en dessous; bec et pieds plombés. (*Pl. 171. fig. 1.*)

Le nom conservé à cette *Pie-grièche* est celui sous lequel elle est connue à Madagascar, sa patrie. La tête, la gorge, le devant du cou et le dessous du corps sont d'un beau blanc; les parties supérieures, les couvertures des ailes et de la queue, d'un noir-verdâtre; leurs pennes, bordées de vert. *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 193. n. 24 (Grande Pie-grièche verte de Madagascar). Buffon, pl. enl. n. 374 (Grande Pie-grièche verdâtre de Madagascar). L'Afrique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

** La Pie-grièche variée. 45. *L. Afer. L. Suprà niger, subtùs albus; dorso maculato; lineâ suboculari albâ; in medio alarum maculâ rufo albâ; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Noire en dessus, blanche en dessous; dos tacheté; ligne blanche sous les yeux; tache d'un blanc-roux sur le milieu des ailes; bec noir; pieds bruns.

On rencontre cette espèce en Afrique. Elle a le dessus de la tête noir; le front, blanc, ainsi qu'un trait qui passe au-dessus de chaque œil, et s'étend du bec à l'occiput; le dessus du cou et du corps plus ou moins tacheté de blanc sur un fond noir; les ailes et la queue de la dernière couleur; une grande tache triangulaire, roussâtre, au milieu des couvertures de l'aile; ses pennes secondaires, bordées en dehors de la même teinte; le dessous du corps, blanc, rayé de ferrugineux sur les flancs, la poitrine et le ventre; les deux pennes intermédiaires de la queue, terminées de blanc; les latérales, de cette couleur dans leur milieu et sur le côté extérieur. *Latham, Index, Suppl. p. 19. n. 11. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 26. p. 154. L'Afrique occidentale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** La Pie-grièche a ventre ferrugineux. 46. *L. Ferrugineus. L. Corpore suprà fusco-nigro; jugulo pectoreque sordidè albis; abdomine ferrugineo; rostro suprà nigro, subtùs corneo; pedibus nigris.*

Dessus du corps d'un brun-noir; devant du cou et poitrine d'un blanc sale; abdomen fer-

rugineux ; bec noir en dessus, couleur de corne en dessous ; pieds noirs.

Latham, qui a fait connoître cette *Pie-grièche d'Afrique*, l'a d'abord présentée comme un individu de l'espèce de la *Pie grièche fiscale;* mais dans le deuxième supplément de son *Synopsis*, il l'a donnée pour une espèce distincte, dont le dos et le croupion sont bruns ; la gorge et la poitrine d'un blanc sale ; le ventre et le bas-ventre, ferrugineux, et la queue, d'un brun-ferrugineux. *Latham, Synopsis, tom.* 1. *part.* 1. *p.* 163. *n.* 8 (*Ferruginous bellied shrike*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 155. *L'Afrique méridionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** La Pie-grièche wilbong. 47. *L. Flavigaster. L. Corpore suprà fusco, subtùs flavo ; capite suprà, rostro pedibusque nigris.*

Dessus du corps brun, dessous jaune ; dessus de la tête, bec et pieds, noirs.

Le nom de *Wilbong* est celui que les habitans de la Nouvelle-Hollande ont imposé à cette espèce, qui est d'un naturel hardi et cruel, et qui fait la guerre aux petits oiseaux qui se trouvent dans le canton qu'elle habite.

Toutes les plumes de la tête, jusqu'au-dessous des yeux, sont longues et noires, très fournies, et forment une espèce de huppe lorsque l'oiseau les hérisse ; tout le dessus du corps est d'un brun-ferrugineux, à reflets verts ; une tache blanche se fait remarquer sur le menton ; la poitrine et le ventre sont jaunes ; les pennes des ailes et de la queue, noirâtres. *Latham, Index, Suppl. p.* 19. *n.* 9. 2e *édit. du nouveau Diction. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 155. *L'Australasie.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

FALCONELLE, *Falcunculus. Lanius*, Latham.

Corpus oblongum, nigro, flavo fusco varium.

Caput rotundatum, cristatum.

Rostrum validum, breve, lateratìm compressiusculum, subarcuatum; mandibula superior versus apicem utrinquè dentata aduncaque ; inferior brevior, apice recurvata, acuminata.

Nares rotundæ, laterales, propè capistro pennis sitæ.

Lingua brevis, triangularis, apice lacera.

Collum mediocre.

Remex 1a. *reliquis longior.*

Femora extra abdomen posita ; tibiæ pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli ; digiti tres anteriores, posticus unus ; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Falcunculi in Australasiâ habitant ; insectis aviculisque victitant.

Corps oblong, varié de noir, de jaune et de brun.

Tête arrondie, huppée.

Bec robuste, court, un peu comprimé latéralement, un peu arqué ; mandibule supérieure dentée sur chaque côté vers le bout, et crochue.

Narines rondes, latérales, situées près des plumes du *capistrum.*

Langue courte, triangulaire, lacérée à sa pointe.

Cou médiocre.

Rémige première la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur base ; pouce posé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Falconelles* habitent dans l'Australasie, vivent d'insectes et de petits oiseaux.

* La Falconelle a front blanc. 1. *F. Frontatus. L. Cristatus ; suprà fuscus, subtùs flavus ; capite colloque nigris ; lateribus vittis duabus albis ; rostro nigro ; pedibus fuscis.*

Huppée ; brune en dessus, jaune en dessous ; tête et cou noirs ; deux bandelettes blanches sur les côtés de la première partie ; bec noir ; pieds bruns.

Cette espèce, qui habite la Nouvelle-Hollande, a la tête et le cou noirs ; deux bandelettes blanches sur les côtés de la tête, dont l'une part de l'œil et s'étend vers l'occiput, et l'autre prend naissance sur le *lorum*, passe sur le front et descend sur les côtés de la gorge ; les joues sont noires ; les parties supérieures du corps, d'un joli vert-olive ; les inférieures, d'un beau jaune ; les ailes et la queue, brunes ; celle-ci est terminée de blanc. *Latham, Index, Suppl. p.* 18. *n.* 8.

2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 11. p. 44. L'Australasie.

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

SPARACTE, *Sparactes.*

Corpus oblongum.

Caput rotundatum, cristatum.

Rostrum mediocre, validissimum, basi setis recumbentibus instructum, suprà convexum; mandibula superior versus apicem utrinquè dentata, emarginata, adunca; inferior depressa, brevior, integra.

Nares ovatæ, setis semi-tectæ.

Lingua brevis, triangularis, apice lacera.

Collum mediocre.

Remiges 1a., 2a. *omnium longissimæ.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 10.

Sparactes in Polynesiâ habitant.

Corps oblong.

Tête arrondie, huppée.

Bec médiocre, très-robuste, garni à sa base de soies dirigées en avant, convexe en dessus; mandibule supérieure dentée vers le bout et sur chaque côté, échancrée, crochue; l'inférieure déprimée, plus courte, entière.

Narines ovales, à demi couvertes par des soies.

Langue courte, triangulaire, lacérée à sa pointe.

Cou médiocre.

Rémiges 1re. et 2e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs soudés à leur base; pouce posé sur le bas du tarse, au niveau des antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 10 rectrices.

Les *Sparactes* habitent dans la Polynésie.

* LE SPARACTE HUPPÉ. 1. *S. Cristata. S. Cristâ, capite corporeque nigris; gutture rubro; uropygio tectricibusque caudæ superioribus virescente-flavis; remigibus secundariis extùs albis; rostro ferrugineo; pedibus dilutè cæruleis.*

Huppe, tête et corps, noirs; gorge rouge; croupion et tectrices supérieures de la queue d'un jaune-verdâtre; rémiges secondaires blanches en dehors; bec ferrugineux; pieds d'un brun clair.

Selon M. Levaillant, qui le premier a décrit cet oiseau, il se trouve dans les îles de la mer du Sud. Sa huppe est composée de plumes étroites, inégales, et dont les plus grandes ont près de quatre pouces de longueur et creusées en gouttière. Cette huppe s'élève sur le front et se recourbe en avant; sa couleur est un noir pur, de même que celle qui domine sur tout le plumage; les plumes de la gorge sont roides, dures et d'un rouge vif entremêlé au bas de cette partie de quelques traits jaunes; une large bande de cette couleur, flambée de quelques lignes rouges dans son milieu et pointillée de noir sur les côtés, traverse le milieu du corps; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un jaune-verdâtre; les pennes moyennes des ailes, blanches sur leur bord extérieur; ce qui donne lieu à des lignes de cette couleur sur l'aile, pour peu qu'elle se déploie. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 79 (*Bec-de-fer*). *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 56. *p.* 79 (*Bec de-fer*). *La Polynésie.*

L. 9 à 10. E.. P.. R. 10.

*** GENRE.

LANION, *Lanio. Tanagra*, Linnée, Latham.

Corpus oblongum, variis coloribus instructum.

Caput rotundatum, simplex aut cristatum.

Rostrum lateratìm compressum, validum, suprà carinatum, versus apicem angustum; mandibula superior margines inferioris basi tegens, ponè medium dente truncato utrinquè munita, apice adunca; inferior brevior ad apicem emarginata, recurvata, acuminata.

Nares rotundæ, membranâ fimbriatæ, pervia, propè plumis capistri sitæ.

Lingua..... Rictus ciliatus.

Collum mediocre.

Remiges 3a., 4a. *reliquis longissimæ.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Laniones in Americæ meridionalis dumis habitant; insectis victitant; in dumis nidificant; ova 4-5 pariunt. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.

Corps oblong, couvert de diverses couleurs.

Tête arrondie, simple ou huppée.

Bec comprimé latéralement, robuste, caréné en dessus, étroit vers le bout; mandibule supérieure couvrant à sa base les bords de l'inférieure, munie sur chaque bord et vers le milieu d'une dent obtuse, crochue vers le bout; l'inférieure plus courte, échancrée, retroussée et acuminée à sa pointe.

Narines rondes, bordées d'une membrane, ouvertes, situées près du *capistrum*.

Langue..... Bouche ciliée.

Cou médiocre.

Rémiges 3e., 4e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue composée de douze pennes.

Les *Lanions* se tiennent dans les buissons de l'Amérique méridionale, se nourrissent d'insectes, nichent dans les halliers. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid par la mère, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Lanion huppé. 1. *L. Cristatus. L. Niger; cristâ rubrâ; loris capistroque flavis; gulæ medio rufo; rostro pedibusque nigris.*

Noir; huppe rouge; sommet de la tête, *lorums* et *capistrum* jaunes; milieu de la gorge roux; bec et pieds noirs.

M. de Lalande fils a rapporté du Brésil cette espèce, qui porte une huppe rouge, conformée comme celle du *Roitelet rubis*, et qui s'élève sur le sommet de la tête; l'espace entre le bec, l'œil et le *capistrum* sont jaunes; le milieu de la gorge est roux; le pli de l'aile, blanc en dessous, et le reste du plumage, noir. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 17. *p.* 305. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 10.

* Le Lanion mordoré. 2. *L. Atricapillus. L. rubescente rufus; capite, caudâ et alis nitente-nigris; rostro atro; pedibus fuscis.*

D'un roux-rougeâtre; tête, queue et ailes d'un noir brillant; bec noir; pieds bruns.

On avoit rangé cette espèce parmi les *Tangaras*, mais n'en ayant pas les caractères, et en présentant qui la distinguent particulièrement, on en fait depuis peu un genre particulier, qui n'est composé que d'elle et de la précédente. On la trouve à Cayenne.

La tête, les ailes et la queue sont d'un beau noir lustré; le reste du corps est d'une belle couleur mordorée, plus foncée sur le devant du cou et sur la poitrine. Les plumes de cet oiseau sont plus longues qu'elles ne le sont ordinairement, et en général effilées et à demi décomposées; la queue est étagée et dépasse les ailes en repos d'environ quinze lignes. La femelle est rousse, et ne porte aucun vestige de noir dans son plumage. *Latham, Index, n.* 13 (*Tangara atricapilla*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 255. *pl. enl. n.* 809. *fig.* 2 (*Tangara jaune à tête noire de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

BATARA, *Thamnophilus. Lanius, turdus*, Linnée, Latham.

Corpus ovatum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum basi rectum, robustum, suprà convexum, lateratìm compressum; mandibula superior apice utrinquè aut emarginata, aut dentata, adunca; inferior apice incisa, recurvata, acuminata.

Nares ovatæ, pervia, propè frontem sitæ.

Lingua crassiuscula, apice bifida. Rictus ciliatus.

Collum mediocre.

Alæ breves, rotundatæ, pennâ spuriâ brevi; remigibus 2a., 3a., 4a., 5a. *quàm reliquas longioribus.*

Femora extra abdomnen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; digiti exteriores ad medium usque coaliti, internus et intermedius basi connexi; pollux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda elongata, rectricibus 12.

Thamnophili in Africæ, Americæ meridionalis dumis habitant; insectis victitant; in dumetis nidificant; ova 4-5 *pariunt. Mas feminam incu-*

bantem alens et ipse incubans. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.

Corps ovale, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec droit à sa base, robuste, convexe en dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure échancrée ou dentée vers le bout et crochue; l'inférieure entaillée, retroussée et acuminée à sa pointe.

Narines ovales, ouvertes, situées près du front.

Langue un peu épaisse, bifide à sa pointe. Bouche ciliée.

Cou médiocre.

Ailes courtes, arrondies, à penne bâtarde courte; les 2e., 3e., 4e. et 5e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis jusqu'au milieu, l'intermédiaire et l'externe à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue alongée, à douze rectrices.

Les *Bataras* se tiennent dans les buissons de l'Afrique et de l'Amérique méridionale, vivent d'insectes et nichent dans les buissons. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Le mâle nourrit la femelle quand elle couve et partage l'incubation. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Batara agripenne. 1. *T. Caudacutus. T. Virescente-fuscus; rectricibus nigricante-fuscis, acutis; rostro suprà fusco, subtùs basi albo.*

D'un brun-verdâtre; rectrices d'un brun-noirâtre, pointues; bec brun en dessus, blanc en dessous à sa base.

Les pennes de la queue de ce *Batara*, qu'on trouve à la Guyane, sont aiguës, comme usées par le bout et noirâtres; le plumage est généralement d'un roux-verdâtre, plus clair sur le cou. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 3. *p.* 310. *La Guyane.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Batara a ailes vertes. 2. *T. Chloropterus. T. Suprà fuscescente-rufus, subtùs fusco nigroque transversìm striatus; tectricibus alarum minoribus pallidè rufis; remigibus extùs viridibus, intùs fuscis; caudâ nigro, albo griseoque transversìm striatâ; pedibus cæruleis.*

D'un roux rembruni en dessus; rayé transversalement de brun et de noir en dessous; petites couvertures des ailes rousses; rémiges vertes en dehors, brunes en dedans; queue avec des raies transversales blanches, noires et grises; pieds bleus.

Cette espèce de la Guyane a la grosseur de notre *Étourneau;* le haut de la tête d'un roux rembruni; le dessus du cou et du corps de la même teinte, mais plus claire sur le croupion; les petites couvertures des ailes d'un roux pâle, avec une zône noire; leurs pennes, vertes en dehors et brunes en dedans; les côtés du cou et toutes les parties inférieures rayées transversalement de brun et de noir; la queue longue, arrondie et rayée de noir, de blanc et de gris. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 3. *p.* 310. *La Guyane.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* Le Batara alapi. 3. *T. Alapi. T. Olivaceo-fuscus; gutture pectoreque nigris; abdomine cinereo; caudâ nigricante.*

D'un brun-olivâtre; gorge et poitrine noires; abdomen cendré; queue noirâtre.

On rencontre ce *Batara* en troupes nombreuses dans les forêts de la Guyane, où elles se nourrissent de fourmis et d'autres petits insectes; on les voit plus souvent à terre ou perchées sur des branches peu élevées, et jamais en plein air. Cet oiseau est d'une grande agilité et fait entendre, en sautillant, une espèce de fredonnement, suivi d'un petit cri aigu, que ces oiseaux répètent plusieurs fois de suite lorsqu'ils se rappellent.

Le nom d'*Alapi* qu'on a donné à cette espèce, vient de ce que les couvertures supérieures des ailes sont piquetées de blanc; leur couleur dominante est un brun foncé, qui se fait aussi remarquer sur les pennes, qui ont leur dessous noirâtre; la tête, le cou et le dos, au milieu duquel une tache blanche se fait apercevoir, sont d'un brun-olivâtre; le reste du dessus du corps est cendré; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont noirs; les parties postérieures, d'un cendré foncé; les pennes de la queue, noirâtres; celle-ci est un peu étagée et dépasse l'aile en repos d'environ un pouce et demi.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de tache blanche sur le dos, que sa gorge est de cette couleur, et le reste des parties infé-

rieures, roussâtre, avec des taches grises sur les côtés du bas-ventre et sur les plumes qui recouvrent le dessous de la queue; les points des couvertures alaires sont roussâtres; enfin la couleur brune des parties supérieures est moins foncée que chez le mâle. Ces descriptions ne peuvent convenir en entier à tous les individus de cette espèce; car les taches et les couleurs elles-mêmes sont sujettes à varier, comme dans toutes les espèces de ce genre. *Latham, Index, n.* 119 (*Turdus alapi*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 485. *pl. enl. n.* 701. *fig.* 2. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** Le Batara bleuatre. 4. *T. Cærulescens. T. Corpore suprà nigricante plumbeo; jugulo pectoreque cærulescentibus; vertice, alis caudâque nigris; abdomine albo-cærulescente.*

Dessus du corps d'un plombé-noirâtre; devant du cou et poitrine bleuâtres; *vertex*, ailes et queue, noirs; abdomen d'un blanc-bleuâtre.

M. de Azara, qui a fait connoître cet oiseau du Paraguay, l'appelle *Batara negro y aplomado*, d'après les deux couleurs dominantes de son plumage. Les côtés de la tête, le dessus du cou et la poitrine sont bleuâtres; le sommet de la tête, les ailes et la queue, noirs; celle-ci est terminée et bordée de blanc; une tache de la même couleur est sur le haut du dos; le dessous du corps d'un blanc-bleuâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 2. *p.* 199. *n.* 213. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 3. *p.* 311. *L'Amérique méridionale.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

* Le Batara a calotte noire. 5. *T. Atricapillus. T. Vertice nigro; corpore suprà griseo, subtùs cærulescente-cinereo; tectricibus alarum remigibusque secundariis albo marginatis; alis rectricibusque nigris, his apice albis; rostro pedibusque nigris.*

Vertex noir; dessus du corps gris, dessous d'un cendré-bleuâtre; tectrices des ailes et pennes secondaires bordées de blanc; ailes et rectrices noires; celles-ci terminées de blanc; bec et pieds noirs.

Le mâle de cette espèce, que l'on trouve à Cayenne, a le sommet de la tête noir; le dessus du corps, d'un gris de souris; le dessous, d'un cendré-bleuâtre; les ailes, noires; leurs couvertures et leurs pennes secondaires bordées de blanc; les pennes de la queue, de la première couleur et terminées par la dernière.

Chez la femelle, le sommet de la tête est d'un roux sale; le dessus du cou, des ailes et de la queue, brun; les pennes alaires et caudales sont bordées de roux et tachetées de blanc à leur extrémité; on voit aussi des taches sur les plumes scapulaires; la gorge et toutes les parties postérieures sont d'un cendré sale, plus foncé sur les flancs. *Merrent. Fasc. pl.* 10. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 3. *p.* 311. *La Guyane.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Batara a cravate noire. 6. *T. Cinnamomeus. T. Suprà cinnamomeus, subtùs dilutior; temporibus, genis, mento, tectricibus alarum, gulâ et pectore nigris; torque albo-nebuloso; rostro et pedibus nigris.*

Couleur de canelle en dessus, d'une nuance plus claire en dessous; tempes, joues, menton, tectrices des ailes, gorge et poitrine, noirs; collier d'un blanc nébuleux; bec et pieds noirs.

M. de Azara rapproche cet oiseau de son *Batara gola negra*; comme nous nous rangeons à son sentiment, il en résulte que l'espèce est répandue, non-seulement dans la Guyane, mais encore au Paraguay. Montbelliard l'avoit d'abord donné pour un *Merle*, mais ensuite il l'a rapporté au *Fourmillier palikour*. Cependant, si la figure du *Palikour* est exacte dans les planches enluminées de Buffon, ces deux oiseaux présentent des différences assez remarquables pour être séparés l'un de l'autre. En effet, la taille de celui-ci est ramassée, et sa queue courte et égale à son extrémité; tandis que l'autre a une taille svelte, et une queue alongée et arrondie.

La cravate de ce *Batara* est noire, bordée de blanc, et s'étend depuis le bec jusqu'à la partie moyenne de la poitrine, où la bordure blanche est rayée transversalement de noir et remonte jusqu'aux yeux, en embrassant les trois quarts de la circonférence du cou, et finissant par couvrir totalement les joues; le dessus des ailes est du même noir et parsemé de petites mouchetures; les grandes couvertures sont terminées de fauve; le reste du plumage est couleur de canelle. *Latham, Index* (*Turdus cinnamomeus*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 392. *pl. enl. n.* 560. *fig.* 2 (*Merle à cravate de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** Le Batara doré. 7. *T. Auratus. T. Copore*

suprà plumbeo-fusco aurato, subtùs rufo auro mixto; capitis lateribus cærulescente albidoque punctatis; gutture griseo; rostro nigro cæruleoque; pedibus plumbeis.

Dessus du corps d'un brun-plombé doré, dessous brun et mêlé d'or; les côtés de la tête pointillés de bleu et de blanchâtre; la gorge grise; le bec noir et bleu; les pieds plombés.

C'est d'après M. de Azara que nous décrivons cet oiseau, qu'il appelle *Batara pardo dorado*, et qu'il a vu au Paraguay. Le sommet de la tête est mordoré; le dessus du cou et du corps d'un brun-plombé, nuancé de couleur d'or; c'est aussi la teinte des couvertures supérieures des ailes et du bord extérieur des pennes, excepté la deuxième et la troisième rangées qui sont plus noirâtres et ont leur extrémité blanche; toutes les pennes latérales de la queue sont noirâtres et terminées de blanc; les côtés de la tête, pointillés de bleuâtre et de blanchâtre; la gorge est couleur de perle; le devant du cou mordoré; le dessous du corps, roux et mêlé d'or. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 202. n. 214. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 3. p. 312. Le Paraguay.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Batara a front roux. 8. *T. Rufifrons. T. Suprà fuscus, subtùs, fronte temporibusque rufus; crisso albo; caudâ, rostro pedibusque cinereis.*

Brun en dessus, roux en dessous, sur le front et les tempes; couvertures inférieures de la queue, rectrices, bec et pieds, cendrés.

Montbelliard rapproche cet oiseau de Cayenne du *Fourmillier palikour;* et l'observation que nous avons faite à l'article du *Batara à cravate noire*, est commune à celui de cet article, quant aux proportions du corps et de la queue; nous y ajouterons que le *Batara à front roux* ayant un plumage totalement différent des autres, on ne peut s'empêcher de le regarder plutôt comme une espèce différente, que comme leur variété, à moins que ce ne soit la femelle du *Batara à cravate noire*, qui n'est pas connue.

Cet individu a le front, les côtés de la tête, la gorge, tout le devant du cou et le ventre, roux; le dessus de la tête et du corps, les couvertures supérieures de la queue et les pennes des ailes, bruns; les couvertures supérieures de ces dernières, noires et bordées d'un jaune vif; les inférieures de la queue, blanches et les pennes grises. *Latham, Index, n. 115 (Turdus rufifrons). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 402. pl. enl. n. 614. fig. 1 (Merle roux de Cayenne). L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** Le Batara ferrugineux. 9. *T. Rubiginosus. T. Capite cristato; corpore suprà rubiginoso, subtùs flavescente-rubro.*

Tête huppée; dessus du corps rougeâtre, dessous d'un roux-jaunâtre.

Cet oiseau, que Latham a présenté pour une *Pie-grièche*, se trouve à Cayenne; sa tête est huppée, et tout son plumage est, sur les parties supérieures, d'une couleur de rouille, et sur les inférieures, d'un rouge-jaunâtre. *Latham, Index, n. 33 (Lanius rubiginosus). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 3. p. 313. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Batara a gorge blanche. 10. *T. Albicollis. T. Suprà fuscus; gulâ albâ; genis pectoreque nigris; lateribus colli striâ nigrâ albâque; tectricibus alarum nigris alboque variis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Brun en dessus; gorge blanche; joues et poitrine noires; raie noire et blanche sur les côtés du cou; tectrices des ailes noires et variées de blanc; bec noir; pieds bruns.

Le *Batara* de cet article a été apporté de la Guyane, et fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Comme son plumage et sa taille ont de grands rapports avec celui *à cravate noire*, ne seroit-ce pas une variété d'âge ou de sexe? Au reste, il a toutes les parties supérieures brunes; la gorge blanche; les joues et la poitrine noires; une bande noire et blanche sur chaque côté du cou, qui remonte jusqu'aux joues; les couvertures des ailes parsemées de petites taches blanches; le ventre, de cette couleur dans le milieu et roux sur les côtés; les pennes des ailes et de la queue, noires. *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 3. p. 313. L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** Le grand Batara. 11. *T. Major. T. Suprà niger; tectricibus alarum remigibusque albo marginatis; rectricibus extimis fasciis quinque albis; corpore subtùs albo; rostro nigro, basi cyaneo; pedibus dilutè plumbeis.*

Noir en dessus; tectrices des ailes et rémiges bordées

bordées de blanc ; les dernières rectrices avec cinq raies brunes ; dessous du corps blanc ; bec noir, bleu à sa base ; pieds d'une couleur de plomb claire.

M. de Azara appelle cet oiseau *Batara mayor*, pour le distinguer de tous ceux qu'il décrit ; mais ce n'est pas le plus grand des nôtres, quoique nous lui ayons conservé l'épithète de *grand*. Cette espèce construit son nid à trois pieds au-dessus du sol, et le compose d'un grand nombre de petites branches épineuses. Sa ponte est de deux œufs blancs, marbrés de violet obscur : elle se trouve au Paraguay.

Chez le mâle, tout le dessus du corps est d'un noir profond, avec une bordure blanche aux couvertures supérieures et aux pennes des ailes ; cinq bandes transversales de cette même couleur sont sur les deux pennes extérieures de la queue, et quelques points pareils sur les trois suivantes ; elle règne encore sur toutes les parties inférieures, avec un mélange de noir seulement sur les jambes.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère encore en ce qu'elle est rousse en dessus ; couleur de tabac d'Espagne sur les couvertures inférieures de la queue ; que le roux est mélangé de brun sur la poitrine, et que le bec est entièrement bleu de ciel. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 193. n. 211. L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Batara grisin. 12. *T. Griseus. T. Cinereo-griseus ; vertice, gutture et pectore nigris ; striâ oculari, rectricum apice, abdomine crissoque albis ; rostro nigro ; pedibus cinereis.*

D'un gris-cendré ; *vertex*, gorge et poitrine noirs ; strie oculaire, pointe des rectrices, abdomen et partie postérieures, blancs ; bec noir ; pieds bruns.

Montbelliard avoit d'abord placé cet oiseau à la suite des *Merles ;* mais depuis il l'a indiqué comme une variété de son *Fourmillier huppé* (notre *Batara huppé*). L'un et l'autre présentent des rapports dans leur plumage ; mais ils diffèrent tellement par leur longueur, leur grosseur et toutes leurs dimensions, que nous ne pouvons nous empêcher de rejeter cette réunion.

Cette espèce, que l'on trouve à Cayenne, n'est pas plus grosse que la *Fauvette à tête noire.* Le mâle a le dessus de la tête noirâtre ; les sourcils et les couvertures inférieures des ailes, blancs ; le ventre, les parties postérieures, tout le dessus du corps, d'un joli gris-cendré, qui tend au noir sur les pennes des ailes et de la queue, dont l'extrémité est blanche ; les couvertures supérieures des ailes entourées de cette couleur ; le bord extérieur des ailes, d'un gris clair ; la gorge, le devant du cou et la poitrine, noirs ; les flancs, gris.

La femelle diffère du mâle en ce que le dessus de la tête est du même gris que le dessus du corps, et en ce que ce qui est noir chez le mâle, est noirâtre chez elle. Le bec du *Grisin* est plutôt grêle qu'épais ; c'est en quoi il diffère de ceux des autres *Bataras ;* mais il a la queue, les ailes et les mandibules conformées de même qu'eux. *Latham, Index, n.* 88 (*Sylvia grisea*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 31. *p.* 408. *pl. enl. n.* 643. *fig.* 1 *et* 2. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Batara huppé. 13. *T. Cirrhatus. T. Cinereus ; caudâ, margine et apice albâ ; vertice cristato ; gulâ albo nigroqué variâ ; jugulo et pectore nigris.*

Cendré ; bord et pointe de la queue, blancs ; *vertex* huppé ; gorge variée de blanc et de noir ; devant du cou et poitrine noirs.

Le cri de cet oiseau, que l'on trouve à Cayenne, ressemble à celui d'un petit poulet. Il porte une petite huppe noire, qu'il baisse et relève à volonté ; la gorge est noire et blanche ; le devant du cou, la poitrine, les couvertures des ailes et l'iris sont noirs ; un liséré blanc entoure les pennes de la queue, et le reste du plumage est cendré : quelques individus ont du roux sur les couvertures des ailes.

La femelle a aussi les plumes du sommet de la tête longues et propres à se redresser en forme de huppe, mais elles sont rousses, et une teinte de la même couleur se mêle au gris-cendré de son plumage.

Nous rapprochons de ce *Batara*, comme mâles, le *Tyran à huppe noire*, figuré sur la planche 48 des *Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, et le *Tachet* des *Oiseaux d'Afrique* de Levaillant ; et comme femelles, 1°. la *Pie-grièche huppée du Canada*, dénomination qui est fautive, puisqu'on ne la voit point dans cette contrée ; c'est le même oiseau que le *Tyran à huppe rousse*, planche 49 des *Oiseaux de l'Amérique septentrionale ;* 2°. le *Rousset* de Levaillant, planche 77 de ses *Oiseaux d'Afrique*, lequel se trouve à Cayenne, ainsi que tous les individus

précédens. Comme la taille n'est pas la même pour tous, et qu'elle varie de six à huit lignes, on doit soupçonner que cette espèce est composée de plusieurs races. Quant à la couleur noire plus ou moins étendue sur le plumage des mâles, et aux taches blanches plus ou moins nombreuses, on peut attribuer ces différences aux diverses époques de l'âge. *Latham, Index, n.* 120 (*Turdus cirrhatus*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 476 (*Fourmillier huppé*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 3. *p.* 315. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Batara a longue queue. 14. *T. Longicaudus. T. Niger; gutture rectricibusque albo maculatis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; gorge et rectrices tachetées de blanc; bec et pieds noirs.

Ce *Batara*, que l'on trouve dans l'Amérique méridionale, est totalement noir, avec des petites mouchetures blanches sur la gorge et sur les pennes des ailes. Cet individu est au Muséum d'histoire naturelle. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 3. *p.* 315. *L'Amérique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* Le Batara moucheté. 15. *T. Guttatus. T. Suprà albus, nigro guttatus, subtùs niger, albo maculatus; rostro corneo; pedibus fuscescentibus.*

Blanc et moucheté de noir en dessus; noir et tacheté de blanc en dessous; bec couleur de corne; pieds bruns.

Cette espèce, qui habite l'Amérique méridionale, et qui fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle, est totalement blanche et couverte de taches en forme de larmes sur toutes les parties supérieures; d'un blanc pur en dessous chez la femelle; noir et moucheté de blanc sur les côtés de la poitrine du mâle. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 3. *p.* 315. *L'Amérique méridionale.*

L. 7 à 8. E.. P.. R. 12.

* Le Batara rayé de Cayenne. 16. *T. Doliatus. T. Corpore albo nigroque confertìm subfasciato; rostro pedibusque nigricantibus.*

Corps couvert de raies transversales, confuses, noires et blanches; bec et pieds noirâtres. (*Pl.* 163, *fig.* 3, *sous le nom de Pie-grièche rayée de Cayenne.*)

Il a la tête un peu huppée, rayée longitudinalement, et tout le reste du plumage rayé transversalement de noir et de blanc; chaque plume porte deux bandes de chaque couleur; les teintes du dessous du corps sont plus claires qu'en dessus. *Latham, Index, n.* 50 (*Tanius doliatus*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 187. *n.* 21. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, pl. enl. n.* 297. *fig.* 2. (*Pie-grièche rayée de Cayenne.*) *L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Batara rayé du Paraguay. 17. *T. Radiatus. T. Cristâ nigrâ; capistro, capite colloque superiore nigro alboque marmoreis; jugulo pectoreque albidis, nigro striatis; corpore subtùs albo; rostro cyaneo, basi nigricante; pedibus dilutè plumbeis.*

Huppe noire; *capistrum*, tête et dessus du corps marbrés de noir et de blanc; devant du cou et poitrine blanchâtres et rayés de noir; dessous du corps blanc; bec bleu, noirâtre à sa base; pieds d'une couleur de plomb claire.

Ce *Batara* qu'a fait connoître M. de Azara, sous le nom de *Batara lisado*, se trouve au Paraguay, et présente dans son plumage des rapports avec le précédent; mais il porte une huppe plus longue, ayant huit lignes; elle est d'un noir pur; les plumes de la base du bec et le reste de la tête et du cou sont marbrés de noir et de blanc; ces deux couleurs forment des raies transversales sur le dos et sur les couvertures des ailes; celles-ci sont noires et tachetées de blanc; la queue est de la première teinte, avec des bandes transversales, interrompues, de l'autre couleur; le devant du cou et la poitrine ont des raies noires sur un fond blanchâtre; les parties postérieures sont d'un blanc pur; l'iris est d'un jaune-paille très-brillant.

La femelle porte une huppe pareille à celle du mâle, mais rousse; elle en diffère encore en ce qu'elle a les côtés et le derrière de la tête d'un brun mêlé de blanchâtre, de roux et rayé de noir; le dessus du cou, couleur de tabac d'Espagne, et tout le dessous du corps, d'un roux-blanchâtre.

Cette espèce construit son nid sur les petites branches horizontales des buissons épais, et le compose, à l'extérieur, de filamens fortement attachés à des rameaux qui forment la fourche à l'extrémité d'une branche mince; l'intérieur est tapissé de crin et de tiges de plantes aussi déliées. La ponte est de deux œufs blancs, et rayés de rougeâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de*

la Plata, tom. 2. p. 196. n. 212. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 3. p. 316. L'Amérique méridionale.

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Batara rayé a tête rousse. 18. *T. Lineatus. T. Rufescente albo transversìm striatus; vertice rufo.*

Rayé transversalement de roussâtre et de blanc; *vertex* roux.

Le Brésil est la patrie de ce *Batara*, que nous nous avons vu au Muséum d'histoire naturelle. A l'exception du dessus de la tête qui est roux, tout le reste du plumage est rayé transversalement de noir et de blanc-roussâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 3. p. 316. L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Batara rougeatre. 19. *T. Rubicus. T. Corpore suprà fuscescente-rufo, subtùs rubescente; vertice cinereo; genis albis, fusco maculatis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Dessus du corps d'un roux rembruni; *vertex* cendré; joues blanches, tachetées de brun; bec noir; pieds bruns.

C'est dans la collection citée ci-dessus, que se trouve cet oiseau de l'Amérique méridionale. Il a le dessus de la tête d'un gris-cendré; les joues, blanches et tachetées de brun; le dessus du corps, d'un roux rembruni; le dessous, roussâtre; le menton, blanc; les ailes et la queue, noirâtres, terminées de blanc. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 3. p. 316. L'Amérique méridionale.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Batara roux. 20. *T. Rutilus. T. Suprà rufus, subtùs flavescente-albus; tectricibus alarum nigricantibus; rostro nigricante; pedibus plumbeis.*

Roux en dessus, d'un blanc-jaunâtre en dessous; tectrices des ailes noirâtres; bec de cette couleur; pieds couleur de plomb.

Cette espèce du Paraguay, que M. de Azara appelle *Batara roxa*, diffère des autres du même pays, en ce qu'elle a l'aile plus forte, le tarse et les doigts plus courts, le bec moins crochu à sa pointe et moins comprimé sur les côtés; mais ses habitudes et ses mœurs sont les mêmes que celles de ces congénères. Tout son plumage est couleur de tabac d'Espagne, à l'exception du dessous du corps qui est blanc-jaunâtre, et des couvertures extérieures du dessus de l'aile, ainsi que le côté intérieur de ses pennes, qui sont noirâtres. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 205. n. 215. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 3. p. 316. L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** Le Batara tacheté. 21. *T. Nævius. T. Corpore suprà nigro, subtùs cinereo; rectricibus singulis maculâ oblongâ albâ; rostro pedibusque nigris.*

Dessus du corps noir, dessous cendré; chaque rectrice marquée d'une tache blanche oblongue; bec et pieds noirs.

Selon Latham, à qui on doit la description de cet oiseau, il se trouve au Brésil, et a toutes les parties supérieures du corps noires; les plumes du haut du dos et les couvertures supérieures des ailes, terminées de blanc; les pennes secondaires, bordées de la même couleur, qui forme une tache oblongue à l'extérieur et vers le milieu de chaque penne de la queue; les pennes caudales et alaires sont noires; le dessous du corps est d'un cendré uniforme. *Latham, Index, n. 5 (Lanius nævius).* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 3. p. 316. L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Batara schet-bé. 22. *T. Rufus. T. Suprà rufus, subtùs albus; capite nigro-virescente; rostro pedibusque plumbeis.*

Roux en dessus, blanc en dessous; tête d'un noir-verdâtre; bec et pieds couleur de plomb.

La tête, la gorge et le cou de cette espèce, qui habite Madagascar, sont d'un noir-verdâtre; tout le dessus du corps est roux; le dessous, gris-blanchâtre; la queue, rousse; les pennes des ailes sont brunes. La femelle diffère du mâle par des couleurs moins vives, et par le gris-blanc qui couvre la gorge et le devant du cou. *Latham, Index, n. 35 (Lanius rufus). Brisson, Ornith. tom. 2. p. 178 (Pie-grièche rousse de Madagascar). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. p. 313. pl. enl. n. 298. fig. 2. L'Afrique méridionale.*

L. 7 ¾. E.. P.. R. 12.

* Le Batara tchagra. 23. *T. Tchagra. T. Vertice fusco-nigro; corpore suprà fusco, subtùs cinereo; rectricibus lateralibus nigricantibus, apice albis; rostro pedibusque nigrescentibus.*

Vertex brun-noir; dessus du corps brun, des-

sous cendré ; rectrices latérales noirâtres et terminées de blanc ; bec et pieds noirâtres.

Buffon a présenté ce *Batara* pour une variété de notre *Pie-grièche rousse ;* mais Levaillant, qui l'a observé en Afrique, n'est pas de ce sentiment. Il l'appelle *Tchagra*, mot que cet oiseau prononce très-bien, et qu'il exprime par les syllabes *tcha, tcha, tchagra.*

On trouve cette espèce, non-seulement au Sénégal, mais encore à la pointe de l'Afrique, jusque chez les Cafres. Elle fait son nid dans les broussailles ; sa ponte est de cinq œufs tachetés de brun.

Le mâle a le dessus de la tête d'un noir-brun, légèrement teint d'olivâtre ; le derrière du cou et le dessus du corps, d'un brun-tanné ; la gorge, blanchâtre ; une bande blanche, qui part du coin de l'œil et se prolonge au-delà, avec une ligne noire par-dessous, qui lui est parallèle ; le devant du cou et les parties postérieures, cendrés ; les grandes couvertures des ailes et le bord extérieur de leurs pennes, d'un roux-ferrugineux ; le teste de ses pennes, brun, avec une teinte verdâtre par-dessus et cendrée par-dessous ; les deux rectrices intermédiaires, d'un gris-brun ; toutes les latérales, noirâtres et terminées de blanc ; l'iris est brun.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère en ce qu'elle n'a point le dessus de la tête noir, et que les couleurs du manteau sont moins foncées.

Le jeune mâle ne prend la couleur noire qu'à un certain âge ; le dessus de son corps est d'un brun-cendré, et le brun des parties inférieures est roussâtre. *Latham, Index, n.* 12 (*Lanius rutilus*, var. B). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 1. *pl. enl. n.* 474 (*Pie-grièche à tête noire du Sénégal*). *L'Afrique occidentale.*

L. 9 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** Le Batara a tête bleue. 24. *T. Cyanocephalus. T. Suprà nigricans, subtùs obscurus ; vertice cæruleo-nitente, in medio albo striato ; nuchâ colloque nigris ; tectricibus alarum maculis et margine exteriori albis ; rostro obscurè cæruleo ; pedibus nigricantibus.*

Noirâtre en dessus, obscur en dessous ; *vertex* d'un bleu brillant, et rayé de blanc dans le milieu ; nuque et cou noirs ; tectrices des ailes tachetées et bordées en dehors de blanc.

M. de Azara appelle cet oiseau du Paraguay *Batara obscuro y negro.* Le dessus de la tête est d'un bleu-turquin, coupé dans le milieu par une raie blanche ; la gorge et les parties postérieures sont d'une teinte sombre, qui tire au noir sur le dessus du corps jusqu'à la queue, au-dessous des yeux et sur les côtés de la tête ; la nuque et le dessus du cou sont noirs, de même que les scapulaires et les ailes, dont les couvertures ont quelques taches blanches et sont bordées en dehors de cette couleur ; les pennes portent une bordure blanche à l'extérieur, mais moins sensible ; les deux pennes intermédiaires de la queue sont totalement noires, et les autres ont leur extrémité blanche.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a un demi-pouce de moins ; le dos, le ventre et les parties postérieures, glacés de verdâtre ; de plus, elle est privée de la raie blanche du haut de la tête. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 210. *n.* 237. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 3. *p.* 318. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

** Le Batara a tête rousse. 25. *T. Rufica-pillus. T. Vertice rufo ; jugulo pectoreque nigro alboque transversìm striatis ; abdomine albido ; dorso fusco cæruleoque mixto ; rectricibus intermediis nigricantibus, lateralibus nigris, extùs apiceque albis ; rostro suprà nigro, subtùs dilutè cæruleo ; pedibus plumbeis.*

Vertex roux ; devant du cou et poitrine rayés en travers de noir et de blanc ; abdomen blanchâtre ; dos d'un brun mêlé de bleu ; rectrices intermédiaires noirâtres, latérales noires et blanches à l'extérieur et à la pointe ; bec noir en dessus, d'un bleu clair en dessous ; pieds plombés.

Le nid de cette espèce est construit comme celui du *Batara rayé du Paraguay*, et sa ponte est composée de deux œufs blancs, foiblement piquetés de rouge. On la trouve dans la même contrée, et M. de Azara l'appelle *Batara aconaledo.* Le mâle, la femelle et le jeune se ressemblent ; ils ont le dessus de la tête couleur de canelle ; les côtés, d'un brun-blanchâtre ; le devant du cou et le haut de la poitrine, rayés transversalement de brun et de noir ; le reste de la poitrine et les parties postérieures, blanchâtres ; le dessous des ailes, blanc-roussâtre ; leurs couvertures supérieures, leurs dernières pennes, la bordure extérieure de toutes les autres et le derrière du cou, mordorés ; le dos, d'un brun mêlé de blanc. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc.*

tom. 2. p. 205. n. 215. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 3. p. 318. L'Amérique méridionale.

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

* Le Batara vert. 26. *T. Viridis. T. Viridis; fronte, gutture, partibus posterioribus caudâque suprà nigro alboque fasciatis.*

Vert; front, gorge, parties postérieures et dessus de la queue, rayés de noir et de blanc.

Le front, toutes les parties inférieures et le dessus de la queue de cette espèce, que l'on trouve dans l'Amérique méridionale, sont rayés en travers de noir et de blanc; le reste du plumage est vert. Ce *Batara* est au Muséum d'histoire naturelle. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 3. p. 318. L'Amérique méridionale.*

L. 6 ¾. E.. P.. R. 12.

** Le Batara varié. 27. *T. Varius. T. Corpore suprà cinereo-fusco; gulâ et pectore ex bubali colore flavo; abdomine, uropygio et crisso sordidè fuscescente-albis; caudâ alisque fuscis; rostro pedibusque nigris.*

Dessus du corps d'un cendré rembruni; gorge et poitrine d'une couleur de buffle jaune; abdomen, croupion et anus d'un blanc rembruni sale; queue et ailes brunes; bec et pieds noirs.

Ce *Batara du Brésil* a le dessus du corps brun-cendré; le front et les joues, tachetés d'une couleur plus pâle; la gorge et la poitrine d'un jaune de buffle; le ventre, le bas-ventre et les cuisses blanc-brunâtres; les scapulaires, blanches; les ailes et la queue, brunes. *Latham, Index* (*Lanius varius*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 3. p. 318. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Batara verdatre. 28. *T. Virescens. T. Vertice virescente-griseo, nigro maculato; remigibus nigris, albo punctatis; corpore suprà virescente, subtùs rufescente-griseo; caudâ nigrâ, apice albâ.*

Vertex d'un gris-verdâtre, tacheté de noir; rémiges noires et ponctuées de blanc; dessus du corps verdâtre, dessous d'un gris-roussâtre; queue noire, blanche à la pointe.

La tête de cet oiseau de l'Amérique méridionale est d'un gris-verdâtre, et tachetée de noir en dessus; les ailes sont de la dernière couleur et pointillées de blanc; le dessus du corps est verdâtre; le dessous, d'un gris-roussâtre chez le mâle, et d'un gris pur chez la femelle; la queue, noire et terminée de blanc. 2e *édit du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom. 3. p. 319. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Batara rufin. 29. *T. Rufinus. T. Suprà rufus, colore subtùs in cinereum vergente; rostro atro; pedibus flavicantibus.*

Roux en dessus, de cette couleur, tirant au cendré en dessous; bec noir; pieds jaunâtres.

Le plumage de cet oiseau, qu'on trouve à Cayenne, est roux en dessus; cette couleur tend au cendré en dessous. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. pl. enl. n. 711.* (*Tangarou*). *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Batara vanga. 30. *T. Leucocephalus. T. Corpore subtùs albo; dorso nigro; remigibus quinque primoribus maculâ albâ; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

Dessous du corps blanc; dos noir; des taches blanches sur les cinq premières pennes des ailes; pieds plombés. (*Pl. 170, fig. 3, sous le nom de Pie-grièche de Madagascar.*)

On trouve à Madagascar cette espèce, où elle porte le nom qu'on lui a conservé. Elle a l'occiput d'un noir-verdâtre; le reste de la tête, la gorge, le cou et les parties inférieures d'un beau blanc; le dessus du corps, changeant en vert; les grandes couvertures des ailes terminées de blanc; leurs pennes, de cette couleur sur leur côté interne; une marque pareille, à l'extérieur des cinq premières, dont le fond est noir; les pennes de la queue, cendrées dans leur première moitié; noires et terminées de blanc dans l'autre.

Latham donne comme une variété de cette espèce, un individu qui se trouve à la Nouvelle-Hollande, et qui en diffère en ce que le noir du sommet de la tête descend jusqu'au-dessous des yeux, et en ce que le blanc n'occupe sur la tête que la base du bec et le front. *Latham, Index, n. 15* (*Lanius curvirostris*). *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 191* (*Pie-grièche de Madagascar*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 1. p. 312* (*Vanga* ou *Bécarde à ventre blanc*). *pl. enl. n. 228* (*Écorcheur de Madagascar*).

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Batara roux et rayé. 31. *T. Cristatellus. T. Capite rufescente-fusco; corpore suprà rufescente-fusco flavescenteque transversùm*

striato, subtùs sordidè rufo; rostro pedibusque fuscis.

Tête d'un brun-roussâtre; dessus du corps de cette teinte et rayé transversalement de jaunâtre; dessous d'un roux sale; bec et pieds bruns.

Les plumes de la tête de cet oiseau, qui a été apporté du Brésil par M. Delalande fils, et qui est dans la collection du Muséum, sont assez longues pour qu'il puisse les relever en forme de huppe lorsqu'il est agité; leur couleur est brun-roussâtre; le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue sont rayés en travers de brun-roux et de jaune; toutes les parties inférieures, d'un roux-terne, blanchissant sur la gorge et prenant une nuance grisâtre sur les côtés du cou; la queue est très-longue et étagée. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 35. *p.* 200, *sous le nom de Vanga huppé. L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Batara gris. 32. *T. Cinereus. T. Vertice nigro; corpore suprà nigro alboque fasciato, subtùs genis guttureque cærulescente-griseis; rostro fusco, marginibus albidis; pedibus fuscis.*

Vertex noir; dessus du corps rayé en travers de noir et de blanc; dessous, joues et gorge d'un gris-bleuâtre; bec brun, à bords blanchâtres; pieds bruns.

On doit la connoissance de cet oiseau à M. Delalande, qui l'a trouvé au Brésil et déposé au Muséum d'histoire naturelle. Le dessus de la tête est noir; le dessus du cou, le dos, le croupion, les ailes et la queue, sont rayés transversalement de noir et de blanc; les joues, la gorge, le reste du cou et toutes les parties inférieures, d'un gris-bleuâtre; le bec est très robuste, et aussi long que la tête; la queue est longue et cunéiforme. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 35. *p.* 200, *sous le nom de Vanga gris. L'Amérique méridionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Batara vert. 33. *T. Viridis. T. Suprà viridis, subtùs nigro alboque radiatus; vertice nigro.*

Vert en dessus; rayé de noir et de blanc en dessous; sommet de la tête noir.

Ce *Batara*, qui se trouve au Brésil, et qui est dans la collection du Muséum d'histoire naturelle, a les plumes du sommet de la tête noires; le manteau vert; toutes les parties inférieures et la queue rayées transversalement de noir et de blanc. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que toutes les plumes du sommet de la tête sont rousses. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

PILLURION, *Cissopis. Lanius*, Latham.

Corpus subovatum, nigro alboque varium.

Caput rotundatum.

Rostrum breve, crassum, validum, conico-convexum; mandibula superior ad apicem utrinquè emarginata, incurva; inferior brevior.

Nares orbiculares, pervia.

Lingua..... Rictus ciliatus.

Collum mediocre.

Alæ breves; remigibus 3a., 4a. *reliquis longioribus.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior-plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Cissopes in Americâ meridionali habitant. Mores ignoti sunt.

Corps un peu ovale, varié de noir et de blanc.

Tête arrondie.

Bec court, épais, robuste, conico-convexe; mandibule supérieure échancrée sur chaque côté et crochue vers le bout; l'inférieure plus courte.

Narines orbiculaires, ouvertes.

Langue..... Bouche ciliée.

Cou médiocre.

Ailes courtes; 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; la partie inférieure des jambes emplumée.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs unis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes ses articulations.

Queue à douze rectrices.

Les *Pillurions* habitent dans l'Amérique méridionale. Leurs mœurs sont inconnues.

* Le Pillurion bicolor. 1. *C. Bicolor. C. Nigro-nitens; dorso, tectricibus alarum minoribus; remigum secundariarum margine, corpore subtùs, rectricibus lateralibus apice albis; rostro pedibusque nigris.*

D'un noir brillant; dos, petites couvertures

des ailes, bord des rémiges secondaires, extrémité des rectrices latérales et dessous du corps, blancs; bec et pieds noirs.

Cet oiseau, qu'on trouve à la Guyane et au Brésil, où il est rare, a les plumes du haut de la poitrine alongées, étroites et pointues; la queue, longue et étagée; la tête, le cou, la poitrine, les grandes couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, d'un noir lustré; le dos, les petites couvertures des ailes, le bord des pennes secondaires, le ventre, les parties postérieures et l'extrémité de toutes les rectrices latérales d'un blanc pur. *Latham, Index, n. 62* (*Lanius picatus*). *Gmelin, Syst. nat. édit.* 13. *n.* 31 (*Lanius leverianus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 26. *p.* 417. *pl.* M 33. *n.* 2. *L'Amérique méridionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

DRONGO, *Dicrurus. Lanius, Corvus, Muscicapa*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, nigro-nitente, interdùm variis coloribus pictum.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum basi setis recumbentibus obductum, validum, lateratìm compressum; mandibula superior culmine paulò carinato, versus apicem utrinquè emarginata, adunca; inferior apice recurvata, acuminata.

Nares oblongæ, magnæ, setis tectæ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevissimâ; remigibus 2â., 3â., 4â. *omnibus longioribus.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda forficata, rectricibus 12.

Dicruri in Africa, Asia orientalis arboribus dumisque habitant; insectis victitant; in dumis nidificant; ova 4-5 *pariunt. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.*

Corps oblong, peint de noir brillant, et quelquefois de diverses couleurs.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec garni à sa base de soies dirigées en avant, robuste, comprimé latéralement; mandibule supérieure à dos un peu caréné, échancrée sur chaque côté, crochue vers le bout; l'inférieure retroussée et acuminée à sa pointe.

Narines oblongues, grandes, cachées sous les soies.

Langue.....

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde très-courte; rémiges 2e., 3e. et 4e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes ses articulations.

Queue fourchue, à 12 rectrices.

Les *Drongos* habitent sur les arbres et les buissons de l'Afrique et de l'Asie orientale; vivent d'insectes et nichent dans les buissons. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* LE DRONGO BALICASSE. 1. *D. Balicassius. D. Virescente ater; rostro pedibusque nigris.*

D'un noir-vert; bec et pieds noirs.

On trouve cet oiseau aux Philippines, dans diverses autres parties de l'Inde, et, selon Latham, au Cap de Bonne-Espérance. Le chant du mâle est doux et fort agréable.

Son plumage est totalement d'un noir-verdâtre. Des individus ont la poitrine d'un blanc terne et le ventre gris. On présume que ce sont des femelles ou des jeunes du *Drongo fingah*, et que le *Balicasse* est la femelle du *Drongo drongup. Latham, Index* (*Corvus balicassius*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 31. *n.* 9 *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 85. *pl. enl. n.* 603 (*Choncas des Philippines*). *Les Grandes-Indes.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* LE DRONGO BRONZÉ. 2. *D. Æneus. D. Totus niger-nitens, violaceo viridi-aureo repercussus; rostro pedibusque nigris.*

D'un noir brillant, à reflets violets et d'un vert-doré; bec et pieds noirs.

Le Bengale est la patrie de ce *Drongo*, que M. Levaillant a fait connoître. Il est entièrement d'un noir brillant, à reflets chatoyans bleus,

et d'un vert-bronzé sur la tête, le cou, la poitrine, les ailes et la queue; le reste du plumage est d'un noir mat. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 176. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 9. *p.* 586. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 10.

* Le Drongo drongear. 3. *D. Musicus. D. Niger; remigibus primoribus apice fuscescentibus; rostro pedibusque nigris.*

Noir; rémiges primaires brunâtres à la pointe; bec et pieds noirs.

Nous devons encore au même naturaliste la connoissance de ce *Drongo*, qui fait entendre, le matin et le soir, un ramage qui a des rapports avec celui de notre *Merle*. Son nid est composé de brins de bois flexibles et si peu tissus, qu'on peut, du bas de l'arbre où il est construit, voir et compter les œufs, qui sont au nombre de quatre par chaque ponte, blancs et variés de taches noires carrées: on le trouve au Cap de Bonne-Espérance.

La couleur noire qui règne sur tout son plumage, se rembrunit à l'extrémité des grandes pennes alaires, et se change en noir-bleuâtre sur les parties exposées à la lumière. Il n'a point de huppe, et sa queue est peu fourchue. J'ai vu depuis peu un individu de cette espèce, qui a été apporté du Sénégal.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille moins longue. Le jeune a les plumes du bas-ventre marquées de blanc; le bout des couvertures inférieures de la queue, taché de cette couleur, et tout le reste de son plumage, de gris-brun. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 167. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 9. *p.* 586. *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 10.

* Le Drongo drongup. 4. *D. Lophorinus. D. Cristatus, niger, obscurè viridi-repercussus; rostro pedibusque nigris.*

Noir, à reflets d'un vert obscur; bec et pieds noirs.

Ce *Drongo* porte une huppe haute de trois ou quatre lignes, et qui se retrousse sur les narines. Son plumage est entièrement noir et à reflets d'un vert sombre. La femelle n'a point de huppe, est d'une taille moindre que celle du mâle, et porte un plumage moins lustré. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 2e *édit. du nouveau Diction. d'Hist. natur. tom.* 9. *p.* 587. *L'Afrique.*

L. 11 à 12. E.. P.. R. 12.

* Le Drongo finghah. 5. *D. Cærulescens. D. Corpore nigro-cærulescente; abdomine albo; rostro nigro; pedibus cinereis.*

Corps d'un noir-bleuâtre; abdomen blanc; bec noir; pieds cendrés. (*Pl.* 170. *fig.* 1.)

Le nom conservé à ce *Drongo* est celui qu'il porte au Bengale. Les Indiens lui en ont appliqué un autre qui signifie *roi des oiseaux*, parce qu'il les poursuit avec acharnement, en poussant de grands cris et en les assaillant de coups de bec sur le dos, jusqu'à ce qu'ils aient pris la fuite.

La tête, le cou, le dos, les couvertures supérieures des ailes sont d'un noir brillant, à reflets bleus, pourprés et verts; la poitrine est cendrée, et le reste du dessous du corps, blanc. *Latham, Index, n.* 3 (*Lanius cærulescens*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 89 (*Pie-grièche du Bengale à queue fourchue*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 108. *Edwards, Oiseaux, pl.* 56. *L'Asie orientale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Drongo gris ou le Dongri. 6. *D. Leucophæus. D. Argenteo-griseus; rostro pedibusque plumbeis.*

D'un gris-argenté; bec et pieds plombés.

Il présente la taille, les formes et toutes les proportions du *Drongo drongear*, mais sa queue est plus fourchue. On le rencontre à l'île de Ceylan; son plumage est généralement d'un gris-argenté, et la femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus petite. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 170. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 9. *p.* 587. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 10.

* Le Drongo gris a ventre blanc. 7. *D. Leucogaster. D. Suprà griseus, subtùs albus; rostro pedibusque plumbeis.*

Gris en dessus, blanc en dessous; bec et pieds plombés.

Ce *Drongo* présente de grands rapports avec le précédent, et il n'est pas certain qu'il constitue une espèce distincte. Tout son plumage supérieur est d'un joli gris, et l'inférieur, blanc. On le trouve dans l'île de Java. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 171. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 9. *p.* 587. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le

* Le Drongo huppé. 8. *D. Cristatus. D. Capite cristato; corpore suprà rufescente, subtùs fulvo fuscoque undulato; rostro corneo; pedibus nigris.*

Tête huppée; dessus du corps roussâtre; dessous ondé de fauve et de brun; bec couleur de corne; pieds noirs.

Le chant de ce *Drongo*, qui habite Madagascar et le Cap de Bonne-Espérance, est soutenu et fort, mais il ne le fait entendre que dans la saison des amours. Il pourchasse les abeilles, surtout le soir, après le coucher du soleil, et le matin avant son lever. Pour cet effet, ces oiseaux se tiennent le long des bois, s'y perchent sur un arbre isolé et mort, d'où ils s'élancent après leur proie, comme font les *Tyrans* et les *Gobe-mouches*. Ils font entendre alors un cri qui exprime très-bien *pia-griach, griach;* quelquefois il y en a vingt ou trente sur le même arbre, qui, en volant, se croisent en tous sens. Nous devons ces détails à M. Levaillant, qui a observé ces oiseaux dans leur pays natal.

Tout le plumage est d'un noir changeant en vert; sur le sinciput, immédiatement au-dessus de l'origine de la mandibule supérieure, s'élèvent perpendiculairement de longues plumes très-étroites, et dont quelques-unes ont presqu'un pouce huit lignes de longueur; elles se courbent en devant et lui font une espèce de huppe.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et sa huppe est moitié moins élevée; du reste elle lui ressemble. Le jeune est d'un noir-brun sur les ailes et sur la queue, et dans le reste d'un noir glacé de gris, avec du blanc sur les couvertures inférieures de la queue. Les jeunes femelles n'ont point de huppe apparente, et celle des jeunes mâles n'a que huit à dix lignes de long. *Latham, Index, n.* 1 (*Lanius forficatus*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 388. *n.* 16 (*Grand Gobe-mouche huppé noir de Madagascar*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 586. *pl. enl. n.* 189 (*Gobe-mouche huppé du Malabar*). *L'Afrique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Drongo a longue queue ou le Drongolon. 9. *D. Macrocercus. D. Niger cærulescente repercussus; rostro pedibusque plumbeo-nigris; caudâ longissimâ, cuneatâ.*

Noir, à reflets bleuâtres; bec et pieds d'un noir-plombé; queue très-longue, étagée.

Cet oiseau, que M. Levaillant a fait connoître, a une taille svelte, le bec plus alongé et moins fort que celui de ses congénères; il porte une queue fort longue, très-étagée, et un plumage entièrement noir, à reflets bleuâtres très-vifs. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 74. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 35. *p.* 588.

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Drongo a moustaches. 10. *D. Mystaceus. D. Niger virescente repercussus; tectricibus alarum, remigibus primoribus rectricibusque obscurè fuscis; rostro pedibusque nigris.*

Noir, à reflets verdâtres; tectrices des ailes, rémiges primaires et rectrices d'un brun obscur; bec et pieds noirs.

Cette espèce, que M. Levaillant a rencontrée au Cap de Bonne-Espérance, se distingue de toutes les autres par un faisceau de poils roides qui, des bords de chaque narine, se redressent en l'air, en même temps que d'autres soies semblables partent des deux côtés de la mandibule inférieure, se dirigent en avant et par en bas, ce qui forme des moustaches très-apparentes. Les petites et les grandes couvertures des ailes, les pennes primaires et celles de la queue sont d'un brun de terre d'ombre, lavé de noir; le reste du plumage est d'un noir à reflets verdâtres. La femelle est d'un quart plus petite que le mâle, et porte un plumage qui ne diffère qu'en ce qu'elle a le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue tachées de blanc: leur cri exprime *erregret. Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 169. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 35. *p.* 588. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 10.

* Le Drongo a raquettes. 11. *D. Platurus. D. Cæruleo-niger; remigibus caudâque nigris; rectricibus extimis utrinquè longissimis, denudatis, apice latere exteriore pennatis.*

D'un noir-bleu; rémiges et queue noires; la rectrice la plus extérieure de chaque côté, très-longue, nue, emplumée à sa pointe du côté extérieur. (*Pl.* 169, *fig.* 4, *sous le nom de Drongo du Malabar.*)

La penne la plus extérieure de chaque côté de sa queue est très-longue, nue dans une étendue de sept ou huit pouces, à partir de l'extrémité des autres pennes, et garnie de barbes vers le bout, ce qui lui donne la forme d'une raquette. Tout son plumage est d'un noir à reflets brillans.

Cette espèce se trouve en double emploi dans

divers auteurs, car c'est la même que l'on a décrite sous le nom de *Coucou huppé de Siam*. Ce n'est point un *Coucou*, erreur qui paroît provenir de l'inexactitude du dessin d'après lequel Brisson a décrit ce prétendu *Coucou*, ce dessin le représentant avec deux doigts devant et deux derrière. De plus on lui donne une huppe qu'il n'a pas; car cet auteur dit que les plumes de la tête sont seulement un peu plus longues que les autres et forment une petite huppe, et c'est ce que l'on voit chez tous les oiseaux qui ont les plumes du dessus de la tête ainsi conformées, mais qui pour cela ne sont pas des oiseaux porte-huppe. La couleur de son plumage indique une femelle ou un jeune *Drongo à raquettes*; en effet, au lieu d'être noire à reflets brillans, elle est d'un vert obscur sur la tête, le corps, les ailes et la queue. *Latham, Index, n. 6* (*Lanius malabaricus*). *Idem, n. 19* (*Cuculus paradiseus*). *Brisson, Ornith. tom. 4. p. 141. n. 23* (*Coucou vert huppé de Siam*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4* (*Drongo du Malabar*). *Idem, tom. 6. p. 387* (*Coucou à longs brins*). *Sonnerat, 2e Voyage, p. 111* (*Gobe-mouche du Malabar*). *Les Grandes-Indes.*

L. 17. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

BAGADAIS, *Prionops.*

Corpus subovatum, cinereo pictum.

Caput rotundatum, cristatum.

Rostrum pennis recumbentibus basi instructum, porrectum, lateratìm compressiusculum; mandibula superior ad apicem utrinquè emarginata, adunca; inferior apice recurvato, acuminato.

Nares oblongæ, plumis obsitæ. Palpebræ denticulatæ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevi; remige 2a. reliquis longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Prionopses in Africâ habitant; insectis victitant.

Corps un peu ovale, peint de cendré.

Tête arrondie, huppée.

Bec garni à sa base de plumes dirigées en avant, très-droit, un peu comprimé latéralement; mandibule supérieure échancrée sur chaque côté et crochue vers le bout; l'inférieure retroussée et acuminée à sa pointe.

Narines oblongues, cachées sous les plumes.

Langue.....

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde courte; la 2e. rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices.

Les *Bagadais* habitent l'Afrique et vivent d'insectes.

* LE BAGADAIS GEOFFROY. 1. *P. Geoffroii. B. Cristâ, capistro genisque albis; capite, auribus nigricantibus; corpore suprà nigro-nitente, subtùs albo; rostro nigro; pedibus flavis.*

Huppe, *capistrum* et joues, blancs; tête, oreilles, noirâtres; dessus du corps d'un noir brillant, dessous blanc; bec noir; pieds jaunes.

Le nom que M. Levaillant a imposé à cet oiseau, est celui de M. Geoffroy de Villeneuve, qui l'a rapporté du Sénégal. Il a les plumes du *capistrum*, la huppe et les joues d'un blanc pur; la tête et les oreilles d'un noir qui approche de la couleur gris de fer; le dessus et le devant du cou, la gorge, la poitrine et les parties postérieures, d'un blanc de neige; le manteau, les scapulaires et les ailes, noirs et à reflets bleuâtres sous certains aspects; le bord des grandes couvertures alaires, des plus longues plumes scapulaires et des dernières pennes secondaires, et les deux pennes les plus extérieures de la queue, blancs; les autres ont en outre plus ou moins de noir; les paupières sont jaunes. *Levaillant, Hist. nat. des Oiseaux d'Afrique, pl. 80* (*le Geoffroy*). *2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 3. p. 145. L'Afrique occidentale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

GONOLEK, *Laniarius. Lanius*, Linn. Lath.

Corpus ferè ovatum.

Caput rotundatum.

Rostrum basi glabrum, graciliusculum, suprà convexum, lateratìm compressum; mandibula superior versus apicem utrinquè emarginata, adunca; inferior brevior, apice recurvata, acuta.

Nares orbiculares.

Lingua.....; rictus ciliatus.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevi; remige 2ª. reliquis longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores; posticus unus; exteriores basi conjuncti; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Laniarii in dumis Africæ, Asiæ orientalis habitant; insectis victitant. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, tantùm ad volandum idonei sunt.

Corps presqu'ovale.

Tête arrondie.

Bec nu à sa base, un peu grêle, convexe en dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure échancrée sur chaque bord et crochue vers le bout; l'inférieure plus courte, retroussée et pointue à sa pointe.

Narines orbiculaires.

Langue.....; bouche ciliée.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde courte; la 2ᵉ. rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce articulé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Gonoleks* habitent dans les buissons de l'Afrique et de l'Asie orientale; ils vivent d'insectes. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Gonolek proprement dit. 1. *L. Barbarus. L. Suprà niger, subtùs ruber; vertice femoribusque flavis; rostro pedibusque nigris.*

Noir en dessus, rouge en dessous; *vertex* et cuisses jaunes; bec et pieds noirs.

Gonolek (mangeur d'insectes) est le nom que les nègres du Sénégal donnent à cet oiseau, que l'on rencontre encore dans d'autres contrées de l'Afrique, particulièrement près du Cap Vert, dans le pays des Yolofs, où Sonnini l'a trouvé, et où il porte le nom de *Bolaye*. Il se tient ordinairement au milieu des buissons épais, et il seroit très-difficile de l'y découvrir, s'il ne se trahissoit par son cri qui exprime *monvoyo*, et qu'il répète fréquemment, en sautillant de branche en branche.

La tête est d'un beau jaune en dessus et noire sur les côtés; le dessus du corps, d'un joli noir, avec quelques plumes rousses et blanches sur le croupion; toutes les parties inférieures, jusqu'au bas-ventre, d'un beau rouge clair; celui-ci est roussâtre; les petites couvertures des ailes sont noires; les grandes, noirâtres et terminées de roussâtre; les pennes, de la première couleur; celles de la queue, noires en dessus et en dessous. *Latham, Index, n.* 45 (*Lanius barbarus*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 185 (*Pie-grièche rouge du Sénégal*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 314. *pl. enl. n.* 56. *L'Afrique.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* Le Gonolek bacbakiri ou a plastron noir. 2. *L. Bacbakiri. L. Viridis, subtùs luteus; lineâ oculari utrinquè in pectus nigrum ductâ; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Vert; jaune en dessous; ligne oculaire noire et descendant sur le noir de la poitrine; bec de cette couleur; pieds noirâtres.

Le nom qu'on a conservé à cette espèce est celui qu'elle porte au Cap de Bonne-Espérance; on lui en applique encore d'autres tirés de ses cris, comme *jentje, bibi, couit, couit*. Les colons l'appellent *Eiland-vogel*; les Hottentots *Orop*, et les Namaquois *Hoep*. Les syllabes *bacba-ki-ri* expriment le cri du mâle, et *couit, couit* celui de la femelle. Leur nourriture se compose d'insectes et de petits oiseaux. On trouve aussi cette espèce à l'île de Ceylan; elle fait son nid dans des buissons touffus, et sa ponte est de quatre ou cinq œufs, que le mâle et la femelle couvent alternativement. Les jeunes suivent long temps leurs père et mère, et ne portent les couleurs des adultes qu'après leur seconde mue.

Le plastron noir qui couvre la poitrine, est comme suspendu par deux cordons de la même couleur, qui encadrent le jaune orangé de la gorge, et qui, en passant sous les yeux, parviennent jusqu'au bec; le dessus de la tête est d'un cendré-olivâtre; le dessus du corps de la même teinte, de même que le bord extérieur

des pennes de l'aile et des deux intermédiaires de la queue, dont les autres sont noires et terminées du même jaune qui forme les sourcils et qui couvre le dessous du corps.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus petite et que ses couleurs sont moins vives. Celle indiquée par Buffon, est un jeune, lequel n'a ni la plaque noire de la poitrine, ni les cordons qui semblent lui servir d'attaches. Il a la gorge grise ; la poitrine et le ventre, d'un jaune-verdâtre, ainsi que le dessous du corps, mais d'une nuance moins foncée. *Latham, Index, n.* 80 (*Turdus zeilonus*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 299. *n.* 46 (*Merle à collier du Cap de Bonne-Espérance*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 374 (*Plastron noir de Ceylan*). *pl. enl.* 272 (*Merle à collier du Cap de Bonne-Espérance*).

L. 7 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Gonolek a cravate blanche. 3. *L. Albicollis. L. Gutture albo; lineâ oculari in pectus nigrum ductâ; capite nigro; collo superiori flavo; corpore subtùs concolore; suprà olivaceo-viridi, flavo mixto; pedibus dilutè fuscis.*

Gorge blanche ; dessus du cou jaune ; ligne descendant sur le noir de la poitrine ; tête de cette couleur ; dessous du corps jaune, dessus d'un vert-olive mélangé de jaune ; pieds d'un brun clair.

L'individu que M. Levaillant a décrit et fait figurer, ayant le bec mutilé, il n'a pu assurer de quel genre il pouvoit être ; mais le Muséum d'histoire naturelle en possédant un autre dont le bec est parfait, nous nous sommes assurés qu'il fait partie du genre des *Gonoleks*. On le trouve à Batavia et dans diverses autres contrées des Grandes-Indes.

Cet oiseau porte sur la gorge une sorte de cravate blanche, et au-dessous un large plastron noir, qui descend jusque sur la poitrine, remonte sur les côtés du cou, et vient presque s'attacher par une bandelette étroite au noir dont la tête est entièrement couverte ; le cou est ceint en dessus d'un demi collier jaune, qui se prolonge sur ses côtés et descend jusqu'au bas de la poitrine, qui est, de même que le dessous du corps, d'un beau jaune ; mais cette couleur se dégrade à mesure qu'elle approche de la queue ; le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et des ailes sont d'un vert-olive, mêlé de jaune ; les pennes alaires et caudales, d'un brun-noirâtre et bordées de gris à l'extérieur. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 111. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 13. *p.* 299. *Les Grandes-Indes.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Gonolek oliva. 4. *L. Olivaceus. L. Viridi-olivaceus, subtùs fronteque flavis; rectricibus lateralibus partìm concoloribus; areâ oculari nigrâ, suprà flavo marginatâ; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Vert-olive ; dessous du corps et front jaunes ; rectrices latérales en partie de cette couleur ; tour de l'œil d'un noir bordé de jaune ; bec noir ; pieds bruns.

M. Levaillant a trouvé cette espèce dans les forêts qui avoisinent la baie de Lagos, et dans d'autres contrées de cette partie de l'Afrique.

La livrée du mâle n'est parfaite que lorsqu'il est âgé de deux ans ; elle est, à cette époque, d'un vert-olivâtre tirant sur le jaune, depuis la tête jusqu'aux couvertures supérieures de la queue, dont les deux pennes intermédiaires sont, ainsi que les couvertures des ailes, de la teinte du dos ; les autres pennes caudales sont en partie jaunes, mais cette couleur s'étend davantage sur les plus extérieures ; toutes ont, en dehors, du noirâtre, et à l'intérieur du vert-olive. Les pennes alaires sont pareilles à celles de la queue, mais avec une bordure jaune ; cette couleur forme un bandeau sur le front, domine sur les parties inférieures du corps, et prend un ton vert-olive sur les flancs, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue ; l'œil est entouré d'une large tache noire, bordée en dessus d'une ligne jaune.

Le même, après sa première mue, a le front bordé d'un blanc-roussâtre ; la tête et le derrière du cou d'un gris nuancé d'une foible teinte d'olive ; la tache noire de l'œil, bordée de blanc ; les couleurs du dessus et du dessous du corps, d'une nuance terne, avec un mélange de roussâtre sur la gorge, le devant du cou et la poitrine ; les parties postérieures, d'un blanc sale un peu olivâtre. Quand il est dans son premier âge, il n'a point de tache noire autour des yeux ; sa tête est grise ; une bordure blanchâtre est aux pennes alaires, et une légère teinte d'olive sur le dessus du corps ; les flancs, le ventre et le dessous de la queue sont d'un gris-blanc rayé d'olivâtre. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et porte les mêmes couleurs que le jeune. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique,*

pl. 75. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 299. *L'Afrique.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LE GONOLEK A VENTRE ROUGE. 5. *L. Rubrigaster. L. Vertice corporeque suprà cærulescente-griseis; lineâ oculari utrinquè in pectus nigrum ductâ; corpore subtùs rubro; rostro pedibusque nigris.*

Vertex et dessus du corps d'un gris-bleuâtre; ligne oculaire descendant dans le noir de la poitrine; dessous du corps rouge; bec et pieds noirs.

Nous avons décrit cet oiseau d'Afrique au Muséum d'histoire naturelle. Il a la gorge blanche, entourée d'une sorte de fer à cheval noir, lequel couvre le bas de la poitrine, et dont les extrémités remontent jusqu'au bec, en passant sous les yeux; ce qui donne à cet oiseau beaucoup de rapports avec le *Gonolek à cravate blanche*; il en diffère par le gris-bleuâtre qui couvre le dessus de la tête, du cou et des ailes, et par le rouge du reste de la poitrine et des parties postérieures. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 13. *p.* 300. *L'Afrique.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* LE GONOLEK VERT A COLLIER. 6. *L. Viridis. L. Suprà olivaceo-viridis; fronte flavâ; gutture rubro, striâ nigrâ flavâ rubrâque circumscripto; pectore rubro; ventre dilutè olivaceo-viridi; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Vert-olive en dessus; front jaune; gorge rouge, entourée d'une bandelette noire, jaune et rouge; poitrine rouge; ventre d'un vert-olive clair; bec noir; pieds bruns.

Le naturaliste Perrein a découvert cette espèce à Malimbe, dans le royaume de Congo et Cacongo, où elle se plaît au sommet des plus grands arbres, et d'où le mâle fait entendre un sifflet fort, qui s'entend de fort loin, et qui a quelques rapports avec le chant de notre *Caille*. Étant d'un naturel sauvage, on l'approche difficilement, à moins qu'on n'imite sa voix. Sonnini, à qui nous avons communiqué cet oiseau, l'a décrit dans son édition de Buffon, sous le nom de *Merle vert à collier de Congo*.

Il a le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et de la queue d'un vert-olive; cette couleur est un peu claire sur le ventre; le front, jaune; la gorge, d'un très-beau rouge, entouré d'une bandelette noire, qui part de l'angle du cou, et forme sur la poitrine une sorte de hausse-col, lequel a, sur les côtés, une bordure jaune et d'un rouge vif; la dernière couleur prend une nuance marron sur sa partie inférieure; la queue est d'un brun-noirâtre et cunéiforme; les pennes des ailes sont pareilles au dos à l'extérieur, et aux pennes caudales à l'intérieur; l'iris est jaune. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 46. *p.* 207 (*Merle à collier de Congo*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 13. *p.* 300. *L'Afrique.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

LANGRAIEN, *Artamus. Lanius*, Linnée, Latham.

Corpus subovatum, nigricante griseo, albo aut viridi varium.

Caput rotundatum.

Rostrum basi glabrum, lævigatum, conico-elongatum, validiusculum, suprà convexum, versus apicem lateratìm compressiusculum; mandibula superior subarcuata, ad apicem utrinquè emarginata; inferior brevior, apice recurvata, acuminata.

Nares rotundæ.

Lingua.....; rictus ciliatus.

Collum mediocre.

Alæ longæ, acutæ; remige 1a. *omnibus longiore.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Artami in Africâ, Asiâ orientali, Australasiâ habitant; insectis victitant.

Corps un peu ovale, varié de noirâtre, de gris, de brun, de blanc ou de vert.

Tête arrondie.

Bec glabre à sa base, lisse, conique, alongé, un peu robuste, convexe en dessus, un peu comprimé latéralement; mandibule supérieure un peu arquée, échancrée sur chaque bord vers le bout; l'inférieure plus courte, retroussée et acuminée à sa pointe.

Narines arrondies.

Langue.....; bouche ciliée.

Cou médiocre.

Ailes longues, pointues; la 1re. rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à douze rectrices.

Les *Langraiens* habitent l'Afrique, l'Asie orientale et l'Australasie; ils vivent d'insectes.

* Le Langraien proprement dit. 1. *A. Leucorhynchos. A. Corpore suprà nigricante, subtùs albido; pectore, abdomine, uropygio albis; rostro albo-griseo; pedibus nigricantibus.*

Dessus du corps noirâtre, dessous blanchâtre; poitrine, abdomen et croupion blancs; bec gris-blanc; pieds noirâtres. (*Pl.* 172, *fig.* 3, *sous le nom de Pie-grièche dominicaine.*)

Cette espèce, que l'on trouve à Manille, a la tête, la gorge, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes et les pennes de la queue, noirâtres; le croupion, la poitrine, le dessus du corps et les couvertures de la queue d'un beau blanc.

Nous croyons que l'on doit rapprocher de ce *Langraien*, comme variété d'âge et de sexe, la *Pie-grièche dominicaine*, que Gmelin a présentée pour une espèce particulière, sous le nom de *Lanius dominicanus*, et dont Sonnerat a publié la figure sur la planche 25 de son *Voyage à la Nouvelle-Guinée.* Cet oiseau, dit-il, vole avec rapidité et en se balançant dans les airs, de la même manière que les *Hirondelles.* Ennemi décidé du *Corbeau*, il ne craint point, non-seulement de se mesurer avec lui, mais même de le provoquer. Il le combat avec opiniâtreté, et il finit toujours par le forcer à la retraite.

Son plumage est noir sur la tête, le cou, la poitrine, le dos, les ailes, la queue et les jambes; blanc sur le ventre et sur le croupion. *Latham, Index, n.* 38 (*Lanius leucorynchos*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 310. *pl. enl. n.* 9. *fig.* 1 (*Pie-grièche de Manille*).

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Langraien brun. 2. *A. Fuscus. A. Griseo-fuscus, fronte flavo marginatâ; remigibus nigris; rectricibus lateralibus apice sordidè albis; rostro basi cærulescente, apice nigro.*

Front bordé de jaune; rémiges noires; rectrices latérales d'un blanc sale à leur pointe; bec bleuâtre à la base, noir à la pointe.

Cette espèce, qui se trouve au Bengale, a le front bordé de jaune; le plumage assez généralement d'un gris rembruni, plus clair sur la poitrine et les parties postérieures; les pennes alaires, noires; la queue, grise en dessus, avec du blanc sale à l'extrémité de ses pennes latérales. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 17. *p.* 297. *Les Grandes-Indes.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Langraien gris. 3. *A. Cinereus. A. Capite, collo, pectore corporeque suprà cinereis; remigibus caudâque nigris; rectricibus lateralibus apice albis; arcu oculari nigro; rostro basi cærulescente, apice nigro; pedibus atris.*

Tête, cou, poitrine et dessus du corps cendrés; rémiges et queue noires; rectrices latérales blanches à la pointe; tour de l'œil noir; bec bleuâtre à la base, noir à la pointe; pieds noirs.

L'individu qui a servi pour cette description a été apporté de Timor, et fait partie, ainsi que le précédent et le suivant, de la collection du Muséum d'histoire naturelle. La tête, le cou et la poitrine sont d'un joli gris clair, plus foncé sur le manteau et les couvertures supérieures des ailes, dont les pennes et celles de la queue sont noires; toutes les rectrices latérales ont une tache blanche à leur pointe; une raie noire part des narines, s'étend vers l'œil et l'entoure; le bec est plus effilé que celui de ses congénères, et les pieds sont très-robustes. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 17. *p.* 297. *Les Grandes-Indes.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Langraien a lignes blanches. 4. *A. Lineatus. A. Cinereo-virescens; alis caudâque nigris; maculâ remigum albâ; rectricibus exterioribus apice albis; rostro cærulescente; pedibus atris.*

D'un verdâtre cendré; rectrices extérieures blanches à leur pointe; bec bleuâtre; pieds noirs.

On le trouve à la Nouvelle-Hollande. Son plumage est assez généralement d'un cendré-verdâtre; les couvertures inférieures des ailes, l'extrémité de toutes les pennes latérales de la queue et le bord extérieur des deuxième, troisième et quatrième pennes alaires sont blancs; cette couleur, par sa position, donne lieu à trois

lignes longitudinales, d'où est venue la dénomination qu'on a appliquée à cet oiseau; les pennes alaires sont noires, ainsi que la queue.

La livrée du jeune, avant sa première mue, présente un mélange confus de brun et de blanc terne; son bec est blanchâtre, et brun à sa pointe. *Latham, Index, Suppl.* (*Turdus sordidus*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 17. *p.* 297. *L'Australasie.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Petit Langraien. 5. *A. Minor. A. Fuscus; genis, mento lorisque nigricantibus; rectricibus lateralibus apice albis; alis, caudâ pedibusque nigris; rostro cærulescente.*

Brun; joues, menton et *lorums* noirâtres; rectrices latérales blanches à leur pointe; ailes, queue et pieds noirs; bec bleuâtre.

Ce petit *Langraien* habite dans les Terres australes, et porte une livrée couleur de chocolat, foncée et tirant au noir sur les *lorums*, les joues et le menton; les ailes sont noires, de même que la queue, dont toutes les pennes latérales ont leur extrémité blanche. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 17. *p.* 298. *Les Terres australes.*

L. 5 ½. E.. P.. R.. 12.

* Le Langraien tcha-chert. 6. *A. Viridis. A. Capite, alis et corpore suprà obscurè viridibus; subtùs albo; caudâ, alis pedibusque nigris; rostro plumbeo, apice albido.*

Tête, ailes et dessus du corps d'un vert obscur; dessous blanc; queue, ailes et pieds noirs; bec couleur de plomb, blanc à sa pointe.

Tchâ-chert est la dénomination que les habitans de Madagascar ont imposée à cet oiseau, qui est d'un vert sombre sur la tête, le dessus du cou et du corps, le bord extérieur des pennes alaires et de toutes les pennes latérales de la queue, ainsi que sur ses pennes intermédiaires; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps sont blancs; les pennes alaires et caudales, noirâtres. *Latham, Index* (*Lanius viridis*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 195. *n.* 25 (*Petite Pie-grièche verte de Madagascar*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 1. *p.* 310. *pl. enl. n.* 32. *fig.* 2 (*Pie-grièche de Madagascar*).

L. 6. E.. P.. R. 12.

LXIIIe. Genre.

COTINGA, *Ampelis*, Linnée, Latham.

Corpus subovatum, cæruleo, rubro, interdùm albo, cinereo pictum.

Caput rotundatum, interdùm carunculatum.

Rostrum mediocre, basi depressum et subtrigonum, suprà paulò carinatum; mandibula superior apice angusta, emarginata, curvata; inferior subtùs subplana, apice recurvata et acuminata.

Nares suborbiculares, posticè membranâ semiclausæ, capistri pennis tectæ.

Lingua cartilaginea, apice bifida. Rictus amplus.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 2a., 3a., 4a., 5a. *reliquis longioribus, subæqualibus.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores ad articulum secundum usque connexi; hallux digitum internum æquans, quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Ampeles habitant in sylvis, nemoribus, dumis Americæ meridionalis; in arboribus, dumis nidificant; ova 3-4 *pariunt; insectis et præcipuè baccis fructibusque victitant. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.*

Corps presqu'ovale, peint de bleu, de rouge, quelquefois de blanc et de cendré.

Tête arrondie, quelquefois caronculée.

Bec médiocre, déprimé et presque trigone à sa base, un peu caréné en dessus; mandibule supérieure à pointe étroite, échancrée, courbée; l'inférieure un peu plate en dessous, recourbée en haut et acuminée à son extrémité.

Narines presqu'orbiculaires, à demi closes en arrière, couvertes par les plumes du *capistrum*.

Langue cartilagineuse, bifide à la pointe. Bouche ample.

Cou médiocre.

Rémiges 2e., 3e., 4e. et 5e. les plus longues de toutes, à peu près égales.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis jusqu'à la seconde articulation; le postérieur aussi long que le doigt interne, posé sur le tarse, au niveau des antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes ses articulations.

Queue composée de douze rectrices.

Les *Cotingas* se trouvent dans les forêts, les

bosquets et les buissons de l'Amérique méridionale, vivent d'insectes, et principalement de baies, de fruits; nichent sur les arbres et dans les buissons. Leur ponte est de trois ou quatre œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid par la mère, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Cotinga averano. 1. *A. Variegata. A. Sub gulâ carunculis multis, carnosis, elongatis, nigris; corpore albo-cinereo; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Plusieurs caroncules charnues, alongées et noires sous la gorge; corps d'un cendré-blanc; bec noir; pieds noirâtres.

Ave de Verano (oiseau d'été) est le nom que les Portugais du Brésil ont imposé à cet oiseau, parce qu'il ne se fait entendre que pendant environ six semaines; savoir, en décembre et janvier, c'est-à-dire, au plus fort de l'été dans les contrées méridionales du Nouveau-Monde. Le mâle a la voix forte et en même temps peu agréable; il la modifie de deux manières différentes; tantôt c'est un son pareil à celui d'une cloche, tantôt c'est un bruit semblable à celui qu'on feroit en frappant sur un coin de fer avec un instrument tranchant. On exprime le premier de ces cris par les syllabes *kur, hur, hur,* et le second par *hock, kick.*

Un grand nombre d'appendices noirs, charnus et en forme de fer de lance, pendent sous le cou du mâle, qui, sous son plumage parfait, est d'un gris presque blanc, avec la tête rousse et les ailes noires; il a, dans un âge moins avancé, le plumage d'une teinte noirâtre, laquelle s'adoucit en brun foncé sur la tête, s'obscurcit en noir parfait sur les petites couvertures supérieures des ailes, et s'éclaircit par un mélange de cendré sur tout le corps; une nuance de vert-brun se mêle au noirâtre des grandes couvertures des ailes; l'iris est d'un noir-bleuâtre. Le même, dans sa jeunesse, ressemble à la femelle, qui est un peu plus petite, n'a point d'appendices charnus à la gorge, et porte une livrée mélangée de noirâtre, de brun et de vert-noir. Cette espèce est assez commune à l'île de la Trinité. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 354. *n.* 9 (*Cotinga tacheté*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 457. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Cotinga bleu. 2. *A. Cærulea. A. Nitidissima cærulea, subtùs purpurea; alis, caudâ rostroque nigris; pedibus nigricantibus.*

D'un bleu très-brillant, pourpré en dessous; ailes, queue et bec, noirs; pieds noirâtres.

Un beau bleu d'outre-mer, à reflets violets sur quelques parties, règne presque généralement sur le vêtement du mâle; la gorge, la poitrine et le haut du ventre sont d'un pourpre éclatant; les pennes des ailes et de la queue, noires et bordées à l'extérieur de bleu.

La femelle, dont M. Levaillant a publié la figure, planche 35 des *Oiseaux rares et nouveaux,* a le dessus de la tête, le corps et les couvertures des ailes et de la queue d'un brun-noirâtre; cette teinte est plus claire sur les parties inférieures, et reflète en bleu-verdâtre; chaque plume est terminée par une bordure blanche, qui se rétrécit tellement sur la tête, qu'elle n'a l'apparence que d'un point; elle est très-large, au contraire, sur les grandes couvertures des ailes, dont les pennes primaires sont noirâtres et les autres bordées de roux et de blanc; les rectrices, pareilles au dos; la gorge est roussâtre; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux clair.

Le jeune, planche 36 du même ouvrage, ne diffère de la femelle, qu'en ce que ses couleurs sont plus ternes et que chaque plume est terminée par une lunule roussâtre; le bec et les pieds sont bruns.

Montbelliard, Latham et Gmelin ont présenté le mâle comme la femelle du *Cotinga cordon bleu;* mais M. Levaillant nous fait voir que ces auteurs sont dans l'erreur, erreur bien excusable, au sujet de deux oiseaux dont le plumage présente la plus grande analogie; mais, comme le dit ce savant ornithologiste, le *Cordon bleu* est plus grand que le *Cotinga bleu,* et porte un bec plus épais. En outre, les variétés d'âge qu'offrent ces deux *Cotingas* ne sont pas les mêmes; celles du premier ont des taches d'un rouge de feu, indication de la couleur des jeunes, tandis que celles du *Cotinga bleu* sont brunes; enfin, il seroit bien extraordinaire, ou plutôt il est impossible que le mâle ne se trouve point dans le même pays que la femelle; car il paroît certain que le *Cordon bleu* habite le Brésil et n'est pas connu à Cayenne, où le *Cotinga bleu,* qui est donné pour sa femelle, est commun. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 340. *n.* 1 (*Cotinga*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 442. *pl. enl. n.* 186 (*Cotinga du Brésil*). *L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le

* Le Cotinga brun. 3. *A. Fusca. A. Corpore suprà nigricante-fusco, subtùs fusco; pectoris ventrisque medio longitudinaliter albo striato; hypochondriis violaceo-fuscis.*

Dessus du corps brun-noirâtre; dessous brun; milieu de la poitrine et du ventre, rayé longitudinalement de blanc; flancs violets.

Cet oiseau, que M. Delalande fils a rapporté du Brésil, a le dessus du corps d'un brun-noirâtre uniforme; le dessous d'un brun-noisette, rayé longitudinalement de blanc sur le milieu de la poitrine et du ventre, dont les parties postérieures sont d'un blanc pur, ainsi qu'une raie qui traverse le croupion; les flancs sont d'un brun-violet. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 162. *Le Brésil.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Cotinga cendré. 4. *A. Cineracea. A. Cinerea, saturatiore partibus superioribus; remigibus tectricibusque fuscescentibus; rostro pedibusque nigro-fuscis.*

Cendré; plus foncé sur les parties supérieures; rémiges et rectrices brunâtres; bec et pieds d'un brun-noir.

Tout le plumage de ce *Cotinga*, qu'a fait connoître M. Levaillant, et que l'on trouve à Cayenne, porte un plumage totalement d'un gris-cendré, foncé sur toutes les parties supérieures, brunâtre sur les pennes des ailes et de la queue, et plus clair sur la gorge et sur les parties postérieures. *Levaillant, Oiseaux rares et nouveaux, pl.* 44. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 162. *La Guyane.*

L. 8 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Cotinga cordon bleu. 5. *A. Cotinga. A. Suprà nitidissima cærulea, subtùs purpurea; collari pectoris cæruleo; alis, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

D'un bleu très-éclatant en dessus; collier de la même couleur sur la poitrine; dessous du corps pourpré; ailes, bec et pieds noirs. (*Pl.* 164. *n.* 4.)

La tête, le cou et le dessus du corps de ce superbe *Cotinga* sont d'un bleu très-vif, qui jette, selon l'incidence de la lumière, des reflets verdâtres sur le croupion et les flancs; cette même teinte reparoît encore sur les couvertures des ailes, les inférieures de la queue, le bas-ventre et les jambes; un beau pourpre-violet, coupé sur la poitrine par une bande bleue, domine sur les parties inférieures; les pennes des ailes et de la queue sont noires.

On remarque plusieurs variétés occasionnées par la mue, parmi lesquelles on en voit qui ont la gorge et toutes les parties postérieures plus ou moins tachetées d'une couleur de feu; d'autres, chez qui le cordon n'est pas entièrement formé. Une des plus belles est celle qui est figurée dans les *Oiseaux rares et nouveaux* de M. Levaillant, planche 42; elle a un cercle de plumes couleur de feu au-dessus du cordon. Les individus dont Edwards et Buffon ont publié les figures, sont encore d'autres variétés. La couleur de feu semble indiquer qu'elle est dominante sur toutes les parties inférieures, quand l'oiseau n'est pas sous un plumage parfait: le jeune et la femelle ne sont pas connus. On trouve cette espèce au Brésil; mais on ne la connoît pas à Cayenne. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *pl. enl. n.* 188 (*Cordon bleu*). *L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Cotinga cuivré. 6. *A. Cuprea. A. Olivacea; pennis apice cupreo-aurantiis; pileo rubro; genis aurantiis; pennis pectoris et abdominis sanguineis, margine viridi-nitentibus; caudâ rotundatâ; rostro pallidè flavo; pedibus fuscis.*

Olivâtre, à plumes d'un orangé-cuivré à leur pointe; dessus de la tête rouge; plumes de la poitrine et de l'abdomen couleur de sang et bordées de vert brillant; queue arrondie; bec d'un jaune pâle; pieds bruns.

On doit la connoissance de cet oiseau à Merren, qui en a publié la figure. Il a beaucoup de rapports avec le *Cotinga ouette*, décrit ci-après, dans sa taille, son plumage et ses habitudes; mais il en diffère par les plumes de sa tête qui sont plus grandes; par les moustaches des joues qui sont d'un fauve obscur; par ses ailes plus longues et par sa queue arrondie à son extrémité.

Il a le sommet de la tête, rouge; les joues, orangées; les plumes de la poitrine et du ventre, d'un rouge sanguin et bordées de vert luisant et métallique; celles du reste du corps, olivâtres et terminées par un mélange d'orangé et de cuivré: on le trouve à Surinam. *Merren, Beytr.* 1. *p.* 6. *pl.* 1. *fig.* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 163. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Cotinga doré. 7. *A. Aureola. A. Purpu-*

rea, vertice, alarum parte anteriori, pectore hypochondriisque aurato flavis.

Pourpré; *vertex*, partie antérieure des ailes, poitrine et flancs d'un jaune-doré.

Cet oiseau, qui se trouve au Pérou, et que nous avons vu en nature, présente les plus grands rapports avec le *Cotinga pacapac*, puisqu'il porte une livrée pareille, à l'exception du dessus de la tête, de la partie antérieure de l'aile, de la poitrine et des flancs, qui sont d'un jaune-doré. Ne seroit-ce pas une variété accidentelle? 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 8. *p.* 164. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Cotinga a gorge nue. 8. *A. Nudicollis. A. Alba; gutture nudo; rostro pedibusque nigris.*

Blanc; gorge nue; bec et pieds noirs.

Lorsque le mâle porte un plumage parfait, il est totalement blanc et sa gorge est nue. La femelle ou le jeune en diffère en ce que la gorge est totalement couverte de plumes, que toutes les parties supérieures sont d'une teinte verte et les inférieures tachetées de jaunâtre, de brun et de verdâtre. On trouve cette espèce au Brésil, et on voit le mâle et la femelle dans la collection du Muséum d'histoire naturelle. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 164. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Cotinga a flancs roux. 9. *A. Hypopyrrha. A. Suprà saturatiore grisea; dorso virescente; corpore subtùs cinereo; hypochondriis aurato-rufis.*

D'un gris foncé en dessus; dos verdâtre; dessous du corps cendré; flancs d'un roux-orangé.

Ce *Cotinga*, que nous avons vu en nature dans un envoi d'oiseaux de Cayenne, présente des rapports avec le *Cotinga cendré*, qui font douter que ce soit une espèce distincte, d'autant plus que nous n'avons pour guide que la dépouille d'un seul individu.

Il a toutes les parties supérieures d'un gris foncé, qui prend une nuance verte sur le dos et sur le bord extérieur des pennes de la queue; le même gris, mais plus clair, couvre la gorge et les parties postérieures, à l'exception des flancs, sur lesquels on voit une large touffe de plumes d'un roux-orangé; cette couleur se retrouve encore sur les plumes du haut de l'aile, termine les petites couvertures et les pennes caudales. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 8. *p.* 164. *La Guyane.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Cotinga gris. *A. Cinerea.*

Montbelliard présente cet oiseau comme une variété d'âge du *Guirarou*, parce qu'il est, dit-il, plus petit, que sa queue est un peu plus courte, ne dépassant les ailes que de moitié de sa longueur; en outre il diffère du *Guirarou* en ce qu'il n'a ni la bande noire qui passe au-dessus des yeux, ni la queue bordée de blanc, ni ses couvertures supérieures blanches; de plus, les pennes de ses ailes sont bordées de blanc, mais elles sont moins noirâtres, et celles de la queue moins noires que chez le *Guirarou*. M. Levaillant nous assure que c'est un jeune de l'espèce du *Cotinga capapac*, et M. Cuvier dit qu'il se rapproche des *Piauhaus*, plutôt que des *Cotingas*. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, pl.* 699. *L'Amérique méridionale.*

* Le Cotinga guira-panga. 10. *A. Carunculata. A. Alba; uropygio, remigibus rectricibusque flavescente adumbratis; fronte denudatâ, elongatâ, carunculatâ; rostro pedibusque nigris.*

Blanc; croupion, rémiges et rectrices ombrées de jaunâtre; front nu, alongé, caronculé; bec et pieds noirs. (*Pl.* 190. *n.* 3.)

On compare la voix de ce *Cotinga* au son d'une cloche, et elle est d'une telle force, qu'on l'entend d'une demi-lieue de distance, dans les forêts de la Guyane et du Brésil.

Le mâle a son plumage d'un blanc pur, lorsqu'il est dans son état parfait; mais dans un âge moins avancé, on remarque quelques teintes jaunes sur le croupion et sur plusieurs pennes des ailes et de la queue. Ce qu'il y a de plus remarquable chez cet oiseau, c'est une sorte de caroncule située sur le *capistrum*, comme chez les dindons. Cette caroncule est flasque et inclinée dans son état de repos; mais lorsque l'oiseau est agité de quelque passion, elle se gonfle, se relève et s'alonge: elle a alors deux pouces et plus de longueur, sur trois ou quatre lignes de circonférence à sa base. Cet effet est le produit de l'air, qu'il sait faire passer par l'ouverture du palais dans la cavité de la caroncule et qu'il sait y retenir; cette caroncule diffère de celle du dindon en ce qu'elle est couverte de plumes blanches.

Le jeune mâle, que Montbelliard a donné pour la femelle, a le dessus de la tête et du corps, les couvertures supérieures des ailes, la plus

grande partie de leurs pennes et de celles de la queue, d'une couleur olivâtre mêlée de gris; les pennes caudales latérales, grises et bordées de jaune; les joues et le front, blancs; les plumes de la gorge, de la poitrine et de la partie antérieure du ventre, grises, frangées d'olivâtre et terminées de jaune; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune-citron; celles des ailes, blanches et bordées du même jaune.

Selon M. Levaillant, Montbelliard a fait erreur dans la description de la caroncule, car elle est, dit-il, de la nature de celle du dindon, mais elle n'est point creuse.

La femelle n'a point de caroncule, et elle a le derrière de la tête, le dessus du corps et les couvertures supérieures de la queue d'un vert-olive brun; les dernières pennes des ailes de cette couleur et lisérées de jaunâtre à l'extérieur; les primaires et celles de la queue, brunâtres et bordées d'olivâtre; leurs couvertures de la dernière couleur; un trait blanc-jaune sur le milieu des plus grandes; un trait pareil sur les plumes de la gorge et de la poitrine, qui sont d'un vert-jaunâtre; le ventre est d'un blanc légèrement teint de jaune. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 356. n. 10* (*Cotinga blanc*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 554. pl. enl. n. 793 et 794* (*Cotinga blanc* ou *Guira-panga*). *L'Amérique méridionale.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

** Le Cotinga huppé. 11. *A. Cristata. A. Capite cristato; alis caudâque nigris; abdomine genisque albis; dorso rubro.*

Tête huppée; ailes et queue noires; abdomen et joues, blancs; dos rouge.

On ne connoît que la peinture de cet oiseau, publiée par Müller, et on n'est pas certain du pays qu'il habite; cependant Gmelin dit qu'il se se trouve en Amétique, ce qui pourroit bien être, car il présente de l'analogie avec le *Grand Cotinga*, décrit ci-après sous le nom de *Piauhau rouge*; aussi M. Levaillant conjecture qu'il pourroit être le même oiseau, mais dans son jeune âge. La tête est huppée; le dos, rouge; les joues et le ventre sont blancs; les pennes des ailes et de la queue, noires. *Müller, Illustrat. pl. 15. C. 2e édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom. 8. p. 166. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Cotinga jaune. 12. *A. Lutea. A. Suprà fusco-olivacea, subtùs, uropygio rectricibusque lateralibus luteis; maculâ faucium albâ; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Dessus d'un brun-olivâtre; dessous, croupion et rectrices latérales jaunes; une tache blanche aux coins de la bouche; bec noir; pieds noirâtres.

Sparmann, qui a publié la figure de cet oiseau, n'indique ni ses habitudes ni la contrée qu'il habite. Le jaune qui domine sur son vêtement est mêlé de brun sur les pennes des ailes; une longue tache blanche est à l'angle des mâchoires, et une autre plus grande, à l'extrémité du ventre; un brun-olive règne sur le dessus du corps. *Sparmann, Mus. Carls. 3. pl. 70. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 8. p. 166. Pays inconnu.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Cotinga ouette. 13. *A. Carnifex. A. Rubra, fasciâ oculari, remigum rectricumque apicibus nigris; rostro pallidè rubro; pedibus sordidè flavis.*

Rouge; bande oculaire, extrémité des rectrices et des rémiges, noires; bec rouge-jaune; pieds d'un jaune sale. (*Pl. 196, n. 2, sous le nom de Cotinga rouge.*)

Le nom appliqué à ce *Cotinga* est tiré de son cri; mais les indigènes de la Guyane l'appellent *Avara* ou *Apira*, et les colons le nomment *Cardinal*, d'après sa couleur. On trouve cette espèce, non-seulement à Cayenne, où elle est très-commune, mais encore au Brésil et à la Nouvelle-Espagne: elle est décrite deux fois dans la treizième édition du *Systema naturæ*, sous les noms de *Carnifex* et de *Coccinea*.

Le rouge qui domine sur son vêtement, se présente sous diverses nuances sur plusieurs parties; il est écarlate sur le dessus de la tête, dont les plumes sont étroites, roides et un peu longues; plus clair sur le ventre, les jambes, le bas du dos et sur la plus grande partie de la queue, dont le bout est brun-rougeâtre; la couleur rouge est plus ou moins rembrunie sur le dessus du cou, le haut du dos, les côtés de la tête et la poitrine, ce qui la change en brun-mordoré velouté; ce mélange est plus clair au-devant du cou, et plus sombre au-dessus des yeux; les couvertures supérieures des ailes et les scapulaires sont d'un brun-roux et bordées de rouge clair; les pennes primaires, d'un noir-brun, qui s'obscurcit de plus en plus jusqu'à leur pointe; les secondaires d'un brun-rougeâtre; les tarses sont garnis par-derrière d'une sorte de duvet.

La femelle (planche 37 des *Oiseaux rares et nouveaux* de M. Levaillant) diffère du mâle en ce qu'elle est d'un rouge-brun plus ou moins roussâtre, plus ou moins vert-olive sur diverses parties; son bec est brun en dessus et d'un brun-jaunâtre en dessous, de même que les pieds: les jeunes lui ressemblent. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 351. *n.* 7 (*Cotinga rouge*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 452. *pl. enl. n.* 378. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Cotinga pacapac ou pompadour. 14. *A. Pompadora. A. Purpurea; tectricibus alarum proximis ensiformibus, elongatis, rigidis; rostro rubescente-fusco; pedibus nigris.*

Pourpré; tectrices des ailes les plus proches du corps courbées en forme de couteau, alongées, roides; bec d'un brun-rougeâtre; pieds noirs.

Cette espèce, que l'on trouve communément dans la Guyane, est voyageuse, se montre près des habitations aux mois de mars et de septembre, époque de la maturité des fruits, dont elle se nourrit. Elle se plaît au bord des rivières, où elle se tient sur les grands arbres, niche sur les plus hautes branches, et ne fréquente guère l'intérieur des grands bois.

Un pourpre éclatant et lustré domine généralement sur le plumage du mâle; cette couleur est plus claire sur le bas-ventre, sur les couvertures et les pennes de la queue que partout ailleurs; les pennes des ailes et leurs couvertures inférieures sont blanches; les primaires ont leur pointe brune; le pourpre n'occupe que l'extrémité des plumes du corps, qui, dans le reste, sont blanches; les grandes couvertures alaires ont une conformation particulière; elles sont longues, étroites, roides, pointues et présentent la forme d'une gouttière; leurs barbes sont détachées les unes des autres; leur côte est blanche et terminée en pointe. Selon M. Levaillant, ses couleurs ne parent le mâle que lorsqu'il s'apparie; et dès que les petits ont pris leur essor, il se revêt des couleurs de la femelle; mais suivant Sonnini, qui a observé cette espèce dans son pays natal, la femelle qu'indique M. Levaillant, est un jeune oiseau à l'époque où il quitte sa première livrée. Il est alors plus petit que le précédent, et il présente la même singularité dans la conformation des grandes couvertures des ailes; sa couleur pourpre est variée de cendré; le dessous de la queue, couleur de rose; ses pennes sont brunes, ainsi que ce qui paroît des pennes alaires, qui ont leur côté interne blanc, depuis leur origine jusqu'au deux tiers de leur longueur, et les moyennes ont leur bord extérieur blanc. Montbelliard en fait mention, sous le nom de *Cotinga gris-pourpré.*

Le *Pacapac* dans son premier âge, figuré sur la planche 33 des *Oiseaux rares et nouveaux*, porte un plumage gris-cendré; cette couleur prend un ton brun sur les parties supérieures, un ton clair sur les inférieures jusqu'au ventre, et devient blanche à l'extérieur des pennes de la queue; le bec et les pieds sont grisâtres. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 347. *n.* 5 (*Cotinga pourpre*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 448, *pl. enlum. n.* 279. *L'Amérique meridionale.*

L. 7 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Cotinga a plumes soyeuses. 15. *A. Maynana. A. Nitida cærulea; gulâ violaceâ; rostro fusco; pedibus nigris.*

D'un bleu brillant; gorge violette; bec brun; pieds noirs.

On ne connoît que l'extérieur de cet oiseau, qui se trouve dans le pays de Maynas. La tête et le dessus du cou sont couverts de plumes étroites, longues, brunes à leur origine, et ensuite d'un bleu éclatant, changeant sous un certain aspect en bleu d'aigue-marine; la gorge est d'un violet foncé; les plumes du dos, de la poitrine, du ventre et des flancs ont leur base blanche, leur milieu violet-pourpré, et leur pointe d'un bleu brillant; les petites couvertures des ailes sont pareilles; les grandes, les pennes et celles de la queue, d'un brun-noirâtre, et bordées de bleu à l'extérieur. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 341. *n.* 2 (*Cotinga de Maynas*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 447. *pl. enlum. n.* 229. *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Cotinga quereiva. 16. *A. Cayana. A. Nitida cærulea; collo subtùs violaceo; remigibus rectricibusque nigris, cæruleo marginatis; rostro pedibusque nigris.*

D'un bleu brillant; dessous du cou violet; rémiges et rectrices noires et bordées de bleu; bec et pieds noirs. (*Pl.* 190. *n.* 1.)

Le mâle de cette espèce, qu'on rencontre dans la Guyane, porte un vêtement sur lequel règne une riche couleur d'aigue-marine, qui change de nuance selon la direction de la lumière, au point de paroître d'un beau bleu ou d'un vert brillant;

mais cette teinte n'est qu'à l'extrémité des plumes, qui, dans le reste, sont presque totalement noires ; ce qui occasionne, pour peu qu'elles soient dérangées, des petites mouchetures, principalement sur l'occiput, le derrière du cou et le dos ; une plaque d'un pourpre-violet très-éclatant couvre plus ou moins la gorge et le devant du cou ; les couvertures, les pennes des ailes et celles de la queue sont noires et frangées d'une couleur d'aigue-marine ; cette frange est sur les deux côtés des deux rectrices intermédiaires, et les plus extérieures n'en ont point. Telle est la robe du mâle, lorsqu'il est dans son état parfait.

M. Levaillant assure qu'il ne porte cette parure que dans le temps des amours ; mais que, lorsque ses petits ont pris l'essor, il ressemble tellement à sa femelle, qu'il seroit difficile de l'en distinguer, s'il n'étoit un peu plus gros.

Cette femelle, figurée sur la planche 30 des *Oiseaux rares et nouveaux*, a la tête, le dessus du cou et du corps, les scapulaires, les petites couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, d'un brun sombre, teinté de verdâtre, plus foncé sur le croupion ; les couvertures supérieures des ailes, roussâtres à l'extérieur ; les pennes primaires, bordées de verdâtre et noires dans le reste ; les secondaires, bordées de même à leur origine, et de roussâtre vers leur extrémité ; la gorge et les parties postérieures, d'un brun-grisâtre, nuancé de vert clair, mais plus foncé sur la poitrine ; les pennes de la queue, brunes et lisérées de vert.

Le jeune mâle, figuré sur la planche 28 du même ouvrage, est d'un brun clair en dessous, bordé de roussâtre sur la poitrine et le ventre ; les parties postérieures, roussâtres et ondulées d'une teinte plus claire ; les plumes des parties supérieures, d'un brun foncé, et tachetées ou frangées d'un roux foible ; les pennes, d'un brun-noirâtre ; le bec et les pieds bruns. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 349. n. 3* (*Cotinga de Cayenne*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 444. pl. enl. n. 624. L'Amérique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

JASEUR, *Bombycilla. Ampelis*, Linn. Lath.

Corpus subovatum, cinereo, vinaceo pictum.

Caput rotundatum, cristatum.

Rostrum breve, basi subdepressum trigonumque, suprà convexum; mandibula superior apice emarginata, incurva; inferior, apice compressa, incisa, recurvata.

Nares ovatæ, plumilis incumbentibus obtectæ.

Lingua cartilaginea, apice bifida. Rictus amplus.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevissima; remigibus 1ª., 2ª. omnium longissimis; remigibus quatuor aut quinque secudariis membranâ coloratâ terminatis.

Femora extra abdomnen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi solâ colligati; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Bombycillæ habitant in sylvis nemoribusque Europæ, Americæ septentrionalis; insectis et baccis victitant; in arboribus nidificant; ova 4-5 pariunt. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, tantùm ad volandum apti sunt.

Corps un peu ovale, peint de cendré et d'une couleur vinacée.

Tête arrondie, huppée.

Bec court, un peu déprimé et trigone à sa base, convexe en dessus ; mandibule supérieure échancrée et courbée à son extrémité ; l'inférieure comprimée, entaillée et retroussée à sa pointe.

Narines ovales, couvertes de plumes dirigées en avant.

Langue cartilagineuse, bifide à sa pointe. Bouche ample.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde très-courte ; les 1re. et 2e. rémiges les plus longues de toutes ; quatre ou cinq secondaires, terminées par une membrane colorée.

Cuisses posées hors l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur base ; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue composée de douze rectrices.

Les *Jaseurs* se tiennent dans les forêts et les bosquets de l'Europe et de l'Amérique septentrionale, vivent d'insectes et de baies, nichent sur les arbres. La ponte est de quatre ou cinq œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid par la mère, et ne le quittent qu'en état de voler.

Le Jaseur d'Europe. 1. *B. Garrula. B. Occipite cristato ; remigibus secundariis apice membranaceo colorato ; rostro pedibusque nigris.*

Occiput huppé ; rémiges secondaires terminées par une membrane colorée ; bec et pieds noirs. (*Pl.* 189, *n.* 3, *sous le nom de Jaseur de Bohême.*)

On ne paroît pas d'accord sur le pays natal de cette espèce erratique. On a supposé qu'elle habitoit dans la Bohême, d'où lui sont venus les noms de *Jaseur de Bohême*, de *Geai de Bohême* et d'*Oiseau de Bohême ;* mais l'on assure présentement qu'elle n'y fait que passer, comme dans beaucoup d'autres contrées. On la voit très-rarement en Angleterre, et si elle se montre quelquefois en France, ce n'est guère qu'au fort de l'hiver le plus rigoureux, du moins c'est à cette époque que nous l'avons vue en Normandie, dans les années 1776 et 1788. Latham nous apprend que ces *Jaseurs* paroissent en grand nombre dans les environs d'Edimbourg, et disparoissent au printemps. Ils fréquentent présentement très-rarement l'Italie, où autrefois on les voyoit arriver en volées assez considérables ; ils passent en grand nombre dans diverses contrées de l'Allemagne, mais ils n'y restent pas pendant l'été. On ne sait pas au juste dans quel pays ils nichent ; les uns disent que c'est dans les environs de Pétersbourg ; Linnée assure qu'ils font leur ponte dans des pays au-delà de la Suède, mais on n'a aucuns détails sur cette ponte et sur tout ce qui la concerne.

Les *Jaseurs* ne suivent pas toujours la même route dans leurs migrations ; ils ne visitent pas tous les ans les mêmes contrées ; on ne les voit ordinairement que tous les trois ou quatre ans, et même, dans de certains endroits, il y a des intervalles de six à neuf ans. L'espèce est répandue jusqu'en Sibérie et dans d'autres contrées de l'Asie septentrionale. Il n'y a guère d'oiseau plus silencieux, quoique son nom indique le contraire. Il jette seulement de temps en temps un cri assez foible, qui nous a paru exprimer les syllabes *zi, zi, zi;* peut-être, dans la saison des amours, le mâle a-t-il le chant très-agréable que lui donne le prince Aversperg, cité par Buffon ; mais nous pouvons assurer que le *Jaseur* de l'Amérique septentrionale n'en a dans aucun temps, puisque nous en avons conservé en cage pendant plusieurs années.

Le *Jaseur d'Europe* a le bec bordé par une bandelette noire qui entoure les yeux et descend sur la gorge ; l'iris, d'un beau rouge ; les plumes du dessus de la tête, longues, effilées et composant une huppe que l'oiseau redresse très-souvent ; ces plumes, le reste de la tête, le cou, le dos, la poitrine et le ventre, d'une teinte vineuse ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un joli cendré ; le bas-ventre, blanchâtre ; les couvertures supérieures de l'aile, noirâtres ; les premières et quelques-unes des dernières, blanches à leur extrémité sur leur bord extérieur ; d'autres, terminées de jaune ; les pennes de la queue, de cette couleur à leur extrémité, cendrées à leur base et noirâtres dans le reste ; plusieurs des secondaires, terminées par des lames plates de couleur rouge. Ces oiseaux ont plus ou moins de ces palettes, mais il en est qui n'en ont pas ; ceux-ci sont regardés comme des femelles. On ajoute encore à cette distinction des sexes, qu'elles n'ont point de taches jaunes aux ailes ; mais les différences qui distinguent le mâle de la femelle, sont peu connues. *Latham, Index, n.* 1 (*Ampelis garrula*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 333. *n.* 63 (*Jaseur de Bohême*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 429. *pl. enl. n.* 261. *L'Europe.*

L. 8. E.. P.. R. 10.

* Le Jaseur du cèdre. 2. *B. Cedrorum. B. Rufo-cineraria ; fronte guttureque nigris ; uropygio cærulescente-griseo ; aliquibus remigibus secundariis apice membranaceo colorato ; caudâ apice flavâ ; rostro pedibusque nigris.*

D'un cendré-roux ; front et gorge noirs ; croupion d'un gris-bleuâtre ; quelques pennes secondaires terminées par une membrane colorée ; queue jaune à sa pointe ; bec et pieds noirs.

On a donné ce *Jaseur* pour une variété de celui d'Europe, mais nous croyons que c'est une espèce distincte et particulière, qui cependant a des mœurs et des habitudes pareilles ; elle est de même erratique, étend ses courses depuis la baie d'Hudson jusqu'au Mexique, et même quelques individus ont été tués à Cayenne. Les Mexicains l'appellent *Coquantotolt*, et les Canadiens le nomment *Récollet*, à cause de quelques rapports entre sa huppe et la capuche du moine. Ce *Jaseur* niche dans les Etats-Unis et au Canada, et place son nid sur les arbres. Sa ponte se compose de quatre ou cinq œufs ; il en fait ordinairement deux par an.

La huppe, le dessus de la tête et du cou sont d'un gris-roux ; une bande noire couvre le front, descend sur ses côtés, entoure l'œil et se termine sur les joues ; la gorge est de cette même couleur ; le croupion, d'un gris-ardoisé, ainsi que

les pennes des ailes, qui ont une bordure extérieure d'une nuance plus claire; les secondaires les plus proches du corps sont de cette dernière teinte à l'intérieur; la queue est pareille aux ailes et terminée de jaune; une ligne blanche borde la mandibule inférieure et s'étend jusque sous l'œil; la poitrine est d'un gris-roux; le ventre, d'un gris-jaunâtre; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un gris-blanc; les appendices rouges de l'extrémité des pennes secondaires de l'aile varient en nombre chez les individus.

La femelle ne diffère du mâle que par des couleurs plus ternes et par une huppe plus courte. Le jeune, avant sa première mue, n'a point d'appendices aux ailes et porte une huppe très-peu apparente; il est d'un gris sale sur les parties supérieures; tacheté de brun sur les inférieures; d'un blanc terne sur le milieu du ventre; brun sur les ailes et sur la queue, qui est terminée de jaune. *Latham, Index, n.* 1 (*Ampelis garrula*, var.). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 337. *n.* 64 (*Jaseur de la Caroline*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom* 3. *p.* 441. *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 1. *p.* 88. *pl.* 57. *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

TERSINE, *Tersina. Ampelis*, Linn. Lath.

Corpus subovatum, cæruleo viridique pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum breve, basi valdè depressum et latum, culmine subcarinatum, triangulare, marginibus introrsùm deflexis; mandibula superior versus apicem coarctata, utrinquè emarginata, adunca; inferior subtùs plana, apice recurvata, acuminata.

Nares latæ posticè plumisque capistri obsitæ, membranâ clausæ, basi rostri sitæ.

Lingua brevissima, angusta, apice acuta, bifida. Rictus amplissimus.

Collum mediocre.

Alæ remige 1^{a}. *omnium longissimâ.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Tersinæ in Americâ meridionali habitant. Mores ignoti sunt.

Corps un peu ovale, peint de bleu et de vert.

Tête arrondie.

Bec court, très-déprimé et large à sa base, à dos un peu caréné, triangulaire, à bords fléchis en dedans; mandibule inférieure aplatie en dessous, recourbée et acuminée à son extrémité; la supérieure rétrécie, échancrée, crochue à sa pointe.

Narines couvertes en arrière par les plumes du *capistrum*, larges, closes par une membrane et situées à la base du bec.

Langue très-courte, étroite, pointue et bifide à son extrémité. Bouche ample.

Cou médiocre.

Première rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce articulé sur le bas du tarse, au niveau des antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue composée de douze rectrices.

Les *Tersines* habitent dans l'Amérique méridionale. Leur genre de vie n'est pas connu.

* LA TERSINE BLEUE. 1. *T. Cærulea. T. Capistro guttureque nigris; corpore suprà, pectore, hypochondriis, tectricibus alarum minoribus dilutè cæruleis; ventre medio albo; rostro pedibusque nigris.*

Capistrum et gorge noirs; dessus du corps, poitrine, flancs et petites tectrices des ailes, d'un bleu clair; milieu du ventre, blanc; bec et pieds noirs.

On ne connoît de cette espèce, qui habite dans le Brésil, que l'extérieur. Le mâle a le tour du bec et des yeux, noir; la gorge, de la même couleur; le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, la poitrine, les flancs et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un bleu d'aigue-marine à reflets; les pennes alaires et caudales, de la même teinte à l'extérieur et noires dans le reste; le milieu du ventre et les parties postérieures, d'un blanc pur, avec des taches transversales et noires sur les côtés.

La femelle diffère en ce qu'elle est d'un vert brillant où le mâle est bleu; qu'elle n'a point de noir autour du bec et des yeux, ni sur la gorge; cette couleur est remplacée par du gris clair, pointillé d'un gris plus foncé; le devant du cou

et la poitrine sont d'un roux-verdâtre ; le milieu du ventre et les parties postérieures, d'un blanc un peu lavé de roux, avec des bandes transversales de la dernière couleur sur les côtés ; le bec et les pieds, d'un gris rembruni. Le jeune ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il a des taches rousses et blanches sur les parties inférieures. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 33. *p.* 401. *pl.* P 20. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* * * Genre.

PIAUHAU, *Querula. Ampelis, muscicapa*, Linn. Lath.

Corpus subovatum, nigro aut rubro pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum basi valdè depressum, latum et plumis setisque recumbentibus instructum, trigonum, suprà subtùsque subcompressum; mandibula superior ad apicem emarginata, adunca; inferior apice recurvata, tenuissima et acuminata.

Nares apertæ, subrotundæ, plumis obsitæ.

Lingua..... Rictus amplus.

Collum mediocre.

Alæ elongatæ, remigibus 1a., 2a. *æqualibus;* 3a., 4a. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores ad articulum secundum usque connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Querulæ in Americæ meridionalis sylvis habitant.

Corps un peu ovale, peint de noir ou de rouge.

Tête arrondie.

Bec très-déprimé, large, couvert de plumes et de soies à sa base, trigone, un peu comprimé dessus et dessous ; mandibule supérieure échancrée et crochue à sa pointe ; l'inférieure retroussée, très-grêle et acuminée.

Narines ouvertes, un peu arrondies, cachées sous les plumes.

Langue..... Bouche ample.

Cou médiocre.

Ailes alongées ; 1re. et 2e. rémiges égales ; 3e. et 4e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis jusqu'à la deuxième articulation ; pouce posé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Piauhaus* habitent les forêts de l'Amérique méridionale.

* Le Piauhau rouge. 1. Q. *Rubra.* Q. *Coccinea; remigibus caudâque subtùs nigricantibus; rostro rubro; pedibus nigricante-griseis.*

Rouge ; rémiges et dessous de la queue noirâtres ; bec rouge ; pieds gris-noirâtres.

Des ornithologistes ont classé cet oiseau parmi les *Cotingas;* mais nous croyons qu'il est mieux placé dans ce genre. On le trouve à la Guyane, où il est très-rare : on dit qu'il est très-farouche et qu'il se tient dans les bois éloignés de toute habitation.

Son bec est garni à sa base de soies roides, et ses narines sont couvertes de plumes déliées, qui du front s'avancent sur la mandibule supérieure. La tête porte une huppe composée de plumes effilées et longues, qui se jettent en arrière. Tout son plumage est rouge, mais d'une nuance plus foncée sur le dessus du corps que sur le dessous ; les plumes du bas du cou sont pareilles à celles de la huppe, mais plus longues ; elles retombent sur la poitrine et y paroissent comme détachées, parce qu'elles sont effilées à leur pointe.

La femelle est un peu plus petite que le mâle ; sa huppe a moins de longueur ; le dessus du corps, les couvertures des ailes et de la queue sont d'un gris-brun cendré ; les pennes, d'une nuance plus foncée, et d'un gris-blanc en dessous ; la gorge et le haut de la poitrine pareils au dos ; les parties postérieures d'un blanc sale, teinté de cendré ; le bec et les pieds, bruns. *Latham, Index, n.* 25 (*Coracias militaris*). *Levaillant, Oiseaux rares et nouveaux, pl.* 25 *et* 26. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 8. *p.* 161 (*Grand Cotinga*). *L'Amérique méridionale.*

L. 15. E.. P.. R. 12.

* Le Piauhau a gorge rouge. 2. Q. *Rubricollis.* Q. *Nigra; jugulo maculâ spaciosâ rubrâ; rostro pedibusque atris.*

Noir ; grand espace rouge sur la gorge ; bec et pieds noirs.

Les oiseaux de cette espèce habitent les forêts de la Guyane, se rassemblent en troupes nombreuses, se plaisent dans la société des *Toucans* et

et les précèdent ordinairement, toujours en criant aigrement *pi-hau-hau*. Ils sont très-vifs, presque toujours en mouvement, et se nourrissent de fruits.

Tout le plumage est d'un noir profond, avec une grande plaque d'un rouge-pourpré sur la gorge du mâle, et que n'a pas la femelle. *Latham, Index, n.* 87 (*Muscicapa rubricollis*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 386. *n.* 15 (*Grand Gobe-mouche noir de Cayenne*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 588. *pl. enl. n.* 381.

L. 12. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

CORACINE, *Coracina. Corvus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, nigro, rufo, cinereo, varium.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum aliarum basi glabrum, aliarum pennis aut setis tectum, crassum, validum, depressum, suprà angulosum, versus apicem angustum; mandibula superior apice incurva, aut emarginata aut integra; inferior brevior, subtùs planiuscula.

Nares ovatæ, apertæ, basi rostri sitæ.

Lingua..... Rictus amplus.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevi; remigibus 2ª., 3ª., 4ª. *reliquis longioribus.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ pennis omninò tectæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Coracinæ habitant in Asiæ orientalis, Americæ meridionalis, Australasiæ sylvis; insectis, baccis, fructibus victitant. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, tantùm ad volandum apti sunt.

Corps oblong, varié de noir, de brun, de cendré.

Tête un peu arrondie, quelquefois huppée.

Bec des unes glabre à sa base, des autres garni de plumes ou de poils, épais, robuste, déprimé, anguleux en dessus, étroit vers le bout; mandibule supérieure courbée, ou échancrée, ou entière à sa pointe; l'inférieure plus courte.

Narines ovales, ouvertes, situées à la base du bec.

Langue..... Bouche ample.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde courte; 2ᵉ., 3ᵉ., 4ᵉ. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue composée de douze rectrices.

Les *Coracines* habitent dans les forêts de l'Asie orientale, de l'Amérique méridionale et de l'Australasie. Elles vivent d'insectes, de baies et de fruits. Les petits sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

A. *Bec garni à sa base de plumes veloutées, bordant les narines.*

* LA CORACINE A COU NU ou GYMNODÈRE. 1. *C. Gymnodera. C. Niger; pileo ex mollioribus plumis contexto; collo rariùs plumis contecto; rostro albido, apice nigricante; pedibus nigricantibus.*

Noir; dessus de la tête garni de plumes molles; cou rarement emplumé; bec blanchâtre, noirâtre à la pointe; pieds de la dernière couleur.

Gymnodère est le nom que M. Geoffroy de Saint-Hilaire a imposé à cette espèce, qui se trouve dans la Guyane, où elle fréquente les bois. Elle s'approche des habitations à l'époque de la maturité des fruits, et elle niche au bord des rivières, sur les arbres les plus élevés. Cette *Coracine* est en double emploi dans Latham et Gmelin, sous les noms de *Corvus nudus* et *Gracula fœtida.*

Elle a le cou nu sur les côtés, avec quelques plumes isolées; le dessus de la rête, le derrière du cou et la gorge, couverts de petites plumes noires serrées et veloutées; la bordure extérieure des pennes du milieu des ailes, leurs secondaires et toutes leurs couvertures supérieures, d'un gris-bleuâtre; leurs pennes primaires et toutes celles de la queue, noires et à reflets bleuâtres; la peau nue du dessous de l'œil, jaune, et l'iris, rouge-brun.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a les ailes d'un noir-brun; les plumes scapulaires et de la poitrine, avec quelques bordures grises; le reste du plumage, d'un brun-noirâtre sans reflets; le bec et les pieds, d'un brun-noir. Les jeunes mâles ressemblent à la femelle, et ont alors le cou entièrement couvert de plumes. Cette assertion de M. Levaillant n'est de sa part qu'une conjecture, peut-être fondée. *Buffon, Hist. nat. des*

Oiseaux, tom. 3. p. 82. pl. enl. n. 609 (Colnud de Cayenne). Levaillant, Hist. des Oiseaux rares et nouveaux, pl. 45. L'Amérique méridionale.

L. 10. E.. P.. R. 12.

B. *Bec échancré, garni à sa base de plumes sétacées dirigées en avant.*

** La Coracine choucari. 2. *C. Papuensis. C. Cinerea; abdomine albo; remigibus nigricante fuscis; rostro flavicante; pedibus cinereis.*

Cendrée; abdomen blanc; rémiges d'un brun-noirâtre; bec jaunâtre; pieds gris. (*Pl.* 137, n°. 3, *sous le nom de Choucas de la Nouvelle-Guinée.*)

On remarque, dans les couleurs, de grands rapports entre cet oiseau et la *Coracine à ventre rayé;* mais le premier a, comme le *Corbeau*, les narines cachées sous des plumes dirigées en avant. Un gris-cendré domine sur son plumage, mais il est plus blanc sur la partie supérieure du corps, que sur l'inférieure. Cette couleur se dégrade presque jusqu'au blanc sur le ventre et l'abdomen; une bande de plumes noires entoure le bec à sa base; les grandes pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre; les pieds, petits, et les ongles, courts. *Latham, Index, n.* 15 (*Corvus papuensis*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. pag.* 81, *pl. enl. n.* 630 (*Choucaris de la Nouvelle-Guinée*).

L. 11. E.. P.. R.. 12.

C. *Bec échancré, glabre à sa base.*

* La Coracine chauve ou gymnocéphale. 3. *C. Gymnocephala. C. Ferrugineo-fusca; fronte et vertice calvis, rariùs plumosis; rostro nigro; pedibus sordidis.*

D'un brun-ferrugineux; front et *vertex* chauves, très-rarement emplumés; bec noir; pieds sales.

La nudité de la tête de cet oiseau le fait comparer à la *Corneille fraux* ou *frayonne*, comparaison fort juste; car il n'a, comme celle-ci, cette partie dénuée de plumes, que lorsqu'il est adulte; mais avant cette époque il a, comme le jeune *Freux*, toute la tête emplumée, et même les narines cachées sous des petites plumes sétacées. On ne doit nullement douter de cette assertion, puisque nous l'avons vérifiée sur des individus apportés de Cayenne, et qu'elle est confirmée par M. Levaillant.

On trouve souvent cette espèce dans les forêts de la Guyane française; les nègres l'appellent oiseau *Monpère*, parce qu'ils trouvent que sa tête chauve et ses couleurs présentent de l'analogie avec la tête et la robe d'un capucin qu'ils nomment *mon père.*

L'adulte porte un plumage roux, un peu plus foncé sur les parties supérieures, que sur les inférieures; cette couleur est remplacée par du noir sur les pennes des ailes et de la queue; du roussâtre sur les petites couvertures alaires; du blanc sur les inférieures; et d'un joli gris sur le bord des rémiges. L'iris est brun.

Le jeune a les plumes de la tête grises et pointillées d'un gris plus clair à leur extrémité; le reste de sa livrée d'une teinte moins foncée que celle de l'adulte. *Latham, Index, n.* 6 (*Corvus calvus*). *Buffon, Hist. natur. des Ois. tom. 3. pag.* 80. *pl. enl. n.* 521 (*Choucas chauve*). *L'Amérique méridionale.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* La Coracine verte. 4. *C. Viridis. C. Viridis; capite, collo corporeque subtùs albo maculatis.*

Verte; tête, cou et dessous du corps tachetés de blanc.

On voit cet oiseau au Muséum d'histoire naturelle, où il est présenté pour la femelle d'un individu que nous indiquons sous le nom de *Choquart violet*, et que nous regardons comme une espèce distincte et particulière, fondés sur ce qu'il a la base du bec garnie de plumes sétacées, dirigées en avant et couvrant les narines, tandis que cette *Coracine* a les narines découvertes, et toutes les plumes du *capistrum* retournées en arrière, et ne présente aucun indice qui puisse faire soupçonner que d'autres plumes soient dirigées en avant, comme le laisse à soupçonner l'auteur des articles d'ornithologie du *Dictionnaire des sciences naturelles*, en disant à peu près que la privation des plumes couchées en avant sont peut-être l'effet de l'empaillement; mais il en resteroit quelques indices, et le *capistrum* ne seroit pas complétement emplumé, et tel qu'il est chez tous les oiseaux qui n'ont jamais de plumes dirigées vers les narines.

Cette *Coracine* est totalement verte, avec des taches blanches en forme de larmes sur la tête, le cou, et sur toutes les parties inférieures; la queue est terminée de blanc; le bec, très-robuste et un peu comprimé sur les côtés, ce qui semble l'éloigner de ce genre. On la trouve à la

Nouvelle-Hollande. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 9. *L'Australasie.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* La Coracine kailora. 5. *C. Melanops. C. Cinerea; facie juguloque nigris; rectricibus lateralibus apice nigris; rostro nigro; pedibus obscurè cæruleis.*

Cendrée; face et devant du cou noirs; rectrices latérales noires à leur pointe; bec noir; pieds d'un bleu obscur.

Cet oiseau se trouve à la Nouvelle-Hollande, dont les naturels lui ont imposé le nom de *Kai-a-Lora*, dont on a fait, par abréviation, celui de *Kailora*. Il a la face et la gorge noires; le dessus du corps d'un cendré-noirâtre, mais sous une nuance plus pâle; les pennes des ailes, noires et bordées d'une teinte plus claire; la queue, d'un brun-noir et terminée de blanc, à l'exception de ses deux pennes intermédiaires. La couleur du corps est plus foncée chez quelques individus; le noir de la tête n'outrepasse pas les yeux, et la queue n'est point blanche à l'extrémité.

La femelle ou le jeune est rayée de brun sur le ventre et sur les parties postérieures. Nous croyons que le mâle est figuré sur la planche 30 des *Rolliers* de M. Levaillant, sous le nom de *Rollier à masque noir;* il est étiqueté au Muséum d'histoire naturelle sous celui de *Choucari à camail.*

L'oiseau décrit par Latham dans le deuxième Supplément de son *Synopsis*, sous la dénomination de *Black-Breasted Crown*, et dans le Supplément de son *Index*, sous celle de *Corvus melanogaster*, a de si grands rapports avec le *Kailora*, que nous le regardons comme un individu de la même espèce. On le trouve au port Jackson. Il diffère du *Kailora* en ce que le noir s'étend jusque sur la poitrine, et qu'il a le ventre et les parties postérieures d'un blanc pur; la queue, totalement noire et les pennes des ailes bordées de blanc. Ne seroit-ce pas le mâle sous son plumage parfait? *Latham, Index, Suppl. n.* 1 (*Corvus melanops*). 2e *édit. du nouveau Diction. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 7. *L'Australasie.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

** La Coracine a front blanc. 6. *C. Albifrons. C. Suprà cinerea, subtùs in spadiceum vergens; fronte albâ; occipite, cervice, alis, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Cendrée en dessus; d'une couleur tirant au rouge-brun en dessous; front blanc; occiput, dessus du cou, ailes, queue, bec et pieds noirs.

Cet oiseau, qu'on rencontre dans des îles de la mer du Sud, est cendré sur toutes les parties supérieures du corps; d'une teinte plus pâle et inclinant au brun-rougeâtre sur les inférieures; blanchâtre sur le front et la gorge; les plumes de la dernière partie sont mélangées de quelques soies; le dessus de la tête et de la nuque, d'un noir sombre; les ailes et la queue de la même couleur; les rémiges et les rectrices, à l'exception des deux intermédiaires, terminées de blanc sale. *Latham, Index, n.* 16 (*Corvus pacificus*). *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 44. *p.* 151 (*Choucas de la mer du Sud*). *La Polynésie.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* La Coracine a gorge rouge. 7. *C. Rubricollis. C. Nigra; gutture juguloque rubris; rostro cæruleo, apice albido; pedibus sordidè cæruleis.*

Noire; gorge et devant du cou rouges; bec bleu, blanchâtre à sa pointe; pieds d'un bleu sale.

Le Brésil et le Paraguay sont les contrées où se trouve cette espèce, et nous devons à M. de Azara, qui l'appelle *Urracha de Gallada*, quelques détails sur ses mœurs et ses habitudes. Elle est, dit-il, inquiète et méchante, changeant de place aussitôt qu'elle craint d'être vue. Un individu, que son ami Noveda prit vivant, étoit courageux, hérissoit toutes les plumes de son cou, de manière que celles de la tête restoient cachées, donnoit des coups de bec assez violens, jetoit un cri fort et guttural, et se défendoit avec ses serres. Cette *Coracine* se rapproche des *Pies* du Paraguay par sa manière de voler, de se poser, de se cacher entre les branches des arbres et de sauter de l'une à l'autre.

L'individu apporté du Brésil, et qui est au Muséum d'histoire naturelle, est d'un noir profond avec une grande plaque d'un rouge éclatant, qui s'étend depuis le menton jusque sur le milieu de la poitrine; les plumes du cou, principalement en dessus, sont en si grande quantité, que cette partie paroît plus grosse qu'elle ne l'est réellement; la queue est un peu arrondie; le bec, garni à sa base de poils courts et roides, ainsi que le menton; l'iris est couleur de plomb.

La *Pie à gorge ensanglantée* de M. de Azara diffère du précédent, en ce qu'on remarque des taches et des points roussâtres sur la poitrine, et en ce que les plumes du cou sont presque

frisées. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paraxos del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 260. *n.* 56. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 7. *L'Amérique méridionale.*

L. 17. E.. P.. R. 12.

* La Coracine a ventre rayé. 8. *C. Fasciata. C. Cinerea; capistro, fasciâ per oculos caudâque nigris; dorso postico, uropygio, abdomine femoribusque albo et nigro fasciatis; rostro nigricante; pedibus sordidè griseis.*

Cendrée; *capistrum*, bande oculaire et queue, noirs; bas du dos, croupion, abdomen et cuisses, rayés transversalement de blanc et de noir; bec noirâtre; pieds d'un gris sale.

Cet oiseau de la Nouvelle-Guinée a le front, le *capistrum* et une bande à travers l'œil de couleur noire; la tête, le cou, le dos et le haut de la poitrine d'un cendré-bleuâtre foncé; les ailes noirâtres et terminées de blanc; le bas de la poitrine, le ventre, les parties postérieures, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, blancs et traversés de noir.

La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle n'a point de noir sur les côtés de la tête, que la teinte cendrée est plus claire, et que toutes les parties inférieures sont blanches et rayées en travers de gris-bleuâtre, à l'exception du bas-ventre et des couvertures inférieures de la queue. Le jeune mâle est, dans son premier âge, marqué de noirâtre sur les oreilles, rayé en travers de blanc et de gris-bleuâtre sur la tête, et moucheté de blanc, depuis la gorge jusqu'au ventre, sur un fond cendré. *Latham, Index, n.* 14 (*Corvus novæ Guineæ*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 80. *pl. enl. n.* 629 (*Choucas de la Nouvelle-Guinée*).

L. 12. E.. P.. R. 12.

D. *Bec entier, glabre à sa base.*

* La Coracine céphaloptère. 9. *C. Cephaloptera. C. Tota nigra nitens; crista concolor et alba; lateribus colli glabris, cyaneis; rostro pedibusque nigris.*

Entièrement d'un noir brillant; huppe de cette couleur et blanche; côtés du cou nus et d'un bleu-clair; bec et pieds noirs.

Céphaloptère est le nom sous lequel M. Geoffroy de Saint-Hilaire a fait connoître cet oiseau du Brésil, et qu'il a apporté de Lisbonne, pour le déposer au Muséum d'histoire naturelle.

Tout son vêtement est d'un beau noir à reflets métalliques et éclatans sur diverses parties; les plumes du dessus de la tête sont longues, à tige très-grêle, moitié blanches et terminées par un épi de barbes décomposées; elles se recourbent vers le bout, de manière que la tête et le bec semblent être sous un large panache qui, dans sa circonférence, représente assez bien un parasol. Cet oiseau est encore remarquable par une expansion cutanée, en forme de jabot, recouverte en devant et sur les côtés par des plumes alongées, larges et formant un faisceau qui s'isole en s'avançant sur la poitrine, et qui laisse à découvert une partie des côtés du cou, dont la peau nue est d'un bleu de ciel. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 5. *pl.* B. 20. *fig.* 2. *L'Amérique méridionale.*

L. 13 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

LXIVe. Genre.

TANGARA, *Tanagra*, Linn. Lath.

Corpus subovatum, coloribus splendidis sæpiùs pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum basi subtrigonum, conoides, marginibus introsùm declivibus; mandibula superior margines basales inferioris tectens, versus apicem angusta, emarginata, inflexa; inferior integra, recta.

Nares rotundæ, apertæ, capistri pennis partìm tectæ.

Lingua cartilaginea, apice acuta, bifida.

Collum mediocre.

Remiges 1a., 2a., 3a. *reliquis longiores.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Tanagræ in sylvis, nemoribus, dumis Americæ, præcipuè meridionalis habitant; insectis, baccis seminibusque victitant; in dumetis nidificant; ova 3-4 *pariunt. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.*

Corps un peu ovale, plus souvent peint de couleurs brillantes.

Tête arrondie.

Bec un peu trigone à sa base, conoïde, à bords inclinés en dedans; mandibule supérieure couvrant à la base les bords de l'inférieure, étroite

vers la pointe, échancrée et fléchie ; l'inférieure entière, droite.

Narines rondes, ouvertes, en partie cachées sous les plumes du *capistrum*.

Langue cartilagineuse, pointue et bifide à son extrémité.

Cou médiocre.

Rémiges 1re., 2e. et 3e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les antérieurs réunis à leur base ; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Tangaras* habitent dans les forêts, les bosquets de l'Amérique, principalement de sa partie méridionale ; vivent d'insectes, de baies, de semences ; nichent dans les buissons. Leur ponte est de trois ou quatre œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

A. *Pieds plus courts que la queue.*

* Le Tangara aux ailes vertes. 2. *T. Chloroptera. T. Suprà pallidè flava ; remigibus rectricibusque viridibus ; gutture, collo anteriorique nigris ; rostro pedibusque dilutè fuscis.*

D'un jaune pâle en dessus ; rémiges et rectrices vertes ; gorge et devant du cou noirs ; bec et pieds d'un brun clair.

On remarque quelques rapports entre cet oiseau du Brésil et le *Tangara noir et jaune ;* mais il est d'une taille inférieure à celle de ce dernier. Le dessus de la tête et du cou, le dos et les côtés des parties inférieures sont d'un jaune pâle, plus vif sur la tête ; les ailes et la queue, vertes ; la gorge, le devant du cou et le milieu des parties postérieures, noirs. Un individu de cette espèce est au Muséum d'histoire naturelle. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 407. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara a bandeau et dos noirs. 2. *T. Melanotha. T. Fronte, capitis lateribus dorsoque nigris ; vertice, collo suprà cæruleis ; remigibus rectricibusque nigris, cæruleo marginatis ; corpore subtùs rufo ; rostro pedibusque nigris.*

Front, côtés de la tête et dos noirs ; *vertex*, dessus du cou, bleus ; rémiges et rectrices noires et bordées de bleu ; dessous du corps roux ; bec et pieds noirs.

M. Delalande fils a rapporté du Brésil cet oiseau, dont le front, les côtés de la tête et le dos sont noirs ; le reste de la tête, le dessus du cou et les plumes de la partie antérieure de l'aile, d'un joli bleu ; les couvertures alaires supérieures, les rémiges et la queue, noires et bordées de bleu ; toutes les parties inférieures rousses. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 407. *L'Amérique méridionale.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

** Le Tangara dit le beau Lindo. 3. *T. Formosa. T. Flava ; capitis lateribus, gutture, collo, suprà, pectore nigris ; tectricibus alarum majoribus inferioribus argenteis ; rostro suprà nigro, subtùs cyaneo ; pedibus violaceo-cæruleis.*

Jaune ; côtés de la tête, gorge, dessus du cou et poitrine, noirs ; grandes rectrices inférieures des ailes argentées ; bec noir en dessus, brun-violet en dessous ; pieds d'un bleu-violet.

Le nom conservé à cette espèce, que M. de Azara a trouvée au Paraguay, est la traduction de celui de *Lindo bello* qu'il lui a appliqué, d'après la beauté de ses couleurs.

Les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont noirs, de même que les pennes alaires, celles de la queue et leurs couvertures supérieures, qui ont à l'extérieur une frange d'un bleu de ciel ; les grandes couvertures inférieures de l'aile sont argentées ; le reste du plumage est d'un très-beau jaune de paille, et l'iris châtain. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 1. *p.* 387. *n.* 96. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 407. *L'Amérique méridionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Tangara bleu de la Nouvelle-Espagne. 4. *T. Canora. T. Cærulea, fulvo intermixto varia ; caudâ nigrâ, apice albâ ; alis partìm cæruleis, partìm fulvis ; rostro rufescente-albo ; pedibus griseis.*

D'un bleu varié de fauve ; queue noire, blanche à sa pointe ; ailes en partie bleues, en partie fauves ; bec d'un bleu-roussâtre ; pieds gris.

Xiuhtototl ou *Oiseau des herbes* est le nom sous lequel Fernandez a décrit cet oiseau de la Nouvelle-Espagne, où on le nourrit en cage, d'après la beauté de son ramage.

Il porte une livrée bleue, semée de quelques taches fauves; les ailes sont moitié bleues, moitié fauves, avec un léger mélange de noir; le dessous des ailes est cendré; la queue noire et terminée de blanc. *Fernandez, Hist. nov. Hisp.* 13. *c.* 170. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 15. *n.* 7. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Tangara bleu a tête blanche. 5. *T. Leucocephala. T. Obscurè violacea; vertice cærulescente-albo; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Violet obscur; *vertex* d'un blanc-bleuâtre; bec noir; pieds noirâtres.

Lindo azul cabeza blanca est la dénomination sous laquelle M. de Azara a fait connoître ce *Tangara*. Ce savant naturaliste l'a vu souvent au mois de mai, tantôt seul, tantôt par paires dans la forêt de *Caïho*, au Paraguay, et ne l'a point rencontré ailleurs. Le front, le tour de l'œil et les plumes situées à l'origine de la mandibule inférieure sont d'un noir velouté; on remarque sur le haut du front quelques plumes rougeâtres, auxquelles succèdent, sur le sommet de la tête, d'autres plumes d'un blanc légèrement teinté de bleu; les sourcils sont du même bleu de ciel obscur qui règne sur le reste du plumage et le bord inférieur des pennes alaires et caudales, qui, dans le reste, sont noires.

Les individus que M. de Azara regarde comme des femelles, sont plus petits, ont sur la tête une nuance bleu de ciel et les teintes du reste de leur vêtement un peu plus foibles; enfin un autre individu, jugé jeune, diffère des précédens en ce qu'il n'a point de blanc sur la tête, et que ses couleurs sont encore plus affoiblies que celles des femelles. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 1. *p.* 232. *n.* 93. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 408. *L'Amérique australe.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara a capuchon noir. 6. *T. Capitalis. T. Suprà viridis, subtùs flava; capite colloque inferiori nigris; rostro pedibusque obscurè carneis.*

Vert en dessus, jaune en dessous; tête et devant du cou, noirs; bec et pieds couleur de chair sombre. (*Pl.* 156, *fig.* 2, *sous le nom de Tangara superbe.*)

C'est d'après Latham que nous faisons mention de cet oiseau, qu'il a décrit d'après un dessin, et dont il ignore le pays natal. Il a la tête, la gorge et le devant du cou, noirs; la poitrine, d'une belle couleur orangée; le dessus du cou, le ventre et les flancs, jaunes; le reste du plumage, vert, et les pennes bordées de jaune. *Latham, Synopsis,* 1er *Suppl. p.* 162. *n.* 45. *pl.* 112 (*Capital tanager*). *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 48. *p.* 372. *Pays inconnu.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara Desmarest. 7. *T. Demaresti. T. Fronte nigro; vertice cæruleo; occipite, mento corporeque subtùs flavis; suprà flavo nigroque; rostro fusco; pedibus incarnatis.*

Front noir; *vertex* bleu; occiput, menton et dessous du corps, jaunes; dessus jaune et noir; bec brun; pieds incarnats.

Le nom imposé à cet oiseau est celui du judicieux et savant auteur de l'*Histoire des Tangaras.* Nous en devons la connoissance à M. Delalande fils, qui l'a rapporté du Brésil et l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle.

Il a le front noir; une tache de cette couleur sur le milieu du devant du cou; le sommet de la tête, d'un bleu d'aigue-marine; l'occiput, les côtés de la tête, le menton, la gorge et les parties postérieures, jaunes; le manteau, les couvertures supérieures des ailes, jaunes et noirs; les pennes des ailes et de la queue, de ces mêmes couleurs; mais la première n'occupe que leurs bords extérieurs. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 410. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 ¼. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara diable-enrhumé. 8. *T. Flaviventris. T. Nigra, subtùs flavicans; pectore uropygioque cæruleis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; jaunâtre en dessous; poitrine et croupion, bleus; bec et pieds noirs.

Le singulier nom sous lequel on a décrit ce *Tangara*, est celui que les créoles de Cayenne lui ont imposé. Le bleu, le jaune et le noir sont les trois couleurs qui règnent sur son plumage. La première est répandue sur les petites couvertures alaires, où elle prend une nuance d'aigue-marine, puis de violet sur le haut de l'aile, sur le bord extérieur de ses grandes pennes et de celles de la queue; elle occupe encore le front, les côtés de la tête, le bas du dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, la gorge, le devant du cou, le haut de la poitrine, et forme des taches sur les côtés du ventre, dont le milieu

est jaune clair, de même que les parties postérieures; la troisième domine sur le *capistrum*, le menton, le derrière de la tête, la nuque, le dessus du cou et du dos, les ailes et la queue.

Des individus, particulièrement ceux qu'on trouve à l'île de la Trinité, portent une livrée plus éclatante que les autres. Le bleu est d'un très-bel azur, le noir plus velouté et le milieu des parties inférieures d'un jaune éclatant. On rencontre cette espèce à la Guyane, au Brésil, au Pérou, aux Barbades et au Mexique. C'est dans cette dernière contrée que se trouve l'individu figuré sur la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 155, *fig.* 1, et appelé *Tangara bleu.* Il ne diffère des précédens qu'en ce qu'il a la poitrine et les parties postérieures blanches: on en trouve de pareils à Cayenne. *Latham, Index, n.* 23 (*Tanagra mexicana*). *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 6. *n.* 2 (*Tangara bleu de Cayenne*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 270. *pl. enlum. n.* 290. *fig.* 2 (*Tangara tacheté de Cayenne*).

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara évêque ou bluet. 9. *T. Episcopus. T. Cinerea; alis caudâque extùs cæruleis; rostro nigro; pedibus cinereis.*

Cendré; ailes et queue bleues en dehors; bec noir; pieds cendrés. (*Pl.* 157. *fig.* 3.)

Cette espèce habite dans le Brésil, à Cayenne, à Porto-Rico et à Saint-Domingue, mais non pas à la Louisiane, comme paroît l'indiquer Pennant dans son *Arctic zool.*, en lui rapportant ce que Dupratz dit de la *Passerine bleue* ou du *Ministre*, qu'il appelle *Évêque.* Buffon fait la même méprise, en l'appliquant au *Tangara organiste*, qui ne se trouve que sous la zône torride, particulièrement à Saint-Domingue et à Porto-Rico.

Les *Bluets*, dit Sonnini, sont très-communs à Cayenne, se tiennent sur le bord des forêts, dans les plants et les anciens endroits défrichés, où ils se nourrissent de petits fruits. On ne les voit point en grandes troupes; ils vivent isolés par paires, se réfugient le soir entre les feuilles des palmiers, à leur jonction, près de la tige, et y font un bruit à peu près comme nos moineaux dans les saules. Ils n'ont point de chant, et leur voix est aiguë et peu agréable.

Le mâle est d'un gris-bleu à reflets foibles, verdâtres et violets sur la tête et sur tout le corps; les reflets sont plus foncés sur le dos et le croupion, plus violets sur le ventre. Il porte une épaulette d'un blanc-bleuâtre sur le haut de l'aile, dont les moyennes couvertures sont d'un blanc tirant sur le violet, les grandes, grises, et les pennes noirâtres à l'extérieur; la queue est bleue en dessus et d'une nuance plus claire en dessous. La femelle diffère du mâle par des couleurs plus ternes, et en ce que le bleu est remplacé par du gris-verdâtre.

Cette espèce est en double emploi dans Latham et dans Gmelin, puisque c'est encore leur *Tanagra sayaca*, et encore le *Gracula glauca* de Sparmann, *Fasc.* 3. *pl.* 34. *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 40. *n.* 23. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 265. *pl. enl. n.* 178. *fig.* 1 *et* 2. *L'Amérique.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara a front jaune. 10. *T. Flavifrons. T. Viridis; fronte luteâ; alis, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Vert; front jaune; ailes, queue, bec et pieds noirs.

Sparmann, qui a publié la figure de cet oiseau, n'indique pas le pays qu'il habite. Les plumes du dessus de la tête, de l'occiput et du haut de la nuque sont brunes à leur origine et ensuite bleues; le front est jaune; le reste du plumage, vert; cette couleur incline au jaune sur la gorge; les pennes des ailes et de la queue sont d'un noir sombre. *Sparmann, Fasc.* 4. *pl.* 92. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 412. *Pays inconnu.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** Le Tangara a gorge rousse. 11. *T. Ruficollis. T. Atro-cærulea; gulæ maculâ rufâ; alis, caudâ, rostro pedibusque atris.*

D'un bleu-noir; marque rousse sur la gorge; ailes, queue, bec et pieds noirs.

Tout le plumage de ce *Tangara* de la Jamaïque est d'un bleu d'indigo foncé, inclinant à la couleur de plomb; les ailes et la queue sont noirâtres; une large tache rousse se fait remarquer sur la gorge. Nous croyons que cet oiseau n'est pas un *Tangara*, mais le même que le *Père-noir. Latham, Synopsis, tom.* 2. *part.* 1. *p.* 241. *n.* 37. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 422. *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara multicolor. 12. *T. Multicolor. T. Capite corporeque suprà, remigibus rectricibusque nigris; superciliis albis; gutture*

juguloque flavis; pectore uropygioque rubescentibus; ventre jonquillaceo; rostro pedibusque nigris.

Tête, dessus du corps, rémiges et rectrices noires; sourcils blancs; gorge et devant du cou jaunes; poitrine et croupion rougeâtres; ventre jonquille; bec et pieds noirs.

On rencontre cette espèce dans les Florides, les îles Bahama et de Saint-Domingue, où elle vit solitairement dans les bois; du moins on a toujours vu les individus seuls ou par paires.

Le mâle a la tête, le manteau, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue d'un beau noir; une raie blanche au-dessus de l'œil, laquelle part des coins de la bouche, parcourt les joues et descend sur les côtés de la gorge; on voit encore cette couleur sur le menton, à l'extrémité des grandes couvertures des ailes, sur le bord extérieur de leurs pennes, à la base des primaires et sur une grande partie des quatre pennes latérales de la queue; la gorge et le devant du cou sont jaunes; la poitrine, le poignet de l'aile, le croupion et les couvertures supérieures des ailes sont d'un beau mordoré; le ventre est d'un jaune-jonquille, qui pâlit sur sa partie inférieure, et qui est remplacé par du bleuâtre sur les flancs; l'iris est rouge.

Chez la femelle, la tête et le cou sont cendrés; le dos est d'un vert sale; la poitrine et le ventre sont d'un jaune terne; les ailes ont en dessus une raie transversale d'un blanc sale; leurs pennes et celles de la queue sont brunes et bordées de blanc. Le jeune est d'un gris-cendré sur la tête et sur le corps. *Catesby, Carol. tom.* 1. *pl.....* *Latham, Index, n.* 46 (*Fruizella zena*). *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 168. *n.* 43 (*Pinson de Bahama*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 414. *L'Amérique septentrionale.*

L. 6 $\frac{1}{6}$. E.. P.. R. 12.

** Le Tangara noir et jaune. 13. *T. Melanictera. T. Suprà ferruginea, subtùs flavissima; capite nuchâque atris; alis albido striatis caudâque fuscis; rostro pedibusque lividis.*

Ferrugineux en dessus, très-jaune en dessous; tête et nuque noires; ailes et queue brunes, rayées de blanchâtre; bec et pieds livides.

Cet oiseau est un de ceux qu'on a donnés pour des *Tangaras*, mais qu'il faut voir en nature pour certifier qu'il fait partie de leur genre. On le trouve dans les montagnes du Caucase, et son nid dans les buissons touffus du *paluire*, dont il mange les baies. Son ramage a beaucoup de rapports avec celui de notre *Mésange charbonnière.*

Le mâle est d'un beau noir sur le sommet de la tête et sur les joues; gris-ferrugineux sur le dessus du cou et le dos; couleur de rouille sur le croupion; jaune foncé en dessus du corps; marqué de raies longitudinales blanchâtres sur les couvertures des ailes; brun sur leurs pennes, qui sont bordées de blanc sale; brun sur la queue, qui est un peu fourchue et frangée de jaune pâle; les côtés de la mandibule inférieure rentrent en dedans, et le bec est garni de quelques poils à sa base. La femelle a toutes les parties supérieures d'un vert-olive sale, et les inférieures d'un jaune blanchâtre. *Güldenst. Nov. Comm. Petrop.* 19. *p.* 465. *n.* 2. *pl.* 13 *et* 14. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 32. *p.* 415.

L. 7. E.. P.. R. 12.

** Le Tangara olivet. 14. *T. Olivacea. T. Suprà olivacea, subtùs dilutè; remigibus, rectricibus pedibusque fuscis.*

Olivâtre en dessus, plus clair en dessous; rémiges, rectrices et pieds bruns.

Nous n'avons vu cet oiseau ni en nature ni figuré; mais nous pouvons assurer que ce n'est point l'individu représenté dans l'*Histoire des Tangaras* de M. Desmarest. Celui-ci est l'oiseau décrit sous le nom d'*Ictérie dumicole*, page 703; et les deux individus signalés dans le même ouvrage pour le mâle et le jeune de l'*Olivet*, ne sont point de l'espèce de celui donné pour le mâle, ni conséquemment de l'*Ictérie.* Buffon décrit son *Tangara olivet* avec un plumage partout d'un vert couleur d'olive, plus foncé sur le dessus du corps et plus clair en dessus; les grandes plumes des ailes sont encore plus foncées en couleur que le dos, car elles sont presque brunes, et on distingue seulement des reflets verdâtres. L'individu qui est au Muséum, sous le nom d'*Olivet*, n'est point celui de Buffon, mais c'est l'*Ictérie dumicole. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 269. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara onglet. 15. *T. Striata. T. Subtùs flava; capite nigro cæruleoque; dorso superiore nigro; remigibus, tectricibus alarum majoribus superioribus rectricibusque nigris, margine cæruleis; rostro suprà nigricante, subtùs albido; pedibus fuscis, cæruleo mixtis.*

Jaune en dessous; tête noire, rayée de bleu; haut

haut du dos noir; rémiges, grandes couvertures supérieures des ailes et rectrices noires et bordées de bleu; bec noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; pieds d'un brun mélangé de bleu.

M. de Azara, qui a observé cette espèce au Paraguay, nous apprend qu'elle fréquente les habitations rurales et fait des dégâts dans les jardins, en détruisant les plantes légumineuses, les raisins, les oranges et d'autres sortes de fruits. Le nom d'*Onglet* que Buffon lui a imposé, vient de ce que chaque ongle a, sur sa face latérale, une petite rainure concentrique au contour des bords de cette face. On le trouve aussi à Buenos-Ayres et dans diverses autres contrées de l'Amérique méridionale. La description suivante est celle qu'a publiée M. de Azara, et nous l'avons adoptée, parce qu'elle est plus complète que celle donnée par Buffon.

Le front et le tour des yeux sont noirs; les plumes de la tête et du haut du cou, d'un très-beau bleu de ciel, mais sur la tête leur tige est noire; les couvertures supérieures des ailes du même bleu, excepté les grandes qui sont noires, de même que les pennes et celles de la queue, qui n'ont que leur extrémité et leurs barbes extérieures d'un bleu de ciel; le reste du dessus du cou, les scapulaires, noirs; la moitié inférieure du devant du cou, la poitrine et le croupion, d'un orangé vif et très-brillant; le ventre, jaune; les grandes couvertures inférieures des ailes, cendrées; les autres, d'un brun teinté de vert; celles du dessus de la queue, d'un noirâtre mêlé de vert.

La femelle a la tête et les petites couvertures supérieures de l'aile d'un bleu de ciel mêlé de blanc; le dessus du cou, la moitié du dos, les couvertures supérieures et les pennes intermédiaires de la queue, d'un brun-doré; les grandes couvertures des ailes, leurs pennes et toutes les latérales de la queue, d'un brun sombre, avec une bordure bleue aux couvertures; le devant du cou mordoré; la gorge et le dessous du corps, d'un brun clair. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 377. n. 94* (*Lindo celeste oro y negro*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 296. L'Amérique australe.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara passe-vert. 16. *T. Cayana. T. Fulva; dorso viridi; pileo rufo; genis, rostro pedibusque atris.*

Fauve; dos vert; dessus de la tête roux; joues, bec et pieds noirs.

Les *Passe-verts* se trouvent dans diverses contrées de l'Amérique méridionale et surtout à Cayenne, où ils sont connus des créoles sous le nom de *Dauphinois*. Ils habitent dans les lieux découverts, s'approchent des habitations, se nourrissent de fruits, piquent les bananes et les goyaves, qu'ils détruisent en grande quantité. Ils portent aussi la dévastation dans les champs de riz au temps de sa maturité. C'est seulement dans les rizières où ils se trouvent en nombre, car ordinairement on ne les voit que par couples. Ils n'ont ni chant ni ramage, et font seulement entendre un cri bref.

Ces oiseaux ont le dessus de la tête roux; le dessus du cou, le bas du dos et le croupion, d'un jaune pâle, doré, brillant comme de la soie crue, avec quelques reflets verts sous un certain jour; les côtés de la tête, noirs; le haut du dos, les plumes scapulaires, les petites couvertures des ailes et celles de la queue, verts; la gorge, gris-bleu; les parties postérieures, mélangées confusément de jaune pâle doré, de roux et de gris-bleu; chacune de ces couleurs paroît dominer, selon l'incidence de la lumière; les pennes des ailes et de la queue, brunes et bordées de vert-doré. Dans quelques individus, le roux du sommet de la tête descend sur la gorge et jusque sur la poitrine; dans d'autres, sur le ventre, et le vert des plumes se change en bleu.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus du corps vert, et le dessous d'un jaune obscur, avec quelques reflets verdâtres.

Buffon a rapproché de cette espèce, sous le nom de *Passe-vert à tête bleue*, un oiseau dont Linnée a donné la description et la figure (planche 111) dans la *Collection académique, partie étrangère, tom. 2, Académie de Suède*, et que Gmelin et Latham présentent pour une variété. La tête de cet oiseau est d'un bleu très-vif; le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un jaune-doré; le dos est d'un jaune-verdâtre; les ailes et la queue sont vertes, sans mélange de jaune. M. Desmarest ajoute que les ailes et la queue sont de cette couleur, lorsqu'elles sont fermées, mais noires en dessus et en dessous, lorsque les plumes se recouvrent; que les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert-jaunâtre; que le bec est noir, pointu, un peu arrondi et porte cinq ou six poils à sa base; et qu'enfin l'oiseau est gros comme une *Lavandière*. Ce savant pense que cet individu appartient à

une espèce particulière, et se croit assez fondé pour la donner comme la femelle du *Tangara organiste*. *Brisson*, *Ornith. tom.* 3. *p.* 21. *n.* 12 (*Tangara vert de Cayenne*). *Buffon*, *Hist. nat. des Oiseaux*, *tom.* 3. *p.* 494. *tom.* 4. *p.* 273. *pl. enl. n.* 301. *fig.* 2. *et n.* 290. *fig.* 1 (*Moineau à tête rousse de Cayenne*, *et Tangara à tête rousse de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

*Le Tangara péruvien. 17. *T. Peruviana. T. Vertice colloque suprà fulvo-rufis; gutture, pectore viridibus; dorsi parte inferiore pallidè flavo; remigibus primoribus rectricibusque fuscis, virescente-caruleo extùs marginatis; rostro pedibusque fuscis.*

Vertex et dessus du cou, d'un roux-fauve; gorge et poitrine vertes; bas du dos d'un jaune pâle; rémiges primaires et rectrices brunes et bordées de bleu à l'extérieur; bec et pieds bruns.

Nous devons à M. Desmarest la description de cet oiseau, qui est figuré dans l'histoire de ses *Tangaras*, sous le nom de *Tangara passe-vert* mâle. Il ressemble beaucoup, dit-il, au *Tangara passe-vert* par les teintes de son plumage; mais il en diffère cependant en ce que sa taille est plus forte que celle du précédent, que ses couleurs sont autrement disposées, et que sa queue est comparativement plus longue.

Il a le dessus de la tête et du cou d'un roux-fauve; la gorge, la poitrine et les côtés du corps, d'un vert de béryl clair; les plumes inter-scapulaires, noirâtres; les petites couvertures supérieures des ailes et le bas du dos, d'un jaune paille, à reflets vert-dorés; les grandes pennes des ailes et la queue, brunes et bordées à l'extérieur de blanc-verdâtre, avec des reflets dorés; les pieds et le bec, bruns. *Desmarest*, *Hist. nat. des Tangaras*. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 32. *p.* 419. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

*Le Tangara rouverdin. 18. *T. Gyrola. T. Viridis; capite rubro; collari flavo; pectore caruleo; rostro corneo; pedibus fuscescentibus.*

Vert; tête rouge; collier jaune; poitrine bleue; bec couleur de corne; pieds brunâtres. (*Pl.* 156. *n.* 4.)

Cette espèce, qui habite dans diverses contrées de l'Amérique méridionale, a la tête d'un roux-marron, bordé par une bande jaune et étroite; tout le corps d'un vert éclatant, mêlé de bleu sur le devant du cou, la poitrine et le ventre; les jambes, d'un fauve clair; une tache jaune sur le haut de l'aile; les pennes d'un vert obscur, de même que celles de la queue.

Des individus ont toute la tête rousse, sans bande jaune; celui figuré dans les *Oiseaux d'Edwards*, *pl.* 23, l'a d'un rouge terne; chez d'autres, la tête est d'un beau rouge foncé, et toutes les parties inférieures sont vertes, sans aucun vestige de bleu; on les trouve à l'île de la Trinité; enfin, nous avons sous les yeux un individu du Brésil, chez qui le rouge couvre, non-seulement la tête, mais encore le dessus du cou; et on remarque sur le dos une large tache d'un brun-marron sombre. *Brisson*, *Ornith. tom.* 3. *p.* 23. *n.* 13 (*Tangara vert du Pérou*). *Buffon*, *Hist. natur. des Oiseaux*, *tom.* 4. *p.* 286. *pl. enl. n.* 133. *fig.* 2 (*Tangara du Pérou*). *L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Tangara rustique. 19. *T. Rudis. T. Jugulo fusco-cinereo; pectore, abdomine uropygioque ferrugineo-rufis; rostro pedibusque fusco-cinereis.*

Devant du cou d'un cendré rembruni; poitrine, abdomen et croupion d'un roux ferrugineux; bec et pieds d'un gris-brun.

Sparmann a rangé parmi les *Tangaras* cet oiseau de la côte du Coromandel, et l'a fait figurer sur la pl. 94 de sa *Fasc.* 4; mais est-ce bien un oiseau de ce genre? Au reste, il a le sommet de la tête, la nuque et les épaules d'un brun-noir, qui prend une teinte de rouille sur le dos et le croupion; la poitrine, le ventre et les parties postérieures d'un roux ferrugineux; les ailes et la queue noirâtres. *Latham*, *Index*, *Suppl. n.* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 420. *Les Indes orientales.*

L. 7 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara septicolor. 20. *T. Tatao. T. Violacea; dorso nigro; uropygio fulvo; capite viridi; pectore alisque violaceis; rostro pedibusque nigris.*

Violet; dos noir; croupion fauve; tête verte; poitrine et ailes violettes; bec et pieds noirs. (*Pl.* 158. *fig.* 2.)

Ces beaux *Tangaras*, qu'on voit en troupes nombreuses, paroissent en septembre aux environs de l'île de Cayenne et dans la partie habitée de la Guyane, y restent environ six semaines; ils y reviennent en avril et mai, attirés, dit-on, par le fruit de très-grands arbres qu'ils

ne quittent pas; on ajoute qu'on ne les voit jamais sur d'autres. Cette dernière assertion paroît douteuse.

Les riches couleurs de ces oiseaux sont un beau vert sur la tête et sur les petites couvertures supérieures des ailes; un noir velouté sur les parties supérieures du cou et du dos, sur les pennes moyennes des ailes er sur le dessus des pennes de la queue; une couleur de feu très-éclatante, sur le reste du dos; un jaune-orangé, sur le croupion; un bleu-violet, sur la gorge, le devant du cou et les grandes couvertures supérieures de l'aile; un gris foncé, au-dessous des pennes de la queue; et une couleur d'aigue-marine sur les parties inférieures depuis la poitrine. La femelle porte un plumage dont les couleurs sont brouillées et moins vives que celles du mâle; de plus, elle est privée de la teinte orangée que celui-ci porte sur le croupion. La livrée des mâles n'est pas uniforme pour tous; les uns onr le croupion pareil au dos; d'autres, et en assez grand nombre, ont le dos et le croupion entièrement de couleur d'or. Le jeune ne porte la belle couleur rouge de feu du dos que lorsqu'il est adulte. On ne doit pas juger cet oiseau d'après les figures des planches enluminées de Buffon; car elles sont, comme il le dit lui-même, défectueuses. Celle du n°. 7 est d'après un individu desséché au feu, auquel on a ajouté une queue qui lui est étrangère, et l'autre d'après une dépouille mal conservée. *Brisson, Ornith. tom. 3. n. 1 (Tangara). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 379. pl. enl. n. 7. fig. 1. n. 127. fig. 2. L'Amérique méridionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara syacou. 21. *T. Punctata. T. Suprà viridis, nigro punctato, subtùs flavescente-albida; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Vert et pointillé de noir en dessus; d'un blanc-jaunâtre en dessous; bec noir; pieds bruns.

Syacou est le nom que Buffon a imposé à cet oiseau, par contraction du nom brasilien *Sayacou;* mais nous remarquerons que le *Sayacu brasillienbus* de Marcgrave n'est pas ce *Tangara*, et que c'esr celui que Brisson appelle *Tangara varié du Brésil*, tandis qu'il décrit le *Syacou* de Buffon, sous la dénomination de *Tangara vert piqueté des Indes.* Buffon réunit ces deux oiseaux et les donne pour mâle et femelle. Latham et Gmelin en fonr deux espèces distinctes, qu'ils nomment *Tanagra sayaca* et *Tanagra punctata.* M. Desmarest présente le premier pour un individu de l'espèce du *Tangara évêque*, c'est en quoi nous le croyons fondé, et décrit l'autre sous le nom de *Syacou.*

Cet oiseau, qui habite le Brésil et la Guyane, a la tête, le dessous du cou, le dos, le croupion, la gorge et les parties postérieures d'un vert brillant et bleuâtre, tacheté de brun-noir sur la tête er sur toutes les patties supérieures; ces taches ne sont apparentes que lorsque les plumes sont un peu en désordre; car elles ont toutes leur extrémité verte; les couvertures et les pennes secondaires des ailes, le bord extérieur des primaires et des caudales sont de cette couleur, et noires dans le reste. M. Desmarest a publié la figure d'un individu qui diffère du précédent en ce qu'il a la poitrine et le ventre d'un assez beau bleu. *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 19. n. 11 (Tangara vert piqueté des Indes). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 288. pl. enl. n. 262. fig. 17. Edwards, Glean. pl. 252. L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Tangara a tête violette. 22. *T. Ornata. T. Subtùs cinereo-nitens; suprà fusco-virescens; capillitio, cervice et humeris violaceis; maculâ alarum aureo luteâ; rostro obscurè griseo.*

D'un cendré brillant en dessous; d'un verdâtre rembruni en dessus; chevelure, masque et épaules violettes; tache des ailes d'un jaune-doré; bec d'un gris sombre.

Latham présente cet oiseau des Indes orientales comme un *Tangara* dont la tête est d'un violet-bleuâtre pâle; les petites couvertures des ailes sont terminées de jaune, les autres d'un vert-brunâtre; le dessus du corps, de cette teinte; le dessous, gris; les pennes alaires et les caudales portent à l'extérieur une bordure jaune-verdâtre sur un fond noir. *Latham, Index, Suppl. n. 3. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 32. p. 423. Les Indes orientales.*

L. 4 ½ E.. P.. R. 12.

* Le Tangara tricolor. 23. *T. Tricolor. T. Viridis; capite, mento, jugulo et pectore pallidè thalassinis; capistro nigro; cervice collique lateribus viridi-aureis; gulæ maculâ magnâ dorsoque nigris; pectoris fasciâ cæruleâ, abdomine crissoque flavicante-viridibus; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

Vert; tête, menton, devant du cou et poitrine d'un vert de mer pâle; *capistrum* noir;

nuque et côtés du cou d'un vert-doré; grande tache sur la gorge et dos noirs; bande bleue sur la poitrine; bec de cette couleur; pieds plombés. (*Pl.* 157. *n.* 1.)

On trouve ce *Tangara* au Brésil et à la Guyane, mais il est rare dans cette dernière contrée. Un vert assez brillant règne sur la tête; un vert jaunâtre doré sur les côtés et sur le derrière du cou; on remarque une tache noire sur le haut de la gorge; et un vert de béryl couvre la poitrine et le ventre; toutes les parties postérieures sont d'un vert-pré; le bas du dos et le croupion, d'un jaune-orangé; les petites couvertures des ailes, d'un beau bleu-violet; les pennes des ailes et de la queue, noires et bordées de vert en dehors; les pennes caudales d'un gris-bleu, et des rémiges d'un gris-cendré. La femelle et le jeune ne sont pas connus. *Brisson, Ornith. App. p.* 59 (*Tangara varié à tête verte de Cayenne*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 276. *pl. enl. n.* 33. *L'Amérique méridionale.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara turquin. 24. *T. Brasiliensis. T. Suprà nigra, subtùs alba; jugulo uropygioque cærulescentibus; facie pectoreque nigris; rostro nigricante; pedibus nigris.*

Noir en dessus, blanc en dessous; devant du cou et croupion bleuâtres; face et poitrine noires; bec noirâtre; pieds noirs.

Ce *Tangara*, commun au Brésil et rare à Cayenne, a la tête, le dessus du cou, le haut du dos, les ailes et la queue noirs, et quelques taches de cette couleur, près des jambes; tout le reste du plumage est d'un bleu-turquin. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 9. *n.* 4 (*Tangara bleu du Brésil*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 258. *pl. enl. n.* 179. *fig.* 1. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara varié. 25. *T. Velia. T. Cærulea; ventre uropygioque fulvis; rostro plumbeo; pedibus cinereis.*

Bleu; ventre et croupion fauves; bec couleur de plomb; pieds cendrés. Cet oiseau ayant le bec un peu plus mince et plus effilé que les autres *Tangaras*, a été donné par Buffon comme un *Pitpit*; mais c'est un véritable *Tangara*, comme M. Desmarest l'a fort bien remarqué, lequel a le bec plus grêle que les autres. On le trouve à Cayenne et à Surinam. L'âge apporte du changement dans le plumage de cet oiseau; c'est pourquoi les descriptions qu'on en fait présente ntquelques différences; celui de l'individu que nous allons décrire nous a paru parfait. Il a le bec noir; le front, les joues, la gorge, la poitrine, les flancs, les petites couvertures des ailes, une partie de celles de la queue, le bord extérieur des pennes alaires et caudales, ainsi que des grandes couvertures, d'un bleu changeant; un collier noir sur le devant du cou; le dessus de la tête et du cou, le dos, l'intérieur des pennes des ailes et de la queue, d'un beau noir; les couvertures inférieures des ailes, blanches; le croupion et quelques-unes des plumes qui recouvrent le dessus de la queue, d'une couleur de paille soyeuse; le milieu du ventre et les parties postérieures, d'un roux vif.

Celui décrit par Buffon, a le croupion vert-doré; la partie inférieure du cou et la poitrine variées de violet et de brun; le bec, brun en dessus, blanchâtre en dessous, chez le *Tangara varié* de M. Desmarest; les plumes du bas du dos sont d'un jaunâtre-gris, changeant et passant au vert, au roussâtre et au bleu près de la queue; le milieu du ventre et le dessous du croupion, fauves; le toupet est d'un brun-noirâtre; le bec, brun. *Latham, Index, n.* 146 (*Sylvia velia*). *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 536. *n.* 73 (*Pipit bleu de Surinam*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 341 (*Pipit varié*). *pl. enl. n.* 669. *fig.* 3 (*Pipit bleu de Surinam*). *L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara varié a tête bleue. 26. *T. Cyanocephala. T. Capistro mentoque villoso-nigris; sincipite cæruleo nitente; temporibus, genis, collo suprà, coccineis; dorso anteriore nigro; uropygio, corpore subtùs viridibus; caudâ suprà nigricante, subtùs cærulescente-griseâ; rostro pedibusque plumbeis.*

Capistrum et menton d'un noir de velours; sinciput d'un bleu brillant; tempes, joues, dessus du cou rouges; haut du dos noir; croupion et dessous du corps verts; queue noirâtre en dessus, d'un gris-bleuâtre en dessous; bec et pieds couleur de plomb.

On avoit d'abord confondu cet oiseau avec le *Tangara tricolor*; mais, mieux observé, on s'est assuré qu'il constituoit une espèce distincte, et une des plus belles de ce genre. On la trouve au Brésil et au Pérou.

Le *capistrum* et le menton sont d'un noir ve-

louté ; le sinciput est d'un bleu éclatant ; cette couleur règne aussi sur les paupières et sur la gorge ; le reste du dessus de la tête, les tempes, les joues et le dessus du cou sont d'un beau rouge écarlate ; le haut du dos et les petites couvertures des ailes, noirs ; le bas du dos, le croupion, la poitrine et les parties postérieures d'un beau vert ; les couvertures supérieures et les pennes des ailes ont une bordure verte à l'extérieur, sur un fond noir ; la queue a une bordure pareille sur un fond bleu en dessus, et est d'un gris-bleuâtre en dessous. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, pl. enl. n. 33. fig. 2. L'Amérique méridionale.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara a tête cendrée. 27. *T. Tephrocephala. T. Vertice colloque suprà cinereis; dorso, alis caudâque olivaceis; fronte, genis et gutture flavis; corpore subtùs in medio cærulescente-griseo; rostro pedibusque nigris.*

Vertex et dessus du cou cendrés ; dos, ailes et queue olivâtres ; front, joues et gorge jaunes ; milieu du dessous du corps d'un gris-bleuâtre ; bec et pieds noirs.

Ce *Tangara*, qui habite dans l'île de la Trinité, a le dessus de la tête et du cou cendré ; le dos, les ailes et la queue, olivâtres ; la gorge, les joues et le front, jaunes ; les côtés et le devant du cou, la poitrine et le ventre, pareils au dos ; le milieu des deux dernières parties, gris-bleuâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 32. p. 225. L'Amérique méridionale.*

L. 3 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara a ventre bleu. 28. *T. Cyanoventris. T. Capistro nigro; vertice, nuchâ mentoque flavo-viridibus; dorso, tectricibus alarum superioribus flavis et nigris; pectore cæruleo; ventre concolore, in medio flavescente; rostro nigro; pedibus carneis.*

Capistrum noir ; *vertex*, nuque et menton d'un vert-jaune ; dos et couvertures supérieures des ailes, jaunes et noirs ; poitrine bleue ; ventre pareil, et jaunâtre dans le milieu ; bec noir ; pieds couleur de chair.

On le trouve au Brésil et il fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Le *capistrum* et le milieu de la gorge sont noirs ; le menton, le dessus de la tête et la nuque d'un vert-jaune ; le manteau et les couvertures supérieures des ailes, jaunes et noirs ; les pennes alaires et caudales, de la dernière couleur et bordées en dehors de vert-jaune ; la poitrine et le ventre, d'un bleu d'aigue-marine. (Des individus ont le milieu du ventre jaunâtre.) 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 32. p. 426. L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara a ventre roux. 29. *T. Rufiventris. T. Cæruleo-nigra; pectoris lateribus flavis; ventris medio rutilo; rostro nigro; pedibus fuscis.*

D'un noir-bleu ; côtés de la poitrine jaunes ; milieu du ventre roux ; bec noir ; pieds bruns.

L'étiquette de cet oiseau, déposé au Muséum d'histoire naturelle, indique qu'il y a été apporté par Sonnerat. A l'exception des côtés de la poitrine qui sont jaunes, et le milieu du ventre qui est d'un roux très-vif, le plumage est généralement d'un noir-bleu. Nous avons vu un individu envoyé du Brésil, qui ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a la poitrine et toutes les parties inférieures d'un roux foncé. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 32. p. 426.*

L. 4 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

** Le Tangara vert du Brésil. 30. *T. Virens. T. Suprà viridis, subtùs flavescens; loris, genis gulâque nigris; rostro atro; pedibus fuscis.*

Vert en dessus, jaunâtre en dessous ; *lorums*, joues et gorge, noirs ; bec de cette couleur ; pieds bruns.

On rencontre cette espèce au Brésil, et selon Brisson, au Pérou et au Mexique. La tête, le dessus du cou et du corps, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures de la queue sont verts ; une tache noire se trouve entre le bec et l'œil ; cette couleur s'étend aussi sur les joues et la gorge ; on remarque une bande d'un bleu très-foncé au-dessous de la mandibule inférieure ; les petites couvertures des ailes présentent une couleur d'aigue-marine brillante ; les autres sont vertes ; la gorge est d'un beau noir ; la partie inférieure du cou, jaune, et le reste du dessous du cou, d'un vert-jaunâtre ; les ailes, dans leur repos, paroissent d'un vert changeant en bleu ; les pennes de la queue sont de la même teinte, à l'exception des deux intermédiaires, qui sont d'un vert pur. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 25. n. 14. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 268. L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara vert et bleu. 31. *T. Chlorocyanea. T. Olivaceo-viridis; gutture, collo, pec-*

tore ventreque in medio dilutè cæruleis; rostro pedibusque fuscis.

D'un vert-olive; milieu de la gorge, du cou, de la poitrine et du ventre, d'un bleu clair; bec et pieds bruns.

Cet oiseau, qui est au Muséum d'histoire naturelle, a toutes les parties supérieures, les côtés de la gorge, du cou, de la poitrine et du ventre, le bord extérieur des pennes alaires et caudales d'un vert-olive; le milieu de toutes les parties inférieures, d'un bleu très-clair; la queue, grise en dessous. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 32. *p.* 426. *L'Amérique méridionale.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

B. *Pieds aussi longs que la queue.*

* Le Tangara chlorotique. 32. *T. Chlorotica. T. Nigra-nitens; abdomine, pectore fronteque luteis; rectrice extimâ interiùs maculâ albâ; rostro cyaneo, basi apiceque nigro; pedibus plumbeis.*

D'un noir brillant; abdomen, poitrine et front jaunes; penne la plus extérieure avec une tache blanche en dedans; bec bleu de ciel, noir à sa base et à sa pointe; pieds couleur de plomb.

Si l'on s'en rapporte à Buffon, cet oiseau est une variété du *Teité*; Latham et Gmelin sont de cette opinion; M. de Azara, qui l'appelle *Lindo azul y oro* (*Lindo bleu et doré*), pense, ainsi que Sonnini, que c'est le mâle dans l'espèce du *Teité*. M. Desmarest le donne pour une espèce particulière et distincte; ce qui nous paroît très-vraisemblable, puisqu'il en diffère par le devant de son cou, qui est de la couleur du dos, tandis qu'il est jaune chez le *Teité*. On appelle l'un et l'autre à Cayenne *Petit-Louis*; ce qui, outre qu'ils ont le même genre de vie, tend encore à les confondre. Il est bon de remarquer que le *Tangara* de cet article est beaucoup moins commun que le *Teité*, ce qui ne seroit pas, si c'étoit réellement le *Teité* mâle. Le mâle adulte a le derrière de la tête, le dessus et le dessous du cou jusqu'à la poitrine, le dos et les couvertures supérieures des ailes d'un noir-violet très-brillant; le front, la moitié du *vertex*, la poitrine, le ventre, les côtés du corps et les couvertures inférieures de la queue, d'un beau jaune-orangé; les pennes des ailes, d'un noir foncé, avec une tache blanche du côté interne, vers le tiers de leur longueur; cette tache est d'autant plus grande, que la penne est plus rapprochée du corps; les pennes de la queue sont d'un noir mat, et les deux extérieures de chaque côté ont une tache blanche en dedans. Lorsque le mâle est en mue, son plumage participe plus ou moins de celui de sa jeunesse et de celui de son état adulte; mais dans son premier âge, il ressemble à la femelle, qui a la bandelette jaune du front plus étroite; les parties supérieures, brun-jaunâtre; les pennes alaires et caudales, brunes et bordées en dehors de jaune-olivâtre; la poitrine et les parties postérieures, jaunes. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 34. *n.* 19 (*Tangara noir et jaune de Cayenne*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *pl. enl. n.* 114. *fig.* 1 (*Tangara de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara olive. 33. *Tanagra olivacea.*

M. Desmarest soupçonne que ce *Tangara* est une femelle ou un jeune d'une espèce inconnue. Tout son plumage est d'un gris-olivâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous, avec le bas-ventre d'un gris presque jaune. *Desmarest, Hist. nat. des Tangaras.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 411.

L. 3. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara a front et cou noirs. 34. *T. Nigricollis. T. Fronte, capitis lateribus, gutture, jugulo, dorso, alis caudâque nigris; vertice colloque suprà cæruleis; pectore corporeque subtùs flavis; rostro nigro; pedibus castaneis.*

Front, côtés de la tête, gorge, devant du cou, ailes et queue, noirs; *vertex* et dessus du cou bleus; poitrine et dessous du corps jaunes; bec noir; pieds bruns.

Trois couleurs règnent seules sur cet oiseau du Brésil. Le front, les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou, le manteau, les ailes et la queue sont noirs; le dessus de la tête et du cou est bleu; la poitrine, jaune, de même que toutes les parties postérieures. On le voit dans la collection du Muséum d'histoire naturelle. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 412. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara doré. 35. *T. Aureata. T. Fronte, genis, mento, remigibus rectricibusque nigris; capite suprà cyaneo; colli parte superiore tectricibusque alarum minoribus cæruleis; jugulo, dorso corporeque subtùs flavis; rostro nigro; pedibus spadiceis.*

Front, joues, menton, rémiges et rectrices, noirs; dessus de la tête bleu de ciel; devant du cou, dos et dessous du corps jaunes; bec noir; pieds châtains.

M. de Azara appelle cet oiseau *Lindo azul y oro cabesta celesta*, et l'a trouvé au Paraguay: on le rencontre aussi au Brésil, d'où M. Delalande l'a rapporté. Il a le front, les côtés de la tête et le haut de la gorge d'un noir velouté; le dessus de la tête d'un très-beau bleu de ciel, quoique clair, et qui s'étend jusque derrière les oreilles; le dessus du cou, les petites couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, d'un beau bleu à reflets violets; les grandes de l'aile, ses pennes et celles de la queue, noires; le dos, le dessous du cou et du corps de la couleur de l'or pur; le dessous des pennes alaires, argenté; leurs couvertures inférieures, d'un gris de perle, varié de jaune; le bord de l'aile marbré de cette dernière couleur et de noir. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 393. *n.* 99. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 32. *p.* 413, article du *Tangara à front et cou noirs. L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R.. 12.

* Le Tangara nègre. 36. *T. Cayanensis. T. Nigra nitida; pectore utrinquè alisque subtùs flavis; rostro pedibusque atris.*

Ce petit *Tangara* de Cayenne porte une livrée presque totalement noire, variée de quelques reflets bleus, qu'on n'aperçoit qu'en les regardant de très-près et sous un certain aspect. Il a sur les deux côtés de la poitrine une tache orangée, que l'on ne voit que lorsque les ailes sont soulevées. On voit au Muséum d'histoire naturelle un individu qui nous paroît n'être qu'une simple variété d'âge; car il ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a le ventre d'une couleur marron. La femelle n'est pas connue. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 29. *n.* 17 (*le Tangara noir de Cayenne*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 297. *pl. enl. n.* 114. *fig.* 3. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara organiste. 37. *T. Musica. T. Suprà nigra, subtùs aurantia; fronte uropygioque flavis; vertice nuchâque cæruleis; mento, gulâ, rostro pedibusque nigris.*

Noir en dessus, orangé en dessous; front et croupion jaunes; *vertex* et nuque bleus; menton, gorge, bec et pieds noirs.

C'est à tort qu'on a fait de cet oiseau un *Manakin*, car c'est un véritable *Tangara*, comme l'a fort bien jugé Gueneau de Montbelliard.

Le nom d'*Organiste* ou de *Musicien* lui a été donné par divers habitans de l'île de Saint-Domingue, où l'espèce est assez commune, parce qu'il parcourt dans son chant tous les tons de l'octave, en montant du grave à l'aigu. Il est très défiant et sait éviter le chasseur, en tournant autour d'une branche à mesure que celui-ci change de place, de manière qu'il ne peut l'apercevoir, tant cet oiseau est attentif à se cacher.

Montbelliard lui rapporte l'*Évêque* de Duprat, auquel cet historien donne un chant qui ne le cède guère à celui du *Rossignol*. La notice qu'il donne du plumage et de sa manière de chanter, nous fait croire qu'il parle du *Ministre* ou *Passerine bleue*, que nous avons eu occasion d'étudier dans son pays natal.

Chez l'*Organiste* mâle, le front, le dessous du corps et le croupion sont jaunes; un trait noir sépare cette couleur du bleu qui couvre le sommet de la tête, l'occiput et le dessus du cou; une bandelette noire part des coins de la bouche, s'étend sur les côtés de la tête, passe en dessous des yeux et borde le jaune des parties inférieures jusqu'au pli de l'aile; les pennes alaires et caudales sont d'un noir à reflets bleus.

La femelle, figurée dans l'*Histoire des Tangaras* de M. Desmarest, diffère du mâle en ce que le dessus du corps est gris-vert, de même que les pennes alaires et caudales sur leur bord extérieur, et en ce que le bleu est plus clair. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 290. *pl. enl. n.* 809. *fig.* 1. *Latham, Index* (*Pipra musica*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara teité. 38. *T. Violacea. T. Violacea, subtùs flavissima; rostro pedibusque nigris.*

Violet; très-jaune en dessous; bec et pieds noirs.

Les endroits cultivés près des habitations, sont ceux où cette espèce se plaît au Brésil et à la Guyane: elle se nourrit de baies et fait du dégât dans les rizières. Son nid est hémisphérique, composé d'herbes rougeâtres et d'un tissu peu serré. On doit prendre garde à la couleur des herbes, sans quoi on le confondroit avec celui de la

Passerine jacarini, qui est construit avec des herbes grises et d'un tissu plus serré.

Le mâle a toutes les parties supérieures d'un noir foncé à reflets violets; les pennes des ailes et de la queue, d'un noir mat; le front, la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un beau jaune-orangé; le ventre, d'un jaune pur; la seconde penne de chaque côté de la queue, tachetée de blanc vers son extrémité.

Le *Teité* de l'île de la Trinité est un peu plus petit que le précédent, et a la gorge de la couleur de la tête, et le jaune du front prolongé jusqu'à l'occiput.

Chez la femelle, la partie supérieure du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, les petites des ailes et les plumes scapulaires sont d'un vert-olive; il y a un peu de jaune sur le front et sur le menton; la gorge est cendrée; le dessous du corps, jaune-olivâtre; les pennes des ailes sont d'un cendré foncé, avec un bord extérieur vert-olive; celles de la queue présentent les mêmes couleurs, avec du blanc vers le bout et en dedans seulement, des deux plus extérieures; le bec est noirâtre, et le tarse, brun. Les jeunes mâles lui ressemblent avant leur première mue. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 295. pl. enl. n. 114. fig. 2* (*Tangara du Brésil*). *L'Amérique méridionale.*

L. 3 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Tangara variable. 39. *T. Variabilis. T. Viridis nitens; uropygio virescente; caudâ nigricante; rostro corneo; pedibus fuscescentibus.*

Vert brillant; croupion verdâtre; queue noirâtre; bec couleur de corne; pieds brunâtres.

C'est dans le Muséum britannique que Latham a décrit cet oiseau, dont il ne connoît pas le pays. Son plumage est d'un vert très-brillant, et changeant en bleu et en brun, selon l'incidence de la lumière; le croupion, verdâtre; les ailes et la queue sont noirâtres. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 32. p. 424.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tangara vert. 40. *T. Viridis. T. Viridis; collo suprà cæruleo; remigibus rectricibusque obscurè viridibus.*

Vert; dessus du cou bleu; rémiges et rectrices d'un vert obscur.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, et sa dépouille est au Muséum d'histoire naturelle. A l'exception d'un large collier bleu sur le dessus du cou, tout son plumage est vert; cette couleur incline au jaune sur la poitrine et sur les parties postérieures; elle prend un ton sombre sur les ailes et la queue. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 32. p. 426. L'Amérique méridionale.*

L. 4.. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

PHIBALURE, *Phibalura.*

Corpus oblongum, nigro rufoque varium.

Caput rotundatum.

Rostrum brevissimum, conico-convexum, crassum, validum; mandibula superior subarcuata, versus apicem emarginata.

Nares minimæ, membranâ tectæ, basi rostri sitæ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Remige 1â., 2â. *omnium longissimâ.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda gracilis, longissima, furcata.

Phibaluræ in sylvis Brasiliæ habitant.

Corps oblong, varié de noir et de roux.

Tête arrondie.

Bec très-court, conico-convexe, épais, robuste; mandibule inférieure un peu arquée, échancrée vers le bout.

Narines petites, couvertes d'une membrane, situées à la base du bec.

Langue.....

Cou médiocre.

Rémiges 1re. et 2e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue grêle, très-longue et fourchue.

Les *Phibalures* habitent dans les forêts du Brésil.

* Le Phibalure a bec jaune. 1. *P. Flavirostris. P. Suprà nigro rufoque varia; vertice, remigibus rectricibusque nigris; occipite, gutture rufis; jugulo*

jugulo et pectore nigris albisque ; rostro pedibusque flavis.

Varié de noir et de roux en dessus ; *vertex*, rémiges et rectrices noires ; occiput et gorge roux ; devant du cou et poitrine noirs et blancs ; bec et pieds jaunes.

L'oiseau qui a donné lieu à ce genre, se trouve au Brésil et fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle. Il a le sommet de la tête, les pennes des ailes et de la queue, noirs ; la gorge et l'occiput, roux ; le devant du cou et la poitrine, noirs et blancs ; le haut du ventre, tacheté de ces deux couleurs ; les parties supérieures du cou et du corps, variées de roux et de noir. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. natur. tom.* 25. *p.* 522. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * * Genre.

VIRÉON, *Vireo. Tanagra, muscicapa*, Linnée, Latham.

Corpus oblongum, flavo, olivaceo-viridi varium.

Caput rotundatum.

Rostrum breve, lateratim compressiusculum, versus apicem mandibulæ superioris, incurvum, emarginatum ; inferioris apice recurvatum.

Nares rotundæ, basi rostri sitæ.

Lingua cartilaginea, apice bifida. Rictus ciliatus.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ ; remige 2a. *omnibus longiore, aut absque pennâ spuriâ, et remigibus* 2a. *et* 3a. *longissimis.*

Femora extra abdomen posita ; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli ; digiti tres anteriores, posticus unus ; exteriores basi connexi ; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Vireones habitant in sylvis nemoribusque Americæ septentrionalis ; insectis baccisque victitant ; in dumis nidificant ; ova 4-5 *pariunt. Mas feminam incubantem alit, ipse incubans. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit ; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.*

Corps oblong, varié de jaune et de vert-olive.

Tête arrondie.

Bec court, un peu comprimé latéralement, courbé et échancré vers le bout de sa partie supérieure ; retroussé à la pointe de l'inférieure.

Narines arrondies, situées à la base du bec.

Langue cartilagineuse, bifide à son extrémité. Bouche ciliée.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde, et la 2e. rémige la la plus longue, ou sans penne bâtarde, et les 2e. et 3e. les plus alongées de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs unis à leur base ; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue composée de douze rectrices.

Les *Viréons* habitent dans les forêts et les bosquers de l'Amérique septentrionale ; vivent d'insectes et de baies ; nichent dans les buissons. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Le mâle nourrit sa femelle quand elle couve et partage l'incubation. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Viréon a front jaune. 1. *V. Flavifrons. V. Suprà flavo-viridis ; subtùs fronteque flavus ; rostro obscurè cærulescente ; pedibus dilutè cæruleis.*

Vert-jaune en dessus ; jaune en dessous et sur le front ; bec d'un bleuâtre obscur ; pieds d'un bleu clair.

Cette espèce arrive au centre des États-Unis au mois de mai et en part vers le milieu de septembre. Elle se tient dans les bois et les taillis, où elle se cache dans les branches les plus feuillées des arbres. Le chant du mâle est langoureux et plaintif ; c'est une répétition peu variée pendant dix à douze secondes des mots *preco-preera.* Il place son nid sur une branche horizontale, parmi les rameaux les plus feuillés ; le compose en dehors avec la mince écorce de la vigne, de la mousse, du lichen, et emploie pour l'intérieur de petites fibres d'herbes. La ponte est de quatre œufs blancs, marqués de noir, principalement au gros bout. Les insectes ailés sont la principale nourriture de ce *Viréon.*

Le mâle a l'iris noisette ; les parties supérieures d'un beau vert-jaune, plus foncé sur le devant du corps que partout ailleurs ; le croupion, cendré ; le front, bordé de jaune pur ; cette couleur entoure l'œil, couvre la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre, dont le bas est blanc ; les pennes des ailes sont noirâtres ; les

primaires, grises en dehors, et les secondaires, blanches à l'intérieur; leurs petites et moyennes couvertures, bordées et terminées de cette couleur; la queue est pareille aux pennes primaires, et ses deux latérales les plus éloignées du centre ont à l'extérieur et à la pointe un liséré blanc.

La femelle a les parties supérieures olivâtres, les inférieures, d'un gris-blanc; les flancs jaunâtres et l'extrémité des couvertures supérieures des ailes d'un blanc sale. Cette espèce est le *Tanagra olivacea* de Latham, et l'*Olive tanager* de l'*Arct. zool.* de Pennant. *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 1. *pl.* 54. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 36. *p.* 102. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Viréon musicien. 2. *V. Musicus. V. Virescens; abdominis medio alarumque fasciis duabus albis; gulâ cinereâ; rostri maculâ utrinquè et hypochondriis flavis; remigibus primoribus rectricibusque atris, margine viridibus; rostro pedibusque dilutè cæruleis.*

Verdâtre; milieu de l'abdomen et deux bandes transversales sur l'aile, blancs; tache de chaque côté du bec et flancs jaunes; rémiges primaires et rectrices, noires et bordées de vert; bec et pieds d'un bleu clair.

On rencontre cette espèce dans les États-Unis, depuis le printemps jusqu'à l'automne. La voix du mâle est sonore et fort étendue pour un si petit oiseau; ses phrases sont courtes; mais comme il les répète plusieurs fois de suite sans interruption et sur divers tons, son chant paroît très-agréable. Ce *Viréon* habite dans les bosquets situés dans les lieux arides, sur des monticules et à proximité des terrains cultivés. Il construit son nid à la cime d'un arbrisseau, le place à découvert, et le pose de manière qu'il paroît suspendu. Sa forme est circulaire, et il est composé de bourres, de laine, de fibres d'herbes fines, et l'oiseau y fait quelquefois entrer des petits morceaux de papier. Sa ponte est, selon Wilson, de cinq œufs d'un blanc pur, et marqués vers le gros bout de très-petits points d'un noir profond et pourprés; d'autres disent qu'ils sont d'un blanc sale et tachetés de verdâtre.

Le mâle a une tache jaune entre le bec et l'œil; le front de la même couleur; la tête, le dessus du cou et du corps d'un vert-olive foncé; les pennes des ailes bordées de cette couleur à l'extérieur, et d'un brun sombre dans le reste; ses petites et ses moyennes couvertures, pareilles au dos et terminées de jaune clair; la queue, semblable aux ailes; la gorge et le devant du cou d'un gris-blanc; les parties postérieures, blanches dans le milieu et jaunes sur les côtés.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus de la tête d'un gris-vert, et l'extrémité des couvertures des ailes d'un jaune presque blanc. Tel est l'individu décrit par Latham. Le jeune a le dessus de la tête et du corps d'un vert-cendré sale; les parties inférieures blanches et légèrement nuancées de jaunâtre sur les côtés. *Latham, Index* (*Muscicapa noveboracensis*). *Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom.* 1. *pl.* 52. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 36. *p.* 102. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

Le Viréon solitaire. 3. *V. Solitarius. V. Corpore suprà olivaceo-viridi; vertice colloque cærulescente-griseis; alis caudâque ferè atris; rostro suprà nigro, subtùs dilutè cæruleo.*

Dessus du corps vert-olive; *vertex* et cou gris-bleuâtres; ailes et queue presque noires; bec noir en dessus, d'un bleu clair en dessous.

Wilson a rencontré cet oiseau silencieux et solitaire dans l'état de Georgie; cependant on le trouve aussi dans les bois, près de Philadelphie, où a été tué l'individu dont il est question.

Les joues, le dessus de la tête et le cou sont d'un joli gris-bleuâtre; la poitrine est d'un cendré pâle dans le milieu, avec du jaune sur ses côtés; le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blancs, de même qu'une ligne qui part des narines et entoure l'œil; les *lorums*, noirs; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un vert-olive; ses pennes et celles de l'aile presque noires; les petites et moyennes couvertures alaires terminées de blanc; les trois pennes secondaires les plus proches du corps, bordées en dehors d'un blanc-jaunâtre, et toutes les autres, de vert clair; la queue est un peu fourchue. *Wilson, American Ornithology, pl.* 17. *fig.* 6 (*Solitary flieatcher*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 36. *p.* 103. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* Le Viréon verdatre. 4. *V. Virescens. V. Vertice nigricante; superciliis albis; corpore suprà virescente, subtùs albo-griseo; rostro suprà fusco, subtùs corneo; pedibus nigricantibus.*

Vertex noirâtre; sourcils blancs; dessus du

corps verdâtre, dessous d'un gris-blanc; bec brun en dessus, couleur de corne en dessous; pieds noirâtres.

Le seul individu de cette espèce qu'on ait vu, a été rencontré dans un bosquet du New-Jersey, où il voltigeoit d'arbre en arbre, et sautillant sur toutes les branches, pour visiter toutes les feuilles, afin d'y trouver les insectes dont il se nourrit.

Il a le sommet de la tête noirâtre; les sourcils blancs; une tache grise entre l'œil et le bec; la gorge et les parties postérieures d'un gris-blanc; cette couleur tend au vert sur les flancs, le manteau et sur le bord extérieur des pennes alaires et caudales, dont le côté interne est brun; les petites couvertures des ailes sont d'un gris-verdâtre sombre, et les inférieures de la queue, jaunâtres. *Vieillot, Hist. natur. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 26. p.* 104.

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

NÉMOSIE, *Nemosia. Tanagra*, Linn. Gmel.

Corpus subovatum, cinereo, rubro, nigro, rufo, flavo pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum breve, subvalidum, conico-convexum, lateraliter compressiusculum, acutum; mandibula superior margines inferioris tectens, à medio ad apicem subarcuata, apice incisa.

Nares rotundatæ, basi rostri sitæ.

Lingua cartilaginea, angusta, acuta.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 1ª., 2ª., 3ª., 4ª. *subæqualibus, reliquis longioribus.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Nemosiæ in nemoribus, dumis Americæ habitant; insectis, seminibus, baccis victitant; in dumetis nidificant; ova 3-5 pariunt. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.

Corps un peu ovale, peint de cendré, de rouge, de noir, de roux et de jaune.

Tête arrondie.

Bec court, conico-convexe, un peu comprimé latéralement; mandibule supérieure couvrant les bords de l'inférieure, un peu arquée du milieu à la pointe, entaillée vers le bout.

Narines arrondies, situées à la base du bec.

Langue cartilagineuse, étroite, pointue.

Cou médiocre.

Première, 2ᵉ., 3ᵉ. et 4ᵉ. rémiges à peu près égales entr'elles, les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé sur le tarse, au niveau des antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue composée de douze rectrices.

Les *Némosies* habitent dans les bosquets et les buissons de l'Amérique; vivent d'insectes, de baies, de semences; nichent dans les buissons. Leur ponte est de trois ou quatre œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid et ne le quittent qu'en état de voler.

* La Némosie a coiffe noire. 1. *N. Pileata. N. Suprà cærulescente-cinerea, subtùs argentea; vertice, temporibus collique lateribus nigris; maculâ oculari albâ; rostro atro; pedibus flavis.*

D'un cendré-bleuâtre en dessus; argenté en dessous; *vertex*, tempes et côtés du cou noirs; tache oculaire blanche; bec noir; pieds jaunes.

On trouve cette espèce à la Guyane, au Brésil et même au Paraguay, où cependant elle est fort rare; car M. de Azara, qui l'appelle *Pico de punzon nigro, azuli blanco*, n'a vu qu'un seul individu, qu'il a rencontré dans un bois de cette contrée.

Le mâle a les joues, les *lorums*, la gorge et toutes les parties postérieures d'un blanc pur; le sommet et les côtés de la tête, d'un beau noir, qui se prolonge sur les côtés du cou, jusque près de la naissance des ailes; cette couleur est encore répandue sur les petites couvertures du bord extérieur des ailes, sur leurs pennes et celles de la queue, qui sont bordées en dehors du même cendré-bleuâtre qui règne sur l'occiput, le dessus du cou, et sur toutes les parties supérieures.

La femelle, que Brisson a donnée pour une espèce particulière, sous le nom de *Tangara cendré du Brésil*, et dont Gmelin a fait une variété du mâle, est d'un gris-bleuâtre clair sur la tête et les côtés du cou; brun sur le dessus du bec et jaunâtre en dessous. *Latham, Index, n.* 11 (*Tanagra pileata*). *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 17. *n.* 9 (*Tangara cendré du Brésil, femelle*). *Buffon*,

Hist. natur. des Oiseaux, tom 4. p. 284. pl. enl. n. 720. fig. 2 (*Tangara à coiffe noire de Cayenne*).

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* La Némosie a gorge jaune. 2. *N. Flavicollis. N. Nigra; gutture, dorso, uropygio crissoque flavis; pectore ventreque albis; rostro suprà fusco, subtùs albo; pedibus nigris.*

Noire; gorge, dos, croupion et couvertures inférieures de la queue jaunes; poitrine et ventre blancs; bec brun en dessus, blanc en dessous; pieds noirs.

Cette *Némosie*, que nous avons vue au Muséum d'histoire naturelle, se trouve dans l'Amérique méridionale. Elle a la tête, le dessus du cou et du dos, les ailes et la queue, noirs; les 4e. 5e. et 6e. rémiges couleur de paille à leur base; la gorge et les couvertures inférieures de la queue, le bas du dos, le croupion, d'un beau jaune; la poitrine et le ventre, blancs. Un individu de cette espèce est dans la collection de M. Baillon. *2e edit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 22. p. 491. L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* La Némosie a gorge noire. 3. *N. Nigricollis. N. Suprà olivacea, subtùs flava; gulâ nigrâ; pectore aurantio; tectricibus alarum, remigibus rectricibusque fuscis, margine olivaceis; rostro suprà nigro, subtùs griseo; pedibus nigricantibus.*

Olive en dessus, jaune en dessous; poitrine orangée; couvertures des ailes, rémiges et rectrices brunes et bordées d'olive; bec noir en dessus, gris en dessous; pieds noirâtres.

La Guyane est la patrie de cette espèce, dont la tête et le dessus du corps sont d'un vert-olive; la gorge est noire; la poitrine, orangée; le dessous du corps, d'un beau jaune, de même que les côtés du cou; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont brunes et bordées d'olivâtre. Ne pourroit-on pas rapprocher de cette espèce le *Guiraberaba* (*Sylvia guira*, Lath.)? *Gmelin, Syst. nat. n. 31* (*Tanagra nigricollis*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 283* (*Tangara à gorge noire*). *pl. enl. n. 720. fig. 1* (*Tangara olive à gorge noire de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* La Némosie rouge-cap. 4. *N. Gularis. N. Suprà nigra, subtùs alba; capite rubro; jugulo purpureo; rostro suprà fusco, subtùs aurantio; pedibus griseis.*

Noire en dessus, blanche en dessous; tête rouge; devant du cou pourpre; bec brun en dessus, orangé en dessous; pieds gris. (*Pl. 156. n. 3.*)

Nous devons la partie historique de cette espèce à M. de Azara, qui l'appelle *Capita*, et qui l'a observée au Paraguay; elle se trouve aussi à la Guyane, au Brésil et près de la rivière de la Plata. Elle se tient plus volontiers sur les bords des ruisseaux et des étangs qu'ailleurs, ne pénètre point dans les bois et ne fréquente point les campagnes découvertes. Son vol est court, son instinct peu farouche, et elle ne marche qu'en sautant. Le mâle et la femelle sont pareils; ces oiseaux se tiennent par petites bandes pendant l'hiver et s'approchent des habitations champêtres; ils placent leur nid vers le milieu d'un grand buisson, le construisent d'herbes sèches à l'extérieur, et de crins bien arrangés en dedans. La ponte est de quatre œufs.

Un roux vif domine sur la tête et le haut de la gorge; un pourpré obscur sur le bas de la dernière partie, auquel succède, sur les côtés et sur le bas du devant du cou, la poitrine et les parties postérieures, un très-beau blanc; les ailes et la queue sont noirâtres. Des individus ont le dessus du corps brun; d'autres, mélangé de brun et de noir.

Dans le grand nombre des sujets observés par M. de Azara, une couleur orangée remplaçoit, sur quelques-uns, le rouge-carmin, et ils avoient la tête brune; d'autres avoient du brun au lieu de rouge, et leur tête étoit rougeâtre; enfin les jeunes qu'il a vus prêts à quitter le nid, avoient la moitié supérieure du cou rousse et la tête noirâtre. Le jeune, figuré dans l'*Histoire des Tangaras* de M. Desmarest, a la gorge d'un brun-fauve. *Latham, Index, n. 20* (*Tanagra gularis*). *Brisson, Ornith. tom. 3. p. 67. n. 34* (*Cardinal américain*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 267. pl. enl. n. 155. fig. 2* (*Tangara brun d'Amérique*).

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* La Némosie a tête et gorge rousses. 5. *N. Rufficapilla. N. Capite guttureque rufis; colli lateribus uropygioque jonquillaceis; pectore flavo; corpore suprà viridi-olivaceo; rostro suprà fusco, subtùs flavo.*

Tête et gorge rousses; côtés du cou et croupion jonquilles; poitrine jaune; dessous du

corps d'un vert-olive ; bec brun en dessus, jaune en dessous.

M. Delalande a rapporté cet oiseau du Brésil, et l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle. Il a la tête et la gorge d'une couleur canelle ; une grande tache d'un jaune-jonquille sur les côtés du cou ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, de cette couleur, qui est très-foncée sur le devant du cou et le haut de la poitrine, dont le bas est dans le milieu d'un jaune très-pâle, de même que le milieu du ventre ; les côtés de ces parties sont gris ; le dessus du cou, le dos, les scapulaires, les couvertures supérieures et le bord extérieur des pennes alaires et caudales, d'un vert-olive très-vif ; les pennes primaires sont brunes en dedans. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 22. *p.* 493. *L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* * * Genre.

HABIA, *Saltator. Tanagra*, Linn. Lath.

Corpus subovatum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum basi crassum, validum, suprà convexum, lateratìm compressum; mandibula superior subarcuata, margines inferioris tectens, versus apicem incisa, curvata; inferior recta, brevior.

Nares sæpiùs parvæ, apertæ, orbiculares, basi rostri sitæ.

Lingua crassa, acuta.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 1a., 2a., 3a., 4a. *subæqualibus, omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiarum pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Saltatores in nemoribus, sylvis, dumis Americæ meridionalis habitant; insectis, baccis, seminibus victitant; in dumis nidificant; ova 3-4 *pariunt. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.*

Corps un peu ovale, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec épais à la base, robuste, convexe en dessus, comprimé latéralement ; mandibule supérieure un peu arquée, couvrant les bords de l'inférieure, entaillée et courbée vers le bout ; l'inférieure droite, plus courte.

Narines le plus souvent petites, ouvertes, orbiculaires, situées à la base du bec.

Langue épaisse, pointue.

Cou médiocre.

Première, 2e., 3e. et 4e. rémiges à peu près égales entr'elles, les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur base ; pouce articulé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Habias* se trouvent dans les bosquets, les forêts et les buissons de l'Amérique méridionale ; vivent d'insectes, de baies, de semences ; nichent dans les buissons : leur ponte est de trois ou quatre œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* * L'Habia a bec orangé. 1. *S. Aurantiirostris. S. Vertice nigricante; corpore suprà plumbeo; subtùs fusco, rufescente mixto; superciliis albis; gutture fulvo; jugulo nigro; rostro aurantio, interdùm nigro striato; pedibus dilutè fuscis.*

Vertex noirâtre ; dessus du corps couleur de plomb, dessous brun et mélangé de roussâtre ; sourcils blancs ; gorge fauve ; devant du cou noir ; bec orangé, quelquefois rayé de noir ; pieds d'un brun clair.

C'est l'*Habia pico najarando* de M. de Azara, qui l'a vu au Paraguay jusqu'au 32e degré de latitude australe. Cet oiseau s'approche des habitations rurales, afin d'y manger la viande qu'on y suspend pour la faire sécher. Il a au-dessus de l'œil une bandelette blanche, qui de-là descend derrière les oreilles et y prend une légère teinte fauve ; la gorge est de cette teinte, au-dessous de laquelle se trouve une plaque d'un noir velouté, qui remonte sur la tête et sur le front ; le dessus de la tête est noirâtre et toutes les parties supérieures présentent une couleur de plomb ; les inférieures sont d'un brun mêlé de roussâtre, qui domine en approchant de la queue ; les couvertures du dessous des ailes, d'un gris de perle ; les pennes, en dessous, d'un blanc-argenté ; la rectrice la plus extérieure de chaque côté porte une tache blanche à son extrémité, ainsi que la sui-

vante ; celle-ci est un peu moins grande : on en voit encore une sur la troisième rectrice, mais elle est très-peu apparente. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 1. p. 349. n. 83. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 14. p. 103. L'Amérique australe.*

L. 8 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

* L'HABIA A CRAVATE NOIRE. 2. *S. Melanopis. S. Cinereus; facie, mento, gutture, rostro pedibusque nigris.*

Cendré ; face, menton, gorge, bec et pieds noirs.

Le mâle de cette espèce, qui se trouve à Cayenne et qui se plaît dans les lieux découverts, est d'un beau noir sur le devant et le derrière de la tête, sur la gorge et le devant du cou ; cendré-bleuâtre sur le reste du plumage ; cette teinte est plus claire sur le bas-ventre et plus foncée sur les ailes et la queue, à l'exception du bord extérieur des pennes ; la queue est un peu étagée. La femelle porte une couleur brune sur les parties où le mâle est noir, et celle de son corps incline un peu au jaune. Le jeune mâle ne diffère de l'adulte qu'en ce qu'il est roussâtre où celui-ci est noir. *Latham, Index, n.* 10 (*Tanagra melanopis*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 254 (*Camail ou Cravate*). *pl. enl. n.* 74. *fig.* 2 (*Tangara à cravate noire de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* L'HABIA GRIVERT. 3. *S. Virescens. S. Suprà fuscescente-viridis, subtùs sordidè albus; superciliis albis; gulæ striâ utrinquè nigrâ; caudâ cuneiformi; rostro rubescente; pedibus pallidè griseis.*

D'un vert-brunâtre en dessus, d'un blanc sale en dessous ; sourcils blancs ; strie noire sur chaque côté de la gorge. (*Pl.* 142. *n.* 2.)

On rencontre cet oiseau à Cayenne, mais rarement. Il a été placé par Buffon et Latham parmi les *Rolles*, mais il n'en a pas les caractères, et c'est un vrai *Habia*, d'après la forme de son bec. Il a toutes les parties supérieures, les pennes moyennes des ailes et celles de la queue, d'un vert-olive ; les joues, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre, gris-cendrés ; un trait blanc sur les côtés de la tête ; la gorge, blanche et bordée par un trait noir longitudinal ; les grandes pennes alaires, d'un verdâtre clair. *Latham, Index, n.* 16 (*Coracias cayana*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 134. *pl. enl. n.* 616 (*Grivert* ou *Rolle de Cayenne*).

L. 9. E.. P.. R. 12.

* L'HABIA A ÉPAULETTES BLEUES. 4. *S. Cyanopterus. S. Cærulescente-cinereus; alis anticè cæruleis; remigibus nigris, viridi marginatis; caudâ subtùs cærulescente; rostro pedibusque nigricantibus.*

D'un gris-bleuâtre ; haut de l'aile bleu ; rémiges noires et bordées de vert ; queue bleuâtre en dessous ; bec et pieds noirâtres.

Un gris-bleu, qui, sous certains aspects, incline au vert, domine sur le plumage de cet oiseau du Brésil ; mais il est plus foncé sur les parties supérieures que sur les inférieures ; le haut de l'aile porte une grande marque d'un bleu d'outre-mer, en forme d'épaulette ; les pennes alaires et caudales ont à l'extérieur une bordure assez large d'un vert d'aigue-marine, sur un fond noir ; la queue est, en dessous, de la couleur du corps et fourchue. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point d'épaulettes, qu'elle est grise où celui-ci est d'un gris-bleu ; que ses ailes et sa queue sont bordées de vert sale ; que son bec et ses pieds sont bruns. Cette espèce est au Muséum d'histoire naturelle. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 104. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** L'HABIA A GORGE NOIRE. 5. *S. Atricollis. S. Suprà fuscus; gutture nigro; corpore subtùs rubescente-albido; rostro flavo aut aurantio; pedibus nigricantibus.*

Brun en dessus ; gorge noire ; dessous du corps d'un blanchâtre-rougeâtre ; bec jaune ou orangé ; pieds noirâtres.

Cet oiseau, que M. de Azara a fait connoître sous le nom d'*Habia gola negra*, se trouve au Paraguay, mais rarement. Il a toutes les parties supérieures brunes ; la gorge et une partie du devant du cou, d'un noir pur, chez des individus qui ont encore de cette couleur en avant de l'œil ; elles sont marbrées de brun chez d'autres ; le reste du devant du cou et le dessous du corps, d'un blanchâtre lavé d'orangé ; les couvertures des ailes, couleur de perle ; le reste des ailes, brun et bordé de jaune. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 348. *n.* 42. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 14. *p.* 104. *L'Amérique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

** L'HABIA JAUNE. 6. *S. Flavus. S. Superciliis corporeque subtùs saturatè flavis; suprà flavescente-fusco; rostro suprà nigricante, subtùs cærulescente; pedibus nigricante-fuscis.*

Sourcils et dessous du corps d'un jaune foncé; dessus d'un brun-jaunâtre; bec noirâtre en dessus, bleuâtre en dessous; pieds d'un brun-noirâtre.

M. de Azara a classé cet oiseau avec les *Habias*, parce que son ensemble présente la même forme; mais il en diffère en ce que son bec n'est point comprimé, qu'il est muni d'une échancrure profonde sur les bords et vers le milieu de sa partie supérieure, dont l'intérieur porte une seule arête longitudinale et saillante; il en diffère encore par son envergure, ses jambes, ses pieds et ses doigts qui sont plus courts.

Il a la langue étroite et un peu grosse; le tarse, robuste; l'iris, nullement apparent; la seconde, la troisième et la quatrième des pennes alaires, de la même longueur; les douze de la queue, presqu'égales; le bec fort, long de sept lignes, large de cinq et épais de quatre et demie; les sourcils et les parties inférieures du corps, d'un jaune foncé; les pennes et les grandes couvertures des ailes, bordées de cette couleur, sur un fond brun; le reste du plumage, brun-jaunâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 1. *p.* 358. *n.* 87. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 14. *p.* 105. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 ¼. E.. P.. R. 12.

* L'HABIA NOIR ET BLANC. 7. *S. Melanoleucus. S. Suprà, gutture, jugulo pectoreque anteriori nigris; corpore subtùs albo; rostro suprà nigro, subtùs flavicante; pedibus nigris.*

Noir en dessus, sur la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine; blanc sous le corps; bec noir en dessus, jaunâtre en dessous; pieds noirs.

Nous avons décrit cet *Habia* d'après un individu qui est au Muséum d'histoire naturelle, et qui a été apporté de l'Amérique méridionale. La tête, la gorge, le cou, le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un noir profond; cette couleur se prolonge sur le haut de la poitrine, où elle est terminée par une grande échancrure, dont les deux extrémités descendent sur les flancs; le reste de la poitrine et toutes les parties postérieures sont d'un beau blanc. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 105. *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** L'HABIA PLOMBÉ. 8. *S. Cærulescens. S. Capite corporeque suprà nigricante-cærulescentibus, subtùs rufo-albido; rostro nigricante.*

Tête et dessus du corps d'un bleuâtre-noirâtre; dessous d'un roux-blanchâtre; bec noirâtre.

C'est l'*Habia* le plus commun au Paraguay, où il se tient dans les halliers épais, voisins ou éloignés des habitations; il y place son nid à la moitié de la hauteur des buissons, le compose de petits rameaux et de lianes sèches et flexibles, entremêlés de quelques grandes feuilles d'arbre; d'autres lianes, plus déliées et moins noueuses, forment la couche sur laquelle la femelle dépose deux œufs également gros aux deux bouts, tachés de noir, sur un fond d'un beau bleu de ciel, et dont les diamètres ont douze lignes et demie et huit et demie. Le chant que le mâle fait entendre dans la saison des amours est varié et agréable. Il se familiarise aisément, et mange, dit M. de Azara, lorsqu'il est gardé en liberté dans une maison, du pain sec ou tendre, du maïs pilé, des fruits, de la viande, enfin de tout, mais non de la même manière que les autres oiseaux, qui avalent sans mâcher. Si le morceau est trop gros, cet *Habia* ne le touche point avec son pied, ni l'élève ni le secoue, mais il le prend avec son bec, et, sans le quitter, le mâche de la même manière que les quadrupèdes.

Il n'y a point de différence entre le mâle, la femelle et le jeune. Leur queue est étagée et les deux pennes du milieu dépassent les plus voisines de dix lignes; un trait blanc chez des individus, jaune-paille chez d'autres, large d'une ligne et demie, prend naissance aux narines, et se termine au-delà de l'œil; la tête et toutes les parties supérieures sont d'une couleur de plomb noirâtre et lavées de jaune; cette teinte est plus rembrunie sur le croupion et les ailes; les parties inférieures sont d'un roux-blanchâtre; une petite tache noire est entre le bec et l'œil, et un trait de la même couleur descend depuis la partie inférieure du bec jusque sur chaque côté du cou. M. de Azara a vu un individu qui avoit du brun-jaunâtre sur toutes les parties supérieures. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 1. *p.* 342. *n.* 81 (*Habia ceja blanca*). 2e *édit. du*

nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 14. *p.* 105. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

**L'HABIA ROUGEATRE. 9. *S. Rubicus. S. Cristâ ignicolore; fronte, capitis lateribus occipiteque rubescente-fuscis; gutture corporeque subtùs sordidè rubris; corpore suprà obscurè rubro; rostro nigricante; pedibus rubescentibus.*

Huppe ignicolore; front, côtés de la tête et occiput d'un brun-rougeâtre; gorge et dessous du corps d'un rouge sale; dessus du corps d'un rouge obscur; bec noirâtre; pieds rougeâtres.

M. de Azara n'a rencontré qu'une seule fois le mâle et la femelle de cette espèce, qu'il a trouvés au Paraguay, et qu'il appelle *Habia roxisa.* Le mâle a sur le sommet de la tête une huppe composée de plumes soyeuses, qu'il relève à volonté, mais que pour l'ordinaire il tient couchée; les pennes de la queue sont étagées, assez fournies de barbes et se terminant presqu'en pointe; la huppe est d'un rouge de feu; le front, les côtés, le derrière de la tête et les couvertures inférieures des ailes sont d'un brun-rougeâtre; la gorge, le devant du cou, le dessus du corps et la queue, de couleur de vermillon un peu terne, et plus foible sur le ventre; toutes les parties supérieures, d'un vermillon obscur. La femelle diffère du mâle par une taille moins longue de cinq lignes; par une couleur d'or nuancée de brun; par du brun-doré sur toutes les parties supérieures, sans en excepter les pennes des ailes. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 1. *p.* 351. *n.* 85. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 14. *p.* 107. *L'Amérique méridionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

** L'HABIA PONCEAU. 10. *S. Ruber. S. Superciliis corporeque subtùs rubris; suprà rubro, fusco mixto; tectricibus alarum superioribus remigibusque saturatè fuscis; rostro obscurè cyaneo; pedibus plumbeis.*

Sourcils et dessous du corps rouges; dessus d'un rouge mêlé de brun; couvertures supérieures et pennes des ailes d'un brun foncé; bec d'un bleu de ciel obscur; pieds plombés.

Habia punzo est le nom sous lequel M. de Azara a décrit cette espèce, dont il n'a vu que trois individus. Quoique leurs proportions, dit-il, soient les mêmes que celles des *Habias*, ils appartiennent peut-être à une autre famille. Ils ont le bec un peu courbé, très-pointu, assez fort et non comprimé; le tarse, fort et rude; la quatrième penne de l'aile la plus longue de toutes; les pennes de la queue, égales.

Les sourcils, toutes les parties inférieures et le bord des pennes caudales sont d'un beau rouge-ponceau, le plus pur et le plus vif qu'on puisse voir; le dessus de la tête, du cou et du corps, les petites couvertures des ailes et le reste des pennes de la queue, de la même couleur, mais mêlée de brun obscur; les couvertures supérieures et les pennes des ailes, d'un brun sombre et entourées d'un rouge-ponceau; l'iris est d'un roux-noirâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paraxos del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 1. *p.* 359. *n.* 88. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 14. *p.* 107. *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** L'HABIA ROBUSTE. 11. *S. Validus. S. Vertice nigro; corpore suprà fusco, subtùs rufescente-albido; tectricibus alarum griseis; rostro aurantio, basi nigro; pedibus flavis.*

Tête noire; dessus du corps brun; dessous d'un roux-blanchâtre; tectrices des ailes grises; bec orangé, noir à la base; pieds jaunes.

M. de Azara appelle cet oiseau *Habia robustana*, parce qu'ayant les ailes plus courtes que les autres, il paroît plus arrondi et plus robuste. Il est assez rare au Paraguay, et s'y tient toujours par paire. La tache noire veloutée qui part des narines, entoure les yeux et couvre tout le dessus de la tête; toutes les parties inférieures sont d'un blanchâtre un peu lavé de roux; les couvertures inférieures de l'aile, d'un gris de perle; tout le dessus du corps et les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un brun pur; les autres pennes de cette partie, noirâtres; les pieds, très-robustes. Cet oiseau présente des rapports avec l'*Habia à bec orangé*, mais il en diffère par ses ailes plus courtes. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 1. *p.* 350. *n.* 84. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 106. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

L'HABIA TACHETÉ. 12. *S. Maculatus. S. Dorso fusco; remigibus nigricantibus, albo maculatis; corpore subtùs pallidè rufo; jugulo fusco, longitudinaliter striato; rostro suprà nigricante, subtùs cyaneo; pedibus nigricantibus.*

Dos brun; rémiges noirâtres, tachetées de blanc;

blanc; dessous du corps d'un roux pâle; devant du cou tacheté longitudinalement de brun; bec noirâtre en dessus, bleu de ciel en dessous; pieds noirâtres.

Nous devons la connoissance de cet oiseau à M. de Azara, qui l'appelle *Habia cobijas pintadas*, et qui n'a vu que trois individus de cette espèce au Paraguay. Toutes les parties inférieures sont d'un roux pâle, avec des taches longues et brunes sur le devant du cou; les couvertures inférieures des ailes ont du noirâtre dans leur milieu et du brun sur leurs bords; les plumes de la tête sont pareilles; le dos est brun; les pennes et les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres, avec des taches blanches sur les dernières parties; les pennes de la queue ont des taches pareilles sur un fond noirâtre, à l'exception des deux intermédiaires. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1. *p.* 356. *n.* 86. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 107. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{3}{4}$. E. 9. P. 19. R. 12.

* L'HABIA TACHETÉ A GORGE BLANCHE. 13. *S. Albicollis. S. Suprà fuscescente-griseus; subtùs dilutè griseus fuscoque maculatus; superciliis guttureque albis; rostro pedibusque fuscis.*

D'un gris rembruni en dessus, d'un gris clair en dessous et tacheté de brun; sourcils et gorge blancs; bec et pieds bruns.

Cet *Habia*, qu'on trouve à Cayenne, porte des couleurs qui indiquent plutôt un jeune qu'un adulte, et s'il n'avoit pas une échancrure profonde sur chaque bord et vers la mandibule supérieure, on soupçonneroit qu'il est de l'espèce de l'*Habia grivert;* mais le bec de celui-ci ne porte point une échancrure pareille; le blanc qui couvre les sourcils et la gorge est remplacé par du gris-brun sur toutes les parties supérieures; un gris clair est répandu sur les inférieures, et varié de taches longitudinales brunes. L'individu que nous venons de décrire est au Muséum d'histoire naturelle. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 14. *p.* 107. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* L'HABIA A TÊTE ROUSSE. 14. *S. Ruficapillus. S. Capite corporèque subtùs rufis; gutture, jugulo caudâque cærulescente-griseis; fronte, loris, ventre nigris; rostro basi flavescente, dein cærulescente-nigro; pedibus nigris.*

Tête, dessous du corps roux; gorge, devant du cou et queue, gris; front, *lorums* et ventre, noirs; bec jaunâtre à sa base, ensuite d'un noir-bleuâtre; pieds noirs.

Cet oiseau, que nous avons vu au Muséum d'histoire naturelle, habite dans l'Amérique méridionale. Il a la tête, la nuque et toutes les parties inférieures rousses; le front, les *lorums* et le ventre d'un noir un peu teinté de roussâtre; le reste du corps et la queue d'un gris-bleuâtre; les pennes des ailes, noires et bordées à l'extérieur de ce même gris. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 14. *p.* 108. *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** L'HABIA VERT. 15. *S. Viridis. S. Vertice fusco; superciliis rubescentibus; lateribus capitis, occipite dilutè plumbeis; gutture corporeque suprà flavescente-viridibus; subtùs albo; rostro suprà rubro, subtùs cæruleo; pedibus fuscis, cæruleo mixtis.*

Sommet de la tête brun; sourcils rougeâtres; côtés et derrière de la tête d'une couleur de plomb claire; gorge et dessus du corps d'un vert-jaunâtre, dessous blanc; bec rouge en dessus, bleu en dessous; pieds d'un brun mélangé de bleu.

Cet oiseau, que Sonnini soupçonne être le *Bruant à poitrine et ailes jaunes*, trouvé aux îles Malouines par le capitaine Portlok, nous paroît être une espèce distincte et appartenir plutôt au genre *Habia* qu'à celui du *Bruant*, puisqu'il a le bec échancré et courbé, caractère totalement étranger à celui-ci.

M. de Azara, qui l'a fait connoître sous le nom de *Habia verde*, nous dit qu'il aime à se tenir dans les halliers épais, et qu'on le voit seul ou par paires. Le ramage du mâle se réduit à exprimer d'un ton sonore, quatre fois de suite et sans repos, le mot *toribio*.

Il a le bec moins gros que les autres *Habias*, plus comprimé sur les côtés et très-fort; la langue pointue, plate et un peu grosse; l'ouverture des narines recouverte en partie par de petits poils noirs; le pennes de la queue étroites et presqu'égales; un trait rougeâtre au-dessus des yeux; le dessus de la tête, brun; ses côtés et l'occiput, d'une couleur de plomb claire; le reste des parties supérieures et la gorge, d'un vert-jaunâtre; les tiges et les grandes barbes des pennes alaires et caudales, brunes; toutes les parties inférieures, blanches; les couvertures et les pennes alaires, jaunes; l'iris d'un jaune brillant. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 1.

p. 301. n. 9. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 14. p. 108. L'Amérique méridionale.

L.. E.. P.. R. 12.

* L'HABIA VERT-OLIVE ou DES GRANDS BOIS. 16. *S. Olivaceus. S. Suprà olivaceo-fuscus, subtùs rubescens; fronte temporibusque cæruleis; crisso gulâque rubris, hâc medio albâ; rostro fusco.*

D'un brun-olivâtre en dessus, rougeâtre en dessous; front et tempes bleus; plumes de l'anus et gorge rouges; celle-ci blanche dans le milieu; bec brun.

On a classé cet oiseau parmi les *Tangaras*, mais nous croyons qu'il est mieux placé dans le genre *Habia*. On le trouve à Cayenne. Le mâle et la femelle portent à peu près la même livrée. La tête, le derrière du cou, tout le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un vert-olive sombre; un trait blanc est entre le bec et l'œil, et un autre noir au-dessous; le haut de la gorge, blanchâtre, le reste nuancé de jaune; le tout bordé d'une bandelette noire; le devant du cou et le dessous du corps sont d'un jaune-roussâtre. Les couvertures inférieures de la queue, rousses. *Latham Index* (*Tanagra magna*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 239* (*grand Tangara*). *pl. enl. n. 205* (*Tangara des grands bois de Cayenne*).

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

L'HABIA NOIR. 17. *S. Niger. S. Niger-violaceo nitens; rostro pedibusque atris.*

Noir à reflets violets; bec et pieds noirs.

Cette espèce, que M. Baillon possède dans sa nombreuse et riche collection, a été apportée du Brésil. Elle est totalement noire; mais chaque plume des parties supérieures, des petites et moyennes couvertures des ailes, de la gorge, du devant du cou et de la poitrine ont leur extrémité bordée de violet. *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

ARREMON, *Arremon. Tanagra*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, viridi, nigro, cinereo varium.

Caput rotundatum.

Rostrum conico-convexum, mediocre, validiusculum, marginibus introrsùm versis; mandibula superior ad apicem emarginata, deflexa; inferior recta, integra.

Nares ovatæ, posticè membranâ plumilisque semi-tectæ.

Lingua cartilaginea, apice bifida: rictus ciliatus.

Collum mediocre.

Alæ remige 1a. breviore quàm 7a.; 4a., 5a. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Arremones in sylvis Americæ meridionalis habitant.

Corps oblong, varié de noir, de vert, de cendré.

Tête arrondie.

Bec conico-convexe, médiocre, un peu fort, à bords rentrant en dedans; mandibule supérieure échancrée et fléchie à sa pointe; l'inférieure entière et droite.

Narines ovales, à demi couvertes en arrière par une membrane et des petites plumes.

Langue cartilagineuse, bifide à la pointe; bouche ciliée.

Cou médiocre.

Ailes à 1re. rémige plus courte que la 7e.; 4e. et 5e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Arremons* habitent dans les forêts de l'Amérique méridionale.

* L'ARREMON A COLLIER. 1. *A. Torquatus. A. Viridis; capite corporeque subtùs incanis; vittâ oculari fasciâque jugulari nigris; rostro nigro; pedibus virescente-flavis.*

Vert; tête et dessous du corps grisâtres; bande oculaire et du cou, noire; bec de cette couleur; pieds d'un jaune-verdâtre.

Cette espèce se tient ordinairement à terre et ne se repose que rarement sur les branches les plus basses des arbrisseaux; elle ne fréquente point les endroits découverts; son naturel est tranquille, stupide et solitaire, et elle se laisse facilement approcher. Il paroît que, lorsque Sonnini l'a observée à la Guyane, elle n'étoit pas dans la saison des amours, puisqu'elle gardoit

le plus profond silence; car, à cette époque, les mâles ont un ramage agréable et varié, suivant M. de Azara, qui l'a vue au Paraguay.

L'*Arremon* ou l'*Oiseau silencieux* a sur le sommet de la tête une bande bleuâtre; les côtés d'un beau noir; un demi-collier sur le devant du cou, de cette teinte; une bande blanche au-dessus de l'œil; la gorge, de cette couleur; la poitrine et le ventre, blanchâtres; le reste des parties inférieures, d'un gris clair un peu nuancé de bleuâtre; les parties supérieures, d'un vert-olive foncé; le pli de l'aile, jaune; ses pennes, noires en dedans; la queue, pareille. On remarque dans cette espèce plusieurs variétés d'âge ou de sexe; car les uns ont le dessus du corps d'un gris terreux et une bordure blanche au pli de l'aile; d'autres n'ont point de bande bleuâtre sur le dessus de la tête; d'autres l'ont noirâtre, et les couvertures des ailes lavées de jaune. *Latham, Index, n.* 42 (*Tanagra silens*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4 (*Oiseau silencieux*). *pl. enl. n.* 742 (*Tangara de la Guyane*).

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

TOUIT, *Pipilo. Emberiza*, Linn. Lath.

Corpus subovatum, nigro, olivaceo, albo varium.

Caput rotundatum.

Rostrum basi crassum, validum, suprà convexum; mandibula superior margines inferioris posticè tegens, versus apicem emarginata, incurvata; inferior brevior, marginibus introrsùm versis.

Nares rotundæ, pervia.

Lingua crassa, apice bifida: rictus ciliatus.

Collum mediocre.

Alæ breves; remiges 1ª., 2ª., 3ª., 4ª. *inter se ferè æquales, omnium longissimæ.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Pipilo in nemoribus, dumis Americæ septentrionalis habitat; insectis granisque victitat; in dumis nidificat; ova 4-5 *pariit; mas feminam incubantem alens et ipse incubans. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.*

Corps un peu ovale, varié de noir, d'olive et de blanc.

Tête arrondie.

Bec épais à sa base, robuste, convexe en dessus; mandibule supérieure couvrant dès son origine les bords de l'inférieure, échancrée et courbée vers le bout; l'inférieure plus courte, à bords rentrant en dedans.

Narines rondes, ouvertes.

Langue épaisse, bifide à sa pointe; bouche ciliée.

Cou médiocre.

Ailes courtes; 1re., 2e., 3e. et 4e rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, au niveau des antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices.

Le *Touit* habite dans les bosquets et les buissons de l'Amérique septentrionale; vit d'insectes et de graines; niche dans les halliers. La ponte est de 4 ou 5 œufs. Le mâle nourrit la femelle quand elle couve, et partage l'incubation. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Touit noir. 1. *P. Ater. P. Niger, rubro relucens; abdomine rufescente; maculâ alarum albâ; rostro nigro; pedibus fuscis.*

D'un noir à reflet rouge; abdomen roussâtre; tache blanche sur l'aile; bec noir; pieds bruns.

Les *Touits* sont nombreux au centre des Etats-Unis, où ils restent pendant l'été et d'où ils émigrent à l'automne, pour passer l'hiver dans le sud de ces Etats.

Ces oiseaux ayant les ailes courtes, ne peuvent s'élever à une grande hauteur ou se tenir longtemps en air; aussi ne voyagent-ils qu'en voltigeant de haies en haies, de bosquets en bosquets, et on ne les voit point à la cime des grands arbres. Ils cherchent à terre les diverses graines dont ils se nourrissent, en écartant avec leur bec et leurs pieds les feuilles et les herbes qui les recèlent. Ils paroissent très-friands de petits glands, mais ils ne mangent ordinairement que ceux qui sont tombés. Ils vivent par paires pendant l'été, se réunissent en familles au mois de septembre, et en bandes nombreuses vers la fin d'octobre, époque de leur voyage, qu'ils font souvent de

compagnie avec les *Passerines titis* et les *Motteux bleus* et *roux*.

Pendant la belle saison l'on rencontre les *Touits* dans l'épaisseur des taillis et sur la lisière des grands bois. C'est alors que l'on voit le mâle à la cime d'un arbre de moyenne hauteur, où, pendant des heures entières, il fait entendre un ramage composé d'une seule phrase courte et souvent répétée, mais qui est sonore et assez agréable pour faire regretter qu'il se taise dès qu'il a des petits. Cette espèce place son nid à terre, dans l'herbe ou sous des buissons épais, lui donne une forme spacieuse et épaisse; elle le compose de feuilles et de filamens d'écorce de vigne à l'extérieur, et en garnit l'intérieur avec des tiges d'herbes fines. Sa ponte est de cinq œufs d'une couleur de chair pâle, couverte de taches rousses, plus nombreuses vers le gros bout.

Chez le mâle, la tête, la gorge, le cou, le croupion, les pennes des ailes et de la queue sont d'un noir lustré; la poitrine et le ventre, blancs; les flancs, d'un jaune rembruni, qui s'éclaircit sur les parties postérieures, et est coupé sur le bas des jambes par un anneau noir; les six pennes les plus extérieures de la queue sont blanches depuis leur milieu jusqu'à leur pointe; une marque de la même couleur est sur les cinq premières pennes de l'aile; l'iris et les paupières sont d'un rouge obscur.

La femelle a le bec brun; la tête, le cou et le dessus du corps d'un olivâtre sombre; les flancs et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaunâtre sale; les pennes alaires et caudales, pareilles à la tête, mais d'une nuance plus foncée; le jeune mâle lui ressemble avant sa première mue, et on ne le distingue qu'en ce qu'il a les yeux d'un brun-roux. *Catesby, Car.* 1. *pl.* 38. (*Towee bird*). *Latham, Index, n.* 48 (*Emberiza erythrophthama*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 169 (*Pinson de la Caroline*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 141 (*Pinson noir aux yeux rouges*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 6 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

JACAPA ou RAMPHOCÈLE, *Ramphocelus. Tanagra*, Linn. Lath.

Corpus subovatum, nigro rubroque pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum robustum, lateraliter compressum, suprà convexum, crassum; mandibula superior margines inferioris tectens, versus apicem incisa et declivis; inferior basi lateribus transversìm dilatatis, oculos tenus prolongatis.

Nares rotundæ, pennis capistri semi-tectæ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Alæ remigibus 2ª., 3ª., 4ª. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Ramphoceli in sylvis, dumis Americæ meridionalis habitant; insectis, baccis, fructibus victitant; in dumetis nidificant. Pullis cæcigenis mater escam in os ingerit; hi è nido discedunt, tantùm ad volandum apti sunt.

Corps un peu ovale, peint de rouge et de noir.

Tête arrondie.

Bec robuste, comprimé latéralement, convexe en dessus; mandibule supérieure couvrant les bords de l'inférieure, un peu échancrée et inclinée à sa pointe; l'inférieure dilatée à sa base et prolongée jusqu'aux yeux.

Narines arrondies et à demi couvertes par les plumes du capistrum.

Langue.....

Cou médiocre.

2ᵉ., 3ᵉ. et 4ᵉ. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes entièrement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; le postérieur posé sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices.

Les *Jacapas* habitent dans les forêts et les buissons de l'Amérique méridionale; vivent d'insectes, de baies et de fruits, et nichent dans les buissons. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* LE JACAPA BEC D'ARGENT. 1. *R. Purpureus. R. Ater; fronte, jugulo pectoreque purpureis; rostro nigro; mandibulâ inferiori posteriùs argenteâ; pedibus fuscis.*

Noir; front, devant du cou et poitrine, pourpres; bec noir; mandibule inférieure argentée en arrière; pieds bruns.

La Guyane et le Mexique sont les contrées où l'on rencontre cette espèce, qui fréquente ordinairement les lieux découverts et le voisinage des habitations rurales; on la rencontre aussi dans les endroits déserts et même dans les clairières des forêts, où elle se nourrit de baies et de petits fruits. Son nid est cylindrique, un peu courbé et attaché contre les branches horizontalement; l'ouverture est placée vers le bas, de manière que, de quelque côté que vienne la pluie, elle ne peut y entrer. Ce nid est long de six pouces et en a quatre de largeur. La paille et les feuilles du balisier desséchées servent à sa construction extérieure, et le fond est bien garni intérieurement de morceaux plus larges des mêmes feuilles. La ponte et de deux œufs elliptiques, blancs et chargés vers le gros bout de petites taches d'un roux léger, qui se perdent en approchant de l'autre extrémité.

Chez le mâle, le plumage est d'un noir velouté, avec la tête, la gorge et la poitrine pourpres. La femelle n'a point de plaque de couleur argentée à la base de la mandibule inférieure; tout son corps est brun en dessus, et porte en dessous quelques teintes d'un pourpré obscur et rougeâtre; les ailes et la queue sont brunes. *Latham, Index, n.* 1 (*Tangara Jacapa*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 49 *n.* 29 (*Cardinal pourpré*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 259 (*Bec d'argent*). *L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Jacapa scarlatte. 2. *R. Coccineus. R. Coccineus; alis, caudâ, rostro pedibusque nigris; mandibulâ inferiori à basi ad medium albâ.*

Ecarlate; ailes, queue, bec et pieds noirs; mandibule inférieure blanche de la base au milieu (*pl.* 586. *n.* 1. *Tijé pyranga*).

C'est à tort que Latham a présenté cet oiseau pour une variété du *Tangara du Canada* (notre *Pyranga rouge et noir*), quoique ces deux oiseaux portent les mêmes couleurs et distribuées de même; mais le *Scarlatte* diffère de l'autre, en ce que le rouge est plus brillant et d'une autre nuance; que les plumes de sa tête sont d'une autre texture; que celles du corps sont noires ou d'un noir-verdâtre à l'intérieur; tandis que chez l'autre elles sont blanches dans le milieu et d'un gris sombre à leur origine; et de plus, en ce que son bec est autrement conformé. Toutes ces différences caractérisent très-bien deux espèces distinctes, qui, en outre, n'habitent jamais dans les mêmes contrées. Celle qu'habite le *Scarlatte* est le Brésil, tandis que le *Tangara du Canada* se trouve dans l'Amérique septentrionale.

Buffon, qui a très-bien distingué ces deux espèces, s'est mépris dans le chant de ce *Ramphocèle*, en disant que c'est du *Scarlatte* qu'il faut entendre ce que les voyageurs disent du ramage du *Cardinal huppé*, car ce *Cardinal* étant du genre des *Gros-becs*, doit être silencieux comme eux. Personne n'ignore aujourd'hui que ce dernier est un oiseau chanteur, que les voyageurs ont très-bien distingué du *Scarlatte* et du *Tangara du Canada*, en disant qu'il y avoit en Amérique deux espèces de *Cardinaux;* l'un qui a une huppe et qui chante assez bien, et l'autre plus petit qui ne chante pas. Cependant, le *Scarlatte* chante aussi; sa phrase est courte, sonore et forte, mais beaucoup moins agréable et moins mélodieuse que celle du *Cardinal huppé.*

Le plumage du mâle est un des plus beaux que l'on puisse voir; un rouge éclatant, d'une nuance qui tient le milieu entre l'écarlate et le cramoisi, est la couleur dominante de son vêtement; il en jaillit des reflets argentés, lorsqu'on pose l'oiseau entre l'œil et la lumière. Cette couleur est plus claire sur la partie inférieure du dos et sur le croupion; un beau noir velouté règne sur les ailes, la queue et les jambes, et il est bordé de rouge sur les petites couvertures des ailes; enfin, les plumes de la tête ont la texture de velours. La femelle est verte en dessus; cette teinte est plus pâle en dessous et incline au jaune, et plus foncée sur les ailes et la queue. Les jeunes lui ressemblent, et ont le bec et les pieds d'un gris cendré.

Buffon rapporte à cette espèce, comme variété, le *Cardinal du Mexique*, celui *à collier* et le *Cardinal tacheté* de Brisson. Latham et Gmelin déctivent les deux derniers comme variétés du premier. Il n'y a point de doute que le *Cardinal tacheté* ne soit de la race du *Scarlatte;* car c'est un jeune mâle tué à l'époque où il quitte la livrée du premier âge pour prendre celle de l'adulte, ce qu'indique son plumage varié de vert et de rouge. Quant au *Cardinal à collier*, décrit par Aldrovande pour un moineau rouge sans queue, parce qu'elle manquoit à l'oiseau, et qui a servi de modèle à la peinture qu'il a vue, il est difficile de se persuader qu'il appartient à la même espèce que le précédent, ni à celle à laquelle l'ont

réuni les méthodistes, d'après les différences que présente son plumage; de plus, l'existence de cet oiseau paroît douteuse. Quant au *Cardinal du Mexique*, décrit par Hernandez, Buffon le rapporte au *Scarlatte;* mais Latham et Gmelin en font une variété du *Tangara du Mississipi :* ce qui nous paroît très-vraisemblable. *Latham, Index, n.* 2 (*Tanagra brasilia*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 42. *n.* 24 (*Cardinal*). *Buffon, tom.* 4. *p.* 243 (*Scarlatte*). *pl. enl. n.* 127. *fig.* 1. *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

PYRANGA, *Pyranga. Tanagra*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, rubro, nigro, flavo, interdùm cyaneo pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum basi depressiusculum, validum, crassum, conicum, suprà subtùsque convexum; mandibula superior inferioris partem tegens, marginibus in medio angulosis; apice incisa declivisque; inferior recta, integra.

Nares rotundatæ, apertæ, parvæ, capistri pennis semi-tectæ.

Lingua cartilaginea, apice bifida.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 1^{a}., 2^{a}., 3^{a}. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Pyrangæ in sylvis, nemoribus Americæ habitant; insectis, baccis, seminibus victitant; ova 4-5 *pariunt; in herbis et arboribus nidificant; mas feminam incubantem alens, ipse incubans. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, tantùm ad volandum apti sunt.*

Corps oblong, peint de noir, de rouge, de jaune, de vert, et quelquefois de bleu.

Tête arrondie.

Bec un peu déprimé à la base, robuste, épais, conique, convexe dessus et dessous; mandibule supérieure couvrant une partie de l'inférieure, anguleuse dans le milieu, sur les bords, entaillée et fléchie à sa pointe; l'inférieure droite, entière.

Narines arrondies, courtes, petites, à demi cachées par les plumes du capistrum.

Langue cartilagineuse, bifide à sa pointe.

Cou médiocre.

Rémiges 1re., 2e., 3e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs soudés à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Pyrangas* habitent les forêts et les bosquets de l'Amérique; vivent d'insectes, de baies et de semences; nichent dans les herbes et sur les arbres. Leur ponte est de 4 ou 5 œufs; le mâle nourrit sa femelle quand elle couve et partage l'incubation. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* LE PYRANGA BLEU ET JAUNE. 1. *P. Cyanictera. P. Suprà cyanea; corpore subtùs flavo; rostro nigro; pedibus dilutè ochroleucis.*

Blanc en dessus, jaune en dessous; bec noir; pieds couleur d'ocre.

On soupçonne que cet oiseau, dont nous devons la connoissance à M. Temminck, qui le conserve dans sa collection, se trouve dans l'Amérique méridionale. Il a la tête, le cou en entier, la gorge, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes, l'extérieur des pennes primaires, les plumes du dessus de la queue, les deux pennes intermédiaires et le bord des autres, d'un beau bleu d'azur, à reflets verdâtres sur le dos; une tache de cette couleur sur les côtés de la poitrine, laquelle s'avance un peu sur le devant en forme de demi-cercle; le reste des parties inférieures est d'un jaune-citron éclatant; les grandes pennes des ailes sont noires à l'extérieur. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 290. *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* LE PYRANGA CENDRÉ. 2. *P. Cinerea. P. Saturatè cinerea; tectricibus alarum tectricibusque caudæ inferioribus albo maculatis; caudâ apice albâ; rostro pedibusque nigris.*

D'un gris foncé; tectrices des ailes et de la queue marquées de blanc; rectrices terminées de cette couleur; bec et pieds noirs.

Nous décrivons ce *Pyranga* d'après un individu qu'on conserve au Museum d'histoire natu-

relle. Il a été apporté de l'Amérique méridionale. Tout son plumage est d'un cendré foncé, avec quelques taches blanches sur les couvertures supérieures des ailes, et d'autres blanchâtres sur les inférieures de la queue, qui est assez longue, carrée et terminée de blanc. Nous soupçonnons que cet oiseau est un jeune dont l'espèce est inconnue. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 290. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Pyranga a face rouge. 3. *P. Erythropis. P. Dorso, alis caudâque nigris; tectricibus alarum majoribus apice flavis, modicis totis flavis; corpore subtùs flavo-virescente; facie mentoque dilutè rubris; rostro flavescente; pedibus cæruleis.*

Dos, ailes et queue, noirs; les grandes couvertures des ailes terminées de jaune, les moyennes totalement de cette couleur; dessous du corps d'un verdâtre-jaune; face et menton d'un rouge clair; bec jaunâtre; pieds bleus.

Cette espèce, que Wilson a fait connoître, a été trouvée dans les grandes plaines et prairies qui bordent le Missouri, entre les nations Osage et Mandan. Elle construit son nid dans les buissons et souvent dans les herbes. Sa nourriture consiste dans différentes sortes de baies qui sont très-abondantes dans ces contrées.

Le dos, la queue et les ailes sont noirs; les grandes couvertures des ailes, terminées de jaune; les moyennes, totalement de cette couleur; le cou, le croupion, les couvertures de la queue et toutes les parties inférieures, d'un jaune-verdâtre; le devant de la tête, jusqu'au-dessous de l'œil et le menton, d'un écarlate clair; la queue est très-peu fourchue et terminée de blanchâtre terne. *Wilson, American Ornithol. pl.* 20. *fig.* 1. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 291. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Pyranga noir et jaune. 4. *P. Icteromelas. P. Suprà nigra; subtùs gutturisque medio flavis; rostro suprà nigricante, subtùs corneo; pedibus rubescente-fuscis.*

Noir en dessus; jaune en dessous et sur le milieu de la gorge; bec noir en dessus, couleur de corne en dessous; pieds d'un brun-rougeâtre.

On a apporté cet oiseau de l'Amérique méridionale, et on l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle. Toutes les parties supérieures sont d'un noir profond, de même que les côtés de la tête, du cou et de la gorge, qui est, dans son milieu, rayée transversalement de jaune; toutes les parties inférieures sont de cette couleur. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 29. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Pyranga aux pieds jaunes. 5. *P. Icteropus. P. Capite, collo suprà, dorso viridibus; remigibus rectricibusque caudæ lateralibus fuscis, margine cæruleis; mento, collo anteriori corporeque subtùs flavis; rostro fusco; pedibus flavis.*

Tête, dessus du cou et dos, verts; rémiges et rectrices latérales de la queue brunes et bordées de bleu; menton, devant du cou et dessous du corps jaunes; bec brun; pieds jaunes.

C'est dans la même collection que le précédent que nous avons décrit ce *Pyranga du Brésil.* Il a le dessus du cou et le dos verts; la totalité des deux pennes intermédiaires de la queue, le bord extérieur de toutes les latérales et des pennes de l'aile, bleus; toutes les pennes, brunes à l'intérieur; le menton, le devant du cou et toutes les parties postérieures, jaunes; les plumes des jambes, vert-olives. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 28 *p.* 291. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Pyranga rouge. 6. *P. Æstiva. P. Toto rubra; rostro flavicante; pedibus atris.*

Totalement rouge; bec jaunâtre; pieds noirs.

Ce *Pyranga* se trouve, pendant l'été, dans les Etats-Unis, mais il ne pénètre pas autant dans le nord que le *Pyranga rouge et noir.* On le voit, mais rarement, dans la Pensylvanie et l'état de New-Yorck. Son domicile de préférence est la Caroline, les Florides et la Louisiane. Buffon s'est mépris en rapportant à cette espèce ce que Lepage-Dupratz dit du *Cardinal huppé*, que c'est en été qu'on entend fréquemment le ramage du *Cardinal* dans les bois, et l'hiver seulement sur les bords des rivières lorsqu'il a bu..... Dans cette dernière saison il ne sort point de son domicile, où il garde continuellement la provision qu'il a faite pendant le beau temps. Cette provision est ordinairement composée de maïs, et si considérable, qu'elle est quelquefois d'un boisseau (mesure de Paris). Le grain est artistement couvert de feuilles et de petites branches ou bûchettes, et il n'y a qu'une seule ouverture par où l'oiseau puisse entrer dans son magasin. Wilson regarde ces faits comme apocryphes pour ces deux oiseaux. Au

reste, il est toujours certain que l'historien de la Louisiane parle du *Cardinal huppé* et non pas du *Pyranga rouge;* car il signale son *Cardinal* par un capuchon qui n'est autre chose que l'aigrette de ce gros-bec; ce *Pyranga* n'ayant pas même les plumes de la tête assez longues pour représenter une sorte de huppe quand il est agité de quelque passion. Le ramage du mâle est fort, sombre et plaintif.

Le plumage du mâle est totalement rouge, à l'exception de l'extérieur des pennes alaires, qui est brun. La couleur rouge ne se présente pas chez tous les individus sous la même nuance; elle est vive chez les uns et se rapproche de celle de la brique chez d'autres; ce qui dépend de l'âge plus ou moins avancé.

La femelle a toutes les parties supérieures d'un jaune-olive brunâtre, plus clair près de l'œil; la gorge, le devant du cou et toutes les parties postérieures, d'un jaune-orangé terne; l'extrémité et les barbes intérieures des pennes alaires, brunes; les pennes de la queue plus claires en dessous qu'en dessus. Le jeune, dans son premier âge, est d'un vert-olive en dessus, et presque pareil à la femelle sur les parties inférieures. Il ne commence à prendre son plumage parfait qu'au printemps et pendant l'été. Les jeunes mâles se distinguent alors des femelles par la bigarrure de leur vêtement; le jaune et le vert-olive sont tachetés d'une teinte fauve, qui ne parvient à la couleur rouge que graduellement; ces taches sont semées irrégulièrement sur tout le plumage jusqu'au mois de juin, époque où il reste souvent aux ailes et à la queue quelques plumes vertes. Il est résulté de cette variation dans le plumage, des espèces purement nominales, savoir, dans Latham, les *Tanagra variegata* et *virginica*, et dans Gmelin, le *Tanagra variegata* et le *Loxia virginica.*

Cette espèce fait son nid dans les bois, sur la branche horizontale d'un arbre moyen, et préfère souvent celui qui ne perd pas sa verdure. Elle le place à dix ou douze pieds de terre, le compose de tiges de lin sèches et en tapisse le dedans d'herbes fines. La ponte est de trois ou quatre œufs d'un bleu clair. Le cri de la femelle, quand on en approche, semble exprimer les syllabes *chicky-touck, chicky-toucky, touck. Latham, Index, n.* 5 *et* 7 (*Tanagra æstiva et Tanagra mississipensis*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 432. *n.* 27 (*Gobe-mouche rouge de la Caroline*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 252. *pl. enl. n.* 741 (*Tangara du Mississipi*). *Ibidem, p.* 585 (*Preneur de mouches rouges*). *L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Pyranga rouge et noir. 7. *P. Etythromelas. P. Rubra, alis caudâque nigris; rostro fuscescente-flavo; pedibus dilutè cæruleis.*

Rouge; ailes et queue noires; bec jaune-brunâtre; pieds d'un bleu clair.

Selon Latham et Gmelin, cet oiseau seroit le type de l'espèce dont le *Jacapa scarlatte* seroit une variété; mais nous avons prouvé, à l'article de ce dernier, qu'il constituoit une espèce distincte et particulière. En effet, ce *Pyranga* en diffère non-seulement par la conformation de son bec, mais par la nuance de sa couleur rouge, qui ne jette point de reflets et qui se rapproche de celle du feu, d'où lui est venu le nom de *Firebire* (oiseau de feu) qu'on lui a imposé dans les Etats-Unis, mais où il arrive au printemps et d'où il pénètre jusqu'au Canada. Il se tient près des habitations rurales et dans les vergers; mais il se plaît beaucoup plus dans les bois, où il recherche les arbres les plus feuillés. Son cri semble exprimer les syllabes *chip, chourr,* répétées par intervalles, d'un ton morne, de manière qu'on le croit loin de soi, quoiqu'il en soit très-près. Le chant du mâle ressemble en quelque sorte à celui du *Baltimore.*

Cette espèce se nourrit d'insectes, qu'elle prend quelquefois au vol, et de baies tendres, surtout de cerises, dont elle paroît très-friande. Elle place son nid sur les arbres, quelquefois sur un pommier, le compose à l'extérieur de tiges de lin et d'herbes sèches, et en forme un tissu si lâche qu'on peut apercevoir la couche sur laquelle la femelle dépose trois ou quatre œufs d'un bleu terne, tacheté de brun et de pourpre.

Le mâle, âgé de deux ans, a la tête, le cou et tout le corps d'un beau rouge de feu; les ailes et la queue d'un noir velouté; l'iris jaunâtre. Le même, à l'âge d'un an, est d'un rouge plus clair et moins éclatant, et a les pennes des ailes et de la queue, d'un brun-noirâtre; les rémiges primaires, bordées d'un blanc sale en dehors, et les autres terminées de la même teinte; cet oiseau a non-seulement les plumes du corps rouges, mais encore sa graisse et la moelle de ses os.

La femelle est d'un vert foible sur les parties supérieures; jaune sur les inférieures; d'un noir-brunâtre sur les ailes et la queue. Le jeune mâle lui

lui ressemble avant sa première mue, et ne prend qu'au printemps les couleurs qui indiquent son sexe. On soupçonne que le mâle porte deux habits différens, l'un d'hiver qui ressemble à celui de la femelle ou à peu près, et l'autre est tel que nous l'avons décrit ci-dessus. *Latham, Index, n.* 3 (*Tanagra rubra*). *Brisson, Ornithol. tom.* 3. *p.* 48. *n.* 28 (*Cardinal du Canada*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.... L'Amérique septentrionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Pyranga a tête verte. 8. *P. Chlorocephala. P. Capite virescente; corpore suprà dilutissimè cyaneo; subtùs flavo; rostro fusco; pedibus rubescentibus.*

Tête verdâtre; dessus du corps d'un bleu très-clair; dessous jaune; bec brun; pieds rougeâtres.

Nous ne connoissons pas le pays de cette espèce, qui est au Muséum d'histoire naturelle; mais nous soupçonnons qu'elle a été apportée de l'Amérique méridionale.

Le mâle est verdâtre sur la tête; d'un bleu très-clair sur le dessus du cou et du corps, sur les ailes et la queue; d'un beau jaune sur la gorge et toutes les parties postérieures. La femelle ou le jeune a la tête d'un gris-verdâtre; toutes les parties supérieures d'un vert-olivâtre; les inférieures, d'un jaune un peu verdâtre; le bec brun et les pieds couleur de chair. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 294. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

TACHYPHONE, *Tachyphonus. Tanagra*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum rectum, conico-longum, suprà convexum, robustum, versus apicem compressiusculum; mandibula superior apice utrinquè incisa; inferior integra, æqualis.

Nares oblongæ, propè frontem sitæ.

Lingua acuta, apice fissa.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 1a. *et* 7a. *æqualibus;* 3a., 4a. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Tachyphoni in sylvis nemoribusque Americæ meridionalis habitant.

Corps oblong, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec droit, longicone, convexe en dessus, fort, un peu comprimé vers le bout; mandibule supérieure entaillée à la pointe; l'inférieure entière, égale.

Narines oblongues, situées près du front.

Langue pointue, fendue à son extrémité.

Cou médiocre.

Ailes à 1re. et 7e. rémiges égales; à 3e. et 4e. les plus longues de toutes.

Cuisses situées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Tachyphones* habitent dans les forêts et les bosquets de l'Amérique méridionale.

* Le Tachyphone archevêque. 1. *T. Archiepiscopus. T. Capite, collo pectoreque violaceis; abdomine et uropygio cinereis; dorso olivaceo; remigibus rectricibusque fusco-nigris, flavescente-viridi marginatis; rostro pedibusque nigris.*

Tête, cou et poitrine, violets; abdomen et croupion cendrés; dos olivâtre; rémiges et rectrices d'un brun-noir, bordées d'un vert-jaunâtre; bec et pieds noirs.

M. Desmarest est le premier qui ait fait connoître cet oiseau et qui l'a parfaitement distingué du *Tangara évêque* ou *bluet*, avec lequel il a réellement des rapports dans ses couleurs; ce qui a pu donner lieu de les confondre; mais on remarque entr'eux des différences assez remarquables pour les séparer, et de plus, pour les placer dans deux genres particuliers, l'*Archevêque* ayant le bec autrement conformé. Ce *Tachyphone*, que nous avons vu vivant à Paris, l'année passée, a un chant court, mais fort et sonore. On le trouve au Brésil et au Pérou. Il ne mange point de graines; car il a refusé toutes celles qu'on lui a présentées, mais il se nourrit facilement de pain trempé dans du lait.

La tête, le cou et la poitrine sont d'un violet

à reflets gris et ardoisés; le bas-ventre et le croupion, gris; le dos est olivâtre; les grandes pennes des ailes et de la queue ont leur bord extérieur vert-jaunâtre, sur un fond brun-noir; les premières sont, en dessous, blanches, et noirâtres à leur extrémité; leurs couvertures supérieures, d'un jaune-doré.

La femelle diffère du mâle par une taille moins grosse, par le gris-brun et quelques reflets verts sur les parties supérieures, et le gris-cendré légèrement teint de violet en dessous; par les pennes des ailes et de la queue qui sont d'un vert-jaunâtre à l'extérieur; et enfin, par les petites couvertures des ailes, qui présentent un jaune moins vif. *Desmarest, Hist. nat. des Tangaras* (*Tangara archevêque*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 32. *p.* 356. *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Tachyphone houppette. 2. *T. Cristatus. T. Nigricans; cristâ aurantiâ; gulâ uropygioque fulvis; rostro nigro; pedibus plumbeis.*

Noirâtre; huppe orangée; gorge et croupion fauves; bec noir; pieds plombés. (*Pl.* 157. *n.* 4.)

Cet oiseau, qui habite la Guyane, a les plumes du dessus de la tête longues, effilées, noires sur le front, de couleur orangée sur le *vertex*, et formant une huppe lorsqu'il les redresse; les autres parties de la tête, le cou, le haut du dos, les plumes scapulaires, la poitrine, le ventre, le dessus des ailes et de la queue, la gorge et le devant du cou, sont d'un noir pur; le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un fauve clair; une tache blanche tranche sur le fond sombre des ailes, vers leur pli.

Le *Tangara huppé de Cayenne*, représenté sur la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 7, *fig.* 2, appartient à cette espèce; mais il en diffère par la privation de plumes noires sur la tête, par le jaune pâle de sa gorge, et en ce que le trait blanc du dessus des ailes s'étend jusqu'au milieu de leur longueur. D'autres individus de la même espèce présentent aussi quelques différences; chez les uns, la huppe est rayée de noir et d'orangé, et les scapulaires portent une marque blanche; d'autres ont le bas-ventre blanc; ce qui semble indiquer des différences d'âge ou de sexe.

M. Desmarest décrit, comme un jeune, un individu qui diffère des précédens par des couleurs moins vives, et par sa tête, qui est à peine marquée d'une petite tache blanche; il s'en distingue encore, en ce que les plumes du dos et du ventre sont, les unes noires et les autres d'un gris-jaunâtre; que la couleur jaune du bas du dos est légèrement teinte d'olivâtre; que les grandes pennes les plus extérieures des ailes et de la queue sont gris-olive; en ce que les épaulettes blanches sont à peine visibles; qu'il n'a pas de taches jaunâtres sous l'aile; et qu'enfin une bande blanche descend du bec sur les côtés du cou et traverse le bas de la gorge, où elle présente la forme d'un collier, attribut qu'on ne remarque pas sur aucun des précédens; de plus, il en diffère encore par sa taille d'un cinquième plus petite. Enfin, le *Merle de Surinam* de Brisson est encore un individu de cette espèce. *Latham, Index, n.* 9 (*Tanagra cristata*). *Brisson, Ornithol. Append. p.* 65 (*Tangara noir huppé de Cayenne*). *Idem, Suppl. p.* 46. *pl.* 43. *fig.* 1 (*Merle de Surinam*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 240. *pl. enl. n.* 301. *fig.* 2 (*Tangara huppé de la Guyane*). *L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tachyphone noir et fauve. 3. *T. Cirrhomelas. T. Capite, dorso, ventre, alis caudâque suprà nigris; rectricibus tribus lateralibus fulvis; alis anterioribus albis; caudâ subtùs fulvâ; rostro suprà nigro, subtùs flavo; pedibus nigris.*

Tête, dos, ventre, ailes et dessus de la queue, noirs; trois rectrices latérales de chaque côté de la queue, fauves; tache blanche sur le haut de l'aile; bec jaune en dessous, noir en dessus; pieds de cette couleur.

M. Desmarest présente cet oiseau pour une variété de l'espèce précédente, sous la dénomination de *houppette noire;* mais nous ne partageons pas son opinion, attendu qu'on remarque entr'eux des différences assez frappantes pour présumer que celui-ci est d'une espèce distincte, mais cependant voisine de l'autre; en effet, outre des différences dans le plumage, le *Tachyphone* de cet article est plus grand et n'a point de huppe. La tête, le dos, le ventre, les ailes et le dessus de la queue sont d'un noir uniforme très-foncé; les six pennes caudales les plus extérieures, fauves en entier, et le dessous des autres est de cette couleur, qui se fait encore remarquer sur chaque côté du corps, que recouvrent les ailes, et s'étend jusqu'à l'origine des cuisses; une ligne de la même teinte part de l'œil, descend sur les côtés du cou jusqu'à la base des ailes, qui ont une tache blanche en forme d'é-

paulettes; le bec est jaune à sa base inférieure. *Desmarest, Hist. des Tangaras (Tangara houppette noire). 2e édit du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 32. p. 358. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Tachyphone leucoptère ou a épaulettes blanches. 4. *T. Leucopterus. T. Niger; maculâ alarum albâ; rostro pedibusque atris.*

Noir; tache blanche sur l'aile; bec et pieds noirs. (*Pl.* 186, *fig.* 2, sous le nom de *Loriot à couvertures blanches.*)

Cet oiseau est un double emploi, comme on le voit par la synonymie, dans l'édit. 13 du *Systema naturæ.* Latham s'est conduit de même dans son *General synopsis*, où on le trouve sous la dénominaiion de *White-winged oriole* et de *Guyana Tanager;* mais il en est autrement dans son *Index.* Ces méprises paroissent provenir de ce que Pennant a décrit le mâle dans son *Arctic Zool.* comme une espèce particulière, sous le nom de *White-backed oriole*, parce qu'on l'a vu aux environs de New-Yorck dans une bande de *Troupiales commandeurs.* On trouve cette espèce à Cayenne et au Paraguay; car il nous paroît certain que c'est le même oiseau que M. de Azara décrit sous le nom de *Tordo negro cobias blancas*, quoiqu'il donne à celui-ci un pouce de plus en longueur; mais la taille de ces oiseaux varie selon les localités, car nous en avons vu un qui a été apporté de l'île de la Trinité et qui est d'un tiers plus petit que celui de cet article; il en diffère encore par un plumage plus brillant et à reflets verts.

Le mâle est totalement d'un noir lustré, à l'exception d'une tache blanche qui couvre le haut de chaque aile en dessus et en dessous. La femelle est rousse, et cette couleur est plus foncée en dessus qu'en dessous; mais ce n'est point le *Tangara* figuré sur la *pl. enl.* de Buffon, *n.* 711, comme l'a dit ce naturaliste; car il fait partie d'une espèce distincte de celle-ci, et qui n'appartient pas au même genre, d'après la forme de son bec, qui, comme Manduyt l'a bien reconnu, est très-différent de celui du mâle; mais il est facile de le confondre avec la véritable femelle de ce *Tachyphone*, si l'on ne fait pas attention à la forme du bec, car ils portent l'un et l'autre un plumage totalement pareil. *Gmelin, Syst. nat. n.* 45 (*Tanagra nigerrima*). *Idem* (*Oriolus leucopterus*). *Latham, Index, n.* 40 (*Oriolus leucopterus*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 257 (*Tangara noir*). *pl. enl. n.* 176. *fig.* 2. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tachyphone palmiste. 5. *T. Palmarum. T. Suprà viridi-olivaceus; subtùs subcinereus; capite nigro, maculis utrinquè tribus albis; rostro pedibusque cinereis.*

D'un vert-olive en dessus; un peu cendré en dessous; tête noire, avec trois taches blanches sur chaque côté; bec et pieds cendrés. (*Pl.* 182. *n.* 2.)

Il paroît que cette espèce se tient à la Guyane sur les palmistes; mais à Saint-Domingue elle n'a pas une préférence marquée pour ces arbres, car on la voit assez communément sur les buissons hauts et élevés, de même que dans les bois sur quelqu'arbre que ce soit. Elle se nourrit de baies et d'insectes.

Le mâle, dont Brisson a fait une espèce distincte, sous le nom de *Palmiste à tête noire*, et de la femelle une autre espèce, sous le nom de *Palmiste*, a le dessus de la tête noir; trois taches blanches sur ses côtés, l'une près du front, l'autre au-dessus de l'œil, et la troisième au-dessous; la partie supérieure du cou et la poitrine, cendrées; le dos, le croupion, les scapulaires, les couvertures des ailes et de la queue, d'un vert-olive; la gorge et le devant du cou, blancs; le ventre et les parties postérieures, d'un gris-blanc; les ailes et la queue, pareilles au dos. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le sinciput est cendré et que le gris-blanc est sale sous le corps. *Latham, Index. n.* 108 (*Turdus palmarum*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 301. *n.* 47 (*Merle des palmiers*). *Ibidem, n.* 48 (*Merle des palmiers à tête noire*). *Buffon, Hist nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 400. *pl. enl. n.* 539. *fig.* 1.

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tachyphone quadricolor. 6. *T. Quadricolor. T. Fronte, capitis lateribus, alis caudâque nigris; remigibus intùs albis; verticis medio corporeque subtùs flavis; genis, collo suprà obscurè cinereis; rostro pedibusque fuscis.*

Front, côtés de la tête, ailes et queue, noirs; rémiges blanches à l'intérieur; milieu du *vertex* et dessous du corps, jaunes; joues et dessus du cou d'un gris obscur; bec et pieds bruns.

Cet oiseau du Brésil, qu'on voit dans la collection du Muséum d'histoire naturelle, est noir sur le front, sur les côtés de la tête, les ailes et la queue; blanc à l'intérieur des pennes alaires; jaune sur les longues plumes du sommet de la

tête, lesquelles peuvent former une espèce de huppe lorsque l'oiseau les relève; la gorge et toutes les parties postérieures, de cette même teinte, mais plus pâle; d'un cendré sombre sur les joues, les côtés et le dessus du cou. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 32. p. 359. L'Amérique méridionale.*

L. 5 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tachyphone rouge. 7. *T. Ruber. T. Obscurè ruber; verticis medio purpureo-rubro; corpore subtùs rosaceo-rubro; rostro pedibusque rubescentibus.*

D'un rouge obscur; *vertex* d'un rouge-pourpré dans le milieu; dessous du corps d'un rouge-rosé; bec et pieds rougeâtres.

L'île de la Trinité est le pays d'où ce *Tachyphone* a été apporté; nous croyons qu'on le trouve aussi au Brésil. Les plumes du haut de sa tête sont longues, un peu effilées, et prennent la forme d'une huppe à la volonté de l'oiseau; parmi ces plumes, celles du milieu sont d'un rouge-ponceau, et celles des côtés, d'un rouge assez sombre, lequel est la couleur de toutes les parties supérieures, des ailes et de la queue; le menton et la gorge sont d'un rouge-ponceau, qui se présente sur les parties postérieures sous une nuance un peu rosée, particulièrement sur le ventre; cette couleur s'éclaircit sur les couvertures inférieures de la queue et devient sombre sur les flancs. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 32. p. 359. L'Amérique méridionale.*

L. 5 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tachyphone vert et jaune. 8 *T. Chloricterus. T. Suprà, alis caudâque viridis; subtùs flavus; rostro fusco; pedibus rubescentibus.*

Vert en dessus, sur les ailes et la queue; jaune en dessous; bec brun; pieds rougeâtres.

M. Delalande fils a rapporté du Brésil ce *Tachyphone* et l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle. Il est vert sur toutes les parties supérieures, sur les ailes et la queue; d'un jaune-safran foncé sur toutes les inférieures, et à l'extérieur des pennes des ailes et de la queue. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 32. p. 360. L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

LXVe. Genre.

GOBE-MOUCHE ou MOUCHEROLLE, *Muscicapa*, Linn. Lath.

Corpus oblongiusculum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum suprà, præcipuè basi, depressum, subtrigonum, setisque recumbentibus basi instructum, tenue, subulatum; mandibula superior ad apicem emarginata, recurvata; inferior brevior, subtùs planiuscula, recta.

Nares ferè rotundæ, aut glabræ, aut setis plus aut minùs tectæ.

Lingua cartilaginea, plana, setis brevibus, rigidis apice instructa.

Collum mediocre.

Alæ aliarum spuriâ pennâ brevi, aliarum absque spuriâ pennâ; remigibus 2â., 3â. longisssimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ totæ plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Muscicapæ habitant per totum terrarum orbem; autumno evanescunt in regionibus frigidioribus; in ramis aut cavo arborum nidum struunt; ova 4-5 pariunt; ex insectis pennatis præcipuè victitant. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.

Corps un peu oblong, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec déprimé en dessus, principalement à sa base, un peu trigone, garni, à son origine, de soies dirigées en avant, grêle, subulé; mandibule supérieure échancrée et courbée vers le bout; l'inférieure plus courte, un peu aplatie en dessous, droite.

Narines presque rondes, ou glabres ou couvertes plus ou moins par les soies.

Langue cartilagineuse, aplatie et terminée par des poils courts et roides.

Cou médiocre.

Ailes des uns à penne bâtarde courte, des autres sans penne bâtarde; 2e. et 3e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Gobe-mouches* habitent sur tout le globe; quittent les pays froids à l'automne; se nourrissent principalement d'insectes ailés; construisent leur nid sur les branches ou dans des trous d'arbre; leur ponte est de 4 ou 5 œufs; les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid et ne le quittent qu'en état de voler.

A. Gobe-mouches.

Le Gobe-mouche proprement dit. 1. *M. Grisola. M. Subfusca, subtùs albicans; collo longitudinaliter maculato; crisso rufescente; rostro pedibusque nigris.*

Presque brun; blanchâtre en dessous; cou tacheté longitudinalement; couvertures inférieures de la queue, roussâtres; bec et pieds noirs. (*Pl.* 190, *fig.* 5, sous le nom de *Gobe-mouche gris.*)

Ce *Gobe-mouche* arrive en France au printemps, y passe toute la belle saison et en part à l'automne; il se tient dans les forêts, les vergers, et préfère les lieux couverts et fourrés. Ainsi que chez tous ses congénères, sa principale nourriture sont les mouches qu'il saisit en volant. Naturellement solitaire, il a l'air triste et inquiet; son vol est léger, ses mouvemens sont vifs, et il manque rarement l'insecte qui cherche à s'échapper. Selon Latham, cet oiseau seroit aussi fructivore et destructeur des cerises, d'où lui est venu, dans le comté de Kent, le nom de *Cherry-suchery*. Il place son nid indistinctement sur les arbres ou sur les buissons, et plus souvent dans des trous d'arbres ou de murailles; en quelqu'endroit que ce soit, il le construit fort négligemment avec de la mousse, des fibres, du poil et de la laine. Sa ponte est de 4 ou 5 œufs blancs, tachetés de rougâtre.

La tête, le dessus du cou et du corps, les grandes, les petites couvertures et les pennes des ailes sont d'un gris-rembruni; les rectrices, de la même couleur; les plumes de la gorge et de la poitrine, blanchâtres, avec un trait longitudinal d'un gris-brun sur leur milieu; le ventre et les parties postérieures, blancs; les jambes, d'un roussâtre clair, de même que les couvertures inférieures des ailes et leur bord, vers le pli. Le mâle ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il a le front plus varié de brun et le ventre moins blanc. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 327. *n.* 1. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 517. *pl. enl. n.* 565. *fig.* 1. *L'Europe.*

L. 5 $\frac{2}{3}$. E. P. R. 12.

* Le Gobe-mouche noir. 2. *M. Atricapilla. M. Suprà nigra, subtùs frontis maculâ, alarum speculo rectricibusque extimis extùs albis; remige primâ breviore quàm quartâ* (*mas estate*); *rostro pedibusque nigris. Subfusca, subtùs alba; pectore cinereo maculato; rostro pedibusque nigricantibus* (*mas hiemalis, femina et junior*).

Dessus noir; dessous, tache sur le front, miroir de l'aile et l'extérieur des premières rectrices, blancs; la première rémige plus courte que la quatrième; bec et pieds noirs (mâle en habit d'été).

Presque brun; blanc en dessous; poitrine tachetée de gris; bec et pieds noirâtres (mâle en habit d'hiver, femelle et jeune).

On a souvent confondu ce *Gobe-mouche* et le suivant, mais nous croyons nous être assuré que ce sont deux espèces différentes qui n'ont pas tout-à-fait les mêmes habitudes et qui diffèrent essentiellement, en ce que celui de cet article a la première penne de l'aile aussi longue ou plus courte que la quatrième, tandis que chez l'autre, la première rémige est constamment plus longue que la quatrième. De plus, ils diffèrent encore par leur naturel et leur cri; le dernier est méfiant et se laisse approcher difficilement; au contraire, le *Gobe-mouche noir* est si peu sauvage, qu'on l'approche quelquefois assez près pour pouvoir le tuer à coups de pierre. Tel est notre sentiment sur ces deux oiseaux, sentiment conforme à celui du savant naturaliste allemand, M. Bechstein.

Cette espèce niche dans un trou d'arbre ou sur les branches les plus touffues. Sa ponte est de quatre à six œufs verdâtres et ondés de brunâtre.

Le mâle porte un plumage blanc sur le front, à la base des pennes alaires, à l'exception des premières, sur le bord extérieur des grandes couvertures des pennes secondaires, sur la penne la plus extérieure de chaque côté de la queue, la gorge et toutes les parties postérieures. Un noir foncé règne sur le reste de sa livrée. Tel est le mâle sous son habit de noce, depuis son arrivée en France jusqu'à la mue; ensuite il ressemble à la femelle, dont on a fait une espèce distincte sous le nom de *Bec-figue*. Celle-ci a le blanc des parties inférieures nuancé de roux sur les côtés; les joues, de cette teinte; les ailes et la queue, brunes; toutes les parties supérieures, d'un gris un peu rembruni. Les jeunes lui ressemblent. Les mâles, quand ils quittent ces couleurs pour prendre celles d'été, présentent des variétés assez remarquables et distinctes sur chaque indi-

vidu; les uns ont les parties supérieures mélangées de noir et de gris; les plumes des jambes, brunes et blanches; les trois premières pennes de l'aile, bordées en dehors de la dernière couleur: parmi d'autres, il en est qui ont le croupion gris; les ailes, brunes; la tache blanche du front très-petite, et la queue totalement noire; chez d'autres, le croupion, les rémiges et les rectrices, noires, à l'exception des deux plus extérieures de ces dernières qui sont blanches en dehors; le front blanchâtre, et le reste du plumage pareil à celui de la femelle. *Edwards, Oiseaux, pl.* 30 (*Goldfinch*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 436. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 222 (*Traquet d'Angleterre*) (*mâle en été*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 369. *n.* 1. *Latham, Index, n.* 28 (*Sylvia ficedula*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 187. *pl. enl.* 666 *fig.* 1 (*Bec-figue*) (*mâle en habit d'hiver, femelle et jeune*). *Gmelin, Syst. nat. n.* 10 (*Motacilla ficedula*). *L'Europe.*

L.. E.. P.. R. 12.

Le Gobe-mouche noir a collier. 3. *M. Streptophora. M. Capite dorsoque atris; abdomine, torque, uropygio, alarum speculo, fasciâ frontali, rectricibusque extimis extùs albis; remige primâ longiore quàm quartâ; rostro pedibusque nigris* (*mas æstate*). *Subfusca, subtùs alba; pectore cinereo maculato; rostro pedibusque nigricantibus* (*mas hiemalis, femina, junior*).

Tête et dos noirs; abdomen, collier, croupion, miroir des ailes, bande sur le front et l'extérieur des dernières rectrices, blancs; première rémige plus longue que la quatrième; bec et pieds noirs (mâle en habit d'été). (*Pl.* 190. *fig.* 6.)

Presque brun, blanc en dessous; poitrine tachetée de cendré; bec et pieds noirâtres (mâle en habit d'hiver, femelle et jeune).

On ne rencontre ce *Gobe-mouche* en France que pendant la belle saison. Ainsi que le précédent, il arrive au printemps et il émigre au mois d'août. Il n'est que de passage aux environs de Paris; mais il niche en Lorraine, où il porte le nom de *Mûrier* et de *Petit pinson des bois*. Il construit son nid dans un trou d'arbre; le compose de mousse et de poils d'animaux; sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un vert-bleuâtre tacheté de brun. Le mâle jette un cri très-plaintif et semblable à celui d'un poulet; son ramage est très-agréable, assez mélodieux, et présente quelques rapports avec celui du *Rouge-gorge*, mais il n'est pas aussi soutenu; ce n'est qu'un couplet de sa chansonnette.

Il est, pendant l'été, d'un beau noir sur la tête, le dos, les ailes et la queue; d'un blanc de neige sur toutes les parties inférieures, sur le front et le dessus du cou, où cette couleur forme un collier; on la retrouve encore à la base des pennes alaires, à l'exception de la première, sur le bord extérieur des secondaires et sur les grandes couvertures. Des individus ont la queue totalement noire; chez d'autres, la première penne et quelquefois la deuxième est plus ou moins blanche en dehors; chez d'autres, la marque du front et le collier ont un trait noir dans le milieu; chez quelques autres enfin, le bas du dos est blanc ou d'un gris-brun. La femelle et le jeune ressemblent à ceux du précédent; cependant les jeunes mâles, après leur première mue, se distinguent des jeunes femelles par leurs ailes et leur queue d'une nuance plus foncée, par la bande de l'aile qui est d'un blanc pur; par la couleur des parties supérieures, qui est souvent plus prononcée, et souvent par un collier blanc très-étroit et que l'on ne voit ordinairement qu'en soulevant les plumes. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 381. *n.* 13 (*Gobe-mouche noir*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.... pl. enl. n.* 565. *fig.* 9 (*Gobe-mouche noir à collier*) (*mâle en été*). *Gmelin, Syst. nat. n.* 10 (*Motacilla ficedula*). *Latham, Index, n.* 28 (*Sylvia ficedula*). *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 369. *n.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 187. *pl. enl. n.* 666. *fig.* 1 (*Bec-figue*) (*mâle en hiver, femelle et jeune*). *L'Europe.*

L. 4 ½ E.. P.. R. 12.

** Le petit Gobe-mouche d'Allemagne. 4. *M. Parva. M. Suprà cinereo rubescens; guld, collo anteriori et pectore rufis; ventre albo; hypochondriis rubescentibus; rostro pedibusque fuscis.*

Brun-rougeâtre en dessus; gorge, devant du cou et poitrine, roux; ventre blanc; flancs rougeâtres; bec et pieds bruns.

Cette petite espèce, qu'a fait connoître Bechstein, et dont il n'a décrit que le jeune, se trouve en Allemagne et niche sur les arbres, ordinairement dans le fourchu de deux branches; le nid est composé de mousse, de poils et de laine. Le chant du mâle est clair, agréable, quoiqu'entrecoupé, et semble exprimer les syllabes *veit, teit, teit*. Le mâle, dont on doit la description à M. Temminck, est d'un gris-rougeâtre sur

toutes les parties supérieures; cette teinte prend une foible nuance bleuâtre au-dessus des oreilles; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un roux vif; le ventre et les parties postérieures, blancs; les flancs, rougeâtres; les pennes de ailes d'un cendré-brun; les quatre pennes intermédiaires de la queue, noirâtres, de même que l'extrémité des autres, qui, dans le reste, sont totalement blanches. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le roux du devant du cou et de la poitrine est beaucoup plus clair, et que toutes les autres couleurs sont moins foncées.

Le jeune a du roussâtre très-clair sur la poitrine et sur les flancs; la gorge, d'un blanc légèrement roussâtre; toutes les parties supérieures, cendrées; les plumes des ailes bordées et terminées de roux; les pennes latérales de la queue, blanches et terminées de brun-cendré. *Bechstein, Naturg. deut. n. 3. p. 442. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 483 (le jeune). Temminck, Manuel d'Ornithol. 2e édit. p. 158 (Gobe-mouche rougeâtre). L'Allemagne.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche a ailes et queue roses. 5. *M. Rhodoptera. M. Subcristata, fusca, subtùs alba; remigibus medio rectricibusque basi ultrà medio roseis; rostro pedibusque fuscis.*

Un peu huppé; brun; blanc en dessous; milieu des rémiges et rectrices, roses depuis leur base jusqu'au-delà du milieu; le bec et les pieds bruns.

Ce *Gobe-mouche*, que Latham a décrit pour la première fois, se trouve à la Nouvelle-Galles du Sud. Il a le milieu des grandes pennes des ailes et les quatre rectrices intermédiaires, dans trois quarts de leur longueur, d'une couleur rose; le dessus du corps, brun; le dessous blanc; les plumes de la tête, effilées et tachetées de noir. *Latham, Index, Suppl. n. 9. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 2. p. 462. L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche petit-azur. 6. *M. Cærulea. M. Cærulea; occipitis pectorisque maculâ nigrâ; abdomine crissoque cærulescente-albis; remigibus rectricibusque cæruleo-atris; rostro nigro; pedibus dilutè spadiceis.*

Bleu; tache noire sur l'occiput et la poitrine; abdomen et parties postérieures d'un blanc-bleuâtre; rémiges et rectrices d'un noir-bleu; bec noir; pieds d'un châtain clair.

Le nid de cet oiseau, que l'on trouve en Afrique et dans l'Inde, est composé de brins chevelus couverts de mousse; sa ponte est de quatre ou cinq œufs gris-roussâtres. Le mâle est d'un beau bleu d'azur sur la tête, le dos et tout le devant du corps, avec une tache noire sur le derrière de la tête, et une autre de la même couleur sur la poitrine; le ventre est blanc et légèrement teint de bleu. La femelle, qu'a fait figurer M. Levaillant, sur la *pl. 153, fig. 2 des Oiseaux d'Afrique*, ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est plus petite, que le bleu est plus clair et qu'elle n'a point de taches noires. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 534. pl. enl. n. 665. fig. 1 (Gobe-mouche bleu des Philippines).*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche azurou. 7. *M. Aurea. M. Suprà cyanea nitens, subtùs rufo-aurantia; rostro pedibusque fuscescentibus.*

D'un bleu d'azur brillant en dessus; d'un orangé-roux en dessous; bec et pieds brunâtres.

Le mâle de cette espèce, que M. Levaillant a découverte dans le pays des Namaquois, exprime les syllabes *piet, piet, pierreret.* On trouve son nid sur les mimosas, dans une enfourchure; il est attaché solidement aux branches qui l'entourent, et composé de tiges de liane, contournées avec beaucoup d'art, et très-profond. La ponte est de cinq ou six œufs d'un vert-olivâtre pointillé de roux, surtout vers le gros bout, où les points sont très-multipliés et forment une espèce de zône.

Un bleu d'azur d'un bel éclat règne sur la tête du mâle, ainsi que sur le dessus du cou, le manteau, le croupion, les ailes et sur les couvertures supérieures de la queue; la gorge, le devant du cou et la poitrine présentent un orangé-roux très-brillant; le ventre et les parties postérieures sont d'un blanc pur; les yeux, d'un orangé vif.

La femelle en diffère par une taille plus petite; par un bleu plus foible et moins lustré; par sa gorge blanche, de même que le devant du cou et la poitrine, qui sont en outre nuancés d'un peu de roussâtre; enfin, par la couleur des ailes qui est moins pure. Le jeune mâle a la gorge orangée et quelques traits de cette couleur sur la poitrine. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 158. fig. 1 et 2. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 463. L'Afrique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

*Le Gobe-mouche booddang. 8. *Erythrogastra. M. Nigra; fronte fasciâque alarum albis; pectore abdomineque coccineis; rostro nigro; pedibus flavescente-fuscis.*

Noir; front et bandes sur les ailes, blancs; poitrine et abdomen noirs; bec de cette couleur; pieds brun-rougeâtres.

(*Pl.* 19, *fig.* 4, sous le nom de *Gobe-mouche à ventre rouge.*)

On trouve cette espèce à la Nouvelle-Hollande et dans diverses îles de la mer du Sud; mais elle ne porte pas dans ces contrées un plumage totalement pareil. L'individu figuré dans cet ouvrage et dans Latham, a la tête, le cou, le dos, les jambes, les ailes et la queue, noirs; le front et les moyennes couvertures alaires, blancs; la poitrine et le ventre, d'un rouge-carmin foncé; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, rougeâtres: tel est le plumage du mâle. La femelle est brune où celui-ci est noir, et en diffère encore par son menton d'un brun-cendré; sa poitrine et son ventre, d'un orangé pâle; par les parties postérieures qui sont d'un blanc-jaunâtre.

Ce *Gobe-mouche* se trouve en plus grand nombre dans l'île de Norfolk qu'à la Nouvelle-Galles du Sud, où l'on remarque plusieurs variétés. La première a la tête, le dessus du cou, le dos et les ailes d'un noir-bleuâtre; la gorge, pâle; la poitrine, d'un rouge de laque-pourprée; le ventre et les parties postérieures, blancs. La deuxième n'a point le sinciput blanc et porte des sourcils de cette couleur; la poitrine et le ventre sont cramoisis, et sa queue a moins de longueur: tel est le *Booddang* des aborigènes de cette contrée. La troisième variété habite le port Jackson, dans la Nouvelle-Hollande, ainsi que les précédentes et la suivante. Une bande oblique et blanche est sur ses ailes; la penne la plus extérieure de chaque côté de la queue est de cette couleur. La quatrième est rouge sur tout le dessous du corps, et a les plumes de la base du bec blanches; les ailes, variées de noir et de blanc; tout le dessus du corps, d'un cendré-noirâtre; les épaules traversées par une bande longitudinale, large, blanche et oblique; le dessous du corps, rouge, à l'exception du ventre et des parties postérieures qui sont blancs. *Latham, Synopsis, pl.* 50. *Gmelin, Syst. natur.* (*Muscicapa multicolor*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 21. *pag.* 463. *L'Australasie et la Polynésie.*

L. 4 ⅓. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche des bords du Jenisei. 9. *M. Erythropis. M. Maculata; subtùs alba; fronte rubrâ; pedibus nigris.*

Tacheté; blanc en dessous; front rouge; pieds noirs.

Nous ne connoissons de cet oiseau que la courte description qu'en a faite Latham. Il a le dessus du corps tacheté de brun et de gris; le dessous, blanc; les couvertures inférieures des ailes rousses, et le sinciput rouge. *Latham, General Synopsis, tom.* 2. *part.* 1. *pag.* 351. *n.* 50. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 2. *p.* 464.

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche brillant de la Chine. 10. *M. Nitida. M. Pallidè viridis; tectricibus alarum albo marginatis; remigibus rectricibusque nigricantibus, margine flavo; pedibus nigris.*

D'un vert pâle; tectrices des ailes bordées de blanc; rémiges et rectrices noirâtres et bordées de jaune; pieds jaunes.

Il en est de cet oiseau comme du précédent; on sait seulement que sa tête et son corps sont totalement verts; que les couvertures des ailes ont une bordure blanche; que les pennes de la queue sont noirâtres et frangées de jaunâtre. *Latham, Index, n.* 90. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 464. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche brun de Cayenne. 11. *M. Fuliginosa. M. Atro-fusca; pennarum margine flavicante-fusco; subtùs albida; rectricum remigumque margine albido; rostro pedibusque atris.*

D'un brun-noirâtre; bord des plumes d'un brun-jaunâtre; blanc en dessous; rectrices et rémiges bordées de blanchâtre; bec et pieds noirs.

Les plumes de la tête et du dos de ce petit *Gobe-mouche de la Guyane* sont d'un brun-noirâtre et bordées de brun-fauve; les pennes des ailes, de cette teinte, mais plus foncée; les pennes caudales, noires et bordées de blanchâtre; le dessous du corps est de la dernière couleur, excepté la poitrine qui est fauve. On lui donne pour variété un individu qui pourroit bien être le mâle de l'espèce, et qui a la tête et le dos un peu teintés de vert-olive foncé, quelques traits plus clairs sur les grandes pennes alaires, un jaune-rosat luisant sur les secondaires, et une teinte jaunâtre sur le ventre. *Buffon, Hist.*

Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 536. pl. enl. n. 574. fig. 1. L'Amérique méridionale.

L. 4. E.. P.. R. 12.

* * Le Gobe-mouche brun-cendré de la Nouvelle-Hollande. 12. *M. Australis. M. Cinerea; corpore subtùs et superciliis flavis; rostro pedibusque pallidè fuscis.*

Cendré; dessous du corps et sourcis jaunes; bec et pieds d'un brun pâle.

Nous devons à White la connoissance de cet oiseau, qu'il a fait figurer dans son *Voyage, pag. 239.*

Le brun-cendré qui couvre le dessus du corps et la queue, est remplacé sur le dessous par un beau jaune, mais pâle sur le menton et le bas-ventre; les sourcils sont de cette couleur, et deux traits pareils se font remarquer en dessous. Latham lui donne pour variété un individu dont le sommet de la tête, le dessus du cou et le dos sont d'un brun-bleuâtre; les ailes, brunes et bordées de blanchâtre; les deux pennes intermédiaires de la queue, blanches à leur extrémité; la tête est beaucoup plus garnie de plumes que celle du précédent. Ne seroit-ce pas le mâle de cette espèce? *Latham, Index, Suppl. n. 2. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 21. p. 465. L'Australasie.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* * Le Gobe-mouche des îles Sandwich. 13. *M. Obscura. M. Fusca, subtùs cinerascens; abdomine rufo imbuto; rectricibus apice acutiusculis, longis, æqualibus; pedibus atris; rostro nigricante.*

Brun; grisâtre en dessous; abdomen teinté de roux; rectrices un peu pointues, longues, égales; pieds noirs; bec noirâtre.

La couleur brune, qui domine sur le plumage de cet oiseau, prend une nuance cendrée sur la gorge et sur la poitrine, et un ton roux sur le ventre; les pennes de la queue sont longues d'environ trois pouces, de la même couleur et un peu pointues. *Latham, Index. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 21. p. 465. Les îles Sandwich.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* * Le Gobe-mouche burril. 14. *M. Rufifrons. M. Fusca; fronte, dorso basique caudæ rufis; remigibus nigris; auribus pectoreque nigro maculatis; caudâ elongatâ, cuneiformi; rostro pedibusque fuscis.*

Brun; front, dos et base de la queue, roux; rémiges noires; oreilles et poitrine tachetées de noir; queue alongée, cunéiforme; bec et pieds bruns.

Le nom sous lequel on décrit cet oiseau est celui qu'il porte à la Nouvelle-Galles méridionale, où il ne se montre qu'au mois de novembre. Le sommet de la tête, la partie supérieure du cou, les couvertures des ailes, la moitié des pennes de la queue et le dessous du corps, depuis la poitrine, sont d'un brun pâle; les oreilles, le milieu du dos et les pennes caudales à leur base, d'un roux foncé inclinant au rouge; la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un blanc-jaunâtre tacheté de noir sur cette dernière partie, sur les plumes auriculaires et sur le cou en devant. *Latham, Index, Suppl. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 21. p. 465. L'Australasie.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* * Le Gobe-mouche de Cambaye. 15. *M. Cambaiensis. M. Nigra nitens; dorso viridi-flavescente; corpore subtùs fulvo-flavo; tectricibus alarum fasciâ duplici albâ; rostro nigricante; pedibus cærulescentibus.*

D'un noir brillant; dos d'un jaunâtre-vert; dessous du corps d'un jaune-fauve; tectrices des ailes avec une double bande blanche; bec noirâtre; pieds bleuâtres.

L'individu qui a servi à Latham pour cette description, est au Muséum britannique; le dessus du corps est noir, avec une nuance de vert-jaunâtre sur le dos; le dessous, d'un jaune-fauve; l'extrémité des couvertures de l'aile, blanche. *Latham, Index, n. 97. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21 p. 466.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* * Le Gobe mouche a capuchon noir. 16. *M. Cucullata. M. Nigra, subtùs alba; remigibus albo marginatis; rostro capiteque nigris.*

Noir; blanc en dessous; rémiges bordées de blanc; bec et tête noirs.

La tête de ce *Gobe-mouche de la Nouvelle-Galles du Sud* paroît d'autant plus grosse, qu'elle est très-garnie de plumes, qui sont noires, de même que le dessus du corps; le dessous est blanc; les ailes et la queue sont de la couleur de la tête; et les petites couvertures supérieures de l'aile, bordées de blanc. *Latham, Index, Suppl.*

2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 466. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche cendré du Canada. 17. *M. Canadensis. M. Cinerea; corpore subtùs lorisque luteis; vertice nigro, maculato; rostro griseofusco; pedibus flavescentibus.*

Cendré; dessous du corps et *lorums* jaunes; *vertex* tacheté de noir; bec d'un gris-brun; pieds jaunâtres.

On trouve au Canada un petit *Gobe-mouche* dont les plumes du sommet de la tête sont noires dans le milieu et cendrées sur les bords; une tache jaune est entre le bec et l'œil, et une autre noire au-dessous de celui-ci; l'occiput, le dessus du corps et les couvertures supérieures de la queue sont cendrés; les parties inférieures, d'un beau jaune, varié de quelques petites taches noires sur le devant du cou; les couvertures du dessous de la queue, blanchâtres; ses pennes et celles des ailes, cendrées; ses couvertures supérieures, bordées en dehors de cendré. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *pag.* 406. *n.* 25. *pl.* 39. *fig.* 4. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 466. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche de la Cochinchine. 18. *M. Cochinsinensis. M. Olivaceo-fusca, subtùs rufescens; tectricibus tribus exterioribus apice albo nigroque maculatis; rostro nigricante; pedibus pallidè rubris; caudâ cuneatâ.*

D'un brun-olivâtre, roussâtre en dessous; les trois rectrices extérieures tachetées de blanc et de noir à leur pointe; bec noirâtre; pieds d'un rouge pâle; queue en forme de coin.

Latham, qui a fait connoître cet oiseau, indique la Cochinchine pour son pays natal. Il a le dessus de la tête jusqu'aux yeux, la nuque, le dessus du cou, le dos et les ailes d'un brun-olivâtre, plus foncé sur le sinciput; tout le dessous du corps, d'un roux qui est très-clair sur la gorge et sur le devant du cou; les pennes des ailes, noirâtres, avec une tache blanche sur leur bord externe; la queue, d'un brun pâle et étagée; ses trois pennes extérieures, blanches, avec un croissant noir. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 466. *Les Grandes-Indes.*

L. 4 ⅓. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche a collier du Cap de Bonne-Espérance. 19. *M. Torquata. M. Nigra, subtùs alba; pectore rufo; remigibus multis apice albis; rostro atro; pedibus fuscis.*

Noir; blanc en dessous; poitrine rousse; plusieurs rémiges blanches à leur pointe; bec noir; pieds bruns.

Brisson a présenté, comme deux espèces particulières, les deux *Gobe-mouches* dont il va être question; Latham et Gmelin ont suivi son sentiment; Buffon en fait des variétés de notre *Gobe mouche à collier.* L'un a la tête, la gorge, le dos, les ailes et la queue, noirs; les côtés du cou, un collier sur sa partie supérieure, le ventre, les jambes et une large tache sur le milieu de l'aile, de couleur blanche; la poitrine, rousse. L'autre, que le Pline français soupçonne être la femelle du précédent, est blanc sur le dessus du cou, la gorge et le ventre; noir sur le dessus et les côtés de la tête, sur les couvertures supérieures de la queue, le devant du cou et la poitrine; roux sur les flancs; brun sur les couvertures des ailes, dont les grandes sont terminées de roux; de la première couleur sur les pennes, qui ont leur bord gris et roux; noir sur celles de la queue qui sont terminées de blanc, et dont les latérales les plus extérieures sont totalement de cette couleur. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 379. *n.* 12. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *pl. enl. n.* 572. *fig.* 1 *et* 2. *L'Afrique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche couronné de noir. 20. *M. Meloxantha. M. Cinerea, subtùs flava; vertice, alis caudâque nigris; rectricibus apice albis.*

Cendré; jaune en dessous; *vertex*, ailes et queue, noirs; rectrices blanches à la pointe. (*Pl.* 190, *fig.* 4, sous le nom de *Gobe-mouche à calotte noire.*)

C'est d'après Sparrman que l'on a décrit cet oiseau, dont le pays n'est pas connu; le sommet de la tête est noir; le dessus du corps, d'un cendré foncé; le dessous, jaune; les pennes des ailes et de la queue ont leur bord de cette couleur sur un fond noir; celle-ci est courte, arrondie et terminée de blanc. *Sparrman, fasc.* 4. *pl.* 96. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 467. *Pays inconnu.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche a crête de Ceylan. 21. *M. Comata. M. Nigra; subtùs, uropygio rectricumque intermediarum apice albo; crisso flavo; capite cristato; rostro nigro; pedibus caerulescentibus.*

Noir; dessous du corps, croupion et pointe des rectrices intermédiaires, blancs; couvertures inférieures de la queue jaunes; tête huppée; pieds bleuâtres; bec noir.

Ce *Gobe-mouche des Grandes-Indes* est noir sur la tête, les joues, le menton, le dessous du cou, le dos, les ailes et la queue; jaune sur le bas-ventre; blanc sur le devant du cou, la poitrine, le ventre et l'extrémité des pennes intermédiaires de la queue. *Latham, Index, Suppl. 2e edit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 467. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche a croupion orangé. 22. *M. Melanocephala. M. Capite colloque nigris; dorso fulvo; corpore subtùs albo maculis nigris; alis caudâque fuscis; pedibus pallidè fuscis.*

Tête et cou noirs; dos fauve; dessous du corps blanc et tacheté de noir; ailes et queue brunes; pieds d'un brun pâle.

Les mouvemens de ce *Gobe-mouche de la Nouvelle-Galles du Sud* sont très-vifs et très-agiles; il relève et étend très-souvent sa queue, surtout au moment qu'il se jette sur sa proie.

La tête et le cou sont noirs et très-garnis de plumes; le dos et le croupion, d'un orangé-rougeâtre; toutes les parties inférieures du corps, blanches, avec des raies longitudinales noires sur la poitrine; les ailes et la queue, brunes, et les barbes des pennes caudales, très-séparées les unes des autres. *Latham, Index, Suppl. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 21. p. 467. L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche étoilé. 23. *M. Stellata. M. Supra oculos stellâ nigrâ; capite guttureque cærulescente-griseis; torque albo; corpore suprà olivaceo-viridi; subtùs jonquillaceo.*

Une étoile noire au-dessus de l'œil; tête et gorge d'un gris-bleuâtre; collier blanc; dessus du corps d'un vert-olive; dessous jonquille.

Le nom que M. Levaillant a imposé à cette espèce, vient d'une petite tache blanche en forme d'étoile qui se trouve entre l'œil et la partie supérieure du bec. Elle place son nid à l'extrémité des branches basses des arbres, le compose d'herbes entrelacées, recouvertes à l'extérieur d'une sorte de limon, et le garnit en dedans de racines très-flexibles et minces. La ponte est de quatre œufs d'un gris-verdâtre ponctué de roux. On la trouve au Cap de Bonne-Espérance, vers la baie Blettemberg ou la Goua et le Poart.

M. Levaillant nous fait part d'une singularité remarquable dans le mâle; c'est d'avoir de chaque côté de l'anus deux protubérances graisseuses, charnues, de la forme d'un petit œuf, de trois lignes de longueur, deux d'épaisseur, d'une couleur blanche et remplies d'une teinte jaunâtre absolument semblable à celle qu'on exprime des glandes du croupion.

Le mâle a la tête et la gorge d'un gris-bleuâtre, qui, sur la dernière partie, est terminé par un collier blanc; le manteau, le croupion, le dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert-olivâtre nuancé de jaune; les pennes caudales, du même vert et bordées du même jaune en dedans des latérales; les rémiges, d'un gris-brun argenté et frangées d'un gris plus clair; toutes les parties inférieures d'un jaune-jonquille nuancé d'olivâtre sur la poitrine et sur les flancs.

Chez la femelle, la tête, le dessus du cou, le manteau, les ailes et la queue sont d'un vert-olivâtre uniforme; les joues et la gorge, d'un vert-olive clair; tout le dessous du corps, d'une foible teinte jaune, qui prend un ton olive sur le ventre et sur les couvertures inférieures de la queue. Le mâle, dans son premier âge, ressemble à la femelle; mais après sa première mue, il porte un capuchon gris-ardoisé et n'a point d'étoile blanche ni de collier formé. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 157. fig. 1 et 2. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 21. p. 468. L'Afrique méridionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche ferrugineux de la Caroline. 24. *M. Ferruginea. M. Fusco-rufa, subtùs ochroleuca; gulâ albâ; alis nigris margine ferrugineis; rectricibus subtùs glaucis, suprà margine fuscescentibus; extimis brevissimis albis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

D'un roux-brun, couleur d'ocre en dessous; gorge blanche; ailes noires, bordées de ferrugineux; rectrices verdâtres en dessous, brunes sur les bords en dessus; les plus extérieures très-courtes, blanches; bec noir; pieds bruns.

Les mandibules de cet oiseau sont bordées de rougeâtre; la tête et le dessus du corps, d'un brun-gris; la gorge est blanche, et cette couleur prend un ton jaunâtre sur les autres parties inférieures; les ailes sont noires et bordées de ferrugineux; les rectrices de la même couleur et courtes. *Merrun, Beytr. 1. p. 23. pl. 6. 2e édit. du*

nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. *p.* 469. *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche a front blanc. 25. *M. Albifrons. M. Suprà nigro-fusca ; jugulo pectoreque exalbidis ; abdomine dilutè ferrugineo ; fronte albido ; rostro pedibusque nigris.*

D'un brun-noir en dessus ; front blanchâtre ; bec et pieds noirs.

Sparrman a rencontré cet oiseau à la pointe méridionale de l'Afrique. Le dessus du corps est brun-noirâtre ; le front, la gorge et la poitrine sont d'un blanc sale ; les autres parties inférieures, ferrugineuses ; les pennes des ailes, bordées de brun ; celles de la queue, noires. *Sparrman, Mus. Carls. pl.* 24. *fasc.* 1. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 50. *p.* 125. *L'Afrique méridionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* * Le Gobe-mouche a front jaune. 26. *M. Flavifrons. M. Flavo-olivacea, subtùs flava ; fronte, oculis, rectricum fuscarum remigumque nigricantium marginibus flavis ; arcu suprà oculari albo ; rostro dilutè plumbeo ; pedibus cærulescentibus.*

D'un jaune-olivâtre ; jaune en dessous ; front, yeux, jaunes ; rectrices brunes ; rémiges noirâtres et bordées de jaune ; sourcils d'une couleur de plomb claire ; pieds bleuâtres.

Quoique cet oiseau de l'île de Tanna n'ait point la base du bec garnie de soies, Latham ne l'a pas moins présenté pour un *Gobe-mouche*, dont le dessus du corps est d'un jaune-olive ; le dessous, le front et les yeux, jaunes ; un demi-croissant blanc se fait remarquer derrière chaque œil ; les couvertures supérieures des ailes sont brunes ; leurs pennes, presque noires et toutes bordées de jaune ; les pennes de la queue, d'un brun-olive, plus pâle à leur extrémité. *Latham, General Synopsis, tom.* 2. *part.* 1. *p.* 342. *n.* 38 (*Yellow-fronted fly-catcher*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 469. *La Polynésie.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

* * Le Gobe-mouche a front noir. 27. *M. Nigrifrons. M. Fusca, subtùs olivaceo-fusca ; fronte temporibusque nigris ; mento gulâque flavis ; rectricibus olivaceo-fuscis ; intermediis duabus fuscis ; rostro pedibusque atris.*

Brun ; dessous d'un brun-olivâtre ; front et tempes, noirs ; menton et gorge, jaunes ; rectrices d'un brun-olivâtre ; les deux intermédiaires brunes ; bec et pieds noirs.

Latham, d'après lequel nous décrivons cet oiseau, n'indique pas son pays. Il a le front et les côtés de la tête noirs ; le reste de cette partie, le dessus du corps, les deux pennes intermédiaires de la queue et le ventre, bruns ; cette couleur tend à l'olive sur la dernière partie et sur toutes les rectrices latérales ; le menton et la gorge sont jaunes. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 50. *p.* 129. *Pays inconnu.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* * Le Gobe-mouche gobe-moucheron. 28. *M. Minuta. M. Olivaceo-grisea ; alis nigricantibus, hinc indè ochroleuco striatis.*

D'un gris-olivâtre ; ailes noirâtres, çà et là rayées d'une couleur d'ocre. (*Pl.* 192. *fig.* 4.)

Un gris-olive, plus foncé sur la tête, fait le fond de son plumage ; une teinte d'un vert foible couvre le bas du dos et le ventre ; les ailes sont noirâtres, avec quelques lignes d'un blanc-jaunâtre sur leurs couvertures. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 553. *L'Amérique méridionale.*

L. 3. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche a gorge jaune de l'île de Luçon. 29. *M. Manillensis. M. Occipite dorsoque griseo ; capite reliquo nuchâque nigris ; dorsi medio badio ; gulâ flavâ ; rectricibus intermediis nigris, lateralibus albis ; rostro pedibusque nigris.*

Occiput et dos gris ; reste de la tête et nuque, noir ; gorge jaune ; rectrices intermédiaires noires, blanches sur les côtés ; bec et pieds noirs.

Sonnerat a rencontré cet oiseau dans l'île de Luçon, et le décrit avec le sommet et les côtés de la tête, noirs ; l'occiput, gris ; la nuque, noire ; des raies transversales blanches sur les joues ; la gorge, jaune ; la poitrine, rougeâtre ; le milieu du ventre, d'un jaune clair ; les côtés et le dessous de la queue, blancs ; le haut du dos, gris ; le milieu, marron, de même que le dessus de l'aile, qui est traversée par une raie blanche, dont les pennes sont noires, et les grandes couvertures bordées et terminées de brunâtre ; les deux pennes intermédiaires de la queue, noires, et les autres blanches. *Sonnerat, Voyage, p.* 57. *pl.* 26. *fig.* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 470. *Les Grandes-Indes.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

** LE GOBE-MOUCHE GRIS DE LA CHINE. 30. *M. Grisea. M. Nigra, subtùs rubescens; gutture griseo; tectricum alarum fasciâ albâ; caudâ subcuneatâ; pedibus flavicante-fuscis.*

Noir; rougeâtre en dessous; gorge grise; bande blanche sur les couvertures des ailes; queue un peu en coin; pieds d'un brun-jaunâtre.

Cet oiseau est noir en dessus, avec une bande transversale, blanche sur les ailes; gris sur le devant du cou; d'un rouge pâle sur la poitrine et sur le ventre. *Latham, Index.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 470. *La Chine.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE GOBE-MOUCHE GRIS-JAUNE. 31. *M. Flavigastra. M. Cinerascens, subtùs flava; remigibus rectricibusque obscuris; rostro nigro; pedibus fuscescentibus.*

Couleur de cendre; jaune en dessous; rémiges et rectrices obscures; bec noir; pieds brunâtres.

On rencontre ce *Gobe-mouche* à la Nouvelle-Galles du Sud. Sa taille égale celle de notre moineau; le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes sont d'un gris-ardoisé; toutes les parties inférieures, d'un jaune pâle; les pennes des ailes et de la queue, noires. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 470. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* LE GOBE-MOUCHE HUPPÉ A VENTRE GRIS. 32. *M. Cristata. M. Suprà fuscescente-viridis, subtùs virescente-grisea; cristâ nigricante fuscâ, albo marginatâ; rostro pedibusque flavicante-fuscis.*

D'un vert rembruni en dessus; d'un gris-verdâtre en dessous; huppe d'un brun-noirâtre bordé de blanc; bec d'un brun-jaunâtre. (*Pl.* 121, *fig.* 2, sous le nom de *Figuier huppé à ventre gris.*)

Cette espèce est sédentaire à la Guyane et habite les lieux découverts, où elle fait la chasse aux insectes. Sa huppe est composée de petites plumes arrondies, à demi relevées, brunâtres, bordées de blanc et hérissées jusque sur l'œil et à la racine du bec; le dessous du corps est d'un gris mêlé de blanchâtre, et le dessus, brun-verdâtre. *Latham, Index* (*Sylvia cristata*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 314. *pl. enl. n.* 391. *fig.* 1 (*Figuier huppé de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* LE GOBE-MOUCHE DE L'ÎLE DE BOURBON. 33. *M. Rufiventris. M. Nigra; tectricibus caudæ inferioribus rufis; pedibus rubescentibus.*

Noir; couvertures inférieures de la queue rousses; pieds rougeâtres.

Buffon regarde cet oiseau comme une variété des *Gobe-mouches du Cap de Bonne-Espérance*, qu'il a rapportés à notre *Gobe-mouche noir à collier;* mais d'autres auteurs n'ont pas adopté son opinion et en font une espèce particulière, dont le plumage est noir, à l'exception du bas-ventre et des couvertures inférieures de la queue qui sont rousses. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *pl. enl. n.* 572. *fig.* 3. *L'Afrique méridionale.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** LE GOBE-MOUCHE DE L'ÎLE DE FRANCE. 34. *M. Undulata. M. Albido et fusco undulata; capite nigricante; alis rufo-fuscis; rostro pedibusque nigris.*

Ondé de blanc et de brun; tête noirâtre; ailes d'un brun-roux; bec et pieds noirs.

La tête est d'un brun noirâtre; les ailes sont d'un brun-roussâtre; le reste du plumage offre un mélange de blanchâtre et de brun, disposé sans régularité par ondes et par petites taches. L'oiseau présenté pour la femelle, a plus de blanc mêlé de roussâtre sur la poitrine et sur le ventre; le brun des diverses parties du corps incline au gris, et ces couleurs sont disposées de même que sur le mâle.

Nous rapprochons de cette espèce le *Gobe-mouche ondulé* que M. Levaillant a fait figurer sur la *pl.* 159 de ses *Oiseaux d'Afrique;* en effet, son plumage présente de grands rapports avec celui du précédent. Le mâle a le dessus de la tête et du cou, le manteau, les ailes et la queue d'un brun-noirâtre, plus foncé sur les pennes alaires, de même que sur celles de la queue qui sont bordées de roussâtre; la gorge, blanche et ondée de brun; la poitrine, avec des taches pareilles, mais plus grandes; le milieu du ventre, le devant du cou et les couvertures de la queue, blancs; les flancs et les plumes des jambes, d'un gris-brun roussâtre.

La femelle est plus petite que le mâle; porte des couleurs moins foncées et a la poitrine blanchâtre.

Le chant du mâle exprime les mots *tzirer, chrest.* Cette espèce place son nid dans les taillis et les buissons, sur une branche près du tronc de l'arbre; le compose de tiges d'herbes et de crin,

revêtu de mousse à l'extérieur et de poils en dedans. La ponte est de cinq œufs gris-roussâtres. Le jeune a les plumes de l'aile bordées de roux, et leur couleur brune est d'une nuance plus foncée que chez les adultes, principalement sur le croupion et sur les pennes de la queue. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 527. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche des îles Sandwich. 35. *M. Sandwichensis. M. Fusca, subtùs ochroleuca; fronte fusco-lutescente; superciliis albis; mento striis atris picto; pectore et tectricum alarum margine ferrugineis; remigibus rectricibusque fuscis, apice albis; rostro pedibusque nigris.*

Brun; couleur d'ocre en dessous; sourcils blancs; menton rayé de noir; poitrine et bords des tectrices alaires, ferrugineux; rémiges et rectrices brunes, blanches à leur pointe; bec et pieds noirs.

Cet oiseau de la Polynésie a le sinciput d'un roux-fauve; les sourcils, blancs; le dessus du corps, brun; les couvertures supérieures des ailes, bordées d'une couleur de rouille pâle; les ailes et la queue, brunes; toutes les rectrices latérales, terminées de blanc; quelques raies noirâtres sur la gorge; les côtés du cou, mélangés de blanc; la poitrine, jaunâtre; le ventre et les parties postérieures, de cette couleur, mais blanchâtre. *Latham, Index.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 472. *La Polynésie.*

L. 5 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche de Java. 36. *M. Hæmorrhousa. M. fusco-nebulosa, subtùs alba; crisso rubro; capite subcristato caudâque nigris; pedibus atris.*

D'un brun nébuleux; blanc en dessous; plumes de l'anus rouges; tête un peu huppée, noire, de même que la queue; pieds noirs.

Les deux oiseaux dont il va être question, et qu'on trouve à l'île de Ceylan, ne seroient-ils pas des variétés d'âge ou de sexe du *Gobe-mouche à crête*, décrit précédemment? L'un a le bec bleuâtre; la tête, noire et peu huppée; le cou et le dessus du corps, d'un brun sombre; la poitrine et le ventre, blancs; le bas-ventre, rouge; la queue, noirâtre. L'autre se rapproche encore plus que le précédent du *Gobe-mouche à crête.* Son bec est noir ainsi que sa tête, qui est huppée; les côtés du cou, la poitrine et le ventre sont blancs; le bas-ventre est jaune; la queue, noirâtre, longue et traversée, près de l'extrémité, d'une bandelette blanche; les pieds sont d'un brun obscur. *Brown, Illust. p.* 78. *pl.* 31 (*Red vented fly-catcher*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 472. *Les Grandes-Indes.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche jaunatre de New-Yorck. 37. *M. Ochroleuca. M. Sordidè olivacea, subtùs ochroleuca; gulâ alarumque margine flavis; remigibus primariis rectricibusque olivaceis.*

D'un olivâtre sale, couleur d'ocre en dessous; gorge et bord des ailes, jaunes; rémiges primaires et rectrices olivâtres.

Il est fort douteux que cet oiseau des Etats-Unis soit un *Gobe-mouche;* au reste, il a le dessus de la tête, du cou et du corps d'une couleur d'olive terne; la gorge et le bord des ailes, d'un beau jaune; la poitrine et le ventre, d'un blanc teinté de jaune; les pennes des ailes et de la queue, d'un vert-olive brillant. *Pennant, Arct. Zool. tom.* 2. *p.* 389. *n.* 276. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 472. *L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche aux joues noires. 38. *M. Barbata. M. Fusca, subtùs alba; vertice maculâque gulari nigris.*

Brun; blanc en dessous; *vertex* et une tache sur la gorge, noirs.

C'est au mois de juillet qu'on rencontre cet oiseau à la Nouvelle-Galles du Sud. Il a le dessus de la tête noir; une large raie de même couleur au-dessous de l'œil et qui borde les joues; les pennes des ailes, bordées du même jaune qui couvre le dessous du corps, dont le dessus est brun; la queue est très-longue. *Latham, Index, Suppl. n.* 7. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 472.

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche du Kamtschatka. 39. *M. Sibirica. M. Fusca; gulâ et crisso maculatis.*

Brun; gorge et couvertures inférieures de la queue tachetées.

Le Kamtschatka n'est pas la seule contrée où l'on voit cette espèce, car on la trouve aussi dans les pays qui bordent le lac Baïkal et dans la partie orientale de la Sibérie. Son plumage est généralement brun, inclinant au cendré sur les parties

inférieures du corps, et varié de taches blanches sur le ventre et près de l'anus. *Pennant, Arct. Zool. tom.* 2. *p.* 390. A. (*Dun-fly-catcher*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 472. *La Sibérie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche a longue queue de Java. 40. *M. Javanica. M. Corpore suprà nigro ferrugineoque vario, subtùs albo; jugulo nigro; superciliis albis; rostro pedibusque nigris.*

Corps noir en dessus et varié de ferrugineux; blanc en dessous; devant du cou noir; sourcils blancs; bec et pieds noirs.

On doit à Sparrman la connoissance de cette espèce qu'il a trouvée à Java, et dont les plumes des parties supérieures du corps sont noirâtres et terminées de ferrugineux; le haut de la gorge est noir; le reste, blanc; une ligne blanche se fait remarquer sur les yeux; cette couleur couvre le ventre, l'anus et huit pennes de la queue, qui est arrondie à son extrémité et très-longue. *Sparrman, Mus. Carls. fasc.* 3. *pl.* 75. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 473. *Les Indes.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche maculé. 41. *M. Maculata. M. Ferruginea, subtùs dilutè spadicea; remigibus atris; tectricibus alarum maculâ propè apicem ferrugineo-albâ; rectricibus fuscis, extimis intùs apice albis; rostro nigro, subtùs basi flavo; pedibus nigris.*

Ferrugineux; d'un rouge-brun clair en dessous; rémiges noires; tectrices des ailes marquées d'un blanc ferrugineux proche leur extrémité; rectrices brunes, les plus extérieures blanches à leur pointe; bec noir, jaune en dessous et à la base; pieds noirs.

Un brun ferrugineux règne sur les parties supérieures du corps, mais il est plus clair sur la tête; quelques taches rondes et blanches se font remarquer sur les couvertures supérieures des ailes, dont les pennes sont noirâtres; un brun-rougeâtre colore les parties inférieures et blanchit sur le ventre et sur le bas-ventre; la queue est brune, et sa penne la plus éloignée de celles du milieu, terminée de blanc. *Latham, Index.* 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 473. *La Polynésie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche mantelé. 42. *M. Cyanomelas. M. Capite nigro, cæruleo nitente; corpore suprà cærulescente-cinereo, subtùs albo-cærulescente griseo mixto; speculo alarum albo; rostro pedibusque cæruleo-nigris.*

Tête d'un noir à reflets bleus; dessus du corps d'un gris-bleuâtre; dessous d'un blanc-bleuâtre mélangé de gris; grande marque blanche sur l'aile; bec et pieds d'un noir-bleu.

M. Levaillant, d'après qui nous décrivons ce *Gobe-mouche*, nous dit qu'il a la faculté d'étaler sa queue en forme de roue, comme le dindon. Il porte sur la tête de longues plumes qu'il relève en forme de huppe; le noir brillant qui couvre cette partie est enrichi d'une belle teinte bleue sur la huppe et sur le devant du cou; un joli gris-bleuâtre occupe le manteau, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, dont les pennes sont noires et un peu étagées; les rémiges présentent cette même couleur et sont bordées d'un gris-bleuâtre; une large bande blanche se fait remarquer sur les ailes; les plumes de la poitrine, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc mêlé de gris-bleuâtre; les yeux d'un brun-canelle.

La femelle en diffère en ce qu'elle est plus petite; qu'elle porte une huppe moins ample et d'une couleur moins foncée; qu'elle a le dessus du cou, le dos, la poitrine et les plumes du dessous de la queue, d'un gris-bleuâtre; la gorge et le devant du cou, variés d'un noir très-lavé, sur un fond gris-cendré; le ventre, blanc; les ailes et la queue, d'un brun-clair. Le cri du mâle semble exprimer *schrret, schrret. Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 151. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 473. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche mignard. 43. *M. Scita. M. Strigâ per oculos nigrâ; gutturis medio pectoreque rubescentibus; rectricibus albis nigrisque; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Raie noire à travers l'œil; milieu de la gorge et poitrine rougeâtres; rectrices blanches et noires; bec noir; pieds bruns.

Le cri de cette espèce, que M. Levaillant a trouvée dans le pays des Cafres, semble exprimer *zi, zi, zit.* Une tache noire part du bec, traverse l'œil et s'étend jusqu'à l'oreille; cette tache adhère d'un côté à la ligne blanche qui passe sur les yeux, et de l'autre, au blanc de la gorge, dont le milieu est rougeâtre, de même que la poitrine; les pennes de la queue sont étagées, frangées de blanc sur les côtés et noires dans le

milieu; la première couleur occupe d'autant plus d'espace que les pennes s'éloignent des deux intermédiaires, de manière que la première est presque totalement blanche; les pennes primaires des ailes sont noires; les autres, en partie blanches; les grandes couvertures et quelques-unes des petites ont leur bord interne de cette couleur.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est d'un gris moins bleuâtre, et que la teinte rougeâtre ne se voit qu'en soulevant les plumes. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 154. *fig.* 1 *et* 2. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 472. *Les Grandes-Indes.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche molinar. 44. *M. Pistrinaria. M. Corpore suprà rubescente-fusco, olivaceo mixto; strigâ oculari, gutture fasciâque pectorali nigris; jugulo ventreque albis; rostro pedibusque nigro-fuscis.*

Dessus du corps d'un brun-rougeâtre mélangé d'olivâtre; raie oculaire, gorge et bande pectorale noires; devant du cou et ventre blancs; bec et pieds d'un brun-noir.

Le nom sous lequel M. Levaillant a décrit cet oiseau, est celui que les Hollandais du Cap de Bonne-Espérance lui ont imposé. Cette dénomination veut dire *meunier*, et est tirée du chant du mâle, qui semble imiter le bruit de la meule d'un moulin à bras, dont on se sert dans cette colonie pour moudre le grain; en effet, il semble exprimer *grerrrrrrrrrar, grerrrrrrrrrar, grerrrrrrrrrar.* Il le fait entendre sans interruption partout où il se trouve, et décèle ainsi l'endroit où il se cache; car, sans ce bruit, il seroit difficile de le trouver, attendu qu'il se tient constamment dans les buissons les plus épais et les plus touffus. Cette espèce est très-nombreuse dans les environs de la rivière d'*Uywenhoc.*

La tête du mâle est d'un brun-roussâtre mêlé d'une teinte d'olive; il est de même sur toutes les parties supérieures; les pennes des ailes ont leur bord extérieur d'un blanc-roussâtre sur un fond noirâtre; cette couleur couvre aussi celles de la queue, dont les latérales sont liserées de blanc; une tache d'un roux vif est sur l'aile, et une bandelette noire au-dessus des yeux, laquelle part des narines; la même couleur couvre la gorge et est séparée de la bandelette par un trait blanc qui prend naissance aux coins de la bouche; elle forme encore un large plastron sur la poitrine; le devant du cou est blanc; les flancs sont d'une couleur de rouille, qui est remplacée par du blanc pur sur le reste des parties inférieures; les yeux sont d'un orangé vif.

La femelle est d'une teinte ferrugineuse sur la gorge, la poitrine et le ventre; c'est en quoi elle diffère du mâle. *Levaillant, pl.* 160 *des Oiseaux d'Afrique.* 2e *édit. du nouv Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 474. *L'Afrique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche moineau de Tanna. 45. *M. Passerina. M. Nigricans; subtùs alba; caudâ nigrâ.*

Noirâtre; blanc en dessous; queue noire.

Latham a décrit cet oiseau d'après un dessin qui est dans la collection de Joseph Banks. Son plumage est, sur les parties supérieures, d'un noir sombre, et, sur les inférieures, blanchâtre. La queue est noire. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 50. *p.* 178. *La Polynésie.*

** Le Gobe-mouche musicien. 46. *M. Ædon. M. Subtùs flavescente-alba; rectricibus cinereo-fuscescentibus, elongatis; mediis subæqualibus; extimâ utrinquè breviore.*

Blanc-jaunâtre en dessous; rectrices d'un brunâtre-cendré, alongées; les intermédiaires presqu'égales; la plus extérieure de chaque côté la plus courte.

Cet oiseau, dit Pallas qui l'a fait connoître, se trouve dans la Daourie, et se tient de préférence sur les rochers et dans les vallons découverts de la Tartarie orientale. Le mâle fait entendre, pendant la nuit, une voix qui ne cède point en mélodie à celle de notre rossignol, que l'on ne voit point dans le même pays.

Les parties supérieures sont d'un brun-ferrugineux; les inférieures, blanches; la queue est d'un brun-cendré et assez longue. *Pallas, Voy.* 3. *p.* 695. *n.* 12. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 50. *p.* 151. *La Daourie.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche olivatre de New-Yorck. 47. *M. Phœbe. M. Cinereo-olivacea, subtùs flavicans; pectore cinerascente; rectricum extimâ latereque exteriore albâ; pedibus nigris.*

D'un olive-cendré; jaunâtre en dessous; poitrine de couleur cendrée; extrémité et côté extérieur des rectrices, blancs; pieds noirs.

Les habitans des Etats-Unis appellent ce *Gobe-mouche, Phœbybird* ou *Bee-eater*, parce qu'il fait

fait la chasse principalement aux abeilles. Il arrive dans les environs de New-Yorck au printemps et en part à l'automne. Le dos est d'un cendré-olivâtre; la tête et les pennes des ailes sont noirâtres; celles-ci, bordées de blanc; la poitrine est d'un cendré pâle; le ventre, jaune-blanchâtre; la queue pareille à la tête, et ses pennes latérales sont blanches. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 50. *p.* 174. *L'Amérique septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche olive de la Caroline. 48. *M. Olivacea. M. Olivacea, subtùs albidior: superciliis albis; oculis rubris; rostro plumbeo; pedibus fuscis.*

Olivâtre; d'une nuance plus blanchâtre en dessous; sourcils blancs; yeux rouges; bec couleur de plomb; pieds bruns.

Tout le dessus du corps est d'un olive rembruni; les sourcils sont blancs; les parties inférieures, d'un blanc sale; les pennes des ailes et de la queue, d'un olive foncé et bordées de blanc. On rapporte à cet oiseau, qui ne se trouve dans la Caroline que pendant l'été, le *Gobe-mouche olive du Canada*, décrit par Brisson, et qui en diffère spécialement par moins de longueur; en ce qu'il n'a point les sourcils blancs et qu'il a deux bandes transversales blanchâtres sur les ailes. Ce rapprochement est-il fondé? *Catesby, Car.* 1. *pl.* 54 (*Red-eyed fly-catcher*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 410. *n.* 2 (*Gobe-mouche de la Jamaïque*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *pag.* 539. *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche olive de Cayenne. 49. *M. Agilis. M. Olivaceo-fusca, subtùs exalbida; remigibus rectricibusque nigris, margine olivaceo-fuscis; rostro nigricante; pedibus fuscis.*

D'un brun-olivâtre, blanchâtre en dessous; rémiges et rectrices noires, d'un brun-olivâtre sur les bords; bec noirâtre; pieds bruns.

Cet oiseau de la Guyane a la tête et le dessus du corps d'un brun-olive; le dessous, d'un blanc sale inclinant au roux sur la gorge; les pennes alaires et caudales, d'un brun-noirâtre et bordées de brun-olive. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 544. *pl. enl. n.* 573. *fig.* 3. *L'Amérique méridionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche orangé et noir. 50. *M. Flammea. M. Nigra; dorso, tectricibus alarum ultimis, pectore, crisso, remigum secundariarum marginibus, rectricumque apice aurantiis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; dos, dernières tectrices des ailes, poitrine, anus, bord des rémiges secondaires et bout des rectrices, orangés; bec et pieds noirs. (*Pl.* 193, *fig.* 1, sous le nom de *Gobe-mouche couleur de flamme.*)

Le mâle est noir sur la tête, le cou, les ailes, la queue et les jambes; orangé sur le restant du corps; cette couleur est mélangée d'orangé sur les pennes secondaires et à l'extrémité des pennes caudales. La femelle a la tête et le dos cendrés; le menton noir; la poitrine et le croupion, orangés; le dessous du corps d'un blanc-jaunâtre; les ailes, noires, avec une bande transversale orangée sur leur milieu; la queue, noire et jaune. *Ind. Zool. p.* 25. *pl.* 15. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 483. *Les Grandes-Indes.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche oranor. 51. *M. Subflava. M. Suprà guttureque nigris, cærulescente-griseo adumbratis; rectricibus quatuor intermediis nigris; corpore subtùs auroreo.*

D'un noir ombré de gris-bleuâtre en dessus et sur la gorge; les quatre rectrices intermédiaires noires; dessous du corps aurore.

M. Levaillant a décrit ce *Gobe-mouche de l'île de Ceylan* dans l'*Histoire des Oiseaux d'Afrique.* Sa taille est celle de notre *Chardonneret*, mais plus svelte, et il porte une queue très-longue; il a la tête, la gorge, le dessus du cou, le manteau et les scapulaires d'un noir glacé de gris-bleuâtre; les quatre pennes du milieu de la queue, noires; les ailes, pareilles, avec des traits orangés; le devant du cou et les parties postérieures, d'une teinte aurore très-vive; le croupion, les pennes latérales de la queue et ses couvertures supérieures, de la même couleur. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 155. *fig.* 1 *et* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 483. *L'Asie orientale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le petit Gobe-mouche tacheté de Cayenne. 52. *M. Pygmæa. M. Capite rufo nigroque maculato; corpore suprà saturatè cinereo; subtùs dilutè flavo; rostro nigricante; pedibus incarnatis.*

Tête rousse et tachetée de noir; dessus du

corps gris foncé; dessous jaune clair; bec noirâtre; pieds couleur de chair.

La tête et le dessus du cou sont roux et tachetés de noir; le dos et les couvertures supérieures des ailes, d'un cendré foncé, avec une bordure verdâtre sur chaque plume; les pennes des ailes, noires et frangées de gris en dehors; tout le dessous du corps, d'un jaune clair tirant sur la couleur de paille; la queue, courte et noire; les plumes scapulaires et le croupion, d'un cendré clair; une raie pâle est au-dessous de l'œil. *Latham, Index.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 484. *L'Amérique méridionale.*

L. 3. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche petit-noir aurore. 53. *M. Ruticilla. M. Nigra; pectore, maculâ alarum basique remigum rectricumque flavis; rostro nigricante; pedibus nigris.*

Noir; poitrine, tache sur l'aile, base des rémiges et des rectrices, jaunes; bec noirâtre; pieds noirs.

On rencontre cette espèce dans les Etats-Unis pendant l'été; elle les quitte à l'automne pour aller passer l'hiver au Mexique et dans les grandes îles Antilles. Le ramage du mâle exprime les syllabes *weèse, weèse, weèse,* répétées après une pose d'un quart de minute; quand il sautille de branche en branche, il le varie de diverses manières; mais alors on ne peut le distinguer dans les bois de manière à pouvoir le décrire. Son cri ordinaire est *sic, sic, sac,* et quand il appelle sa femelle, il prononce *weesy, weesy.* L'intérieur des forêts, le bord des marais, sont les lieux que cette espèce fréquente. Elle niche dans les buissons peu élevés, et construit son nid dans la fourche d'un petit arbuste ou sur les branches basses d'un orme; elle le compose de lin contourné avec art, entremêlé çà et là de lichen et du duvet des plantes. Sa ponte est de cinq œufs blancs, parsemés de gris et tachetés de noirâtre.

Le mâle a la tête, la gorge, le dessus du corps, les ailes et la queue, noirs; les côtés de la poitrine, le milieu des pennes primaires et l'origine de toutes les pennes latérales de la queue, d'un jaune-aurore; le reste de la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs.

La femelle en diffère en ce que, chez elle, la teinte jaune n'est point aurore, et que le noir est remplacé par du gris foncé et du brun-noirâtre. *Catesby, Carol.* 1. *pl.* 57 (*Small american redstart*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 383. *n.* 14 (*Gobe-mouche d'Amérique*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 546. *pl. enl. n.* 566. *fig.* 1 *et* 2. *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche petit Goyavier. 54. *M. Psidii. M. Fusca, subtùs alba; crisso flavescente; supercillis albis; vertice, loris, rostro pedibusque nigris.*

Brun, blanc en dessous; plumes de l'anus jaunâtres; sourcils blancs; *vertex, lorums,* bec et pieds noirs. (*Pl.* 192. *fig.* 5.)

Ce *Gobe mouche* se plaît près des habitations de l'île de Manille; se perche sur les goyaviers et en mange, dit-on, le fruit; mais, selon Sonnerat, qui l'a fait connoître, il est plus probable qu'il cherche sur ces arbres les insectes que leurs fruits y attirent, et dont il fait sa pâture.

Sa tête est noire; une ligne blanche part des coins du bec, passe au-dessus de l'œil et s'étend jusqu'à l'occiput; une autre, noire, naît à l'angle de la mandibule inférieure et finit sous les yeux; le dessus du corps est d'un brun terne, qui prend un ton plus foncé et semble lavé de noir sur les ailes et sur la queue, dont le dessous est d'un jaune clair; les parties inférieures du corps sont d'un blanc sale; l'iris est jaune. *Sonnerat, Voy. p.* 59. *pl.* 38 (*petit Goyavier de Manille*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 21 *p.* 485. *Les Indes.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche a poitrine rose. 55. *M. Rhodogastra. M. Fusca, subtùs pallida; pectore roseo; tectricibus alarum albido marginatis; rostro pedibusque fuscis.*

Brun, pâle en dessous; poitrine rose; rectrices des ailes bordées de blanchâtre; bec et pieds bruns.

La belle plaque rose que cet oiseau porte sur sa poitrine, le fait remarquer parmi ses congénères; quelques taches de cette couleur sont sur les couvertures des ailes; dans le reste, son plumage est généralement brun, mais plus pâle sur les parties inférieures. On le trouve à la Nouvelle Galles du Sud. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 485. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche a poitrine et a

VENTRE ROUGES. 56. *M. Coccinigastra. M. Olivacea; gulâ albâ; pectore abdomineque coccineis; fronte nigrâ; remigibus rectricibusque albo nigroque dimidiatis; rostro pedibusque fuscescentibus.*

Olivâtre; gorge blanche; poitrine et abdomen rouges; front noir; rémiges et rectrices moitié blanches, moitié noires; bec et pieds brunâtres.

C'est d'après Latham, qui le premier a fait connoître ce *Gobe-mouche* et le précédent, que nous le décrivons. Celui de cet article, que l'on trouve aussi à la Nouvelle-Galles du Sud, où il est rare, a le dessus du corps brun-olivâtre; une large tache noire sur le front, laquelle enveloppe les yeux et finit en pointe sur les oreilles; le menton et les côtés du cou, blancs; la poitrine et le ventre, d'un rouge foncé; les ailes, blanches sur la moitié de leur longueur et noires dans le reste; les plumes de la queue, longues; ses deux intermédiaires, noires; les autres, de cette couleur à leur base et blanches dans le reste. *Latham, Index.* 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 485. *L'Australasie.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

* LE GOBE-MOUCHE DE PONDICHÉRY. 57. *M. Ponticeriana. M. Cinereo-grisea, subtùs alba; rectricibus lateralibus dimidiato, maculâ tectricum alarum et superciliis albis; rostro pedibusque nigris.*

Gris-cendré, blanc en dessous; moitié des rectrices latérales, tache sur les couvertures des ailes et sourcils blancs; bec et pieds noirs.

Sonnerat, à qui on doit la description de cet oiseau, lui donne une grosseur un peu inférieure à celle de notre *Moineau*; une ligne blanche part de l'angle de la mandibule inférieure, borde l'œil en dessus et s'étend presque jusque derrière la tête, qui est d'un gris-cendré foncé, de même que le dessus du cou, le dos et les pennes des ailes, dont les couvertures ont à leur extrémité un triangle blanc; les pennes de la queue sont aussi d'un gris-cendré; mais cette teinte ne couvre, sur les latérales, que la moitié de leur longueur; le reste est du même blanc que tout le dessous du corps. *Sonnerat, Voyage, tom.* 2. *p.* 198. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 485. *Les Grandes-Indes.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* LE GOBE-MOUCHE PRIRIT. 58. *M. Pririt. M. Fasciâ pectorali, strigâ per oculos nigris; corpore subtùs albo, suprà cærulescente-cinereo; vertice cærulescente; rostro pedibusque nigris.*

Bande pectorale et oculaire noire; dessous du corps blanc; dessus d'un gris-bleuâtre; *vertex* de la dernière teinte; bec et pieds noirs.

Le nom que M. Levaillant a donné à cet oiseau est l'expression de son cri. Il est très-commun dans toutes les parties de l'Afrique qu'habitent les Cafres et les grands Namaquois.

Le mâle a un large plastron noir sur la poitrine; la gorge et les parties inférieures du corps, blanches; cette couleur est indiquée par une sorte de collier sur le dessus du cou et est flambée de noir dans la partie des flancs qui est sous l'aile; le trait blanc qui est sur le devant du cou se retrouve en forme de sourcil; le sommet de la tête est d'un gris-bleuâtre; une bandelette noire part de l'angle du bec, passe à travers l'œil, s'élargit sur les oreilles et finit par envelopper la partie supérieure du cou, sur laquelle se trouve une tache blanche; le manteau est d'un gris-ardoisé; cette teinte prend un ton noir sur les scapulaires, le dos, les couvertures supérieures des ailes et de la queue; quelques traits bleus sont sur le croupion; la queue, qui est arrondie et noire, a ses deux pennes latérales bordées de blanc, et seulement une tache de cette couleur vers l'extrémité des autres; les pennes alaires ont leur bord extérieur blanc, ainsi que le bout de leurs grandes couvertures; l'œil est jaune pâle.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et a la gorge et la poitrine d'un roux foible, qui s'éclaircit un peu sur les côtés de la gorge et vers le milieu du cou, de sorte que la couleur rousse de la poitrine et de la gorge semble encadrée de cette teinte; le front et le dessus de la tête sont d'un gris-cendré entouré d'une ligne noire; le manteau est d'un roux clair, un peu teinté de noir, et d'un noir mêlé de blanc sur la partie inférieure; ces deux couleurs se trouvent sur le croupion; tout le dessous du corps est d'un blanc sali de grisâtre sur les flancs; les pennes de la queue sont noires, avec une tache blanche à leur extrémité. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 161. *fig.* 1 *et* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 486. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** LE GOBE-MOUCHE A QUEUE BLANCHE. 59. *M. Leucura. M. Cinereo-grisea, subtùs alba; rectricibus intermediis nigris, reliquis dimidiato-obliquè albis; rostro pedibusque nigris.*

Gris-cendré, blanc en dessous; rectrices in-

termédiaires noires, les autres blanches à moitié et obliquement; les plus extérieures presque totalement de cette couleur; bec et pieds noirs.

Cette espèce, que Latham dit se trouver au Cap de Bonne-Espérance, a le dessus du corps d'un gris-cendré; le dessous, blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue, noires; les huit suivantes, divisées obliquement en noir et en blanc; enfin, la plus extérieure de chaque côté, presqu'entièrement de la dernière couleur. *Latham, Index. Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 50. *p.* 134. *L'Afrique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche rosé. 60. *M. Rosea. M. Capite dorsoque griseis; mento albo; corpore subtùs roseo; remigibus tribus primoribus rubro intùs maculatis; alteris partìm rubris.*

Tête et dos gris; menton blanc; dessous du corps rose; les trois premières témiges tachetées de rouge en dedans; les autres en partie rouges.

Le naturaliste Macé a déposé au Muséum d'histoire naturelle cette espèce, qu'il a trouvée au Bengale. Le mâle a la tête, le dos, les grandes et petites couvertures des ailes, gris; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un gris lavé de rose; le menton, blanc; toutes les parties postérieures, d'une couleur rose, plus foncée sur la gorge, le devant du cou et la poitrine; les ailes, d'un brun sombre; ses première, deuxième et troisième pennes, tachetées d'un rouge pâle en dedans; les autres, d'un beau rouge, si ce n'est à leur base et à leur extrémité; les pennes de la queue sont étagées, les deux intermédiaires totalement brunes; la plus voisine de celles-ci est de cette teinte à l'intérieur et rouge en dehors; toutes les autres ont leurs barbes internes également rouges et sont brunes dans le reste. L'individu qu'on regarde comme la femellle, est d'un jaune-jonquille sur toutes les parties qui sont rouges chez le précédent. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 486. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche de Surinam. 61. *M. Surinama. M. Corpore suprà nigro, subtùs albo; caudâ apice albâ.*

Dessus du corps noir, dessous blanc; queue de cette couleur à la pointe.

C'est d'après Latham que l'on décrit cet oiseau de la Guyane, dont la taille n'est pas connue. Il est noir sur toutes les parties supérieures du corps, blanc sur les inférieures, ainsi qu'à l'extrémité de la queue qui est arrondie. *Latham, Index.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 487. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche suiriri. 62. *M. Suiriri. M. Capite colloque suprà dilutè plumbeis; dorso uropygioque fuscis, viridi mixtis; corpore subtùs albo dilutè plumbeo; rostro suprà nigricante, subtùs albido; pedibus nigricantibus.*

Tête et dessus du cou d'une couleur de plomb claire; dos et croupion d'un brun mêlé de vert; dessous du corps d'un blanc légèrement teinté de bleuâtre; bec blanchâtre en dessous, noirâtre en dessus; pieds de cette couleur.

M. de Azara, qui a fait connoître cette espèce du Pataguay, l'appelle *Suiriri ordinario.* Elle porte un petit arc blanc, à peine apparent, au-dessus de l'œil; la tête et le derrière du cou sont d'une teinte de plomb; le dos et le croupion, d'un brun mêlé d'un peu de vert; les ailes et la queue, noirâtres; les grandes couvertures des ailes terminées de blanchâtre; la penne la plus extérieure de la queue, blanche en dehors; la gorge et les parties postérieures, d'un blanc foiblement nuancé de bleuâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 2. *p.* 142. *n.* 179. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 467. *L'Amérique australe.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche tacheté de Cayenne. 63. *M. Virgata. M. Fusca, subtùs fuscescente-alba; striis longitudinalibus fuscis; vertice subcristato, cinereo et flavo vario; margine remigum et tectricum fasciis duabus rufis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Brun; d'un blanc rembruni en dessous et rayé longitudinalement de brun; *vertex* un peu huppé, cendré et varié de jaune; deux bandes rousses sur le bord des rémiges et des tectrices; bec noir; pieds bruns.

Ce *Gobe-mouche* a le dessus de la tête mélangé de cendré et de jaune; le dessus du corps, brun; deux bandes transversales rousses sur les ailes; le bord extérieur de leurs pennes, de la même couleur, à l'exception des secondaires qui l'ont blanchâtre; le dessous du corps est d'un blanc-brunâtre, avec quelques traits bruns.

Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 545. pl. enl. n. 574. fig. 3. L'Amérique méridionale.

L. 4 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche tectec. 64. *M. Tectec. M. Fusca, maculis exilibus rufis varia, subtùs rufescens; gutture exalbido; rectricibus remigibusque fusco marginatis, his quoque apice rufis; rostro pedibusque fuscis.*

Brun et varié de taches grêles, rousses; roussâtre en dessous; gorge blanchâtre; rectrices et rémiges brunes sur le bord, celles-ci rousses à la pointe; bec et pieds bruns.

Le nom qu'on a conservé à ce *Gobe-mouche* est celui qu'il porte à l'île de Bourbon. La tête et le dessus du cou sont bruns et pointillés de roussâtre; les plumes du dos, du croupion, les couvertures des ailes et celles de la queue, brunes et rougeâtres sur leur bord; un blanc sale occupe la gorge et le devant du cou, et une teinte roussâtre est répandue sur le reste des parties inférieures; cette teinte sert de bordure aux pennes des ailes, qui sont, de même que la queue, d'un brun foncé sur toute cette dernière. *Brisson, Ornithologie, tom. 2. p. 360. n. 2. pl. 39. fig. 1. L'Afrique méridionale.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche a tête bleuatre de l'île de Luçon. 65. *M. Cyanocephala. M. Rubra, subtùs fuscescens; capite cæruleo; rectricum apice nigro; rostro pedibusque fuscis.*

Rouge; brunâtre en dessous; tête bleue; rectrices noires à la pointe; bec et pieds bruns. (*Pl.* 191. *fig.* 4.)

Sonnerat, qui a fait figurer cet oiseau dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, le décrit avec la tête d'un bleu foncé presque noir; la gorge, le dos, les plumes des ailes et de la queue, d'un rouge profond; la poitrine, le ventre et le dessous de la queue, d'un brun clair et lavé; les pennes caudales noires à leur extrémité et formant une fourche. *Sonnerat, Voyage, p. 57. pl. 26. fig. 1. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 488. Les Grandes-Indes.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche a tête bleue de l'île de Luçon. 66. *M. Cæruleocapilla. M. Capite, collo suprà guttureque cæruleis; dorso, pectore ventreque cærulescente-cinereis; remigibus, rectricibus pedibusque nigris; rostro nigricante.*

Tête, dessus du cou et gorge, bleus; dos, poitrine et ventre, d'un gris-bleuâtre; rémiges, rectrices et pieds, noirs; bec noirâtre.

Cet oiseau, dont nous devons la connoissance au même naturaliste, a la taille effilée; la forme de notre *Mésange à longue queue*; la tête, la gorge et le dessus du cou, d'un beau bleu de Prusse; le devant du cou, le dos, la poitrine et le ventre, d'un gris-ardoisé; une tache brune et large sur les couvertures des ailes, dont les pennes sont noires, de même que celles de la queue, dont les deux du milieu ont moitié plus de longueur que les autres; l'iris est rougeâtre. *Sonnerat, Voyage à la Nouvelle-Guinée, pl. 27. fig. 2. 2e édit du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 488. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche a tête grise. 67. *M. Griseocapilla. M. Vertice, collo suprà genisque griseis; dorso uropygioque olivaceo-viridibus; mento albo; corpore subtùs flavo; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Vertex, dessus du cou et joues, gris; dos et croupion d'un vert-olive; menton blanc; dessous du corps jaune; bec noir; pieds bruns.

Cet oiseau, qui fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle, a été trouvé dans l'île de Timor par le naturaliste Maugé.

Le dessus de la tête et du cou est gris; les joues, les ailes et la queue sont de la même teinte, mais lavée de vert; le dos et le croupion, d'un vert-olive pur; la première penne de l'aile est bordée de blanc en dehors; le menton, de cette même couleur; le reste du plumage, jaune et nuancé de vert-olive sur la poitrine et sur les flancs. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 489. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche a tête noire. 68. *M. Pusilla. M. Superciliis, gutture, jugulo pectoreque flavis; vertice nigro; corpore suprà olivaceo-viridi, subtùs olivaceo-flavo; caudâ brevissimâ; rostro pedibusque incarnatis.*

Sourcils, gorge, devant du cou et poitrine, jaunes; *vertex* noir; dessus du corps d'un vert-olive; dessous d'un jaune-olivâtre; queue très-courte; bec et pieds incarnats.

C'est le *Green black-cap fly-catcher* de Wilson, qui l'a trouvé dans les marais des parties méridionales des Etats-Unis, et quelquefois dans ceux du New-Jersey et de la Delaware, d'où il part au mois d'octobre. C'est un oiseau vif, pétulant,

dont la voix est aigüe et semblable à des cris de frayeur.

Il a les sourcils jaunes; cette couleur, qui est sombre sur les joues, couvre aussi la gorge, le devant du cou et la poitrine; elle prend une nuance olive sur le ventre et sur les parties postérieures; les pennes des ailes et de la queue sont d'un brun obscur; le dessus de la tête est d'un noir foncé; le dessus du cou et du corps, d'un vert-olive; la queue, très-courte, et l'iris, noisette. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a le dessus de la tête d'un jaune-olive terne. *Wilson, American Ornithology, pl. 26. fig. 4 (Green black-cap fly-catcher). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 489. L'Amérique septentrionale.*

L. 4 ¼. E.. P.. R. 12.

* * Le Gobe-mouche a tête noire de la Chine. 69. *M. Atricapilla. M. Capite nigro; dorso saturatè griseo; gutture exalbido; remigibus rectricibusque fuscis; tectricibus caudæ inferioribus rubris; uropygio sordidè albo; rostro pedibusque nigris.*

Tête noire; dos d'un gris foncé; gorge blanchâtre; remiges et rectrices brunes; couvertures inférieures de la queue rouges; croupion d'un blanc sale; bec et pieds noirs.

Sonnerat, qui a observé cet oiseau, le décrit avec la taille du *Merle d'Europe;* la tête noire; les plumes du sinciput, étroites et plus longues que les autres; le dos, d'un gris terreux foncé, plus clair sur le ventre et presque blanc sur la gorge; les pennes des ailes et de la queue, brunes; les premières rectrices, terminées par une petite bande transversale grisâtre; les autres, par une bande blanche beaucoup plus grande; les couvertures inférieures, d'un beau rouge; le croupion, d'un blanc terne et l'iris rouge. *Sonnerat, Voyage à la Chine. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 489. La Chine.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche tricolor. 70. *M. Tricolor. M. Superciliis, pectore ventreque albis; alis fuscis; capite, gutture, collo, dorso, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Sourcils, poitrine et ventre, blancs; ailes brunes; tête, gorge, cou, dos, queue, bec et pieds noirs.

Cette espèce, que l'on voit au Muséum d'histoire naturelle, a été trouvée dans l'île de Timor par le naturaliste Maugé. Elle est blanche sur les sourcils, la poitrine et le ventre; brune sur les ailes; noire sur la tête, la gorge, le cou, le dos et la queue qui est étagée. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 490. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * Le Gobe-mouche varié des Indes. 71. *M. Variegata. M. Fusca; subtùs, fronte uropygioque albis.*

Brun; dessous du corps, front et croupion, blancs.

Latham donne cet oiseau des Indes pour une variété de notre *Gobe-mouche noir;* Gmelin, au contraire, en fait une espèce distincte; elle a le front, les côtés de la tête, le croupion et toutes les parties inférieures, noirs, de même qu'une bandelette qui s'étend depuis les épaules jusqu'au milieu du dos; le reste du plumage, brun, à l'exception de l'extrémité des pennes extérieures de la queue, qui est blanche. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 490. Les Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * Le Gobe-mouche verdatre de la Chine. 72. *M. Sinensis. M. Virescente-grisea; gulâ albâ; jugulo pectoreque griseis; abdomine et crisso flavescentibus; remigibus flavicante-viridibus; capite, rostro pedibusque nigris.*

Gris-verdâtre; gorge blanche; devant du cou et poitrine, gris; abdomen et parties postérieures jaunâtres; rémiges d'un vert-jaunâtre; tête, bec et pieds noirs.

Nous devons à Sonnerat la connoissance de cet oiseau; une bande blanche part de l'angle de la mandibule supérieure, se prolonge au-delà des yeux, fait le tour de la tête et forme une espèce de couronne qui entoure la couleur noire du sommet; le dessus du cou, le dos, le croupion, les petites plumes des ailes et la queue sont d'un gris-verdâtre; les plumes alaires d'un vert-jaunâtre; la gorge est blanche; le devant du cou et la poitrine sont grisâtres; le ventre et les parties inférieures de la queue, d'un jaune pâle. *Sonnerat, Voyage, tom. 2. p. 151. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 21. p. 490. Les Grandes-Indes..*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* * Le Gobe-mouche vert-luisant. 73. *M. Nitens. M. Viridi-aurea; alis atris; gutture et*

pectore rufis; uropygio abdomineque flavis; rectricibus longis, extùs viridibus, intùs atris.

Vert-doré; ailes noires; gorge et poitrine rousses; croupion et abdomen jaunes; rectrices longues, vertes en dehors, blanches en dedans.

Cette espèce, que l'on trouve aux Indes, a la tête, le dos et les couvertures supérieures des ailes, d'un vert-doré changeant; les pennes alaires et caudales, noirâtres et bordées de vert à l'extérieur; la gorge et la poitrine, rousses; le croupion et le ventre, jaunes. *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 50. *p.* 451. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche des marais. 74. *M. Palustris. M. Suprà olivaceo-flava, subtùs sordidè alba, flavo maculata; caudâ obscurè fuscâ; pedibus fuscis.*

Jaune-olivâtre en dessus; blanc sale tacheté de jaune en dessous; queue d'un brun obscur; pieds bruns.

Wilson a découvert dans les Etats-Unis, et particulièrement dans divers cantons du New-Jersey, cet oiseau, qui se plaît dans les marais. Le mâle a les parties supérieures d'un jaune-olive terne; les ailes, d'un brun sombre et bordées d'une teinte plus claire; leurs petites et grandes couvertures, terminées de blanc; les parties inférieures, d'un blanc sale tacheté de jaune terne, surtout vers le haut de la poitrine; la queue, d'un brun sombre; ses pennes extérieures, marquées de blanc à l'intérieur. La femelle n'est pas connue. *Wilson, American Ornith. pl.* 50 (*Small-headed fly-catcher*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche mélodieux. 75. *M. Meloda. M. Suprà pallidè olivaceo-viridis, subtùs superciliisque albis; rostro pedibusque plumbeis.*

Vert-olive pâle en dessus; blanc en dessous et sur les sourcils; bec et pieds couleur de plomb.

Ce *Gobe-mouche* arrive dans la Pensylvanie au mois d'avril, et se tient dans les feuillages les plus épais des vergers et des arbres les plus élevés; sa voix est plaintive et douce, ses accens coulans et traînans. Le mâle et la femelle se ressemblent, et ils ont les sourcils et toutes les parties inférieures blancs, avec une nuance de jaune-grisâtre très-pâle près de la poitrine; les parties supérieures, d'un vert-olive pâle, qui incline un peu au cendré sur la tête; les pennes des ailes, brunes et largement bordées de vert-olive terne; la queue, un peu fourchue et pareille aux ailes. *Wilson, American Ornith. pl.* 42. *fig.* 2 (*Warbling fly-catcher*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Gobe-mouche aux joues noires. 76. *M. Barbata. M. Fusca, subtùs alba; vertice maculâque jugulari nigrâ; rostro nigro; pedibus cærulescentibus; caudâ longissimâ.*

Brun; blanc en dessous; *vertex* et tache sur la gorge, noirs; bec de cette couleur; pieds bleuâtres; queue très-longue.

Cette espèce, qui se trouve au mois de juillet dans la Nouvelle-Galles méridionale, a le dessus de la tête noir; une large raie de cette couleur au-dessous de l'œil et bordant les joues; les pennes des ailes, d'un noir plus foncé et frangées du même jaune qui est répandu sur le dessous du corps, dont les parties supérieures sont brunes. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 472. *L'Australasie.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Gobe-mouche malkala-kourla. 77. *M. Melanictera. M. Genis nigris; dorso tectricibusque alarum fusco-cinereis flavisque; pectore flavo; remigibus rectricibusque nigris; pedibus dilutè cæruleis; rostro griseo.*

Joues noires; dos et couvertures des ailes d'un gris-brun et jaunes; poitrine de la dernière couleur; rémiges et rectrices noires; pieds d'un bleu clair; bec gris.

Le nom sous lequel nous décrivons cet oiseau est celui qu'il porte à Ceylan, où on le tient souvent en cage à cause de l'agrément de son chant. Il a les joues noires; le dos et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun-cendré mélangé de jaune; la poitrine, de la dernière couleur; les plumes des ailes et de la queue, noirâtres et frangées d'une légère teinte jaune. *Brown, Illust. p.* 80. *pl.* 82. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 473. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

B. Moucherolles.

** Le Moucherolle a bec bleu. 78. *M. Cyanorostris. M. Nigra; rostro cyaneo, apice nigro.*

Noir; bec bleu, noir à la pointe.

M. de Azara a trouvé cet oiseau au Paraguay, vers le 31e degré de latitude australe, et l'a décrit sous le nom de *Suiriri nigro peco celesto.* Tout

son plumage est noir, à l'exception du bord inférieur des pennes alaires, qui est blanchâtre; l'iris est rouge. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 116. n. 181. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 21. p. 447. L'Amérique méridionale.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle bleu. 79. *M. Cyanea. M. Saturatè cærulea; ventre crissoque rufis; loris rostroque nigris; pedibus fuscis.*

D'un bleu foncé; ventre et couvertures inférieures de la queue, roux; *lorums* et bec noirs; pieds bruns.

On doit à M. Lesueur la connoissance de cette espèce, qu'il a apportée de l'île de Timor et déposée au Muséum d'histoire naturelle.

Le mâle est d'un beau bleu foncé sur toutes les parties supérieures du corps, la gorge, le devant du cou et la poitrine; roux sur le ventre et les couvertures inférieures de la queue; noir sur les *lorums*.

La femelle est d'un gris-bleu en dessus; rousse sur la gorge, le devant du cou et la poitrine; d'un bleu clair sur le bord extérieur des pennes de la queue et de leurs couvertures, et d'une teinte roussâtre sur ceux des pennes alaires. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 447. Les Grandes-Indes.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle a bracelets. 80. *M. Armillàta. M. Suprà cærulescente-cinerea, subtùs rufo-fusca; armillis flavis; rostro nigricante; pedibus fuscis.*

Gris-bleuâtre en dessus, brun-roux en dessous; bracelets jaunes; bec noirâtre; pieds bruns.

On trouve cette espèce à la Martinique, où elle se tient sur les mornes. Son chant a paru assez remarquable pour lui mériter le nom de *Musicien* ou *Siffleur de la montagne*. Cet oiseau a une tache blanche sur les côtés de la gorge; l'œil entouré de la même couleur; la tête, le cou, le dos, le croupion, les deux pennes intermédiaires de la queue et la poitrine, d'un gris ardoisé, plus sombre sur la dernière partie; les pennes des ailes, noirâtres et bordées de gris en dehors; les trois latérales de chaque côté de la queue, plus ou moins blanches; le ventre et les parties postérieures, d'un brun-roux; les plumes du bas de la jambe, d'un beau jaune.

Le jeune, avant sa première mue, est d'un gris-cendré foncé sur les parties supérieures; brun sur la tête, avec des taches jaunâtres; d'un gris-bleuâtre à l'extérieur des pennes alaires et sur les deux du milieu de la queue, dont les latérales sont noires et blanches. Les plumes de la gorge et des parties postérieures sont noirâtres à leur extrémité et jaunâtres dans le reste. *Vieillot, Hist. natur. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 1. p. 69. pl. 42. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 21. p. 448. La Martinique.*

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle brun et blanc. 81. *M. Phænoleuca. M. Suprà fusca, subtùs alba; capite, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Brun en dessus; blanc en dessous; tête, queue, bec et pieds noirs.

On trouve cet oiseau au Paraguay. M. de Azara, qui l'a fait connoître, l'appelle *Suiriri pardo y blanco*. Toutes ses parties inférieures sont blanches; la tête et la queue, noires; une espèce de couronne jaune, entourée de blanc, se fait remarquer sur la première partie; tout le dessus du corps est brun, et la queue étagée. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 137. n. 192. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 21. p. 448. L'Amérique méridionale.*

L. 7 ⅓. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle brun de la Martinique. 82. *M. Petechia. M. Fusca, subtùs cinerea, rufo maculata; gutture crissoque rufis.*

Brun; cendré en dessous et racheté de roux; gorge et anus roux.

La Martinique possède ce *Gobe-mouche*, dont la tête, le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un brun foncé terne; le dessous du corps est ondulé transversalement de blanc, de gris et de brun-roux clair; les couvertures inférieures de la queue sont bordées de blanc sur un fond rougeâtre; les pennes caudales, égales entr'elles, et les extérieures, frangées de lignes blanches. *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 364. n. 4. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 563. pl. enl. n. 568. fig. 2* (*Gobe-mouche brun de la Martinique*). *L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle colon. 83. *M. Colonus. M. Nigra; capite albo, cæruleo mixto; uropygio albo; rostro pedibusque nigris.*

Noir,

Noir; tête d'un blanc mêlé de bleu; croupion blanc; bec et pieds noirs.

Le nom de *Colon* a été imposé à cet oiseau par M. de Azara, qui l'a vu au Paraguay, où il se trouve en hiver. Le mâle et la femelle ne se quittent point, ne sortent pas des grands bois, et se perchent aux endroits les plus apparens des arbres desséchés et très-élevés, d'où ils se jettent sur les insectes qui passent dans les environs.

Cette espèce a cela de particulier, que les pennes intermédiaires de sa queue ont des barbes fort courtes à leur origine et à leur extrémité, et qu'elles en sont totalement dénuées dans leur milieu; les cinq autres de chaque côté sont très-barbues, égales entr'elles, et de trois pouces et demi plus courtes que les deux du milieu. La tête est d'un blanc mêlé de bleuâtre, qui enveloppe aussi la paupière supérieure; le croupion, blanc, de même que le bord extérieur de la penne latérale de chaque côté de la queue; tout le reste du plumage, d'un noir profond. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 144. n. 180. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 21. p. 448. L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle a cou jaune. 84. *M. Flavicollis. M. Suprà viridis; vertice arcuque oculorum flavescentibus; facie nigrâ; gutture, remigum rectricumque margine flavis; abdomine virescente, maculis tribus flavis vario; rostro rubro; pedibus rubescentibus.*

Vert en dessus; *vertex* et arc des yeux jaunâtres; face noire; gorge, bord des rémiges et des rectrices, jaunes; abdomen verdâtre, avec trois taches jaunes; bec rouge; pieds rougeâtres.

Guy lune long su est le nom sous lequel ce *Gobe-mouche* est connu des Chinois. Le *capistrum* est noir, ainsi qu'une moustache située sur chaque côté des joues; les yeux sont entourés d'une tache jaune qui s'étend au-delà et se termine en pointe; le dessus du corps est vert; le devant du cou, jaune; cette couleur prend un ton rouge sur les côtés de la poitrine; le dessus de la tête est d'un jaune pâle; le ventre, vert, marqué de trois taches jaunes e placées l'une au-dessus de l'autre; les ailes et la queue sont noirâtres et bordées de jaune; les deux pennes intermédiaires de celles-ci, terminées de blanc et plus courtes que les autres. *Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 337. n. 25 (Yellow-necked fly-catcher). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 449. La Chine.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle a croupion jaune. 85. *M. Spadicea. M. Spadicea, remigibus caudâque fuscis; tectricibus alarum margine rufis; uropygio flavo; abdomine crissoque lutescentibus; rostro fusco.*

Bai; rémiges et queue brunes; tectrices des ailes rousses sur le bord; croupion jaune; abdomen et parties postérieures jaunâtres; bec brun.

Cet oiseau, qu'on trouve à Cayenne, a le croupion jaune; la tête et le dessus du corps, d'un brun-rougeâtre; les couvertures des ailes, bordées de roux; leurs pennes et celles de la queue, brunes; le ventre et le bas-ventre, d'un jaune obscur. *Latham, Index. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 449. La Guyane.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle des déserts. 86. *M. Deserti. M. Corpore ferrugineo et nigricante-fuliginoso; alis caudâque nigricantibus; rostro flavicante; pedibus nigris.*

Corps ferrugineux et d'un noirâtre-fuligineux; ailes et queues noirâtres; bec jaunâtre; pieds noirs.

Sparrman a rencontré ce *Gobe-mouche* sur les bords de la rivière Hevi et vers la source du Quamodacka, dans les parties désertes de l'Afrique. Son plumage est généralement de couleur jaune sombre, avec les ailes et la queue noires; celle-ci est une fois plus longue que le corps. *Sparrman, Mus. Carls. fasc. 2. pl. 47. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 50. p. 217. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle djou. 87. *M. Crepitans. M. Cristata, atro-cinerea; gulâ striis transversis albis; rostro pedibusque nigris.*

Huppé; d'un cendré-noirâtre; gorge rayée transversalement de blanc; bec et pieds noirs.

Le nom qu'on a conservé à cet oiseau est celui que les indigènes de la Nouvelle-Galles du Sud lui ont imposé; mais les Anglais l'appellent *Coach-wipp bird*, d'après son chant, qui imite le bruit aigu et éclatant d'un fouet de cocher. D'un naturel vif et pétulant, et toujours prêt au combat, il sait se faire craindre des autres petits oiseaux et même des *Perroquets* qui veulent lui disputer le miel dont il fait sa principale nourriture. Son plumage est généralement noir, avec des lignes

transversales d'un blanc sombre sur la gorge. *Latham, Index, Suppl.* 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 449. *L'Australasie.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle a dos blanc. 88. *M. Mélanoleuca. M. Nivea; pennarum basi fuscâ; pectore levissimè flavescente; capite infrà, collo ad medium usque, alis, rectricum apice, rostro pedibusque atris.*

Couleur de neige; base des plumes brune; poitrine d'un jaune très-léger; dessous de la tête, jusqu'au milieu du cou, ailes, pointe des rectrices, bec et pieds, noirs.

Guldenstaed a observé cet oiseau dans les campagnes de la Géorgie, principalement vers la ville de Teflis, où il passe l'été et se tient dans les arbrisseaux, sur les bords élevés des rivières.

Les seules couleurs du mâle sont du blanc et du noir; la première occupe les pennes caudales et le dos; l'autre termine ces pennes et s'étend sur le reste du plumage; des raies transversales de ces deux couleurs sont sur les cuisses. La femelle est d'un cendré sale sur les parties du corps qui sont blanches dans le mâle.

Ce *Moucherolle* et le *Motteux pleschanha* ont de grands rapports dans leur taille et dans leur plumage; mais ne se trouvant pas dans les mêmes contrées et ayant des habitudes différentes, nous avons cru les laisser isolés, comme l'a fait Latham, qui a classé ce *Moucherolle* parmi ses *Muscicapa. Guldenst. Nov. Comm. Petrop.* 19. *p.* 468. *n.* 3. *pl.* 15. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 450. *La Géorgie d'Asie.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle fauve de Cayenne. 89. *M. Cinnamomea. M. Flavicante-cinnamomea; alarum fasciâ tectricumque apice flavis; remigibus atris, margine ferrugineis; rostro nigro; pedibus flavescentibus.*

D'une couleur de canelle jaunâtre; bande des ailes et pointe des rectrices, jaunes; rémiges noires, à bords ferrugineux; bec noir; pieds jaunâtres.

Ce *Moucherolle de la Guyane* présente une grande analogie avec celui à croupion jaune du même pays; mais Latham en fait deux espèces distinctes. Il a le plumage, en général, d'un jaune canelle, sombre sur diverses parties supérieures du corps, dont le dessous est d'une teinte pâle, presque jaune, de même que le croupion; une raie transversale de cette même couleur est sur chaque aile, et leurs pennes sont noirâtres et terminées de ferrugineux. *Latham, general Synopsis, tom.* 2. *part.* 1. *p.* 354. *n.* 56. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 450. *La Guyane.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle gris-brun. 90. *M. Obscura. M. Suprà fuscescente-grisea; gutture, jugulo pectoreque sordidè cinereis; ventre rufescente; rostro nigro, subtùs basi corneo; pedibus griseis.*

D'un gris rembruni en dessus; gorge, devant du cou et poitrine, d'un cendré sale; ventre roussâtre; bec noir, couleur de corne à sa base inférieure; pieds gris.

M. Baillon possède dans sa collection un individu de cette espèce, qu'on a apporté de Cayenne. La tête, le dessus du cou et du corps, les ailes et la queue sont d'un gris rembruni; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine, d'un cendré sale, qui prend un ton roussâtre sur les parties postérieures. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 451. *La Guyane.*

L. 7 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle a face noire. 91. *M. Melanopsis. M. Facie nigrâ; corpore suprà saturatè cinereo, subtùs rufo; rostro basi caruleo, dein virescente.*

Face noire; dessus du corps d'un gris foncé; dessous roux; bec bleu à sa base, verdâtre dans le reste.

La face de cet oiseau est d'un beau noir velouté, qui s'étend sur le front et qui entoure le bec à sa base; le devant du cou et toutes les parties supérieures sont d'un gris foncé; le ventre et les parties postérieures, d'un roux très-vif. On le trouve à la Nouvelle-Galles du Sud, et l'individu que nous venons de décrire est au Muséum d'histoire naturelle. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 450. *L'Australasie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle huppé a croupion orangé. 92. *M. Fuscescens. M. Fuscescens, subtùs exalbida; capite subcristato; uropygio crissoque aurantiis; rostro rubro; pedibus purpurascentibus.*

Brunâtre; blanchâtre en dessous; tête un peu huppée; croupion et plumes de l'anus orangés; bec rouge; pieds pourprés.

Latham, qui le premier a décrit cet oiseau de la Chine, d'après une peinture, soupçonne que

c'est une variété de la femelle du *Gobe-mouche orangé et noir.* Il porte sur la tête une petite huppe brune; cette couleur règne sur tout le dessus du corps, dont le dessous est d'un blanc sombre; le croupion et les couvertures inférieures de la queue sont d'un rouge-orangé. *Latham, Index.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 451. *La Chine.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle a huppe blanche. 93. *M. Albicapilla. M. Capite cristato; corpore suprà viridi-griseo; gulâ cærulescente-griseo; pectoris medio albo; remigibus rectricibusque nigricantibus, virescente marginatis; pedibus nigrescentibus; rostro fusco.*

Tête huppée; dessus du corps gris-verdâtre; gorge gris-cendré; milieu de la poitrine, blanc; rémiges et rectrices noirâtres; pieds de cette teinte; bec brun.

On trouve cette espèce à la Martinique; l'individu décrit par les auteurs est une femelle, mais on voit la figure du mâle sur la *pl.* 36 de mon *Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale.* Les plumes de sa tête ont assez de longueur pour présenter la forme d'une huppe, lorsque l'oiseau les redresse; elles sont blanches, et seulement d'un gris-verdâtre à leur pointe; le reste de la tête, le dessus du cou et le manteau, de cette même teinte; les petites et moyennes couvertures des ailes, terminées de blanc; leurs pennes et celles de la queue, noirâtres et bordées en dehors de verdâtre; la gorge est d'un gris-bleu; la poitrine, blanche dans le milieu et d'un jaune pâle sur les côtés; les flancs sont gris.

La femelle a l'extrémité des plumes de la huppe brunâtre; le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, du même brun; le dessous du corps, cendré; les pennes alaires et caudales, brunes. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 362. *n.* 3. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *pag.* 540. *pl. enl. n.* 568. *fig.* 1 (*Gobe-mouche huppé de la Martinique*).

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle jaune. 94. *M. Flava. M. Fusca, subtùs lutea; superciliis albis; vertice subaurantio; rostro pedibusque atris.*

Brun; jaune en dessous; sourcils blancs; *vertex* un peu orangé; bec et pieds noirs.

Le mâle de cette espèce, que l'on rencontre à la Guyane et à Saint-Domingue, est figuré sur la *pl.* 41 de mon *Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, et la femelle, sur la *pl. enl. de Buffon, n.* 569. Le premier a une bandelette blanche sur le front, laquelle passe au-dessus de l'œil, s'étend jusqu'à l'occiput et est bordée de noir vers le sommet de la tête, dont les plumes sont longues et d'un bel orangé varié de petits traits noirs; le dessous des yeux et les joues sont noirâtres; le dessus du cou, le manteau, les ailes et la queue, bruns; les rémiges primaires, bordées d'un brun-roux; la gorge est blanche, et le dessous du corps d'un beau jaune-jonquille.

La femelle diffère du mâle, en ce que le jaune de la tête est moins vif et s'aperçoit à peine à travers la couleur noirâtre qui domine sur les plumes; en ce que le dessous du corps est d'un jaune pâle, et le dessus des ailes et de la queue, d'un brun-roussâtre. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 404. *n.* 24 (*Gobe-mouche de Cayenne*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 550. *pl. enl. n.* 569. *fig.* 2 (*Gobe-mouche brun à ventre jaune*). *La Guyane.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* * Le Moucherolle jaune tacheté. 95. *M. Afra. M. Sordidè flavescens, atro maculata; vertice rufo, atro striato; caudâ alisque rufis, his margine fuscis; pedibus atro-cinereis.*

D'un jaunâtre sale, tacheté de noir; *vertex* roux, rayé de noir; queue et ailes rousses; celles-ci bordées de brun; pieds d'un cendré-noir.

Selon Latham, cette espèce se trouve au Cap de Bonne-Espérance, et porte un plumage d'un jaune sale sur le cou et le corps; cette couleur est variée de taches irrégulières et noirâtres sur les parties supérieures; ces taches sont transversales sur la plupart des inférieures, et longitudinales sur les plumes des jambes; deux ou trois coups de pinceau de la même teinte se font remarquer sur les côtés du cou, ainsi qu'un trait vers les coins de la bouche; le dessus de la tête est rayé de noir sur un fond roux; cette couleur teint aussi les ailes et la queue, qui sont bordées d'un brun sombre. *Latham, Index.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 452.

L. 7 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* * Le Moucherolle melanops. 96. *M. Melanops. M. Fronte nigrâ; vertice aurantio-flavo; occipite corporeque suprà fuscis; subtùs albido-rufo; remigibus rectricibusque nigricantibus; rostro suprà nigricante, subtùs cærulescente; pedibus sordidè cærulescentibus.*

Front noir; *vertex* d'un jaune-orangé; occi-

put et dessus du corps bruns ; dessous d'un roux-blanchâtre ; rémiges et rectrices noirâtres ; bec de cette teinte en dessus, bleuâtre en dessous ; pieds d'un bleuâtre sale.

M. de Azara a imposé à cet oiseau le nom de *Lindo pardo corpore amarillo*, et l'a trouvé dans les bois du Paraguay. Il ne se montre dans les lieux découverts que pour passer d'un bois à l'autre. Il a le toupet et le tour des yeux noirs ; le dessus de la tête et la huppe, d'un jaune tirant sur l'orangé ; les côtés et le derrière de la tête, le dessus du cou et du corps de couleur brune ; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps, d'un roux-blanchâtre ; les couvertures inférieures de l'aile, blanches ; les supérieures, les pennes et celles de la queue, noirâtres ; quelques-unes de celles-ci, tachetées transversalement dans leur milieu et à l'intérieur.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu moins forte, quoiqu'elle ait les mêmes dimensions ; en ce qu'elle est brune sur le devant de la tête, que la couleur jaune du dessus de cette partie est mêlée de brun et qu'elle n'a point de huppe. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 1. *p.* 391. *n.* 101. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 452. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle noir du Brésil. 97. *M. Nigerrima. M. Nigra ; remigibus intùs subtùsque albis ; rostro pedibusque atris.*

Noir ; rémiges blanches à l'intérieur et en dessous ; bec et pieds noirs.

Ce *Moucherolle*, que l'on trouve au Brésil et qui est au Muséum d'histoire naturelle, est totalement d'un noir lustré, à l'exception du côté intérieur et du dessous des pennes de l'aile, qui sont blancs depuis leur origine jusqu'à un pouce de leur extrémité. L'individu que l'on soupçonne être la femelle, a la gorge rousse et tachetée de noir. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 453. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle a moustaches. 98. *M. Mystacea. M. Fusca, subtùs alba ; vertice maculâque gulari nigris ; caudâ elongatâ ; rostro pedibusque nigris.*

Brun, blanc en dessous ; *vertex* et tache sur la gorge, noirs ; queue alongée ; bec et pieds noirs.

D'un naturel querelleur, cet oiseau de la Nouvelle-Galles du Sud est souvent en guerre avec les petits perroquets. Le trait le plus remarquable dans son plumage, est une large moustache noire qui prend naissance aux coins de la bouche, passe au-dessous des yeux et s'étend presque derrière la tête, où elle est frangée de jaune ; son plumage est d'un vert pâle, qui prend un ton jaune sur le haut de la gorge, et qui est plus clair sur l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue que sur les autres parties. *Latham, Index.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 453. *L'Australasie.*

L. 8 à 9. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle noir de l'île de Luçon. 99. *M. Luzoniensis. M. Nigra violaceo-nitens, subtùs grisea ; alis liturâ mediâ albâ ; rostro nigro ; pedibus fuscescentibus.*

Noir, à reflets violets, gris en dessous ; ailes à rayure blanche dans le milieu, bec noir ; pieds brunâtres.

On doit à Sonnerat la connoissance de ce *Moucherolle*, qui est de la taille de notre *Mésange à longue queue*, et dont la tête, la gorge et tout le dessus du corps sont d'un noir à reflets violets ; le reste du corps est d'un gris obscur. On remarque une tache blanche sur le milieu de chaque plume. *Sonnerat, Voyage, p.* 58. *pl.* 27. *fig.* 2. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 453. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle noiratre du Paraguay. 100. *M. Nigricans. M. Superciliis albidis ; corpore suprà nigricante, subtùs nigricante rufescenteque longitudinaliter maculato ; tectricibus alarum majoribus rufis ; gutture ventreque albis ; rostro pedibusque nigris.*

Sourcils blanchâtres ; dessus du corps noirâtre ; dessous tacheté longitudinalement de noirâtre et de roussâtre ; grandes couvertures des ailes rousses ; gorge et ventre blancs ; bec et pieds noirs.

Suiriri chorrendo est le nom sous lequel M. de Azara a décrit cet oiseau, qui se trouve au Paraguay, et qui a les sourcils blanchâtres ; les plumes du dessus de la tête et du cou, noirâtres et bordées d'une teinte plus claire ; le dos noirâtre, de même que la queue, dont la penne la plus extérieure est blanche en dehors ; les petites couvertures des ailes, d'une couleur brune et frangées de brun ; les grandes, rousses ; les pen-

nes, rougeâtres, à tige et extrémité noirâtres, à l'exception des trois dernières qui ont une bordure blanche; le devant du cou, la poitrine et les couvertures inférieures de la queue, tachetées longitudinalement de noirâtre et d'un blanc-roussâtre; la gorge et le ventre, blancs; les plumes du dessous de l'aile, d'un roux foible. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 117. n. 182. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 454. L'Amérique méridionale.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle pewit. 101. *M. Fusca. M. Fusca, subtùs ochroleuca; vertice nigricante; rostro pedibusque nigris.*

Brun; couleur d'ocre en dessous; *vertex* noirâtre; bec et pieds noirs.

Le nom conservé à ce *Moucherolle*, est celui sous lequel il est connu aux Etats Unis, où il arrive au mois de mars, et d'où il part à l'automne. Il se plaît ordinairement sur les bords d'une eau courante, dessous ou près d'un pont, ou près d'une petite caverne; là, il se tient sur une branche isolée, ne cessant de répéter pendant toute la matinée des cris qui paroissent exprimer les mots *pewée, pewit, titoé, pewée*, en s'élançant sur les insectes qui volent dans les environs, et retournant toujours à la place d'où il est parti. Il a un mouvement de queue pareil à celui de la *Lavandière*, mais plus lent. Il commence à nicher vers la fin de mars sur quelque saillie, soit sous un pont, soit dans une caverne, soit dans les interstices d'un mur, d'un guéret, à cinq ou six pieds de profondeur, ou dans d'autres endroits pareils. L'intérieur de son nid est large, solide et construit avec de la vase mélangée de mousse, et garni en dedans de lin et de crin de cheval. La ponte est de six œufs blancs, avec deux ou trois taches rouges près du gros bout.

Le dessus de la tête est noirâtre; le dos, le croupion, les ailes et la queue sont d'un gris sombre; cette même teinte couvre les côtés de la poitrine, dont le milieu est du même blanc qui règne sur les parties antérieures et postérieures, et sur le bord extérieur des pennes secondaires. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le sommet de la tête est d'un brun sombre. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 367. n. 6 (Gobe-mouche brun de la Caroline). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 4. p. 541 (Gobe-mouche noirâtre de la Caroline). Vieillot, Hist. nat. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, tom. 1. p. 68. pl. 40. L'Amérique septentrionale.*

L. 6 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle de la Nouvelle-Calédonie. 102. *M. Caledonica. M. Olivacea, subtùs ochroleuca; mento crissoque flavis; remigibus ferrugineis; pedibus atris.*

Olivâtre, couleur d'ocre en dessous; menton et plumes de l'anus jaunes; rémiges ferrugineuses; pieds noirs.

Une couleur d'olive domine sur tout le dessus du corps; le haut de la gorge et les couvertures inférieures de la queue sont jaunes; cette couleur se dégrade et prend une nuance blanche sur les autres parties du dessous du corps; les pennes sont ferrugineuses. *Latham, Index. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 4. p. 454. Les Terres australes.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle de la Nouvelle-Hollande. 103. *M. Novæ Hollandiæ. M. Fusca, subtùs albida; sub oculis utrinquè ad aures strigâ flavâ; rostro flavicante; caudâ subbifidâ, elongatâ.*

Brun; blanchâtre en dessous; strie jaune au-dessous des yeux jusqu'aux oreilles; bec jaunâtre; queue un peu bifide, alongée.

La raie jaune qui est sous l'œil de cet oiseau, s'élargit sur les oreilles; tout le reste du plumage est généralement brun en dessus et blanchâtre en dessous; la queue est assez longue et échancrée. *Latham, Index. Buffon, édit. de Sonnini, tom. 50. p. 28. L'Australasie.*

L. 6 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle des Philippines. 104. *M. Philippensis. M. Griseo-fusca, subtùs albida; superciliis albis.*

Gris rembruni; blanchâtre en dessous; sourcils blancs.

Toutes les parties supérieures du corps, les ailes et la queue sont d'un gris-brun; toutes les parties inferieures, blanchâtres; les sourcils sont blancs. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 565. Les Grandes-Indes.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle pointillé. 105. *M. Punctata. M. Suprà virescente-fusca, albo punctata; subtùs dilutè flava; remigibus viridi marginatis; rectricibus exterioribus extùs albidis; rostro pedibusque nigricantibus.*

Brun verdâtre, pointillé de blanc en dessus; d'un jaune foible en dessous; rémiges bordées de vert; rectrices extérieures, blanches en dessous; bec et pieds noirâtres.

C'est le *Suiriri punteado* de M. de Azara, qui l'a trouvé au Paraguay. Son plumage est pointillé de blanc sur les parties supérieures, dont le fond est un brun-verdâtre; les inférieures sont d'un jaune foible; les pennes des ailes, frangées de vert; leurs couvertures supérieures, bordées de blanc, et les extérieures de la queue, blanchâtres en dehors. *De Azara, Apuntamientos de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 120. n. 184. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 21. p. 455. L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle a poitrine noire. 106. *M. Pectoralis. M. Flavo-virescens, subtùs flava; capite, lateribus colli fasciâque pectoris nigris; gulâ juguloque albis; rostro fusco; pedibus atris.*

D'un verdâtre-jaune; dessous jaune; tête, côtés du cou et bande pectorale, noirs; gorge et devant du cou blancs; bec brun; pieds noirs.

La Nouvelle-Galles du Sud est le pays où se trouve ce *Moucherolle*, dont la tête, jusqu'aux yeux, la nuque, les côtés du cou et la poitrine sont noirs; la gorge et le devant du cou, blancs; le reste des parties inférieures, jaunes; cette couleur prend un ton verdâtre sur les supérieures, borde les couvertures des ailes et termine la queue, dont les pennes sont noires, de même que celles des ailes. *Latham, Index, Supplém. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 21. p. 455. L'Australasie.*

L. 7 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle a queue en aiguille. 107. *M. Caudacuta. M. Strigâ oculari nigrâ; pennis capitis elongatis, nigricantibus, margine fusco lineatis; dorso nigricante, albo-rufescente vario; corpore subtùs aurato-albo, rufo mixto; rostro pedibusque nigris; rectricibus acutis.*

Bandelette oculaire noire; plumes de la tête alongées, noirâtres, avec des lignes brunes sur leur bord; dos varié de noirâtre et de blanc-roussâtre; dessous du corps d'un blanc-doré mêlé de roux; bec et pieds noirs; rectrices aiguës.

Cet oiseau du Paraguay, décrit par M. de Azara, sous la dénomination de *Cola de agudas*, nous a paru se rapprocher plus de ce genre que de tout autre, d'après la forme de son bec, qui est plus large qu'épais, presque droit, avec un petit crochet à sa pointe, nullement comprimé par les côtés et garni de poils à sa base. Il a une ligne noire, partant de l'angle de la bouche, traversant l'œil et se terminant au sommet de l'oreille; un autre trait plus large, blanc et parallèle au premier, prenant naissance à la mandibule supérieure, et se prolongeant sur les côtés de la tête jusqu'à l'occiput; les plumes du sommet de la tête, longuettes, noirâtres et avec quelques petites raies brunes sur leurs bords; celles du dessus du cou et du dos, noirâtres dans le milieu et d'un blanc-roussâtre sur leurs bords; les plumes du croupion, de la dernière teinte; les ailes d'un brun-noirâtre, de même que les pennes de la queue, qui ont un liséré blanc et étroit sur leur côté extérieur; la gorge, le devant du cou, le dessous du corps et les couvertures inférieures des ailes, d'un blanc-doré mêlé de roux. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 248. n. 227. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 455. L'Amérique méridionale.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle a queue en éventail. 108. *M. Flabellifera. M. Suprà olivacea, subtùs ferruginea; superciliis, mento, gulâ, lateribus colli rectricibusque lateralibus albis; intermediis, capite, torque, rostro pedibusque atris.*

Couleur d'olive, ferrugineux en dessous; sourcils, menton, gorge, côtés du cou et rectrices latérales, blancs; intermédiaires, tête, collier, bec et pieds noirs. (*Pl. 193, fig. 3, sous le nom de Gobe-mouche à queue en éventail.*)

Les habitans de la Nouvelle Zélande ont imposé le nom de *Diggo-wagh-wagh* à cet oiseau, remarquable par sa familiarité et par le port de sa queue, qui est composée de plumes larges, et qu'en voltigeant il déploie toujours comme un éventail. Sa familiarité est telle, qu'il poursuit les mouches et les moucherons jusque sur la tête de l'homme et sur ses épaules, où il prend souvent un instant de repos.

Ce beau *Moucherolle* a les sourcils, la gorge et le devant du cou blancs; la tête, noire; cette couleur descend sur la nuque et passe par les côtés du cou jusque sur la gorge, où elle prend la forme d'un collier; le reste du dessous du corps est d'une couleur de rouille, qui se dégrade presque jusqu'au blanc sur le bas-ventre; les parties supérieures sont d'un brun-olive, plus

foncé sur les ailes, dont quelques couvertures ont leur extrémité blanche ; la queue est plus longue que le corps, cunéiforme, noire sur ses pennes intermédiaires et blanche sur les autres.

On indique deux variétés, l'une qui se trouve dans l'île de Tanna, et dont les couleurs sont plus foncées ; les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un noir de suie, avec leur tige, leur bord et leur extrémité blanchâtres ; les autres pennes, bordées de noir en dedans, de gris en dehors et d'un noir pâle sur leur tige. L'autre, qu'on rencontre à la baie Dusky, ne diffère de la précédente qu'en ce que la première penne de chaque côté de la queue est la seule qui soit entièrement blanche : les autres sont bordées de noirâtre. *Latham, general Synopsis, tom.* 2. *p.* 340. *n.* 33. *pl.* 49 (*Fan-tailled fly-catcher*). 2e *édit. du nouveau Diction. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 416. *L'Australasie.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle a queue fourchue du Mexique. 109. *M. Forficata. M. Dilutè grisea, subtùs alba ; remigibus rectricibusque nigris, margine griseis ; harum extimis extùs dimidiato albis; caudâ forficatâ ; rostro pedibusque atris.*

D'un gris clair, blanc en dessous ; rémiges et rectrices noires et bordées de gris ; les rectrices les plus extérieures à moitié blanches en dehors ; queue fourchue ; bec et pieds noirs (*Pl.* 194. *fig.* 3.)

Ce *Moucherolle*, un peu plus gros que notre *Alouette commune*, a la tête et le dos d'un gris clair, légèrement teint de rougeâtre ; le dessous du corps, blanc ; les flancs, rouges ; les petites couvertures des ailes, cendrées, avec des petites lignes blanches en forme d'écailles à leur bord antérieur ; les grandes ont ces mêmes lignes sur un fond noirâtre ; les pennes sont noires et bordées de gris-roussâtre ; la queue est pareille et très-fourchue ; ses deux pennes les plus extérieures sont frangées de blanc et ont cinq pouces de longueur ; les autres vont toutes en diminuant jusqu'aux deux intermédiaires, qui n'ont que deux pouces. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 564. *pl. enl. n.* 677. *L'Amérique.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle rouge. 110. *M. Rubra. M. Suprà rubra ; jugulo albido-rufo ; pectore ventreque albis flavisque ; rostro saturatè violaceo, medio apiceque nigro ; pedibus plumbeis.*

Rouge en dessus ; devant du cou d'un roux-blanchâtre ; poitrine et ventre jaunes et blancs ; bec d'un violet foncé, noir dans le milieu et à la pointe ; pieds plombés.

Suiriri roxo est le nom que M. de Azara a imposé à cet oiseau du Paraguay. Sonnini, dans la traduction de l'ouvrage de ce savant naturaliste espagnol, lui trouve de grands rapports avec le *Tangara du Mississipi ;* mais si la description qu'en fait M. de Azara est celle d'un individu sous son plumage parfait, nous croyons que ce ne peut être ce *Tangara*, totalement rouge dans cet état. Ce *Moucherolle* a le dessus de la tête, du cou et du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue d'un rouge-cramoisi ; le devant du cou et les couvertures inférieures des ailes, d'un roux-blanchâtre ; la poitrine et le ventre, d'un blanc mêlé de jaune ; les pennes alaires, brunes et bordées de cramoisi en dehors et de roux foible en dessus. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 128. *n.* 188. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 457. *L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle siffleur. 111. *M. Sibilator. M. Gutture juguloque cærulescentibus ; corpore subtùs albo, virescente-cinereo adumbrato, suprà fusco, saturatè virescente vario ; pedibus nigricantibus.*

Gorge et devant du cou bleuâtres ; dessous du corps blanc et ombré de cendré-verdâtre ; dessous brun et varié de verdâtre foncé ; pieds noirâtres.

M. de Azara appelle cet oiseau des grands bois du Paraguay, *Suiriri pitador* (*Suiriri siffleur*), parce qu'il prononce, en criant, les syllabes *bi-bi-bi*, comme avec un sifflet. Il a la gorge et le devant du cou d'une couleur de plomb claire ; le dessous du corps, d'un blanc teinté de cendré-verdâtre ; la tête, noirâtre ; les plumes du dessus du cou, du dos, des petites couvertures supérieures des ailes et du croupion, brunes dans leur milieu et d'un verdâtre foncé sur leurs bords ; les pennes de la queue, presque noires ; celles de l'aile et les grandes couvertures supérieures, noirâtres et légèrement bordées de blanchâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 135. *n.* 191. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 457. *L'Amérique méridionale.*

L. 7 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle a sourcils blancs. 112.

M. Superciliosa. M. Suprà nigro-fusca ; superciliis albis ; gutture ferrugineo ; corpore subtùs dilutè cinereo ; rectricibus lateralibus ferrugineis, margine apiceque fuscis ; rostro nigro ; pedibus fuscis.

D'un brun-noir en dessus ; sourcils blancs ; gorge ferrugineuse ; dessous du corps d'un gris clair ; rectrices latérales ferrugineuses, et brunes sur les bords et à la pointe ; bec noir ; pieds bruns.

Sparrman, qui a fait figurer cet oiseau, ne dit pas quel pays il habite. Il est de la grosseur de la *Grive*, et a la tête jusqu'aux yeux, le cou, le dos et les ailes, d'un brun-noir ; les sourcils, blancs ; la gorge ferrugineuse ; le dessous du corps, d'un cendré clair ; les deux pennes du milieu de la queue, pareilles au dos, ferrugineuses, bordées et terminées de brun. *Sparrman, Fasc. 4. pl. 96. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 21. p. 457.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle a sourcils jaunes. 113. *M. Icterophrys. M. Suprà saturatè viridis ; superciliis corporeque subtùs flavis ; rectricibus fuscis, extimis extùs albis ; rostro nigricante ; pedibus nigris.*

Dessus d'un vert foncé ; sourcils et dessous du corps jaunes ; rectrices brunes, les plus extérieures blanches en dehors ; bec noirâtre ; pieds noirs.

Ce *Moucherolle du Paraguay*, que M. de Azara appelle *Suiriri obscuro y amarillo*, a les sourcils jaunes ; un trait d'un vert foncé au-dessous de l'œil et de l'oreille ; toutes les parties inférieures d'un jaune pur, vif et lavé de blanchâtre sur les couvertures des ailes ; la tête, les côtés du cou, le dos, le croupion et les petites couvertures des ailes, d'un vert foncé qui se prolonge sur la moitié du devant du cou, comme pour former un demi-collier ; les pennes, les couvertures supérieures de la partie extérieure de l'aile et les grandes des autres parties, d'un brun-noirâtre ; ces dernières jaunes à leur extrémité ; les pennes secondaires les plus proches du dos, terminées de cendré ; les pennes de la queue, d'un brun sombre ; la plus extérieure de chaque côté, blanche en dedans ; les plumes des jambes, marbrées de jaune et de noirâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 118. n. 183. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 458. L'Amérique méridionale.*

L. 6 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle a sourcils noirs. 114. *M. Melanophrys. M. Subtùs rubescente-alba ; superciliis rectricibusque intermediis nigris ; proximis utrinquè apice, reliquis omnibus albis ; rostro nigro ; pedibus fuscis.*

D'un blanc-roussâtre en dessous ; sourcils et rectrices intermédiaires noires, les plus proches blanches à leur pointe, et toutes les autres extérieures blanches ; bec noir ; pieds bruns.

On ne connoît pas le pays de cet oiseau, dont les sourcils sont noirs ; le dessus de la tête et du corps est cendré ; le dessous du corps, d'un blanc-rougeâtre ; la queue cunéiforme ; ses deux penner intermédiaires sont noires ; les plus proches de celles-ci, blanches à leur extrémité, et les autres entièrement de cette couleur.

Latham a donné à ce *Moucherolle* la même épithète latine et anglaise qu'à celui *à sourcils blancs* ; mais ce sont deux espèces distinctes. *Latham, Index (Muscicapa superciliaris). 2e edit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 21. p. 458.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle tacheté de la Nouvelle-Calédonie. 115. *M. Nævia. M. Nigra ; dorsi medio albo humerisque maculatis ; rostro pedibusque nigris.*

Noir ; milieu du dos et épaules tachetées de blanc ; bec et pieds noirs.

Le plumage de cet oiseau est généralement d'un noir sombre, plus pâle sur les parties inférieures, avec du blanc sur le dos et les épaules. *Latham, Index. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 21. p. 458. L'Australasie.*

L. 8 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle tacheté du Paraguay. 116. *M. Varia. M. Superciliis albidis ; pennis verticis albis, aurantiis, apice nigricantibus ; corpore suprà nigrescente ; subtùs pallidè flavo ; rostro nigro ; pedibus plumbeis.*

Sourcils blanchâtres ; plumes du *vertex* blanches, orangées et terminées de noirâtre ; dessus du corps de cette couleur ; dessous d'un jaune pâle ; bec noir ; pieds couleur de plomb.

C'est le *Suiriri chorradeo debajo* de M. de Azara. Il a les sourcils blanchâtres ; un trait noirâtre à travers l'œil et couvrant les oreilles ; deux autres lignes au-dessous et suivant la direction du trait, dont l'une est d'un noirâtre un peu tacheté de blanc pâle et l'autre blanche ; les plumes du dessus de la tête sont noirâtres à leur extrémité, et dans le reste, d'un jaune vif, orangées

orangées et blanches ; celles du dessus du cou et du corps, noirâtres et bordées d'une teinte plus pâle ; les couvertures supérieures et les pennes de la queue et des ailes, d'une nuance plus sombre et bordées de rougeâtre ; le ventre et les couvertures du dessous de l'œil, d'un jaune pâle ; les plumes des autres parties inférieures, noirâtres dans leur milieu, bordées de blanc sur le devant du cou, et d'un jaune foible sur le reste. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 185. n. 187. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 21. p. 459. L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle a tête jaune-doré. 117. *M. Ochrocephala. M. Capite, collo et pectore aureis ; corpore suprà flavicante-viridi, subtùs albo ; rostro pedibusque nigris.*

Tête, cou et poitrine couleur d'or ; dessus du corps vert-jaunâtre ; dessous blanc ; bec et pieds noirs.

On a trouvé cette espèce à la baie de la Reine-Charlotte, dans la Nouvelle-Zélande. Elle a la tête, le cou et la poitrine d'un jaune-doré ; le dessus du corps vert-jaunâtre ; le croupion cendré ; le ventre et les parties postérieures, blancs. *Latham, Index. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 21. p. 459. L'Australasie.*

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle a tête rousse. 118. *M. Ruficapilla. M. Capite saturatè rufo ; corpore suprà rufescente-fusco ; subtùs albido nigricanteque vario ; rectricibus intermediis fuscis, reliquis extùs concoloribus, intùs rufis ; rostro suprà nigro, subtùs cyaneo ; pedibus nigris.*

Tête d'un roux foncé ; dessus du corps d'un brun-roussâtre ; dessous varié de blanchâtre et de noirâtre ; rectrices intermédiaires brunes, les autres de cette couleur à l'extérieur, rousses en dedans ; bec noir en dessus, bleu de ciel en dessous ; pieds noirs.

Ce *Moucherolle*, que M. de Azara a fait connoître sous la dénomination de *Suiriri cabeza y rabadilla de canela*, est rare au Paraguay, ne voyage point, n'est ni farouche ni soupçonneux, et se tient dans les lieux couverts de buissons. La tête est d'un roux foncé ; le dessus du cou et du corps d'un brun-roussâtre ; les couvertures du dessus de la queue sont rousses ; les supérieures des ailes et leurs pennes, brunes et terminées de roux ; les dernières rémiges, bordées de blanc ; les deux pennes du milieu de la queue, brunes ; toutes les autres de cette couleur à l'extérieur et rousses en dedans ; toutes les parties inférieures, tachetées de blanchâtre et de noirâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 109. n. 178. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 21. p. 459. L'Amérique méridionale.*

L. 5 ¾. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle tictic. 119. *M. Madagascariensis. M. Olivacea ; gulâ flavâ ; jugulo et pectore flavicantibus ; rostro fusco ; pedibus griseis.*

Olivâtre ; gorge jaune ; devant du cou et poitrine jaunâtres ; bec brun ; pieds gris.

Brisson a présenté cet oiseau comme un grand *Figuier* ; Buffon en fait un *Merle*, et Latham un *Muscicapa*. C'est encore un de ces oiseaux que l'on ne peut classer avec certitude, si on ne les a pas vus en nature. Il a à peu près la grosseur d'une *Alouette* ; tout le plumage d'un vert-olive, plus foncé sur les parties supérieures, plus clair sur les inférieures, et tirant au jaune sur le bas du devant du cou et sur la poitrine ; cette dernière couleur est pure sur la gorge ; les pennes des ailes et de la queue sont, à l'extérieur, de la couleur du dos, et brunes à l'intérieur. Le nom qu'on lui a conservé, est celui qu'il porte à Madagascar. *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 482. n. 46. pl. 24. fig. 5* (*Grand Figuier de Madagascar*). *Sonnerat, Voyage, tom. 2. p. 198* (*Visa ombé de Madagascar*). *L'Afrique méridionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Moucherolle a ventre jaune. 120. *M. Flaviventris. M. Suprà rufescenti-grisea ; gutture pectoreque cinereis ; ventre partibusque inferioribus dilutè flavis ; pedibus fuscis.*

Gris-roussâtre en dessus ; gorge et poitrine cendrées ; ventre et parties inférieures d'un jaune clair ; pieds bruns.

Latham a présenté cet oiseau comme une variété du *Muscicapa ferox* (*Tyran de Cayenne*) ; mais nous croyons ne pas nous tromper en le donnant pour une espèce distincte, dont les parties supérieures sont d'un gris-roussâtre ; la gorge et la poitrine, grises ; le ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue et des ailes, d'un jaune clair ; les rémiges et les rectrices, brunes et bordées en dedans d'une teinte olive. *Brisson, Ornithologie, tom. 2. p. 400. n. 2.*

Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, pl. enl. n. 571. *fig.* 1 (*Petit Tyran de Cayenne*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 460. *L'Amérique.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle yiperu. 121. *M. Yetapa. M. Pennis capitis rigidis, apice nudis, dilutè plumbeis; maculâ rufâ pone oculos; pectore cærulescente; dorso anteriore nigricante; rectricibus fuscis, intermediis acutis; caudâ longissimâ, forficatâ; pedibus crassis, rigidis.*

Plumes de la tête rudes, nues à leur pointe et d'une couleur de plomb claire; tache rousse derrière les yeux; poitrine bleuâtre; haut du dos noirâtre; rectrices brunes, les intermédiaires pointues; queue très-longue, fourchue; pieds rudes, épais.

Yiperu est le nom que quelques naturels du Paraguay ont donné à cet oiseau; d'autres l'appellent *Yetapa* (*Ciseau*), par allusion à sa manière de suspendre son vol en ouvrant fortement, puis resserrant sa longue queue. Cet oiseau fréquente en petites troupes les marais et les terres voisines, se pose sur les joncs et sur les arbustes, cherche à terre les vers, ainsi que les insectes, qu'il saisit encore au vol, lorsqu'ils passent à sa portée. Son cri est un sifflement fort simple, qu'il fait souvent entendre.

Sa tête est grosse et couverte de plumes rudes au toucher, et dénuées de barbes à leur extrémité; la queue est très-longue, très-échancrée, et a ses deux pennes intermédiaires terminées en pointe. Le tarse est gros et rude; on remarque derrière l'œil une tache d'un roux vif, qui couvre les oreilles et descend sur le devant du cou; la gorge, le ventre et les couvertures inférieures de l'aile sont blancs; les plumes de la tête, de la poitrine et du cou en entier, à l'exception de la cravate rousse, ont une teinte claire de plomb, et leur tige est brune; le haut du dos et les couvertures supérieures de l'aile sont noirâtres; les grandes couvertures des parties antérieures de l'aile, terminées de brun; les pennes d'un brun qui devient noirâtre en approchant de leur extrémité, qui est en partie blanchâtre; les extérieures ont la plus grande partie de leurs barbes supérieures rougeâtres, et les inférieures blanchâtres. Il résulte de cette distribution de couleurs de l'aile, qu'une tache rougeâtre contraste d'une manière remarquable avec la teinte rembrunie des couvertures; cette même tache paroît jaunâtre en dessous; les pennes de la queue sont brunes jusqu'au niveau de l'extrémité des deux intermédiaires, et noires dans le reste. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 2. *p.* 130. *n.* 190. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 21. *p.* 460. *L'Amérique méridionale.*

L. 15 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Moucherolle jaune d'Otahiti. 122. *M. Lutea. M. Ochroleuca; rectricibus apice nigricantibus; rostro plumbeo; pedibus cinereis.*

Jaune d'ocre; rectrices noirâtres à leur extrémité; bec couleur de plomb; pieds cendrés.

La couleur d'ocre qui est répandue sur tout le plumage de cet oiseau, est nuée de noirâtre sur les couvertures supérieures et les pennes des ailes; la queue est de cette teinte dans le dernier tiers de sa longueur; les yeux sont couleur de plomb. *Latham, Index, n.* 7. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 21. *p.* 482. *La Polynésie.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

PLATYRHYNQUE, *Platyrhynchos*, Desmarest. *Muscicapa, Todus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum setis recumbentibus basi instructum, depressissimum, interdùm basi ter latius quàm altius, suprà carinatum; mandibula superior apice incisa et curvata.

Nares latæ, setis tectæ.

Lingua brevis, plana.

Collum mediocre.

Alæ plerisque spuriâ pennâ; remigibus 2a., 3a. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Hæc aves victu moribusque Muscicapis affides.

Corps oblong, orné de diverses couleurs.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec garni à sa base de soies dirigées en avant, très-déprimé, quelquefois trois fois plus large que haut à sa base; caréné en dessus; échancré et courbé vers le bout de la mandibule supérieure.

Narines larges, couvertes par les soies.

Langue courte, aplatie.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde chez la plupart; 2e. et 3e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Platyrhynques* ont la même nourriture et les mêmes mœurs que les *Gobe-mouches* et *Moucherolles*.

A. *Bec à arête très-prononcée, tout au plus deux fois aussi large que haut à sa base; déprimé horizontalement dans les deux tiers de sa longueur, ensuite rétréci.*

* Le Platyrhynque aux ailes variées. 1. *P. Polychopterus. P. Suprà niger, subtùs griseus; alis albo longitudinaliter maculatis; rectricibus lateralibus apice albis; rostro pedibusque nigris.*

Noir en dessus; gris en dessous; ailes tachetées longitudinalement de blanc; rectrices latérales terminées de cette couleur; bec et pieds noirs.

Le Muséum d'histoire naturelle possède un individu de cette espèce, qui a été apporté de la Nouvelle-Hollande, et dont la tête, le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue sont noirs; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures, gris; les ailes, variées de taches blanches et longitudinales; toutes les pennes latérales de la queue, terminées par une marque de cette couleur. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 10. *L'Australasie.*

L. 5 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque a bandeau blanc. 2. *P. Velatus. P. Varius; superciliis albis; rectricibus extimis dimidiato-albis; rostro pedibusque nigris.*

Varié; sourcils blancs; rectrices les plus extérieures à moitié blanches; bec et pieds noirs.

La tête de cet oiseau, que l'on trouve au Sénégal, est entourée d'un bandeau blanc et porte sur son sommet une tache rousse; une plaque noire, ovale, s'étend en pointe vers l'angle du bec, passe à travers les yeux et confine en dessus avec le bandeau; les joues sont noires; la gorge est blanche, et la poitrine marquée d'une tache d'un roux léger; le dos et le croupion sont d'un gris clair, mélangé d'un peu de blanc; les moyennes couvertures de l'aile portent une ligne oblique et blanche, et les petites sont bordées d'un roux foible; les pennes alaires, brunes; les quatre du milieu de la queue, noires; les plus proches de celles-ci, bordées de blanc, et les autres, de cette couleur à l'extérieur et à leur extrémité.

L'individu figuré sur la *pl. enl. de Buffon*, *n.* 567, *fig.* 2, sous le nom de *Gobe-mouche à poitrine noire*, nous paroît appartenir à la même espèce. Ces deux oiseaux se trouvent dans la même contrée; peut-être que l'un est le mâle et l'autre la femelle; celui-ci a la tête, la poitrine, les couvertures supérieures de la queue et les petites des ailes, de couleur noire; une bande blanche, sur chaque côté de la tête, qui part des narines, passe au dessus de l'œil et entoure la tête; le dessus du corps varié de cendré, de noir et d'un peu de blanc; la gorge, le devant du cou, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs; les pennes caudales, pareilles à celles du précédent; celles des ailes, brun-noirâtres et bordées de gris en dehors; leurs couvertures, noirâtres et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile une bande transversale de cette couleur. *Latham, Index* (*Muscicapa singalensis*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2 *p.* 374. *n.* 10 (*Gobe-mouche du Sénégal à poitrine rousse*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 528 (*Gobe-mouche à bandeau blanc du Sénégal*). *pl. enl. n.* 567. *fig.* 1. *L'Afrique occidentale.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque noir et blanc. 3. *P. Melanoleucus. P. Pectore corporeque suprà niger, subtùs albus; rostro pedibusque nigris.*

Noir sur la poitrine et le dessus du corps, blanc en dessous; bec et pieds noirs.

Comme cet oiseau du Sénégal présente quelques rapports avec le *Platyrhynque à poitrine noire* ou *à bandeau blanc* mâle, et qu'il se trouve dans la même contrée, ne seroit-ce pas une variété d'âge? Il est à peu près de la même taille, et noir sur la tête, le dessus du cou et du corps, les ailes, la queue et sur une large bande qui traverse la poitrine; toutes les parties inférieures sont blanches, et on remarque encore un peu de cette couleur dans les ailes et sur le bord des premières pennes caudales; les yeux sont bordés de rouge. *De la collection de M. le comte de Riocour.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque barbichon. 4. *P. Barbatus. P. Olivaceo-fuscus, subtùs virescente-flavus; vertice aurantio; uropygio flavo; pedibus fuscis.*

Brun-olivâtre; dessous jaune-verdâtre; *vertex* orangé; croupion jaune; pieds bruns. (*Pl.* 194, *fig.* 4, *sous le nom de Barbichon de Cayenne.*)

Le nom de *Barbichon*, que Buffon a imposé à cet oiseau de Cayenne, vient des longues soies qui, de la base du bec, s'étendent jusqu'à sa pointe. Son cri est *pipi*, exprimé doucement. On voit toujours le mâle et la femelle ensemble; ils posent leur nid loin des eaux, dans des endroits découverts, sur les branches les moins garnies de feuilles; il est d'autant plus apparent qu'il est d'une grosseur excessive; il a douze pouces de haut sur plus de cinq de diamètre, et est composé totalement de mousse. Ce nid est fermé en dessus, et l'ouverture se trouve dans les flancs, à trois pouces du sommet. C'est à Sonnini que l'on doit ces observations.

Tout le dessus du corps est d'un brun-olivâtre foncé (verdâtre et chaque plume bordée d'olivâtre selon Sonnini); les plumes du haut de la tête sont orangées, depuis leur base jusqu'au milieu; la gorge et le cou, gris; le ventre et le bas-ventre, d'un jaune-verdâtre, qui est remplacé par un beau jaune sur le croupion; les pennes des ailes ont leur bord extérieur grisâtre et jaunâtre.

La femelle est un peu plus grande que le mâle, et a tout le dessus du corps d'un brun-noirâtre mêlé d'une légère teinte verdâtre; le jaune du sommet de la tête ne forme qu'une tache oblongue, recouverte en partie par la couleur générale des autres plumes; la gorge et le haut du cou sont blanchâtres; le reste du cou, la poitrine et le dessus des ailes, bruns et jaunâtres; le brun occupe le milieu de chaque plume; le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont entièrement d'un jaune pâle. *Latham, Index* (*Muscicapa barbata*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 534. *pl. enl. n.* 830. *fig.* 1 *et* 2. *La Guyane.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque bleu et blanc. 5. *P. Cyanoleucus. P. Saturatè cæruleus; corpore subtùs albo; rostro pedibusque fuscis.*

Bleu foncé; dessous du corps blanc; bec et pieds bruns.

L'île de Timor est le pays qu'habite cet oiseau, découvert par le naturaliste Maugé, et que l'on conserve au Muséum d'histoire naturelle. Il porte un plumage d'un bleu éclatant et foncé, avec du blanc sur le ventre et les parties postérieures. La femelle diffère du mâle par toutes ses parties supérieures d'un gris nuancé de bleuâtre; par sa gorge, le devant de son cou et sa poitrine, roux; par son ventre d'un blanc roussâtre. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 11. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque brun et blanc. 6. *P. Leucophaius. P. Plumis verticis fuscis, basi flavis; corpore suprà fusco, subtùs flavo, albo longitudinaliter maculato.*

Plumes du *vertex* brunes et jaunes à la base; dessus du corps brun; dessous jaune et tacheté longitudinalement de blanc.

Cet oiseau, qu'on a déposé au Muséum d'histoire naturelle, se trouve dans l'Amérique méridionale. Les plumes du sommet de la tête sont jaunes à leur base et brunes dans le resre; le cou, le dos, les ailes et la queue, de la dernière couleur; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures, blanches et tachetées longitudinalement de noir; les taches se retrouvent encore sur le fond olivâtre des flancs; un trait blanchâtre part du bec, entoure la tête et se termine au-dessus de l'occiput. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 12. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque a collier. 7. *P. Collaris. P. Cinereus, subtùs albus; gutture flavescente-badio; fasciâ subtùs transversâ, alis, caudâ rostroque nigris.*

Cendré; blanc en dessous; gorge d'un rouge-brun jaunâtre; bande au-dessous, ailes, queue et bec, noirs.

Ce *Platyrhynque*, qu'on rencontre sur les rives de la rivière du Sénégal, a la tête, le dessus du corps et les couvertures supérieures de la queue d'un cendré foncé; la gorge et le devant du cou, d'un brun-marron, bordé par le bas d'une bande noire; la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs; les jambes, variées de blanc et de noirâtre; les pennes alaires et caudales, de la dernière teinte; toutes les rectrices latérales, terminées de blanc; la plus extérieure de chaque côté est en outre bordée de cette couleur en dehors. *Latham, Index* (*Muscicapa collaris*). *Gmelin, Syst. nat.*

n. 42 (*Muscicapa melanoptera*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 370. *n.* 8 (*Gobe-mouche à collier du Senégal*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 533 (*Gobe-mouche à gorge brune du Sénégal*). *pl. enl.* 567. *fig.* 3 (*Gobe-mouche à gorge rousse*). *L'Afrique.*

L. 4 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque gillit. 8. *P. Bicolor. P. Niger; fronte, orbitis, gutture, uropygio, alis spuriis, fasciâ tectricum alarum majorum, rectricum apice et corpore subtùs albis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; front, orbites, gorge, croupion, ailes bâtardes, bande transversale des grandes couvertures des ailes, pointe des rectrices et dessous du corps, blancs; bec et pieds noirs.

On ne connoît que l'extérieur de cet oiseau de Cayenne; mais M. de Azara, qui l'a rencontré au Paraguay, et qui l'a décrit sous le nom de *Suiriri dominico*, nous apprend qu'il se tient dans les terrains inondés, et ne se montre pas à découvert à la cime des plantes et des buissons, qu'il les parcourt avec vivacité, et que pour changer de place, il vole le plus bas qu'il peut. Son nid est composé de quelques petites racines et de petits rameaux flexibles; sa ponte est de deux ou trois œufs: *Gillit*, en langue gariponne, est, à la Guyane, le nom de cet oiseau.

La tête, la gorge et tout le dessous du corps sont d'un blanc uniforme; le croupion, la queue et les ailes, noirs; les pennes secondaires, bordées de blanc; une tache noire part du derrière de la tête, tombe sur le cou, et y est interrompue par un chaperon blanc qui forme un cercle sur le dos. La femelle porte une livrée totalement d'un gris uniforme et léger. *Latham, Index* (*Muscicapa bicolor*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 542. *pl. enl. n.* 675. *fig.* 1 (*Gillit* ou *Gobe-mouche de Cayenne*). *La Guyane.*

L. 4 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque a gorge blanche. 9. *P. Albicollis. P. Fuscus; superciliis, gutture remigumque apice albis; rostro nigro; pedibus fuscis; caudâ longâ, cuneiformi.*

Brun; sourcils, gorge et extrémité des rémiges, blancs; bec noir; pieds bruns; queue longue et étagée.

Le naturaliste Macé a trouvé cet oiseau au Bengale, et l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle. Son plumage est brun, à l'exception de la gorge, des sourcils et de l'extremité des pennes de la queue, qui sont blancs. 2.e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 13. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque huppé de l'île Bourbon. 10. *P. Borbonicus. P. Subtùs cinereus; capite virescente-atro, nitente violaceo; dorso caudâque dilutè badiis; remigibus nigris, margine badiis; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Cendré en dessous; tête d'un noir-verdâtre; reflets violets; dos et queue d'une couleur baie claire; rémiges noires et bordées de rouge-brun; bec noir; pieds bruns. (*Pl.* 192, *fig.* 17, *sous le nom de Gobe-mouche huppé de l'île de Bourbon.*)

Buffon présente cet oiseau comme un individu de l'espèce du *Platyrhynque tchitrec*, dont la différence peut être le produit de l'âge. Brisson, Latham et Levaillant le donnent comme une espèce distincte.

La tête est d'un noir changeant en vert et en violet, selon l'incidence de la lumière; la gorge, le cou, la poitrine et le ventre, cendrés, mais d'une nuance plus claire vers l'anus; les couvertures inférieures de la queue, blanches; le dos, le croupion, les scapulaires et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un rouge-bai; leurs grandes couvertures, bordées de cette teinte sur un fond brun; les pennes, frangées de même à leur extérieur, noirâtres dans le milieu, blanchâtres en dedans; la queue est d'un rouge-brun clair et mélangé de brun. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a la tête cendrée. On trouve cette espèce aux îles de France et de Bourbon. *Latham, Index* (*Muscicapa borbonica*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 420. *n.* 32 (*Gobe-mouche huppé de l'île Bourbon*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *pl. enl. n.* 573. *fig.* 1. *L'Afrique.*

L. 5 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque a joues noires. 11. *P. Melanops. P. Vertice rufo; genis nigris; gutture albo; corpore suprà rufescente-griseo, subtùs rufescente-albo; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Vertex roux; joues noires; gorge blanche; dessus du corps d'un gris-roussâtre; dessous d'un blanc-roux; bec noir; pieds bruns.

Nous décrivons cette espèce d'après un individu qui est au Muséum d'histoire naturelle, où il a été apporté de l'Amérique méridionale. Il a

le dessus de la tête roux ; la gorge blanche ; les joues noires, et le reste du plumage d'un gris lavé de roux en dessus et de blanc en dessous. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 14. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrynque a lunettes. 12. *P. Perspicillatus. P. Superciliis circumque oculos albus; torque nigricante-fusco; corpore suprà saturatè fusco, subtùs albo; rostro suprà nigro, subtùs albido; pedibus fuscis.*

Blanc sur les sourcils et autour de l'œil ; d'un brun foncé en dessus du corps, blanc en dessous ; bec noir en dessus, blanchâtre en dessous ; pieds bruns.

M. Levaillant a trouvé cette espèce en Afrique, où elle se tient dans les forêts qui sont aux environs de la rivière Gamtoos.

Le mâle a les sourcils et le tour de l'œil blancs ; un collier d'un brun-noir, en forme de hausse-col, sur le devant du cou ; des taches blanches à l'extrémité des trois pennes latérales les plus extérieures de la queue, qui est étagée ; les parties inférieures, blanches ; les supérieures, les ailes et la queue, d'un brun uniforme.

La femelle est plus petite que le mâle, et en diffère encore par des sourcils moins apparens, par la privation du collier, par la couleur d'un blanc sale sur le dessous du corps, et par un brun terne sur le dessus. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 152. *fig.* 1 *et* 2 (*Gobemouche à lunettes*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 14. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque ou le Conopophage a oreilles blanches. 13. *P. Leucotis. P. Olivaceo et rufo varius, subtùs rufus; abdomine griseo; vertice fusco; temporibus gulâque nigris; fasciculo plumarum nivearum longiore utrinquè ad collum; pedibus fuscis.*

Varié d'olivâtre et de roux, de la dernière couleur en dessous ; abdomen gris ; dessus de la tête brun ; tempes et gorge noires ; fascicule de plumes couleur de neige, plus longues sur chaque côté jusqu'au cou ; pieds bruns.

On rencontre cette espèce au Brésil et à Cayenne, mais elle n'y est pas commune. Le mâle a le dessus de la tête brun ; ses côtés et la gorge, noirs ; le dessus du corps, olive et mélangé de roussâtre ; le devant du cou et la poitrine, roux ; le reste, gris ; une petite bande d'un blanc luisant, ainsi que l'angle postérieur du bec, laquelle descend jusqu'au bas de la tête ; les plumes qui composent cette bande sont plus larges et plus longues que celles de la tête. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est roussâtre sur le *vertex* et le bas des joues ; blanche sur la gorge. *Latham, Index* (*Turdus auritus*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 477. *pl. enl. n.* 822. *fig.* 1 *et* 2 (*Fourmillier à ailes blanches*). *La Guyane.*

L. 4 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque ou le Conopophage tacheté. 14. *P. Nævius. P. Fuscus; mento gulâque nigris; abdomine superiore, alarum fasciis duabus et rectricum apice albis; abdomine inferiore crissoque aurantiis; pectore nigro maculato; dorso inferiore et remigibus nonnullis secundariis, interioribus extùs albo variis; rostro atro; pedibus fuscescentibus.*

Brun ; menton et gorge, noirs ; haut de l'abdomen, deux bandes transversales sur les ailes et à l'extrémité des rectrices, blanches ; bas de l'abdomen et parties postérieures, orangés ; poitrine tachetée de noir ; bas du dos et quelques rémiges secondaires intérieures variées de blanc à l'extérieur ; bec noir ; pieds brunâtres.

Cette espèce, qu'on trouve à la Guyane, est brune sur le dessus du corps ; les ailes et la queue, blanches à l'extrémité des rectrices ; de cette même couleur sont la poitrine et le ventre ; noire sur la gorge ; tachetée de cette teinte sur les côtés et le milieu de l'estomac ; ses ailes portent deux bandes blanches ; et le bas du dos est tacheté de cette couleur ; les couvertures inférieures de la queue sont orangées. *Buffon, pl. enl. n.* 823. *fig.* 2. *Latham, Index* (*Pipra nævia*). *La Guyane.*

L. 4. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque a oreilles noires. 15. *P. Auricularis. P. Corpore suprà viridi-olivaceo, subtùs flavo; vertice virescente-griseo; auriis nigris; gutture cærulescente-cinereo; rostro nigro; pedibus griseis.*

Dessus du corps vert-olive, dessous jaune ; *vertex* gris-verdâtre ; oreilles noires ; gorge cendré-bleuâtre ; bec noir ; pieds gris.

M. Delalande a rapporté cet oiseau du Brésil. Il n'est pas plus gros qu'un *Pouillot*, et a le dessus de la tête d'un gris-verdâtre ; le manteau et le croupion, d'un beau vert-olive ; les pennes

des ailes et de la queue, noirâtres et bordées de jaune; la gorge, d'un gris-bleuâtre tacheté de noir; les plumes des oreilles, de cette couleur, avec une petite tache blanche; le dessous du corps, jaune; le bec aussi long, aussi aplati que celui du *Todier vert*, mais courbé et échancré à sa pointe, ce qui le distingue génériquement, ainsi que tous les *Platyrhynques* à bec pareil. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 16. *L'Amérique méridionale.*

L. 3. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque a poitrine rouge. 16. *P. Rubecula. P. Cinereus; gulâ pectoreque rubris; abdomine albo; pedibus nigricantibus.*

Cendré; gorge et poitrine rouges; abdomen blanc; pieds noirâtres.

Cette espèce, dont Latham a fait un *Todier*, se trouve à la Nouvelle-Galles du Sud. Nous le présentons comme *Platyrhynque*, d'après son bec large et fourni de soies à sa base. Sa langue est bifide à sa pointe, et chaque division comme plumeuse sur les côtés. La tête est très-garnie de plumes; les parties supérieures sont d'un gris-ardoisé; les ailes et la queue, brunes; la gorge et la poitrine, orangées; les parties postérieures, presque blanches, et les pieds grêles. *Latham, Index, Suppl. n.* 1 (*Todus rubecula*). 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 16. *L'Australasie.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque a poitrine orangée. 17. *P. Aurantius. P. Rufus, tinctu viridi adspersus, subtùs albus; pectore aurantio; capite et cervice virescente-fuscis; remigibus nigris, margine rufis; rostro atro; pedibus pallidis.*

D'un roux nuancé d'une teinte verte, blanc en dessous; poitrine orangée; tête et nuque d'un brun-verdâtre; rémiges noires, bordées de roux; bec noir; pieds pâles.

On trouve cet oiseau à la rive des bois et le long des savanes de la Guyane. La tête et le haut du cou sont d'un brun-verdâtre; le dos est roux, avec la même teinte de vert; la queue, rousse; l'aile, noire et bordée de roux à l'extérieur; le dessous du corps, blanchâtre; une tache orangée est sur la poitrine. *Latham, Index* (*Muscicapa aurantia*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *pag.* 537. *pl. enl. n.* 831. *fig.* 1. *La Guyane.*

L. 4 ¾. E.. P.. R. 12.

** Le Platyrhynque a queue courte. 18. *P. Brachyurus. P. Niger; sincipite, genis corporeque subtùs albis; caudâ abbreviatâ; rostro obscuro; pedibus atris.*

Noir; sinciput, joues et dessous du corps, blancs; queue courte; bec obscur; pieds noirs.

Cet oiseau, qu'on a trouvé dans l'Amérique méridionale, est blanc sur le front, les côtés de la tête, toutes les parties inférieures, le bord interne de quelques pennes des ailes et sur les épaules; le reste du plumage est noir, et la queue, très-courte. *Latham, Index, n.* 7 (*Todus brachyurus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 17. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque a queue rousse. 19. *P. Ruficaudatus. P. Olivaceo-viridis; abdomine viridi, olivaceo maculato; tectricibus caudæ superioribus rectricibusque rufis.*

Vert olive; abdomen vert et tacheté d'une couleur d'olive; couvertures supérieures et pennes de la queue rousses.

La Guyane est la patrie de ce *Platyrhynque*, dont la tête, le dessus du cou et du corps sont d'un vert-olive; la gorge et la poitrine, de la même couleur, mais tachetée de gris; l'abdomen est vert et varié de taches olives; les couvertures de la queue, les pennes et le bord extérieur de celles des ailes sont roux, de même que les couvertures de celles-ci, qui ont de plus des taches brunes; leurs pennes ont leur bord interne de la dernière couleur. 2e *édit. du nouveau Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 17. *La Guyane.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque a raquettes. 20. *P. Platurus. P. Niger; fronte uropygioque albis; vertice cærulescente-griseo; rectricibus intermediis, reliquis longioribus apice disciformis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; front et croupion blancs; *vertex* gris-bleuâtre; rectrices intermédiaires plus longues que les autres et terminées en forme de palet; bec et pieds noirs.

Nous devons la connoissance de cet oiseau à M. Delalande fils, qui l'a rapporté du Brésil et déposé au Muséum d'histoire naturelle. A l'exception du front et du croupion qui sont blancs, et d'une calotte d'un gris-bleuâtre sur la tête, laquelle descend sur la nuque, tout le reste du plumage est noir; les deux pennes intermédiaires de la queue ont moitié plus de longueur que

les autres, et sont garnies dans le milieu de barbules courtes, ensuite de barbes longues, et prennent la forme d'une raquette à leur extrémité. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 17. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque roux de Cayenne. 21. *P. Rufescens. P. Nitente rufescens, subtùs albus; remigibus nigris; verticis liturâ fuscâ; rostro pedibusque atris.*

D'un roussâtre brillant, blanc en dessous; rémiges noires; raie brune sur le *vertex;* bec et pieds noirs.

Tout le dessus du corps de ce *Platyrhynque* est d'un brun-roux clair; cette teinte s'étend sur les petites pennes des ailes, qui ont leur extrémité noire; une tache brune couvre le sommet de la tête; tout le dessous du corps est blanchâtre et un peu varié de roux; les pennes des ailes sont noires. *Latham, Index* (*Muscicapa rufescens*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 549. *pl. enl.* 453. *fig.* 1. *La Guyane.*

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque rubin. 22. *P. Coronatus. P. Fuscus; cristâ capitis rotundatâ; temporibus et corpore subtùs rubris; pedibus rufescentibus.*

Brun; huppe arrondie sur la tête; tempes et dessous du corps rouges; pieds roussâtres. (*Pl.* 192, *fig.* 2, *sous le nom de Gobe-mouche rubin.*)

Cette espèce se trouve à la Guyane, de même qu'au Paraguay, dont les habitans lui ont imposé le nom de *Guirapita* (oiseau rouge); mais les Espagnols de Buenos-Ayres l'appellent *Churrinche*, nom sous lequel M. de Azara l'a décrit. Cet oiseau vit solitaire, se tient seul, préfère les buissons aux arbres et les forêts aux bosquets, où il n'entre jamais. Il place son nid dans un buisson épineux, en construit l'intérieur avec des feuilles et des petites pailles; l'intérieur est garni de crins de cheval.

Le mâle et la femelle ne présentent point de différence; ils ont les plumes du sommet de la tête longues, soyeuses, peu serrées et décomposées, qu'ils relèvent en forme de huppe, lorsqu'ils sont agités de quelque passion, ce qui leur a valu la dénomination de *Gobe-mouches huppés de la rivière des Amazones.* Une bande noirâtre part du bec, entoure l'œil, couvre l'oreille et se confond sur la nuque avec le brun-noirâtre qui domine sur toutes les parties supérieures, à l'exception de l'extrémité des grandes couvertures des ailes, qui est blanche; la tête, la gorge et toutes les parties postérieures sont d'un très-beau cramoisi; les pennes et les couvertures alaires, d'un brun mêlé de rougeâtre.

Des individus, que M. de Azara soupçonne être des jeunes en mue, ont le haut et les côtés de la tête d'un brun-noirâtre, fouetté de cramoisi éclatant; la queue terminée et les pennes alaires bordées de blanc; le devant du cou jaspé de brun, de blanc et de rouge. Sur d'autres, les plumes de la tête sont blanchâtres à leur naissance, rouges dans le milieu et d'un brun-noirâtre à leur extrémité; toutes les parties supérieures brunes; les ailes et la queue, roussâtres; les dernières pennes alaires, terminées de blanc, de même que les grandes couvertures; la gorge et les parties postérieures, tachetées de brun, de blanc et de cramoisi; les couvertures inférieures de la queue, rousses; celles des ailes, brunes. *Latham, Index* (*Muscicapa coronata*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 549. *pl. enl. n.* 453. *fig.* 1. *L'Afrique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque schet. 23. *P. Matatus. P. Capite cristato; rectricibus intermediis longissimis; palpebris cæruleis; rostro pedibusque atris.*

Tête huppée; rectrices intermédiaires très-longues; paupières bleues; bec et pieds noirs.

Cet oiseau a donné lieu, par la distribution de ses couleurs, par le plus ou moins de longueur dans les pennes de la queue, d'en faire plusieurs espèces. Il est vrai que les diverses dénominations qu'on lui donne dans son pays natal, semblent favoriser cette opinion; mais elles n'indiquent, dans le même pays, que des variétés, soit d'âge ou de sexe, et même de saison.

Les trois *Schets* portent à Madagascar les noms de *Schet*, de *Schetall* et de *Schet vouloulou.* Tous trois ont la grosseur de notre *Rossignol*, et un pied de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des deux longs brins de la queue; le bec et les pieds noirs; l'iris, jaune; la paupière bleue, et les plumes du sommet de la tête assez prolongées pour former une belle huppe, qui est d'un vert-noir, avec l'éclat de l'acier poli, qui se couche et se renverse en arrière. Voilà en quoi ces trois oiseaux se ressemblent; mais leurs couleurs présentent des différences assez remarquables.

1°. Chez le *Schet* proprement dit, le noir de la

la huppe enveloppe le cou, s'étend sur le dos, couvre les grandes pennes des ailes et celles de la queue, dont les deux plus longues sont blanches et ont sept pouces de longueur; cette couleur se voit encore sur les pennes moyennes des ailes et sur toutes les parties inférieures du corps.

2°. Chez le *Schet all*, le vert-noir de la huppe ne s'aperçoit que sur les grandes pennes des ailes, dont les couvertures portent de larges lignes blanches; le reste du plumage est d'un rouge-bai vif et doré, qui couvre également les pennes de la queue.

3°. Le *Schet vouloulou* ne diffère guère du précédent qu'en ce que les deux longs brins de la queue sont blancs. Ces deux brins sont les deux pennes intermédiaires; ils ont six pouces dans des individus, huit dans d'autres, et manquent à quelques-uns. De plus, on voit des individus qui ont du blanc mêlé au noir ou au marron; d'autres, dont le plumage est varié de noir et de blanc, avec quelques taches couleur marron. On trouve ces oiseaux à Madagascar et au Cap de Bonne-Espérance.

M. Levaillant a donné, dans ses *Oiseaux d'Afrique*, la figure d'un individu, sous la dénomination de *Schet noir* (planche 148), et le présente comme une espèce distincte des précédens. La huppe, le cou, la poitrine, le manteau, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un noir-bleuâtre; les inférieures et le ventre, d'un gris-noir; le bas-ventre et les jambes, blancs; les grandes et moyennes couvertures des ailes, bordées de cette couleur; les petites, noires, de même que les pennes latérales de la queue et la tige des deux intermédiaires, qui ont des barbes blanches; le bec, les pieds et les ongles sont bleus. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point les deux pennes intermédiaires longues, que toutes sont noires, et que sa huppe est moins touffue. Le mâle ne porte point sa longue queue pendante l'hiver. *Latham, Index* (*Muscicapa mutata*). *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 424. n. 36* (*Gobe-mouche varié à longue queue de Madagascar*). *Idem. p. 420. n. 34* (*Gobe-mouche à longue queue de Madagascar*). *Idem. p. 427. n. 35* (*Gobe-mouche à longue queue blanche de Madagascar*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 568. pl. enl. n. 248* (*Gobe-mouche à longue queue et ventre blanc*). *pl. enl. n. 248. fig. 1* (*Gobe-mouche à longue queue de Madagascar*). *Idem. Schet vouloulou, p. 569.*

L. 11 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque tacheté. 24. *P. Maculatus. P. Corpore suprà saturatè olivaceo-griseo; subtùs dilutè flavo; capite nigricante; gulâ albâ, fusco maculatâ.*

Dessus du corps gris-olivâtre foncé; dessous jaune clair; tête noirâtre; gorge blanche et tachetée de brun.

M. Desmarest a publié la figure de cet oiseau dans son *Histoire des Tangaras*, section des *Todiers*. Comme il indique pour ses caractères le bec déprimé horizontalement, garni de soies roides à sa base, un peu arqué et échancré à l'extrémité de sa partie supérieure, nous croyons que cet oiseau est mieux placé dans ce genre que dans celui des *Todiers*, ce dont ce savant ne disconvient pas.

Le dessus du corps est d'un gris-olivâtre foncé; la tête noirâtre; le ventre, d'un jaune clair; la gorge et le devant du cou sont d'un beau blanc, parsemé de petites taches oblongues d'un brun foncé; les pennes des ailes et de la queue, brunes en dedans, et bordées en dehors de jaunâtre. Cette espèce se trouve à la Guyane. *Desmarest, Hist. nat. des Tangaras, Todiers, etc. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 27. p. 19.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque tchettreché. 25. *P. Paradisi. P. Capite cristato nigro; corpore albo; rectricibus intermediis longissimis; rostro nigricante; pedibus plumbeis.*

Tête huppée, noire; corps blanc; rectrices intermédiaires très-longues; bec noirâtre; pieds plombés. (*Pl. 194, fig. 1, sous le nom de Vardiole.*)

Cette espèce se trouve au Cap de Bonne-Espérance, à Madagascar et, selon Adanson, au Sénégal, où elle habite sur les mangliers qui bordent, dans les lieux solitaires et peu fréquentés, les rivières Sénégal et Gamba; mais il paroît certain qu'on ne la voit point au Brésil, quoique Séba l'y ait placée, en lui donnant le nom brésilien d'*Acamacu*.

Buffon regarde comme oiseaux de cette même espèce, le *Gobe-mouche blanc du Cap de Bonne-Espérance*, le *Huppé* du même pays, le *Huppé du Brésil* et le *Troupiale huppé de Madras*, décrit par Brisson. Latham lui rapporte, outre ceux-ci, la *Vardiole* de Buffon ou la *Pie de l'île Papoe* de Brisson, la *Pie de Paradis* et la *Pie huppée à longue queue*, figurées sur les planches 113 et 325 d'Edwards. Ces trois derniers oiseaux nous paroissent avoir plus d'analogie avec les *Schets* qu'avec le *Tchettreché*.

Ce dernier, dont Levaillant a publié une figure exacte sur la planche 144 de ses *Oiseaux d'Afrique*, sous le nom que nous avons adopté, a la tête, la gorge, le dessus du cou d'un noir changeant en vert; les plumes du sommet de la tête, assez longues pour s'élever en forme d'une belle huppe; le dos, le croupion, les scapulaires, les couvertures supérieures de l'aile et de la queue, d'un rouge-bai clair; la partie inférieure de la poitrine, d'un gris-blanc; le ventre et les parties postérieures, blancs; les pennes alaires, d'un rouge-bai clair et terminées de blanc; celles de la queue, pareilles; ses deux intermédiaires sont plus longues que les autres, chez le mâle seul. *Latham, Index* (*Muscicapa paradisi*). *Gmelin, Syst. nat.* (*Todus paradiseus*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 414. *n.* 29 (*Gobe mouche huppé du Cap de Bonne-Espérance*). *Idem. p.* 45. *n.* 6 (*Pie de l'île Papoe*). *Idem. p.* 418. *n.* 31 (*Gobe-mouche huppé du Cap de Bonne-Espérance*). *Idem. p.* 416. *n.* 30 (*Gobe-mouche huppé du Brésil*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 558 (*Moucherolle huppé à tête couleur d'acier poli*). *Idem. pl. enl. n.* 334. *fig.* 2 (*Gobe-mouche blanc huppé du Cap de Bonne-Espérance*). *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque tchitrec. 26. *P. Cristatus. P. Capite cristato et gutture nitente-nigris; corpore suprà badio, subtùs cinereo; rostro basi cæruleo, apice nigro; pedibus cærulescentibus.*

Tête huppée, d'un noir brillant; gorge pareille; dessus du corps bai, dessous cendré; bec bleu à sa base, noir à sa pointe; pieds bleuâtres. (*Pl.* 191, *fig.* 1, *sous le nom de Gobe-mouche huppé du Sénégal.*)

Tchitrec est le nom sous lequel M. Levaillant a décrit et fait figurer cet oiseau dans son Ornithologie d'Afrique (*pl.* 142. *fig.* 1 et 2). On le trouve, non-seulement au Sénégal, mais encore dans diverses autres parties de l'Afrique. Il donne à son nid la forme d'une cornemuse, et le suspend à des branches d'arbres.

Le mâle a les paupières d'un beau bleu; les plumes du sommet de la tête assez longues pour pouvoir former une huppe, lorsque l'oiseau les redresse; ces plumes sont d'un vert sombre, à reflets d'un bleu d'acier poli; le cou et la poitrine, de la même couleur; le *sternum* est d'un gris de fer, qui passe presqu'au blanc sur les parties postérieures; le dessus du corps, d'un mordoré éclatant; les grandes couvertures et les pennes des ailes sont brunes et bordées de couleur marron; les pennes de la queue, d'un marron pourpré. Tel est son plumage dans la saison des amours; en tout autre temps, il diffère peu de la femelle, qui est plus petite, porte une huppe moins apparente et une queue moins longue. Elle est d'un gris de fer sur sa face, sur le cou et les parties postérieures, d'une teinte plus terne sur le bas-ventre et moins brillante sur le dessus du corps. Les jeunes lui ressemblent. *Latham, Index* (*Muscicapa cristata*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 422. *n.* 33 (*Gobe-mouche huppé du Sénégal*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 530. *pl. enl. n.* 573. *fig.* 2. *L'Afrique occidentale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque a tête blanche. 27. *P. Leucocephalus. P. Ater; capite subcristato gulâque lacteis; rostro suprà nigro, subtùs flavo; pedibus atris.*

Noir; tête un peu huppée et gorge blanches; bec noir en dessus, jaune en dessous; pieds noirs.

La Guyane, le Brésil et le Paraguay sont les contrées où se trouve cette espèce, qui se plaît dans les lieux marécageux, passe la plus grande partie du jour au milieu des joncs et des autres plantes aquatiques, et ne se perche à leur cime que le soir et le matin.

La tête du mâle est d'un blanc de neige, et ses plumes sont longues, soyeuses, comme décomposées et très-peu serrées; les ailes, brunes; les couvertures inférieures de la queue, blanchâtres; le reste du plumage est noir.

La femelle a le front, jusqu'au milieu de la tête et toutes les parties inférieures blanches; la queue, noirâtre; les couvertures inférieures des ailes, marbrées de noir et de blanc; le reste des parties inférieures, brun. *Latham, Index* (*Todus leucocephalus*). *Pallas, Spicil.* 6. *pl.* 3. *fig.* 2. *Latham, general Synopsis, tom.* 1. *part.* 2. *p.* 660. *n.* 6. *pl.* 29 (*White headed tody*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 21. *L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

** Le Platyrhynque a ventre jaune. 28. *P. Flavigaster. P. Fusco-cinereus, subtùs luteus; rostro pallido; pedibus obscuris.*

D'un cendré-brun; jaune en dessous; bec pâle; pieds obscurs.

Cet oiseau de la Nouvelle-Hollande est d'un

cendré-brunâtre sur la tête, le menton et toutes les parties supérieures; cette teinte est plus foncée sur les ailes et plus pâle sur le milieu des plumes; tout le dessous du corps, jaune, et la queue, carrée à son extrémité. *Latham, Index, n.* 15 (*Todus flavigaster*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 21.

L. 5 ¼. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque a ventre roux. 29. *P. Rufiventris. P. Vertice nigro; dorso saturatè griseo; alis fuscis; gutture hypochondriisque albis; ventre rufo; rostro pedibusque fuscis.*

Vertex noir; dos d'un gris foncé; ailes brunes; gorge et flancs blancs; ventre roux; bec et pieds bruns.

Le Muséum d'histoire naturelle possède un individu de cette espèce, que l'on voit à la Nouvelle-Hollande, et dont la tête est noire en dessus; le dos, d'un gris foncé; les ailes sont brunes; la gorge et les flancs, blancs; le ventre est roux; la queue, longue, noire, avec sa première penne blanche à l'extérieur et sur les deux tiers en dedans; la deuxième, blanche seulement sur son premier tiers et ses deux côtés. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 21. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque Dupont. 30. *P. Dupontii. P. Nuchâ dilutè cærulescente-cinereo; loris guttureque albis; vertice nigro; pectore longiore flavo; tectricibus alarum, dorso uropygioque viridi-olivaceis; rostro pedibusque nigris.*

Nuque d'un gris-bleu clair; *lorums* et gorge blancs; *vertex* noir; haut de la poitrine jaune; tectrices des ailes, dos et croupion d'un vert-olive; bec et pieds noirs.

Cet oiseau, que M. Dupont, naturaliste, possède dans sa collection, constitue une espèce inédite, que l'on trouve dans l'île de la Trinité. Il a le dessus de la tête noir; les *lorums*, la gorge, le bas de la poitrine et les parties postérieures, blancs; le haut de la poitrine d'un beau jaune de soufre; la nuque et le dessus du cou d'un gris-ardoisé clair; le dos et le croupion d'un vert-olive; les pennes alaires brunes et bordées de vert-olive; celles de la queue, bordées de même sur un fond gris. *L'Amérique.*

L. 4 ⅓. E.. P.. R. 12.

Le Platyrhynque a gorge rousse. 31. *P. Ruficollis. P. Suprà cæruleus; gulâ, collo anteriore pectoreque rufis; ventre abdomineque albis; rostro pedibusque cinereis.*

Bleu en dessus; gorge, devant du cou et poitrine, roux; ventre et abdomen blancs; bec et pieds noirs.

On voit cet oiseau au Muséum d'histoire naturelle, où il a été apporté de la Nouvelle-Hollande. Toutes ses parties supérieures sont bleues, mais d'une nuance plus foncée sur la tête; le bord extérieur des pennes de l'aile, le ventre et les parties postérieures, blancs; la gorge, le devant du cou et la poitrine, roux. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 13. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

B. *Bec à arête très-obtuse, aplati dans toute sa longueur, et deux fois au moins plus large que haut.*

Le Platyrhynque brun et jaune. 32. *P. Rostratus. P. Fusco-lutescens, subtùs luteus; gulâ albicante; vertice plumbeo; alis caudâque fuscis; rostro maximo; pedibus flavescentibus.*

Jaunâtre-brun, jaune en dessous; gorge blanchâtre; *vertex* couleur de plomb; ailes et queue brunes; bec très-grand; pieds jaunâtres.

M. Desmarest a publié la figure de cet oiseau dans son *Histoire des Tangaras*, article *Todiers*. Il est remarquable par l'extrême largeur de son bec, conformé à peu près comme celui du *Savacou*, recourbé et pointu à son extrémité et garni de soies, dont plusieurs sont fort longues; ses narines sont placées dans une large ouverture; une marque blanche, disposée comme la tache jaune de la tête de certains *Tyrans*, est au milieu de la couleur de plomb qui couvre le sommet de cette partie; le dos est d'un brun-jaunâtre; la gorge, blanchâtre; le dessous du corps, jaune; les pennes des ailes et de la queue sont brunes. On ne connoît pas la patrie de cet oiseau. *Latham, Index* (*Todus platyrhyncos*). *Pallas, Spicil. 6. p.* 19. *pl.* 3 C. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 12.

L. 5 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque couronné. 33. *P. Regius. P. Atro-fuscus, subtùs rufescens; cristâ spadiceâ, apice nigro maculatâ; mento, superciliis et pectore albis; rostro obscurè fusco; pedibus incarnatis.*

Brun-noirâtre, roussâtre en dessous; huppe brun-rouge, tachetée de noir à la pointe; men-

ton, sourcils et poitrine, blancs; bec d'un brun obscur; pieds incarnats.

Cet oiseau, que l'on trouve à Cayenne, où il est rare, porte une huppe remarquable par sa position. Elle est large, posée à travers du bec, sur le devant du front, composée de plusieurs rangs gradués de plumes d'égale largeur des deux côtés, arrondies par le bout, étalées en éventail, d'un rouge-bai très-vif, et terminées par une bande d'un noir brillant, couleur d'acier poli; les sourcils sont blanchâtres; la gorge est jaune, et un collier noirâtre est sur le cou; le reste de la tête, le dessus du dos et du cou sont d'un brun sombre; les ailes, d'un brun fauve; les pennes de la queue, d'un bai clair, qui colore plus légèrement le croupion et le ventre; la poitrine est blanchâtre et ondulée transversalement de noirâtre. *Latham, Index* (*Todus regius*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 452 (*Roi des Gobe mouches*). *pl. enlum. n.* 289 (*Tyran huppé de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

** Le Platyrhynque a moustaches. 34. *P. Mystaceus. P. Vertice nigricante fusco; corpore suprà fusco, subtùs saturatè flavo; mento albido; alis caudâque nigricantibus; rostro latissimo, suprà nigro, subtùs aurato-albo; pedibus dilutè fuscis.*

Vertex d'un brun-noirâtre; dessus du corps brun, dessous d'un jaune foncé; menton blanc; ailes et queue noirâtres; bec très-large, noir en dessus, d'un blanc doré en dessous; pieds d'un brun clair.

M. de Azara appelle cet oiseau *Bigotillos*, et l'a trouvé dans les bois du Paraguay. Il a le bec beaucoup plus large qu'épais et de la forme d'une lancette usée à la pointe, avec un crochet au bout; la langue, conformée comme le bec; la bouche grande, garnie sur les coins et en dessus de poils noirs et placés par paires. Une raie noire prend au coin de la bouche, passe sur les côtés de la tête et se termine au-dessus des oreilles; on en remarque une autre au-dessous d'un brun mêlé de jaune, laquelle commence à la narine et va couvrir l'oreille; le haut de la gorge est blanchâtre; le reste des parties inférieures, d'un jaune foncé; le dessus de la tête, brun-noirâtre; le dessus du cou, du corps et des ailes, d'un brun plus clair; l'iris, brun. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom.* 2. *p.* 93. *n.* 173. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 27. *p.* 14. *L'Amérique méridionale.*

L. 3 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque noir et roux. 35. *P. Nasutus. P. Niger; mento, genarum lateribus, abdomine, crisso uropygioque rubris; rostro latissimo atro-caruleo, apice marginibusque albido; pedibus nigris.*

Noir; menton, bords des joues, abdomen, parties postérieures et croupion, rouges; bec très-large, d'un bleu-noir, blanchâtre à la pointe et sur les bords; pieds noirs.

Cet oiseau, dont le pays n'est pas indiqué, porte un bec très-large, garni, à sa base, de soies, dont plusieurs sont aussi longues que les mandibules; six plumes des scapulaires sont courbées dans leur longueur, pointues à leur extrémité et retombent sur les ailes; le plumage est généralement noir et à reflets bleus sur diverses parties supérieures; la gorge, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, le ventre, le bas-ventre et les jambes sont d'une couleur rouge mélangée de noir sur ces dernières; les plumes scapulaires et le bord des pennes alaires, blancs; l'extérieur de ces pennes est noir ainsi que la queue; les ongles sont aplatis sur les côtés. *Gmelin, Syst. nat.* (*Todus macrorhyncos*). *Latham, Index* (*Todus nasutus*). *p.* 664. *n.* 14. *pl.* 30 (*Great-billed tody*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 15.

L. 6 ¼. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque verdoyant. 36. *P. Virescens. P. Suprà olivaceo-viridis, subtùs virescente-flavus; alis saturatè fuscis, fasciis binis flavescente-albis; rostro suprà obscuro, subtùs incarnato; pedibus pallidè cinereis.*

Vert-olive en dessus; jaune-verdâtre en dessous; ailes d'un brun foncé, avec deux bandes transversales d'un blanc-jaunâtre; bec obscur en dessus, incarnat en dessous; pieds d'un cendré pâle.

Ce *Platyrhynque de l'Amérique septentrionale* ne se plaît que dans les parties les plus épaisses et les plus solitaires des bois, où il se tient sur les branches basses et vole continuellement d'un arbre à l'autre en faisant entendre un cri plaintif. Il niche sur les arbres des marais. Sa ponte est de quatre œufs blancs.

Toutes les parties supérieures sont d'un vert-olive, et les inférieures, d'un jaune-verdâtre, plus chargé sur la poitrine qu'ailleurs; les ailes,

d'un brun foncé et traversées en dessus par deux bandes d'un blanc-jaunâtre; cette couleur forme un anneau autour de l'œil.

Latham a décrit, sous le nom de *Todus obscurus*, un oiseau qui se trouve à Rhodes-Island, lequel nous paroît se rapprocher du précédent. Il a le bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; la tête, le dessus du cou et du corps, les scapulaires, d'un brun-olivâtre, plus sombre sur la tête; les couvertures des ailes, terminées de blanc; leurs pennes, noirâtres; les secondaires et la première des primaires, frangées de gris à l'extérieur; les pennes de la queue, brunes et bordées d'olivâtre; le pli de l'aile, jaune; la gorge et le devant du cou, d'un gris-blanc; les parties postérieures, d'un blanc un peu jaunâtre, et les pieds, bruns. La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont moins prononcées et que le pli de l'aile et le ventre sont d'un blanc pur. *Latham, Index* (*Muscicapa acadica*). *Wilson, American Ornith. pl.* 13. *fig.* 3. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 27. *pag.* 22. *L'Amérique septentrionale.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Platyrhynque musicien. 37. *P. Musicus. P. Cristatus, niger; ventre partibusque posterioribus albis; rostro nigro; pedibus citrinellis.*

Huppé; noir; ventre et parties postérieures blanches; bec noir; pieds couleur de citron.

Ce *Platyrhynque* se distingue de ses congénères par la réunion d'une élégante parure à un chant assez mélodieux, pour lui mériter le nom de *musicien*, que Perrein lui a imposé dans ses notes manuscrites sur les oiseaux des royaume de Congo et de Cacongo. Doué d'une voix qui s'entend de fort loin, il siffle, dit ce naturaliste, la gamme descendante; il commence par l'*ut* de la seconde octave, fait le *sol*, le *mi*, l'*ut*, et finit par le *sol* de la première octave; il reste deux temps à chacune et languit un peu sur la dernière. Quoiqu'il répète constamment sa chansonnette, il le fait d'une manière si agréable qu'on ne se lasse point de l'écouter. Les forêts de Malimbé les plus touffues et situées au bas des collines sont les endroits qu'il préfère. On le voit presque toujours au sommet des arbres, d'où il s'élance après les mouches qui voltigent aux environs, les saisit au vol et revient se reposer sur sa branche favorite.

La tête de cet oiseau est parée d'une huppe composée de plumes longues de près d'un pouce, qu'il fait jouer à volonté; cette couleur prend un ton violet sur la plus grande partie de son plumage; le ventre et les parties postérieures sont blancs; on remarque une tache de la même couleur sur le milieu des grandes pennes de l'aile, qui sont, de même que les rectrices, d'un gris-brun en dessus. L'iris est d'un jaune-citron. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 27. *p.* 15. *L'Afrique.*

L. 5 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

TYRAN, *Tyrannus. Lanius, Muscicapa*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum validum, elongatum, basi setis instructum, depressum à basi ad apicem; mandibula superior convexa, ad apicem emarginata adunca-que; inferior recta, brevior, subtùs planiuscula, apice recurvata et acuminata.

Nares rotundæ, apertæ, ad capistrum sitæ.

Lingua plana, angusta, apice lacerata: rictus amplus.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 1a., 2a., 3a. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Tyranni habitant in sylvis, nemoribus Americæ; insectis præcipuè alatis victitant; in arboribus nidificant; ova 3-4 *pariunt. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.*

Corps oblong, varié de diverses couleurs.

Tête arrondie.

Bec robuste, alongé, garni de soies à sa base, déprimé depuis sa base jusqu'à sa pointe; mandibule supérieure convexe, échancrée et crochue vers le bout; l'inférieure plus courte, un peu aplatie en dessous, retroussée et aiguë à son extrémité.

Narines rondes, ouvertes, situées près du *capistrum.*

Langue aplatie, étroite, lacérée à sa pointe; bouche ample.

Cou médiocre.

Première, deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs soudés à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Tyrans* habitent dans les forêts et les bosquets de l'Amérique, vivent d'insectes, principalement des ailés, nichent sur les arbres. Leur ponte et de quatre œufs. Les petits sont nourris dans le nid et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Tyran audacieux ou Caudec. 1. *T. Audax. T. Ater; pennarum margine rufo-fusco; corpore subtùs flavescente ad latera nigro striato; vertice flavo; facie, mento gulâque albis; striâ oculari atrâ; uropygio caudâque ferrugineis; rostro nigro; pedibus atro-cæruleis.*

Noir; bord des plumes d'un brun-roux; dessous du corps jaunâtre, rayé de noir sur les côtés; *vertex* jaune; face, menton et gorge, blancs; bandelette oculaire noire; croupion et queue, ferrugineux; bec noir; pieds d'un bleu-noir.

On rencontre cette espèce à Cayenne, le long des criques, où elle se tient sur les branches basses des arbres, surtout des palétuviers, et où elle fait la chasse principalement aux mouches aquatiques.

Le dos de ce *Tyran* est d'un gris-noir; le dessous du corps, blanc et tacheté longitudinalement de noirâtre; on remarque sur les côtés de la tête deux bandelettes blanches, l'une au-dessus et l'autre au-dessous de l'œil; les plumes du dessus de la tête sont d'un jaune-orangé et terminées de noirâtre; les pennes de la queue, noires et bordées de roux; celles des ailes, pareilles.

La femelle se distingue du mâle, en ce que les plumes de sa tête n'ont pas de jaune; les jeunes lui ressemblent. *Latham, Index* (*Muscicapa audax*). *Buffon, Hist. nat. tom.* 4. *p.* 582 (*Caudec*). *pl. enl. n.* 453. *fig.* 2 (*Gobe-mouche tacheté de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

** Le Tyran belliqueux. 2. *T. Bellicosus. T. Vertice colloque suprà rufescente-fuscis; dorso nigricante; tectricibus alarum nigris, rubro marginatis; uropygio, corpore subtùs, alis caudâque rubris; palpebris albis; rostro pedibusque nigris.*

Vertex et dessus du cou d'un brun-roussâtre; dos noirâtre; tectrices des ailes noires et bordées de rouge; croupion, dessous du corps, ailes et queue, de cette couleur; paupières blanches; bec et pieds noirs.

M. de Azara a trouvé cette espèce au Paraguay, où elle est fort rare, et l'appelle *Suiriri roxo obscuro*. Elle se pose sur les toits et les tours, et on l'entend quelquefois crier sur les poutres des églises et des clochers, d'où elle s'élance pour faire la guerre aux hirondelles.

Le mâle et la femelle se ressemblent, et ont le dessus de la tête et du cou d'un brun-roussâtre; le dos, noirâtre; les couvertures supérieures des ailes, noires et bordées en dehors de rouge-cramoisi; toutes les parties inférieures, du même rouge que celui des pennes de la queue et des ailes; mais celles-ci ont près de leur pointe une tache noire; les paupières sont blanches. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 2. *p.* 129. *n.* 189. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 35. *p.* 74. *L'Amerique méridionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

Le Tyran bellot. 3. *T. Bellulus. T. Vertice, collo suprà, dorso, pectore abdomineque cærulescente-griseis; torque, caudâ alisque nigris; gutture albo; caudâ forficatâ; rectricibus extimis longissimis, apice disciformis; rostro fusco; pedibus nigricantibus.*

Vertex, dessus du cou, poitrine et abdomen, d'un gris-bleuâtre; collier, queue et ailes, noirs; gorge blanche; queue fourchue; rectrices extérieures très-longues et terminées en forme de palette.

M. Delalande fils a rapporté ce *Tyran* du Brésil et l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle. Il porte, comme le *Tyran savana*, une queue très-fourchue, mais plus longue; ses deux pennes les plus extérieures se prolongent quatre à cinq pouces au-delà des autres, qui vont toutes en diminuant jusqu'aux deux intermédiaires les plus courtes de toutes; les deux longs brins se terminent en forme de palette et sont noirs; cette couleur est aussi celle des autres pennes, des rémiges et de leurs couvertures supérieures, et présente, sur le devant du cou, la forme d'un hausse-col, dont les deux branches sont attachées au coin de l'œil; et il encadre le blanc dont la gorge est couverte; le dessus de la tête, le reste du cou, le dos, la poitrine et les

parties postérieures sont d'un gris-bleuâtre, avec une ligne brune et très-étroite sur le milieu de chaque plume ; ce trait est plus apparent sur les parties inférieures que sur les autres ; les couvertures supérieures et les pennes des ailes ont en dessus une bordure cendrée ; le pli de l'aile est blanc en dessous et à l'extérieur ; enfin, un trait blanchâtre traverse les côtés de la tête, derrière l'œil, et s'étend jusqu'à l'occiput. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 35. *p.* 75. *L'Amérique méridionale.*

L. 15 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tyran brun-roux. 4. *T. Pyrrhophaius. T. Suprà virescente-fuscus, subtùs rufus ; rostro pedibusque nigris.*

Brun-verdâtre en dessus ; roux en dessous ; bec et pieds noirs.

Nous devons la connoissance de ce *Tyran* à M. Desmarets, qui le conserve dans sa collection. Il a la tête le dessus du cou, le dos, les couvertures supérieures des ailes, le bord extérieur et le bout de ses pennes primaires, l'extrémité de toutes ses intermédiaires et les pennes de la queue, depuis leur milieu jusqu'à leur pointe, d'un brun à reflets verdâtres ; toutes les parties inférieures, le croupion, le reste des rectrices, les couvertures supérieures et les inférieures des ailes, le dessous et l'intérieur de leurs pennes et toutes les intermédiaires, si ce n'est à leur pointe, sont roux ; cette teinte est plus vive sur le croupion, les ailes et la queue que sur les autres parties. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 35. *p.* 75. *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Tyran carnivore ou Bentaveo. 5. *T. Carnivorus. T. Niger, subtùs flavus ; vertice striâ fulvâ ; faciâ oculari albâ ; rostro nigro.*

Noir ; jaune en dessous ; bande fauve sur le *vertex ;* bandelette oculaire blanche ; bec noir. (*Pl.* 173, *fig.* 4, *sous le nom de Bentaveo.*)

Différens noms ont été appliqués à cet oiseau. Les Brésiliens l'appellent *Pitanga guacu*, les Espagnols de la rivière de la Plata le nomment *Bientaveo*, et les naturels du pays, *Poitingua.* Ces deux noms ont rapport aux cris qu'il jette souvent sans s'arrêter, d'une voix forte, claire et élevée. Il se perche au haut des arbres ou sur quelque buisson, où il fait la guerre aux insectes ; comme ses congénères, il ne souffre aucun autre oiseau près de son nid ; ses mouvemens sont lents ; il marche de mauvaise grâce, par sauts droits ou obliques, et il fait souvent claquer son bec comme la *Choüette* effrayée ; il s'approche des animaux morts pour s'emparer des débris et des morceaux de chair que laissent les *Urubus* et les *Caracaras.* Il se cache au haut des arbres touffus, et l'on a assuré à M. de Azara, à qui nous devons cette partie historique, que sa ponte n'est composée que de deux œufs.

Le bec de cet oiseau est volumineux, long de plus d'un pouce ; la tête, épaisse et élargie ; le cou, raccourci ; le corps, trapu ; le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue sont noirs ; une bandelette blanche part du bec, passe au-dessus de l'œil et se perd à l'occiput ; la gorge est de cette couleur ; le bas du devant du cou, la poitrine et les parties postérieures sont d'un beau jaune pur ; les couvertures supérieures de l'aile, ses pennes et celles de la queue ont leur bord extérieur roussâtre ; une tache orangée ou jaune se trouve sur le milieu de la tête ; l'iris est de cette couleur.

On trouve une très-grande analogie entre son plumage et celui du *Tyran tictivie ;* mais la grosseur volumineuse de son bec, sa tête plus grande et son corps plus ramassé, suffisent pour qu'on le distingue aisément de ce dernier. *Latham, Index* (*Lanius pitangua*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 401 (*Tyran du Brésil*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 579 (*Bentaveo ou Neiriri*). *pl. enl. n.* 312 (*Tyran du Brésil*). *L'Amérique méridionale.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tyran colérique. 6. *T. Irritabilis. T. Capite colloque cærulescentibus ; abdomine flavescente ; dorso virescente ; remigibus rectricibusque rufis ; rostro pedibusque fuscis.*

Tête et cou bleuâtres ; abdomen jaunâtre ; dos verdâtre ; rémiges et rectrices rousses ; bec et pieds bruns. (*Pl.* 173, *fig.* 1, *sous le nom de Pie-grièche huppée du Canada.*)

De tous les *Tyrans*, celui-ci est le plus colérique et celui dont le cri est le plus désagréable ; il annonce toujours sa mauvaise humeur en faisant claquer son bec. Il arrive au printemps dans les États-Unis, se tient principalement dans les provinces méridionales, y reste pendant l'été et les quitte à l'automne pour se rendre sous la zône torride, où il passe l'hiver. On le voit très-rarement dans les Etats qui sont au nord de la Virginie.

Cette espèce cache son nid dans un trou d'arbre; le compose d'herbes grossières, de plumes, de soies de cochon, de poils de chien, parmi lesquels on trouve les peaux que les serpens quittent au printemps. Il semble, comme le remarque l'ornithologiste américain Wilson, que ces peaux soient de toute nécessité pour le nid de cet oiseau, car on n'en a jamais trouvé sans qu'elles en fissent partie. Sa ponte est de quatre œufs d'un jaunâtre terne, couverts de petites lignes de diverses teintes, tellement fines qu'on les croiroit tracées avec une plume.

Buffon a décrit cet oiseau sous le nom de *Moucherolle de Virginie à huppe verte*, et c'est un de ceux que l'on chercheroit en vain dans la nature, si on le vouloit conformer à la figure qu'en a publiée Catesby (*pl.* 52), et nous croyons que celle qu'en a donnée Buffon est calquée sur la précédente. Sa huppe est trop longue, ses couleurs trop vives et sa taille trop alongée. C'est le même que le *Tyran de la Louisiane* de Buffon, mais non pas celui de la même contrée dont parle ce naturaliste à l'article de son *Tyran de la Caroline*, lequel est un vieux *Tyran pipiri*.

Le *Tyran* de cet article a le dessus de la tête garni de plumes assez longues, que l'oiseau relève en forme de huppe lorsqu'il est irrité; ces plumes, le haut du cou en dessus et le dessus du corps, d'un gris-verdâtre; la gorge et le devant du cou, d'un gris de plomb; la poitrine, les parties postérieures et les couvertures inférieures des ailes, d'un jaune clair; les supérieures, bordées de blanc sale; leurs pennes et celles de la queue, brunes; les primaires, bordées d'une couleur de canelle-jaunâtre; les secondaires, de blanc, et les rectrices, de rouge-bai à l'intérieur.

La femelle (*Muscicapa ludoviciana*, Lath.) est d'un gris-brun sur le dessus du corps, sans aucune nuance de vert; d'un ardoisé clair sur la gorge; jaunâtre sur le ventre; roux clair sur les grandes pennes des ailes, avec quelques traits blanchâtres sur leurs grandes couvertures, et d'un cendré-brun sur la queue, qui est lavée de roux dans son premier tiers. *Latham, Index* (*Muscicapa crinita*). *Idem* (*Muscicapa ludoviciana*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 412. *n.* 28 (*Gobe-mouche huppé de Virginie*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 565 (*Moucherolle de Virginie à huppe verte*). *pl. enl. n.* 569. *fig.* 1 (*Gobe-mouche huppé de Virginie*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 8. E. P. R. 12.

* Le Tyran féroce. 7. *T. Ferox. T. Fuscus; mento, gutture pectoreque cinereis; abdomine flavescente; tectricibus alarum majoribus margine olivaceis; pedibus nigricantibus; rostro fusco.*

Brun; menton, gorge et poitrine, cendrés; abdomen jaunâtre; grandes couvertures des ailes olivâtres sur les bords; pieds noirâtres; bec brun. (*Pl.* 175, *fig.* 1, *sous le nom de Tyran de Cayenne.*)

On rencontre ce *Tyran* à Cayenne de même qu'au Paraguay, car nous croyons que c'est le *Suiriri pardo aplomado* de M. de Azara. Il a la tête, le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures de la queue, ses pennes et les plumes scapulaires, d'un brun très-foncé; la gorge, le devant du cou et la poitrine, cendrés; le ventre, les parties postérieures et les couvertures inférieures des ailes, d'une teinte de soufre très-claire; les plumes du sommet de la tête, d'une couleur de citron et jaune-aurore, si ce n'est à leur extrémité; les jambes, d'un brun-olivâtre; les rémiges, pareilles au dos, bordées en dedans d'un blanc-jaunâtre, et de brun-olivâtre en dehors; les plus proches du dos, blanchâtres à l'extérieur. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le brun des parties supérieures est moins foncé.

Sonnini, dans la traduction de l'ouvrage de M. de Azara, rapproche du précédent, comme variétés, le *Suiriri pardo amarillo major* et le *Suiriri pardo y roxo* du naturaliste espagnol; mais ce savant n'admet point ces variétés.

Chez le premier, les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres, avec une bordure blanche à la première de ces pennes et aux deux intermédiaires de la queue; toutes les parties supérieures, d'un brun teinté de verdâtre, un peu plus foncé sur la tête; les grandes couvertures supérieures des parties inférieures de l'aile, avec un peu de blanc à leur extérieur; les jambes, brunes; toutes les parties inférieures, d'un jaune foible; le bec et les pieds, noirâtres. Longueur totale, sept pouces et demi. Ce *Tyran*, l'un des oiseaux les moins rares au Paraguay, vit seul ou par paire, se tient à la lisière des bois et dans les grands halliers, sur des petites branches sèches, d'où il fait la chasse aux insectes qui passent dans les environs.

Le second est rare au Paraguay, et l'on a dit à M. de Azara qu'un petit avoit été pris dans un trou de palmier, où il y avoit aussi deux œufs blanchâtres tachetés de violet; mais qu'il n'y avoit aucune apparence de nid. Il a sept pouces trois

trois quarts de longueur totale. La tête, brune; le dessus du cou et du corps, d'un brun reinté de verdâtre; les pennes des ailes, noirâtres, bordées de roussâtre à l'extérieur et de blanc sale en dedans; la gorge et le devant du cou, d'un blanc nuancé d'une couleur de plomb; les parties postérieures et les couvertures inférieures des ailes, d'un jaune foncé ou rougeâtre; le bec et les pieds, noirs. *Latham, Index* (*Muscicapa ferox*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 398. *n.* 21 (*Tyran de Cayenne*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 581. *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* Le Tyran intrépide ou Pipiri. 8. *T. Intrepidus. T. Cinereus, subtùs albus; vertice nigricante, striâ longitudinali flavâ; rostro pedibusque nigris.*

Cendré; blanc en dessous; *vertex* noirâtre avec une raie longitudinale jaune; bec et pieds noirs.

Ce *Tyran*, que les Américains appellent *Kingbird* (oiseau roi), soit parce que sa tête paroît couronnée de jaune lorsqu'il redresse les longues plumes qui la couvrent, soit parce qu'il domine en maître dans le canton qu'il habite, arrive au centre des Etats-Unis dans le mois d'avril, par petites troupes de quinze à vingt, et étend sa course jusqu'au Canada. Ces oiseaux sont vifs, gais, babillards quand ils ont de la nourriture en abondance, mais tristes, inquiets et silencieux lorqu'ils se la procurent difficilement; ils éprouvent souvent cette disette à leur arrivée; mais dès que les insectes ailés, leur nourriture favorite, s'offrent de tous côtés pour satisfaire leur appétit, toute société cesse entr'eux, chaque paire s'isole dans l'arrondissement dont elle a fait choix, et n'y souffre plus d'autre oiseau de son espèce. Les jardins, les vergers, les bosquets voisins, les habitations rurales sont leur domicile de préférence; une branche morte ou dépouillée de sa verdure est l'endroit où le mâle fait sa résidence pendant le jour. Il préfère la cime d'un arbre élevé, afin d'avoir toujours l'œil sur ce qui se passe autour de lui; doué d'un courage audacieux, rien ne lui en impose, rien ne peut l'intimider s'il a sa famille à défendre. Il ose menacer l'homme par ses cris, dès que sa présence lui porte ombrage; il ose même l'attaquer s'il veut lui enlever ses petits. Il a un tel attachement pour eux qu'il ne balance pas à combattre les corneilles et tout oiseau de proie quelconque, s'ils s'arrêtent près de son nid, si même il les rencontre à quelque distance de son domicile; aussitôt qu'il les aperçoit, il vole à leur rencontre, les poursuit avec une audace et une intrépidité étonnantes dans un si petit oiseau, et leur livre un combat digne d'être cité. Ce *Tyran* déploie alors l'art de voler dans toutes ses combinaisons; si son adversaire évite sa fureur et l'impétuosité de son attaque, par un vol sinueux ou à ras de terre, le *Pipiri*, toujours maître du sien, en change la direction et profite de la flexibilité de ses mouvemens pour le frapper aux yeux. Si, au contraire, son antagoniste cherche au haut des airs un abri contre ses coups, il le pince sous les ailes, le harcèle de toute manière, et le fatigue par une lutte si violente qu'il le force d'abandonner le champ de bataille et de s'enfuir au loin. Dès que son ennemi a disparu, le vainqueur revient à son nid et annonce à sa compagne, par une trépidation d'ailes, son triomphe et sa joie. La saison des amours est la seule où ces grands oiseaux peuvent lui en imposer, car dès qu'il n'a plus de famille à défendre, il est presqu'aussi timide que les plus petits volatiles. Malheureusement le *Pipiri*, qui, en éloignant des basses-cours les oiseaux de proie, devient le protecteur de la volaille, fait une guerre à outrance aux insectes précieux dont le travail et la prévoyance contribuent aux richesses de l'agriculteur.

Cette espèce fait son nid sur les arbres de moyenne hauteur, et compose l'extérieur de branches sèches, de petites racines, et en tapisse l'intérieur de laine et de bourre. Sa ponte est de trois ou quatre œufs blanchâtres, mouchetés de brun, de pourpre foncé et rayés de noir vers le gros bout. Les petits naissent couverts d'un duvet grisâtre.

C'est à tort que des auteurs ont donné pour variété de cet oiseau le *Tyran de Saint-Domingue* ou le *Titiri* de Buffon; celui-ci est une espèce distincte.

Les plumes du sommet de la tête sont alongées et laissent voir, lorsque l'oiseau les relève, une belle couleur orangée, qui, lorsqu'elles sont couchées, est totalement cachée par le noir qui les termine; le reste de la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et des ailes sont d'un gris-noirâtre; cette teinte est plus foncée sur les rémiges et les rectrices, qui sont terminées de blanc; la gorge et toutes les parties postérieures sont d'un gris-blanc. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est brunâtre sur les parties supérieures, et que la couleur orangée de la tête est plus pâle et ne

forme qu'une petite raie. Le jeune, avant sa première mue, n'a point de jaune sur la tête, et la couleur des parties supérieures est d'une nuance plus claire.

L'oiseau décrit par Buffon, sous le nom de *Tyran de la Louisiane*, est bien, comme il le dit, un individu de cette espèce, mais dans un âge avancé. *Latham, Index* (*Lanius tyrannus*, var. B et var. C *et Carolinus*). *Catesby, Carol.* 1. *p.* 55. *pl.* 55 (*Tyrant of Carolina*). *Buffon, Hist. nat. tom.* 4. *p.* 577 (*Tyran de la Caroline*). *pl. enl. n.* 676 (*Gobe-mouche de la Caroline*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 7 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tyran magnanime ou Tictivie. 9. *T. Magnanimus. T. Fuscus, subtùs flavus; capite nigricante; fasciâ ambiente albidâ; pedibus rostroque nigris.*

Brun; jaune en dessous; tête noirâtre, entourée d'une bandelette blanchâtre; pieds et bec noirs.

On retrouve dans ce *Tyran* le même courage, la même intrépidité pour défendre ses petits que dans le précédent. Sonnini cite un trait de sa hardiesse dans un cas pareil. « J'avois tiré, dit-il, un jeune dans un abatis, et mon coup ne l'ayant atteint que d'un seul grain de plomb, il voloit encore foiblement; mon nègre, qui couroit pour le saisir, fut accueilli par un oiseau de la même espèce, vraisemblablement le père ou la mère; il se jetoit sur la tête du noir avec fureur et opiniâtreté, le becquetoit de toute sa force et ne l'abandonna qu'à mon approche. »

Le mâle et la femelle ne se quittent guère et se tiennent à la Guyane dans les abatis et dans les savanes; les arbres élevés et peu branchus sont ceux où ils se perchent le plus souvent; c'est de là où ils s'élancent quelquefois sur les insectes qui volent dans les environs, mais ils pourchassent plus souvent ceux qui se cachent dans les feuilles, et particulièrement les chenilles.

Les habitans de Cayenne appellent cet oiseau *Tictivie*, mot qu'il prononce d'une voix criarde et aiguë, en traînant sur la dernière syllabe. On le rencontre aussi, mais rarement, à Porto-Rico et à Saint-Domingue, de même qu'au Brésil et au Paraguay, si c'est réellement le *Gneignei* de M. de Azara, nom que ce naturaliste a tiré de son cri aigre, haut et précipité.

Les longues plumes du dessus de la tête sont noires sur leur bord et à leur extrémité, et d'un bel orangé dans leur milieu; deux bandelettes, l'une blanche et l'autre noire, s'étendent sur les côtés de la tête, la première au-dessus et l'autre au-dessous de l'œil; la gorge est d'un gris blanc à son origine et ensuite d'un beau jaune-citron qui domine sur toutes les parties postérieures; les pennes des ailes et de la queue ont leur milieu brun, leur bord extérieur rougeâtre et l'intérieur gris; le dessus du cou et du corps est brun.

Le *Gneignei* diffère du précédent par une taille plus longue, par un bec plus large, et il n'a point de bordure rougeâtre aux ailes; une nuance verte est mêlée à la couleur des parties supérieures; l'iris est d'un rouge-bai, et la bouche d'un blanc luisant. *Latham, Index* (*Lanius sulphuratus et Corvus flavigaster*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *pag.* 176 (*Pie-grièche jaune de Cayenne*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 312 (*Bécarde à ventre jaune*). *pl. enl. n.* 296 (*Pie-grièche jaune de Cayenne*). *Idem* (*Garlu ou Geai à ventre jaune de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 8 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Tyran matinal ou Titiri. 10. *T. Matutinus. T. Suprà griseus; verticis pennis aurantiis, apice cinereis; pectore cinerascente-albo; abdomine sordidè albo; rostro pedibusque nigris.*

Gris en dessus; plumes du sommet de la tête orangées et terminées de cendré; poitrine d'un gris-blanc; abdomen d'un blanc sale; bec et pieds noirs.

De tous les oiseaux de Saint-Domingue, celui-ci est le plus matinal; il fait entendre sa voix à la pointe du jour; c'est aussi le dernier endormi, car il crie encore lorsque la nuit est presque close; c'est de ce cri que Buffon a tiré le nom de *Titiri*; d'autres ont cru entendre qu'il prononçoit *pipiri*; de là est venue la confusion qui règne dans le rapprochement qu'on a fait de cet oiseau avec le *Tyran pipiri* de l'Amérique septentrionale, qui jette un cri pareil, entendu différemment; enfin on l'appelle encore *Guiguiry*, d'après le même cri autrement entendu.

On distingue à Saint-Domingue deux races dans cette espèce; l'une y est connue sous la dénomination de *Pipiri à tête noire* ou *Pipiri gros-bec*, et l'autre sous celle de *Pipiri à tête jaune* ou *Pipiri de passage*: celui-ci est plus petit et moins fort que l'autre. On a remarqué des disparités dans leur naturel; les grands se tiennent par paires dans les lieux écartés et sont plus sauvages que les petits, qui, plus doux, s'approchent des habitations et se réunissent en assez grandes troupes pendant le mois d'août. Ils cher-

chent alors les cantons où se trouvent certaines baies qui attirent les scarabées et les insectes, dont ils font leur principale nourriture. Quoiqu'on appelle ces *Tyrans, oiseaux de passage*, ils ne quittent pas l'île de Saint-Domingue, puisqu'on les y voit dans toutes les saisons; mais, pendant l'année, ils parcourent divers cantons, où ils trouvent une plus grande abondance d'alimens.

Les *Pipiris* sont d'un naturel gai et babillard; ils s'agacent réciproquement, s'élèvent dans les airs, les uns après les autres, de la cime des arbres, où ils se tiennent pendant toute la journée. Ils chassent ordinairement depuis le lever du soleil jusqu'à dix heures, se reposent ensuite, et recommencent à chasser deux heures avant la nuit. De même que les *Tyrans pipiris*, ceux-ci sont des oiseaux utiles, puisqu'ils contribuent à la sûreté de la volaille, en faisant une guerre continuelle aux oiseaux de proie; ils les attaquent avec courage, et les combattent avec une telle opiniâtreté, qu'ils les forcent à s'éloigner des habitations.

Cette espèce n'a point de saison marquée pour couver; des individus nichent à l'automne, et même à l'époque qui répond à notre hiver; d'autres au printemps; mais tous se reposent au milieu de l'été. Ils placent leur nid à la bifurcation des branches d'un arbre élevé, et le composent de petits rameaux secs, de racines et d'herbes fines. Leur ponte est de trois ou quatre œufs blancs, tachetés longitudinalement de brun et de roux vers le gros bout.

Les petits éclosent couverts d'un duvet gris, auquel succède une livrée dont les teintes sont plus ternes que celles des adultes, et ils n'ont alors aucun vestige de la couleur jaune ou orangée qui est sur la tête de ceux-ci, dont le dessus du cou et du corps est gris; les plumes du sinciput sont d'une couleur orangée chez les mâles, jaune chez les femelles, si ce n'est à leur extrémité, qui est de la couleur du dos; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue ont une bordure blanche en dehors, noirâtre en dedans; les parties inférieures sont d'un blanc sale, qui prend une nuance cendrée sur la poitrine. *Latham, Index* (*Lanius tyrannus*, var. A). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 394. *n.* 19 (*Tyran de Saint-Domingue*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 572 (*Tiriri ou Pipiri*). *pl. enl. n.* 537 (*Tyran*). *L'Amérique septentrionale.*

L. 8 $\frac{2}{3}$. E.. P.. R. 12.

** Le Tyran mélancolique. 11. *T. Melancholicus. T. Verticis pennis elongatis, decompositis, flavis aut rubris, apice cærulescentibus; gutture juguloque fuscis, flavo viridique mixtis; corpore subtùs saturatè flavo; suprà nigricante-fusco; rectricibus extimis longissimis; rostro pedibusque nigris; caudâ forficatâ.*

Plumes du *vertex* alongées, décomposées, jaunes ou rouges, et bleuâtres à leur pointe; gorge et devant du cou d'un brun mêlé de jaune et de vert; dessous du corps d'un jaune foncé; dessus d'un brun-noirâtre; rectrices extérieures très-longues; bec et pieds noirs; queue fourchue.

Les Guaranis appellent cet oiseau *Suiriri guau*, pour le distinguer du *Suiriri* proprement dit, ce qui veut dire *Grand Suiriri*. Ce nom exprime leur cri. M. de Azara, à qui nous devons la connoissance de ce *Tyran*, ignore s'il se trouve à la rivière de la Plata; mais ce naturaliste sait qu'il arrive au Paraguay au mois de décembre, et qu'il en part à la fin du printemps, c'est-à-dire, au mois de novembre. Il ne se tient jamais à terre, où ses jambes trop courtes l'empêchent de marcher et de sauter. On le voit assez long-temps tranquille à une hauteur moyenne sur les arbres et les buissons, d'où il s'élance sur les insectes qui passent, jusqu'à trois pieds de distance, et les rapporte à sa place pour les manger. On l'aperçoit aussi quelquefois, vers le soir, voler long-temps au-dessus des rivières et des plaines, et attraper les insectes à la manière des *Hirondelles*. Ces *Tyrans* sont des oiseaux solitaires, ni farouches ni rusés, et d'un naturel qui paroît mélancolique. Ils entrent souvent dans les lieux habités et nichent dans les jardins, à la cime des arbres, des orangers. Si un chien ou un chat, ou un oiseau, quel qu'il soit, s'approche de leurs petits, ils l'attaquent avec acharnement; souvent même ils se jettent sur les animaux sans cause apparente. Leur nid est à découvert, et composé de petits rameaux à l'extérieur et de paille très-menue à l'intérieur, le tout en petite quantité. Ce nid n'a pas de profondeur; il est assez plat, et si peu ample, qu'il peut à peine contenir trois ou quatre petits, qui ressemblent à leurs père et mère dès qu'ils sont couverts de plumes. Les œufs sont blancs, avec une sorte de couronne rougeâtre, et comme épineuse vers le gros bout.

Sonnini a cru rencontrer dans cet oiseau le *Moucherolle de Virginie à huppe verte* (le *Tyran colérique*), décrit ci-dessus; mais ces deux mus-

civores diffèrent trop dans leurs habitudes et leurs couleurs, pour les réunir.

Les plumes du haut de la tête sont étroites, décomposées, longues de cinq à six lignes, un peu hérissées, d'une couleur de safran dans quelques individus et rouges dans d'autres; mais ces couleurs ne s'aperçoivent que lorsque les plumes sont écartées, parce que leur extrémité est d'une couleur de plomb; le reste de la tête et le dessus du cou sont de cette teinte, qui est plus claire au menton, et plus sombre depuis le bec jusqu'à l'oreille; la gorge et le devant du cou sont d'un brun mêlé de jaune et de vert; les parties postérieures et les couvertures inférieures des ailes, d'un jaune foncé; le dos, le croupion et les grandes couvertures des ailes ont un liséré blanchâtre sur un fond d'un brun-noirâtre, lavé de vert et de jaune; les autres couvertures et les pennes sont d'un brun pur, qui prend un ton noirâtre sur la queue, dont le bout est d'un blanc sale; les plumes des côtés de la tête se dirigent en en haut; la queue est fourchue, et sa penne la plus extérieure de chaque côté a neuf lignes de plus que les autres. Cette conformation de la queue et la brièveté des pieds rapprochent cet oiseau des *Hirondelles;* mais son bec, beaucoup plus large qu'épais, avec un crochet à sa pointe et de longs poils à sa base, le place parmi les *Tyrans*, dont il a tout le naturel. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 152. n. 138. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 35. p. 48. L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Tyran querelleur. 12. *T. Rixosus. T. Dilutè fuscus, subtùs flavus; verticis pennis coccineis, apice fuscis; rostro pedibusque nigris.*

Brun clair; dessous jaune; plumes du *vertex* écarlates, et brunes à leur pointe; bec et pieds noirs.

Suiriri est le nom que l'on donne particulièrement à ce *Tyran*, parce que son cri exprime ce mot vivement et d'un ton aigu. C'est un des oiseaux les plus communs du Paraguay. Il entre dans les jardins et les cours des habitations, dans les pâturages voisins des bois et des halliers. On le rencontre par paires, et souvent en petites bandes de six ou huit, sans pour cela former de sociétés entr'eux. Ils sont sédentaires, peu farouches, vifs, querelleurs, et si hardis, que sans apparence de cause, ils attaquent fréquemment les *Urubis*, les *Caracaras*, les *Aigles* même, les poursuivent avec acharnement, se cramponnent sur leur dos et les frappent à coups de bec. Leur vol est rapide; ils se posent indifféremment sur les toits, sur les arbres secs ou feuillés, tantôt haut, tantôt bas. Leur bec n'a presque point de crochet ni de poils à sa base; leurs jambes et leurs pieds sont plus longs que dans les autres espèces; aussi leur démarche est vive, aisée et agile. Ils ne pénètrent point dans l'intérieur des grands bois, et ils ne se perchent sur les arbres touffus que pour dormir; mais ils diffèrent des autres *Tyrans* en ce que leur chasse aux insectes ne se fait point au vol; ils courent dessus avec beaucoup de légèreté, sans déployer les ailes; aussi fréquentent-ils de préférence les cours, les parterres et les prairies fauchées, où ils peuvent courir plus facilement après les mouches. S'il s'y trouve des animaux puissans, ils se placent devant eux, les regardent, les accompagnent, et saisissent les insectes, qu'ils font lever de terre. Quand ils sont fatigués de ce manége, et qu'ils sont rassasiés, ils se posent sur leur dos et se laissent conduire, sans chercher à manger les poux dont ces animaux sont ordinairement dévorés. On dit qu'ils cachent soigneusement leur nid, et que leur ponte est de deux œufs d'un blanc-rougeâtre.

Sur la longueur de la tête du *Suiriri*, on remarque un enfoncement que recouvrent les plumes un peu longues de ses côtés; celles de son sommet sont décomposées et fort écartées, et celles des oreilles assez longues et se dirigeant en haut; la gorge et la moitié du corps, en devant, sont de couleur de paille; les autres parties inférieures, jaunes; les supérieures, d'un brun clair; les plumes du sommet de la tête, brunes à leur extrémité, et d'un rouge-écarlate dans le reste; l'iris est foiblement rougeâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 148. n. 137. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 35. p. 85. L'Amérique occidentale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tyran roux. 13. *T. Rufus. T. Cinereus; uropygio, caudâ et corpore subtùs rufis; rostro pedibusque fuscis.*

Cendré; croupion, queue et dessous du corps roux; bec et pieds bruns.

Cet oiseau a été apporté du Brésil par M. Delalande fils, qui l'a déposé au Muséum d'histoire naturelle. La tête, la gorge et le cou sont d'un cendré-bleuâtre; toutes les parties postérieures,

rousses ; toutes les pennes latérales de la queue, de cette couleur ; les deux intermédiaires et toutes les parties supérieures d'un brun-verdâtre.

Nous croyons qu'on peut rapprocher de ce *Tyran*, le *Gobe-mouche roux* que Brisson a décrit dans le *Supplément* de son Ornithologie, et publié la figure sur la *pl. 9. n. 3.* Si ce n'est pas une variété d'âge ou de sexe, on peut le regarder comme d'une race très-voisine.

Il a la tête, le dessus et les côtés du cou d'un cendré foncé ; la gorge et le devant du cou, couverts de plumes blanchâtres sur les côtés et cendrées dans leur milieu ; le dos et les scapulaires, d'un roux rembruni ; le croupion, les couvertures du dessus de la queue et la poitrine, d'un roux brillant ; les autres parties inférieures, d'un roux plus clair ; les couvertures supérieures des ailes, pareilles au dos ; leurs pennes, brunes et bordées de roux ; celles de la queue, pareilles à la poitrine ; le dessus du bec, noirâtre, le dessous, gris ; les pieds d'un gris-brun. On le trouve à Cayenne. *Linnée, édit.* 13 (*Muscicapa cinerea*). *Brisson, Ornith. Suppl. p.* 51. *pl.* 9. *fig.* 3. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 35. *p.* 87. *L'Amérique méridionale.*

L. 8 ¼. E.. P.. R. 12.

* Le Tyran des savanes ou Savana. 14. *T. Savana. T. Corpore suprà nigro, subtùs albo; caudâ longissimâ, forficatâ; rostro pedibusque nigris.*

Dessus du corps noir ; dessous blanc ; queue très-longue, fourchue ; bec et pieds noirs. *Pl.* 194. *fig.* 2.)

Le nom de *Savana* que Montbelliard a imposé à cet oiseau, vient de ce qu'il se tient toujours dans les savanes noyées ; ce nom lui convient mieux que celui de *Veuve*, sous lequel il est connu à Cayenne.

Quoique Linnæus, Brisson, Pennant et d'autres ornithologistes placent ce *Tyran* au nombre des oiseaux du Canada, nous sommes certains qu'il ne s'y trouve pas. Il se perche sur les arbres aquatiques, d'où il descend à tout moment sur les mottes de terre ou touffes d'herbes qui surnagent, portant sa longue queue comme la *Lavandière.*

Les deux pennes caudales les plus extérieures ont neuf pouces et dépassent de beaucoup les autres, qui vont toutes en diminuant de longueur jusqu'aux deux intermédiaires, qui n'ont qu'un pouce neuf lignes ; ce qui rend la queue très-fourchue ; ces pennes sont noires et les latérales ont leur bord extérieur blanc dans près de leur moitié. La première couleur couvre aussi le dessus de la tête et les côtés de la nuque ; mais les plumes du sommet, plus longues que les autres, ne présentent cette teinte qu'à leur extrémité, et sont jaunes dans le reste ; le dessus du corps et du cou est d'un gris-ardoisé ; les ailes sont d'une nuance plus foncée ; le croupion est noirâtre et le dessous du corps blanc. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de jaune sur la tête. Les jeunes ont cette partie grise, ainsi que le dessus du corps ; ils se distinguent des adultes en ce qu'ils portent une queue beaucoup plus courte et une taille inférieure. *Latham, Index* (*Muscicapa tyrannus*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 395. *n.* 20. *Buffon, pl. enl. n.* 571. *fig.* 2 (*Tyran à queue fourchue*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 557 (*Savana*).

L. 10. E.. P.. R. 12.

** Le Tyran solitaire. 15. *T. Solitarius. T. Verticis pennis intùs flavis, extùs nigricantibus ; loris, circum oculos auriisque nigris ; corpore subtùs nigricante longitudinaliter maculato ; ventre albo ; dorso albido et fusco maculato ; caudâ nigricante, albido-marginatâ ; rostro nigro ; pedibus plumbeis.*

Plumes du *vertex* jaunes à l'extérieur, noires dans le reste ; dessous du corps tacheté longitudinalement de noirâtre ; ventre blanc ; dos tacheté de blanchâtre et de brun ; queue noirâtre, bordée de blanchâtre ; bec noir ; pieds plombés.

Selon M. de Azara, qui appelle cet oiseau *Suiriri chorreado todo*, il est de passage au Paraguay, et ne s'y trouve qu'au printemps et en été, époque où il est assez commun. D'un naturel solitaire, il se tient toujours dans les bois ou sur leurs bords, perché au plus haut des arbres, afin d'épier les insectes. Il reste long-temps en repos, sans montrer d'inquiétude ; on ne peut exprimer son cri, mais lorsqu'on le tient à la main, il en jette un fort aigu.

Les plumes du sommet de la tête ont un jaune pur à l'intérieur et du noirâtre à l'extrémité ; une bande noire, qui part des narines, couvre l'œil et l'oreille ; au-dessus d'elle, il y en a une autre, marbrée de blanc et de noirâtre, et qui s'étend depuis la base du bec jusque sur les côtés de l'occiput ; des coins de la bouche naît un trait blanc, sous lequel il y en a un autre noirâtre ; les plumes des parties inférieures sont sur leur milieu de la dernière teinte, qui s'étend en longueur, avec une bordure blanche sur la gorge, et d'un jaune

clair sur le cou et la poitrine; le ventre est blanc; le derrière de la tête et le dos ont de longues taches brunes et blanchâtres; les petites couvertures supérieures des ailes sont noirâtres et frangées de roux; les grandes des parties internes de l'aile également noirâtres, avec un liséré blanc; les pennes et les plumes du croupion, brunes et bordées de rougeâtre; les pennes de la queue, rouges et noirâtres, et les plus extérieures de chaque côté frangées de blanchâtre. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 145. n. 196. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 3. p. 88. L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Tyran suiriri. 16. *T. Albicollis. T. Pennis verticis nigricantibus, intùs flavis; strigâ albâ à medio oculi ad occiputum; corpore suprà nigricante-viridi, subtùs flavo, nigricante transversùm maculato; rostro pedibusque nigricantibus.*

Plumes du *vertex* noirâtres et jaunes à l'intérieur; bande blanche depuis le milieu de l'œil jusqu'à l'occiput; dessus du corps vert-noirâtre; dessous jaune et rayé de noirâtre en travers; bec et pieds noirâtres.

M. de Azara, qui a décrit ce *Tyran du Paraguay* sous le nom de *Suiriri chorreado sin roxo*, n'a vu qu'un seul individu. Un trait blanchâtre part du dessus de l'œil, vers le milieu, et se prolonge, en s'élargissant, sur les côtés de l'occiput; les coins de la bouche, la gorge et une partie du devant du cou sont de la même couleur; la mandibule inférieure a un trait noir au-dessous d'elle; le reste de la tête est noirâtre, avec du jaune lavé à l'intérieur des plumes de son sommet; le dessus du cou, le dos et le croupion sont d'un vert-noirâtre; la queue, les pennes et les couvertures alaires, noirâtres et bordées de blanchâtre sur les parties intérieures de l'aile; la moitié inférieure du cou, en devant, et la poitrine portent des plumes d'un brun foncé dans le milieu et d'un blanc sale sur les bords; le ventre et les couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune un peu vif, avec quelques raies transversales noirâtres; une grande tache blanche se fait remarquer sur le côté inférieur des pennes. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 123. n. 186. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 35. p. 89. L'Amérique méridionale.*

L. 6 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Tyran violent. 17. *T. Violentus. T. Pennis verticis nigris, intùs flavis; corpore suprà cærulescente-cinereo, subtùs albo; remigibus, rectricibus, rostro pedibusque nigris; caudâ elongatâ, furcatâ.*

Plumes du *vertex* noires et jaunes à l'intérieur; dessus du corps d'un cendré-bleuâtre; dessous blanc; rémiges, rectrices, bec et pieds, noirs; queue longue, fourchue.

Yetapa (oiseau de ciseaux) est le nom que les Guaranis du Paraguay donnent à cet oiseau. Il a le naturel querelleur des *Tyrans*, surtout à l'époque de ses amours; c'est alors qu'il attaque avec le plus de violence les autres oiseaux pour les éloigner de son nid. Il se pose en des lieux élevés et découverts pour faire la chasse aux insectes, qu'il poursuit aussi au-dessus des eaux et des plaines, à la manière des hirondelles. Son cri a paru à M. de Azara n'être qu'un claquement de bec. Son nid, que ce naturaliste a trouvé sur un buisson sec, étoit isolé, extrêmement petit, si large et si profond que l'on n'auroit jamais cru, dit-il, qu'il fût l'ouvrage d'un petit oiseau. Il étoit travaillé avec de la terre et garni en dedans de petites racines et d'un duvet cotonneux. Le seul œuf qu'il y a trouvé, avec des petits, étoit blanc, tacheté de brun et de roux. Selon Noseda, cité par M. de Azara, l'*Yetapa* niche sur les orangers et les buissons, fait un nid petit, composé de feuilles et de débris d'écorce, et ses œufs sont très-blancs; ce qui laisse du doute sur la réalité du véritable nid de cet oiseau.

Ces *Tyrans* volent avec beaucoup d'aisance et aiment la compagnie de leurs semblables; car, à l'époque de leur départ du Paraguay, on les voit réunis en troupes de cent et deux cents individus, dont quelques-uns se tiennent perchés à la cime d'un arbre très-élevé et touffu, tandis que les autres volent en tourbillon confus, se jetant sur les insectes et s'exerçant à cette chasse; ils se posent ensuite sur l'arbre, d'où ceux qui y étoient placés partent, pour que la bande tournoyante soit toujours nombreuse. A leur retour, au printemps, on les voit deux à deux, et quelquefois en petites troupes qui ne tardent pas à se diviser par paires.

Ce *Tyran* a la tête arrondie à son sommet et revêtue de plumes serrées, jaunes à l'intérieur et noires à leur extrémité; le dessus du cou et du corps, d'un cendré-bleuâtre; les ailes, brunes; toutes les parties inférieures, blanches; les pennes des ailes et de la queue, noires. Cet oiseau a de

grands rapports avec le *Tyran Savana;* mais il en diffère par une taille plus courte et plusieurs de ses habitudes; cependant, nous croyons qu'on pourroit le regarder comme une race distincte, mais très-voisine du *Savana. De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. pag. 130. n. 190. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 35. p. 89. L'Amérique méridionale.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Tyran vorace. 18. *T. Vorax. T. Griseus, subtùs dilutius; pennis verticis aurantiis, apice cinereis; pedibus nigris; rostro latissimo; remige primâ apice valdè emarginatâ.*

Gris; plus clair en dessous; plumes du *vertex* orangées, cendrées à la pointe; pieds noirs; bec très-large; première rémige très-échancrée à sa pointe.

Ce *Tyran*, que l'on trouve à la Martinique, est généralement gris, à l'exception des plumes du sommet de la tête qui sont d'un jaune-orangé, si ce n'est à leur pointe, qui est du même gris rembruni qui couvre les ailes et la queue; cette couleur grise est claire à l'intérieur des pennes secondaires et blanchit sur toutes les parties inférieures; le bec est au moins trois fois plus large que haut, long d'un pouce et garni à sa base de soies qui couvrent les narines. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 35. p. 90. La Martinique.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

** Le Pepoaza proprement dit. 1. *T. Pepoaza. T. Gutture, collo anteriori corporeque subtùs albis; corpore suprà, pectore superiore, tectricibus alarum minoribus cinereis; remigibus primoribus albo basi maculatis; rectricibus extimis albo extùs marginatis; rostro pedibusque nigris.*

Gorge, haut du cou en devant et dessous du corps, blancs; dessus du corps, haut de la poitrine et petites rectrices des ailes, cendrés; les grandes rémiges marquées de blanc à leur base; rectrices extérieures bordées de cette couleur; bec et pieds noirs.

Cette espèce et les suivantes ont été mises à la suite des *Tyrans*, parce qu'elles présentent plus de rapports avec ceux-ci qu'avec tout autre oiseau; cependant, comme nous ne les avons pas vues en nature, nous ne garantissons pas qu'elles soient à la place qui leur convient.

Les *Pepoazas* ont la troisième penne de l'aile la plus longue de toutes, et les deux premières échancrées sur le plus grand côté; ses couvertures inférieures longues et nombreuses; la queue, composée de douze pennes égales, dont les tiges sont inclinées en dehors et dont les barbes extérieures se prolongent à mesure qu'elles approchent de l'extrémité; le bec est plus large qu'épais, droit, fort, légèrement crochu à sa pointe, un peu renflé et garni de grandes moustaches. Nous devons la description de cet oiseau à M. de Azara; celui de cet article est le plus commun de toute la famille; néanmoins il est rare jusqu'à la rivière de la Plata. Il est solitaire, et ce n'est qu'à l'époque des amours que le mâle et la femelle vont de compagnie à quelque distance l'un de l'autre.

Un trait blanc part des narines et se termine au-dessus de l'angle extérieur de l'œil; un autre, noirâtre, prend naissance aux coins de la bouche et traverse l'œil; au-dessous, un troisième finit à l'oreille et se partage sous l'angle antérieur de l'œil, embrassant, entre ses deux branches, une petite tache noirâtre; enfin, une quatrième ligne de cette dernière couleur descend de chaque côté de la gorge, qui est blanche ainsi qu'une partie du devant du cou; le reste du devant du cou, le haut de la poitrine, les petites couvertures des ailes et les parties supérieures du corps sont cendrés; le bas de la poitrine et le ventre, blancs, ainsi que les neuvième et dixième pennes des ailes, dont les tiges sont noires; les huit premières ont leur tige brune, avec une tache blanche à leur base, qui a quatre lignes et demie sur la première, et s'étend progressivement sur les suivantes, jusqu'à occuper presqu'entièrement la huitième; les autres sont noires, et les secondaires, blanches à leur extrémité; parmi les couvertures supérieures, les unes sont noires, les autres noirâtres et terminées de cendré, aussi bien que la queue, dont la penne la plus extérieure de chaque côté est bordée de blanc en dehors. Le mâle et la femelle se ressemblent. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 166. n. 201. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 35. p. 91. L'Amérique méridionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

** Le Pepoaza couronné. 2. *T. Coronatus. T. Vertice nigro; fronte genisque albis; corpore suprà fuscescente-cinereo, subtùs albo; rostro pedibusque nigris.*

Vertex noir; front, joues et dessous du corps, blancs; dessus d'un cendré rembruni; bec et pieds noirs.

Cette espèce est plus rare au Paraguay que la précédente ; elle a les mêmes formes et les mêmes habitudes ; le bec plus droit et plus pointu ; le front et les côtés de la tête, blancs, avec un trait noirâtre qui part de l'œil et se termine à la nuque ; le dessus de la tête, la gorge et les parties postérieures, blanches ; les grandes couvertures des parties internes de l'aile, noires et bordées de blanc ; celles des parties externes et les pennes, noirâtres et traversées par une bande blanche qui paroît aussi sous l'aile ; les petites couvertures, le dessus du cou et du corps, d'un cendré rembruni ; les couvertures supérieures et les pennes de la queue, noirâtres, avec du blanc sur leurs barbes extérieures et un petit liséré blanchâtre à leur extrémité. Il n'y a point de différence entre le mâle et la femelle. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 168. n. 202. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 35. p. 92. L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* * Le Pepoaza dominicain. 3. *T. Dominicanus. T. Albus ; alis, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Blanc ; ailes, queue, bec et pieds, noirs.

On retrouve dans cet oiseau les mêmes formes et les mêmes habitudes que chez les précédens ; la queue est noire ; les six premières pennes des ailes sont brunes à leur pointe, avec une petite tache blanche au-dessus ; le reste du plumage présente cette dernière couleur, qui s'obscurcit sur la tête et y forme une espèce de capuchon, communiquant au bec et finissant en pointe sur le dos. Le mâle et la femelle sont pareils. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 170. n. 203. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 35. p. 92. L'Amérique méridionale.*

L. 7 ¾. E.. P.. R. 12.

* * Le Pepoaza irupero. 4. *T. Irupero. T. Niveus ; caudæ apice, tectricibus alarum superioribus, remigibus quatuor primoribus, rostro pedibusque nigris.*

Blanc de neige ; pointe de la queue, tectrices supérieures des ailes, les quatre premières rémiges, bec et pieds, noirs.

Irupero est le nom que les Guaranis donnent à cette espèce, et celui sous lequel M. de Azara l'a décrite. Elle n'est pas rare au Paraguay. La troisième des pennes alaires est la plus longue, et les deux premières sont si échancrées, à cinq lignes de leur extrémité, qu'elles se réduisent presqu'à la tige. Le bec est plus large qu'épais, droit, fort gros, avec un petit crochet à sa pointe et des barbes à sa base. Le plumage est généralement d'un beau blanc, à l'exception des couvertures supérieures de la partie externe de l'aile, de ses quatre premières pennes, des quatre suivantes et du bout de la queue qui sont noirs ; le mâle ne diffère pas de la femelle. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 171. n. 204. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 35. p. 92. L'Amérique méridionale.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* * Le Pepoaza a ventre rougeatre. 5. *T. Rufiventris. T. Gutture, jugulo corporeque suprà plumbeis ; subtùs rufo ; caudâ nigricante, apice rufescente-fuscâ ; rectricibus extimis albo marginatis ; rostro pedibusque nigris.*

Gorge, devant du cou et dessus du corps, plombés ; dessous roux ; queue noirâtre, terminée de brun-roussâtre ; bec et pieds noirs.

On le rencontre dans les campagnes nues de Monte-Video ; il marche avec agilité et célérité ; fait à terre la chasse aux insectes et a le vol court et lent. La gorge, le devant du cou et ses côtés sont d'une teinte plombée claire, qui se rembrunit sur les parties supérieures ; le sommet de la tête est noirâtre ; le dessous du corps, rougeâtre ; les pennes alaires sont de la même teinte en dessous, mais moins foncée en dessus, avec leur extrémité blanchâtre ; leurs couvertures supérieures, d'un brun plombé et bordées de blanchâtre ; la queue est noirâtre et terminée de brun-roussâtre, avec une bordure blanche à l'extérieur de sa première penne. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 172. n. 205. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 35. p. 93. L'Amérique méridionale.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

* * Le Pepoaza a tête noire. 6. *T. Atricapillus. T. Albus ; capite, caudâ, remigibus, tectricibus alarum nigris ; pectore cærulescente ; rostro cyaneo ; pedibus plumbeis.*

Tête, queue, rémiges et couvertures des ailes, noires ; poitrine bleuâtre ; bec bleu de ciel ; pieds plombés.

Ce *Pepoaza* porte un bec très-gros, droit et un peu crochu à sa pointe ; la tête, la queue, les quinze

quinze premières pennes de l'aile et leurs couvertures supérieures sont d'un très-beau noir; les pennes ont, sur leur côté inférieur, une marque blanche qui s'étend, en s'élargissant, jusqu'aux deux tiers de leur longueur; les autres pennes et le reste du plumage présentent cette dernière couleur, qui prend une nuance plombée sur la poitrine. M. de Azara a trouvé cet oiseau au Paraguay et l'a fait connoître sous le nom de *Pepoaza capita negra. De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. p. 174. n. 206. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 35. p. 93. L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

ÉCHENILLEUR, *Campephaga. Muscicapa*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, nigro, flavo, cinereo pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum basi latum, subarcuatum, acutum; mandibula superior apice emarginata, incurvata.

Nares rotundæ, capistri pennis tectæ.

Lingua cartilaginea, triangularis : rictus ciliatus.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevissimâ; remigibus 2â., 3â. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; digiti laterales breves, debiles, intermedius exteriori usque ad medium, interiori basi connexus; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Campephagæ habitant in Africâ meridionali; insectis, præcipuè campibus victitant.

Corps oblong, peint de noir, de jaune et de cendré.

Tête arrondie.

Bec large à sa base, un peu arqué, pointu; mandibule supérieure échancrée et courbée à la pointe.

Narines rondes et couvertes par les petites plumes du *capistrum*.

Langue cartilagineuse, triangulaire.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde très-courte; les 2e. et 3e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les latéraux courts et foibles; l'intermédiaire réuni à l'extérieur jusqu'au milieu, et avec l'intérieur à la base; pouce posé au bas du tarse, sur le niveau des antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Échenilleurs* se trouvent dans l'Afrique méridionale, vivent d'insectes, et principalement de chenilles.

* L'ÉCHENILLEUR FERRUGINEUX. 1. *C. Ferruginea. C. Suprà ferrugineo-fusca, subtùs albo ferrugineoque varia; rectricibus lateralibus partìm nigricantibus, partìm ferrugineo-rubescentibus; rostro flavicante; pedibus nigris.*

Brun-ferrugineux en dessus; dessous varié de blanc et de ferrugineux; rectrices latérales en partie noirâtres, en partie d'un rougeâtre-ferrugineux; bec jaunâtre; pieds noirs.

Sparrman a fait de cet oiseau un *Tangara*, mais nous le croyons mieux placé dans ce genre. Il l'a trouvé au Cap de Bonne-Espérance. Son plumage est en dessus d'un brun-ferrugineux, et varié en dessous de cette couleur et de blanc; la queue est noirâtre sur sa moitié, et d'un rougeâtre-ferrugineux sur les pennes latérales. *Sparrman, Mus. Carls. pl.* 45 (*Tanagra capensis*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 48. *L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* L'ÉCHENILLEUR GRIS. 2. *C. Cana. C. Cærulescente-cinerea; remigibus primoribus fuscescentibus; fronte, loris, rostro pedibusque nigris.*

Gris-bleuâtre; premières rémiges brunâtres; front, *lorums*, bec et pieds noirs.

Le mâle de cette espèce, qu'a fait connoître M. Levaillant, est d'un gris-bleu ardoisé en dessus et en dessous; cette teinte est plus foncée sur les parties supérieures que sur les inférieures, où elle prend une nuance blanchâtre; les premières pennes des ailes sont brunâtres et finement bordées de blanc en dehors; le *lorum*, le tour du bec et le front sont noirs. La femelle est un peu plus petite que le mâle, n'a point de noir dans son plumage, et la penne la plus extérieure de chaque côté de la queue est bordée de blanc.

Le *Kinkimanou de Madagascar* est indiqué par M. Cuvier comme un individu de cette espèce; nous le croyons fondé, mais il présente quelques différences dans son plumage. Buffon en a publié

la figure sur la *pl. enl. n.* 541, sous le nom de *Grand Gobe-mouche cendré de Madagascar.* Il a huit pouces et demi de longueur totale; un chaperon noirâtre sur la tête, lequel s'arrondit sur le haut du cou et sous le bec; le dessus du corps, cendré; le dessous, d'un gris-bleu, plus pâle sur la poitrine et presque blanc sur le bas-ventre; les pennes des ailes, noirâtres et bordées de cendré; celles de la queue, noires et terminées de gris, à l'exception des deux intermédiaires qui sont pareilles au dos et terminées de noirâtre. *Kinkimanou* est le nom que cet oiseau porte à Madagascar. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 162 *et* 163. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 10. *p.* 49. *L'Afrique méridionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* L'ÉCHENILLEUR JAUNE. 3. *C. Flava. C. Vertice colloque suprà olivaceo-viridibus; dorso tectricibusque alarum viridi-griseis, nigricante fasciatis; corpore subtùs fusco, flavo mixto; rectricibus tribus exterioribus jonquillaceo marginatis; rostro pedibusque fuscis.*

Vertex et dessus du cou d'un vert-olive; dos et couvertures des ailes d'un gris-vert et rayés en travers de noirâtre; dessous du corps d'un brun mêlé de jaune; les trois rectrices les plus extérieures bordées d'un jaune-jonquille; bec et pieds bruns.

Le dessus de la tête et du cou est d'un vert-olive nuancé de gris; cette teinte est plus prononcée sur le croupion et tend au vert sur les scapulaires; le manteau et les couvertures supérieures des ailes sont d'un gris-vert rayé transversalement de noirâtre; les plumes de la gorge, tachetées de même sur un fond brun mêlé de jaune; les parties postérieures, pareilles, mais la couleur est plus vive sur la poitrine; les couvertures supérieures de l'aile, brunâtres et bordées de jaune-jonquille en dehors et en dedans; les trois premières pennes de chaque côté de la queue, en partie noires et d'un beau jaune-jonquille sur leurs bords; les suivantes, d'un brun-olivâtre, et les deux intermédiaires, d'un vert-olive; toutes celles-ci, bordées de jaune à l'intérieur.

On rapproche de cette espèce le *Muscicapa bicolor*, que Sparrman a fait figurer *pl.* 46 du *Mus. Carls.*, lequel a le bec et les pieds noirâtres; le corps, cendré en dessus, de couleur d'ocre en dessous; les pennes de la queue, en partie de cette teinte et en partie cendrées. *Sparrman, Mus. Carls. pl.* 46 (*Muscicapa bicolor*). *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 164. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 10. *pag.* 49. *L'Afrique méridionale.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

* L'ÉCHENILLEUR NOIR. 4. *C. Nigra. C. Nigra nitens; alis extùs olivaceo-viridibus; rostro pedibusque atris.*

D'un noir brillant; ailes d'un vert-olive à l'extérieur; bec et pieds noirs.

Cet oiseau, que M. Levaillant a trouvé en Afrique, est le plus petit de tous les *Échenilleurs*; d'un noir lustré à reflets verts et bleus, avec les ailes d'un vert-olive à l'extérieur. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 165. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 10. *p.* 50. *L'Afrique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

* L'ÉCHENILLEUR OCHRACÉ. 5. *C. Ochracea. C. Collo et pectore cinereo-ferrugineis; alis caudâque nigro-cæruleis; pedibus nigris.*

Cou et poitrine d'un ferrugineux cendré; ailes et queue d'un bleu-noir; pieds noirs.

Cet *Échenilleur*, dont Sparrman a publié la figure sous le nom de *Muscicapa ochracea*, a la tête et le dos brunâtres; les plumes du cou et de la poitrine, étroites, pointues et d'un cendré-ferrugineux; la région des oreilles, couverte d'une touffe de plumes alongées et étroites; le ventre, de couleur d'ocre; les couvertures, les pennes des ailes et celles de la queue, blanches en dehors, noires en dedans et à leur pointe; les ongles, jaunes. *Sparrman, Mus. Carls. pl.* 22. *Latham, Index* (*Muscicapa ochracea*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 10. *p.* 50. *L'Afrique.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

BÉCARDE, *Tityra. Lanius*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, cinereo, cinnamomeâ viridi pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum basi rotundum et glabrum, validum, crassum, rectum, depressiusculum, suprà subtùsque convexum; mandibula superior ad apicem emarginata, subcurvata; inferior apice incisa, recurvata acuminataque.

Nares ovatæ.

Lingua lata, brevis, apice lacerata: rictus amplus, ciliatus.

Alæ remigibus 1a., 2a. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Tityræ in Americâ meridionali habitant; victu moribusque Laniis affides sunt.

Corps oblong, peint de cendré, de cannelle et de vert.

Tête arrondie.

Bec rond et nu à sa base, robuste, épais, droit, un peu déprimé, convexe dessus et dessous; mandibule supérieure échancrée et un peu courbée à sa pointe; l'inférieure entaillée, retroussée et acuminée à son extrémité.

Narines ovales.

Langue large, courte, lacérée à la pointe; bouche ample, ciliée.

Cou médiocre.

Rémiges 1re. et 2e. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce articulé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Bécardes* se trouvent dans l'Amérique méridionale; elles ont la même nourriture et les mêmes mœurs que les *Pies-grièches*.

* La Bécarde grise. 1. *T. Cinerea. T. Cinerea; capite, remigibus rectricibusque primoribus nigris; rostro basi rubro, apice nigro; pedibus cinereis.*

Cendrée; tête, rémiges et rectrices primaires, noires; bec rouge à la base, noir à la pointe; pieds cendrés.

Cette espèce, que l'on trouve à Cayenne, a la tête et la queue noires; le dos, le croupion et tout le dessous du corps, d'un cendré clair; les ailes, noires en dessus, cendrées en dessous; les ongles, noirâtres. La race qui habite le Paraguay a toutes les parties inférieures d'un blanc de neige.

La *Bécarde tachetée* est un jeune ou la femelle de cette espèce; elle diffère de la précédente en ce qu'elle a un trait longitudinal noir sur le milieu de chaque plume. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 158. *Buffon, pl. enl. n.* 304. *fig.* 1 (*Pie-grièche grise de Cayenne*). *pl. enl.* 377 (*Pie-grièche tachetée de Cayenne*). *Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 1. *pag.* 311 (*Bécarde*). *L'Amérique méridionale.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

** La Bécarde cannelle. 2. *T. Rufa. T. Capite ardosiaceo; corpore suprà cinnamomeo, subtùs dilutè rufo; rostro suprà nigro, subtùs violaceo cæruleo; pedibus plumbeis.*

Tête ardoisée; dessus du corps couleur de cannelle, dessous d'un roux clair; bec noir en dessus, d'un bleu-violet en dessous; pieds plombés.

On a placé cet oiseau et les deux suivans à la suite du précédent, parce qu'ils ont paru y être plus convenablement qu'ailleurs, d'après les descriptions que M. de Azara en a faites; il appelle celui-ci *Caracterizado canela corona de pizarra*, et l'a trouvé au Paraguay.

Il a la tête couleur d'ardoise; le dessus du cou et du corps, les couvertures inférieures des ailes, le bord extérieur de leurs pennes et la queue, de couleur de cannelle; les couvertures supérieures des ailes, le bord interne des rémiges, d'un brun-noirâtre; toutes les parties inférieures, d'un roux clair. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 2. *p.* 181. *n.* 208. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 3. *p.* 347. *L'Amérique méridionale.*

L. 7 ¼. E.. P.. R. 12.

** La Bécarde rousse a tête noire. 3. *T. Atricapilla. T. Capitis medio nigro, lateribus fuscis; nuchâ uropygioque rufis; dorso rufescente-fusco; remigibus* 14a., 15a., 16a. *rufis, reliquis nigricantibus; corpore subtùs fusco, rufo albidoque vario; rostro suprà nigro, subtùs cyaneo; pedibus plumbeis.*

Tête noire sur le milieu, brune sur les côtés; nuque et croupion roux; dos d'un brun-roussâtre; 14e., 15e. et 16e. rémiges rousses; les autres noirâtres; dessous du corps varié de brun, de roux et de blanchâtre; dessus du bec noir, dessous bleu de ciel; pieds couleur de plomb.

M. de Azara, qui appelle cet oiseau du Paraguay *Caracterizado canella y cabeza negra*, présume que c'est un jeune en mue de l'espèce précédente. Il a le milieu de la tête d'un noir profond et ses côtés d'un brun foncé; la nuque et le croupion, roux; le dessus du cou et le dos, d'un brun-roussâtre; les couvertures supérieures des ailes, dont quelques-unes sont rousses, d'un

brun-noirâtre; les pennes, de cette couleur, à l'exception des 14e., 15e. et 16e. qui sont rousses; six des autres ont, sur leur côté intérieur, une tache blanche, et cette tache est rousse sur le reste; la penne extérieure de l'aile est de cette couleur du côté interne; la seconde l'est entièrement, et les autres sont noirâtres; la gorge et les parties postérieures, mélangées de brun, de roux et de blanchâtre; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, roussâtres. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. pag.* 181. *n.* 208. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 3. *p.* 347. *L'Amérique méridionale.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

*La Bécarde verte. 4. *T. Viridis. T. Vertice nigro; capitis lateribus, occipite fronteque albis, cæruleo mixtis; corpore suprà saturatè viridi, subtùs dilutè rufescente-albo; palpebris flavis; rostro cyaneo, apice nigro; pedibus plumbeis.*

Vertex noir; côtés de la tête, occiput et front, d'un blanc mêlé de bleu; dessus du corps d'un vert foncé; dessous d'un blanc foiblement roussâtre; paupières jaunes; bec bleu de ciel, noir à sa pointe; pieds couleur de plomb.

C'est le *Caracterizado y corona negra* de M. de Azara. On le trouve au Paraguay. La tête est d'un noir de jais en dessus, blanche sur le front, et mélangée de bleu et de blanc sur ses côtés et sur le derrière; le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures des ailes et la queue, d'un vert foncé; les rémiges, brunes; le devant du cou et les couvertures inférieures de l'aile, d'un beau jaune; le dessous du corps, d'un blanc foiblement lavé de roux. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom.* 2. *p.* 184. *n.* 210. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 3. *p.* 348. *L'Amérique méridionale.*

L. 6. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

GALLITE, *Alectrurus.*

Corpus oblongum, nigro, cinereo alboque varium.

Caput rotundatnm.

Rostrum basi glabrum, depressum, conico-convexum; mandibula superior apice adunca; inferior recta.

Nares rotundæ, ad medium rostri sitæ.

Lingua lata, brevis.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevissimâ, acutissimâ; remigibus 2â., 3â. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12, *compressa, ascendens.*

Alectruri in dumetis aquaticis Americæ australis, sæpiùs terrâ habitant.

Corps oblong, varié de noir, de cendré et de blanc.

Tête arrondie.

Bec nu et déprimé à sa base, conico-convexe; mandibule supérieure courbée à sa pointe, l'inférieure droite.

Narines ovales, situées vers le milieu du bec.

Langue large, courte.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde très-courte, très-pointue; les 2e. et 3e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices, comprimées latéralement et susceptibles de rester relevées.

Les *Gallites* habitent dans les buissons aquatiques de l'Amérique australe, et se tiennent souvent à terre.

La Gallite tricolore. 1. *A. Tricolor. A. Fronte albo nigroque variâ; capitis lateribus corporeque subtùs albis; vertice, collo caudâque nigris; tectricibus alarum minoribus albis, majoribus remigibusque nigricantibus, margine albis; rostro olivaceo, apice nigro; pedibus nigris.*

Front marbré de blanc et de noir; côtés de la tête et dessous du corps, blancs; *vertex*, cou et queue, noirs; petites couvertures des ailes blanches; grandes et pennes, noirâtres et bordées de blanc; bec olivâtre, noir à sa pointe; pieds de cette couleur.

M. de Azara, qui a fait connoître cet oiseau, l'appelle *Gallite*, et Sonnini, *petit Coq*, dans la traduction de l'*Histoire des Oiseaux du Paraguay* de ce savant naturaliste espagnol. Ce nom vient de la manière dont il porte sa queue et de sa

forme, qui a de certains rapports avec celle du *Coq*. Cette espèce ne se trouve qu'entre le vingt-sixième et le vingt-septième degré de latitude australe, où elle arrive en septembre et d'où elle repart en mars; cependant, il reste quelques individus dans le pays, car M. de Azara a vu trois femelles au plus fort de l'hiver du Paraguay; le mâle s'élève quelquefois presque verticalement dans les airs, en battant vivement des ailes et relevant beaucoup sa queue; il paroît alors plutôt un papillon qu'un oiseau. Quand il est à trente ou trente-six pieds de hauteur, il se laisse tomber obliquement pour se poser sur quelque plante. Cet oiseau n'est ni farouche ni inquiet, et quoique deux mâles se trouvent rarement plus rapprochés de six cents pieds, il est assez ordinaire de rencontrer deux et jusqu'à six femelles presqu'ensemble; cela vient de ce que leur nombre est au moins double de celui des mâles, dont la voix est sans agrément. Les campagnes voisines des eaux sont les endroits que cette espèce préfère. Elle n'entre point dans les bois, et elle ne se perche que sur les joncs et les plantes aquatiques, jamais sur les arbres et les buissons. Sa nourriture ne consiste que dans les insectes qui passent près des eaux, mais pour l'ordinaire elle les prend à terre. Lorsqu'elle est effrayée ou qu'elle veut dormir, elle se cache si bien sous les plantes, qu'il est impossible de l'en faire sortir.

Cette *Gallite* a les douze pennes de la queue bien fournies de barbes, et toutes ont, à l'exception des deux intermédiaires, la forme d'une pelle, c'est-à-dire, qu'elles s'élargissent beaucoup à leur extrémité. Les deux du milieu sont pressées par les côtés des autres, qui sont à peu près de la même longueur et qui ont à peu près douze lignes de moins que les deux intermédiaires.

Le mâle a le front marbré de blanc et de noir; les côtés de la tête et les parties inférieures, de couleur blanche, avec l'extrémité des plumes noirâtre, ainsi que l'extérieur de celles des jambes; le dessus de la tête et du cou, la queue, ses couvertures supérieures et un demi-collier en bas du cou, d'un noir profond; le dos et le croupion, cendrés; les scapulaires, le pli et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un beau blanc; leurs grandes couvertures et leurs pennes, noirâtres avec une bordure blanche.

La femelle en diffère par des dimensions plus petites; par le blanc des côtés de la tête et du dessous du corps, qui est moins pur; par la couleur d'un brun-noirâtre des plumes du dessus de la tête et du cou, lesquelles ont une bordure plus claire; par le brun-roussâtre du dessus du corps; de plus, les couvertures supérieures et les pennes des ailes sont noirâtres et bordées finement de blanchâtre; celles de la queue ressemblent aux pennes extérieures de celle du mâle; mais ces pennes se plient en deux parties, forment en dessus un angle obtus ou un enfoncement, et l'oiseau ne les élève jamais au-dessus du croupion. Quelques femelles sont en dessous d'un blanc moins sale; elles ont la gorge brune et les autres teintes moins vives. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 2. pag. 240. n. 225. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 12. pag. 402. L'Amérique australe.*

L. 5 ½. E. 5 ¾. P. 19. R. 12.

M. de Azara décrit, à la suite de cet oiseau, une autre espèce qu'il appelle *Pardo y blanco*, et que les Guaranis nomment *Guirayetapa*; ce nom veut dire *Oiseau coupeur* ou *en ciseaux*; mais ces peuples du Paraguay l'appliquent non-seulement à cette espèce, mais encore à tous les oiseaux à longue queue. Cette espèce est, dit M. de Azara, composée de huit ou dix fois plus de femelles que de mâles, et qu'il a vu quelquefois des bandes de trente femelles sans un seul mâle. Elle est sédentaire et a les mêmes habitudes que la *Gallite tricolore*. Le principal caractère qui fait distinguer les sexes, consiste dans la forme et la disposition des pennes de la queue; et comme ce savant a vu deux individus qui avoient du mâle la partie droite de la queue et la partie gauche de celle de la femelle, il est tenté de soupçonner qu'il existe des hermaphrodites parmi ces oiseaux. Ces individus ont moins de brun dans leur plumage que les femelles et moins de blanc que les mâles, de sorte que les teintes de leur vêtement tiennent le milieu entre celles des deux sexes. La queue du mâle est composée de douze pennes; l'extérieure d'un côté se joint au-dessous des autres à l'extérieure de l'autre côté; toutes deux sont ébarbées sur dix-sept lignes de longueur, près de leur base; leurs barbes, sur le reste de leur partie supérieure (car il n'y en a point à l'inférieure), sont longues de dix-huit lignes. Le plan de ces deux pennes est vertical; la seconde est de six pouces et demi plus courte et de quatre et demi plus longue que les deux intermédiaires; les autres sont étagées et toutes ont leur extrémité pointue,

sont fortes, roides et presque sans barbes à leur naissance.

Les plumes qui environnent l'oreille du mâle sont longuettes et noires; celles du tour de l'œil, de la base de la mandibule supérieure, de la gorge, d'une partie du devant du cou et de tout le reste des parties inférieures sont blanches; mais un demi-collier de plumes noires et bordées de brun clair occupe le bas du cou et une partie de la poitrine; celles de la tête et du cou sont noirâtres et bordées de brun clair; celles du dos et du croupion, plombées et frangées de brun; les pennes des ailes, de cette couleur avec un liséré blanc; les grandes couvertures supérieures, noires et bordées de blanc; les autres, marbrées de brun et de cendré; les pennes de la queue, blanchâtres, terminées de brun en dessus et noirâtres dans le milieu, à l'exception de l'extérieure de chaque côté qui est entièrement noire; le tarse est noirâtre; l'iris, brun, et le bec, de couleur de paille sèche.

La femelle a des dimensions beaucoup plus petites que celles du mâle; la tête, blanchâtre, ainsi que le devant du cou jusqu'au demi-collier, qui est d'un roux sale; le dessous du corps, blanchâtre avec un peu de rouge sur les flancs; le dos, le croupion et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un brun-roussâtre; les grandes couvertures, d'une nuance plus foncée et bordées de rouge; les pennes de la queue et des ailes, finement bordées de brun sur un fond noirâtre, et le reste, comme dans le mâle. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay y Rio de la Plata, tom. 2. p. 244. n. 226. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 12. p. 409. L'Amérique méridionale.*

L. 16 ½. E. 9. P. 19. R. 12.

*** GENRE.

PITHYS, *Pithys. Pipra*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, albo, testaceo nigroque varium.

Caput rotundatum, cristatum.

Rostrum gracile, mediocre, basi latius quàm altius, suprà angulosum, marginibus subdepressis; mandibula superior versus apicem incisa recurvataque; inferior recta, integra.

Nares pennis capistri recumbentibus subtectæ.

Lingua .....

Collum mediocre.

Alæ modicæ, rotundatæ, pennâ spuriâ, latâ, sublongâ; remige 1a. brevior quàm 5a.; 3a. omnibus longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; intermedius exteriori ad secundum articulum usque connexus, interiori basi conjunctus; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12, modica.

Pithys in dumetis Americæ meridionalis habitat; mores ignoti sunt.

Corps varié de blanc, de testacé et de noir.

Tête arrondie et huppée.

Bec grêle, médiocre, plus large que haut à la base, anguleux en dessus, à bords un peu déprimés; mandibule supérieure entaillée et un peu courbée vert le bout; l'inférieure droite, entière.

Narines un peu couvertes par les plumes du *capistrum.*

Langue .....

Cou médiocre.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; l'intermédiaire réuni à l'extérieur jusqu'à la deuxième articulation et à l'intérieur à sa base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue moyenne, à 12 rectrices.

Le *Pithys* habite dans les buissons de l'Amérique méridionale; ses mœurs sont inconnues.

* LE PITHYS A PLUMET BLANC. 1. *P. Leucops. P. Cristâ albâ; corpore testaceo; dorso rostroque nigris; pedibus rubescente-flavis.*

Huppe blanche; corps testacé; dos et bec noirs; pieds d'un jaune-rougeâtre.

Le nom de *Manikup* a été imposé à cet oiseau de Cayenne, par contraction de *Manakin huppé*, parce qu'on s'imaginoit, dit le Pline français, que c'étoit en effet un *Manakin*; mais, mieux observé, il s'est trouvé qu'il n'étoit point de ce genre; c'est pourquoi il a changé sa dénomination, en l'appelant *Plumet blanc.* Buffon ne l'ayant pas reconnu dans son *Demi-fin à huppe et à gorge blanche*, figuré sur la *pl. 346 des Oiseaux d'Edwards*, il en est résulté de sa part un double emploi, car il n'y a pas de doute aujourd'hui sur l'identité de ces deux oiseaux. En effet,

tous deux portent une huppe composée de plumes blanches, étroites, pointues, qu'ils couchent sur leur tête lorsqu'ils sont en repos, et qu'ils relèvent lorsqu'ils sont agités par quelque passion; ils ont la gorge blanche et bordée d'une zône noire qui va d'un œil à l'autre; le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les pennes de la queue et toutes leurs couvertures, d'un orangé plus ou moins éclatant; le haut du dos, le bas du cou dans la partie qui se rapproche des ailes, d'un cendré foncé, tirant au bleu plus ou moins; les couvertures supérieures de l'aile et les plumes des jambes, de la même couleur. *Latham, Index* (*Pipra albifrons*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 5. *p.* 335 (*Demi-fin à huppe et à gorge blanche*). *Idem, tom.* 4. *p.* 429 (*Plumet blanc*). *pl. enl. n.* 707. *fig.* 1 (*Manicupa de Cayenne*). *L'Amérique méridionale.*

L. 5 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

RAMPHOCÈNE, *Ramphocenus.*

Corpus sobrotundatum, rufo, nigro, albido varium.

Caput oblongum.

Rostrum longissimum, rectum, marginibus à basi ad medium depressum, dein angustum, tenuissimum; mandibula superior dorso distincto rotundoque, versus apicem incisa, adunca; inferior paulò brevior, acutissima.

Capistrum planum.

Nares latæ, oblongæ, suprà membranâ tectæ, foramine lineari longitudinali.

Lingua.....

Collum mediocre.

Alæ breves rotundatæ, pennâ spuriâ rotundatâ; remiges quintæ primariæ gradatæ; 1ª. omnibus brevior; 5ª., 6ª. æquales, omnibus longiores.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores ad primam phalangem usque coacti; internus imo sejunctus; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Ramphocenus in Brasiliâ habitat; mores ignoti sunt.

Corps un peu arrondi, varié de roux, de noir et de blanchâtre.

Tête oblongue.

Bec très-long, droit, à bords déprimés depuis sa base jusqu'au milieu, ensuite étroit, très-grêle; mandibule supérieure à dos distinct, arrondi, entaillé et crochu à sa pointe; l'inférieure un peu plus courte, très-aiguë.

Narines larges, oblongues, couvertes en dessus par une membrane, à ouverture longitudinale et linéaire.

Capistrum plat.

Langue.....

Cou médiocre.

Ailes courtes, arrondies, à penne bâtarde arrondie; les cinq premières rémiges étagées, la première la plus courte de toutes; les 5ᵉ. et 6ᵉ. égales, les plus longues.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes entièrement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis jusqu'à la première phalange; l'interne totalement séparé; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Queue à 12 rectrices.

Le *Ramphocène* se trouve au Brésil; ses mœurs ne sont pas connues.

* LE RAMPHOCÈNE A QUEUE NOIRE. 1. *R. Melanurus. R. Capite corporeque suprà rufis, subtùs rufescente-albis; caudâ nigrâ; rostro suprà fusco, subtùs albido; pedibus fuscis.*

Tête et dessus du corps roux, dessous d'un blanc-roussâtre; queue noire; bec brun en dessus, blanchâtre en dessous; pieds bruns.

M. Delalande a rapporté du Brésil et déposé au Muséum d'histoire naturelle cet oiseau, qui se tient continuellement dans les buissons et les broussailles pour y chercher les insectes, sa principale nourriture.

Il a la tête, toutes les parties supérieures et le bord externe des pennes alaires d'une couleur rousse; les plumes de la gorge, du devant du cou, de la poitrine, du ventre et des parties postérieures, d'un blanc ombré de roussâtre sur leur milieu et d'un roux prononcé sur leurs côtés; toutes les pennes de la queue totalement noires, à l'exception de la première de chaque côté, dont le bord extérieur est blanc; toutes paroissent rayées en travers, lorsqu'on les voit sous un certain aspect; les quatre du milieu sont d'égale longueur, et toutes les autres régulièrement étagées. 2ᵉ *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 29. *p.* 5. *L'Amérique méridionale.*

L. 5. E.. P.. R. 12.

LXVIe. Genre.

COLIOU, *Colius*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum, sæpiùs cristatum.

Rostrum basi crassum, suprà convexum, subtùs planiusculum, integrum; mandibula superior subarcuata, apice curvata, margines inferioris tecta; hæc brevior, recta.

Nares rotundæ, parvæ, pennis capistri recumbentibus tectæ.

Lingua brevis, cartilaginea, plana, apice lacerata.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ breve; remigibus 2^a. 3^a. omnibus longioribus.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; anteriores ad imum sejuncti; hallux parte internâ tarsi positus, brevis, versatilis, quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12, elongata.

Colii habitant in dumis Africæ Asiæque orientalis; sæpissimè ramis suspensi sunt; baccis, fructibus, gemmis, granis, herbarum thyrsis discerptis victitant; nidum in dumis struunt; ova 4-5 pariunt. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.

Corps oblong, varié de diverses couleurs.

Tête arrondie, souvent huppée.

Bec épais à sa base, convexe en dessus, un peu aplati en dessous, entier; mandibule supérieure un peu arquée, courbée à sa pointe, couvrant les bords de l'inférieure; celle-ci plus courte, droite.

Narines arrondies, couvertes par les plumes du *capistrum*, couchées en avant.

Langue courte, cartilagineuse, plate, lacérée à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde courte; 2e. et 3e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les antérieurs totalement séparés; pouce articulé sur le côté interne du tarse, court, versatile, posé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices, longue.

Les *Colious* habitent dans les buissons de l'Afrique et de l'Asie orientale, se suspendent le plus souvent aux branches; se nourrissent de baies, de fruits, de bourgeons, de graines, de tiges d'herbes dépecées; construisent leur nid dans les buissons: leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Les petits naissent aveugles, sont nourris dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* Le Coliou du Cap de Bonne-Espérance. 1. *C. Capensis. C. Corpore suprà cinereo, subtùs albido; rectricibus extimis externè albis; rostro pedibusque griseis.*

Dessus du corps cendré, dessous blanchâtre; rectrices latérales blanches à l'extérieur; bec et pieds noirs. (*Pl.* 151. *fig.* 1.)

Chez cette espèce, la tête, la gorge, le cou et la poitrine sont d'un cendré nuancé de vineux; le dos est blanc; les plumes scapulaires et le dessus des ailes sont d'un cendré pur; les couvertures supérieures de la queue, d'un marron-pourpré; le ventre et les parties postérieures, d'un blanc sale; les grandes couvertures subalaires, noires; les rémiges, cendrées à l'extérieur, brunes dans le reste; celles de la queue, grises; les latérales, bordées de blanc; les deux intermédiaires, noires, longues de six pouces neuf lignes; les autres, étagées; enfin on remarque une tache rougeâtre sur le croupion.

M. Levaillant indique, comme un individu de cette espèce, le *Colius erythopus* de Gmelin, ou le *Colius leuconothus* de Latham. En effet, cet oiseau ne diffère du précédent qu'en ce que le dos est d'un marron-pourpré, avec une bande blanche dans son milieu, laquelle s'étend jusqu'à la queue; ses pieds sont d'un jaune-rougeâtre, et sa huppe est plus prononcée que chez le *Coliou* du Cap de Bonne-Espérance. Cet oiseau est figuré sur la *pl.* 257 des *Oiseaux d'Afrique* de M. Levaillant. *Brisson, Ornith. tom.* 3. *p.* 304. *n.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 304. *pl. enl. n.* 282. *fig.* 1. *L'Afrique méridionale.*

L. 10 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Coliou a croupion rouge. 2. *C. Erythropygius. C. Cærulescente-cinereus, subtùs ex-albidus; capite cristato; uropygio purpureo, striâ mediâ albâ; pedibus rubris.*

D'un gris-bleuâtre, tirant au blanc en dessous; tête huppée; croupion pourpré, avec une raie blanche sur le milieu; pieds rouges.

On

On rencontre cet oiseau en Afrique, et particulièrement en Ethiopie. Il a une huppe rouge sur le front; la poitrine et le croupion pourprés, avec une ligne blanche sur le milieu; le reste du corps, gris-blanc; les pennes de la queue, cendrées, et les deux intermédiaires du double plus longues que les autres. La femelle diffère du mâle en ce que sa huppe et sa poitrine sont blanchâtres. *Latham, general Synopsis, tom. 2. part. 1. p. 101. n. 3. pl. 41 (White-backed cole). 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 7. p. 377. L'Afrique méridionale.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* Le Coliou a gorge noire. 3. *C. Nigricollis. C. Cristâ dilutè violaceo-griseâ; fronte, gutture juguloque nigris; corpore suprà fusco; pectore hypochondriisque nigro fasciatis; ventre rufescente-fusco; rostro flavescente albo; pedibus rubris.*

Huppe d'un gris-violet léger; front, gorge et devant du cou noirs; dessus du corps brun; poitrine et flancs rayés transversalement de noir; ventre d'un brun-roussâtre; bec d'un blanc-jaunâtre; pieds rouges.

Ce *Coliou*, que M. Levaillant a rencontré en Afrique, est de la grosseur de notre *Bruant proyer*. Le front, la gorge et le devant du cou sont noirs; le dessus du cou et le manteau, d'un brun uniforme, plus foncé sur les ailes; les côtés du cou, la poitrine et les flancs, du même brun et rayés transversalement d'un noir lavé; le ventre et les parties postérieures, d'un brun-roussâtre; la huppe est d'un gris-vineux clair. *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl. 259. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 7. p. 378. L'Afrique.*

L.. 14. E.. P.. R. 12.

* Le Coliou huppé du Sénégal. 4. *C. Senegalensis. C. Vinaceo pallidè griseus; caudâ cærulescente; capite cristato; rostro basi griseo, apice nigro.*

D'un gris-vineux pâle; queue bleuâtre; tête huppée; bec gris à la base, noir à la pointe. (*Pl. 151. fig. 2.*)

La huppe, la tête, la gorge et toutes les parties postérieures sont d'un gris clair un peu vineux; le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, du même gris; le haut du dos et les couvertures des ailes de la même couleur, mais un peu plus foncée; la nuque, d'un beau bleu céleste; les pennes de la queue, d'un gris tirant au bleu; celles des ailes, d'un gris-brun à l'extérieur et rousses en dedans; la queue est étagée. *Brisson, Ornithol. tom. 3. p. 306. n. 2. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 4. p. 404. pl. enl. n. 282. fig. 2. L'Afrique occidentale.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

** Le Coliou des Indes. 5. *C. Indicus. C. Cinereus, subtùs rufus; sincipite flavo; loris orbitisque nudis, flavis; rostro nigro; pedibus flavis.*

Cendré, roux en dessous; sinciput jaune; *lorums* et orbites nus et jaunes; bec noir; pieds jaunes.

C'est d'après Latham que nous décrivons ce *Coliou* des Indes, dont le plumage est cendré en dessus et roux en dessous; le front et la gorge sont jaunes; le *lorum* et le tour des yeux, de la même couleur et dénués de plumes. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 7. p. 378. Les Grandes-Indes.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* Le Coliou a joues rouges. 6. *C. Erythromelon. C. Oculorum regione nudâ et rubrâ; corpore suprà virescente-griseo, subtùs vinaceo-cinereo; rostro nigro, basi albo; pedibus griseis.*

Région des yeux nue et rouge; dessus du corps d'un gris-verdâtre, dessous d'un gris-vineux; bec noir, blanc à sa base; pieds gris.

Ce *Coliou* d'Afrique se trouve dans le pays des Cafres; il a la région des yeux dénuée de plumes, et rouge; toutes les parties supérieures, d'un gris verdâtre; les inférieures, d'un gris-vineux; les couvertures inférieures des ailes, et une partie de leurs pennes, d'une couleur rousse. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 7. p. 378. L'Afrique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Coliou rayé. 7. *C. Striatus. C. Griseo-rubescens, subtùs fusco transversùm striatus; pectore griseo-rufo; abdomine rufo; caudâ viridi.*

D'un gris-rougeâtre, rayé transversalement de brun en dessous; poitrine d'un gris-brun; abdomen roux; queue verte.

La gorge de cet oiseau est rayée de brun sur un fond gris-roussâtre; le ventre l'est également de brun sur un fond roux; le dessus du corps, d'un gris terne, légèrement nuancé d'une couleur lilas qui devient rougeâtre sur le croupion; la queue, verte et pareille à celle des autres *Colious*. On rapproche de cette espèce le *Coliou* de

l'île Panay (*Colius panayensis*, Lath.). Il a la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue d'un gris-cendré, teinté de jaune; la poitrine, rayée de noir en travers; le bas-ventre et le dessous de la queue, roussâtres. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 4. *p.* 405. *L'Afrique méridionale.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* * Le Coliou vert. 8. *C. Viridis. C. Nitente-viridis; sincipite palpebrisque nigro-sericeis; remigibus rectricibusque nigricantibus; rostro nigro.*

D'un vert brillant; sinciput et paupières d'un noir soyeux; rémiges et rectrices noirâtres; bec noir.

On doit à Latham la première description de cet oiseau de la Nouvelle-Hollande. Sa grosseur est celle du *Mauvis*; sa queue, étagée; son front es ses paupières sont d'un noir foncé; les ailes et la queue, noirâtres; le reste du plumage est d'un vert éclatant. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 37. *p.* 379. *L'Australasie.*

L.. 11. E.. P.. R. 12.

LXVIIe. Genre.

ROLLIER, *Galgulus. Coracias*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum basi glabrum, altius quàm latius, validum, integrum, suprà convexum, lateraliter compressum; mandibula superior versus apicem adunca.

Nares lineares, laterales, obliquæ, membranâ suprà semi-clausæ, subtùs apertæ.

Lingua cartilaginea, apice marginata.

Collum mediocre.

Alæ remige 1a. *brevior quàm* 3a.; 2a. *omnibus longior.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Galguli habitant in sylvis Europæ, Africæ, Asiæ orientalis, Australasiæ; insectis baccisque victitant; nidum in arboribus sæpè nidificant; ova 4-5 *pariunt. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.*

Corps oblong, peint de diverses couleurs.

Tête arrondie.

Bec glabre à sa base, plus haut que large, robuste, entier, convexe en dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure crochue vers le bout.

Narines linéaires, latérales, obliques, à demi couvertes d'une membrane en dessus, ouvertes en dessous.

Langue cartilagineuse, frangée à la pointe.

Cou médiocre.

Première rémige plus courte que la 3e.; 2e. la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à douze rectrices.

Les *Rolliers* habitent dans les forêts de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie orientale et de l'Australasie, vivent de baies et d'insectes, nichent le plus souvent sur les arbres. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

Le Rollier proprement dit. 1. *G. Garrulus. G. Cæruleus; dorso rubro; remigibus nigris; rostro nigricante; pedibus flavicantibus.*

Bleu; dos rouge; rémiges noires; bec noirâtre; pieds jaunâtres. (*Pl.* 140. *fig.* 4.)

Ce *Rollier*, le seul de ce genre que l'on connoisse en France, paroît très-rarement dans nos provinces septentrionales, et quelquefois aux environs de Strasbourg, ce qui lui a fait donner le nom de *Geai de Strasbourg*; on l'appelle aussi *Perroquet d'Allemagne*, nom qui lui convient encore moins que l'autre, puisque ce n'est ni un *Geai* ni un *Perroquet*. L'espèce se trouve, dit-on, plus communément dans nos pays méridionaux. Elle passe à Malte deux fois par an, au printemps et à l'automne. Sa patrie paroît être l'Afrique; cependant elle s'avance assez dans le Nord, puisqu'on la voit en Suède, en Danemarck et dans les provinces méridionales de la Russie; mais dans ses voyages, il paroît qu'elle ne se fixe ni ne s'arrête dans les pays tempérés intermédiaires, puisqu'elle est inconnue dans plusieurs cantons considérables de la France et de l'Allemagne. La zône que lui trace Montbelliard pour ses voyages, est depuis la Smalande et la Scanie jusqu'en Afrique, en passant par la Saxe, la Franconie, la Souabe,

la Bavière, le Tyrol, l'Italie, la Sicile et l'île de Malte.

Ce *Rollier*, plus sauvage que le *Geai* et la *Pie*, se tient dans les bois les moins fréquentés et les plus épais; comme ceux-ci et avec eux, on le voit dans les champs labourés qui sont voisins de sa retraite; il y cherche sa nourriture. Sa voix est sonore, et le nom latin (*Garrulus*) qu'on lui a donné, indique un oiseau babillard. Dans les bois où il y a beaucoup de bouleaux, il les préfère, dit-on, à tout autre arbre pour y placer son nid; mais, dans les pays où les arbres sont rares, comme à Malte, on prétend qu'il le fait en terre. Sa ponte est de cinq œufs d'un vert clair, couverts de petites taches innombrables d'une couleur sombre. M. Meyer dit au contraire que cette espèce fait son nid dans un arbre creux, et que ses œufs sont d'un blanc lustré. La tête et le derrière du cou sont d'un bleu d'aigue-marine à reflets d'un vert sombre; cette teinte se retrouve encore sur la gorge et le devant du cou, dont chaque plume a des traits d'une nuance plus claire et parallèles à leur tige; tout le dessous du corps est d'un bleu plus clair; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont mélangés de bleu, de vert et de violet; les pennes des ailes, d'un bleu violet nuancé de vert sombre et de fauve; les deux intermédiaires de la queue, d'un gris mêlé de verdâtre en dessus et d'un vert d'aigue-marine en dessous; les quatre suivantes de chaque côté, d'un vert obscur en dessus et bleuâtre en dessous; les autres, à peu près variées des mêmes couleurs.

La femelle, selon Aldrovande, diffère beaucoup du mâle par son bec plus épais et par son plumage; elle a la tête, le cou, la poitrine et le ventre d'une couleur marbrée tirant au gris-cendré. Meyer lui donne la tête, la poitrine et le ventre d'un gris-roussâtre glacé de bleu-vert; le dos et les pennes secondaires les plus proches de cette partie, d'un brun-vert clair; la queue, d'un vert-noirâtre glacé de bleu. Les jeunes mâles ne prennent leurs belles couleurs bleues que dans leur deuxième année. *Latham, Index* (*Coracias Garrula*). *Brisson, Ornithol. tom. 2. pag. 64. n. 1. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 135. pl. enl. n. 486.*

L. 12 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Rollier blanc. 2. *G. Docilis. G. Albus cum rubicundo intersperso, subtùs badius; rectricibus nigris, apice albis; rostro pedibusque luteis.*

D'un blanc moucheté de rougeâtre; bai en dessous; rectrices noires, blanches à leur pointe; bec et pieds jaunes.

S. G. Gmelin, qui fait connoître cet oiseau de Perse, lui applique l'épithète de *docilis*, parce qu'il a beaucoup de dispositions à se priver et à retenir ce qu'on lui apprend à imiter. Il a l'iris noir; le tour des yeux, d'un gris sale; les plumes de la base de la mandibule inférieure, blanches; le dessus de la tête, le cou et la poitrine, d'un blanc mélangé de rouge; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un brun-rougeâtre; les neuf premières pennes des ailes, en partie noires; les autres, de cette couleur, ainsi que la queue qui est terminée de blanc. *Latham, Index* (*Coracias docilis*). *S. G. Gmelin, Voyage, p. 378. pl. 42. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 29. p. 430. L'Asie.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

** Le Rollier bleu. 3. *G. Cæruleus. G. Suprà cæruleo pallidè viridis, subtùs ferrugineus; alarum apice nigro; rostro sordido.*

D'un vert-bleu pâle; ferrugineux en dessous, ailes noires à la pointe; bec sale.

Le pays de cet oiseau, décrit par Latham, n'est pas connu. Son plumage est d'un bleu-vert pâle en dessus, ferrugineux en dessous; l'extrémité des pennes alaires est noire. *Latham, Index* (*Coracias cærulea*). *2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 29. p. 430.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

** Le Rollier chevelu. 4. *G. Pilosus. G. Testaceus, striis longitudinalibus albis; dorso fusco; remigibus caudâque cæruleis; rostro pedibusque rubris.*

Testacé et rayé longitudinalement de blanc; dos brun; rémiges et queue bleues; bec et pieds rouges.

C'est d'après un dessin que Latham a décrit cet oiseau, qu'il dit se trouver en Afrique. Les plumes du cou, de la poitrine et du ventre sont fines, alongées, sans consistance, brunes et rayées de blanc; celles du dos et des couvertures des ailes, d'un vert-brunâtre et bordées d'un bleu changeant en rouge; les pennes des ailes et de la queue, d'un bleu foncé; une raie blanche est au-dessus des yeux et une noire au-dessous. *Latham, Index, Suppl.* (*Coracias pilosa*). *2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 29. p. 130. L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Rollier de couleur d'outre-mer. 5. *G. Cyaneus. G. Totus splendidè cyaneus ; rostro sordido.*

Totalement d'un bleu de ciel brillant ; bec sale.

Le pays de cet oiseau est inconnu ; cependant, Sonnini croit qu'il se trouve dans l'Amérique méridionale, et qu'il est de l'espèce de celui dont Lapeyrouse parle dans son *Voyage autour du Monde*, et qu'il a vu à l'île Sainte-Catherine. Tout son plumage est d'un bleu très-éclatant d'outre-mer, et a la richesse et le lustre du satin. *Latham, general Synopsis, tom. 1. part. 1. p. 413. n. 10* (*ultramarine Roller*).

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Rollier cuit. 6. *G. Nævius. G. Subfulvus, subtùs cærulescens ; collo subtùs violaceo, pallido striato ; rostro nigricante ; pedibus griseis.*

Jaunâtre ; cendré en dessous ; dessous du cou violet avec des raies pâles. (*Pl. 141, fig. 2, sous le nom de Rollier de Mindanao*).

Ce *Rollier*, que M. Levaillant a observé en Afrique, se plaît dans les bois et construit son nid sur la tête du tronc des plus grands arbres, le garnit de plumes en dedans, de rameaux, d'herbes et de mousse entrelacées en dehors. On rencontre cette espèce non-seulement en Afrique, mais encore au Bengale, à Mindanao et aux Moluques.

La partie supérieure de la tête est d'un vert tirant à la couleur d'aigue-marine au-dessus des yeux ; le dessus du cou, d'un vert qui incline au violet ; le haut du dos et les scapulaires sont de la même teinte, mais mêlée de vert ; le bas du dos et le croupion, variés de vert et de bleu ; la gorge est d'un blanc-roussâtre ; les joues et le bas du cou sont violets, avec des traits longitudinaux d'un blanc teinté de violet sur le milieu de chaque plume ; la poitrine est rousse ; les parties postérieures et les grandes couvertures des ailes présentent un bleu d'aigue-marine, qui prend une nuance très-foncée sur les couvertures supérieures de la queue et sur les petites des ailes, dont les moyennes sont mélangées de bleu et de vert ; leurs pennes sont, en dessus, variées de bleu foncé, de noirâtre et d'un bleu d'aigue-marine ; leurs tiges sont noires ainsi que celles des pennes de la queue, dont les deux du milieu présentent un vert sombre, et les autres, un bleu foncé, depuis leur origine jusqu'à la moitié de leur longueur, et du noirâtre sur leur côté intérieur.

La femelle, figurée *pl. 28 des Oiseaux de Paradis* de M. Levaillant, est un peu plus petite que le mâle et a le front d'un roux-blanchâtre ; des traits blancs sur les joues et le devant du cou ; le roux de la poitrine prolongé jusqu'aux cuisses. Le jeune, *pl. 29* du même ouvrage, est blanc sur le front, la face et les oreilles ; d'un roux vineux sur le sommet de la tête ; d'un roux mêlé de violet sur les joues, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre, avec un trait blanc longitudinal sur chaque plume ; d'un blanc-roussâtre sur le bas-ventre ; d'un vert terne olivâtre, teinté de roux clair, sur le manteau et sur les pennes intermédiaires de la queue ; d'un roux-violâtre sur les couvertures supérieures des ailes ; brun sur l'aile bâtarde ; vert à l'extérieur des trois premières rémiges ; d'une teinte violâtre à leur naissance ainsi qu'à l'origine de toutes les autres, qui sont ensuite bleues et terminées de noir ; d'un bleu-violet légèrement nuancé de vert sur toutes les pennes latérales de la queue ; brun sur le bec et roux sur les pieds. *Latham, Index* (*Coracias Bengalensis et Indica*). *Edwards, Oiseaux. Glean. pl. 326* (*bleu Jay from the East-Indies*). *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 69* (*Rollier de Mindanao*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 144. pl. enl. n. 255* (*Cuit ou Rollier de Mindanao*).

L. 12 à 13. E.. P.. R. 12.

** Le Rollier gentil. 7. *G. Puellus. G. Cæruleus ; collo anticè et lateribus, pectore, abdomine, tectricibus alarum majoribus, remigibus, rostro pedibusque nigris.*

Bleu ; devant et côtés du cou, poitrine, abdomen, grandes tectrices des ailes, rémiges, bec et pieds, noirs.

Cette espèce, décrite par Latham, se trouve dans l'Inde. Elle a la partie postérieure de la tête, la nuque et le milieu du cou d'un très-beau bleu ; le dos, les plus petites couvertures des ailes, le croupion et le bas-ventre, de la même couleur ; le reste du cou, la poitrine, le ventre et les ailes, noirs ; trois taches bleues sur ces dernières, et la queue, d'un bleu sombre. Les Anglais de l'Inde l'appellent *Bleu fery bird. Latham, Index* (*Coracias puella*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 29. p. 432. Les Grandes-Indes.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* Le Rollier a longs brins d'Afrique. 8. *G. Caudatus. G. Subfulvus, subtùs cærulescens ; collo subtùs violaceo, pallido striato ; rectricibus*

extimis longissimis ; rostro nigro ; pedibus rubro-fuscis.

Presque fauve ; bleuâtre en dessous ; devant du cou violet avec des raies pâles ; les deux rectrices les plus latérales très-longues ; bec noir ; pieds d'un brun-rouge. (*Pl.* 141, *fig.* 1, *sous le nom de Rollier d'Abyssinie.*)

Cette espèce construit son nid dans l'enfourchure d'un arbre, près du tronc, le compose de rameaux entrelacés d'herbes dans le milieu et en tapisse l'intérieur de feuilles sèches. Ses œufs sont verdâtres et pointillés de roux. Le mâle a les plumes du *capistrum*, blanches ; la tête, le cou, le dessous du corps et les couvertures des ailes, d'un beau vert ; les épaules, le croupion et les grandes pennes des ailes, d'un bleu foncé ; les secondaires et le dos, d'un brun-orangé ; les deux pennes intermédiaires de la queue, noirâtres et à reflets bleus ; les autres, de couleur d'aigue-marine ; la première de chaque côté, plus longue de cinq pouces que les autres, et d'un très-beau bleu dans sa partie excédante.

Le *Rollier du Sénégal*, *pl. enl. de Buffon*, *n.* 326, est un individu de cette espèce, qui ne diffère du précédent qu'en ce que la couleur orangée du dos remonte presque sur le cou et l'occiput. La femelle, dont Levaillant a publié la figure, a des couleurs moins vives que le mâle, est un peu plus petite, et ses longs brins sont plus courts. Le jeune a le front, la gorge, la poitrine et les flancs roussâtres ; les ailes et le croupion, mélangés de vert nuancé de roussâtre. *Latham*, *Index* (*Coracias Abyssinica*). *Brisson*, *Ornith. tom.* 2. *p.* 72. *n.* 3. *pl.* 7. *fig.* 1. *Buffon*, *Hist. nat. des Oiseaux*, *tom.* 3. *pag.* 144. *pl. enl. n.* 88 (*Rollier d'Angola*).

L. 15 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Rollier a masque noir. 9. *G. Melanops. G. Cærulescente-griseus ; fronte, gutture, jugulo, alis caudâque nigris ; rostro cærulescente-cinereo ; pedibus rufo-fuscis.*

Gris-bleuâtre ; front, gorge, devant du cou, ailes et queue, noirs ; bec d'un cendré-bleuâtre ; pieds d'un brun-roux.

M. Levaillant a décrit le premier cet oiseau d'Afrique, dont le front, la gorge et le devant du cou sont noirs ; le reste de la tête, le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, la poitrine, les flancs et le ventre, d'un gris-bleuâtre ; les pennes des ailes et de la queue, noires. *Levaillant*, *Hist. nat. des Oiseaux de Paradis*, *Rolliers*, *etc. pl.* 30. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 29. *p.* 434. *L'Afrique.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

** Le Rollier noir. 10. *G. Niger. G. Corpore toto artubusque nigris ; caudâ longiore.*

Corps en entier et membres noirs ; queue alongée.

Latham, qui a fait connoître cet oiseau, n'indique pas son pays. Il est totalement noir. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 29. *p.* 434.

L. 15. E.. P.. R. 12.

* Le Rollier de la Nouvelle-Calédonie. 11. *G. Striatus. G. Cæruleo-ater, striis virescente-cæruleis ; caudâ, rostro pedibusque nigris.*

D'un noir-bleu rayé de bleu-verdâtre ; queue, bec et pieds, noirs.

C'est encore à Latham que l'on doit la connoissance de cette espèce. Le mâle a tout son plumage d'un bleu foncé, presque noir et rayé de bleu-verdâtre ; la queue est noire. La femelle est d'un gris-cendré, plus foncé sur la tête, noir sur les couvertures et les pennes des ailes, dont les bords sont cendrés ; la queue est entièrement grise. *Latham*, *general Synopsis*, *tom.* 1. *part.* 1. *p.* 414. *n.* 13. *pl.* 16 (*bleu striped Roller*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 29. *p.* 434. *L'Australasie.*

L. 7 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Rollier a poitrine rouge. 12. *G. Scutatus. G. Niger ; jugulo pectoreque coccineis ; rostro pedibusque nigris.*

Noir ; devant du cou et poitrine rouges ; bec et pieds noirs.

Nous croyons que cet oiseau n'est pas de ce genre, car il n'y a point de *Rolliers* dans l'Amérique. Son plumage est généralement noir en dessus, à reflets d'un bleu éclatant sur le dos et les ailes ; le devant du cou et la poitrine sont d'une écarlate brillante, tendant au cramoisi et se changeant en ferrugineux sur les parties postérieures ; la queue est un peu arrondie à son extrémité. *Latham*, *Index*, *Suppl.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 29. *p.* 435. *L'Amérique.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* Le Rollier Temminck. 13. *G. Temminckii. G. Vertice cærulescente-viridi ; dorso, alis, scapulariis viridibus ; collo integro, gutture, corpore subtùs, uropygio caudâque cæruleis ; rostro nigro ; pedibus rubescente-rufis.*

Vertex d'un vert-bleuâtre; dos, ailes, scapulaires, verts; cou en entier, gorge, dessous du corps, croupion et queue, bleus; bec noir; pieds d'un roux-rougeâtre.

Les plumes du dessus de la tête de cet oiseau de l'Inde, qu'a fait connoître M. Levaillant, sont d'un riche vert-bleuâtre, couleur d'aigue-marine; ces plumes forment une espèce de houppe semblable à celle du *Geai d'Europe*, lorsque l'oiseau les redresse; le cou, la gorge, les parties postérieures, le croupion et la queue sont d'un beau bleu d'indigo lustré et changeant en violet sombre; le dos, les scapulaires et les ailes, d'un vert plein. *Levaillant, Hist. des Oiseaux de Paradis, Rolliers, etc. pl. 9. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 29. p. 435. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * Le Rollier a tête marron. 14. *G. Pacificus. G. Capite colloque anteriori badiis; corpore suprà viridi; gutture nigro, albo marginato; alis cæruleis; remigibus basi albis; caudâ viridi, apice nigro-cæruleo; rostro pedibusque rubris.*

Tête et haut du cou de couleur marron; dessus du corps vert; gorge noire et bordée de blanc; ailes bleues; rémiges blanches à leur base; queue verte, d'un bleu-noir à sa pointe; bec et pieds rouges.

On trouve cette espèce au port Jackson dans la Nouvelle-Hollande. Elle a la tête et le dessus du cou d'une couleur marron, qui se change en vert sur la partie postérieure du cou et sur le dessus du corps; une plaque noire bordée de blanc sur le haut de la gorge; les ailes, d'un beau bleu; leurs pennes ont une tache blanche à leur origine; les couvertures de la queue sont pareilles au croupion, de même que ses pennes, dont l'extrémité est d'un bleu-noir. *Latham, Index (Coracias pacifica). 2e édit du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 29. p. 435. L'Australasie.*

L. 8 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Rollier a ventre bleu. 15. *G. Cyanogaster. G. Capite, collo pectoreque virescente-rufis; ventre, uropygio, tectricibus alarum cæruleis; remigibus viridibus, cæruleis et nigris; caudâ viridi; corpore suprà olivaceo-fusco; rostro nigro; pedibus griseo-fuscis.*

Tête, cou et poitrine d'un roux-verdâtre; ventre, croupion et tectrices des ailes, bleus; rémiges vertes, bleues et noires; queue verte; dessus du corps d'un brun-olivâtre; bec noir; pieds d'un brun-gris.

Ce *Rollier*, observé en Afrique par M. Levaillant, a la tête, le cou et la poitrine d'un roux nuancé de vert; le ventre, le croupion et les couvertures des ailes, bleus; leurs pennes, vertes, bleues et noires; la queue, verte; le haut du dos, les scapulaires et le manteau, d'un brun-olivâtre, et deux longues pennes à la queue. *Levaillant, Hist. des Oiseaux de Paradis, Rolliers, etc. pl. 26. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 29. p. 436. L'Afrique.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* Le Rollier vert. 16. *G. Viridis. G. Viridis; fronte guttureque rufescente-albis; uropygio tectricibusque caudæ superioribus cærulescente-viridibus; pedibus rufis; rostro nigro.*

Vert; front et gorge d'un blanc-roussâtre; croupion et tectrices supérieures de la queue d'un vert-bleu; pieds roux; bec noir.

C'est encore à M. Levaillant qu'on doit la première description de cet oiseau, que l'on trouve dans les Indes orientales; les plumes du cou et de la gorge sont d'un blanc-roussâtre; le dessus de la tête et du cou, le haut du dos, les scapulaires, les couvertures des ailes et le dessous du corps, d'un vert d'aigue-marine; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un vert-bleuâtre; ses pennes, bleues. *Levaillant, Hist. des Oiseaux de Paradis, Rolliers, etc. pl. 31. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 29. p. 436. Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * * Genre.

ROLLE, *Eurystomus. Coracias*, Linn. Lath.

Corpus ovatum, rubro, viridi, cæruleo, violaceo varium.

Caput rotundatum.

Rostrum basi glabrum depressissimumque, crassum, validum, integrum, latum, suprà carinatum; mandibula superior apice adunca, emarginata; inferior recta, brevior.

Nares lineares, obliquæ, membranâ semi-tectæ, subtùs apertæ.

Lingua cartilaginea, apice fimbriata: rictus amplissimus.

Collum mediocre.

Alæ remige 1a. omnibus longiore.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quem-

admodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Eurystomi in Africâ, Indiâ orientalis sylvis habitant; insectis baccisque victitant.

Corps ovale, varié de rouge, de vert, de bleu et de violet.

Tête arrondie.

Bec glabre et très-déprimé à sa base, épais, robuste, entier, large, caréné en dessus; mandibule supérieure crochue et échancrée à sa pointe; l'inférieure droite et plus courte.

Narines linéaires, obliques, à demi couvertes d'une membrane, ouvertes en dessous.

Langue cartilagineuse, frangée à la pointe; bouche très-ample.

Cou médiocre.

Première rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Rolles* habitent les forêts de l'Afrique et des Indes orientales, vivent d'insectes et de baies.

* Le Rolle de la Chine. 1. *E. Sinensis. E. Viridis, subtùs flavicante-albus; caudâ cuneiformi, apice albâ; rostro rubro; pedibus incarnatis.*

Vert; d'un blanc-jaunâtre en dessous; queue cunéiforme, blanche à la pointe; bec rouge; pieds incarnats. (*Pl.* 142, *fig.* 1, *sous le nom de Rollier de la Chine.*)

M. Levaillant pense que cet oiseau seroit mieux classé parmi les *Pies-grièches* que parmi les *Rolliers de Buffon* ou parmi les *Rolles;* ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a ni la queue, ni les ailes, ni même le bec de ces derniers sur la planche qui le représente; et si nous le laissons ici, c'est parce que Buffon l'y place et que nous n'avons pu le voir en nature.

Cet oiseau a la tête, le dessus du cou et du corps, et les couvertures supérieures de la queue d'un vert clair et gai; les plumes du sommet de la tête, longues et formant une sorte de huppe, comme chez le *Geai bleu du Canada;* une bande noire part de la base du bec, passe par l'œil, traverse les joues et se perd à l'occiput; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps sont d'un blanc-jaunâtre nuancé de vert; les jambes, grises; les cinq premières pennes de l'aile, d'un brun-olivâtre; les trois suivantes, d'une couleur marron du côté extérieur; les autres, d'un brun mêlé d'olivâtre, et les trois dernières, terminées de blanc; les deux pennes du milieu de la queue, pareilles au dos; les latérales, vertes en dehors; d'un gris-verdâtre en dedans, depuis leur origine jusque vers les deux tiers de leur longueur, ensuite noirâtres et terminées d'un gris-blanc tirant sur le vert; la queue est étagée; l'iris, d'un beau rouge. *Latham, Index* (*Coracias sinensis*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 77. *n.* 5 (*Rollier de la Chine*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 132. *pl. enl. n.* 620.

L. 13 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Rolle a gorge bleue. 2. *E. Cyanocollis. E. Gutture juguloque cæruleis; capite colloque suprà fuscis; dorso fuscescente; corpore subtùs viridi; remigibus viridibus, cæruleis nigrisque; rostro aurantio; pedibus flavo-fuscis.*

Gorge et devant du cou bleus; tête et dessus du cou bruns; dos brunâtre; dessous du corps vert; rémiges vertes, blanches et noires; bec orangé; pieds d'un brun-jaune.

Ce *Rolle*, qu'a fait connoître M. Levaillant, se trouve dans l'Inde. Il a la gorge et le devant du cou bleus; la tête et le dessus du cou, d'un brun terreux, nué de vert; le manteau, brunâtre; le bas du devant du cou et les parties postérieures, couleur d'aigue-marine; les pennes de la queue, de la même teinte et d'un noir rembruni; les couvertures supérieures des ailes, d'un vert-bleu; les pennes, vertes, bleues et noires. *Levaillant, Hist. des Oiseaux de Paradis, des Rolliers, etc. pl.* 36. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 29. *p.* 425. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* * Le Rolle rouge. 3. *E. Rubescens. E. Suprà testaceo-ruber, subtùs purpureo-rubescens; crisso cæruleo-viridi; remigibus rectricibusque cæruleis, apice nigricantibus; rostro flavo; pedibus fuscis.*

D'un rouge-testacé en dessus; d'un pourpre-rougeâtre en dessous; couvertures inférieures de la queue d'un vert-bleu; rémiges et rectrices bleues, noirâtres à leur pointe; bec jaune; pieds bruns.

Le plumage de ce *Rolle* d'Afrique est d'un rouge de brique en dessus; d'une belle couleur de lilas, rougeâtre, en dessous; d'un vert-bleu

pâle sur les couvertures inférieures et sur le dessous de la queue, dont les pennes intermédiaires sont d'un bleu-jaunâtre; les autres, d'un bleu-vert, et toutes, terminées de noir; les pennes des ailes, d'un bleu foncé, avec leur bord extérieur et leur extrémité, noirs. *Latham, Index, n.* 19 (*Coracias afra*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 29. *p.* 426.

L. 8. E.. P.. R. 12.

* Le Rolle gorgeret. 4. *E. Gularis. E. Fuscescente-ruber; gutture remigibusque primoribus cæruleis; rostro incarnato; pedibus nigris.*

Rouge rembruni; gorge et rémiges primaires bleues; bec incarnat; pieds noirs.

On a rapporté cet oiseau de l'Australasie et il est déposé au Muséum d'histoire naturelle. La gorge est bleue; les grandes pennes des ailes sont de cette couleur, mais plus claire, et sont presque noires à leur extrémité; les intermédiaires, d'un bleu très-chargé; la queue est fourchue, d'un bleu très-clair dès son origine et dans les deux tiers de sa longueur, et ensuite, d'un bleu presque noir; un rouge rembruni règne sur le reste du plumage. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 29. *p.* 426. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Rolle a tête brune. 5. *E. Fuscicapillus. E. Viridis; jugulo cæruleo striato; rectricibus apice nigris; rostro pedibusque flavescentibus.*

Vert; devant du cou rayé de bleu; rectrices noires à leur pointe; bec et pieds jaunâtres.

Ce *Rolle*, qu'on rencontre aux Indes orientales, a la tête et le dessus du cou bruns; le dessus du corps, vert sombre; la gorge, d'un bleu d'émail; le devant du cou et les parties postérieures, d'un vert d'aigue-marine; les ailes, d'un bleu très-foncé et clair sur leur milieu; la queue, d'un vert clair à son origine et noirâtre vers son extrémité. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 75. *n.* 4 (*Rollier des Indes*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 147. *pl. enl. n.* 619.

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

* Le grand Rolle violet. 6. *E. Violaceus. E. Violaceo pupurascente fuscus; uropygio, crisso caudâque cæruleo-viridibus, hâc versus apicem fasciâ purpurascente, apice ipsâ remigibusque suprà atro-cæruleis; rostro flavo; pedibus rufescente-fuscis.*

D'un brun-ferrugineux et un peu pourpre; croupion, couvertures inférieures et pennes de la queue, verts; celle-ci, traversée d'une teinte pourprée vers le bout, qui est, de même que le dessus des rémiges, d'un bleu-noir; bec et pieds d'un brun-roux.

On le trouve à Madagascar. Son plumage est d'un violet-pourpré changeant en bleu, selon l'incidence de la lumière; les grandes pennes des ailes sont noires et nuancées de violet foncé, changeant en bleu vers leur pointe; le ventre est d'un bleu clair; la queue, de cette couleur avec deux bandes transversales vers son extrémité, l'une pourpre, et l'autre d'un bleu presque noir. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 148 (*Rollier de Madagascar*). *pl. enl. n.* 501.

L.. E.. P.. R. 12.

* Le petit Rolle violet. 7. *E. Purpurascens. E. Suprà purpureo-fuscus, subtùs cæruleus; rostro flavo; pedibus fuscis.*

Brun-pourpré en dessus; bleu en dessous; bec jaune; pieds bruns.

Ce *Rolle* du Sénégal présente dans son plumage de grands rapports avec le précédent, mais il est plus petit. Toutes les parties supérieures, les couvertures et les pennes secondaires des ailes sont d'un brun-pourpré; les autres pennes et la gorge, d'un beau bleu, qui est moins foncé sur les parties postérieures et qui se change en bleu d'aigue-marine sur les couvertures inférieures de la queue, dont les pennes latérales sont d'abord d'un bleu clair et ensuite d'un noir-bleuâtre, ainsi que l'extrémité des pennes primaires. *Levaillant, Hist. des Oiseaux de Paradis, Rolliers, etc. pl.* 35. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 29. *p.* 427.

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

LXVIIIe. Genre.

MAINATE, *Gracula*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, nigrum.

Caput rotundatum, carunculatum.

Rostrum suprà convexum, validum, subarcuatum; mandibula superior versus apicem emarginata curvataque; inferior brevior, lateratim compressa.

Nares oblongæ, glabræ, apertæ, basi rostri sitæ.

Lingua cartilaginea, acuta, apice bifida.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 1â., 2â., 3â., 4â. *omnium longissimis.*

Femora

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi conjuncti; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Graculæ in Indiâ habitant; fructibus, cerasis, uvis, etc., victitant; in ædibus loquacissimi præstantiores psittaco egregiè sibilantes.

Corps oblong, noir.

Tête arrondie, caronculée.

Bec convexe en dessus, robuste, un peu arqué; mandibule supérieure échancrée et courbée vers le bout; l'inférieure plus courte, comprimée latéralement.

Narines oblongues, glabres, ouvertes, situées à la base du bec.

Langue cartilagineuse, bifide à sa pointe.

Cou médiocre.

Les quatre premières rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé sur le tarse, au niveau des antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Mainates* se trouvent dans les Indes orientales, vivent de fruits, de cerises, de raisin, etc.; sont très-babillards, et plus agréables en domesticité que le perroquet; ils sifflent parfaitement.

* Le Mainate proprement dit. 1. *G. Religiosa. G. Nigro-violacea; maculâ alarum albâ: fasciâ occipitis nudâ, flavâ; rostro rubro; pedibus fulvis.*

D'un noir-violet; tache blanche sur les ailes; bande nue et jaune sur l'occiput; bec rouge; pieds fauves. (*Pl.* 189. *fig.* 2.)

Selon Edwards, cet oiseau porte dans l'Inde le nom de *Minor* ou *Mino*; mais selon d'autres auteurs, on l'appelle *Maynoo* dans d'autres contrées, à Sumatra et à Java. Son plumage est d'un noir très-lustré sur plusieurs parties du corps, sur les ailes et sur la queue, et à reflets verts, bleus et violets; une double crête jaune, irrégulièrement découpée, prend naissance de chaque côté de la tête, derrière l'œil, tombe en arrière, où chaque partie se rapproche l'une de l'autre et est séparée sur l'occiput par une bande de plumes longues et étroites qui partent de la base du bec; les autres plumes du sommet de la tête sont très-courtes et imitent le velours noir. On remarque plusieurs variétés.

1°. Le *Mainate* de Brisson, qui diffère du précédent en ce que les pennes de l'aile, depuis la seconde jusqu'à la huitième incluse, ont chacune, dans leur milieu, une large bande blanche, transversale, coupée par le noir de la tige; cette bande n'occupe, sur la seconde penne, que le côté intérieur, et sur la huitième, que le bord extérieur.

2°. Le *grand Mainate* d'Edwards (*pl.* 17) a sur les ailes la bande blanche du précédent; mais il en diffère par une taille plus petite et par la forme des deux crêtes qui s'unissent derrière l'occiput et embrassent la tête d'un œil à l'autre.

3°. Le *grand Mainate*, qui ressemble au *Mainate* de Brisson par sa forme et la variété de ses couleurs; mais il est plus grand, car sa taille égale celle de notre *Choucas*; son bec et ses pieds sont jaunes, sans aucune teinte de rougeâtre: on trouve cet oiseau dans l'île de Hainan, en Asie.

4°. Le *Mainate* de Boutius diffère beaucoup des précédens; peut-être n'est-il pas de la même espèce. Son plumage est moucheté de gris-cendré, sur un fond teint de vert de mer et de bleu foncé; les mouchetures ont la même forme que celles qu'on remarque sur notre *Étourneau*.

Ces oiseaux se nourrissent de divers fruits et d'insectes; leur douceur, leur familiarité, et surtout leur talent pour imiter, et en peu de temps, le sifflet, le chant, la parole et généralement tout ce qu'ils entendent, les font rechercher dans l'Inde et à la Chine. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 305. *n.* 49. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 416. *pl. enlum. n.* 268 (*Mainate des Indes orientales*).

L. 10 ½. E. P. R. 12.

*** Genre.

CRÉADION, *Creadion. Sturnus, Corvus, Merops, Certhia*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, nigro, fusco flavoque varium.

Caput sæpiùs carunculatum.

Rostrum arcuatum, lateratim compressum, integrum, acutum, apice angustum aut depressum; mandibula inferior aliquandò carunculata.

Nares longitudinales, membranâ tectæ.

Lingua cartilaginea, apice sæpiùs ciliata.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevissimâ ; remiges 2ª., 3ª. omnium longissimæ.

Femora extra abdomen posita ; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli ; digiti tres anteriores, posticus unus ; exteriores basi connexi ; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Creadiones habitant in Australasiâ et Polynesiâ.

Corps oblong, varié de noir, de brun et de jaune.

Tête souvent caronculée.

Bec arqué, comprimé latéralement, entier, pointu, étroit ou déprimé à sa pointe ; mandibule inférieure quelquefois caronculée.

Narines longitudinales, couvertes d'une membrane.

Langue cartilagineuse, le plus souvent ciliée à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde très-courte ; les 2ᵉ. et 3ᵉ. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur base ; pouce posé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Ces oiseaux habitent dans l'Australasie et la Polynésie.

A. *Bec à pointe déprimée ou aplatie.*

* Le Créadion pharoïde. 1. *C. Pharoides. C. Niger ; dorso tectricibusque alarum sanguineis ; ad basim mandibulæ inferioris paleâ duplici carunculatâ, fulvâ ; rostro basi cæruleo, dein nigro ; pedibus nigris.*

Noir ; dos et rectrices des ailes sanguinolentes ; double caroncule fauve à la base de la mandibule inférieure ; bec bleu à sa base et noir dans le reste, de même que les pieds. (*Pl.* 165. *fig.* 2.)

On rencontre cette espèce à la Nouvelle-Zélande et dans d'autres îles australes. Le mâle porte sur chaque côté de la bouche, près de la mandibule inférieure, une petite caroncule de couleur orangée et d'environ trois lignes de long ; l'iris est d'une couleur noisette sombre ; le plumage, d'un noir foncé, qui est remplacé par du ferrugineux sur le dos et les couvertures supérieures des ailes. La femelle en diffère en ce que ses caroncules sont plus courtes et moins apparentes, si ce n'est dans l'âge avancé ; elle en diffère encore en ce qu'elle est totalement d'un brun-ferrugineux obscur. *Latham, Index* (*Sturnus carunculatus*). *Idem, general Synopsis, tom.* 2. *part.* 1. *p.* 9. *n.* 6. *pl.* 36 *et* 30 (*Wattled starling*). 2ᵉ *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 390. *La Nouvelle-Zélande.*

L. 9 ½. E.. P.. R. 12.

B. *Bec à pointe étroite.*

* Le Créadion cornu. 2. *C. Corniculatus. C. Fuscus ; capite nudiusculo ; corpore subtùs et rectricum apice albis ; corniculo frontali obtuso ; rostro pedibusque fuscis.*

Brun ; tête un peu nue ; dessous du corps et pointe des rectrices, blancs ; petite corne obtuse sur le front ; bec et pieds bruns.

Les Anglais établis à Botany-Bay appellent cet oiseau *Knob-fronted bee-eater* (*Guépier à loupe*). M. Levaillant, qui l'a fait figurer sur la *pl.* 24 de ses *Oiseaux rares et nouveaux*, le nomme *Corbicalao.* Il porte sur le front une espèce de corne, courte, obtuse, longue d'un quart de pouce et brunâtre ; sa langue est terminée en pinceau ; les plumes de sa tête sont courtes, blanchâtres et rayées de brun ; cette couleur entoure l'œil et est mélangée de vert-olive sur les parties supérieures du corps ; la même teinte, mais plus foncée, couvre les pennes des ailes et de la queue ; le dessous du corps est d'un blanc sombre ; les plumes du devant du cou et de la poitrine sont longues de près de six pouces, terminées en pointe, blanches dans leur milieu et à leur extrémité ; les rectrices, égales entr'elles et terminées de blanchâtre ; l'ongle postérieur est très-long et très-fort. *Latham, Index, n.* 22 (*Merops corniculatus*). *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 54. *p.* 296. *L'Australasie.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* Le Créadion a pendeloques. 3. *C. Carunculatus. C. Fuscus ; abdomine flavo ; palearibus carunculatis ; caudâ cuneiformi, apice albâ ; rostro nigro ; pedibus fuscescentibus.*

Brun ; abdomen jaune ; fanons caronculés ; queue cunéiforme, blanche à sa pointe ; bec noir ; pieds brunâtres.

Cette espèce se tient à la Nouvelle-Hollande,

sur les côtes de la mer, où elle est très-nombreuse. Elle est très-babillarde, et si courageuse qu'elle met en fuite des oiseaux beaucoup plus forts et plus grands qu'elle. Elle se nourrit d'insectes, mais elle préfère ceux qui sucent le miel de différentes plantes, nommées *Banksia*. Le nom de *Goo-gwar-neck* que lui donnent les naturels du pays, est tiré des cris qu'elle jette à chaque instant.

Le mâle se fait remarquer par une caroncule charnue, orangée, cylindrique et longue de dix lignes, qui pend de chaque côté de la tête, dont le sommet est noirâtre; une bande d'un blanc d'argent près de l'ouverture du bec; il a le dessus du corps brun; le dessous, d'un blanc sale; les plumes, blanchâtres sur leur tige; le milieu du ventre, jaune; les pennes des ailes et de la queue, noirâtres, et les latérales, blanches à leur extrémité.

La femelle, décrite par White, page 240 de de son *Journal*, a, selon ce voyageur, un plumage plus brillant que celui du mâle, un bec plus courbé, une queue plus courte et une taille plus grosse; de plus, elle est privée de caroncules, et elle porte sur la gorge des plumes longues, d'une couleur sombre et pendantes confusément.

Le plumage du jeune est plus clair; les lignes du milieu des plumes plus nombreuses et plus larges à leur extrémité, ce qui les fait paroître tachetées sur cette partie, et il n'a point de trait blanc près de l'ouverture du bec. On indique plusieurs variétés dans cette espèce; l'une a le dessus de la tête jusqu'aux yeux et le cou en arrière, noirs; les parties supérieures du corps, d'un cendré sombre, et chaque plume, bordée de blanchâtre, avec quelques traits bleus sur le cou et sur le dos; le dessous du corps, d'une teinte plus pâle que celle du dessus et peu tacheté; les pieds, ferrugineux, et les caroncules, rouges; d'autres n'ont point de jaune sous le ventre. *John-white, Journ. pl. de la page* 144. *Latham, Index* (*Merops carunculatus et Corvus paradoxus*). *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 54. *p.* 288 (*Guépier à caroncules*).

L. 14. E.. P.. R. 12.

* Le Créadion foulehaio. 4. *C. Musicus. C. Olivaceo-fuscus, subtùs flavescente-cinereus; gulâ fulvâ; ad basim maxillæ inferioris carunculâ carnosâ, flavâ; rostro fusco; pedibus flavis.*

D'un brun-olivâtre; d'un gris-jaunâtre en dessous; gorge fauve; caroncule charnue et jaune à la base de la mandibule inférieure; bec brun; pieds jaunes.

Le nom conservé à cet oiseau est celui qu'il porte à Tongotabo ou à Amsterdam, deux îles de la mer du Sud. On assure qu'il a un très-beau ramage, d'autant plus remarquable que la nature a, dit-on, privé ces îles d'oiseaux chanteurs.

Le mâle a deux caroncules jaunâtres à la base de la mandibule inférieure, accompagnées d'un faisceau de plumes jaunes qui s'étendent sous les yeux; le dessus du corps, d'un vert-olive brunâtre, plus sombre sur le dos; la gorge, d'un orangé sale; la poitrine, jaune, de même que le ventre, où cette couleur est plus pâle; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brunes et bordées d'un jaune terne.

Le plumage de la femelle est généralement d'un jaune diversement nuancé; cette couleur se présente très-claire sur les plumes qui bordent les caroncules, foncée sur le dos, pâle sur le centre du corps, sur les pennes primaires, le fouet de l'aile et sur la queue; l'iris est rougeâtre. *Latham, Index, n.* 43 (*Certhia carunculata*). *Vieillot, Oiseaux dorés, tom.* 2. *pl.* 69 *et* 70. *La Polynésie.*

L. 7. E.. P.. R. 12.

LXIXe. Genre.

CORBEAU, *Corvus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, sæpiùs nigrum.

Caput subrotundum.

Rostrum basi plumilis setaceis recumbentibus tectum, crassum, robustum, suprà convexum, lateratìm compressum, acutum, aliis rectum, aliis subarcuatum; mandibula superior aut integra aut apice emarginata.

Nares subovatæ, apertæ, capistri setis obtectæ.

Lingua cartilaginea, apice furcata.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ emarginatâ; remiges 3^a., 4^a. *omnibus longiores.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Corvi in sylvis, campis Europæ, Africæ, Asiæ Americæque septentrionalis habitant; alii cadaveribus, aviculis, alii insectis, vermibus, seminibus victitant; in altis arboribus, rupibus, nidi-

ficant; ova 4-5 pariunt. Mas feminam incubantem alit, ipse interdùm incubans. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.

Corps oblong, le plus souvent noir.

Tête un peu arrondie.

Bec garni à sa base de plumes sétacées dirigées en avant, épais, robuste, convexe en dessus, comprimé latéralement, pointu, droit chez les uns, un peu arqué chez les autres; mandibule supérieure ou entière ou échancrée à sa pointe.

Narines un peu ovales, ouvertes, cachées sous les soies du *capistrum*.

Langue cartilagineuse, fourchue à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde échancrée; les 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les doigts antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Corbeaux* habitent dans les bois, les campagnes de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique septentrionale; les uns se nourrissent de cadavres et de petits oiseaux; les autres, d'insectes, de vers et de semences; ils nichent sur les arbres élevés et dans les rochers. Le mâle nourrit la femelle quand elle couve et partage l'incubation. La mère appâte les petits dans le nid; ceux-ci naissent aveugles, et ne quittent leur berceau qu'en état de voler.

A. Corbeaux.

Le Corbeau proprement dit. 1. *C. Corax. C. Ater; dorso atro-cærulescente; caudâ subrotundâ; rostro pedibusque nigris.*

Noir, avec des reflets bleus sur le dos; queue arrondie; bec et pieds noirs. (*Pl.* 136. *fig.* 1.)

Les *Corbeaux* méritent plus que tout autre oiseau l'épithète d'*omnivore*, car tout leur convient, fruits, grains, insectes, poissons morts, rats, grenouilles, œufs, oiseaux, charognes, etc. Au Groenland, ils accompagnent les oiseaux carnassiers, dit Othon Fabricius, pour partager leur proie; ils emportent souvent des coquillages au sommet des rochers, contre lesquels ils les frappent pour les casser; ils mangent aussi les baies d'une espèce de bruyère, et lorsqu'ils sont pressés par la faim, ils dévorent des pelleteries de rebut et même les excrémens des hommes.

Cette espèce, qui est répandue dans toute l'Europe, se trouve aussi en Afrique et dans l'Amérique septentrionale; l'on voit dans le nord et quelquefois en France, des individus blancs ou variés de noir et de blanc, mais ordinairement ils sont d'un noir à reflets. Ils font leur nid dans les crevasses des rochers, au haut des vieilles tours abandonnées, et quelquefois sur les hautes branches des grands arbres isolés. Le nid est fort grand et formé de trois couches superposées; des rameaux et des racines composent la première ou la plus extérieure; la seconde l'est d'os d'assez gros quadrupèdes ou d'autres fragmens de substance dure; l'intérieur est tapissé de graminées, de mousse et de bourre; chaque mâle a sa femelle, à laquelle il demeure attaché plusieurs années de suite. Ces oiseaux si odieux, si dégoûtans, s'inspirent un amour constant et l'expriment par des caresses graduées. Le mâle commence toujours, si l'on en croit les Anciens, par une espèce de chant d'amour; ensuite, l'un et l'autre approchent leur bec, se caressent et se baisent; mais il est aussi rare de les voir s'accoupler réellement qu'il est commun de les voir se caresser; ils ne se joignent presque jamais de jour et dans un lieu découvert; ils cherchent au contraire les endroits les plus retirés et les plus sauvages. L'on attribue au *Corbeau* cet instinct de se mettre en sûreté pendant la durée d'une action qui semble suspendre, dans l'individu, le soin actuel de sa propre existence, parce qu'ayant moins d'ardeur et de force pour l'acte de la génération, son accouplement avoit une certaine durée.

La femelle pond, vers le mois de mars, jusqu'à cinq ou six œufs d'un vert-bleuâtre pâle, marquetés d'un grand nombre de taches et de traits de couleur obscure. L'incubation dure vingt jours; le mâle et la femelle couvent alternativement; mais celle-ci pendant la nuit et le mâle dort perché à côté du nid. Il a soin, pendant le jour, de pourvoir à une partie de la nourriture de sa compagne.

Quand les petits viennent d'éclore, ils sont plutôt blancs que noirs; la mère semble les négliger un peu dans les premiers jours; elle ne leur donne à manger que lorsqu'ils commencent à avoir des plumes, mais le mâle y supplée. Outre le soin de pourvoir à la subsistance de sa famille, il veille à sa sûreté et pour sa défense; il combat les oiseaux de proie qui s'approchent de son nid, et cela, jusqu'à extinction de force.

L'époque où les petits quittent leur nid est environ trois semaines après leur naissance; ils se tiennent long-temps sur les rochers qui les avoisinent, et ils font entendre un piaulement presque continuel, chaque fois que le père et la mère apportent à manger; ceux-ci les appellent par un cri, *crau, crau, crau*, très-différent de celui des jeunes. Quelques jours après leur sortie du nid, leurs parens les mènent avec eux et les ramènent tous les soirs. Cette réunion de toute la famille dure tout l'été. *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *pag.* 8. *n.* 12. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 13. *pl. enl. n.* 495. *L'Europe, l'Asie septentrionale, l'Afrique, L'Amérique boréale.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

* Le Corbeau corbivau. 2. *C. Albicollis. C. Nigricans; tectricibus alarum fuscescentibus; lunulâ cervicis latâ, albâ; rostro carinato, nigro; pedibus concoloribus.*

Noirâtre; tectrices des ailes brunâtres; large lunule blanche sur la nuque; bec caréné, noir; pieds de cette couleur.

Le nom composé que M. Levaillant a imposé à cet oiseau, indique qu'il se rapproche des *Vautours* par ses mœurs et son genre de vie. On le trouve au Cap de Bonne-Espérance et dans l'Abyssinie, où Bruce l'a observé. Son croassement est pareil à celui du *Corbeau d'Europe*, et il a le même goût pour les charognes; en outre, il a beaucoup d'appétit pour la proie vivante; il attaque, tue les agneaux et les jeunes gazelles, et les dévore après leur avoir arraché les yeux et la langue. On voit souvent ces oiseaux perchés en grand nombre sur le dos des buffles, des bœufs, des chevaux, des rhinocéros et des éléphans, qu'ils débarrassent des larves et des insectes qui sont logés dans leur peau.

Le nid de ce *Corbeau* est fort ample et creux; il le place sur des arbres et des grands buissons; le compose de branches à l'extérieur et en garnit l'intérieur de matières douillettes. La ponte est de quatre œufs verdâtres et tachetés de brun. Ce *Corbeau* a le bec très-courbé; les ailes, très-longues et dépassant de trois pouces la queue, qui est étagée; le plumage, d'un noir lustré, coupé sur la nuque par une tache blanche. La femelle ne diffère du mâle que par une taille moins grande et des couleurs moins décidées. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 50. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 8. *p.* 26. *L'Afrique.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

* Le grand Corbeau. 3. *C. Major. C. Niger, alis caudâque nitens; rostro subarcuato pedibusque nigris.*

D'un noir brillant sur les ailes et la queue; bec un peu arqué, noir, de même que les pieds.

Nous ignorons si le nom de *grand*, imposé à ce *Corbeau*, lui convient réellement; au reste, M. Levaillant, qui l'a fait connoître, l'a trouvé au Cap de Bonne-Espérance, où il se tient communément sur les montagnes de la baie de Saldanha, et où il vit en petites troupes isolées. Il se nourrit de cadavres d'animaux, de tortues de terre, de limaçons et d'insectes. Il a même assez de courage, lorsqu'ils sont plusieurs, pour attaquer les jeunes gazelles et les mettre à mort. Il niche sur les rochers, et sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un vert sombre tacheté de brun.

La couleur générale de son plumage est d'un noir décidé, luisant sur les ailes et la queue. Le bec est plus fort et plus recourbé que celui du *Corbeau d'Europe*. La femelle est plus petite que le mâle et porte une livrée d'un noir rembruni. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 51. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 8. *pag.* 27. *L'Afrique.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Corbeau noir et blanc de l'île Féroe. 4. *C. Leucophæus. C. Niger; vertice, genis, gutture, tectricibus caudæ inferioribus, tectricibus alarum, remigibus primariis, multis secundariis et rectricibus albis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; *vertex*, joues, gorge, tectrices inférieures de la queue, rectrices des ailes, rémiges primaires, plusieurs secondaires et rectrices, blancs; bec et pieds noirs.

Ce *Corbeau* a été donné par les auteurs pour une variété de notre *Corbeau*, mais nous croyons que c'est une race distincte, qui ne s'allie point avec celui-ci, quoiqu'ils habitent dans la même contrée. Celui de cet article vit isolé et diffère de l'autre par plus de grosseur et de longueur, par son bec plus fort, plus long et plus arqué. On ne doit pas non plus le confondre avec les variétés noires et blanches de notre *Corbeau*; car, outre les différences indiquées ci-dessus, son plumage est tacheté régulièrement de noir et de blanc; tandis que chez ces variétés, ces deux couleurs sont distribuées sans ordre.

Cette race est très-farouche et très-carnassière; elle fait souvent sa proie des agneaux, et elle ose même attaquer les brebis et les veaux, lorsque

les grands hivers la privent de sa nourriture ordinaire.

Les plumes qui recouvrent les narines, le dessus et les côtés de la tête, la gorge, le ventre, les couvertures supérieures des ailes, les pennes primaires, une partie des secondaires, les couvertures inférieures et une partie de la queue sont d'un blanc pur; le reste du plumage, d'un beau noir à reflets bleus, principalemennt sur le devant du cou et sur la poitrine, dont les plumes sont longues, étroites et pointues; le duvet des plumes du corps est gris. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 8. *p.* 27. *L'île Féroe.*

L. 24. E.. P.. R. 12.

* Le Corbeau ossifrague. 5. *C. Ossifragus. C. Niger; mento glabro; rostro pedibusque nigris.*

Noir; menton glabre; bec et pieds noirs.

Wilson, à qui on doit la connoissance de cet oiseau, nous dit qu'il se trouve dans l'Amérique septentrionale, particulièrement sur les côtes maritimes de la Géorgie. Il y reste pendant le jour et il se retire au coucher du soleil dans l'intérieur des terres. Sa voix est plus rauque et plus gutturale que celle du *Corbeau commun*, et il en varie les tons lorsqu'il s'envole.

Le mâle et la femelle se ressemblent, et ils ont le plumage noir; le menton, dénué de plumes à la base de la mandibule inférieure; la supérieure, échancrée vers sa pointe, et toutes les deux, à bords rentrans en dedans vers le milieu; les yeux, très-petits, situés près de l'angle de la commissure du bec et de couleur noisette; les cils, soyeux et longs; les pieds, robustes; les ongles, grands, forts et crochus. *Wilson, American Ornithology*, 2e *Suppl. pl.* 37. *fig.* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 28. *L'Amérique septentrionale.*

L. 16. E. 2 pieds 9 pouc. P.. R. 12.

* * Le Corbeau des Terres Australes. 6. *C. Australis. C. Nigricans; gulæ pennis laxioribus; remigibus fuscescentibus; rostro pedibusque nigricantibus.*

Noirâtre; plumes de la gorge plus larges que les autres; rémiges brunâtres; bec et pieds noirâtres.

Cette espèce, qui habite les îles des Amis, a le bec plus épais à sa base et plus comprimé sur les côtés que celui du *Corbeau commun*; les plumes de la gorge, molles et très-peu serrées entr'elles; la tête et tout le corps, noirâtres; cette couleur tire au brun sur les pennes des ailes.

Latham lui rapporte un autre *Corbeau* qui se trouve dans les mêmes contrées; il en diffère essentiellement, en ce que son bec est, en dessus, conformé comme celui de l'*Anis*, mais il n'a pas l'arête acérée; elle est au contraire arrondie. Son plumage est d'un noir profond, excepté sur le haut du cou, où l'on remarque une sorte de croissant blanc. *Lathain, Index, n.* 2 (*Corvus australis*). *Buffon, édit. de Sonnini, tom.* 44. *p.* 67. *Les Terres Australes.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

B. Corneilles.

La Corneille corbine. 7. *C. Corone. C. Atrocærulescente totus; caudâ rotundatâ; rectricibus acutis; rostro pedibusque nigris.*

Totalement d'un noir à reflets bleuâtres; queue arrondie; rectrices pointues; bec et pieds noirs. (*Pl.* 136. *fig.* 2.)

Cette espèce se trouve dans les deux continens, mais en Amérique elle ne dépasse pas le Mexique, du moins on ne dit pas l'avoir vue dans la partie méridionale. Elle est très-commune depuis la baie d'Hudson jusqu'à la Louisiane, et en Europe, jusqu'à l'Afrique.

Les *Corbines* passent l'été dans les grandes forêts et n'en sortent que pour chercher leur nourriture. Tout leur convient, insectes, charogne, vers, poissons, grains, fruits et œufs d'oiseaux, surtout ceux de perdrix. En hiver, on les voit avec les *Corneilles mantelées* et les *Freux*; c'est alors qu'elles s'approchent plus fréquemment des habitations; mais elles se tiennent plus volontiers dans les terres labourées, errent pêle-mêle avec nos troupeaux, et cherchent, à la suite de la charrue, les vers et les larves des hannetons que le soc met à découvert. Elles s'accouplent vers le mois de février, disparoissent de la plaine et s'éloignent beaucoup moins des forêts; alors toute communication générale est rompue; elles se séparent deux à deux, se partagent une forêt de manière que chaque couple occupe un arrondissement d'environ un quart de lieue, dont tout autre est exclus, et dont il ne s'absente que pour chercher sa pâture. On prétend que ces oiseaux restent appariés toute leur vie. Ils placent leur nid, tantôt vers la cime des arbres, tantôt vers le milieu; il en est même qui ne le mettent qu'à sept ou huit pieds de terre. Généralement ils préfèrent les arbres moyens à ceux qui dominent dans les forêts. Le fond et l'extérieur du nid sont composés de petites branches et d'épines

entrelacées, grossièrement mastiquées avec de la terre et du crottin de cheval; le dedans est construit avec plus de soin et est matelassé avec du chevelu de racines. La ponte est de cinq ou six œufs d'un vert-bleuâtre, marquetés d'un grand nombre de taches et de traits de couleur obscure. Les petits naisent presque nus, avec le bout du bec et les ongles jaunes; les coins de la bouche, d'un blanc sale; le reste du bec et les pieds, rougeâtres.

Le mâle et la femelle portent la même livrée; seulement celle-ci est plus petite; cette livrée est totalement noire, avec des reflets violets. *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 12. n. 2. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 45. pl. 483. L'Europe, l'Asie septentrionale, l'Afrique, l'Amérique boréale.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

La Corneille freux ou frayone. 8. *C. Fragilegus. C. Ater; fronte adulti nudâ, cinerascente; rostro pedibusque nigris.*

Noir; front de l'adulte grisâtre; bec et pieds noirs.

Cette espèce n'est point carnivore, aussi ne touche-t-elle point aux charognes; mais elle cause du dommage dans les terres nouvellement ensemencées, ce qui la fait proscrire dans plusieurs pays. Cependant, si d'un côté elle est nuisible, d'un autre elle rend de grands services à l'agriculture, en détruisant les vers de terre et une grande quantité de larves, de hannetons et de divers autres coléoptères qui rongent les racines des plantes utiles.

Les *Freux* vivent toute l'année en société, et forment à l'automne des troupes si nombreuses, que quelquefois l'air en est obscurci. Les individus qui passent l'été en France, commencent à nicher au mois de mars, et placent leurs nids près les uns des autres, et il n'est pas rare d'en voir dix à douze sur le même arbre; mais, ainsi qu'on le remarque tous les jours dans les animaux d'autres espèces qui vivent en sociétés, il se trouve parmi eux des êtres qui guettent sans cesse le moment de s'approprier le travail des autres; c'est pourquoi, lorsqu'un couple apparié construit son nid, l'un d'eux reste pour le garder, tandis que l'autre va chercher les matériaux nécessaires; sans cela il seroit bientôt pillé et détruit. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un vert-olive, tacheté et rayé de brun.

Dès que les couvées sont finies et que les petits sont en état de suivre leurs parens, les *Freux* quittent nos contrées et n'y reparoissent qu'au mois de septembre. L'espèce est répandue dans toute l'Europe; mais elle est rare dans les parties méridionales, et on la rencontre fréquemment en Danemarck, en Russie et dans l'Asie septentrionale.

Le mâle et la femelle se ressemblent, et ils sont totalement noirs, avec des reflets pourprés sur le corps et les ailes, moins éclatans sur les parties inférieures, et verts sur la queue; l'iris est bleuâtre; le bec, presqu'aussi long, mais plus grêle et plus étroit que celui de la *Corbine*, est comme râpé et dégarni à sa base, dans l'oiseau d'un an; de plumes qui, chez le jeune, s'étendent jusqu'au-dessus des narines; non seulement la base du bec est nue, mais encore la partie antérieure de la tête jusqu'aux yeux. Cette nudité n'est point naturelle, mais elle vient de l'habitude qu'ont ces oiseaux d'enfoncer leur bec fort avant dans la terre pour chercher leur nourriture; le frottement continuel qui en résulte, brise les plumes, et à la longue en détruit le germe. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 16. n. 3. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 55. pl. enl. n. 484. L'Europe, la Sibérie occidentale.*

L. 20. E.. P.. R. 12.

La Corneille mantelée. 9. *C. Cornix. C. Cinerascens; capite, jugulo, alis caudâque nigris; rostro pedibusque concoloribus.*

Cendrée; tête, devant du cou, ailes et queue, noirs; bec et pieds de cette couleur. (*Pl. 136. fig. 3.*)

Cette espèce arrive dans nos contrées aux mois de septembre et d'octobre, y passe l'hiver, et les quitte au printemps. Elle fréquente, en troupes assez nombreuses, les champs, les prairies, les rivages de la mer, se réunit souvent avec les *Corbines* et les *Freux*, et vit des mêmes alimens; la disette seule la force de vivre de cadavres, et elle préfère alors les poissons que la mer jette sur le rivage, les prend à sa surface, et s'éloigne même quelquefois des côtes à une distance assez grande pour s'avancer sur la mer. Elle se nourrit aussi de petites crabes, de vers marins et de coquillages, que le reflux laisse à découvert.

Lorsque les *Corneilles mantelées* nous quittent, elles retournent au nord et se retirent dans les bois des plus hautes montagnes. Là, comme chez les *Corbines*, chaque couple s'isole, place son nid sur les pins et les sapins. La ponte est ordinairement de cinq ou six œufs d'un bleu-verdâtre, avec de nombreuses taches d'un brun-noirâtre.

Ces oiseaux ont deux cris, l'un grave et l'autre aigu, et qui a quelques rapports avec celui du coq.

La tête, la queue et les ailes sont d'un noir à reflets bleuâtres; une sorte de manteau gris-blanc, varié chez des individus de taches noires et oblongues, s'étend par-devant et par-derrière, depuis les épaules jusqu'à l'extrémité du corps. La femelle est un peu plus petite que le mâle; sa couleur noire ne se prolonge pas autant sur le devant du cou, et jette des reflets moins éclatans; sa couleur grise prend une nuance roussâtre. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 19. n. 4. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 61. pl. enlum. n. 76. L'Europe.*

L. 22. E.. P.. R. 12.

* La Corneille a duvet blanc. 10. *C. Leucognaphalus. C. Niger; pennis pectoris ventrisque basi albis.*

Noire; plumes de la poitrine et du ventre blanches.

Cet oiseau, que le naturaliste Maugé a trouvé à Porto-Ricco, est totalement noir à l'extérieur, et blanc sur le duvet des plumes de la poitrine et du ventre. Si les *Corneilles à duvet blanc*, dont parle Dampierre, ne présentent pas de différences, ces oiseaux se trouveroient donc aussi à la Nouvelle-Hollande. *Daudin, Ornith. tom. 2. p. 251. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 8. p. 33. Les grandes îles Antilles.*

L.. E.. P.. R. 12.

** La Corneille a gorge brune. 11. *C. Fuscicollis. C. Ater; vertice cæruleo-atro; cervice juguloque fuscis.*

Noir; *vertex* d'un noir-bleu; *cervix* et devant du cou bruns.

Pallas a rencontré cette *Corneille* dans les contrées du lac Baikal. Des naturalistes la regardent comme une variété de celle du Sénégal, et d'autres la donnent pour sa femelle; cependant, M. Levaillant présente cette femelle sous un plumage un peu différent. Au reste, la *Corneille* de cet article est généralement noire, excepté sur le haut du cou et de la gorge, qui sont de couleur brune: elle se trouve assez souvent au milieu des bandes d'autres *Corneilles. Latham, Index* (*Corvus dauricus*, var.). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 8. p. 36.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

** La Corneille Hocizana. 12. *C. Mexicanus. C. Totus cæruleo-ater; rostro pedibusque nigris.*

Totalement d'un noir-bleu; bec et pieds noirs.

Fernandez, d'après qui l'on a décrit cet oiseau du Mexique, dit qu'il porte dans cette contrée le nom d'*Hocizanatli*, dont Buffon a fait, par abréviation, celui sous lequel nous le décrivons. On dit qu'il est aussi babillard que notre *Pie*, qu'il a la voix forte et sonore, et qu'il se plaît près des habitations. Tout son plumage est d'un noir changeant en un bleu éclatant. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 43. n. 4* (*Grande Pie d'Amérique*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 103. La Nouvelle-Espagne.*

L.. E.. P.. R. 12.

* La Corneille de la Jamaïque. 13. *C. Jamaicensis. C. Totus niger.*

Totalement noire.

Cette *Corneille* a le bec plus petit et la queue plus courte que notre *Corbine*; mais du reste elle lui ressemble. Elle habite sur les montagnes des grandes îles Antilles, et descend rarement dans les plaines. Elle crie continuellement, ce qui lui a fait donner à la Jamaïque le nom de *Chattering crown* (*Corneille babillarde*). Nous soupçonnons que son espèce se trouve aussi à Saint-Domingue, où elle plane continuellement au-dessus des mornes. *Sloane, Jamaic. 2. p. 298. Brisson, Ornith. tom. 2. p. 22. Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 67. L'Amérique septentrionale.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

** La Corneille de la Nouvelle-Calédonie. 14. *C. Caledonicus. C. Cinereus; palpebris, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Cendrée; paupières, queue, bec et pieds noirs.

Latham a décrit cet oiseau d'après un dessin de la collection de M. Joseph Bancks. Elle a l'iris jaune; le plumage généralement cendré, à l'exception de la queue qui est noire. Cet oiseau seroit peut-être mieux classé avec les *Coracines*, mais il faut le voir en nature, afin de pouvoir déterminer la place qui lui convient. *Latham, general Synopsis, tom. 1. part. 1. p. 377. n. 7. 2e édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom. 8. p. 39. L'Australasie.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

* La Corneille a scapulaire blanc. 15. *C. Dauricus. C. Ater; vertice cæruleo-atro; cervice, jugulo abdomineque albis; rostro pedibusque nigris.*

Noire;

Noire ; *vertex* d'un noir bleu ; *cervix*, devant du cou et abdomen blancs ; bec et pieds noirs. (*Pl.* 136, *fig.* 4, *sous le nom de Corneille à cou blanc.*)

Cette espèce est très-répandue sur l'ancien continent, puisqu'on la trouve au Sénégal, au Cap de Bonne-Espérance, en Abyssinie, dans plusieurs contrées de l'Asie, à la Chine, en Daourie et en Mongolie. Il paroît que c'est la plus familière des *Corneilles*, puisque, dans les terres australes de l'Afrique, où elle est répandue, elle se tient dans les habitations, et vient même jusqu'aux portes des boucheries. Elle se mêle avec les *Corbeaux* pour dévorer les cadavres, et en a les habitudes. Elle place son nid sur les arbres et les buissons : ses œufs sont verts et tachetés de brun.

La tête, la gorge, le manteau, les ailes et la queue sont noirs ; le reste du plumage est blanc ; l'iris, d'un brun-noisette ; la queue, arrondie. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère encore par son scapulaire qui est moins étendu, et par un blanc moins pur. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 67. pl. enl. n. 327. L'Afrique occidentale, la Chine, etc.*

L. 11. E.. P.. R. 12.

* La Corneille a rabat. 16. *C. Clericus. C. Niger; maculâ gutturali albâ; rostro basi cinereo.*

Noire ; tache blanche sur la gorge ; bec cendré à sa base. (*Pl.* 185, *fig.* 5, *sous le nom de Corbeau à rabat.*)

La très-grande rareté de cet oiseau fait soupçonner que ce n'est qu'une variété accidentelle du *Corbeau* ou de la *Corbine*. Sparmann, qui l'a fait figurer, l'a vu en Suède. Tout son plumage est d'un noir à reflets, à l'exception des plumes de la base du bec qui sont cendrées, et de la gorge qui porte une tache blanche. *Sparmann, Mus. Carls. fasc.* 1. *pl.* 2. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 39.

** La Corneille versicolore. 17. *C. Versicolor. C. Fuscus, caruleo rubescenteque mutans; rostro pedibusque nigris.*

D'un brun changeant en bleu et en rougeâtre ; bec et pieds noirs.

Latham, qui ne connoît cette *Corneille* que d'après un dessin, n'a pu constater sa taille. C'est, dit-il, une grande espèce, qui a le bec fort ; tout le plumage d'un brun sombre à reflets bleus et rougeâtres, selon l'incidence de la lumière. 2e *édit. du nouv. Dict. d Hist. nat. tom.* 8. *p.* 40.

L.. E.. P.. R. 12.

C. Choucas.

Le Chouc. 18. *C. Spermologus. C. Totus ater.*

Totalement noir.

Quoique Frisch, Brisson et Buffon aient présenté cet oiseau comme une espèce distincte de celle du *Choucas*, les ornithologistes modernes le donnent pour une de ses variétés. Si, comme nous, ils avoient vu le *Chouc* en nature qui est au Muséum d'histoire naturelle, nous croyons qu'ils changeroient de sentiment. En effet, outre que son plumage est différent de celui du *Choucas*, il présente encore d'autres dissemblances, et très-essentielles, comme d'avoir, 1°. une taille svelte, tandis que celle du *Choucas* est un peu trapue ; 2°. de porter des petits points blancs près des yeux ; 3°. d'avoir les yeux bleuâtres, tandis que l'autre les a blancs ; 4°. sa taille est moins grosse et moins longue ; 5°. son bec est plus grêle, plus effilé et plus court. Outre ces différences, on en trouve encore d'autres dans les proportions relatives des rémiges. Le *Choucas* a la première plus courte que la neuvième, les deuxième et cinquième égales, la quatrième plus courte que la troisième ; au contraire, chez le *Chouc*, la première est plus longue que la neuvième, la deuxième un peu plus courte que la cinquième, les troisième et quatrième égales. Ces deux oiseaux ont le même genre de vie ; mais le *Chouc* est très-rare, tandis que le *Choucas* est très-nombreux, et les dissemblances qu'on remarque dans les plumes de ces deux oiseaux ne sont point, comme le dit M. Levaillant, les caractères distinctifs des sexes, car les *Choucas*, mâle et femelle, portent la même livrée, à quelques différences près dans la vivacité des couleurs.

Le *Chouc* est totalement d'un beau noir, qui reflète en pourpre, en vert et en violet sur les parties supérieures et sur la poitrine ; on remarque sur chaque côté de sa tête un croissant d'un noir très-foncé, dont la partie concave est tournée vers les yeux, qui sont entourés de petits points blancs. Ce croissant et les points sont peu apparens chez la femelle, dont la livrée a moins d'éclat que celle du mâle, chez qui les points blancs disparoissent après sa mort. *Frisch, Av. t*a. 68 (*Schwarze dohle*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 28. *n.* 7. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux,*

tom. 3. p. 69. pl. enl. n. 522 (*Choucas noir*). *L'Europe.*

L. 10 ½. E.. P.. R. 12.

Le Choucas proprement dit. 19. *C. Monedula. C. Nigricans; occipite incano; fronte, alis, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

Noirâtre; occiput d'un gris blanc; front, ailes, queue, bec et pieds noirs.

Comme les *Freux*, ces *Choucas* ne s'isolent en aucun temps. On les voit toute l'année réunis en troupes plus ou moins nombreuses; chaque couple place son nid l'un près de l'autre, sur les grands arbres, ou dans les trous les plus voisins d'un même édifice ou du même rocher; mais ils préfèrent aux arbres, les roches, le comble d'un vieux château abandonné, les tours des églises les plus élevées; et, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que parmi celles-ci, ils donnent la préférence à celles qui sont d'une structure gothique, quoique les autres, construites à peu près sur le même modèle, semblent, par la hauteur et la capacité, leur présenter un asile aussi favorable. Dans les contrées où toutes ces ressources leur manquent, comme dans l'île d'Ely, ils nichent dans des trous de lapins ou dans les cheminées. Ce fait nous est assuré par Pennant et Latham.

Les *Choucas* disparoissent de nos contrées vers les mois de juin et de juillet, immédiatement après les couvées; du moins ils ne fréquentent plus alors les tours des églises, et l'on n'en rencontre que très-rarement dans les champs; ils reviennent à l'automne visiter leur ancien domicile, mais seulement au milieu du jour, et se répandent dans les terres nouvellement labourées, où on les voit souvent à la suite de la charrue, et dans les champs avec les *Freux*, mais formant toujours des bandes distinctes dès qu'ils s'envolent; comme ceux-ci, ils ne cessent de crier en volant; leur cri est plus aigu et plus perçant; ils en ont encore un autre qui semble exprime *tian, tian, tian.* Leur nourriture consiste en vers de terre, insectes, surtout les scarabées, en graines et en fruits, et très-rarement en charognes, auxquelles ils ne touchent que dans une grande disette des autres alimens. Leur ponte est de quatre à six œufs verdâtres et tachetés de brun.

Cette espèce, répandue dans toute l'Europe, habite aussi la partie occidentale de la Sibérie, et se trouve, mais en petit nombre, auprès du lac Baikal. La femelle ne diffère du mâle que par des reflets moins brillans. L'un et l'autre ont l'iris blanchâtre; le sommet de la tête, le dos, le croupion, les couvertures et les pennes des ailes et de la queue, d'un noir changeant en violet et en vert sur les ailes; l'occiput et le dessus du cou, d'un gris tirant au cendré; les plumes de la gorge, noires, avec un trait longitudinal blanchâtre sur leur milieu; les autres parties du corps, d'un noir foncé et presque mat. *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 24. n. 6. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 69. pl. enlum. n. 523. L'Europe.*

L. 13 ¼. E.. P.. R. 12.

* Le Choucas columbia. 20. *C. Columbiana. C. Isabellina; alis, rectricibus extimis nigris; remigum secundariarum apice, caudâ uropygioque albis; rostro fusco; pedibus nigris.*

Couleur d'isabelle; ailes et première rectrice de chaque côté noires; pointe des rémiges secondaires, queue et croupion blancs; bec brun; pieds noirs.

Wilson, le savant et malheureux auteur de l'*American Ornithology*, a trouvé ce *Choucas* sur les bords de la rivière Columbia. Cet oiseau, dit ce naturaliste, est remarquable par la puissance de ses serres, qui se rapprochent de celles du *Faucon*, et qui font présumer qu'il vit de proie vivante. En effet, il se nourrit de poissons qu'il pêche sur les bords de la mer et des fleuves. C'est une espèce aussi criarde que le *Choucas* d'Europe, avec lequel il a des rapports par sa taille et ses formes.

La tête, le cou, le dessus et le dessous du corps sont d'une couleur isabelle, légère et soyeuse, mais plus foncée sur la poitrine et sur le ventre; les ailes, la première penne latérale de la queue et les barbes internes des pennes voisines, d'un noir à reflets couleur d'acier; les pennes secondaires, à l'exception des trois les plus proches du corps, blanches à leur extrémité; les deux pennes intermédiaires de la queue et le croupion, d'un blanc pur. *Wilson, Americ. Ornith. tom. 3. pl. 20. fig. 2. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom. 8. p. 43. L'Amérique septentrionale.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* Le Choucas gris du Bengale. 21. *C. Splendens. C. Saturatè griseus; vertice, fronte, gutture, alis, caudâ, rostro pedibusque nigris.*

D'un gris sombre; *vertex*, front, gorge, ailes, queue, bec et pieds noirs.

Le plumage de cet oiseau est très-lustré, et du reste assez ressemblant à celui de notre *Choucas*. Il a le front, le sommet de la tête, la gorge, les jambes, les ailes et la queue, noirs; le reste du plumage, d'un gris de perle sombre. Deux individus de cette espèce sont au Muséum d'histoire naturelle. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 8. *p.* 44. *Les Grandes-Indes.*

L. 12. E.. P.. R. 12.

* Le Choucas moustache. 22. *C. Hottentotus. C. Virescenti-ater; mystacibus longissimis.*

D'un noir-verdâtre; moustaches très-longues. (*Pl.* 137. *fig.* 2.)

Selon Brisson, cet oiseau a été envoyé du Cap de Bonne-Espérance; mais il n'est pas certain qu'il habite cette contrée, car M. Levaillant nous assure que, quelques recherches qu'il ait faites, quelques informations qu'il ait prises, il n'a pu le découvrir, ni trouver quelqu'un qui le connût.

Ce *Choucas* est remarquable par les poils noirs, longs et flexibles qui naissent à la base de la partie supérieure du bec, et qui sont trois fois plus longs que celui-ci; plusieurs autres poils plus courts, roides et dirigés en avant, environnent cette même base jusqu'aux coins de la bouche; des plumes longues et étroites naissent à la partie supérieure du cou, glissent et se jouent sur le dos, suivant que le cou prend différentes situations; tout le plumage est d'un noir à reflets. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 33. *n.* 12 (*Choucas du Cap de Bonne-Espérance*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 79. *pl. enlum. n.* 226. *L'Afrique méridionale.*

L. 11 ¼. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

PIE, *Pica*, Brisson. *Corvus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus nitentibus pictum.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum basi plumis setaceis recumbentibus plus aut minùs instructum, mediocre, integrum, suprà convexum, acutum; mandibula superior recta aut subarcuata.

Nares aliarum oblongæ, ferè glabræ; aliarum, rotundæ, pennis capistri obtectæ.

Lingua cartilaginea, planiuscula, apice bifurca.

Collum mediocre.

Alæ breves, pennâ spuriâ gracili, elongatâ, versus apicem emarginatâ; remigibus 3a., 4a. *reliquis longioribus.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Picæ in Europæ, Africæ, Asiæ, Americæ sylvis, campis habitant; insectis, seminibus, baccis, fructibus, etc., victitant; in arboribus nidificant; ova 4-5 *pariunt. Mas feminam incubantem alit, ipse incubat. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.*

Corps oblong, peint de diverses couleurs brillantes.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec plus ou moins garni à sa base de plumes sétacées dirigées en avant, médiocre, entier, convexe en dessus, pointu; mandibule supérieure droite ou un peu arquée.

Narines des unes oblongues, presque nues; des autres, arrondies et cachées sous les plumes du *capistrum*.

Langue cartilagineuse, un peu aplatie, fourchue à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes courtes, à penne bâtarde, grêle, alongée, échancrée vers le bout; les 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce articulé sur le bas du tarse, au niveau des antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Pies* habitent dans les forêts et les campagnes de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique; elles se nourrissent d'insectes, de semences, de baies, de fruits, etc.; nichent sur les arbres. Leur ponte est de quatre à huit œufs. Le mâle nourrit sa femelle pendant l'incubation, et couve lui-même. La mère appâte ses petits dans le nid; ceux-ci naissent aveugles, et ne quittent leur berceau qu'en état de voler.

La Pie proprement dite. 1. *P. Melanoleuca. P. Albo nigroque varia; rostro pedibusque nigris.*

Variée de blanc et de noir ; bec et pieds noirs. (*Pl.* 139. *fig.* 1.)

Le naturel de cet oiseau, en captivité, se rapproche beaucoup de celui du *Corbeau* ; il est voleur et cache son larcin avec un si grand soin qu'il est quelquefois très-difficile de le trouver. Il met une adresse singulière à recéler ce qu'il emporte ; il pose d'abord l'objet enlevé sur l'ouverture du trou dont il a fait choix, ensuite il l'y enfonce à coups de bec, jusqu'à ce qu'il ne paroisse plus. Il est omnivore, vit de toutes sortes de fruits, va à la charogne, fait sa proie des œufs et des petits oiseaux foibles, et même des pères et mères s'il les trouve engagés dans des piéges, et les attaque même à force ouverte.

Si d'un côté les *Pies* sont un fléau pour l'agriculture, en faisant beaucoup de dégâts dans les vignes au temps de la vendange, et en dévastant les champs plantés de pois, de féves et d'autres légumes, elles lui rendent d'un autre côté de précieux services, en détruisant les vers et les larves de divers gros insectes et en dévorant les souris et les mulots.

Cette espèce montre une grande industrie dans la construction de son nid ; elle choisit ordinairement la cime des plus grands arbres lorsqu'ils sont isolés ou dans les avenues ; mais elle le place dans les forêts à une moindre hauteur, quelquefois même à la cime des grands buissons. Le mâle et la femelle travaillent à sa construction, le commencent dès le mois de février, l'appuient sur une fourche ou sur un embranchement, de manière qu'entouré d'autres branches, de jeunes pousses et d'un épais feuillage, il est entièrement couvert et caché. Ils en fortifient l'extérieur de bûchettes flexibles, longues et liées ensemble avec un mortier de terre gâchée, le recouvrent en entier d'une enveloppe à claire-voie, faite de petites branches épineuses bien entrelacées, et n'y laissent d'ouverture que dans le côté le moins défendu, et seulement ce qu'il en faut pour pouvoir y entrer en s'accroupissant sans se retourner ; des racines de chiendent et des débris d'autres plantes extrêmement flexibles, sont les matériaux sur lesquels la femelle dépose six à huit œufs d'un vert-bleu semé de taches brunes, plus nombreuses vers le gros bout.

On trouve cette *Pie*, non-seulement en Europe, mais encore dans l'Amérique septentrionale, où l'espèce et très-nombreuse, dans les cantons qu'arrose le Missouri ; on dit qu'elle se trouve aussi en Asie, jusqu'au Japon et la Chine, en Sibérie et au Kamtschatka.

Le blanc et le noir sont les deux couleurs principales de cet oiseau ; la première occupe les scapulaires, le dessous du corps et le côté interne des onze premières pennes de l'aile, dans une partie de leur longueur ; le reste du plumage est d'un noir à reflets verts, pourpres, violets et bleus, surtout sur les ailes et la queue, qui est très-longue et étagée. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et porte une livrée moins brillante ; les jeunes lui ressemblent. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 35. *n.* 1. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 85. *pl. enl. n.* 488. *Latham, Index* (*Corvus pica*). *L'Europe et l'Amérique septentrionale.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* La Pie Acahé 2. *P. Chrysops. P. Superciliis cæruleis ; vertice corporeque suprà nigricante-cæruleis ; subtùs flavescente ; caudâ apice albâ ; rostro pedibusque nigris.*

Sourcils bleus ; *vertex* et dessus du corps d'un bleu-noir ; dessous jaunâtre ; queue blanche à la pointe ; bec et pieds noirs.

On a conservé à cette espèce le nom sous lequel M. de Azara l'a décrite ; elle est commune au Paraguay, s'approche volontiers des habitations et se familiarise tellement qu'elle fait sa ponte en captivité, où elle se nourrit de viande, de maïs, d'araignées et d'œufs, qui sont son aliment de choix et qu'elle perce et vide avec adresse, sans en rien perdre. Elle fait une guerre cruelle aux poussins qui s'écartent de leur mère, se jette dessus, leur perce le crâne et leur dévore la cervelle. Elle porte aussi le ravage dans le nid des oiseaux qui ne sont pas assez forts pour défendre leurs petits. Cette *Pie* fait entendre différens cris forts et tristes, ni désagréables ni déplaisans ; à chaque fois qu'elle en jette un, elle avance le corps, élève et baisse le croupion. Elle construit son nid sur les arbres, le cache avec soin, le compose de petites bûchettes et de racines à l'extérieur, de matières douces à l'intérieur. Ses œufs sont presque blancs, teints d'un peu de bleu terreux au gros bout, et partout tachetés de brun.

On remarque derrière l'œil une tache d'un bleu céleste foible, laquelle s'étend sur l'occiput et une petite partie du cou, où elle diminue graduellement de longueur ; une autre tache d'un bleu vif, haute de quatre lignes, large de six, elliptique et composée de petites plumes verticales, surmonte l'œil en forme de sourcils ; une troisième, d'un bleu plus foncé, est sur la pau-

pière inférieure et se joint à une quatrième, qui est triangulaire, de la même couleur et sur la partie inférieure du bec; la queue est blanche à son extrémité, et, dans le reste, du même bleu-turquin presque noir, qui règne sur la tête, le cou et toutes les parties supérieures; cette teinte est remplacée, sur les inférieures, par du jaunâtre chez le mâle et du blanc chez la femelle; l'iris est d'une belle couleur d'or; les plumes du dessus de la tête sont serrées, droites, un peu fournies, décomposées, rudes, frisées, et forment, sur la suture coronale, une huppe haute de huit lignes et aussi large que la tête; ces plumes paroissent à la vue et au toucher comme une coiffe de velours noir. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. natur. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 253. n. 53. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 124. L'Amérique méridionale.*

L. 13 ½. E.. P.. R. 12.

** La Pie des Antilles. 3. *P. Caribæa. P. Suprà ferruginea, subtùs alba; collo cæruleo; torque albo; uropygio luteo; rectricibus cæruleis, albo variis; rostro pedibusque rubris.*

Ferrugineuse en dessus; blanche en dessous; cou bleu; collier blanc; croupion jaune; rectrices bleues et variées de blanc; bec et pieds rouges.

Cette *Pie* se trouve, dit-on, à la Guadeloupe, où elle est sans doute fort rare, car on ne la voit dans aucune collection. Elle a la tête bleue avec une tache noire mouchetée de blanc, qui s'étend depuis la naissance du bec jusqu'à l'origine du cou, lequel est bleu avec un collier blanc; le dos, couleur de tan; le croupion et les couvertures de la queue, jaunes; le dessous du corps, blanc; les ailes, mêlées de vert et de bleu; les deux pennes intermédiaires de la queue, bleues, terminées de blanc et dépassant les autres de huit pouces; les latérales, rayées de ces deux couleurs. *Latham, Index (Corvus Caribæus). Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 8. n. 6 (Rollier des Antilles). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 101. Les îles Antilles.*

L.. E.. P.. R. 12.

* La Pie blanche-coiffe. 4. *P. Albicapilla. P. Subviolacea, subtùs candida; jugulo fronteque nigris; rostro pedibusque griseis.*

Un peu violette; blanche en dessous; devant du cou et front noirs; bec et pieds gris. (*Pl.* 138. *fig.* 2.)

Le front, les côtés de la tête et la gorge de cet oiseau de la Guyane sont noirs; le tour des yeux, le dessus de la tête et le dessous du corps, blancs; le dos, les ailes et la queue, violets; cette dernière est terminée de blanc. *Latham, Index (Corvus cayanus). Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 52. n. 2 (Geai de Cayenne). Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 118. pl. enl. n. 373 (Geai de Cayenne). La Guyane.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

* La Pie a bec rouge ou San-hia. 5. *P. Erythrorhyncos. P. Corpore suprà fusco, subtùs albicante; remigibus basi dilutè violaceis, medio nigris, apice albis; rostro pedibusque rubris.*

Dessus du corps brun; dessous blanchâtre; rémiges d'un violet clair à leur base, noires dans le milieu, blanches à la pointe; bec et pieds rouges. (*Pl.* 138, *fig.* 3, *sous le nom de Geai de la Chine.*)

Sonnerat, qui a rapporté cette espèce de la Chine, dit qu'elle y est fort commune et qu'on en tient beaucoup en cage; que cet oiseau devient très-familier et que les Chinois le dressent à divers exercices, comme de mettre le feu avec une mèche allumée, qu'il tient dans le bec, à des pièces de bas artifice.

La partie antérieure de la tête, du cou et la poitrine de cette *Pie* sont d'un beau noir velouté; le derrière de la tête est d'un gris tendre, qui se mêle, par petites taches sur le sommet, avec le noir du sinciput; le dessus du cou présente le même gris; le dos est brun; le devant du cou, blanchâtre; une nuance violette est répandue sur ces couleurs, excepté sur le noir; mais elle est plus foncée sur les ailes, un peu moins sur le dos et encore plus foible sur le ventre; la queue est fort étagée et composée de douze pennes, et non pas de dix, comme l'a dit Buffon; les deux intermédiaires sont fort longues, noires et blanches à leur extrémité; toutes sont bleues; mais les latérales ont leurs barbes intérieures blanches, et le bout, comme celles du milieu.

M. Levaillant nous paroît fondé à rapprocher de cette *Pie* le *Coucou San-hia* (*Cuculus sinensis*), quoiqu'on le représente avec deux doigts devant et deux derrière; mais il paroît que cette méprise vient du dessinateur. Cet oiseau porte un plumage plus riche que le précédent; un bleu plus ou moins éclatant couvre les parties supérieures, et un blanc de neige est répandu sur les inférieures; quelques gouttes de cette couleur sont sur le derrière de l'œil et sur le sommet de la tête, qui, dans le reste, est noirâtre de même que la gorge; cette teinte descend en pointe sur

la poitrine; on remarque encore du blanc en forme d'œil sur les couvertures et les pennes de la queue; il se fond avec l'azur du croupion et de la base des grandes pennes des ailes, dont il rend la nuance beaucoup plus claire. *Latham, Index* (*Corvus erythrorhyncos*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 115. pl. enl. n. 622* (*le Geai de la Chine à bec rouge*). *Les Grandes-Indes.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

La Pie bleue de ciel. *6. P. Cærulea. P. Cyanea; capite, collo anteriori nigris; tectricibus alarum remigibusque nigrescentibus; rostro pedibusque atris.*

Bleue de ciel; tête et devant du cou noirs; tectrices des ailes et rémiges noirâtres; bec et pieds noirs.

M. de Azara présente cet oiseau comme une espèce distincte de la suivante; Sonnini, au contraire, la considère comme une variété d'âge ou de sexe; en effet, elle a les mêmes habitudes. Son cri ne diffère de celui de l'autre qu'en ce qu'il est un peu plus aigu et plus clair; enfin, de l'aveu du savant naturaliste espagnol, la jambe, le tarse, les doigts et les ailes sont semblables à ceux de la *Pie bleue et noire;* mais elle en diffère par des petites plumes dures comme des soies, qui s'élèvent verticalement à la hauteur de dix lignes, à la naissance du bec entre les sourcils. Ses couleurs présentent encore quelques différences; elles sont d'un noir velouté sur toute la tête et sur le devant du cou; d'un noirâtre luisant sur les couvertures et les pennes des ailes; d'un beau bleu de ciel dans le reste. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 259. n. 55. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 126. pl. 36. n. 3. L'Amérique méridionale.*

L. 13 ½. E.. P.. R. 12.

** La Pie bleue et noire. *7. P. Cyanomelas. P. nigricante-cærulea; caudâ saturatè cæruleâ; fronte, capitis lateribus, gutture, jugulo, rostro pedibusque nigris.*

D'un bleu-noirâtre; queue d'un bleu foncé; front, côtés de la tête, gorge, devant du cou, bec et pieds, noirs.

Le plumage de cette *Pie*, vu d'un peu loin, paroît noir; ce qui, dit M. de Azara, lui a fait donner, par quelques-uns, le nom d'*Acahéhu* (*Acahé noir*). Elle se tient de préférence dans les lieux montueux, et elle est d'un naturel plus farouche et plus violent que l'*Acahé proprement dit.* Quand quelqu'un l'approche, elle répète avec vivacité et colère *cheu, cheu, cheu*, et c'est à quoi se réduit son cri rauque et désagréable; elle construit son nid sur les arbres et le compose des mêmes matériaux que l'*Acahé;* ses œufs sont couverts de taches rougeâtres, nuancées de noir sur un fond blanc légèrement teint de bleu de ciel.

Le front et le tour des yeux sont garnis de plumes courtes et serrées, qui, à l'œil et au tact, font l'effet du velours noir; celles du reste de la tête sont un peu longues et couchées; le front, les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou et l'œil, noirs; le dessus de la tête est noirâtre; la queue, d'un bleu foncé; le reste du plumage, d'un bleu-noirâtre, qui, sous certains aspects, se change en brun sur le dessus du cou et le haut du dos. *De Azara, Apuntamientos para la Hist. nat. de los Paxaros del Paraguay, etc. tom. 1. p. 256. n. 54. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 127. L'Amérique méridionale.*

L. 13 ½. E.. P.. R. 12.

* La Pie bleue a tête noire. *8. P. Cyana. P. Cinerea; vertice splendidè atro; alis caudâque cyaneis; rectricibus longissimis, intermediis apice albis.*

Vertex d'un noir éclatant; ailes et queue bleues; rectrices très-longues; les intermédiaires blanches à leur pointe.

C'est au savant naturaliste Pallas que l'on doit la connoissance de cette *Pie*, qu'il a rencontrée dans les déserts de la Mongolie, dans la Daourie, et qui se trouve aussi en Chine; elle est connue dans la Daourie sous le nom de *Chadara;* elle habite les bois de saule qui sont sur les rivages de la Selanga, y paroît au printemps et vient alors de la Mongolie et de la Chine; elle y passe la saison des amours et conséquemment y niche. Ces *Pies* se tiennent ordinairement en troupes et sont très-difficiles à tirer, par rapport à la variation de leur vol, et de plus, parce qu'elles sont très-défiantes.

Le dessus de la tête, les joues et la gorge sont noirs; le derrière du cou, le manteau et les pennes des ailes et de la queue, d'un beau bleu; celles-ci, terminées de blanc; le devant du cou et les parties postérieures, d'un blanc-grisâtre. *Pallas, Voy. tom. 3. p. 694. n. 7. Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl. 58* (*Pie à tête noire*). *Latham, Index* (*Corvus cyanus*). *L'Asie septentrionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

* La Pie a cou blanc. 9. *P. Albicollis. P. Nigra; collo toto pectoreque albis; rostro nigro flavescenteque.*

Noire; le cou, en entier, et poitrine, blancs; bec noir et jaunâtre.

M. de Labillardière, qui a déposé cet oiseau au Muséum d'histoire naturelle, l'a fait figurer dans son *Voyage* et l'a trouvé à la Nouvelle-Calédonie.

Latham ayant décrit deux *Corvus* de cette contrée, l'un dans son *Index*, *n.* 9, sous le nom de *Caledonicus*, et l'autre dans son *Supplément*, *n.* 3, sous celui de *Caledonius*, et tous les deux, sous la dénomination anglaise de *Caledonian crown*, il en est résulté, dans un ouvrage très-moderne, une méprise et des reproches très-graves, mais mal fondés, que l'auteur fait à ceux qui, avant lui, ont parlé du premier *Corvus*, qui est un oiseau très-différent de cette *Pie*. (*Voyez* ci-dessus l'article de la *Corneille de la Nouvelle-Calédonie*, page 880.)

Cet oiseau seroit totalement noir, s'il n'avoit le cou, le haut du ventre et le dos blancs; la queue est très-étagée; ses deux pennes intermédiaires ont onze pouces de longueur, et la plus extérieure de chaque côté n'en a que trois et demi. *Labillardière, Voyage d'Entrec, tom.* 2. *p.* 226. *pl.* 35. *Latham, Index, Suppl. n.* 3 (*Corvus caledonius*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 128. *L'Australasie.*

L. 19. E.. P.. R. 12.

* La Pie a culotte de peau. 10. *P. Rufigastra. P. Caruleo-nigra; abdomine, crisso et femoribus carneis; rostro pedibusque nigris.*

D'un noir-bleu; abdomen, couvertures inférieures de la queue et cuisses, couleur de chair; bec et pieds noirs.

Selon M. Levaillant, qui le premier a décrit et fait figurer cet oiseau, on le trouve sur les Terres Australes. Une grande partie de son plumage est d'un noir luisant à reflets bleus; les flancs, le ventre, les jambes, les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux clair; cette couleur est foncée sur les barbes extérieures des deux moyennes plumes du milieu de l'aile. *Levaillant, Oiseaux d'Afrique, pl.* 55. *Latham, Index, Suppl. n.* 8 (*Corvus rufigaster*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 128.

L.. E.. P.. R. 12.

* La Pie Houpette. 11. *P. Cristatella. P. Cærulea; cristatellâ frontali, capite, gutture, collo, pectore anteriori, rostro pedibusque nigris; ventre, crisso, caudâ albis.*

Bleue; petite huppe frontale, tête, gorge, cou, haut de la poitrine, bec et pieds, noirs; ventre, parties postérieures et queue, blancs.

M. Delalande fils a rapporté du Brésil et déposé au Muséum d'histoire naturelle cet oiseau, qui semble faire la nuance entre la *Pie* et le *Geai*. Il a le bec fort et robuste de la première et la queue du dernier; mais il diffère de l'une et de l'autre, en ce que les plumes du *capistrum* ne sont point dirigées en avant et laissent les narines totalement à découvert; en ce que celles-ci sont recouvertes en dessus par une membrane et que leur ouverture est oblongue. Un petit faisceau de plumes assez longues, d'abord droites, faisant ensuite le crochet en arrière et de couleur noire, occupe le front; le reste de la tête, la gorge, le cou en entier et le haut de la poitrine sont de cette couleur; le bas de celle-ci, toutes les parties postérieures et les trois quarts de la queue, d'un blanc de neige; le reste du plumage est d'un beau bleu. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 129. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** La Pie aux oreilles blanches. 12. *P. Olivacea. P. Capite et corpore subtùs nigris; maculâ aurium pectorisque albâ; rostro nigricante; pedibus obscuris.*

Tête et dessous du corps noirs; tache sur les oreilles et la poitrine, blanche; bec noirâtre; pieds obscurs.

Cette *Pie* de la Nouvelle-Hollande a la tête très-fournie de plumes noirâtres; le dessous du corps, de cette teinte; les plumes du haut de la gorge et de la poitrine, frangées de blanc; une grande tache blanche sur les oreilles; le dos, les couvertures des ailes et de la queue, d'une couleur de rouille; les pennes caudales, étagées, et les latérales, bordées de blanc à l'extérieur. *Latham, Index, Suppl.* (*Corvus olivaceus*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 29. *p.* 129. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* La Pie Piapac. 13. *P. Nigra. P. Nigro-violacea; artubus nigris.*

D'un noir-violet; membres noirs. (*Pl.* 139, *fig.* 3, *sous le nom de Pie du Sénégal.*)

Le nom de *Piapac*, imposé à cet oiseau par M. Levaillant, vient de son cri. Il construit un nid pareil à celui de notre *Pie*, et ses œufs sont

d'un blanc-bleuâtre parsemé de taches brunes, plus nombreuses et plus larges vers le gros bout. On le trouve au Sénégal et vers la pointe méridionale de l'Afrique, où M. Levaillant l'a observé.

Un noir lustré à reflets violets, moins foncé sur le ventre que sur le dos, rembruni sur les pennes primaires des ailes et sur les latérales de la queue, règne sur tout son plumage; les pennes caudales sont très-étagées et très-pointues. La femelle ne diffère du mâle que par une taille moindre et une queue plus courte. La figure publiée par Buffon manque d'exactitude, en ce qu'elle représente un oiseau avec dix pennes à la queue. *Brisson, Ornithol. tom. 2. p. 40. n. 2. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 97. pl. enl. n. 538. L'Afrique occidentale.*

L. 14. E.. P.. R. 12.

** La Pie pourprée. 14. *P. Africana. P. Suprà fusca, subtùs sordidè cinerascens; capite subcristato colloque purpureis; caudâ apice albâ; rostro pedibusque rubris.*

Brune en dessus; d'un cendré sale en dessous; tête un peu huppée et cou, pourprés; queue blanche à sa pointe; bec et pieds rouges.

Cette *Pie* se trouve en Afrique, selon Latham, qui le premier l'a décrite; elle a les plumes de la tête et du cou d'un pourpre foncé et terminées de gris; le dos, brun; le ventre, d'un cendré sale; les pennes des ailes; bleuâtres à l'extérieur; celles de la queue, blanches à leur extrémité. *Latham, Index (Corvus africanus). Buffon, édition de Sonnini, tom. 44. pag. 186. L'Afrique.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* La Pie rousse de la Chine. 15. *P. Rufa. P. Rufa, subtùs rufo-alba; capite colloque fuscis; tectricibus alarum majoribus remigibusque secundariis griseis; rectricibus lateralibus fusco griseoque dimidiatis, apice albis; rostró pedibusque nigris.*

Rousse; d'un blanc-roux en dessous; tête et cou bruns; grandes tectrices des ailes et rémiges secondaires grises; rectrices latérales à moitié brunes, blanches à leur pointe; bec et pieds noirs. (*Pl. 139. fig. 4.*)

Sonnerat, qui le premier a décrit cet oiseau, l'a trouvé à la Chine, et M. Levaillant l'a vu parmi des oiseaux envoyés du Bengale. La tête et le cou sont bruns; la poitrine et le ventre, d'un blanc-roussâtre; le dos et le croupion, d'un roux-jaunâtre; les petites plumes des ailes, d'un roux terreux; les suivantes et les moyennes, d'un gris clair; les moins longues des pennes, grises à l'extérieur, brunes à l'intérieur; les plus grandes, entièrement d'un noir-brunâtre; les deux pennes intermédiaires de la queue, grises jusqu'à leur moitié, brunes dans le reste, et terminées par une bande transversale blanche; l'iris est d'un roux-jaunâtre.

Le même voyageur a vu, dans l'île de Macao et en Chine, une *Pie* qui présente des rapports avec la précédente. Elle a le front et la queue noirs; le sommet de la tête et le croupion, d'un gris-cendré; le cou et la poitrine d'un gris-brun; le ventre et les jambes, de la même couleur, mais plus claire; le dos, les couvertures des ailes et de la queue, roux; les premières pennes des ailes, noires; deux taches blanches sur chaque côté de la tige des quatre pennes les plus longues.

Enfin, on voit au Muséum d'histoire naturelle deux individus qui présentent aussi de l'analogie avec les précédens. Ils ont le sommet de la tête et la nuque d'un gris-blanc; la gorge, le devant du cou, les premières pennes des ailes, cendrés. On les trouve dans les Grandes-Indes. *Latham, Index (Corvus rufus). Sonnerat, Voyage aux Indes. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 26. p. 130. Les Indes orientales.*

L.. E.. P.. R. 12.

* La Pie vagabonde. 16. *P. Vagabunda. P. Capite colloque nigris; corpore suprà ferrugineo-fusco, subtùs cinereo; alis medio albis; caudâ longissimâ, griseâ, apice nigrâ; rostro pedibusque nigris.*

Tête et cou noirs; dessus du corps d'un brun-ferrugineux; dessous cendré; ailes blanches sur leur milieu; queue très-longue, grise et noire à sa pointe; bec et pieds noirs.

Cet oiseau a été placé par Latham parmi les *Rolliers*, mais l'ayant vu en nature, nous nous sommes assurés qu'il doit faire partie du genre de la *Pie*; en effet, il a comme celle-ci le bec comprimé latéralement, les narines couvertes de petites plumes dirigées en avant, la queue très-longue et étagée, et, comme plusieurs *Pies* étrangères à l'Europe, le bec un peu arqué.

La tête, le cou et les grandes pennes des ailes sont noirs; le dos et une partie des couvertures alaires, d'un brun tirant sur la couleur de tan; le reste de ses couvertures et les pennes secondaires, d'un blanc un peu lavé de bleu; la gorge et les parties postérieures, d'un cendré-bleuâtre

bleuâtre très-clair; les pennes intermédiaires de la queue, noires; les autres, moitié de cette couleur et moitié d'un gris-bleuâtre. On trouve cet oiseau dans les Grandes-Indes. *Latham, Index, n.* 15 (*Coracias vagabundus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 26. *p.* 131. *Les Grandes-Indes.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

** La Pie zanoé. 17. *P. Zanoe. P. Nigricans; capite colloque subfulvis; rostro pedibusque nigris.*

Noirâtre; tête et cou un peu fauves; bec et pieds noirs.

Fernandez, qui a fait connoître cet oiseau, le compare à notre *Pie* pour sa grosseur, la longueur de sa queue, le talent de parler et l'instinct de dérober. Quant à nous, nous le regardons comme un jeune de l'espèce du *grand Quiscale.* Il a tout son plumage noir, à l'exception de la tête et du cou qui sont d'une teinte fauve. *Latham, Index* (*Corvus zanoe*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 44. *n.* 5 (*Petite Pie du Mexique*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 106. *Le Mexique.*

L.. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

Geai, *Garrulus. Corvus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, variis coloribus, sæpè nitentibus pictum.

Caput rotundatum, interdùm cristatum.

Rostrum mediocre, basi plumis setaceis recumbentibus instructum, crassum, robustum, porrectum; mandibula superior versus apicem obsoletè emarginata, apice declivis.

Nares subovatæ, apertæ, aut glabræ aut pennis capistri obtectæ.

Lingua cartilaginea, planiuscula, apice furcata.

Collum mediocre.

Alæ mediocres, pennâ spuriâ brevi, apice rotundatâ; remigibus 4^â^., 5^â^. *omnium longissimis.*

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, unus posticus; exteriores basi conjuncti; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Garruli in sylvis Europæ, Africæ, Asiæ, Americæ habitant; insectis, nucibus, glandibus, baccis, aliis fructibus victitant; in arboribus nidificant; ova 4-5 *pariunt. Mas feminam incubantem alens, ipse incubans. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.*

Corps oblong, peint de diverses couleurs, souvent brillantes.

Tête arrondie, quelquefois huppée.

Bec médiocre, couvert à sa base de plumes sétacées dirigées en avant, épais, robuste, tendu; mandibule supérieure inclinée et à échancrure oblitérée à son extrémité.

Narines presque rondes, ouvertes, ou glabres ou cachées sous les plumes du *capistrum.*

Langue cartilagineuse, un peu aplatie, et fourchue à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes moyennes à penne bâtarde courte, arrondie à sa pointe; 4e. et 5e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Geais* habitent dans les forêts de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique; vivent d'insectes, de noix, de glands, de baies et d'autres fruits; ils nichent sur les arbres. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs. Le mâle nourrit sa femelle quand elle couve, et partage l'incubation. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

Le Geai proprement dit. 1. *G. Glandarius. G. Tectricibus alarum cæruleis, lineis transversis albis nigrisque; corpore ferrugineo variegato; rostro nigro; pedibus fuscis.*

Tectrices des ailes bleues, avec des lignes transversales blanches et noires; corps varié de ferrugineux; bec noir; pieds bruns. (*Pl.* 137. *fig.* 4.)

Ainsi que la *Pie*, le *Geai* a l'habitude de cacher ou d'enfouir le superflu de ses provisions, et celle de dérober tout ce qu'il peut emporter. Les individus qui restent dans nos forêts pendant l'hiver, se retirent alors dans les arbres creux, au milieu de leur magasin de glands, de noix, de faînes et de graines qu'ils ont amassés pendant l'automne, et ne se montrent que dans

les jours doux. Cet oiseau se nourrit dans l'été d'insectes, de vers, de pois, de sorbes, de groseilles, de cerises, de framboises et de raisin ; il mange aussi les œufs et même les petits oiseaux, auxquels il commence par arracher les yeux et la cervelle. Sa voix naturelle est très-désagréable, et il la fait entendre souvent ; il a aussi de la disposition à contrefaire le cri de plusieurs oiseaux, mais c'est celui des espèces qui ne chantent pas mieux que lui. S'il aperçoit dans les bois un renard ou quelqu'autre animal de rapine, il jette un cri très-perçant, comme pour s'appeler les uns et les autres ; tous se rassemblent en peu de temps, et semblent vouloir en imposer par le nombre, ou du moins par le bruit.

Les *Geais* préfèrent les forêts aux lieux habités, nichent plus volontiers sur les chênes que sur les autres arbres, choisissent les plus touffus et ceux dont le tronc est entouré de lierre ; ils le garnissent à l'intérieur de racines et de filamens d'herbes ; de bûchettes sèches en dehors et de mousse. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un cendré-verdâtre, avec des petites taches foiblement marquées.

Ces oiseaux, naturellement pétulans et vifs, ont des mouvemens brusques, se mettent facilement en colère, et s'emportent souvent au point d'oublier leur propre conservation. On en a vu, dans leurs accès de colère, se prendre la tête entre deux branches, et mourir ainsi suspendus en l'air ; aussi c'est lorsqu'ils se battent qu'on les approche plus facilement. Une agitation continuelle semble être leur élément, en captivité comme en liberté. Cette espèce est répandue dans l'Europe et dans les contrées correspondantes de l'Asie, car on la trouve jusque sur les montagnes de la Sibérie. Elle est voyageuse ; mais il reste beaucoup d'individus dans nos contrées pendant toute l'année.

Les plumes qui recouvrent le sinciput sont variées de blanc, de noir et de gris-bleuâtre ; le noir occupe le milieu de chacune ; celles qui recouvrent les narines sont d'un blanc sale ; les joues, le cou, le dos, les couvertures des ailes, la poitrine et le devant du ventre, d'un gris-cendré et vineux ; le croupion, toutes les couvertures de la queue et les jambes, blancs ; la gorge et le bas-ventre, blanchâtres ; les pennes de l'aile bâtarde, rayées transversalement de bleu clair, de bleu plus foncé et de noir sur leur côté extérieur et à leur bout ; toutes sont noires en dedans ; les pennes primaires de l'aile, noirâtres et bordées de gris ; les secondaires, noires et blanches ; quelques-unes de celles-ci, variées de bleu plus ou moins clair, et plusieurs de marron ; la queue est noire, excepté à son origine, où elle est cendrée ; l'iris, blanchâtre ; la langue, noire. Le mâle se distingue de la femelle par la grosseur de sa tête et la vivacité de ses couleurs. Les jeunes portent des couleurs plus foibles que celles des adultes. *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 47. *n.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 107. *pl. enl. n.* 481. *L'Europe.*

L. 3 $\frac{1}{3}$. E.. P.. R. 12.

** Le Geai azurin. 2. *G. Cyaneus. G. Totus cyaneus ; rostro pedibusque nigris.*

Totalement d'un bleu d'azur ; bec et pieds noirs.

On trouve cet oiseau dans les Florides, et on ne l'a pas encore rencontré dans le nord des Etats-Unis. Latham le rapporte au *Geai de Steller*, mais celui-ci a une huppe et porte une livrée différente ; on ne peut pas non plus le rapporter au *Geai bleu huppé*, puisqu'il est plus petit, qu'il n'a point d'aigrette sur la tête, et que tout son plumage est généralement d'un bleu d'azur. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 476. *L'Amérique septentrionale.*

L. 9. E.. P.. R. 12.

* Le Geai bleu huppé. 3. *G. Cristatus. G. Tectricibus alarum, lineis transversis nigris ; corpore cæruleo ; collari, rostro pedibusque nigris.*

Tectrices des ailes rayées en travers de noir ; corps bleu ; collier, bec et pieds noirs. (*Pl.* 138. *fig.* 1.)

Cette espèce est répandue dans l'Amérique septentrionale, depuis la Louisiane et les Florides jusqu'au Canada et au-delà. On la retrouve encore dans le Nord-Ouest et dans la Nouvelle-Californie. Elle n'est pas moins pétulante et moins vive que le *Geai* d'Europe ; mais elle n'en a pas la voix criarde et rauque. Pendant la saison des amours, le mâle fait entendre une sorte de chant qui n'est point désagréable. Cette espèce place son nid dans les bois couverts, et préfère ceux qui sont arrosés de petits courans d'eau. Sa ponte se compose de quatre ou cinq œufs de couleur d'olive et tachetés de gris-noirâtre. Les individus qui naissent dans le Nord, quittent à l'automne les contrées boréales et arrivent en bandes nombreuses au centre des Etats-Unis ; les uns continuent leur voyage, et les autres y passent l'hiver ; alors ceux-ci s'approchent des

habitations rurales, et donnent dans tous les piéges qu'on leur tend.

La tête de ce *Geai* est parée d'une huppe bleue; cette couleur couvre aussi le front et le dessus du corps, se montre sur les pennes de la queue et sur le bord extérieur des couvertures et des pennes alaires; celles-ci sont noirâtres à l'intérieur; le recouvrement des ailes et les pennes caudales ont des raies transversales noires; celles-ci, à l'exception des deux intermédiaires, sont terminées de blanc; une tache noire est entre le bec et l'œil; cette teinte forme une bande qui part de la base de la huppe, trace un demi-cintre au-dessous des oreilles, descend à travers le gris des côtés du cou, et couvre la poitrine d'une sorte de hausse-col; la gorge est bleuâtre chez les mâles adultes, et blanche dans leur première année; un gris de souris est répandu sur le dessous du corps, et va, en se dégradant, presque jusque sur les couvertures inférieures de la queue. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que sa huppe est plus courte et que ses couleurs sont moins vives. *Latham, Index* (*Corvus cristatus*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 54. *n.* 2 (*Geai bleu du Canada*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 120. *pl. enl. n.* 529. *L'Amérique septentrionale.*

L. 10 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le Geai bleu-verdin. 4. *G. Melanogaster. G. Capite, collo pectoreque cæruleo et viridi mixtis; uropygio abdomineque nigris; alis, caudâ cæruleis nigro transversùm striatis; rostro pedibusque nigricantibus.*

Tête, cou et poitrine mélangés de bleu et de vert; croupion et abdomen, noirs; ailes et queue bleues et rayées transversalement de noir; bec et pieds noirâtres.

La tête, le cou et la poitrine de ce *Geai* sont mélangés de bleu et de vert; ces couleurs se fondent dans un brun clair terne; le croupion et le ventre sont noirs; les ailes et la queue, bleues et rayées transversalement de noir. *Levaillant, Hist. des Oiseaux de Paradis, Rolliers, Geais, etc. pl.* 44. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 478.

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Geai boréal. 5. *G. Infaustus. G. Dorso cinereo; rectricibus rufis, intermediis duabus cinereis; fasciâ nigricante; rostro pedibusque nigris.*

Dos cendré; rectrices rousses, les deux intermédiaires cendrées et traversées par du noir; bec et pieds de cette couleur.

Linnée a d'abord indiqué dans sa *Fauna Suecica*, cet oiseau pour un *Corvus*; mais il a été par la suite tellement méconnu, qu'on a douté de son existence lorsqu'on l'a vu dans la synonymie du *Lanius infaustus* avec *le Merle de roche* (12e. et 13e. éditions du *Systema naturæ*). Le genre *Lanius* ne lui convient pas plus que le plumage et la taille de ce *Merle*. Gmelin, en donnant à son *Lanius infaustus* la queue arrondie, a encore augmenté la confusion, si ce *Lanius* est le *Merle de roche*, comme l'indique une partie de sa synonymie et sa partie historique; car celui-ci a toutes les pennes caudales d'égale longueur, tandis que chez le *Corvus infaustus*, la queue est arrondie. Il me paroît très-vraisemblable que la phrase spécifique de ce *Lanius* appartient aussi au *Corvus*, puisque c'est cette phrase qui le signale dans la *Fauna Suecica*; cependant on n'en a pas moins continué de l'appliquer au *Merle de roche*, malgré le *cauda rotundata*. Nous ne croyons pas nous tromper, puisque Gmelin a, de même que Linnée, décrit dans un autre genre le *Merle de roche* sous la dénomination de *Turdus saxatilis*; s'il en est ainsi, comme nous le présumons, la synonymie du *Lanius infaustus* porte à faux dans les citations où il est question de ce *Merle*, et est vraie quant au *Corvus infaustus* de Linnée, de Brunniche, et au *Corvus rusticus* de S. G. Gmelin. Brisson a pu donner lieu à cette confusion, en appliquant à son *Merle de roche* les deux phrases spécifiques du *Turdus saxatilis* et du *Corvus infaustus* de Linnée, l'une dans le tome 1er. de son Ornithologie, page 238, et l'autre dans le Supplément, page 43. Latham est le seul auteur qui, dans son *Index*, ait bien distingué ces deux oiseaux.

Le *Corvus infaustus* porte en Suède le nom de *Lappskata olycksfogel*, dénomination que Montbelliard a appliquée au *Merle de roche*, si toutefois, dit-il, l'oiseau qui porte ce nom en Suède, est le même que notre *Merle de roche*.

Cet oiseau, qu'on a classé parmi les *Geais*, parce qu'il en a tous les caractères, est hardi, vorace, et vient quelquefois enlever les viandes jusque sur la table de l'homme. Il habite les forêts de la Suède et de la Russie. Sa nourriture consiste en des baies de diverses plantes, du genévrier, de la ronce, etc., et quelquefois de petits oiseaux. Il est sédentaire dans les contrées

boréales, et on ne le trouve en aucun temps dans les régions tempérées.

Les plumes du dessus de la tête sont alongées et d'un brun foncé ; l'oiseau les relève en forme de huppe, lorsqu'il est agité de quelques passions ; celles qui recouvrent les narines, sont blanchâtres ; le dessus du cou, le dos et les scapulaires, d'un gris mêlé d'un peu de roussâtre, qui domine davantage sur le fond gris du devant du cou et de la poitrine ; le ventre, le croupion et les couvertures de la queue, roux ; celles des ailes et leurs pennes, d'un gris rembruni ; les quatre premières rémiges et l'aile bâtarde, rousses à leur base ; les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un cendré-brun ; toutes les autres, rousses ; les plus proches de celles du milieu, d'un brun clair à leur extrémité. Les femelles et les jeunes ne diffèrent du mâle que par des teintes plus claires. *Sparrman, Mus. Carls. fasc. 4. pl. 76. Latham, Index, n.* 10 (*Corvus infaustus*). *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p.* 118. *pl. enlum. n.* 608 (*Geai de Sibérie*, figure incorrecte quant à la variété des couleurs). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 478. *Le nord de l'Europe et de l'Asie.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Geai brun du Canada. 6. *G. Fuscus. G. Suprà fuscus; fronte flavicante; subtùs rectricumque apicibus albis; rostro pedibusque nigricantibus.*

Brun en dessus ; front jaunâtre ; dessous du corps et l'extrémité des rectrices, blancs ; bec et pieds noirâtres.

On rencontre cette espèce au Canada, à la baie d'Hudson, à Terre-Neuve et dans diverses autres parties boréales de l'Amérique ; mais elle s'avance rarement au-delà de la Nouvelle-Ecosse. Elle se tient de préférence dans les bois, et ne s'approche des habitations que pendant l'hiver. Ce *Geai* est détesté des habitans, car il dérobe sans cesse, afin de faire des amas de vivres pour la mauvaise saison. Il se nourrit de graines, de fruits, mange aussi des algues, des vermisseaux et même de la viande. Il niche dès les premiers jours du printemps et fait son nid sur les pins : sa ponte est de quatre ou cinq œufs bleus.

Il a les narines couvertes par un faisceau de plumes blanchâtres ; les joues, d'un blanc sale, teinté de roussâtre ; le dessus de la tête et l'occiput, d'un bleu-noirâtre ; le dos, le croupion, les couvertures des ailes et de la queue, bruns ; la poitrine, d'un gris-blanc sale, plus foncé sur le reste des parties inférieures ; les pennes des ailes et de la queue, qui est étagée, brunes et terminées de blanchâtre. *Latham, Index* (*Corvus canadensis*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 54. *Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 117. *pl. enl. n.* 530. *L'Amérique septentrionale.*

L. 10. E.. P.. R. 12.

* Le Geai gris-bleu. 7. *G. Cærulescens. G. Capite, uropygio, tectricibus alarum minoribus, mediocribusque griseo et cærulescente variis; dorso, gutture corporeque subtùs cinereo-rufis; remigibus rectricibusque cæruleis; rostro pedibusque nigris.*

Tête, croupion, petites et moyennes couvertures des ailes variées de gris et de bleuâtre ; dos, gorge et dessous du corps d'un gris-roux ; rémiges et rectrices bleues ; bec et pieds noirs.

Les couleurs ternes de cet oiseau nous font soupçonner que ce n'est pas une espèce distincte, mais plutôt la femelle ou un jeune *Geai azurin*, d'autant plus qu'on les trouve dans les mêmes contrées de l'Amérique septentrionale ; mais nous ne connoissons que sa dépouille, qui est au Muséum d'histoire naturelle, et qui y a été apportée du Kentucky, une des provinces des Etats-Unis.

Le *capistrum* est garni de petites plumes qui ne s'avancent que jusqu'à l'origine des narines ; la tête, le dessus du cou, le croupion, les moyennes et petites couvertures des ailes sont variées de gris et de bleu ; le dos, la gorge et toutes les parties postérieures, d'un gris-roux ; les grandes couvertures, les pennes des ailes et celles de la queue, d'un beau bleu ; ces dernières sont étroites et un peu étagées. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 480. *L'Amérique septentrionale.*

L. 11 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Geai longup. 8. *G. Galericulatus. G. Niger; duabus pennis capitis longissimis; torque albo; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

Noir ; deux plumes très-longues sur la tête ; collier blanc ; bec noir ; pieds noirâtres.

Ce *Geai* de Java, que M. Levaillant nous a fait connoître, se distingue par deux longues plumes qui dominent toutes celles dont sa huppe est composée. Il porte sur la nuque un collier blanc, qui tranche agréablement sur le noir qui règne sur son plumage. *Levaillant, Hist. des Oiseaux de Paradis, Rolliers, etc. pl.* 42. 2e *édit. du nouv.*

Dict. d'Hist. nat. tom. 12. *p.* 480. *Les Grandes-Indes.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Geai du Pérou. 9. *G. Peruvianus. G. Suprà dilutè viridis, subtùs dilutè flavus; vertice albo; fasciculo gulæ jugulique nigro; rectricibus tribus utrinquè exterioribus flavis; rostro nigricante.*

D'un vert clair en dessus, d'un jaune clair en dessous; *vertex* blanc; bande de la gorge et du devant du cou, noire; les trois rectrices extérieures de chaque côté, jaunes; bec noirâtre. (*Pl.* 138. *fig.* 4.)

On ne connoît de cet oiseau que son riche plumage. La base du bec est entourée d'un beau bleu, qui reparoît derrière l'œil et au-dessous; une sorte de couronne blanche ceint le sommet de la tête; un noir de velours couvre la gorge et le devant du cou; un beau jaune-jonquille règne sur la poitrine, le ventre et les trois pennes latérales de chaque côté de la queue; les autres pennes caudales et les parties supérieures du corps sont d'un vert-cendré qui se dégrade sur le dessus du cou, et prend une teinte bleuâtre à mesure qu'il approche du noir et du blanc de la tête; la queue est cunéiforme. *Latham, Index* (*Corvus peruvianus*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 116. *pl. enl. n.* 625. *L'Amérique méridionale.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le petit Geai de la Chine. 10. *G. Auritus. G. Subcristatus, fusco-cinereus; capistro guláque nigris; maculâ frontis et aurium albâ; remigibus nigris, griseo marginatis; rostro pedibusque nigris.*

Un peu huppé; d'un gris-brun; *capistrum* et gorge, noirs; tache sur le front et sur les oreilles, noire; rémiges de cette couleur, bordées de gris; bec et pieds noirs.

Sonnerat, qui le premier a décrit cet oiseau, l'a vu à la Chine, où il se tient près des eaux. Il a dix pennes à la queue; les deux intermédiaires, plus longues que les latérales; l'iris, d'un jaune-roussâtre; le front et les oreilles, blancs; le dessus de la tête et du cou, d'un gris-cendré foncé; le dos, le croupion, la poitrine, le ventre et les petites plumes des ailes, d'un gris terreux; la gorge, noire; les pennes des ailes et de la queue, brunes. *Latham, Index* (*Corvus auritus*). *Sonnerat, Voyage aux Indes.* 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 481. *Les Indes.*

L. 8. E.. P.. R. 12.

** Le Geai de Steller. 11. *G. Stelleri. G. Cristatus; corpore suprà nigro; subtùs, alis caudâque cæruleis; rostro pedibusque nigris.*

Huppé; dessus du corps noir; dessous, ailes et queue, bleus; bec et pieds noirs.

Le nom qu'on a imposé à cet oiseau est celui d'un Anglois qui l'a vu dans l'ouest de l'Amérique septentrionale; il se trouve aussi, mais plus rarement, dans l'est de ce continent.

Sa huppe a près de deux pouces de long et est composée de plumes étroites et brunes; le dessus du corps est d'un noir-pourpré, inclinant au vert sur le croupion; les couvertures des ailes sont mi-partie d'un noir-brunâtre et d'un bleu foncé; leurs pennes secondaires, de la dernière couleur, avec huit ou neuf raies transversales et noires; les primaires, de cette teinte et bordées à l'extérieur de vert-bleu; le devant du cou et la poitrine, noirâtres; le ventre et le bas-ventre, d'un bleu pâle; les pennes de la queue, longues de cinq pouces et demi, un peu étagées, d'un bleu foncé et noires sur leur tige. *Latham, Index* (*Corvus Stelleri*). *Pennant, Arct. Zool. tom.* 2. *p.* 249. *n.* 139 (*Steller's crown*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 481. *L'Amérique boréale.*

L. 13 ½. E.. P.. R. 12.

** Le Geai a tête pourprée. 12. *G. Purpurascens. G. Rufescens, subtùs luteus; capite purpurascente; remigibus caudâque nigris; rostro plumbeo; pedibus incarnatis.*

Roussâtre; jaune en dessous; tête pourprée; rémiges et queue noires; bec plombé; pieds incarnats.

On croit que ce *Geai* se trouve à la Chine. Il a la tête pourprée; le dessus du corps, d'un roux pâle; le dessous jaune; les ailes noires, de même que la queue, qui est assez longue. *Latham, Index* (*Corvus purpurascens*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 12. *p.* 482. *La Chine.*

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Geai vert. 13. *G. Argyrophthalmus. G. Capite viridi cæruleoque; pectore viridi; oculis argenteis; caudâ apice albâ; rostro pedibusque nigris.*

Tête verte et bleue; poitrine verte; yeux argentés; queue blanche à la pointe; bec et pieds noirs.

Cette espèce se trouve dans les forêts les plus épaisses de Surinam. Sa tête est d'un vert foncé, marqué de bleu sur le sommet et de vert pâle sur l'occiput; une tache de la même couleur est sous chaque oreille, et une autre sur la nuque; la

poitrine, le ventre et les couvertures des ailes sont d'un vert foncé changeant; les pennes primaires, noirâtres et terminées de bleu; la queue est pareille aux ailes et blanche à son extrémité.

Latham rapproche de cette espèce le *Geai de Carthagène*, décrit par Jacquin; Gmelin en fait une espèce distincte sous le nom latin du précédent, qu'il appelle *Corvus Surinamensis*. Il a l'œil pareil à celui du *Geai vert* et placé au milieu d'une tache bleue; la poitrine et le bord extérieur des ailes, d'un bleu de Prusse; la queue, terminée de blanc; le bec et les pieds noirs. *Latham, Index* (*Corvus argyrophthalmus*). *Brown, Illust. pl.* 10. *Gmelin, Syst. nat.* (*Corvus Surinamensis*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 12. *p.* 182. *L'Amérique méridionale.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

CORACIAS, *Coracia*, Brisson. *Corvus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, nigrum.

Caput rotundatum.

Rostrum capite longius, basi pennis brevibus incumbentibus instructum, integrum, subgracile, rotundatum, suprà convexum, arcuatum, acutum.

Nares rotundatæ, apertæ, pennis capistri tectæ, aut detectæ.

Lingua cartilaginea, mediocris, apice bifida.

Collum mediocre.

Alæ longæ, remigibus 4^a^., 5^a^. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Coraciæ habitant in altis montibus Europæ, Africæ, Asiæ septentrionalis, Australasiæ; baccis, insectis victitant; in rupibus nidificant; ova 4-5 *pariunt. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm idonei sunt.*

Corps oblong, noir.

Tête arrondie.

Bec plus long que la tête, garni à sa base de petites plumes dirigées en avant, entier, un peu grêle, arrondi, convexe en dessus, entier, pointu.

Narines arrondies, ouvertes, cachées sous les plumes du *capistrum* ou à découvert.

Langue cartilagineuse, médiocre, bifide à la pointe.

Cou médiocre.

Ailes alongées; les 4e. et 5e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Coracias* habitent sur les hautes montagnes de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie septentrionale et de l'Australasie; vivent de baies et d'insectes et nichent dans les rochers. Leur ponte est de 4 ou 5 œufs. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

LE CORACIAS A BEC ROUGE. 1. *C. Erythroramphos. C. Violaceo-niger; rostro pedibusque rubris.*

D'un noir-violet; bec et pieds noirs. (*Pl.* 140. 3.)

Cette espèce se trouve ordinairement sur les rochers; mais il semble qu'elle préfère ceux qui sont situés du côté de l'occident à ceux qui sont à l'orient et au midi, quoiqu'ils présentent à peu près les mêmes sites et les mêmes expositions. Elle fréquente les Alpes, les montagnes de la Suisse et celles de l'Auvergne; mais on ne la voit point, dit-on, sur celles du Bugey, ni dans toute la chaîne qui borde le pays de Gex jusqu'à Genève. On la retrouve encore sur le mont Jura, en Suisse, et dans l'île de Crète; et partout elle ne se plaît qu'à la cime des rochers; elle y construit son nid, ou au haut des vieilles tours abandonnées; sa ponte est de quatre ou cinq œufs blancs, tachetés de jaune sale.

Les *Coracias* sont voyageurs si, comme l'assure Hasselquist, ils arrivent en Egypte vers le temps où le Nil débordé est prêt à rentrer dans son lit, et y sont attirés par les insectes et les graines nouvellement semées et ramollies par le premier travail de la végétation; car ces oiseaux sont également granivores et insectivores. Quoique d'un naturel vif, inquiet et turbulent, ils se privent à un certain point lorsqu'on veut les élever; ils ont des habitudes analogues à celles

des *Pies* et des *Corbeaux*; comme eux ils sont attirés par ce qui brille, et comme eux ils cherchent à se l'approprier; et on en a vu un, dit Montbelliard, enlever du foyer d'une cheminée des morceaux de bois tout allumés et mettre ainsi le feu dans la maison. Leur cri est aigu, quoiqu'assez sonore et semblable à celui de l'*Huîtrier*. Ils le font entendre presque continuellement, et l'on prétend qu'ils apprennent à parler.

Le plumage de ce *Coracias* est totalement d'un noir à reflets verts, bleus et pourprés. Quelques individus ont le bec et les pieds jaunes, mais cette couleur est altérée, et Picot-Lapeyrouse fait mention, dans les *Tables méthodiques*, d'une variété toute blanche. *Latham, Index* (*Corvus garrulus*). *Brisson, Ornith. tom. 2. p. 3. n. 1. Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 1. pl. enl. n. 255. L'Europe, l'Asie septentrionale.*

L. 15. E.. P.. R. 12.

* Le Coracias a bec noir. 2. *C. Melanoramphos. C. Tota nigra; rostro pedibusque concoloribus.*

Totalement noir; bec et pieds de cette couleur.

Deux individus de cette espèce sont au Muséum d'histoire naturelle, où ils ont été apportés de la Nouvelle-Hollande; la couleur noire qui couvre tout leur vêtement, est moins profonde que celle de notre *Coracias*, et jette très-peu de reflets; il porte aussi un bec moins long; les narines sont découvertes; les pennes des ailes, blanches à leur intérieur; la queue est arrondie. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom. 8. p. 2. Les Grandes-Indes.*

L. 16. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

CHOQUARD, *Pyrrhocorax.*

Corpus oblongum, nigrum aut violaceum.

Caput subrotundum, aliquandò cristatum.

Rostrum basi rectum et plumis brevibus recumbentibus instructum, mediocre, suprà convexum, subtenue; mandibula superior subarcuata, versus apicem obsoletè emarginata.

Nares orbiculares, apertæ, plumis obtectæ.

Lingua cartilaginea, plana, apice bifida.

Collum mediocre.

Alæ longæ, pennâ spuriâ, gracile, brevi et emarginatâ; remige 3a. omnibus longissimâ.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 10 aut 12.

Pyrrhocoraces habitant in Europæ, Africæ montibus; insectis, seminibus victitant. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.

Corps oblong, noir ou violet.

Tête un peu arrondie, quelquefois huppée.

Bec droit et garni à sa base de petites plumes dirigées en avant, médiocre, convexe en dessus, un peu grêle; mandibule supérieure un peu arquée, à échancrure usée vers le bout.

Narines orbiculaires, ouvertes, couvertes par les plumes.

Langue cartilagineuse, aplatie, bifide à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes longues, à penne bâtarde, grêle, courte et échancrée; la 3e. rémige la plus longue de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 10 ou 12 rectrices.

Les *Choquards* habitent dans les montagnes de l'Europe, de l'Afrique et de l'Australasie; vivent d'insectes et de semences. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

Le Choquard des Alpes. 1. *P. Alpinus. P. Niger; rostro luteo; pedibus nigris aut rubris.*

Noir; bec jaune; pieds noirs ou rouges.

Cet oiseau, qu'on trouve ordinairement à la cime des Alpes, niche sur les arbres et dans les rochers; sa ponte est de quatre ou cinq œufs, et sa nourriture consiste en insectes, vers de terre et graines germées. Comme l'espèce est très-nombreuse, elle fait des dégâts dans les champs nouvellement ensemencés. Il a le bec jaune à un certain âge, rouge dans sa vieillesse et noir dans sa jeunesse. Tout son plumage est de la dernière couleur avec quelques reflets peu visibles. *Latham, Index* (*Corvus Pyrrhocorax*). *Brisson,*

Ornithol. tom. 2. p. 30. n. 8 (Choucas des Alpes). Buffon, Hist. natur. des Oiseaux, tom. 3. p. 76. pl. enl. n. 531. L'Europe.

L. 15. E.. P.. R. 12.

* Le Choquard sicrin. 2. *P. Crinitus. P. Cristatus, niger nitens; rostro flavo; pedibus nigris.*

Huppé; d'un noir brillant; bec jaune; pieds noirs.

Ce *Choquard* ressemble tellement au précédent que, s'il n'avoit des attributs qui sont étrangers à celui-ci, on le prendroit pour le même oiseau; il en a la taille, le bec, sinon que sa base est plus épaisse et son bout plus pointu; la queue, les pieds et même les couleurs; mais il en diffère par une large huppe, composée de plumes molles, déliées et entourées d'un trait roux; trois filets fort longs, qui naissent sur chaque côté de la tête au-dessous de l'œil, se dirigent en arrière, à peu près comme ceux du *Siflet*. Ces filets ne sont que des tiges déliées de plumes sans barbes et ont l'apparence de crins: de là est venu le nom que M. Levaillant lui a imposé. Le plus court de ces crins, qui est celui du dessous, a sept pouces de longueur et est roussâtre; le second est plus long de trois pouces et noir jusqu'à sa moitié; le supérieur le dépasse de sept pouces. Le plumage est partout d'un noir luisant et changeant en vert sombre sur les ailes et la queue, qui est composée de dix pennes et carrée à son extrémité. On dit que cet oiseau vient de l'Inde. *Levaillant, Hist. des Oiseaux d'Afrique. 2e édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p. 568.* Mal-à-propos sous le nom de *Dsicrée*, au lieu de *Sicrin*.

L. 15. E.. P.. R. 12.

* Le Choquard violet. 3. *P. Violaceus. P. Violaceus nitens; rostro flavescente-albo; pedibus nigris.*

D'un violet brillant; bec d'un blanc-jaunâtre; pieds noirs.

On a trouvé à la Nouvelle-Hollande cet oiseau, dont le plumage est totalement d'un violet d'acier bruni, à reflets brillans. On le voit dans la collection du Muséum d'histoire naturelle, où on lui donne mal-à-propos pour femelle un individu verdâtre. En effet, celui-ci a les narines découvertes, et les plumes du *capistrum* disposées comme celles du front, c'est-à-dire, retournées en arrière, tandis que ce *Choquard* les a dirigées en avant et couvrant les narines. Quoiqu'on l'ait rangé dans ce genre, il diffère de notre *Choquard* en ce que l'arête de la mandibule supérieure est plutôt anguleuse qu'arrondie, ce qui le rapproche des *Coracines choucaris*; mais il s'en éloigne en ce qu'il a le bec comprimé par les côtés de sa base. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom. 6. p. 569. L'Australasie.*

L. 15. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

CASSE-NOIX, *Nucifraga*, Brisson. *Corvus*, Linn. Lath.

Corpus oblongum, albo maculatum.

Caput rotundatum.

Rostrum basi plumis setaceis recumbentibus instructum, crassum, rectum, integrum, robustum, suprà convexum, lateratìm compressum, apice subtruncatum, depressiusculum; mandibula superior inferiore longior.

Nares minimæ, longæ, apertæ, plumis obtectæ.

Lingua cartilaginea, brevis, fimbriata, apice bifida, cornea.

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevi, apice rotundatâ; remigibus 3a., 4a. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Nucifragæ habitant in Europæ et Siberiæ pinetis potissimùm, insecta, baccas, nuces, præsertìm pini seminibus edunt; in cavis arborum nidificant. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.

Corps oblong, tacheté de blanc.

Tête arrondie.

Bec garni à sa base de plumes sétacées dirigées en avant, épais, droit, entier, robuste, convexe en dessus, comprimé latéralement, un peu tronqué et déprimé à sa pointe; mandibule supérieure plus longue que l'inférieure.

Narines petites, alongées, ouvertes, couvertes par les plumes.

Langue cartilagineuse, courte, frangée, bifide et cornée à sa pointe.

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde courte, arrondie à son extrémité; les 3e. et 4e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur base ; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Casse-noix* habitent en Europe et en Sibérie, principalement dans les pins ; vivent d'insectes, de baies, de noix et de pommes de pin ; nichent dans des arbres creux. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

LE CASSE-NOIX MOUCHETÉ. 1. *N. Guttata. N. Fusco alboque punctata ; alis caudâque nigris ; rectricibus apice albis, intermediis apice detritis.*

Pointillé de brun et de blanc ; ailes et queue noires ; rectrices blanches à leur pointe, les intermédiaires usées à leur extrémité. (*Pl.* 140. *fig.* 2.)

Les pays montagneux étant ceux où cette espèce se plaît, on la trouve communément en Auvergne, en Savoie, en Suisse, dans le Bergamasque, en Autriche, sur les montagnes couvertes de sapins, mais très-rarement en Angleterre ; on la rencontre encore en Russie, en Sibérie, au Kamtschatka, et même dans le nord de l'Amérique, suivant Latham.

Les *Casse-noix* qu'on voit quelquefois aux environs de Paris et en Picardie, sont des individus égarés, quoiqu'ils ne soient point des oiseaux de passage. Ils sont quelquefois erratiques ; ils se réunissent, dans certaines années, en troupes nombreuses, quittent leurs montagnes, se répandent dans les plaines, et toujours de préférence dans les lieux plantés de sapins. Leur passage, ou leur voyage, se fait à l'automne ; ils mettent ordinairement entre chaque passage un intervalle de six à neuf ans. A cette époque, ils sont quelquefois tellement affoiblis par le défaut de nourriture, qu'ils se laissent approcher d'assez près pour pouvoir les tuer à coups de bâton et même les prendre à la main. Comme ces oiseaux ont souvent les pennes de la queue usées par le bout, on suppose qu'ils grimpent comme les *Pics ;* mais il paroît certain que, comme ceux-ci, ils nichent dans des trous d'arbre. Leur ponte est de cinq ou six œufs d'un gris-fauve, tacheté de gris-roussâtre.

Le *Casse-noix* porte un plumage remarquable par les mouchetures blanches et triangulaires répandues sur le fond brun sombre, qui est la couleur dominante de tout son corps ; ces mouchetures sont plus petites sur les parties supérieures et plus larges sur la poitrine ; mais l'on n'en voit aucun vestige sur le sommet de la tête, sur les ailes et la queue, qui sont d'un noir brillant ; quelques-unes ont une bordure blanche vers leur extrémité ; cette couleur se présente en forme d'une très-petite tache vers la pointe de six ou sept autres, et termine celles de la queue.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que la couleur brune tend au roussâtre. *Latham, Index* (*Corvus caryocathactes*). *Brisson, Ornith. tom.* 2. *p.* 59. *n.* 1. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 122. *pl. enlum. n.* 50. *L'Europe, la Sibérie.*

L. 13. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

TEMIA, *Crypsirina. Corvus*, Lath.

Corpus oblongum, nigrum.

Caput rotundatum.

Rostrum mediocre, robustum, basi plumis minimis tomentosis obtectum, suprà convexum; mandibula superior versus apicem deflexa, emarginata.

Nares nullo modo apparentes.

Lingua.....

Collum breve.

Alæ breves.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli ; digiti tres anteriores, unus posticus ; exteriores basi connexi ; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda longissima, cuneata, rectricibus 10.

Crypsirinæ habitant in Africâ. Mores ignoti sunt.

Corps oblong, noir.

Tête arrondie.

Bec médiocre, robuste, couvert à sa base de petites plumes veloutées, convexe en dessus ; mandibule supérieure crochue et échancrée vers le bout.

Narines nullement apparentes.

Langue.....

Cou médiocre.

Ailes courtes.

Cuisses posées hors de l'abdomen ; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles ; trois doigts devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur base ; pouce posé au bas du tarse, sur le même plan que les

antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue très-longue, étagée, à 10 rectrices.

Les *Temias* se trouvent en Afrique. Leurs mœurs ne sont pas connues.

* Le Temia proprement dit. 1. *C. Varians. C. Sericeo-niger, viridi-purpureo varians; rostro pedibusque nigris.*

D'un noir soyeux, variant en vert et en pourpre; bec et pieds noirs.

L'île de Waigiou est, dit-on, le pays où se trouve cet oiseau, dont on doit la première description à M. Levaillant, mais dont on ne connoît que le vêtement. Le corps est couvert de plumes longues, à barbes soyeuses, douces au toucher, d'un noir à reflets verdâtres ou pourpres, selon l'incidence de la lumière; celles du *capistrum*, des joues et de la gorge sont très-serrées et d'un noir velouté; les ailes, noirâtres, de même que le dessous des pennes de la queue, dont le dessus est d'un vert sombre; les quatre intermédiaires sont égales entr'elles, beaucoup plus longues que les autres, dont les plus extérieures sont très-courtes. *Latham, Index, Suppl.* (*Corvus varians*). *Levaillant, Hist. natur. des Oiseaux d'Afrique, pl.* 56. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 33. *p.* 31.

L. 9. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

ASTRAPIE, *Astrapia. Paradisea*, Lath.

Corpus oblongum, coloribus nitentibus varium.

Caput rotundatum, cristatum.

Rostrum basi glabrum, lateratìm compressissimum, acutum; mandibula superior, dorso angusto, apice deflexo, emarginato.

Nares rotundæ, glabræ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi conjuncti; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda longissima, valdè cuneata.

Astrapiæ habitant in insulis Oceani indici. Mores ignoti sunt.

Corps oblong, varié de couleurs brillantes.

Tête arrondie, huppée.

Bec glabre à sa base, très-comprimé latéralement, pointu; mandibule supérieure à dos étroit, fléchie et échancrée à son extrémité.

Narines arrondies, nues.

Langue.....

Cou médiocre.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue fort longue, très-étagée.

Les *Astrapies* se trouvent dans les îles de l'Océan indien. Leurs mœurs ne sont pas connues.

L'Astrapie a gorge d'or. 1. *A. Gularis. A. Purpureo-nigricans; cervice fasciâque pectorali viridi-nitentibus; sub gulâ lunulâ cupreo-aureâ, fulgentissimâ; rostro pedibusque nigris.*

Cervix et devant de la poitrine d'un vert-brillant; lunule d'un or-cuivré très-éclatant sous la gorge; bec et pieds noirs. (*Pl.* 143, *fig.* 3, *sous le nom d'Oiseau de Paradis à cravate dorée.*)

Cet oiseau, l'un des plus beaux qui se trouvent à la Nouvelle-Guinée, porte une queue longue de vingt-un pouces, dont la penne la plus extérieure n'en a que cinq. Deux touffes de plumes longues et soyeuses partent du dessus des yeux, s'étendent sur les côtés du cou, et forment, dans l'oiseau parfait, c'est-à-dire, tel que celui que M. Levaillant a fait figurer, une double huppe qui dépasse le bec et revient en avant; les plumes de l'occiput, du dessus du cou, du haut du dos, sont d'un vert-doré changeant en violet, selon la direction de la lumière; ces plumes, étroites à leur base, larges et arrondies à leur extrémité, sont couchées les unes sur les autres, comme des écailles de poisson; celles de la gorge et de ses côtés ont la même conformation, et présentent sous divers aspects des reflets dorés et de couleur de cuivre de rosette, et forment sur le bas de la gorge une sorte de hausse-col très-éclatant; un très-beau vert domine sur les côtés du ventre et de la poitrine; les grandes pennes des ailes sont noires; cette couleur se change en violet sur les secondaires; les pennes latérales de la queue ont leurs barbes extérieures noires, et les intérieures violettes; les intermédiaires sont d'un beau violet velouté, et elles prennent, vues de face, une belle teinte noire, ondée vers leur extrémité, et offent à l'œil cette fleur

chatoyante des couleurs de diverses prunes violettes à l'époque de la maturité; toutes sont en dessous d'un brun-marron. La femelle, dont M. Levaillant a publié la figure, est plus petite, noire, et privée du luxe et de la magnificence que présente le plumage du mâle. *Latham, general Synopsis, tom. 1. part. 2. p. 478. n. 40. pl. 20 (Gorget paradise bird). Idem, Index, n. 5 (Paradisea gularis). Gmelin, Syst. nat. n. 5 (Paradisea nigra). Vieillot, Oiseaux dorés, pl. 8 et 9 (Oiseau de Paradis à gorge d'or). Les îles de l'Océan indien.*

L. 28. E.. P.. R. 12.

*** GENRE.

QUISCALE, *Quiscalus. Gracula*, Lath. Gmelin.

Corpus oblongum, coloribus nitentibus varium.

Caput rotundatum.

Rostrum basi glabrum et compressum, rectum, integrum, validum, marginibus angulosis, introrsùm deflexis; mandibula superior in pennis frontalibus acutè protensa, versus apicem declivis.

Nares dilatatæ, ovatæ, membranâ tectæ.

Lingua cartilaginea, plana, lateratìm lacerata, apice bifida.

Collum mediocre.

Alæ remigibus 2ª., 3ª., 4ª. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ pars inferior plumosa.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi connexi; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Quiscali in sylvis, campis, pratis Americæ septentrionalis habitant; insectis, baccis, granis victitant; in arboribus nidificant; ova 5-6 pariunt. Mas feminam incubantem alens, ipse incubans. Pullis cæcigenis escam mater in os ingerit; hi è nido discedunt, ad volandum tantùm apti sunt.

Corps oblong, varié de couleurs brillantes.

Tête arrondie.

Bec glabre et comprimé à sa base, droit, entier, robuste, à bords anguleux et fléchis en dedans; mandibule supérieure prolongée en pointe dans les plumes du front, échancrée vers le bout.

Narines dilatées, ovales, couvertes d'une membrane.

Langue cartilagineuse, aplatie, lacérée sur les côtés, bifide à sa pointe.

Cou médiocre.

Rémiges 2ᵉ., 3ᵉ., 4ᵉ. les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur.

Les *Quiscales* habitent dans les forêts, les campagnes et les prairies de l'Amérique septentrionale; vivent d'insectes, de baies et de graines; nichent sur les arbres. Leur ponte est de cinq ou six œufs. Le mâle nourrit la femelle quand elle couve et partage l'incubation. Les petits naissent aveugles, sont appâtés dans le nid, et ne le quittent qu'en état de voler.

* LE QUISCALE VERSICOLOR. 1. Q. *Versicolor. Q. Niger, purpureo, cæruleo, viridi-aureo nitens; rostro pedibusque nigris.*

Noir à reflets pourpres, bleus et d'un vert-doré; bec et pieds noirs.

Le *Toquixquiacatzanalt* ou l'*Étourneau des marais salés* de Fernandez, le *Mais-diel* de Kalm, la *Pie de la Jamaïque* de Brisson, le *Purple jackdaw* de Catesby et le *Blac-bird* des Américains sont tous des individus de cette espèce, qui a un genre de vie analogue à celui de notre *Corneille freux*; comme celle-ci, ces *Quiscales* se plaisent pendant toute l'année dans la société de leurs semblables, placent leurs nids sur les arbres, particulièrement sur les pins, les uns près des autres, et l'on en voit quelquefois jusqu'à quinze ou vingt sur le même. Ils en composent l'extérieur de tiges et de racines d'une espèce d'herbes pleines de nœuds, que les Américains nomment *Knotty*, liées ensemble avec de la terre gâchée; ils emploient, pour l'intérieur, une sorte de jonc très-fin et des crins de cheval. La ponte est de cinq ou six œufs d'une couleur olive-bleuâtre, parsemée de larges taches et de raies noires, d'un brun sombre et d'une teinte plus foible.

On rencontre quelquefois ces *Quiscales* dans l'intérieur des bois, mais ils se tiennent ordinairement sur leur lisière, d'où ils se répandent dans les marais salés, les prairies, les champs cultivés et les habitations rurales pour chercher leur nourriture, qui consiste en vers, insectes, baies et graines. On les voit souvent, comme nos *Pies* et nos *Corneilles*, à la suite de la charrue, pour se nourrir

des vers et des larves que le soc met à découvert.

Les mâles ne chantent qu'au printemps ; leur ramage est sonore et ne manque pas d'agrément, quoique mélancolique. De tous les oiseaux voyageurs du nord de l'Amérique, ce sont les derniers qui abandonnent le centre des Etats-Unis. Leur départ a lieu au mois de novembre ; il paroît qu'ils s'en éloignent peu, puisqu'on les y revoit dès le mois de février. Ils fréquentent, à leur retour, les marais salés, où ils se nourrissent des graines de la *zizanie aquatique ;* ils se retirent, au mois de mars, dans les taillis et les vergers voisins des habitations rurales, où ils cherchent leur nourriture devant les granges ; ils viennent même à la porte des maisons pour prendre leur part de la nourriture qu'on donne à la volaille. Cette espèce se trouve dans le nouveau Continent, depuis les grandes Antilles jusqu'à la baie d'Hudson.

Le mâle, dans son plumage parfait, est d'un noir velouté à reflets bleus, pourpres, violets, dorés, verts ; l'iris est d'un blanc d'argent. La femelle est plus petite que le mâle et a le dessus de la tête, le cou, le dos, d'un brun-fuligineux ; la gorge, la poitrine et les parties postérieures, d'un brun plus clair et terreux ; les ailes, la queue, le bas du dos et le croupion, noirs, avec quelques reflets d'un vert sombre. Le jeune est brun sur toutes les parties supérieures ; roussâtre sur les parties inférieures ; brun sur le bec et les pieds. *Latham, Index, n.* 7 (*Gracula quiscala*). *Catesby, Carol.* 1. *p.* 12. *pl.* 12 (*Purple jackdaw*). *Brisson, Ornithol. tom.* 2. *p.* 41. *n.* 3. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom.* 3. *p.* 97 (*Pie de la Jamaïque*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 28. *p.* 488. *L'Amérique septentrionale.*

L. 11 $\frac{3}{4}$. E.. P.. R. 12.

* Le grand Quiscale. 2. Q. *Major.* Q. *Niger, cæruleo nitens ; rostro pedibusque nigris.*

D'un noir à reflets bleus ; bec et pieds noirs.

Il est vraisemblable qu'on aura confondu ce *Quiscale* avec le précédent, car aucun auteur n'en fait mention, à moins que ce ne soit la *petite Pie du Mexique*, décrite par Brisson, ou le *Tzanohoci* de Fernandez ; encore ne pourroit-on en appliquer la description qu'à un jeune mâle en mue ou à la femelle, dont tout le corps est couvert de plumes noirâtres, qui, sur la tête et le cou, tirent sur le fauve ; ne seroit-ce pas encore la *Pie de la Louisiane*, dont parle Lepage-Dupratz dans l'histoire de cette contrée ? Au reste, cette espèce habite particulièrement le Mexique et la Louisiane ; on la rencontre quelquefois dans le nord de ces pays, mais elle ne s'y avance pas autant que la précédente, qu'elle surpasse en longueur et en grosseur. Le plumage du mâle est un noir profond à reflets bleus plus ou moins sensibles ; la queue est longue et étagée. La femelle, dont nous avons indiqué le plumage ci-dessus, est plus petite que le mâle. 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 28. *p.* 488. *L'Amérique septentrionale.*

L. 15. E.. P.. R. 12.

* Le Quiscale barite. 3. Q. *Baritus.* Q. *Niger, viridi, cæruleo purpureoque nitens ; caudâ complicatâ, supernè concavâ ; explicatâ, planâ ; rostro pedibusque nigris.*

Noir, avec des reflets verts, bleus et pourpres ; queue creusée en gouttière, concave en dessus ; plane étant développée ; bec et pieds noirs.

On trouve cette espèce aux grandes îles Antilles et dans les Etats-Unis ; sa queue présente une superficie plane quand elle est étalée, et paroît creusée en gouttière lorsqu'elle est pliée.

Le mâle est d'un noir lustré, à reflets violets sur la tête, le cou, le dos, les petites couvertures supérieures des ailes, la gorge et le ventre ; à reflets verts sur les grandes couvertures des ailes, les barbes extérieures des pennes de la queue, dont le dessous est d'un noir mat ; l'iris est blanc.

La femelle diffère du mâle en ce que la couleur noire est terne et que les reflets sont peu apparens ; de plus, elle est plus petite et sa queue est moins longue ; le jeune, avant sa première mue, est blanchâtre sur les sourcils et brun sur le dessus du corps ; cette teinte tire au gris sur la tête ; les joues et la gorge sont d'un blanc sale ; le devant du cou et la poitrine, roussâtres ; les parties postérieures, brunes. *Pennant, Arct. Zool. tom.* 2. *p.* 264. *n.* 154 (*Boat-tailed grakle*). *Latham, Index, n.* 6 (*Gracula barita*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 28. *p.* 487. *L'Amérique septentrionale.*

L. 10 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

*** Genre.

CASSICAN, *Cracticus. Coracias, Paradisea, Corvus*, Lath. Gmelin.

Corpus oblongum, variis coloribus, interdùm nitentibus pictum.

Caput rotundatum.

Rostrum basi glabrum, in fronte rotundè pro-

tensum, rectum, elongatum, robustum, crassum, apice deflexum; mandibulæ versus apicem emarginatæ.

Nares ovatæ, glabræ.

Lingua.....

Collum mediocre.

Alæ pennâ spuriâ brevi; remigibus 1ª., 2ª. omnium longissimis.

Femora extra abdomen posita; tibiæ omninò plumosæ.

Pedes tetradactyli; digiti tres anteriores, posticus unus; exteriores basi conjuncti; hallux quemadmodùm anteriores imo tarsi positus, sedilem cingens, omnibus articulis humi incumbens.

Cauda rectricibus 12.

Cractici habitant in novæ Guineæ, Australasiæ, Polyseniæ sylvis. Mores ignoti sunt.

Corps oblong, varié de diverses couleurs, quelquefois brillantes.

Tête arrondie.

Bec glabre à sa base, prolongé sur le front en angle arrondi, droit, alongé, robuste, épais, fléchi à sa pointe; mandibules échancrées vers le bout.

Narines ovales, nues.

Langue.....

Cou médiocre.

Ailes à penne bâtarde courte; les 1re. et 2e. rémiges les plus longues de toutes.

Cuisses posées hors de l'abdomen; jambes totalement emplumées.

Pieds tétradactyles; trois doigts devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base; pouce articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toutes les articulations.

Queue à 12 rectrices.

Les *Cassicans* se tiennent dans les forêts de la Nouvelle-Guinée, de l'Australasie et de la Polynésie. Leurs mœurs ne sont pas connues.

* Le Cassican proprement dit. 1. *C. Varius. C. Niger; subtùs, dorsi parte inferiore, uropygio et tectricibus caudæ superioribus albis; caudâ æquali, nigrâ, apice albâ; rostro cærulescente; pedibus plumbeis.*

Noir; dessous du corps, partie inférieure du dos, croupion et couvertures supérieures de la queue, blancs; queue égale, noire et blanche à sa pointe; bec bleuâtre; pieds couleur de plomb. (*Pl. 142. fig. 3.*)

La Nouvelle-Guinée est la patrie de cet oiseau, dont la tête, le cou, le haut de la poitrine, le dos et les grandes pennes des ailes sont noirs, de même que la queue, dont l'extrémité est du même blanc que le reste du plumage. *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 7. p. 134. pl. enl. n. 628. Latham, Index, n. 22* (*Coracias varia*). *La Nouvelle-Guinée.*

L. 13 ½. E.. P.. R. 12.

* Le Cassican chalybé. 2. *C. Chalybeus. C. Cæruleo-viridis; capite sericeo, nigro, tomentoso; dorso, uropygio, abdomine caudâque chalybeo-nitentibus; rostro nigro; pedibus nigricantibus.*

D'un vert-bleu; tête soyeuse, noire; dos, croupion, abdomen et queue, d'une couleur d'acier brillant; bec noir; pieds noirâtres.

Le tour du bec et le front de cet oiseau de la Nouvelle-Galles du Sud sont d'un noir de velours; la tête est verte; le cou, d'un vert plus clair; les plumes de la gorge, de la poitrine et du dos ont des reflets verts, bleus et violets; les ailes et la queue sont de couleur d'acier poli. *Sonnerat, Voyage, pag. 164. pl. 99* (*Oiseau de Paradis vert*). *Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, tom. 3. p. 173. pl. enl. n. 634* (*Calybé de la Nouvelle-Guinée*). *Latham, Index, n. 10* (*Paradisea chalybea*).

L. 15. E.. P.. R. 12.

* Le Cassican fluteur. 3. *C. Tibicen. C. Niger; nuchâ, tectricibus alarum, crisso caudâque, excepto apice, albis; rostro basi nigro, dein cæruleo; pedibus obscurè plumbeis.*

Noir; nuque, tectrices des ailes, couvertures et pennes de la queue, blanches, si ce n'est à la pointe de ces dernières; bec noir à sa base, ensuite bleu; pieds d'une couleur de plomb sombre.

Les sauvages de la Nouvelle-Galles du Sud appellent ces oiseau *Tarra-war-nang*. Sa voix est douce et flûtée, et son naturel, rapace, car il fait la chasse aux petits oiseaux. Il a la nuque, les couvertures des ailes, la base des premières pennes primaires, le croupion, les couvertures inférieures de la queue et ses pennes, à l'exception de leur extrémité, d'un beau blanc; le reste du plumage, noir. *Latham, Index, Suppl.* (*Coracias tibicen*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist nat. tom. 5. p. 355. L'Australasie.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* Le Cassican Karrock. 4. *C. Cyanoleucus. C. Cyaneo alboque varius; remigibus, rostro pedibusque fuscis.*

Varié de bleu et de blanc; rémiges, bec et pieds, bruns.

Le nom qu'on a conservé à cette espèce est celui qu'elle porte à la Nouvelle-Galles du Sud. Le milieu de la tête, la nuque, le bas du cou, une partie du dos, la plus grande partie des ailes et l'extrémité de la queue, dans un tiers de sa longueur, sont d'un bleu foncé; le reste du plumage est blanc, à l'exception du bas des jambes, où l'on voit un peu de brun; l'iris est de cette couleur. *Latham, Index, Suppl. n.* 2 (*Coracias tibicen*). 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 5. *p.* 356.

L.. E.. P.. R. 12.

** Le Cassican noir. 5. *C. Ater. C. Niger; crisso hypochondriisque albo variegatis; alis caudâque viridi-nigris; rostro pedibusque nigris.*

Noir; flancs et couvertures inférieures de la queue, variés de blanc; ailes et queue d'un noir-vert; bec et pieds noirs.

Cette espèce se trouve à Owhikée, l'une des îles Sandwich, et porte un plumage noir, avec des reflets luisans sur les parties supérieures du corps; cette couleur est très-foncée sur les inférieures et prend une nuance verdâtre sur les pennes des ailes et de la queue; quelques taches d'un blanc sale sont à l'extrémité des plumes des flancs et des couvertures inférieures de la queue. *Latham, Index, n.* 17 (*Corvus tropicus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. natur. tom.* 5. *p.* 356. *La Polynésie.*

L. 12 $\frac{1}{4}$. E.. P.. R. 12.

** Le Cassican noir et blanc. 6. *C. Melanoleucus. C. Niger; gulâ, uropygio, crisso albo variegatis; remigibus rectricibusque exterioribus apice albidis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; gorge, croupion et couvertures inférieures de la queue, variés de blanc; rémiges et rectrices extérieures blanchâtres à leur pointe; bec et pieds noirs.

C'est dans le mois de mars qu'on rencontre ordinairement ce *Cassican* à la Nouvelle-Galles méridionale. Il a l'iris bleuâtre; le menton, la gorge, le milieu des grandes pennes des ailes, le croupion, les couvertures inférieures de la queue et le milieu des rectrices latérales, de couleur blanche; le reste du plumage, noir. Nous soupçonnons que cet oiseau est de la même espèce que le *Cassican flûteur. Latham, Index, Suppl.* (*Corvus melanoleucus*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 5. *p.* 356. *L'Australasie.*

L. 18 $\frac{1}{2}$. E.. P.. R. 12.

* Le Cassican a queue étagée. 7. *C. Cuneicaudatus. C. Nigro-cærulescens; remigibus rectricibusque nigricantibus, apice albis; rostro pedibusque nigris.*

D'un bleuâtre-noir; rémiges et rectrices noirâtres et terminées de blanc; bec et pieds noirs.

Un individu de cette espèce, que l'on trouve dans l'Australasie, est au Muséum d'histoire naturelle. Il a la tête, le cou et le corps d'un bleuâtre qui tire au noir; les pennes alaires et caudales, noirâtres et terminées de blanc; les couvertures inférieures de la queue, de la dernière couleur. 2e *édit. du nouv. Diction. d'Hist. natur. tom.* 5. *p.* 356. *L'Australasie.*

L.. E.. P.. R. 12.

* Le Cassican réveilleur. 8. *C. Streperus. C. Niger; maculâ alarum, crisso caudâque basi et apice albis; rostro pedibusque nigris.*

Noir; tache sur les ailes, couvertures inférieures de la queue, celle-ci à sa base et à sa pointe, blanches; bec et pieds noirs.

Cette espèce, qui est très-commune à l'île de Norfolk, dans la mer du Sud, est d'un naturel doux, ne dort point pendant la nuit, ne cesse de s'agiter alors et de jeter des cris qui interrompent le sommeil des hommes et des animaux; de là lui est venu le nom de *réveilleur* qu'on lui a imposé dans diverses langues.

Tout son plumage seroit totalement noir, si les six premières pennes de l'aile n'étoient blanches à leur base, et si les couvertures et le côté extérieur des pennes latérales de la queue n'étoient de cette couleur. *Latham, Index* (*Coracias strepera*). 2e *édit. du nouv. Dict. d'Hist. nat. tom.* 5. *p.* 356. *La Polynésie.*

L. 18. E.. P.. R. 12.

* Le Cassican versicolor. 9. *C. Versicolor. C. Nigro, cæruleo, viridi-aureo et violaceo nitens; rostro pedibusque nigris.*

Brillant de noir, de bleu, de vert-doré et de violet; bec et pieds noirs.

M. le baron Laugier possède cette belle espèce dans sa collection; mais nous ne connoissons pas son pays natal. Tout son plumage est d'un beau noir à reflets bleus, vert-dorés et violets. Sa taille est supérieure à celle du *Cassican chalybé.*

THE LIBRARY SMITHSONIAN INSTITUTION

THE SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARY

THE BOUND TO PLEASE
Heckman Bindery INC.
SEPT. 64
N. MANCHESTER, INDIANA

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00698 9446